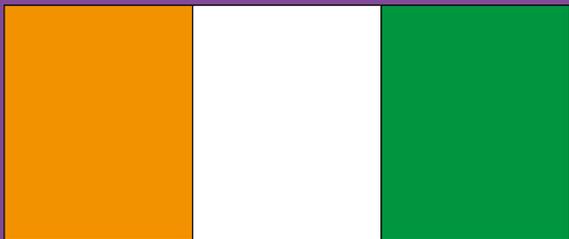


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



LOI DE FINANCES N° 2024-1109 DU 18 DECEMBRE 2024 PORTANT BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 2025

**ANNEXE 4 : DOCUMENTS DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2025 - 2027**

LOI DE FINANCES N° 2024-1109 DU 18 DECEMBRE 2024
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2025

**ANNEXE 4 : DOCUMENTS DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2025 - 2027**

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
PREMIERE PARTIE : PROGRAMMES DES MINISTERES.....	13
RECAPITULATIF DES PROGRAMMES	15
SECTION 226 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE	25
SECTION 229 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES	59
SECTION 237 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	99
SECTION 321 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	119
SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	151
SECTION 323 : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE	249
SECTION 325 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	389
SECTION 328 : MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	415
SECTION 330 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER	447
SECTION 331 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION	471
SECTION 333 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	561
SECTION 334 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE	587
SECTION 335 : MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	617
SECTION 336 : MINISTERE DE LA COMMUNICATION	695
SECTION 340 : MINISTERE DES TRANSPORTS	719
SECTION 343 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	743
SECTION 345 : MINISTERE DES EAUX ET FORETS	763
SECTION 346 : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	803
SECTION 347 : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	833
SECTION 348 : MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE	877
SECTION 350 : MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	911
SECTION 351 : MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	935
SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	961
SECTION 356 : MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION	993
SECTION 357 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE	1013
SECTION 358 : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME	1041
SECTION 362 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE	1071
SECTION 366 : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE	1109
SECTION 369 : MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	1141
SECTION 376 : MINISTERE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES	1163
SECTION 439 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	1181
SECTION 440 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGE DES AFFAIRES MARITIMES	1197
SECTION 444 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE	1209

DEUXIEME PARTIE : DOTATIONS DES INSTITUTIONS ET MINISTERES.....	1229
RECAPITULATIF DES DOTATIONS	1231
SECTION 101 : REPRESENTATION NATIONALE	1235
SECTION 102 : SENAT	1239
SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1243
SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	1251
SECTION 106 : CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1255
SECTION 107 : GRANDE CHANCELLERIE	1259
SECTION 108 : PRIMATURE	1263
SECTION 109 : MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	1269
SECTION 110 : COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	1273
SECTION 111 : CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	1279
SECTION 114 : COUR DE CASSATION	1283
SECTION 115 : COUR DES COMPTES	1287
SECTION 116 : PARQUET GENERAL	1293
SECTION 117 : PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	1297
SECTION 118 : CONSEIL D'ETAT	1303
SECTION 120 : CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE	1307
SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	1311
SECTION 335 : MINSTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	1319

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACV	Agence de Contractualisation et Vérification	DAP	Direction de l'Aquaculture et de la Pêche
ADCI	Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire	DAPEPN	Direction d'Assistance des Pupilles de l'Etat et des Pupilles de la Nation
ADERIZ	Agence pour le Développement de Riziculture	DAPL	Direction de l'Activité Pharmaceutique et des Laboratoires
ADR	Agence de Développement Rural	DAPO	Direction Asie, Pacifique et Océanie
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle	DAPSP	Direction d'Appui à la Performance du Service Public
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes	DAR	Direction de l'Assainissement en milieu Rural
AIP	Agence Ivoirienne de Presse	DAS	Direction de l'Action Sociale
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	DASEB	Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire
ANAGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets	DASII	Direction de l'Appui et du Suivi de l'Investissement Industriel
ANP	Autorité Nationale de la Presse	DAT	Direction des Activités Touristiques
DD	Direction Départementale	DAUD	Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage
DA	Direction de l'Aquaculture	DBDES	Direction des Bases de Données Economiques et Sociales
DA	Direction des Assurances	DC	Direction de la Circulation
DA	Direction Afrique	DC	Direction des Concours
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières	DCC	Direction du Civisme et de la Citoyenneté
DAARA	Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides	DCCEI	Direction de la Coopération Culturelle et des Echanges Internationaux
DAC	Direction Amériques et Caraïbes	DCCLVC	Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère
DACAA	Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences	DCD	Direction de la Communication et de la Documentation
DACP	Direction des Affaires Civiles et Pénales	DCDA	Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives
DADE	Direction des Actions et Développement Economique	DCECD	Direction de la Coordination et de l'Efficacité de la Coopération au Développement
DADPME	Direction de l'Assistance et du Développement des PME	DCEP	Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets
DAEF	Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme	DCF	Direction du Contrôle Financier
DAF	Direction des Affaires Financières	DCGG	Directeur de Contrôle de Gestion et de la Gouvernance
DAFER	Direction des Affaires Economiques et Régionales	DCID	Direction de la Communication, de l'Informatique et de la Documentation
DAFM	Direction des Affaires Financières et du Matériel	DCISR	Direction de la Coopération Internationale et Sous-Régionale
DAFP	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine	DCP	Direction de la Coopération et de la Professionnalisation
DAIP	Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle	DCP	Direction de la Communication Publicitaire
DAJ	Directions des Affaires Juridiques	DCPB	Direction de la Commercialisation des Produits de Base
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux	DCPE	Direction des Cultures Pérennes et d'Exportation
DAJCCI	Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale	DCPP	Direction de la Coordination des Projets Prioritaires
DAJCI	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale	DCRE	Direction de la Communication et des Relations Extérieures
DAJI	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles	DCRP	Direction de la Communication et des Relations Publiques
DAJR	Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation	DCS	Direction de la Coordination Statistique
DAJUCIREP	Direction des Affaires Juridiques, de la Coopération Internationale et des Relations Publiques	DCSE	Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation
DAN	Direction des Archives Nationales	DCSIG	Direction de la Cartographie et du Système d'Information Géographique
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire	DCSPCI	Direction de la Coordination, du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale

DCVSA	Direction des Cultures Vivrières et de la Sécurité Alimentaire	DFCI	Direction de la Formation et de la Coopération Internationale
DD	Direction Départementale	DFDA	Direction de la Formation, de la Documentation et des Archives
DDCA	Direction de la Documentation, de la Communication et des Archives	DFDC	Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication
DDEER	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Entretien Routier	DFPI	Direction de la Fonction Publique Internationale
DDEF	Directions Départementales des Eaux et Forêts	DFR	Direction du Foncier Rural
DDEN	Direction Départementale de l'Éducation Nationale	DFRC	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques
DDH	Direction des Droits de l'Homme	DFTLV	Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
DDIMD	Direction du Développement de l'Industrie de la Mode et du Design	DG	Direction Générale
DDLSE	Direction du Développement Local et des Services Extérieurs	DGA	Directeurs Généraux Adjoins
DDPE	Direction du Domaine Public de l'Etat	DGAFC	Direction Générale de l'Apprentissage et de la Formation Continue
DDS	Direction Départementale de la Santé	DGAJCEC	Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'État Civil
DE	Direction Europe	DGAMP	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires
DECA	Direction du Contrôle, de l'Etat Civil et des Archives	DGAPCE	Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat
DECAC	Direction de l'État Civil et des Affaires Consulaires	DGAS	Direction Générale de l'Assainissement et de la Salubrité
DCFINEX	Direction des Etablissements de Crédits et des Finances Extérieurs	DGAT	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
DECF	Direction des Etudes et Centre de Formation	DGATDRL	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
DECO	Direction des Examens et Concours	DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DEEP	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés	DGCAT	Direction de la Gestion des Carrières des Agents Techniques
DEG	Direction des Enjeux Globaux	DGCE	Direction Générale du Commerce Extérieur
DELC	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges	DGCI	Direction Générale du Commerce Intérieur
DELD	Direction des Etudes, de la Législation et de la Documentation	DGCMA	Direction Générale de la Construction, de la Maintenance et de l'Architecture
DEM	Direction des Equipements Militaires	DGCOD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DEMA	Direction des Etudes des Matériaux de l'Architecture	DG Cultes	Direction Générale des Cultes
DENR	Direction de l'Environnement, des Normes et de la Réglementation	DGD	Direction Générale des Douanes
DEP	Direction de l'Evaluation des Projets	DGDE	Direction Générale de la Diplomatie Economique
DEPAM	Direction de l'Encadrement, de la Promotion de l'Artisanat et de la Mutualité	DGDDL	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
DEPE	Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation	DGDR	Direction Générale du Développement Rural
DEPH	Direction de l'Évaluation du Patrimoine Hydraulique	DGDRME	Direction Générale du Développement Rural et de la Maîtrise de l'Eau dans le domaine agricole
DEPPS	Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires	DGE	Direction Générale de l'Economie
DERE	Direction des Etudes et Recherche Economique	DGE	Direction Générale de l'Emploi
DERU	Direction de l'Electrification Rurale	DGE	Direction Générale de l'Energie
DESPS	Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques	DGFD	Direction Générale du Financement et des Dons
DESPSE	Direction des Etudes, de la Statistique, de la Programmation et du Suivi-Evaluation	DGFF	Direction Générale des Forêts et de la Faune
DET	Direction des Etablissements Techniques	DGFI	Direction Générale de la Formation Initiale
DEXC	Direction des Examens et Concours	DGH	Direction Générale des Hydrocarbures
DF2VP	Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits	DGI	Direction Générale des Impôts
DFAC	Direction de la Formation Artistique et Culturelle	DGIE	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur
DFCC	Direction de la Francophonie de la Coopération Culturelle		

DGIN	Direction Générale de l'Industrielle	DIRCOM	Direction de la Communication
DGIR	Direction Générale des Infrastructures Routières	DIS	Direction de l'Information Sanitaire
DGITH	Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière	DISAD	Direction de l'Informatique, des Statistiques, des Archives et de la Documentation
DGL	Direction Générale des Loisirs	DISD	Direction de l'Information et de la Santé Digitale
DGLCV	Direction Générale du Logement et de Cadre de Vie	DISE	Direction des Institutions Socio-Educatives
DGLP	Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté	DISI	Direction des Infrastructures et de la Sécurité Industrielle
DGMG	Direction Générale des Mines et de la Géologie	DISVD	Direction des Infrastructures de Salubrité et de Valorisation des Déchets
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics	DIT	Direction de l'Inspection du Travail
DG ONECI	Direction Générale de l'Office National de l'Etat-Civil et de l'Identification	DITCI	Direction de l'Innovation Technologique et de la Coopération Industrielles
DGP	Direction Générale du Plan	DITT	Direction de l'Information et des Traces Technologiques
DGPAI	Direction Générale de la Promotion des Agro-Industries	DIAF	Direction du Logement et de l'Aménagement Foncier
DGPE	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat	DLC	Direction de la Lutte contre la Corruption
DGPE	Direction Générale du Protocole d'État	DLTE	Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants
DGNP	Direction Générale de la Police Nationale	DLTP	Direction de la Lutte contre la Traite des Personnes
DGPPMEA	Direction Générale de la Promotion des PME et de l'Artisanat	DME	Direction des Moyennes Entreprises
DGPS	Direction Générale de la Protection Sociale	DMEER	Direction de la Maîtrise de l'Energie et des Energies Renouvelables
DGPR	Direction Générale de la Promotion de la Riziculture	DMHP	Direction de la Médecine Hospitalière et de Proximité
DGPSA	Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire	DMISSA	Direction de la Modernisation, de l'Informatique, de la Simplification et de la Sécurisation des Actes
DGQE	Direction Générale de la Qualité et des Evaluations	DMOA	Direction de la Modernisation et de l'Organisation Administrative
DGRB	Direction Générale des Relations Bilatérales	DMPIR	Direction de la Mobilisation des Partenaires de l'Intégration Régionale
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau	DMRFCQ	Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes et du Contrôle de la Qualité
DGRI	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation	DNAGEP	Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastorale
DGRM	Direction Générale des Relations Multilatérales	DOB	Direction de l'Orientations et Bourses
DGS	Direction Générale de la Santé	DOBM	Direction des Orientations, des Bourses et des Mobilités
DGSAH	Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire	DOEM	Direction de l'Observation de l'Emploi et des Métiers
DGT	Direction Générale du Travail	DOI	Direction des Organisations Internationales
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	DONUISNU	Direction de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions Spécialisées des Nations Unies
DGTTC	Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation	DOPA	Direction des Organisations Professionnelles Agricoles
DGU	Direction du Guichet Unique	DOPAF	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement
DGUA	Direction du Guichet Unique Automobile	DOPAM	Direction des Organisations Professionnelles Agricoles Modernes
DGUF	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier	DOSLN	Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances
DIDDS	Direction de l'Informatique, de la Digitalisation et du Développement des Startups	DOUVAG	Direction des Œuvres Universitaires, de la Vie Associative et du Genre
DIEC	Direction des Infrastructures et Equipements Culturels	DP	Direction des Pêches
DIEM	Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance	DP	Direction de la Planification
DILPL	Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture	DPA	Direction des Productions Animales
DIPAC	Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales	DPAE	Direction de la Promotion et de l'Assistance à l'Exportation
DIFE	Direction de l'Information de la Planification et de l'Evaluation		
DIQ	Direction de l'Innovation et de la Qualité		

DPAPV	Direction de la Promotion des Arts Plastiques et Visuels	DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DPARE	Direction de l'Aménagement et de la Protection des Ressources en Eau	DPPD-PAP	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance
DPASCSH	Direction de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène	DPPE	Direction des Prévisions et des Politiques Economiques
DPB	Direction des Partenariats Bilatéraux	DPPF	Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement
DPC	Direction du Patrimoine Culturel	DPPH	Direction de la Promotion des Personnes Handicapées
DPCAAI	Direction des Politiques Communautaires de l'Appui aux Acteurs de l'Intégration	DPPS	Direction de la Prospective, de la Planification et des Stratégies
DPCCLC	Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Libre Circulation	DPPS	Direction de Planification, de la Prospection et des Statistiques
DPCE	Direction de la Programmation du Contrôle des Effectifs	DPPS	Direction de la Planification des Projets et des Statistiques
DPCI	Direction de la Production et de la Compétitivité Industrielle	DPQN	Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation
DPCOR	Direction des Politiques Communautaires des Organisations Régionales	DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DPCP	Document de Présentation du Cadre de Performance	DPSE	Direction de la Planification, des Statistiques, du Suivi et de l'Evaluation
DPCPHDD	Direction des Politiques Communautaires, de la Promotion Humaine et du Développement Durable	DPSEC	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle
DPCPPSR	Direction des Politiques Communautaires de la Promotion de la Paix et de la Sécurité Régionale	DPSI	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique
DPCSPS	Direction de la Planification de la Coordination, du Suivi des Projets et des Statistiques	DPSIS	Direction de la Planification, du Système d'Information et des Statistiques
DPDRL	Direction de la Promotion du Développement Régional et Local	DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective
DPE	Direction des Productions d'Elevage	DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et des Projets
DPE	Direction de la Planification et de l'Evaluation	DPSR	Direction de la Planification et de la Supervision Routière
DPEM	Direction des Projets, de l'Équipement et de la Maintenance	DPTCT	Direction de la Promotion des Technologies de Conservations et de Transformations
DPES	Direction de la Professionnalisation et de l'Économie du Sport	DPV	Direction du Protocole et des Visas
DPESF	Direction de la Planification, des Etudes et des Statistiques Fiscales	DPVQC	Direction de la Protection des Végétaux et du Contrôle Qualité
DPET	Direction de la Promotion des Entreprises de Transport	DR	Direction Régionale
DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue	DRC	Direction du Renforcement des Capacités
DPFE	Direction de la Police Forestière et de l'Eau	DRC	Direction de la Réglementation et du Contentieux
DPI	Direction des Privilèges et Immunités	DRCF	Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier
DPICA	Direction de la Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle	DRE	Direction de la Régulation des Echanges
DPIF	Direction de la Production et des Industries Forestières	DREE	Direction des Relations Economiques Extérieurs
DPIP	Direction de la Programmation des Investissements Publics	DREF	Directions Régionales des Eaux et Forêts
DPJ	Direction de la Protection des Jeunes	DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DPJEJ	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse	DRH	Direction des Ressources Humaines
DPL	Direction du Patrimoine et de la Logistique	DRHF	Direction des Ressources Humaines et de la Formation
DPLAJN	Direction des Parcs de Loisirs, d'Attraction et des Jeux Numériques	DRIE	Direction Régionale des Infrastructures Economiques
DPMTA	Direction de la Promotion de la Modernisation du Territoire Agricole	DRMGB	Direction de la Réglementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire
DPNR	Direction de la Programmation des Normes et de la Réglementation	DRT	Direction de la Réglementation du Travail
DPP	Direction du Partenariat et des Projets	DSCPS	Direction de la Santé Communautaire et de la Promotion de la Santé
		DSDI	Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique
		DSE	Direction de la Stratégie et des Etudes
		DSE	Direction des Services Extérieurs

DSEF	Direction des Statistiques Economiques et Financières
DSEPA	Direction des Semences, Engrais et Produits Assimilés
DSEPE	Direction du Suivi et de l'Evaluation de la Politique de l'Emploi
DSFD	Direction des Systèmes Financiers Décentralisés
DSGAE	Direction des Systèmes de Gestion et de l'Appui à l'Ethique
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DSIB	Direction des Systèmes d'Information Budgétaire
DSID	Direction des Systèmes d'Information et de la Digitalisation
DSJRH	Direction des Services Judiciaires et des Ressources Humaines
DSMG	Direction des Sports de Masse et du Genre
DSPE	Direction de la Stratégie et des Programmes d'Emploi
DSPSSE	Direction de la Stratégie, de la Planification, des Statistiques et du Suivi-Evaluation
DSRE	Direction du Suivi et de la Règlementation de l'Energie
DSSM	Direction de la Sécurité Sociale et de la Mutualité
DSST	Direction de la Santé et Sécurité au Travail
DST	Direction du Sport pour Tous
DSTL	Direction de la Sécurité Touristique et des Loisirs
DSV	Direction des Services Vétérinaires
DTA	Direction du Transport Aérien
DTA	Direction de la Tutelle Administrative
DTC	Direction de la Topographie et de la Cartographie
DTDAI	Direction de la Transformation Digitale de l'Administration et de l'Innovation
DTETF	Direction de la Tutelle Economique et Financière
DTI	Division Télécommunications et Informatiques
DTRF	Direction des Transports Routiers et Ferroviaires
DTSI	Direction des Technologies et des Systèmes d'Information
DU	Direction de l'Urbanisme
DVARCJ	Direction de la Vie Associative et du Renforcement des Capacités des Jeunes
DVBPC	Direction du Volontariat, du Bénévolat et des Programmes Communautaires
DVFPJT	Direction de la Valorisation, de la Formation et de la Promotion des jeux Traditionnels
DVFSHN	Direction de la Vie Fédérale et du Sport de Haut Niveau
DVI	Direction de la Valorisation et de l'Innovation
DVPCN	Direction de la Valorisation et de la Promotion des Compétences Nationales
DVS	Direction de la Vie Scolaire
DVSP	Direction de la Veille et du Suivi des Programmes
EFTP	Enseignement et Formation Technique Professionnels
EMAT	Etat-Major de l'Armée de Terre

EMGA	Etat-Major Général des Armées
EMPT	Ecole Militaire Préparatoire Technique
EMSP	Ecole Multinationale Supérieure des Postes
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENE	Enquête Nationale sur l'Emploi
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et d'Economie Appliquée
GSPM	Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires
GSR	Groupement de Sécurité Routière
GTS-LEIPA	Groupement Spécial de Lutte contre l'Exploitation Illicite des Produits Agricoles
IFEF	Institut de Formation et d'Education Féminine
IFEF	Institut de de la Francophonie pour l'Education et la Formation
IG	Inspection Générale
IGAT	Inspection Générale et Audit du Trésor
IGEF	Inspection Générale des Eaux et Forêts
INS	Institut National de la Statistique
INSAAC	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
IP	Indicateur de Performance
Kg	Kilogramme
kVA	kiloVolt Ampère
MAEIAIE	Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur
MCF	Ministère de la Culture et de la Francophonie
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MCLU	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme
MCNSLP	Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté
MDPMMSCV	Ministère délégué auprès du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, chargé des Sports et du Cadre de Vie
MDMAEIAIE	Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur
MDMTAM	Ministère délégué auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MEMDEF	Ministère d'Etat, Ministère de la Défense
MEMINADERPV	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières
MEMFPMA	Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation

MEPD	Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement
MEPS	Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFPA	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MINEDDTE	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique
MINCOM	Ministère de la Communication
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MINHAS	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MMPE	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie
MPJIPSC	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique
MPPEEP	Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques
MSHP-CMU	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
MT	Ministère des Transports
MTL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MTND	Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation
MW	Mégawatt
NBRE	Nombre
OG	Objectif Global
OI	Organisations Internationales
ONAD	Office Nationale de l'Assainissement et du Drainage
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
OS	Objectif Spécifique
PAP	Projet Annuel de Performance
PND	Plan National de Développement
PSGOUV	Programme Social du Gouvernement

PREMIERE PARTIE : PROGRAMMES DES MINISTERES

RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)	
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	146 936 580 111	
	Programme 1: Administration Générale	73 996 935 285	
	Programme 2: Relation Bilatérale	63 776 424 733	
	Programme 3: Relation Multilatérale	8 751 220 093	
	Programme 4: Protocole d'Etat, Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	412 000 000	
Défense, Sécurité et Justice	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	4 775 943 705	
	Programme 1: Administration Générale	3 507 948 631	
	Programme 2: Politiques d'Intégration	955 615 074	
	Programme 3: Ivoiriens de l'extérieur	312 380 000	
	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE	441 598 415 322	
	Programme 1: Administration Générale	143 220 736 418	
	Programme 2: Défense	182 889 937 954	
	Programme 3: Sécurité	115 487 740 950	
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE	836 771 840 696	
	Programme 1: Administration Générale	95 185 506 396	
Programme 2: Sécurité Intérieure	230 034 771 767		
Programme 3: Décentralisation	180 309 274 257		
Programme 4: Administration territoriale et identification	84 881 146 590		
Programme 5: Protection civile	15 958 841 686		
Programme 6: Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes	230 402 300 000		
MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	122 499 716 903		
Programme 1: Administration Générale	82 400 763 661		
Programme 2: Juridictions	17 442 312 588		
Programme 3: Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs	20 573 031 112		
Programme 4: Droits de l'Homme	2 083 609 542		

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Administration Générale et Développement Economique	MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	45 599 372 669
	Programme 1: Administration Générale	26 964 102 219
	Programme 2: Fonction Publique	12 618 471 617
	Programme 3: Modernisation de l'Administration	6 016 798 833
	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	527 648 374 384
	Programme 1: Administration Générale	234 232 152 661
	Programme 2: Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889
	Programme 3: Douanes	21 372 072 110
	Programme 4: Impôts	21 320 644 315
	Programme 5: Budget	57 242 321 257
	Programme 6: Marchés Publics	3 544 246 321
	Programme 7: Gestion des Financements	5 460 199 832
	Programme 8: Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation	54 863 000 000
	Programme 9: Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO)	91 912 569 008
	Programme 10: Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	13 537 430 991
	Programme 11: Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	10 850 286 000
	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	29 085 502 907
	Programme 1: Administration Générale	11 776 762 681
	Programme 2: Gestion macroéconomique et politique économique et financière	1 599 331 492
	Programme 3: Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 402 562 383
	Programme 4: Aménagement du territoire, développement régional et local	1 568 451 071
	Programme 5: Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques	11 738 395 280
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES	44 319 673 672
	Programme 1: Administration Générale	35 043 858 520
Programme 2: Portefeuille de l'Etat	8 775 815 152	
Programme 3: Gestion des Etablissements Publics Nationaux	500 000 000	

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)	
Enseignement Formation et Recherche	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Enseignement préscolaire et primaire Programme 3: Enseignement secondaire général Programme 4: Alphabétisation et Education non formelle	1 439 519 194 349 87 703 678 952 751 987 620 612 599 107 649 572 720 245 213	
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Enseignement supérieur Programme 3: Œuvres universitaires et vie estudiantine Programme 4: Recherche scientifique et innovation	328 487 054 349 24 118 415 698 240 772 730 560 56 118 177 358 7 477 730 733	
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Formation professionnelle et apprentissage Programme 3: Enseignement secondaire technique Programme 4: Fonds de Développement de la Formation Professionnelle	162 148 500 550 12 984 788 085 94 337 736 628 10 325 975 838 44 499 999 999	
	Santé et Actions Sociales	MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité Programme 3: Renforcement de la lutte contre la maladie Programme 4: Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions Programme 5: Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)	747 805 708 873 346 615 155 121 271 695 316 944 126 795 236 808 810 000 000 1 890 000 000
		MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT Programme 1: Administration Générale Programme 2: Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	29 449 633 835 15 899 604 820 6 908 522 867 1 029 758 410 5 611 747 738

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Santé et Actions Sociales (suite)	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE	69 103 595 918
	Programme 1: Administration Générale	30 835 415 451
	Programme 2: Emploi	2 438 014 379
	Programme 3: Travail	1 428 214 100
	Programme 4: Protection sociale	34 401 951 988
	MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	64 473 379 117
	Programme 1: Administration Générale	4 220 545 679
	Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire	2 331 474 212
Programme 3: Lutte contre la pauvreté	51 761 896 378	
Programme 4: Cohésion Nationale	6 159 462 848	
Culture, Jeunesse, Sport et Loisir	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	39 674 800 232
	Programme 1: Administration Générale	6 609 761 892
	Programme 2: Communication et médias	11 965 038 340
	Programme 3: Redevance RTI	17 444 000 000
	Programme 4: Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)	2 156 000 000
	Programme 5: Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)	1 500 000 000
	MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	29 252 817 725
	Programme 1: Administration Générale	10 459 917 574
	Programme 2: Animation culturelle et industries culturelles et créatives	2 544 843 938
	Programme 3: Patrimoine culturel	1 394 758 226
	Programme 4: Enseignement artistique et culturel	3 805 456 886
	Programme 5: Francophonie	447 841 101
	Programme 6: Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)	10 300 000 000
	Programme 7: Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	180 000 000
Programme 8: Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI)	120 000 000	

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)	
Culture, Jeunesse, Sport et Loisir (Suite)	MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Tourisme Programme 3: Loisir Programme 4: Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique Programme 5: Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire	17 275 902 214 5 301 270 918 5 363 748 162 850 883 134 2 160 000 000 3 600 000 000	
	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Promotion de la jeunesse Programme 3: Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes Programme 4: Service civique	97 938 939 798 5 809 381 267 868 757 003 75 682 353 588 15 578 447 940	
	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Sport Programme 3: Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)	58 686 962 981 15 509 411 661 36 077 551 320 7 100 000 000	
	Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER Programme 1: Administration Générale Programme 2: Infrastructures routières et ouvrages d'arts Programme 3: Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)	703 072 820 347 6 490 619 896 430 105 200 451 266 477 000 000
		MINISTERE DES TRANSPORTS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Transport aérien Programme 3: Transport terrestre Programme 4: Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan Programme 5: Autorité de Régulation du Transport Intérieur	312 008 919 623 4 170 945 146 41 825 600 000 262 722 374 477 1 645 000 000 1 645 000 000

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs (Suite)	MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Hydrocarbures Programme 3: Energie Programme 4: Mines et géologie Programme 5: Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité Programme 6: Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage Programme 7: Taxes ad valorem Programme 8: Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) Programme 9: Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)	543 115 630 823 8 668 287 863 159 944 672 206 097 441 175 1 403 957 113 53 397 000 000 99 014 000 000 12 375 000 000 97 200 000 000 64 800 000 000
	MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Economie numérique et poste Programme 3: Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT) Programme 4: Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications	60 780 440 826 1 856 760 967 19 033 679 859 35 300 000 000 4 590 000 000
	MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Foncier et urbanisme Programme 3: Construction et maintenance Programme 4: Logement et cadre de vie	76 801 661 802 15 773 712 028 7 924 873 280 2 965 783 043 50 137 293 451
	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGE DES AFFAIRES MARITIMES Programme 1: Administration générale Programme 2: Transport maritime et fluvio-lagunaire	11 886 873 652 7 574 902 795 4 311 970 857
Production, Développement industriel et Commercial	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Productions et Sécurité alimentaire Programme 3: Développement rural Programme 4: Promotion de la riziculture Programme 5: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) Programme 6: Fonds d'Investissement Agricole (FIA / QC) Programme 7: Fonds du secteur café cacao Programme 8: Fonds du secteur anacarde	316 642 313 630 18 196 340 608 87 553 821 749 105 378 873 416 21 987 779 857 9 500 000 000 10 119 438 000 45 599 060 000 18 307 000 000

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Production, Développement industriel et Commercial (Suite)	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Commerce intérieur Programme 3: Commerce extérieur Programme 4: Industrie Programme 5: PME et Artisanat	60 547 657 780 12 558 156 589 4 616 791 116 2 128 839 203 34 214 568 708 7 029 302 164
	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Développement des productions animales Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire	21 944 538 284 11 055 901 262 2 401 567 433 7 351 476 679 1 135 592 910
Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Environnement et développement durable	47 683 308 378 5 702 838 265 41 980 470 113
	MINISTERE DES EAUX ET FORETS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Gestion durable des ressources forestières Programme 3: Gestion durable des ressources fauniques Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau Programme 5: Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National	79 187 906 935 35 062 663 343 41 900 409 259 627 053 731 717 780 602 880 000 000
	MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine Programme 3: Assainissement et drainage Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances Programme 5: Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED Programme 6: Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage	427 542 138 239 6 816 191 466 123 158 792 082 126 112 437 848 11 330 716 843 135 324 000 000 24 800 000 000
TOTAL GENERAL		7 944 266 120 629

SECTION 226 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE

SECTION 226 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'administration générale

- l'inversion de la pyramide des grades, avec un sureffectif dans la catégorie des sous-officiers militaires ;
- l'insuffisance des infrastructures techniques et d'accueil pour les recrues au sein des Armées ;
- l'entraînement insuffisant des hommes;
- l'insuffisance de personnels spécialistes au sein des Armées et des Forces.

En matière de défense

- la menace terroriste ;
- la piraterie maritime ;
- les menaces sécuritaires transfrontalières.

En matière de sécurité

- l'insuffisance du maillage territorial par la Gendarmerie Nationale ;
- l'orpaillage clandestin;
- le ratio gendarme-population en deçà des standards internationaux;
- les menaces sécuritaires transfrontalières.

I.1.2. Réponses apportées

- la poursuite de la politique de réduction des effectifs dans les Armées;
- le recrutement de militaires du rang et sous-officiers spécialistes;
- le renforcement des programmes de formation dans les écoles militaires ;
- le lancement d'une phase de réhabilitation et de construction d'infrastructures techniques et d'accueil pour les recrues au sein des corps de troupe;
- la sécurisation de la zone exclusive économique par la marine ;
- la consolidation et la diversification des implantations sécuritaires aux différentes frontières;
- le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur les aires protégées occupées par des clandestins et la lutte contre le grand banditisme;
- la redynamisation des effectifs des Armées et de la gendarmerie nationale.

I.1.3. Défis et priorités

- la consolidation du cadre institutionnel;
- la mise en œuvre de la prochaine Loi de Programmation Militaire (LPM) ;
- la poursuite de l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires et des gendarmes;

- le rajeunissement des effectifs à travers de nouveaux recrutements ;
- la finalisation des travaux de construction de la base aérienne de Daloa ;
- la poursuite du programme de réhabilitation, de construction et d'équipement des casernes militaires et celles de la gendarmerie ;
- la lutte contre le terrorisme;
- le renforcement des capacités pour une meilleure prise en charge des nouvelles menaces (terrorisme, piraterie maritime, criminalité transfrontalière, etc.);
- la sécurisation de la campagne électorale et des élections présidentielles en 2025 ;
- la sécurisation du patrimoine foncier ;
- la lutte contre le grand banditisme (coupeurs de routes, orpailleurs clandestins, attaques et vols à mains armées) ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude et l'occupation illégale des aires protégées.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'optimisation et la réorganisation des ressources humaines;
- la réorganisation des structures et la réforme du cadre institutionnel;
- le renforcement des capacités opérationnelles.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration militaire est moderne et performante ;
- la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre ;
- les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place ;
- les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 2**, le Ministre d'État, Ministre de la Défense, assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de Défense.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- défense de l'intégrité nationale ;
- restructuration des Forces de défense en vue d'en faire une armée attachée aux valeurs républicaines ;
- exécution de la politique militaire et traduction en ordres et instructions des directives générales en matière de Défense ;
- gestion de l'ensemble des Forces terrestres, aériennes, navales et de la Gendarmerie Nationale, dont il assure le recrutement, la formation, la mobilisation, l'emploi, la santé et la protection sociale ;
- exercice des pouvoirs judiciaires prévus par le Code de Procédure Militaire ;
- élaboration des lois en matière de Défense ;
- préparation des directives générales relatives aux négociations concernant la défense, y compris la coopération militaire ;
- gestion, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité, des questions de sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères, des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires au sein des Organismes internationaux.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Défense.
- Programme 3 : Sécurité.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISME SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Armées, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale, Contrôle Général de l'Administration des Finances de la Défense, Service de Communication des Armées, Comité National de Lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Crises, Groupement Ministériel des Moyens Généraux, Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire, Direction Générale de l'Administration et des Finances, Directions des Finances, Direction de la législation Militaire, Direction des Ressources Humaines, Direction de la Santé et des Actions Sociales des Armées, Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques, Direction du Génie, Direction de l'Equipement Militaire, Direction des Télécommunications et des Systèmes d'Information, Direction Générales des Affaires Stratégiques, Direction du Développement et des Relations Internationales, Direction de la Planification et du Suivi, Direction Générale du Renseignement et de la Sécurité, Direction du Renseignement et de la Sécurité, Direction de la Sécurité Défense, Atelier de la Marine Nationale, Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT), Service des Essences des Armées, Direction du Patrimoine.	- Office National des Anciens Combattants (ONAC) - Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'alerte précoce (CNCMR)	- Opération de Sécurisation des Personnes et des Biens - Acquisition de matériels scolaires pour les écoles militaires - Acquisition de matériels roulants pour le Ministère de la Défense - Equipement des services médicaux des armées - Acquisition d'effets d'habillement, de Couchage, de campement et d'ameublement (HCCA) pour les écoles - Acquisition et installation d'équipements pétroliers - Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de gestions des statistiques du MEMDEF - Acquisition d'équipements spécifiques pour les unités Opérationnelles et services techniques - Construction et équipement d'une unité d'immatriculation des engins militaires - Réhabilitation de l'Etablissement Général des Services (EGS) - Sécurisation foncière du Ministère de la Défense	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISME SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Défense	<p>1er bataillon blindé, 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes, 1er Bataillon de Génie (Bouaké) , 1er Bataillon Infanterie, 1er Bataillon Pilote Projetable ; 1ère Région Militaire, 2ème Bataillon Infanterie, 2ème Région Militaire, 3ème Bataillon d'Infanterie de Bouaké, 3ème Région Militaire, 4ème Bataillon d'infanterie de Korhogo ; 4ème Région Militaire, Base Aérienne d'Abidjan, Base Aérienne de Bouaké, Base des Forces Spéciales Abobo N'dotré (FS), Base des Forces Spéciales Yamoussoukro (FS), Base d'Intervention des Forces Spéciales Adiaké, Base d'Intervention des Forces Spéciales Cocody, Base Navale d'Adiaké, Base Navale de San-Pedro, Base Navale Locodjro, Bataillon d'Artillerie Sol-Air (Akouédo), Bataillon d'Artillerie Sol-Sol (Bouaké), Bataillon de commandement et des services, Bataillon de Sécurisation de l'Est (Bondoukou), Bataillon de Sécurisation de l'Ouest (Man), Bataillon de Sécurisation du Nord (Odienné), Bataillon de Sécurisation Sud-Ouest, Bataillon du Train de l'Etat-Major, Bureau d'Etude Générale et de réglementation, Bureau d'Information et de Presse des Armées, Bureau emploi opération forces terrestres, Bureau Equipement Etat-Major, Bureau Equipement Soutien Technique des Forces Terrestres, Cabinet Etat-major des Armées, Centre Médical 2ème Bataillon Daloa, Centre de Santé 3ème Bataillon d'Infanterie (Bouaké), Centre de Santé 4ème Bataillon d'Infanterie (Korhogo), Centre de Santé du 1er Bataillon des Commandos Parachutistes, Centre de secours N'zianouan, Centre d'Instruction Commandos d'Akandjé, Centre d'Instruction d'Akakro / Garde Républicaine, Centre d'Instruction des Forces Spéciales, Centre d'Instruction du GSPM, Centre d'Instruction Navale, Centre Interarmées de Formation Initiale Militaire, Centre Médical 1er Bataillon Akouédo, Centre Médical Base Aérienne d'Abidjan, Centre Médical Base Navale Locodjro, Centre Médical GSPM Indénié, Centre opérationnel des Forces terrestres, Centre opérationnel inter-armées, Centre Régional de Surveillance Maritime de l'Afrique de l'Ouest (CRESMAO), Chefferie Santé de la Marine, Chefferie santé de l'Armée de l'Air, Chefferie Santé de l'Armée de Terre, Chefferie Santé des Forces Spéciales, Chefferie Santé Etat-major des Armées, Comité Sectoriel de Lutte contre le SIDA / MEMDEF, Commandement de la Garde Républicaine, Commandement des Ecoles et Centres de Formation, Commandement des Forces Aériennes (EMAIR), Commandement des Forces Spéciales, Commandement des Forces Terrestres (EMAT), Compagnie des fusiliers commandos de l'air, Commandement des Transmissions des Forces Terrestres, Commandement des Unités Rattachées à l'Etat-major Général des Armées, Commissariat des Forces Aériennes, Commissariat des Forces Spéciales, Commissariat des Forces Terrestres, Commissariat Marine, Compagnie de Sécurisation du Palais Présidentiel - Plateau (GR), Compagnie des fusiliers commandos de la marine, Dépôt central des munitions des armées, Direction du Commissariat des Armées, Division de la Logistique de l'Etat-Major des Armées, Ecole des Forces Armées, Ecole Militaire Préparatoire Technique, Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active, EMGA/Bureau des OPEX, EMGA/Bureau Emploi, EMGA/Bureau Instruction, Escadron blindé de la garde républicaine, Etat-major de la Marine Nationale, Flottille Lagunaire, Fusiliers Marins Commando, Garde Républicaine de Treichville, Garde Républicaine de Yamoussoukro, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires – Korhogo, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Indénié, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yamoussoukro, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yopougon, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Zone 4, Groupement Sapeurs-pompiers militaires –Bouaké,</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et Extension de Centres de Secours GSPM - Construction des Unités des Forces Terrestres - Construction et Réhabilitation des Unités des Forces Aériennes - Construction de la base aérienne de Daloa - Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AICT/C2D) - Réhabilitation et équipement des salles techniques de l'EMPT - Construction des Compagnies du Génie / Projet GAUFF - Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Aériennes - Carénage des bâtiments de la Marine Nationale - Acquisition de moyens de communication tactiques pour les Armées - Acquisition de matériels de couchage et campement pour les Armées 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISME SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Défense	Groupement Tactique Frontière Sud-Ouest (GRABO), Service Informatique de l'Etat-Major, Service Informatique de la Marine, Service Informatique des Forces Terrestres, Service Transmission Etat-Major, Services Etat-Major, Sous Groupement Tactique (Armée de Terre), Unité de Commandement et des Services des Forces Terrestres, GSPM Bingerville, Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD), Académie des Forces Armées (AFA), Ecole de Perfectionnement des Officiers (EPO), Ecole de Formation des Officiers (EFO), Ecole de l'Etat-Major (EEM), Service Informatique de l'Armée de l'Air, Division d'Appui Technique et Technologique, Base aérienne de DALOA.			
Programme 3 : Sécurité	Banque des données nationale sécurité ; Bureau logistique ; Brigade cynophile ; Brigade de recherches ; Brigade de sécurité ; Chefferie santé gendarmerie ; Centre Principal de Sante Agban ; Centre de renseignements opérationnel de la gendarmerie nationale ; Centre opérationnel de la gendarmerie nationale ; Centre de formation des maitres-chiens Bouaké ; Commandement Supérieur de la gendarmerie (vie opérationnelle) ; Compagnie Abengourou ; Compagnie Abengourou / brigades ; Compagnie Abidjan nord ; Compagnie Abidjan nord / brigades ; Compagnie Abidjan sud ; Compagnie Abidjan sud / brigades ; Compagnie Aboisso ; Compagnie Aboisso / brigades ; Compagnie Adzopé ; Compagnie Adzopé / brigades ; Compagnie Bondoukou ; Compagnie Bondoukou / brigades ; Compagnie Bouaflé ; Compagnie Bouaflé / brigades ; Compagnie Bouaké ; Compagnie Bouaké / brigades ; Compagnie Daloa ; Compagnie Daloa / brigades ; Compagnie Daoukro ; Compagnie Daoukro / brigades ; Compagnie Dimbokro ; Compagnie Dimbokro / brigades ; Compagnie Divo ; Compagnie Divo / brigades ; Compagnie Ferkessédougou ; Compagnie Ferkessédougou / brigades ; Compagnie Gagnoa ; Compagnie Gagnoa / brigades ; Compagnie Guiglo ; Compagnie Guiglo / brigades ; Compagnie Katiola ; Compagnie Katiola / brigades ; Compagnie Korhogo ; Compagnie Korhogo / brigades ; Compagnie Odienné ; Compagnie Odienné / brigades ; Compagnie San Pédro ; Compagnie San Pédro / brigades ; Compagnie Séguéla ; Compagnie Séguéla / brigades ; Compagnie Soubré ; Compagnie Soubré / brigades ; Compagnie Touba ; Compagnie Touba / brigades ; Compagnie Yamoussoukro ; Compagnie Yamoussoukro / brigades ; Division des Ressources Financières ; Division des Ressources Humaines ; Division Organisation Emploi ; Division des Télécommunications et de l'Information ; Ecole de Gendarmerie d'Abidjan ; Ecole de Gendarmerie de Toroguhé ; Escadron 1/1 Agban ; Escadron 1/2 Daloa ; Escadron 1/3 Bouaké ; Escadron 1/6 Yamoussoukro ; Escadron 2/1 Yopougon ; Escadron 3/1 abobo ; Escadron 4/1 Koumassi ; Escadron Aboisso ; Escadron Bondoukou ; Escadron Daoukro ; Escadron Danané ; Escadron Dimbokro ; Escadron Ferkessédougou ; Escadron Korhogo ; Escadron man ; Escadron Odienné ; Escadron Séguéla ; Escadron Soubré ; Escadron Touba ; Escadron de protection de hautes personnalités ; Escadron de service d'honneur de la gendarmerie ; Etat-major 3eme légion gendarmerie territoriale ; Etat-major 3eme légion gendarmerie mobile ; Etat-major 4eme légion gendarmerie mobile ; Etat-major 4eme légion gendarmerie territoriale ; Etat-major 2eme légion gendarmerie mobile ; Etat-major 5eme légion gendarmerie territoriale ; Etat-major 6eme légion gendarmerie mobile ; Etat-major 1ere légion gendarmerie territoriale ; Etat-major 1ere légion gendarmerie mobile ; Etat-major 1ere légion de gendarmerie mobile Abidjan ; Etat-major 2eme légion de gendarmerie mobile Daloa ; Etat-major 3eme légion de gendarmerie mobile Bouaké ; Etat-major 4eme légion de gendarmerie mobile Korhogo ; Etat-major 5eme légion de gendarmerie mobile Yamoussoukro ; Etat-major de gendarmerie mobile et unités spécialisées (GMUS) ; Garage auto ;		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et Réhabilitation des Unités de la Gendarmerie Nationale - Acquisition d'équipements spécifiques pour la Gendarmerie Nationale - Acquisition d'effets HCCA pour la Gendarmerie Nationale - Construction et équipement de 45 brigades de Gendarmerie - Construction de bâtiments dans les régions, légions et écoles de la Gendarmerie Nationale - Construction de l'institut de Criminalistique de la Gendarmerie Nationale 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISME SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Sécurité	Groupe d'instruction et de perfectionnement de la gendarmerie nationale ; Groupe d'Escadron blindé ; Groupe d'intervention et de sécurité ; Groupe de sécurité aéroportuaire ; Groupe de sécurité portuaire; Groupe de sécurité du port de San-Pedro ; Groupement des commandements et des services ; Groupement de documentation de recherche de la gendarmerie ; Inspection générale de la gendarmerie nationale ; Unité d'intervention de la gendarmerie nationale ; Service communication ; Brigade sécurité rurale 2 ; Compagnie Bouna ; Compagnie Bouna / brigades de gendarmerie ; Compagnie Boundiali ; Compagnie Boundiali / brigades de gendarmerie ; Compagnie Danané ; Compagnie Danané / brigades de gendarmerie ; Compagnie Issia ; Compagnie Issia / brigades de gendarmerie ; Compagnie Sakassou ; Compagnie Sakassou / brigades de gendarmerie ; Compagnie Tanda ; Compagnie Tanda / brigades de gendarmerie ; Compagnie Tiassalé ; Compagnie Tiassalé / brigades de gendarmerie ; Compagnie Abidjan Est ; Compagnie Abidjan Est / brigades de gendarmerie ; Compagnie Abidjan ouest ;Compagnie Abidjan ouest / brigades de gendarmerie ; Compagnie Agboville ;Compagnie Agboville / brigades de gendarmerie ; Compagnie Dabou ;Compagnie Dabou / brigades de gendarmerie ; Compagnie Duekoue ; Compagnie Duekoue / brigades de gendarmerie ; Compagnie grand Bassam ; Compagnie grand Bassam / brigades de gendarmerie ; Etat-major 1ère région de gendarmerie Abidjan ; Etat-major 2ème région de gendarmerie Daloa ; Etat-major 3ème région de gendarmerie Bouaké ;Etat-major 4ème région de gendarmerie Korhogo ; Etat-major 5ème légion mobile de gendarmerie San Pedro ; Etat-major 7ème légion de gendarmerie territoriale Abengourou ; Etat-major 7ème légion de gendarmerie mobile Abengourou ; Etat-major 8ème légion de gendarmerie territoriale Man ; Etat-major 8ème légion de gendarmerie mobile Man ; Etat-major commandement des écoles ; Etat-major commandement unités spécialisées ; Etat-major unités de lutte contre l'insécurité rural ; section d'analyse des traces technologiques ; Escadron Adzopé ; Escadron Agboville ; Escadron Abengourou ; Escadron Bouna ; Escadron Divo ; Escadron Gagnoa ; Escadron Kong ; Escadron San Pedro ; Escadron Touleupleu ; Escadron Marabadiassa ; Escadron Niakaramadougou ; Escadron Tabou, Brigade de Sécurité Rurale 2 Daloa ; Brigade de Sécurité Rurale 4 Korhogo ; Bureau Personnel Officiers de la Gendarmerie Nationale			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : L'administration militaire est moderne et performante	IP 1.1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires pris et appliqués	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.2 : Nombre de personnels formés et qualifiés	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.3 : Nombre de services fournis répondant aux normes de qualité	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Mettre en œuvre la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales	RS 2.1 : La politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre	IP 2.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 2
	RS 3.1 : Les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place	IP 3.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3
OG3 : Mettre en œuvre la politique de défense au sein de la Gendarmerie Nationale	RS 3.2 : Les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place	IP 3.2.1 : Proportion de la population satisfaite de la qualité des services	Nombre de personnes satisfaites / Nombre total de personnes interrogées Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	441 598 415 322	535 099 268 514	566 077 277 295
1.1 Ressources Intérieures	441 598 415 322	535 099 268 514	566 077 277 295
1.1.1 Budget Etat	441 598 415 322	535 099 268 514	566 077 277 295
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	441 598 415 322	535 099 268 514	566 077 277 295
2.1 Personnel	208 303 854 821	232 856 551 553	260 336 498 495
2.1.1 Solde y compris EPN	208 303 854 821	232 856 551 553	260 336 498 495
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	182 464 305 586	191 888 075 324	201 147 922 810
2.3 Transferts	830 254 915	830 441 221	830 493 074
2.4 Investissement	50 000 000 000	109 524 200 416	103 762 362 916
Trésor	50 000 000 000	109 524 200 416	103 762 362 916
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation.
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication.

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination et le cadre institutionnel du ministère	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	85%	91%	93%	94%	(Nombre de réunion tenues / Nombre de réunions prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités en matière de législation	60%	91%	95%	96%	(Nombre d'activités en matière de législation réalisées / Nombre total des activités en matière de législation prévu dans le plan d'actions) X 100 Source : Rapport d'activités DLM
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du ministère	Taux de traitement des requêtes de maintenances des engins fluvio-lagunaires et navires	80%	78%	79%	80%	(Nombre de requêtes de maintenance des engins fluvio-lagunaires et navires traitées / Nombre total de requêtes) X 100 Source : Rapport d'activités ATEMAN
	Taux de satisfaction des besoins en formation des agents exprimés par les structures	85%	85%	86%	87%	(Besoins en formation satisfaits / Nombre de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	97%	95%	95%	96%	(Total Mandat ordonnancé / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'information et la gestion de la logistique du ministère	Taux de traitement des besoins en infrastructures	35%	69%	70%	71%	(Besoins en infrastructures traités / Total des besoins en infrastructures) X 100 Source : Rapport d'activités DIRGEN
	Taux de traitement des besoins en réparation des véhicules et engins spécifiques	80%	81%	82%	83%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparation de véhicules) X 100 Sources : Rapports d'activités EGS / ECARRA
	Taux de traitement des besoins en équipements militaires	80%	71%	74%	75%	(Besoins en équipements militaires traités / Total des besoins en équipements militaires) X 100 Source : Rapport d'activités DEM
OS 4 : Renforcer la gouvernance du système d'information	Taux de réalisation des activités du renseignement Sécurité Défense	75%	96%	96%	97%	(Nombre d'activités de renseignement réalisées / Nombre d'activités de renseignement prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DGRSD
	Taux de réalisation des activités de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce	100%	77%	78%	79%	(Nombre d'activités en matière de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce réalisées / Nombre total des activités en matière de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce prévues dans le plan d'actions) X 100 Source : Rapport d'activités CNCMR

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
Dépenses de personnel	25 187 490 150	27 766 223 120	30 635 330 652
Dépenses en biens et services	95 502 192 077	95 513 077 046	95 545 718 497
Transferts	830 254 915	830 441 221	830 493 074
Investissements	21 700 799 276	84 717 592 250	90 105 754 750
Trésor	21 700 799 276	84 717 592 250	90 105 754 750
Financement extérieur (Dons/Emprunts)		0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
2107401 Coordination et animation du ministère	31 752 166 922	107 294 055 031	116 297 540 689
1 Personnel	22 325 286 057	24 850 347 813	27 678 416 981
01021000039 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Liberia /Services des Attachés de Défense	40 000 000	40 000 000	40 000 000
01021000040 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Sénégal /Services des Attachés de Défense	35 000 000	35 000 000	35 000 000
01021000041 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Ghana /Services des Attachés de Défense	123 070 948	123 070 948	123 070 948
01021000046 Prendre en charge les salaires et accessoires du Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	6 300 000	6 300 000	6 300 000
01021000048 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Cameroun /Services des Attachés de Défense	45 518 975	45 518 975	45 518 975
01021000049 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Afrique du Sud /Services des Attachés de Défense	53 044 970	53 044 970	53 044 970
01021000052 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Nigeria /Services des Attachés de Défense	85 090 000	85 090 000	85 090 000
01021000053 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Maroc /Services des Attachés de Défense	42 816 000	42 816 000	42 816 000
01021000054 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Burkina Faso /Services des Attachés de Défense	23 400 000	23 400 000	23 400 000
01021000055 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Mali /Services des Attachés du Mali	29 170 000	29 170 000	29 170 000
01021000057 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine (UA) /Services des Attachés de l'Ethiopie	22 924 946	22 924 946	22 924 946
02021000009 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation aux Etats-Unis/Services des Attachés de Défense	237 148 464	237 148 464	237 148 464
02021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à l'ONU /Services des Attachés de Défense	188 105 902	188 105 902	188 105 902
03021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Chine /Services des Attachés de Défense	83 660 000	83 660 000	83 660 000
03021000013 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Israël /Services des Attachés de Défense	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
03021000015 Prendre en charge les salaires et accessoires de la représentation en ARABIE SAOUDITE/Service des Attachés de Défense	14 500 000	14 500 000	14 500 000
04021000014 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à Paris /Services des Attachés de Défense	104 054 548	104 054 548	104 054 548
04021000015 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Russie /Services des Attachés de Défense	82 800 000	82 800 000	82 800 000
04021000017 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Allemagne /Services des Attachés de Défense	36 500 000	36 500 000	36 500 000
78021000428 Gérer la part patronale CGRAE de l'Armée	21 042 181 304	23 567 243 060	26 395 312 228
2 Biens et services	9 376 313 717	9 993 140 070	10 668 556 560
01021000035 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	37 576 120	37 576 120	37 576 120
01021000036 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso	48 405 812	48 405 812	48 405 812
01021000037 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	41 456 000	41 456 000	41 456 000
01021000038 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Sénégal	66 715 979	66 715 979	66 715 979
01021000042 Assurer la représentation diplomatique militaire au Mali	65 627 732	65 627 732	65 627 732
01021000043 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Ghana	63 946 668	63 946 668	63 946 668
01021000044 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Nigéria	67 938 185	67 938 185	67 938 185
01021000045 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Cameroun	54 813 734	54 813 734	54 813 734
01021000047 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Maroc	66 819 728	66 819 728	66 819 728
01021000050 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Libéria	52 490 000	52 490 000	52 490 000
01021000051 Assurer la représentation diplomatique militaire en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine(UA)	67 402 617	67 402 617	67 402 617
02021000008 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire à Washington	120 373 251	120 373 251	120 373 251
02021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU	192 976 802	192 976 802	192 976 802
03021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Chine	65 631 942	65 631 942	65 631 942
03021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite	100 088 664	100 088 664	100 088 664
03021000014 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Israël	51 216 170	51 216 170	51 216 170
04021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en France	194 861 844	194 861 844	194 861 844
04021000013 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Russie	53 584 000	53 584 000	53 584 000
04021000016 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Allemagne	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78021000424 Gérer les activités d'abonnement du ministère	7 379 793 219	7 996 619 572	8 672 036 062

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
78021000425 Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Défense	61 258 553	61 258 553	61 258 553
78021000426 Gérer le personnel civil du cabinet du Ministre	20 820 480	20 820 480	20 820 480
78021000535 Contrôler l'interdiction des armes chimiques en Côte d'Ivoire	28 800 000	28 800 000	28 800 000
78021000548 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78021000549 Inspecter la capacité opérationnelle de la Gendarmerie Nationale	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78021000550 Mettre en œuvre et suivre la politique de communication des Armées	9 700 000	9 700 000	9 700 000
78021000586 Gérer le personnel militaire et le matériel affecté à l'administration centrale	15 500 000	15 500 000	15 500 000
78021000590 Inspecter la capacité opérationnelle des Forces Armées	10 223 001	10 223 001	10 223 001
78021000591 Réaliser tous les travaux à caractère industriel et commercial de la Marine Nationale	309 063 418	309 063 418	309 063 418
78021000640 Contrôler le bon fonctionnement en matière administrative, financière, technique, domaniale et sociale des services et organismes placés sous l'autorité ou la tutelle du Ministère	17 238 051	17 238 051	17 238 051
78021000649 Mettre en œuvre la politique de reconversion des militaires	16 491 747	16 491 747	16 491 747
3 Transferts	50 567 148	50 567 148	50 567 148
78021000427 Prendre en charges le honoraires des agents sous contrats BNETD	50 567 148	50 567 148	50 567 148
4 Investissements	0	72 400 000 000	77 900 000 000
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>72 400 000 000</i>	<i>77 900 000 000</i>
78021000738 Provision pour investissement / Défense	0	72 400 000 000	77 900 000 000
2107402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.	103 023 912 555	100 183 828 691	99 582 143 869
1 Personnel	2 862 204 093	2 915 875 307	2 956 913 671
78013300588 Prendre en charge le salaire du personnel au CNCMR	353 797 252	356 937 071	360 076 890
78021000551 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	2 508 406 841	2 558 938 236	2 596 836 781
2 Biens et services	84 888 265 945	84 282 324 561	83 639 549 522
78011201611 Gérer les formations des militaires	1 404 907 575	1 404 907 575	1 404 907 575
78011201612 Gérer les Conférences et missions hors CI-MDPM	65 270 400	65 270 400	65 270 400
78021000429 Gérer les Séminaires et Conférences en CI	166 800 000	166 800 000	166 800 000
78021000430 Gérer les pécules des élèves et étudiants militaires	1 583 990 116	1 583 990 116	1 583 990 116
78021000431 Rendre la justice au sein des Armées et de la Gendarmerie Nationale	31 000 000	31 000 000	31 000 000
78021000432 Elaborer et mettre en œuvre la politique générale des ressources humaines du Ministère	116 000 000	116 000 000	116 000 000
78021000433 Gérer les aumôniers militaires	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
78021000434 Gérer les services centraux de santé du Ministère	385 793 699	385 793 699	385 793 699
78021000435 Elaborer et mettre en œuvre une politique des sports au sein des Forces Armées	8 200 000	8 200 000	8 200 000
78021000436 Coordonner les opérations médicales du Ministère	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78021000437 Réaliser la confection des tenues et accessoires de tenues militaires	48 724 495	48 724 495	48 724 495
78021000440 Mettre en œuvre la politique de prélèvement des tissus humains	11 600 000	11 600 000	11 600 000
78021000452 Elaborer et exécuter le budget	49 144 950	49 144 950	49 144 950
78021000453 Gérer les ressources financières du Ministère	16 306 924	16 306 924	16 306 924
78021000454 Gérer l'approvisionnement des Armées et de la Gendarmerie en carburant	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
78021000455 Elaborer et mettre en œuvre le CDMT	14 955 793	14 955 793	14 955 793
78021000528 Gérer les frais d'obsèques des militaires	299 115 853	299 115 853	299 115 853
78021000537 Gérer le transit et les assurances des Armées et de la Gendarmerie Nationale	419 500 000	419 500 000	419 500 000
78021000539 Gérer l'Habillement du personnel des Armées et de la Gendarmerie	23 342 327	23 342 327	23 342 327
78021000540 Suivre l'exécution des marchés publics et des conventions d'études du BNETD	21 300 000	21 300 000	21 300 000
78021000541 Elaborer et mettre en œuvre une politique de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78021000542 Elaborer une politique de sécurité sanitaire des aliments et des animaux au sein du Ministère de la Défense	12 700 000	12 700 000	12 700 000
78021000552 Gérer le soutien financier des Armées et de la Gendarmerie Nationale)	56 494 695 571	55 888 754 187	55 245 979 148
78021000592 Coordonner les activités liées aux finances, à la législation militaire, aux ressources humaines	15 080 784	15 080 784	15 080 784
78021000593 Gérer les pécules des élèves gendarmes	8 346 540 048	8 346 540 048	8 346 540 048
78021000594 Elaborer et mettre en œuvre la politique de santé du Ministère de la Défense	135 972 647	135 972 647	135 972 647
78021000595 Prendre en charge médicalement les militaires, les gendarmes et leurs familles	93 279 156	93 279 156	93 279 156
78021000639 Elaborer les règles d'éthique de la fonction militaire et de la discipline et d'en suivre l'application	13 200 000	13 200 000	13 200 000
78021000641 Gérer la formation du personnel médical du Ministère de la Défense	8 500 000	8 500 000	8 500 000
78021000652 Gérer l'approvisionnement en produits pétroliers des Armées et de la Gendarmerie Nationale	47 345 607	47 345 607	47 345 607
90021000018 Mise en œuvre des missions, ainsi que la gestion technique, administrative et financière de l'AILCT	40 000 000	40 000 000	40 000 000
3 Transferts	779 687 767	779 874 073	779 925 926
78013300612 Transférer les crédits au Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'Alerte Précoce(CNCOMR)	493 824 122	493 824 122	493 824 122
78021000604 Gérer l'Association Fraternelle des Anciens Combattants	2 422 334	2 608 640	2 660 493
78021000635 Prendre en charge les anciens combattants/ONAC	283 441 311	283 441 311	283 441 311

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
4 Investissements	14 493 754 750	12 205 754 750	12 205 754 750
<i>Trésor</i>	14 493 754 750	12 205 754 750	12 205 754 750
90021000008 Acquisition et installation d'équipements pétroliers	620 000 000	0	0
78021000723 Acquisition d'effets d'habillement, de couchage, de campement et d'ameublement (HCCA) pour les écoles	650 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78021000722 Equipement des services médicaux des armées	1 342 710 000	1 342 710 000	1 342 710 000
78021000721 Acquisition de matériels roulants pour le Ministère de la Défense	4 018 000 000	0	0
78021000720 Acquisition de matériels scolaires pour les écoles	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78021000438 Opération de Sécurisation des Personnes et des Biens	7 663 044 750	7 663 044 750	7 663 044 750
2107403 Planification, programmation et suivi évaluation.	588 838 662	159 875 212	159 875 212
2 Biens et services	159 875 212	159 875 212	159 875 212
78021000441 Elaborer les directives concernant l'organisation, la mise en condition et l'emploi des Forces Armée	11 300 000	11 300 000	11 300 000
78021000543 Organiser la planification générale, le suivi et l'évaluation des activités du Ministère	22 300 000	22 300 000	22 300 000
78021000597 Gérer la formation des militaires et gendarmes en langues	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78021000623 Coordonner toutes les activités de programmation, de planification, de suivi et de développement et des relations internationales	12 393 098	12 393 098	12 393 098
78021000636 Gérer les pèlerins militaires et gendarmes	109 882 114	109 882 114	109 882 114
4 Investissements	428 963 450	0	0
<i>Trésor</i>	428 963 450	0	0
78021000719 Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de gestions des statistiques du MEMDEF	428 963 450	0	0
2107407 Gestion des systèmes d'information et de communication.	7 855 818 279	1 189 574 703	1 077 737 203
2 Biens et services	1 077 737 203	1 077 737 203	1 077 737 203
78021000442 Mettre en œuvre la politique de renseignement stratégique	9 800 000	9 800 000	9 800 000
78021000443 Prendre en charge les dépenses liées aux transmissions et aux services d'information	156 859 967	156 859 967	156 859 967
78021000444 Gérer la maîtrise d'œuvre des activités de projets d'infrastructures	41 023 968	41 023 968	41 023 968
78021000445 Gérer l'approvisionnement, la Réparation et la Construction Automobile	236 077 977	236 077 977	236 077 977
78021000446 Gérer l'équipement du Ministère en matière de défense	14 500 000	14 500 000	14 500 000
78021000447 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins militaires	462 229 892	462 229 892	462 229 892
78021000544 Coordonner toutes les activités relevant du génie, des équipements militaires, des télécommunications	14 021 249	14 021 249	14 021 249
78021000545 Gérer le Service d'Armes, la Manutention et Véhicules - Approvisionnement Technique	7 453 379	7 453 379	7 453 379

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21074 Administration Générale	143 220 736 418	208 827 333 637	217 117 296 973
78021000589 Gérer les activités de renseignement de défense et de renseignement stratégique	47 849 019	47 849 019	47 849 019
78021000598 Gérer les transmissions de l'Administration centrale	11 500 000	11 500 000	11 500 000
78021000600 Réaliser les équipements au profit des Armées et de la Gendarmerie Nationale	28 517 182	28 517 182	28 517 182
78021000624 Elaborer et mettre en œuvre la politique du Ministère dans le domaine des télécommunications et des systèmes d'information	10 504 570	10 504 570	10 504 570
78021000637 Mettre en œuvre les mesures en matière de protection et de sécurité de Défense	9 400 000	9 400 000	9 400 000
78021000642 Gérer les programmes informatiques	21 500 000	21 500 000	21 500 000
78021000718 Resencer, enregistrer et suivre le patrimoine de la Défense	6 500 000	6 500 000	6 500 000
4 Investissements	6 778 081 076	111 837 500	0
Trésor	6 778 081 076	111 837 500	0
90021090125 Sécurisation foncière du Ministère de la Défense	100 000 000	111 837 500	0
78021000726 Réhabilitation de l'Etablissement Général des Services (EGS)	90 000 000	0	0
78021000725 Construction et équipement d'une unité d'immatriculation des engins militaires	400 081 076	0	0
78021000724 Acquisition d'équipements spécifiques pour les unités opérationnelles et services techniques	6 188 000 000	0	0

II.2.2. Programme 2 : Défense

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Défense	Action 2.1: Coordination des activités des Armées et des Forces Spéciales
	Action 2.2: Renforcement des capacités opérationnelles des Armées et des Forces spéciales
	Action 2.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Défense						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Coordonner les activités de l'EMGA, des Armées et des Forces Spéciales	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	85%	90%	92%	95%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités EMGA
	Taux de réalisation des activités du plan d'action du ministère relevant de l'EMGA, des Armées et des Forces spéciales	82%	85%	88%	92%	(Nombre d'activités du plan d'action relevant de l'EMGA réalisées / Nombre total des activités de l'EMGA contenues dans le plan d'action du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités EMGA
OS 2 : Accroître les capacités opérationnelles des Armées et des Forces Spéciales	Proportion d'éléments des Armées et Forces Spéciales formés aux opérations intérieures	88%	90%	92%	95%	(Effectif des Armées et Forces Spéciales formés aux opérations intérieures / Effectif total à former suivant les prévisions du plan annuel de formation) X 100 Source : Rapport d'activités DES
	Taux de traitement des requêtes en réparation des véhicules et engins spécifiques des Armées et des Forces Spéciales	86%	90%	92%	95%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparations de véhicules exprimés) X 100 Sources : Situation d'exécution des entretiens des engins spécifiques (EMGA-EMAIR-EMAT-FS-CECF-UREMGA)
	Taux de traitement des besoins en équipements et en matériels des Armées et des Forces Spéciales	-	70%	73%	76%	(Équipements et matériels reçus / Total des besoins exprimés en équipements et matériels) X 100 Source : Ordres d'attributions et situations détaillées des matériels et équipements des Armées et Forces Spéciales
OS 3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Proportion des forces de défense formées aux missions extérieures.	123%	90%	92%	95%	(Nombre de forces de défense formées aux missions extérieures / Nombre de forces de Défense à former pour les missions extérieures) X 100 Source : Rapport d'activités du Bataillon Projetable
	Proportion des forces de défense déployées en missions extérieures.	119%	97%	100%	100%	(Nombre de forces de défense déployées / Effectif prévu) X 100 Source : Rapport d'activités Bureau OPEX

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : DÉFENSE	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
Dépenses de personnel	92 845 771 650	103 987 264 476	116 465 736 212
Dépenses en biens et services	72 955 012 157	76 203 577 938	80 322 038 592
Transferts	0	0	0

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : DÉFENSE	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
Investissements	17 089 154 147	21 500 000 000	10 500 000 000
Trésor	17 089 154 147	21 500 000 000	10 500 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
2207501 Coordination des activités des Armées et des Forces Spéciales	1 389 128 953	408 585 403	429 014 671
2 Biens et services	389 128 953	408 585 403	429 014 671
17021000027 Coordonner les activités des unités de la 3ème région militaire de Bouaké	5 900 000	6 195 000	6 504 750
17021000030 Prendre en charge et suivre médicalement des militaires du 3ème Bataillon d'infanterie de Bouaké	5 900 000	6 195 000	6 504 750
17021000041 Coordonner les activités des Ecoles et des Centres de Formation	13 144 716	13 801 953	14 492 049
25021000015 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 4ème Bataillon d'infanterie de Korhogo	5 900 000	6 195 000	6 504 750
25021000022 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région de Korhogo	5 900 000	6 195 000	6 504 750
31021000023 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région de Daloa	5 000 000	5 250 000	5 512 500
31021000026 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 2ème Bataillon d'infanterie de Daloa	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000492 Coordonner les activités des unités Rattachées à l'Etat Major Général	13 144 716	13 801 953	14 492 049
78021000493 Mettre en œuvre de la politique médicale au sein de l'Etat-Major des Armées	10 000 000	10 500 000	11 025 000
78021000494 Mettre en œuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de l'Air	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000495 Mettre en œuvre de la politique de lutte contre le SIDA au sein du Ministère de la Défense	5 700 000	5 985 000	6 284 250
78021000497 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Aérienne d'Abidjan	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000498 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Navale de Locodjro	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000563 Commander, coordonner et contrôler les activités des Forces Spéciales	99 802 169	104 792 277	110 031 892
78021000570 Mettre en œuvre de la politique médicale au sein de la Marine Nationale	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000571 Prendre en charge et suivre médicalement les commandos parachutistes	9 200 000	9 660 000	10 143 000
78021000572 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la place d'armes d'Akouedo	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000573 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du GSPM Indénéié	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000583 Coordonner les activités de l'Etat-Major Général des Armées	27 296 782	28 661 621	30 094 702

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
78021000609 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région d'Abidjan	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000611 Coordonner la politique de sécurisation de l'Etat-Major Général des Armées	10 633 197	11 164 857	11 723 100
78021000613 Coordonner les activités de sécurisation des Institutions et des hautes personnalités	104 038 109	109 240 014	114 702 016
78021000615 Mettre en œuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de Terre	7 633 197	8 014 857	8 415 600
78021000627 Mettre en œuvre de la politique médicale au sein des Forces Spéciales	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000662 Planifier, coordonner et suivre les opérations des Armées	9 536 067	10 012 871	10 513 513
4 Investissements	1 000 000 000	0	0
Trésor	1 000 000 000	0	0
78021000728 Acquisition d'équipements spécifiques pour le GSPM	1 000 000 000	0	0
2207502 Renforcement des capacités opérationnelles des Armées et des Forces spéciales	181 455 776 213	201 234 972 584	206 809 111 484
1 Personnel	92 845 771 650	103 987 264 476	116 465 736 212
78021000521 Gérer le personnel de l'Armée de Terre	74 731 147 220	83 698 884 708	93 742 750 874
78021000522 Gérer le personnel de la Marine	5 078 902 578	5 688 370 876	6 370 975 882
78021000523 Gérer le personnel de la Garde Républicaine	8 079 336 415	9 048 857 214	10 134 719 577
78021000524 Gérer le personnel de l'Armée de l'Air	4 956 385 437	5 551 151 678	6 217 289 879
2 Biens et services	72 520 850 416	75 747 708 108	79 843 375 272
11021000015 Mettre en œuvre la politique de formation des officiers	11 766 394	12 354 713	12 972 450
11021000018 Mettre en œuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone de Yamoussoukro	25 558 198	26 836 107	28 177 914
11021000020 Mettre en œuvre la politique de sécurité des personnes et des biens dans la zone Centre Nord-Ouest	5 900 000	6 195 000	6 504 750
11021000023 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yamoussoukro	15 454 099	16 226 804	17 038 144
11021000024 Gérer la formation initiale des officiers	30 285 000	31 799 250	33 389 213
17021000028 Mettre en œuvre le soutien du génie militaire et civil dans la zone de Bouaké	20 833 197	21 874 857	22 968 600
17021000029 Gérer la surveillance et la défense aérienne du territoire (Bouaké)	10 827 051	11 368 403	11 936 824
17021000035 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Bouaké	9 787 705	10 277 090	10 790 945
17021000036 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bouaké	15 454 099	16 226 804	17 038 144
17021000038 Mettre en œuvre le soutien tactique des unités d'infanterie dans la zone de Bouaké	10 124 181	10 630 390	11 161 910
17021000039 Gérer la formation initiale et continue des sous-officiers	34 048 362	35 750 780	37 538 319
17021000043 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 3 ^e Région Militaire	21 557 378	22 635 247	23 767 009
23021000007 Mettre en œuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière nord-ouest	10 150 000	10 657 500	11 190 375

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
25021000017 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Korhogo	8 548 361	8 975 779	9 424 568
25021000021 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Korhogo	10 048 361	10 550 779	11 078 318
25021000027 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 4ème Région Militaire	5 000 000	5 250 000	5 512 500
31021000020 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Daloa	9 978 688	10 477 622	11 001 504
31021000032 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 2ème Région Militaire	15 252 118	16 014 724	16 815 460
31021000034 Assurer la surveillance et la défense aérienne	5 000 000	5 250 000	5 512 500
36021000010 Gérer la formation initiale des militaires du rang	10 118 035	10 623 936	11 155 134
36021000011 Gérer l'entraînement des Armées aux Opérations de Maintien de Paix	5 000 000	5 250 000	5 512 500
41021000010 Mettre en œuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière ouest	10 024 181	10 525 390	11 051 660
55021000012 Mettre en œuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière sud-ouest (Grabo)	9 775 410	10 264 180	10 777 390
55021000015 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone de San Pédro	7 000 000	7 350 000	7 717 500
55021000016 Mettre en œuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone de San Pédro	5 000 000	5 250 000	5 512 500
62021000011 Mettre en œuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire dans la zone de Bondoukou	10 433 197	10 954 857	11 502 600
71021000011 Mettre en œuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Adiaké	5 000 000	5 250 000	5 512 500
71021000014 Mettre en œuvre la politique de sécurité des personnes et des biens de la zone Sud-comoé et celle du plan fluvio-lagunaire	11 700 000	12 285 000	12 899 250
76021000003 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de N'Zianouan	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000457 Gérer les opérations de l'Armée de Terre	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000458 Mettre en œuvre les opérations de l'Armée de Terre	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000459 Mettre en œuvre les opérations de toutes les Forces	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000460 Gérer les activités extérieures de l'Armée de l'Air	679 076 254	713 030 066	748 681 570
78021000461 Gérer les ressources financières et matérielles au niveau de l'Etat-Major Général des Armées et l'ensemble des corps de troupe	340 792 084	357 831 688	375 723 273
78021000462 Gérer le personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	3 404 895	3 575 140	3 753 897
78021000463 Gérer les munitions des Armées	9 050 000	9 502 500	9 977 625
78021000464 Gérer le transport des Armées	9 944 714	10 441 950	10 964 047
78021000465 Gérer le matériel Informatique de l'Etat-Major des Armées	4 839 345	5 081 312	5 335 378
78021000466 Elaborer et conduire la stratégie d'emploi des Armées	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000467 Gérer l'équipement de l'Etat-Major des Armées	4 000 000	4 200 000	4 410 000
78021000468 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 195 000	6 504 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
78021000469 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone d'Abidjan	14 433 197	15 154 857	15 912 600
78021000470 Mettre en œuvre la politique de sécurisation et de défense de la zone Abidjan-sud	4 000 000	4 200 000	4 410 000
78021000471 Gérer la logistique de l'Armée de Terre	429 200 000	450 660 000	473 193 000
78021000472 Gérer le matériel informatique de la Marine	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000473 Gérer la formation continue du personnel de la Marine Nationale	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000474 Gérer le transport aérien et les liaisons de l'Armée de l'Air	12 063 526	12 666 702	13 300 038
78021000475 Mettre en œuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000476 Gérer le système d'information et de communication de l'Armée de Terre	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000477 Gérer la formation initiale et continue des militaires des Forces Spéciales	5 700 000	5 985 000	6 284 250
78021000478 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	45 071 699	47 325 283	49 691 549
78021000479 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de Terre	60 743 368	63 780 536	66 969 563
78021000480 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de Terre	41 050 390 400	42 703 725 098	44 838 911 338
78021000481 Mettre en œuvre la politique de sécurisation du Palais Présidentiel d'Abidjan	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000482 Gérer les dépenses d'alimentation de la Marine Nationale	3 042 000 000	3 194 100 000	3 353 805 000
78021000483 Gérer le soutien des unités de la Marine Nationale	4 385 386 660	4 604 655 993	4 834 888 793
78021000484 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des installations de l'Armée de l'Air	56 454 082	59 276 786	62 240 626
78021000485 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des installations de la Marine Nationale	57 222 212	60 083 323	63 087 489
78021000486 Gérer les dépenses d'alimentation de la Garde Républicaine	1 402 800 000	1 472 940 000	1 561 316 400
78021000525 Mettre en œuvre les activités d'entraînement de l'ensemble des Forces	106 381 737	111 700 824	117 285 865
78021000529 Mettre en œuvre la politique de lutte contre le terrorisme, la criminalité et le grand banditisme	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000530 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yopougon	12 536 066	13 162 869	13 821 013
78021000531 Gérer la formation continue du personnel de la Garde Républicaine	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000538 Gérer la formation et l'instruction des Sapeurs-Pompiers militaires	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000558 Gérer la logistique des Armées	876 690 000	920 524 500	966 550 725
78021000559 Exécuter et suivre la communication au sein de l'Etat-major des Armées	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000560 Elaborer les textes relatifs à la réglementation des activités de l'Etat-Major des Armées	2 617 083	2 747 937	2 885 334
78021000561 Mettre en œuvre la politique de défense aérienne du territoire et la protection des unités opérationnelles	69 700 000	73 185 000	76 844 250
78021000562 Gérer la formation aux techniques commandos de l'Armée de Terre	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000564 Gérer les ressources administratives et opérationnelles des Forces Spéciales	12 477 050	13 100 903	13 755 948
78021000565 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de l'Air	3 000 000 000	3 150 000 000	3 307 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
78021000566 Mettre en œuvre la politique de sécurisation de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	7 000 000	7 350 000	7 717 500
78021000567 Mettre en œuvre la politique de sécurisation du plan d'eau lagunaire et de sauvetage des navires en détresse	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000602 Gérer les transmissions de l'Etat-Major des Armées	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000605 Gérer les services de l'Etat-Major	9 387 706	9 857 091	10 349 946
78021000608 Mettre en œuvre les activités de l'Armée de l'Air	51 606 561	54 186 889	56 896 234
78021000610 Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation des Armées	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000612 Mettre en œuvre les activités de la Marine Nationale	25 900 000	27 195 000	28 554 750
78021000614 Mettre en œuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan sud (Treichville)	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000626 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la Marine Nationale	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000628 Mettre en œuvre la politique de soutien tactique des unités d'infanterie et de protection des unités opérationnelles	98 700 000	103 635 000	108 816 750
78021000631 Mettre en œuvre le contre-terrorisme et la libération d'otages	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000633 Mettre en œuvre les activités des unités de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	9 047 379	9 499 748	9 974 736
78021000638 Mettre en œuvre le soutien commando et aéroporté des unités	20 302 870	21 318 013	22 383 914
78021000643 Gérer la formation des enfants de troupe	58 619 701	61 550 686	64 628 219
78021000644 Participer à l'organisation les fêtes Nationales	1 000 000 000	1 050 000 000	1 102 500 000
78021000645 Planifier les formations du personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	5 900 000	6 195 000	6 504 751
78021000646 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes, des biens et de la recherche en eaux profondes	488 548 140	512 975 547	538 624 324
78021000647 Mettre en œuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan	98 900 000	103 845 000	109 037 250
78021000656 Gérer le soutien des Unités Opérationnelles de l'Armée de l'Air	14 313 509 750	15 029 185 238	16 074 196 856
78021000657 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de l'Air	28 690 577	30 125 105	31 631 362
78021000660 Gérer les ressources humaines au sein de l'Armée de Terre	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000663 Gérer le matériel informatique de l'Armée de Terre	5 839 345	6 131 312	6 437 878
78021000701 Mettre en œuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bingerville	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000715 Gérer les activités de musiques militaires des unités de l'Etat Major Général des Armées	5 000 000	5 250 000	5 512 500
78021000716 Gérer les activités de renseignement de défense de l'Etat Major des armées	20 600 000	21 630 000	22 711 500
90021000009 Mettre en œuvre les activités du Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD)	19 000 000	19 950 000	20 947 500
90021000010 Mettre en œuvre les activités de l'Académie des Forces Armées (AFA)	18 000 000	18 900 000	19 845 000
90021000011 Mettre en œuvre la politique de formation de perfectionnement des officiers	8 000 000	8 400 000	8 820 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22075 Défense	182 889 937 954	201 690 842 414	207 287 774 804
90021000012 Mettre en œuvre la politique de formation d'Etat-Major des officiers	8 000 000	8 400 000	8 820 000
90021000013 Gérer les programmes informatiques de l'Armée de l'air	5 000 000	5 250 000	5 512 500
90021000014 Exécuter et suivre la veille technologique au sein de l'état-major des armées	10 000 000	10 500 000	11 025 000
90021000017 Prendre en charge le fonctionnement du service financier du programme défense	23 400 000	24 570 000	25 798 500
4 Investissements	16 089 154 147	21 500 000 000	10 500 000 000
Trésor	16 089 154 147	21 500 000 000	10 500 000 000
90021090128 Acquisition de matériels de couchage et de campement pour les Armées	800 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
90021090126 Acquisition de moyens de communication tactiques pour les Armées	1 072 537 759	2 500 000 000	3 500 000 000
78021000733 Carénage des bâtiments de la Marine Nationale	898 000 000	0	0
78021000732 Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Aériennes	65 000 000	0	0
78021000730 Construction des Compagnies du Génie / Projet GAUFF	100 000 000	0	0
78021000727 Réhabilitation et équipement des salles techniques de l'EMPT	889 250 535	0	0
78021000569 Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT/C2D)	100 000 000	0	0
78021000491 Construction de la base aérienne de Daloa	2 131 728 539	0	0
78021000490 Construction et Réhabilitation des Unités des Forces Aériennes	476 090 733	0	0
78021000489 Construction des Unités des Forces Terrestres	6 223 561 550	0	0
78021000488 Construction et Extension de Centres de Secours GSPM	3 332 985 031	12 000 000 000	0
2207503 Participation à la sécurité régionale et internationale.	45 032 788	47 284 427	49 648 649
2 Biens et services	45 032 788	47 284 427	49 648 649
78021000499 Elaborer la stratégie de déploiement des militaires dans les opérations extérieurs	5 900 000	6 195 000	6 504 750
78021000532 Participer aux opérations de soutien à la Paix	10 400 000	10 920 000	11 466 000
78021000617 Gérer les charges relatives à la surveillance maritime ouest africaine	28 732 788	30 169 427	31 677 899

II.2.3. Programme 3 : Sécurité

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Sécurité	Action 3.1: Coordination des activités des unités et services de la Gendarmerie Nationale
	Action 3.2: Renforcement des capacités opérationnelles de la Gendarmerie nationale
	Action 3.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Sécurité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Coordonner les activités de la Gendarmerie Territoriale, Mobile et des Unités Spécialisées	Taux de réalisation des activités du plan d'actions du ministère relevant de la Gendarmerie	78%	80%	82%	83%	(Nombre d'activités effectivement réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet du COSUPENG
	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme	61%	64%	65%	66%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet du COSUPENG
OS 2 : Accroître les capacités opérationnelles des unités et services de la Gendarmerie	Taux de satisfaction en besoin d'équipements et en matériels	60%	85%	90%	95%	(Equipements et matériels reçus / Besoins exprimés en équipements et matériels) X 100 Source : Rapport d'activités DOE
	Proportion de gendarmes formés aux opérations de sécurisation intérieure	48%	90%	90%	90%	(Effectif de Gendarmes formés aux opérations de sécurisation intérieure / Effectif à former) X 100 Source : Rapport d'activités DOE
OS 3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Nombre de gendarmes déployables en missions extérieures	260	270	280	290	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOE
	Taux de fonctionnalité des infrastructures destinées à la formation des gendarmes à déployer en mission de maintien de la paix	75%	66%	66%	66%	(Nombre d'infrastructures de formation fonctionnelles / Nombre total d'infrastructures destinées à la formation) X 100 Source : Rapport d'activités DLOG
	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	1,1	1,1	1,1	1,1	Échelle de 10 Données consolidées de la Gendarmerie et de la police par le CNS Source : Rapport d'activités COSUPGEND

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : SÉCURITÉ	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
Dépenses de personnel	90 270 593 021	101 103 063 957	113 235 431 631
Dépenses en biens et services	14 007 101 352	20 171 420 340	25 280 165 721
Transferts	0	0	0
Investissements	11 210 046 577	3 306 608 166	3 156 608 166
Trésor	11 210 046 577	3 306 608 166	3 156 608 166
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
2207601 Coordination des activités des unités et services de la Gendarmerie Nationale	91 578 554 373	105 719 328 057	120 730 160 052
1 Personnel	90 270 593 021	101 103 063 957	113 235 431 631
78021000500 Gérer le personnel de la gendarmerie	90 270 593 021	101 103 063 957	113 235 431 631
2 Biens et services	1 307 961 352	4 616 264 100	7 494 728 421
11021000016 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	8 148 400	20 000 000
11021000019 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	8 148 400	20 000 000
17021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Bouaké	7 910 000	10 405 800	30 010 000
17021000031 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Bouake	5 000 000	8 148 400	20 000 000
17021000034 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Bouaké	5 000 000	8 148 400	20 000 000
23021000011 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	5 000 000	8 148 400	20 000 000
23021000012 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné	5 000 000	8 148 400	20 000 000
25021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Korhogo	7 910 000	10 405 800	30 010 000
25021000018 Coordonner les activités des unités de le Gendarmerie mobile de la zone de Korhogo	5 000 000	8 148 400	20 000 000
25021000020 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Korhogo	5 000 000	8 148 400	20 000 000
31021000003 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone de Daloa	7 910 000	10 405 800	30 010 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
31021000025 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Daloa	5 000 000	8 148 400	20 000 000
31021000028 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Daloa	5 000 000	8 148 400	20 000 000
32021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Gagnoa	5 000 000	7 922 200	20 500 000
41021000003 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Man	5 000 000	8 148 400	20 000 000
41021000004 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Man	5 000 000	8 148 400	20 000 000
55021000013 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de San Pedro	5 000 000	8 148 400	20 000 000
55021000019 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de SAN PEDRO	5 000 000	8 148 400	20 000 000
61021000001 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	8 148 400	20 000 000
61021000002 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abengourou	5 000 000	8 148 400	20 000 000
78021000501 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Mobile et Unités spécialisées	10 664 661	11 405 000	40 450 000
78021000502 Gérer les ressources humaines de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	8 285 800	25 400 000
78021000503 Planifier et organiser les concours et les stages de formation de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	8 285 800	25 400 000
78021000507 Mettre en œuvre la politique des télécommunications et des systèmes d'information au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	8 285 800	25 400 000
78021000509 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan	5 000 000	8 148 400	20 000 000
78021000513 Mettre en œuvre le soutien matériel de la Gendarmerie Nationale	178 400 000	178 400 000	178 400 000
78021000514 Gérer les opérations de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	8 285 800	25 400 000
78021000517 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Nationale	864 768 518	4 062 516 300	6 348 096 421
78021000520 Prendre en charge et suivre médicalement les gendarmes	5 900 000	5 323 800	6 800 000
78021000554 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Territoriale	10 820 000	11 405 000	40 450 000
78021000557 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abidjan	5 000 000	8 148 400	20 000 000
78021000575 Mettre en œuvre la politique médicale au sein de la Gendarmerie Nationale	10 300 000	10 300 000	25 400 000
78021000582 Gérer la formation continue des officiers de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 895 600	7 100 000
78021000619 Exécuter et suivre la communication au sein de la Gendarmerie	4 500 000	8 285 800	25 400 000
78021000625 Mettre en œuvre les opérations d'interventions et de sécurisation des personnes et des biens	10 650 000	11 405 000	40 450 000
78021000630 Inspecter les ressources techniques mises à la disposition de la Gendarmerie	5 000 000	8 285 800	25 400 000
78021000666 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone d'Abidjan	10 618 173	10 405 800	30 010 000
78021000707 Coordonner les activités des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	6 337 800	10 050 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
78021000708 Coordonner les activités de renseignement des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	11 405 000	40 450 000
78021000714 Gérer les activités budgétaires de la Gendarmerie Nationale	15 310 000	15 310 000	15 300 000
90021000003 Assurer les enquêtes de la lutte contre la cybercriminalité	5 000 000	8 305 800	20 000 000
90021000005 Contrôler les activités des Unités de lutte contre le Banditisme Rurale	4 500 000	10 368 400	16 382 000
90021000006 Coordonner et suivre les activités de la section renseignement (RGTS)	4 500 000	5 140 000	6 000 000
90021000007 Coordonner les activités de formation et de perfectionnement des Ecoles de la Gendarmerie Nationale	10 800 000	11 405 000	40 450 000
90021090124 Gérer le personnel officiers et civils de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 410 000	6 010 000
2207602 Renforcement des capacités opérationnelles de la Gendarmerie nationale	23 904 186 577	18 856 485 006	20 933 645 466
2 Biens et services	12 694 140 000	15 549 876 840	17 777 037 300
11021000017 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	4 500 000	0	0
11021000021 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	4 000 000	7 793 000	7 793 000
11021000022 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	7 922 200	20 500 000
14021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	4 500 000	0	0
14021000006 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	4 000 000	7 793 000	7 793 000
14021000007 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Dimbokro	5 000 000	7 922 200	20 500 000
15021000007 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	4 000 000	7 793 000	7 793 000
15021000008 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Daoukro	5 000 000	7 922 200	20 500 000
15021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	4 500 000	0	0
16021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Bongouanou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
17021000002 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Sakassou	4 000 000	7 793 000	7 793 000
17021000003 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Marabadiassa	5 000 000	7 922 200	20 500 000
17021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Sakassou	4 500 000	0	0
17021000032 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	4 000 000	7 793 000	7 793 000
17021000033 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	4 500 000	0	0
17021000037 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Bouaké	5 000 000	7 922 200	20 500 000
17021000040 Gérer la formation des maîtres-chiens de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	6 946 000	8 686 200
17021000044 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Bouaké	4 500 000	6 640 000	7 140 000
18021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Niakaramadougou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
18021000005 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	4 000 000	7 793 000	7 793 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
18021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	4 500 000	4 950 000	5 445 000
18021000007 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Dabakala	5 000 000	7 922 200	20 500 000
22021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	4 500 000	0	0
22021000006 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	4 000 000	7 793 000	7 793 000
22021000007 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Touba	5 000 000	7 922 200	20 500 000
23021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Odienné	4 500 000	0	0
23021000009 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	5 000 000	7 922 200	20 500 000
23021000010 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Odienné	4 000 000	7 793 000	7 793 000
23021000013 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Odienné-Est / Brigades	4 500 000	0	0
23021000014 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné-Est	4 000 000	7 793 000	7 793 000
24021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Kong	5 000 000	7 922 200	20 500 000
24021000007 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkessédougou	4 000 000	7 793 000	7 793 000
24021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkessédougou	4 500 000	0	0
24021000009 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Ferkessédougou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
25021000016 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Korhogo	5 000 000	7 922 200	20 500 000
25021000019 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	4 500 000	0	0
25021000023 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	4 000 000	7 793 000	7 793 000
25021000024 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Korhogo-Est	4 000 000	7 793 000	7 793 000
25021000025 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo-Est	4 500 000	0	0
25021000026 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Korhogo	4 500 000	6 640 000	7 140 000
25021000028 Mettre en œuvre la politique de lutte contre le grand banditisme dans les zones de Korhogo	4 500 000	6 293 000	10 400 000
26021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Boundiali	4 000 000	7 793 000	7 793 000
26021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Boundiali	4 500 000	0	0
26021000003 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Tingrela	5 000 000	7 922 200	20 500 000
28021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Bouna	5 000 000	7 922 200	20 500 000
28021000002 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Bouna	4 000 000	7 793 000	7 793 000
28021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouna	4 500 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
31021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Issia	4 500 000	7 793 000	7 793 000
31021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Issia	4 000 000	4 400 000	4 742 100
31021000021 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Daloa	5 000 000	7 922 200	20 500 000
31021000022 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	4 500 000	0	0
31021000024 Gérer la formation initiale, continue et le perfectionnement des cadres officiers et sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	54 230 000	112 790 000	143 250 000
31021000029 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	4 000 000	7 793 000	7 793 000
31021000031 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Daloa	4 500 000	6 640 000	7 140 000
31021000033 Mettre en œuvre la politique de lutte contre le grand banditisme dans les zones de Daloa	4 500 000	6 293 000	10 400 000
32021000004 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de GAGNOA	4 000 000	7 793 000	7 793 000
32021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Gagnoa	4 500 000	0	0
35021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	4 500 000	0	0
35021000004 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Zuénoula	5 000 000	7 922 200	20 500 000
36021000007 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Séguéla	5 000 000	7 922 200	20 500 000
36021000008 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	4 000 000	7 793 000	7 039 000
36021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	4 500 000	0	0
41021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Danané	4 000 000	7 793 000	7 793 000
41021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Danané	4 500 000	0	0
41021000008 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Man	4 000 000	7 793 000	7 793 000
41021000009 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Danané	5 000 000	7 922 200	20 500 000
41021000011 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Man	5 000 000	7 922 200	20 500 000
41021000012 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Man	4 500 000	0	0
42021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Toulepleu	5 000 000	7 922 200	20 500 000
42021000003 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	4 000 000	7 793 000	7 793 000
42021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	4 500 000	0	0
43021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Duékoué	4 000 000	7 793 000	7 793 000
43021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Duékoué	4 500 000	0	0
43021000003 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Duékoué	5 000 000	7 922 200	20 500 000
51021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Divo	5 000 000	7 922 200	20 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
51021000005 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Divo	4 000 000	7 793 000	7 793 000
51021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Divo	4 500 000	4 950 000	5 445 000
55021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de San-Pedro	5 000 000	7 922 200	20 500 000
55021000002 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Tabou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
55021000014 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires de San Pedro	5 000 000	7 793 000	20 500 000
55021000017 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de San Pedro	4 000 000	7 793 000	7 793 000
55021000018 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de San Pedro	4 500 000	0	0
56021000006 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Soubré	4 000 000	7 793 000	7 793 000
56021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Soubré	4 500 000	0	0
56021000008 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Soubré	5 000 000	7 922 200	20 500 000
57021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Fresco	5 000 000	7 922 200	20 500 000
61021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Abengourou	4 500 000	0	0
61021000005 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abengourou	4 000 000	7 793 000	7 793 000
61021000020 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
62021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tanda	4 000 000	7 793 000	7 793 000
62021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tanda	4 500 000	0	0
62021000009 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Bondoukou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
62021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	4 500 000	0	0
62021000012 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	4 000 000	7 793 000	7 793 000
62021000013 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Koun-Fao	5 000 000	7 922 200	20 500 000
71021000001 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Grand-Bassam	4 000 000	7 793 000	7 793 000
71021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Grand-Bassam	4 500 000	0	0
71021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	4 500 000	0	0
71021000012 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Aboisso	5 000 000	7 922 200	20 500 000
71021000013 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	4 000 000	7 793 000	7 793 000
76021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Agboville	5 000 000	7 922 200	20 500 000
76021000002 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Agboville	4 000 000	7 793 000	7 793 000
76021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Agboville	4 500 000	0	0
76021000006 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tiassalé	4 000 000	7 793 000	7 793 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
76021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tiassalé	4 500 000	0	0
77021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Adzopé	5 000 000	7 922 200	20 500 000
77021000005 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Adzopé	4 000 000	7 793 000	7 793 000
77021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Adzopé	4 500 000	0	0
78021000504 Mettre en œuvre les opérations d'intervention et de formation des personnels commandos	7 600 000	10 456 000	29 600 000
78021000505 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire	5 000 000	6 040 000	9 000 000
78021000506 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins de la Gendarmerie Nationale	838 580 000	1 022 376 400	1 038 580 000
78021000508 Conduire toutes les enquêtes relevant de la Police Judiciaire	5 000 000	7 424 000	17 200 000
78021000510 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan Nord	4 000 000	7 793 000	7 793 000
78021000511 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Abobo	5 000 000	7 922 200	20 500 000
78021000512 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan Nord	4 500 000	0	0
78021000515 Constituer un fichier d'empreinte digitale et d'information sur l'ensemble de la population ivoirienne	5 000 000	6 343 640	10 000 000
78021000518 Mettre en œuvre les moyens logistiques de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	8 285 800	25 400 000
78021000527 Gérer les dépenses d'alimentation de la Gendarmerie Nationale	10 300 000 000	12 500 000 000	14 000 000 000
78021000533 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Koumassi	5 000 000	7 922 200	20 500 000
78021000555 Mettre en œuvre la politique de protection des Hautes Personnalités	5 000 000	5 800 000	8 499 000
78021000556 Mettre en œuvre la politique de lutte contre le grand banditisme	4 500 000	6 293 000	10 400 000
78021000578 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	4 000 000	7 793 000	7 793 000
78021000579 Mettre en œuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan Sud	4 000 000	7 793 000	7 793 000
78021000580 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan- Agban	5 000 000	7 922 200	20 500 000
78021000581 Gérer la formation des officiers et des sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	50 330 000	112 790 000	143 250 000
78021000603 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires	5 000 000	7 279 400	20 400 000
78021000607 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone Yopougon	5 000 000	7 922 200	20 500 000
78021000618 Mettre en œuvre la politique de renseignement au sein de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 688 400	8 000 000
78021000621 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan Sud	4 500 000	0	0
78021000622 Mettre en œuvre la politique de service d'honneur au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 500 000	6 050 000
78021000634 Mettre en œuvre la politique de sécurisation des plateformes aéroportuaires	5 000 000	6 186 400	20 500 000
78021000648 Lutter contre le grand banditisme le trafic des stupéfiants au moyen des chiens	5 000 000	5 348 000	7 997 000
78021000650 Exécuter les missions de rétablissement de l'ordre public et de sécurisation des sites sensibles	803 400 000	1 001 972 000	1 003 400 000
78021000667 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Abidjan-Est	4 500 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22076 Sécurité	115 487 740 950	124 581 092 463	141 672 205 518
78021000668 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Ouest	4 000 000	7 793 000	7 793 000
78021000669 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Abidjan-Ouest	4 500 000	0	0
78021000700 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Est	4 000 000	7 793 000	7 793 000
78021000702 Mettre en œuvre la politique de renseignement au sein de la gendarmerie Nationale	5 500 000	7 947 200	10 000 000
78021000703 Mettre en œuvre la politique de lutte contre le grand Banditisme	5 500 000	7 800 000	25 400 000
78021000704 Organiser les stages de formation et la formation continue du personnel de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	8 700 000	15 000 000
78021000705 Organiser les activités relatives au concours de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	9 800 000	20 000 000
78021000706 Gérer le matériel militaire de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	4 325 800	5 000 000
78021000717 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Bingerville	5 000 000	7 922 200	20 500 000
79021000002 Mettre en œuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Dabou	4 000 000	7 793 000	7 793 000
79021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dabou	4 500 000	0	0
79021000004 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Dabou	5 000 000	7 922 200	20 500 000
90021000004 Lutter contre le grand banditisme dans les zones rurales	4 000 000	6 293 000	10 400 000
4 Investissements	11 210 046 577	3 306 608 166	3 156 608 166
Trésor	11 210 046 577	3 306 608 166	3 156 608 166
90021090127 Construction de l'Institut de Criminalistique de la Gendarmerie Nationale	215 476 143	150 000 000	0
90021090119 Construction de bâtiments dans les régions, légions et écoles de la Gendarmerie	281 685 000	0	0
78021000737 Construction et équipement de 45 brigades de gendarmerie	200 000 000	0	0
78021000736 Acquisition d'effets HCCA pour la Gendarmerie Nationale	1 300 000 000	3 156 608 166	3 156 608 166
78021000735 Acquisition d'équipements spécifiques pour la Gendarmerie Nationale	500 000 000	0	0
78021000516 Construction et Réhabilitation des Unités de la Gendarmerie Nationale	8 712 885 434	0	0
2207603 Participation à la sécurité régionale et internationale.	5 000 000	5 279 400	8 400 000
2 Biens et services	5 000 000	5 279 400	8 400 000
78021000576 Elaborer et exécuter le plan de déploiement des gendarmes dans les Opérations de Soutien à la Paix	5 000 000	5 279 400	8 400 000

**SECTION 229 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE
L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES
PRODUCTIONS VIVRIERES**

SECTION 229 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le faible niveau de couverture des besoins en service public dans le secteur agricole ;
- la récurrence des conflits fonciers liée à la non sécurisation des territoires des villages ;
- le faible taux de couverture des besoins de consommation en riz ;
- les faibles niveaux de productivité, endémiques au secteur ;
- le défi de sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure important à l'échelle nationale ;
- le défi de la souveraineté alimentaire, notamment dans les denrées les plus importantes à savoir les céréales et les tubercules ;
- le faible niveau de revenu par travailleur agricole, se manifestant par des taux de pauvreté rurale supérieurs à 50% ;
- le faible niveau de résilience des acteurs et du secteur face aux effets du changement climatique ;
- le faible niveau d'accès au financement ;
- le faible niveau de mécanisation des pratiques agricoles ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- le faible niveau de maîtrise d'eau ;
- le faible niveau de structuration des filières ;
- le faible niveau de ressources allouées au secteur agricole.

I.1.2. Réponses apportées

- la signature des accords de financements du projet de Pôle Agro-industriel du Nord, du Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance indicelle agricole et du Programme de Production Alimentaire d'Urgence ;
- les négociations pour le financement du Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) ;
- la poursuite de la formulation du Projet de Pôle Agro-Industriel du Nord-Est (2PAI Est) ;
- la formulation du Projet d'Appui Budgétaire Sectoriel Foncier Rural (ABSFOR) dans le cadre du 3ème C2D ;
- la formulation du Projet de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) ;
- la formation de producteurs, de formatrices, notamment les jeunes et les femmes ;
- la distribution de semences et d'engrais aux producteurs ;
- l'aménagement de parcelles agricoles ;
- la distribution de kits et petits matériels de production ;
- la production de maraîchers et de boutures commerciales ;
- l'installation de champs-écoles ;
- la distribution de kits de transformation ;
- l'accompagnement des acteurs dans la contractualisation ;

- le démarrage de travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures hydroagricoles (barrages, etc.), de stockage (centres de conditionnement des semences, etc.) et de commercialisation (centres de groupages, marchés, points de vente, etc.) ;
- la mise en valeur de surfaces de productions agricoles ;
- la délimitation, le bornage de territoires de villages et la délivrance de certificats fonciers ;
- l'installation d'unités de transformation et de centres de prestations de services agricoles mécanisés ;
- les réformes liées au foncier rural ;
- la poursuite des réformes des filières hévéa et palmier à huile ;
- le lancement de la structuration de la filière coco ;
- la réorganisation de la Chambre d'Agriculture ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de l'agence dédiée au foncier rural à travers la mise en place de bureaux ruraux ;
- l'élaboration des stratégies nationales de gestion des aménagements hydroagricoles et de mécanisation agricole ;
- la réhabilitation des pistes rurales ;
- la mise en place d'une Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) au sein de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du Comité sectoriel de dialogue social au sein du ministère ;
- la mise en place d'une stratégie national d'agroforesterie.

I.1.3. Défis et priorités

- l'amélioration du niveau de productivité agricole ;
- le renforcement de la gouvernance de planification, de programmation et de suivi-évaluation aux niveaux national et local ;
- l'augmentation progressive des ressources allouées au secteur agricole conformément aux engagements de la Déclaration de Malabo ;
- l'amélioration du niveau de productivité ;
- la formation et l'appui-conseil aux producteurs agricoles pour la diversification des productions au niveau de leurs exploitations ;
- la promotion des activités de transformation et de valorisation des productions agricoles à travers la mise en place des agro-pôles sur toute l'étendue du territoire national ;
- la mise en place de mécanismes innovants de financement et de commercialisation agricole ;
- le renforcement des mesures sécuritaires des zones de production agricole ;
- la prise en compte de l'environnement dans le développement de l'activité agricole ;
- la promotion des aménagements hydro-agricoles et l'utilisation rationnelle des ressources en eau ;
- la sensibilisation et la mise en œuvre de la loi relative au foncier rural ;
- la structuration et la professionnalisation des acteurs du secteur agricole ;
- l'amélioration de la productivité et de la production de riz ;
- l'augmentation de la capacité de valorisation du riz ;
- la transformation des matières premières agricoles ;
- le déploiement des agro-pôles sur l'ensemble du territoire ivoirien, conformément au PNIA 2 ;
- la mise en œuvre d'actions pour la sécurité alimentaire, notamment le financement de la production de contre saison ;
- la mise à disposition d'intrants agricoles dans un contexte marqué par la flambée des prix, etc. ;
- la réalisation de projets portant sur la gestion des risques agricoles et l'accès au financement pour les acteurs agricoles ;
- l'implémentation d'actions dans le cadre de la transformation des productions agricoles.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la précision des actions pour la valorisation optimale du potentiel agroécologique et des savoir-faire agricoles du pays ;
- la création d'un environnement propice au développement d'un secteur agricole structuré ;
- la création des conditions de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise agricole, pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous-régionale et internationale ;
- le développement d'un secteur agricole qui contribue à la souveraineté alimentaire, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emplois ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de vie en milieu rural.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance et la visibilité des actions dans le secteur agricole sont améliorées ;
- le système de Planification, de Programmation, de Budgétisation et de Suivi-Evaluation des programmes et projets (chaîne PPBSE) est amélioré ;
- la gestion des ressources humaines, budgétaires et le cadre de travail sont améliorés ;
- le nombre de professionnels dans le domaine agricole est accru ;
- les productions des filières agricoles sont développées ;
- les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés ;
- l'agriculture est modernisée ;
- la gestion du foncier rural est améliorée ;
- la promotion du métier d'agriculteur est assurée ;
- la promotion de l'agro-industrie est assurée ;
- les superficies exploitées sous maîtrise de l'eau sont accrues de façon durable ;
- la productivité des exploitations rizicoles est améliorée de façon durable ;
- la valorisation du riz est améliorée ;
- la surveillance et la gouvernance dans la filière riz sont assurées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret N° 2023-820 du 25 octobre 2023**, portant attribution des Membres du Gouvernement, en son article 3, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Agriculture, de Développement rural, de Productions Vivrières, d'Agro-Industrie et de Recherche Agronomique Appliquée.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'agriculture

- promotion et vulgarisation du matériel végétal et des technologies agricoles performantes ;
- organisation du contrôle des denrées alimentaires végétales et d'origine végétale produites localement, importées ou destinées à l'exportation ;
- organisation du contrôle de la production et de la qualité des semences et plants, ainsi que des engrais et autres intrants ;
- organisation et contrôle de la protection phytosanitaire ;
- établissement et contrôle des normes de qualité et de conditionnement des produits agricoles ;
- incitation à la promotion d'une agriculture moderne par :

- l'amélioration qualitative et la promotion des cultures traditionnelles,
- la promotion des cultures de diversification,
- la vulgarisation de techniques culturelles innovantes et le soutien à la mécanisation agricole ;
 - échanges d'expériences et soutien aux actions du Gouvernement au niveau international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine;
 - incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
 - formation professionnelle agricole initiale ou continue, en liaison avec les Ministres chargés des Eaux et Forêts et des Ressources Animales et Halieutiques ;
 - formation et encadrement des exploitants agricoles ;
 - promotion et encadrement de nouveaux types d'exploitants agricoles modernes ;
 - modernisation des exploitations et des structures de production agricole ;
 - amélioration de la productivité agricole et de la capacité de stockage des produits agricoles ;
 - définition et mise en place de conditions et d'instruments nécessaires à l'essor et au bon fonctionnement des exploitations agricoles familiales modernes;
 - élaboration, mise en œuvre et suivi des programmes de rénovation et de développement agricole, en liaison avec les Ministres chargés de la Recherche Scientifique et de l'Industrie;
 - identification des travaux de recherche en agronomie et en agro-industrie, en liaison avec les Ministres chargés de la Recherche Scientifique et de l'Industrie ;
 - négociation et suivi des conventions et accords internationaux sur les produits agricoles de base d'exportation, en liaison avec les ministères techniques concernés ;
 - suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine des produits agricoles de base ;
 - information périodique du Gouvernement sur l'évolution des cours des matières premières agricoles, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
 - définition et contrôle de la stratégie en matière de formation professionnelle agricole ;
 - participation à la définition des politiques et programmes de recherche agronomique, en relation avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique.

Au titre du Développement Rural

- gestion du domaine foncier rural ;
- promotion du Code Foncier Rural par des actions de sensibilisation et de formation des populations ;
- mise en œuvre du Code Foncier Rural, en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- promotion et modernisation des communautés rurales ;
- mise en œuvre d'un système performant de gestion dans le domaine rural ;
- participation à la mise en place du cadastre en milieu rural ;
- promotion et développement des mouvements coopératifs et mutualistes, des organisations professionnelles agricoles et des organisations interprofessionnelles agricoles;
- promotion et développement des systèmes de financement décentralisé du crédit agricole et de l'assurance, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- promotion et suivi des actions visant la réalisation d'infrastructures de base, notamment des pistes agricoles rurales, et la production d'énergie permettant d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et les conditions de production économique agricole, en liaison avec les Ministres concernés ;
- promotion des infrastructures de collecte et de commercialisation des produits agricoles en milieu rural, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- identification et mise en œuvre des aménagements ruraux, notamment des aménagements hydro-agricoles, et de la mécanisation agricole;
- animation des actions en milieu rural, en liaison avec les collectivités territoriales ;
- promotion du développement économique des territoires ruraux par :
 - l'incitation à la création, à l'amélioration et à la modernisation des exploitations agricoles en milieu rural,
 - la diversification des activités agricoles en milieu rural ;
 - amélioration de l'environnement et de l'espace rural par :

- l'établissement de plans d'aménagement et de restauration des sols en milieu rural,
- l'incitation à la création de zones de biodiversité au sein des grandes exploitations agricoles ;
 - coordination des programmes et projets de développement rural.

Au titre de la Promotion des Productions Vivrières

- élaboration et pilotage de la politique de promotion des productions vivrières ;
- élaboration et exécution des programmes et projets visant à satisfaire l'ensemble des besoins en productions vivrières et en semences sélectionnées à haut rendement;
- mise en œuvre d'une politique visant la sécurité alimentaire ;
- promotion d'initiatives de partenariat public-privé en matière de développement de la chaîne de valeur des productions vivrières ;
- participation à la promotion et à la valorisation des produits vivriers ;
- mise en œuvre d'une politique visant à réduire les pertes post récolte des productions vivrières;
- participation à la mise en place d'une politique de commercialisation intérieure et extérieure, le cas échéant, des productions vivrières, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce;
- participation à l'élaboration et à l'exécution de la politique de régulation du marché des produits vivriers, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce.

En matière d'Agro-Industrie

- élaboration des lois et règlements en matière d'Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion de la transformation locale en produits finis ou semi-finis des produits agricoles locaux, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie;
- incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- modernisation et promotion de l'Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologie ;
- promotion, coordination et suivi des activités agro-industrielles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie.

En matière de Recherche Agronomique appliquée

- définition des politiques et programmes de recherche agronomique appliquée de productions vivrières et de rente, en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche technologique appliquée ;
- identification des travaux de recherche en Agronomie et en Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique et le Ministre chargé de l'Industrie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire.
- Programme 3 : Développement rural.
- Programme 4 : Promotion de la riziculture.
- Programme 5 : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA).
- Programme 6 : Fonds d'Investissement Agricole (FIA / QC).
- Programme 7 : Fonds du secteur café cacao.
- Programme 8 : Fonds du secteur anacarde.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<p>Cabinet ; Inspection Générale ; Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale (DAJCCI) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) ; Direction de la Communication et de la Promotion Agricole (DCPA) ; Direction du Développement Local et des Services Extérieurs (DDLSE) ; 31 Directions Régionales de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADR) ; 80 Directions Départementales de l'Agriculture et du Développement Rural (DDADR) ; Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGSPS) ; Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement (DPPF) ; Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) ; Direction de l'Évaluation des Projets (DEP) ; Cellule de Passation des Marchés Publics ; Service de Gestion du Patrimoine ; Cellule genre</p>	<p>Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) (ERA-SUD, ERA-EST, ESEMVB, ESF du Banco, EFAP de Bouaflé, ESPPEC de Tiébissou, CAPP de Bingerville, CAPP de Kossou, CAPP de Jacqueville, CAPP de Bocanda, Ecole Agricole de Ferentella) Conseil du Café-Cacao ; Conseil du Coton et de l'Anacarde ; Conseil Hévéa Palmier à Huile.</p>	<p>Projet de réhabilitation des Directions Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF ; Projet d'Opérationnalisation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) ; Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) ; Projet d'Appui à la Formation Agricole / INFPA ; Suivre l'exécution du PSGouv/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du MEMINADER.</p>	<p>Suivre l'exécution du PSGouv/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural II ;</p>

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Productions et Sécurité Alimentaire	Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) ; Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité (DPVCQ) ; Direction des Cultures Pérennes et d'Exportation (DCPE) ; Direction des Cultures Vivrières et de la Sécurité alimentaire (DCVSA) ; Direction des Semences Engrais et Produits Assimilés (DSEPA).	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ; Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ; Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) ; Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PADFA ; Programme sécurité Alimentaire (PSA) ; Projet soja ; Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières (PDC2V) ; Programme d'Appui au Secteur Vivrier (PASV) ; Appui au développement du secteur vivrier ; Système Régional Innovant de contrôle des Mouches de fruits en Afrique de l'Ouest (SYRIMAO) ; Programme de Production Alimentaire d'Urgence en CI (2PAU-CI) ; Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PU-ASA) ; Projet de Développement de la Chaîne de Valeurs Manioc (PDCVM) ; Programme des Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI). Projet d'appui à la production agricole, à la Sécurité Alimentaire en Région et zone Péri-urbaine / 3ème C2D	
Programme 3 : Développement Rural	Direction Générale du Développement Rural (DGDR) ; Direction de la Promotion de la Modernisation du Territoire Agricole (DPMTA) ; Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA) ; Direction du Foncier Rural (DFR) ; Direction Générale de la Promotion des Agro-Industries (DGPAL) ; Direction des Agro-Industries Intégrées (DAII) ; Direction des Petites et Moyennes Agro-Industries (DPMAL) ; Direction de la Promotion des Technologies de Conservation et de Transformation (DPTCT).	Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) ; Agence Foncière Rurale (AFOR)	Projet de la Compétitivité de la Chaîne de valeurs Anacarde (PPCA) ; Programme d'Appui au Foncier Rural (PAFR) ; Projet d'Amélioration et de mise en œuvre de la Politique Foncière (PAMOFOR) ; Projet de Pôle Agro-industriel dans la Région du Béliér (2PAI Béliér) ; Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI Nord) ; Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord Est (2PAI NORD EST) ; Programme National des Métiers Ruraux (PNMR) ; Projet des chaînes de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET) ; Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire (RESCO) ; Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'Zi ; Projet d'appui au foncier rural/3ème C2D ; Projet de renforcement de la sécurisation du foncier rural ; Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance récolte indiciaire en République de Côte d'Ivoire	Promotion du Financement des entreprises Agricoles en milieu rural (ProFinA) ; Bourse des matières premières agricoles.

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4 : Promotion de la Riziculture	Direction Générale de la Promotion de la Riziculture (DGPR) ; Direction de la Production Rizicole (DPR) ; Direction de la Transformation et de la Mise à Marché (DTMM) ; Direction du Partenariat et des Pôles Rizicoles (DPPR)	Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)	Projet de Production et de Traitement de Semences Certifiées de Riz en Côte d'Ivoire (PPTSCR-CI) ; Projet d'aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK) ; Projet de Promotion du riz local en République de Côte d'Ivoire (PRORIL 2) Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-riz) ; Projet de Développement Intégré du Wassoulou, Phase 1 ; Projet d'Aménagement Hydroagricole du Haut Sassandra Fromager Phase 3 (PAHA HSF 3) ; Projet Riziculture de Sangola M'Benqué	Projet d'aménagements hydro-agricoles de 30 000 ha à l'aval du barrage hydro-électrique de Kossou

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : La gouvernance et la visibilité des actions dans le secteur agricole sont améliorées	IP1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Enquête Nombre de réponses positives / Nombre de réponses total Sources : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
	RS 1.2 : Le système de Planification, de Programmation, de Budgétisation et de Suivi-Evaluation des programmes et projets (chaîne PPBSE) est amélioré		
	RS 1.3 : La gestion des ressources humaines, budgétaires et le cadre de travail sont améliorés	IP1.1.2 : Taux de fréquentation des services du MEMINADER	Enquête Nombre d'usagers reçus / Nombre d'usagers prévus Sources : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
	RS 1.4 : Le nombre de professionnels dans le domaine agricole est accru		
OG 2 : Améliorer la productivité du secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire	RS 2.1 : Les productions des filières agricoles sont développées	IP2.1.1 : Taux de couverture des besoins alimentaire	Enquête Part de production locale / Consommation totale Source : Rapport d'activités DGPSA
	RS 2.2 : Les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés	IP2.2.1 : Taux de croissance de la production nationale des produits agricole (rente et vivriers)	((Production année n - Production année n-1) / Production année n-1) Source: Rapport d'activités DGPSA
OG 3 : Améliorer l'environnement de l'agriculteur par la promotion de l'innovation	RS 3.1 : L'agriculture est modernisée	IP3.1.1 : Taux de financement des producteurs	Part de financement des producteurs / Financement total Sources : Rapports d'activités DGDR / Projets
	RS 3.2 : La gestion du foncier rural est améliorée	IP3.2.1 : Taux de résolution des conflits foncier (dans les zones PAMOFOR)	Nombre de conflits résolus / Nombre de conflits enregistrés Sources : Rapports d'activités DGDR / DFR /AFOR
	RS 3.3 : La promotion du métier d'agriculteur est assurée	IP3.3.1 : Taux de professionnalisation du métier d'agriculteur	Nombre d'acteurs ayant bénéficié d'une formation pro professionnelle / Nombre d'acteurs identifiés Sources : Rapports d'activités DGDR / DOPA / PNMR
	RS 3.4 : La promotion de l'agro-industrie est assurée	IP3.4.1 : Taux de transformation des produits agricole	Quantité des produits transformés / Production totale Source: Rapport d'activités DGPAI

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Assurer la couverture des besoins de consommation par la production nationale de riz blanchi de bonne qualité et garantir les stocks de sécurité	RS 4.1 : Les superficies exploitées sous maîtrise de l'eau sont accrues de façon durable	IP4.1.1 :aux d'accroissement des superficies rizicole exploitées	Enquête ((Superficie exploitée année n – Superficie exploitée année n -1) / Superficie exploitée année n -1) Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.2 : La productivité des exploitations rizicoles est améliorée de façon durable	IP4.2.1 :Rendement moyen des exploitations rizicole	Enquête Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée Sources : Rapport d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.3: La valorisation du riz est améliorée	IP4.3.1 :La quantité du riz local blanchi disponible	Enquête Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée Sources : Rapport d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.4 : La surveillance et la gouvernance dans la filière riz sont assurées	IP4.1.1 :Niveau de gouvernance de riz de la filière riz	Somme des PV des réunions statutaires organisées par l'interprofession OIA-Riz dans l'année Sources : Rapport ADERIZ / Rapport DOPA/ Rapport OIA-Riz

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	316 642 313 630	347 818 128 441	351 956 404 743
1.1 Ressources Intérieures	169 990 913 630	227 422 723 441	257 976 904 743
1.1.1 Budget Etat	169 990 913 630	228 922 723 441	259 476 904 743
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	146 651 400 000	120 395 405 000	93 979 500 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	146 651 400 000	120 395 405 000	93 979 500 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	316 642 313 630	347 818 128 441	351 956 404 743
2.1 Personnel	16 181 057 166	20 387 999 048	21 899 383 600
2.1.1 Solde y compris EPN	16 181 057 166	20 387 999 048	21 899 383 600
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 197 742 759	5 469 403 772	5 678 451 011
2.3 Transferts	105 338 759 408	103 268 526 661	106 278 164 881
2.4 Investissement	190 924 754 297	218 692 198 960	218 100 405 251
<i>Trésor</i>	<i>44 273 354 297</i>	<i>98 296 793 960</i>	<i>124 120 905 251</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>146 651 400 000</i>	<i>120 395 405 000</i>	<i>93 979 500 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Animation et coordination du Ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.5: Amélioration de la formation professionnelle agricole

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gouvernance et la visibilité des actions dans le secteur agricole	Taux de textes soumis	132%	99%	99%	99%	(Nombre de textes soumis pour adoption ou signature / Nombre de textes prévus à soumettre pour adoption ou signature) X 100 Source : Rapport d'activités / DAJCCI
	Taux d'organisation des activités promotionnelles	80%	80%	100%	100%	(Nombre d'activités promotionnelles organisées / Nombre d'activités promotionnelles prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités / DCPA- DOPA- DCVSA- CCC- CCA – Commissariat SARA
	Taux de réalisation des missions d'inspections	37,03%	70%	80%	90%	(Nombre de missions d'inspections réalisées /Nombre de missions d'inspections prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Inspection Générale
OS 2 : Améliorer le système de Planification, de Programmation, de Budgétisation et de Suivi-Evaluation des programmes et projets (chaîne PPBSE)	Taux de missions de suivi-évaluation réalisées	116,66%	100%	100%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x100 Source : Rapport d'activités DEP
	Nombre de rapports fournis dans le délai de production des publications (annuaires statistiques)	0	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSDI
	Proportion des agropoles ayant un financement sur la période du PNIA 2	78%	89%	100%	100%	(Nombre total des agro-pôles dont des financements ont été mobilisés sur la période du PNIA 2 / Nombre total d'agro-pôles) X 100 Source : Rapport d'activités DPPF
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines et budgétaires et le cadre de travail	Taux de rotation de l'effectif du ministère	-	100%	100%	100%	(Nombre d'entrées / Nombre de sorties) x 100 Source : Rapport d'activités DRHF
	Taux d'exécution budgétaire du ministère	98,22%	75%	75%	75%	(Mandat ordonnancé/ Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture en matériel de mobilité des Directions Régionales et Départementales (acquisition et renouvellement)	97,28%	98%	98,5%	100%	(Nombre de DR et DD équipées en matériel de mobilité / Nombre de DR et DD à équiper) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'exécution du Plan de passation des Marchés (PPM)	77,04%	84%	91%	98%	(Nombre de marchés passés / Nombre de Marchés prévus) X 100 Source : Rapport d'activités CPMP
	Taux d'exécution du programme de réhabilitation et de construction des DR et DD	50%	50%	50%	50%	(Nombre de bâtiments livrés / Nombre de bâtiments prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Accroître le nombre de professionnels dans le domaine agricole	Taux de réussite des élèves des écoles de l'INFPA	93,89%	94%	95%	96%	(Nombre d'élèves ayant réussi / Nombre d'élèves entrants) x 100 Source : Rapport d'activités INFPA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
Dépenses de personnel	9 910 452 650	10 109 959 332	10 259 776 735
Dépenses en biens et services	3 618 242 759	4 885 960 213	5 084 283 654
Transferts	2 706 650 000	790 993 598	812 955 051
Investissements	1 960 995 199	800 000 000	1 300 000 000
Trésor	1 960 995 199	800 000 000	1 300 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
2104701 Animation et coordination du Ministère	1 310 500 000	1 189 608 463	1 284 478 096
2 Biens et services	833 000 000	1 039 304 865	1 129 665 390
11042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiébissou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Toumodi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Djekanou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100016 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Lacs (YAMO USSOUKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100018 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Attiégouakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Didievi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouassi-Kouassikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du N'ZI comoé (DIMBOKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 499
14042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bocanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'Bahiakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouéllé	5 000 000	16 090 000	16 572 700
16042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Arrah	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
16042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'batto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sakassou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Botro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Vallée du Bandama (Bouaké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Béoumi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Hambol (Katiola)	5 000 000	5 847 310	6 022 729
18042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Niakaramadougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dabakala	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouaninou	5 000 000	5 459 000	5 622 770
22042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Bafing (TOUBA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Denguélé (Odiénné)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Samatiguila	5 000 000	5 050 000	5 304 500
23042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Séguelon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Madinani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gbéléban	5 000 000	5 150 000	5 304 501
24042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouangolodougou	5 000 000	12 492 687	12 867 468
24042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kong	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Tchologo (Ferké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dikodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100013 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Savanes (KORHOGO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'bengué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinématiali	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tengréla	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouto	5 000 000	5 150 000	5 304 501
27042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Folon (Mignignan)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kaniasso	5 000 000	5 609 700	5 777 991
28042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Nassian	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
28042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Doropo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Téhini	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Boukani (Bouna)	5 000 000	10 351 500	10 662 045
31042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Issia	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Haut-Sassandra (DALOA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Vavoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zoukougbeu	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Oumé	5 000 000	5 329 000	5 488 870
35042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinfra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
35042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du départemental de Bonon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du départemental de Gohitafta	5 000 000	50 000 000	61 500 000
36042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Worodougou (SEGUELA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Konahiri	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dianra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Béré (Mankono)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sipilou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Danané	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zouan-Hounien	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Biankouma	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100019 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Montagnes (MAN)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bloléquin	5 000 000	5 150 000	5 304 501
42042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen Cavally-Guiglo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tai	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Touleupleu	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouibly	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
43042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Facobly	5 000 000	5 150 000	5 394 880
43042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bangolo	5 000 000	5 150 000	5 304 501
43042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Guémon (Duekoué)	5 000 000	5 150 000	50 000 000
51042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guitry	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Bandama (DIVO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Lakota	5 000 000	5 150 000	5 000 000
55042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tabou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55042100006 Coordonner les activités de la Direction Régionale de l'Agriculture du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guéyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Buyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Méagui	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Nawa (Soubré)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gboklè (Sassandra)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Fresco	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Agnibilekrou	5 000 000	5 304 000	5 463 120
61042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bettié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koun-Fao	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Transua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sandégué	5 000 000	5 149 500	5 304 500
62042100014 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Zanzan (BONDOUKOU)	5 000 000	5 945 598	6 123 967
71042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Adiaké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gd-Bassam	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Comoé (ABOISSO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiapoum	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiassalé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Taabo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Agnéby (AGBOVILLE)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sikensi	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
77042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Alépé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Yakassé-Attobrou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Akoupé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100490 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	50 000 000	95 790 000	103 663 700
78042100491 Suivre et évaluer les activités des structures déconcentrées (DD, DR et des services extérieurs)	20 000 000	50 264 000	51 771 920
78042100492 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	50 000 000	36 050 000	37 131 500
78042100493 Orienter les activités du Ministère	100 000 000	108 800 000	111 764 000
78042100618 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Abidjan	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100621 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	8 000 000	8 640 501	9 096 195
78042100753 Coordonner la mise en œuvre des activités du programme 1	50 000 000	87 582 069	90 209 531
79042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des grands Ponts (Dabou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Jacqueville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Grand-Lahou	5 000 000	15 150 000	15 604 500
3 Transferts	72 500 000	150 303 598	154 812 706
78042100500 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au financement de l'Institut Supérieur Panafricain Eco. Coop.	10 000 000	9 300 000	9 579 000
78042100609 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de l'Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques (AISA)	10 000 000	9 428 598	9 711 456
78042100657 Contribuer au financement de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	2 500 000	1 575 000	1 622 250
78042100752 Transférer les crédits en vue de prendre en charge les activités du Conseil Hévéa Palmier à Huile.	50 000 000	130 000 000	133 900 000
4 Investissements	405 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>405 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78042100495 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	405 000 000	0	0
2104702 Information et communication	2 438 000 000	474 325 000	493 270 895
2 Biens et services	20 000 000	49 785 000	51 278 550
78042100485 Gérer la communication institutionnelle de l'administration agricole	20 000 000	49 785 000	51 278 550
3 Transferts	2 418 000 000	424 540 000	441 992 345
78042100497 Transférer les crédits en vue d'organiser les Salons Internationaux de l'Agriculture	218 000 000	224 540 000	231 276 200
78042100660 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	2 100 000 000	100 000 000	110 716 145
78042100710 Transférer les crédits en vue d'organiser les Journées Administratives et Agricoles Délocalisées	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
2104705 Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles	13 155 431 146	13 884 948 219	14 302 974 064
1 Personnel	9 910 452 650	10 109 959 332	10 259 776 735
78042100494 Transférer des subventions équilibre personnel à l'INFPA	84 461 348	85 210 911	85 960 475
78042100615 Prendre en charge les salaires du personnel du MINADER	9 825 991 302	10 024 748 421	10 173 816 260
2 Biens et services	2 645 242 759	3 574 988 887	3 543 197 329
7804200001 Renforcer les capacités des agents du Ministère	0	288 884 252	156 303 826
78042100477 Équiper les DD et DR en matériels roulants	303 550 000	450 000 000	463 500 000
78042100478 Sensibiliser les structures du Ministère sur le genre	5 000 000	14 935 000	15 383 050
78042100479 Gérer les ressources humaines du Ministère	60 000 000	164 918 634	97 766 193
78042100481 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du Ministère	175 209 995	185 000 000	190 550 000
78042100484 Passer les marchés du MINADER	35 000 000	70 000 000	86 100 000
78042100506 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	813 345 149	888 321 832	970 799 790
78042100507 Élaborer et mettre en œuvre le DPPD-PAP	60 000 000	61 800 000	65 654 000
78042100512 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78042100593 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	176 200 000	381 486 000	392 930 580
78042100673 Régie Convention BNETD	402 699 792	414 780 786	427 224 209
78042100706 Gérer les ressources financières du Ministère	129 152 005	133 026 565	137 017 363
78042100709 Superviser les travaux de réhabilitation et de construction des DD et DR	40 085 818	40 085 818	40 085 818
78042100711 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	75 000 000	77 250 000	79 567 500
90042100001 Gérer le patrimoine et mettre en œuvre la comptabilité matière du Ministère	30 000 000	44 000 000	48 000 000
90042100002 Assurer le Gardiennage des Services déconcentrés	290 000 000	309 000 000	319 270 000
4 Investissements	599 735 737	200 000 000	500 000 000
Trésor	599 735 737	200 000 000	500 000 000
78042100764 Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du Ministère	80 000 000	200 000 000	500 000 000
78042100659 Réhabilitation des Dir Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF	519 735 737	0	0
2104709 Planification, programmation et suivi-évaluation	576 259 462	221 881 461	360 142 385
2 Biens et services	120 000 000	221 881 461	360 142 385
78042100487 Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole (PNIA II)	40 000 000	36 500 000	36 500 000
78042100488 Suivre, entretenir le matériel informatique et intégrer les réseaux informatiques	15 000 000	30 881 461	61 794 358
78042100489 Evaluer les projets agricoles	15 000 000	45 000 000	56 350 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21047 Administration Générale	18 196 340 608	16 586 913 143	17 457 015 440
78042100616 Formuler des projets, des stratégies et réaliser des études	20 000 000	34 500 000	72 848 027
78042100702 Suivre et évaluer l'exécution des projets agricoles contrôler la gestion et analyser les rapports d'audit des projets et des structures sous-tutelle	15 000 000	45 000 000	86 350 000
78042100743 Collecter les données et publier l'annuaire des statistiques	15 000 000	30 000 000	46 300 000
4 Investissements	456 259 462	0	0
Trésor	456 259 462	0	0
78042100594 Recensement des exploitants et exploitations agricoles	306 259 462	0	0
78042100486 Projet d'opérationnalisation du PNIA	150 000 000	0	0
2104712 Amélioration de la formation professionnelle agricole	716 150 000	816 150 000	1 016 150 000
3 Transferts	216 150 000	216 150 000	216 150 000
78042100612 Transférer les crédits pour la coordination des activités des 10 écoles de l'INFPA	216 150 000	216 150 000	216 150 000
4 Investissements	500 000 000	600 000 000	800 000 000
Trésor	500 000 000	600 000 000	800 000 000
78042100482 Projet d'Appui à la formation Agricole / INFPA	500 000 000	600 000 000	800 000 000

II.2.2. Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire	Action 2.1: Elaboration et coordination de la mise en œuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire
	Action 2.2: Amélioration de l'accès aux semences certifiées et intrants homologués
	Action 2.3: Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation
	Action 2.4: Dynamisation des productions alimentaires végétales
	Action 2.5: Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle
	Action 2.6: Dynamisation des programmes de la recherche agricole et du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Développer les productions des filières agricoles	Taux d'accroissement annuel moyen de la production vivrière	3,98%	4%	4,1%	4,2%	(Production année en cours / Production année 2012)1/n -1 Avec n= nombre d'années Année en cours = année d'exercice du rapport Source : Rapport d'activités DSDI
	Taux d'accroissement annuel moyen de la production d'exportation	6,7%	6,7%	6,8%	7,1%	(Production année en cours / Production année 2012)1/n -1 Avec n= nombre d'années Année en cours = année d'exercice du rapport Source : Rapport d'activités DSDI
	Quantité de semences de qualité produites (Tonnes)	22,08T	1500T	3000T	3500T	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSEPA
	Taux annuel de consommation apparente d'engrais par les exploitations agricoles (Coton, Cacao, Palmier à Huile, Hévéa, Riz, Banane Dessert, Ananas)	20,42 kg/ha	23kg/ha	25kg/ha	27kg/ha	(Quantité d'engrais consommée / Superficies emblavées) Sources : Rapport d'activités DSDI / Rapport d'activités des Filières et des opérateurs privés / DGPSA
	Taux annuel de produits phytosanitaires homologués sur l'étendue du territoire	92%	92%	95%	96%	100% - taux de fraude Source : Rapport d'activités DPVCQ
OS 2 : Renforcer les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité	Taux annuel des exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation	49%	46%	50%	53%	(Nombre d'exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation / Nombre d'exploitants prévus) X 100 Nombres d'exploitations agricoles prévus : 1 107 466 Chiffre tiré de l'étude sur l'évaluation du coût du conseil agricole (Banque mondiale, FMI et INS) Source : Rapport d'activités ANADER
	Proportion des projets de recherche appliquée	79%	83%	85%	88%	(Nombre de projets de recherche appliquée / Nombre total de projets) x 100 Source : Rapport d'activités CNRA
	Taux d'adoption des bonnes pratiques agricoles	0%	20%	21%	22%	(Nombre de producteurs formés / Nombre de producteurs mettant en application les BPA) x 100 Source : Rapport d'activités CNRA
	Taux d'utilisation de semences certifiées	2%	10%	12%	15%	(Quantité de semences certifiées utilisée / Quantité de semences de qualité produites) x 100 Source : Rapport d'activités DSEPA

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : PRODUCTIONS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	87 553 821 749	83 747 796 234	76 651 030 214
Dépenses de personnel	4 719 629 571	8 723 970 647	10 082 443 671
Dépenses en biens et services	177 000 000	177 479 703	179 863 664
Transferts	17 262 000 000	17 228 096 884	17 837 922 879
Investissements	65 395 192 178	57 618 249 000	48 550 800 000
<i>Trésor</i>	<i>25 832 092 178</i>	<i>17 422 844 000</i>	<i>19 550 800 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>39 563 100 000</i>	<i>40 195 405 000</i>	<i>29 000 000 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22048 Productions et Sécurité alimentaire	87 553 821 749	83 747 796 234	76 651 030 214
2204801 Elaboration et coordination de la mise en oeuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire	6 882 120 600	6 365 103 000	47 839 190
2 Biens et services	45 000 000	46 854 000	47 839 190
78042100690 Coordonner la mise en œuvre des stratégies de productions et de sécurité alimentaire	30 000 000	31 854 000	32 389 190
90042100015 Coordonner les activités du programme 2	15 000 000	15 000 000	15 450 000
4 Investissements	6 837 120 600	6 318 249 000	0
Trésor	837 120 600	1 122 844 000	0
90042100037 Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PU-ASA)	837 120 600	1 122 844 000	0
Financement extérieur	6 000 000 000	5 195 405 000	0
90042100037 Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PU-ASA)	6 000 000 000	5 195 405 000	0
2204802 Amélioration de l'accès aux semences certifiées et intrants homologués	340 000 000	360 096 884	169 141 884
2 Biens et services	30 000 000	44 000 000	45 320 000
78042100518 Protéger les végétaux et contrôler la qualité des produits phytosanitaires aux ports maritimes et à l'aéroport d'Abidjan	15 000 000	27 000 000	27 810 000
90042100017 Réaliser le contrôle de la qualité des semences, des engrais et des produits assimilés	15 000 000	17 000 000	17 510 000
3 Transferts	150 000 000	116 096 884	123 821 884
78042100517 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de Africa seed	150 000 000	116 096 884	123 821 884

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22048 Productions et Sécurité alimentaire	87 553 821 749	83 747 796 234	76 651 030 214
4 Investissements	160 000 000	200 000 000	0
<i>Trésor</i>	<i>160 000 000</i>	<i>200 000 000</i>	<i>0</i>
90042100003 Système Régional Innovant de contrôle des Mouches de fruits en Afrique de l'Ouest	160 000 000	200 000 000	0
2204803 Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation	77 000 000	53 000 000	51 070 000
2 Biens et services	77 000 000	53 000 000	51 070 000
78042100520 Suivre les politiques, les activités agricoles et l'évolution des marchés nationaux et internationaux	45 000 000	19 000 000	20 070 000
78042100521 Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement banane	32 000 000	34 000 000	31 000 000
2204804 Dynamisation des productions alimentaires végétales	57 513 071 578	51 133 625 703	48 586 434 474
2 Biens et services	25 000 000	33 625 703	35 634 474
78042100625 Organiser la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)	5 000 000	8 000 000	10 240 000
78042100744 Mettre en oeuvre et suivre les activités du Codex alimentarius et la situation alimentaire (DISSA)	20 000 000	25 625 703	25 394 474
4 Investissements	57 488 071 578	51 100 000 000	48 550 800 000
<i>Trésor</i>	<i>23 924 971 578</i>	<i>16 100 000 000</i>	<i>19 550 800 000</i>
90042190152 Projet d'appui à la production agricole, à la sécurité alimentaire en région et zones péri-urbaines/3ème C2D	5 000 000 000	0	0
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	750 569 836	1 000 000 000	2 650 800 000
78042100765 Appui au développement du secteur vivrier	13 000 000 000	13 000 000 000	13 000 000 000
78042100524 Projet Soja	5 000 000 000	2 100 000 000	3 900 000 000
78042100523 Programme de sécurité alimentaire	174 401 742	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>33 563 100 000</i>	<i>35 000 000 000</i>	<i>29 000 000 000</i>
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	33 563 100 000	35 000 000 000	29 000 000 000
2204805 Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle	1 711 155 885	805 496 961	809 838 038
1 Personnel	489 155 885	493 496 961	497 838 038
78048200013 Transférer les subventions d'équilibre personnel au LANADA	489 155 885	493 496 961	497 838 038
3 Transferts	312 000 000	312 000 000	312 000 000
78048200016 Transférer les crédits en vue de renforcer les capacités opérationnelles des laboratoires d'analyse nationaux	312 000 000	312 000 000	312 000 000
4 Investissements	910 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>910 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
25042100016 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	910 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22048 Productions et Sécurité alimentaire	87 553 821 749	83 747 796 234	76 651 030 214
2204806 Dynamisation des programmes de la recherche agricole et du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole	21 030 473 686	25 030 473 686	26 986 706 628
1 Personnel	4 230 473 686	8 230 473 686	9 584 605 633
78042100703 Transférer les subventions équilibre personnel au Fonds Interprofessionnels pour la Recherche & le Conseil Agricole (FIRCA)	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78042100772 Renforcer les crédits de personnel de l'ANADER	3 930 473 686	4 000 000 000	5 000 000 000
7804800001 Transférer les crédits de personnel de l'ANADER	0	3 930 473 686	4 284 605 633
3 Transferts	16 800 000 000	16 800 000 000	17 402 100 995
78042100676 Transférer les crédits à l'ANADER dans le cadre du service public	10 800 000 000	10 800 000 000	11 402 100 995
78097000074 Transférer les crédits de biens et services du CNRA	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000

II.2.3. Programme 3: Développement rural

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Développement rural	Action 3.1: Coordination de la mise en œuvre des stratégies de développement rural
	Action 3.2:Équipement rural et maîtrise de l'eau
	Action 3.3:Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles
	Action 3.4:Sécurisation du domaine foncier rural
	Action 3.5:Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux
	Action 3.6:Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation
	Action 3.7:Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Développement Rural							
Objectifs spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification	
			2025	2026	2027		
OS 1 : Promouvoir la modernisation de l'agriculture	Taux de projets comprenant un volet sur la mécanisation	42%	65 %	65%	65%	(Nombre de projets comprenant un volet sur la mécanisation / Nombre total de projets) X 100 Sources : Rapports d'activités DEP/ DPMTA	
	Taux d'irrigation des projets d'aménagement	88%	91%	91 %	91%	(Superficies ayant un système d'irrigation au niveau des projets / Superficie totale aménagée au niveau des projets) x 100 Source: Rapport d'activités DEP	
OS 2 : Améliorer la gestion du foncier rural	Taux de territoires de villages délimités	78,16%	77%	78%	80%	(Nombre de territoires de villages délimités/ Nombre total de territoires de villages) x100 Source: Rapport d'activitésAFOR	
	Taux de superficies des terres rurales ayant fait l'objet de certificats fonciers	2,46%	4%	4,3%	4,5%	(Superficies des terres objet de certificats fonciers ruraux / Superficie totale des terres rurales) x 100 Source: Rapport d'activités de l'AFOR	
	Taux d'intervenants formés dans les projets de sécurisation foncière	100%	97%	97%	100%	(Nombre des intervenants formés dans les projets de sécurisation foncière / Nombre d'intervenants ciblés) X 100 Source: Rapport d'activités AFOR	
	Taux annuel de villages sensibilisés	100%	95%	95%	100%	(Nombre de villages sensibilisés / Nombre de villages ciblés) x 100 Source: Rapport d'activités AFOR	
OS 3 : Promouvoir le métier d'agriculteur	Taux de sociétés coopératives immatriculées et enregistrées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de sociétés coopératives immatriculées et enregistrées au niveau de la DOPA / Nombre de sociétés coopératives immatriculées au niveau des Greffes des Tribunaux) X 100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux d'apprenants qualifiés à l'exercice du métier d'agriculteur	82,75%	83%	83,3%	84%	(Nombre d'apprenants formés / Nombre d'apprenants ciblés) x 100 Source : Rapport d'activités PNMR	
	Taux de reconnaissance d'interprofessions créées	76,92%	77%	77,5%	79%	(Nombre d'interprofessions reconnues / Nombre d'interprofessions créées) x 100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux de jeunes qualifiés ayant bénéficié d'une insertion socio-économique	0	5%	7%	10%	(Nombre de jeunes formés et insérés / Nombre de jeunes formés) x 100 Source : Rapport d'activités PNMR	
OS 4 : Promouvoir les agro-industries	Taux de transformation des produits agricoles ciblés	Cacao	35%	26%	29%	31%	(Production de cacao transformée / Production totale de cacao) x 100 Source : Rapport d'activités DPTCT
		Anacarde	21,2%	23%	25%	28%	(Production d'anacarde transformée / Production totale d'anacarde) x 100 Source : Rapport d'activités DPTCT
		Hévéa	79%	82%	84%	86%	(Production d'hévéa transformée / Production totale d'hévéa) x 100 Source : Rapport d'activités DPTCT
		Palmier à huile	100%	95%	97%	98%	(Production de palmier à huile transformée / Production totale de palmier à huile) x 100 Source : Rapport d'activités DPTCT
	Taux d'occupation des zones agro-industrielles	20%	12%	15%	30%	(Nombre de lots occupés / Nombre de lots aménagés) x 100 Source : Rapport d'activités DGPAI	

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL	105 378 873 416	146 612 612 175	157 508 978 966
Dépenses de personnel	348 648 347	351 742 471	354 836 596
Dépenses en biens et services	272 500 000	245 213 856	248 716 793
Transferts	1 744 611 408	1 771 611 408	1 828 623 012
Investissements	103 013 113 661	144 244 044 440	155 076 802 565
<i>Trésor</i>	<i>10 559 213 661</i>	<i>77 044 044 440</i>	<i>95 497 302 565</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>92 453 900 000</i>	<i>67 200 000 000</i>	<i>59 579 500 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22049 Développement rural	105 378 873 416	146 612 612 175	157 508 978 966
2204901 Coordination de la mise en œuvre des stratégies de développement rural	45 000 000	64 500 000	65 835 000
2 Biens et services	45 000 000	64 500 000	65 835 000
78042100527 Coordonner la mise en œuvre de la stratégie du programme développement rural	30 000 000	30 000 000	30 900 000
90042100016 Coordonner les activités du programme 3	15 000 000	34 500 000	34 935 000
2204902 Equipement rural et maîtrise de l'eau	1 236 000 000	21 402 869 056	48 226 163 856
2 Biens et services	15 000 000	25 713 856	26 163 856
78042100668 Promouvoir la mécanisation des exploitations agricoles	15 000 000	25 713 856	26 163 856
4 Investissements	1 221 000 000	21 377 155 200	48 200 000 000
Trésor	742 500 000	21 377 155 200	48 200 000 000
90042100005 Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	100 000 000	0	0
78042100770 Provision pour investissement / Agriculture	0	19 677 155 200	46 000 000 000
78042100694 Projet d'Aménagement Hydro-Agricole Fromager Haut Sassandra II	0	500 000 000	200 000 000
11042100017 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Béliér	642 500 000	1 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur	478 500 000	0	0
90042100005 Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	478 500 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22049 Développement rural	105 378 873 416	146 612 612 175	157 508 978 966
2204903 Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles	69 986 013 661	98 985 889 240	69 619 352 565
2 Biens et services	45 000 000	19 000 000	19 450 000
90042100022 Promouvoir les technologies de conservation et de transformation agricoles	45 000 000	19 000 000	19 450 000
4 Investissements	69 941 013 661	98 966 889 240	69 599 902 565
Trésor	2 307 713 661	53 966 889 240	45 221 802 565
90042190168 Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)	931 000 000	931 380 086	946 676 086
90042100021 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Nord	1 000 000 000	50 535 509 154	35 889 874 428
78042100531 Projet d'Appui au pôle agro-industriel du Nord	0	2 500 000 000	8 385 252 051
61042100012 Projet de développement des chaînes de valeurs dans la Région de l'Indénié Djuablin	376 713 661	0	0
Financement extérieur	67 633 300 000	45 000 000 000	24 378 100 000
90042190168 Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)	20 000 000 000	0	0
90042100021 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Nord	47 633 300 000	45 000 000 000	24 378 100 000
2204904 Sécurisation du domaine foncier rural	8 474 000 000	2 582 000 000	2 640 338 134
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	16 326 530
78042100749 Mettre en oeuvre et suivre la loi sur le foncier rural	15 000 000	15 000 000	16 326 530
3 Transferts	1 540 000 000	1 567 000 000	1 624 011 604
78042100535 Transférer les crédits à l'AFOR en vue de la gestion du foncier rural	1 540 000 000	1 567 000 000	1 624 011 604
4 Investissements	6 919 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Trésor	6 919 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90042190203 FB-Pr/Foncier rural /AFOR/ 3ème C2D	4 850 000 000	0	0
78042100627 Programme d'Appui au foncier rural	2 069 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2204905 Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux	2 647 559 755	1 778 853 879	1 582 623 004
1 Personnel	348 648 347	351 742 471	354 836 596
78042100648 Transférer les subventions équilibre personnel à la Chambre d'Agriculture	348 648 347	351 742 471	354 836 596
2 Biens et services	52 500 000	22 500 000	23 175 000
78042100580 Organiser la structuration des filières agricoles	52 500 000	22 500 000	23 175 000
3 Transferts	204 611 408	204 611 408	204 611 408
78042100577 Transférer les crédits à la Chambre d'Agriculture	204 611 408	204 611 408	204 611 408

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22049 Développement rural	105 378 873 416	146 612 612 175	157 508 978 966
4 Investissements	2 041 800 000	1 200 000 000	1 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>300 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	200 000 000	0	0
78042100607 Programme National de Formation aux Métiers Ruraux	100 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 741 800 000</i>	<i>1 200 000 000</i>	<i>1 000 000 000</i>
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	1 741 800 000	1 200 000 000	1 000 000 000
2204906 Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation	22 890 300 000	21 700 000 000	35 276 900 000
4 Investissements	22 890 300 000	21 700 000 000	35 276 900 000
<i>Trésor</i>	<i>290 000 000</i>	<i>700 000 000</i>	<i>1 075 500 000</i>
90042190165 Projet de mise en place d'un Mécanisme d'Assurance Récolte Indicielle en Côte d'Ivoire	240 000 000	500 000 000	500 000 000
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PC CET)	50 000 000	200 000 000	575 500 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>22 600 300 000</i>	<i>21 000 000 000</i>	<i>34 201 400 000</i>
90042190165 Projet de mise en place d'un Mécanisme d'Assurance Récolte Indicielle en Côte d'Ivoire	0	1 000 000 000	2 000 000 000
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PC CET)	20 000 000 000	20 000 000 000	32 201 400 000
78042100723 Projet de la compétitivité de la chaine de valeurs anacarde	2 600 300 000	0	0
2204908 Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries	100 000 000	98 500 000	97 766 407
2 Biens et services	100 000 000	98 500 000	97 766 407
90042100018 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de développement des agro-industries	70 000 000	68 500 000	66 866 407
90042100019 Coordonner et suivre les activités agro-industrielles	15 000 000	15 000 000	15 450 000
90042100020 Coordonner et suivre les activités des petites et moyennes agro-industries	15 000 000	15 000 000	15 450 000

II.2.4. Programme 4 : Promotion de la riziculture

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Promotion de la riziculture	Action 4.1: Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques
	Action 4.2: Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles
	Action 4.3: Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité
	Action 4.4: Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation
	Action 4.5: Amélioration du cadre de régulation dans la filière rizicole

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Promotion de la riziculture						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Accroître les superficies exploitées sous maîtrise de l'eau	Superficies rizicoles exploitées sous maîtrise de l'eau	30 213 ha	31 000 ha	33 000 ha	35 000 ha	Dénombrement Superficie exploitée sous barrage + Superficie exploitée sous PFE + Superficie exploitée sous Pompage Source : Rapport ADERIZ
	Taux d'exploitation des sites aménagés	67%	70 %	73 %	75 %	(Superficies aménagées exploitées / Superficies totales aménagées) X 100 Source : Rapport ADERIZ
	Proportion de la production de paddy sous maîtrise de l'eau	13%	13 %	14 %	15 %	(Quantité de paddy sous maîtrise de l'eau / Quantité totale de paddy produit) X 100 Source : Rapport ADERIZ
OS 2 : Accroître la productivité des exploitations agricoles	Taux de couverture des besoins en semence certifiée	Riz Irrigué : 65 % Riz Pluvial : 10 %	Riz Irrigué : 70 % Riz Pluvial : 12 %	Riz Irrigué : 75 % Riz Pluvial : 15 %	Riz Irrigué : 80 % Riz Pluvial : 20 %	(Quantité totale de semences certifiées diffusées / Besoin total en semences) X 100 Source : Rapport ADERIZ
	Rendement moyen des exploitations rizicoles (Tonne/Hectare)	Riz Irrigué: 4,63 Riz Pluvial Bf : 3,68 Riz Pluvial P: 1,7	Riz Irrigué: 5,0 Riz Pluvial Bf : 3,8 Riz Pluvial P : 1,7	Riz Irrigué: 5,1 Riz Pluvial Bf : 3,9 Riz Pluvial P : 1,8	Riz Irrigué: 5,2 Riz Pluvial Bf : 4,0 Riz Pluvial P : 1,9	(Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée) X 100 Source : Rapport ADERIZ
	Quantité produite de paddy (Tonne)	2 011 532	2 319 000	2 691 000	3 140 000	Quantité de paddy capté par les Unités de Transformation + Autoconsommation + Stock + Flux transfrontalier Source : Rapport ADERIZ

Programme 4 :Promotion de la riziculture						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : : Améliorer la valorisation du riz	Proportion d'usines aux normes de qualité	54%	60 %	65 %	70 %	(Nombre d'usine aux normes de qualité / Nombre total d'usine en activité) x100 Source : Rapport ADERIZ
	Quantité de riz local blanchi disponible	1 307 496	1 480 000	1 700 000	2 000 000	Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée (Captée + Autoconsommation + Stock) Source : Rapport ADERIZ
OS 4 : Assurer la surveillance et la gouvernance dans la filière riz	Nombre de PV des AGO de l'OIA-Riz produits	0	1	1	1	Dénombrement Somme des PV des réunions statutaires organisées par l'interprofession OIA-Riz dans l'année Sources : Rapports d'activités ADERIZ / DOPA/ OIA-Riz
	Proportion d'acteurs institutionnels formés par an	0%	30%	30%	40%	(Nombre d'acteurs institutionnels formés / Nombre des acteurs institutionnels identifiés) x100 Sources : Rapports d'activités ADERIZ /DGPR
	Ecart de prix du riz paddy (FCFA)	31,5	10	10	10	Différence entre le prix indicatif du riz paddy en année N et celui de l'année N-1 Sources : Rapports d'activités ADERIZ / DGPR
	Ecart de prix du riz blanchi (FCFA)	88,5	20	20	20	Différence entre le prix indicatif du riz blanchi en année N et celui de l'année N-1 Sources : Rapports d'activités ADERIZ / DGPR
	Proportion des acteurs de la filière riz sensibilisés à l'application des normes de qualité par an	10%	15%	20%	25%	(Nombre d'acteurs de la filière ayant été sensibilisés à l'application des normes de qualité / Nombre d'acteurs de la filière identifiés) x 100 Sources : Rapports d'activités ADERIZ / DGPR / DAJCCI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : PROMOTION DE LA RIZICULTURE	21 987 779 857	17 503 823 889	14 657 605 123
Dépenses de personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
Dépenses en biens et services	130 000 000	160 750 000	165 586 900
Transferts	100 000 000	110 841 771	116 888 939
Investissements	20 555 453 259	16 029 905 520	13 172 802 686
Trésor	5 921 053 259	3 029 905 520	7 772 802 686
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	14 634 400 000	13 000 000 000	5 400 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22214 Promotion de la riziculture	21 987 779 857	17 503 823 889	14 657 605 123
2221401 Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques	1 302 326 598	1 313 168 369	1 319 215 537
1 Personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
78042100707 Transférer les subventions équilibre personnel à l'ADERIZ	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
3 Transferts	100 000 000	110 841 771	116 888 939
78042100734 Transférer les crédits en vue de suivre la production de la filière Riz (ADERIZ)	100 000 000	110 841 771	116 888 939
2221402 Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles	19 220 453 259	16 029 905 520	13 172 802 686
4 Investissements	19 220 453 259	16 029 905 520	13 172 802 686
Trésor	4 586 053 259	3 029 905 520	7 772 802 686
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	106 053 259	700 000 000	3 100 000 000
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut Sassandra et du Fromager Phase III	1 000 000 000	500 000 000	200 000 000
78042100769 Apporter un appui à l'ADERIZ	500 000 000	0	0
78042100766 Projet de développement Intégré du Wassoulou, Phase 1(PDIW-CI)	0	700 000 000	3 100 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	1 000 000 000	600 000 000	700 000 000
25042100017 Projet Riziculture de Sangola - M'BENGUE	1 980 000 000	100 000 000	230 000 000
11042100020 Projet d'aménagements hydro-agricoles de 30 000 ha à l'aval du barrage hydro-électrique de Kossou	0	429 905 520	442 802 686
Financement extérieur	14 634 400 000	13 000 000 000	5 400 000 000
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	6 733 800 000	2 500 000 000	400 000 000
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut Sassandra et du Fromager Phase III	3 650 600 000	4 500 000 000	5 000 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	2 250 000 000	4 000 000 000	0
25042100017 Projet Riziculture de Sangola - M'BENGUE	2 000 000 000	2 000 000 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22214 Promotion de la riziculture	21 987 779 857	17 503 823 889	14 657 605 123
2221403 Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité	675 000 000	31 950 000	32 887 900
2 Biens et services	15 000 000	31 950 000	32 887 900
90042100025 Promouvoir la production rizicole	15 000 000	31 950 000	32 887 900
4 Investissements	660 000 000	0	0
Trésor	660 000 000	0	0
78042100704 Projet de production et de traitement des semences certifiées de riz en CI	660 000 000	0	0
2221404 Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation	705 000 000	41 200 000	42 436 000
2 Biens et services	30 000 000	41 200 000	42 436 000
90042100026 Promouvoir la modernisation de la mise à marché du riz local	15 000 000	15 450 000	15 913 500
90042100027 Suivre l'opérationnalisation des pôles rizicoles	15 000 000	25 750 000	26 522 500
4 Investissements	675 000 000	0	0
Trésor	675 000 000	0	0
90042100007 Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-Riz)	575 000 000	0	0
22214010006 Projet de Promotion du Riz Local phase 2 (PRORIL 2)	100 000 000	0	0
2221405 Amélioration du cadre de régulation dans la filière rizicole	85 000 000	87 600 000	90 263 000
2 Biens et services	85 000 000	87 600 000	90 263 000
90042100023 Coordonner la mise en œuvre des stratégies de promotion de la riziculture	70 000 000	72 100 000	74 263 000
90042100024 Coordonner les activités du Programme 4	15 000 000	15 500 000	16 000 000

II.2.5. Programme 5 : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)	Action 5.1: Appui au développement des filières agricoles

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer des services performants aux filières agricoles	Nombre de filières agricoles bénéficiant des actions du FIRCA	25	25	25	25	Dénombrement (Nombre de filières prévues – Nombre de filières dont les projets ont été exécutés ou sont en cours d'exécution) Source : Rapport d'activités FIRCA
	Taux d'exécution des projets de recherche financés	92,42%	90%	90%	90%	(Nombre de projets de recherche exécutés ou en cours d'exécution / Nombre de projets de recherche prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FIRCA
	Taux d'exécution des projets de Conseil Agricole financés	90,70%	88%	88%	88%	(Nombre de projets de Conseil Agricole exécutés ou en cours d'exécution / Nombre de projets de Conseil Agricole prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FIRCA
	Taux d'exécution des projets de Formation Professionnelle Agricole financés	90,91 %	90%	90%	90%	(Nombre de projets de formation professionnelle exécutés ou en cours d'exécution / Nombre de projets de formation professionnelle prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FIRCA
	Taux d'exécution des projets d'appui aux OPA financés	84,62 %	79%	78%	77%	(Nombre de projets d'appui aux OPA exécutés ou en cours d'exécution / Nombre de projets d'appui aux OPA prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FIRCA
	Taux d'exécution des projets d'étude d'accompagnement financés	100 %	100%	100%	100%	(Nombre de projets d'études d'accompagnement exécutés ou en cours d'exécution / Nombre de projets d'études d'accompagnement prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FIRCA

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLE (FIRCA)	9 500 000 000	10 500 000 000	11 600 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	9 500 000 000	10 500 000 000	11 600 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23210 Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)	9 500 000 000	10 500 000 000	11 600 000 000
2321001 Appui au développement des filières agricoles	9 500 000 000	10 500 000 000	11 600 000 000
3 Transferts	9 500 000 000	10 500 000 000	11 600 000 000
90042190182 Financer la recherche appliquée et les Etudes d'accompagnement	1 778 583 430	1 965 802 738	2 171 743 978
90042190183 Financer les services de Conseil Agricole et la formation professionnelle	6 766 018 639	7 478 231 127	8 261 664 864
90042190184 Apporter un appui aux Organisations Professionnelles Agricoles	480 401 103	530 969 641	586 595 031
90042190185 Financer le Fonctionnement du FIRCA	474 996 828	524 996 494	579 996 127

II.2.6. Programme 6 : Fonds d'Investissement Agricole (FIA / QC)

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Fonds d'Investissement Agricole (FIA / QC)	Action 6.1: Financement des programmes et activités de développement agricole

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 :Fonds d'Investissement Agricole (FIA / QC)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer le développement agricole	Taux d'accroissement du rendement lié au Conseil Agricole	52,75%	65%	65%	70%	(Rendement en année n – Rendement en année n-1) / Rendement en année n-1) x 100 Sources : Rapports d'activités Conseil Café-Cacao /ANADER
	Proportion de la superficie du cacao et du café traité en produits phytosanitaire	85,50%	90%	95%	95%	Superficie traitée / Superficie totale du verger à traiter) x 100 Source : Rapport d'exécution budgétaire Conseil Café-Cacao
	Proportion de sociétés coopératives professionnelles	10%	30%	50%	70%	Nombre de sociétés coopératives professionnelles / Effectif total d'OPA) x 100 Source : Rapport d'activités Conseil Café-Cacao
	Taux d'exécution des projets en partenariat	50%	75%	85%	100%	(Nombre de projets en partenariat exécuté / Effectif total de projet identifié) x 100 Source : Rapport d'activités Conseil Café-Cacao
OS2 : Mettre en œuvre un cacao durable et traçable	Proportion du cacao exportée tracée	-	80%	90%	100%	(Volume de cacao tracé exporté / Volume totale de cacao produit et exporté) x 100 Source : Rapport de la commercialisation Conseil Café-Cacao
	Proportion de cacao vendu avec la norme ARS1000	-	50%	75%	100%	(Volume de cacao vendu avec la norme ARS1000 / Production totale de cacao de l'année) x 100 Source : Rapport de la commercialisation Conseil Café-Cacao
	Proportion de la superficie du verger cacaoyer et caféier reforestée	-	50%	75%	100%	Superficie reforestée / Superficie totale à reforester dans l'année) x 100 Source : Rapport d'activités du programme reforestation Conseil Café-Cacao

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : FONDS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (FIA / QC)	10 119 438 000	9 865 818 000	10 144 800 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	10 119 438 000	9 865 818 000	10 144 800 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23211 Fonds d'Investissement Agricole (FIA / 2QC)	10 119 438 000	9 865 818 000	10 144 800 000
2321101 Financement des programmes et activités de développement agricole	10 119 438 000	9 865 818 000	10 144 800 000
3 Transferts	10 119 438 000	9 865 818 000	10 144 800 000
90042190186 Mise en oeuvre du Conseil Agricole et lutte contre le swollen shoot	2 119 438 000	2 865 818 000	2 144 800 000
90042190187 Appui aux producteurs (distribution phytosanitaire)	1 000 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
90042190188 Appui à la contribution à la reforestation	2 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
90042190189 Professionnalisation des producteurs et leurs organisations	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90042190190 Gestion des projets en partenariats	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90042190191 Mise en oeuvre de la traçabilité et du suivi de la qualité entrée usine	2 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90042190192 Mise en oeuvre de la norme ARS1000 et suivi des activités de certification	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000
90042190193 Diversification des sources de revenu et relance de la caféiculture	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000

II.2.7. Programme 7 : Fonds du secteur café cacao

II.2.7.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 7 : Fonds du secteur café cacao	Action 7.1: Distribution de sacs brousses aux opérateurs du bord-champs
	Action 7.2:Financement des organismes d'encadrement des producteurs de café-cacao

II.2.7.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 7 :Fonds du secteur café cacao						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Mettre à la disposition des producteurs des sacs brousse	Taux de couverture de la demande en sac brousse	75%	85%	90%	100%	(Quantité de sac brousse produite/ Quantité de sac brousse demandée) x 100 Sources : Rapports d'activités Conseil Café-Cacao / ANADER
	Taux de satisfaction des producteurs	50%	70%	80%	100%	(Nombre de producteurs satisfaits / Nombre de producteurs enquêtés) x 100 Source : Rapport d'évaluation des opérations de distribution Conseil Café-Cacao
OS 2 : Financer les organismes d'encadrement des producteurs	Taux d'exécution des crédits destinés aux organismes nationaux	100%	100%	100%	100%	(Budget exécuté / Budget prévu pour les organismes nationaux) x 100 Sources : Rapports d'exécution budgétaire Conseil Café-Cacao /ANADER
	Taux d'exécution des crédits destinés aux organismes internationaux	100%	100%	100%	100%	(Budget exécuté / Budget prévu pour les organismes internationaux) x 100 Source : Rapport d'exécution budgétaire Conseil Café-Cacao

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 7 : FONDS DU SECTEUR CAFÉ CACAO	45 599 060 000	44 704 165 000	45 531 975 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	45 599 060 000	44 704 165 000	45 531 975 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23212 Fonds du secteur café cacao	45 599 060 000	44 704 165 000	45 531 975 000
2321201 Distribution de sacs brosses aux opérateurs du bord-champs	7 027 388 000	6 851 263 000	7 045 000 000
3 Transferts	7 027 388 000	6 851 263 000	7 045 000 000
90042190194 Commande de sacs brosses auprès d'opérateurs usiniers	6 500 000 000	6 300 000 000	6 500 000 000
90042190195 Opération de distribution de sacs brousse	500 388 000	500 263 000	500 000 000
90042190196 Suivi et évaluation des opérations de distribution de sacherie	27 000 000	51 000 000	45 000 000
2321202 Financement des organismes d'encadrement des producteurs de café-cacao	38 571 672 000	37 852 902 000	38 486 975 000
3 Transferts	38 571 672 000	37 852 902 000	38 486 975 000
90042190201 Appui aux organismes nationaux	35 936 930 000	35 260 588 000	35 857 546 000
90042190202 Appui aux organismes internationaux	2 634 742 000	2 592 314 000	2 629 429 000

II.2.8. Programme 8 : Fonds du secteur anacarde

II.2.8.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 8 : Fonds du secteur anacarde	Action 8.1: Subvention à la transformation locale de l'anacarde

II.2.8.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 8 :Fonds du secteur anacarde						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Soutenir la transformation locale de l'anacarde en vue d'améliorer la compétitivité du secteur et d'accroître le taux de transformation au niveau local	Volume de noix brutes de cajou transformées (en tonne)	212.000 t	450.000 t	500.000 t	520.000 t	Dénombrement Source : Rapport technique Conseil Coton Anacarde

II.2.8.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 8 : FONDS DU SECTEUR ANACARDE	18 307 000 000	18 297 000 000	18 405 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	18 307 000 000	18 297 000 000	18 405 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23213 Fonds du secteur anacarde	18 307 000 000	18 297 000 000	18 405 000 000
2321301 Subvention à la transformation locale de l'anacarde	18 307 000 000	18 297 000 000	18 405 000 000
3 Transferts	18 307 000 000	18 297 000 000	18 405 000 000
90042190199 Prendre en charge la subvention à la production locale d'amandes blanches	14 453 192 675	16 371 628 908	16 815 611 447
90042190200 Fournir de noix brutes de cajou dans le cadre du stock d'amorçage	3 853 807 325	1 925 371 092	1 589 388 553

SECTION 237 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

SECTION 237 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le relâchement persistant des valeurs d'éthique et de déontologie dans l'Administration Publique ;
- la lenteur dans le traitement des dossiers et la lourdeur administrative ;
- l'insuffisance du contrôle de présence au poste ;
- l'insuffisance de l'usage du numérique dans l'Administration ;
- la faible connaissance des initiatives et actions de modernisation de l'Administration par les usagers-clients ;
- la faible digitalisation des procédures administratives ;
- l'accès limité des usagers-clients au service public (géographique, économique, informationnel) ;
- la faible utilisation des innovations disponibles dans l'offre des services publics ;
- la faible application d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) ;
- les résistances au changement ;
- l'inadaptation du décret n° 95-92 du 1er Février 1995 portant organisation de la Formation Professionnelle des Fonctionnaires et Agents de l'Etat relevant des Ministères, des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et des collectivités locales ;
- l'inexistence d'un document de politique de gestion des ressources humaines civiles de l'Etat ;
- l'authentification des diplômes des candidats aux concours administratifs.

I.1.2. Réponses apportées

- la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la poursuite de la simplification des procédures administratives ;
- le traitement des actes dans le délai ;
- le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières ;
- l'amélioration des moyens et le renforcement du contrôle de présence au poste ;
- la dématérialisation des procédures administratives ;
- le renforcement de la coordination dans la mise en œuvre des réformes administratives et de modernisation de l'Administration ;
- l'appui aux initiatives d'amélioration de l'accès des populations aux services publics de qualité ;
- le renforcement de la synergie des interventions relatives à la modernisation de l'Administration ;
- la promotion de l'utilisation des outils et approches développés dans le cadre des initiatives de réformes institutionnelles et de modernisation de l'Administration ;
- le renforcement de la visibilité des actions de modernisation de l'Administration ;
- le renforcement des actions de transformation du service public ;
- la promotion de la culture de la performance, de la redevabilité sociale et de la gestion des connaissances en matière de modernisation de l'Administration ;

- la réforme du régime de la formation continue à travers la révision du décret n°95-92 du 1er février 1995 portant organisation de la formation professionnelle des fonctionnaires et agents de l'Etat relevant des ministères, EPN et collectivités locales ;
- la mobilisation de ressources additionnelles (Partenaires Techniques et Financiers) ;
- l'existence d'un projet de code de déontologie et d'une charte d'éthique ;
- la réforme de l'OSEP ;
- la vulgarisation du manuel de procédures ;
- l'élaboration en cours des textes d'application du nouveau statut général de la Fonction Publique.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accélération du fonctionnement des services selon la démarche qualité du Ministère;
- le redéploiement effectif des fonctionnaires ;
- la gestion rationnelle des effectifs ;
- la mise en place d'un comité d'éthique dans chaque Ministère ;
- la poursuite de la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la poursuite de la simplification des procédures administratives, notamment pour les actes de premier mandatement et d'admission à la retraite ;
- l'intensification de la sensibilisation des fonctionnaires à l'utilisation de l'espace fonctionnaire ;
- la modernisation des canaux d'information des usagers-clients ;
- la réforme du système de gouvernance et de gestion de la formation continue des Fonctionnaires et Agents de l'Etat ;
- la réorganisation des prestations publiques de formation continue et l'actualisation des curricula de formation aux emplois publics ;
- le renforcement des stratégies en matière de formation continue ;
- la réduction de la fracture numérique de la Côte d'Ivoire à un niveau comparable à celui des pays émergents ;
- la réforme de la formation initiale et continue à l'ENA ;
- l'intensification de la recherche et de l'ingénierie administratives à l'ENA ;
- l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des risques professionnels dans l'administration publique ;
- l'appropriation du Plan Stratégique 2022-2025 du ministère ;
- la conduite réussie d'une transformation qualitative du service public ;
- la poursuite du recensement biométrique ;
- la généralisation de la signature électronique ;
- la sensibilisation à l'utilisation des procédures dématérialisées ;
- la généralisation de l'organisation des Journées de la Fonction Publique en région.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat ;
- le renforcement de la modernisation des services proposés aux usagers-clients.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est renforcée ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue;
- l'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 4**, le Ministre d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Fonction publique et de modernisation de l'Administration.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Fonction Publique

- recrutement et gestion des personnels des Administrations de l'Etat, des établissements publics et des personnels engagés par contrat ;
- gestion prévisionnelle et contrôle des effectifs ;
- administration de la base de données du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat en abrégé SIGFAE ;
- mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique générale de la Fonction Publique ;
- moralisation de la Fonction Publique ;
- formation et perfectionnement des cadres de l'Administration et des agents de l'Etat ;
- suivi de l'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- suivi de la continuité, de l'organisation efficace et du bon fonctionnement du Service Public ;

Au titre de la Modernisation de l'Administration

- coordination, au niveau interministériel, des travaux conduits par les administrations en vue de moderniser l'action de l'Administration publique, en prenant en compte l'amélioration et le fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat et l'innovation des services publics ;
- simplification des relations entre les usagers et les Administrations de l'Etat et entre les Administrations elles-mêmes ;
- adaptation de la formation à l'évolution des missions de l'Administration et au pilotage de la performance des politiques publiques ;
- promotion de la transparence dans la gestion publique, en liaison avec les ministres concernés ;
- élaboration de propositions permettant d'assurer l'adaptation des services déconcentrés, des Administrations de l'Etat au développement de la décentralisation ;
- étude sur les mutations de l'Administration notamment en matière d'organisation et méthodes, de formation et d'éthique ;
- renforcement du suivi-évaluation et de l'imputabilité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Fonction Publique.
- Programme 3 : Modernisation de l'Administration.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Conseil de Discipline de la Fonction Publique (CDFP), Comité Consultatif de la Fonction Publique (CCFP), Commission Administrative de Recours (CAR), Conseil de Santé et Sécurité au Travail de la Fonction Publique (CSSTFP), Direction de la Qualité et de l'Accompagnement du Changement (DQAC), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation (DPSE), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine.		<ul style="list-style-type: none"> -Projet de création et d'opérationnalisation du centre de Relation Usager-client ; - Optimiser le Système Statistique du Ministère de la Fonction Publique. 	
Programme 2 : Fonction Publique	Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP), Direction des Concours (DC), Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités (DFRC), Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat (DGAPCE), Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs (DPCE), Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs (DCSSE), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs (DCSSE), 33 Directions Régionales (33.DR).	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole Nationale d'Administration (E.N.A), - Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction, Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et Antennes de la Fonction Publique Phase 2 ; - Rénovation et extension de câblage téléinformatique du MFP ; - Elaboration des Référentiels des emplois et des Compétences de l'Administration Publique ivoirienne (REC) ; - Identification biométrique des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire ; - Mise en œuvre SIGFAE Version 2 ; - Digitalisation des processus de Gouvernance et formation de l'ENA. 	
Programme 3 : Modernisation de l'Administration	Direction Générale de la Transformation du Service Public (DGTSP), Direction de la Modernisation de l'Organisation Administrative (DMOA), Direction de l'Appui à la Performance du Service Public (DAPSP), Observatoire du Service Public (OSEP), Programme national d'appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME) et Direction des Etudes et Méthodes.		<ul style="list-style-type: none"> - Profilage et codification des postes de travail dans l'Administration publique ; - e-Démarche administrative ; - Utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs ; - Maison du Service Public ; - Modernisation des outils digitaux et extension de l'OSEP. 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1 : la gouvernance du secteur est renforcée	IP 1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires pris et appliqués	Dénombrement Sources : Rapport Annuel de Performance du programme I / Rapport d'Etudes
		IP 1.2 : Nombre de personnels formés et qualifiés	Dénombrement Sources : Rapport Annuel de Performance du programme I / Rapport d'Etudes
		IP 1.3 : Nombre de Services fournis répondant aux normes de qualité	Enquête Sources : Rapport Annuel de Performance du programme I / Rapport d'Enquête
OG 2 : Promouvoir une gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat	RS 2 : la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue	IP 2.1: Taux de satisfaction des fonctionnaires et agents de l'Etat	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat satisfaits / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat interrogés) x 100 Sources : Rapport Annuel de Performance du programme II / Rapport d'Etudes
		IP 2.2 : Nombre de plaintes enregistrées	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du programme II ou Rapport d'enquête
OG 3 : Bâtir une Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients	RS 3 : l'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie	IP 3.1 Niveau d'utilisation de la plateforme « servicepublic.gouv.ci »	Dénombrement (Nombre de visites mensuelles) Source : Site « servicepublic.gouv.ci »
		IP 3.2 : Qualité des services publics	Enquête auprès des services publics et des usagers Source : Rapport d'enquête
		IP 3.3: Taux de satisfaction des usagers du service public	Enquête de satisfaction auprès des usagers Source : Rapport d'enquête OSEP

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	45 599 372 669	52 640 920 093	57 430 362 680
1.1 Ressources Intérieures	41 649 372 669	52 640 920 093	57 430 362 680
1.1.1 Budget Etat	41 649 372 669	52 640 920 093	57 430 362 680
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 950 000 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 950 000 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	45 599 372 669	52 640 920 093	57 430 362 680
2.1 Personnel	13 130 611 012	13 335 783 973	13 492 031 900
2.1.1 Solde y compris EPN	13 130 611 012	13 335 783 973	13 492 031 900
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	17 196 261 277	24 310 906 819	24 834 940 035
2.3 Transferts	8 703 509 908	8 221 082 845	8 695 226 650
2.4 Investissement	6 568 990 472	6 773 146 456	10 408 164 095
Trésor	2 618 990 472	6 773 146 456	10 408 164 095
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 950 000 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)
	Action 1.3: Gestion de la communication, planification, programmation et suivi-évaluation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la qualité de la coordination et l'animation du Ministère	Taux de réalisation des réunions de coordination des programmes	90%	90%	90%	90%	(Nombre de réunions de coordination tenues / Nombre de réunions planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions du Ministère	99%	99%	99%	99%	(Nombre d'activités du plan d'action réalisées / Nombre total des activités du plan d'action) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux d'exécution des saisines en matière de sanctions disciplinaires	80%	85%	85%	95%	(Nombre total des actes définitifs / Nombre de saisines) x 100 Source : Rapport d'activités / CDFP

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la qualité de la coordination et l'animation du Ministère	Taux de traitement de candidatures de distinction honorifique dans l'Ordre du Mérite de la fonction publique des Ministères techniques et Institutions de la République	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dossiers de candidature de distinctions honorifiques dans l'Ordre du Mérite de la fonction publique des Ministères techniques et Institutions de la République traités / Nombre de dossiers de candidature de distinctions honorifiques dans l'Ordre du Mérite de la fonction publique des Ministères techniques et Institutions de la République reçus) x 100 Source : Rapport d'activités / SOMFP
	Taux de traitement des dossiers de contentieux et de réclamations pris en charge	98%	98,30%	98,40%	98,50%	(Nombre de dossiers de contentieux et de réclamations traités / Nombre de dossiers de contentieux et de réclamations reçus) x 100 Source : Rapport d'activités / DAJC
	Nombre de services disposant de procédures formalisées	09	15	19	24	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DQAC
	Nombre de missions d'Inspection réalisées	20	20	20	20	Dénombrement Source : Rapport d'activités / IGFP
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures du Ministère	98%	90%	90%	95%	(Nombre d'agents mis à la disposition du ministère ayant un poste de travail / Nombre total des agents mis à la disposition du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités / DRH
	Taux de production des actes de gestion du personnel dans les délais	90%	95%	98%	100%	(Nombre d'actes de gestion du personnel produits dans les délais / Nombre de demande d'actes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités / DRH
	Taux d'exécution du budget	98,98%	97%	97%	97%	(Mandats ordonnancés / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités / DAF
	Taux de satisfaction des besoins d'entretien du patrimoine	78%	82%	84%	86%	(Nombre de besoins satisfaits en entretien du patrimoine / Nombre total de besoins d'entretien du patrimoine planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer la communication et le système de planification du Ministère	Pourcentage de services et directions disposant d'un plan d'actions	95%	100%	100%	100%	(Nombre de services et directions disposant d'un plan d'action / Nombre total de services et directions du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Taux de processus métiers digitalisés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de processus métiers digitalisés / Nombre total de processus métiers à digitaliser) x 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Taux d'exécution du plan annuel de communication du Ministère	80%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du plan annuel de communication couvertes / Nombre total d'activités prévues dans le plan annuel de communication) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	26 964 102 219	34 321 135 680	34 988 931 102
Dépenses de personnel	12 063 206 427	12 258 906 570	12 405 681 678
Dépenses en biens et services	14 597 147 789	21 532 337 439	22 022 718 598
Transferts	77 309 908	85 691 671	90 366 731
Investissements	226 438 095	444 200 000	470 164 095
Trésor	226 438 095	444 200 000	470 164 095
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21042 Administration Générale	26 964 102 219	34 321 135 680	34 988 931 102
2104201 Coordination et animation du ministère	878 000 000	1 555 246 780	1 302 479 681
2 Biens et services	738 000 000	1 411 046 780	1 153 953 681
78013300464 Gérer les procédures disciplinaires des fonctionnaires et agents de l'Etat	47 500 000	78 500 000	78 500 000
78013300465 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Fonction Publique	300 000 000	598 546 780	387 546 780
78013300466 Gérer la politique de lutte contre le SIDA au Ministère de la Fonction Publique	11 000 000	60 500 000	43 500 000
78013300534 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/MFP	100 000 000	120 000 000	120 000 000
78013300592 Procéder au contrôle administratif et financier des services, établissements sous tutelle du MFP et Directions Régionales	35 000 000	74 000 000	74 000 000
78013300595 Gérer les activités du Cabinet	50 000 000	70 000 000	70 000 000
78013300635 Gérer les contentieux et les affaires juridiques	35 500 000	78 000 000	69 000 000
78013300636 Gérer la distinction honorifique des fonctionnaires et agents de l'Etat	57 500 000	119 500 000	124 500 000
78013300646 Gérer la politique de la qualité des services du MFP	38 500 000	76 000 000	56 000 000
78013300658 Gérer le patrimoine du Ministère	18 000 000	91 000 000	85 906 901
78013300660 Assurer le fonctionnement du Comité Consultatif	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78013300661 Assurer le fonctionnement de la Commission Administrative de Recours	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78013300662 Assurer le fonctionnement du Conseil de Santé et Sécurité au Travail de Fonction Publique	15 000 000	15 000 000	15 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21042 Administration Générale	26 964 102 219	34 321 135 680	34 988 931 102
4 Investissements	140 000 000	144 200 000	148 526 000
<i>Trésor</i>	<i>140 000 000</i>	<i>144 200 000</i>	<i>148 526 000</i>
78013300691 Projet de Création et d'Opérationnalisation du Centre de Relation Usager-Client	140 000 000	144 200 000	148 526 000
2104202 Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)	25 895 664 124	32 341 119 009	33 260 813 326
1 Personnel	12 063 206 427	12 258 906 570	12 405 681 678
78013300538 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	12 063 206 427	12 258 906 570	12 405 681 678
2 Biens et services	13 755 147 789	19 996 520 768	20 764 764 917
78013300455 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	227 222 195	361 222 195	361 222 195
78013300456 Gérer le renforcement des capacités du personnel du Cabinet	196 172 255	196 172 255	196 172 255
78013300457 Gérer la commande publique du ministère	30 600 000	30 600 000	30 600 000
78013300467 Prendre en charge médicalement le personnel du MFP et MMAISP	29 500 000	29 500 000	29 500 000
78013300468 Gérer les séminaires et les conférences du ministère hors de la Côte d'Ivoire	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78013300469 Gérer les charges exceptionnelles des agents	11 687 406 728	17 138 906 728	17 187 406 728
78013300470 Gérer les séminaires et les conférences du ministère en Côte-d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78013300474 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 537	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78013300475 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 237	50 000 000	100 000 000	100 000 000
78013300536 Mettre en oeuvre le CDMT	58 000 000	58 000 000	58 000 000
78013300572 Gérer les ressources humaines du Ministère	41 500 000	33 500 000	56 000 000
78013300589 Gérer les dépenses centralisées du MFP	709 117 495	1 289 517 495	1 950 134 990
78013300610 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78013300626 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	413 251 085	446 724 064	483 350 718
78013300638 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la Régie Convention BNETD / Section 537	189 378 031	189 378 031	189 378 031
3 Transferts	77 309 908	85 691 671	90 366 731
78013300454 Gérer les Honoraires des agents sous la convention du BNETD	38 654 954	42 845 835	45 183 366
78013300478 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD / Section 537	38 654 954	42 845 836	45 183 365
2104206 Gestion de la communication, planification, programmation et suivi-évaluation	190 438 095	424 769 891	425 638 095
2 Biens et services	104 000 000	124 769 891	104 000 000
78013300459 Organiser la planification générale des activités et réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78013300462 Organiser la communication des activités du Ministère	53 000 000	73 769 891	53 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21042 Administration Générale	26 964 102 219	34 321 135 680	34 988 931 102
4 Investissements	86 438 095	300 000 000	321 638 095
<i>Trésor</i>	<i>86 438 095</i>	<i>300 000 000</i>	<i>321 638 095</i>
78013300682 Optimisation du système statistique du Ministère de la Fonction Publique	86 438 095	300 000 000	321 638 095

II.2.2. Programme 2 : Fonction Publique

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Fonction Publique	Action 2.1: Amélioration du système de recrutement et de gestion de la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat
	Action 2.2: Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le processus de gestion et de recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat	Taux de réalisation des concours administratifs	100%	95%	95%	95%	(Nombre de concours organisés / Nombre de concours planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités / DC
	Taux des admis aux concours administratifs mis à la disposition des Ministères ayant effectivement pris service	83,61%	98%	98%	98%	(Nombre d'admis aux concours administratifs affectés et ayant pris service / Nombre total de dossiers des admis aux concours administratifs reçus) x 100 Source : Rapport d'activités / DPCE
	Taux d'absentéisme des fonctionnaires et agents de l'Etat à leur poste de travail	0,23%	0,3%	0,3%	0,3%	(Nombre d'absents / Nombre total des fonctionnaires et agents de l'Etat contrôlés) x 100 Source : Rapport d'activités / DPCE
	Proportion d'actes visés par le contrôle financier	98%	98%	98%	98%	(Nombre d'actes transmis au Contrôle Financier / Nombre d'actes planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités / DGAPCE
	Taux d'actes administratifs diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'actes administratifs diffusés / Nombre d'actes administratifs planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités / DGAPCE

Programme 2 :Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Renforcer les capacités du personnel de l'Administration Publique	Proportion des besoins annuels de formation validés et satisfaits en Côte d'Ivoire	99,62%	99%	99%	99%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat dont les besoins en formation en Côte d'Ivoire ont été validés et satisfaits / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin de formation en Côte d'Ivoire) x 100 Source : Rapport d'activités / DFRC
	Proportion des besoins annuels de formation validés et satisfaits hors Côte d'Ivoire	92%	95%	97%	97%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat dont les besoins en formation hors Côte d'Ivoire ont été validés et satisfaits / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin en formation hors Côte d'Ivoire) x 100 Source : Rapport d'activités / DFRC
	Proportion d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration	99%	99%	99%	99%	(Nombre d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'élèves recrutés et formés) x 100 Source : Rapport d'activités / ENA
	Proportion d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'auditeurs formés) x 100 Source : Rapport d'activités / ENA
	Nombre de travaux de recherches menés dans le domaine de l'ingénierie administrative par l'ENA	0	03	03	03	Dénombrement Source : Rapport d'activités / ENA
	Proportion des fonctionnaires et agents de l'Etat formés par le CED-CI	82,19%	80%	80%	80%	(Nombre de Fonctionnaires et Agents de l'Etat formés par le CED-CI / Nombre prévu de Fonctionnaires et Agents de l'Etat à former par le CED-CI) x 100 Source : Rapport d'activités / CED-CI
	Proportion d'auditeurs formés en présentiel et en distanciel par le CED-CI	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'auditeurs formés en présentiel et en distanciel par le CED-CI / Nombre prévu d'auditeurs à former en présentiel et en distanciel) x 100 Source : Rapport d'activités / CED-CI
	Nombre d'accords de partenariat et de conventions signés avec les structures extérieures	05	09	09	09	Dénombrement Source : Rapport d'activités / CED-CI

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : FONCTION PUBLIQUE	12 618 471 617	15 221 750 998	19 382 030 832
Dépenses de personnel	1 067 404 585	1 076 877 403	1 086 350 222
Dépenses en biens et services	1 885 313 488	1 975 035 965	1 996 820 691
Transferts	8 626 200 000	8 135 391 174	8 604 859 919
Investissements	1 039 553 544	4 034 446 456	7 694 000 000
Trésor	1 039 553 544	4 034 446 456	7 694 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22043 Fonction Publique	12 618 471 617	15 221 750 998	19 382 030 832
2204301 Amélioration du système de recrutement et de gestion de la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat	6 408 367 032	8 772 173 595	12 830 320 691
2 Biens et services	1 738 813 488	1 828 535 965	1 850 320 691
11013300005 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bélier	13 000 000	13 000 000	13 000 000
11013300006 Coordonner les activités du ministère dans le District Autonome de Yamoussoukro	14 200 000	14 200 000	14 200 000
14013300005 Coordonner les activités du ministère dans la Région du N'Zi	13 000 000	13 000 000	13 000 000
15013300006 Coordonner les activités du ministère dans la Région de l'Iffou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
16013300002 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Moronou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
17013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Gbêkê	13 000 000	13 000 000	13 000 000
18013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Hambol	13 000 000	13 000 000	13 000 000
22013300006 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bafing	13 000 000	13 000 000	13 000 000
23013300002 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Kabadougou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
25013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Poro	13 000 000	13 000 000	13 000 000
26013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région de la Bagoué	13 500 000	13 500 000	13 500 000
27013300005 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Folon	15 100 000	15 100 000	15 100 000
28013300002 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bounkani	13 000 000	13 000 000	13 000 000
31013300006 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Sassandra	13 000 000	13 000 000	13 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22043 Fonction Publique	12 618 471 617	15 221 750 998	19 382 030 832
31013300007 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Gboklè	15 500 000	15 500 000	31 000 000
32013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Goh	13 000 000	13 000 000	13 000 000
35013300005 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Marahoué	13 000 000	13 000 000	13 000 000
36013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Worodougou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
37013300006 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Béré	13 000 000	13 000 000	13 000 000
41013300002 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Tonpki	13 000 000	13 000 000	13 000 000
42013300005 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Cavally	13 000 000	13 000 000	13 000 000
43013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Guémon	13 000 000	13 000 000	13 000 000
51013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Loh-Djiboua	13 000 000	13 000 000	13 000 000
55013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région de San-Pédro	13 000 000	13 000 000	13 000 000
56013300006 Coordonner les activités du ministère dans la Région de la Nawa	13 000 000	13 000 000	13 000 000
61013300002 Coordonner les activités du ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin	13 000 000	13 000 000	13 000 000
62013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Gontougo	13 000 000	13 000 000	13 000 000
71013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Sanwi	16 513 488	16 513 488	16 513 488
76013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans l'Agneby-Tiassa	13 000 000	13 000 000	13 000 000
77013300003 Coordonner les activités du ministère dans la Région de la Mé	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78013300460 Gérer le SIGFAE	235 000 000	235 000 000	235 000 000
78013300461 Gérer la base de données des fonctionnaires	25 500 000	25 500 000	25 500 000
78013300486 Coordonner la mise en oeuvre de la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat	558 500 000	568 222 477	574 507 203
78013300487 Gérer les actes administratifs des fonctionnaires et agents de l'Etat	106 000 000	106 000 000	106 000 000
78013300489 Coordonner et suivre les activités des services extérieurs	34 000 000	34 000 000	34 000 000
78013300490 Coordonner les activités du ministère dans le District Autonome d'Abidjan	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78013300516 Gérer les effectifs des ressources humaines de l'Etat	54 000 000	54 000 000	54 000 000
78013300560 Gérer la politique de recrutement des agents de l'Etat	34 000 000	34 000 000	34 000 000
78013300600 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Tchologo	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78013300674 Organiser les journées Nationales de la Fonction Publique	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78013300675 Organiser les conférences de programmation des effectifs	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78013300676 Organiser les rencontres du Ministre avec les fonctionnaires et agents de l'Etat	20 000 000	100 000 000	100 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22043 Fonction Publique	12 618 471 617	15 221 750 998	19 382 030 832
79013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans les Grand Ponts	14 000 000	14 000 000	14 000 000
3 Transferts	3 700 000 000	3 259 191 174	3 700 000 000
78013300604 Gérer les concours administratifs	3 700 000 000	3 259 191 174	3 700 000 000
4 Investissements	969 553 544	3 684 446 456	7 280 000 000
<i>Trésor</i>	969 553 544	3 684 446 456	7 280 000 000
78013300684 Projet de mise en oeuvre de la version 2 du SIGFAE	150 000 000	300 000 000	4 559 400 000
78013300683 Projet d'identification biométrique des Fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire	0	765 000 000	0
78013300677 Projet d'élaboration des référentiels des emplois et des compétences de l'Administration Publique Ivoirienne	130 000 000	1 181 000 000	2 670 600 000
78013300653 Rénover et étendre le câblage téléinformatique du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	300 000 000	534 700 000	50 000 000
78013300615 Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et des antennes de la Fonction Publique	389 553 544	903 746 456	0
2204303 Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat	6 210 104 585	6 449 577 403	6 551 710 141
1 Personnel	1 067 404 585	1 076 877 403	1 086 350 222
78013300494 Transférer les crédits de personnel à l'ENA	860 256 141	867 890 594	875 525 047
78013300629 Transférer les crédits de personnel au CED-CI	207 148 444	208 986 809	210 825 175
2 Biens et services	146 500 000	146 500 000	146 500 000
78013300493 Gérer le renforcement des capacités des agents de l'administration publique ivoirienne	146 500 000	146 500 000	146 500 000
3 Transferts	4 926 200 000	4 876 200 000	4 904 859 919
78013300491 Gérer la formation des auditeurs en présentiel et par vidéoconférence	294 000 000	244 000 000	244 000 000
78013300561 Gérer la formation des fonctionnaires et agents de l'Etat	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78013300633 Gérer les stages hors de la Côte d'Ivoire des fonctionnaires et agents de l'Etat	440 000 000	440 000 000	440 000 000
78013300637 Prendre en charge les dépenses liées à la bourse des auditeurs de l'ENA	2 692 200 000	2 692 200 000	2 692 200 000
90013300043 Organiser les examens et concours de l'ENA	500 000 000	500 000 000	528 659 919
4 Investissements	70 000 000	350 000 000	414 000 000
<i>Trésor</i>	70 000 000	350 000 000	414 000 000
78013300688 Projet de digitalisation des processus de gouvernance et de formation de l'ENA	70 000 000	350 000 000	414 000 000

II.2.3. Programme 3 : Modernisation de l'Administration

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Modernisation de l'Administration	Action 3.1: Conception et promotion des instruments de Modernisation de l'Administration (DGTSP)
	Action 3.2: Gestion des outils de Modernisation et de Transformation du Service Public (DMOA-DAPSP)
	Action 3.3: Renforcement de la politique de modernisation de l'Administration (OSEP)
	Action 3.4: Conception et promotion des instruments de modernisation de l'administration
	Action 3.5: Gestion des outils de modernisation et de transformation de service public

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Modernisation de l'Administration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir les outils de modernisation de l'administration publique	Taux de réalisation des instruments de modernisation planifiés par le PRIME	100%	100%	-	-	(Nombre d'instruments modernisés / Nombre d'instruments planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités / PRIME
	Nombre de structures sensibilisées	12	18	22	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DAPSP
	Nombre d'instruments de modernisation de l'Administration mis en place	05	06	07	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DMOA
	Nombre de procédures administratives dématérialisées et mises en service	156	316	366	406	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DMOA
	Nombre de ministères et institutions utilisant la signature électronique	05	18	30	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DMOA
	Nombre de campagne de sensibilisation des usagers-clients à l'utilisation des produits de modernisation par an	04	04	04	04	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DMOA
	Nombre d'antenne de maisons du service public (ex-maison du citoyen) fonctionnelles	01	23	49	56	Dénombrement Source : Rapport d'activités / DAPSP

Programme 3 :Modernisation de l'Administration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du Service Public	Taux de traitement des préoccupations des usagers	80%	85%	90%	95%	(Nombre de préoccupations traitées / Nombre de préoccupations enregistrées) x 100 Source : Rapport d'activités / OSEP
	Taux de couverture du pays par les cellules focales de proximité relativement aux départements	20%	32%	35%	40%	(Nombre de départements couverts par les cellules focales de proximité / Nombre total de départements) x 100 Source : Rapport d'activités / OSEP
	Nombre de rapports fournis annuellement au gouvernement relativement à la surveillance de qualité du service public et à la satisfaction des usagers	2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités / OSEP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	6 016 798 833	3 098 033 415	3 059 400 746
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	713 800 000	803 533 415	815 400 746
Transferts	0	0	0
Investissements	5 302 998 833	2 294 500 000	2 244 000 000
Trésor	1 352 998 833	2 294 500 000	2 244 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 950 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22066 Modernisation de l'Administration	6 016 798 833	3 098 033 415	3 059 400 746
2206601 Conception et promotion des instruments de Modernisation de l'Administration (DGTSP)	4 617 000 000	50 000 000	50 000 000
2 Biens et services	21 000 000	50 000 000	50 000 000
78013300689 Elaborer et évaluer les méthodes de conception des instruments de modernisation de l'Administration	21 000 000	50 000 000	50 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22066 Modernisation de l'Administration	6 016 798 833	3 098 033 415	3 059 400 746
4 Investissements	4 596 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	646 000 000	0	0
78013300644 Gérer le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME)	646 000 000	0	0
Financement extérieur	3 950 000 000	0	0
78013300644 Gérer le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME)	3 950 000 000	0	0
2206602 Gestion des outils de Modernisation et de Transformation du Service Public (DMOA-DAPSP)	546 000 000	603 000 000	603 000 000
2 Biens et services	546 000 000	603 000 000	603 000 000
78013300630 Faire la promotion de l'Observatoire du Service Public	546 000 000	603 000 000	603 000 000
2206603 Renforcement de la politique de modernisation de l'Administration (OSEP)	150 000 000	450 000 000	685 000 000
4 Investissements	150 000 000	450 000 000	685 000 000
<i>Trésor</i>	150 000 000	450 000 000	685 000 000
78013300685 Projet de modernisation des outils digitaux et extension de l'Observation du Service Public (OSEP)	150 000 000	450 000 000	685 000 000
2206607 Conception et promotion des instruments de modernisation de l'administration	52 000 000	54 733 415	57 600 746
2 Biens et services	52 000 000	54 733 415	57 600 746
78013300663 Coordonner la mise en œuvre de la politique de transformation du service publique	52 000 000	54 733 415	57 600 746
2206608 Gestion des outils de modernisation et de transformation de service public	651 798 833	1 940 300 000	1 663 800 000
2 Biens et services	94 800 000	95 800 000	104 800 000
78013300665 Suivre et évaluer les instruments pour la délivrance qualitative de l'administration	55 300 000	56 300 000	65 300 000
78013300666 Mettre en place les instruments de modernisation de l'administration	39 500 000	39 500 000	39 500 000
4 Investissements	556 998 833	1 844 500 000	1 559 000 000
<i>Trésor</i>	556 998 833	1 844 500 000	1 559 000 000
78013300659 Projet utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs	320 000 000	791 500 000	0
78013300641 Mise en œuvre de la maison du citoyen (Gbondala) dans 05 chefs-lieux de départements	124 000 000	1 053 000 000	1 559 000 000
78013300639 Projet de profilage et de codification des postes de travail dans l'Administration Publique	49 685 965	0	0
78013300495 Projet E-démarche Administrative	63 312 868	0	0

SECTION 321 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR

SECTION 321 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- l'inexistence d'un document de stratégie de la diplomatie ivoirienne ;
- l'inexistence d'un plan stratégique du ministère ;
- l'inexistence de plan d'actions dans certaines directions avec des objectifs précis ;
- l'irrégularité des missions d'inspection ;
- la quasi inexistence de missions d'audit ;
- la faible mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection effectuées ;
- la non-actualisation de la charte d'éthique du diplomate ivoirien nouveau ;
- la non opérationnalisation du système d'archivage électronique ;
- la faible connaissance des textes et accords commerciaux par certains acteurs du secteur privé ;
- la faiblesse dans l'accompagnement des entreprises privées ;
- l'absence de cadre institutionnel de coordination entre le MAEIAIE et les acteurs nationaux dont les champs d'actions s'étendent à l'extérieur ;
- l'absence d'une veille stratégique en matière d'identification des postes disponibles dans les organismes internationaux ;
- l'inexistence d'un cadre institutionnel de suivi-évaluation des accords internationaux ;
- l'inexistence d'un institut diplomatique.

Au niveau des Relations Bilatérales

- l'irrégularité des réunions bilatérales (commissions mixtes, Accord de partenariat stratégique, etc.) ;
- la faible coordination en matière de coopération bilatérale entre le ministère, les autres départements techniques et le secteur privé ;
- la difficulté d'accès aux données statistiques en matière d'échanges économiques et commerciaux ;
- l'insuffisance de représentations diplomatiques dans les pays de l'ASEAN ;
- l'inexistence d'un cadre institutionnel de suivi-évaluation des accords de coopération bilatérale.

Au niveau des Relations Multilatérales

- l'adhésion non contrôlée de la Côte d'Ivoire aux Organisations Internationales (OI) avec pour corollaire le stock élevé des arriérés de contributions à ces OI ;
- le faible accompagnement des candidatures ivoiriennes dans les instances internationales ;
- la faible valorisation et promotion des compétences et talents ivoiriens dans les Organisations Internationales ;
- l'inexistence d'un cadre institutionnel de suivi-évaluation des accords de coopération multilatérale.

Au niveau du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques et Consulaires

- l'inexistence du guide pratique du Protocole d'Etat ;
- l'irrégularité de la production de l'annuaire diplomatique ;
- l'absence de cadre de coordination entre le ministère et les départements ministériels techniques en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales ;

- le manque de renforcement de capacités des acteurs de la gestion de l'Etat Civil, des Affaires Consulaires et du Protocole ;
- l'insuffisance dans l'application du principe de réciprocité.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale

- l'organisation de sept (07) missions d'inspections conjointes (Libéria, Guinée Equatoriale, Arabie Saoudite, USA, Italie, France & Turquie) en 2023 ;
- la mise en œuvre d'un processus pour l'actualisation de la charte d'éthique du diplomate ivoirien nouveau ;
- la contribution des Représentations Nationales à l'Etranger (RNE) à la mobilisation de ressources extérieures estimées à 2 374 milliards FCFA en 2023 ;
- la signature d'un accord portant création de la mutuelle sociale des Diplomates ivoiriens en 2024 ;
- la préparation et la facilitation de la participation du secteur privé ivoirien aux forums organisés en marge des visites des Hautes Autorités de notre pays à l'étranger ;
- la prise en charge des contributions de la Côte d'Ivoire au profit de cent quinze (115) sur 340 Organisations Internationales pour un montant de 6 771 184 642 Francs CFA, en 2023 ;
- la réalisation des projets d'acquisition, de construction et de réhabilitation de Chancelleries, Résidences et logements de diplomates ;
- la tenue d'un atelier sur le « Diagnostic de l'Outil Diplomatique Ivoirien » organisé à Jacqueville du 10 au 12 novembre 2023 ;
- l'adoption du Décret N° 2023-961 du 06 Décembre 2023 portant Organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.
- Au niveau des Relations Bilatérales
- l'élaboration de points de coopération et de dossiers spécifiques en vue de la préparation de sept (07) visites d'amitié et de travail effectuées par le Président de la République : 03 visites en France, et une visite dans chacun des pays suivants (Nigéria, Gabon, Arabie Saoudite, USA) ;
- l'élaboration de dossiers techniques en vue de préparer les visites effectuées par le Ministre en charge des Affaires Etrangères et de hautes personnalités ivoiriennes à l'étranger, les audiences accordées par ceux-ci ainsi que les visites effectuées par les hautes autorités des autres pays en Côte d'Ivoire ;
- l'activation ou la réactivation de 6 instruments de coopération bilatérale avec la République Démocratique du Congo, le Mali, le Nigéria, la Confédération Suisse, l'Allemagne et la Chine ;
- la tenue de la première session de la Grande Commission Mixte de Coopération Ivoirio-congolaise, à Abidjan les 21 et 22 novembre 2023 ;
- la facilitation et l'accompagnement de 28 missions de prospection économique ;
- la facilitation de la participation du secteur privé ivoirien au forum des Affaires Côte d'Ivoire-Turquie ;
- l'organisation d'ateliers internes sur l'élaboration d'un Guide des rencontres bilatérales de la Côte d'Ivoire ;
- l'assistance de six (06) collectivités territoriales et de structures nationales, en liaison avec les ministères techniques, en vue de partenariats avec les collectivités à l'étranger ;
- la proposition d'ouverture de missions diplomatiques auprès des pays de l'ASEAN.

Au niveau des Relations Multilatérales

- la participation aux réunions relatives au plan de traitement des contributions de la Côte d'Ivoire dans les O.I., conduites par le Ministère en charge de l'Economie ;
- l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur l'élaboration et l'adoption de la politique nationale d'intégration et de promotion des Ivoiriens au sein des O.I ;
- l'organisation de missions d'imprégnation dans les Organisations Internationales sur le mode de recrutement et les profils recherchés à l'international ;
- l'élaboration d'une base de données du compendium des compétences ivoiriennes à l'international ;
- la promotion des candidatures ivoiriennes dans les Organisations Internationales ;
- l'organisation d'un atelier sur les Organisations Non Gouvernementales Internationales.

Au niveau du Protocole d'État, des Affaires Juridiques et Consulaires

- la préparation et la participation à dix-huit (18) conférences et réunions internationales en 2023 ;
- la préparation de dix-sept (17) visites officielles d'amitié ;
- la préparation de vingt-huit (28) cérémonies officielles ;
- la préparation d'audiences d'adieux accordées à neuf (09) chefs de mission diplomatique ;
- la préparation de trente-deux (32) audiences et rencontres officielles ;
- la supervision de la signature de trente-trois (33) accords de coopération bilatérale, d'un accord de siège, d'un accord d'établissement ;
- la ratification de seize (16) conventions ;
- l'adoption et la promulgation de deux (02) lois, l'une portant sur le Statut de Réfugiés et l'autre portant sur le Statut du Corps Diplomatique ;
- la résolution de six (06) contentieux dont cinq (05) litiges de travail et un (01) contentieux foncier sur un total de 21 ;
- l'exécution de neuf (09) commissions rogatoires et demande d'entraide judiciaire des autres pays vers la Côte d'Ivoire ;
- l'exécution d'un mandat d'arrêt et extradition des autres pays vers la Côte d'Ivoire ;
- la légalisation de 16 883 documents publics ou privés ;
- l'organisation de formations sur l'état-civil et consulaire en France, au Maroc et en Turquie ;
- l'interview de dix-huit (18) demandeurs du statut d'apatrides ;
- la participation à la rédaction du projet de Loi portant statut des apatrides ;
- l'organisation de trente séances de sensibilisation de proximité à Méagui, Soubré et Man sur l'apatridie.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale

- l'élaboration d'un document de stratégie ;
- la modernisation de l'Outil Diplomatique ;
- l'optimisation du système statistique du ministère ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la diplomatie ;
- le renforcement de la diplomatie économique ;
- l'amélioration du dialogue avec les acteurs impliqués dans la promotion de l'action économique extérieure (Etat et secteur privé) ;
- le renforcement du cadre institutionnel de la diplomatie ;
- le renforcement de la stratégie de communication et d'information ;
- l'institution d'un cadre d'échanges avec les structures en charge des questions économiques, commerciales, culturelles et touristiques.

Au niveau des Relations Bilatérales

- la consolidation et l'extension du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger ;
- la poursuite du renforcement des instruments de coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'optimisation de la carte diplomatique (Etendre les relations diplomatiques auprès des pays membres de l'ASEAN) ;
- la promotion des partenariats économiques stratégiques (Asie, Moyen Orient, Amérique du Sud) ;
- la facilitation de la signature et de la ratification de l'accord régional APE par le Nigéria ;
- la réactivation des commissions mixtes ;

- l'opérationnalisation de la plateforme numérique des fiches techniques et points de coopération des relations bilatérales ;
- l'évaluation des instruments créant les cadres de coopération bilatérale avec les pays partenaires ;
- l'organisation de « Journées bilatérales-Pays » et de l'atelier de validation du Guide des rencontres bilatérales de la Côte d'Ivoire ;
- la création du comité interministériel permanent de gestion et de suivi de la coopération internationale de la République de Côte d'Ivoire ;
- l'évaluation des impacts socio-économiques des instruments de coopération bilatéral.

Au niveau des Relations Multilatérales

- le renforcement de la coopération multilatérale ;
- la rationalisation de la contribution de la Côte d'Ivoire auprès des OI ;
- la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'intégration et de promotion des compétences et talents ivoiriens auprès des OI ;
- la poursuite du renforcement de la présence et de l'influence de la Côte d'Ivoire dans les Organismes Internationaux ;
- l'accroissement de la participation aux réunions statutaires de l'ONU et des autres Organisations Internationales ;
- la sensibilisation des ministères techniques à communiquer les intentions de candidatures au moins 18 mois à l'avance, afin de disposer d'un délai suffisant pour la promotion des candidatures et pour la conclusion des accords de soutien réciproque ;
- la sensibilisation des acteurs à l'effet de faire valider les intentions de candidatures ivoiriennes dans les OI par le MAEIAIE ;
- la sensibilisation en vue de faire impliquer les Relations Multilatérales dans toutes les étapes des campagnes pour des élections dans les Organisations Internationales ;
- l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur l'élaboration et la validation de la politique nationale d'intégration et de promotion des Ivoiriens dans les Organisations Internationales ;
- l'organisation d'un atelier sur la stratégie multilatérale de la Diplomatie ivoirienne ;
- l'élaboration d'un projet de décret relatif à la conclusion, la ratification, la publication et la prise en charge des contributions aux engagements internationaux souscrits par la Côte d'Ivoire.

Au niveau du Protocole d'Etat, Affaires Juridiques, Consulaires et Etat Civil

- la formalisation de certaines procédures administratives (Guide pratique du Protocole d'Etat, Annuaire diplomatique) ;
- la production de données statistiques fiables sur l'effectif du Corps Diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;
- la création d'un cadre permanent de concertation pour harmoniser les points de vue des administrations concernées par la gestion des privilèges en vue d'harmoniser les procédures de traitement des franchises et exonérations, par l'amélioration de la traçabilité des véhicules en séries spéciales afin d'éviter les immatriculations fantaisistes et frauduleuses et par la destruction des plaques rétrocédées ;
- la mise en place d'un système de digitalisation permettant de confirmer la non redevabilité à un opérateur économique d'un Diplomate ou d'un fonctionnaire international en fin de mission en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de la coordination en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales ;
- la mise en réseau intranet de la DPI avec la Douane, la Direction Générale des Impôts (DGI), le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) et le Guichet Unique Automobile (GUA) pour partager les mêmes données dans le processus de traitement des privilèges ;
- le renforcement des capacités sur la bonne tenue des registres d'état civil ;
- le renforcement de la protection des apatrides ;
- l'institution de rencontres périodiques avec la Direction de l'Inspection du Travail, les Missions Diplomatiques (MD) et Les Organisations Internationales (OI) ;
- le renforcement de la dématérialisation des actes administratifs ;

- l'organisation de deux (02) ateliers dont l'un portera sur le renforcement des capacités des diplomates et agents sur la tenue et la gestion des registres d'état civil consulaire et l'autre sur la vulgarisation du décret n° 2023-01 du 04 janvier 2023 portant statut du Consul honoraire de Côte d'Ivoire ;
- la délivrance des titres de voyage aux réfugiés vivant en Côte d'Ivoire, conformément à la Convention de 1951 relative au Statut de Réfugié ;
- la délivrance de la carte d'identité biométrique valant titre de séjour aux réfugiés vivant en Côte d'Ivoire ;
- l'adoption du projet de Loi portant statut des apatrides ;
- la proposition de révision du Code de la Nationalité dans le cadre de la lutte contre l'apatridie, en partenariat avec le Ministère de la Justice.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la modernisation de l'outil diplomatique ;
- le renforcement de la politique de coordination de l'action extérieure ;
- la mise en œuvre de la diplomatie économique au service du développement ;
- la création d'outils stratégiques pour rendre plus efficace et performante l'action de la diplomatie économique.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les relations bilatérales sont redynamisées ;
- les relations multilatérales sont renforcées ;
- la qualité des services du protocole d'État, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil est améliorée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° **2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 10**, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Politique extérieure de la Côte d'Ivoire.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Affaires Etrangères

- organisation et gestion de la représentation diplomatique et postes consulaires de la Côte d'Ivoire à l'étranger ;
- participation à la gestion des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires et de sécurité au sein des Organismes internationaux, en liaison avec les Ministères en charge de la Défense et de la Sécurité ;
- défense des intérêts et protection des nationaux ivoiriens à l'étranger par l'intermédiaire des représentations diplomatiques et postes consulaires et par le biais des organisations ou associations des Ivoiriens à l'étranger ;
- interface entre les missions diplomatiques et les organisations internationales établies en Côte d'Ivoire et les départements ministériels, ainsi que les organismes publics et privés nationaux ;
- gestion de l'état civil des Ivoiriens à l'étranger, en liaison avec les Ministères en charge de la Justice et de l'Intérieur ;
- développement des relations de coopération avec les institutions et organisations internationales ;
- tutelle des organisations gouvernementales et non gouvernementales étrangères établies en Côte d'Ivoire ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique nationale en matière de promotion, d'intégration et de suivi des Ivoiriens dans la fonction publique internationale ;

- coordination de la participation de la Côte d'Ivoire aux réunions et conférences internationales ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des lois et règlements en matière de Protocole d'Etat ;
- préparation de la ratification des engagements internationaux souscrits par la Côte d'Ivoire ;
- conservation, interprétation, suivi de l'exécution et dénonciation des engagements internationaux ;
- négociation et signature des conventions et accords internationaux liant l'Etat, sauf délégation ou autorisation expresse accordée à d'autres Ministres ;
- coordination de la coopération internationale ;
- élaboration des politiques de gestion des réfugiés ;
- définition et mise en œuvre d'une politique favorisant l'accès des Ivoiriens à la Fonction Publique internationale ;
- participation à l'élaboration des politiques de gestion des apatrides et des migrants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des relations d'amitié et de coopération avec les pays étrangers ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés du Patrimoine, des Finances et du Budget et de la Construction ;
- appui à l'organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministres concernés.

Au titre de l'Intégration Africaine

- participation, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget, au suivi et à l'harmonisation des instruments techniques et économiques d'intégration sous-régionale et africaine, notamment le Conseil de l'Entente, la Mano River Union, l'Autorité du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin de la Volta, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union Africaine et l'Accord de Partenariat Economique ;
- coordination et promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration africaine, en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales ;
- coordination, promotion, suivi et appui à la coopération africaine ;
- participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration africaine, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé des Finances et du Budget, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires relatifs aux politiques sectorielles cohérentes, en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres, notamment dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- suivi de la mise en œuvre de la politique d'intégration des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- suivi des initiatives de développement au niveau régional et continental.

Au titre des Ivoiriens de l'Extérieur

- assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- coordination des initiatives visant le regroupement des Ivoiriens de l'extérieur et soutien à ces initiatives ;
- aide à la réinsertion économique, sociale et culturelle des Ivoiriens de l'extérieur lors de leur retour en Côte d'Ivoire ;
- facilitation et coordination de la participation des Ivoiriens de l'extérieur au processus de développement de la Côte d'Ivoire, en termes de mise à disposition d'expertises avérées dans des domaines spécifiques ;

- facilitation de l'accès des Ivoiriens de l'extérieur au logement en Côte d'Ivoire ;
- soutien à la réalisation des projets d'investissement des Ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire ;
- coordination des questions de migration des Ivoiriens vers l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Relation bilatérale.
- Programme 3 : Relation multilatérale.
- Programme 4 : Protocole d'Etat, affaires juridiques, consulaires et de l'état civil.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Secrétariat Général Cabinet du Ministre Inspection Générale des Affaires Etrangères Direction des Ressources Humaines Direction de la Formation Continue, des Bourses et des Stages Direction de la Documentation, des Archives, du Courrier et de la Valise Diplomatique Direction des Enjeux Globaux Direction de la Communication et des Relations Publiques Direction de la Planification des Projets et des Statistiques Direction des Technologies et des Systèmes d'Information Direction des Affaires Financières Cellule de Passation des marchés Publics Service des Conférences et des Missions Internationales Service de Gestion du Patrimoine Service de la Traduction et de l'Interprétation Service des Passeports Officiels et des Visas Direction Générale de la Diplomatie Economique Direction de la Coopération Economique Sectorielle Direction de l'intelligence Economique et du Suivi-Evaluation		-Travaux de remise en état du bloc ministériel et du centre de conférences du MEMAEIAD ; -Mettre en œuvre le système de Gestion Électronique des Documents du Ministère -Mettre en place le système de sécurisation du Bloc Ministériel	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Relation Bilatérale	Direction Générale des Relations Bilatérales Direction Afrique Direction Europe Direction Asie, Pacifique et Océanie Direction Amériques et Caraïbes Les Ambassades Bilatérales (47) Les Consulats Généraux (06)		-Démolir, reconstruire la Chancellerie et la Résidence au Sénégal -Réhabilitation Résidence et Chancellerie à Ottawa -Acquérir des résidences de diplomate à Abu Dhabi -Réhabilitation de la résidence du Chef de Mission et des 15 résidences de Longs Islands -Construction de chancellerie de la Côte d'Ivoire à Addis-Abeba -Réhabilitation de la résidence de l'Ambassade de la Côte d'Ivoire en Chine	
Programme 3 : Relation Multilatérale	Direction Générale des Relations Multilatérales Direction ONU et Institutions Spécialisées des Nations Unies Direction des Organisations Internationales Direction de la Fonction Publique internationale Délégations et Missions Permanentes auprès d'Organismes Internationaux (04)			
Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	Direction Générale du Protocole d'Etat Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences Direction des Privilèges et Immunités Direction du Protocole et des Visas Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat-civil Direction des Affaires Juridiques ; Direction de l'Etat-civil et des Affaires consulaires Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS1.1 : L'administration est moderne et performante	IP1.1.1 : Nombre de réformes entreprises	Dénombrement Sources : Rapport d'activités Cabinet / DPPS
		IP1.1.2 : Taux de dématérialisation des actes administratifs	Nombre d'actes administratifs dématérialisés / Nombre total d'actes administratifs à dématérialiser Source : Rapport d'activités DTSI

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Redynamiser les relations bilatérales	RS2.1 : Les Relations Bilatérales sont redynamisées	IP2.1.1 : Nombre de visites officielles effectuées dans le cadre des relations bilatérales	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DGRB / DGPE
		IP2.1.2 : Nombre d'accréditations	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB
		IP2.1.3 : Montant des échanges commerciaux à travers les instruments de coopération bilatérale, et les assistances techniques	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB
OG 3 : Renforcer les relations multilatérales	RS3.1 : Les Relations Multilatérales sont renforcées	IP3.1.1 : Nombre d'instances décisionnelles occupées par la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DGRM/DFPI
		IP3.1.2 : Proportion des OI dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions	Nombre des OI dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions / Nombre total des OI dans lesquelles la Côte d'Ivoire est représentée Source : Rapport d'activités DGRM
OG 4 : Améliorer la qualité des services du protocole d'État, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	RS4.1 : La qualité des services du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil est améliorée.	IP4.1.1 : Niveau de satisfaction des usagers des services du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	Enquête Source : Rapport d'activités DGAJCEC

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	146 936 580 111	164 656 980 027	189 403 070 953
1.1 Ressources Intérieures	146 936 580 111	164 656 980 027	189 403 070 953
1.1.1 Budget Etat	146 936 580 111	164 656 980 027	189 403 070 953
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	146 936 580 111	164 656 980 027	189 403 070 953
2.1 Personnel	86 274 846 078	79 424 846 078	99 647 484 634
2.1.1 Solde y compris EPN	86 274 846 078	79 424 846 078	99 647 484 634
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	42 894 806 910	48 681 044 112	49 297 887 417
2.3 Transferts	10 213 830 986	9 992 933 562	10 058 222 713
2.4 Investissement	7 553 096 137	26 558 156 275	30 399 476 189
Trésor	7 553 096 137	26 558 156 275	30 399 476 189
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels
	Action 1.6: Intensification des initiatives économiques et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination, la planification et l'animation des activités du ministère	Taux de réalisation des activités du plan d'actions prioritaires	55%	100 %	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prioritaires retenues) x 100 Source : Rapport d'activités DPPS
	Proportion des missions de contrôle, d'audits et d'investigation réalisées	46,67%	50%	55%	60%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités IGAE
	Proportion de directions et services disposant d'un plan d'action	11/36	15/36	25/36	36/36	Nombre de directions et services disposant d'un plan d'action / Nombre total de directions et services Source : Rapport d'activités DPPS
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du mouvement diplomatique	83,7%	85%	90%	92%	(Nombre de diplomates rappelés + Nombre d'affectés) / Nombre total de diplomates rappelables+ total affectable) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / DSP
	Taux de mobilisation des financements budgétaires des programmes	56%	65%	68%	70%	(Montant total obtenu après les conférences budgétaires / Montant total des besoins exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Moderniser les systèmes d'information	Taux de réalisation du projet d'archivages	70%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités du projet d'archivages réalisées / Nombre total d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités / SA
	Proportion des procédures dématérialisées dans les Services du ministère	5%	40%	45%	50%	(Nombre de procédures dématérialisées / Nombre de procédures à dématérialiser) x 100 Source : Rapport de réalisation des projets informatiques/ DTSI
OS 4 : Améliorer l'efficacité et la qualité des services en matière de gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de délivrance des passeports officiels	Proportion d'absorption des bourses, formations et stages professionnels offerts à la Côte d'Ivoire	41,6%	55%	60%	65%	(Nombre de bourses utilisées / Nombre total de bourses offertes) x 100 Source : Rapport d'activités service bourses et stages
	Taux de réalisation des réunions et conférences internationales préparées et coordonnées	74,2%	75%	80%	85%	(Nombre de réunions et conférences préparées et coordonnées / Nombre de missions et conférences internationales programmées) x100 Sources : Rapports d'activités SG /Cabinet

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 5 : Renforcer la diplomatie économique	Montant des ressources financières extérieures mobilisées par les Ambassades (en milliards de FCFA)	2374	2000	2100	2500	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDE / Ambassades
	Proportion de réalisation des missions de prospection en faveur des entreprises Ivoiriennes	36%	60%	65%	68%	(Nombre de missions de prospection réalisées en faveur des entreprises ivoiriennes / Nombre total de missions de prospection programmées) x100 Sources : Rapports d'activités DGDE / Ambassades
	Nombre d'entreprises privées ivoiriennes accompagnées dans leur positionnement à l'extérieur	0	1	2	3	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDE / Ambassades

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	73 996 935 285	68 838 906 337	85 054 469 915
Dépenses de personnel	54 198 950 831	46 848 950 831	66 571 589 387
Dépenses en biens et services	7 991 009 597	8 249 297 623	8 424 657 815
Transferts	10 213 830 986	9 992 933 562	10 058 222 713
Investissements	1 593 143 871	3 747 724 321	0
Trésor	1 593 143 871	3 747 724 321	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21070 Administration Générale	73 996 935 285	68 838 906 337	85 054 469 915
2107001 Coordination et animation	697 500 000	665 985 000	523 430 550
2 Biens et services	497 500 000	508 185 000	523 430 550
78011100256 Prendre en charge les frais de domesticité du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 120 000
78011300259 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	49 000 000	46 350 000	47 740 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21070 Administration Générale	73 996 935 285	68 838 906 337	85 054 469 915
78011300260 Coordonner les activités des Services Centraux et Extérieurs	41 000 000	42 230 000	43 496 900
78011300335 Elaborer et suivre les questions nationales et internationales d'ordre géopolitique et/ou stratégique (sécurité transfrontalière, terrorisme, migration, changements climatique et trafics illicites...)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78011300378 Élaborer les documents d'orientations stratégiques en matière de politique extérieure	45 000 000	46 350 000	47 740 500
78011300386 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	170 000 000	175 100 000	180 353 000
90011300010 Enregistrer, Conserver, diffuser les documents, les archives et le courrier (arrivée/départ)	158 500 000	163 255 000	168 152 650
4 Investissements	200 000 000	157 800 000	0
Trésor	200 000 000	157 800 000	0
78011300262 Mettre en oeuvre le système de Gestion Electronique des Documents du Ministère	200 000 000	157 800 000	0
2107002 Planification, suivi et évaluation	36 500 000	37 595 000	38 722 850
2 Biens et services	36 500 000	37 595 000	38 722 850
78011300263 Organiser la planification générale du Ministère	36 500 000	37 595 000	38 722 850
2107003 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	72 668 935 285	64 183 333 100	83 833 497 615
1 Personnel	54 198 950 831	46 848 950 831	66 571 589 387
78011300270 Prendre en charge les salaires du Personnel fonctionnaire des Services Extérieurs	43 205 631 579	10 225 446 837	10 725 446 837
78011300400 Prendre en charge les salaires du Personnel fonctionnaire des Services Centraux	10 993 319 252	36 623 503 994	55 846 142 550
2 Biens et services	6 863 009 597	7 063 887 623	7 203 685 515
78011201609 Prendre en charge les conférences et missions hors CI - MAE	510 000 000	525 300 000	541 059 000
78011300265 Prendre en charge les frais d'abonnement en eau, électricité et téléphone	309 141 992	337 189 070	368 037 381
78011300267 Prendre en charge les activités diplomatiques à Abidjan	1 282 846 414	1 321 331 806	1 360 971 761
78011300269 Gérer les ressources financières du Ministère	509 592 200	519 579 966	535 167 365
78011300271 Gérer la commande publique du Ministère	40 500 000	41 715 000	42 966 450
78011300281 Gérer la RÉGIE / Convention BNETD	338 428 991	348 581 861	359 039 317
78011300321 Gérer le salon d'honneur aéroport Abidjan	70 000 000	72 100 000	74 263 000
78011300324 Gérer la salle de conférence MAE	110 000 000	113 300 000	116 699 000
78011300327 Gérer les Ressources Humaines	79 000 000	72 100 000	74 263 000
78011300338 Prendre en charge les Fêtes Nationales à l'étranger	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78011300339 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP du Ministère	217 000 000	223 510 000	230 215 300
78011300340 Prendre en charge les dépenses liées au fonctionnement des activités du Ministère	1 264 000 000	1 292 704 920	1 275 814 600

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21070 Administration Générale	73 996 935 285	68 838 906 337	85 054 469 915
78011300365 Gérer les Mouvements des Ambassadeurs	200 000 000	206 000 000	200 000 000
78011300389 Gérer l'Assemblée Générale de l'ONU à NEW YORK	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78011300399 Gérer les Mouvements Diplomatiques	350 000 000	360 500 000	350 000 000
78011300408 Prendre en charge les frais liés aux visites des personnalités étrangères en Côte d'Ivoire	200 000 000	206 000 000	209 000 000
78011300409 Prendre en charge les frais liés aux transferts des dépouilles des agents en poste à l'étranger en Côte d'Ivoire	95 000 000	97 850 000	100 280 591
78011300411 Prendre en charge les dépenses liées à la sécurisation, aux Entretiens et aux loyers du Ministère	611 000 000	629 330 000	648 209 900
78011300413 Gérer les ressources matérielles du Ministère	63 500 000	65 405 000	67 367 150
90011390125 Organiser les conférences internes éclatées dans les Représentations Nationales à l'Etranger	288 000 000	296 640 000	305 539 200
90011390126 Prendre en charge les frais liés à la formation des agents à l'étranger	25 000 000	25 750 000	26 522 500
3 Transferts	10 213 830 986	9 992 933 562	10 058 222 713
78011300285 Transférer la subvention au BNETD	213 830 986	213 830 986	213 830 986
78011300326 Transférer les contributions de la Côte d'Ivoire aux organisations mondiales	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
78042100730 Apurer les arriérés des contributions de la CI aux organisations mondiales	1 000 000 000	779 102 576	844 391 727
4 Investissements	1 393 143 871	277 561 084	0
Trésor	1 393 143 871	277 561 084	0
90011390127 Mettre en place le système de sécurisation du Bloc Ministériel	339 571 826	277 561 084	0
78011300412 Remise en Etat et équipement du Bloc Ministériel et du Centre de Conférence	1 053 572 045	0	0
2107004 Information et communication	137 500 000	3 484 888 237	177 700 750
2 Biens et services	137 500 000	172 525 000	177 700 750
78011300272 Organiser la communication des activités du Ministère	39 500 000	71 585 000	73 732 550
78011300273 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du schéma directeur informatique	62 000 000	63 860 000	65 775 800
78011300395 Traduire tous les documents officiels et assurer l'interprétation à l'occasion des rencontres	36 000 000	37 080 000	38 192 400
4 Investissements	0	3 312 363 237	0
Trésor	0	3 312 363 237	0
78011300275 Réaliser le Système Intégré d'Informatisation et de Communication (Investissement)	0	3 312 363 237	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21070 Administration Générale	73 996 935 285	68 838 906 337	85 054 469 915
2107005 Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels	325 000 000	331 660 000	341 609 800
2 Biens et services	325 000 000	331 660 000	341 609 800
78011201610 Prendre en charges les séminaires et conférences en CI	220 000 000	226 600 000	233 398 000
78011300264 Établir et délivrer les Passeports Diplomatiques et de Service	31 500 000	32 445 000	33 418 350
78011300341 Préparer et coordonner les voyages officiels, en liaison avec les différents services compétents	37 500 000	35 535 000	36 601 050
78011300364 Suivre et évaluer les Bourses et les Stages de formation pour les étudiants ivoiriens à l'étranger	36 000 000	37 080 000	38 192 400
2107006 Intensification des initiatives économiques et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire	131 500 000	135 445 000	139 508 350
2 Biens et services	131 500 000	135 445 000	139 508 350
90011300011 Promouvoir les partenariats économiques, commerciaux, touristiques et scientifiques à destination et en provenance de la CI	40 500 000	41 715 000	42 966 450
90011300012 Assurer la veille permanente pour obtenir les informations pour le renforcement de la compétitivité des entités économiques	40 500 000	41 715 000	42 966 450
90011300013 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de promotion des partenariats économiques et stratégiques à destination en provenance de la CI	50 500 000	52 015 000	53 575 450

II.2.2. Programme 2 : Relation bilatérale

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Relation bilatérale	Action 2.1: Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale
	Action 2.2:Promotion et suivi des relations bilatérales

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Relation bilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Renforcer la relation bilatérale	Taux de réalisation des missions des Ambassades à accréditations multiples dans leurs circonscriptions diplomatiques	66,6%	70%	75%	80%	(Nombre de missions réalisées / Nombre total de missions programmées) x 100 Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades à accréditations multiples
	Nombre de collectivités territoriales assistées, promues et suivies en liaison avec les ministères techniques	07	07	08	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades / collectivités territoriales
	Nombre de journées bilatérales-Pays à travers les représentations diplomatiques organisées	01	03	04	05	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB
OS2 : Promouvoir les instruments de coopération bénéfiques pour la Côte d'Ivoire	Nombre d'instruments de coopération bilatérale activés et réactivés (commissions mixtes, APS, TAC, etc.)	6	6	7	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / PV des instruments de coopération
	Nombre d'instruments de coopération bilatéraux (Traités, Accords et Conventions) proposés	33	30	32	35	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / DGAJCEC / ministères techniques

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : RELATION BILATÉRALE	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
Dépenses de personnel	27 055 546 099	27 055 546 099	27 023 688 608
Dépenses en biens et services	30 760 926 368	37 118 592 277	37 511 143 590
Transferts	0	0	0
Investissements	5 959 952 266	22 810 431 954	30 399 476 189
Trésor	5 959 952 266	22 810 431 954	30 399 476 189
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
2207101 Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale	209 234 555	247 484 555	247 484 555
2 Biens et services	209 234 555	247 484 555	247 484 555
78011300300 Coordonner les relations bilatérales de la Côte d'Ivoire avec les pays de l'Europe	31 500 000	31 500 000	31 500 000
78011300301 Coordonner les relations bilatérales de la Côte d'Ivoire avec les pays de l'Amérique et Caraïbes	32 500 000	31 500 000	31 500 000
78011300325 Coordonner les relations bilatérales de la Côte d'Ivoire avec les pays de l'Asie, Pacifique et Océanie,	38 500 000	40 250 000	40 250 000
78011300345 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et les pays étrangers.	54 500 000	60 000 000	60 000 000
78011300398 Coordonner les relations bilatérales de la Côte d'Ivoire avec les pays de l'Afrique	37 000 000	39 000 000	39 000 000
90011390111 Suivre la mise en oeuvre des instruments de coopération	15 234 555	45 234 555	45 234 555
2207102 Promotion et suivi des relations bilatérales	63 567 190 178	86 737 085 775	94 686 823 832
1 Personnel	27 055 546 099	27 055 546 099	27 023 688 608
01011300162 Prendre en charge les salaires de la Représentation Economique en Afrique du Sud	78 663 476	78 663 476	78 483 476
01011300163 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Tunisie	181 208 521	181 208 521	181 208 521
01011300164 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Gabon	177 508 824	177 508 824	177 508 824
01011300165 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Sénégal	235 333 559	235 333 559	234 086 068
01011300166 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle en Afrique du Sud	51 692 438	51 692 438	51 692 438
01011300167 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Burkina-Faso	149 368 300	149 368 300	149 368 300
01011300168 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Egypte	298 999 977	298 999 977	298 989 977
01011300169 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mali	170 261 468	170 261 468	170 261 468
01011300170 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Angola	228 658 185	228 658 185	228 658 185
01011300171 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	422 194 080	422 194 080	422 194 080
01011300172 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Ethiopie	263 987 717	263 987 717	263 987 717
01011300174 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République du Congo	164 383 321	164 383 321	164 383 321
01011300175 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Maroc	199 960 812	199 960 812	199 960 812
01011300178 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Ghana	360 711 246	360 711 246	360 711 246
01011300179 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Algérie	189 396 873	189 396 873	189 396 873
01011300180 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Guinée Equatoriale	291 952 863	291 952 863	291 952 863
01011300187 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Guinée	152 420 652	152 420 652	152 420 652
01011300192 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Laâyoune	84 985 500	84 985 500	84 985 500
01011300193 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Afrique du Sud - Prétoria	61 090 000	61 090 000	61 090 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
01011300194 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République Démocratique du Congo	226 717 263	226 717 263	226 717 263
01011300195 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Nigéria	392 742 163	392 742 163	392 742 163
01011300196 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Cameroun	205 186 483	205 186 483	205 186 483
01011300209 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle au Maroc	65 368 000	65 368 000	65 368 000
01011300213 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Libéria	128 653 200	128 653 200	128 653 200
01011300237 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Maroc	34 160 000	34 160 000	34 160 000
02011300063 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Brésil - Rio de Janeiro	51 416 363	51 416 363	51 216 363
02011300064 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme aux Etats-Unis	39 160 000	39 160 000	39 160 000
02011300065 Prendre en charge les salaires du Service Economique à New-York	447 620 000	447 620 000	447 620 000
02011300066 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire à New-York	807 615 000	807 615 000	807 595 000
02011300067 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale à Washington	200 165 850	200 165 850	200 165 850
02011300070 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Brésil	444 553 381	444 553 381	444 553 381
02011300071 Prendre en charge les salaires de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Brésil	52 861 180	52 861 180	52 861 180
02011300072 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Etats-Unis	1 918 572 555	1 918 572 555	1 918 572 555
02011300086 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Canada	60 550 000	60 550 000	60 550 000
02011300088 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Canada	473 395 136	473 395 136	473 395 136
02011300090 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mexique	545 491 185	545 491 185	545 491 185
03011300103 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Chine	80 263 772	80 263 772	80 263 772
03011300104 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Japon	400 480 940	400 480 940	400 480 940
03011300105 Prendre en charge les salaires du Consulat Général à Guangzhou	363 719 176	363 719 176	363 719 176
03011300106 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Iran	252 588 837	252 588 837	252 588 837
03011300107 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Turquie	350 303 217	350 303 217	350 303 217
03011300108 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Qatar	330 369 882	330 369 882	330 369 882
03011300111 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Djeddah	437 622 688	437 622 688	437 622 688
03011300113 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Chine	55 750 000	55 750 000	55 750 000
03011300116 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Inde	43 091 566	43 091 566	43 091 566
03011300117 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Inde	301 240 633	301 240 633	301 240 633
03011300118 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Israël	279 271 820	279 271 820	279 271 820
03011300124 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Chine	432 143 100	432 143 100	432 143 100
03011300127 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Liban	305 224 817	305 224 817	305 224 817

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
03011300131 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Corée	407 107 683	407 107 683	407 107 683
03011300132 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite	531 461 287	531 461 287	501 461 287
03011300134 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Emirats Arabes Unis	361 877 318	361 877 318	361 877 318
03011300144 Prendre en charge les salaires de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Japon	51 300 000	51 300 000	51 300 000
03011300147 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Qatar - Doha	48 684 860	48 684 860	48 684 860
04011300203 Prendre en charge les salaires du Service Economique en Suisse-GENEVE	42 675 968	42 675 968	42 675 968
04011300204 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France/ Délégation du Tourisme	71 040 000	71 040 000	71 040 000
04011300205 Prendre en charge les salaires du Service Economique en Belgique - Bruxelles	55 108 728	55 108 728	55 108 728
04011300206 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Allemagne	34 776 676	34 776 676	34 776 676
04011300207 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France	2 585 260 722	2 585 260 722	2 585 260 722
04011300208 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Danemark	170 857 022	170 857 022	170 857 022
04011300209 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Belgique -Bruxelles	6 000 000	6 000 000	6 000 000
04011300211 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Belgique / Attaché de Sécurité	117 381 202	117 381 202	117 381 202
04011300212 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Attaché de Sécurité	56 416 319	56 416 319	56 416 319
04011300229 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Italie - Milan	56 500 000	56 500 000	56 500 000
04011300231 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Russie	338 525 705	338 525 705	338 525 705
04011300237 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Espagne	80 500 000	80 500 000	80 500 000
04011300238 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale à Genève	44 638 795	44 638 795	44 638 795
04011300239 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Espagne	497 361 820	497 361 820	497 161 820
04011300240 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Italie	949 382 773	949 382 773	949 382 773
04011300241 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Allemagne	777 773 614	777 773 614	777 773 614
04011300242 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Portugal	330 764 169	330 764 169	330 764 169
04011300252 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Grande-Bretagne	663 858 475	663 858 475	663 858 475
04011300253 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Pays-Bas	566 010 694	566 010 694	566 010 694
04011300256 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Allemagne	59 385 786	59 385 786	59 385 786
04011300257 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale au Royaume-Uni	88 682 124	88 682 124	88 682 124
04011300258 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Belgique	557 146 969	557 146 969	557 146 969
04011300259 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse-Berne	726 310 719	726 310 719	726 310 719
04011300260 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Lyon	197 216 904	197 216 904	197 216 904
04011300269 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Vatican	437 879 868	437 879 868	437 879 868

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
04011300273 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Paris	1 265 533 339	1 265 533 339	1 265 533 339
04011300280 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Italie / Attaché de Sécurité	70 420 903	70 420 903	70 420 903
04011300284 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Allemagne / Attaché de Sécurité	39 002 676	39 002 676	39 002 676
04011300290 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Autriche	690 593 137	690 593 137	690 593 137
04011300291 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Service des Etudiants (PARIS)	45 600 000	45 600 000	45 600 000
04011300299 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en France	59 100 000	59 100 000	59 100 000
04011300303 Prendre en charge les salaires de la Représentation es Ressources Animales et Halieutiques en Belgique	91 113 108	91 113 108	91 113 108
04011300306 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de Côte d'Ivoire Milan	270 220 717	270 220 717	270 220 717
04011300308 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Royaume Uni - Londres	63 000 000	63 000 000	63 000 000
04011300310 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Suisse - BERNE	60 000 000	60 000 000	60 000 000
2 Biens et services	30 551 691 813	36 871 107 722	37 263 659 035
01011300136 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Ethiopie	758 285 235	867 535 235	893 223 792
01011300137 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Angola	392 725 000	403 250 000	403 250 000
01011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Algérie	269 060 664	272 060 664	272 060 664
01011300140 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	93 743 000	189 000 000	193 770 000
01011300141 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	86 829 000	87 829 000	90 463 870
01011300142 Gérer la Paierie en Algérie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
01011300143 Gérer la Paierie en République Démocratique du Congo	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300144 Gérer la Paierie en Angola	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300145 Gérer la Paierie au Cameroun	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300146 Gérer la Paierie en Guinée Equatoriale	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300147 Gérer la Paierie en République du Congo	10 000 000	16 000 000	16 480 000
01011300148 Gérer la Paierie en Afrique du Sud	15 000 000	15 000 000	15 450 000
01011300149 Gérer la Paierie en Egypte	10 000 000	18 000 000	18 540 000
01011300150 Gérer la Paierie au Maroc	12 000 000	24 000 000	24 720 000
01011300151 Gérer la Paierie en Tunisie	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300152 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Burkina-Faso	209 250 000	258 000 000	258 000 000
01011300153 Gérer la Paierie au Burkina-Faso	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300154 Gérer la Paierie au Ghana	12 000 000	12 000 000	12 360 000
01011300155 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Sénégal	392 613 690	487 500 000	487 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
01011300156 Gérer la Paerie au Sénégal	15 000 000	15 000 000	15 450 000
01011300157 Gérer la Paerie en Guinée	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300158 Gérer la Paerie au Mali	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300159 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Nigéria	381 533 375	384 058 375	384 058 375
01011300173 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Guinée Equatoriale	549 270 000	659 620 000	679 183 600
01011300177 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République Démocratique du Congo	542 520 000	669 404 779	669 404 779
01011300181 Gérer la Paerie en Ethiopie	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300182 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	531 789 612	534 039 612	534 039 612
01011300183 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Egypte	339 450 000	424 700 000	437 373 500
01011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Ghana	324 500 000	659 022 500	667 055 154
01011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Culturelle au Maroc	76 526 000	170 466 541	174 748 037
01011300188 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Gabon	229 855 987	237 706 247	237 706 247
01011300189 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Tunisie	266 678 525	279 715 997	287 432 476
01011300190 Gérer la Paerie au Nigéria	12 000 000	12 000 000	12 360 000
01011300191 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Laâyoune	325 118 538	336 618 538	346 717 094
01011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Libéria	369 045 000	282 337 000	282 337 000
01011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Culturelle en Afrique du Sud	32 996 410	35 096 410	36 149 303
01011300201 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République du Congo	345 215 000	544 340 000	544 340 000
01011300202 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Maroc	380 791 605	482 900 805	482 900 805
01011300203 Gérer la Paerie au Libéria	10 000 000	10 000 000	10 300 000
01011300204 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Cameroun	302 673 303	515 417 416	515 417 416
01011300205 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Guinée	197 120 000	228 790 000	228 790 000
01011300206 Gérer la Paerie au Gabon	15 000 000	15 000 000	15 450 000
01011300208 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mali	324 787 461	464 987 461	464 987 461
01011300239 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Maroc	57 760 499	109 250 000	111 627 500
02011300059 Gérer la Paerie au Mexique	15 000 000	15 000 000	15 450 000
02011300060 Gérer la Paerie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à New York	10 000 000	10 250 000	10 557 500
02011300061 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Washington	109 300 000	110 300 000	113 489 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
02011300076 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Brésil	57 155 650	57 568 009	59 118 412
02011300077 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service Economique à New York	353 140 548	361 790 548	371 834 264
02011300078 Gérer la Paierie au Brésil	15 000 000	15 000 000	15 450 000
02011300079 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mexique	405 509 479	502 259 479	502 259 479
02011300082 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de Côte d'Ivoire aux Etats-Unis	47 000 000	50 000 000	51 500 000
02011300083 Gérer la Paierie au Canada	12 000 000	12 000 000	12 360 000
02011300084 Gérer la Paierie aux Etats-Unis - Washington	15 000 000	15 000 000	15 450 000
02011300085 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Brésil	589 400 000	798 571 580	822 191 227
02011300089 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Etats-Unis	865 649 502	948 830 033	948 830 033
02011300091 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à New York	490 990 000	545 550 000	545 550 000
02011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Canada	437 645 520	480 545 520	480 545 520
02011300094 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Brésil - Rio de Janeiro	117 996 683	177 721 683	182 727 083
02011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Canada	89 990 000	92 240 000	95 007 200
03011300087 Gérer la Paierie au Qatar	10 000 000	11 500 000	11 845 000
03011300088 Gérer la Paierie au Japon	15 000 000	15 000 000	15 450 000
03011300089 Gérer la Paierie en IRAN - Téhéran	12 000 000	14 000 000	14 420 000
03011300090 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Guangzhou	419 356 075	498 140 075	498 140 075
03011300091 Gérer la Paierie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Guangzhou	10 000 000	10 000 000	10 300 000
03011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite	495 566 391	591 446 391	591 446 391
03011300093 Gérer la Paierie en Corée	12 000 000	12 000 000	12 360 000
03011300094 Gérer la Paierie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Djeddah	10 000 000	10 000 000	10 300 000
03011300095 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Liban	619 694 601	642 212 962	642 212 962
03011300096 Gérer la Paierie au Liban	15 000 000	15 000 000	15 450 000
03011300097 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Inde	529 750 000	633 029 000	633 029 000
03011300098 Gérer la Paierie en Inde	12 000 000	12 000 000	12 360 000
03011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Centre culturel de Côte d'Ivoire à Téhéran - Iran	35 993 331	36 550 886	37 434 883
03011300100 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Pékin	85 456 157	83 698 517	85 093 421
03011300109 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Israël	601 287 921	644 381 983	644 381 983
03011300110 Gérer la Paierie en Chine	15 000 000	15 000 000	15 450 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
03011300112 Gérer la Paierie en Israël	12 000 000	12 000 000	12 360 000
03011300114 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Chine	460 330 000	526 898 000	525 875 000
03011300115 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Japon	51 577 909	49 750 000	51 220 000
03011300119 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Chine	43 179 103	43 179 103	44 474 476
03011300120 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en IRAN	280 286 854	350 093 863	360 551 680
03011300121 Gérer la Paierie en Arabie Saoudite	15 000 000	15 500 000	15 965 000
03011300122 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Djeddah	256 450 000	403 950 000	403 950 000
03011300123 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Turquie - Ankara	410 359 960	486 416 132	486 416 132
03011300125 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à New-Delhi (Inde)	74 425 183	90 490 836	92 418 061
03011300126 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Japon	730 466 265	1 206 043 340	1 206 043 340
03011300128 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Qatar	367 108 145	399 129 009	399 129 009
03011300129 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Corée	521 773 476	576 278 476	593 398 080
03011300130 Gérer la Paierie en Turquie (Ankara)	10 000 000	26 700 000	27 501 000
03011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Emirats Arabes Unis	757 054 745	876 554 745	898 501 387
03011300140 Gérer la paierie aux Emirats arabes unis	10 000 000	10 000 000	10 300 000
03011300146 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme aux Émirats Arabes Unis	4 500 000	18 500 000	19 055 000
03011300148 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Qatar - Doha	85 597 000	111 472 000	114 816 160
04011300183 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation extérieure du MIRAH/Belgique	53 500 000	59 975 000	61 745 000
04011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Espagne	58 300 000	58 925 000	60 659 000
04011300185 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme en Italie	118 751 033	130 747 412	134 636 085
04011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques en France	2 200 000	4 422 000	4 554 660
04011300187 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service économique de Côte d'Ivoire en Suisse-GENEVE	84 060 106	87 560 106	90 186 909
04011300188 Gérer la Paierie en Allemagne	15 000 000	11 500 000	11 845 000
04011300189 Gérer la Paierie en Belgique	15 000 000	9 750 000	10 042 500
04011300190 Gérer la Paierie au Danemark	12 000 000	12 000 000	12 360 000
04011300191 Gérer la Paierie en Espagne	15 000 000	10 500 000	10 815 000
04011300192 Gérer la paierie en France	15 000 000	15 000 000	15 450 000
04011300193 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Autriche	717 096 376	749 803 221	749 803 221
04011300194 Gérer la Paierie en Autriche	12 000 000	7 250 000	7 467 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
04011300195 Gérer la Paierie au Pays-Bas	12 000 000	12 000 000	12 360 000
04011300196 Gérer la Paierie au Portugal	10 000 000	11 000 000	11 330 000
04011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en France / Attaché de Sécurité	83 932 186	124 246 631	127 929 030
04011300198 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Belgique / Attaché de Sécurité	113 900 000	112 650 000	115 917 000
04011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en France / Service des Etudiants (PARIS)	18 162 000	18 162 000	18 706 860
04011300227 Gérer la Paierie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Lyon	10 000 000	10 000 000	10 300 000
04011300230 Gérer la Paierie en Russie	15 000 000	15 000 000	15 450 000
04011300232 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Espagne	478 737 000	498 902 000	498 902 000
04011300233 Gérer la Paierie en Suisse - Berne	12 000 000	9 870 064	10 166 166
04011300235 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en Allemagne (Berlin)	89 251 946	96 751 946	98 960 454
04011300244 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en France	225 722 260	391 040 260	401 646 468
04011300245 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Allemagne	657 342 889	671 092 889	671 092 889
04011300246 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Royaume-Uni	1 133 119 911	1 251 503 076	1 251 503 076
04011300247 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Vatican	445 966 860	505 322 750	505 322 750
04011300248 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Pays-Bas	589 783 195	612 898 091	612 898 091
04011300249 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Portugal	367 000 000	366 625 000	366 625 000
04011300250 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Belgique - Bruxelles	55 897 422	61 105 000	62 915 650
04011300251 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Lyon	429 805 599	501 715 599	501 715 599
04011300263 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale au Royaume-Uni	60 822 000	82 322 000	84 679 160
04011300264 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Allemagne	57 300 000	56 675 000	58 319 000
04011300265 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service Economique en Belgique (BRUXELLES)	47 933 964	51 508 964	53 042 983
04011300266 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Italie	569 427 226	703 272 772	723 930 809
04011300267 Gérer la Paierie au Vatican	12 000 000	10 000 000	10 255 000
04011300268 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Russie	488 750 000	589 250 000	589 250 000
04011300275 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Belgique	346 181 348	328 751 348	328 751 348
04011300276 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse - BERNE	381 657 491	390 238 205	401 541 678
04011300279 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Italie / Attaché de Sécurité	70 610 380	72 208 105	74 285 794
04011300281 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Allemagne / Attaché de Sécurité	52 770 000	57 155 630	58 814 049
04011300282 Gérer la Paierie en Italie	15 000 000	15 000 000	15 450 000
04011300283 Gérer la Paierie en Grande-Bretagne	15 000 000	13 643 172	14 052 467

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22071 Relation bilatérale	63 776 424 733	86 984 570 330	94 934 308 387
04011300285 Mettre en œuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France	1 073 491 463	1 960 000 000	1 960 000 000
04011300286 Mettre en œuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en Suisse-Genève	71 288 000	70 788 000	72 866 640
04011300289 Mettre en œuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Danemark	213 922 000	248 672 000	248 672 000
04011300298 Mettre en œuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en France	81 500 000	106 923 200	106 923 200
04011300302 Mettre en œuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Paris	1 300 806 456	1 501 668 231	1 545 930 777
04011300307 Mettre en œuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Milan	853 866 000	1 285 066 000	1 320 805 480
04011300309 Mettre en œuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de Côte d'Ivoire au Royaume-Uni	197 782 800	256 282 800	263 521 284
04011300311 Mettre en œuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Suisse - BERNE	124 175 500	142 675 500	146 787 015
04011300312 Gérer la Paierie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Paris	10 000 000	10 000 000	10 300 000
04011300315 Gérer la Paierie du Consulat Général de Côte d'Ivoire à Milan	12 000 000	12 000 000	12 360 000
90011390128 Prendre en charge les frais liés à l'organisation du Hadj	19 750 000	19 500 000	19 500 000
4 Investissements	5 959 952 266	22 810 431 954	30 399 476 189
Trésor	5 959 952 266	22 810 431 954	30 399 476 189
90011390129 Acquérir des résidences de diplomates à Abu Dhabi	2 356 448 200	2 247 877 884	891 429 684
22071020134 Acquérir, construire ou réhabiliter les chancelleries et résidences (Investissements) en Chine	0	751 200 000	0
22071020116 Acquérir, construire ou réhabiliter les chancelleries et résidences (Investissements) en Inde	0	3 000 000 000	7 021 200 000
22071020076 Acquérir, construire ou réhabiliter les chancelleries et résidences (Investissements) en Angola	0	6 000 000 000	10 800 000 000
02011300097 Réhabilitation de la résidence du Chef de Mission et des 15 résidences de Long Island	400 000 000	400 000 000	412 000 000
02011300093 Réhabilitation Résidence et Chancellerie à Ottawa	500 000 000	1 890 143 871	1 500 000 000
01011300234 Construction de chancellerie de la Côte d'Ivoire à Addis-Abeba	0	1 500 000 000	1 573 000 000
01011300232 Démolition et reconstruction de la Résidence et de la Chancellerie à Kinshasa	0	1 000 000 000	2 000 000 000
01011300229 Construire la Chancellerie au Ghana - Accra	1 000 000 000	3 094 014 332	3 186 834 762
01011300200 Démolir, reconstruire la Chancellerie et la Résidence au Sénégal	1 703 504 066	2 927 195 867	3 015 011 743

II.2.3. Programme 3 : Relation multilatérale

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Relation multilatérale	Action 3.1: Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale
	Action 3.2: Suivi de la relation multilatérale

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Relation multilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Accroître l'influence et le leadership de la Côte d'Ivoire dans les organismes internationaux	Nombre de candidats ivoiriens élus dans les organisations internationales ayant bénéficié de l'appui du Gouvernement	3	3	4	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFPI
	Nombre de cadres nationaux recensés dans les organisations Internationales	1 317	1 450	1 500	1550	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / DFPI
OS2 : Améliorer le suivi des activités des ONG internationales	Nombre d'activités d'aide au développement menées par les ONG internationales	102	120	150	200	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / ministères techniques / DAF
	Taux des rapports d'activités des ONG internationales collectés	37 %	37%	40%	45%	(Nombre de rapports d'activités des ONGI collectés / Nombre de rapports attendus) x 100 Sources : Rapports d'activités DGRM / ministères techniques / DAF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : RELATION MULTILATERALE	8 751 220 093	8 426 558 376	9 001 337 519
Dépenses de personnel	5 020 349 148	5 520 349 148	6 052 206 639
Dépenses en biens et services	3 730 870 945	2 906 209 228	2 949 130 880
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22072 Relation multilatérale	8 751 220 093	8 426 558 376	9 001 337 519
2207201 Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale	166 000 000	133 333 333	137 333 333
2 Biens et services	166 000 000	133 333 333	137 333 333
78011300354 Coordonner les activités de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales	37 000 000	36 666 668	37 766 668
78011300355 Coordonner les activités de la Côte d'Ivoire avec l'ONU et les Institutions Spécialisées des Nations-Unies	42 500 000	33 999 999	35 019 999
78011300402 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations multilatérales	49 000 000	33 333 333	34 333 333
90011300020 Concevoir et mettre en oeuvre la politique nationale d'intégration et de promotion des ivoiriens dans les organisations internationales	37 500 000	29 333 333	30 213 333
2207202 Suivi de la relation multilatérale	8 585 220 093	8 293 225 043	8 864 004 186
1 Personnel	5 020 349 148	5 520 349 148	6 052 206 639
02011300069 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies (New York)	2 073 163 830	2 573 163 830	3 105 198 777
04011300222 Prendre en charge les salaires de la Représentation auprès de la Francophonie - Paris	326 948 491	326 948 491	326 771 035
04011300223 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire à l'UNESCO	486 317 812	486 317 812	486 317 812
04011300224 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'Union Européenne	450 375 137	450 375 137	450 375 137
04011300225 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'OMC	101 157 925	101 157 925	101 157 925
04011300226 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente C.I auprès de FAO,PAM,FIDA/Rome (Italie)	325 349 491	325 349 491	325 349 491
04011300243 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse-Genève	1 196 715 752	1 196 715 752	1 196 715 752
04011300262 Prendre en charge les salaires de la Représentation à Vienne / Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	57 140 000	57 140 000	57 140 000
04011300274 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Délégation Ivoirienne à Interpol - Lyon	3 180 710	3 180 710	3 180 710
2 Biens et services	3 564 870 945	2 772 875 895	2 811 797 547
02011300068 Gérer la Paierie aux Etats-Unis - New-York	15 000 000	10 000 001	10 300 001
02011300074 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies (New York)	933 507 089	687 071 393	687 083 534
04011300213 Gérer la Paierie auprès de la Francophonie - Paris	10 000 000	7 333 333	7 553 333
04011300214 Gérer la Paierie en Suisse - GENEVE	15 000 000	9 999 999	10 299 999
04011300215 Gérer la Paierie C.I auprès de FAO,PAM,FIDA/Rome (Italie)	10 000 000	9 000 000	7 210 000
04011300216 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire à LONDRES auprès des Organisations Internationales	5 000 000	5 000 000	5 150 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22072 Relation multilatérale	8 751 220 093	8 426 558 376	9 001 337 519
04011300217 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'Union Européenne	248 862 848	188 003 048	192 269 807
04011300218 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire à Vienne / Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	64 105 213	64 771 880	62 457 703
04011300219 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'OMC	31 663 000	23 775 333	22 428 593
04011300220 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de FAO,PAM,FIDA en Italie	425 485 901	302 550 499	309 567 015
04011300221 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO	497 349 111	388 672 261	411 156 582
04011300234 Gérer la Paierie à l'UNESCO	10 000 000	11 666 665	9 613 332
04011300261 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales en Suisse - Genève	922 249 025	783 865 139	800 514 428
04011300271 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire en France / Délégation Ivoirienne à Interpol (Lyon)	9 000 000	13 017 588	6 866 668
04011300288 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la Côte d'Ivoire auprès de la Francophonie	357 648 758	261 482 089	262 459 885
04011300314 Gérer la Paierie de la Représentation de Côte d'Ivoire auprès de l'Union Européenne	10 000 000	6 666 667	6 866 667

II.2.4. Programme 4 : Protocole d'Etat, affaires juridiques, consulaires et de l'état civil

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protocole d'Etat, affaires juridiques, consulaires et de l'état civil	Action 4.1: Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du Protocole d'Etat
	Action 4.2:Protection des réfugiés et apatrides
	Action 4.3:Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Protocole d'Etat, affaires juridiques, consulaires et de l'état civil						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la qualité des services des privilèges et immunités diplomatiques et des corps assimilés	Nombre de pays nécessitant l'harmonisation dans l'application du principe de réciprocité	-	20	15	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGPE / DPI
	Taux de validation des demandes d'exonérations fiscales et douanières	98%	70%	75%	80%	(Nombre de dossiers relatifs aux demandes d'exonération fiscales et douanières validées / Nombre total de demandes d'exonération fiscales et douanières soumis à validation) X 100 Sources : Rapports d'activités DGPE / DPI
OS 2 : Améliorer la qualité du service des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	Taux de registres d'état civil authentifiés	-	10%	12%	14%	(Nombre de registres d'état civil authentifiés / Nombre total de registres d'état civil à authentifier) x 100 Source : Rapport d'activités DGAJCEC
	Taux des Accords signés soumis à ratification	76%	85%	85%	86%	(Nombre d'accords signés soumis effectivement à ratification ou adoption / Nombre total d'accords signés) x 100 Source : Rapport d'activités DGAJCEC
OS 3 : Améliorer l'aide et l'assistance aux réfugiés et apatrides	Nombre de personnes à risque d'apatridie et des apatrides assistées	188	200	300	320	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAARA
	Nombre de réfugiés non ivoiriens assistés au rapatriement volontaire	6	60	65	68	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAARA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : PROTOCOLE D'ETAT, AFFAIRES JURIDIQUES, CONSULAIRES ET DE L'ETAT CIVIL	412 000 000	406 944 984	412 955 132
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	412 000 000	406 944 984	412 955 132
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22073 Protocole d'Etat, affaires juridiques, consulaires et de l'état civil	412 000 000	406 944 984	412 955 132
2207301 Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du Protocole d'Etat	227 500 000	216 909 984	217 808 284
2 Biens et services	227 500 000	216 909 984	217 808 284
78011300299 Traiter les questions de franchises, de privilèges et Immunités	37 500 000	38 625 000	34 174 750
78011300357 Organiser l'accueil et le cérémonial du Ministère	35 500 000	36 565 000	37 661 950
78011300368 Superviser les activités liées au Protocole d'Etat	62 000 000	58 710 000	60 471 300
78011300375 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	62 000 000	48 410 000	49 862 300
78011300384 Organiser l'accueil et le cérémonial au niveau national (Président de la République et Présidents des Institutions)	30 500 000	34 599 984	35 637 984
2207302 Protection des réfugiés et apatrides	107 500 000	110 725 000	113 457 548
2 Biens et services	107 500 000	110 725 000	113 457 548
78011300359 Aider et secourir les réfugiés et apatrides	107 500 000	110 725 000	113 457 548
2207303 Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil	77 000 000	79 310 000	81 689 300
2 Biens et services	77 000 000	79 310 000	81 689 300
78011300323 Suivre les négociations, la ratification et l'application des Conventions, Traités et Accords internationaux	41 500 000	42 745 000	44 027 350
78011300358 Produire les actes d'état civil des ivoiriens de l'extérieur	35 500 000	36 565 000	37 661 950

SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration Générale

- l'absence d'un cadre unique de référence d'amélioration de la gestion des finances publiques (système d'information, schéma directeur informatique ...);
- le faible niveau d'opérationnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC);
- les risques d'insoutenabilité de la programmation et de l'exécution des crédits budgétaires;
- les insuffisances au niveau de la comptabilité budgétaire et de la réalité du service fait;
- la faible traçabilité des livrables de la commande publique et de leur affectation effective aux bénéficiaires finaux;
- la lenteur dans la mise en place du dispositif de contrôle interne budgétaire au sein des Programmes;
- la méconnaissance et le faible déploiement des outils de planification dans les structures du ministère;
- l'insuffisance de formation des points focaux sur la chaîne de PPPBSE;
- le faible niveau de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'inclusion financière;
- l'accès au financement limité des PME;
- l'absence d'évaluation des recettes et des dépenses des collectivités territoriales, des Districts autonomes et des Représentations nationales à l'étranger;
- la récurrence des motifs de différé et de rejet des actes de dépenses, entraînant des retards au niveau de l'exécution du budget;
- l'absence de contrôle des dépenses des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes, des Représentations Nationales de l'Étranger et des Institutions de la République;
- la faible évaluation de la disponibilité des matières au sein des départements ministériels;
- le faible contrôle a posteriori des livrables de la commande publique, notamment des ouvrages;
- la faiblesse des dispositifs de contrôle de gestion au sein des ministères;
- l'insuffisante couverture du territoire national par les services de la DCF;
- l'insuffisance de locaux pour le personnel du ministère;
- l'insuffisance de la couverture nationale en audit inspection et évaluation;
- l'insuffisance de la mise en œuvre du contrôle interne au sein de l'ensemble des programmes;
- l'augmentation considérable du nombre de litiges devant les juridictions du fait des structures étatiques, des fonctionnaires et agents de l'Etat;
- l'insuffisance de collaboration entre l'AJE et certaines structures impliquées dans les litiges;
- la méconnaissance du rôle et des missions de l'AJE par certaines structures de l'Etat;
- l'absence d'un cadre de suivi et d'amélioration du climat des affaires;
- la faiblesse du cadre juridique relatif aux jeux de hasard;
- l'insuffisance dans la prise en charge et l'indemnisation des victimes d'Accidents de la Voie Publique (AVP).

En matière de comptabilité publique

- la fragilité des systèmes financiers décentralisés et l'existence de structures informelles ;
- l'insuffisance de financement de la commande publique par le secteur bancaire ;
- l'intervention d'opérateurs privés dans la mobilisation des recettes non fiscales de l'Etat ;
- la prolifération de structures illégales de collecte de l'épargne publique ;
- les risques de sécurité informatique (sauvegarde et cyber-attaques du système d'information) ;
- la couverture non intégrale du territoire national par les Trésoreries ;
- les tensions de trésorerie.

En matière douanière

- la couverture insuffisante des plans d'eau lagunaire et maritime ;
- l'insuffisance de moyens matériels pour assurer la couverture totale de l'ensemble du territoire national ;
- la persistance de la fraude et de la contrebande ;
- la méconnaissance des procédures de dédouanement par les usagers-clients ;
- le faible niveau d'adaptation aux contraintes induites par les APE et la ZLECAF.

En matière fiscale

- la persistance de la fraude et de l'économie informelle ;
- l'absence d'interopérabilité des systèmes d'informations de la DGI et de ceux des autres administrations et entreprises partenaires ;
- la faible capacité des locaux de la DGI ;
- l'insuffisance de financement de certains projets ;
- la faible fiscalisation de certains secteurs d'activités ;
- la réduction de l'assiette fiscale par la multitude de mesures dérogatoires ;
- la faible couverture cadastrale des localités à l'intérieur du pays ;
- l'incivisme fiscal.

En matière budgétaire

- l'insuffisance des locaux pour le personnel de la DGBF ;
- l'appropriation insuffisante par certaines structures des nouveaux outils de gestion des programmes ;
- la maîtrise partielle du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires (SIGOBE) par certains acteurs ;
- la non finalisation de l'élaboration des outils de gestion des Collectivités Territoriales en mode budget-programmes ;
- le déploiement insuffisant du contrôle interne budgétaire et du contrôle de gestion dans les administrations publiques.

En matière de marchés publics

- la faible disponibilité de données et d'archives sur la passation des marchés publics ;
- le non-respect des délais de passation et d'approbation des marchés par certains acteurs ;
- l'insuffisance de maîtrise par les acteurs du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP) ;
- la faible connaissance des questions relatives au système des marchés publics par la population ;

- le nombre important de recours aux procédures dérogatoires.

En matière de gestion des financements

- le durcissement des conditions financières en lien avec le resserrement des politiques monétaires et la saturation du marché sous-régional ;
- les tensions ponctuelles de trésorerie sur le marché financier régional ;
- la base relativement étroite des investisseurs régionaux pour les émissions de titres publics ;
- l'insuffisance d'appropriation des mécanismes de financement innovants par l'écosystème national (ESG ...).

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration Générale

- la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques sur la période 2025-2027 ;
- le renforcement de l'opérationnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC);
- le renforcement continu des capacités des acteurs sur le processus d'exécution de la dépense publique et la vulgarisation du manuel de procédures du Contrôle Financier ;
- la finalisation et le déploiement des outils d'analyse par le contrôle financier, de la comptabilité et de la soutenabilité des crédits budgétaires ;
- la poursuite du développement du Système d'Information Décisionnelle du Contrôle Financier (SID-CF) ;
- la réalisation des missions d'évaluation des opérations prioritaires de l'Etat ;
- l'élaboration et la validation d'un guide d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire par le Contrôleur Financier ;
- la désignation, la sensibilisation et la formation des points focaux sur la chaîne PPPBSE ;
- l'évaluation et l'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) ;
- la conduite des opérations de la société de garantie des PME ;
- le renforcement du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE) ;
- la réalisation du manuel de contrôle des recettes et dépenses des Collectivités Territoriales et Districts Autonomes ;
- la réalisation des missions d'évaluation des opérations prioritaires de l'Etat au titre des années 2022 et 2023 ;
- la réalisation de la phase pilote du contrôle de la disponibilité des matières au sein des départements ministériels au niveau central, au niveau déconcentré et au niveau des projets d'investissement ;
- la mise à disposition des ministères d'un « Guide méthodologique des systèmes de contrôle de gestion » ;
- la poursuite de la déconcentration des services de la DCF sur toute l'étendue du territoire ;
- la mise en œuvre d'un projet de construction d'une seconde cité financière ;
- la réalisation d'audits, d'inspections et d'évaluations dans certaines administrations ;
- la coordination et l'appui conseil de la mise en place du contrôle interne ;
- la sensibilisation des structures étatiques, des fonctionnaires et agents de l'Etat sur les conséquences de leurs agissements susceptibles de conduire l'Etat à des réparations ;
- l'organisation de rencontres avec les directions des affaires juridiques et du contentieux de tous les ministères ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACACI);
- la prise de l'ordonnance N° 2023-875 relative à la LBC/FT pour l'internalisation de la directive N°01/2023 et la prise de l'arrêté N° 1080 du 29 septembre 2023 portant création, attribution, composition et fonctionnement du comité interministériel de mise en œuvre des recommandations du Rapport d'Evaluation Mutuelle (REM) du dispositif du LBC/FT-PADM ;

- la poursuite de la construction des bureaux relais du FGA au sein des CHU et CHR ;
- la prise du décret N° 2023-03 du 04 janvier 2023 portant attribution, organisation et fonctionnement de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF).

En matière de comptabilité publique

- la poursuite de la surveillance du secteur des SFD et la fermeture systématique des structures illégales ;
- la mise en œuvre du cadre permanent de concertation entre l'administration financière publique et l'APBEF-CI en ces points relatifs à la commande publique ;
- la révision du cadre juridique du recouvrement électronique afin de faire de la plateforme « TrésorPay-TrésorMoney », le seul outil du recouvrement électronique des recettes non fiscales de l'État ;
- l'identification et la fermeture systématique des structures de collecte illégale de l'épargne publique et le renforcement de la surveillance du secteur financier ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de modernisation et de renforcement de la sécurité du système d'information du Trésor Public ainsi que des projets de construction et de réhabilitation des postes comptables ;
- la régulation de la trésorerie de l'État et la poursuite de l'identification des recettes de services au sein des ministères ;
- la poursuite des travaux d'optimisation du Compte Unique du Trésor (CUT) et de l'encadrement des avances de trésorerie.

En matière douanière

- la création d'une base navale moderne et le renforcement des capacités des agents des douanes ;
- l'acquisition de matériels roulants, nautiques et de moyens de communication ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services chargés de la lutte contre la contrebande ;
- le renforcement du contrôle après dédouanement ;
- la modernisation des outils de gestion ;
- l'amélioration du suivi du transit de marchandises à travers l'interconnexion des systèmes d'information ;
- la poursuite de l'automatisation du système de dédouanement ;
- la réouverture de certains bureaux frontières, notamment sur la façade ouest du pays ;
- le renforcement et la modernisation des équipements avec l'installation progressive de scanners et de vidéo surveillance ;
- la connexion progressive de tous les bureaux au système informatisé de dédouanement ;
- l'accessibilité à l'information des usagers à travers la publication du guide officiel des procédures douanière ;
- la vulgarisation des procédures de dédouanement ;
- la sécurisation et la simplification des procédures ;
- l'organisation des contrôles sur la base de l'analyse du risque ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de refonte du système d'information.

En matière fiscale

- le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale à travers la déconcentration du contrôle fiscal, le renforcement du cadastrage et la mise en place d'un dispositif de contrôle de flux et de taxation des Services de Télécommunication ;
- la réalisation d'une étude sur le potentiel fiscal de la Côte d'Ivoire ;
- l'interconnexion de la DGI avec la DGTCP et la Douane ;
- la conduite des travaux de réhabilitation des locaux et des travaux de sécurisation des services de recouvrement de la Direction Générale des Impôts (DGI) ;
- la diversification des sources de financement des projets ;

- l'application du taux de 4% de droit d'enregistrement sur le Cacao ;
- l'application de la TVA sur certains produits agricoles comme le riz de luxe ;
- la réalisation d'une étude sur l'évaluation de l'impact socioéconomique des mesures d'exonérations ;
- la mise en œuvre du plan de rationalisation et des exonérations ;
- le renforcement du cadastrage des villes de l'intérieur ;
- l'intégration du civisme fiscal au programme scolaire et la diffusion d'émissions télé ;
- la mise en place d'un outil de ciblage des entreprises à contrôler utilisant le système de scoring ou notation.

En matière budgétaire

- la construction du bâtiment annexe à la Tour F de la Cité financière ;
- la poursuite de l'organisation des formations des acteurs clés en central et en déconcentré à l'utilisation du SIGOBE ainsi que du renforcement des capacités des acteurs budgétaires sur les outils de gestion du budget-programmes ;
- la poursuite du développement du SIGOBE des collectivités ;
- la poursuite de la nomination des gestionnaires de patrimoine, du recensement des biens et de la prise des actes dans le cadre de la comptabilité des matières ;
- la réalisation d'une étude relative à l'évaluation des coûts récurrents induits par les projets d'investissements publics ;
- la révision des outils du contrôle de gestion et le démarrage du processus de déploiement dans les ministères.

En matière de marchés publics

- la poursuite de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- le renforcement du conseil et de l'assistance aux acteurs de la passation des marchés publics ;
- la poursuite de la formation des acteurs et la vulgarisation du Code des marchés publics ;
- la poursuite des réformes du système des marchés publics ;
- le renforcement du contrôle des demandes de procédures dérogatoires.

En matière de gestion des financements

- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique ;
- l'adoption d'une gestion proactive de la trésorerie et de l'acquisition du système intégré de gestion de la dette et de la trésorerie (QUANTUM) ;
- la diversification des sources de financement ;
- l'élaboration d'un plan d'actions stratégique qui intègre la prise en compte de toutes les contraintes liées aux financements innovants.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'Administration Générale

- la finalisation du processus de dématérialisation du système de gestion des finances publiques ;
- la mise en œuvre effective de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- le renforcement de la coordination dans le cadre de la gestion des formations au sein du ministère ;
- la formation des acteurs de la dépense publique sur les différents outils du contrôle financier : manuel de procédures, contrôle interne, contrôle de gestion... ;
- l'opérationnalisation de divers outils (outils de contrôle de la soutenabilité budgétaire, outils de la comptabilité budgétaire, outils du contrôle financier dans les Collectivités Territoriales, les Districts Autonomes et les Représentations Nationales à l'Extérieur) ;

- la généralisation des missions d'évaluation de la disponibilité des matières ;
- l'opérationnalisation du nouveau manuel de contrôle des dépenses publiques et du manuel de contrôle axé sur la performance des programmes ;
- l'opérationnalisation des outils d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire et du Guide méthodologique des systèmes de contrôle de gestion des ministères ;
- le passage à l'échelle des missions d'audits, d'inspections et d'évaluations ;
- la coordination et l'appui conseil de la mise en place du contrôle interne ;
- le déploiement des outils de la chaîne PPPBSE dans les structures du ministère ;
- la vulgarisation des missions et du rôle de l'AJE (campagne de sensibilisation, atelier, spot télé, etc) ;
- la sensibilisation des structures étatiques, des fonctionnaires et agents de l'Etat sur leurs comportements et pratiques susceptibles d'engager la responsabilité de l'Etat ;
- la mise en œuvre de l'action récursoire ;
- l'accélération de la mise en œuvre du PACACI et du PEPITE ;
- la construction des bureaux relais du FGA dans tous les CHR et CHU sur l'ensemble du territoire national;
- l'opérationnalisation du décret N° 2023-03 du 04 janvier 2023 relatif à la CENTIF et la mise en œuvre des recommandations du REM.

En matière de comptabilité publique

- le renforcement de la mobilisation des ressources non fiscales ;
- le déploiement de la plateforme de recouvrement électronique « TrésorPay-TrésorMoney » sur l'ensemble du territoire national ;
- l'optimisation de la gestion des ressources mobilisées ;
- la digitalisation des moyens de paiement pour les services offerts par la banque des dépôts du Trésor ;
- le règlement de la dette fournisseurs dans les délais ;
- l'extension de la couverture du territoire national par les missions de vérification et de contrôle des Systèmes Financiers Déconcentrés (SFD) ;
- la finalisation et le déploiement du SyGACUT 3 dans l'ensemble des postes comptables ;
- le renforcement des missions de vérification du secteur des assurances ;
- la lutte contre la collecte illégale de l'épargne publique.

En matière douanière

- la finalisation de la mise en œuvre de la stratégie d'encouragement à la conformité volontaire ;
- le développement d'un module de sécurisation de la procédure de transit ;
- le renforcement du mécanisme de détermination de la valeur en Douane ;
- le renforcement des capacités du personnel dédié à la lutte contre la fraude et la contrebande ;
- l'acquisition et l'installation de scanners aux frontières terrestres ;
- la finalisation de la refonte du Système de Dédouanement Automatisé des marchandises ;
- la finalisation des projets de construction et de réhabilitation des infrastructures des bureaux des Douanes ;
- le déploiement du mécanisme digitalisé de décisions anticipées ;
- la sécurisation et la protection du territoire douanier ;
- la simplification des procédures et la transformation digitale ;
- le renforcement de la coopération, du partenariat avec le secteur privé et l'incitation à la conformité volontaire ;
- la facilitation des échanges et l'optimisation de la collecte des recettes douanières ;

- le renforcement de l'organisation, la valorisation du capital humain et l'amélioration de l'environnement de travail.

En matière fiscale

- la maîtrise des risques liés à la gestion de l'incivisme fiscal ;
- la simplification des procédures et la digitalisation des processus ;
- la consolidation du fichier des contribuables divers et la maîtrise du fichier des parcelles ;
- l'accélération de la mise en place de plateformes numériques d'échanges de données avec certaines administrations (DGD ; CEPICI ; DGTCP, CIE-SODECI, ...).

En matière budgétaire

- la sécurisation du Système d'Information Budgétaire ;
- la mise en place du Contrôle Interne et Contrôle de Gestion au niveau des programmes ;
- l'extension du SIGOBE et du Budget-programmes aux Collectivités ;
- la formation de l'ensemble des acteurs budgétaires sur le système d'informations et des outils ;
- le suivi régulier de l'évolution de l'exécution budgétaire et des risques liés au respect des objectifs de solde budgétaire ;
- la mise en place de la démarche qualité au sein de la Direction Générale du Budget et des Finances ;
- la prise d'un arrêté portant codification détaillée de la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales et des districts autonomes ;
- la finalisation du développement du système intégré de gestion de la Comptabilité des Matières ;
- l'audit de l'ensemble des EPN et le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- la prise des textes portant nomenclature des biens de l'Etat ;
- la finalisation des travaux de construction du bâtiment de l'annexe à la Tour F de la Cité financière ;
- la géolocalisation de l'ensemble des véhicules administratifs ;
- la préparation dans les délais constitutionnels du projet de loi de règlement et des projets de loi de finances ;
- la publication régulière des documents budgétaires et le suivi des indicateurs du PEFA ;
- le renforcement des dispositifs de contrôle, d'audit et d'évaluation des entités publiques.

En matière de marchés publics

- la dématérialisation totale des procédures de passation des marchés publics ;
- la réduction des délais de passation des marchés publics ;
- la vulgarisation de l'information sur le système des marchés publics ;
- la maîtrise du recours aux procédures dérogatoires.

En matière de gestion des financements

- la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique ;
- le maintien de la qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire ;
- l'achèvement du projet QUANTUM ;
- la mise en œuvre du plan d'action stratégique.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la modernisation de l'administration financière ;
- le soutien au secteur privé et l'amélioration du climat des affaires ;
- la poursuite de la réforme du secteur financier ;
- la formulation et le pilotage efficace des politiques financières ;
- la mobilisation efficace des financements nécessaires à l'action gouvernementale ;
- l'optimisation des dépenses publiques.

I.2.2. Résultats stratégiques

- le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du ministère est disponible et mis en œuvre ;
- la gouvernance économique et financière est renforcée ;
- les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés ;
- le secteur financier est supervisé ;
- la trésorerie est gérée de façon optimale et fiable ;
- la comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales ;
- les recettes douanières sont accrues ;
- les recettes fiscales intérieures de l'État sont accrues ;
- la transparence dans la gestion budgétaire est renforcée ;
- la gouvernance des marchés publics est renforcée
- la mobilisation des financements est assurée ;
- la qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire est maintenue.

I.3 Missions du ministère

Conformément au Décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 9, le Ministre des Finances et du Budget (MFB) assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière financière, monétaire, budgétaire, douanière, fiscale, de gestion des marchés publics et de gestion statistique des finances publiques.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière financière :

- définition et mise en œuvre de la politique de financement de l'économie ;
- gestion de la liquidation des banques et des établissements financiers ;
- organisation, gestion et contrôle de la comptabilité publique et du trésor ;
- contrôle de la comptabilité matière de l'ensemble de l'Administration ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'administration des banques et établissements financiers ;
- participation à la gestion de la liquidation des Etablissements Publics Nationaux, des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat ;

- définition, mise en œuvre et suivi de la politique d'endettement ;
- gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- coordination de toutes activités de mobilisation de financement au profit de l'Etat ;
- supervision de la négociation et du suivi des programmes économiques et financiers conclus avec les Institutions Financières internationales ;
- signature des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêt, les emprunts et les conventions à paiement différé contractés par l'Etat, les collectivités décentralisées, les Etablissements Publics Nationaux et les Sociétés d'Etat, en liaison avec le Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat.

En matière monétaire :

- élaboration et application de la réglementation relative aux organismes publics et privés intervenant dans les domaines de la monnaie, du crédit, des opérations boursières, des changes, des assurances, et suivi de l'application des règles d'organisation et des orientations édictées en ces domaines ;
- suivi des relations avec les institutions d'émission monétaire ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux à caractère monétaire ;
- représentation et défense des intérêts de l'Etat de Côte d'Ivoire dans les structures et organisations à caractère monétaire.

En matière budgétaire :

- préparation et présentation des projets de loi de Finances et des projets de loi de Règlement ;
- exécution du budget ;
- gestion financière du patrimoine administratif et du domaine de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé du Patrimoine de l'Etat et du Domaine de l'Etat ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés du Patrimoine et des Affaires Etrangères ;
- participation aux négociations et signatures des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment de ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêt, les emprunts et les conventions à paiement différé dont les titrisations, contractés par l'Etat et les collectivités décentralisées ;
- contrôle financier et budgétaire permanent des Administrations publiques et Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées ;
- gestion des marchés publics, en liaison avec les Ministères et entités concernés ;
- gestion des commandes de matériel roulant de l'Administration et des entités publiques, en liaison avec les Ministères ;
- gestion et contrôle des abonnements de l'Etat.

En matière douanière :

- élaboration et mise en œuvre des projets de textes législatifs et réglementaires ;
- préparation et suivi des accords douaniers bilatéraux et multilatéraux ;
- recouvrement des recettes de porte et sécurisation du territoire économique national ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine, au suivi, à l'harmonisation et à la mise en œuvre des instruments douaniers d'intégration sous-régionale et africaine, notamment l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA) et l'Accord de Partenariat Economique (APE) ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires en matière douanière.

En matière fiscale :

- élaboration et mise en œuvre de la politique, de la législation et de la réglementation fiscales et parafiscales ;
- mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de recettes fiscales à court, moyen et long termes ;
- préparation, négociation et mise en œuvre des conventions fiscales internationales ;
- mise en œuvre de l'identifiant unique des entreprises ;
- conception, création et gestion du cadastre en zones urbaines et rurales ;
- conservation de la propriété foncière et des hypothèques ;
- recouvrement des recettes fiscales ;
- modernisation du contrôle fiscal ;
- gestion du contentieux de l'impôt ;
- promotion du civisme fiscal ;
- renforcement du partenariat avec le secteur privé.

En matière de gestion des Marchés Publics :

- élaboration et mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires ;
- mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'accès des PME/PMI à la commande publique ;
- autorisation des procédures dérogatoires en matière de Marchés Publics et de contrats de partenariat public-privé ;
- contrôle de la régularité des opérations de passation des Marchés Publics ;
- approbation des Marchés Publics suivant le seuil défini par le Code des Marchés Publics ;
- résiliation des Marchés Publics suivant le seuil défini par le Code des Marchés Publics ;
- production des statistiques.

En matière de gestion statistique des finances publiques :

- élaboration de tableaux sur les statistiques des finances publiques ;
- coordination du suivi de programmes économiques et financiers conclus avec les partenaires techniques et financiers.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique.
- Programme 3 : Douanes.
- Programme 4 : Impôts.
- Programme 5 : Budget.
- Programme 6 : Marchés Publics.
- Programme 7 : Gestion des Financements.
- Programme 8 : Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation.
- Programme 9 : Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO).
- Programme 10 : Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA).
- Programme 11 : Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet du Ministre ; - Inspection Générale des Finances (IGF) ; - Direction des Affaires Financières (DAF) ; - Direction des Ressources Humaines (DRH) ; - Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication (DDAP) ; - Direction du Contrôle Financier (DCF) ; - Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation (DPSE) ; - Cellule de Coordination de la Politique Fiscale ; - Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ; - Comité Revue Système de Gestion des Finances Publiques ; - Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) ; - Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) ; - Comité de Suivi de l'Initiative « Compact with Africa » du G20 ; - Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF) ; - Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX) ; - Service Courrier (Cabinet MFB) ; - Service Informatique (Cabinet MFB) ; - Service Communication (Cabinet MFB) ; - Cellule de suivi de l'Appui Budgétaire Régional (ABR) ; - Cellule de suivi du portefeuille des projets de la Banque Mondiale ; - Comité de coordination PLBC-FTPADM ; - Institut des Finances (IdF) ; - Cellule de suivi du fonds d'études ; - Cellule de coordination et de suivi des projets de la Zone Asie ; - Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP/MFB) ; - Gestionnaire du patrimoine ; - Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) ; - Département des Affaires Générales de l'AJE ; - Département des Enquêtes et des Investigations de l'AJE ; - Département du Contentieux de l'AJE ; - Département du Conseil et des Etudes Juridiques de l'AJE ; - AJE Daloa ; - AJE Abengourou ; - AJE Bouaké ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH) ; - Commission Nationale du Fonds pour l'Environnement Mondial (CNFEM) ; - Fonds de Garantie Automobile (FGA) ; - Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF). 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de digitalisation du processus métier de planification du MFB - Projet de construction d'un immeuble R+2 à usage de bureau au siège de la Brigade de Lutte contre la Corruption ; - Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local ; - Faire les Audits et Etudes du MBPE ; - Construction du Siège de la Direction du Contrôle Financier ; - Renforcement des Outils de Contrôle et Mise en Œuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) Volet Contrôle des Dépenses publiques ; - Réhabiliter les services du contrôle financier ; - CABINET/MBPE Réhabilitation de la cité financière ; - Projet de construction de l'Institut des Finances (IDF) ; - Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de la seconde cité financière du ministère ; - Ouvrir 14 bureaux relais du FGA ; - Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) ; - Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF) ; - Projet d'Urgence Agricole en Côte d'Ivoire (PUA-CI) ; - Projet d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACA-CI) ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule Millenium Challenge Corporation (MCC) ; - Cellule Genre ; - Observatoire National pour la Compétitivité des Entreprises (ONCE) ; - Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière ; - Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) ; - Cellule de Suivi des Projets financés par Prêts Souverains ; (CSP-PS/AFD) ; - Cellule Financière du Programme 1 ; - Comité Technique d'Exécution du PEPITE ; - Cellule de Suivi du Financement et relation avec les Institutions Financières (CSFRIF) ; - Contrôle Financier en Central et en région. 		<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser les processus de Gestion du Patrimoine du MEF ; - Projet d'appui à l'opérationnalisation des systèmes de contrôle de gestion, du contrôle de la performance des ministères et du manuel de procédure de la DCF ; - Restructuration des banques et établissements financiers ; - Gérer le Fonds Spécial dédié aux Etudes (Fonds d'Etudes) ; - Appuyer la gouvernance financière et mobiliser les ressources internes/ 3e C2D ; - Mettre en œuvre le schéma directeur informatique de la Direction des Affaires Financières du Ministère. 	
Programme 2 : Trésor et Comptabilité publique	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ; - Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT) ; - Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie ; - Agence Comptable des Créances Contentieuses (ACCC) ; - Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) ; - Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX) ; - Direction des Ressources Humaines (DRH) ; - Recette Générale des Finances (RGF) ; - Direction des Assurances (DA) ; - Paierie Générale de l'Enseignement (PGE) ; - Direction de la Comptabilité Publique (DCP) ; - Paierie Générale du Secteur Parapublic (PGSP) ; - Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) ; - Agences Principales ACCD ; - Agences ACCD ; - Guichets ACCD ; - Direction de la Coordination Statistique (DCS) ; - Paierie Générale des Institutions (PGI) ; - Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD) ; - Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; - Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel (DSDI) ; - Direction des Moyens Généraux (DMG) ; - Direction de la Formation (DF) ; - Direction de la Documentation et des Archives (DDA) ; - Direction des Systèmes d'Information (DSI) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité Nationale de la Comptabilité (CNC) ; - Commission Nationale pour la microfinance (CNM) ; - Comité de Promotion de la Banarisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA) ; - Groupe de Travail Flux capitaux privés ; - Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE) ; - Cadre Permanent de Concertation Etat/APBEF-CI ; - Comité de la Balance des Paiements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 22 postes comptables ; - Réhabilitation des postes comptables et autres services de la DGTCP ; - Modernisation et sécurisation du système d'information du Trésor Public ; - Élaboration et déploiement du SyGACUT phase 3 ; - Assurer la qualité des comptes et des restitutions comptables. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Trésor et Comptabilité publique	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN) ; - Paierie Générale de la Dette Publique (PGDP) ; - Paierie Générale des Armées (PGA) ; - Paierie Générale des Affaires Economiques (PGAE) ; - Paierie Générale de la Santé (PGS) ; - Paierie Générale des Logements et Equipements Collectifs (PGLEC) ; - Paierie Générale de la Protection de l'Environnement (PGPE) ; - Paierie Générale de la Protection Sociale (PGPS) ; - Paierie Générale des Services Généraux de l'Administration Publique (PGSGAP) ; - Paierie Générale de l'Ordre et de la Sécurité Publics (PGOSP) ; - Paierie Générale des Sports, Loisirs et de la Culture (PGSLC) ; - Paieries de Région ; - Paieries de District Autonome ; - Paieries à l'Etranger ; - Trésoreries Générales ; - Trésoreries Principales ; - Trésoreries ; - Agences Comptables EPN ; - Agences Comptables projets ; - Antennes Régionales de l'IGAT ; - Antennes Régionales de la Direction des Systèmes d'Information ; - Antennes Régionales de la Direction de la Documentation et des Archives ; - Agences Comptables des EPN ; - Agences Comptables des Projets. 			
P3 : Douanes	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Douanes ; - Inspection Générale des Douanes ; - Direction de la Réglementation et du Contentieux ; - Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction des Moyens Généraux ; - Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le secteur Privé ; - Direction des Enquêtes Douanières ; - Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ; - Direction des Services Aéroportuaires ; - Direction des Régimes Economiques ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Statistiques et des Etudes Economiques ; - Recette Principale des Douanes ; - Direction de la Formation et de la Documentation ; - Directions Régionales (7). 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les Bureaux des Douanes ; - Acquérir les Scanners/ Direction Générale des douanes ; - Construction de Bureau Douanes ; - Acquérir des serveurs (Refonte système d'information des Douanes) ; - Acquérir et installer les Services Radio / Douanes ; - Créer une Base Navale en Douane ; - Equiper la Direction Générale de Douanes / LPSI ; - Renforcer les équipements de transmission des Douanes / LPSI ; - Réhabiliter les casernes et bureaux des Douanes / LPSI. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 4 : Impôts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Impôts ; - Inspection Générale des Services Fiscaux ; - Direction de la Législation, de la coopération fiscale internationale et de la Documentation ; - Direction du Contentieux ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités ; - Direction des Moyens Généraux et de l'Équipement ; - Direction de la Stratégie, des Études et des Statistiques fiscales ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Grandes Entreprises ; - Direction des Moyennes Entreprises ; - Direction des Opérations d'Assiette ; - Direction des Vérifications Fiscales Nationales ; - Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse-Risque ; - Direction du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre ; - Direction du Cadastre ; - Direction de la Communication, de la Qualité et de la Promotion du Civisme Fiscal; - Direction de la Fiscalité Locale ; - Recette Générale des Impôts ; - Directions Régionales des Impôts (24) ; - Recettes Principales des Impôts (16) ; - Conservations de la Propriété Foncière et des Hypothèques (23) ; - Brigades Régionales de Contrôle Fiscale (10) ; - Services d'Assiette Impôts Divers (84) ; - Services d'Assiette Impôts Fonciers (45) ; - Recettes des Impôts Fonciers (45) ; - Recettes des Impôts Divers (105) ; - Services du Domaine et de l'Enregistrement (33); - Services du Cadastre (45) ; - Recettes du Domaine et de l'Enregistrement (18); - Inspections Régionales des Services Fiscaux (11); - Services Informatiques Régionaux (11). 		<ul style="list-style-type: none"> - Faire les travaux Cadastraux (DGI) ; - Réhabilitation des locaux de la DGI ; - Construire les locaux de la DGI ; - Sécuriser les services de recouvrement de la DGI. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 5 : Budget</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Budget et des Finances ; - Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques ; - Cellule d'Information des Opérateurs Economiques ; - Service Financier du Programme Budget ; - Centre Médical des Finances Générales ; - Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires ; - Direction du Budget de l'Etat ; - Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire ; - Direction du Contrôle Budgétaire ; - Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées ; - Direction de la Solde ; - Direction des Dépenses Centralisées de l'Etat et de la Comptabilité des Matières ; - Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ; - Direction des Systèmes d'Information Budgétaire ; - Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication ; - Direction de la Réglementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire ; - Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Sud (Cocody) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Nord (Yopougon) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de l'Agneby Tiassa (Agboville) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de la Mé (Adzopé) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Sud Comoé (Aboisso) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Gontougou (Bondoukou) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Lôh-Djiboua (Divo) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Gôh (Gagnoa) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Haut-Sassandra (Daloa) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Bélier (Yamoussoukro) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Gbêkê (Bouaké) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du N'Zi (Dimbokro) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Poro (Korhogo) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Bafing (Touba) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Worodougou (Séguéla) ; 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la Cité Financière ; - Réhabilitation DGBF ; - Mise en œuvre CDMT et GAR/DGBF ; - Mettre en œuvre la Comptabilité-Matière ; - Extension de la Cité Financière ; - Construction Cités Financières Déconcentrées ; - Modernisation et mutualisation des réseaux info. et tél. /DTI ; - Noeud Internet / SIGOBE ; - Système de Gestion des EPN/SNDI ; - Déconcentration SIB/ SIGOBE ; - Mise en Place du SIB /SIGOBE ; - Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire ; - Appui à l'informatisation de la DGBF ; - Equipement des Services de la DGBF ; - Mise en place SIGFiP Institutions-Ambassades/ ; - Géolocaliser le patrimoine de l'Etat ; - Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/ SIGOBE ; - Prendre en charge les Opérations d'Investissement Pcppte Diverses Administrations ; - Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE ; - Projet de refonte du système d'information budgétaire ; - Acquérir des Véhicules / Direction des Dépenses Centralisées de l'Etat et de la Comptabilité des Matière ; - Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF / SIGOBE ; - Suivre l'exploitation du SIGESCOD et assister les acteurs des collectivités territoriales connectées ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 5 : Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou (Odiénné) ; - Direction Régionale du Budget et des Fiances de la Région du Tonkpui (Man) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de San Pedro (San Pedro) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Bounkani (Bouna) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de la Nawa (Soubré); - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Cavally (Guiglo) ; - Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Tchologo (Ferkessédougou). 		<ul style="list-style-type: none"> - Système d'Amélioration du Suivi de la Performance des EPN/DCB ; - Déconcentration des Services de la DGBF ; - Sécurisation et sauvegarde du système d'info. Budgétaire/DTI ; - Réhabilitation et Equipement Clinique Médicale des Finances Générales ; - Numériser les archives de la Solde ; - Suivre les projets informatiques transversaux de la DGBF/DSIB. 	
Programme 6 : Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Marchés Publics ; - Direction de la Réglementation et des Régimes Particuliers ; - Direction des Procédures et Opérations ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction de la Formation, de la Communication et de la Qualité ; - Direction des Statistiques et des Etudes ; - Directions Régionales des Marchés Publics (12) ; - Service des Ressources Humaines ; - Service Financier et des Moyens Généraux ; - Service Central du Courrier ; - Service social. 		<ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction du siège de la Direction Générale des Marchés Publics/ DGMP ; - Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP) ; - Équipement de la Direction Générale des Marchés Publics. 	
Programme 7 : Gestion des Financements	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Financements ; - Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Privés et de Marché ; - Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Bilatéraux et Multilatéraux ; - Direction de la Trésorerie et de la Gestion de la Dette ; - Direction du Suivi et de l'Evaluation des Performances des Projets et Programmes ; - Direction de la Stratégie, de la Gestion des Risques et du Reporting ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux. 			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Assurer le pilotage des activités du ministère	RS 1.1 : Le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du ministère est disponible et mis en œuvre	IP 1.1.1 : Taux de réalisation global du PAS du ministère	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues) x100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DPSE
	RS 1.2 : La gouvernance économique et financière est renforcée	IP 1.2.1 : Taux de mise en œuvre des recommandations des missions d'audit	(Nombre de recommandations des missions d'audit mises en œuvre / Nombre total de recommandations des missions d'audit formulées) x100 Sources : Rapports annuel du comité de suivi des recommandations / IGF
OG 2 : Optimiser la gestion des ressources publiques et la supervision du secteur financier	RS 2.1 : Les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés	IP 2.1.1 : Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales et non fiscales)	(Montant des ressources publiques mobilisées / Montant des ressources publiques prévues) x100 Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 2.2 : Le secteur financier est supervisé	IP 2.2.1 : Taux d'exécution des programmes d'audit, de contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD, etc.)	(Nombre de missions d'audit, de contrôle et d'inspection des structures réalisées / Nombre de missions d'audit, de contrôle et d'inspection des structures planifiées) x100 Sources : Rapports d'activités DGTCP / IGAT
	RS 2.3 : La trésorerie est gérée de façon optimale et fiable	IP 2.3.1 : Taux de paiement des factures de moins de 30 millions dans un délai de 30 jours à compter de la prise en charge comptable	(Montant de mandats de moins de 30 millions payé dans un délai de 30 jours à compter de la prise en charge comptable / Montant total de mandats de moins de 30 millions pris en charge) x100 Sources : Rapports d'activités DGTCP / PGSGAP
	RS 2.4 : La comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales	IP 2.4.1 : Taux de T23 conformes aux normes d'émissions	(Nombre de T23 respectant les normes d'émissions / Nombre total de T23 émis) x100 NB : (T23 est un livre comptable dans lequel s'effectuent les rectifications des erreurs survenues dans la tenue de la comptabilité) Sources : Rapports d'activités DGTCP / ACCT/DCP
OG 3 : Accroître les recettes douanières	RS 3.1 : Les recettes douanières sont accrues	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	(Total recettes douanières réalisées / Objectif de recettes douanières) x100 Source : Rapport d'activités DGD
OG 4 : Mobiliser les recettes fiscales intérieures de l'Etat	RS 4.1 : Les recettes fiscales intérieures de l'Etat sont accrues	IP 4.1.1 : Taux de réalisation des objectifs de recettes fiscales	(Total recettes fiscales réalisées / Objectif de recettes fiscales) x100 Source : Rapport d'activités DGI
OG 5 : Renforcer la transparence dans la gestion budgétaire	RS 5.1 : La transparence dans la gestion budgétaire est renforcée	IP 5.1.1 : Taux de publication des documents budgétaires	(Nombre de documents budgétaires publiés / Nombre de documents budgétaires produits) x100 Source : Rapport d'activités DGBF
OG 6 : Renforcer la gouvernance dans les marchés publics	RS 6.1 : La gouvernance des marchés publics est renforcée	IP 6.1.1 : Délai moyen de passation des marchés publics	Somme des délais par marché / Nombre total de marchés publics Sources : Rapports d'activités DGMP / CCM marchés Publics
OG 7 : Optimiser la gestion des financements	RS 7.1 : La mobilisation des financements est assurée	IP 7.1.1 : Taux de mobilisation de financements de marché	(Montant de financements de marché mobilisé / Montant total de financements de marché prévu) x100 Source : Rapport d'activités DGF
		IP 7.1.2 : Taux de financements bilatéraux et multilatéraux obtenus	(Montant de financements bilatéraux et multilatéraux obtenus / Montant total de financements bilatéraux et multilatéraux prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DGF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 7 : Optimiser la gestion des financements	RS 7.2 : La qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire est maintenue	IP 7.2.1 : Taux de remboursement de la dette intérieure	(Montant de dette intérieure remboursé / service de dette intérieure dû) x100 Source : Rapport d'activités DGF
		IP 7.2.2 : Taux de remboursement de la dette extérieure	(Montant de dette extérieure remboursé / service de dette extérieure dû) x100 Source : Rapport d'activités DGF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	527 648 374 384	500 460 642 008	542 699 340 765
1.1 Ressources Intérieures	504 483 930 467	495 448 242 008	538 637 240 765
1.1.1 Budget Etat	504 483 930 467	495 448 242 008	538 637 240 765
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	23 164 443 917	5 012 400 000	4 062 100 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	23 164 443 917	5 012 400 000	4 062 100 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	527 648 374 384	500 460 642 008	542 699 340 765
2.1 Personnel	96 094 740 497	101 622 974 693	104 943 684 628
2.1.1 Solde y compris EPN	96 094 740 497	101 622 974 693	104 943 684 628
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	95 170 920 482	122 560 033 782	125 664 136 207
2.3 Transferts	184 731 588 767	197 141 390 722	222 695 463 496
2.4 Investissement	151 651 124 638	79 136 242 811	89 396 056 434
Trésor	128 486 680 721	74 123 842 811	85 333 956 434
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	23 164 443 917	5 012 400 000	4 062 100 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Animation et coordination des activités du ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.5: Gestion des contentieux de l'Etat
	Action 1.6: Contrôle de l'exécution du budget
	Action 1.7: Enquêtes et Vérifications à postériori des dépenses

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1.1 : Assurer une meilleure animation et coordination des activités du ministère	Taux de réalisation des activités du Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du ministère	100%	90%	95%	97%	(Nombre d'activités planifiées et réalisées / Nombre total d'activités planifiées) x100 Source: Rapport d'activités / Cabinet
	Proportion de rapports trimestriels de suivi du PAO produits dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits dans les délais / Nombre de rapports réglementaires) X100 (Délai de disponibilité des rapports fin trimestre + 30 jours) Source: Rapport trimestriel / Cabinet
OS1.2 Assurer la gestion des informations documentaires et la communication du ministère	Proportion de documents numérisés	50%	80%	90%	100%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents disponibles dans le fonds d'archives de la DDAP) X100 Sources: Rapports d'activités DDAP/ logiciel ABCD
	Proportion de documents apurés dans le fonds d'archives	65%	90%	100%	-	(Nombre de documents apurés / Nombre de documents disponibles dans le fonds d'archives de la DDAP) X100 Sources: Rapports d'activités DDAP /logiciel ABCD

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1.3 : Assurer une meilleure gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) X100 Sources: Rapport d'activités / DRH
	Taux d'exécution du budget du programme	87,02%	70%	70%	70%	(Total mandat ordonnancé / Montant budget actuel) X100 Source: Rapport d'activités DAF
	Taux de réalisation des activités de suivi de l'exécution du budget du ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X100 Source: Rapport d'activités DAF
OS1.4 : Améliorer la planification, le suivi-évaluation des activités et la production statistique du ministère	Proportion de documents de planification et de programmation élaborés dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de planification et de programmation transmis dans les délais / Nombre de documents de planification et de programmation attendus) X100 (Délai de transmission du document PIP au Ministre 15 avril) (Délai PTA 15 mai) Plan de Travail Annuel (PTA), Programme d'Investissements Publics (PIP) Source : Rapport d'activités DPSE
	Proportion de documents de suivi-évaluation du PND produits et diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation du PND produits et diffusés / Nombre de documents de suivi-évaluation du PND prévu) X100 Source: Rapport de mise en œuvre du PND / DPSE
OS1.5 : Améliorer la gestion du contentieux, l'assistance juridique et la réparation des préjudices subis du fait des activités de l'Etat	Taux de représentation directe de l'Etat	84,41%	100%	100%	100%	(Nombre de représentation directe de l'Etat / Nombre de dossiers de contentieux judiciaires reçus pouvant faire l'objet de représentation directe) X100 Source: Rapport d'activités annuel AJE
	Proportion d'avis juridiques émis	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'avis juridiques émis / Nombre de demandes d'avis juridique reçus) X100 Source: Rapport d'activités annuel AJE
	Proportion de projets de décisions pour les dossiers de réparation élaborés	100%	85%	85%	85%	(Nombre de projets de décisions pour les dossiers de réparation élaborés / Nombre de dossiers de réparations reçus) X100 Source: Rapport d'activités annuel AJE
OS1.6 : Renforcer le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat	Délai moyen de traitement des dossiers soumis au visa du CF	6 jours ouvrés	5 jours ouvrés	5 jours ouvrés	5 jours ouvrés	Somme des délais de traitement des dossiers reçus / Nombre total de dossiers reçus Source: Rapport d'activités DCF
	Taux de traçabilité des livrables de la commande publique	5%	30%	45%	65%	(Nombre de livrables dont la disponibilité est évaluée / Nombre total de livrables de la période) x 100 Source: Rapport d'activités DCF

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1.7 : Assurer la couverture nationale en matière d'audit, d'inspection et d'évaluation	Taux de réalisation des missions d'audit interne planifiées dans l'année	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'audit interne planifiées et réalisées / Nombre de missions d'audit interne planifiées dans l'année) X100 Sources: Rapport de missions/ programme d'activités annuel / IGF
	Taux de réalisation des missions d'inspection et d'évaluation planifiées dans l'année.	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspections et évaluations planifiées et réalisées / nombre de missions d'inspection et d'évaluation planifiées dans l'année) X100 Sources: Rapport de missions/ programme d'activités annuel / IGF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
Dépenses de personnel	92 536 210 000	98 064 444 196	101 385 154 131
Dépenses en biens et services	37 405 962 710	58 600 664 268	60 970 717 660
Transferts	12 819 802 768	13 063 469 040	27 015 643 021
Investissements	91 470 177 183	31 490 313 000	38 831 900 000
Trésor	68 305 733 266	26 477 913 000	34 769 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	23 164 443 917	5 012 400 000	4 062 100 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
2103201 Animation et coordination des activités du ministère	32 579 802 346	28 566 684 737	30 806 315 635
1 Personnel	676 421 396	676 421 396	676 421 396
78011201588 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI)	105 819 661	105 819 661	105 819 661
78011201589 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Cabinet MEF	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011202042 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat DAF-MEF	143 392 493	143 392 493	143 392 493

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011202323 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Comité de Coordination PLBC-FTPADM	159 289 242	159 289 242	159 289 242
78011202473 Prendre en charge les primes et indemnités des membres de la Cellule Technique d'Exécution (CTE)	14 400 000	14 400 000	14 400 000
78011202537 Prendre en charge les indemnités liées aux revues du Programme Economique et Financier	173 520 000	173 520 000	173 520 000
2 Biens et services	12 999 408 244	22 413 390 635	23 075 688 377
78010200285 Prendre en charge la fourniture de licences Microsoft et services de support associés, dans le cadre du projet e-GOUV	2 946 505 499	4 940 528 853	5 119 756 388
78011100257 Gérer la Régie Convention BNETD / MBPE	64 170 528	64 170 528	64 170 528
78011201560 Faire le suivi du Fonds d'Etudes	40 000 000	96 400 564	99 897 685
78011201579 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (QOSF)	110 000 000	265 101 546	274 718 637
78011201580 Contribuer à l'accroissement de la performance dans la Mobilisation et l'utilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)	65 000 000	156 650 915	162 333 739
78011201581 Coordonner et suivre les projets de la zone Asie	42 000 000	101 220 591	104 892 570
78011201584 Faire le suivi de l'Appui Budgétaire Régional (ABR)	25 000 000	60 250 352	62 436 052
78011201585 Élaborer, suivre et évaluer le plan d'actions stratégique du Ministère	44 120 819	106 331 796	110 189 193
78011201587 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (PDSFI)	40 000 000	96 400 562	99 897 686
78011201614 Suivre et coordonner les activités informatiques des structures du Ministère	90 000 000	216 901 267	224 769 795
78011201615 Prendre en charge les missions du Ministère en Côte d'Ivoire	130 000 000	130 000 000	130 000 000
78011201620 Coordonner les activités de passation des marchés Publics du MFB	116 000 000	279 561 632	289 703 290
78011201848 Appui à la formation de Gestion de la Politique Economique (GPE)	375 000 000	903 755 276	936 540 808
78011201869 Coordonner le suivi et la mise en oeuvre du schéma directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP)	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
78011201877 DGH / Marquage des produits pétroliers	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78011201898 Prendre en charge les dépenses centralisées du CABINET - MEF	1 200 000 000	2 892 016 882	2 996 930 584
78011201929 Suivre et évaluer la compétitivité des entreprises (ONCE)	92 000 000	221 721 293	229 764 676
78011201930 Coordonner les Politiques de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes de Destruction Massive (PLBC-FTPADM)	60 000 000	144 600 843	149 846 529
78011202021 Faire le suivi du Portefeuille des Projets de la Banque Mondiale	135 000 000	204 851 193	212 282 582
78011202031 Mener les réflexions stratégiques sur l'amélioration de la qualité des politiques et des institutions nationales (CPIA)	70 000 000	48 255 692	48 829 592
78011202034 Coordonner toutes les activités de mobilisation et de gestion des financements ainsi que les relations avec les Institutions Financières (CSFRIF)	40 000 000	96 400 563	99 897 686

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011202041 Prendre en charge les dépenses d'entretien de la Résidence du Ministre chargé de l'Economie et des Finances	4 000 000	9 640 056	9 989 769
78011202229 Coordonner les activités du programme Administration Générale	75 000 000	180 751 053	187 308 161
78011202269 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière	90 000 000	216 901 267	224 769 795
78011202313 Animer le Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF)	17 406 190	41 949 163	43 470 952
78011202349 Suivre la mise en oeuvre de l'Initiative "Compact with Africa" du G20 (Cs-Compact G20)	50 000 000	60 250 351	62 436 055
78011202471 Assurer la gouvernance du Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE)	199 200 000	409 716 326	424 176 932
78011202523 Renforcer les capacités opérationnelles du Cabinet	1 094 852 217	2 638 609 246	2 734 330 078
78011202546 Coordonner les activités des structures rattachées	246 000 000	592 863 459	614 370 769
78011202547 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	125 500 000	302 456 764	313 428 991
78011202548 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	125 500 000	302 456 764	313 428 991
78011202549 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale des Douanes (DGD)	115 500 000	278 356 624	288 454 569
78011202550 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale des Impôts (DGI)	120 500 000	290 406 695	300 941 780
78011202551 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)	129 500 000	312 096 821	323 418 759
78011202552 Coordonner les activités des structures de la Direction Générale des Financements (DGF)	137 500 000	331 376 934	343 398 295
78011202599 Coordonner les activités des cellules de la Stratégie de Mobilisation des Ressources à Moyen Terme (SRMT)	361 152 991	119 000 000	119 000 000
90011200003 Prendre en charge le fonctionnement de l'Observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière	226 000 000	544 663 179	564 421 927
90011200034 Millenium Challenge Corporation (MCC)	30 000 000	72 300 422	74 923 264
90011290143 Mener des actions sociales en faveur du personnel	50 000 000	120 500 703	124 872 108
90011290144 Coordonner l'élaboration du PIP et le PTA du Ministère	90 000 000	216 901 266	224 769 794
90011290145 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques et des RAP du Ministère	55 000 000	132 550 773	137 359 318
90011290147 Organiser une journée d'hommage aux fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite	50 000 000	120 500 704	124 872 108
90011290148 Coordonner les activités préparatoires des conférences de performance	22 000 000	53 020 310	54 943 727
90011290150 Mettre en oeuvre la politique sectorielle Genre	100 000 000	241 001 407	249 744 215
3 Transferts	5 403 972 706	5 403 972 706	7 054 205 862
78011201559 Coordonner les activités du Fonds pour l'environnement mondial (CNFEM)	207 769 400	207 769 400	207 769 400
78011201583 Conserver et gérer de façon sécurisée les fonds publics et privés (CDC-CI)	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78011201919 Promouvoir l'Inclusion Financière en Côte d'Ivoire (APIF)	103 090 923	103 090 923	353 634 166

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011201931 Analyser et traiter les Informations Financières faisant l'objet de déclaration de soupçon (CENTIF)	767 411 104	767 411 104	635 076 997
78011202254 Organiser la concertation autour des préoccupations du secteur privé (SE-CCESP)	630 381 279	630 381 279	2 162 405 299
78011202395 Réguler le secteur des jeux de Hasard	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78011202598 Sanctionner les manquements en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	195 320 000	195 320 000	195 320 000
4 Investissements	13 500 000 000	72 900 000	0
<i>Trésor</i>	13 500 000 000	72 900 000	0
90046090173 Mettre en place le Système Unique de Gestion des Finances Publiques (SUGEFP)	2 000 000 000	0	0
90011290149 Faire les audits et études du Ministère	1 500 000 000	0	0
90011200079 Projet PEPITE	10 000 000 000	0	0
78011202516 Projet d'extension des locaux de la CENTIF	0	72 900 000	0
2103202 Information et communication	642 500 000	1 550 434 038	1 606 606 581
2 Biens et services	642 500 000	1 550 434 038	1 606 606 581
78011201590 Mettre en œuvre le plan de communication du Ministère	417 500 000	1 006 180 873	1 042 682 099
78011201591 Gérer le courrier du Ministère	13 000 000	31 330 184	32 466 749
78011201933 Développer des solutions informatiques et faire la maintenance du parc informatique de la DAF	157 000 000	378 372 209	392 098 417
78011202255 Réaliser les activités de documentation et d'archivage	55 000 000	134 550 772	139 359 316
2103203 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	191 810 817 384	155 662 832 388	175 559 273 455
1 Personnel	91 269 648 705	96 797 882 901	100 118 592 836
78010200129 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/PDESFI	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78010200269 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/ONCE	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011201568 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	90 504 599 651	96 028 180 772	99 344 237 633
78011201575 Prendre en charge le salaire du personnel de l'Institut des Finances	14 400 000	14 400 000	14 400 000
78011201576 Prendre en charge le salaire du personnel du Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78011201713 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CENTIF	494 045 191	498 429 658	502 814 125
78011201716 Assurer la masse salariale de la Direction des Affaires Financières (DAF)	39 408 000	39 408 000	39 408 000
78011201959 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CNFEM	30 266 904	30 535 512	30 804 119
78011201960 Prendre en charge le salaire du personnel de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011202339 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/Suivi PADESFI	22 928 959	22 928 959	22 928 959
2 Biens et services	19 728 383 478	25 726 810 131	27 055 563 106
78011201566 Gérer les ressources humaines du MFB	193 861 499	312 168 142	323 492 666
78011201574 Suivre le patrimoine du Ministère	34 000 000	81 940 476	84 913 032
78011201592 Gérer la commande publique du Ministère (CPMP)	50 000 000	120 500 703	124 872 109
78011201596 Prendre en charge les dépenses centralisées DAF	419 071 166	1 018 965 998	1 046 861 779
78011201597 Traiter les dossiers de paiement des conventions d'assistance technique BNETD	46 080 189	111 053 903	115 082 607
78011201627 Suivre l'exécution du budget et centraliser les informations financières et administratives du Ministère	99 663 436	240 190 284	248 903 667
78011201847 Gérer le Catalogue des Mesures Nouvelles	90 000 000	216 901 267	224 769 795
78011201852 Favoriser l'amélioration de l'environnement du travail	6 000 000	14 460 084	14 984 653
78011201870 Coordonner les activités de préparation du budget du Ministère	341 900 000	823 983 810	853 875 472
78011201887 Prendre en charge les dépenses de la solde (Gestion des conférences et missions hors CI - M E F)	425 000 000	425 000 000	425 000 000
78011202024 Prendre en charge les dépenses relatives au Séminaires et Conférence en CI (MEF-DAF)	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78011202043 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD - PAP	139 355 000	335 847 510	348 031 051
78011202044 Gérer les Immeubles du Stade I & II	1 139 610 964	2 746 478 456	2 846 112 462
78011202148 Renforcer les capacités des agents du Ministère	85 000 000	85 000 000	85 000 000
78011202177 Suivre l'exécution du budget et tenir la comptabilité budgétaire du Ministère	124 754 006	300 658 911	311 565 915
78011202178 Renforcer les capacités des agents des administrations économiques et financières	107 000 000	257 871 504	267 226 311
78011202329 Mettre en oeuvre le dialogue de gestion entre les acteurs de la chaîne programmatique	60 000 000	144 600 844	149 846 530
78011202331 Prendre en charge les dépenses de la régie (convention BNETD MEF)	198 000 000	198 000 000	198 000 000
78011202379 Assurer le suivi de la performance des programmes	94 850 000	228 589 835	236 882 389
78011202381 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires	195 000 000	469 952 743	487 001 220
78011202385 Elaborer la deuxième version du manuel de procédures de la Gestion des Ressources Humaines	50 000 000	120 500 704	124 872 108
78011202521 Equiper la DAAF	74 500 000	179 546 047	186 059 441
78011202522 Assurer le fonctionnement de la Fonction Financière du Ministère	104 500 000	251 846 470	260 982 705
78011202525 Organiser le séminaire bilan de la DAFF	65 000 000	156 650 914	162 333 740
78011202541 Gérer la Régie Convention BNETD/ IGF	211 800 000	211 800 000	211 800 000
78011202565 Administrer le Système de Management de la Qualité de la DAF	158 840 000	382 806 635	396 693 713
78011202600 Mettre en oeuvre le Contrôle de Gestion	100 000 000	55 000 000	55 000 000
78011202602 Digitaliser les processus d'élaboration des outils de suivi de la performance à la DAF	50 000 000	50 000 000	50 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78013200212 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	14 886 597 218	15 828 013 090	16 845 727 145
90011200021 Suivre la compatibilité des matières/DAF	78 000 000	187 981 098	194 800 488
90011290146 Identifier l'ensemble des postes de travail des structures du Ministère	50 000 000	120 500 703	124 872 108
3 Transferts	5 147 630 062	5 180 026 356	13 564 217 513
78011201565 Prendre en charge la rémunération des experts de la Convention BNETD/MEF	552 726 399	552 726 399	552 726 399
78011201569 Réaliser les transferts pour le compte de l'Institut Africain de Dévpt Economique et de Planification (IDEP)	2 000 000	6 566 770	6 860 627
78011201886 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire au Fonds Mondial pour l'Environnement	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78011201936 Réaliser les transferts pour le compte de la Convention d'Assistance Technique MEF/SNDI	734 035 758	734 035 758	3 252 008 396
78011201938 Prendre en charge la subvention au profit de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	576 009 005	576 009 005	1 975 891 362
78011202064 Réaliser les transferts pour le compte du Syndic de l'Immeuble SCIAM	1 411 223 986	1 411 223 986	4 466 997 459
78011202181 Gérer le Fonds de Garantie Automobile	360 000 000	360 000 000	548 850 131
78011202252 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire à la Fondation pour Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF/Trust-Fund)	539 457 200	539 457 200	539 457 200
78011202270 Réaliser les transferts pour le compte du Fonds de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente	501 839 804	501 839 804	1 721 467 764
78011202428 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au budget de l'Alliance for Financial Inclusion (AFI)	12 187 838	40 017 362	41 808 103
78011202597 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire à l'AFRITAC	358 150 072	358 150 072	358 150 072
4 Investissements	75 665 155 139	27 958 113 000	34 820 900 000
Trésor	52 500 711 222	22 945 713 000	30 758 800 000
90011290116 Appuyer la gouvernance financière et mobiliser les ressources internes/3ème C2D	5 000 000 000	0	0
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	200 000 000	0	0
78011202567 Mettre en oeuvre le schéma directeur informatique de la Direction des Affaires Financières du Ministère	93 600 000	150 000 000	150 000 000
78011202508 Moderniser les processus de gestion du patrimoine du MEF	98 500 000	141 300 000	0
78011202455 Mettre en oeuvre le Système intégré de gestion des ressources humaines du Ministère de l'Economie et des Finances	0	251 513 000	0
78011202421 Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation Structurelle de l'Economie Ivoirienne (PACA-CI)	350 000 000	0	0
78011202322 Coordonner le Projet de Restructuration des banques et établissements financiers	20 000 000 000	0	0
78011202253 Ouvrir 14 bureaux relais du Fonds de Garantie Automobile (FGA)	150 000 000	51 400 000	0
78011202114 Apporter un Appui à la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire -Union Européenne	335 436 349	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011202067 Coordonner le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	300 000 000	0	0
78011201953 Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de seconde cité financière du Ministère	150 000 000	1 742 100 000	0
78011201595 Projet de construction de l'Institut des Finances (IDF)	523 174 873	259 400 000	0
78011201573 Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière/PAGEF	300 000 000	350 000 000	350 000 000
78011201572 Gérer le Fonds Spécial dédié aux Etudes (Fonds d'Etudes)	25 000 000 000	20 000 000 000	30 258 800 000
Financement extérieur	23 164 443 917	5 012 400 000	4 062 100 000
78011202067 Coordonner le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	23 164 443 917	0	0
78011201573 Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière/PAGEF	0	5 012 400 000	4 062 100 000
2103204 Planification, programmation et suivi-évaluation	315 202 096	657 940 078	537 454 784
2 Biens et services	215 202 096	518 640 078	537 454 784
78011202062 Organiser la planification générale des activités du Ministère	135 202 096	325 838 952	337 659 412
78011202510 Coordonner les activités de Planification et de Statistiques du MBPE	80 000 000	192 801 126	199 795 372
4 Investissements	100 000 000	139 300 000	0
Trésor	100 000 000	139 300 000	0
78011202566 Projet de digitalisation du processus métier de planification du MFB	100 000 000	139 300 000	0
2103205 Gestion des contentieux de l'Etat	574 320 692	902 118 127	934 844 270
2 Biens et services	374 320 692	902 118 127	934 844 270
17011200100 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Bouaké	7 407 978	17 853 330	18 500 997
31011200109 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Daloa	19 197 345	46 265 870	47 944 258
61011200111 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription d'Abengourou	7 494 078	18 060 833	18 716 027
78011201578 Réparer les préjudices subis du fait des activités de l'Etat	200 000	482 003	499 488
78011202402 Gérer les contentieux de l'Etat	37 750 000	90 978 030	94 278 441
78011202403 Assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat	37 750 000	90 978 031	94 278 440
78011202404 Assurer la collecte d'information en vue de l'instruction des dossiers et du recouvrement des amendes judiciaires	37 750 000	90 978 031	94 278 441
78011202405 Gérer les ressources humaines et matérielles et le système d'information	37 750 000	90 978 031	94 278 440
78011202409 Assurer les missions de conseil et d'assistance en matière juridique et contentieux et garantir les droits et intérêts de l'Etat	189 021 291	455 543 968	472 069 738

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
4 Investissements	200 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>200 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011202470 Acquérir des bâtiments pour le compte de l'Agence Judiciaire de l'Etat	200 000 000	0	0
2103207 Contrôle de l'exécution du budget	5 797 521 352	11 325 466 059	12 287 755 342
1 Personnel	516 194 800	516 194 800	516 194 800
11011200087 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du BELIER (YAMO USSOUKRO)	3 064 800	3 064 800	3 064 800
11011200088 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Toumodi	3 198 400	3 198 400	3 198 400
14011200061 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures du N'ZI (DIMBOKRO)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
15011200052 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Daoukro	3 500 000	3 500 000	3 500 000
16011200042 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département de Bongouanou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
17011200112 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Vallée du Bandama (Bouaké)	2 304 000	2 304 000	2 304 000
18011200061 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Katiola	4 700 000	4 700 000	4 700 000
21083040278 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
22011200021 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
24011200036 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Ferkessedougou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
25011200084 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du PORO (Korhogo)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
26011200027 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Boundiali	500 000	500 000	500 000
28011200037 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Bouna	2 300 000	2 300 000	2 300 000
32011200084 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du GÔH (Gagnoa)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
35011200050 Assurer la masse salariale des services du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouafilé)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
36011200038 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUELA)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
41011200100 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du TONKPI (MAN)	8 900 000	8 900 000	8 900 000
42011200048 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Bloléquin	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200068 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Cavally (Guiglo)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
43011200041 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Duekoué	3 500 000	3 500 000	3 500 000
51011200039 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du LOH-DJIBOUA (DIVO)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
55011200056 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de San-Pédro	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
56011200044 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Soubré	2 304 000	2 304 000	2 304 000
57011200026 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Sassandra	3 500 000	3 500 000	3 500 000
61011200072 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du département d'Agnibilékrou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61011200104 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de l'Indénié-Djuablin (ABENGOUROU)	6 980 000	6 980 000	6 980 000
61011200129 Assurer la masse salariale du Contrôle financier de la Sous-Préfecture de Niablé	3 480 000	3 480 000	3 480 000
62011200087 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Gontougo (Bondoukou)	1 914 000	1 914 000	1 914 000
71011200093 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du Département d'Adiaké	3 500 000	3 500 000	3 500 000
71011200121 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du Département de Grand-Bassam	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71011200151 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	4 200 000	4 200 000	4 200 000
76011200075 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de l'Agneby Tiassa (AGBOVILLE)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
76011200095 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	3 500 000	3 500 000	3 500 000
77011200058 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Préfecture du Département d'Adzopé	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201647 Assurer les charges salariales du CONAFIP / DCF	96 000 000	96 000 000	96 000 000
78011201648 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Sous-Préfecture d'Anyama	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201649 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Sous-Préfecture de Bingerville	5 400 000	5 400 000	5 400 000
78011201650 Assurer la masse salariale de la Direction du Contrôle Financier/Gestion des dépenses centralisées	289 600 000	289 600 000	289 600 000
78011202366 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier auprès du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan	3 600 000	3 600 000	3 600 000
79011200061 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du département de Dabou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
79011200065 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Grand-Lahou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
2 Biens et services	3 446 148 200	7 489 271 259	7 760 560 542
11011200069 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Toumodi	12 500 000	30 125 177	31 218 028
11011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Belier (Yamoussoukro)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
11011200102 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Didiévi	4 000 000	9 640 055	9 989 770
14011200051 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du N'ZI (DIMBOKRO)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
15011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Daoukro	12 500 000	30 125 177	31 218 028
16011200034 Contrôler l'exécution du budget du Département de Bongouanou	12 500 000	30 125 177	31 218 028
17011200116 Contrôler l'exécution du budget du Département Bouaké 2	11 500 000	27 715 163	28 720 586

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
17011200123 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gbêké (Bouaké)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
18011200052 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Katiola	12 500 000	30 125 177	31 218 028
22011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	14 300 000	34 463 202	35 713 424
23011200035 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Kabadougou (Odiénné)	13 700 000	33 017 194	34 214 959
24011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du département de Ferkessédougou	16 324 000	39 341 071	40 768 247
25011200067 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du PORO (KORHOGO)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
26011200038 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Boundiali	12 500 000	30 125 177	31 218 028
28011200045 Contrôler l'exécution du budget du Département de Bouna	12 500 000	30 125 177	31 218 028
31011200083 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
31011200084 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Issia	4 000 000	9 640 055	9 989 770
32011200055 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Oumé	12 500 000	30 125 177	31 218 028
32011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gôh (Gagnoa)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
35011200048 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
35011200049 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Zuénoula	3 800 000	10 158 052	10 490 282
36011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUELA)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
37011200019 Contrôler l'exécution du budget du Département de Mankono	11 500 000	27 715 163	28 720 586
41011200072 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la région du Tonpki (MAN)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
41011200073 Contrôler l'exécution du budget du Département de DANANE	11 500 000	27 715 163	28 720 586
42011200047 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Cavally (Guiglo)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
42011200058 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Bloléquin	3 200 000	7 712 045	7 991 817
43011200031 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Duekoué	12 500 000	30 125 177	31 218 028
51011200037 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Lakota	11 500 000	27 715 163	28 720 586
51011200038 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du LOH-DJIBOUA (DIVO)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
55011200075 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de SAN PEDRO	12 500 000	30 125 177	31 218 028
55011200082 Contrôler l'exécution du budget du Département de Tabou	11 500 000	27 715 163	28 720 586
56011200051 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Soubré	13 200 000	31 812 187	32 966 238
57011200033 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Sassandra	12 500 000	30 125 177	31 218 028
61011200089 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
61011200098 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Agnibilékrou	12 500 000	30 125 176	31 218 027
62011200056 Contrôler l'exécution du budget du Département de Tanda	11 500 000	27 715 163	28 720 586

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
62011200077 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gontougo (BONDOUKOU)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
71011200091 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Adiaké	12 500 000	30 125 177	31 218 028
71011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du SUD-COMOE (Aboisso)	17 300 000	41 693 245	43 205 750
71011200113 Contrôler l'exécution du budget du Département de Grand-Bassam	12 500 000	30 125 177	31 218 028
71011200134 Contrôler l'exécution du budget auprès de la Sous-Préfecture de Bonoua	4 000 000	9 640 055	9 989 770
76011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de l'Agneby Tiassa (AGBOVILLE)	12 500 000	30 125 176	31 218 026
76011200096 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	12 500 000	30 125 177	31 218 028
76011200107 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Azaguié	2 800 000	6 748 039	6 992 839
77011200055 Contrôler l'exécution du budget des préfectures de la Région de la Mé (Adzopé)	12 500 000	30 125 177	31 218 028
78011201630 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201631 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201633 Coordonner et animer les structures du contrôle financier	267 375 000	644 377 509	667 753 596
78011201634 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201635 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201636 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201637 Contrôler l'exécution du budget dans la Sous-Préfecture d'Anyama	12 500 000	30 125 177	31 218 028
78011201638 Contrôler l'exécution du budget des Hautes Institutions	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201639 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201641 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Agriculture	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201642 Contrôler l'exécution du budget du Ministère d'Etat, Ministère de la Défense	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201643 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201644 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction du Contrôle Financier (DCF)	2 138 149 200	4 338 025 322	4 495 395 876
78011201651 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201652 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201653 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201871 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Entretien et de l'Equipement Routier	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201903 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201954 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201955 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Fonction Publique	10 000 000	24 100 140	24 974 421

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
78011201956 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Tourisme	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201957 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011201958 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Transports	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202035 Contrôler l'exécution du budget du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202036 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202188 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202192 Prendre en charge les dépenses centralisées des services des contrôleurs financiers d'Abidjan 1 et 2	2 000 000	4 820 028	4 994 884
78011202260 Contrôler l'exécution du budget dans la Préfecture d'Abidjan 1	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202261 Contrôler l'exécution du budget de la Sous-Préfecture de Bingerville	12 500 000	30 125 177	31 218 028
78011202262 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Plan et du Développement	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202278 Contrôler l'exécution du budget de la zone de la Préfecture d'Abidjan 2	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202293 Opérationnaliser et prendre en charge 18 nouveaux services de contrôle financier	12 500 000	30 125 176	31 218 027
78011202316 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Economie et des Finances	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202317 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202334 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202342 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Sports	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202357 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	12 500 000	30 125 175	31 218 026
78011202358 Contrôler l'exécution du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202359 Contrôler l'exécution du Budget du Projet WACA (Programme d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest)	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202360 Contrôler l'exécution du budget de la Préfecture d'Abidjan 3	10 000 000	24 100 140	24 974 421
78011202372 Contrôler l'exécution du budget du projet de gestion intégrée du bassin versant du gourou à Abidjan	10 000 000	24 100 140	24 974 421
79011200047 Contrôler l'exécution du budget du Département de Dabou	12 500 000	30 125 177	31 218 028
79011200048 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Grand-Lahou	12 500 000	30 125 177	31 218 028
90011200019 Opérationnaliser le dispositif du Contrôle Financier auprès des Collectivités Territoriales	75 500 000	181 956 061	188 556 883
90011200059 Déployer les services du Contrôle Financier sur toute l'étendue du territoire national	10 000 000	24 100 141	24 974 422
90011290129 Assurer la gestion des missions de terrain de la Direction du Contrôle Financier	10 000 000	22 050 070	22 487 211

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21032 Administration Générale	234 232 152 661	201 218 890 504	228 203 414 812
4 Investissements	1 835 178 352	3 320 000 000	4 011 000 000
<i>Trésor</i>	1 835 178 352	3 320 000 000	4 011 000 000
78011202058 Réhabiliter les services de Contrôle Financier / DCF	20 000 000	0	0
78011202057 Renforcement des outils de contrôle et mise en oeuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)/ Volet contrôle des dépenses publiques	230 000 000	250 000 000	250 000 000
78011202037 Construction du siège de la Direction du Contrôle Financier	1 085 178 352	3 070 000 000	3 761 000 000
78011201645 Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local	500 000 000	0	0
2103208 Enquêtes et Vérifications à postériori des dépenses	2 511 988 791	2 553 415 077	6 471 164 745
1 Personnel	73 945 099	73 945 099	73 945 099
78013300521 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale des Finances - PM	66 945 099	66 945 099	66 945 099
78013300557 Prendre en charge les salaires du personnel de l'IGF/Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection	7 000 000	7 000 000	7 000 000
3 Transferts	2 268 200 000	2 479 469 978	6 397 219 646
78013300434 Transférer les crédits à l'IGF / Fonds d'appui	205 614 812	205 614 812	705 323 228
78013300435 Transférer les crédits à l'IGF / CONAFIP	380 000 000	380 000 000	380 000 000
78013300529 Transférer les crédits à l'IGF/Comité de suivi des remboursements des crédits de TVA	30 524 913	100 225 035	104 710 016
78013300540 Contrôler le bon fonctionnement des Services Rattachés, des Directions Centrales et Services Extérieurs, des Etablissements Publics Nationaux sous tutelle économique et financière	799 865 275	799 865 275	2 255 207 948
78013300541 Transférer à l'IGF / Brigade de lutte contre la corruption	221 995 000	221 995 000	221 995 000
78013300542 Transférer les crédits à l'IGF / Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection	40 000 000	131 335 391	137 212 533
78013300586 Transférer à l'IGF / Comité d'identification des recettes non fiscales	22 000 000	72 234 465	75 466 893
78013300650 Inspection Générale des Finances - PM / Audit Interne	568 200 000	568 200 000	2 517 304 028
4 Investissements	169 843 692	0	0
<i>Trésor</i>	169 843 692	0	0
78013300656 Construire et équiper un immeuble R+2 au siège de la BLC/IGF	169 843 692	0	0

II.2.2. Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique	Action 2.1: Règlementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger
	Action 2.2: Mobilisation des ressources, règlement des dépenses et tenue de la comptabilité publique
	Action 2.3: Règlementation, surveillance du secteur financier et amélioration du système d'information financière

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Optimiser la gestion des ressources publiques	Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales et non fiscales)	104,3%	100%	100%	100%	(Montant des ressources publiques mobilisées / Montant des ressources publiques prévues) X100 Sources: Etat Statistique / CR revue de Direction DGTCP / DCS
	Taux de T23 conformes à la procédure d'émission	100%	100%	100%	100%	(Nombre de T23 respectant la procédure d'émission / Nombre total de T23 émis) X100 NB :(T23 est un livre comptable dans lequel s'effectuent les rectifications des erreurs survenues dans la tenue de la comptabilité) Sources: Rapports d'activités DGTCP / ACCT/DCP
	Taux de paiement des factures des PME dans un délai de 30 jours à compter de la prise en charge comptable	100%	100%	100%	100%	(Montant des factures des PME payé dans un délai de 30 jours / Montant total des factures des PME payé) X100 Sources: Etat statistique /DGTCP / PGSGAP
	Taux d'apurement de la dette fournisseur échue (90 jours)	100%	80%	80%	80%	(Montant des factures des fournisseurs payé dans les délais de 90 jours / Montant total des factures des fournisseurs payé) X100 Source: Etat statistique / DGTCP / PGSGAP

Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Superviser le secteur financier	Taux de réalisation des campagnes de sensibilisation sur la promotion de la bancarisation	100%	100%	100%	100%	(Nombre de campagnes de sensibilisation réalisé / Nombre de campagnes de sensibilisation programmé) X100 Sources: Rapports de sensibilisation sur la bancarisation DGTCP / DECFINEX
	Proportion de compagnies d'assurance n'ayant pas d'irrégularités majeures	91,17%	90%	91%	92%	(Nombre de compagnies d'assurance sans irrégularités majeures / Nombre total de compagnies d'assurance) X100 Sources: Rapports d'activités DGTCP / DA
	Proportion de systèmes financiers décentralisés respectant les obligations réglementaires	90%	90%	90%	90%	(Nombre de SFD respectant les obligations réglementaires / Nombre de SFD assujettis) X100 Sources: Rapports d'activités DGTCP / DSGD
	Taux d'exécution des programmes d'audit, de contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD)	97,94%	95%	95%	95%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) X100 Sources: Rapports d'activités DGTCP / IGAT

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : TRÉSOR ET COMPTABILITÉ PUBLIQUE	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
Dépenses de personnel	141 593 754	141 593 754	141 593 754
Dépenses en biens et services	6 182 955 907	5 380 844 584	5 474 562 922
Transferts	0	0	0
Investissements	6 988 902 228	5 500 000 000	7 637 900 000
Trésor	6 988 902 228	5 500 000 000	7 637 900 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
2203408 Règlementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger	62 000 000	63 860 000	65 775 800
2 Biens et services	62 000 000	63 860 000	65 775 800
11011200127 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Lacs	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17011200139 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Gbêké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Denguélé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25011200113 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Savanes	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35011200085 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District de Sassandra-Marahoué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36011200056 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Woroba	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41011200132 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Montagnes	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51011200064 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Gôh Djiboua (Gagnoa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55011200094 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Bas Sassandra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62011200102 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Gontougo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77011200075 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District de la Comoé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202504 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Lagunes	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202507 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Treichville	2 000 000	2 060 000	2 121 800
2203412 Mobilisation des ressources, règlement des dépenses et tenue de la comptabilité publique	11 087 558 135	9 193 994 584	11 411 553 422
1 Personnel	29 200 000	29 200 000	29 200 000
78011201695 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	19 200 000	19 200 000	19 200 000
78011202105 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Promotion de la Bancarisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	4 069 455 907	3 664 794 584	3 744 453 422
11011200072 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de Yamoussoukro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tiébissou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11011200074 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Yamoussoukro	6 000 000	6 180 000	6 365 400
11011200086 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Yamoussoukro	2 000 000	2 060 000	2 121 800
11011200094 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Toumodi	2 000 000	2 060 000	2 121 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
11011200101 Régler les dépenses de la Région du Bélier	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11011200106 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Didiévi	3 000 000	3 090 000	3 182 700
11011200112 Régler les dépenses Publiques de Yamoussoukro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
11011200113 Régler les dépenses Publiques de Toumodi	3 500 000	3 605 000	3 713 150
11011200119 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Yamoussoukro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
11011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Yamoussoukro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
11011200121 Recouvrer les recettes publiques de Yamoussoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toumodi	8 500 000	8 755 000	9 017 650
11011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toumodi	3 500 000	3 605 000	3 713 150
11011200124 Recouvrer les recettes publiques de Toumodi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
14011200041 Régler les dépenses de la Région du N'zi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bocanda	3 000 000	3 090 000	3 182 700
14011200058 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dimbokro	2 000 000	2 060 000	2 121 800
14011200064 Régler les dépenses Publiques de Dimbokro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
14011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dimbokro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
14011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dimbokro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
14011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dimbokro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
15011200034 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'Bahiakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15011200045 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Daoukro	2 000 000	2 060 000	2 121 800
15011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune d'Ettrokro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15011200051 Régler les dépenses de la Région de l'Iffou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15011200053 Régler les dépenses Publiques de Daoukro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
15011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daoukro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
15011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Daoukro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
15011200056 Recouvrer les recettes publiques de Daoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
16011200035 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'Batto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16011200043 Régler les dépenses de la Région du Moronou	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
16011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Arrah	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16011200052 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bongouanou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
16011200053 Régler les dépenses Publiques de Bongouanou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
16011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bongouanou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
16011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bongouanou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
16011200056 Recouvrer les recettes publiques de Bongouanou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17011200078 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bodokro	3 000 000	3 090 000	3 182 700
17011200079 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Sakassou	3 000 000	3 090 000	3 182 700
17011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Djébonoua	3 000 000	3 090 000	3 182 700
17011200081 Régler les dépenses de la Région du Gbéké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17011200082 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Béoumi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17011200083 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Diabo	3 000 000	3 090 000	3 182 700
17011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Botro	3 000 000	3 090 000	3 182 700
17011200101 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouaké	2 000 000	2 060 000	2 121 800
17011200102 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Bouaké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17011200125 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au Trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Botro	2 000 000	2 060 000	2 121 800
17011200127 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Sud	3 500 000	3 605 000	3 713 150
17011200128 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Nord	3 500 000	3 605 000	3 713 150
17011200129 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Nord	8 500 000	8 755 000	9 017 650
17011200131 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Sud	8 500 000	8 755 000	9 017 650
17011200133 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Sud	3 500 000	3 605 000	3 713 150
17011200134 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Sud	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17011200135 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Nord	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Nord	3 500 000	3 605 000	3 713 150
17011200140 Gérer le système informatique de la zone de Bouaké	4 000 000	4 000 000	4 000 000
18011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Tafiré	3 000 000	3 090 000	3 182 700
18011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Satama-Sokoro	3 000 000	3 090 000	3 182 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
18011200043 Régler les dépenses de la Région du Hambol	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Niakaramadougou	3 000 000	3 090 000	3 182 700
18011200053 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Satama-Sokoura	3 000 000	3 090 000	3 182 700
18011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Fronan	3 000 000	3 090 000	3 182 700
18011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Boniérédougou	3 000 000	3 090 000	3 182 700
18011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Katiola	2 000 000	2 060 000	2 121 800
18011200064 Régler les dépenses Publiques de Dabakala	3 500 000	3 605 000	3 713 150
18011200065 Régler les dépenses Publiques de Katiola	3 500 000	3 605 000	3 713 150
18011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dabakala	3 500 000	3 605 000	3 713 150
18011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabakala	8 500 000	8 755 000	9 017 650
18011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dabakala	4 500 000	4 635 000	4 774 050
18011200069 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Katiola	8 500 000	8 755 000	9 017 650
18011200071 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Katiola	3 500 000	3 605 000	3 713 150
18011200073 Recouvrer les recettes publiques de Katiola	4 500 000	4 635 000	4 774 050
22011200026 Régler les dépenses de la Région du Baffing	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22011200027 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Borotou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22011200032 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Touba	2 000 000	2 060 000	2 121 800
22011200033 Régler les dépenses Publiques de Touba	3 500 000	3 605 000	3 713 150
22011200034 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Touba	3 500 000	3 605 000	3 713 150
22011200035 Tenir les comptes publics et parapublics produire le compte de gestion de Touba	8 500 000	8 755 000	9 017 650
22011200036 Recouvrer les recettes publiques de Touba	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23011200036 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de tiémé	3 000 000	3 090 000	3 182 700
23011200037 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Samatiguila	3 000 000	3 090 000	3 182 700
23011200053 Régler les dépenses de la Région de Kabadougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Seydougou	3 000 000	3 090 000	3 182 700
23011200057 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d' Odienné	2 000 000	2 060 000	2 121 800
23011200058 Régler les dépenses Publiques d'Odienné	3 500 000	3 605 000	3 713 150

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
23011200059 Régler les dépenses Publiques de Madinani	3 500 000	3 605 000	3 713 150
23011200062 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Odienné	8 500 000	8 755 000	9 017 650
23011200063 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Odienné	3 500 000	3 605 000	3 713 150
23011200064 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Madinani	8 500 000	8 755 000	9 017 650
23011200065 Recouvrer les recettes publiques d'Odienné	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Madinani	3 500 000	3 605 000	3 713 150
23011200067 Recouvrer les recettes publiques de Madinani	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23011200074 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Tiémé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24011200032 Régler les dépenses de la Région du Tchologo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24011200038 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Ouangolodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kong	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Ferkessédougou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
24011200052 Régler les dépenses Publiques de Ferkessédougou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
24011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Ferkessédougou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
24011200054 Recouvrer les recettes publiques de Ferkessédougou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Ferkessedougou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
24011200058 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Niellé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
25011200068 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Korhogo	6 000 000	6 180 000	6 365 400
25011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Sinematiali	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Dikodougou	3 000 000	3 090 000	3 182 700
25011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'bengue	3 000 000	3 090 000	3 182 700
25011200072 Régler les dépenses de la Région du Poro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25011200096 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Korhogo	2 000 000	2 060 000	2 121 800
25011200097 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Karakoro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25011200098 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Napié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25011200106 Régler les dépenses Publiques de Korhogo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
25011200108 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Korhogo	8 500 000	8 755 000	9 017 650

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
25011200109 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Korhogo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
25011200110 Recouvrer les recettes publiques de Korhogo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25011200115 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de M'bengué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200116 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Dikodougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200117 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Napié	2 000 000	2 000 000	2 000 000
26011200028 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Gbon	3 000 000	3 090 000	3 182 700
26011200029 Régler les dépenses de la Région de la Bagoué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kouto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26011200044 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Boundiali	2 000 000	2 060 000	2 121 800
26011200048 Régler les dépenses Publiques de Tengrela	3 500 000	3 605 000	3 713 150
26011200049 Régler les dépenses Publiques de Boundiali	3 500 000	3 605 000	3 713 150
26011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tengrela	3 500 000	3 605 000	3 713 150
26011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Boundiali	3 500 000	3 605 000	3 713 150
26011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tengrela	8 500 000	8 755 000	9 017 650
26011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Boundiali	8 500 000	8 755 000	9 017 650
26011200054 Recouvrer les recettes publiques de Tengrela	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26011200055 Recouvrer les recettes publiques de Boundiali	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26011200056 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Gbon	2 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200016 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Tienko	3 000 000	3 090 000	3 182 700
27011200018 Régler les dépenses de la Région du Folon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27011200019 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tienko	2 000 000	2 060 000	2 121 800
27011200022 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droitspublic de Kaniasso	2 000 000	2 060 000	2 121 800
27011200024 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kaniasso	3 000 000	3 090 000	3 182 700
27011200025 Régler les dépenses Publiques de Minignan	3 500 000	3 605 000	3 713 150

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
27011200026 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Minignan	3 500 000	3 605 000	3 713 150
27011200027 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Minignan	8 500 000	8 755 000	9 017 650
27011200028 Recouvrer les recettes publiques de Minignan	4 500 000	4 635 000	4 774 050
27011200029 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Kaniasso	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28010100001 Régler les dépenses de la Région du Bounkani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28011200030 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Doropo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28011200038 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouna	2 000 000	2 060 000	2 121 800
28011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Nassian	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Téhini	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28011200048 Régler les dépenses Publiques de Bouna	3 500 000	3 605 000	3 713 150
28011200050 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouna	8 500 000	8 755 000	9 017 650
28011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouna	3 500 000	3 605 000	3 713 150
28011200052 Recouvrer les recettes publiques de Bouna	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31011200086 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Daloa	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31011200087 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Vavoua	3 000 000	3 090 000	3 182 700
31011200104 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Issia	2 000 000	2 060 000	2 121 800
31011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Saïoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31011200117 Régler les dépenses de la Région du haut-Sassandra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31011200118 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Daloa	2 000 000	2 060 000	2 121 800
31011200127 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Gboguhé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31011200132 Régler les dépenses Publiques de Daloa	3 500 000	3 605 000	3 713 150
31011200133 Régler les dépenses Publiques d'Issia	3 500 000	3 605 000	3 713 150
31011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Daloa	3 500 000	3 605 000	3 713 150
31011200137 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daloa	8 500 000	8 755 000	9 017 650
31011200138 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Issia	3 500 000	3 605 000	3 713 150
31011200139 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Issia	8 500 000	8 755 000	9 017 650
31011200140 Recouvrer les recettes publiques de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
31011200141 Recouvrer les recettes publiques d'Issia	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32011200056 Régler les dépenses de la Région du Gôh	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune d'Ouragahio	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32011200058 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Guibérroua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Gagnoa	2 000 000	2 060 000	2 121 800
32011200086 Régler les dépenses Publiques de Gagnoa	3 500 000	3 605 000	3 713 150
32011200087 Régler les dépenses Publiques d'Oumé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
32011200089 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Gagnoa	8 500 000	8 755 000	9 017 650
32011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Oumé	8 500 000	8 755 000	9 017 650
32011200091 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Gagnoa	3 500 000	3 605 000	3 713 150
32011200092 Recouvrer les recettes publiques de Gagnoa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32011200093 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Oumé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
32011200094 Recouvrer les recettes publiques d'Oumé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouaflé	2 000 000	2 060 000	2 121 800
35011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bonon	3 000 000	3 090 000	3 182 700
35011200058 Régler les dépenses de la Région de la Marahoué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35011200074 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Zuénoula	2 000 000	2 060 000	2 121 800
35011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Sinfra	2 000 000	2 060 000	2 121 800
35011200076 Régler les dépenses Publiques de Sinfra	3 500 000	3 605 000	3 713 150
35011200077 Régler les dépenses Publiques de Bouaflé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
35011200078 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sinfra	8 500 000	8 755 000	9 017 650
35011200079 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaflé	8 500 000	8 755 000	9 017 650
35011200080 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Sinfra	3 500 000	3 605 000	3 713 150
35011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaflé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
35011200082 Recouvrer les recettes publiques de Sinfra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35011200083 Recouvrer les recettes publiques de Bouaflé	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
35011200086 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bonon	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200039 Régler les dépenses de la Région du Worodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36011200043 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Séguéla	2 000 000	2 060 000	2 121 800
36011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kani	3 000 000	3 090 000	3 182 700
36011200047 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Worofla	3 000 000	3 090 000	3 182 700
36011200048 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Massala	3 000 000	3 090 000	3 182 700
36011200050 Régler les dépenses Publiques de Séguéla	3 500 000	3 605 000	3 713 150
36011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Séguéla	3 500 000	3 605 000	3 713 150
36011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Séguéla	8 500 000	8 755 000	9 017 650
36011200053 Recouvrer les recettes publiques de Séguéla	4 500 000	4 635 000	4 774 050
37011200020 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dianra	2 000 000	2 060 000	2 121 800
37011200022 Régler les dépenses de la Région de Béré	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37011200028 Régler les dépenses Publiques de Mankono	3 500 000	3 605 000	3 713 150
37011200029 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Mankono	8 500 000	8 755 000	9 017 650
37011200030 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Mankono	3 500 000	3 605 000	3 713 150
37011200031 Recouvrer les recettes publiques de Mankono	4 500 000	4 635 000	4 774 050
37011200032 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Mankono	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37020100001 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Dianra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41011200076 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Sangouiné	3 000 000	3 090 000	3 182 700
41011200077 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Man	6 000 000	6 180 000	6 365 400
41011200092 Régler les dépenses de la Région du Tonpki	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41011200096 Recouvrer les recettes, régler les dépenses de l'Etat, tenir la comptabilité, coordonner les activités de l'ensemble des services du trésor public de la circonscription financière de Zouan-Hounien	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Man	2 000 000	2 060 000	2 121 800
41011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bin-Houyé	3 000 000	3 090 000	3 182 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
41011200115 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Danané	2 000 000	2 060 000	2 121 800
41011200117 Régler les dépenses Publiques de Man	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200118 Régler les dépenses Publiques de Danané	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200119 Régler les dépenses Publiques de Biankouma	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Man	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Man	8 500 000	8 755 000	9 017 650
41011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Biankouma	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200124 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Biankouma	8 500 000	8 755 000	9 017 650
41011200125 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Danané	8 500 000	8 755 000	9 017 650
41011200126 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Danané	3 500 000	3 605 000	3 713 150
41011200127 Recouvrer les recettes publiques de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41011200128 Recouvrer les recettes publiques de Biankouma	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41011200129 Recouvrer les recettes publiques de Danané	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41011200134 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Biankouma	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200049 Régler les dépenses de la Région du Cavally	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42011200067 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Guiglo	2 000 000	2 060 000	2 121 800
42011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bolequin	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Toulepleu	2 000 000	2 060 000	2 121 800
42011200076 Régler les dépenses Publiques de Toulepleu	3 500 000	3 605 000	3 713 150
42011200077 Régler les dépenses Publiques de Guiglo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
42011200078 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toulepleu	3 500 000	3 605 000	3 713 150
42011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toulepleu	8 500 000	8 755 000	9 017 650
42011200081 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Guiglo	8 500 000	8 755 000	9 017 650
42011200082 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Guiglo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
42011200083 Recouvrer les recettes publiques de Toulepleu	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42011200084 Recouvrer les recettes publiques de Guiglo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
43011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Facobly	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
43011200033 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bangolo	3 000 000	3 090 000	3 182 700
43011200034 Régler les dépenses de la Région du Guémon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43011200042 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Duékoué	2 000 000	2 060 000	2 121 800
43011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kouibly	3 000 000	3 090 000	3 182 700
43011200048 Régler les dépenses Publiques de Duékoué	3 500 000	3 605 000	3 713 150
43011200049 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Duékoué	8 500 000	8 755 000	9 017 650
43011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Duékoué	3 500 000	3 605 000	3 713 150
43011200051 Recouvrer les recettes publiques de Duékoué	4 500 000	4 635 000	4 774 050
43011200053 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bangolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43011200054 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Kouibly	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Guitry	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Hiré	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51011200043 Régler les dépenses de la Région du Lôh-Djiboua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51011200050 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Divo	2 000 000	2 060 000	2 121 800
51011200055 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Lakota	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51011200058 Régler les dépenses Publiques de Divo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
51011200059 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Divo	3 500 000	3 605 000	3 713 150
51011200060 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Divo	8 500 000	8 755 000	9 017 650
51011200061 Recouvrer les recettes publiques de Divo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55011200057 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de San-Pedro	6 000 000	6 180 000	6 365 400
55011200058 Régler les dépenses de la Région de San-Pédro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55011200083 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de san Pedro	2 000 000	2 060 000	2 121 800
55011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tabou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55011200088 Régler les dépenses Publiques de San Pedro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
55011200089 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de San Pedro	3 500 000	3 605 000	3 713 150
55011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de San Pedro	8 500 000	8 755 000	9 017 650

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
55011200091 Recouvrer les recettes publiques de San-Pédro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55011200096 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Tabou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200035 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Soubré	2 000 000	2 060 000	2 121 800
56011200036 Régler les dépenses de la Région du Nawa	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Gueyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Méagui	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56011200049 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Buyo	3 000 000	3 090 000	3 182 700
56011200050 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Grand-Zatry	3 000 000	3 090 000	3 182 700
56011200055 Régler les dépenses Publiques de Soubré	3 500 000	3 605 000	3 713 150
56011200056 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Soubré	8 500 000	8 755 000	9 017 650
56011200057 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Soubré	3 500 000	3 605 000	3 713 150
56011200058 Recouvrer les recettes publiques de Soubré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
57011200027 Régler les dépenses de la Région du Gboklé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57011200028 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Sassandra	2 000 000	2 060 000	2 121 800
57011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Fresco	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57011200040 Régler les dépenses Publiques de Sassandra	3 500 000	3 605 000	3 713 150
57011200041 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sassandra	8 500 000	8 755 000	9 017 650
57011200042 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Sassandra	3 500 000	3 605 000	3 713 150
57011200043 Recouvrer les recettes publiques de Sassandra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61011200074 Régler les dépenses de la Région de l'Indénié-Djuablin	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Agnibilékrou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
61011200076 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abengourou	6 000 000	6 180 000	6 365 400
61011200105 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bettié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Niabé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61011200114 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Abengourou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
61011200116 Régler les dépenses Publiques d'Agnibilékrou	3 500 000	3 605 000	3 713 150

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
61011200117 Régler les dépenses Publiques d'Abengourou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
61011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abengourou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
61011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abengourou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
61011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Agnibilékrou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
61011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Agnibilékrou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
61011200125 Recouvrer les recettes publiques d' Abengourou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61011200126 Recouvrer les recettes publiques d'Agnibilékrou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62011200068 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune d'Assuéfry	3 000 000	3 090 000	3 182 700
62011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Koun-Fao	3 000 000	3 090 000	3 182 700
62011200070 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tanda	2 000 000	2 060 000	2 121 800
62011200084 Régler les dépenses de la Région du Gontougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62011200085 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bondoukou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
62011200090 Régler les dépenses Publiques de Bondoukou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
62011200091 Régler les dépenses Publiques de Tanda	3 500 000	3 605 000	3 713 150
62011200094 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bondoukou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
62011200095 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bondoukou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
62011200096 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tanda	8 500 000	8 755 000	9 017 650
62011200097 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tanda	3 500 000	3 605 000	3 713 150
62011200098 Recouvrer les recettes publiques de Bondoukou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62011200099 Recouvrer les recettes publiques de Tanda	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71011200094 Régler les dépenses de la Région du Sud Comoé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71011200109 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Aboisso	2 000 000	2 060 000	2 121 800
71011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune d'Ayamé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71011200111 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Adiaké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71011200122 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bonoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71011200123 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tiapoum	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71011200144 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Maféré	3 000 000	3 090 000	3 182 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
71011200148 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Grand Bassam	2 000 000	2 060 000	2 121 800
71011200149 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bonoua	2 000 000	2 060 000	2 121 800
71011200152 Régler les dépenses Publiques de Grand-Bassam	3 500 000	3 605 000	3 713 150
71011200153 Régler les dépenses Publiques d'Aboisso	3 500 000	3 605 000	3 713 150
71011200154 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Aboisso	8 500 000	8 755 000	9 017 650
71011200155 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Grand-Bassam	8 500 000	8 755 000	9 017 650
71011200156 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Aboisso	3 500 000	3 605 000	3 713 150
71011200157 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Grand-Bassam	3 500 000	3 605 000	3 713 150
71011200158 Recouvrer les recettes publiques de Grand-Bassam	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71011200159 Recouvrer les recettes publiques d' Aboisso	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tiassalé	2 000 000	2 060 000	2 121 800
76011200079 Régler les dépenses de la Région de l'Agneby-Tiassa	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Taabo	3 000 000	3 090 000	3 182 700
76011200081 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Rubino	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Agboville	2 000 000	2 060 000	2 121 800
76011200109 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Sikensi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76011200112 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune d'Azaguié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76011200117 Régler les dépenses Publiques de Tiassalé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
76011200118 Régler les dépenses Publiques d'Agboville	3 500 000	3 605 000	3 713 150
76011200119 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Agboville	8 500 000	8 755 000	9 017 650
76011200120 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Agboville	3 500 000	3 605 000	3 713 150
76011200121 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tiassalé	8 500 000	8 755 000	9 017 650
76011200122 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tiassalé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
76011200123 Recouvrer les recettes publiques d'Agboville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76011200124 Recouvrer les recettes publiques de Tiassalé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77011200059 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Alépé	3 000 000	3 090 000	3 182 700
77011200060 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Akoupé	3 000 000	3 090 000	3 182 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
77011200061 Régler les dépenses de la Région de la Mé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Adzopé	2 000 000	2 060 000	2 121 800
77011200069 Régler les dépenses Publiques d'Adzopé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
77011200070 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Adzopé	3 500 000	3 605 000	3 713 150
77011200071 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Adzopé	8 500 000	8 755 000	9 017 650
77011200072 Recouvrer les recettes publiques d' Adzopé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77011200076 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Akoupé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78010200200 Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGTCP	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78011201663 Coordonner les activités de la Direction Générale	42 000 000	43 260 000	44 557 800
78011201664 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Attécoubé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201665 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Koumassi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201666 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère des Transports	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201667 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère en charge de l'Education Nationale	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201668 Coordonner les activités du Comité de la Balance des Paiements	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011201669 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Palais de Justice Abidjan	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201670 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District d'Abidjan	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201671 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Centre	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78011201672 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune du Plateau	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201673 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Port-Bouet	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78011201674 Conduire les missions d'inspection des Postes Comptables	115 000 000	115 000 000	115 000 000
78011201675 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Yopougon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201676 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Nord	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78011201677 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'Adjamé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201678 Conduire les missions d'inspection des Missions Diplomatiques et Consulaires	107 000 000	107 000 000	107 000 000
78011201679 Coordonner les activités de la Commission Nationale de Microfinances	7 000 000	7 210 000	7 426 300
78011201680 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Cocody	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201682 Coordonner les activités de l'Inspection Générale du Trésor	44 500 000	30 385 000	31 296 550

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
78011201683 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public (BIT)	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78011201684 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Sud	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78011201696 Prendre en charge et régler les dépenses de Logements et d'Equipements	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011201697 Prendre en charge et régler les dépenses de Loisirs, de Culture et de Cultes	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011201698 Prendre en charge et régler les dépenses de Protection Sociale	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011201699 Recouvrer les créances contentieuses	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78011201702 Gérer les fonds et dépôts publics	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011201703 Apporter un appui aux payeurs à l'étranger	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011201704 Tenir les comptes publics et parapublics (ACCT)	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78011201706 Assister les pairies à l'Etranger	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011201707 Prendre en charge les Missions de Contrôle et de Certification des Paieries à l'Etranger (ACCT)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78011201864 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bingerville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201865 Gérer les trop perçus	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011201900 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Abobo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201901 Coordonner les activités de l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public	35 000 000	36 050 000	37 131 500
78011201961 Coordonner les activités du Cadre Permanent de Concertation Etat/APBEF-CI	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011201962 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune d'ANYAMA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201963 Coordonner les activités du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011201964 Prendre en charge et régler les dépenses de Services Généraux et d'Administrations Publiques	112 000 000	70 870 000	71 766 100
78011201967 Prendre en charge et régler les dépenses des forces Armées Nationales, de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Eaux et Forêts	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011201974 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Marcory	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78011201985 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Port-Bouët	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202075 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Songon	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78011202094 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de l'Enseignement technique	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78011202095 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des Etablissements Publiques Nationaux, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des personnes morales de droit public (ACCD)	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78011202106 Prendre en charge et régler les dépenses de Protection de l'Environnement	25 000 000	25 750 000	26 522 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
78011202107 Recouvrer les recettes fiscales et non fiscales	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202109 Prendre en charge et régler les dépenses des Institutions de la République	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202137 Convoyer et transférer les fonds du Trésor public	543 000 010	500 000 000	500 000 000
78011202190 Coordonner les activités de réforme des Finances Publiques	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202266 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Treichville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202273 Recouvrer les recettes, régler les dépenses liées à la dette, contrôler et centraliser les opérations des agents comptables des projets	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202290 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Abobo	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78011202291 Coordonner les activités du Groupe de Travail Flux capitaux privés	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011202294 Coordonner les activités du Comité de Promotion de la Bancarisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78011202297 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de la Fonction Publique	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202310 Centraliser, contrôler les opérations financières comptables et suivre les subventions des EPN et des collectivités territoriales	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78011202343 Prendre en charge et régler les dépenses de l'Enseignement	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202344 Prendre en charge et régler les dépenses de Santé	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202370 Prendre en charge et régler les dépenses d'Ordre et de Sécurité Publics	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202387 Assurer la sécurité des services et la maintenance des équipements	590 541 897	214 048 164	219 719 609
78011202388 Piloter la performance des services du Programme Trésor Public et Comptabilité	52 301 659	53 870 709	55 486 830
78011202390 Améliorer la communication du Programme Trésor et Comptabilité Publique	16 000 000	16 480 000	16 974 400
78011202397 Prendre en charge et régler les dépenses des Affaires Economiques	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202420 Assurer le contrôle interne budgétaire du Programme Trésor et Comptabilité Publique	77 612 341	79 940 711	82 338 933
78011202430 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan Centre	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202431 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan Sud	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202432 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan-Nord	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202444 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Centre	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202445 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Sud	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202446 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Nord	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202447 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan Centre	3 500 000	3 605 000	3 713 150

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
78011202448 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan-Sud	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202450 Recouvrer les recettes publiques d'Abidjan-Centre	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78011202451 Recouvrer les recettes publiques d' Abidjan-Sud	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78011202452 Recouvrer les recettes publiques d' Abidjan-Nord	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78011202453 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan-Nord	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78011202564 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat	5 500 000	5 500 000	5 500 000
79011200049 Régler les dépenses de la Région des Grands Ponts	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79011200062 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Jacquville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Grand-Lahou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dabou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
79011200078 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droitspublic de Grand Lahou	2 000 000	2 060 000	2 121 800
79011200079 Régler les dépenses Publiques de Dabou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
79011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
79011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dabou	3 500 000	3 605 000	3 713 150
79011200082 Recouvrer les recettes publiques de Dabou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
79011200083 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bonon	3 000 000	3 000 000	3 000 000
4 Investissements	6 988 902 228	5 500 000 000	7 637 900 000
Trésor	6 988 902 228	5 500 000 000	7 637 900 000
90011200045 Assurer la Qualité des Comptes et des Restitutions Comptables	2 000 000 000	0	0
78011202457 Elaborer et déployer le SyGACUT 3	957 566 389	0	0
78011202400 Moderniser et Sécuriser le Système d'Information du Trésor Public	3 267 947 001	4 000 000 000	5 337 900 000
78011202232 Projet de Construction de vingt-deux (22) Postes comptables	263 388 838	1 000 000 000	1 500 000 000
78011202228 Réhabiliter les postes comptables et autres services de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	500 000 000	500 000 000	800 000 000
2203413 Réglementation, surveillance du secteur financier et amélioration du système d'information financière	2 163 893 754	1 764 583 754	1 776 727 454
1 Personnel	112 393 754	112 393 754	112 393 754
78011202111 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Conseil National de la Comptabilité	46 570 000	46 570 000	46 570 000
78011202341 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Commission Nationale de Microfinances	65 823 754	65 823 754	65 823 754

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
2 Biens et services	2 051 500 000	1 652 190 000	1 664 333 700
11011200115 Gérer la documentation et les archives de la Région de Yamoussoukro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
11011200116 Gérer le système informatique de la zone de Yamoussoukro	4 000 000	4 120 000	4 243 600
23011200060 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Odienné	6 000 000	6 180 000	6 365 400
23011200073 Gérer le système informatique de la zone d'Odienné	4 000 000	4 000 000	4 000 000
25011200107 Gérer la documentation et les archives de la Région de Korhogo	4 000 000	4 000 000	4 000 000
25011200114 Gérer le système informatique de la zone de Korhogo	4 000 000	4 000 000	4 000 000
31011200129 Gérer le système informatique de la zone de Daloa	4 000 000	4 120 000	4 243 600
31011200130 Gérer la documentation et les archives de la Région de Daloa	4 000 000	4 120 000	4 243 600
32011200088 Gérer la documentation et les archives de la Région de Gagnoa	4 000 000	4 000 000	4 000 000
41011200120 Gérer la documentation et les archives de la Région de Man	4 000 000	4 000 000	4 000 000
41011200133 Gérer le système informatique de la zone de Man	4 000 000	4 000 000	4 000 000
55011200095 Gérer le système informatique de la zone de San-Pedro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
61011200115 Gérer le système informatique de la zone d'Abengourou	4 000 000	4 120 000	4 243 600
62011200092 Gérer la documentation et les archives de la Région de Bondoukou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
62011200106 Gérer le système informatique de la zone de Bondoukou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011201708 Conduire la réforme de la comptabilité publique	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011201712 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation applicable en matière d'assurance	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78011201715 Coordonner la stratégie institutionnelle du Trésor public	91 000 000	20 600 000	21 218 000
78011201718 Assurer la gestion des ressources humaines	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011201719 Gérer les Dépenses Centralisées -DGTCP	1 539 500 000	1 199 400 000	1 199 400 000
78011201720 Gérer le système informatique du Trésor Public	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78011201721 Renforcer les capacités des agents	45 000 000	46 350 000	47 740 500
78011201722 Gérer le Centre de Formation du Trésor et de Documentation	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011201899 Gérer les Dépenses Centralisées -Direction des Systèmes d'Information	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78011201968 Réglementer la comptabilité de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux et des Collectivités Territoriales	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011201970 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation relative aux Systèmes Financiers Décentralisés	23 000 000	23 690 000	24 400 700
78011201972 Planifier, mettre en oeuvre et évaluer le système de management de la qualité	27 000 000	27 810 000	28 644 300
78011202039 Gérer les ressources de la réforme comptabilité Publique - ASTER-TRESOR	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202112 Gérer l'écoute client et la communication	25 000 000	25 750 000	26 522 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22034 Trésor et Comptabilité Publique	13 313 451 889	11 022 438 338	13 254 056 676
78011202194 Concourir à l'amélioration continue de l'environnement comptable et financier (CNC)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202210 Collecter, traiter les données statistiques du trésor public et suivre le programme économique et financier	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78011202236 Gérer les Moyens Généraux	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011202328 Gérer la documentation et les archives	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78011202335 Elaborer et veiller à l'application de la réglementation des banques et établissements financiers et superviser les relations financières extérieures	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78011202391 Assister l'activité comptable	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78011202392 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Sud	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78011202393 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Nord	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78011202394 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Centre	3 000 000	3 090 000	3 182 700
90011290172 Evaluer le système de management de la qualité	8 000 000	8 000 000	8 000 000

II.2.3. Programme 3 : Douanes

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Douanes	Action 3.1: Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière
	Action 3.2: Gestion des ressources informatiques
	Action 3.3: Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux
	Action 3.4: Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Douanes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gestion de l'administration des douanes	Taux de réalisation du PAS du programme Douane	83,33 %	85%	86%	87%	(Nombre d'activités prévues et réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100 Source: Rapport PAS Douane
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme	96,95%	95%	96%	97%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Sources: Rapports d'activités DGD / DSEE

Programme 3: Douanes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS2 : Renforcer la lutte contre la fraude	Taux de réalisation des visites des déclarations en circuit rouge déposées en Douane	95,20%	80%	83%	85%	(Nombre de déclarations en circuit rouge déposées et visitées / Nombre de déclarations en circuit rouge déposées) x 100 Source: Rapports d'activités DGD / DSEE
	Taux d'exécution du plan de contrôle après dédouanement	83,22%	80%	80	80	(Nombre d'entreprises programmées et contrôlées / Nombre d'entreprises programmées) x 100 Sources: Rapports d'activités DGD / DSEE
OS3 : Renforcer le système de recouvrement des droits et taxes douanières	Taux de recouvrement des droits et taxes	101,6%	95%	95%	95%	(Droits recouvrés / Droits émis) x 100 Sources: Rapports d'activités DGD / DSEE
	Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	91,91%	98%	98%	98%	(Total des recettes douanières recouvrées / Objectifs de recettes douanières) x 100 Sources: Rapports d'activités DGD / DSEE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : DOUANES	21 372 072 110	11 730 161 381	11 882 450 142
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	5 662 343 318	5 840 488 004	5 904 350 142
Transferts	0	0	0
Investissements	15 709 728 792	5 889 673 377	5 978 100 000
Trésor	15 709 728 792	5 889 673 377	5 978 100 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22084 Douanes	21 372 072 110	11 730 161 381	11 882 450 142
2208401 Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière	20 596 218 185	11 172 480 985	11 316 533 392
2 Biens et services	5 127 638 389	5 282 807 608	5 338 433 392
17011200103 Cordonner les activités de l'Administration Douanière de la Région de GBEKE (Bouaké)	54 923 526	57 283 508	58 129 524
22084010040 Gérer les ressources humaines de la Douane	34 176 466	35 644 973	36 171 416
23011200061 Coordonner les activités de l'Administration des Douanes de la Région du KABADOUGOU (Odienné)	62 273 073	64 948 853	65 908 078

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22084 Douanes	21 372 072 110	11 730 161 381	11 882 450 142
25011200102 Cordonner les activités de l'Administration Douanière de Korhogo	62 273 073	64 948 853	65 908 078
41011200093 Cordonner les activités de l'administration douanière de la zone de MAN	58 269 699	60 773 461	61 671 019
55011200068 Cordonner les activités de l'administration douanière dans la zone de SAN PEDRO	73 976 506	77 155 165	78 294 664
61011200086 Cordonner les activités de l'administration douanière à Abengourou	60 801 898	63 414 464	64 351 028
71011200114 Cordonner les activités de l'Administration douanière dans la zone d'ABOISSO	60 682 861	63 290 312	64 225 043
78011201807 Coordonner les actions des services	186 164 462	194 163 668	197 031 262
78011201810 Élaborer et diffuser les statistiques douanières	54 751 137	57 103 711	57 947 072
78011201811 Contrôler les services et structures sous tutelle de la Douane	32 830 443	34 241 117	34 746 823
78011201818 Gérer les Dépenses Ordinaires LPSI de la Direction Générale des Douanes / DGD	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78011201976 Elaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en matière douanière	45 435 980	47 388 296	48 088 170
78011202119 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction Générale des Douanes (DGD)	3 365 239 821	3 451 126 707	3 481 915 842
78011202120 Assurer l'encadrement militaire des agents des douanes	42 169 384	43 981 339	44 630 897
78011202121 Organiser la communication des activités de la Douane	34 262 968	35 735 196	36 262 968
78011202198 Appuyer les Régies Financières	469 038 520	489 192 398	496 417 253
78011202227 Renforcer les capacités des agents des Douanes	220 937 438	230 430 787	233 834 005
78011202286 Préparer et exécuter le budget de l'administration des Douanes	59 431 134	61 984 800	62 900 250
4 Investissements	15 468 579 796	5 889 673 377	5 978 100 000
Trésor	15 468 579 796	5 889 673 377	5 978 100 000
78011201980 Créer une Base Navale en Douane	155 828 996	200 000 000	250 000 000
78011201979 Gérer les dépenses d'investissement LPSI / DGD	5 650 000 000	0	0
78011201978 Acquérir et installer les services Radio / Douanes	85 500 000	54 300 000	0
78011201819 Construction des Bureaux de Douanes	5 249 800 000	5 581 100 000	5 728 100 000
78011201817 Réhabiliter les bureaux frontières des Douanes	327 311 500	0	0
78011201816 Acquérir les scanners/ Direction Générale des Douanes	3 671 238 800	0	0
78011201815 Réhabiliter les bureaux des Douanes	328 900 500	0	0
78011201805 Acquisition et Installation Service Radio / Douanes	0	54 273 377	0
2208402 Gestion des ressources informatiques	294 704 563	55 856 770	56 681 719
2 Biens et services	53 555 567	55 856 770	56 681 719
78011201820 Gérer le Système de Dédouanement Automatique (SYDAM)	53 555 567	55 856 770	56 681 719

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22084 Douanes	21 372 072 110	11 730 161 381	11 882 450 142
4 Investissements	241 148 996	0	0
<i>Trésor</i>	<i>241 148 996</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011201821 Acquérir des serveurs dans le cadre du projet de refonte du système d'information des Douanes	241 148 996	0	0
2208403 Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux	204 607 937	213 399 631	216 551 320
2 Biens et services	204 607 937	213 399 631	216 551 320
78011201839 Contrôler à posteriori des opérations douanières	46 435 979	48 431 263	49 146 542
78011201981 Rembourser le Droit Unique de Sortie (DUS) - Direction Générale des Douanes (DGD)	1 300 000	1 355 859	1 375 884
78011202122 Concevoir et mettre en oeuvre la politique de gestion du risque lié à la taxation	99 435 979	103 708 593	105 240 260
78011202287 Suivre les marchandises entrées en régimes économiques	57 435 979	59 903 916	60 788 634
2208404 Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières	276 541 425	288 423 995	292 683 711
2 Biens et services	276 541 425	288 423 995	292 683 711
78011201822 Assurer le dédouanement des marchandises débarquées à l'aéroport	62 559 868	65 247 972	66 211 616
78011201895 Recouvrer les droits, taxes et redevances	66 014 443	68 850 984	69 867 840
78011202123 Assurer le dédouanement des marchandises débarquées au port d'Abidjan	94 435 979	98 493 751	99 948 400
78011202240 Gérer le contentieux du recouvrement	53 531 135	55 831 288	56 655 855

II.2.4. Programme 4 : Impôts

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Impôts	Action 4.1: Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services
	Action 4.2: Etablissement de l'assiette de l'impôt
	Action 4.3: Contrôle de l'impôt
	Action 4.4: Recouvrement et comptabilisation des recettes
	Action 4.5: Cadastre et gestion de la propriété foncière

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Impôts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Mobiliser les recettes intérieures de l'Etat	Taux de réalisation des objectifs de recettes fiscales intérieures	101,4%	98%	98%	98%	(Total recettes fiscales intérieures recouvré / Objectif de recettes fiscales intérieures) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI
	Taux de recouvrement de la TVA déclarée	96%	96,5%	97%	97,5%	(Montant de TVA recouvré / Montant de TVA déclarée) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI
	Taux de recouvrement des émissions impôts fonciers	73%	75%	75%	75%	(Montant des droits recouverts/Montant des droits émis) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI
OS2 : Améliorer la gestion de l'Administration de la DGI	Taux de réalisation du PAS du programme Impôts	80%	85%	86%	87%	(Nombre d'activités du PAS réalisées/Nombre d'activités du PAS prévues) x 100 Source: Rapport PAS DGI
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme	99,98%	95%	96%	97%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget actuel d'investissements) x 100 Source: SIGOBE
OS3 : Élargir l'assiette fiscale	Nombre de nouveaux contribuables intégrés dans le fichier des impôts divers	16 200	16 500	17 000	17 000	Dénombrement Source: Document d'analyse des recettes DGI
	Taux d'intégration des nouvelles parcelles fiscalisables créées au fichier des impôts fonciers	73%	81%	82%	83%	(Nombre de nouvelles parcelles intégrées au fichier des impôts fonciers / Nombre de nouvelles parcelles fiscalisables créées) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI
OS4 : Réduire la fraude fiscale	Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	79%	80%	85%	90%	(Nombre de dossiers engagés / Nombre de dossiers programmés) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI
	Part des recettes issues du contrôle fiscal	4,7%	3,9%	4%	4%	(Recettes recouvrées suite au contrôle fiscal / Recettes totales recouvrées) x 100 Source: Document d'analyse des recettes DGI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : IMPÔTS	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	17 713 442 335	19 448 256 901	19 632 085 500
Transferts	0	0	0
Investissements	3 607 201 980	4 400 000 000	3 800 000 000
Trésor	3 607 201 980	4 400 000 000	3 800 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
2208501 Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services	17 869 853 985	20 321 487 585	19 614 306 466
2 Biens et services	15 562 652 005	16 671 487 585	16 814 306 466
11011200082 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	105 081 194	135 664 793	137 668 647
11011200095 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DG dans la Région du BELIER (Yamoussoukro)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
14011200060 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du N'ZI (Dimbokro)	93 678 337	120 943 047	122 729 250
14011200063 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région du N'ZI (DIMBOKRO)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200114 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région de GBEKE (Bouaké)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200120 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du GBEKE (Bouaké)	79 149 765	102 185 991	103 695 173
22085010060 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Gbèkè 2 (Bouaké)	83 190 224	107 402 410	108 988 633
22085030018 Elaborer et exécuter le budget de l'administration fiscale	118 489 865	152 975 874	155 235 167
23011200048 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Kabadougou (Odienné)	68 278 565	88 150 772	89 452 667
23011200056 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la Région du KABADOUYOU (ODIENNE)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
25011200080 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Poro (Korhogo)	125 053 422	161 449 728	163 834 172
25011200095 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DG de la Région du PORO (Korhogo)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
31011200110 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	119 081 022	153 739 084	156 009 650

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
31011200128 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques dans la Région du Haut-Sassandra	4 434 410	5 725 027	5 809 579
32011200078 Sécuriser les réseaux et applications informatiques de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans la Région de GÔH (Gagnoa)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
32011200079 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Gôh (Gagnoa)	95 104 051	122 783 711	124 597 097
41011200090 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la Région du Tonpki (Man)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
41011200099 Coordonner les activités de l'Administration fiscale de la Région du TONKPI (Man)	88 522 565	114 286 709	115 974 603
42011200059 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Cavally (GUIGLO)	90 711 137	117 112 255	118 841 881
42011200074 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques dans la Région du Cavally (Guiglo)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
55011200077 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région de San-Pédro	4 434 410	5 725 027	5 809 579
55011200087 Coordonner les activités de l'administration fiscale de la Région de San-Pedro	114 931 365	148 381 685	150 573 129
61011200103 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Moyen Comoé (Abengourou)	96 171 251	124 161 515	125 995 250
61011200106 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région de l'Indenié-Djuablin (Abengourou)	5 350 270	6 907 445	7 009 460
62011200071 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Gontougo (Bondoukou)	100 272 280	129 456 132	131 368 062
62011200088 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
71011200141 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	109 992 623	142 005 543	144 102 816
71011200146 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la Région d'ABOISSO	4 434 410	5 725 027	5 809 579
76011200098 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de l'Agneby- Tiassa (AGBOVILLE)	102 537 146	132 380 178	134 335 295
76011200116 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région d'AGBOVILLE	4 434 410	5 725 027	5 809 579
78011201823 Former les Agents des Impôts aux fonctions fiscales	212 625 154	230 851 958	232 046 057
78011201824 Coordonner les activités de l'Administration fiscale dans la zone Abidjan Nord V	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011201825 Coordonner les activités de l'administration fiscale de la Région des LAGUNES (Abidjan Nord 2)	128 643 950	166 085 266	168 538 169
78011201826 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des LAGUNES (Abidjan III)	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011201827 Organiser la communication des activités de la DGI	30 150 000	38 925 039	39 499 921
78011201828 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-NORD 1)	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011201829 Gérer les ressources humaines de la DGI	30 053 408	38 800 334	39 373 375
78011201830 Coordonner la mise en oeuvre des règles d'éthique, de déontologie et la discipline dans les services fiscaux	48 734 820	62 918 898	63 848 143
78011201831 Améliorer le fonctionnement des services des impôts	744 826 778	797 437 556	809 214 872
78011201832 Coordonner les activités de l'administration fiscale de la Région des LAGUNES (Abidjan Sud 2)	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011201833 Élaborer et planifier les prévisions de recettes fiscales	52 365 000	67 605 627	68 604 091

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
78011201834 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la zone d'Abidjan Nord VI	128 430 920	165 810 235	168 259 076
78011201873 Améliorer le fonctionnement des régies financières des impôts	2 442 000 976	2 172 044 585	2 193 011 700
78011201982 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques de la DGI	48 365 000	62 441 443	63 363 638
78011201983 Editer les imprimés de l'administration fiscale	92 166 572	118 991 290	120 748 667
78011201984 Coordonner et suivre les activités des services des Impôts	832 643 127	913 599 878	927 092 786
78011201991 Prendre en charge les loyers des bureaux de la DGI	3 783 920 000	3 783 920 000	3 783 920 000
78011202080 Améliorer le fonctionnement des services techniques	603 729 035	624 516 469	633 739 920
78011202125 Élaborer les textes fiscaux et apporter un appui juridique aux services de la DGI	34 365 000	44 366 798	45 022 049
78011202212 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-SUD 1)	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011202330 Gérer le budget et le patrimoine de l'Administration fiscale	787 014 594	1 016 072 100	1 031 078 414
78011202346 Mettre les timbres sécurisés à la disposition des Mairies et des Services Fiscaux	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78011202347 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région d'Abidjan Nord IV	116 700 000	150 665 076	152 890 239
78011202435 Gérer la fiscalité locale	27 150 000	35 051 901	35 569 581
78011202568 Gérer le contentieux fiscal et les recours gracieux	31 215 000	40 300 003	40 895 192
78011202569 Assurer l'administration des services fiscaux en ligne	9 000 000	11 619 414	11 791 021
78011202601 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques des Agents de la DGI	424 000 000	315 000 000	315 000 000
79011200073 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	87 145 222	112 508 495	114 170 128
79011200077 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région des Grands Ponts (DABOU)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
90011200005 Améliorer le fonctionnement des brigades de contrôle	626 230 627	808 492 590	820 433 174
4 Investissements	2 307 201 980	3 650 000 000	2 800 000 000
Trésor	2 307 201 980	3 650 000 000	2 800 000 000
90011200057 Sécuriser les services de recouvrement de la DGI	700 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90011200049 Construire les locaux de la DGI	906 544 694	1 650 000 000	1 800 000 000
78011201835 Réhabilitation des locaux de la DGI	700 657 286	1 000 000 000	0
2208502 Etablissement de l'assiette de l'impôt	628 956 230	812 011 423	824 003 890
2 Biens et services	628 956 230	812 011 423	824 003 890
11011200075 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Yamoussoukro	4 434 410	5 725 027	5 809 579
11011200076 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Toumodi	4 434 410	5 725 027	5 809 579
11011200077 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Tiébissou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
11011200093 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Yamoussoukro	4 434 410	5 725 027	5 809 579

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
14011200042 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dimbokro	4 434 410	5 725 027	5 809 579
14011200043 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Bocanda	4 350 270	5 616 399	5 699 346
14011200050 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Dimbokro	4 434 410	5 725 027	5 809 579
15011200040 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de M'Bahiakro	6 594 410	8 513 687	8 639 424
15011200047 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Daoukro	4 451 410	5 746 975	5 831 851
16011200040 Mettre à jour les bases d'imposition diverses dans la zone de M'Batto	4 750 270	6 132 817	6 223 391
16011200047 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone d'Arrah	4 350 270	5 616 399	5 699 346
16011200049 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone Bongouanou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200085 Mettre à jour des bases d'imposition foncières dans la zone de Bouaké 2	4 436 030	5 727 119	5 811 701
17011200095 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Sakassou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bouaké 2	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200097 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Béoumi	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200104 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Bouaké 1	4 434 410	5 725 027	5 809 579
17011200122 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bouaké 1	5 436 030	7 018 165	7 121 815
18011200045 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Katiola	4 434 410	5 725 027	5 809 579
18011200046 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Niakaramadougou	5 550 270	7 165 654	7 271 482
18011200051 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Dabakala	7 034 410	9 081 747	9 215 874
22011200030 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Touba	5 431 410	7 012 200	7 115 763
23011200038 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone d'Odienné	4 434 410	5 725 027	5 809 579
23011200049 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone foncière d'Odienné	4 434 410	5 725 027	5 809 579
24011200039 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Ferkéssédougou	4 584 410	5 918 684	6 006 096
24011200047 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Kong	4 500 270	5 810 056	5 895 863
24011200048 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Ouangolo	4 584 410	5 918 684	6 006 096
25011200082 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Korhogo	5 414 410	6 990 252	7 093 491
25011200086 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dikodougou	4 350 270	5 616 399	5 699 346
25011200094 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Korhogo	4 584 410	5 918 684	6 006 096
25011200099 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de M'Bengué	4 434 540	5 725 195	5 809 749
26011200030 Mettre à jour les bases d'Impôts Diverses dans la zone de Boundiali	4 584 410	5 918 684	6 006 096
26011200034 Mettre à jour des bases d'Impôts divers dans la zone de Tengrela	4 500 270	5 810 056	5 895 863
26011200035 Mettre à jour des bases d'imposition diverses dans la zone de Tengréla	4 434 410	5 725 027	5 809 579

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
27011200023 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Minignan	4 434 410	5 725 027	5 809 579
28011200031 Mettre à jour des bases d'imposition divers dans la zone de Bouna	4 434 410	5 725 027	5 809 579
28011200039 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Doropo	4 350 270	5 616 399	5 699 346
28011200040 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Nassian	4 350 270	5 616 399	5 699 346
31011200089 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Issia	4 434 410	5 725 027	5 809 579
31011200103 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Daloa 2	4 434 410	5 725 027	5 809 579
31011200105 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Daloa 1	4 434 410	5 725 027	5 809 579
31011200111 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Daloa 1	4 434 410	5 725 027	5 809 579
31011200113 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncières dans la zone de Daloa 2	4 436 030	5 727 119	5 811 701
31011200122 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Vavoua	5 917 500	7 639 765	7 752 595
32011200060 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncière dans la zone de Gagnoa	4 434 410	5 725 027	5 809 579
32011200061 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Gagnoa	4 434 410	5 725 027	5 809 579
32011200070 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Oumé	4 434 410	5 725 027	5 809 579
35011200053 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Zuénoula	4 434 410	5 725 027	5 809 579
35011200060 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Bouaflé	4 434 410	5 725 027	5 809 579
35011200064 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Bonon	4 434 410	5 725 027	5 809 579
35011200066 Mettre à jour les bases d'imposition foncière dans la zone de Bouaflé	4 434 410	5 725 027	5 809 579
35011200067 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sinfra	4 434 410	5 725 027	5 809 579
36011200031 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Séguéla	4 434 410	5 725 027	5 809 579
37011200023 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Mankono	4 434 410	5 725 027	5 809 579
41011200078 Mettre à jour les bases d'imposition diverses dans la zone de Danané	5 434 410	7 016 073	7 119 693
41011200091 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Biankouma	5 436 030	7 018 165	7 121 814
41011200107 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Man	4 434 410	5 725 027	5 809 579
41011200111 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Man	4 514 410	5 828 311	5 914 388
42011200050 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Guiglo	4 584 410	5 918 684	6 006 096
42011200060 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Toulepleu	4 434 410	5 725 027	5 809 579
42011200064 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Guiglo	4 584 410	5 918 684	6 006 096
42011200065 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Bloléquin	4 584 410	5 918 684	6 006 096
43011200035 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Bangolo	4 434 410	5 725 027	5 809 579
43011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Duékoué	4 934 410	6 370 550	6 464 636

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
51011200044 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Divo	4 434 410	5 725 027	5 809 579
51011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Divo	4 434 410	5 725 027	5 809 579
51011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Lakota	4 434 410	5 725 027	5 809 579
55011200059 Mettre à jour des bases d'imposition foncières dans la zone de San-Pédro	4 834 410	6 241 446	6 333 625
55011200070 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de San Pedro 2	4 750 270	6 132 818	6 223 392
55011200071 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de San Pedro 2	4 750 270	6 132 818	6 223 392
55011200072 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Tabou	3 434 410	4 433 981	4 499 466
55011200078 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone San Pedro	4 434 410	5 725 027	5 809 579
56011200037 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Soubré	4 434 410	5 725 027	5 809 579
56011200043 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Méagui	4 434 410	5 725 027	5 809 579
57011200035 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Fresco	4 350 270	5 616 399	5 699 346
57011200037 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Sassandra	4 434 410	5 725 027	5 809 579
61011200078 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Abengourou	4 350 270	5 616 399	5 699 346
61011200079 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Bétié	4 350 270	5 616 399	5 699 346
61011200080 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Agnibilékrou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
61011200081 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Abengourou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
61011200090 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Niablé	4 350 270	5 616 399	5 699 346
62011200058 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Koun-Fao	4 434 410	5 725 027	5 809 579
62011200065 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Kouassi Datékro	4 750 270	6 132 817	6 223 391
62011200072 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Bondoukou	5 434 410	7 016 073	7 119 693
62011200083 Mettre à jour des bases d'imposition Foncière dans la zone de Bondoukou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
62011200086 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Tanda	4 434 410	5 725 027	5 809 579
71011200095 Mettre à jour des bases d'Impôts Diverses dans la zone de Tiapoum	4 350 270	5 616 399	5 699 346
71011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bonoua	4 434 410	5 725 027	5 809 579
71011200097 Mettre à jour des bases d'Impôts divers dans la zone de Maféré	4 350 270	5 616 399	5 699 346
71011200115 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Aboisso	5 434 410	7 016 073	7 119 693
71011200124 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Aboisso	4 434 410	5 725 027	5 809 579
71011200125 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adiaké	4 434 410	5 725 027	5 809 579
71011200135 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone d'Ayamé	4 350 270	5 616 399	5 699 346
71011200137 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncières dans la zone de Bassam	4 434 410	5 725 027	5 809 579

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
71011200138 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Vitib	4 436 030	5 727 119	5 811 701
71011200140 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Grand-Bassam	4 434 410	5 725 027	5 809 579
76011200082 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Agboville	4 434 410	5 725 027	5 809 579
76011200091 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Agboville	4 434 410	5 725 027	5 809 579
76011200092 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Tiassalé	4 436 030	5 727 119	5 811 701
76011200093 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sikensi	4 434 410	5 725 027	5 809 579
76011200100 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Tiassalé	5 434 410	7 016 073	7 119 693
76011200111 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Taabo	4 450 270	5 745 504	5 830 358
77011200045 Mettre à jour des bases d'imposition diverses dans la zone de Yakassé	4 350 270	5 616 399	5 699 346
77011200047 Mettre à jour les bases d'imposition Foncières dans la zone d'Adzopé	5 434 410	7 016 073	7 119 693
77011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adzopé	4 434 410	5 725 027	5 809 579
77011200064 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Akoupé	5 434 410	7 016 073	7 119 693
78011201726 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Songon	4 350 270	5 616 399	5 699 346
78011201728 Gérer les exonérations et les régimes spéciaux	35 365 000	45 657 844	46 332 162
78011201993 Mener les opérations de recensement des contribuables pour les moyennes entreprises	44 365 000	57 277 259	58 123 184
78011202272 Recenser les contribuables pour les grandes entreprises	38 365 000	49 530 983	50 262 503
79011200050 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Grand-Lahou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
79011200067 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Dabou	4 434 410	5 725 027	5 809 579
79011200068 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Dabou	4 450 270	5 745 504	5 830 358
79011200071 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Jacquville	4 434 410	5 725 027	5 809 579
2208503 Contrôle de l'impôt	115 890 310	149 619 723	151 829 442
2 Biens et services	115 890 310	149 619 723	151 829 442
22085030006 Contrôler les contribuables de la Région de l'INDENIE-DJUABLIN (Abengourou)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030007 Contrôler les contribuables dans la Région d'Aboisso	4 835 015	6 242 227	6 334 417
22085030008 Contrôler les contribuables dans la Région d'Agboville	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030009 Contrôler les contribuables dans la Région du GBEKE (Bouaké)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030010 Contrôler les contribuables dans la Région de Daloa	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030011 Contrôler les contribuables dans la Région du N'ZI (Dimbokro)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030012 Contrôler les contribuables dans la Région du GÔH (Gagnoa)	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030013 Contrôler les contribuables dans la Région du PORO (Korhogo)	4 434 410	5 725 027	5 809 579

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
22085030014 Contrôler les contribuables dans la Région de Man	4 434 410	5 725 027	5 809 579
22085030015 Contrôler les contribuables dans la Région de SAN-PEDRO	4 235 015	5 467 599	5 548 349
78011201729 Mener des enquêtes et des recherches de renseignements	35 980 000	46 451 837	47 137 882
78011201730 Recenser et contrôler les contribuables	35 365 000	45 657 844	46 332 162
2208504 Recouvrement et comptabilisation des recettes	831 848 000	1 073 954 087	1 089 815 156
2 Biens et services	831 848 000	1 073 954 087	1 089 815 156
11011200078 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Yamoussoukro	4 964 410	6 409 282	6 503 940
11011200079 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Yamoussoukro	15 300 000	19 753 004	20 044 736
11011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Yamoussoukro	4 966 030	6 411 374	6 506 062
11011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Yamoussoukro	4 880 270	6 300 654	6 393 707
11011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts (RI) dans la zone de Tiébissou	4 964 410	6 409 282	6 503 940
11011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toumodi	4 964 410	6 409 282	6 503 940
14011200044 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bocanda	5 330 270	6 881 624	6 983 258
14011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dimbokro	4 964 410	6 409 282	6 503 940
14011200055 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Dimbokro	4 850 270	6 261 923	6 354 404
14011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dimbokro	4 964 410	6 409 282	6 503 940
15011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daoukro	4 964 410	6 409 282	6 503 940
15011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de M'Bahiakro	4 414 410	5 699 206	5 783 377
16011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Arrah	4 330 270	5 590 578	5 673 144
16011200037 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Batto	4 330 270	5 590 578	5 673 144
16011200041 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bongouanou	4 906 030	6 333 911	6 427 455
17011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances Régie des Impôts dans la zone de Béoumi	4 330 270	5 590 578	5 673 144
17011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Bouaké 2	4 850 270	6 261 923	6 354 404
17011200094 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Bouaké 2	5 850 270	7 552 969	7 664 518
17011200105 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Bouaké 1	4 850 270	6 261 923	6 354 404
17011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Bouaké 2	5 850 270	7 552 969	7 664 518
17011200107 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de Bouaké	15 000 000	19 365 691	19 651 701
17011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bouaké 1	4 850 270	6 261 923	6 354 404
17011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances Régie des Impôts dans la zone de Sakassou	4 330 270	5 590 578	5 673 144
17011200121 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Bouaké 1	4 964 410	6 409 282	6 503 940

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
18011200047 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Katiola	4 850 270	6 261 923	6 354 404
18011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Niakara	4 330 270	5 590 578	5 673 144
18011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabakala	4 530 270	5 848 787	5 935 167
22011200022 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Touba	4 414 410	5 699 206	5 783 377
23011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone d'Odienné	4 966 030	6 411 374	6 506 062
23011200045 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone d'Odienné	4 964 410	6 409 282	6 503 940
23011200050 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Odienné	4 874 410	6 293 088	6 386 030
24011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Ferkéssédougou	5 030 270	6 494 311	6 590 224
24011200040 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Kong	4 330 270	5 590 578	5 673 144
24011200049 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Ouangolo	4 563 780	5 892 050	5 979 069
25011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Bengué	5 330 270	6 881 624	6 983 258
25011200075 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Korhogo	15 000 000	19 365 690	19 651 702
25011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Korhogo	4 930 270	6 365 206	6 459 212
25011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Korhogo	5 780 270	7 462 595	7 572 809
25011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Korhogo	5 014 410	6 473 834	6 569 445
26011200031 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Tengréla	3 480 270	4 493 189	4 559 548
26011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Boundiali	4 480 270	5 784 235	5 869 661
28011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bouna	4 414 410	5 699 206	5 783 377
28011200033 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Nassian	4 330 270	5 590 578	5 673 144
28011200034 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Doropo	4 330 270	5 590 578	5 673 144
31011200090 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Daloa 2	4 750 270	6 132 818	6 223 392
31011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Vavoua	4 330 270	5 590 578	5 673 144
31011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daloa 2	4 864 410	6 280 177	6 372 928
31011200106 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Daloa	15 000 000	19 365 691	19 651 701
31011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daloa 1	4 864 410	6 280 177	6 372 928
31011200120 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Daloa	4 750 270	6 132 818	6 223 392
31011200123 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers de Daloa 1	4 720 270	6 094 086	6 184 088
31011200125 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Issia	4 864 410	6 280 177	6 372 928
32011200062 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Gagnoa	4 866 030	6 282 269	6 375 050
32011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Gagnoa	4 864 410	6 280 177	6 372 928

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
32011200075 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Gagnoa	4 866 030	6 282 269	6 375 050
32011200080 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Gagnoa	15 000 000	19 365 691	19 651 701
32011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Oumé	4 864 410	6 280 177	6 372 928
35011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bouaflé	4 864 410	6 280 177	6 372 928
35011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers de Bouaflé	4 864 410	6 280 177	6 372 928
35011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bonon	4 416 030	5 701 298	5 785 499
35011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Sinfra	4 864 410	6 280 177	6 372 928
35011200069 Recouvrer les droits, taxes et redevances de la zone de Zuénoula	4 414 410	5 699 206	5 783 377
36011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses de la zone de Séguéla	4 864 410	6 280 177	6 372 928
36011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Séguéla	4 864 410	6 280 177	6 372 928
37011200021 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Mankono	4 714 410	6 086 520	6 176 411
41011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de la zone de Man	4 780 270	6 171 549	6 262 695
41011200080 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Man	5 864 410	7 571 223	7 683 042
41011200081 Recouvrer les droits, taxes et redevances/ Régie des Impôts de Danané	4 330 270	5 590 578	5 673 144
41011200101 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de Man	15 000 000	19 365 691	19 651 701
41011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Biankouma	4 330 270	5 590 578	5 673 144
41011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Man	4 880 270	6 300 654	6 393 707
42011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toulepleu	3 916 030	5 055 775	5 130 443
42011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Guiglo	5 364 410	6 925 700	7 027 985
42011200053 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bloléquin	4 566 030	5 894 955	5 982 016
42011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Guiglo	4 780 270	6 171 549	6 262 695
42011200070 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Guiglo	5 014 410	6 473 834	6 569 445
43011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone de Duékoué	5 014 410	6 473 834	6 569 445
43011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone de Bangolo	4 934 410	6 370 550	6 464 636
51011200046 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Lakota	4 864 410	6 280 177	6 372 928
51011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Divo	4 864 410	6 280 177	6 372 928
51011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Divo	4 864 410	6 280 177	6 372 928
55011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers dans la zone de San - Pedro	4 780 270	6 171 549	6 262 695
55011200061 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de San-Pédro	23 550 000	30 404 135	30 853 171
55011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du domaine et de l'enregistrement de San Pédro	4 780 270	6 171 549	6 262 695

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
55011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de San Pedro	4 864 410	6 280 177	6 372 928
55011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Tabou	4 330 270	5 590 578	5 673 144
56011200038 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Soubré	4 864 410	6 280 177	6 372 928
56011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Méagui	4 330 270	5 590 578	5 673 144
57011200029 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Fresco	4 330 270	5 590 578	5 673 144
57011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Sassandra	4 450 270	5 745 504	5 830 358
61011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Niablé	4 330 270	5 590 578	5 673 144
61011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bettié	4 330 270	5 590 578	5 673 144
61011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Abengourou	4 864 410	6 280 177	6 372 928
61011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone d'Abengourou	4 750 270	6 132 818	6 223 392
61011200099 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abengourou	15 000 000	19 365 691	19 651 701
61011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Abengourou	4 750 270	6 132 818	6 223 392
61011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers d'Agnibilékro	4 750 270	6 132 818	6 223 392
62011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances/Régie des Impôts de Koun Fao	4 416 030	5 701 298	5 785 499
62011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Bondoukou	4 964 410	6 409 282	6 503 940
62011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Kouassi Datékro	4 330 270	5 590 578	5 673 144
62011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Tanda	4 866 030	6 282 269	6 375 050
62011200076 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Bondoukou	4 750 270	6 132 818	6 223 392
62011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bondoukou	4 750 270	6 132 818	6 223 392
71011200098 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Grand-Bassam	4 834 410	6 241 446	6 333 625
71011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine de l'Enregistrement de Grand-Bassam	4 750 270	6 132 818	6 223 392
71011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Maféré	4 330 270	5 590 578	5 673 144
71011200101 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Tiapoum	4 330 270	5 590 578	5 673 144
71011200102 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Grand- Bassam	4 780 270	6 171 549	6 262 695
71011200116 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bonoua	4 864 410	6 280 177	6 372 928
71011200117 Recouvrer les droits, taxes et redevances de la zone d'Ayamé	4 330 270	5 590 578	5 673 144
71011200128 Recouvrer les droits, taxes et redevances de VITIB	4 330 270	5 590 578	5 673 144
71011200133 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone d'Aboisso	4 906 030	6 333 911	6 427 455

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
71011200139 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers d'Aboisso	5 814 410	7 506 671	7 617 537
71011200143 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone d'Adiaké	4 880 270	6 300 654	6 393 707
76011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Agboville	4 964 410	6 409 282	6 503 940
76011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Tiassalé	4 906 030	6 333 911	6 427 455
76011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Taabo	4 330 270	5 590 578	5 673 144
76011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Tiassalé	4 850 270	6 261 923	6 354 404
76011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Sikensi	4 750 270	6 132 818	6 223 392
76011200113 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Agboville	4 880 270	6 300 654	6 393 707
76011200114 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement d'Agboville	4 850 270	6 261 923	6 354 404
77011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Yakassé Attobrou	4 330 270	5 590 578	5 673 144
77011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Adzopé	4 880 270	6 300 654	6 393 707
77011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Akoupé	4 864 410	6 280 177	6 372 928
77011200067 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Adzopé	4 864 410	6 280 177	6 372 928
78011201732 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord II	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011201733 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord 1	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011201894 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord III	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011201987 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Songon	4 330 270	5 590 578	5 673 144
78011201988 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Sud III	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011201989 Coordonner le recouvrement général des droits et taxes	39 000 000	50 350 796	51 094 425
78011201990 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Nord IV	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011202214 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Sud	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011202225 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Sud II	10 000 000	12 910 460	13 101 134
78011202306 Suivre et centraliser les opérations comptables	10 000 000	12 910 460	13 101 134
79011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Grand-Lahou	4 680 270	6 042 444	6 131 684
79011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Dabou	4 750 270	6 132 818	6 223 392
79011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabou	4 864 410	6 280 177	6 372 928
79011200064 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Jacquville	4 330 270	5 590 578	5 673 144
79011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Dabou	4 380 270	5 655 130	5 738 650

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
2208505 Cadastre et gestion de la propriété foncière	1 874 095 790	1 491 184 083	1 752 130 546
2 Biens et services	574 095 790	741 184 083	752 130 546
11011200089 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Yamoussoukro	4 385 015	5 661 256	5 744 866
11011200096 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Yamoussoukro	4 300 000	5 551 498	5 633 487
11011200103 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Yamoussoukro	5 702 000	7 361 545	7 470 266
11011200104 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du BELIER (Yamoussoukro)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
11011200111 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Yamoussoukro	3 330 270	4 299 532	4 363 031
14011200045 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Dimbokro	3 385 015	4 370 210	4 434 753
14011200046 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du N'ZI (Dimbokro)	3 235 015	4 176 553	4 238 236
14011200047 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de Dimbokro	3 300 000	4 260 452	4 323 374
14011200057 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Dimbokro	5 765 000	7 442 881	7 552 804
14011200059 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dimbokro	4 300 000	5 551 498	5 633 487
15011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Daoukro	4 385 015	5 661 256	5 744 866
17011200086 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Bouaké	5 802 000	7 490 649	7 601 278
17011200087 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de Bouaké 2	4 235 015	5 467 599	5 548 349
17011200098 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la zone de Bouaké 1	4 235 015	5 467 599	5 548 349
17011200118 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Bouaké	3 300 000	4 260 452	4 323 374
17013300006 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bouaké	4 300 000	5 551 498	5 633 487
18011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Katiola	4 385 015	5 661 256	5 744 866
22011200025 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Touba	4 385 015	5 661 256	5 744 866
23011200039 Conserver la propriété foncière et des hypothèques dans la zone d'Odiénné	6 002 000	7 748 859	7 863 301
23011200040 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la région du Kabadougou (Odiénné)	3 235 015	4 176 553	4 238 236
23011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière d'Odiénné	4 385 015	5 661 256	5 744 866
23011200043 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone d'Odiénné	4 499 395	5 808 926	5 894 717
23011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Odiénné	4 435 015	5 725 808	5 810 372
24011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Ferkessedougou	4 385 015	5 661 256	5 744 866
25011200076 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Korhogo	6 300 000	8 133 590	8 253 714
25011200088 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Korhogo	4 750 270	6 132 817	6 223 392
25011200089 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Korhogo	5 952 000	7 684 306	7 797 795

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
25011200090 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Korhogo	3 385 015	4 370 210	4 434 753
25011200101 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du PORO (Korhogo)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
26011200032 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Boundiali	4 385 015	5 661 256	5 744 866
28011200042 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Bouna	4 385 015	5 661 256	5 744 866
31011200093 Conserver la propriété foncière et des hypothèques de Daloa	5 802 000	7 490 649	7 601 278
31011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Daloa	4 300 000	5 551 498	5 633 487
31011200095 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Daloa	4 300 000	5 551 498	5 633 487
31011200124 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
32011200064 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Gagnoa	5 802 000	7 490 649	7 601 278
32011200073 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Gôh (Gagnoa)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
32011200076 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Gagnoa	4 300 000	5 551 498	5 633 487
32011200081 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Gagnoa	4 300 000	5 551 498	5 633 487
35011200068 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Bouaflé	4 385 015	5 661 256	5 744 866
36011200033 Conserver la propriété foncière et des hypothèques dans la zone de Séguéla	5 302 000	6 845 126	6 946 221
36011200040 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de Séguéla	4 300 000	5 551 498	5 633 487
36011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de Séguéla	4 235 015	5 467 599	5 548 349
36011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Séguéla	4 300 000	5 551 498	5 633 487
41011200082 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Tonpki	4 235 015	5 467 599	5 548 349
41011200083 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Man	4 300 000	5 551 498	5 633 487
41011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Man	3 300 000	4 260 452	4 323 374
41011200102 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Man	5 602 000	7 232 440	7 339 255
41011200103 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Man	3 385 015	4 370 210	4 434 753
41011200104 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Danané	3 385 015	4 370 210	4 434 753
42011200054 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Guiglo	5 802 000	7 490 649	7 601 278
42011200055 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du CAVALLY (Guiglo)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
42011200056 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Guiglo	3 450 000	4 454 109	4 519 891
42011200069 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Guiglo	4 300 000	5 551 498	5 633 487
43011200037 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Duékoué	4 385 015	5 661 256	5 744 866
51011200047 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	3 235 015	4 176 553	4 238 236
55011200073 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de San-pedro	4 300 000	5 551 498	5 633 487

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
55011200074 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de San-Pédro	4 235 015	5 467 599	5 548 349
55011200080 Conserver la propriété foncière et des hypothèques de San-Pédro	5 802 000	7 490 649	7 601 278
55011200081 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de San Pedro	4 300 000	5 551 498	5 633 487
56011200040 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de la NAWA (Soubré)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
57011200039 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Sassandra	4 385 015	5 661 256	5 744 866
61011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d'Abengourou	4 300 000	5 551 498	5 633 487
61011200102 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Abengourou	4 300 000	5 551 498	5 633 487
61011200107 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de l'INDENIE-DJUABLIN (Abengourou)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
61011200110 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) dans la zone de Abengourou	5 802 000	7 490 649	7 601 278
62011200062 Conserver la propriété foncière et les hypothèques dans la zone de Bondoukou	5 802 000	7 490 649	7 601 278
62011200063 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bondoukou	4 560 300	5 887 557	5 974 510
62011200064 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Bondoukou	4 300 000	5 551 498	5 633 487
62011200073 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de Bondoukou	4 235 015	5 467 599	5 548 349
71011200103 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la région d'Aboisso	4 235 015	5 467 599	5 548 349
71011200104 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Grand-Bassam pgf 2	4 300 000	5 551 498	5 633 487
71011200105 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 2	4 300 000	5 551 498	5 633 487
71011200120 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Grand Bassam	5 802 000	7 490 649	7 601 278
71011200126 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Grand-Bassam pgf 1	4 300 000	5 551 498	5 633 487
71011200127 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 1	4 300 000	5 551 498	5 633 487
71011200131 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de Grand-Bassam	4 235 015	5 467 599	5 548 349
76011200087 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de l'Agneby-Tiassa (Agboville)	4 235 015	5 467 599	5 548 349
76011200101 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d'Agboville	4 300 000	5 551 498	5 633 487
76011200103 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Agboville	4 300 000	5 551 498	5 633 487
76011200115 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) d'Agboville	6 602 000	8 523 486	8 649 369
77011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique d'Adzopé	4 235 015	5 467 599	5 548 349
78011201734 Conserver de la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord III	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011201735 Gérer l'ensemble du cadastre et la propriété foncière	44 215 000	57 083 601	57 926 667
78011201737 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques nationales	35 000 000	45 186 612	45 853 971

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22085 Impôts	21 320 644 315	23 848 256 901	23 432 085 500
78011201739 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord IV	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202011 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord VI (Riviéra)	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202138 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Sud II (Marcory)	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202182 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord V (Yopougon 2)	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202204 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord 1	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202243 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord II	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202307 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Sud	12 000 000	15 492 552	15 721 361
78011202386 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de BINGERVILLE	12 000 000	15 492 552	15 721 361
79011200053 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dabou	4 300 000	5 551 498	5 633 487
79011200058 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Dabou	6 102 000	7 877 963	7 994 311
79011200059 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Dabou pgf 1	3 300 000	4 260 452	4 323 374
79011200072 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Dabou pgf 2	3 300 000	4 260 452	4 323 374
79011200076 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la zone de Dabou	3 235 015	4 176 553	4 238 236
4 Investissements	1 300 000 000	750 000 000	1 000 000 000
Trésor	1 300 000 000	750 000 000	1 000 000 000
78011201738 Faire les travaux Cadastraux (DGI)	1 300 000 000	750 000 000	1 000 000 000

II.2.5. Programme 5 : Budget

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Budget	Action 5.1: Coordination et animation de l'administration budgétaire
	Action 5.2: Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année
	Action 5.3: Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées
	Action 5.4: Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles
	Action 5.5: Gestion des systèmes d'information budgétaires

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Budget						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gestion de l'administration budgétaire	Taux de réalisation du PAS du programme Budget	100%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100 Source: Rapport d'activités DPSB
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme	100%	95%	96%	97%	(Montant mandat ordonnancé (investissements) / Montant budget d'investissements) x 100 Source: Rapport d'activités DPSB
OS2 : Assurer une gestion efficace et efficiente du budget de l'État	Taux d'audits réalisés	100%	95%	95%	95%	(Nombre d'audits réalisés / Nombre d'audits prévus (24 EPN)) x 100 Source: Rapport d'audits CEADP
	Taux de réalisation des missions de recensement des biens mobiliers et de contrôle des abonnements d'eau et d'électricité	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions planifiées) x100 Source: Rapport d'activités / DDCM
OS3 : Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité du service	Taux d'exécution du plan de formation	85,7%	95%	95%	95%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) x 100 Source: Rapport d'activités DFDC
	Délai moyen de traitement des requêtes des opérateurs économiques	1	2	2	2	Nombre total de jours de traitement des requêtes des opérateurs économiques / Nombre total de requêtes traitées Source: Rapport d'activités CELIOPE
OS4 : Renforcer les outils d'élaboration et d'exécution budgétaires	Nombre cumulé de Collectivités Territoriales et de Districts Autonomes connectées au système d'information budgétaire	61	150	210	210	Dénombrement Source: Rapport d'activités DOCD
	Proportion des documents budgétaires relatifs à la loi de finances transmis au Parlement dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre des documents budgétaires relatifs à la loi de finances transmis au Parlement dans les délais / Nombre des documents budgétaires relatifs à la loi de finances à transmettre au Parlement) X 100 Source: Note de transmission DGBF

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : BUDGET	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
Dépenses de personnel	2 587 794 044	2 587 794 044	2 587 794 044
Dépenses en biens et services	22 266 735 508	27 085 359 289	27 413 126 644
Transferts	145 000 000	151 642 597	159 915 727
Investissements	32 242 791 705	28 723 933 684	28 515 833 684
Trésor	32 242 791 705	28 723 933 684	28 515 833 684
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
2208601 Coordination et animation de l'administration budgétaire	17 178 257 361	18 783 359 751	18 892 664 406
1 Personnel	502 622 156	502 622 156	502 622 156
11011200125 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Bélier (Yamoussoukro)	15 264 000	15 264 000	15 264 000
14011200069 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du N'Zi (Dimbokro)	10 176 000	10 176 000	10 176 000
17011200137 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gbéké (Bouaké)	7 008 000	7 008 000	7 008 000
18011200074 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (Katiola)	8 112 000	8 112 000	8 112 000
22011200037 Assurer les charges salariales des services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du BAFING (Touba)	4 128 000	4 128 000	4 128 000
23011200068 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Kabadougou (Odienné)	5 388 000	5 388 000	5 388 000
24011200056 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Tchologo (Ferkessédougou)	9 368 000	9 368 000	9 368 000
25011200111 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Poro (Korhogo)	12 240 000	12 240 000	12 240 000
28011200053 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Bounkani (Bouna)	1 920 000	1 920 000	1 920 000
31011200142 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Haut-Sassandra (Daloa)	9 216 000	9 216 000	9 216 000
32011200095 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gôh (Gagnoa)	6 192 000	6 192 000	6 192 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
36011200054 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Worodougou (Séguéla)	7 008 000	7 008 000	7 008 000
41011200130 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi (Man)	4 128 000	4 128 000	4 128 000
42011200085 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Cavally (Guiglo)	8 112 000	8 112 000	8 112 000
51011200062 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Lôh-Djiboua (Divo)	5 232 000	5 232 000	5 232 000
55011200092 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de San-Pedro (San-Pedro)	11 136 000	11 136 000	11 136 000
56011200059 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Nawa (Soubré)	3 984 000	3 984 000	3 984 000
61011200127 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	13 344 000	13 344 000	13 344 000
62011200100 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gontougo (Bondoukou)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
71011200160 Assurer les charges salariales des services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du SUD COMOE (Aboisso)	11 280 000	11 280 000	11 280 000
76011200125 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de l'Agnéby Tiassa (Agboville)	12 240 000	12 240 000	12 240 000
77011200073 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Mé (Adzopé)	2 880 000	2 880 000	2 880 000
78011201750 Assurer les charges salariales de la DGBF-Gestion Assistance Technique	322 314 156	322 314 156	322 314 156
78011202462 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Sud (Cocody)	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78011202463 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Nord (Yopougon)	6 048 000	6 048 000	6 048 000
2 Biens et services	10 383 307 768	11 992 609 331	12 099 688 025
11011200126 Coordonner les services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	71 600 000	49 143 502	49 869 300
14011200070 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du N'Zi (Dimbokro)	61 610 939	38 872 744	39 446 854
17011200138 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Gbêkê (Bouaké)	67 507 000	45 608 193	46 281 778
18011200075 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)	69 831 977	52 222 089	52 993 353
22011200038 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bafing (Touba)	72 754 992	43 634 902	44 279 345
23011200069 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou (Odienné)	71 017 547	39 968 915	40 559 216
24011200057 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	79 090 540	55 657 144	56 479 143

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
25011200112 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Poro (Korhogo)	76 655 089	55 733 471	56 556 595
28011200054 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bounkani (Bouna)	79 671 363	63 981 093	64 926 026
31011200143 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	81 565 995	69 320 186	70 343 973
32011200096 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Gôh (Gagnoa)	62 129 854	44 046 350	44 696 868
36011200055 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Worodougou (Séguéla)	76 129 482	52 271 154	53 043 142
41011200131 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du TONKPI (Man)	75 229 421	54 186 620	54 986 898
42011200086 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Cavally (Guiglo)	77 931 891	53 255 801	54 042 333
51011200063 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	80 632 427	68 482 300	69 493 711
55011200093 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de San-Pedro	68 548 867	46 709 997	47 399 855
56011200060 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de la Nawa (Soubré)	73 960 181	53 409 944	54 198 754
61011200128 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	61 289 453	40 218 573	40 812 556
62011200101 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Gontougo (Bondoukou)	65 383 514	40 453 827	41 051 288
71011200161 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Sud Comoé (Aboisso)	65 812 183	46 267 716	46 951 040
76011200126 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de l'AGNEBY - TIIASSA (Agboville)	64 088 116	36 150 000	36 683 897
77011200074 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région de la Mé (Adzopé)	69 168 913	47 304 293	48 002 928
78011201740 Assurer la gestion des autres missions	300 000 001	308 449 228	313 004 699
78011201741 Coordonner les activités des structures de l'administration budgétaire	500 000 000	646 195 669	655 163 310
78011201745 Élaborer les politiques et synthèses budgétaires	145 000 000	141 416 562	143 505 136
78011201748 Mettre en oeuvre la réforme budgétaire	199 600 000	273 628 737	277 669 946
78011201749 Suivre et évaluer la gestion budgétaire des Représentations à l'extérieur	67 107 716	91 996 992	93 355 690
78011201881 Gérer la Cité Financière	1 527 100 000	2 093 479 175	2 124 397 655
78011202014 DGBF / Gérer les Séminaires et Conférences	0	203 350 000	203 350 000
78011202016 Prendre en charge diverses dépenses des Administrations	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011202028 Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGBF	680 000 000	932 202 108	945 969 751
78011202140 Participer aux activités de l'Initiative Africaine concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI)	30 500 000	41 812 006	42 429 526
78011202145 Apporter un appui à la gestion des assurances	3 500 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
78011202464 Coordonner les services de l'Administration du Budget et des Finances d'Abidjan Sud (Cocody)	139 489 354	87 433 572	88 724 874
78011202465 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances d'Abidjan Nord (Yopougon)	107 895 811	95 827 548	97 242 819
78011202475 Gérer les groupes électrogènes de la Cité Financière	75 746 831	103 840 228	105 373 840
78011202511 Aménager les façades de la Cité Financière	273 603 000	375 078 373	380 617 885
90011200031 Prendre en charge le fonctionnement du Service Financier du Programme Budget	85 000 000	102 816 409	104 334 900
90011290120 Apporter un appui aux Directions Régionales du Budget et des Finances (DRBF)	0	687 540 078	697 694 321
90011290131 Elaborer la masse salariale des EPN et Assimilés	30 000 000	38 384 794	38 951 696
90011290132 Assurer l'administration fonctionnelle du SIGOBE au niveau des EPN	150 655 311	172 259 038	174 803 124
3 Transferts	45 000 000	40 800 827	43 026 788
78011202144 Assister le personnel en difficulté	45 000 000	40 800 827	43 026 788
4 Investissements	6 247 327 437	6 247 327 437	6 247 327 437
Trésor	6 247 327 437	6 247 327 437	6 247 327 437
78011202591 Coordonner les activités des structures déconcentrées	280 775 256	280 775 256	280 775 256
78011202513 Suivre les projets informatiques transversaux de la DGBF / DSIB	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78011202017 Projet de refonte du système d'information budgétaire	762 430 774	762 430 774	762 430 774
78011202015 Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE	227 564 973	227 564 973	227 564 973
78011202012 Prendre en charge les opérations d'investissement pour le compte de diverses Administrations	2 549 173 141	2 549 173 141	2 549 173 141
78011201876 Appui à l'informatisation de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	850 000 000	850 000 000	850 000 000
78011201747 Mise en oeuvre CDMT et GAR/DGBF	486 200 001	486 200 001	486 200 001
78011201743 Réhabilitation de la Direction Générale du Budget et des Finances	411 683 292	411 683 292	411 683 292
78011201626 Réhabilitation de la Cité Financière	529 500 000	529 500 000	529 500 000
2208602 Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année	18 281 742 779	18 641 067 203	18 679 316 284
1 Personnel	1 051 236 024	1 051 236 024	1 051 236 024
78011201759 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de la DGBF	570 000 000	570 000 000	570 000 000
78011201760 Assurer les charges salariales de la DGBF/Prise en charge de diverses dépenses des administrations	156 556 024	156 556 024	156 556 024
78011201994 Assurer les charges salariales du Comité de Loi de Règlement	116 280 000	116 280 000	116 280 000
78011202160 Assurer les charges salariales de la DCCM/ Suivi du Recensement des biens meubles de l'Etat	112 000 000	112 000 000	112 000 000
78011202327 Assurer les charges salariales de la DCCM / Brigade de Contrôle des Abonnements et des biens meubles de l'Etat	96 400 000	96 400 000	96 400 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
2 Biens et services	2 230 506 755	2 589 831 179	2 628 080 260
78011201755 Préparer le projet de Loi de Finances portant budget de l'Etat	331 714 476	279 623 664	283 753 412
78011201756 Préparer l'avant-projet de Loi de règlement	73 886 800	101 290 340	102 786 292
78011201882 Apporter un appui aux ménages vulnérables	0	1 455 305	1 476 797
78011202087 Elaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses-Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP) et le Rapport Annuel de Performance (RAP) du Programme Budget	115 000 000	130 234 118	132 157 539
78011202088 Élaborer et vulgariser le Budget Citoyen	264 710 444	362 887 696	368 247 166
78011202151 Suivre l'exécution du budget par les DAF	215 936 000	248 541 533	252 212 230
78011202157 Suivre l'exécution du budget de l'Etat	311 292 954	289 658 437	293 936 388
78011202158 Mettre en œuvre la politique de vente des vignettes administratives	27 899 387	38 246 863	38 811 729
78011202196 Elaborer le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel et la Déclaration sur les risques Budgétaires (DPBEP-DRB)	176 000 001	241 275 842	244 839 231
78011202216 Prendre en compte les collectivités territoriales dans l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat et participer au suivi de leur gestion financière	110 000 000	121 975 671	123 777 121
90011200011 Exécuter les dépenses communes et les opérations de fin de gestion	57 000 000	78 140 471	79 294 524
90011200012 Elaborer les décrets portant modification du budget de l'Etat en cours de d'exercice	57 000 000	78 140 472	79 294 524
90011200013 Mettre en œuvre la démarche qualité à la Direction Générale du Budget et des Finances	261 054 497	357 875 813	363 161 262
90011200014 Organiser les activités sportives de la DGBF	44 000 000	60 318 960	61 209 807
90011200015 Mettre en place les outils de gestion du personnel	100 000 000	83 624 013	84 859 052
90011200016 Coordonner la préparation du budget de la DGBF et suivre l'entretien des équipements et matériels	52 512 196	71 988 205	73 051 396
90011200017 Améliorer la prise en charge des usagers/clients	32 500 000	44 553 776	45 211 790
4 Investissements	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Trésor	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
78011202019 Acquérir des Véhicules / Direction des Dépenses Centralisées de l'Etat et de la Comptabilité des Matières	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
2208603 Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées	5 724 849 225	7 330 674 071	7 436 256 494
1 Personnel	107 458 297	107 458 297	107 458 297
78011201769 Assurer les charges salariales de la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB)	105 500 000	105 500 000	105 500 000
78011201998 Assurer les charges salariales de la DGBF/ Opération d'ajustement Rémunération Personnel Etat en cours d'exercice	1 958 297	1 958 297	1 958 297

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
2 Biens et services	5 294 512 286	6 889 495 362	6 989 030 616
78011201761 Mettre en œuvre la politique de contrôle des abonnements et des biens meubles de l'Etat	129 125 069	177 015 678	179 630 013
78011201763 Mettre en œuvre le suivi du recensement des biens meubles de l'Etat	275 307 085	377 414 477	382 988 493
78011201766 Prendre en charge la convention LBTP-suivi des abonnements eaux	194 000 000	265 951 778	269 879 605
78011201767 Coordonner les services chargés des dépenses centralisées de l'Etat et de la comptabilité des matières	77 776 822	106 623 113	108 197 826
78011201771 Assurer la rationalisation relative à l'éclairage public	50 000 000	68 544 273	69 556 599
78011201857 Suivre l'exécution de la Comptabilité-Matière / DPE	349 330 999	492 601 641	499 876 848
78011201878 Assurer la maintenance et l'entretien des véhicules de Pool	263 470 422	361 187 769	366 522 132
78011201883 Équiper les services de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	839 604 284	1 009 320 288	1 024 226 885
78011201999 Effectuer les travaux à l'immeuble POSTEL 2001 pour la téléphonie IP	123 000 000	168 618 911	171 109 234
78011202097 Assurer la gestion rationnelle des véhicules de l'Etat	79 670 000	109 218 444	110 831 486
78011202162 Effectuer l'évaluation et l'audit des dépenses publiques	433 029 377	602 229 979	611 124 286
78011202163 Prendre en charge la convention LBTP de suivi des abonnements d'électricité	331 000 000	453 763 085	460 464 687
78011202164 Contrôler les instruments de mesures en électricité	100 000 000	137 088 545	139 113 199
78011202233 Convention LBTP Travaux Réparation Fuites d'Eau	100 000 000	137 088 545	139 113 199
78011202241 Assurer la gestion de l'Entretien Réseau	470 000 000	644 316 163	653 832 034
78011202280 Assurer la gestion des branchements, raccordements et extension de réseaux	911 059 993	1 248 958 891	1 267 404 698
78011202299 Tenir la Commission de Gestion des Véhicules Administratifs	14 714 064	20 171 296	20 469 205
90011200024 Effectuer l'évaluation et l'audit des dépenses publiques	203 424 171	278 871 237	282 989 871
90011200035 Réaliser des études en vue du suivi des risques au niveau des EPN	150 000 000	150 000 000	150 000 000
90011290126 Effectuer les missions d'évaluation et d'audit des dépenses publiques	200 000 000	80 511 249	81 700 316
3 Transferts	100 000 000	110 841 770	116 888 939
78011201768 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic Copropriété Immeuble AMCI	41 251 364	45 723 742	48 218 282
78011201843 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic de Copropriété de l'Immeuble Signal / DCCM	1 619 988	1 795 623	1 893 587
78011201997 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic de Copropriété de l'Immeuble BICICI/DCCM	57 128 648	63 322 405	66 777 070
4 Investissements	222 878 642	222 878 642	222 878 642
Trésor	222 878 642	222 878 642	222 878 642
78011201995 Géolocaliser les véhicules de l'Etat	161 151 164	161 151 164	161 151 164
78011201764 Mettre en oeuvre la Comptabilité-Matière	61 727 478	61 727 478	61 727 478

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
2208604 Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles	6 503 705 840	2 884 313 398	2 912 387 447
1 Personnel	597 306 567	597 306 567	597 306 567
78011202000 Liquidier les droits des personnels contractuels	500 785 338	500 785 338	500 785 338
78011202166 Assurer les charges salariales de la DFDC / Gestion des Formations	96 521 229	96 521 229	96 521 229
2 Biens et services	1 520 275 629	1 900 883 187	1 928 957 236
78011201773 Définir et mettre en oeuvre la politique globale de formation des agents de la DGBF	142 186 856	194 921 892	197 800 684
78011201774 Mettre en oeuvre la politique sociale de la DGBF	31 300 000	42 908 715	43 542 432
78011201775 Assurer la gestion du personnel de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	150 000 000	170 121 310	172 633 824
78011201779 Organiser les actions de communication budgétaire	225 000 000	229 264 453	232 650 447
78011201780 Prendre en charge les dépenses relatives au déplacement des agents de l'Etat	3 500 012	4 798 115	4 868 978
78011201884 Organiser les actions de communication sur l'évolution des indicateurs budgétaires	110 000 000	137 088 545	139 113 200
78011202002 Organiser le séminaire bilan de la DGBF	300 000 000	356 430 218	361 694 316
78011202003 Prendre en charge les soins médicaux du personnel des Finances Générales	367 300 000	503 526 225	510 962 780
78011202165 Prendre en charge les salaires du personnel (fonctionnaires et agents de l'Etat) du programme	140 988 761	193 279 442	196 133 975
90011290113 Prendre en charge le fonctionnement de l'Administration Générale du Centre Médical TRAORE SEYDOU des Finances Générales/CMTS/DGBF	50 000 000	68 544 272	69 556 600
4 Investissements	4 386 123 644	386 123 644	386 123 644
Trésor	4 386 123 644	386 123 644	386 123 644
78011201777 Construction des cités financières déconcentrées	386 123 644	386 123 644	386 123 644
78011201776 Extension de la Cité Financière	4 000 000 000	0	0
2208605 Gestion des systèmes d'information budgétaires	9 553 766 052	10 909 315 191	10 756 045 468
1 Personnel	329 171 000	329 171 000	329 171 000
78011201794 Assurer les charges salariales de la DSIB/Comité d'animation du site web de la DGBF	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78011202006 Assurer les charges salariales de la Direction de l'Administration du SIGOBE et Coordination des DAF (DAS)	326 771 000	326 771 000	326 771 000
2 Biens et services	2 838 133 070	3 712 540 230	3 767 370 507
78011201782 Gere les systèmes informatiques de l'administration budgétaire	216 255 663	269 044 034	273 017 530
78011201791 Confectionner les documents budgétaires	1 435 475 526	1 817 075 117	1 843 911 402
78011201792 Animer le site web de la DGBF	65 058 126	89 187 239	90 504 441
78011201793 Prendre en charge les dépenses liées au fonctionnement de la DSIB / DGBF	456 892 822	626 347 722	635 598 188
78011202167 Équiper la Direction de la Solde	243 099 816	305 844 292	310 361 289

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22086 Budget	57 242 321 257	58 548 729 614	58 676 670 099
78011202168 Entretien le Système Informatique de la Direction de la Solde	105 229 456	130 548 676	132 476 741
78011202284 DGBF/ Appui Logistique au Système d'Exécution Budgétaire	279 003 544	423 608 464	429 864 716
90011200006 Dématérialiser la production des actes à céder	37 118 117	50 884 686	51 636 200
4 Investissements	6 386 461 982	6 867 603 961	6 659 503 961
Trésor	6 386 461 982	6 867 603 961	6 659 503 961
78011202308 Numériser les archives de la Solde	129 981 572	286 700 000	0
78011202283 Sécurisation et sauvegarde du système d'information budgétaire/DSIB	791 881 066	791 881 066	791 881 066
78011202206 Suivre l'exploitation du SIGESCOD et assister les acteurs des collectivités territoriales connectées	205 576 449	530 000 000	608 600 000
78011202169 Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF / SIGOBE	1 960 531 987	1 960 531 987	1 960 531 987
78011202005 Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/SNDI	43 301 896	43 301 896	43 301 896
78011201885 Mettre en place le SIGOBE Institutions-Ambassades/SNDI	91 070 960	91 070 960	91 070 960
78011201879 Equiper les services en charge des Systèmes d'Information Budgétaire de la DGBF	374 222 264	374 222 264	374 222 264
78011201860 Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire	115 000 000	115 000 000	115 000 000
78011201790 Mise en place du SIB / SNDI	386 123 644	386 123 644	386 123 644
78011201789 Déconcentration SIB/SNDI	69 502 256	69 502 256	69 502 256
78011201788 Système de Gestion des EPN/SNDI	45 414 634	45 414 634	45 414 634
78011201784 Noeud Internet / SNDI	1 753 855 254	1 753 855 254	1 753 855 254
78011201783 Modernisation et mutualisation des réseaux informatiques et téléphoniques / DTI	420 000 000	420 000 000	420 000 000

II.2.6. Programme 6 : Marchés Publics

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Marchés Publics	Action 6.1: Pilotage de l'Administration des Marchés Publics
	Action 6.2: Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles
	Action 6.3: Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics
	Action 6.4: Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6: Marchés Publics						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gouvernance de l'administration des marchés publics	Taux de réalisation du PAS du programme Marchés Publics	100%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x100 Source : Rapport d'activités DGMP
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme	81,89%	95%	96%	97%	(Montant mandats ordonnancés en investissements / Montant budget d'investissement) x100 Source : Rapport annuel de performance DGMP
OS2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des opérations de passation de marchés publics	Taux de marchés de gré à gré dans les marchés publics	14,8%	14%	13%	12,5%	(Montant des marchés de gré à gré / Montant total des marchés publics) x100 Source : CCM sur les marchés publics DGMP
	Délai moyen de passation des marchés	92,2 jours	92 jours	91 jours	90 jours	Somme des délais de passation par marché / Nombre total de marchés passés Source : CCM sur les marchés publics DGMP
OS3 : Renforcer l'utilisation des outils de gestion des marchés publics	Taux de réalisation des objectifs annuels de formation des acteurs des marchés publics	100%	96%	97%	100%	(Nombre d'acteurs des marchés publics formés / Nombre d'acteurs des marchés publics prévus) x100 Source : Rapport PAS DGMP
	Nombre de Bulletins Officiels de Marchés Publics (BOMP) publiés	52	52	52	52	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGMP

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : MARCHÉS PUBLICS	3 544 246 321	5 129 662 186	6 658 361 075
Dépenses de personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
Dépenses en biens et services	1 857 775 571	1 943 191 436	1 971 890 325
Transferts	0	0	0
Investissements	1 632 322 750	3 132 322 750	4 632 322 750
Trésor	1 632 322 750	3 132 322 750	4 632 322 750
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22224 Marchés Publics	3 544 246 321	5 129 662 186	6 658 361 075
2222401 Pilotage de l'Administration des Marchés Publics	2 165 888 038	3 717 003 033	5 234 177 202
1 Personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
11011200107 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du BELIER (Yamoussoukro)	2 820 000	2 820 000	2 820 000
17010100005 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Gbèkè (Bouaké)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
25011200083 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du PORO (Korhogo)	1 152 000	1 152 000	1 152 000
31011200126 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Haut Sassandra (Daloa)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
41011200088 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du TONKPI (Man)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
55016001224 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Bas Sassandra (San-Pedro)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
61011200092 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics dans la Région de l'Indénié (Abengourou)	2 200 000	2 200 000	2 200 000
78011201758 Assurer les charges salariales du personnel sous contrat de la Direction Générale des Marchés Publics	31 200 000	31 200 000	31 200 000
78011202096 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	4 380 000	4 380 000	4 380 000
78011202279 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics Abidjan-Sud	5 364 000	5 364 000	5 364 000
2 Biens et services	1 111 740 038	1 162 855 033	1 180 029 202
11011200097 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région du Béliér (Yamoussoukro)	20 934 051	21 896 544	22 219 934
17011200099 Coordonner les services de l'Administration des Marchés Publics de la Région du Gkèkè (Bouaké)	25 368 511	26 534 888	26 926 785
23011200071 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Régions du Kabadougou, du Bafing et du Folon (Odienné)	28 555 347	29 868 250	30 309 372
25011200092 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics du Poro (Korhogo)	25 160 000	26 316 790	26 705 468
31011200100 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	25 555 347	26 730 316	27 125 095
41011200084 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région du Tonkpi (Man)	27 823 512	29 102 764	29 532 586
51011200065 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Régions du Gôh et du Lôh-Djiboua	28 555 347	29 868 250	30 309 372
55011200064 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région de San-Pedro	26 755 303	27 985 443	28 398 761
61011200096 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	25 056 393	26 208 420	26 595 494
62011200103 Coordonner les services de l'Administration des Marchés Publics des Régions du GONTOUGO et du BOUNKANI	28 555 347	29 868 250	30 309 372
78010200286 Prendre en charge le fonctionnement du Service Financier du Programme Marchés Publics	25 000 000	26 149 436	26 535 636
78010200302 Prendre en charge la convention d'assistance technique DGMP / SNDI	50 000 000	52 298 875	53 071 274
78010200311 Coordonner les activités de l'Administration des Marchés Publics	648 012 916	677 806 926	687 817 419

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22224 Marchés Publics	3 544 246 321	5 129 662 186	6 658 361 075
78010200312 Organiser la Conférence des Marchés Publics	27 000 000	28 241 391	28 658 487
78011201754 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics Abidjan-Sud	28 143 050	29 436 994	29 871 753
78011201762 Encadrer les Cellules de Passation des Marchés Publics	43 000 000	44 977 032	45 641 295
78011202209 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	28 264 914	29 564 464	30 001 099
4 Investissements	1 000 000 000	2 500 000 000	4 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>2 500 000 000</i>	<i>4 000 000 000</i>
90011290115 Projet de construction du siège de la Direction Générale des Marchés Publics / DGMP	1 000 000 000	2 500 000 000	4 000 000 000
2222402 Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles	296 824 114	301 070 594	302 497 372
2 Biens et services	92 360 000	96 606 480	98 033 258
78010200308 Renforcer les capacités du personnel de la Direction Générale des Marchés Publics	44 870 000	46 933 010	47 626 162
78010200309 Gérer les Ressources Humaines de la Direction Générale des Marchés Publics	28 500 000	29 810 358	30 250 626
78010200310 Coordonner les Activités liées à la Démarche Qualité de la Direction Générale des Marchés Publics	18 990 000	19 863 112	20 156 470
4 Investissements	204 464 114	204 464 114	204 464 114
<i>Trésor</i>	<i>204 464 114</i>	<i>204 464 114</i>	<i>204 464 114</i>
78011202282 Equipement de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)	204 464 114	204 464 114	204 464 114
2222403 Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics	931 534 169	954 691 907	962 472 679
2 Biens et services	503 675 533	526 833 271	534 614 043
78010200313 Mettre en oeuvre la Communication de la Direction Générale des Marchés Publics	17 000 000	17 781 617	18 044 233
78011201778 Editer et publier le Bulletin Officiel des Marchés Publics	111 321 533	116 439 818	118 159 512
78011202023 Suivre le Système d'Information de la Direction Générale des Marchés Publics	10 000 000	10 459 774	10 614 254
78011202514 Effectuer la maintenance du SIGOMAP/DGMP	200 000 000	209 195 499	212 285 096
78011202515 Suivre les opérations liées à la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR / DGMP)	115 354 000	120 657 688	122 439 674
90011200032 Mettre en oeuvre les stratégies de formation et de communication des Marchés Publics	50 000 000	52 298 875	53 071 274
4 Investissements	427 858 636	427 858 636	427 858 636
<i>Trésor</i>	<i>427 858 636</i>	<i>427 858 636</i>	<i>427 858 636</i>
78011201795 Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP)	427 858 636	427 858 636	427 858 636
2222404 Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics	150 000 000	156 896 652	159 213 822
2 Biens et services	150 000 000	156 896 652	159 213 822
78010200303 Réaliser les études et statistiques relatives aux Marchés Publics	11 000 000	11 505 752	11 675 680
78010200304 Suivre l'exécution des marchés publics	39 000 000	40 793 152	41 395 594

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22224 Marchés Publics	3 544 246 321	5 129 662 186	6 658 361 075
78010200305 Contrôler les Opérations de Passation des Marchés Publics	50 000 000	52 298 874	53 071 274
78010200306 Traiter les questions liées aux contentieux, aux régimes particuliers et aux mesures exceptionnelles	25 000 000	26 149 437	26 535 637
78010200307 Elaborer et centraliser les textes réglementaires relatifs à la gestion des marchés publics	25 000 000	26 149 437	26 535 637

II.2.7. Programme 7 : Gestion des Financements

II.2.7.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 7 : Gestion des Financements	Action 7.1: Coordination des activités
	Action 7.2: Négociation et Mobilisation des financements
	Action 7.3: Optimisation de la gestion des financements et de la Dette
	Action 7.4: Planification, études et production des données statistiques
	Action 7.5: Gestion efficiente des ressources

II.2.7.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 7 :Gestion des Financements						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Assurer la mobilisation des financements	Taux d'exécution des activités planifiées	71,62%	90%	90%	90%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités planifiées) x 100 Source: Rapport d'activités DGF
	Taux de mobilisation de financements de marché	86%	70%	75%	75%	(Montant de financement des marchés mobilisé / Montant de financement des marchés prévu) x 100 Source: Rapport d'activités DGF
	Taux de financements bilatéraux et multilatéraux obtenus	93,83%	70%	75%	75%	(Montant de financement bilatéraux et multilatéraux obtenus / Montant total de financement bilatéraux et multilatéraux prévu) x 100 Source: Rapport d'activités DGF
OS2 : Contribuer à maintenir la qualité de signature de l'Etat de Côte d'Ivoire	Taux de remboursement de la dette intérieure	100%	100%	100%	100%	(Montant de dette intérieure remboursé / Service de dette intérieure dû) x 100 Source: Etat de règlements DGF
	Taux de remboursement de la dette extérieure	100%	100%	100%	100%	(Montant de dette extérieure remboursé / Service de dette extérieure dû) x 100 Source: Etat de règlements DGF
	Nombre de bulletins statistiques publiés	4	4	4	4	Dénombrement Source: Site internet DGF

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 7 : GESTION DES FINANCEMENTS	5 460 199 832	5 705 154 084	5 777 822 461
Dépenses de personnel	774 994 699	774 994 699	774 994 699
Dépenses en biens et services	4 081 705 133	4 261 229 300	4 297 403 014
Transferts	603 500 000	668 930 085	705 424 748
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22232 Gestion des Financements	5 460 199 832	5 705 154 084	5 777 822 461
2223201 Coordination des activités	2 129 484 699	2 030 484 699	2 030 484 699
1 Personnel	774 994 699	774 994 699	774 994 699
78011201965 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Direction Générale des Financements	724 994 699	724 994 699	724 994 699
78011202365 Prendre en charge les primes et indemnités des membres du Comité National de la Dette Publique (CNDP)	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2 Biens et services	1 354 490 000	1 255 490 000	1 255 490 000
78011202110 Coordonner et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement et de gestion de la dette publique (CNDP)	150 000 000	126 000 000	126 000 000
78011202410 Coordonner les activités de gestion des financements	1 049 690 000	974 690 000	974 690 000
78011202586 Gérer les relations avec les parties prenantes de la gestion des financements	31 800 000	31 800 000	31 800 000
78011202587 Gérer la communication et la documentation de la DGF	26 500 000	26 500 000	26 500 000
78011202588 Elaborer et mettre en œuvre le PAP et conduire le dialogue de gestion au sein du Programme	86 500 000	86 500 000	86 500 000
78011202589 Mettre en œuvre l'action sociale de la DGF	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2223202 Négociation et Mobilisation des financements	536 196 869	495 712 688	510 584 067
2 Biens et services	536 196 869	495 712 688	510 584 067
78011202411 Conduire les négociations et mobiliser les financements privés	187 675 793	193 306 069	199 105 250
78011202412 Conduire les négociations et mobiliser les financements Bilatéraux et Multilatéraux	170 895 929	176 022 808	181 303 492
78011202570 Exécuter les opérations liées à la gestion de la dette sur le marché secondaire	96 722 418	43 054 000	44 345 620
78011202571 Suivre les marchés de capitaux	22 000 000	22 660 000	23 339 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22232 Gestion des Financements	5 460 199 832	5 705 154 084	5 777 822 461
78011202572 Préparer, en relation avec les services en charge de la planification des investissements publics et de la programmation budgétaire, le requêtes de financements adressées aux PTF	43 902 729	45 219 811	46 576 405
78011202573 Gérer les relations avec les créanciers et les donateurs sur les aspects liés au décaissement des fonds en matière de financements bilatéraux et multilatéraux	15 000 000	15 450 000	15 913 500
2223203 Optimisation de la gestion des financements et de la Dette	280 865 027	289 290 978	297 969 708
2 Biens et services	280 865 027	289 290 978	297 969 708
78011202413 Suivre les financements et gérer la Dette publique	95 512 300	98 377 669	101 328 998
78011202414 Suivre et évaluer la performance des Projets et Programmes	92 325 969	95 095 748	97 948 621
78011202574 Elaborer la politique de gestion de la trésorerie de l'Etat, en liaison avec les autres administrations	41 186 806	42 422 410	43 695 083
78011202575 Suivre les tirages des emprunts et dons	16 500 000	16 995 000	17 504 850
78011202576 Assurer le suivi des indicateurs d'objectifs cibles dans le cadre des programmes spécifiques notamment les appuis budgétaires	15 839 952	16 315 151	16 804 606
78011202577 Coordonner les activités des cellules de coordination et de suivi des projets et programmes financés par les partenaires techniques et financiers	19 500 000	20 085 000	20 687 550
2223204 Planification, études et production des données statistiques	102 132 737	105 196 718	108 352 619
2 Biens et services	102 132 737	105 196 718	108 352 619
78011202415 Elaborer les politiques, réaliser les études et produire les données statistiques	71 132 737	73 266 718	75 464 719
78011202578 Elaborer le plan d'emprunts et le plan annuel de financement	24 000 000	24 720 000	25 461 600
78011202579 Organiser et participer aux tables rondes	7 000 000	7 210 000	7 426 300
2223205 Gestion efficiente des ressources	2 411 520 500	2 784 469 001	2 830 431 368
2 Biens et services	1 808 020 500	2 115 538 916	2 125 006 620
78011202416 Gérer le réseau informatique et développer les solutions informatiques	74 000 000	76 220 000	78 506 600
78011202417 Gérer les ressources humaines et les moyens généraux	116 312 314	119 801 683	123 395 733
78011202542 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction Générale des Financements	1 001 622 289	1 799 948 759	1 799 948 759
78011202580 Elaborer et mettre en oeuvre le schéma directeur informatique	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011202581 Définir et mettre en oeuvre la politique de maintenance du matériel informatique et des logiciels	543 665 921	44 975 899	46 325 176
78011202582 Favoriser l'amélioration de l'environnement de travail	24 919 976	25 667 575	26 437 602
78011202583 Définir et mettre en oeuvre la politique globale de formation des agents de la DGF	25 500 000	26 265 000	27 052 950
78011202584 Administrer le patrimoine de la direction générale en liaison avec les structures compétentes	12 000 000	12 360 000	12 730 800
3 Transferts	603 500 000	668 930 085	705 424 748
90011290119 Assurer la garantie des crédits octroyés aux Petites et Moyennes Entreprises	603 500 000	668 930 085	705 424 748

II.2.8. Programme 8 : Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation

II.2.8.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 8 : Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation	Action 8.1: Gestion des recettes affectées pour le contrôle des marchandises à l'importation

II.2.8.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 8 : Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le contrôle des Marchandises à l'Importation	Taux de transfert des recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation	100%	100%	100%	100%	(Montant des recettes affectées transféré / Montant total des recettes affectées à transférer) X 100 Source : Situation d'exécution SIGOBE

II.2.8.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 8 : RECETTES AFFECTÉES POUR LE CONTRÔLE DES MARCHANDISES À L'IMPORTATION	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23214 Recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999
2321401 Gestion des recettes affectées pour le contrôle des marchandises à l'importation	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999
3 Transferts	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999
90011200080 Transférer les recettes affectées pour le contrôle des marchandises à l'importation	54 863 000 000	62 016 999 800	65 536 999 999

II.2.9. Programme 9 : Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO)

II.2.9.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 9 : Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO)	Action 9.1: Gestion des prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (PCS-PCC)

II.2.9.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 9 :Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le transfert des prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO	Taux de transfert des prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO	100%	100%	100%	100%	(Montant des prélèvements communautaires transféré / montant total des prélèvements communautaires) X 100 Source : Situation d'exécution SIGOBE

II.2.9.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 9 : PRÉLÈVEMENTS COMMUNAUTAIRES UEMOA-CEDEAO (PRÉLÈVEMENT COMMUNAUTAIRE DE SOLIDARITÉ - PRÉLÈVEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA CEDEAO)	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23215 Prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (Prélèvement Communautaire de Solidarité - Prélèvement Communautaire de la CEDEAO)	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636
2321501 Gestion des prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (PCS-PCC)	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636
3 Transferts	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636
90011200081 Transférer les prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (PCS-PCC)	91 912 569 008	96 455 464 311	102 991 067 636

II.2.10. Programme 10 : Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)

II.2.10.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 10 : Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	Action 10.1: Gestion de la taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)

II.2.10.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 10 : Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le transfert des Taxes à l'importation de l'Union Africaine (UA)	Taux de transfert de la Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	100%	100%	100%	100%	(Montant de la Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA) transféré / Montant total de la Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)) X 100 Source : Situation d'exécution SIGOBE

II.2.10.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 10 : TAXE À L'IMPORTATION DE L'UNION AFRICAINE (UA)	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23216 Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365
2321601 Gestion de la taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365
3 Transferts	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365
90011200082 Transférer la taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	13 537 430 991	14 206 535 889	15 408 932 365

II.2.11. Programme 11 : Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)

II.2.11.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 11 : Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Action 11.1: Gestion du fonds d'investissement en milieu rural (FIMR)

II.2.11.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 11 :Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer les capacités du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Taux de transfert des recettes au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	100%	100%	100%	100%	(Montant des recettes transféré au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) / Montant total des recettes à transférer au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)) X 100 Source : Situation d'exécution SIGOBE

II.2.11.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 11 : FONDS D'INVESTISSEMENT EN MILIEU RURAL (FIMR)	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23217 Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000
2321701 Gestion du fonds d'investissement en milieu rural (FIMR)	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000
3 Transferts	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000
90011200083 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	10 850 286 000	10 578 349 000	10 877 480 000

SECTION 323 : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

SECTION 323 : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration Générale

- la désuétude du système d'archivage ;
- l'absence de système d'information ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- l'insuffisance des infrastructures ;
- la vétusté des infrastructures ;
- l'insuffisance d'équipements.

En matière de Sécurité intérieure

- la fragilité de la sécurité liée aux menaces d'attaques terroristes, au trafic des drogues et stupéfiants, à la prolifération et la circulation illicite des ALPC ;
- l'insuffisance d'équipements et de matériels de maintien d'ordre ;
- l'inadéquation du système de gestion des procédures de la Police Nationale (système quasi manuel), du système de traitement des informations policières, des systèmes d'exploitation, d'identification, de protection et de transmission de la Police nationale ;
- l'insuffisance des infrastructures sécuritaires ;
- la non-conformité des infrastructures sécuritaires existantes aux normes internationales ;
- le ratio fonctionnaire de Police sur population en deçà de la norme internationale ;
- l'accroissement de la consommation en carburant et des charges de réparation, d'entretien et de maintenance du parc automobile de la Police Nationale consécutif à l'augmentation du parc automobile et à la hausse des prix du carburant, lubrifiants et pièces de rechange ;
- la vétusté des équipements de la section musique de la Police Nationale ;
- l'insuffisance d'équipements adéquats devant permettre de doter les services d'enquêtes et judiciaires en station de traitement des informations policières et de les interconnecter ;
- les difficultés liées à la prise en charge des fonctionnaires de Police blessés au cours des services commandés ;
- l'insuffisance de représentation policière auprès des missions diplomatiques ;
- la non adoption du projet de Loi de Programmation de Sécurité Intérieure (LPSI) 2021-2025 ;
- la perturbation du trafic routier due à la réalisation des infrastructures routières dans le grand Abidjan ;
- l'insuffisance en matière de renforcement des capacités des fonctionnaires de Police ;
- l'absence d'équipements spécifiques dans le cadre de la lutte contre le trafic aéroportuaire (scanner, etc.).

En matière de Décentralisation

- la difficulté dans la mise en œuvre du transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et aux districts autonomes ;
- l'insuffisance de l'opérationnalisation de la coopération décentralisée ;
- la disparité de développement entre les collectivités locales ;
- la faiblesse des ressources mobilisées des collectivités territoriales ;
- la vétusté des infrastructures ;
- l'insuffisance des infrastructures ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités ;
- les conflits liés à la délimitation des collectivités territoriales ;
- l'insuffisance des équipements et des moyens de mobilité ;
- l'absence d'un système d'archivage numérisé et d'un système de gestion de l'information.

En matière d'Administration du Territoire, de Cultes et d'Identification

- la fragilité de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire ;
- l'insuffisance des infrastructures des autorités préfectorales ;
- la vétusté des infrastructures des autorités préfectorales ;
- la vétusté des locaux abritant la Direction Générale des Cultes ;
- l'absence d'un bâtiment étatique dédié à la Direction Générale des Cultes ;
- l'insuffisance d'équipements des Autorités Préfectorales ;
- l'insuffisance de moyens de mobilité ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- la prolifération des lieux de cultes ;
- l'insuffisance de formation et de sensibilisation des leaders religieux sur le concept de la laïcité ;
- l'insuffisance de collaboration dans les différents systèmes d'identification ;
- la diversité de présentations des actes d'état-civil ;
- l'insuffisance du suivi-évaluation des circonscriptions administratives ;
- l'absence d'un système numérisé et de gestion de l'information de l'administration du territoire ;
- l'absence d'un service dédié ainsi que des ressources (humaines, matérielles, financières) pour les risques liés au blanchiment des capitaux et pour la tenue des statistiques des Organisations à But Non Lucratif (OBNL).

En matière de Protection Civile

- l'accroissement de la consommation en carburant et des charges de réparation, d'entretien et de maintenance du parc automobile de l'ONPC consécutif à l'augmentation du parc automobile et à la hausse des prix du carburant, lubrifiants et pièces de rechange ;
- l'absence de moyens de coercition visant à faire respecter les textes réglementaires en matière de Protection Civile ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de Protection Civile ;

- l'exposition fréquente des populations à des catastrophes telles que les inondations, effondrements, accidents de circulation, noyades, pandémies ;
- l'insuffisance de moyens matériels de l'ONPC à faire face aux catastrophes naturelles ;
- la méconnaissance des gestes de premiers secours par les populations ;
- l'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de certains risques particuliers.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration Générale

- l'équipement des services ;
- l'acquisition de véhicules au profit des services ;
- la construction du Centre National d'Archivage ;
- la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion (SIGRHAT) ;
- la réhabilitation de la Résidence officielle du Ministre à Yamoussoukro ;
- l'inauguration du nouveau bâtiment abritant le Cabinet du Ministre et ses services rattachés.

En matière de Sécurité Intérieure

- la réalisation de plusieurs postes de Police frontières, de postes d'observation avancés et des patrouilles journalières de sécurisation ;
- la sécurisation des événements de grande envergure ;
- la poursuite des opérations de sécurisation (« épervier » et « vacances sécurisées ») ;
- la réalisation de plusieurs opérations de maintien et de service de l'ordre ;
- la destruction de fumoirs, des champs de cannabis, la saisie de drogues et l'interpellation de plusieurs individus impliqués dans le trafic de drogue ;
- la redynamisation des Comités Consultatifs d'Éthique (CCE) de tous les Commissariats de Police dans le cadre de la Police de proximité ;
- la création de plusieurs Bureaux d'Accueil Genre (BAG) dans les Commissariats de Police pour la prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- la dotation en armes et en effet d'habillement des fonctionnaires de Police ;
- l'équipement des services de Police en matériel spécifique de maintien de l'ordre, en matériel roulant, de communication et informatique ;
- la mise en œuvre du projet Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de la Police (SIGAPP) pour l'interconnexion des services de Police ;
- la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie de la Police Nationale ;
- la réhabilitation des services de la Police Nationale ;
- le maillage du territoire national par les services de Police à travers la construction de nouvelles infrastructures et la création de nouveaux services notamment ,la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) 9 à Bingerville, 05 Districts de Police, 08 Commissariats de Police ;
- la construction en cours de l'Ecole de Police Amadou Gon Coulibaly de Korhogo sur le site définitif de Kapélé et du Centre de Formation Continue de la Police à Yamoussoukro ;
- le maintien de la levée de verrou du quota de recrues de Police ;
- l'acquisition de pièces et d'outillages au profit du Garage central de la Police ;
- la mise en place de postes d'observations en matière de lutte contre le terrorisme ;
- le déploiement du système de vidéoprotection urbaine (VPU) ;
- la mise en œuvre du volet Système d'Information Policière de la Côte d'Ivoire (SIPCI) et du Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) ;
- le déploiement du système d'identification par empreinte digitale (AFIS) dans les préfectures de Police ;

- la mise en place du système balistique (ABIS ARSENAL) pour la résolution des crimes impliquant l'usage des armes à feu ;
- l'acquisition d'équipements adéquats devant permettre de doter les services d'enquêtes et judiciaires en station de traitement des informations policières et de les interconnecter (SIPAO) ;
- la réalisation des études technique et géotechnique devant permettre la construction du siège de l'Inspection Générale de Services de Sécurité (IGSS) à Bingerville et l'hôpital de la Police à Avagou ;
- la réhabilitation en cours de la Direction Générale de la Police Nationale ;
- la mise en œuvre du décret instituant le poste d'Attaché de Sécurité Intérieure auprès des missions diplomatiques ;
- la multiplication des opérations de régulation de la circulation et le renforcement des capacités opérationnelles des services en charge de la régulation de la circulation ;
- la création d'une brigade cynophile ;
- le renforcement des capacités des fonctionnaires de Police ;
- le renforcement des actions de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres.

En matière de Décentralisation

- l'élaboration des décrets d'application de la Loi sur le régime financier des Collectivités ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- le renforcement du processus de décentralisation ;
- la révision des limites des communes ;
- les renforcements des capacités des acteurs de la décentralisation ;
- l'organisation des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales ;
- la généralisation du Système de Gestion Intégré de Données et Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- la modernisation du système de gestion de l'information ;
- le déploiement du système de recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales ;
- la construction des bureaux annexes de la DGDDL ;
- la mise en place de l'atlas de la coopération décentralisée.

En matière d'Administration du Territoire, des Cultes et d'Identification

- le renforcement de la sensibilisation des populations, des guides religieux, des acteurs politiques et administratifs à la cohésion sociale ;
- le renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- la modernisation de l'Etat-civil ;
- l'identification des populations et la délivrance de titres d'identité à travers le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) ;
- la maîtrise du flux migratoire dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un système de gestion de l'information ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des villages ;
- l'actualisation du décret n° 2010-233 du 25 août 2010 fixant le ressort territoriale des Régions, des Départements, des Sous-préfectures et des Communes ;

- l'adoption de l'avant-projet de loi sur la sensibilisation des organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un système numérisé et de gestion de l'information de l'administration du territoire ;
- la désignation d'une autorité de contrôle d'un système dédiée à la DGAT pour évaluer les risques de blanchiment des capitaux.

En matière de Protection Civile

- le maillage du territoire national en infrastructures de Protection Civile ;
- la réalisation des campagnes de sensibilisation, d'information, de formation des populations et des acteurs de protection civile sur les risques civils ;
- le renforcement des capacités opérationnelles de la protection civile ;
- la formation des recrues pompiers civils ;
- le renforcement des capacités des pompiers civils ;
- la sensibilisation au respect des textes réglementaires en matière de protection civile ;
- le renforcement du cadre réglementaire de la protection civile ;
- la construction en cours de l'Ecole Nationale de la Protection Civile.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'Administration Générale

- le renforcement de la coordination des organes du ministère ;
- le renforcement du système d'archivage national, d'information et de communication ;
- la construction du Centre National d'Archivage ;
- l'adoption de l'avant-projet de loi relatif aux archives.

En matière de Sécurité Intérieure

- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles des services de Sécurité ;
- la poursuite de la lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres ;
- l'amplification des opérations de sécurisation sur l'ensemble du territoire national ;
- la sécurisation des événements de grande envergure (élections présidentielle et législative, fête de l'indépendance, etc.) ;
- l'amplification de la lutte contre le terrorisme ;
- le renforcement de la lutte contre le grand banditisme et toutes autres formes de criminalité ;
- l'amplification de la lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures et en services de sécurité (UCT, CAAT, CILAD, services de sécurité publique et de police scientifique, etc.) ;
- l'adoption du projet de Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI 2021-2025) dans son volet Police ;
- l'achèvement du Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de Police (SIGAPP) ;
- l'entretien et la maintenance des équipements spécifiques ainsi que des systèmes d'exploitation de la Police Nationale (CTIP, DITT, DLCP, DIJ et DTSI) ;
- l'accélération de la mise en œuvre du Système d'Information Policière de la Côte d'Ivoire (SIPCI) et du Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) ;
- la poursuite du déploiement du système de vidéoprotection urbaine (VPU) dans les villes de l'intérieur du pays ;
- la poursuite du déploiement du système d'identification par empreinte digitale (AFIS) dans les préfectures de Police ;

- la poursuite du recrutement et de la formation des fonctionnaires de Police ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan national intégré de lutte contre le trafic illicite et l'abus des stupéfiants et substances psychotropes ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des infrastructures de Sécurité (siège de l'Inspection Générale des Services de Sécurité, Ecole de Police de Korhogo, Hôpital de la Police, Centre de Formation Continue de Yamoussoukro, locaux de la Direction Générale de la Police Nationale) ;
- la poursuite du déploiement des attachés de sécurité intérieure auprès des missions diplomatiques.

En matière de Décentralisation

- l'élaboration des décrets d'application de la Loi sur le régime financier des Collectivités ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- le renforcement du processus de décentralisation ;
- la révision des limites des Communes ;
- la poursuite des renforcements des capacités des acteurs de la décentralisation ;
- la poursuite de l'organisation des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales ;
- la généralisation du Système de Gestion Intégré de Données et Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- la modernisation du système de gestion de l'information ;
- la poursuite du déploiement du système de recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales ;
- la construction des bureaux annexes de la DGDDL ;
- la mise en place de l'atlas de la coopération décentralisée.

En matière d'Administration du Territoire, des Cultes et d'Identification

- le renforcement de la sensibilisation des populations, des guides religieux, des acteurs politiques et administratifs à la cohésion sociale ;
- le renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- la poursuite de la modernisation de l'Etat-civil ;
- la poursuite de l'identification des populations et de la délivrance de titres d'identité à travers le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) ;
- la maîtrise du flux migratoire dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un système de gestion de l'information ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des villages ;
- la modernisation du système de communication de l'Administration du Territoire ;
- l'actualisation du décret n° 2010-233 du 25 août 2010 fixant le ressort territoriale des Régions, des Départements, des Sous-Préfectures et des communes ;
- l'adoption de l'avant-projet de loi sur la sensibilisation des organisations de la société civile ;
- la modernisation du système de communication de l'Administration du Territoire ;
- la poursuite de la construction, réhabilitation et équipement des bureaux et résidences des autorités préfectorales ;
- la poursuite de la construction d'un bâtiment au profit de la Direction Générales des Cultes ;
- l'élaboration d'un décret régissant la création des lieux de cultes.

En matière de Protection Civile

- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures de protection civile ;
- la poursuite des campagnes de sensibilisation, d'information, de formation des populations et des acteurs de protection civile sur les risques civils ;
- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de la protection civile ;
- la formation des recrues Pompiers civils ;
- la sensibilisation au respect des textes réglementaires en matière de protection civile ;
- le renforcement du cadre réglementaire de la protection civile ;
- la construction de l'Ecole Nationale de la Protection Civile ;
- la réhabilitation des Centre de Protection Civil (CPC) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du SIG-ONPC.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance du ministère ;
- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;
- la contribution à la mise en œuvre du processus de décentralisation ;
- la contribution à une administration de proximité efficiente ;
- la modernisation du processus d'identification des populations ;
- le renforcement de la protection civile.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées ;
- la promotion de la politique de décentralisation est mise en œuvre ;
- le renforcement du processus de gestion des circonscriptions administratives est mis en œuvre ;
- le renforcement du processus d'encadrement des cultes est mis en œuvre ;
- le renforcement du processus d'identification est mis en œuvre ;
- l'offre de service en matière de protection civile est renforcée ;
- les capacités du personnel de protection civile sont renforcées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 7**, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Administration du Territoire, de Décentralisation, de Dépôt légal et d'Archives nationales, d'Identification des populations, de Cultes, d'Immigration et d'Emigration, de Sécurité Intérieure et de Protection civile.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Administration du Territoire

- organisation et administration des circonscriptions administratives par l'intermédiaire des Préfets et Sous-préfets, dont il coordonne et contrôle les activités ;
- relation avec les chefferies traditionnelles ;
- enregistrement des associations ;
- suivi des activités des associations laïques et examen de toutes les questions relatives à leur régime et à leur organisation ;
- contrôle des activités des associations religieuses ;
- participation à l'instruction des demandes de naturalisation ;
- fonctionnement et gestion de l'Etat Civil ;
- application de la réglementation relative aux inhumations, exhumations et transferts de restes mortuaires ;
- police administrative des opérations électorales de toute nature ;
- collecte et exploitation de toutes informations se rapportant à la mission générale d'administration du territoire ;
- autorisation de création des débits de boissons et des restaurants.

En matière de décentralisation

- mise en œuvre et suivi de la politique de décentralisation, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- organisation et contrôle du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- exercice des pouvoirs de tutelle de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales, notamment les Régions et les Communes ;
- organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- animation de l'action régionale, en liaison avec les Conseils Régionaux ;
- sensibilisation des populations à la participation au développement local.

En matière de Dépôt légal et d'Archives nationales

- réception et enregistrement des imprimés et actes soumis au dépôt légal ;
- contrôle de l'application de la réglementation en matière de dépôt légal ;
- mise en œuvre de la politique de reconstitution du patrimoine archivistique national.

En matière d'Identification des populations

- élaboration des projets de textes relatifs à l'identification ;
- identification des populations ;
- gestion du Registre National des Personnes Physiques.

En matière de Cultes

- promotion et développement de la laïcité de l'Etat ;
- établissement d'un dialogue entre les différentes religions en Côte d'Ivoire ;
- contribution à la cohésion entre les différents cultes ;
- établissement, suivi et préservation de bons rapports entre le Gouvernement et les représentants des différentes religions ;
- mise en œuvre et suivi de la mobilisation des ressources en faveur des cultes et religions ;
- assistance aux cultes et aux religions dans le cadre de leurs manifestations nationales et internationales ;

- suivi des activités des associations religieuses.

En matière d'Immigration et d'Emigration

En liaison notamment avec les Ministres chargés de la Défense, des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :

- élaboration et mise en œuvre de la législation en matière d'immigration et d'émigration ;
- mise en œuvre, amélioration et maîtrise de la politique d'immigration et d'émigration ;
- accueil et suivi de l'établissement social et économique des immigrants ;
- développement, sécurisation et actualisation d'une base de données sur l'immigration et l'émigration.

En matière de Sécurité Intérieure

- recrutement, formation initiale et continue des personnels de la Police Nationale ;
- gestion de la sécurité publique ;
- gestion de la sécurité des biens et des personnes ;
- gestion de la police économique et financière ;
- gestion des renseignements généraux ;
- gestion de la surveillance du territoire ;
- gestion du contrôle de la police de la circulation transfrontalière des personnes ;
- gestion de la délivrance de la carte nationale d'identité, du passeport, des visas d'entrée et de sortie ainsi que des titres de séjour ;
- gestion de la police des stupéfiants, des drogues et des mœurs ;
- gestion de l'autorisation d'importation des armes et munitions, de détention et de port d'armes ;
- gestion de la police judiciaire ;
- gestion de la police scientifique ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, des missions de sécurité à l'étranger et des représentations de la Police Nationale au sein des organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux ;
- gestion de l'agrément et contrôle des sociétés privées de sécurité et de transport de fonds.

En matière de Protection Civile

- élaboration des lois et règlements en matière de protection civile ;
- application et suivi de la réglementation en matière de prévention, de sensibilisation des populations et de secourisme ;
- organisation, direction et coordination des secours en cas de sinistres, de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou humaine ;
- coordination et suivi des plans techniques d'urgence ;
- planification des secours et des équipements ;
- participation à la protection des biens culturels en temps de paix comme en temps de guerre, en liaison avec le Ministre chargé de la culture ;
- suivi de l'application des lois et règlements en matière de protection de la nature, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- coordination de la gestion des risques majeurs en environnement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation au contrôle des installations classées, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- suivi de la mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la lutte contre les épidémies et les épizooties, en liaison avec les Ministres concernés;

- coordination et mise en œuvre opérationnelle des plans d'organisation des secours médicaux, en liaison avec les Ministres intéressés et les organismes privés compétents en matière de secours d'urgence et de transport sanitaire ;
- participation à la gestion des réfugiés et des apatrides, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- organisation et coordination opérationnelle des secours dans le cadre de l'action humanitaire ;
- participation au contrôle des normes de sécurité en matière de construction, d'urbanisme et d'habitat, en liaison avec les Ministres chargés de la Construction, du Logement, de l'Urbanisme et de l'Assainissement.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sécurité Intérieure.
- Programme 3 : Décentralisation.
- Programme 4 : Administration territoriale et identification.
- Programme 5 : Protection civile.
- Programme 6 : Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration générale	Cabinet du Ministre (CAB MIS) Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire (IGSAT) Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS) Direction Générale du Patrimoine (DGP) Direction du Patrimoine de l'Administration du Territoire, des Collectivités Territoriales et des Districts (DP-ATCTD) Direction de la Logistique et des Infrastructures des Services de Sécurité (DLI-SS) Direction de la Formation (DF) Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) Direction des Ressources Humaines (DRH) Département des Personnels de l'Administration du Territoire (DP-AT)		Projet d'appui à la formation continue de la police ; Gérer les urgences du Ministère (volet administration générale du Programme d'Urgence Sécurité) Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT) ; Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire ; Construction du Centre National d'Archivage ; Renforcer les capacités opérationnelles des services du Ministère ;	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration générale	Département des Personnels de la Sécurité (DP-Sécurité) Direction des Affaires Politiques (DAP) Direction des Archives Nationales (DAN) Direction des Affaires Financières (DAF) Direction des Etudes, de la Statistique, de la Programmation et du Suivi-Evaluation (DESPSE) Direction de la Transmission et des Systèmes d'Information (DTSI) Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP).			
Programme 2 : Sécurité Intérieure	Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) Direction de la Sécurité Publique (DSP) Direction de la Police Scientifique (DPS) et 06 Antennes Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) et 11 Services Régionaux Direction de la Police Criminelle (DPC) et 5 antennes Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et 2 antennes régionales Direction des Unités d'Intervention (DUI) et 14 Unités d'Intervention Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) et 15 Antennes Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) Direction des Renseignements Généraux (DRG) et 15 Antennes Direction de la Police Economique et Financière (DPEF) et 03 antennes Direction de l'Identification Judiciaire (DIJ) Direction du Laboratoire Central de la Police (DLCP) Direction des Examens et Concours (DEC) Direction des Services de Santé (DSS) et 11 Centres de Santé Comité Interministériel de la Lutte Anti-Drogue (CILAD)	Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (CRFLD) Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (COMNAT-ALPC) Fonds National de Sécurité (FNS)	Mettre en œuvre la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI) Construire et équiper l'école de Police de Korhogo Réhabiliter les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale Programme d'urgence sécurité (volet sécurité) : <i>i) Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement ii) Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant iii) Ravitailler les véhicules d'intervention en carburant</i> Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure Equiper la Police en moyens de communication modernes Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Boléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacquerville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré, Méagui et Niakara Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan : 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi Construire et équiper le magasin central et l'armurerie à l'Ecole Nationale de Police d'Abidjan Construire le siège de l'IG des Services de Police à Bingerville Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres Equiper les Commissariats de Police Poursuivre la réhabilitation des Commissariats	Mettre en œuvre le Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de Police (SIGAPP) Projet d'acquisition de logiciels et de produits technologiques pour la lutte le terrorisme (phase 3)

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Sécurité Intérieure	Service Armes et Munitions (SAM) Ecole de Police d'Abidjan (EPA) Ecole de Police de Korhogo (EPK) Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT) Unité de lutte contre le Racket (ULR) 12 Préfectures de Police (PP) 10 Groupements Mobiles d'Intervention (GMI) 18 Districts de Police 150 Commissariats de Police 09 Postes de Police (dont 7 Postes de Police Frontaliers) Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT) Centre de Traitement des Informations Policières (CTIP) Police recours		Acquérir des véhicules au profit de la Police Equiper la Police en matériel informatique Mettre en place la Brigade des Montées Construire et équiper l'Hôpital de la Police à Jacquville (Avagou) Construire et équiper le centre de formation de la DTSI Equiper la Police scientifique en matériels spécifiques Projet d'appui au renforcement des capacités de la police (phase 3) Construire et équiper le centre de la formation continue de la police à Yamoussoukro Mettre en place une brigade cynophile pour la Police Nationale Installer les box au profit des Policiers de régulation Renforcer les capacités opérationnelles de l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT) phase 2 Equiper les commissariats de police en box blindé de sécurisation d'armes Equiper la Section Musique de la Police Nationale en instruments et matériels de musique Mettre en œuvre et déployer le Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	
Programme 3 : Décentralisation	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) Direction de la Coopération Décentralisée (DIRCOD) Direction de la Tutelle Administrative (DTA) Direction de la Tutelle Economique et Financière (DTEF) Direction du Développement Local (DDL) 14 Districts 31 Régions 201 Communes		Mettre en œuvre le projet de construction des marchés de Bouaké et Yopougon (MABY) Développer les Ressources Humaines pour le renforcement de l'administration locale des zones Centre et Nord Mettre en place le projet d'appui à la mobilisation des revenus propres des communes de Côte d'Ivoire (PAMREC) Construire des bureaux annexes de la DGDDL Mettre en œuvre le projet d'appui au renforcement de la gouvernance local en Côte d'Ivoire	Mettre en œuvre le projet d'appui au développement économique et écologique des territoires ruraux (ECOTER)
Programme 4 : Administration Territoriale et Identification	Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) Direction des Circonscriptions Administratives (DCA) Direction des Affaires Générales (DAG)	Office National de l'Etat-Civil et de l'Identification (ONECI)	Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures ; Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-Préfectures ; Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales ;	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4 : Administration Territoriale et Identification	Direction du Découpage Administratif et de la Cartographie (DDAC) 31 Préfectures de Région 80 Préfectures de Département 490 Sous-préfectures Direction Générale des Cultes (DGC) Direction de la Promotion de la Liberté Religieuse et de la Laïcité (DPLRL) Direction de la Vie Culturelle, des Œuvres et Missions Religieuses (DVCOMR)		Construire le bâtiment annexe de la DGAT ; Mettre en œuvre le projet d'équipement et de cartographie des circonscriptions administratives	
Programme 5 : Protection Civile		Office National de la Protection Civile (ONPC)	Construire et équiper les infrastructures de protection civile Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Services de l'ONPC (SIG-ONPC) Réhabiliter 05 centres de secours d'urgence à : San-Pedro, Bouna, Abengourou, Man, Gagnoa)	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : l'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues Source : Rapport d'activités DESPSE
OG2 : Contribuer à la sécurité des personnes et des biens	RS 2.1 : les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées	IP 2.1.1 : Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	Calculé par le Conseil National de Sécurité Source : Rapport d'activités DGPN
		IP 2.1.2 : Proportion de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection	Nombre de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection / Nombre total de Préfectures de Police Source : Rapport d'activités DITT
OG3 : Promouvoir la politique de décentralisation	RS 3.1 : la promotion de la politique de décentralisation est mise en œuvre	IP 3.1.1 : Taux de missions d'assistance conseil et de contrôle effectuées dans les Collectivités Territoriales et les Districts Autonomes	Nombre de missions d'assistance conseil et contrôle effectuées / Nombre de missions d'assistance conseil et contrôle prévues dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes Source : Rapport d'activités DGDDL
		IP 3.1.2 : Proportion de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique	Nombre de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique / Nombre total de Collectivités Territoriales Sources : Rapports d'activités DGDDL/DTEF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG4 : Renforcer le processus de gestion des circonscriptions administratives, de l'identification et des cultes	RS 4.1 : le renforcement du processus de gestion des circonscriptions administratives est mis en œuvre	IP 4.1.1 : Taux d'Autorités préfectorales dotées en véhicules de commandement	Nombre d'Autorités Préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'Autorités Préfectorales Source : Rapport d'activités DGAT
	RS 4.2 : le renforcement du processus d'identification est mis en œuvre	IP 4.2.1 : Taux de production de titres d'identité (CNI)	Nombre de titres d'identité produits / Nombre de personnes enrôlées Source : Rapport d'activités ONECI
		IP 4.2.2 : Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	(Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
RS 4.3 : le renforcement du processus d'encadrement des cultes est mis en œuvre	IP 4.3.1 : Taux de pèlerinages encadrés	Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés Source : Rapport d'activités DG Cultes	
OG5 : Améliorer la protection civile	RS 5.1 : l'offre de service en matière de protection civile est renforcée	IP 5.1.1 : Proportion de Centres de Protection Civil (CPC)	Nombre de CPC construits / Nombre total de CPC à construire Source : Rapport d'activités ONPC
	RS 5.2 : les capacités du personnel de protection civile sont renforcées	IP 5.2.1 : Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale	Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation initiale / Nombre de pompiers civils recrutés Source : Rapport d'activités ONPC

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	836 771 840 696	955 431 463 909	1 038 095 497 076
1.1 Ressources Intérieures	830 304 722 096	926 348 763 909	1 038 060 397 076
1.1.1 Budget Etat	830 304 722 096	926 348 763 909	1 038 060 397 076
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	6 467 118 600	29 082 700 000	35 100 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	6 467 118 600	29 082 700 000	35 100 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	836 771 840 696	955 431 463 909	1 038 095 497 076
2.1 Personnel	211 094 723 072	217 108 651 317	227 016 484 385
2.1.1 Solde y compris EPN	211 094 723 072	217 108 651 317	227 016 484 385
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	118 119 830 754	134 029 295 182	143 851 675 407
2.3 Transferts	293 012 679 122	335 890 818 505	386 385 696 178
2.4 Investissement	214 544 607 748	268 402 698 905	280 841 641 106
Trésor	208 077 489 148	239 319 998 905	280 806 541 106
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	6 467 118 600	29 082 700 000	35 100 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources matérielles et financières du ministère
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	98%	99%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de missions d'inspection et de contrôle	100%	25%	25%	25%	(Nombre de missions d'inspection et de contrôle réalisées / Nombre de missions d'inspection et de contrôle prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités Inspection Générale des Services de Sécurité et de Protection Civile / Inspection Générale des services de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
OS 2 : Promouvoir et mettre en œuvre une politique de gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'exécution du budget	95%	96%	97%	98%	(Total mandats ordonnancés / Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'acteurs formés au Budget-Programmes	82,50%	87,5%	90%	92,5	(Nombre d'acteurs formés au Budget-Programmes / Nombre d'acteurs budgétaires à former) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en personnel de Sécurité	95%	86%	88%	90%	(Besoins en personnel de Sécurité satisfaits / Besoins en personnel de Sécurité exprimés) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / Département des Personnels de la Sécurité
	Taux d'utilisateurs formés au SIGRHAT	00%	20%	30%	35%	(Nombre d'utilisateurs formés / Nombre total d'utilisateurs à former) x 100 Nombre d'utilisateurs à former pour 2025 est de 200 Sources : Rapports d'activités DRH / Département des Personnels de l'Administration du Territoire

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer le système de planification, d'information, de communication du ministère et d'Archivage National	Taux de structures disposant d'un plan d'actions	95%	100%	100%	100%	(Nombre de structures ayant un plan d'actions / Nombre de structures du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de collecte et de traitement des données statistiques d'Etat-Civil	100%	80%	85%	100%	(Nombre de données statistiques d'Etat-Civil collectées et traitées / Nombre total de données de l'Etat-Civil attendues) x 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de missions d'assistance-conseil réalisées en matière d'Archivage	00%	70%	80%	90%	(Nombre de missions d'assistance-conseil réalisées en matière d'Archivage / Nombre de missions d'assistance-conseil en matière d'Archivage prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DAN

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	95 185 506 396	110 438 610 353	122 918 311 125
Dépenses de personnel	826 457 316	826 457 316	826 457 316
Dépenses en biens et services	76 373 702 390	89 442 610 265	98 740 875 753
Transferts	7 388 000 000	8 252 730 000	9 497 160 900
Investissements	10 597 346 690	11 916 812 772	13 853 817 156
Trésor	10 597 346 690	11 916 812 772	13 853 817 156
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21038 Administration Générale	95 185 506 396	110 438 610 353	122 918 311 125
2103801 Coordination et animation du ministère	17 719 390 367	19 672 147 398	21 433 566 488
2 Biens et services	1 361 390 367	1 956 634 626	2 189 739 332
61016000640 Prendre en charge les honoraires des agents de l'Administration du Territoire sous contrat BNETD	93 510 790	96 316 114	99 205 597
78016001374 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Volet Administration du Territoire	20 000 000	25 600 000	29 218 000
78016001375 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	66 950 000	68 958 500
78016001377 Appuyer les services de l'Administration du Territoire face aux impondérables	40 000 000	61 200 000	72 436 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21038 Administration Générale	95 185 506 396	110 438 610 353	122 918 311 125
78016001379 Gérer et suivre les matières du Ministère / Volet Administration du Territoire	51 987 065	53 546 677	55 153 077
78016001725 Appuyer les Collectivités Territoriales face aux impondérables	30 000 000	50 900 000	71 827 000
78016001890 Veiller à l'application de la réglementation en matière de cohésion sociale	10 000 000	11 300 000	12 609 000
78016001891 Organiser des séminaires d'élaboration et de formation sur le nouveau cadre de gestion des finances publiques (CDMT)/volet Administration du Territoire	0	42 383 557	43 655 063
78016001908 Prendre en charge les dépenses liées à l'Administration du Territoire	432 213 079	335 346 915	345 407 322
78016002008 Inspecter et contrôler les services de l'Administration du Territoire et des Collectivités Territoriales	30 059 228	46 661 005	57 280 835
78016002049 Promouvoir et renforcer les services des Archives Nationales	78 245 491	156 592 856	178 896 312
78016002074 Orienter et suivre la mise en oeuvre des activités du Ministère/volet Administration du Territoire	0	419 300 000	528 879 000
78031000426 Coordonner les activités du Ministère/Volet Sécurité	135 500 000	139 565 000	143 751 950
78031000427 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire/volet Sécurité	25 000 000	28 750 000	29 522 500
78031000428 Prendre en charge les honoraires des agents sous la régie convention BNETD/volet Sécurité	68 180 162	70 225 567	72 332 334
78031000434 Appuyer les services du Ministère/volet Sécurité	115 000 000	115 996 000	128 875 880
78031000540 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire/volet Sécurité	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78031000577 Inspecter les services du ministère/volet Sécurité	35 694 552	82 795 389	93 929 250
78031000613 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère/volet Sécurité	58 000 000	59 740 000	61 532 200
78031000622 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78036000169 Effectuer des missions de collecte de données et de suivi-évaluation des projets de la Police	0	10 300 000	10 609 000
78036000170 Assurer le fonctionnement du garage central de la police	0	5 975 546	6 154 812
78036000171 Coordonner les activités des écoles et centres de formation	17 000 000	17 510 000	18 035 300
78036000173 Gérer et suivre les matières du Ministère / Volet Sécurité	32 000 000	34 960 000	36 008 800
3 Transferts	7 388 000 000	8 252 730 000	9 497 160 900
78016001376 Réaliser les transferts au profit des partis politiques (Transferts)	7 387 000 000	8 251 700 000	9 496 100 000
78016001724 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'organisation internationale des Archives	1 000 000	1 030 000	1 060 900
4 Investissements	8 970 000 000	9 462 782 772	9 746 666 256
Trésor	8 970 000 000	9 462 782 772	9 746 666 256
90031000002 Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78031000431 Gérer les situations d'urgence du Ministère	8 670 000 000	8 930 100 000	9 198 003 000
78016002231 Mettre en oeuvre le projet Prodoc / volet Sécurité et Droits humains pour la cohésion sociale	200 000 000	429 682 772	442 573 256

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21038 Administration Générale	95 185 506 396	110 438 610 353	122 918 311 125
2103802 Planification, suivi et évaluation	160 816 763	165 641 266	170 610 504
2 Biens et services	160 816 763	165 641 266	170 610 504
78016001381 Réaliser les études et produire les statistiques du Ministère/volet Administration du Territoire	132 000 000	135 960 000	140 038 800
78016001892 Organiser la planification générale des activités du Ministère/volet Administration du Territoire	28 816 763	29 681 266	30 571 704
2103803 Gestion des ressources matérielles et financières du ministère	77 188 111 522	90 370 088 312	101 025 598 755
1 Personnel	826 457 316	826 457 316	826 457 316
78016002013 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de l'Administration du Territoire	826 457 316	826 457 316	826 457 316
2 Biens et services	74 734 307 516	87 089 600 996	96 091 990 539
78016001382 Gérer les ressources financières du Ministère/volet Administration du Territoire	0	14 935 000	15 383 050
78016001384 Apporter une assistance au personnel du Ministère dans le domaine informatique	10 675 054	10 995 306	11 325 165
78016001893 Gérer et suivre la carrière des fonctionnaires du Ministère de l'Administration du Territoire	56 090 419	57 773 130	59 506 325
78016002042 Gérer les acquisitions de biens et matériels au profit du ministère	0	45 167 040	46 522 051
78016002114 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	7 049 838 946	7 711 484 591	8 439 923 807
78016002174 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement et de Discipline (CAD)	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78016002234 Mettre en oeuvre et suivre la politique générale de gestion des ressources humaines du Ministère	72 500 000	74 675 000	76 915 250
78016002235 Assurer le traitement des dossiers relatifs à la solde et aux logements des fonctionnaires de Police	10 000 000	10 060 000	10 121 800
78016002237 Opérationnaliser les Mécanismes de contrôle au sein du Ministère	10 000 000	10 090 000	10 182 700
78016002239 Apporter un appui technique et suivre les opérations budgétaires	10 000 000	10 090 000	10 182 700
78031000436 Gérer les ressources humaines du Ministère	78 397 974	80 749 913	83 172 411
78031000437 Préparer et poursuivre l'exécution des budgets du ministère et des structures sous tutelle/volet Sécurité	25 500 000	26 265 000	27 052 950
78031000519 Coordonner la passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	20 962 500	21 591 375	22 239 116
78031000528 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	503 314 556	581 215 368	633 317 392
78031000580 Apporter un Appui aux fonctionnaires de Police	189 910 727	295 608 049	401 476 290
78036000174 Organiser la formation Commune de base des recrues de la police	1 700 000 000	6 296 147 149	7 001 929 767
90016000011 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement de Discipline (CAD)	18 100 000	20 600 000	21 218 000
90016000012 Assurer le fonctionnement du Comité de suivi des projets du Ministère	38 000 000	41 200 000	42 436 000
90016000013 Implémenter le dispositif de contrôle de gestion	20 000 000	25 750 000	26 522 500
90016000014 Implémenter le dispositif de contrôle interne budgétaire	20 000 000	25 750 000	26 522 500
90016000021 Assurer le fonctionnement de la Régie d'Avances spéciale auprès du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
90016090127 Gérer les Dépenses Centralisées d'Abonnement de l'Eclairages Public	64 871 017 340	71 647 054 076	79 041 168 766

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21038 Administration Générale	95 185 506 396	110 438 610 353	122 918 311 125
90016090130 Coordonner les activités de gestion et de suivi des matières du Ministère	0	51 499 999	53 044 999
4 Investissements	1 627 346 690	2 454 030 000	4 107 150 900
Trésor	1 627 346 690	2 454 030 000	4 107 150 900
90031000003 Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT)	50 000 000	0	0
78016002252 Construire, équiper et numériser le Centre National d'Archivage	500 000 000	1 500 000 000	3 000 000 000
78016002243 Renforcer les capacités opérationnelles des services du Ministère	976 346 690	850 000 000	1 000 000 000
21207030036 Appuyer la formation continue des fonctionnaires	101 000 000	104 030 000	107 150 900
2103804 Information et communication	117 187 744	230 733 377	288 535 378
2 Biens et services	117 187 744	230 733 377	288 535 378
78031000529 Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de communication de la sécurité	42 688 616	43 969 275	45 288 353
78031000579 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques	33 999 128	35 019 102	36 069 675
78031000606 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	20 000 000	125 600 000	176 368 000
78036000175 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires/Volet Sécurité	20 500 000	26 145 000	30 809 350

II.2.2. Programme 2 : Sécurité Intérieure

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sécurité Intérieure	Action 2.1: Recrutement, formation et gestion du personnel de police
	Action 2.2: Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police
	Action 2.3: Sécurité et protection des personnes et des biens
	Action 2.4: Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Sécurité Intérieure						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité	Ratio Fonctionnaires de Police sur Population urbaine	1 policier pour 601 habitants	1 policier pour 509 habitants	1 policier pour 470 habitants	1 policier pour 439 habitants	Nombre total de policiers sur Population en zone urbaine (La norme internationale étant fixée à 1 policier pour 400 habitants) Sources : Rapports d'activités DRH / DPS
	Taux de policiers logés par l'Etat	86,73%	92%	93%	94%	(Nombre de policiers bénéficiant d'un logement / Nombre total de policiers titularisés) x 100 Sources : Rapports d'activités DAF / SDSBPN
	Taux de policiers formés à la lutte contre la drogue	84%	90%	95%	98%	(Nombre de policiers formés à la lutte contre la drogue / Nombre de policiers à former par année) x 100 Nombre de policiers à former par année fixé à 66 Source : Rapport d'activités CRFLD
OS 2 : Renforcer les dispositifs de sécurité	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	1.2	1.3	1.2	1.2	Cet indice est calculé par le Conseil National de Sécurité (CNS) Source : Rapport d'activités DGPN
	Taux de policiers dotés en armes automatiques individuelles	94%	96%	97%	97%	(Nombre de policiers dotés en arme automatique individuelle / Nombre total de policiers titularisés) x 100 Sources : Rapports d'activités DGP / DLI
	Proportion de villes cibles couvertes par la vidéo protection	0/8	3/8	4/8	6/8	Nombre de villes cibles couvertes par la vidéo protection / Nombre total de villes cibles à couvrir par la vidéo protection Source : Rapport d'activités DITT
	Proportion de sites connectés au Système d'Information Policière de Côte d'Ivoire (SIPCI) fonctionnels	30/925	150/925	200/925	250/925	Nombre de sites connectés au Système d'Information Policière de Côte d'Ivoire (SIPCI) fonctionnels / Nombre total de sites ciblés Source : Rapport d'activités CTIP
	Proportion de Commissariats de Police construits	12/20	14/20	15/20	16/20	Nombre de Commissariats construits / Nombre total de commissariats planifiés (fixé à 20) Sources : Rapports d'activités DGP / DLI
	Proportion d'armes obsolètes détruites parmi les armes identifiées	1506/5000	5000/5000	1000/2000	2000/2000	Nombre d'armes obsolètes détruites parmi les armes identifiées / Nombre total d'armes identifiées obsolètes Sources : Rapports d'activités COMNAT-ALPC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : SÉCURITÉ INTÉRIEURE	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
Dépenses de personnel	139 146 105 866	143 946 578 636	152 923 265 977
Dépenses en biens et services	37 158 939 630	39 420 176 938	39 850 903 173
Transferts	6 711 976 329	6 898 575 305	7 090 472 251
Investissements	47 017 749 942	72 632 221 620	88 520 263 268
Trésor	46 841 496 342	72 514 721 620	88 485 163 268
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	176 253 600	117 500 000	35 100 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
2203901 Recrutement, formation et gestion du personnel de police	178 705 464 498	185 200 762 810	194 603 906 914
1 Personnel	138 809 799 647	143 607 287 825	152 580 990 573
78031000496 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de Police	138 809 799 647	143 607 287 825	152 580 990 573
2 Biens et services	34 009 032 306	35 530 243 464	35 777 787 874
25031000020 Gérer l'école de Police de Korhogo	4 556 153	4 692 838	4 833 623
25031000021 Organiser la formation initiale et continue des élèves et fonctionnaires de Police à Korhogo	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78031000424 Organiser la Formation initiale et continue à l'Ecole de Police d'Abidjan	20 000 000	20 330 000	20 669 900
78031000493 Coordonner l'organisation des concours de recrutement de la Police Nationale	14 200 000	19 776 000	20 369 280
78031000524 Apurer les passifs des baux de la Police	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78031000545 Gérer l'Ecole de Police d'Abidjan (EPA)	4 556 153	4 692 838	4 833 623
78031000564 Gérer les baux de la Police	32 445 720 000	33 960 151 788	34 205 863 448
3 Transferts	5 886 632 545	6 063 231 521	6 245 128 467
78031000499 Gérer les bourses des élèves-policiers	5 886 632 545	6 063 231 521	6 245 128 467
2203902 Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police	112 378 794	115 750 161	119 222 668
2 Biens et services	112 378 794	115 750 161	119 222 668
25036000002 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de l'Ecole de Police de Korhogo	18 000 000	18 540 000	19 096 200
31031000038 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Daloa	4 999 999	5 150 000	5 304 499

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
51031000018 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Divo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
62036000001 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Bondoukou	4 999 999	5 149 999	5 304 500
78031000442 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de la Police	4 999 999	5 149 999	5 304 500
78031000444 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la Brigade Anti-Emeutes	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000445 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de la formation sanitaire d'Abengourou	4 999 999	5 150 000	5 304 501
78031000446 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la CRS1 de Williamsville	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000567 Elaborer et suivre la mise en oeuvre de la politique sanitaire de la Police	8 585 883	8 843 460	9 108 764
78031000568 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police à l'Ecole Nationale de Police	45 792 919	47 166 707	48 581 708
78031000585 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la cité policière d'Abobo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
2203903 Sécurité et protection des personnes et des biens	28 711 829 695	54 400 787 785	69 786 115 792
1 Personnel	336 306 219	339 290 811	342 275 404
78031000538 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la COMNAT-ALPC	322 423 139	325 284 524	328 145 910
78031000655 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CRFLD	13 883 080	14 006 287	14 129 494
2 Biens et services	3 037 528 530	3 774 183 313	3 953 892 631
11031000017 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yamoussoukro	4 999 999	5 149 999	5 304 499
11031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Yamoussoukro	2 910 469	2 997 783	3 087 716
11031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Yamoussoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toumodi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Yamoussoukro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
11031000023 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Yamoussoukro	11 367 852	11 708 887	12 060 153
11031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Yamoussoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiébissou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000027 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Yamoussoukro	6 000 000	6 180 000	6 365 400
11031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Yamoussoukro	0	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
11036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Yamoussoukro	4 179 900	4 305 297	4 434 456
14031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dimbokro	4 999 999	5 149 999	5 304 499
14031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Bocanda	4 500 000	4 635 000	4 774 050
14036000001 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Dimbokro	4 179 900	4 305 297	4 434 456
15031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Daoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
16031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bongouanou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Botro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000023 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouaké	8 500 000	8 755 000	9 017 650
17031000024 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Bouaké	4 999 999	5 149 999	5 304 499
17031000025 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Bouaké	4 700 000	4 841 000	4 986 230
17031000030 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bouaké	9 000 000	9 270 000	9 548 101
17031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Béoumi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000033 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Bouaké	7 000 000	7 210 000	7 426 300

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
17031000034 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de Bouaké	7 000 000	7 210 000	7 426 300
17031000035 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sakassou	0	4 635 000	4 774 050
17036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bouaké	4 179 900	4 305 297	4 434 456
18031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Katiola	4 500 000	4 635 000	4 774 050
18031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Niakaramadougou	0	4 635 000	4 774 050
18036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabakala	4 179 900	4 305 297	4 434 456
22031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toubia	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Odienné	9 000 000	9 270 000	9 548 101
23031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Odienné	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du commissariat de Police de Gbéléban	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000016 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Odienné	8 500 000	8 755 000	9 017 650
23031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Odienné	4 700 000	4 841 000	4 986 230
23031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Madinani	0	4 635 000	4 774 050
23031000019 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Odienné	0	2 997 783	3 087 716
23031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Samatiguila	0	4 635 000	4 774 050
23036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Odienné	4 179 900	4 305 297	4 434 456
24031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ferké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Niellé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouangolodougou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24031000009 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Kong	0	4 305 297	4 434 456

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
24031000010 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Ferkessédougou	0	5 149 999	5 304 499
24036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kong	4 179 900	4 305 297	4 434 456
25031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Korhogo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25031000015 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Korhogo	9 000 000	9 270 000	9 548 101
25031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Korhogo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
25031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Korhogo	8 500 000	8 755 000	9 017 650
25031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de M'Bengué	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Korhogo	4 700 000	4 841 000	4 986 230
25031000022 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Korhogo	7 000 000	7 210 000	7 426 301
25031000023 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Korhogo	7 000 000	7 210 000	7 426 300
25031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Korhogo	0	4 635 000	4 774 050
25036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dikodougou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
25036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Korhogo	4 179 900	4 305 297	4 434 456
26031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Boundiali	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kouto	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tengréla	4 500 000	4 635 000	4 774 050
27031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Minignan	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouna	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Doropo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000007 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouna	8 000 000	4 120 000	4 243 600

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
31031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Vavoua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000029 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Daloa	9 000 000	9 270 000	9 548 101
31031000031 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Daloa	8 100 000	8 343 000	8 593 290
31031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2 ^{ème} Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Saïoua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Daloa	2 910 469	2 997 783	3 087 716
31031000035 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Daloa	4 999 999	5 149 999	5 304 499
31031000036 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zoukougbeu	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000037 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1 ^{er} Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000039 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Issia	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000040 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4 ^{ème} Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000041 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Daloa	4 700 000	4 841 000	4 986 230
31031000042 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3 ^{ème} Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000045 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5 ^{ème} Arrondissement de Daloa	0	4 635 000	4 774 050
31036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Daloa	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Gagnoa	8 500 000	8 755 000	9 017 650
32031000023 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Gagnoa	4 999 999	5 149 999	5 304 499
32031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1 ^{er} Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Gagnoa	9 000 000	9 270 000	9 548 101
32031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guibérroua	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
32031000029 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Gagnoa	5 940 107	6 118 312	6 301 860
32031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Oumé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000033 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'Ordre public par la CRS4 dans sa zone de compétence	4 219 999	4 346 599	4 476 997
32031000034 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Gagnoa	4 700 000	4 841 000	4 986 230
32036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouragahio	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Gagnoa	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32036000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Diégonéfla	4 179 900	4 305 297	4 434 456
35031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonon	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sinfra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouaflé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zuénoula	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000013 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Bouaflé	4 999 999	4 999 999	4 999 999
36031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Séguéla	4 500 000	4 635 000	4 774 050
37031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Mankono	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Danané	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000024 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Man	8 500 000	8 755 000	9 017 650
41031000025 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la zone de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Man	9 000 000	9 270 000	9 548 101
41031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Biankouma	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
41031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zouan-hounien	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Sipilou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000031 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Man	2 910 469	2 997 783	3 087 716
41031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Man	4 500 000	4 740 500	4 782 215
41031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Man	4 700 000	4 841 000	4 986 230
41031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de Man	8 000 000	8 240 000	8 487 200
41031000035 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Man	10 000 000	10 300 000	10 609 001
41031000036 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de Man	7 000 000	7 210 000	7 426 300
41036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Man	4 179 900	4 305 297	4 434 456
42031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guiglo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toulépleu	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42031000011 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Guiglo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
42031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bloléquin	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42031000013 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Guiglo	0	5 149 999	5 304 499
43031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Duékoué	4 500 000	4 635 000	4 774 050
43036000001 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Duékoué	4 179 900	4 305 297	4 434 456
51031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Hiré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51031000020 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Divo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
51031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Lakota	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
51031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Divo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Divo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
51031000026 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la CRS 3 dans sa zone de compétence	4 999 999	5 149 999	5 304 499
51031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Divo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51036000001 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité 5 (Divo)	4 179 900	4 305 297	4 434 456
55031000013 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000014 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de San-Pédro	9 000 000	9 270 000	9 548 101
55031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tabou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de San-Pédro	2 910 469	2 997 783	3 087 716
55031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de San-Pédro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
55031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000020 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de San Pedro	7 000 000	7 210 000	7 426 300
55031000021 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de San-Pedro	7 000 000	7 210 000	7 426 300
55036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à San Pedro	4 179 900	4 305 297	4 434 456
56031000002 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Soubré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
56031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du Commissariat du 2ème Arrondissement de Méagui	4 500 000	4 635 000	4 774 050
57031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sassandra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000015 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Abengourou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000016 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agnibilékrou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Niablé	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
61031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Abengourou	2 910 469	2 997 783	3 087 716
61031000019 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Abengourou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
61031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement d'Abengourou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abengourou	4 700 000	4 841 000	4 986 230
61031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abengourou	9 000 000	9 270 000	9 548 101
61031000024 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Agnibilékrou	0	5 149 999	5 304 499
61036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Abengourou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
62031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bondoukou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bondoukou	9 000 000	9 270 000	9 548 101
62031000013 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bondoukou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
62031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tanda	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention de Bondoukou	4 700 000	4 841 000	4 986 230
62031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bondoukou	2 910 469	2 997 783	3 087 716
62031000017 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Bondoukou	7 000 000	7 210 000	7 426 300
62036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bondoukou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
71031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiapoum	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Aboisso	9 000 000	9 270 000	9 548 101
71031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Assinié	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonoua	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Aboisso	2 910 469	2 997 783	3 087 716
71031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-Bassam	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
71031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Noé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Aboisso	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adiaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000030 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Aboisso	8 500 000	8 755 000	9 017 650
71031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Aboisso	4 700 000	4 841 000	4 986 230
71036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Mafère	4 179 900	4 305 297	4 434 456
71036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Aboisso	4 179 900	4 305 297	4 434 456
76031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sikensi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agboville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de N'douci	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiassalé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adzopé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000015 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Adzopé	2 910 468	2 997 782	3 087 715
77031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Akoupé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Alépé	4 500 000	4 635 000	4 774 051
77031000019 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adzopé	4 999 999	5 149 999	5 304 499
77031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Afféry	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000447 Coordonner et suivre les missions de Sécurité Intérieure	75 137 959	84 739 420	87 281 602
78031000449 Lutter contre le Racket	58 000 000	59 740 000	61 532 200
78031000453 Lutter contre la criminalité transnationale organisée UCT	69 300 000	71 997 000	74 156 910

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
78031000455 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 37ème Arrondissement d'Abobo-Doumé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000456 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abidjan	73 886 496	76 103 092	78 386 182
78031000457 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Anyama	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000458 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Marcory	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000459 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 13ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000460 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 18ème Arrondissement de la Riviera	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000461 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Port-Bouët	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000463 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 19ème Arrondissement de Yopougon-toits rouges	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000464 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 11ème Arrondissement de Williamsville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000465 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la CRS 2 de Marcory	8 412 031	8 664 395	8 924 322
78031000466 Conduire les recherches pour élucider des infractions et identifier leurs auteurs	23 500 000	24 205 000	24 931 150
78031000467 Procéder aux interventions rapides de rétablissement de l'ordre public	4 999 999	5 150 000	5 304 500
78031000468 Réguler la circulation	4 618 023	4 756 563	4 899 261
78031000469 Superviser les unités d'intervention dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public	10 526 196	10 841 983	11 167 243
78031000470 Escorter et protéger les Autorités	3 364 336	3 465 265	3 569 226
78031000471 Veiller à la sécurité sur la voie publique	4 999 999	5 149 998	5 304 499
78031000472 Enquêter sur les infractions impliquant des mineurs	4 947 797	5 096 230	5 249 119
78031000473 Veiller à la protection des moeurs	4 414 211	4 546 636	4 683 035
78031000474 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bouaké	2 910 469	2 997 783	3 087 716
78031000475 Encaisser les paiements des amendes des infractions	2 268 296	2 336 344	2 406 435
78031000480 Veiller à la sécurité urbaine	1 694 597	1 745 435	1 797 797
78031000481 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000482 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Abobo	4 999 999	5 149 999	5 304 499

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
78031000483 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 27ème Arrondissement d'Adjamé Bracodi-bar	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000485 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 22ème Arrondissement d'Angré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000486 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Cocody	5 478 469	5 642 823	5 812 108
78031000487 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 16ème Arrondissement de Yopougon-Sicogi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000488 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police de la Mairie de Treichville	4 681 255	4 821 693	4 966 343
78031000489 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adjamé	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000490 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 23ème Arrondissement de Yopougon-Andokoi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000491 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 38ème Arrondissement de Ypougon-Zone industrielle	6 985 125	7 194 678	7 410 520
78031000508 Lutter contre les crimes économiques et financiers	19 000 000	19 570 000	20 157 100
78031000509 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme en Côte d'Ivoire	11 000 000	11 330 000	11 669 900
78031000525 Renforcer le dispositif sécuritaire	541 000 000	648 919 855	750 186 755
78031000532 Mettre en place les stratégies de sensibilisation et de lutte anti-drogue	11 425 392	11 768 154	12 121 199
78031000553 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 36ème Arrondissement de Koumassi Sicogi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000554 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 24ème Arrondissement de Port-Bouët Adjofou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000555 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 12ème Arrondissement des Deux-Plateaux	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000556 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 8ème Arrondissement de Cocody	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000557 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 29ème Arrondissement de Treichville Biafra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000558 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 25ème Arrondissement de Vridi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000559 Intervenir pour le maintien et le rétablissement de l'ordre public lors des émeutes	7 325 283	7 545 043	7 771 393
78031000560 Superviser les services de Police dans les procédures judiciaires	12 958 977	13 347 747	13 748 179
78031000561 Superviser les services de Police en charge de la sécurité publique	11 470 156	11 814 261	12 168 689

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
78031000570 Lutter contre l'usage des drogues et des stupéfiants	7 700 000	7 931 000	8 168 930
78031000575 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Williamsville (CRS1)	10 000 000	10 300 001	10 609 000
78031000589 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 17ème Arrondissement de Yopougon-Niangon	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000590 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 10ème Arrondissement d'Attécoubé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000591 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Port-Bouët	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000592 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 35ème Arrondissement de la Riviera Palméaie	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000596 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 26ème Arrondissement de Marcory-Aliodan	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000597 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 30ème Arrondissement de Cocody Attoban	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000598 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 20ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000599 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Treichville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000601 Conduire les enquêtes administratives et fournir les renseignements à l'Etat	40 300 000	41 509 000	42 754 270
78031000602 Superviser les services de Police exerçant dans le domaine scientifique	29 523 380	30 409 080	31 321 356
78031000609 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de la zone 4 (Marcory)	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000614 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 15ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000615 Rechercher et réaliser des assauts	24 738 985	25 481 155	26 245 591
78031000616 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement du Plateau	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000617 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police d'Abidjan Plateau-CARENA	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000619 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bingerville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000620 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 21ème Arrondissement d'Abobo derrière-rail	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
78031000621 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 31ème Arrondissement de Biétry	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000627 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 33ème Arrondissement de Port-Bouët Gonzagueville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000628 Veiller à la sécurité des personnes et des biens par l'utilisation des chevaux	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78031000629 Lutter contre le terrorisme	2 691 469	2 772 212	2 855 381
78031000630 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yopougon	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000638 Effectuer les constats, examens et analyses de faits et de substances	258 864 687	539 887 514	541 084 140
78031000641 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 34ème Arrondissement d'Abobo-Baoulé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000642 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 14ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000643 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sûreté de l'Etat	16 700 000	17 201 000	17 717 030
78031000645 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 9ème Arrondissement de Marcory	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000646 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement d'Adjamé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000648 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 32ème Arrondissement d'Abobo Avocatier	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000649 Gérer les armes et munitions	2 568 908	2 645 975	2 725 354
78031000650 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 7ème Arrondissement des 220 logements	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000652 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 28ème Arrondissement d'Attécoubé Santé II	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000653 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abidjan	4 700 000	4 841 000	4 986 230
78031000660 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 41ème Arrondissement d'Abobo N'Dotré	0	4 635 000	4 774 050
78031000662 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Bingerville	16 179 900	16 665 297	17 165 256
78036000177 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Abobo-anonkoua kouté	4 179 900	4 305 297	4 434 456

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
78036000178 Veiller au fonctionnement de la section musique de la Police Nationale	4 900 000	5 017 000	5 137 510
78036000182 Veiller à la fluidité de la circulation routière au cours de la réalisation des grands projets d'infrastructures dans le District d'Abidjan	28 500 000	29 355 000	30 235 650
78036000196 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Angré-Château	4 179 900	4 305 297	4 434 456
79031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
79031000007 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Dabou	4 999 999	5 149 999	5 304 499
79031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-lahou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
90031000006 Lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue sur les plateformes aéroportuaires	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90031090120 Réaliser des missions de collecte d'informations policières	30 000 000	30 900 000	31 827 000
90031090121 Effectuer des missions de renseignement	29 000 000	29 870 000	30 766 100
90036000006 Assurer l'entretien et la maintenance des systèmes d'identification judiciaire	223 500 000	346 288 284	459 776 933
90036000007 Assurer le fonctionnement du Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	87 455 234	190 078 891	92 781 258
90036000011 Réaliser des études, les missions de prospection, de suivi-évaluation et collectes d'informations sécuritaires au profit de la Police Nationale	29 000 000	30 900 000	31 827 000
90036000012 Veiller à l'escorte des cortèges officiels et spéciaux par les motos et assurer la sécurité routière	9 000 000	9 270 000	9 548 100
3 Transferts	825 343 784	835 343 784	845 343 784
78031000452 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol)	151 853 424	161 853 424	171 853 424
78031000605 Fournir des informations pour la lutte contre la criminalité et le grand banditisme	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78031000610 Faire fonctionner la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat- ALPC)	451 433 433	451 433 433	451 433 433
78031000626 Accompagner 10% des usagers de drogue internés jusqu'à leur réhabilitation socio-professionnelle	177 883 365	177 883 365	177 883 365
78031000644 Effectuer les transferts pour les investissements du Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (CRFLD)	38 173 562	38 173 562	38 173 562
4 Investissements	24 512 651 162	49 451 969 877	64 644 603 973
Trésor	24 336 397 562	49 334 469 877	64 609 503 973
90036090129 Provision pour Investissement / Intérieur et Sécurité	0	23 500 000 000	38 000 000 000
90036090126 Equiper la Section Musique de la Police Nationale en instruments et matériels de musique	122 616 876	126 295 382	130 084 244
90036000002 Réhabiliter les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale	300 000 000	309 000 000	318 270 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22039 Sécurité Intérieure	230 034 771 767	262 897 552 499	288 384 904 669
9003600001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	100 000 000	257 500 000	265 225 000
90031000012 Mettre en oeuvre le projet d'installation de box au profit des policiers de la régulation	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78031000659 Acquérir des équipements de transmission au profit des commissariats et postes de Police	300 000 000	309 000 000	318 270 000
78031000633 Equiper l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT)	110 000 000	113 300 000	116 699 000
78031000632 Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement	4 610 293 617	4 748 602 426	4 891 060 498
78031000588 Equiper la Police en moyens de communication modernes	873 487 069	899 691 681	926 682 432
78031000587 Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure	7 000 000 000	7 210 000 000	7 426 300 000
78031000572 Equiper la Police scientifique en matériels spécifiques	270 000 000	278 100 000	286 443 000
78031000550 Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres	200 000 000	0	0
78031000505 Equiper les Commissariats de Police	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78031000504 Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant de la Police Nationale	2 000 000 000	2 060 000 000	2 121 800 000
78031000503 Ravitailler les véhicules d'intervention de la Police Nationale en carburant	4 000 000 000	4 120 000 000	4 243 600 000
78016002230 Mettre en œuvre et déployer le système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	1 300 000 000	2 158 480 388	2 223 234 799
78011202022 Acquérir des véhicules au profit de la Police	2 750 000 000	2 832 500 000	2 917 475 000
32031000031 Equiper la police en matériel informatique	100 000 000	103 000 000	106 090 000
Financement extérieur	176 253 600	117 500 000	35 100 000
90036000001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	176 253 600	117 500 000	35 100 000
2203904 Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale	22 505 098 780	23 180 251 743	23 875 659 295
4 Investissements	22 505 098 780	23 180 251 743	23 875 659 295
Trésor	22 505 098 780	23 180 251 743	23 875 659 295
78031000634 Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan: 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78031000594 Construire et équiper l'Hôpital de la Police à N'djem (Jacqueville)	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78031000593 Construire le siège de l'Inspection Générale des Services de Police à Bingerville	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78031000546 Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Bloléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacqueville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré , Méagui et Niakara	180 674 200	186 094 426	191 677 259
78031000513 Poursuivre les travaux de réhabilitation des 14 Commissariats	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78031000512 Construire et équiper une Ecole de Police de Korhogo	20 000 000 000	20 600 000 000	21 218 000 000
78031000511 Construire et équiper le centre de formation de la DTSI	274 424 580	282 657 317	291 137 036
78031000510 Construire et équiper le centre de la formation continue de la Police à Yamoussoukro	1 500 000 000	1 545 000 000	1 591 350 000

II.2.3. Programme 3 : Décentralisation

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Décentralisation	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation
	Action 3.2: Renforcement des capacités des structures de tutelle des collectivités territoriales
	Action 3.3: Suivi des activités des collectivités territoriales

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Décentralisation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel du processus de décentralisation	Nombre de textes législatifs et réglementaires de la décentralisation élaborés	3	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGDDL
	Nombre d'élus locaux formés sur le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation	232	232	100	110	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGDDL
	Taux de Collectivités Territoriales figurant dans l'atlas de la coopération décentralisée	5%	5%	35%	50%	(Nombre de collectivités territoriales présentes dans l'Atlas de la coopération décentralisée / Nombre total des collectivités territoriales) X 100 Nombre de collectivités territoriales : 31 Régions + 201 communes, soit 232 collectivités territoriales Source : Rapport d'activités DIRCOD
OS 2 : Accroître les capacités des structures d'encadrement des collectivités	Nombre d'agents de tutelle formés	60	60	100	130	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de membres du Corps préfectoral formés	11	31	75	76	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de documents renseignés dans le Système de Gestion Intégré et d'Archivage Numérique des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SGYDAN-CTI)	1160	1392	1624	1856	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF

Programme 3 : Décentralisation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer le système de gestion économique, financière et fiscale des Collectivités Territoriales	Nombre de missions d'assistance-conseil effectuées	5	7	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de missions de contrôle et d'inspection effectuées	2	2	5	5	Dénombrement Nombre de rencontre avec les guides religieux (table ronde) : 02 Source : Rapport d'activités DTEF
	Proportion de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique	28/232	47/232	57/232	67/232	Nombre de Collectivités Territoriales connectées / Nombre total de Collectivités Territoriales Nombre de Collectivités : 232 dont 31 Régions et 201 Communes Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de collectivités dont les capacités ont été renforcées	232	232	232	232	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : DÉCENTRALISATION	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
Dépenses de personnel	6 202 599 197	6 202 599 197	6 202 599 197
Dépenses en biens et services	477 315 434	540 187 235	548 165 231
Transferts	37 087 962 099	38 587 962 099	40 087 963 099
Investissements	136 541 397 527	149 396 623 198	157 400 000 000
Trésor	130 250 532 527	138 669 423 198	157 400 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	6 290 865 000	10 727 200 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
2204001 Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation	412 715 434	468 499 235	474 326 591
2 Biens et services	412 715 434	468 499 235	474 326 591
78016001387 Mettre en place l'atlas national de la coopération décentralisée	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78016001909 Elaborer les décrets d'application de la loi portant statuts de la fonction publique des Collectivités Territoriales et de la loi relative à la Police Municipale	10 000 000	10 300 000	10 609 004

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
78016002036 Suivre la mise en oeuvre de la politique de décentralisation	124 715 434	126 911 895	130 719 255
78016002122 Réformer le cadre législatif et réglementaire du transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78016002229 Organiser les conférences des programmes triennaux et budgétaires des Collectivités Territoriales	200 000 000	250 947 340	250 248 132
78016002257 Mettre en place le Comité National de la Coopération Décentralisée	18 000 000	18 540 000	19 096 200
2204002 Renforcement des capacités des structures de tutelle des collectivités territoriales	14 149 997 527	13 568 311 198	3 073 838 640
2 Biens et services	64 600 000	71 688 000	73 838 640
78010200056 Mettre en place et renforcer les capacités des Comités Communaux de Lutte contre le Racket (CCLR)	30 000 000	36 050 000	37 131 500
78016001396 Assurer l'assistance-conseil des Collectivités Territoriales en matière de gestion économique et financière	24 600 000	25 338 000	26 098 140
78016001397 Créer un répertoire des investissements dans les Collectivités Territoriales	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78016001718 Effectuer des missions d'évaluation auprès des services en charge du Développement Local	7 000 000	7 210 000	7 426 300
4 Investissements	14 085 397 527	13 496 623 198	3 000 000 000
Trésor	7 794 532 527	2 769 423 198	3 000 000 000
90016090128 Projet d'Amélioration des infrastructures sociales des Collectivités Locales dans les Régions du Nord	62 779 767	101 545 000	0
90016090124 Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Locale en Côte d'Ivoire (PARGL)	81 450 000	0	0
90016000018 Construire des bureaux annexes de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	350 338 410	100 000 000	0
78016002153 Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	5 299 964 350	0	0
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Yopougon (MABY)	2 000 000 000	2 567 878 198	3 000 000 000
Financement extérieur	6 290 865 000	10 727 200 000	0
90016090128 Projet d'Amélioration des infrastructures sociales des Collectivités Locales dans les Régions du Nord	790 865 000	1 019 400 000	0
90016090124 Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Locale en Côte d'Ivoire (PARGL)	500 000 000	707 800 000	0
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Yopougon (MABY)	5 000 000 000	9 000 000 000	0
2204040 Suivi des activités des collectivités territoriales	165 746 561 296	180 690 561 296	200 690 562 296
1 Personnel	6 202 599 197	6 202 599 197	6 202 599 197
11016001385 Assurer le traitement salarial du personnel du district de Yamoussoukro	485 316 543	485 316 543	485 316 543
11016001386 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Bélier	204 343 802	204 343 802	204 343 802
14016000555 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du N'ZI	204 343 802	204 343 802	204 343 802
15016000912 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Iffou	204 343 802	204 343 802	204 343 802
16016001173 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Moronou	102 171 901	102 171 901	102 171 901

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
17016001165 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Gbêkê	306 515 703	306 515 703	306 515 703
18016001439 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Hambol	204 343 802	204 343 802	204 343 802
23016001408 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Kabadougou	102 171 901	102 171 901	102 171 901
24016001184 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Tchologo	102 171 901	102 171 901	102 171 901
25016002236 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Poro	102 171 901	102 171 901	102 171 901
26016001199 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Bagoué	204 343 802	204 343 802	204 343 802
27016000626 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Folon	100 000 000	100 000 000	100 000 000
28016000783 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du BounKani	102 171 901	102 171 901	102 171 901
31016001442 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Haut Sassandra	306 515 703	306 515 703	306 515 703
32016001106 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Goh	204 343 802	204 343 802	204 343 802
35016000899 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Marahoué	306 515 703	306 515 703	306 515 703
36016000982 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Worodougou	102 171 901	102 171 901	102 171 901
37016000825 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Béré	102 171 901	102 171 901	102 171 901
41016001740 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Tonkpi	306 515 703	306 515 703	306 515 703
42016000647 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Cavally	204 343 802	204 343 802	204 343 802
43016000852 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Guémon	102 171 901	102 171 901	102 171 901
51016000849 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Loh-djiboua	204 343 802	204 343 802	204 343 802
55016000914 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de San-pédro	204 343 802	204 343 802	204 343 802
55016001172 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Bafing	102 171 901	102 171 901	102 171 901
56016001033 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Nawa	102 171 901	102 171 901	102 171 901
57016000552 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Gboklé	100 000 000	100 000 000	100 000 000
61016000999 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Indiéné djuablin	204 343 802	204 343 802	204 343 802
62016001369 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de Gontougo	204 343 802	204 343 802	204 343 802
71016001180 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Sud-Comoé	306 515 703	306 515 703	306 515 703
76016001215 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Agneby-tiassa	204 343 802	204 343 802	204 343 802
77016001409 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Mé	204 343 802	204 343 802	204 343 802
79016000544 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional des Grands Ponts	306 515 703	306 515 703	306 515 703
3 Transferts	37 087 962 099	38 587 962 099	40 087 963 099
11016001387 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Yamoussoukro	1 000 000 000	1 040 444 400	1 080 888 800
11016001388 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kokumbo	89 208 062	92 816 029	96 423 995

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
11016001699 Assurer le fonctionnement des services du district de Yamoussoukro	1 585 000 000	1 649 104 374	1 713 208 748
11016001716 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiebissou	98 931 976	102 933 220	106 934 465
11016001872 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djekanou	86 493 852	89 992 044	93 490 236
11016001943 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Didiévi	86 230 410	89 717 947	93 205 484
11016002025 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Attiegouakro	81 839 292	85 149 233	88 459 174
11016002099 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Toumodi	121 803 914	126 730 200	131 656 486
11016002144 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Bélier	287 884 405	299 527 717	311 171 029
11016002165 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tié n'diéko	80 582 244	83 841 345	87 100 445
14016000465 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bocanda	88 729 307	92 317 911	95 906 514
14016000466 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dimbokro	117 528 684	122 282 061	127 035 438
14016000562 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du N'zi	269 337 527	280 230 722	291 123 916
14016000568 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouassi-Kouassikro	84 135 542	87 538 354	90 941 165
15016000769 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Ettrokro	81 478 960	84 774 328	88 069 695
15016000770 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'bahiakro	86 829 487	90 341 254	93 853 020
15016000771 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Prikro	88 773 003	92 363 374	95 953 745
15016001034 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Ifiou	283 617 482	295 088 221	306 558 960
15016001037 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Daoukro	138 046 744	143 629 580	149 213 428
15016001147 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouellé	89 382 212	92 997 222	96 612 232
16016000818 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Moronou	290 668 337	302 424 243	314 180 150
16016000819 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'batto	109 821 113	114 262 762	118 704 411
16016000999 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Anoumaba	84 970 829	88 407 423	91 844 017
16016001118 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Arrah	96 662 957	100 572 432	104 481 908
16016001120 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiémélékro	85 190 575	88 636 057	92 081 538
16016001163 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bongouanou	111 774 129	116 294 767	120 815 404
17016001166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouaké	571 203 890	594 305 889	617 407 887
17016001167 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Botro	94 992 382	98 834 292	102 676 202
17016001381 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Brobo	88 425 969	92 002 304	95 578 640
17016001433 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Gbêkê	395 880 419	411 891 565	427 902 711
17016001437 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djébonoua	95 163 999	99 012 850	102 861 701
17016001438 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sakassou	104 471 852	108 697 153	112 922 455

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
17016001569 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Béoumi	107 762 341	112 120 724	116 479 107
17016001635 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bodokro	85 205 774	88 651 870	92 097 967
17016001760 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diabo	92 650 537	96 397 732	100 144 928
18016001440 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bassawa	76 971 319	80 084 378	83 197 437
18016001441 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Boniérédougou	86 416 593	89 911 660	93 406 728
18016001708 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Fronan	95 123 469	98 970 681	102 817 892
18016001761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Fombolo	86 141 752	89 625 703	93 109 655
18016001787 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dabakala	96 877 004	100 795 136	104 713 269
18016001788 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niakaramadougou	98 719 196	102 711 835	106 704 473
18016001959 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Hambol	310 517 656	323 076 356	335 635 057
18016001960 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Satama-Sokoro	79 229 572	82 433 965	85 638 357
18016002080 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Satama-Sokoura	77 987 723	81 141 890	84 296 056
18016002166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tortiya	88 724 241	92 312 640	95 901 038
18016002172 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Katiola	131 400 540	136 714 956	142 029 372
18016002242 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tafiré	92 109 721	95 835 043	99 560 366
22016000761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Touba	100 731 106	104 805 115	108 879 124
22016000762 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koonan	79 195 375	82 398 384	85 601 394
22016000926 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koro	80 147 819	83 389 349	86 630 880
22016000942 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouaninou	85 124 082	88 566 874	92 009 667
22016001071 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Booko	81 014 770	84 291 364	87 567 958
22016001180 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Borotou	75 621 814	78 680 293	81 738 772
22016001205 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guintéguéla	86 806 056	90 316 875	93 827 694
23016001409 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Kabadougou	273 391 293	284 448 440	295 505 587
23016001412 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Odienné	124 532 689	129 569 339	134 605 989
23016001413 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dioulatiédougou	76 825 666	79 932 834	83 040 002
23016001414 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Seydougou	78 551 970	81 728 957	84 905 945
23016001672 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bako	80 119 955	83 360 359	86 600 762
23016001700 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiémé	81 373 836	84 664 952	87 956 068
23016001748 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbéléban	76 854 163	79 962 484	83 070 804
23016001911 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Séguélon	79 837 515	83 066 495	86 295 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
23016001980 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Séguéla	120 855 270	125 743 189	130 631 108
23016002036 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Madinani	82 563 124	85 902 340	89 241 556
23016002171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Samatiguila	78 924 968	82 117 041	85 309 114
24016000818 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ferkessédougou	126 655 422	131 777 925	136 900 427
24016000819 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koumbala	76 625 552	79 724 626	82 823 701
24016000820 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diawala	100 753 271	104 828 177	108 903 082
24016001019 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kong	88 311 980	91 883 705	95 455 430
24016001099 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Tchologo	309 487 018	322 004 035	334 521 052
24016001109 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niellé	98 472 220	102 454 870	106 437 520
24016001231 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouangolodougou	113 461 169	118 050 038	122 638 907
25016001405 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Napieledougou	87 805 995	91 357 256	94 908 517
25016001406 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niofoin	79 144 714	82 345 674	85 546 635
25016001407 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de karakoro	81 957 081	85 271 786	88 586 491
25016001408 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de komborodougou	79 836 881	83 065 836	86 294 790
25016001409 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guiémbé	78 988 295	82 182 929	85 377 563
25016001730 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sirasso	80 405 561	83 657 516	86 909 470
25016001760 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tioniaradougou	83 806 240	87 195 733	90 585 226
25016001761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dikodougou	87 112 560	90 635 775	94 158 990
25016001918 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'bengué	89 498 101	93 117 798	96 737 495
25016002138 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sinématiali	102 997 592	107 163 268	111 328 944
25016002198 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Korhogo	328 988 191	342 293 921	355 599 651
25016002252 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Poro	359 881 363	374 436 549	388 991 735
26016000964 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Boundiali	117 876 985	122 644 449	127 411 913
26016000965 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kasséré	84 608 597	88 030 541	91 452 485
26016000966 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kolia	81 756 333	85 062 919	88 369 505
26016001208 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouto	91 048 355	94 730 751	98 413 147
26016001209 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbon	81 509 357	84 805 954	88 102 551
26016001309 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tengréla	114 048 214	118 660 826	123 273 437
26016001426 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Bagoué	299 440 572	311 551 266	323 661 961
26016001464 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de kanakono	93 397 166	97 174 558	100 951 951

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
27016000628 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de minignan	81 263 013	84 549 647	87 836 281
27016000629 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tienko	81 691 739	84 995 712	88 299 686
27016000772 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kaniasso	78 287 261	81 453 542	84 619 824
27016000855 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Goulia	80 852 652	84 122 689	87 392 726
27016000949 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Folon	256 846 125	267 234 112	277 622 100
28016000639 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouna	101 396 043	105 496 945	109 597 847
28016000640 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Doropo	92 121 753	95 847 562	99 573 371
28016000792 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du BounKani	289 202 976	300 899 617	312 596 258
28016000794 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Téhini	82 238 254	85 564 331	88 890 408
28016000863 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Nassian	86 949 176	90 465 783	93 982 391
31016001054 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bédiala	94 423 702	98 242 612	102 061 522
31016001055 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Issia	139 514 039	145 156 601	150 799 162
31016001056 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Vavoua	136 207 718	141 716 557	147 225 397
31016001316 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gboguhé	89 723 547	93 352 362	96 981 177
31016001440 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Haut Sassandra	440 446 964	458 260 577	476 074 190
31016001441 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Daloa	296 703 277	308 703 263	320 703 249
31016001498 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zoukougbeu	95 621 222	99 488 565	103 355 908
31016001552 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Saïoua	119 828 100	124 674 476	129 520 851
32016000784 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Goh	353 523 668	367 821 721	382 119 773
32016000785 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gagnoa	213 701 391	222 344 416	230 987 440
32016000947 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guibéroua	100 776 068	104 851 896	108 927 723
32016001177 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diégonéffa	107 228 492	111 565 284	115 902 076
32016001193 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouragahio	100 656 380	104 727 367	108 798 354
32016001215 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Oumé	117 192 416	121 932 193	126 671 970
35016000735 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Marahoué	353 051 038	367 329 975	381 608 913
35016000736 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sinfra	136 336 906	141 850 970	147 365 035
35016000737 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gohitafla	94 506 028	98 328 268	102 150 507
35016000982 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zuénoula	104 841 051	109 081 284	113 321 518
35016001038 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouaflé	144 308 552	150 145 025	155 981 498
35016001166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bonon	148 011 302	153 997 530	159 983 759

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
36016000983 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dualla	77 007 416	80 121 935	83 236 453
36016000984 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kani	90 780 480	94 452 042	98 123 604
36016000985 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sifié	90 698 155	94 366 387	98 034 620
36016001217 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Worodougou	289 522 710	301 232 282	312 941 855
36016001218 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Massala	82 160 995	85 483 947	88 806 899
36016001339 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de worofla	82 670 780	86 014 350	89 357 920
36016001532 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djibrosso	80 670 903	83 933 589	87 196 276
36016001555 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Morondo	80 688 634	83 952 037	87 215 441
37016000826 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sarhala	84 133 642	87 536 377	90 939 111
37016000827 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dianra	94 134 930	97 942 161	101 749 392
37016001030 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Mankono	102 663 857	106 816 035	110 968 213
37016001171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kongasso	85 317 863	88 768 493	92 219 123
37016001178 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiéningboué	86 342 500	89 834 571	93 326 641
37016001244 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kounahiri	88 323 379	91 895 565	95 467 751
37016001275 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Béré	296 705 377	308 705 448	320 705 519
41016001143 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbonné	83 375 614	86 747 691	90 119 767
41016001144 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Man	214 545 545	223 222 711	231 899 877
41016001145 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sangouine	100 455 632	104 518 500	108 581 368
41016001146 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zouan-hounien	120 437 943	125 308 983	130 180 024
41016001412 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Tonkpi	399 914 137	416 088 424	432 262 712
41016001413 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Danané	140 581 738	146 267 482	151 953 226
41016001414 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sipilou	82 915 224	86 268 680	89 622 137
41016001547 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bin-Houye	93 502 289	97 283 933	101 065 577
41016001548 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Biankouma	101 079 406	105 167 502	109 255 598
41016001615 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Logoualé	91 696 194	95 404 792	99 113 389
42016000648 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Cavally	321 603 152	334 610 199	347 617 245
42016000649 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Taï	89 367 014	92 981 409	96 595 805
42016000650 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Toulepleu	91 352 326	95 047 016	98 741 706
42016000792 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bloléquin	151 976 861	158 123 474	164 270 087
42016001001 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guigo	159 451 387	165 900 303	172 349 218

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
43016000685 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Duékoué	200 194 935	208 291 699	216 388 463
43016000686 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Facobly	91 321 296	95 014 731	98 708 166
43016000856 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouibli	98 358 864	102 336 929	106 314 994
43016000922 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Guémon	347 254 692	361 299 200	375 343 707
43016000973 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bangolo	109 726 122	114 163 929	118 601 736
51016000850 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Loh-djiboua	367 105 278	381 952 631	396 799 983
51016000851 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Lakota	127 672 459	132 836 095	137 999 731
51016001171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guitry	107 203 794	111 539 587	115 875 380
51016001210 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zikisso	81 504 924	84 801 342	88 097 759
51016001218 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Divo	224 036 414	233 097 432	242 158 451
51016001289 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Hiré	123 483 355	128 477 565	133 471 775
55016000749 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Bafing	270 285 437	281 216 969	292 148 502
55016000750 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de San-pédro	362 216 056	376 865 667	391 515 278
55016000751 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-Béréby	92 768 959	96 520 944	100 272 929
55016000752 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de San-Pedro	277 108 530	288 316 018	299 523 506
55016000753 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tabou	100 705 142	104 778 101	108 851 060
55016000919 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grabo	94 922 089	98 761 156	102 600 223
56016000833 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Méagui	139 489 975	145 131 563	150 773 152
56016001022 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Soubré	207 130 546	215 507 817	223 885 087
56016001044 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gueyo	91 023 024	94 704 396	98 385 767
56016001139 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Buyo	103 827 180	108 026 408	112 225 636
56016001190 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-zatry	101 589 825	105 698 565	109 807 304
56016001191 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Mayo	90 254 863	93 905 167	97 555 471
56016001264 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Nawa	374 285 064	389 422 799	404 560 534
57016000416 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Gboklé	293 113 871	304 968 686	316 823 500
57016000417 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sassandra	111 473 324	115 981 796	120 490 267
57016000509 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Fresco	91 578 405	95 282 239	98 986 072
61016000646 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Indénié djuablin	322 548 182	335 593 450	348 638 717
61016000647 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Abengourou	162 502 499	169 074 815	175 647 131
61016000796 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niablé	91 415 020	95 112 246	98 809 471

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
61016000863 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agnibilékrouu	129 788 859	135 038 092	140 287 324
61016000876 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bettié	89 273 289	92 883 894	96 494 498
62016001104 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de Gontougo	345 751 654	359 735 372	373 719 090
62016001105 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouassi-datèkro	82 859 496	86 210 699	89 561 901
62016001106 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koun-fao	88 340 477	91 913 355	95 486 232
62016001107 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tanda	100 677 911	104 749 769	108 821 626
62016001351 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bondoukou	150 459 538	156 544 784	162 630 029
62016001516 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Transua	96 188 002	100 078 268	103 968 534
62016001577 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sangégué	80 415 060	83 667 399	86 919 738
62016001744 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Assuefry	96 828 875	100 745 061	104 661 247
71016001181 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Aboisso	120 818 540	125 704 973	130 591 407
71016001182 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Ayamé	87 830 692	91 382 952	94 935 211
71016001183 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Maféré	92 591 009	96 335 797	100 080 585
71016001184 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiapoum	90 393 550	94 049 463	97 705 376
71016001420 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Sud-comoé	330 434 954	343 799 197	357 163 441
71016001465 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de grand-bassam	152 884 975	159 068 316	165 251 657
71016001618 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Assinie Mafia	87 894 653	91 449 500	95 004 346
71016001838 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Adiaké	99 560 817	103 587 495	107 614 172
71016001843 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bonoua	134 636 567	140 081 862	145 527 157
76016000991 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de de Taabo	92 543 513	96 286 380	100 029 247
76016000992 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de de Tiassalé	103 167 309	107 339 849	111 512 389
76016001216 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agboville	140 739 423	146 431 545	152 123 666
76016001217 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de N'douci	126 153 869	131 256 087	136 358 304
76016001317 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sikensi	126 430 609	131 544 019	136 657 429
76016001340 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Agneby-tiassa	339 774 414	353 516 386	367 258 359
76016001345 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Rubino	84 393 284	87 806 520	91 219 755
76016001497 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Azaguié	98 106 187	102 074 033	106 041 879
77016000883 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Adzopé	132 111 072	137 454 225	142 797 378
77016000884 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agou	93 689 105	97 478 305	101 267 504
77016000885 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Yakasse-attobrou	114 726 449	119 366 491	124 006 534

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
77016001067 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Alépé	95 859 333	99 736 306	103 613 279
77016001097 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Akoupé	122 467 584	127 420 712	132 373 840
77016001216 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Affery	103 832 879	108 032 337	112 231 796
77016001395 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Mé	323 725 955	336 818 857	349 911 759
78016001401 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Songon	124 318 009	129 345 976	134 373 944
78016001670 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Anyama	293 436 219	305 304 071	317 171 923
78016001685 Provision pour fonctionnement des collectivités territoriales	700 000 000	728 311 080	756 622 160
78016001719 Assurer le fonctionnement des services du district autonome d'Abidjan	3 000 000 000	3 121 333 200	3 242 666 400
78016001901 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bingerville	199 426 774	207 492 470	215 558 166
79016000545 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dabou	148 509 689	154 516 074	160 522 460
79016000657 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional des Grands Ponts	291 849 567	303 653 248	315 456 928
79016000667 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Jacquerville	105 469 891	109 735 557	114 001 224
79016000734 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-lahou	100 731 739	1 040 444 400	1 080 888 800
4 Investissements	122 456 000 000	135 900 000 000	154 400 000 000
Trésor	122 456 000 000	135 900 000 000	154 400 000 000
90016000010 Projet pilote d'Appui à la Mobilisation des Revenus Propres des Communes de Côte d'Ivoire (PAMREC)	56 000 000	0	0
79016000871 Développer l'enseignement primaire dans la Région des Grands Ponts	133 639 072	148 378 673	168 577 390
79016000867 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région des Grands ponts	104 875 000	116 442 094	132 293 300
79016000850 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Grand-lahou	100 570 681	111 663 034	126 863 669
79016000848 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Dabou	14 000 000	15 544 117	17 660 131
79016000847 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région des Grands Ponts	67 000 000	74 389 705	84 516 339
79016000846 Développer les transports routiers dans la Région des Grands Ponts	277 912 000	308 564 054	350 568 730
79016000841 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Dabou	22 000 000	24 426 470	27 751 634
79016000791 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région des Grands ponts	60 712 000	67 408 175	76 584 418
79016000771 Développer les transports routiers dans la Commune de Jacquerville	65 000 000	72 169 117	81 993 464
79016000768 Développer des services culturels dans la Commune de Dabou	107 600 000	119 467 645	135 730 718
79016000750 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Région des grands ponts	25 000 000	27 757 353	31 535 948
79016000746 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Jacquerville	20 000 000	22 205 882	25 228 758
79016000745 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de grand-lahou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
79016000744 Développer l'éclairage public dans la Commune de Grand-lahou	90 000 000	99 926 469	113 529 411

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
79016000743 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région des grands ponts	27 500 000	30 533 088	34 689 542
79016000741 Développer les équipements collectifs dans la Région des grands ponts	39 000 000	43 301 470	49 196 078
79016000736 Développer les transports routiers dans la Commune de Dabou	24 500 000	27 202 205	30 905 229
79016000703 Développer l'éclairage public dans la Commune de Jacquerville	29 000 000	32 198 529	36 581 699
79016000702 Développer le logement dans la Commune de Jacquerville	48 000 000	53 294 117	60 549 019
79016000697 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région des grands ponts	155 000 000	172 095 586	195 522 875
79016000691 Développer l'éclairage public dans la Région des Grands ponts	18 227 000	20 237 331	22 992 229
79016000690 Développer le logement dans la Région des grands ponts	10 000 000	11 102 941	12 614 379
79016000665 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Dabou	17 331 208	19 242 738	21 862 243
79016000662 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région des Grands ponts	75 161 000	83 450 815	94 810 934
79016000618 Développer des services culturels dans la Commune de Jacquerville	25 000 000	27 757 353	31 535 948
79016000616 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de grand-lahou	45 000 000	49 963 235	56 764 706
79016000613 Développer des services culturels dans la Région des Grands Ponts	42 000 000	46 632 352	52 980 392
79016000603 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dabou	149 498 000	165 986 747	188 582 443
79016000602 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Jacquerville	17 000 000	18 875 000	21 444 444
79016000601 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Jacquerville	97 000 000	107 698 528	122 359 476
79016000600 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de grand-lahou	35 000 000	38 860 294	44 150 327
79016000594 Développer l'alimentation en eau dans la Région des Grands ponts	106 946 000	118 741 513	134 905 738
79016000589 Développer les transports routiers dans la Commune de Grand-lahou	26 000 000	28 867 647	32 797 385
79016000581 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dabou	65 500 000	72 724 264	82 624 182
79016000576 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Jacquerville	35 374 508	39 276 108	44 622 745
79016000574 Développer l'éclairage public dans la Commune de dabou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
79016000548 Développer les autres services généraux dans la Région des Grands Ponts	480 000 000	532 941 168	605 490 192
79016000546 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région des grands ponts	54 115 850	60 084 509	68 263 784
78016002167 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Anyama	140 000 000	155 441 174	176 601 306
78016001999 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Songon	107 742 000	119 625 307	135 909 842
78016001838 Provision pour investissement des collectivités territoriales	1 400 000 000	1 554 411 740	1 766 013 060
78016001817 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Songon	123 302 466	136 902 001	155 538 404
78016001592 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Bingerville	40 000 000	44 411 764	50 457 516
78016001575 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bingerville	46 087 854	51 171 072	58 136 966

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
78016001555 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Bingerville	215 500 000	239 268 379	271 839 867
78016001554 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bingerville	210 632 000	233 863 467	265 699 188
78016001550 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Anyama	349 149 000	387 658 075	440 429 781
78016001549 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Songon	60 908 000	67 625 793	76 831 660
78016001532 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Songon	64 858 000	72 011 455	81 814 339
78016001527 Développer les transports routiers dans la Commune d'Anyama	217 588 103	241 586 787	274 473 880
77016001392 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune d'Agou	8 328 000	9 246 529	10 505 255
77016001391 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune d'Agou	19 427 000	21 569 683	24 505 954
77016001348 Développer les transports routiers dans la Commune d'Alépé	23 541 000	26 137 433	29 695 510
77016001336 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Yakassé-Attobrou	52 864 000	58 694 587	66 684 653
77016001334 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'Agou	16 268 000	18 062 264	20 521 072
77016001249 Développer des services culturels dans la Commune de Yakasse-attobrou	26 098 000	28 976 455	32 921 006
77016001240 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région dans la Mé	628 000 000	697 264 695	792 183 001
77016001235 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Agou	50 038 000	55 556 896	63 119 830
77016001229 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Agou	12 983 000	14 414 948	16 377 248
77016001227 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la Mé	20 000 000	22 205 882	25 228 758
77016001164 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région dans la Mé	70 000 000	77 720 587	88 300 653
77016001159 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Adzopé	72 083 937	80 034 370	90 929 410
77016001158 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Affery	91 603 000	101 706 270	115 551 496
77016001153 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région dans la Mé	55 000 000	61 066 176	69 379 085
77016001144 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Adzopé	80 000 000	88 823 528	100 915 032
77016001137 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Affery	112 594 834	125 013 380	142 031 391
77016001116 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Yakassé-Attobrou	27 000 000	29 977 941	34 058 823
77016001093 Développer les équipements collectifs dans la Région dans la Mé	60 000 000	66 617 646	75 686 274
77016001084 Développer l'agriculture dans la Commune d'Agou	11 500 000	12 768 382	14 506 536
77016001083 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Alépé	120 000 000	133 235 292	151 372 548
77016001078 Développer des services culturels dans la Commune d'Agou	12 239 000	13 588 889	15 438 738
77016001069 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Agou	63 870 000	70 914 484	80 568 039
77016001020 Protéger les familles et les enfants dans la Commune d'Agou	27 039 101	30 021 354	34 108 147
77016001014 Développer des services culturels dans la Commune d'affery	19 375 000	21 511 948	24 440 359

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
77016001012 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune d'akoupe	29 000 000	32 198 529	36 581 699
77016001004 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune d'agou	12 000 000	13 323 529	15 137 255
77016001001 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Akoupé	73 660 000	81 784 263	92 917 516
77016000997 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Yakassé-Attobrou	49 600 000	55 070 587	62 567 320
77016000992 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région dans la Mé	20 000 000	22 205 882	25 228 758
77016000990 Développer la lutte contre le chômage dans la Région dans la mé	60 000 000	66 617 646	75 686 274
77016000987 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune d'Adzopé	35 000 000	38 860 294	44 150 327
77016000984 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune d'Akoupé	47 000 000	52 183 823	59 287 581
77016000983 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Akoupé	157 470 358	174 838 409	198 639 078
77016000982 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Alépé	36 533 574	40 563 012	46 084 835
77016000981 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Yakassé-Attobrou	10 000 000	11 102 941	12 614 379
77016000980 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Yakassé-Attobrou	113 550 987	126 074 991	143 237 519
77016000976 Développer l'enseignement primaire dans la Région dans la Mé	238 343 000	264 630 827	300 654 893
77016000975 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Région dans la Mé	110 000 000	122 132 351	138 758 169
77016000971 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Adzopé	60 000 000	66 617 646	75 686 274
77016000956 Développer les transports routiers dans la Commune d'akoupe	15 000 000	16 654 412	18 921 569
77016000953 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Agou	49 431 000	54 882 948	62 354 137
77016000951 Développer les transports routiers dans la Commune d'Agou	15 930 000	17 686 985	20 094 706
77016000948 Développer les transports routiers dans la Commune d'Affery	65 000 000	72 169 117	81 993 464
77016000940 Développer l'éclairage public dans la Commune de yakasse-attobrou	72 000 000	79 941 175	90 823 529
77016000939 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Alépé	40 000 000	44 411 764	50 457 516
77016000919 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune d'affery	40 000 000	44 411 764	50 457 516
77016000902 Développer les autres services généraux dans la Commune d'Alépé	92 000 000	102 147 057	116 052 287
77016000901 Développer les autres services généraux dans la Commune d'akoupe	45 000 000	49 963 235	56 764 706
77016000898 Développer les autres services généraux dans la Commune d'Adzopé	140 000 000	155 441 174	176 601 306
77016000893 Développer les industries manufacturières dans la Région de la mé	50 000 000	55 514 705	63 071 895
77016000888 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'Agou	8 531 000	9 471 919	10 761 327
77016000886 Provision pour investissement de la région dans la Mé	404 559 331	449 179 838	510 326 473
76016001567 Développer l'alimentation en eau dans la Région de l'Agneby-tiassa	140 904 000	156 444 880	177 741 646
76016001552 Développer les transports routiers dans la Région de l'Agneby-tiassa	48 900 000	54 293 381	61 684 313

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
76016001537 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'azaguie	111 877 000	124 216 373	141 125 888
76016001524 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sikensi	88 400 000	98 149 998	111 511 110
76016001502 Développer l'éclairage public dans la Commune de de Tiassalé	79 000 000	87 713 234	99 653 594
76016001495 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Région de l'Agneby-tiassa	15 000 000	16 654 412	18 921 569
76016001494 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de de Taabo	40 000 000	44 411 764	50 457 516
76016001492 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de de taabo	94 462 171	104 880 791	119 158 163
76016001487 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de n'douci	40 000 000	44 411 764	50 457 516
76016001465 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de de Tiassalé	46 000 000	51 073 529	58 026 143
76016001425 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de rubino	64 000 000	71 058 822	80 732 026
76016001404 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région de l'Agneby-tiassa	158 446 000	175 921 659	199 869 790
76016001401 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de sikensi	18 250 000	20 262 867	23 021 242
76016001398 Développer l'enseignement primaire dans la Région de l'Agneby-tiassa	170 000 000	188 749 997	214 444 443
76016001382 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de de Tiassalé	18 000 000	19 985 294	22 705 882
76016001364 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'azaguie	3 054 000	3 390 838	3 852 431
76016001361 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région de l'Agneby-tiassa	132 200 000	146 780 880	166 762 090
76016001360 Développer l'agriculture dans la Région de l'agneby-tiassa	20 000 000	22 205 882	25 228 758
76016001358 Développer l'éclairage public dans la Région de l'Agneby-tiassa	80 500 000	89 378 675	101 545 751
76016001326 Développer des services culturels dans la Commune d'Azaguie	55 667 037	61 806 783	70 220 510
76016001295 Développer des services culturels dans la Commune de de Taabo	52 567 000	58 364 830	66 310 006
76016001282 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Agboville	125 365 000	139 192 020	158 140 162
76016001280 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Rubino	60 188 000	66 826 381	75 923 424
76016001276 Développer la lutte contre les exclusions sociales non classées ailleurs dans la Région de l'agneby-tiassa	15 000 000	16 654 412	18 921 569
76016001267 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Sikensi	35 000 000	38 860 294	44 150 327
76016001264 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Agboville	45 887 511	50 948 633	57 884 246
76016001260 Développer les transports routiers dans la Commune de N'douci	86 000 000	95 485 293	108 483 659
76016001258 Développer les transports routiers dans la Commune de de Tiassalé	59 000 000	65 507 352	74 424 836
76016001251 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région de l'Agneby-tiassa	45 534 000	50 556 132	57 438 313
76016001249 Développer les transports routiers dans la Commune d'azaguie	10 000 000	11 102 941	12 614 379
76016001230 Développer les industries Manufacturières dans la Région de l'Agneby-tiassa	165 000 000	183 198 527	208 137 254

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
76016001223 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'azaguie	2 441 000	2 710 228	3 079 170
76016001205 Développer les transports routiers dans la Commune de de Taabo	50 000 000	55 514 705	63 071 895
76016001195 Développer l'éclairage public dans la Commune de de Taabo	45 000 000	49 963 235	56 764 706
76016001124 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sikensi	31 259 293	34 707 009	39 431 657
76016001119 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Région de l'Agneby-tiassa	10 000 000	11 102 941	12 614 379
76016001111 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune d'Agboville	30 000 000	33 308 823	37 843 137
76016001109 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Rubino	50 188 000	55 723 440	63 309 045
76016001107 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de de Taabo	29 500 000	32 753 676	37 212 418
76016001104 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de N'douci	151 073 182	167 735 663	190 569 437
76016001100 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région de l'Agneby-tiassa	182 000 411	202 073 983	229 582 216
76016001097 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune d'azaguie	20 000 000	22 205 882	25 228 758
76016001092 Développer des services culturels dans la Commune de de tiassale	51 000 000	56 624 999	64 333 333
76016001083 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de de Tiassalé	28 000 000	31 088 235	35 320 261
76016001081 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sikensi	28 500 000	31 643 382	35 950 980
76016001078 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de rubino	27 500 332	30 533 456	34 689 961
76016001075 Développer le logement dans la Commune d'azaguie	50 000 000	55 514 705	63 071 895
76016001070 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de N'douci	104 000 000	115 470 586	131 189 542
76016001066 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de de Tiassalé	52 511 127	58 302 794	66 239 526
76016001056 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Sikensi	60 000 000	66 617 646	75 686 274
76016001055 Développer les transports routiers dans la Commune de Sikensi	120 236 500	133 497 877	151 670 878
76016001053 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de rubino	24 000 000	26 647 058	30 274 510
76016001052 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Rubino	28 000 000	31 088 235	35 320 261
76016001028 Développer la gestion des déchets dans la Commune d'agboville	40 000 000	44 411 764	50 457 516
76016001026 Développer la gestion des eaux usées dans la Région de l'Agneby-tiassa	10 000 000	11 102 941	12 614 379
76016001019 Développer les services de police dans la Région de l'Agneby-tiassa	78 000 000	86 602 940	98 392 156
76016001012 Développer les autres services généraux dans la Commune de rubino	40 789 000	45 287 786	51 452 791
76016001011 Développer les autres services généraux dans la Commune d'azaguie	70 000 000	77 720 587	88 300 653
76016001009 Développer les autres services généraux dans la Commune d'agboville	170 000 000	188 749 997	214 444 443
76016000994 Développer les autres services généraux dans la Région de l'agneby-tiassa	542 000 000	601 779 402	683 699 342
71016002224 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'Assinie-Mafia	50 555 388	56 131 349	63 772 482

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
71016002223 Développer le logement dans la Commune d'Assinie-Mafia	29 500 000	32 753 676	37 212 418
71016002222 Développer les transports par voie d'eau dans la Commune d'Assinie-Mafia	56 000 000	62 176 470	70 640 522
71016001886 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Tiapoum	61 000 000	67 727 940	76 947 712
71016001878 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tiapoum	76 000 000	84 382 352	95 869 280
71016001873 Protéger les familles et les enfants dans la Commune de tiapoum	15 264 917	16 948 547	19 255 745
71016001872 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Maféré	43 300 000	48 075 735	54 620 261
71016001853 Développer l'éclairage public dans la Commune d'adiake	24 300 000	26 980 147	30 652 941
71016001844 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Sud-Comoé	444 326 000	493 332 536	560 489 656
71016001835 Développer les transports routiers dans la Commune d'Ayamé	86 654 000	96 211 425	109 308 640
71016001817 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Région du Sud-comoé	10 000 000	11 102 941	12 614 379
71016001804 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune d'adiake	19 750 711	21 929 098	24 914 295
71016001803 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de mafere	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001801 Développer les affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.) dans la Région du sud-comoe	5 000 000	5 551 471	6 307 190
71016001794 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'aboisso	78 000 000	86 602 940	98 392 156
71016001793 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Tiapoum	21 000 000	23 316 176	26 490 196
71016001697 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Aboisso	73 999 659	82 161 385	93 345 974
71016001696 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Grand-Bassam	91 800 000	101 924 998	115 799 999
71016001658 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune d'ayame	8 000 000	8 882 353	10 091 503
71016001657 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Grand-Bassam	20 000 000	22 205 882	25 228 758
71016001642 Développer des services dentaires dans la Région du sud-comoe	24 000 000	26 647 058	30 274 510
71016001632 Développer le logement dans la Commune de Tiapoum	20 000 000	22 205 882	25 228 758
71016001631 Développer l'éclairage public dans la Commune de grand-bassam	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001624 Développer les transports routiers dans la Commune de mafere	98 000 000	108 808 822	123 620 914
71016001590 Développer les autres services généraux dans la Commune de bonoua	156 556 229	173 823 457	197 485 961
71016001574 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune d'Ayamé	20 000 000	22 205 882	25 228 758
71016001540 Protéger les familles et les enfants dans la Région du sud-comoe	10 000 000	11 102 941	12 614 379
71016001537 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Sud-Comoé	353 567 000	392 563 354	446 002 814
71016001536 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Sud-Comoé	119 837 000	133 054 314	151 166 934
71016001509 Développer les transports routiers dans la Commune de Grand-Bassam	181 567 457	201 593 276	229 036 072
71016001505 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bonoua	75 000 000	83 272 058	94 607 843

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
71016001497 Développer les transports routiers dans la Commune d'Adiaké	52 064 000	57 806 352	65 675 503
71016001495 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Aboisso	95 680 000	106 232 939	120 694 378
71016001483 Développer l'éclairage public dans la Région du Sud-Comoé	135 000 000	149 889 704	170 294 117
71016001473 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'ayame	30 000 000	33 308 823	37 843 137
71016001469 Développer les autres services généraux dans la Commune d'ayame	8 000 000	8 882 353	10 091 503
71016001466 Développer les transports par voie d'eau dans la Région du Sud-comoé	27 000 000	29 977 941	34 058 823
71016001458 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de grand-bassam	30 000 000	33 308 823	37 843 137
71016001456 Développer les services de police dans la Région du Sud-comoé	15 000 000	16 654 412	18 921 569
71016001445 Développer la pêche dans la Commune d'ayame	10 000 000	11 102 941	12 614 379
71016001426 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de bonoua	30 000 000	33 308 823	37 843 137
71016001408 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Maféré	22 500 000	24 981 617	28 382 353
71016001349 Développer des dispensaires et des maternités e la Commune d'Assinie Mafia	47 500 000	52 738 970	59 918 300
71016001348 Développer des services culturels dans la Région du Sud-comoé	91 746 672	101 865 789	115 732 729
71016001346 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Sud-comoé	209 364 000	232 455 614	264 099 684
71016001343 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Sud-comoé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001339 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune d'Aboisso	20 000 000	22 205 882	25 228 758
71016001336 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune d'ayame	8 000 000	8 882 353	10 091 503
71016001335 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'ayame	10 000 000	11 102 941	12 614 379
71016001332 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de grand-bassam	52 200 000	57 957 352	65 847 058
71016001328 Développer l'enseignement primaire e la Commune d'Assinie Mafia	82 539 000	91 642 565	104 117 823
71016001326 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Région du Sud-Comoé	3 589 000	3 984 846	4 527 301
71016001324 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Région du Sud-Comoé	22 000 000	24 426 470	27 751 634
71016001322 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune d'adiake	23 275 000	25 842 095	29 359 967
71016001320 Développer des services culturels dans la Commune d'Ayamé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001316 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Maféré	15 011 733	16 667 439	18 936 369
71016001315 Développer des services culturels dans la Commune de Maféré	50 000 000	55 514 705	63 071 895
71016001313 Développer des services culturels dans la Commune de tiapoum	12 000 000	13 323 529	15 137 255
71016001309 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Aboisso	29 000 351	32 198 919	36 582 142
71016001307 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Adiaké	69 501 422	77 167 019	87 671 728
71016001304 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de grand-bassam	25 000 000	27 757 353	31 535 948

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
71016001300 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tiapoum	22 000 000	24 426 470	27 751 634
71016001299 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique e la Commune d'Assinie Mafia	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001288 Développer l'éclairage public dans la Commune de Tiapoum	47 000 000	52 183 823	59 287 581
71016001285 Développer les équipements collectifs dans la Commune de mafere	22 000 000	24 426 470	27 751 634
71016001282 Développer l'éclairage public dans la Commune de Bonoua	40 098 000	44 520 573	50 581 137
71016001280 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Ayamé	16 500 000	18 319 853	20 813 725
71016001277 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Adiaké	86 800 000	96 373 528	109 492 810
71016001275 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Aboisso	62 538 000	69 435 572	78 887 803
71016001271 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Sud-comoé	66 000 000	73 279 411	83 254 901
71016001263 Développer les transports routiers dans la Commune de Tiapoum	22 000 000	24 426 470	27 751 634
71016001243 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Ayamé	48 808 045	54 191 284	61 568 318
71016001223 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune d'Ayamé	20 000 000	22 205 882	25 228 758
71016001214 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Sud-comoé	50 500 000	56 069 852	63 702 614
71016001213 Développer les transports routiers dans la Région du sud-comoe	54 500 000	60 511 028	68 748 366
71016001211 Développer l'agriculture dans la Région du Sud-Comoé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001196 Développer les services de police dans la Commune de bonoua	86 155 000	95 657 388	108 679 182
71016001191 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de mafere	25 000 000	27 757 353	31 535 948
71016001187 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'adiake	39 542 000	43 903 249	49 879 777
62016001752 Développer l'enseignement primaire dans la Région de Gontougo	380 021 000	421 935 074	479 372 892
62016001705 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Koun-Fao	147 709 647	164 001 150	186 326 547
62016001702 Développer l'éclairage public dans la Commune de Tanda	32 100 000	35 640 441	40 492 157
62016001698 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de sandegue	19 428 000	21 570 794	24 507 216
62016001688 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région de Gontougo	79 447 000	88 209 535	100 217 457
62016001687 Développer les autres services généraux dans la Commune de kouassi-datekro	28 142 513	31 246 466	35 500 032
62016001677 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de sandegue	10 000 000	11 102 941	12 614 379
62016001676 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Assuefry	9 601 000	10 659 934	12 111 065
62016001670 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de kouassi-datekro	29 999 000	33 307 713	37 841 876
62016001635 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Koun-fao	30 668 400	34 050 944	38 686 282
62016001568 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région de Gontougo	320 124 000	355 431 788	403 816 546
62016001565 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de koun-fao	44 500 000	49 408 087	56 133 987

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
62016001547 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de sandegue	23 000 000	25 536 764	29 013 072
62016001531 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Région de gontougo	35 000 000	38 860 294	44 150 327
62016001530 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de sandegue	26 000 000	28 867 647	32 797 385
62016001525 Développer l'éclairage public dans la Commune de koun-fao	21 987 600	24 412 703	27 735 992
62016001522 Développer les équipements collectifs dans la Région de gontougo	7 600 000	8 438 235	9 586 928
62016001511 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Assuefry	171 333 198	190 230 239	216 126 189
62016001500 Développer les services de police dans la Commune de kouassi-datekro	29 999 000	33 307 713	37 841 876
62016001485 Développer les transports routiers dans la Région de Gontougo	165 714 000	183 991 276	209 037 920
62016001469 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de sandegue	24 000 000	26 647 058	30 274 510
62016001468 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tanda	104 742 333	116 294 794	132 125 949
62016001439 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Tanda	36 840 000	40 903 235	46 471 372
62016001438 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sandégué	21 000 000	23 316 176	26 490 196
62016001430 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Koun-Fao	17 505 000	19 435 698	22 081 470
62016001427 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Transua	16 768 000	18 617 411	21 151 791
62016001424 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région de Gontougo	237 517 000	263 713 724	299 612 946
62016001420 Développer les transports routiers dans la Commune de Tanda	37 500 000	41 636 029	47 303 921
62016001363 Développer le tourisme dans la Commune de sandegue	20 768 000	23 058 588	26 197 542
62016001352 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Transua	27 280 000	30 288 823	34 412 026
62016001345 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Transua	43 914 000	48 757 455	55 394 784
62016001306 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Commune de sandegue	6 775 971	7 523 321	8 547 467
62016001273 Développer des services culturels dans la Région de Gontougo	30 000 000	33 308 823	37 843 137
62016001269 Développer des services culturels dans la Commune de Kouassi-datékro	20 995 000	23 310 625	26 483 889
62016001256 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bondoukou	213 902 718	237 494 926	269 824 995
62016001254 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kouassi-Datékro	29 998 500	33 307 158	37 841 245
62016001251 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sandégué	42 000 000	46 632 352	52 980 392
62016001249 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Tanda	11 000 000	12 213 235	13 875 817
62016001247 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Transua	144 646 153	160 599 770	182 462 139
62016001243 Développer des services culturels dans la Commune d'Assuefry	64 000 000	71 058 822	80 732 026
62016001240 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de kouassi-datekro	29 999 500	33 308 268	37 842 506
62016001229 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bondoukou	33 000 000	36 639 705	41 627 451

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
62016001228 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kouassi-Datekro	29 999 000	33 307 713	37 841 876
62016001225 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sangégoué	25 000 000	27 757 353	31 535 948
62016001224 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de tанда	16 061 000	17 832 434	20 259 954
62016001223 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tанда	40 033 000	44 448 404	50 499 143
62016001221 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Transua	47 000 000	52 183 823	59 287 581
62016001212 Développer le logement dans la Commune de kouassi-datekro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
62016001206 Développer le logement dans la Commune de koun-fao	10 000 000	11 102 941	12 614 379
62016001204 Développer l'éclairage public dans la Commune de bondoukou	100 000 000	111 029 410	126 143 790
62016001203 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de bondoukou	45 000 000	49 963 235	56 764 706
62016001198 Développer l'alimentation en eau dans la Région de Gontougo	145 223 000	161 240 240	183 189 796
62016001197 Développer le logement dans la Commune d'assuefry	70 000 000	77 720 587	88 300 653
62016001191 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de transua	5 000 000	5 551 471	6 307 190
62016001188 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de sandegue	10 000 000	11 102 941	12 614 379
62016001183 Développer les transports routiers dans la Commune de Transua	29 000 000	32 198 529	36 581 699
62016001180 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Tанда	44 622 000	49 543 543	56 287 882
62016001175 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Sandégoué	53 000 000	58 845 587	66 856 209
62016001169 Développer les transports routiers dans la Commune de koun-fao	25 000 000	27 757 353	31 535 948
62016001160 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de kouassi-datekro	29 898 500	33 196 128	37 715 101
62016001155 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bondoukou	34 000 000	37 749 999	42 888 889
62016001134 Développer les services de police dans la Région de gontougo	12 447 000	13 819 831	15 701 118
62016001123 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de kouassi-datekro	27 998 800	31 086 902	35 318 747
62016001111 Développer les industries Manufacturières dans la Région de Gontougo	10 000 000	11 102 941	12 614 379
62016001109 Développer les autres services généraux dans la Région de Gontougo	355 311 548	394 500 315	448 203 453
61016001258 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Niablé	84 649 392	93 985 721	106 779 951
61016001031 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Agnibilékrouu	60 000 000	66 617 646	75 686 274
61016001026 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Bettié	270 000	299 779	340 588
61016001024 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Abengourou	221 084 000	245 468 261	278 883 737
61016001021 Développer les autres services généraux dans la Région de l'indenie djuablin	225 000 000	249 816 173	283 823 528
61016001003 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de niable	20 000 000	22 205 882	25 228 758

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
61016000978 Développer l'éclairage public dans la Commune d'agnibilekrou	80 049 643	88 878 646	100 977 654
61016000963 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région de l'Indenie djuablin	40 000 000	44 411 764	50 457 516
61016000962 Développer l'éclairage public dans la Région de l'Indenie Djuablin	547 034 754	607 369 460	690 050 371
61016000935 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région de l'Indenie djuablin	70 000 000	77 720 587	88 300 653
61016000919 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bettie	10 000 000	11 102 941	12 614 379
61016000886 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région de l'Indenie Djuablin	105 000 000	116 580 881	132 450 980
61016000880 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Bettie	25 034 000	27 795 102	31 578 836
61016000846 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bettié	72 036 884	79 982 127	90 870 056
61016000786 Développer le logement dans la Région de l'Indénié djuablin	198 000 000	219 838 232	249 764 704
61016000784 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de bettie	30 000 000	33 308 823	37 843 137
61016000781 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région de l'Indénié djuablin	205 500 000	228 165 438	259 225 488
61016000775 Développer les transports routiers dans la Commune d'agnibilekrou	100 000 000	111 029 410	126 143 790
61016000768 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Abengourou	90 000 000	99 926 469	113 529 411
61016000762 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'agnibilekrou	38 000 000	42 191 176	47 934 640
61016000724 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Agnibilekrou	48 000 000	53 294 117	60 549 019
61016000721 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Niablié	72 000 000	79 941 175	90 823 529
61016000718 Développer l'enseignement primaire dans la Région de l'Indenie Djuablin	185 500 000	205 959 556	233 996 730
61016000714 Développer des services culturels dans la Commune de Bettié	10 000 000	11 102 941	12 614 379
61016000709 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'abengourou	43 350 239	48 131 515	54 683 634
61016000706 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bettié	27 000 000	29 977 941	34 058 823
61016000703 Développer l'alimentation en eau dans la Région de l'Indénié djuablin	171 408 000	190 313 291	216 220 548
61016000699 Développer l'éclairage public dans la Commune de Bettié	17 877 000	19 848 728	22 550 725
61016000686 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune d'Abengourou	99 304 000	110 256 645	125 265 829
61016000684 Développer les transports routiers dans la Commune de niablie	130 000 000	144 338 233	163 986 927
61016000679 Développer les transports routiers dans la Commune de bettie	85 000 000	94 374 999	107 222 222
61016000668 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bettie	25 000 000	27 757 353	31 535 948
61016000651 Développer les services de police dans la Commune d'Agnibilékrou	60 000 000	66 617 646	75 686 274
57016000670 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Fresco	65 000 000	72 169 117	81 993 464
57016000669 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de fresco	25 000 000	27 757 353	31 535 948
57016000645 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de sassandra	29 000 000	32 198 529	36 581 699

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
57016000630 Développer les transports routiers dans la Commune de Sassandra	74 068 000	82 237 263	93 432 182
57016000629 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de sassandra	40 000 000	44 411 764	50 457 516
57016000576 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Gboklé	315 023 000	349 768 178	397 381 952
57016000573 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Gboklé	688 465 226	764 398 878	868 456 129
57016000567 Développer les services de protection civile dans la Région du gbokle	64 910 000	72 069 190	81 879 934
57016000565 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Gboklé	122 150 000	135 622 424	154 084 639
57016000551 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de sassandra	15 001 500	16 656 077	18 923 461
57016000537 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région du gbokle	29 000 000	32 198 529	36 581 699
57016000531 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Commune de Sassandra	35 000 000	38 860 294	44 150 327
57016000523 Développer l'éclairage public dans la Commune de fresco	12 000 000	13 323 529	15 137 255
57016000521 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sassandra	100 349 006	111 416 909	126 584 039
57016000499 Développer les autres services généraux dans la Région du gbokle	300 000 000	333 088 230	378 431 370
57016000497 Développer les transports routiers dans la Commune de Fresco	10 000 000	11 102 941	12 614 379
57016000470 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sassandra	53 000 000	58 845 587	66 856 209
57016000469 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Fresco	54 732 441	60 769 106	69 041 575
57016000468 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Fresco	62 521 000	69 416 697	78 866 359
57016000461 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du gbokle	29 990 000	33 297 720	37 830 523
57016000459 Développer des services culturels dans la Commune de fresco	26 000 000	28 867 647	32 797 385
57016000454 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Gboklé	55 645 000	61 782 315	70 192 712
57016000431 Développer les transports routiers dans la Région du Gboklé	23 824 000	26 451 647	30 052 497
57016000428 Développer l'agriculture dans la Région du gbokle	29 486 000	32 738 132	37 194 758
57016000424 Développer les autres services généraux dans la Commune de fresco	50 000 000	55 514 705	63 071 895
56016001309 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Mayo	26 000 000	28 867 647	32 797 385
56016001294 Développer les équipements collectifs dans la Région dans la nawa	60 000 000	66 617 646	75 686 274
56016001289 Développer les services de police dans la Commune de Buyo	51 000 000	56 624 999	64 333 333
56016001283 Développer les transports routiers dans la Commune de Mayo	34 000 733	37 750 813	42 889 813
56016001282 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de meagui	55 000 000	61 066 176	69 379 085
56016001272 Développer les services de police dans la Commune de meagui	2 500 000	2 775 735	3 153 595
56016001268 Développer l'enseignement primaire dans la Région dans la Nawa	326 187 025	362 163 529	411 464 676
56016001265 Développer l'éclairage public dans la Commune de Gueyo	63 011 000	69 960 742	79 484 464

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
56016001186 Développer les équipements collectifs dans la Commune de mayo	21 000 000	23 316 176	26 490 196
56016001183 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de buyo	25 000 000	27 757 353	31 535 948
56016001178 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Gueyo	87 307 154	96 936 618	110 132 553
56016001177 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Méagui	6 000 000	6 661 765	7 568 627
56016001174 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de soubre	83 000 000	92 154 410	104 699 346
56016001161 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Buyo	50 000 000	55 514 705	63 071 895
56016001152 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de mayo	17 657 000	19 604 463	22 273 209
56016001147 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de gueyo	35 000 000	38 860 294	44 150 327
56016001122 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Grand-Zatry	47 120 000	52 317 058	59 438 954
56016001118 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Soubré	254 040 076	282 059 198	320 455 780
56016001115 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région dans la Nawa	26 000 000	28 867 647	32 797 385
56016001108 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Mayo	67 248 000	74 665 058	84 829 176
56016001107 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Méagui	95 000 000	105 477 940	119 836 601
56016001101 Développer des services culturels dans la Commune de Mayo	29 500 000	32 753 676	37 212 418
56016001082 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Grand-zatry	22 932 181	25 461 465	28 927 522
56016001081 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Gueyo	15 500 000	17 209 559	19 552 287
56016001070 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de meagui	29 700 000	32 975 735	37 464 706
56016001069 Développer les transports routiers dans la Commune de Méagui	44 000 000	48 852 940	55 503 268
56016001055 Développer l'alimentation en eau dans la Région dans la nawa	200 000 000	222 058 820	252 287 580
56016001053 Développer les services de police dans la Région dans la Nawa	176 182 000	195 613 835	222 242 652
56016001013 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de gueyo	20 000 000	22 205 882	25 228 758
56016000952 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Buyo	21 880 000	24 293 235	27 600 261
56016000951 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Buyo	70 018 547	77 741 180	88 324 049
56016000950 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de grand-zatry	18 505 000	20 545 992	23 342 908
56016000948 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Gueyo	15 000 000	16 654 412	18 921 569
56016000945 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de meagui	30 000 000	33 308 823	37 843 137
56016000936 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Grand-Zatry	38 000 000	42 191 176	47 934 640
56016000935 Développer des services culturels dans la Commune de grand-zatry	15 000 000	16 654 412	18 921 569
56016000934 Développer des services culturels dans la Commune de gueyo	23 087 000	25 633 360	29 122 817
56016000933 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Mayo	24 184 000	26 851 353	30 506 614

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
56016000931 Développer des services culturels dans la Commune de meagui	29 000 000	32 198 529	36 581 699
56016000927 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région dans la Nawa	372 041 000	413 074 927	469 306 618
56016000926 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de buyo	65 000 000	72 169 117	81 993 464
56016000919 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Méagui	30 750 000	34 141 544	38 789 215
56016000908 Développer les transports routiers dans la Commune de Gueyo	42 500 000	47 187 499	53 611 111
56016000905 Développer les transports routiers dans la Commune de Grand-zattry	96 054 000	106 648 189	121 166 156
56016000904 Développer l'agriculture dans la Commune de grand-zattry	15 500 000	17 209 559	19 552 287
56016000891 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de soubre	100 000 000	111 029 410	126 143 790
56016000889 Développer l'éclairage public dans la Commune de meagui	30 000 000	33 308 823	37 843 137
56016000888 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Méagui	20 000 000	22 205 882	25 228 758
56016000886 Développer l'éclairage public dans la Commune de mayo	15 000 000	16 654 412	18 921 569
56016000885 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de mayo	15 000 000	16 654 412	18 921 569
56016000882 Développer l'éclairage public dans la Commune de Grand-zattry	60 158 000	66 793 072	75 885 581
56016000881 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de grand-zattry	10 000 000	11 102 941	12 614 379
56016000875 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de meagui	29 739 311	33 019 382	37 514 294
56016000866 Développer les transports routiers dans la Commune de Soubré	104 606 000	116 143 425	131 953 973
56016000853 Développer les transports routiers dans la Région dans la Nawa	340 000 000	377 499 994	428 888 886
56016000847 Développer les autres services généraux dans la Commune de Mayo	50 226 000	55 765 631	63 356 980
56016000843 Développer les autres services généraux dans la Commune de buyo	45 000 000	49 963 235	56 764 706
56016000835 Développer les autres services généraux dans la Région de la nawa	335 000 000	371 948 524	422 581 697
55016001641 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de San-Pedro	90 000 000	99 926 469	113 529 411
55016001640 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de San-Pedro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016001639 Développer les équipements collectifs dans la Commune de San-Pedro	10 000 000	11 102 941	12 614 379
55016001638 Développer le logement dans la Commune de San-Pedro	20 000 000	22 205 882	25 228 758
55016001637 Développer les services de police dans la Commune de San-Pedro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016001636 Développer les autres services généraux dans la Commune de San-Pedro	69 000 000	76 610 293	87 039 215
55016001539 Développer le logement dans la Région du Bafing	128 000 000	142 117 645	161 464 051
55016001538 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Région du Bafing	57 000 000	63 286 764	71 901 960
55016001537 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Bafing	77 134 000	85 641 425	97 299 751
55016001536 Développer l'agriculture dans la Région du Bafing	49 000 000	54 404 411	61 810 457

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
55016001495 Développer l'éclairage public dans la Commune de San-Pédro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016001214 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Bafing	35 000 000	38 860 294	44 150 327
55016001206 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de tabou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016001205 Développer les autres services généraux dans la Commune de tabou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
55016001203 Développer l'alimentation en eau dans la Région de San-Pedro	77 340 000	85 870 146	97 559 607
55016001174 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tabou	90 000 000	99 926 469	113 529 411
55016001146 Développer le logement dans la Région de san-pedro	155 200 000	172 317 644	195 775 162
55016001143 Développer les autres services généraux dans la Région du bafing	145 000 000	160 992 645	182 908 496
55016001141 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de tabou	70 655 744	78 448 656	89 127 833
55016001106 Développer l'éclairage public dans la Région de San-pédro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016001064 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région de san-pedro	10 000 000	11 102 941	12 614 379
55016001051 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Bafing	311 500 000	345 856 612	392 937 906
55016001049 Développer des services de Médecine spécialisée dans la Région de San-Pedro	35 000 000	38 860 294	44 150 327
55016001041 Développer des services récréatifs et sportifs Commune de San-pédro	42 299 000	46 964 330	53 357 562
55016001040 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Bafing	165 000 000	183 198 527	208 137 254
55016001034 Développer des dispensaires et des maternités Communes de San-pédro	99 061 000	109 986 844	124 959 300
55016001032 Développer l'enseignement primaire Commune de San-pédro	77 296 321	85 821 649	97 504 509
55016001003 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région de san-pedro	90 000 000	99 926 469	113 529 411
55016000995 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Grabo	24 815 000	27 551 948	31 302 581
55016000985 Développer des services culturels commune de san-pedro	35 000 000	38 860 294	44 150 327
55016000966 Développer l'enseignement primaire dans la Région de San-pédro	115 000 000	127 683 822	145 065 359
55016000956 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de grabo	60 000 000	66 617 646	75 686 274
55016000946 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région de San-Pedro	247 228 000	274 495 790	311 862 769
55016000937 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins commune de san-pedro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016000928 Développer les services de police dans la Région de san-pedro	38 744 000	43 017 235	48 873 150
55016000911 Développer les transports routiers dans la Commune de Grabo	68 323 000	75 858 624	86 185 222
55016000908 Développer les transports routiers commune de san-pedro	54 000 000	59 955 881	68 117 647
55016000851 Développer des services culturels dans la Région de San-Pedro	50 000 000	55 514 705	63 071 895
55016000850 Développer des services culturels dans la Région du Bafing	85 000 000	94 374 999	107 222 222
55016000844 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de grabo	38 043 988	42 240 015	47 990 128

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
55016000838 Développer des services culturels dans la Commune de grand-bereby	129 000 000	143 227 939	162 725 489
55016000832 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Grand-Bereby	20 000 000	22 205 882	25 228 758
55016000827 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région de San-pédro	75 465 000	83 788 344	95 194 411
55016000826 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région de San-pédro	53 554 000	59 460 690	67 555 045
55016000824 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique commune de san-pedro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
55016000819 Développer les transports routiers dans la Commune de Tabou	50 000 000	55 514 705	63 071 895
55016000817 Développer l'hôtellerie et la restauration commune de san-pedro	40 000 000	44 411 764	50 457 516
55016000807 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de grand-bereby	100 000 000	111 029 410	126 143 790
55016000806 Développer les transports routiers dans la Commune de grand-bereby	56 234 793	62 437 159	70 936 699
55016000803 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Bafing	318 391 244	353 507 920	401 630 782
55016000802 Développer des services hospitaliers spécialisés dans la Région du Bafing	5 000 000	5 551 471	6 307 190
55016000798 Développer l'éclairage public dans la Commune de Tabou	66 000 000	73 279 411	83 254 901
55016000796 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de grabo	40 386 000	44 840 338	50 944 431
55016000795 Développer les équipements collectifs dans la Commune de grabo	78 121 898	86 738 282	98 545 923
55016000791 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Bafing	245 545 000	272 627 165	309 739 769
55016000789 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection de l'environnement dans la Région de san-pedro	100 000 958	111 030 474	126 144 998
55016000773 Développer les transports routiers dans la Région du Bafing	40 000 000	44 411 764	50 457 516
55016000767 Développer les transports routiers dans la Région de San-pédro	549 889 000	610 538 512	693 650 825
55016000756 Développer les autres services généraux dans la Région de san-pedro	180 000 000	199 852 938	227 058 822
51016001589 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Guitry	35 000 000	38 860 294	44 150 327
51016001588 Développer l'éclairage public dans la Commune de Guitry	28 000 000	31 088 235	35 320 261
51016001587 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Guitry	53 043 000	58 893 330	66 910 451
51016001586 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune dans lakota	14 000 000	15 544 117	17 660 131
51016001585 Développer les équipements collectifs dans la Commune dans lakota	35 000 000	38 860 294	44 150 327
51016001355 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune dans Lakota	83 804 000	93 047 087	105 713 542
51016001347 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Zikisso	52 800 000	58 623 528	66 603 921
51016001335 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Loh-djiboua	295 577 896	328 178 394	372 853 160
51016001317 Développer l'éclairage public dans la Commune de Zikisso	27 000 000	29 977 941	34 058 823
51016001222 Développer le logement dans la Région du loh-djiboua	175 000 000	194 301 468	220 751 633

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
51016001189 Développer les transports routiers dans la Commune de Zikisso	131 000 203	145 448 752	165 248 621
51016001186 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de zikisso	24 000 000	26 647 058	30 274 510
51016001185 Développer les transports routiers dans la Commune de Hiré	9 259 000	10 280 213	11 679 654
51016001184 Développer les transports routiers dans la Commune dans Lakota	75 500 000	83 827 205	95 238 561
51016001176 Développer les autres services généraux dans la Commune de lakota	40 184 000	44 616 058	50 689 621
51016001130 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du loh-djiboua	315 000 000	349 742 642	397 352 939
51016001105 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Commune dans lakota	10 000 582	11 103 587	12 615 113
51016001104 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune dans Lakota	13 458 000	14 942 338	16 976 431
51016001103 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de hire	39 246 000	43 574 602	49 506 392
51016001100 Développer les transports routiers dans la Commune de divo	35 000 000	38 860 294	44 150 327
51016001093 Développer l'éclairage public dans la Commune de Divo	110 000 000	122 132 351	138 758 169
51016001092 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Loh-djiboua	70 000 000	77 720 587	88 300 653
51016001089 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Divo	41 520 000	46 099 411	52 374 902
51016001088 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Hiré	3 042 804	3 378 407	3 838 308
51016001054 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guitry	65 000 000	72 169 117	81 993 464
51016001050 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de guitry	29 000 000	32 198 529	36 581 699
51016000956 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Divo	25 000 000	27 757 353	31 535 948
51016000955 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Divo	236 087 000	262 126 003	297 809 089
51016000954 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de hire	20 000 000	22 205 882	25 228 758
51016000953 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Hiré	59 011 000	65 519 565	74 438 712
51016000952 Développer l'enseignement primaire dans la Commune dans Lakota	78 854 000	87 551 131	99 469 424
51016000947 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de divo	22 044 607	24 475 997	27 807 903
51016000945 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de hire	30 000 000	33 308 823	37 843 137
51016000939 Développer des services culturels dans la Commune de Guitry	66 873 366	74 249 104	84 356 598
51016000931 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Zikisso	35 000 000	38 860 294	44 150 327
51016000925 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Loh-djiboua	180 000 000	199 852 938	227 058 822
51016000915 Développer les transports routiers dans la Commune de Guitry	61 032 000	67 763 470	76 988 078
51016000914 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de zikisso	14 974 000	16 625 544	18 888 771
51016000899 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Divo	20 038 000	22 248 073	25 276 693

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
51016000892 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Loh-djiboua	625 000 000	693 933 813	788 398 688
51016000885 Développer l'éclairage public dans la Commune de Hiré	81 074 000	90 015 984	102 269 816
51016000883 Développer les équipements collectifs dans la Commune de hire	60 000 000	66 617 646	75 686 274
51016000882 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Divo	10 000 000	11 102 941	12 614 379
51016000870 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune dans lakota	29 500 000	32 753 676	37 212 418
51016000862 Développer les autres services généraux dans la Commune de hire	70 000 000	77 720 587	88 300 653
51016000860 Développer les autres services généraux dans la Commune de divo	80 000 000	88 823 528	100 915 032
51016000853 Développer les autres services généraux dans la Région du Loh-djiboua	185 000 000	205 404 409	233 366 012
43016001391 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kouibly	36 300 997	40 304 783	45 791 453
43016001297 Développer les autres services généraux dans la Commune de Duekoué	118 000 000	131 014 704	148 849 672
43016001096 Développer des services culturels dans la Commune de Bangolo	30 000 271	33 309 124	37 843 479
43016001092 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de duékoué	26 639 000	29 577 125	33 603 444
43016001080 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Guémon	20 000 000	22 205 882	25 228 758
43016001078 Développer des services culturels dans la Commune de facobly	42 411 070	47 088 761	53 498 931
43016001067 Développer les transports routiers dans la Région du Guémon	50 578 000	56 156 455	63 801 006
43016001051 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de kouibli	20 000 000	22 205 882	25 228 758
43016001047 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Kouibli	23 131 000	25 682 213	29 178 320
43016000982 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de facobly	25 000 000	27 757 353	31 535 948
43016000981 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Commune de kouibli	37 384 000	41 507 235	47 157 594
43016000965 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Commune de duékoué	40 000 000	44 411 764	50 457 516
43016000954 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Guémon	39 638 000	44 009 838	50 000 875
43016000952 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Kouibli	38 103 000	42 305 536	48 064 568
43016000951 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Région du guemon	15 000 000	16 654 412	18 921 569
43016000947 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kouibli	43 058 000	47 807 043	54 314 993
43016000944 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Duékoué	51 070 511	56 703 287	64 422 278
43016000933 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de kouibli	9 000 000	9 992 647	11 352 941
43016000925 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région du guemon	53 324 000	59 205 323	67 264 915
43016000919 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de duékoué	20 000 000	22 205 882	25 228 758
43016000909 Développer l'agriculture dans la Commune de facobly	14 000 000	15 544 117	17 660 131
43016000908 Développer l'éclairage public dans la Commune de Bangolo	20 000 000	22 205 882	25 228 758

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
43016000903 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Région du guemon	18 040 000	20 029 706	22 756 340
43016000886 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Guémon	448 483 000	497 948 029	565 733 454
43016000865 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Duékoué	50 000 000	55 514 705	63 071 895
43016000857 Développer le logement dans la Région du guemon	59 850 000	66 451 102	75 497 058
43016000838 Développer les transports routiers dans la Commune de Bangolo	23 821 000	26 448 316	30 048 712
43016000835 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bangolo	75 916 000	84 289 087	95 763 320
43016000770 Développer des services culturels dans la Région du Guémon	162 138 145	180 021 026	204 527 201
43016000769 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Guémon	438 340 000	486 686 316	552 938 689
43016000766 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Bangolo	12 000 000	13 323 529	15 137 255
43016000765 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bangolo	148 781 000	165 190 666	187 677 992
43016000763 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kouibli	17 905 000	19 879 816	22 586 046
43016000761 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Facobly	41 025 323	45 550 174	51 750 897
43016000755 Développer des services culturels dans la Commune de Kouibli	39 000 000	43 301 470	49 196 078
43016000746 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Guémon	179 942 000	199 788 541	226 985 659
43016000734 Développer les transports routiers dans la Commune de Facobly	40 000 000	44 411 764	50 457 516
43016000725 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Guémon	252 217 000	280 035 047	318 156 083
43016000724 Développer les équipements collectifs dans la Région du guemon	19 515 000	21 667 389	24 616 961
43016000723 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de facobly	95 000 000	105 477 940	119 836 601
43016000722 Développer l'éclairage public dans la Commune de Kouibli	25 616 000	28 441 294	32 312 993
43016000721 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de kouibli	27 500 000	30 533 088	34 689 542
43016000719 Développer le logement dans la Commune de bangolo	30 000 000	33 308 823	37 843 137
43016000718 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Duékoué	105 000 000	116 580 881	132 450 980
43016000707 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Guémon	15 000 000	16 654 412	18 921 569
43016000700 Développer les autres services généraux dans la Commune de facobly	45 000 000	49 963 235	56 764 706
43016000696 Développer les transports routiers dans la Commune de Duékoué	117 000 000	129 904 410	147 588 234
42104000032 Développer les autres services généraux dans la Commune de Taiï	30 841 659	34 243 312	38 904 838
42104000031 Développer les autres services généraux dans la Commune de Bloléquin	72 934 000	80 978 190	92 001 712
42016001258 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiglo	46 658 000	51 804 102	58 856 170
42016001029 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Cavally	235 000 000	260 919 114	296 437 907
42016001025 Développer l'éclairage public dans la Commune de guiglo	20 500 000	22 761 029	25 859 477

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
42016001006 Développer les transports routiers dans la Commune de Bloléquin	25 000 000	27 757 353	31 535 948
42016000993 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Guiglo	61 194 956	67 944 399	77 193 637
42016000991 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Toulépleu	24 449 518	27 146 156	30 841 549
42016000986 Développer des services culturels dans la Commune de Toulépleu	14 000 000	15 544 117	17 660 131
42016000985 Développer les transports routiers dans la Commune de Guiglo	20 000 000	22 205 882	25 228 758
42016000984 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bloléquin	21 000 000	23 316 176	26 490 196
42016000981 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Toulépleu	10 500 000	11 658 088	13 245 098
42016000976 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Guiglo	37 000 000	41 080 882	46 673 202
42016000931 Développer l'agriculture dans la Région du cavally	90 425 000	100 398 344	114 065 522
42016000901 Développer des services culturels dans la Commune de Guiglo	12 000 000	13 323 529	15 137 255
42016000899 Développer des services culturels dans la Région du Cavally	80 862 000	89 780 602	102 002 391
42016000879 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de bloléquin	25 000 000	27 757 353	31 535 948
42016000877 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Cavally	130 472 000	144 862 292	164 582 326
42016000876 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs dans la Région du cavally	10 000 000	11 102 941	12 614 379
42016000868 Développer le logement dans la Commune de toulepleu	10 000 000	11 102 941	12 614 379
42016000861 Développer les transports routiers dans la Commune de toulepleu	85 000 000	94 374 999	107 222 222
42016000851 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de taï	82 000 000	91 044 116	103 437 908
42016000827 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Cavally	60 000 000	66 617 646	75 686 274
42016000820 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de toulepleu	30 000 000	33 308 823	37 843 137
42016000808 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Cavally	60 000 000	66 617 646	75 686 274
42016000771 Développer le logement dans la Commune de taï	60 000 000	66 617 646	75 686 274
42016000764 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de bloléquin	29 000 000	32 198 529	36 581 699
42016000731 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Guiglo	104 750 000	116 303 307	132 135 620
42016000728 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de bloléquin	25 000 000	27 757 353	31 535 948
42016000727 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bloléquin	90 000 000	99 926 469	113 529 411
42016000726 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Toulépleu	76 000 000	84 382 352	95 869 280
42016000721 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de guiglo	79 850 000	88 656 984	100 725 816
42016000720 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de taï	35 000 000	38 860 294	44 150 327

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
42016000712 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bloléquin	45 000 000	49 963 235	56 764 706
42016000710 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Région du cavally	110 000 000	122 132 351	138 758 169
42016000708 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Cavally	448 338 000	497 787 036	565 550 545
42016000704 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de toulepleu	6 000 000	6 661 765	7 568 627
42016000697 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Cavally	60 000 000	66 617 646	75 686 274
42016000695 Développer le logement dans la Région du cavally	80 000 000	88 823 528	100 915 032
42016000694 Développer l'éclairage public dans la Commune de Toulépleu	50 000 000	55 514 705	63 071 895
42016000692 Développer les équipements collectifs dans la Commune de bloléquin	83 455 229	92 659 848	105 273 589
42016000689 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Guiglo	30 538 000	33 906 161	38 521 791
42016000688 Développer le logement dans la Commune de Guiglo	24 000 000	26 647 058	30 274 510
42016000687 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection de l'environnement dans la Région du cavally	10 000 000	11 102 941	12 614 379
42016000668 Développer l'agriculture dans la Commune de bloléquin	15 000 000	16 654 412	18 921 569
42016000667 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de taï	94 000 000	104 367 645	118 575 163
42016000655 Développer les services de police dans la Commune de Guiglo	10 364 000	11 507 088	13 073 542
42016000653 Développer les industries manufacturières dans la Région du cavally	29 500 000	32 753 676	37 212 418
42016000652 Développer les autres services généraux dans la Région du cavally	335 287 336	372 267 551	422 944 153
41092100060 Développer les autres services généraux dans la Commune de Gbonné	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016002231 Développer les autres services généraux dans la Commune de Logoualé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
41016002230 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sangouiné	31 500 000	34 974 264	39 735 294
41016001990 Développer les autres services généraux dans la Commune de Danané	30 000 000	33 308 823	37 843 137
41016001978 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sipilou	29 900 000	33 197 794	37 716 993
41016001832 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Gbonné	95 000 000	105 477 940	119 836 601
41016001820 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Bin-Houye	95 000 000	105 477 940	119 836 601
41016001806 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de sangouine	100 000 000	111 029 410	126 143 790
41016001786 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de danane	40 000 000	44 411 764	50 457 516
41016001785 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de gbonne	5 000 000	5 551 471	6 307 190
41016001784 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sipilou	962 000	1 068 103	1 213 503
41016001777 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de logouale	29 000 000	32 198 529	36 581 699
41016001763 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Danane	142 657 921	158 392 248	179 954 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
41016001758 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de logouale	11 550 000	12 823 897	14 569 608
41016001750 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sangouiné	33 023 000	36 665 242	41 656 464
41016001747 Développer les autres services généraux dans la Commune de biankouma	45 000 000	49 963 235	56 764 706
41016001742 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de gbonne	36 002 325	39 973 169	45 414 697
41016001741 Développer l'alimentation en eau dans la Région du tonkpi	27 000 000	29 977 941	34 058 823
41016001738 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de gbonne	10 000 000	11 102 941	12 614 379
41016001729 Développer l'éclairage public dans la Commune de sangouine	65 600 000	72 835 293	82 750 326
41016001691 Développer des services culturels dans la Commune de Sangouine	15 568 000	17 285 059	19 638 065
41016001662 Développer des services culturels dans la Commune de Biankouma	21 000 000	23 316 176	26 490 196
41016001641 Développer les équipements collectifs dans la Commune de sangouine	8 000 000	8 882 353	10 091 503
41016001620 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Biankouma	80 800 000	89 711 763	101 924 182
41016001600 Développer des services culturels dans la Commune de bin-houye	30 000 000	33 308 823	37 843 137
41016001599 Développer des services culturels dans la Commune de danane	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001598 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de logouale	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001591 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Danané	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001589 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de zouan-hounien	29 000 000	32 198 529	36 581 699
41016001588 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de sipilou	49 992 000	55 505 823	63 061 803
41016001584 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de biankouma	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001582 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Sipilou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016001571 Développer les transports routiers dans la Commune de man	90 559 248	100 547 399	114 234 868
41016001562 Développer les transports routiers dans la Commune de Bin-houye	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016001551 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Tonkpi	722 769 000	802 486 156	911 728 210
41016001546 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de man	10 000 000	11 102 941	12 614 379
41016001544 Développer les autres services généraux dans la Région du Tonkpi	48 000 000	53 294 117	60 549 019
41016001542 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de sangouine	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016001536 Développer les transports routiers dans la Commune de Sangouine	56 152 010	62 345 245	70 832 274
41016001534 Développer des services culturels dans la Commune de Logoualé	80 000 000	88 823 528	100 915 032
41016001519 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Man	139 503 000	154 889 358	175 974 371

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
41016001477 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de danane	5 000 000	5 551 471	6 307 190
41016001473 Développer les services de police dans la Commune de man	40 000 000	44 411 764	50 457 516
41016001469 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Biankouma	20 500 000	22 761 029	25 859 477
41016001461 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Man	101 197 000	112 358 432	127 653 731
41016001456 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Région du tonkpi	30 000 000	33 308 823	37 843 137
41016001454 Développer les transports routiers dans la Commune de Gbonné	65 000 000	72 169 117	81 993 464
41016001452 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de biankouma	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001444 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de danane	65 500 000	72 724 264	82 624 182
41016001436 Développer le logement dans la Commune de gbonne	35 000 000	38 860 294	44 150 327
41016001434 Développer l'éclairage public dans la Commune de bin-houye	46 873 000	52 042 815	59 127 379
41016001424 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de man	20 000 000	22 205 882	25 228 758
41016001410 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Tonkpi	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016001406 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bin-Houye	15 000 000	16 654 412	18 921 569
41016001385 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Logoualé	30 381 641	33 732 557	38 324 553
41016001310 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Commune de Bin-houye	30 000 000	33 308 823	37 843 137
41016001299 Développer des services culturels dans la Région du Tonkpi	82 000 000	91 044 116	103 437 908
41016001298 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Tonkpi	182 000 000	202 073 526	229 581 698
41016001296 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de biankouma	18 000 000	19 985 294	22 705 882
41016001293 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bin-houye	73 582 679	81 698 414	92 819 980
41016001290 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Logoualé	81 000 000	89 933 822	102 176 470
41016001287 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sipilou	178 190 000	197 843 306	224 775 619
41016001286 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Zouan-hounien	170 000 000	188 749 997	214 444 443
41016001277 Développer des services culturels dans la Commune de Man	34 650 000	38 471 691	43 708 823
41016001268 Développer des services culturels dans la Commune de Zouan-hounien	5 000 000	5 551 471	6 307 190
41016001264 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de bin-houye	5 000 000	5 551 471	6 307 190
41016001259 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de gbonne	18 500 000	20 540 441	23 336 601
41016001256 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Man	75 000 000	83 272 058	94 607 843
41016001252 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de zouan-hounien	19 979 900	22 183 565	25 203 403
41016001248 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Tonkpi	666 231 000	739 712 349	840 409 034

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
41016001239 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de man	50 000 000	55 514 705	63 071 895
41016001229 Développer le logement dans la Région du Tonkpi	161 895 749	179 751 895	204 221 434
41016001228 Développer l'éclairage public dans la Commune de Zouan-hounien	7 209 000	8 004 110	9 093 706
41016001213 Développer les équipements collectifs dans la Commune de biankouma	30 000 000	33 308 823	37 843 137
41016001201 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de zouan-hounien	135 000 000	149 889 704	170 294 117
41016001194 Développer les transports routiers dans la Commune de Sipilou	14 505 721	16 105 616	18 298 066
41016001182 Développer les transports routiers dans la Commune de logouale	29 787 000	33 072 330	37 574 451
41016001174 Développer l'agriculture dans la Commune de gbonne	10 000 000	11 102 941	12 614 379
41016001170 Développer les transports routiers dans la Commune de danane	84 711 000	94 054 124	106 857 666
41016001161 Développer les transports routiers dans la Commune de Biankouma	41 333 677	45 892 538	52 139 867
41016001148 Développer les services de police dans la Commune de biankouma	29 500 000	32 753 676	37 212 418
37092200011 Développer les autres services généraux dans la Commune de Dianra	35 000 000	38 860 294	44 150 327
37016001560 Développer l'agriculture dans la Région du Béré	16 400 000	18 208 823	20 687 582
37016001559 Développer les services de police dans la Région du Béré	29 000 000	32 198 529	36 581 699
37016001558 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kongasso	67 000 000	74 389 705	84 516 339
37016001557 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kounahiri	38 000 000	42 191 176	47 934 640
37016001474 Développer les autres services généraux dans la Commune de Tiéningboue	45 150 000	50 129 779	56 953 921
37016001378 Développer les autres services généraux de Mankono	96 000 000	106 588 234	121 098 038
37016001319 Développer les autres Services Généraux de la Commune de Sarhala	35 500 000	39 415 441	44 781 045
37016001309 Développer des services culturels dans la Région du Béré	253 077 000	280 989 900	319 240 919
37016001306 Développer les autres services généraux dans la Région du Béré	362 889 000	402 913 516	457 761 938
37016001294 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de mankono	28 000 000	31 088 235	35 320 261
37016001283 Développer les transports routiers dans la Commune de mankono	88 245 471	97 978 426	111 316 182
37016001261 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de tiéningboué	15 000 000	16 654 412	18 921 569
37016001255 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du bere	60 927 000	67 646 889	76 855 627
37016001252 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de dianra	20 000 000	22 205 882	25 228 758
37016001247 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Béré	329 162 000	365 466 627	415 217 422
37016001240 Développer le logement dans la Commune de tiéningboué	52 426 552	58 208 891	66 132 840
37016001218 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Béré	152 830 000	169 686 247	192 785 554
37016001160 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Mankono	66 448 000	73 776 822	83 820 026

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
37016001123 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de sarhala	29 000 000	32 198 529	36 581 699
37016001119 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de kongasso	5 000 000	5 551 471	6 307 190
37016001095 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de kongasso	29 000 000	32 198 529	36 581 699
37016001092 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection sociale dans la Région du bere	29 000 000	32 198 529	36 581 699
37016001079 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de sarhala	35 000 000	38 860 294	44 150 327
37016001066 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Béré	215 165 000	238 896 430	271 417 286
37016001060 Développer les transports routiers dans la Commune de kongasso	47 180 451	52 384 176	59 515 209
37016001057 Développer les transports routiers dans la Commune de Kounahiri	29 950 000	33 253 308	37 780 065
37016001056 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dianra	76 046 059	84 433 491	95 927 381
37016001046 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Région du Béré	25 000 000	27 757 353	31 535 948
37016001025 Développer le logement dans la Région du bere	41 787 000	46 395 860	52 711 706
37016001021 Développer les transports routiers dans la Commune de dianra	20 000 000	22 205 882	25 228 758
37016001014 Développer des services culturels dans la Commune de Kongasso	27 000 000	29 977 941	34 058 823
37016001012 Développer la pêche dans la Commune de sarhala	60 000 000	66 617 646	75 686 274
37016001008 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région du bere	39 000 969	43 302 546	49 197 300
37016001005 Développer les transports routiers dans la Commune de Tiéningboué	27 000 000	29 977 941	34 058 823
37016000939 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Béré	74 419 000	82 626 977	93 874 947
37016000938 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de mankono	50 000 000	55 514 705	63 071 895
37016000933 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tiéningboué	53 000 000	58 845 587	66 856 209
37016000931 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dianra	58 000 000	64 397 058	73 163 398
37016000930 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kounahiri	52 822 000	58 647 955	66 631 673
37016000927 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kongasso	58 600 000	65 063 234	73 920 261
37016000922 Développer des services culturels dans la Commune de Sarhala	65 205 439	72 397 214	82 252 612
37016000920 Développer des services culturels dans la Commune de dianra	20 000 000	22 205 882	25 228 758
37016000908 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tiéningboué	22 346 000	24 810 632	28 188 091
37016000906 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de dianra	15 000 000	16 654 412	18 921 569
37016000904 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kongasso	10 000 000	11 102 941	12 614 379
37016000887 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Béré	35 000 000	38 860 294	44 150 327
37016000885 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Kounahiri	70 492 000	78 266 852	88 921 280

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
37016000883 Développer le logement dans la Commune de kounahiri	62 949 238	69 892 168	79 406 555
37016000882 Développer l'éclairage public dans la Commune de Dianra	30 000 000	33 308 823	37 843 137
37016000881 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Dianra	27 000 000	29 977 941	34 058 823
37016000879 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de tiéningboué	65 000 000	72 169 117	81 993 464
37016000878 Développer les équipements collectifs dans la Commune de tiéningboué	15 000 000	16 654 412	18 921 569
37016000877 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sarhala	20 000 000	22 205 882	25 228 758
37016000864 Développer les transports routiers dans la Région du Béré	8 352 000	9 273 176	10 535 529
37016000860 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Kounahiri	44 808 000	49 750 058	56 522 509
37016000856 Développer la pêche dans la Commune de dianra	10 000 000	11 102 941	12 614 379
37016000848 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Sarhala	45 646 711	50 681 274	57 580 491
37016000838 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Kongasso	34 022 000	37 774 426	42 916 640
37016000832 Développer les services de police dans la Commune de kongasso	15 000 000	16 654 412	18 921 569
36092100030 Développer les autres services généraux dans la Commune de Worofla	123 000 000	136 566 174	155 156 862
36016001863 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Massala	44 562 000	49 476 926	56 212 196
36016001862 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sifé	12 000 000	13 323 529	15 137 255
36016001566 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Morondo	18 000 000	19 985 294	22 705 882
36016001560 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Dualla	55 800 000	61 954 411	70 388 235
36016001543 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Worodougou	52 327 000	58 098 359	66 007 261
36016001536 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de kani	32 000 000	35 529 411	40 366 013
36016001535 Développer le logement dans la Commune de massala	15 584 000	17 302 823	19 658 248
36016001534 Développer des services culturels dans la Commune de djibrosso	30 000 000	33 308 823	37 843 137
36016001523 Développer des services culturels dans la Commune de massala	38 000 000	42 191 176	47 934 640
36016001512 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dualla	101 000 000	112 139 704	127 405 228
36016001511 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Worofla	29 000 000	32 198 529	36 581 699
36016001499 Développer les autres services généraux dans la Commune de massala	9 908 000	11 000 794	12 498 327
36016001496 Développer les services de police dans la Commune de kani	10 000 000	11 102 941	12 614 379
36016001491 Développer l'agriculture dans la Commune de dualla	2 500 000	2 775 735	3 153 595
36016001468 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Massala	24 140 000	26 802 500	30 451 111
36016001378 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Dualla	35 748 087	39 690 890	45 093 992
36016001373 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de Sifé	15 000 000	16 654 412	18 921 569

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
36016001355 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de worofla	14 000 000	15 544 117	17 660 131
36016001354 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sifé	19 500 000	21 650 735	24 598 039
36016001352 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de djibrosso	27 000 000	29 977 941	34 058 823
36016001347 Développer les transports routiers dans la Commune de Djibrosso	10 000 000	11 102 941	12 614 379
36016001327 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de morondo	25 000 000	27 757 353	31 535 948
36016001280 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de massala	7 000 000	7 772 059	8 830 065
36016001278 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Worofla	29 500 000	32 753 676	37 212 418
36016001276 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de sifie	5 000 000	5 551 471	6 307 190
36016001255 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Worodougou	339 800 000	377 277 935	428 636 598
36016001248 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Sifé	64 000 000	71 058 822	80 732 026
36016001247 Développer les transports routiers dans la Commune de Sifé	24 035 000	26 685 919	30 318 660
36016001246 Développer les transports routiers dans la Commune de morondo	28 000 000	31 088 235	35 320 261
36016001244 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Massala	10 562 000	11 726 926	13 323 307
36016001241 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dualla	13 853 000	15 380 904	17 474 699
36016001234 Développer les équipements collectifs dans la Commune de kani	28 000 000	31 088 235	35 320 261
36016001219 Développer les autres services généraux dans la Commune de Morondo	45 000 000	49 963 235	56 764 706
36016001203 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du worodougou	60 000 000	66 617 646	75 686 274
36016001195 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Morondo	10 000 000	11 102 941	12 614 379
36016001188 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Djibrosso	29 000 000	32 198 529	36 581 699
36016001121 Protéger les familles et les enfants dans la Commune de djibrosso	28 000 000	31 088 235	35 320 261
36016001113 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de kani	31 500 276	34 974 571	39 735 642
36016001111 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Massala	87 308 484	96 938 095	110 134 231
36016001105 Développer des services culturels dans la Commune de Dualla	14 000 000	15 544 117	17 660 131
36016001104 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Kani	69 423 862	77 080 904	87 573 891
36016001099 Développer des services culturels dans la Commune de morondo	27 000 000	29 977 941	34 058 823
36016001098 Développer des services culturels dans la Commune de sifie	10 000 000	11 102 941	12 614 379
36016001097 Développer des services culturels dans la Commune de worofla	29 500 000	32 753 676	37 212 418
36016001095 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Djibrosso	2 000 000	2 220 588	2 522 876
36016001087 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sifé	26 464 000	29 382 823	33 382 693
36016001081 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Worodougou	35 000 000	38 860 294	44 150 327

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
36016001080 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Worodougou	866 801 250	962 404 314	1 093 415 949
36016001061 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Worodougou	227 500 000	252 591 908	286 977 122
36016001059 Développer le logement dans la Région du worodougou	80 000 000	88 823 528	100 915 032
36016001057 Développer les équipements collectifs dans la Commune de worofla	14 500 000	16 099 264	18 290 850
36016001054 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Sifié	43 388 000	48 173 440	54 731 268
36016001053 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Sifié	13 087 000	14 530 419	16 508 438
36016001050 Développer l'éclairage public dans la Commune de Kani	65 975 134	73 251 802	83 223 534
36016001047 Développer le logement dans la Commune de dualla	13 000 000	14 433 823	16 398 693
36016001046 Développer l'éclairage public dans la Commune de Djibrosso	17 770 000	19 729 926	22 415 751
36016001045 Développer le logement dans la Commune de djibrosso	45 000 000	49 963 235	56 764 706
36016001044 Développer les services de police dans la Commune de djibrosso	20 011 000	22 218 095	25 242 634
36016001036 Développer les transports routiers dans la Commune de dualla	40 500 000	44 966 911	51 088 235
36016001033 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Djibrosso	38 981 298	43 280 705	49 172 487
36016001023 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de worofla	19 119 293	21 228 038	24 117 801
36016001019 Développer les transports routiers dans la Commune de worofla	29 500 000	32 753 676	37 212 418
36016001014 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Sifié	47 495 000	52 733 418	59 911 993
36016001011 Développer l'agriculture dans la Commune de Sifié	24 759 930	27 490 804	31 233 114
36016001008 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de morondo	26 000 000	28 867 647	32 797 385
36016001006 Développer l'agriculture dans la Commune de morondo	54 017 987	59 975 852	68 140 336
36016001004 Développer les transports routiers dans la Commune de Massala	50 000 000	55 514 705	63 071 895
36016001000 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de kani	10 000 000	11 102 941	12 614 379
36016000999 Développer les transports routiers dans la Commune de Kani	58 000 000	64 397 058	73 163 398
36016000994 Développer les autres services généraux dans la Commune de Djibrosso	36 219 000	40 213 742	45 688 019
36016000990 Développer les services de police dans la Commune de morondo	51 000 000	56 624 999	64 333 333
35016001176 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Gohitafla	26 900 000	29 866 911	33 932 680
35016001172 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région dans la Marahoué	126 452 528	140 399 496	159 512 011
35016001161 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bouafla	24 000 000	26 647 058	30 274 510
35016001138 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Sinfra	29 940 834	33 243 131	37 768 503
35016001125 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Gohitafla	12 503 000	13 882 007	15 771 758
35016001122 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bouaflé	74 650 000	82 883 455	94 166 339

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
35016001116 Développer des services culturels dans la Région dans la Marahoué	120 000 000	133 235 292	151 372 548
35016001114 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sinfra	117 575 000	130 542 829	148 313 561
35016001111 Développer les transports routiers dans la Région dans la Marahoué	32 500 000	36 084 558	40 996 732
35016001061 Développer des services culturels dans la Commune de Gohitafla	12 300 000	13 656 617	15 515 686
35016001052 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de bouafle	5 000 000	5 551 471	6 307 190
35016001047 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région dans la marahoué	58 500 000	64 952 205	73 794 117
35016001045 Développer les services de protection civile dans la Région dans la marahoué	20 000 000	22 205 882	25 228 758
35016001031 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte dans la Région dans la marahoué	20 000 000	22 205 882	25 228 758
35016001030 Développer les transports routiers dans la Commune de Zuénoula	82 820 248	91 954 833	104 472 600
35016001020 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Région dans la marahoué	43 000 000	47 742 646	54 241 830
35016001015 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sinfra	40 000 000	44 411 764	50 457 516
35016001013 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Gohitafla	51 306 000	56 964 749	64 719 333
35016001001 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bonon	15 217 875	16 896 317	19 196 404
35016000991 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région dans la marahoué	21 000 000	23 316 176	26 490 196
35016000990 Développer des services de médecine générale dans la Région dans la marahoué	30 000 000	33 308 823	37 843 137
35016000981 Protéger les familles et les enfants dans la Région dans la marahoué	200 000 000	222 058 820	252 287 580
35016000977 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de zuenoula	20 000 000	22 205 882	25 228 758
35016000970 Développer des services culturels dans la Commune de Bouaflé	45 750 000	50 795 955	57 710 784
35016000965 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Gohitafla	9 724 000	10 796 500	12 266 222
35016000945 Développer l'enseignement primaire dans la Région dans la Marahoué	236 500 000	262 584 555	298 330 063
35016000943 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bouaflé	58 900 000	65 396 322	74 298 692
35016000917 Développer les transports routiers dans la Commune de Bonon	66 013 000	73 293 844	83 271 300
35016000905 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Région dans la marahoué	50 000 000	55 514 705	63 071 895
35016000895 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la Marahoué	15 000 000	16 654 412	18 921 569
35016000872 Développer l'alimentation en eau dans la Région dans la Marahoué	201 000 000	223 169 114	253 549 018
35016000856 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région dans la marahoué	50 000 000	55 514 705	63 071 895
35016000855 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région dans la marahoué	65 000 000	72 169 117	81 993 464

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
35016000844 Protéger les familles et les enfants dans la Commune de Bonon	35 486 000	39 399 896	44 763 385
35016000837 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de bouaflé	28 300 000	31 421 323	35 698 693
35016000835 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bonon	202 620 000	224 967 791	255 592 547
35016000830 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de zuénoula	124 564 000	138 302 674	157 129 751
35016000823 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Zuénoula	6 395 000	7 100 331	8 066 895
35016000822 Développer des services culturels dans la Commune de zuénoula	10 000 000	11 102 941	12 614 379
35016000819 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bonon	29 500 000	32 753 676	37 212 418
35016000817 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de gohitafla	48 408 000	53 747 117	61 063 686
35016000815 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Zuénoula	34 733 000	38 563 845	43 813 523
35016000813 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région dans la marahoue	197 000 000	218 727 938	248 503 266
35016000802 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de Bouaflé	126 000 000	139 897 057	158 941 175
35016000799 Développer l'éclairage public dans la Région dans la Marahoué	90 000 000	99 926 469	113 529 411
35016000793 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Zuénoula	42 000 000	46 632 352	52 980 392
35016000791 Développer l'éclairage public dans la Commune de Gohitafla	29 825 000	33 114 522	37 622 385
35016000790 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de gohitafla	15 282 799	16 968 402	19 278 302
35016000788 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sinfra	93 777 000	104 120 050	118 293 862
35016000787 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de sinfra	25 000 000	27 757 353	31 535 948
35016000785 Développer l'éclairage public dans la Commune de Bonon	75 000 000	83 272 058	94 607 843
35016000768 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Zuénoula	14 000 000	15 544 117	17 660 131
35016000763 Développer les transports routiers dans la Commune de gohitafla	81 879 000	90 909 771	103 285 274
35016000757 Développer l'agriculture dans la Région dans la Marahoue	198 000 000	219 838 232	249 764 704
35016000756 Développer les services de police dans la Région dans la marahoue	50 000 000	55 514 705	63 071 895
35016000753 Développer les transports routiers dans la Commune de sinfra	75 642 000	83 984 866	95 417 686
35016000745 Développer les transports routiers dans la Commune de Bouaflé	53 575 424	59 484 477	67 582 070
35016000741 Développer les autres services généraux dans la Commune de gohitafla	25 000 000	27 757 353	31 535 948
35016000740 Développer les autres services généraux dans la Commune de sinfra	17 746 261	19 703 569	22 385 806
32016001252 Développer les transports routiers dans la Région du Goh	870 989 000	967 053 948	1 098 698 535
32016001249 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du goh	60 000 000	66 617 646	75 686 274
32016001246 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'oume	9 332 358	10 361 662	11 772 190
32016001245 Provision pour investissement de la commune de ouragahio	25 000 000	27 757 353	31 535 948

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
32016001224 Développer des services culturels dans la Commune de diegonefla	40 380 000	44 833 676	50 936 862
32016001198 Développer les transports routiers dans la Commune de guiberoua	54 700 070	60 733 165	69 000 741
32016001191 Développer l'éclairage public dans la Commune de Ouragahio	49 312 419	54 751 288	62 204 554
32016001190 Développer l'éclairage public dans la Commune de Gagnoa	25 000 000	27 757 353	31 535 948
32016001154 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Guibéroua	5 000 000	5 551 471	6 307 190
32016001101 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de guiberoua	36 700 000	40 747 793	46 294 771
32016001100 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de ouragahio	12 000 000	13 323 529	15 137 255
32016001094 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Gagnoa	182 485 000	202 612 019	230 193 495
32016001087 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Goh	90 000 000	99 926 469	113 529 411
32016001077 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de ouragahio	16 000 000	17 764 706	20 183 006
32016001076 Développer l'éclairage public dans la Commune de Guiberoua	100 186 000	111 235 925	126 378 417
32016001065 Développer l'agriculture dans la Commune de diegonefla	28 935 000	32 126 360	36 499 706
32016001060 Développer les autres services généraux dans la Commune d'oume	96 625 000	107 282 167	121 886 437
32016001042 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Oumé	151 596 000	168 316 144	191 228 940
32016001023 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Guibéroua	77 460 000	86 003 381	97 710 980
32016001014 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Diégonéfla	70 933 000	78 756 491	89 477 575
32016001013 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Ouragahio	80 579 000	89 466 388	101 645 405
32016000999 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du goh	33 134 000	36 788 485	41 796 483
32016000981 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Commune de Gagnoa	85 000 000	94 374 999	107 222 222
32016000970 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'oume	27 000 000	29 977 941	34 058 823
32016000960 Développer les autres services généraux dans la Commune de diegonefla	27 613 937	30 659 591	34 833 267
32016000948 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Goh	209 756 000	232 890 849	264 594 168
32016000932 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de ouragahio	67 000 000	74 389 705	84 516 339
32016000916 Développer les transports routiers dans la Commune de Diégonéfla	86 695 000	96 256 947	109 360 359
32016000883 Développer des services culturels dans la Région du goh	90 717 000	100 722 550	114 433 862
32016000881 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Diégonéfla	82 840 000	91 976 763	104 497 516
32016000880 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Gagnoa	26 000 000	28 867 647	32 797 385
32016000877 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Ouragahio	73 907 000	82 058 506	93 229 091
32016000869 Développer des services culturels dans la Commune d'oume	28 700 000	31 865 441	36 203 268

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
32016000852 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Goh	77 909 000	86 501 903	98 277 365
32016000834 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Goh	199 524 000	221 530 320	251 687 136
32016000833 Développer le logement dans la Région du goh	20 000 674	22 206 630	25 229 608
32016000828 Développer l'éclairage public dans la Commune d'oume	19 760 180	21 939 611	24 926 240
32016000825 Développer les équipements collectifs dans la Commune de guiberoua	25 000 000	27 757 353	31 535 948
32016000824 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Gagnoa	69 217 626	76 851 922	87 313 737
32016000815 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Goh	154 311 000	171 330 593	194 653 744
32016000805 Développer les transports routiers dans la Commune d'Oumé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
32016000798 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiberoua	25 000 000	27 757 353	31 535 948
32016000797 Développer les autres services généraux dans la Commune de Gagnoa	107 000 000	118 801 469	134 973 855
32016000792 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Gagnoa	33 000 000	36 639 705	41 627 451
32016000791 Développer les transports routiers dans la Commune de Gagnoa	30 000 000	33 308 823	37 843 137
31016001662 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Haut Sassandra	449 800 000	499 410 286	567 394 767
31016001637 Développer les autres services généraux dans la Commune de Saïoua	98 500 000	109 363 969	124 251 633
31016001633 Développer les transports routiers dans la Commune de Gboguhé	103 907 785	115 368 201	131 073 218
31016001623 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de daloa	39 000 000	43 301 470	49 196 078
31016001606 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de vavoua	30 000 000	33 308 823	37 843 137
31016001597 Développer l'éclairage public dans la Commune de Saïoua	14 500 000	16 099 264	18 290 850
31016001587 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de saïoua	21 996 000	24 422 029	27 746 588
31016001563 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Vavoua	52 966 325	58 808 198	66 813 730
31016001495 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Gboguhé	27 000 000	29 977 941	34 058 823
31016001480 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Saïoua	42 000 000	46 632 352	52 980 392
31016001479 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Gboguhé	22 250 000	24 704 044	28 066 993
31016001478 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Saïoua	90 649 855	100 647 999	114 349 163
31016001477 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Zoukougbeu	28 553 810	31 703 127	36 018 858
31016001473 Développer les services de protection civile dans la Région du haut sassandra	32 107 774	35 649 072	40 501 963
31016001470 Développer la gestion des déchets dans la Commune d'issia	28 000 000	31 088 235	35 320 261
31016001462 Développer les services de police dans la Commune de Bédiala	12 000 000	13 323 529	15 137 255
31016001460 Développer l'éclairage public dans la Commune de Vavoua	29 000 000	32 198 529	36 581 699
31016001458 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Gboguhé	2 091 000	2 321 625	2 637 667

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
31016001457 Développer l'éclairage public dans la Commune de Daloa	247 000 000	274 242 643	311 575 161
31016001450 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Bédiala	9 700 000	10 769 853	12 235 948
31016001439 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Daloa	104 537 000	116 066 814	131 866 934
31016001394 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Vavoua	60 000 000	66 617 646	75 686 274
31016001357 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de vavoua	40 000 000	44 411 764	50 457 516
31016001351 Développer les transports routiers dans la Commune de bédiala	15 000 000	16 654 412	18 921 569
31016001331 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de zoukougbeu	204 353 000	226 891 930	257 778 619
31016001329 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'issia	27 000 000	29 977 941	34 058 823
31016001326 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de vavoua	20 000 000	22 205 882	25 228 758
31016001308 Développer l'éclairage public dans la Commune de Gboguhé	55 556 000	61 683 499	70 080 444
31016001306 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'issia	22 000 000	24 426 470	27 751 634
31016001271 Développer les industries Manufacturières dans la Commune de Bédiala	2 504 000	2 780 176	3 158 641
31016001227 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Haut Sassandra	285 923 000	317 458 620	360 674 109
31016001194 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Daloa	163 514 622	181 549 320	206 263 541
31016001193 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bédiala	81 349 000	90 321 315	102 616 712
31016001188 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Issia	74 000 000	82 161 763	93 346 405
31016001177 Développer des services culturels dans la Commune de saïoua	10 000 000	11 102 941	12 614 379
31016001169 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bédiala	42 000 000	46 632 352	52 980 392
31016001155 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du haut sassandra	127 096 000	141 113 939	160 323 711
31016001154 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Haut Sassandra	582 825 000	647 107 159	735 197 544
31016001149 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de saïoua	15 000 000	16 654 412	18 921 569
31016001142 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune d'issia	26 000 000	28 867 647	32 797 385
31016001134 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Haut Sassandra	219 000 000	243 154 408	276 254 900
31016001133 Développer le logement dans la Région du Haut Sassandra	36 000 000	39 970 588	45 411 764
31016001128 Développer le logement dans la Commune de Zoukougbeu	28 938 000	32 129 691	36 503 490
31016001125 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Saïoua	30 000 000	33 308 823	37 843 137
31016001124 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Issia	102 954 514	114 309 789	129 870 726
31016001122 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Gboguhé	27 000 000	29 977 941	34 058 823
31016001120 Développer l'éclairage public dans la Commune de Bédiala	102 956 992	114 312 541	129 873 852
31016001119 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de bédiala	20 000 000	22 205 882	25 228 758

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
31016001116 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Daloa	175 000 000	194 301 468	220 751 633
31016001111 Développer les services de police dans la Commune de vavoua	40 000 000	44 411 764	50 457 516
31016001097 Développer les services de police dans la Région du haut sassandra	285 877 000	317 407 546	360 616 083
31016001094 Développer les autres services généraux dans la Commune de vavoua	125 000 000	138 786 763	157 679 738
31016001092 Développer les autres services généraux dans la Commune d'issia	70 000 000	77 720 587	88 300 653
31016001091 Développer les autres services généraux dans la Commune de gbohuhé	62 980 000	69 926 322	79 445 359
31016001088 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de zoukougbeu	10 000 000	11 102 941	12 614 379
31016001087 Développer les transports routiers dans la Commune de Zoukougbeu	41 143 000	45 680 830	51 899 340
31016001079 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de saïoua	23 429 000	26 013 080	29 554 229
31016001077 Développer les transports routiers dans la Commune de Saioua	17 000 000	18 875 000	21 444 444
31016001074 Développer les transports routiers dans la Commune d'Issia	53 853 000	59 792 668	67 932 215
31016001066 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bédiala	25 000 000	27 757 353	31 535 948
28016001005 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Téhini	87 072 510	96 676 094	109 836 564
28016000991 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de téhini	20 000 000	22 205 882	25 228 758
28016000969 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du bounkani	80 940 000	89 867 204	102 100 784
28016000963 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du bounkani	29 000 000	32 198 529	36 581 699
28016000889 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Téhini	24 000 000	26 647 058	30 274 510
28016000880 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Nassian	6 406 000	7 112 544	8 080 771
28016000865 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bouna	95 212 360	105 713 722	120 104 479
28016000861 Développer les autres services généraux dans la Commune de bouna	76 000 000	84 382 352	95 869 280
28016000854 Développer des services culturels dans la Commune de téhini	16 500 000	18 319 853	20 813 725
28016000827 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Doropo	131 500 000	146 003 674	165 879 084
28016000824 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la Région du BounKani	131 000 000	145 448 527	165 248 365
28016000819 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de téhini	33 000 000	36 639 705	41 627 451
28016000812 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de téhini	10 000 000	11 102 941	12 614 379
28016000805 Développer le logement dans la Commune de Téhini	15 000 000	16 654 412	18 921 569
28016000804 Développer l'alimentation en eau dans la Région du BounKani	210 000 000	233 161 761	264 901 959
28016000791 Développer les transports routiers dans la Commune de nassian	26 528 000	29 453 882	33 463 425
28016000787 Développer les équipements collectifs dans la Commune de nassian	60 000 000	66 617 646	75 686 274
28016000786 Développer le logement dans la Région du BounKani	132 000 000	146 558 821	166 509 803

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
28016000785 Développer les transports routiers dans la Commune de téhini	25 000 000	27 757 353	31 535 948
28016000784 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Téhini	5 000 000	5 551 471	6 307 190
28016000781 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Nassian	50 000 000	55 514 705	63 071 895
28016000777 Développer les autres services généraux dans la Commune de doropo	25 000 000	27 757 353	31 535 948
28016000764 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Bouna	52 000 000	57 735 293	65 594 771
28016000754 Développer l'agriculture dans la Commune de bouna	41 300 000	45 855 146	52 097 385
28016000748 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du BounKani	52 000 000	57 735 293	65 594 771
28016000746 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du bounkani	112 000 000	124 352 939	141 281 045
28016000727 Développer des services culturels dans la Région du BounKani	38 000 000	42 191 176	47 934 640
28016000725 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bouna	43 700 000	48 519 852	55 124 836
28016000722 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Nassian	20 000 000	22 205 882	25 228 758
28016000711 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Doropo	29 500 000	32 753 676	37 212 418
28016000709 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Nassian	92 385 993	102 575 623	116 539 193
28016000701 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Bounkani	248 000 000	275 352 937	312 836 599
28016000679 Développer l'éclairage public dans la Commune de nassian	50 000 000	55 514 705	63 071 895
28016000677 Développer l'éclairage public dans la Commune de doropo	100 022 700	111 054 614	126 172 425
28016000676 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Doropo	30 000 000	33 308 823	37 843 137
28016000671 Développer les services de police dans la Commune de Téhini	60 000 000	66 617 646	75 686 274
28016000642 Développer les transports routiers dans la Commune de Bouna	27 000 000	29 977 941	34 058 823
28016000637 Développer les autres services généraux dans la Région du bounkani	704 000 021	781 647 070	888 052 308
27016001170 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Tienko	14 000 000	15 544 117	17 660 131
27016001169 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Goulia	20 000 000	22 205 882	25 228 758
27016001001 Développer les transports routiers dans la Commune de minignan	25 547 770	28 365 538	32 226 925
27016000983 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kaniasso	25 000 000	27 757 353	31 535 948
27016000972 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de minignan	5 000 000	5 551 471	6 307 190
27016000954 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Folon	68 000 000	75 499 999	85 777 777
27016000903 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de kaniasso	12 000 000	13 323 529	15 137 255
27016000900 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tienko	56 000 000	62 176 470	70 640 522
27016000892 Développer les autres services généraux dans la Commune de goulia	12 000 000	13 323 529	15 137 255
27016000874 Développer des services culturels dans la Région du Folon	149 000 000	165 433 821	187 954 247

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
27016000868 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de goulia	56 955 000	63 236 800	71 845 196
27016000860 Développer le logement dans la Région du folon	100 000 000	111 029 410	126 143 790
27016000857 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de kaniasso	15 000 000	16 654 412	18 921 569
27016000854 Développer les autres services généraux dans la Commune de kaniasso	110 733 569	122 946 828	139 683 521
27016000850 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de goulia	10 000 000	11 102 941	12 614 379
27016000835 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de kaniasso	32 000 000	35 529 411	40 366 013
27016000814 Développer des services culturels dans la Commune de tienko	91 000 858	101 037 716	114 791 931
27016000812 Promouvoir la recherche et le développement concernant les services généraux des administrations publiques dans la Région du folon	20 000 000	22 205 882	25 228 758
27016000810 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Minignan	15 000 000	16 654 412	18 921 569
27016000798 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Goulia	46 000 000	51 073 529	58 026 143
27016000792 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de minignan	60 000 000	66 617 646	75 686 274
27016000779 Développer les services de protection civile dans la Région du Folon	46 531 000	51 663 095	58 695 967
27016000771 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Folon	20 000 000	22 205 882	25 228 758
27016000764 Développer les autres services généraux dans la Région du folon	409 000 000	454 110 287	515 928 101
27016000756 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Minignan	79 618 000	88 399 396	100 433 163
27016000752 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Goulia	22 757 000	25 266 963	28 706 542
27016000737 Développer le logement dans la Commune de Kaniasso	45 000 000	49 963 235	56 764 706
27016000723 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Folon	60 000 000	66 617 646	75 686 274
27016000721 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Folon	29 500 000	32 753 676	37 212 418
27016000706 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Folon	306 848 026	340 691 553	387 069 730
27016000705 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Folon	209 500 000	232 606 614	264 271 240
27016000699 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Goulia	91 000 000	101 036 763	114 790 849
27016000698 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de minignan	44 882 000	49 832 220	56 615 856
27016000682 Développer le logement dans la Commune de Goulia	32 986 682	36 624 918	41 610 651
27016000678 Développer le logement dans la Commune de tienko	22 000 000	24 426 470	27 751 634
27016000668 Développer les équipements collectifs dans la Région du Folon	29 000 000	32 198 529	36 581 699
27016000662 Développer les transports routiers dans la Région du Folon	200 000 000	222 058 820	252 287 580
27016000657 Développer les services de police dans la Commune de kaniasso	1 600 000	1 776 471	2 018 301
27016000648 Développer les autres services généraux dans la Commune de minignan	62 500 000	69 393 381	78 839 869

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
27016000642 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de kaniasso	20 000 000	22 205 882	25 228 758
27016000641 Développer les transports routiers dans la Commune de Kaniasso	25 057 000	27 820 639	31 607 849
27016000638 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Tienko	86 007 000	95 493 065	108 492 489
27016000636 Développer les transports routiers dans la Commune de tienko	24 427 000	27 121 154	30 813 144
26016001538 Développer des services culturels dans la Commune de tengrela	29 332 000	32 567 147	37 000 496
26016001533 Développer les autres services généraux dans la Commune de kolia	25 000 000	27 757 353	31 535 948
26016001529 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de kassere	40 000 000	44 411 764	50 457 516
26016001518 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de tengrela	20 000 000	22 205 882	25 228 758
26016001508 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région dans la Bagoué	35 000 131	38 860 439	44 150 492
26016001501 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kasséré	16 500 000	18 319 853	20 813 725
26016001478 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de tengrela	25 000 000	27 757 353	31 535 948
26016001475 Développer les autres services généraux dans la Commune de kanakono	60 000 000	66 617 646	75 686 274
26016001470 Développer les transports routiers dans la Commune de kanakono	26 122 000	29 003 102	32 951 281
26016001463 Développer l'alimentation en eau dans la Région dans la Bagoué	30 000 000	33 308 823	37 843 137
26016001462 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de kanakono	11 209 774	12 446 146	14 140 434
26016001423 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la bagoue	60 000 000	66 617 646	75 686 274
26016001418 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de tengrela	120 277 363	133 543 247	151 722 424
26016001398 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Kasséré	27 339 000	30 354 330	34 486 451
26016001366 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Région dans la Bagoué	36 848 000	40 912 117	46 481 464
26016001364 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de tengrela	15 000 000	16 654 412	18 921 569
26016001350 Développer des services culturels dans la Commune de kassere	28 500 000	31 643 382	35 950 980
26016001338 Développer les transports routiers dans la Commune de Tengrela	50 000 000	55 514 705	63 071 895
26016001336 Développer les transports routiers dans la Commune de kolia	24 000 000	26 647 058	30 274 510
26016001333 Développer le logement dans la Commune de gbon	147 747 000	164 042 622	186 373 665
26016001332 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de boundiali	10 500 000	11 658 088	13 245 098
26016001323 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région dans la bagoue	10 000 000	11 102 941	12 614 379
26016001316 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de boundiali	23 547 000	26 144 095	29 703 078
26016001308 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de kassere	20 619 131	22 893 299	26 009 753
26016001268 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de kassere	10 000 000	11 102 941	12 614 379

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
26016001267 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kouto	64 929 000	72 090 286	81 903 901
26016001256 Développer l'enseignement primaire dans la Région dans la Bagoué	184 013 000	204 308 548	232 120 972
26016001233 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de boundiali	163 155 350	181 150 422	205 810 342
26016001230 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région dans la Bagoué	508 832 000	564 953 167	641 859 970
26016001224 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de tengrela	35 000 000	38 860 294	44 150 327
26016001201 Développer les autres services généraux dans la Commune de kouto	19 032 000	21 131 117	24 007 686
26016001188 Développer les transports routiers dans la Région dans la Bagoué	267 152 000	296 617 289	336 995 658
26016001184 Développer des services culturels dans la Commune de kouto	57 150 791	63 454 186	72 092 174
26016001161 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de kanakono	26 994 000	29 971 279	34 051 255
26016001103 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région dans la Bagoué	105 500 000	117 136 028	133 081 698
26016001102 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région dans la Bagoué	50 000 000	55 514 705	63 071 895
26016001101 Développer des services culturels dans la Région dans la Bagoué	149 000 000	165 433 821	187 954 247
26016001098 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de kouto	31 092 000	34 521 264	39 220 627
26016001097 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de Kouto	15 575 000	17 292 831	19 646 895
26016001096 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de kanakono	25 000 000	27 757 353	31 535 948
26016001095 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de kanakono	62 546 000	69 444 455	78 897 895
26016001091 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de kolia	96 589 442	107 242 688	121 841 583
26016001083 Développer des services culturels dans la Commune de Kanakono	76 986 000	85 477 102	97 113 058
26016001082 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de gbon	75 000 000	83 272 058	94 607 843
26016001079 Développer des services culturels dans la Commune de kolia	12 813 000	14 226 198	16 162 804
26016001074 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de tengrela	14 000 000	15 544 117	17 660 131
26016001065 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de kolia	29 000 000	32 198 529	36 581 699
26016001062 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de gbon	25 035 000	27 796 213	31 580 098
26016001059 Développer les équipements collectifs dans la Commune de kanakono	20 000 000	22 205 882	25 228 758
26016001054 Développer l'éclairage public dans la Commune de Kasséré	40 737 000	45 230 051	51 387 196
26016001025 Développer le logement dans la Région dans la Bagoué	30 000 000	33 308 823	37 843 137
26016001019 Développer l'agriculture dans la Région dans la Bagoué	270 592 000	300 436 701	341 335 004
26016000999 Développer les autres services généraux dans la Commune de tengrela	25 000 000	27 757 353	31 535 948
26016000998 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kasséré	114 000 000	126 573 527	143 803 921
26016000994 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Kolia	104 391 000	115 904 711	131 682 764

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
26016000990 Développer les transports routiers dans la Commune de Gbon	43 500 416	48 298 255	54 873 073
26016000986 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Kanakono	7 022 000	7 796 485	8 857 817
26016000983 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Commune de tengrela	25 000 000	27 757 353	31 535 948
26016000977 Développer les transports routiers dans la Commune de kouto	123 241 000	136 833 755	155 460 868
26016000970 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de boundiali	101 329 218	112 505 233	127 820 516
26016000968 Développer les transports routiers dans la Commune de Boundiali	68 000 000	75 499 999	85 777 777
25092100075 Développer les autres services généraux dans la Commune deKomborodougou	27 500 000	30 533 088	34 689 542
25016002730 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Komborodougou	7 000 000	7 772 059	8 830 065
25016002729 Développer le logement dans la Commune de Komborodougou	29 000 000	32 198 529	36 581 699
25016002618 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Komborodougou	44 000 000	48 852 940	55 503 268
25016002617 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Poro	63 000 000	69 948 528	79 470 588
25016002438 Développer les services de police dans la Commune de Komborodougou	23 000 000	25 536 764	29 013 072
25016002260 Développer les autres services généraux dans la Commune de Napieledougou	96 705 068	107 371 066	121 987 438
25016002248 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dikodougou	28 000 000	31 088 235	35 320 261
25016002246 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de karakoro	38 339 000	42 567 565	48 362 268
25016002230 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de dikodougou	41 700 000	46 299 264	52 601 960
25016002194 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sinématiali	12 000 000	13 323 529	15 137 255
25016002172 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sirasso	53 796 649	59 730 102	67 861 132
25016002144 Développer l'éclairage public dans la Commune de M'bengué	23 114 000	25 663 338	29 156 876
25016002143 Développer le logement dans la Commune de Tioniaradougou	6 735 000	7 477 831	8 495 784
25016002141 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de guiembe	31 000 000	34 419 117	39 104 575
25016002113 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de tioniaradougou	29 500 000	32 753 676	37 212 418
25016002079 Développer l'agriculture dans la Commune de m'bengue	27 624 248	30 671 040	34 846 273
25016002047 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de dikodougou	18 000 000	19 985 294	22 705 882
25016002042 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Dikodougou	24 800 266	27 535 589	31 283 995
25016001999 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de guiembe	18 000 000	19 985 294	22 705 882
25016001996 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de sirasso	42 000 000	46 632 352	52 980 392
25016001983 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Poro	46 000 000	51 073 529	58 026 143
25016001979 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Guiémbé	27 000 000	29 977 941	34 058 823

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
25016001968 Développer des services culturels dans la Commune de Napieledougou	20 000 000	22 205 882	25 228 758
25016001966 Développer des services culturels dans la Commune de M'bengue	13 000 000	14 433 823	16 398 693
25016001953 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Komborodougou	20 000 000	22 205 882	25 228 758
25016001952 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Tioroniaradougou	8 350 000	9 270 956	10 533 006
25016001950 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de napieledougou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
25016001943 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Napieledougou	35 000 000	38 860 294	44 150 327
25016001927 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Poro	423 456 966	470 161 771	534 164 666
25016001916 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Niofoin	28 000 000	31 088 235	35 320 261
25016001912 Développer l'éclairage public dans la Commune de dikodougou	29 800 000	33 086 764	37 590 849
25016001904 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Korhogo	35 000 000	38 860 294	44 150 327
25016001888 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de karakoro	69 000 000	76 610 293	87 039 215
25016001874 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Poro	404 322 000	448 916 331	510 027 095
25016001836 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Korhogo	3 000 000	3 330 882	3 784 314
25016001833 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tioroniaradougou	99 333 000	110 288 844	125 302 411
25016001831 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de sinematiali	24 700 000	27 424 264	31 157 516
25016001829 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs dans la Commune de guiembe	18 500 000	20 540 441	23 336 601
25016001811 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de sirasso	27 000 000	29 977 941	34 058 823
25016001794 Développer les transports routiers dans la Commune de sinematiali	36 450 000	40 470 220	45 979 411
25016001791 Développer les transports routiers dans la Commune de m'bengue	25 000 000	27 757 353	31 535 948
25016001783 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Niofoin	28 771 000	31 944 272	36 292 830
25016001780 Développer les transports routiers dans la Commune de Napieledougou	60 000 000	66 617 646	75 686 274
25016001778 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Korhogo	31 031 068	34 453 612	39 143 765
25016001774 Développer les transports routiers dans la Région du Poro	33 000 000	36 639 705	41 627 451
25016001740 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Guiembé	24 000 000	26 647 058	30 274 510
25016001735 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sinématiali	38 090 000	42 291 102	48 048 170
25016001729 Développer les transports routiers dans la Commune de niofoin	27 860 000	30 932 794	35 143 660
25016001727 Développer des services culturels dans la Commune de niofoin	45 403 000	50 410 683	57 273 065
25016001726 Développer des services culturels dans la Commune de sinematiali	44 300 000	49 186 029	55 881 699
25016001713 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Komborodougou	19 500 000	21 650 735	24 598 039

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
25016001694 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de M'bengué	99 436 000	110 403 204	125 432 339
25016001615 Protéger les familles et les enfants dans la Commune de dikodougou	33 888 000	37 625 646	42 747 608
25016001596 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Poro	625 591 000	694 589 996	789 144 197
25016001594 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Korhogo	108 234 000	120 171 572	136 530 470
25016001592 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Napiélé Dougou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
25016001589 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Niofoin	120 167 000	133 420 711	151 583 208
25016001588 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de sirasso	45 000 000	49 963 235	56 764 706
25016001586 Développer des services culturels dans la Région du poro	169 252 000	187 919 497	213 500 887
25016001585 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de tironiaradougou	51 786 000	57 497 690	65 324 823
25016001583 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de karakoro	38 846 937	43 131 525	49 002 999
25016001582 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de kaborodougou	18 500 000	20 540 441	23 336 601
25016001581 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de kaborodougou	32 133 981	35 678 170	40 535 022
25016001580 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Sinematiali	14 750 000	16 376 838	18 606 209
25016001579 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de Sinematiali	17 050 000	18 930 514	21 507 516
25016001575 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de napieledougou	17 918 000	19 894 250	22 602 444
25016001571 Développer des services culturels dans la Commune de Tironiaradougou	26 843 077	29 803 710	33 860 875
25016001566 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de sinematiali	29 370 000	32 609 338	37 048 431
25016001564 Développer des services culturels dans la Commune de Dikodougou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
25016001560 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Korhogo	271 000 000	300 889 701	341 849 671
25016001558 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Napieledougou	29 500 000	32 753 676	37 212 418
25016001551 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de m'bengue	28 000 000	31 088 235	35 320 261
25016001548 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Dokodougou	11 700 000	12 990 441	14 758 823
25016001545 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Guiémbé	62 000 000	68 838 234	78 209 150
25016001541 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Guiémbé	25 000 000	27 757 353	31 535 948
25016001537 Développer les équipements collectifs dans la Commune de sinematiali	35 700 000	39 637 499	45 033 333
25016001534 Développer l'éclairage public dans la Commune de karakoro	28 000 000	31 088 235	35 320 261
25016001530 Développer l'éclairage public dans la Commune de Sirasso	29 507 000	32 761 448	37 221 248
25016001529 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Sirasso	69 507 000	77 173 212	87 678 764
25016001526 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de niofoin	28 000 000	31 088 235	35 320 261
25016001525 Développer le logement dans la Commune de niofoin	3 000 799	3 331 769	3 785 322

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
25016001516 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de sirasso	17 000 000	18 875 000	21 444 444
25016001509 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Poro	75 000 000	83 272 058	94 607 843
25016001488 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de Korhogo	21 214 000	23 553 779	26 760 144
25016001481 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dikodougou	55 000 000	61 066 176	69 379 085
25016001479 Développer les transports routiers dans la Commune de Dikodougou	29 800 000	33 086 764	37 590 849
25016001476 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Sinématiali	78 146 374	86 765 458	98 576 798
25016001472 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de M'bengue	31 450 000	34 918 749	39 672 222
25016001469 Développer les transports routiers dans la Commune de komborodougou	38 000 000	42 191 176	47 934 640
25016001468 Développer l'agriculture dans la Commune de komborodougou	24 000 000	26 647 058	30 274 510
25016001465 Développer les transports routiers dans la Commune de karakoro	65 835 000	73 096 212	83 046 764
25016001464 Développer l'agriculture dans la Commune de karakoro	20 000 000	22 205 882	25 228 758
25016001457 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de tiononiaradougou	36 000 000	39 970 588	45 411 764
25016001456 Développer les transports routiers dans la Commune de Tiononiaradougou	32 300 000	35 862 499	40 744 444
25016001437 Développer les transports routiers dans la Commune de Korhogo	200 680 000	222 813 820	253 145 358
25016001420 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiembré	50 378 150	55 934 563	63 548 908
25016001419 Développer les autres services généraux dans la Commune de m'bengue	55 000 000	61 066 176	69 379 085
25016001418 Développer les autres services généraux dans la Commune de karakoro	27 000 000	29 977 941	34 058 823
25016001416 Développer les autres services généraux dans la Commune de Korhogo	128 000 000	142 117 645	161 464 051
25016001412 Développer les transports routiers dans la Commune de guiembe	25 000 000	27 757 353	31 535 948
24016001305 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Tchologo	62 000 000	68 838 234	78 209 150
24016001281 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Ouangolodougou	17 724 000	19 678 853	22 357 725
24016001267 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Ouangolodougou	26 000 000	28 867 647	32 797 385
24016001263 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de nielle	27 000 000	29 977 941	34 058 823
24016001257 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kong	41 399 359	45 965 464	52 222 720
24016001250 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de nielle	29 500 000	32 753 676	37 212 418
24016001238 Développer les transports routiers dans la Commune de Niellé	20 000 000	22 205 882	25 228 758
24016001232 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Ferkessédougou	102 000 000	113 249 998	128 666 666
24016001206 Développer l'agriculture dans la Région du Tchologo	320 000 000	355 294 112	403 660 128
24016001168 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Niellé	63 500 000	70 503 675	80 101 307
24016001167 Développer l'agriculture dans la Commune de diawala	50 000 000	55 514 705	63 071 895

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
24016001160 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Ferkessédougou	85 100 000	94 486 028	107 348 365
24016001154 Développer des services culturels dans la Région du Tchologo	69 500 000	77 165 440	87 669 934
24016001146 Développer des services culturels dans la Commune de Koumbala	26 608 000	29 542 705	33 564 340
24016001139 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Kong	25 000 000	27 757 353	31 535 948
24016001132 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Ouangolodougou	52 037 000	57 776 374	65 641 444
24016001105 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Koumbala	18 144 683	20 145 934	22 888 391
24016001092 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de nielle	34 000 000	37 749 999	42 888 889
24016001066 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de koumbala	28 000 000	31 088 235	35 320 261
24016001064 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de diawala	24 500 000	27 202 205	30 905 229
24016001063 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de nielle	46 000 000	51 073 529	58 026 143
24016001058 Développer l'éclairage public dans la Commune de Kong	50 000 000	55 514 705	63 071 895
24016001057 Développer le logement dans la Commune de Kong	98 000 000	108 808 822	123 620 914
24016001051 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Ouangolodougou	16 000 000	17 764 706	20 183 006
24016001050 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Diawala	111 641 938	123 955 385	140 829 372
24016001049 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Tchologo	220 000 000	244 264 702	277 516 338
24016001037 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de diawala	18 000 000	19 985 294	22 705 882
24016001035 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de ouangolodougou	5 000 000	5 551 471	6 307 190
24016001011 Développer les transports routiers dans la Commune de Kong	39 000 000	43 301 470	49 196 078
24016000941 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Tchologo	288 194 573	319 980 734	363 539 557
24016000940 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Tchologo	195 000 000	216 507 350	245 980 391
24016000939 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Ferkessédougou	22 204 000	24 652 970	28 008 967
24016000937 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de koumbala	19 392 000	21 530 823	24 461 804
24016000929 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Ferkessédougou	50 000 000	55 514 705	63 071 895
24016000924 Développer des services culturels dans la Commune de Ouangolodougou	41 599 000	46 187 124	52 474 555
24016000922 Développer des services culturels dans la Commune de diawala	25 000 000	27 757 353	31 535 948
24016000919 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Ferkessédougou	53 075 000	58 928 859	66 950 817
24016000914 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Diawala	37 000 000	41 080 882	46 673 202
24016000907 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Niellé	29 000 000	32 198 529	36 581 699
24016000906 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Niellé	66 000 000	73 279 411	83 254 901
24016000902 Développer le logement dans la Commune de diawala	45 000 000	49 963 235	56 764 706

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
24016000899 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Kong	50 000 000	55 514 705	63 071 895
24016000896 Développer l'éclairage public dans la Commune de Ferkessédougou	51 344 714	57 007 733	64 768 168
24016000874 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Tchologo	490 000 000	544 044 109	618 104 571
24016000867 Développer les transports routiers dans la Région du tchologo	99 291 000	110 242 211	125 249 431
24016000855 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Niellé	9 422 159	10 461 368	11 885 468
24016000846 Développer les transports routiers dans la Commune de ouangolodougou	28 000 000	31 088 235	35 320 261
24016000840 Développer les transports routiers dans la Commune de Koumbala	28 000 000	31 088 235	35 320 261
24016000836 Développer l'agriculture dans la Commune de Koumbala	38 074 000	42 273 338	48 027 987
24016000834 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Ferkessédougou	19 013 000	21 110 022	23 983 719
24016000824 Développer les autres services généraux dans la Commune de diawala	18 000 000	19 985 294	22 705 882
24016000823 Développer les autres services généraux dans la Commune de Ouangolodougou	169 076 162	187 724 265	213 279 079
24016000822 Développer les autres services généraux dans la Commune de koumbala	121 000 000	134 345 586	152 633 986
23016002237 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Kabadougou	255 282 000	283 438 098	322 022 390
23016002235 Développer des services culturels dans la Commune de seguela	60 000 000	66 617 646	75 686 274
23016002225 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tiémé	77 000 000	85 492 646	97 130 718
23016002190 Développer les équipements collectifs dans la Région du kabadougou	5 000 000	5 551 471	6 307 190
23016002159 Développer l'éclairage public dans la Commune de seguelon	10 000 000	11 102 941	12 614 379
23016002137 Développer les transports routiers dans la Commune de Seydougou	11 000 000	12 213 235	13 875 817
23016002136 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de seguela	40 000 000	44 411 764	50 457 516
23016002124 Développer le logement dans la Commune de Bako	60 150 000	66 784 190	75 875 490
23016002117 Développer les autres services généraux dans la Commune de dioulatiedougou	6 000 000	6 661 765	7 568 627
23016002113 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Kabadougou	110 926 874	123 161 454	139 927 363
23016002053 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Kabadougou	486 299 000	539 934 911	613 435 989
23016002005 Développer des services culturels dans la Commune de Bako	49 866 000	55 365 926	62 902 862
23016001974 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de madinani	40 017 000	44 430 639	50 478 960
23016001972 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Dioulatiedougou	70 500 000	78 275 734	88 931 372
23016001967 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de Samatiguila	37 982 000	42 171 191	47 911 934
23016001965 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de seguela	114 276 000	126 879 969	144 152 077
23016001942 Développer les transports routiers dans la Commune de madinani	43 356 000	48 137 911	54 690 902
23016001938 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de dioulatiedougou	25 000 000	27 757 353	31 535 948

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
23016001929 Développer le logement dans la Commune de dioulatiedougou	26 000 000	28 867 647	32 797 385
23016001924 Développer des services de médecine générale dans la Région du kabadougou	50 000 000	55 514 705	63 071 895
23016001905 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Kabadougou	70 000 000	77 720 587	88 300 653
23016001857 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Région du kabadougou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
23016001836 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de madinani	33 035 700	36 679 343	41 672 484
23016001813 Développer les équipements collectifs dans la Commune de gbeleban	25 000 000	27 757 353	31 535 948
23016001811 Développer les équipements collectifs dans la Commune de dioulatiedougou	10 000 000	11 102 941	12 614 379
23016001806 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bako	13 000 000	14 433 823	16 398 693
23016001803 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de seydougou	40 000 000	44 411 764	50 457 516
23016001793 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Seydougou	20 000 000	22 205 882	25 228 758
23016001766 Développer les services de police dans la Commune d'Odienné	105 000 000	116 580 881	132 450 980
23016001760 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du kabadougou	50 000 000	55 514 705	63 071 895
23016001756 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de gbeleban	25 000 000	27 757 353	31 535 948
23016001745 Développer les transports routiers dans la Commune de Bako	29 950 000	33 253 308	37 780 065
23016001739 Développer les autres services généraux dans la Commune de Bako	11 721 962	13 014 825	14 786 527
23016001732 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Séguélon	51 928 710	57 656 140	65 504 843
23016001727 Développer le logement dans la Commune de samatiguila	20 000 000	22 205 882	25 228 758
23016001711 Développer des services culturels dans la Commune de tieme	86 776 550	96 347 491	109 463 229
23016001706 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de madinani	34 376 634	38 168 174	43 363 989
23016001610 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Kabadougou	252 500 000	280 349 260	318 513 070
23016001609 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune d'Odienné	67 000 000	74 389 705	84 516 339
23016001606 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de dioulatiedougou	16 000 000	17 764 706	20 183 006
23016001605 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dioulatiedougou	34 000 000	37 749 999	42 888 889
23016001600 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Seydougou	44 128 000	48 995 058	55 664 732
23016001599 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de madinani	57 483 000	63 823 036	72 511 235
23016001596 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de seguelon	35 000 000	38 860 294	44 150 327
23016001594 Développer des services culturels dans la Région du kabadougou	29 000 000	32 198 529	36 581 699
23016001591 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune d'Odienné	125 000 000	138 786 763	157 679 738
23016001588 Développer des services culturels dans la Commune de Dioulatiedougou	28 500 000	31 643 382	35 950 980
23016001585 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Gbéleban	12 498 000	13 876 456	15 765 451

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
23016001583 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de seydougou	22 640 757	25 137 899	28 559 909
23016001580 Développer des services culturels dans la Commune de seguelon	10 000 000	11 102 941	12 614 379
23016001574 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Bako	6 500 000	7 216 912	8 199 346
23016001573 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bako	31 500 000	34 974 264	39 735 294
23016001572 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de dioulatiedougou	22 000 000	24 426 470	27 751 634
23016001564 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de seguelon	32 509 000	36 094 551	41 008 085
23016001562 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de seguela	28 000 000	31 088 235	35 320 261
23016001552 Développer l'éclairage public dans la Commune de Samatiguila	10 531 000	11 692 507	13 284 203
23016001551 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de samatiguila	15 158 536	16 830 433	19 121 552
23016001550 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de seguelon	118 160 000	131 192 351	149 051 502
23016001545 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Seydougou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
23016001543 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Gbéléban	165 926 785	184 227 530	209 306 335
23016001541 Développer les équipements collectifs dans la Commune de tieme	17 000 000	18 875 000	21 444 444
23016001539 Développer l'éclairage public dans la Commune de dioulatiedougou	25 365 820	28 163 520	31 997 407
23016001538 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de dioulatiedougou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
23016001536 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Bako	41 271 000	45 822 948	52 060 804
23016001535 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Bako	10 000 000	11 102 941	12 614 379
23016001533 Développer les équipements collectifs dans la Commune d'Odienné	50 000 000	55 514 705	63 071 895
23016001522 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Kabadougou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
23016001503 Développer l'éclairage public dans la Région du Kabadougou	60 000 000	66 617 646	75 686 274
23016001502 Développer le logement dans la Région du Kabadougou	193 754 000	215 123 923	244 408 639
23016001497 Développer les services de police dans la Commune de seguela	74 851 758	83 107 465	94 420 844
23016001492 Développer l'agriculture dans la Région du Kabadougou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
23016001487 Développer les services de police dans la Commune de seydougou	19 000 000	21 095 588	23 967 320
23016001476 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de samatiguila	91 000 000	101 036 763	114 790 849
23016001474 Développer les transports routiers dans la Commune de Samatiguila	56 956 000	63 237 911	71 846 457
23016001473 Développer l'agriculture dans la Commune de samatiguila	35 582 000	39 506 485	44 884 483
23016001470 Développer les transports routiers dans la Commune de Séguélon	25 000 000	27 757 353	31 535 948
23016001467 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Madinani	58 969 000	65 472 933	74 385 732
23016001466 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de madinani	23 000 000	25 536 764	29 013 072

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
23016001463 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Seydougou	50 169 000	55 702 345	63 285 078
23016001460 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de gbleban	50 000 000	55 514 705	63 071 895
23016001456 Développer les transports routiers dans la Commune de seguela	50 000 000	55 514 705	63 071 895
23016001440 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Bako	11 400 000	12 657 353	14 380 392
23016001439 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bako	19 823 151	22 009 528	25 005 674
23016001424 Développer les autres services généraux dans la Commune de samatiguila	15 500 000	17 209 559	19 552 287
23016001423 Développer les autres services généraux dans la Commune de seguelon	2 000 000	2 220 588	2 522 876
23016001420 Développer les autres services généraux dans la Commune de seydogou	45 000 000	49 963 235	56 764 706
23016001418 Développer les autres services généraux dans la Commune de tieme	107 000 000	118 801 469	134 973 855
23016001416 Développer les autres services généraux dans la Commune d'Odienné	30 077 591	33 394 972	37 941 013
22016001204 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Borotou	45 379 000	50 384 036	57 242 790
22016001202 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de borotou	21 379 000	23 736 978	26 968 281
22016001173 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de quinteguela	36 000 000	39 970 588	45 411 764
22016001168 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de quinteguela	4 000 000	4 441 176	5 045 752
22016001162 Provision pour investissement de la commune de koonan	286 170 629	317 733 561	360 986 477
22016001158 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de koro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
22016001156 Développer le logement dans la Commune de Guintéguéla	53 000 000	58 845 587	66 856 209
22016001154 Développer les transports routiers dans la Commune de Borotou	115 000 000	127 683 822	145 065 359
22016001076 Développer les équipements collectifs dans la Commune de borotou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
22016001073 Développer les équipements collectifs dans la Commune de booko	9 951 000	11 048 537	12 552 569
22016001063 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Ouaninou	72 500 000	80 496 322	91 454 248
22016001058 Développer des services culturels dans la Commune de Borotou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
22016001035 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Koro	83 141 353	92 311 354	104 877 654
22016001031 Développer les services de Police dans la Commune de Koro	20 000 000	22 205 882	25 228 758
22016001013 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Guintéguéla	49 695 000	55 176 065	62 687 156
22016000996 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de touba	10 000 000	11 102 941	12 614 379
22016000995 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de booko	5 500 000	6 106 618	6 937 908
22016000984 Développer les transports routiers dans la Commune de ouaninou	27 000 000	29 977 941	34 058 823
22016000983 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Guintéguéla	43 538 075	48 340 068	54 920 578
22016000976 Développer les transports routiers dans la Commune de Touba	184 191 738	204 507 000	232 346 439

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
22016000974 Développer les équipements collectifs dans la Commune de ouaninou	12 000 000	13 323 529	15 137 255
22016000970 Développer le logement dans la Commune de booko	70 929 183	78 752 253	89 472 760
22016000969 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Touba	32 935 000	36 567 536	41 545 457
22016000963 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de guinteguela	29 000 000	32 198 529	36 581 699
22016000936 Développer les autres services généraux dans la Commune de booko	15 000 000	16 654 412	18 921 569
22016000928 Développer les autres services généraux dans la Commune de koro	11 500 000	12 768 382	14 506 536
22016000924 Développer des services culturels dans la Commune de Ouaninou	29 000 000	32 198 529	36 581 699
22016000917 Développer les transports routiers dans la Commune de koro	44 000 000	48 852 940	55 503 268
22016000872 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Booko	47 440 000	52 672 352	59 842 614
22016000870 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Koro	50 000 000	55 514 705	63 071 895
22016000867 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Guintéguéla	61 510 000	68 294 190	77 591 045
22016000865 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de ouaninou	7 000 000	7 772 059	8 830 065
22016000862 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de touba	29 000 000	32 198 529	36 581 699
22016000857 Développer des services culturels dans la Commune de Guintéguéla	13 175 000	14 628 125	16 619 444
22016000856 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de ouaninou	40 500 000	44 966 911	51 088 235
22016000851 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Booko	56 115 000	62 304 153	70 785 588
22016000840 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Borotou	12 018 484	13 344 052	15 160 571
22016000839 Développer le logement dans la Commune de borotou	40 000 000	44 411 764	50 457 516
22016000838 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Ouaninou	28 000 000	31 088 235	35 320 261
22016000833 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de koro	25 500 000	28 312 500	32 166 666
22016000829 Développer l'éclairage public dans la Commune de touba	46 904 000	52 077 234	59 166 483
22016000827 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de guinteguela	12 000 000	13 323 529	15 137 255
22016000793 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Ouaninou	82 437 861	91 530 271	103 990 242
22016000782 Développer le tourisme dans la Commune de koro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
22016000776 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de booko	25 000 000	27 757 353	31 535 948
22016000775 Développer les transports routiers dans la Commune de Booko	60 000 000	66 617 646	75 686 274
22016000763 Développer les autres services généraux dans la Commune de touba	27 700 000	30 755 147	34 941 830
18016002289 Développer les autres services généraux dans la Commune de Fronan	133 984 000	148 761 645	169 012 496
18016002267 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Fronan	52 000 000	57 735 293	65 594 771
18016002264 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune Niakaramadougou	30 000 000	33 308 823	37 843 137

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
18016002261 Développer l'alimentation en eau dans la Commune niakaramadougou	78 080 000	86 691 763	98 493 071
18016002258 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de katiola	123 000 000	136 566 174	155 156 862
18016002216 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de tafire	25 000 000	27 757 353	31 535 948
18016002210 Développer les autres services généraux dans la Commune de BoniéréDougou	60 000 000	66 617 646	75 686 274
18016002201 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de bonieredougou	29 500 000	32 753 676	37 212 418
18016002191 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Satama-Sokoura	19 760 000	21 941 435	24 926 948
18016002184 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de satama-sokoura	29 780 000	33 064 558	37 565 621
18016002180 Développer les équipements collectifs dans la Commune de tafire	50 000 000	55 514 705	63 071 895
18016002177 Développer l'agriculture dans la Commune de bassawa	25 000 000	27 757 353	31 535 948
18016002171 Développer le logement dans la Commune de tafire	30 000 000	33 308 823	37 843 137
18016002104 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Foubolo	23 500 000	26 091 911	29 643 791
18016002042 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune Niakaramadougou	17 000 000	18 875 000	21 444 444
18016002021 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Hambol	229 069 000	254 333 959	288 956 318
18016002017 Développer des services culturels dans la Commune de satama-sokoro	41 518 286	46 097 508	52 372 740
18016002016 Développer des services culturels dans la Commune de Satama-sokoura	60 700 000	67 394 852	76 569 281
18016001998 Développer le logement dans la Commune de bassawa	75 000 000	83 272 058	94 607 843
18016001995 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de tafire	26 500 000	29 422 794	33 428 104
18016001988 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Satama Sokoro	29 900 000	33 197 794	37 716 993
18016001985 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de Foubolo	48 850 000	54 237 867	61 621 241
18016001983 Développer les transports routiers dans la Commune de Dabakala	35 394 000	39 297 749	44 647 333
18016001982 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bonieredougou	55 000 000	61 066 176	69 379 085
18016001969 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du Hambol	105 000 000	116 580 881	132 450 980
18016001963 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de tafire	60 000 000	66 617 646	75 686 274
18016001958 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bassawa	15 000 000	16 654 412	18 921 569
18016001950 Développer l'alimentation en eau dans la Commune Tortiya	30 000 000	33 308 823	37 843 137
18016001939 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de satama-sokoura	10 000 000	11 102 941	12 614 379
18016001931 Développer l'enseignement primaire dans la Commune Tortiya	98 139 671	108 963 898	123 797 100
18016001898 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Hambol	424 517 000	471 338 720	535 501 833
18016001897 Développer les autres services généraux dans la Région du Hambol	160 000 000	177 647 056	201 830 064
18016001847 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Satama Sokoro	78 467 010	87 121 458	98 981 260

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
18016001846 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tafiré	85 303 650	94 712 139	107 605 257
18016001837 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de katiola	16 000 000	17 764 706	20 183 006
18016001828 Développer les équipements collectifs dans la Commune de bonieredougou	36 000 000	39 970 588	45 411 764
18016001816 Développer l'agriculture dans la Commune Niakaramadougou	16 226 477	18 016 162	20 468 693
18016001800 Développer les transports routiers dans la Commune de Katiola	6 000 000	6 661 765	7 568 627
18016001795 Développer le logement dans la Commune de Fronan	22 000 000	24 426 470	27 751 634
18016001794 Développer les autres services généraux dans la Commune de foubolo	8 884 179	9 864 052	11 206 840
18016001780 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Hambol	332 674 000	369 365 979	419 647 592
18016001773 Développer les transports routiers dans la Commune Tortiya	42 626 000	47 327 396	53 770 052
18016001768 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de bassawa	90 000 000	99 926 469	113 529 411
18016001684 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de bassawa	4 000 000	4 441 176	5 045 752
18016001681 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de BoniéréDougou	49 500 000	54 959 558	62 441 176
18016001680 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dabakala	170 400 752	189 194 950	214 949 967
18016001678 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Foubolo	181 348 000	201 349 614	228 759 240
18016001676 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Fronan	51 200 471	56 847 581	64 586 215
18016001675 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de fronan	8 600 000	9 548 529	10 848 366
18016001674 Développer l'enseignement primaire dans la Commune Niakaramaougou	133 300 000	148 002 204	168 149 672
18016001672 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Satama-Sokoura	38 000 000	42 191 176	47 934 640
18016001671 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'enseignement dans la Région du hambol	11 912 611	13 226 502	15 027 019
18016001669 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Hambol	82 725 000	91 849 079	104 352 450
18016001668 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Région du hambol	40 000 000	44 411 764	50 457 516
18016001667 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de tafire	4 127 000	4 582 184	5 205 954
18016001664 Développer des services culturels dans la Commune de katiola	90 728 247	100 735 037	114 448 049
18016001660 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Dabakala	51 000 000	56 624 999	64 333 333
18016001656 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de fronan	39 382 000	43 725 602	49 677 947
18016001648 Développer des services culturels dans la Commune tortiya	24 000 000	26 647 058	30 274 510
18016001594 Développer le logement dans la Commune tortiya	60 000 000	66 617 646	75 686 274
18016001592 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de satama-sokoura	59 030 000	65 540 661	74 462 679
18016001590 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de satama-sokoro	29 870 000	33 164 485	37 679 150
18016001585 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Foubolo	26 000 000	28 867 647	32 797 385

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
18016001583 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Dabakala	5 000 000	5 551 471	6 307 190
18016001582 Développer le logement dans la Commune de Dabakala	30 000 000	33 308 823	37 843 137
18016001578 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Bassawa	13 607 411	15 108 228	17 164 904
18016001577 Développer les équipements collectifs dans la Commune de bassawa	29 000 000	32 198 529	36 581 699
18016001575 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Katiola	20 000 000	22 205 882	25 228 758
18016001574 Développer les équipements collectifs dans la Commune de katiola	10 000 000	11 102 941	12 614 379
18016001565 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune Tortiya	39 160 000	43 479 117	49 397 908
18016001563 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Hambol	266 257 000	295 623 576	335 866 671
18016001549 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de Dabakala	19 000 000	21 095 588	23 967 320
18016001501 Développer les transports routiers dans la Commune de satama-sokoura	29 250 478	32 476 633	36 897 662
18016001498 Développer l'agriculture dans la Commune de satama-sokoura	25 190 000	27 968 308	31 775 621
18016001497 Développer les transports routiers dans la Commune de Satama Sokoro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
18016001495 Développer l'agriculture dans la Commune de satama-sokoro	50 524 722	56 097 301	63 733 799
18016001474 Développer les transports routiers dans la Commune de Boniérédougou	59 150 859	65 674 850	74 615 135
18016001469 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bassawa	18 000 000	19 985 294	22 705 882
18016001466 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de katiola	28 000 000	31 088 235	35 320 261
18016001454 Développer les autres services généraux dans la Commune de Tafiré	20 000 000	22 205 882	25 228 758
18016001450 Développer les autres services généraux dans la Commune niakaramadougou	40 000 000	44 411 764	50 457 516
18016001448 Développer les autres services généraux dans la Commune de Katiola	74 500 000	82 716 910	93 977 124
18016001446 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de satama-sokoro	15 000 000	16 654 412	18 921 569
18016001443 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de katiola	14 000 000	15 544 117	17 660 131
17016002319 Développer la pêche et la chasse dans la Commune de Diabo	14 000 000	15 544 117	17 660 131
17016001861 Développer les transports routiers dans la Commune de Brobo	50 000 000	55 514 705	63 071 895
17016001854 Développer des services culturels dans la Commune de brobo	113 570 000	126 096 101	143 261 502
17016001853 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bodokro	22 000 000	24 426 470	27 751 634
17016001841 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Sakassou	101 500 000	112 694 851	128 035 947
17016001837 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Djebonoua	33 908 000	37 647 852	42 772 836
17016001828 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de djebonoua	7 272 000	8 074 059	9 173 176

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
17016001810 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection de l'environnement dans la Commune de djébonoua	4 000 000	4 441 176	5 045 752
17016001809 Développer le logement dans la Commune de diabo	24 000 000	26 647 058	30 274 510
17016001803 Développer l'éclairage public dans la Commune de Djébonoua	45 246 480	50 236 900	57 075 625
17016001768 Développer l'éclairage public dans la Commune de bodokro	75 000 000	83 272 058	94 607 843
17016001767 Développer l'éclairage public dans la Commune de Brobo	20 381 658	22 629 635	25 710 196
17016001764 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Gbéké	190 000 000	210 955 879	239 673 201
17016001721 Développer des services culturels dans la Commune de sakassou	20 000 000	22 205 882	25 228 758
17016001715 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de bodokro	53 873 672	59 815 620	67 958 292
17016001714 Développer les transports routiers dans la Commune de Béoumi	97 000 000	107 698 528	122 359 476
17016001619 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Djébonoua	117 798 000	130 790 424	148 594 862
17016001617 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Sakassou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
17016001615 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bouaké	102 367 000	113 657 476	129 129 614
17016001610 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bodokro	45 000 000	49 963 235	56 764 706
17016001606 Développer le logement dans la Commune de bodokro	14 000 000	15 544 117	17 660 131
17016001605 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Diabo	25 791 000	28 635 595	32 533 745
17016001604 Développer le logement dans la Commune de botro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
17016001601 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de diabo	51 000 000	56 624 999	64 333 333
17016001589 Développer le logement dans la Commune de bouake	10 000 000	11 102 941	12 614 379
17016001583 Développer l'agriculture dans la Commune de botro	30 859 000	34 262 566	38 926 712
17016001579 Développer les services de police dans la Commune de diabo	28 000 000	31 088 235	35 320 261
17016001575 Développer les services de police dans la Région du gbéké	57 000 000	63 286 764	71 901 960
17016001536 Développer les transports routiers dans la Région du Gbéké	246 968 485	274 207 652	311 535 407
17016001519 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Gbéké	376 658 000	418 201 155	475 130 677
17016001485 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Sakassou	64 394 588	71 496 931	81 229 774
17016001481 Développer l'éclairage public dans la Commune de botro	44 141 000	49 009 492	55 681 130
17016001478 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Bouaké	200 000 000	222 058 820	252 287 580
17016001477 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bouaké	529 921 000	588 368 160	668 462 433
17016001467 Développer les autres services généraux dans la Commune de Béoumi	39 546 019	43 907 712	49 884 847
17016001460 Développer les transports routiers dans la Commune de Sakassou	27 000 000	29 977 941	34 058 823

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
17016001458 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de bodokro	50 000 000	55 514 705	63 071 895
17016001454 Développer les transports routiers dans la Commune de Diabo	18 000 000	19 985 294	22 705 882
17016001452 Développer les transports routiers dans la Commune de Botro	53 528 383	59 432 248	67 522 731
17016001449 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de brobo	48 134 000	53 442 896	60 718 052
17016001423 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Bouaké	25 000 000	27 757 353	31 535 948
17016001415 Développer les services de police dans la Commune de Bouaké	10 000 000	11 102 941	12 614 379
17016001409 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de djebonoua	19 500 000	21 650 735	24 598 039
17016001340 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de botro	28 000 000	31 088 235	35 320 261
17016001338 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Diabo	45 581 814	50 609 219	57 498 628
17016001337 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Béoumi	65 000 000	72 169 117	81 993 464
17016001336 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Sakassou	55 843 000	62 002 153	70 442 477
17016001331 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Gbêké	400 190 000	444 328 596	504 814 833
17016001325 Développer des services culturels dans la Commune de djebonoua	15 000 000	16 654 412	18 921 569
17016001322 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de diabo	29 000 000	32 198 529	36 581 699
17016001321 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de beoumi	29 000 000	32 198 529	36 581 699
17016001320 Développer des services culturels dans la Commune de beoumi	35 000 000	38 860 294	44 150 327
17016001292 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de beoumi	65 000 000	72 169 117	81 993 464
17016001275 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Brobo	23 451 000	26 037 507	29 581 980
17016001270 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Sakassou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
17016001269 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Gbêké	201 000 000	223 169 114	253 549 018
17016001264 Développer l'éclairage public dans la Commune de Diabo	39 905 000	44 306 286	50 337 679
17016001260 Développer le logement dans la Commune de Djébonoua	19 754 000	21 932 750	24 918 444
17016001254 Développer les industries manufacturières dans la Commune de diabo	14 000 000	15 544 117	17 660 131
17016001252 Développer l'éclairage public dans la Région du gbêké	19 000 000	21 095 588	23 967 320
17016001251 Développer le logement dans la Région du gbêké	198 000 000	219 838 232	249 764 704
17016001243 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de botro	55 000 000	61 066 176	69 379 085
17016001229 Développer l'agriculture dans la Région du gbêké	60 000 000	66 617 646	75 686 274
17016001210 Développer les transports routiers dans la Commune de Bodokro	24 000 000	26 647 058	30 274 510
17016001194 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Djébonoua	12 000 000	13 323 529	15 137 255
17016001183 Développer les transports routiers dans la Commune de Bouaké	412 176 297	457 636 911	519 934 803

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
17016001180 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sakassou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
17016001177 Développer les autres services généraux dans la Commune de diabo	10 000 000	11 102 941	12 614 379
17016001176 Développer les autres services généraux dans la Commune de botro	62 595 000	69 498 859	78 959 705
17016001174 Développer les autres services généraux dans la Commune de DjeBonoua	30 000 000	33 308 823	37 843 137
17016001173 Développer les autres services généraux dans la Commune de brobo	35 000 000	38 860 294	44 150 327
17016001168 Développer les autres services généraux dans la Région du gbékê	90 000 000	99 926 469	113 529 411
16016001481 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de M'Batto	19 253 000	21 376 492	24 286 464
16016001480 Développer des services culturels dans la Commune d'Arrah	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016001437 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Arrah	14 335 000	15 916 066	18 082 712
16016001303 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de tiemelekro	49 000 000	54 404 411	61 810 457
16016001286 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Arrah	118 849 000	131 957 343	149 920 633
16016001275 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Bongouanou	20 000 000	22 205 882	25 228 758
16016001273 Développer l'éclairage public dans la Région du Moronou	55 000 000	61 066 176	69 379 085
16016001270 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Région du Moronou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
16016001269 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Tiémélékro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016001262 Développer l'agriculture dans la Région du moronou	30 000 000	33 308 823	37 843 137
16016001249 Développer le logement dans la Commune de tiemelekro	17 068 000	18 950 500	21 530 222
16016001236 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'Anoumaba	70 452 000	78 222 440	88 870 823
16016001207 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bongouanou	55 000 000	61 066 176	69 379 085
16016001194 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Moronou	93 500 000	103 812 498	117 944 444
16016001154 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de bongouanou	15 000 000	16 654 412	18 921 569
16016001149 Développer des services culturels dans la Région du Moronou	90 000 000	99 926 469	113 529 411
16016001130 Développer les équipements collectifs dans la Région du moronou	110 000 000	122 132 351	138 758 169
16016001124 Développer les transports routiers dans la Commune d'Arrah	65 017 164	72 188 174	82 015 115
16016001102 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de M'batto	29 000 000	32 198 529	36 581 699
16016001084 Protéger les familles et les enfants dans la Commune de bongouanou	10 000 000	11 102 941	12 614 379
16016001052 Développer le logement dans la Commune de bongouanou	18 000 000	19 985 294	22 705 882
16016001051 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'arrah	56 120 000	62 309 705	70 791 895
16016001047 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tiémélékro	5 159 377	5 728 426	6 508 234
16016001046 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Anoumaba	45 773 000	50 821 492	57 739 797

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
16016001028 Développer l'agriculture dans la Commune de m'batto	51 000 000	56 624 999	64 333 333
16016001020 Provision pour investissement de la région du moronou	40 000 000	44 411 764	50 457 516
16016001007 Développer les autres services généraux dans la Commune de tiemelekro	45 356 000	50 358 499	57 213 777
16016000998 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Anoumaba	15 000 000	16 654 412	18 921 569
16016000985 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Moronou	221 250 513	245 653 139	279 093 782
16016000943 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Moronou	62 293 000	69 163 550	78 578 751
16016000942 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Moronou	459 000 000	509 624 992	578 999 996
16016000933 Développer des services culturels dans la Commune de tiemelekro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016000932 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de tiemelekro	38 000 000	42 191 176	47 934 640
16016000926 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'Anoumaba	35 903 695	39 863 661	45 290 282
16016000919 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tiémélékro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016000902 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Bongouanou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016000898 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de m'batto	34 000 000	37 749 999	42 888 889
16016000892 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du moronou	45 641 000	50 674 933	57 573 287
16016000891 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Tiémélékro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
16016000890 Développer l'éclairage public dans la Commune de m'batto	29 000 000	32 198 529	36 581 699
16016000888 Développer les équipements collectifs dans la Commune de m'batto	29 000 000	32 198 529	36 581 699
16016000887 Développer les équipements collectifs dans la Commune de bongouanou	34 000 000	37 749 999	42 888 889
16016000883 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Anoumaba	42 000 000	46 632 352	52 980 392
16016000879 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Moronou	110 000 000	122 132 351	138 758 169
16016000875 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de Bongouanou	14 387 000	15 973 801	18 148 307
16016000863 Développer les transports routiers dans la Région du Moronou	149 128 004	165 575 943	188 115 716
16016000859 Développer les services de police dans la Commune de tiemelekro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
16016000845 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Commune de M'batto	37 508 027	41 644 941	47 314 047
16016000844 Développer les transports routiers dans la Commune de M'batto	63 786 000	70 821 219	80 462 078
16016000841 Développer les transports routiers dans la Commune de bongouanou	70 545 500	78 326 252	88 988 767
16016000835 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'Arrah	29 000 000	32 198 529	36 581 699
16016000831 Développer les transports routiers dans la Commune d'Anoumaba	30 000 000	33 308 823	37 843 137
16016000827 Développer les autres services généraux dans la Commune de m'batto	38 000 000	42 191 176	47 934 640

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
16016000826 Développer les autres services généraux dans la Commune de bongouanou	66 500 000	73 834 558	83 885 620
16016000824 Développer les autres services généraux dans la Commune d'anoumaba	45 000 000	49 963 235	56 764 706
16016000822 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de m'batto	5 000 000	5 551 471	6 307 190
16016000821 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bongouanou	11 155 559	12 385 951	14 072 045
15016001448 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de daoukro	90 000 000	99 926 469	113 529 411
15016001447 Développer des services culturels dans la Commune de daoukro	15 000 000	16 654 412	18 921 569
15016001446 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de daoukro	18 000 000	19 985 294	22 705 882
15016001445 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'enseignement dans la Région de l'iffou	28 500 000	31 643 382	35 950 980
15016001444 Développer la gestion des eaux usées dans la Région de l'iffou	28 000 000	31 088 235	35 320 261
15016001443 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région de l'iffou	29 000 000	32 198 529	36 581 699
15016001442 Développer l'agriculture dans la Région de l'iffou	21 435 259	23 799 442	27 039 248
15016001217 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région de l'iffou	198 500 000	220 393 379	250 395 423
15016001213 Développer le logement dans la Région du Moronou	88 485 000	98 244 373	111 618 333
15016001211 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de ouelle	25 000 000	27 757 353	31 535 948
15016001170 Développer les services de Police dans la Commune d'Ettrokro	13 000 000	14 433 823	16 398 693
15016001164 Développer des services culturels dans la Commune d'ettrokro	29 500 000	32 753 676	37 212 418
15016001153 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de daoukro	40 000 000	44 411 764	50 457 516
15016001150 Développer les autres services généraux dans la Commune de Prikro	79 934 608	88 750 924	100 832 544
15016001146 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Ettrokro	29 860 407	33 153 834	37 667 049
15016001071 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de m'bahiakro	15 000 000	16 654 412	18 921 569
15016001067 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de M'bahiakro	50 000 000	55 514 705	63 071 895
15016001055 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la Commune de prikro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
15016001052 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de ouelle	21 500 000	23 871 323	27 120 915
15016001051 Développer l'éclairage public dans la Commune d'Ettrokro	29 800 000	33 086 764	37 590 849
15016001047 Développer les services de police dans la Commune de m'bahiakro	17 687 427	19 638 246	22 311 591
15016001041 Développer les transports routiers dans la Commune de daoukro	39 162 311	43 481 683	49 400 823
15016001040 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de m'bahiakro	10 000 000	11 102 941	12 614 379
15016001027 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Prikro	40 000 000	44 411 764	50 457 516
15016000977 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Daoukro	60 000 000	66 617 646	75 686 274

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
15016000957 Développer les transports routiers dans la Commune de Ouellé	52 000 000	57 735 293	65 594 771
15016000956 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de m'bahiakro	20 000 000	22 205 882	25 228 758
15016000890 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région de l'Iffou	445 000 000	494 080 875	561 339 866
15016000889 Développer l'enseignement primaire dans la Région de l'Iffou	180 000 000	199 852 938	227 058 822
15016000886 Développer des services culturels dans la Commune de m'bahiakro	2 000 000	2 220 588	2 522 876
15016000884 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de ouelle	54 900 000	60 955 146	69 252 941
15016000879 Développer des services culturels dans la Commune de prikro	10 791 196	11 981 401	13 612 424
15016000876 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune d'etrokro	29 700 000	32 975 735	37 464 706
15016000874 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de ouelle	29 000 000	32 198 529	36 581 699
15016000854 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'etrokro	92 000 000	102 147 057	116 052 287
15016000852 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de m'bahiakro	21 500 000	23 871 323	27 120 915
15016000851 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de m'bahiakro	8 000 000	8 882 353	10 091 503
15016000849 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de ouelle	27 500 000	30 533 088	34 689 542
15016000848 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Prikro	74 000 000	82 161 763	93 346 405
15016000844 Développer l'éclairage public dans la Commune de prikro	40 000 000	44 411 764	50 457 516
15016000839 Développer l'éclairage public dans la Commune de Ouellé	17 069 334	18 951 981	21 531 905
15016000838 Développer les équipements collectifs dans la Commune de ouelle	27 000 000	29 977 941	34 058 823
15016000836 Développer le logement dans la Commune de m'bahiakro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
15016000834 Développer le logement dans la Commune d'etrokro	29 256 113	32 482 890	36 904 770
15016000833 Développer l'éclairage public dans la Commune de Daoukro	45 000 000	49 963 235	56 764 706
15016000832 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Daoukro	92 000 000	102 147 057	116 052 287
15016000830 Développer l'alimentation en eau dans la Région de l'Iffou	421 000 000	467 433 816	531 065 356
15016000829 Développer le logement dans la Région de l'Iffou	126 000 000	139 897 057	158 941 175
15016000809 Développer les transports routiers dans la Région de l'Iffou	25 000 000	27 757 353	31 535 948
15016000796 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Prikro	27 483 000	30 514 213	34 668 098
15016000795 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de ouelle	15 500 000	17 209 559	19 552 287
15016000788 Développer les transports routiers dans la Commune de M'bahiakro	75 500 000	83 827 205	95 238 561
15016000785 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune d'etrokro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
15016000777 Développer les autres services généraux dans la Commune de ouelle	29 000 000	32 198 529	36 581 699
15016000776 Développer les autres services généraux dans la Commune de m'bahiakro	48 500 000	53 849 264	61 179 738

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
15016000773 Développer les autres services généraux dans la Région de l'Iffou	112 000 000	124 352 939	141 281 045
14016000987 Développer des services récréatifs et sportifs dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	15 000 000	16 654 412	18 921 569
14016000986 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	26 000 000	28 867 647	32 797 385
14016000985 Développer le logement dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	18 000 000	19 985 294	22 705 882
14016000984 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	14 000 000	15 544 117	17 660 131
14016000925 Développer les services culturels dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
14016000848 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	29 000 000	32 198 529	36 581 699
14016000804 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	74 000 000	82 161 763	93 346 405
14016000734 Développer les autres services généraux dans la Commune de kouassi-kouassikro	45 380 512	50 385 715	57 244 698
14016000733 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de bocanda	50 000 000	55 514 705	63 071 895
14016000715 Développer des services culturels dans la Région du N'zi	67 500 000	74 944 852	85 147 058
14016000714 Développer l'agriculture dans la Région du N'ZI	35 000 000	38 860 294	44 150 327
14016000711 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du N'ZI	106 000 000	117 691 175	133 712 417
14016000710 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kouassi-Kouassikro	41 000 000	45 522 058	51 718 954
14016000709 Développer des services dentaires dans la Région du n'zi	25 000 000	27 757 353	31 535 948
14016000665 Développer les autres services généraux dans la Commune de dimbokro	45 000 000	49 963 235	56 764 706
14016000662 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région du N'zi	10 000 000	11 102 941	12 614 379
14016000649 Développer l'enseignement primaire dans la Région du N'zi	265 076 860	294 313 274	334 377 998
14016000640 Développer l'éclairage public dans la Région du N'ZI	50 000 000	55 514 705	63 071 895
14016000633 Développer l'alimentation en eau dans la Région du N'ZI	165 001 000	183 199 637	208 138 515
14016000622 Développer les transports routiers dans la Région du N'ZI	38 000 000	42 191 176	47 934 640
14016000619 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Dimbokro	80 938 000	89 864 984	102 098 261
14016000613 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du N'zi	98 750 000	109 641 542	124 566 993
14016000601 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du N'zi	82 414 000	91 503 778	103 960 143
14016000589 Développer le logement dans la Région du N'zi	157 501 000	174 872 431	198 677 731
14016000578 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Région du N'zi	89 999 000	99 925 359	113 528 150
14016000577 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de bocanda	20 000 000	22 205 882	25 228 758
14016000567 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dimbokro	33 000 000	36 639 705	41 627 451
14016000565 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Bocanda	50 000 000	55 514 705	63 071 895

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
14016000560 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Dimbokro	49 358 083	54 801 988	62 262 157
14016000552 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de Bocanda	13 885 585	15 417 083	17 515 803
14016000532 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du N'Zi	153 163 000	170 055 975	193 205 613
14016000531 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Région du N'zi	10 000 000	11 102 941	12 614 379
14016000527 Développer des services culturels dans la Commune de Dimbokro	60 000 000	66 617 646	75 686 274
14016000512 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de bocanda	20 000 000	22 205 882	25 228 758
14016000511 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Bocanda	52 000 000	57 735 293	65 594 771
14016000510 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Dimbokro	34 179 000	37 948 742	43 114 686
14016000509 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Dimbokro	58 000 000	64 397 058	73 163 398
14016000507 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Bocanda	75 000 000	83 272 058	94 607 843
14016000471 Développer les transports routiers dans la Commune de Bocanda	20 000 000	22 205 882	25 228 758
14016000468 Développer les autres services généraux dans la Région du n'Zi	160 000 000	177 647 056	201 830 064
14016000467 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du N'zi	100 000 000	111 029 410	126 143 790
11016002569 Développer la gestion des eaux usées dans le district Autonome de Yamoussoukro	300 000 000	333 088 230	378 431 370
11016002203 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la Région du Bélier	290 915 266	323 001 503	366 971 542
11016002193 Développer des services récréatifs et sportifs dans le district de Yamoussoukro	47 000 000	52 183 823	59 287 581
11016002181 Développer des services de médecine spécialisée dans la Région du bélier	27 000 000	29 977 941	34 058 823
11016002180 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de Yamoussoukro	28 250 000	31 365 808	35 635 621
11016002143 Développer l'éclairage public dans la Commune de djekanou	38 787 807	43 065 873	48 928 410
11016002138 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Toumodi	23 000 000	25 536 764	29 013 072
11016002123 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Yamoussoukro	113 600 000	126 129 410	143 299 345
11016002115 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Commune de Djekanou	23 000 000	25 536 764	29 013 072
11016002111 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine des transports dans la Commune de toumodi	29 750 000	33 031 249	37 527 778
11016002102 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de didievi	15 000 000	16 654 412	18 921 569
11016002096 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du bélier	5 000 000	5 551 471	6 307 190
11016002095 Développer l'éclairage public dans la Commune de Tiébissou	49 475 000	54 931 801	62 409 640
11016002094 Développer l'éclairage public dans la Commune d'attiegouakro	29 158 000	32 373 955	36 781 006
11016002048 Développer l'enseignement primaire dans le district de Yamoussoukro	156 000 000	173 205 880	196 784 312
11016001935 Développer des services culturels dans la Commune de Djékanou	7 089 000	7 870 875	8 942 333
11016001901 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Djékanou	60 000 000	66 617 646	75 686 274

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
11016001900 Développer les transports routiers dans la Commune d'attiegouakro	20 286 000	22 523 426	25 589 529
11016001897 Développer des dispensaires et des maternités dans la Région du Bélier	393 541 000	436 946 250	496 427 533
11016001891 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de kokumbo	50 000 000	55 514 705	63 071 895
11016001889 Développer les transports routiers dans la Région du Bélier	60 477 000	67 147 256	76 287 980
11016001869 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de didievi	31 919 713	35 440 269	40 264 736
11016001865 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la Commune de tiebissou	32 000 000	35 529 411	40 366 013
11016001835 Développer l'enseignement préélémentaire dans la Commune de tiebissou	29 357 835	32 595 831	37 033 086
11016001812 Développer l'enseignement primaire dans la Région du Bélier	288 000 000	319 764 701	363 294 115
11016001799 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la Commune de kokumbo	10 000 000	11 102 941	12 614 379
11016001782 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de djekanou	22 000 000	24 426 470	27 751 634
11016001780 Développer les affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.) dans la Commune de toumodi	13 000 000	14 433 823	16 398 693
11016001772 Développer la gestion des déchets dans la Commune d'attiegouakro	27 148 000	30 142 264	34 245 516
11016001764 Développer les équipements collectifs dans la Commune de toumodi	45 346 722	50 348 198	57 202 074
11016001763 Développer le logement dans la Commune de tie n'diekro	75 000 000	83 272 058	94 607 843
11016001761 Développer les équipements collectifs dans la Commune de kokumbo	40 000 000	44 411 764	50 457 516
11016001755 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans le district de Yamoussoukro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
11016001728 Développer les autres services généraux dans la Commune d'attiegouakro	37 900 000	42 080 146	47 808 496
11016001727 Développer les autres services généraux dans la Commune de Yamoussoukro	30 000 000	33 308 823	37 843 137
11016001715 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Toumodi	58 500 000	64 952 205	73 794 117
11016001712 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Tié N'diékro	7 602 000	8 440 456	9 589 451
11016001706 Développer les transports routiers dans la Commune de kokumbo	20 000 000	22 205 882	25 228 758
11016001690 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la Commune de tie n'diekro	40 237 954	44 675 963	50 757 680
11016001676 Développer des services culturels dans la Commune de tiebissou	15 775 000	17 514 889	19 899 183
11016001673 Développer les autres services généraux dans la Commune de tiebissou	175 000 000	194 301 468	220 751 633
11016001645 Développer l'enseignement pré-élémentaire dans la Région du Bélier	92 000 000	102 147 057	116 052 287
11016001625 Développer les équipements collectifs dans la Commune de Tiébissou	13 000 000	14 433 823	16 398 693
11016001598 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Bélier	30 000 000	33 308 823	37 843 137
11016001588 Développer des services culturels dans la Commune de kokumbo	29 800 000	33 086 764	37 590 849
11016001584 Développer des services culturels dans la Commune de Tié n'diékro	38 000 000	42 191 176	47 934 640

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
11016001583 Développer des services culturels dans la Commune de Toumodi	28 272 000	31 390 235	35 663 372
11016001582 Développer des services culturels dans la Région du Bélier	45 000 000	49 963 235	56 764 706
11016001580 Développer des services culturels dans le district de Yamoussoukro	55 000 000	61 066 176	69 379 085
11016001577 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la sante dans la Commune d'attiegouakro	22 849 488	25 369 652	28 823 210
11016001571 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Kokumbo	22 535 000	25 020 478	28 426 503
11016001568 Développer des dispensaires et des maternités dans la Commune de Tié n'diékro	49 500 000	54 959 558	62 441 176
11016001533 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Yamoussoukro	175 753 992	195 138 620	221 702 747
11016001531 Développer l'enseignement primaire dans la Commune d'attiegouakro	83 148 000	92 318 734	104 886 039
11016001528 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Djékanou	104 091 000	115 571 623	131 304 332
11016001525 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Kokumbo	30 592 000	33 966 117	38 589 908
11016001522 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de Tié n'diékro	20 000 000	22 205 882	25 228 758
11016001521 Développer l'enseignement primaire dans la Commune de toumodi	44 000 000	48 852 940	55 503 268
11016001512 Développer l'éclairage public dans la Commune de Toumodi	8 700 000	9 659 559	10 974 510
11016001507 Développer l'éclairage public dans la Commune de Kokumbo	31 281 846	34 732 049	39 460 106
11016001506 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de Kokumbo	5 279 000	5 861 243	6 659 131
11016001505 Développer le logement dans la Commune de kokumbo	25 000 000	27 757 353	31 535 948
11016001503 Développer l'alimentation en eau dans la Commune de djekanou	33 904 000	37 643 411	42 767 791
11016001498 Développer l'alimentation en eau dans la Commune d'Attiegouakro	28 906 000	32 094 161	36 463 124
11016001496 Développer le logement dans la Commune d'attiegouakro	25 000 000	27 757 353	31 535 948
11016001493 Développer des services hospitaliers généraux dans la Région du Bélier	10 000 000	11 102 941	12 614 379
11016001490 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans le district de Yamoussoukro	45 000 000	49 963 235	56 764 706
11016001487 Développer des dispensaires et des maternités dans le district de Yamoussoukro	233 000 000	258 698 525	293 915 031
11016001485 Développer l'alimentation en eau dans la Région du Bélier	70 000 000	77 720 587	88 300 653
11016001483 Développer le logement dans la Région du Bélier	280 000 000	310 882 348	353 202 612
11016001480 Développer l'alimentation en eau dans le district de Yamoussoukro	105 000 000	116 580 881	132 450 980
11016001479 Développer l'éclairage public dans le district de Yamoussoukro	60 000 000	66 617 646	75 686 274
11016001472 Développer la gestion des eaux usées dans la Commune de kokumbo	30 000 000	33 308 823	37 843 137
11016001448 Développer les services de police dans la Commune de Didiévi	40 900 000	45 411 029	51 592 810
11016001440 Développer les transports routiers dans le district de Yamoussoukro	428 000 000	475 205 875	539 895 421
11016001436 Développer les services de police dans le district de Yamoussoukro	41 000 000	45 522 058	51 718 954

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22040 Décentralisation	180 309 274 257	194 727 371 729	204 238 727 527
11016001429 Développer les transports routiers dans la Commune de Toumodi	111 364 000	123 646 792	140 478 770
11016001426 Développer les transports routiers dans la Commune de tie n'diekro	16 500 000	18 319 853	20 813 725
11016001424 Développer l'agriculture dans la Commune de tie n'diekro	29 800 000	33 086 764	37 590 849
11016001411 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Didiévi	200 507 000	222 621 739	252 927 129
11016001402 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Yamoussoukro	35 000 000	38 860 294	44 150 327
11016001401 Développer les transports routiers dans la Commune de Yamoussoukro	321 387 000	356 834 090	405 409 742

II.2.4. Programme 4 : Administration territoriale et identification

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Administration territoriale et identification	Action 4.1: Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire
	Action 4.2: Modernisation du processus d'identification des populations
	Action 4.3: Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Administration territoriale et identification						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Renforcer les capacités opérationnelles des Autorités Préfectorales	Taux d'Autorités Préfectorales bénéficiant de baux administratifs	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'Autorités Préfectorales bénéficiant de baux / Nombre total d'Autorités Préfectorales à loger) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion des résidences des Autorités Préfectorales réhabilitées	0	16/20	17/20	18/20	Nombre de résidences des Autorités Préfectorales réhabilitées / Nombre total de résidences programmées pour réhabilitation Sources : Rapports d'activités DGAT / DPAT
	Proportion de bureaux des Sous-Préfectures et Préfectures réhabilités	0	13/20	15/20	17/20	Nombre de bureaux des Sous-Préfectures et Préfectures réhabilités / Nombre total de Sous-Préfectures et Préfecture programmés pour réhabilitation Sources : Rapports d'activités DGAT / DPAT

Programme 4 :Administration territoriale et identification						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Renforcer les capacités opérationnelles des Autorités Préfectorales	Taux d'Autorités Préfectorales dotées en véhicule de commandement	90%	80%	85%	90%	(Nombre d'Autorités Préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'Autorités Préfectorales) x 100 Sources : Rapports d'activités DGAT / DPAT
OS2 : Assurer un fonctionnement optimal des services de l'Etat-Civil et de l'Identification	Taux d'enrôlement pour la Carte Nationale d'Identité (CNI)	68,25%	95%	98%	99%	(Nombre de personnes enrôlées pour la CNI / Population cible) x 100 Situation de référence Population cible : 10 500 000 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux d'enrôlement pour la Carte de Résident (CR)	0%	46%	70%	100%	(Nombre de personnes enrôlées pour la Carte de résident / Population cible) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de production des titres d'identité (CNI)	86%	90%	90%	90%	(Nombre de titres d'identité CNI produits / Nombre de personnes enrôlées) x 100 (Nombre de carte produites : 5 060 068 ; Population cible : 5 982 400) situation de référence Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de production des titres d'identité (CR)	0%	46%	70%	100%	(Nombre de titres d'identité (Carte de résident) produits / Nombres de personnes enrôlées) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	21,52%	80%	100%	00%	(Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
OS3 : Renforcer l'encadrement de la vie culturelle et promouvoir la laïcité de l'Etat	Nombre de rencontre avec les guides religieux (table ronde)	01	02	02	02	Dénombrement Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Nombre d'attestations d'existence légale délivrées	50	50	55	60	Dénombrement Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Taux de pèlerinages encadrés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DG Cultes

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : ADMINISTRATION TERRITORIALE ET IDENTIFICATION	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
Dépenses de personnel	55 429 980 754	56 559 219 740	57 406 148 979
Dépenses en biens et services	4 109 873 300	4 626 320 744	4 711 731 250
Transferts	9 467 882 605	9 520 653 012	9 783 119 639
Investissements	15 873 409 931	27 957 041 315	12 375 623 416
Trésor	15 873 409 931	9 719 041 315	12 375 623 416
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	18 238 000 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
2204101 Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire	73 655 039 607	87 301 241 649	72 682 500 277
1 Personnel	53 729 980 754	54 859 219 740	55 706 148 979
11016001689 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Tiébissou	1 620 000	1 620 000	1 620 000
15016000901 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Prikro	540 000	540 000	540 000
18016002236 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Katiola	579 900	579 900	579 900
23016002163 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de la Région du Denguélé (Odienné)	810 000	810 000	810 000
77016001122 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département d'Akoupé	61 380 104	61 380 104	61 380 104
78016001632 Veiller au paiement de la solde des personnels de l'Administration du Territoire	53 665 050 750	54 794 289 736	55 641 218 975
2 Biens et services	4 051 648 922	4 484 980 594	4 600 727 882
11016001600 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiébissou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001601 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Attiégouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001602 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonikro (Djékanou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001604 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou-Blé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001605 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lolobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001606 Coordonner les activités de développement dans le Département de Attiégouakro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kpouebo	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
11016001608 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001609 Coordonner les activités de développement dans le Département de Didiévi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Angoda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001770 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toumodi	11 000 000	11 330 000	11 669 899
11016001783 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakpabo-Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001784 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kokumbo	4 414 232	4 546 660	4 683 059
11016001785 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kossou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001804 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Raviart (Didiévi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001914 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didievi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001919 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yamoussoukro	10 360 706	10 671 527	10 991 672
11016001924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lomokankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001925 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiébissou	9 900 000	10 197 000	10 502 910
11016002164 Coordonner les activités de développement dans le Département de Djékanou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016002167 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boli (Didiévi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016002195 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tié-N'dékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000535 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dimbokro	11 000 000	11 330 000	11 669 899
14016000536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi-Kouassikro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000537 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouassi-Kouassikro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
14016000591 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bocanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000592 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bengassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dimbokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000594 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Djangokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000597 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Zékrézéssou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Mékro (Kouassi-Kouassikro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouadioblékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000645 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bocanda	9 000 000	9 270 000	9 548 099
14016000713 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Abigui (Dimbokro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000718 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nofou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000892 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bahiakro	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
15016000893 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'bahiakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafana (Priro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Famienkro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koffi-Amonkro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongéra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ettrokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000899 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ananda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Priro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daoukro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000992 Coordonner les activités de développement dans le Département de Priro	9 502 781	9 787 864	10 081 499
15016001065 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daoukro	11 000 000	11 330 000	11 669 899
15016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Anianou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001210 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouélé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001234 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de SaManza	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001235 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kondoussou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001441 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de APKASSANO	0	4 227 998	4 354 838
15036000001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouélé	9 000 000	9 270 000	9 548 100
16016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Assahara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémélékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000993 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Guessankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000996 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bongouanou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
16016001066 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Arrah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001067 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Assié-Koumassi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001068 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bouandougou (Mankono)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongouanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001075 Coordonner les activités de développement dans le Département de Arrah	9 000 000	9 270 000	9 548 099
16016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Andé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001142 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'batto	9 000 000	9 270 000	9 548 099
16016001151 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kotobi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001168 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anoumaba	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
16016001274 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Guessankro (Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001297 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'batto	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001343 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Languibonou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001344 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoumi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001345 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Botro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djébonoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001347 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dibri-Asikro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001348 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaké	11 000 000	11 330 000	11 669 899
17016001374 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djékanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001392 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Brobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001393 Coordonner les activités de développement dans le Département de Béoumi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
17016001407 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sakassou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
17016001426 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ando-Kékrénou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001507 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouaké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001508 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bodokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001521 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayaou-Sran	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001652 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kondrobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi-Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001734 Coordonner les activités de développement dans le Département de Botro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
17016001786 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lolobo (Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001862 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Marabadjassa (Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016002202 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de MAMINI	0	4 227 998	4 354 838
18016001686 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niédiékaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001687 Coordonner les activités de développement dans le Département de Katiola	11 535 240	11 881 297	12 237 735
18016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Foubolo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001689 Coordonner les activités de développement dans le Département de Niakara	9 000 000	9 270 000	9 548 099
18016001690 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sokala-sobara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001691 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Timbé	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
18016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabakala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001693 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tortiya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001694 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabakala	9 000 000	9 270 000	9 548 099
18016001843 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-Sokoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001935 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niakaramaougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Arikokaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002034 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niéméné (Dabakala)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boniérédougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002048 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Badikaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002074 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-Sokoura	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fronan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002205 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Katiola	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bassawa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22011100003 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dioman	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000876 Coordonner les activités de développement dans le Département de Touba	10 400 000	10 712 000	11 033 359
22016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guintéguéla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000879 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
22016000880 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Manhandougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000912 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koonan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouaninou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000992 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nikosso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000997 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saboudougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001057 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Booko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001061 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Founbesso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001146 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Borotou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001172 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouaninou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
22016001221 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbelo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Santa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouékan	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
23016001612 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001613 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbéléban	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001614 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001615 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bougousso (Odienné)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001619 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seydougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001620 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Goloblasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samatiguila	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kimirila-Sud (Samatiguila)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Fengolo (Madinani)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001832 Coordonner les activités de développement dans le Département de Samatiguila	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001833 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguélon	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doulatiédougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001887 Coordonner les activités de développement dans le Département de Madinani	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001900 Coordonner les activités de développement dans le Département de Odienné	11 749 660	12 102 150	12 465 213
23016001960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguélon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002078 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Odienné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002079 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Madinani	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002104 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gbéléban	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016002172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbongaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bako	4 904 852	5 051 998	5 203 558
24016000944 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouangolodougou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
24016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diawala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ferkessedougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niellé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001075 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafana	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001157 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouangolodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kaouara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001187 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de ToumouKoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kong	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001241 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ferkessédougou	11 000 000	11 330 000	11 669 899

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
24016001253 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koumbala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001282 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Togonieré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sikolo (Kong)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bilimono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001303 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kong	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kombolokoura	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Katogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001623 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lataha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001624 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sédiogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001625 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafoun	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Komborodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001627 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sirasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001628 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinématiali	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kanoroba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dikodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dassougbokho	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001717 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Katiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001724 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kagbolodougou (Sinématiali)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001725 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Boron	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001814 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bengué	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001852 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Napié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tioniaradougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niofoin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001857 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Ganon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiémbé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001876 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Bengué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Koni (Korhogo)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001902 Coordonner les activités de développement dans le Département de Korhogo	11 000 000	11 330 000	11 669 899
25016001963 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinématiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
25016001964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de karakoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kiémou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002180 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Korhogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002183 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dikodougou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016002185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sohouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002250 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bahouakaha (Sinématiali)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Baya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001129 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kanakono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001130 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Papara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001131 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sianhala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001132 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouto	9 000 000	9 270 000	9 548 099
26016001176 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kasséré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001177 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001258 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tengréla	9 000 000	9 270 000	9 548 099
26016001262 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouto	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001263 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Siempurgo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boundiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tengréla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001348 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ganaoni	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001386 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Blességué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001461 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Débété	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001492 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kolia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001539 Coordonner les activités de développement dans le Département de Boundiali	11 000 000	11 330 000	11 669 899
27016000720 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Minignan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000724 Coordonner les activités de développement dans le Département de Minigan	11 000 000	11 330 000	11 669 899
27016000766 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kaniasso	9 000 000	9 270 000	9 548 099
27016000811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandiana-Sokourani	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tienko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kimbirila-Nord	4 999 999	5 427 998	5 554 838
27016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaniasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
27016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goulia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sokoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000740 Coordonner les activités de développement dans le Département de Nassian	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000741 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sominassé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000742 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouna	11 000 000	11 330 000	11 669 899
28016000743 Coordonner les activités de développement dans le Département de Téhini	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000744 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nassian	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000745 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouna	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000775 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Téhini	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Touba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000779 Coordonner les activités de développement dans le Département de Doropo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tougbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000829 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Youndouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bouko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kotouba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doropo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niamoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016001009 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ondéfidouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016001013 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danao	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016001146 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de KALAMON	0	4 227 998	4 354 838
31016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gonaté	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001223 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001224 Coordonner les activités de développement dans le Département de Issia	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001225 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gadouan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001228 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dania	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001229 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tapégua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nahio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daloa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001381 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boguedia	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
31016001383 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Vavoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bédiala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001385 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gboguhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001386 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daloa	11 000 000	11 330 000	11 669 899
31016001468 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaïbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iboguhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001476 Coordonner les activités de développement dans le Département de Vavoua	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001496 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saïoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Namané (Issia)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001510 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zoukougbeu	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seitifla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zoukougbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gregbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001669 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Issia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Domangbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000884 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dignago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yopohué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000901 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gagnoa	11 000 000	11 330 000	11 669 899
32016000902 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tonla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oumé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000907 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Galébré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guépahouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001032 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dahiépa-Kehi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diegonéfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sérihio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouragahio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bayota	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001170 Coordonner les activités de développement dans le Département de Oumé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
32016001220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiberoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001256 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagnoa	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
32016001259 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gnagnodougnoa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35013300006 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouénoula	9 000 000	9 270 000	9 548 099
35016000839 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pakouabo (Bouaké)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaguiéta	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iriéfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gohitafla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tibéïta	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000952 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bazré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000953 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouaflé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000955 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaflé	11 000 000	11 330 000	11 669 899
35016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maminigui (Zuénoula)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000961 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinfra	9 000 000	9 270 000	9 548 099
35016001006 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001012 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'douffoukankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001026 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouétinfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zanzra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001124 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zuénoula	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001126 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbégbéssou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001174 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Vouéboubla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001178 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinfra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001186 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kanzra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35036000001 Coordonner les activités de développement dans le département de Bonon	9 000 000	9 270 000	9 548 100
35036000002 Coordonner les activités de développement dans le département de Gohitafla	9 000 000	9 270 000	9 548 100
36016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sifié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bobi (Séguéla)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001200 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morondo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001213 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguéla	11 000 000	11 330 000	11 669 899
36016001258 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Diarabana (Séguéla)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001284 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kani	9 000 000	9 270 000	9 548 099
36016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djibrosso	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
36016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dualla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001292 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Fadiadougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kani	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001410 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Massala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001466 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kamalo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001467 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguéla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001520 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Worofla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000944 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sarhala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kounahiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tieningboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000964 Coordonner les activités de développement dans le Département de Mankono	11 000 000	11 330 000	11 669 899
37016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dianra-Village	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mankono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001126 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kounahiri	9 000 000	9 270 000	9 548 099
37016001154 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandallah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001263 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dianra	9 000 000	9 270 000	9 548 099
37016001301 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dianra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kongasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41011100002 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goudouko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016000001 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yorodougou (Sipilou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001301 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouan-hounien	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sangouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001303 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbangbegouiné-Yati	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001311 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Man	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001334 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ziogouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Zonneu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001336 Coordonner les activités de développement dans le Département de Biankouma	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Daleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001338 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbon-Houyé (Danané)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001339 Coordonner les activités de développement dans le Département de Danané	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
41016001340 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Blapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbangbéguiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001375 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bin-Houyé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001440 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gouiné (Biankouma)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Téapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001510 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001586 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Podiagouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sipilou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001594 Coordonner les activités de développement dans le Département de Man	11 000 000	11 330 000	11 669 899
41016001596 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danané	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001611 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kpata	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Biankouma	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de ZAgoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001642 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kouan-Houlé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001653 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bogouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Goulaleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001757 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sipilou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001760 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sandougou-soba (Man)	4 999 999	4 227 998	4 354 838
41016001774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Santa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Logoualé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001781 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Banneu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbonné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zouan-hounien	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001827 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Séileu (Danané)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001841 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001904 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yelleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiobly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaadé (Guiglo)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taï	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
42016000750 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéaglo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000751 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guiglo	11 000 000	11 330 000	11 669 899
42016000752 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bakouby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zagné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000831 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toulépleu	9 000 000	9 270 000	9 548 099
42016000890 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de méo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tai	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiglo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000905 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toulepleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000906 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bloléquin	9 000 000	9 270 000	9 548 099
42016001022 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Péhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bolequin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tinhou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001156 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nézobly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000771 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bangolo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000772 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guéhiebly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kahin-Zarabaon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Duékoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000775 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouibli	9 000 000	9 270 000	9 548 099
43016000776 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000777 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ouyably-Gnondrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouibly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Totrodou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000791 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bangolo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
43016000792 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Zou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000793 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoué-Zibiao	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Guinglo-Tahouaké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000798 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nidrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000799 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bléniméouin	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
43016000800 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fakobly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000801 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tiény-Siably	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000802 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dieouzon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sémian	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kononfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bagohouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guézon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000946 Coordonner les activités de développement dans le Département de Duékoué	11 000 000	11 330 000	11 669 899
43016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000949 Coordonner les activités de développement dans le Département de Facobly	9 000 000	9 270 000	9 548 099
43016000950 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gohouo-Zagna	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Guézon (Facobly)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lauzoua	4 546 480	4 682 875	4 823 360
51016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lakota	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000966 Coordonner les activités de développement dans le Département de Lakota	9 000 000	9 270 000	9 548 099
51016000967 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guitry	9 000 000	9 270 000	9 548 099
51016000968 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yocoboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000969 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niambézaria	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000970 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zikisso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guitry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nébo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagoré (Lakota)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001021 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zégo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dairo-Houyé (Guitry)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ogoudou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Hiré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001123 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djidji	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didoko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001200 Coordonner les activités de développement dans le Département de Divo	11 000 000	11 330 000	11 669 899

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
51016001304 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Divo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dogbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djouroutou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000863 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gabiadji	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000945 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tabou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
55016000973 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Olodio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Béréby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de San-Pédro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001056 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001195 Coordonner les activités de développement dans le Département de San-Pédro	11 000 000	11 330 000	11 669 899
56016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gueyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000959 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Buyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000960 Coordonner les activités de développement dans le Département de Buyo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Méagui	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabouyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000978 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Soubré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Liliyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001103 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guéyo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016001105 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Okrouyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001106 Coordonner les activités de développement dans le Département de Soubré	11 000 000	11 330 000	11 669 899
56016001112 Coordonner les activités de développement dans le Département de Méagui	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016001188 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oupoyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-zatry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001330 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dapeoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001331 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de GnaMangui	4 354 852	4 485 498	4 620 063
57016000474 Coordonner les activités de développement dans le Département de Fresco	9 000 000	9 270 000	9 548 099
57016000475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Médon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000476 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbagbam	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
57016000477 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dakpadou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grihiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000535 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000641 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lobakuya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000646 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sassandra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000661 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sassandra	11 000 000	11 330 000	11 669 899
57016000668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fresco	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000672 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dahiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000732 Coordonner les activités de développement dans le Département de Agnibilékrou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
61016000733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niablé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000734 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abengourou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000766 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diamarakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000816 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Féyassé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bettié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoboissué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000839 Coordonner les activités de développement dans le Département de Abengourou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
61016000856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Amélékia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000871 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebilassokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanguelan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000899 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bettié	9 000 000	9 270 000	9 548 099
61016000901 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dufrebo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Damé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000986 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agnibilekro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016001028 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaranou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016001029 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aniassué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001276 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bondoukou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
62016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tankessé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de DiMandougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001279 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kokomian	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
62016001280 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yorobodi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001281 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yézimala (Bondoukou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001284 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Boahia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001285 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi-Datédro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001286 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouméré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001287 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koun-Fao	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Transua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001289 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sandégué	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kouassia-Naguini	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001361 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Diamba (Tanda)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sorobango	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001452 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Laoudiba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001453 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koun-fao	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001474 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taoudi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001482 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sandegué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001484 Coordonner les activités de développement dans le Département de Transua	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001490 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tienkouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Amanvi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001560 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tanda	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001562 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bangakagni-Tomora	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001563 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tagadi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001564 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Pinda-Boroko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001655 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondoukou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001696 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sapli	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001731 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assuefry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Appimandoum	4 999 999	4 536 998	4 673 108
62016001737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabagne	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001351 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maféré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001352 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adjouan	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
71016001353 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adiaké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001355 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiapoum	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001356 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yaou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001357 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001531 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adiaké	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001539 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiapoum	4 446 480	4 579 875	4 717 270
71016001556 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nouamou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001558 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adaou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001580 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001643 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-Bassam	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001664 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayamé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Noé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assinie-Mafia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001821 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bianoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Etueboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Bassam	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001134 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Loviguié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001135 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'douci	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001136 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gomon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001137 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Attobrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001138 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ananguié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001139 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oress-Krobou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001140 Coordonner les activités de développement dans le Département de Agboville	11 000 000	11 330 000	11 669 899
76016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Azaguié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001270 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessigué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001272 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Binao-Boussoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001273 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Pacobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001274 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiassalé	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
76016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboudé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agboville	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sikensi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Morié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001388 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiassalé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001389 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sikensi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
76016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Rubino	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001550 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taabo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001033 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assikoi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001034 Coordonner les activités de développement dans le Département de Aboisso	11 000 000	11 330 000	11 669 899
77016001035 Coordonner les activités de développement dans le Département de Alépé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001036 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bécouéfin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakasse-mé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001038 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Annépé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Attobrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001040 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001041 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adzopé	11 000 000	11 330 000	11 669 899
77016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Cechi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001063 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Afféry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001151 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yakassé-Attobrou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001155 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoupé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001162 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Becedi-Brignan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001163 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso-Comoé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abongoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001239 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adzopé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001247 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bieby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001248 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Allosso (Alépé)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danguira	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001366 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Alépé	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
77016001373 Coordonner les activités de développement dans le Département de Akoupé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oghlwapo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001635 Gérer les baux de l'Administration du Territoire	727 290 199	749 108 905	771 582 172
78016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Songon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001638 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Brofodoumé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001639 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bingerville	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001640 Appuyer les processus électoraux	20 000 000	21 390 000	22 031 700
78016001643 Encadrer le fonctionnement des Circonscriptions Administratives	41 002 108	55 022 171	55 256 789
78016001689 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anyama	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016002001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Abidjan	10 360 707	10 671 529	10 991 673
78016002058 Coordonner les activités des circonscriptions administratives	129 231 836	212 508 791	215 884 055
78016002087 Encadrer la vie associative et les professions réglementées	12 053 796	22 415 410	22 787 872
78016002246 Coordonner les activités du découpage administratif	0	59 500 000	50 985 000
78016002247 Actualiser le décret du découpage administratif	0	100 000 000	100 000 000
78016002248 Renforcer les capacités du personnel de la cartographie	0	25 000 000	25 000 000
78016002249 Créer une base de données de la cartographie	0	12 875 000	13 261 250
78016002250 Acquérir les imprimés et registres d'Etat-Civil	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78016002251 Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant au profit des Autorités Préfectorales	18 580 592	19 138 010	19 712 150
79016000630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ahouanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Krégbé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000633 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
79016000634 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bacanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000635 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-lahou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
79016000704 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lopou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Jacqueville	9 000 000	9 270 000	9 548 099
79016000763 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Toukouzou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-lahou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000836 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toupah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000844 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Jacqueville	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22041 Administration territoriale et identification	84 881 146 590	98 663 234 811	84 276 623 284
79016000870 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Attoutou-A	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000874 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebounou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
90016000004 Acquérir des effets d'habillement au profit des Gardes des Sous-préfectures	20 000 000	20 600 000	21 218 000
4 Investissements	15 873 409 931	27 957 041 315	12 375 623 416
Trésor	15 873 409 931	9 719 041 315	12 375 623 416
90016000020 Mettre en oeuvre le projet d'équipement et de cartographie des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales	200 000 000	197 528 000	0
90016000002 Construire le bâtiment annexe de la DGAT	173 409 931	0	0
78016002009 Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales	5 000 000 000	2 500 000 000	3 000 000 000
78016001894 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-Préfectures	5 000 000 000	1 021 513 315	2 773 704 229
78016001636 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures	5 500 000 000	6 000 000 000	6 601 919 187
Financement extérieur	0	18 238 000 000	0
22041010020 Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	0	18 238 000 000	0
2204103 Modernisation du processus d'identification des populations	11 068 923 305	11 121 243 706	11 175 133 718
1 Personnel	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
78016001648 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONECI	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
3 Transferts	9 368 923 305	9 421 243 706	9 475 133 718
78016001644 Identifier les populations/ONECI	8 791 576 615	8 791 576 615	8 791 576 615
78016001649 Appuyer le processus de modernisation de l'Etat civil/ONECI	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78016001808 Effectuer des transferts à l'ONECI pour prendre en charge les Dépenses d'Investissement	77 346 690	129 667 091	183 557 103
2204104 Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat	157 183 678	240 749 456	418 989 289
2 Biens et services	58 224 378	141 340 150	111 003 368
78016001650 Elaborer la loi portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur des Religions et des Convictions	19 577 408	37 945 232	35 769 673
78016001651 Elaborer et suivre la politique d'encadrement des cultes	21 500 000	63 905 000	34 922 150
78016001809 Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de la Laïcité	17 146 970	39 489 918	40 311 545
3 Transferts	98 959 300	99 409 306	307 985 921
78016002088 Appuyer les associations et confessions religieuses	83 959 100	83 959 100	292 072 209
90016000009 Superviser le déroulement du pèlerinage musulman en Arabie Saoudite	15 000 200	15 450 206	15 913 712

II.2.5. Programme 5 : Protection civile

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Protection civile	Action 5.1: Renforcement de la protection civile
	Action 5.2: Information et sensibilisation

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Protection civile						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer l'offre des services de Protection civile	Proportion de Centres de Protection Civile (CPC) construits	28/30	29/30	30/30	-	Nombre de CPC construits / Nombre total de CPC à construire Nombre total de CPC à Construire : 30 Source : Rapport d'activités ONPC
	Proportion de Centres de Protection Civile (CPC) équipés	27/30	28/30	29/30	30/30	Nombre de CPC équipés / Nombre total de CPC à équiper Nombre total de CPC à équiper : 30 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre d'interventions effectuées	15 060	17 000	16 750	16 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale	92,97%	100%	-	-	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation initiale / Nombre de pompiers civils recrutés) x 100 Nombre de pompiers civils recrutés : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation continue	75%	70%	73%	80%	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation continue / Nombre total de pompiers civils ayant bénéficié de formation initiale) x 100 Nombre total de pompiers civils devant bénéficier de formation initiale : 420 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils dotés de tenues d'intervention	60%	85%	87%	90%	(Nombre de pompiers civils dotés de tenues d'intervention / Nombre total de pompiers civils) x 100 Nombre total de Pompiers civils : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC

Programme 5 :Protection civile						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS2 : Améliorer le dispositif de prévention des risques	Taux de couverture médiatique des activités d'informations et de sensibilisation sur les risques	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur les risques courants médiatisées / Nombre total d'activités d'information et de sensibilisation réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de campagne d'information et de sensibilisation sur les risques effectuées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants effectuées / Nombre total de campagnes d'information et de sensibilisation Planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre d'activités de préventions effectuées (Visites, contre-visites, activités des POI, PPI et PSS)	8 215	8 250	8 500	9 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : PROTECTION CIVILE	15 958 841 686	17 633 094 517	19 914 130 471
Dépenses de personnel	9 489 579 939	9 573 796 428	9 658 012 916
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 954 558 089	1 559 298 089	1 564 180 289
Investissements	4 514 703 658	6 500 000 000	8 691 937 266
<i>Trésor</i>	<i>4 514 703 658</i>	<i>6 500 000 000</i>	<i>8 691 937 266</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22216 Protection civile	15 958 841 686	17 633 094 517	19 914 130 471
2221601 Renforcement de la protection civile	15 800 841 686	17 470 354 517	19 746 508 271
1 Personnel	9 489 579 939	9 573 796 428	9 658 012 916
78036000130 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONPC	9 489 579 939	9 573 796 428	9 658 012 916

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22216 Protection civile	15 958 841 686	17 633 094 517	19 914 130 471
3 Transferts	1 796 558 089	1 396 558 089	1 396 558 089
78036000126 Organiser la Journée Mondiale de la protection civile (ONPC/Journée Mondiale)	32 396 191	32 396 191	32 396 191
78036000141 Organiser les secours aux sinistrés (ONPC/ Gestion Plan ORSEC)	154 283 601	154 283 601	154 283 601
78036000164 Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la protection civile	1 609 878 297	1 209 878 297	1 209 878 297
4 Investissements	4 514 703 658	6 500 000 000	8 691 937 266
Trésor	4 514 703 658	6 500 000 000	8 691 937 266
90036000010 Mettre en place un système intégré de gestion (SIGONPC)	800 000 000	1 500 000 000	2 000 000 000
90036000009 Réhabiliter 05 centres de secours d'urgence à : San-Pedro, Bouna, Abengourou, Man, Gagnoa	113 703 658	0	0
78036000133 Construire et équiper des infrastructures de protection civile	3 601 000 000	5 000 000 000	6 691 937 266
2221602 Information et sensibilisation	158 000 000	162 740 000	167 622 200
3 Transferts	158 000 000	162 740 000	167 622 200
90036000003 Assurer la couverture médiatique des activités d'information et de sensibilisation sur les risques courant	58 000 000	51 500 000	53 045 000
90036000004 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants	50 000 000	59 740 000	61 532 200
90036000005 Effectuer des visites de Prévention	50 000 000	51 500 000	53 045 000

II.2.6. Programme 6 : Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes	Action 6.1: Appui aux Collectivités Territoriales

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 : Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination de la gestion des recettes affectées aux collectivités territoriales	Taux de reversement des impôts rétrocédés aux collectivités	-	100%	100%	100%	(Volume des impôts reversée aux collectivités / Volume global des impôts rétrocédés prévu) x 100 Sources : Rapports d'activités DGDDL / DTEF
	Part des reversements des impôts rétrocédés aux collectivités régularisée	-	100%	100%	100%	(Montant des recettes régularisées / Total des impôts d'Etat rétrocédés) x 100 Sources : Rapports d'activités DGDDL / DTEF

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : RECETTES AFFECTÉES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DISTRICTS AUTONOMES	230 402 300 000	271 071 600 000	318 362 800 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	230 402 300 000	271 071 600 000	318 362 800 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23218 Recettes affectées aux Collectivités Territoriales et Districts Autonomes	230 402 300 000	271 071 600 000	318 362 800 000
2321801 Appui aux Collectivités Territoriales	230 402 300 000	271 071 600 000	318 362 800 000
3 Transferts	230 402 300 000	271 071 600 000	318 362 800 000
90016090131 Reverser les impôts rétrocédés aux services des Communes	142 849 426 000	168 064 392 000	197 384 936 000
90016090132 Reverser les impôts rétrocédés aux services des Régionaux	25 344 253 000	29 817 876 000	35 019 908 000
90016090133 Reverser les impôts rétrocédés aux services des Districts autonomes et ministères gouverneurs	62 208 621 000	73 189 332 000	85 957 956 000

SECTION 325 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

SECTION 325 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance de ressources humaines en terme qualitatif et quantitatif (Magistrats, Greffiers, personnel pénitentiaire, ...);
- l'insuffisance de matériels et d'équipements (informatiques, mobiliers de bureau et matériels, etc.);
- l'insuffisance de matériels roulants dans les juridictions et établissements pénitentiaires;
- l'inadéquation des textes de loi avec l'évolution de l'environnement national et international;
- l'insuffisance des moyens et de matériels de communication pour les activités du ministère;
- l'insuffisance de missions d'inspection des structures du ministère;
- l'insuffisance des infrastructures judiciaires;
- la faible dispersion des juridictions sur l'ensemble du territoire;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires;
- les lenteurs dans l'obtention de certains actes de justice;
- la méconnaissance des procédures judiciaires par la population;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles;
- la faible vulgarisation de l'assistance judiciaire;
- l'insuffisance des Services de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJEJ) fonctionnels;
- l'insuffisance des structures dédiées à la protection judiciaire des groupes vulnérables en particulier les enfants en contact avec le système judiciaire;
- l'insuffisance et l'inadéquation des infrastructures pénitentiaires;
- la vétusté des infrastructures pénitentiaires;
- la précarité des conditions de détentions;
- l'insuffisance du coût journalier alimentaire par détenu;
- l'insuffisance des structures de réinsertion des mineurs;
- la surpopulation carcérale;
- l'insuffisance des centres de réinsertion des détenus;
- la méconnaissance des droits de l'homme par de nombreux agents en situation d'autorité;
- la faible appropriation des droits de l'homme par les populations;
- l'insuffisance du cadre légal afférent à la protection des droits de l'homme;
- la faible application des dispositions relatives aux droits de l'homme.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement du personnel et des capacités des acteurs du système judiciaire (1 112 agents pénitentiaires) ;
- le renforcement des capacités des structures du ministère à travers l'acquisition de mobiliers, de matériels de bureau et de 225 matériels roulants ainsi que 573 toges au profit du personnel judiciaire ;
- la finalisation du projet de décret portant réglementation des établissements pénitentiaires et fixant les modalités d'exécution de la détention des personnes ;
- le passage du coût journalier alimentaire de 1185 FCFA à 1 641 FCFA ;
- la couverture médiatique de plusieurs activités du ministère ;
- la réalisation de 05 missions d'inspections dans les juridictions du ressort des Cours d'Appel de Korhogo, Bouaké, Daloa et Abidjan ;
- les acquisitions de terrains en cours pour la construction d'une cité pénitentiaire à Korhogo, d'une nouvelle MAC et d'une cité pénitentiaire à Azaguié, d'une cité justice commerciale, d'une cité pénitentiaire à Guiglo, de la nouvelle Cour d'Appel de Bouaké et du siège du Pôle Pénal Economique et Financier ;
- les réhabilitations des structures judiciaires et pénitentiaires existantes notamment le Tribunal du Travail et le Palais de Justice d'Abidjan, ainsi que les travaux confortatifs de VRD de la cité pénitentiaire de San Pedro ;
- l'ouverture de 02 SPJEJ par an ;
- la poursuite des travaux du tribunal d'Abobo avec un taux de réalisation physique de 98% ;
- la construction de la nouvelle Cour d'Appel de Daloa ;
- l'achèvement de la MAC de San Pédro et Guiglo ;
- la poursuite des travaux de construction de la prison de haute sécurité de Korhogo portant son taux d'exécution physique à 97% ;
- la réhabilitation des MAC d'Aboisso, Divo, Sassandra, Bouaké (Maison pénale) et le Pôle Pénitentiaire d'Abidjan ;
- la prise en charge alimentaire, hygiénique et sanitaire des détenus ;
- la formation de 602 officiers de police judiciaires, de leaders communautaires et membres des organisations de la société civile ;
- l'organisation de 03 journées régionales de promotion des droits de l'homme ;
- la visite annuelle de 10 différents lieux de détentions par la Direction des Droits de l'Homme ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des agents des établissements pénitentiaires sur le respect des droits des détenus et la prohibition de la torture.

I.1.3. Défis et priorités

- l'ouverture du TPI d'Abobo et la poursuite des travaux de construction de la prison de haute sécurité de Korhogo ;
- le démarrage de la construction de nouvelles infrastructures judiciaires (Cour d'Appel de Bouaké, le siège du Pôle Pénal Economique et Financier, la cité justice commerciale) et pénitentiaires (la cité pénitentiaire de Guiglo et Korhogo, la MAC et la cité pénitentiaire d'Azaguié ;
- le renforcement de la prise en charge des personnes indigentes notamment les personnes vulnérables ;
- le renforcement de façon qualitative et quantitative des ressources humaines du ministère ;
- la modernisation du système judiciaire à travers notamment la mise en place du système d'information statistique ;
- la mise en fonction des SPJEJ restants ;
- le renforcement des structures pénitentiaires du ministère en matériels roulants y compris les véhicules de transfèrement des détenus et d'escortes ;
- l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus ;
- la vulgarisation de la règle de droit ;
- le renforcement des actions en faveur du respect des droits de l'homme.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de l'administration des services de justice ;
- le renforcement d'un accès équitable aux services d'une justice de qualité pour tous ;
- l'amélioration des conditions de détentions et de réinsertion des détenus ;
- le renforcement de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gestion administrative des services de justice est améliorée ;
- les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité ;
- les conditions de détention et de réinsertion des détenus sont améliorées ;
- les Droits de l'Homme sont promus et respectés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret N°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en **son article 6**, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Justice et de Droits de l'Homme.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Justice

- application de la législation et de la réglementation relatives aux droits civiques ;
- élaboration de projets de réforme tant en matière civile, commerciale, pénale et de procédure qu'en matière d'organisation judiciaire et d'administration pénitentiaire ;
- élaboration des textes relatifs à l'état civil, en liaison avec les Ministères concernés ;
- contrôle de l'état civil ;
- gestion des affaires civiles, des sceaux et des procédures de naturalisation ;
- gestion des affaires criminelles, de l'administration pénitentiaire et de l'enfance délinquante ;
- application des peines et grâces ;
- suivi de la bonne application de la législation pénale, civile et commerciale ainsi que des règles de procédures suivies devant les juridictions ;
- suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- développement de l'assistance judiciaire ;
- recrutement, formation initiale et continue des magistrats des juridictions de première instance et d'appel ainsi que des personnels judiciaires pénitentiaires ;
- gestion des juridictions de première instance et d'appel ;
- promotion de l'accessibilité à la justice ;
- gestion de la carrière des magistrats des juridictions de première instance et d'appel et des personnels judiciaires et pénitentiaires ;
- assistance juridique aux autres départements ministériels pour l'élaboration de projets de codes et de projets de textes prévoyant des dispositions à caractère pénal ;
- suivi de la coopération judiciaire internationale.

Au titre des Droits de l'Homme

- promotion, protection et défense des droits de l'Homme ;
- création d'un cadre de lutte contre l'impunité, en liaison avec les Ministres concernés ;
- suivi de l'application de la légalisation et de la réglementation relatives aux droits humains ;
- étude des projets de textes législatifs et réglementaires, des projets de conventions internationales, relatifs aux droits de l'Homme ainsi que leur mise en œuvre ;
- élaboration des rapports prévus par les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme ;
- création et suivi du Comité de Pilotage du plan d'action national en matière de droits de l'Homme ;
- conception, planification et exécution des programmes d'éducation et de formation en matière de droits de l'Homme ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique d'assistance juridique en vue de la protection et de la défense des droits des malades du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- lutte contre l'apatridie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Juridictions.
- Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs.
- Programme 4 : Droits de l'Homme.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Services Judiciaire et Pénitentiaire (IGSJP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Services judiciaires, pénitentiaires et des Ressources Humaines (DSJRH), Direction de la Planification et des Statistiques (DPS), Direction des Infrastructures de l'Equipement et la Maintenance (DIEM), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Informatique (SI), Service de la Communication et des relations publique (SerCom), Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation (DELD), Direction de l'Etat Civil et des Archives (DECA), Section anti-terroriste du TPI d'Abidjan, Imprimerie de la justice, Service de Gestion du Patrimoine.		- Gérer le Programme Spécial justice, phase2 ; - Activités Institutionnelles ; - Informatisation du système Judiciaire et Pénitentiaire ; - Mise en place d'un système d'informations statistiques, de planification et du suivi-évaluation du MJDH ; - Acquisition de véhicules de transfèrement ; - Faire des provisions pour les opérations d'urgence ; - Appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Juridictions	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ), 45 juridictions ; 20 Services de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJ EJ) ; 01 Centre d'Hébergement Provisoire pour Mineurs (CHPM)	Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI), Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Institut National de Formation Judiciaire (INFJ), Centre National de la Documentation Juridique (CNDJ), Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC).	- Construire, réhabiliter et équiper les tribunaux et résidence phase 2 ; - Acquérir et équiper le siège du CNDJ ; - Construire et équiper le TPI d'Abobo ; - Construire et équiper le siège du Pôle Pénal Economique et Financier	-3ème C2D Justice : -construction de la cité de justice commerciale de Grand-Bassam, -Construction de la Cour d'Appel de Bouaké
Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), 04 Délégations Régionales de l'Administration Pénitentiaire (DRAP) d'Abidjan, de Bouaké, Daloa et Korhogo; Intendance du Ministère de la Justice, 35 Etablissements pénitentiaires, 03 Centres d'Observation des Mineurs (COM) de Bouaké, Bingerville et Man, 02 Centres de Réinsertion et de Rééducation des Mineurs (CRM) de Dabou et Bouaké.	Centre Abel de Grand-Bassam	- Mise aux normes des infrastructures pénitentiaires phase 2 ; - Construire et équiper la prison de haute sécurité de Korhogo ; - Construire la cité pénitentiaire de la prison de haute sécurité de Korhogo ; - Construire et équiper la MAC d'Azaguié ; - Construire la cité pénitentiaire d'Azaguié.	3ème C2D Construction de la cité pénitentiaire de Guiglo
Programme 4 : Droits de l'homme	-Direction de la promotion des Droits de l'Homme (DirProm); -Direction de la protection des Droits de l'Homme (DirProt)	Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)		

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration judiciaire moderne et performante	RS 1.1 : La gestion administrative des services de justice est améliorée	IP 1.1.1 : Proportion des services ayant fait l'objet de sanction à l'issu des missions d'inspections	Nombre de services sanctionnés / Nombre total de services inspectés Source : Rapport d'activités IG
OG2 : Rapprocher la justice du justiciable	RS 2.1 : Les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité	IP 2.1.1 : Taux de couverture de départements en juridictions	Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements Source : Rapport d'activités DACP
		IP 2.1.2 : Taux de satisfaction de la population ayant accédé aux services de la justice	Nombre de personne satisfaite / population ayant accédé à la justice) Source : Rapport d'activités DPS
		IP 2.1.3 : Taux de traitement des dossiers	Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers à traiter Source : Rapport d'activités DACP

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Moderniser le système pénitentiaire	RS 3.1 : Les conditions de détentions et de réinsertion des détenus sont améliorées	IP 3.1.1 : Taux de surpopulation carcérale	Nombre de détenus / Capacité d'accueil Source : Rapport d'activités DAP
		IP 3.1.2: Proportion de détenus malades	Nombre de détenus malades / Nombre total de détenus Source : Rapport d'activités DAP
		IP 3.1.3 : Proportion de prisons disposants d'ateliers	Nombre de prisons ayant un atelier / Nombre total de prisons Source : Rapport d'activités DAP
OG 4 : Garantir le respect des Droits de l'Homme	RS 4.1 : Les Droits de l'Homme sont promus et respectés	IP 4.1.1 : Nombre de dénonciation de violation des droits de l'Homme	Dénombrement Source : Rapport d'activités DDH

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	122 499 716 903	117 263 161 677	125 429 423 274
1.1 Ressources Intérieures	122 199 716 903	116 980 056 677	125 429 423 274
1.1.1 Budget Etat	122 199 716 903	116 980 056 677	125 429 423 274
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	300 000 000	283 105 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	300 000 000	283 105 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	122 499 716 903	117 263 161 677	125 429 423 274
2.1 Personnel	55 931 675 642	57 643 683 346	58 930 904 821
2.1.1 Solde y compris EPN	55 931 675 642	57 643 683 346	58 930 904 821
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	35 871 099 501	37 785 992 254	38 834 132 659
2.3 Transferts	4 301 996 900	4 303 081 077	4 303 685 794
2.4 Investissement	26 394 944 860	17 530 405 000	23 360 700 000
Trésor	26 094 944 860	17 247 300 000	23 360 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	300 000 000	283 105 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la coordination et l'animation du ministère	Nombre de missions d'inspections réalisées	05	05	05	06	Dénombrement Source : Rapport d'activités IGSJP
	Nombre de textes élaborés et transmis au SGG	0	04	04	05	Dénombrement Source : Rapport d'activités SPM
	Proportion de réunions de Cabinet et de directions tenues	0%	60%	65%	70%	(Nombre de réunions de Cabinet et de directions tenues / Nombre de réunions de Cabinet et de directions prévues) x 100 Source : Rapport d'activités SPM
OS 2 : Renforcer les capacités opérationnelles du système judiciaire	Proportion de demandes en équipements satisfaites	0%	75%	80%	85%	(Nombre de demandes en équipements traitées / Nombre total de demandes en équipements reçues) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction de besoins en personnel	97,7%	97%	98%	98%	(Besoin en personnel satisfait / Total des besoins en personnel exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DSJRH
OS 3 : Mettre en œuvre le système d'information statistique et de communication du ministère	Disponibilité de l'annuaire des statistiques judiciaires et pénitentiaires	0	1	1	1	Dénombrement Disponibilité de l'annuaire Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de réalisation du système d'information statistique	0%	50%	55%	60%	(Niveau de réalisation des activités du système d'information statistique / Ensemble des activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DPS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	82 400 763 661	83 680 272 451	85 686 236 441
Dépenses de personnel	53 360 084 726	55 059 229 645	56 333 588 335
Dépenses en biens et services	26 383 436 880	27 235 937 806	28 127 248 106
Transferts	0	0	0
Investissements	2 657 242 055	1 385 105 000	1 225 400 000
Trésor	2 357 242 055	1 102 000 000	1 225 400 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	300 000 000	283 105 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21044 Administration Générale	82 400 763 661	83 680 272 451	85 686 236 441
2104401 Coordination et animation du ministère	2 983 321 756	3 183 933 535	3 403 798 012
1 Personnel	113 000 000	113 000 000	113 000 000
78033000176 Prendre en charge les salaires du personnel de la Section Antiterroriste du Tribunal d'Abidjan	113 000 000	113 000 000	113 000 000
2 Biens et services	2 870 321 756	3 070 933 535	3 290 798 012
78011201606 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	2 349 579 835	2 550 191 614	2 770 056 091
78011201854 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de droits de l'Homme	158 764 671	158 764 671	158 764 671
78033000107 Prendre en charge les frais d'organisation des réunions de la commission d'avancement des Magistrats	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78033000130 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	68 662 939	68 662 939	68 662 939
78033000131 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78033000147 Gérer la commande publique du Ministère	83 314 311	83 314 311	83 314 311
78033000185 Assurer la coordination des activités de la Section Anti-terroriste du TPI d'Abidjan	125 525 764	125 525 764	125 525 764
78033000186 Mener les enquêtes et les poursuites	74 474 236	74 474 236	74 474 236
2104402 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	78 471 498 853	79 490 262 138	81 935 266 651
1 Personnel	53 247 084 726	54 946 229 645	56 220 588 335
78033000114 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	53 192 375 834	54 891 520 753	56 165 879 443
78033000115 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire	54 708 892	54 708 892	54 708 892

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21044 Administration Générale	82 400 763 661	83 680 272 451	85 686 236 441
2 Biens et services	23 232 743 346	23 884 632 493	24 556 078 316
78033000109 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	21 729 638 262	22 381 527 409	23 052 973 232
78033000111 Gérer les ressources financières du Ministère	393 904 629	393 904 629	393 904 629
78033000113 Appuyer l'imprimerie de la Justice	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78033000129 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	428 856 210	428 856 210	428 856 210
78033000132 Suivre la gestion de carrière du personnel du Ministère	55 786 929	55 786 929	55 786 929
78033000158 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78033000162 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP/CDMT	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78033000163 Réaliser les activités nécessaires à l'atteinte des indicateurs du Millénium Challenge Corporation (MCC)	198 830 610	198 830 610	198 830 610
78033000165 Gérer les ressources humaines du Ministère	46 317 831	46 317 831	46 317 831
78033000167 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78034000066 Suivre les études techniques pour la construction, l'équipement et l'entretien des infrastructures du Ministère	54 408 875	54 408 875	54 408 875
90033000011 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité matière du MJDH	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	1 991 670 781	659 400 000	1 158 600 000
Trésor	1 991 670 781	659 400 000	1 158 600 000
90033000005 Gérer le programme Spécial Justice/Phase II	1 550 670 781	0	0
90033000002 Acquisition de véhicules de transfèrement	150 000 000	459 400 000	958 600 000
78033000112 Faire face aux journées institutionnelles	100 000 000	0	0
78033000110 Faire des provisions pour les opérations urgentes du Ministère	191 000 000	200 000 000	200 000 000
2104403 Planification, programmation et suivi-évaluation	770 577 149	830 710 875	171 805 875
2 Biens et services	105 005 875	105 005 875	105 005 875
78033000135 Organiser la planification générale des activités du Ministère, suivre et évaluer lesdites activités	105 005 875	105 005 875	105 005 875
4 Investissements	665 571 274	725 705 000	66 800 000
Trésor	365 571 274	442 600 000	66 800 000
90033000009 Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale	250 000 000	442 600 000	66 800 000
90033000003 Mise en place d'un système d'information statistique de planification et de suivi évaluation	115 571 274	0	0
Financement extérieur	300 000 000	283 105 000	0
90033000009 Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale	300 000 000	283 105 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21044 Administration Générale	82 400 763 661	83 680 272 451	85 686 236 441
2104404 Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication	175 365 903	175 365 903	175 365 903
2 Biens et services	175 365 903	175 365 903	175 365 903
17033000008 Coordonner les activités du service régional des Archives de Bouaké	4 961 204	4 961 204	4 961 204
31033000015 Coordonner les activités du service régional des Archives de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000116 Suivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'informatisation du système judiciaire et pénitentiaire du MJDH	11 020 414	11 020 414	11 020 414
78033000136 Concevoir et piloter la politique de communication du Ministère	68 927 991	68 927 991	68 927 991
78033000149 Coordonner les activités de la Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives	55 287 238	55 287 238	55 287 238
78033000159 Elaborer les projets de textes en matière civile, commerciale et pénale	30 169 056	30 169 056	30 169 056

II.2.2. Programme 2 : Juridictions

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Juridictions	Action 2.1: Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire
	Action 2.2: Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale
	Action 2.3: Renforcement de la prise en charge des mineurs en contact avec le système judiciaire
	Action 2.4: Gestion de la formation et de la documentation

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Juridictions						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS.1 : Améliorer l'accès socio- économique et géographique à la justice	Proportion de dossiers d'assistance judiciaire traités	-	95%	97%	100%	(Nombre de requêtes traitées / Nombre total de requêtes reçues) X 100 Source : Rapport d'activités DACP
	Taux de couverture des départements en juridictions	41,66%	42,6%	42,6%	42,6%	(Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements) x 100 Source : Rapport d'activités DACP

Programme 2 : Juridictions						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Encadrer la bonne application de la législation	Nombre de thématiques ayant fait l'objet de renforcement de capacités au profit des magistrats	0	02	02	03	Dénombrement Sources : Rapports d'activités INFJ / DPS
	Proportion d'irrégularités relevées à partir des notices et des comptes rendus d'audience transmis par les cabinets d'instruction et les parquets	4,7%	2,5%	2,5%	2,5%	(Nombre d'irrégularités relevées à partir de notices et des comptes rendus d'audiences transmis par les cabinets d'instructions et les parquets / Nombre total des notices et des comptes rendus d'audience transmis par les cabinets d'instructions et les parquets) x 100 Source : Rapport d'activités DACP
OS 3 : Renforcer la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	Proportion de juridictions ayant un SPJ EJ ouvert et fonctionnel	40,54%	45,24%	50%	54,76%	(Nombre de SPJ EJ ouvert et fonctionnel / Nombre de juridictions disposant d'un SPJ EJ) x 100 Source : Rapport d'activités DPJ EJ
	Nombre d'enfants en contact avec le système judiciaire pris en charge par les SPJ EJ	8 664	9 175	9 717	10 290	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPJ EJ
OS 4 : Améliorer la qualité du système judiciaire	Proportion des décisions de justice publiées	20,04%	22%	25%	27%	(Nombre de décisions de justice publiées / Nombre des décisions de justice à publier) x 100 Source : Rapport d'activités CNDJ
	Proportion de Magistrats dans les juridictions formés	0%	3,3%	4,5%	5,6%	(Nombre de Magistrats formés / Nombre total de Magistrats en juridiction) x100 Source : Rapport d'activités INFJ

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : JURIDICTIONS	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
Dépenses de personnel	1 290 357 365	1 291 849 679	1 293 341 994
Dépenses en biens et services	2 249 631 804	2 397 357 862	2 432 468 932
Transferts	3 701 620 614	3 701 620 614	3 701 620 614
Investissements	10 200 702 805	2 756 300 000	4 676 500 000
Trésor	10 200 702 805	2 756 300 000	4 676 500 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
2204501 Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire	12 590 868 234	5 396 191 487	7 351 502 557
1 Personnel	1 122 202 238	1 122 202 238	1 122 202 238
78033000168 Prendre en charge les dépenses de personnel du Pôle Pénal Economique et Financier	406 400 000	406 400 000	406 400 000
90033000008 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC)	715 802 238	715 802 238	715 802 238
2 Biens et services	755 311 645	883 037 703	918 148 773
78033000121 Appuyer le service social de la DACP	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000122 Gérer les dépenses liées aux activités des juges consulaires	118 200 000	118 200 000	118 200 000
78033000124 Prendre en charge les dépenses liées aux activités des Conseillers Consulaires	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78033000141 Prendre en charge les frais de prestation des auxiliaires de justice	69 515 458	69 515 458	69 515 458
78033000152 Appuyer le centre d'écoute du Ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000169 Assurer le fonctionnement du Pôle Pénal Economique et Financier	281 000 000	381 000 000	398 000 000
78033000184 Mener les enquêtes, les poursuites et les instructions des infractions économiques et financières (Pole Pénal, Economique et Financier)	100 000 000	127 726 058	145 837 128
78034000059 Coordonner les activités des Juridictions	26 596 187	26 596 187	26 596 187
3 Transferts	634 651 546	634 651 546	634 651 546
78033000156 Arbitrer les litiges entre opérateurs économiques	9 951 546	9 951 546	9 951 546
90033000007 Gérer et recouvrer les avoirs criminels	624 700 000	624 700 000	624 700 000
4 Investissements	10 078 702 805	2 756 300 000	4 676 500 000
Trésor	10 078 702 805	2 756 300 000	4 676 500 000
90033000006 Construire la Cité Justice Commerciale/3ème C2D	5 242 402 805	0	0
90033000001 Construire, réhabiliter et équiper les autres Tribunaux et Résidences phase 2	555 400 000	0	0
78033000182 Construction et équipement du Siège du Pôle Pénal, Economique et Financier	500 000 000	2 756 300 000	4 676 500 000
78033000160 Construire et Equiper le tribunal d'ABOBO	3 780 900 000	0	0
2204502 Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale	1 317 406 609	1 317 406 609	1 317 406 609
2 Biens et services	1 317 406 609	1 317 406 609	1 317 406 609
11033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	3 150 000	3 150 000	3 150 000
11033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Toumodi	4 250 000	4 250 000	4 250 000
11033000008 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
14033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	3 190 000	3 190 000	3 190 000
14033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	4 700 000	4 700 000	4 700 000
15033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
15033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
16033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	3 570 000	3 570 000	3 570 000
16033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bongouanou	4 050 000	4 050 000	4 050 000
17010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	7 522 835	7 522 835	7 522 835
17010100004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	36 037 412	36 037 412	36 037 412
17033000009 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaké	4 550 000	4 550 000	4 550 000
17033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	3 665 000	3 665 000	3 665 000
18033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Boundiali	4 500 000	4 500 000	4 500 000
22033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	3 570 000	3 570 000	3 570 000
22033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22045020282 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tabou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
22045020287 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 150 000	4 150 000	4 150 000
23033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	3 500 000	3 500 000	3 500 000
23033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25010100001 Rendre les décisions de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000006 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Korhogo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	8 750 000	8 750 000	8 750 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
25033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la cour d'Appel de Korhogo	7 000 000	7 000 000	7 000 000
25033000011 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	80 750 000	80 750 000	80 750 000
26033000004 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	3 130 000	3 130 000	3 130 000
28033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	3 070 000	3 070 000	3 070 000
28033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100001 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Daloa	7 302 765	7 302 765	7 302 765
31010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	45 762 765	45 762 765	45 762 765
31033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Daloa	4 685 000	4 685 000	4 685 000
31033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000018 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	4 000 000	4 000 000	4 000 000
32010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	3 780 000	3 780 000	3 780 000
32033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Oumé	4 425 000	4 425 000	4 425 000
32033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Gagnoa	4 580 000	4 580 000	4 580 000
35010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 210 000	3 210 000	3 210 000
35033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Danané	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaflé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
36033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	3 160 000	3 160 000	3 160 000
36033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
36033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Katiola	4 900 000	4 900 000	4 900 000
41033000015 Rendre les décisions de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	3 550 000	3 550 000	3 550 000
41033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000019 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Man	4 430 000	4 430 000	4 430 000
42033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	4 100 000	4 100 000	4 100 000
42033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Lakota	4 900 000	4 900 000	4 900 000
51033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	4 542 000	4 542 000	4 542 000
51033000015 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	3 144 000	3 144 000	3 144 000
51033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de San Pédro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
55033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	3 100 000	3 100 000	3 100 000
55033000011 Rendre les décisions de justice du TPI de San Pédro	67 661 400	67 661 400	67 661 400
55033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de San Pédro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000013 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	3 615 000	3 615 000	3 615 000
56033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Soubré	4 700 000	4 700 000	4 700 000
56033000009 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57033000004 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	3 529 000	3 529 000	3 529 000
57033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 950 000	4 950 000	4 950 000
61010100002 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abengourou	4 520 000	4 520 000	4 520 000
62033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 100 000	4 100 000	4 100 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
62033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	3 505 000	3 505 000	3 505 000
62033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 950 000	4 950 000	4 950 000
71033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 250 000	4 250 000	4 250 000
71033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	4 100 000	4 100 000	4 100 000
71033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	3 329 000	3 329 000	3 329 000
71033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Aboisso	4 100 000	4 100 000	4 100 000
71033000017 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 911 764	4 911 764	4 911 764
76033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	3 090 000	3 090 000	3 090 000
76033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tiassalé	4 000 000	4 000 000	4 000 000
76033000015 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Agboville	4 050 000	4 050 000	4 050 000
76033000016 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	3 194 000	3 194 000	3 194 000
77033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	3 200 000	3 200 000	3 200 000
77033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Adzopé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
78010200064 Rendre les décisions de justice du TPI de Yopougon	7 300 000	7 300 000	7 300 000
78010200065 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78010200134 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	8 180 794	8 180 794	8 180 794
78010200188 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abidjan	7 304 496	7 304 496	7 304 496
78010200209 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	6 558 300	6 558 300	6 558 300
78010200237 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78010200259 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78033000117 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abidjan	6 600 000	6 600 000	6 600 000
78033000118 Rendre les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	36 159 154	36 159 154	36 159 154
78033000119 Gérer toutes dépenses liées aux assises judiciaires	84 144 325	84 144 325	84 144 325
78033000120 Prendre en charges le contrat de bail du président de la CCJA	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000126 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abidjan	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78033000142 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Yopougon	7 000 000	7 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
78033000143 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Yopougon	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000144 Prendre en charge les dépenses liées au Palais de Justice d'Abidjan	80 771 332	80 771 332	80 771 332
78033000154 Enregistrer et gérer les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	42 765 370	42 765 370	42 765 370
78033000155 Gérer toutes dépenses liées aux rentrées judiciaires	32 038 060	32 038 060	32 038 060
78033000161 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 800 000	3 800 000	3 800 000
78033000164 Assurer la prise en charge des bénévoles dans les tribunaux	70 847 731	70 847 731	70 847 731
78033000170 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bingerville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78033000171 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bingerville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000172 Rendre les décisions de justice de TPI de Bingerville	22 304 496	22 304 496	22 304 496
78036000158 Appuyer la commission de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (O.H.A.D.A)	13 830 610	13 830 610	13 830 610
79033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	3 170 000	3 170 000	3 170 000
79033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
2204504 Renforcement de la prise en charge des mineurs en contact avec le système judiciaire	176 913 550	196 913 550	196 913 550
2 Biens et services	176 913 550	196 913 550	196 913 550
14033000008 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de M'bahiakro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17034000011 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Katiola	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000010 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000007 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26033000006 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Boundiali	3 000 000	3 000 000	3 000 000
31033000019 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000016 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000013 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42034000003 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000014 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de San Pedro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56034000005 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57033000007 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bongouanou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bondoukou	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22045 Juridictions	17 442 312 588	10 147 128 155	12 103 931 540
71033000018 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse d'Adzopé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78033000128 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse du Plateau	10 356 951	30 356 951	30 356 951
78033000166 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Yopougon	6 874 950	6 874 950	6 874 950
78033000174 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bingerville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000181 Assurer le fonctionnement du Centre d'Hébergement Provisoire des Mineurs du Plateau	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78034000072 Coordonner les activités de la Direction de protection judiciaires, de l'enfance et de la jeunesse	53 681 649	53 681 649	53 681 649
2204505 Gestion de la formation et de la documentation	3 357 124 195	3 236 616 509	3 238 108 824
1 Personnel	168 155 127	169 647 441	171 139 756
78034000048 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFJ	101 255 887	102 154 495	103 053 104
78034000049 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDJ	66 899 240	67 492 946	68 086 652
3 Transferts	3 066 969 068	3 066 969 068	3 066 969 068
78034000050 Gérer la bourse des auditeurs de justice	1 275 070 320	1 275 070 320	1 275 070 320
78034000051 Publier les actes de justice	377 256 317	377 256 317	377 256 317
78034000070 Renforcer les capacités des ressources humaines du MJDH par l'INFJ	1 414 642 431	1 414 642 431	1 414 642 431
4 Investissements	122 000 000	0	0
Trésor	122 000 000	0	0
78034000052 Acquérir et équiper le siège de la CNDJ	122 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs	Action 3.1: Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus
	Action 3.2: Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage
	Action 3.3: Amélioration de l'alimentation et de la santé des détenus
	Action 3.4: Optimisation des conditions de détention

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le bien-être des détenus	Coût journalier alimentaire par détenu (ration)	1 641 FCFA	1 766 FCFA	1 900 FCFA	2 045 FCFA	(Budget alloué à l'alimentation / Nombre total de détenus) / 365 jrs Sources : Rapports d'activités DAF / DAP
	Nombre de repas servi par jour	02	02	02	02	Dénombrement Source : rapport d'activités DAP
	Proportion des détenus malades pris en charge	100%	100%	100%	100%	(Nombre des détenus malades pris en charge / Nombre total de détenus malades) x 100 Source : Rapport d'activités DAP
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des détenus	Proportion d'établissements pénitentiaires répondant aux normes internationales	11,11%	13,15%	13,15%	15,38%	(Nombre d'établissements pénitentiaires répondant aux normes internationales / Nombre total d'établissements pénitentiaires) x 100 Sources : Rapport d'activités et PV de réception des travaux DIEM
	Proportion d'établissements pénitentiaires réhabilités	14,7%	70%	72 %	75%	(Nombre d'établissements pénitentiaires réhabilités / Nombre total d'établissements pénitentiaires) x 100 Sources : Rapport d'activités et PV de réception des travaux DIEM
OS 3 : Renforcer la réinsertion des détenus	Proportion de détenus ayant bénéficié d'une formation en milieu carcéral	3,4%	50%	55%	60%	(Nombre de détenus formés / Nombre total de détenus à former) x 100 Source : Rapport d'activités DAP
	Proportion de détenus réinsérés	4,3%	4%	6%	8%	(Nombre de détenus réinsérés / Nombre total de détenus à réinsérer) x 100 Source : Rapport d'activités DAP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES, CENTRES D'OBSERVATION ET DE RÉÉDUCATION DES MINEURS	20 573 031 112	21 314 130 095	25 502 729 228
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	7 026 031 112	7 914 045 918	8 032 240 334
Transferts	10 000 000	11 084 177	11 688 894
Investissements	13 537 000 000	13 389 000 000	17 458 800 000
Trésor	13 537 000 000	13 389 000 000	17 458 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs	20 573 031 112	21 314 130 095	25 502 729 228
2204601 Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus	4 211 400 000	0	0
4 Investissements	4 211 400 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>4 211 400 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
25034000004 Construire et équiper la Prison de Haute Sécurité de Korhogo	4 211 400 000	0	0
2204602 Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage	263 022 784	289 298 136	289 902 853
2 Biens et services	253 022 784	278 213 959	278 213 959
17034000015 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Bouaké	12 460 206	12 460 206	12 460 206
22046020011 Animer le centre de réinsertion des mineurs de Bouaké	162 964 329	162 964 329	162 964 329
41034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Man	12 460 206	12 460 206	12 460 206
78033000188 Animer les Centres d'Apprentissage et de Rééducation du Centre d'observation pour mineur de Bingerville	25 191 175	25 191 175	25 191 175
78034000074 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs d'Abidjan	0	25 191 175	25 191 175
78034000076 Animer les centres d'apprentissage et de rééducation du Centre d'Observation et de Rééducation des Mineurs de Bingerville	13 834 589	13 834 589	13 834 589
79034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations de Dabou	26 112 279	26 112 279	26 112 279
3 Transferts	10 000 000	11 084 177	11 688 894
71034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre ABEL de Grand Bassam	10 000 000	11 084 177	11 688 894
2204603 Amélioration de l'alimentation et de la santé des détenus	2 323 478 774	2 316 018 813	2 317 592 984
2 Biens et services	2 323 478 774	2 316 018 813	2 317 592 984
11034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Toumodi les conditions de détentions qui répondent aux standards	51 324 505	53 324 505	53 324 505
14034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Dimbokro les conditions de détentions qui répondent aux standards	46 970 308	48 220 380	48 220 380
14970010050 Fournir aux détenus de la ferme pénitentiaire de Saliakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	14 641 867	39 641 867	39 641 867
15034000003 Fournir aux détenus de la MAC de M'bahiakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	11 418 034	11 800 923	11 800 923
16034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Bongouanou les conditions de détentions qui répondent aux standards	25 293 810	25 782 213	25 782 213
17034000012 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	82 702 366	80 388 402	80 388 402
17034000013 Fournir aux détenus du camp pénal de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	182 750 481	169 354 238	169 354 238
18034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Katiola les conditions de détentions qui répondent aux standards	28 009 328	28 951 198	28 951 198
22034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Toubia les conditions de détentions qui répondent aux standards	16 942 895	15 672 218	15 672 218

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs	20 573 031 112	21 314 130 095	25 502 729 228
23034000002 Fournir aux détenus de la MAC d'Odiénné les conditions de détentions qui répondent aux standards	17 025 611	18 938 100	18 938 100
25034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Korhogo les conditions de détentions qui répondent aux standards	53 216 865	74 446 748	74 446 748
26034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Boundiali les conditions de détentions qui répondent aux standards	23 893 529	17 866 788	17 866 788
28034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouna les conditions de détentions qui répondent aux standards	38 590 439	44 817 206	44 817 206
31034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Daloa les conditions de détentions qui répondent aux standards	119 461 646	118 974 671	118 974 671
32034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Gagnoa les conditions de détentions qui répondent aux standards	37 017 318	62 310 022	62 310 022
32034000006 Fournir aux détenus de la MAC d'Oumé les conditions de détentions qui répondent aux standards	20 221 008	20 221 008	20 221 008
35034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaflé les conditions de détentions qui répondent aux standards	53 772 747	52 720 976	52 720 976
36034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Séguéla les conditions de détentions qui répondent aux standards	30 263 974	37 261 375	37 261 375
41034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Man les conditions de détentions qui répondent aux standards	105 965 612	150 920 612	150 920 612
41034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Danané les conditions de détentions qui répondent aux standards	32 657 442	33 695 837	33 695 837
51034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Lakota les conditions de détentions qui répondent aux standards	18 634 420	17 589 314	17 589 314
51034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Divo les conditions de détentions qui répondent aux standards	50 944 080	52 472 403	54 046 574
55034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Tabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	21 654 766	33 327 802	33 327 802
55034000003 Fournir aux détenus de la MAC de San-Pédro les conditions de détentions qui répondent aux standards	55 935 811	41 073 014	41 073 014
56034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Soubré les conditions de détentions qui répondent aux standards	48 583 440	54 395 508	54 395 508
57034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Sassandra les conditions de détentions qui répondent aux standards	35 531 389	90 131 345	90 131 345
61034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Abengourou les conditions de détentions qui répondent aux standards	51 176 775	83 896 046	83 896 046
62034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bondoukou les conditions de détentions qui répondent aux standards	52 695 580	41 188 120	41 188 120
71034000007 Fournir aux détenus de la MAC d'Aboisso les conditions de détentions qui répondent aux standards	48 890 208	46 833 909	46 833 909
71034000009 Fournir aux détenus de la MAC de Grand-Bassam les conditions de détentions qui répondent aux standards	31 265 668	33 702 641	33 702 641
76034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Agboville les conditions de détentions qui répondent aux standards	26 082 871	39 152 205	39 152 205
76034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Tiassalé les conditions de détentions qui répondent aux standards	36 952 983	30 872 168	30 872 168
77034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Adzopé les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 200 760	43 448 772	43 448 772
78034000067 Fournir aux détenus de la MAC d'Abidjan les conditions de détentions qui répondent aux standards	782 284 211	550 913 791	550 913 791
79034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Dabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	37 506 027	51 712 488	51 712 488
2204604 Optimisation des conditions de détention	13 775 129 554	18 708 813 146	22 895 233 391
2 Biens et services	4 449 529 554	5 319 813 146	5 436 433 391
17034000014 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Bouaké	17 364 208	25 000 000	25 000 000
25033000014 Assurer le fonctionnement des Délégations de l'Administration régionale pénitentiaire de Korhogo	10 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de rééducation des mineurs	20 573 031 112	21 314 130 095	25 502 729 228
31034000005 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Daloa	20 061 130	25 000 000	25 000 000
78034000053 Gérer les dépenses liées aux achats de fournitures techniques	13 650 515	13 650 515	13 650 515
78034000054 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires d'Abidjan	20 061 130	25 000 000	25 000 000
78034000058 Gérer les baux du personnel pénitentiaire	10 035 087	20 035 087	20 035 087
78034000062 Loger tout le personnel de la garde pénitentiaires (baux)	4 205 880 000	4 979 770 060	5 096 390 305
78034000065 Renforcer la gestion des établissements penitentiaires	34 602 061	34 602 061	34 602 061
78034000068 Suivre et contrôler les activités des établissements pénitentiaires	13 762 109	30 762 109	30 762 109
78034000073 Prendre en charge les frais d'hospitalisation des détenus	74 113 314	100 000 000	100 000 000
90034000001 Appuyer le service social de la DAP	30 000 000	40 993 314	40 993 314
4 Investissements	9 325 600 000	13 389 000 000	17 458 800 000
Trésor	9 325 600 000	13 389 000 000	17 458 800 000
90034000003 Mise aux normes des Infrastructures Pénitentiaires	537 000 000	3 000 000 000	5 000 000 000
76034000006 Construction de la cite pénitentiaire d'Azaguié	2 490 800 000	3 127 100 000	4 786 000 000
76034000005 Construction et Equipement de la MAC AZAGUIE	3 041 000 000	3 831 900 000	4 087 600 000
25034000005 Construction de la Cité pénitentiaire de Korhogo	3 256 800 000	3 430 000 000	3 585 200 000

II.2.4. Programme 4 : Droits de l'Homme

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Droits de l'Homme	Action 4.1: Promotion des droits de l'homme
	Action 4.2: Suivi et protection des droits de l'homme

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Droits de l'Homme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Vulgariser les Droits de l'Homme	Nombre d'officiers de police judiciaires, de leaders communautaires et membres des organisations de la société civile formés	602	400	450	500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DirProm
	Nombre de campagnes de sensibilisations réalisées	04	03	03	03	Dénombrement Source : Rapport d'activités DirProm

Programme 4: Droits de l'Homme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Veiller à la protection des Droits l'Homme	Proportion de lieux de détention visités	84%	100%	100%	100%	(Nombre de lieux de détentions visités / Nombre de lieux de détentions à visiter) x 100 Source : Rapport d'activités DDH
	Proportion de cas de requêtes comportant des allégations de violation des Droits de l'Homme traités	0%	100%	100%	100%	(Nombre de requêtes traitées / Nombre total de requêtes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités DDH

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : DROITS DE L'HOMME	2 083 609 542	2 121 630 976	2 136 526 065
Dépenses de personnel	1 281 233 551	1 292 604 022	1 303 974 492
Dépenses en biens et services	211 999 705	238 650 668	242 175 287
Transferts	590 376 286	590 376 286	590 376 286
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22143 Droits de l'Homme	2 083 609 542	2 121 630 976	2 136 526 065
2214301 Promotion des droits de l'homme	716 875 991	743 526 954	734 526 954
2 Biens et services	126 499 705	153 150 668	144 150 668
78036000119 Apporter un appui juridique à l'exécution des missions du Comité Interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme	17 000 000	17 000 000	28 000 000
78036000124 Organiser deux (02) ateliers de renforcement de capacités des OPJ, OSC, et un (01) atelier de rédaction de rapport de rédaction	28 023 415	28 023 415	28 023 415
78036000131 Suivre le respect des engagements internationaux relatifs aux droits de l'Homme	26 500 000	46 500 000	26 500 000
78036000144 Organiser 03 journées régionales de promotion des Droits de l' Homme	51 976 290	51 976 290	51 976 290
78036000153 Créer et gérer la plateforme de coopération avec les partenaires au développement	3 000 000	9 650 963	9 650 963

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22143 Droits de l'Homme	2 083 609 542	2 121 630 976	2 136 526 065
3 Transferts	590 376 286	590 376 286	590 376 286
78032000021 Coordonner les activités du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	539 500 000	539 500 000	539 500 000
78032000031 Transférer des capitaux au profit du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	50 876 286	50 876 286	50 876 286
2214302 Suivi et protection des droits de l'homme	1 366 733 551	1 378 104 022	1 401 999 111
1 Personnel	1 281 233 551	1 292 604 022	1 303 974 492
78032000028 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDH	1 281 233 551	1 292 604 022	1 303 974 492
2 Biens et services	85 500 000	85 500 000	98 024 619
78036000118 Organiser des ateliers de validation des projets de textes	5 000 000	5 000 000	8 524 619
78036000125 Mener Quinze (15) enquêtes non judiciaires	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78036000145 Créer un cadre de lutte contre l'impunité et de suivi de son application	18 869 089	18 869 089	18 869 089
78036000154 Mener assistances et conseils juridiques en droit de l'Homme	3 000 000	3 000 000	7 000 000
78036000166 Visiter Dix (10) lieux de détention	35 630 911	35 630 911	35 630 911
90033000004 Appuyer le fonctionnement du comité de protection des défenseurs des Droits de l'Homme	5 000 000	5 000 000	10 000 000

SECTION 328 : MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

SECTION 328 : MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'administration et de la coordination du ministère

- l'insuffisance de locaux pour abriter les services centraux et déconcentrés du ministère ;
- l'insuffisance de personnels aux emplois spécifiques (planificateurs, statisticiens, macroéconomistes, modélisateurs, spécialistes en suivi évaluation, etc) ;
- les difficultés liées à la mobilisation et au maintien des compétences ;
- l'insuffisance de services déconcentrés du ministère (10 DR sur le territoire national) ;
- l'insuffisance et la baisse continue des allocations et enveloppes budgétaires.

Au niveau de la gestion macroéconomique et politique économique et financière

- la hausse des prix des produits pétroliers et le renchérissement des prix des denrées alimentaires ;
- la chute de la production de cacao, de café et de coton graine ;
- la faible progression du niveau de transformation des produits agricoles ;
- la faible inclusivité de la croissance économique ;
- la non disponibilité de données désagrégées infra-annuelles notamment dans le domaine du secteur agricole et des transports ;
- la difficulté d'accès ou le retard constaté dans la mise à disposition de certaines données pour la réalisation des études ou l'élaboration des rapports.

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi- Evaluation (PPPSE)

- la faible pratique de la prospective et de la veille stratégique dans la formulation des politiques de développement ;
- la faible disponibilité de documents de planification stratégique dans les ministères, les régions et les communes devant éclairer l'action de l'Etat ;
- le déficit d'outils de prévision et de modélisation permettant de simuler les impacts des projets d'investissements publics ;
- la mobilisation insuffisante des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation ;
- l'insuffisance de moyens logistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation ;
- la faible culture de l'évaluation ;
- la non interconnexion de la nouvelle version du SINAPSE avec les autres Systèmes des Finances Publiques ;
- le déficit d'outils de projections socio-économiques de planification du développement ;
- le déficit d'études nécessaires à la planification ;
- les capacités insuffisantes des acteurs du système national de planification et de suivi évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local

- l'insuffisance des instruments de pilotage de l'aménagement du territoire au niveau national et infranational ;
- la faible capacité technique des entités territoriales en matière de pilotage de la politique de développement régional et local ;
- la persistance de foyers régionaux économiquement faibles ;
- la faible implication du secteur privé et des organisations de la société civile au développement local ;
- la faible intégration de certaines zones rurales dans le processus de développement économique.

Au niveau de la coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques

- l'absence de documents cadres en matière de stratégie et de coordination de la coopération au développement ;
- la faible harmonisation des procédures des partenaires au développement avec les procédures nationales ;
- l'absence de clarté dans les mandats avec chevauchement de rôle entre les différentes parties prenantes impliquées dans la coopération au développement ;
- l'insuffisance des ressources pour la coordination des actions de coopération au développement ;
- la lenteur du rythme de la transition démographique en Côte d'Ivoire ;
- la prise en compte insuffisante des questions de population dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement ;
- l'insuffisance d'experts, de travaux de recherche et de productions en matière de population et développement ;
- l'insuffisance dans la coordination des interventions en matière de population et développement ;
- la faible représentation des femmes dans les sphères décisionnelles ;
- l'insuffisance des ressources pour la production et la diffusion des statistiques ;
- l'insuffisance de la coordination entre producteurs de statistiques ;
- l'insuffisance de capacités techniques pour le traitement et l'analyse des données statistiques dans la quasi-totalité des services statistiques sectoriels ;
- l'irrégularité de la mise à jour des statistiques produites ;
- l'inexistence de bibliothèque fournissant aux utilisateurs une documentation répondant à leurs besoins ;
- l'absence d'un siège adéquat pour l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), ex-INS ;
- le nombre limité du personnel enseignant ;
- l'insuffisance du personnel administratif compétent en support à l'enseignement et à la formation des statisticiens ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements didactiques ;
- l'absence de résidences universitaires et de campus d'accueil adéquats pour la formation des étudiants.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'administration et de la coordination du ministère

- le recrutement de personnel aux emplois spécifiques au secteur ;
- la réforme en cours pour couvrir les 14 districts autonomes en services déconcentrés ;
- les recherches de financements auprès des bailleurs de fonds sous forme de dons, prêts ou emprunts.

Au niveau de la gestion macroéconomique et politique économique et financière

- la proposition de mesures au Gouvernement pour juguler la hausse des prix ;
- la réalisation d'études et la production de notes d'analyses dans le cadre du suivi des secteurs ;
- la formulation de politique économique sur la base d'analyse, d'étude pour consolider la croissance ;
- la conduite de travaux pour disposer d'indicateurs infra-annuels et de haute fréquence ;
- la mise en place de cadres d'échanges avec des points focaux.

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi- Evaluation (PPPSE)

- le renforcement des capacités des acteurs à travers l'organisation de l'atelier de formation en veille stratégique et intelligence économique ;
- l'organisation de la Première Edition de la Journée Nationale de la Prospective ;
- l'installation du bureau du Réseau Ivoirien des Praticiens et Professionnels de la Prospective (RESIP) ;
- l'élaboration du projet de manuel de procédures d'élaboration des études prospectives sectorielles en cours de validation ;
- l'appui institutionnel aux ministères dans les processus de formulation de leurs politiques sectorielles ;
- la rédaction du « manuel des procédures d'élaboration des politiques » ;
- la mobilisation de ressources auprès de certains partenaires (PAME-PDSI/BAD, UNICEF) pour le financement de certaines activités de suivi de la mise en œuvre du PND 2021-2025 ;
- le renforcement des capacités matérielles du Projet d'Appui à la Mise en œuvre du Programme pour le Développement d'une prestation de Service Inclusive (PAME-PDSI/BAD) en vue de l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation des actions du PND 2021-2025 ;
- le renforcement des capacités des agents de la Direction Générale du Plan sur la commande, la conduite et la gestion d'une évaluation de la politique publique.

Au niveau de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local

- l'élaboration et la vulgarisation des outils d'Aménagement du Territoire au niveau national et infranational ;
- le renforcement des capacités des acteurs du développement local ;
- le suivi de la mise en œuvre des pôles économiques compétitifs ;
- l'élaboration du « Manuel de Planification Locale Participative » ;
- la sensibilisation et la formation du secteur privé et des organisations de la société civile au développement local ;
- la conception et la mise en œuvre d'un projet pilote de développement des zones rurales.

Au niveau de la Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques

- la mise à disposition d'un document cadre en matière de stratégie et de coordination de la coopération au développement et des interventions des partenaires au développement ;
- la mise à disposition de la cartographie des rôles formels des ministères et des mécanismes existants de coordination ;
- la mise en place du cadre de coordination des efforts de plaidoyers en vue de mobiliser plus de ressources auprès du Gouvernement et des partenaires techniques au développement ;
- la prise en compte effective dans le Plan National de Développement 2021-2025 et le Plan stratégique CI 2030 des Objectifs de la Politique Nationale de Population ;

- la prise en compte effective dans les Politiques et Programmes sectoriels (Santé, Jeunesse et Emploi, Education, Femme et Famille) des Objectifs de la Politique Nationale de Population ;
- la mise à disposition d'une stratégie et d'un plan d'actions de gestion des données sur les migrations ;
- la mise en œuvre d'un programme national de renforcement des capacités des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur les défis et enjeux à dimensions démographiques du développement socio-économique ;
- la mise en place d'une plateforme interconnectée, digitalisée et sécurisée de centralisation des données des recensements, des enquêtes économiques et sociodémographiques, en vue de produire des évidences scientifiques d'aide à la prise de décisions ;
- la mise en place d'une réforme institutionnelle portant sur la création des organes de gouvernance et de financement du système statistique national (CNSTAT, FNDS) et le changement du statut de l'INS en Agence d'exécution ;
- la coordination et le développement des activités statistiques ;
- la mise en œuvre du Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS) ;
- la mise en œuvre du programme de changement de l'année de base des comptes annuels et du passage au SCN 2008 ;
- la mise à disposition des statistiques macroéconomiques, démographiques, sociales, industrielles et de gouvernance ;
- la mise à disposition périodique des résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) ;
- la mise à disposition des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé ;
- la mise à disposition du rapport du Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire en cours ;
- la mise à disposition du rapport de l'Enquête Nationale sur l'Emploi ;
- la mise à disposition du répertoire administratif des entreprises ;
- la mise en place de la Direction des Statistiques Economiques et Financières en 2023 ;
- la mise à disposition d'un programme prévisionnel de développement des infrastructures et notamment des résidences universitaires ;
- la mise en place d'un plan de renforcement des capacités de recherche et de la coopération internationale en matière de formation et de recherche ;
- la mise en place d'un plan de formation et de renforcement de capacités du personnel enseignant et administratif ;
- le recrutement du personnel enseignant durant les sessions de recrutement de l'enseignement supérieur.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'administration et de la coordination du ministère

- l'amélioration des capacités techniques et opérationnelles du ministère ;
- la disponibilité des locaux pour abriter convenablement les structures du ministère ;
- l'opérationnalisation du schéma directeur informatique du ministère ;
- le contrôle régulier des services du ministère ;
- la disponibilité et le maintien des ressources humaines de qualité ;
- l'amélioration des conditions de travail.

Au niveau de la gestion macroéconomique et politique économique et financière

- la proposition de mesures pour juguler l'inflation ;
- le maintien de la veille pour assurer la solidité du cadre macroéconomique ;

- le renforcement de l'analyse économique ;
- le suivi du respect des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
- la mise à disposition d'indicateurs infra-annuels et de haute fréquence ;
- la contribution au suivi du programme économique et financier conclu avec le FMI ;
- la contribution au renforcement des activités de promotion et d'appui au secteur privé ;
- la digitalisation des systèmes de collecte et d'accès aux bases de données.

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi- Evaluation (PPPSE)

- la sensibilisation des décideurs et de la population pour l'appropriation de la réflexion prospective et de la veille stratégique ;
- la réalisation d'études prospectives sectorielles sur les secteurs-clés de développement du pays ;
- la proposition d'un projet de Loi-cadre portant système national de planification en Côte d'Ivoire ;
- la cohérence horizontale (National-sectoriel-local) et verticale (stratégique-opérationnel) établie entre les outils de planification ;
- la modernisation du SINAPSE et l'interconnexion avec les autres systèmes des finances publiques ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre du PND 2021-2025 ;
- l'opérationnalisation de la loi sur l'évaluation des politiques publiques ;
- la proposition de décrets d'application de la loi sur l'évaluation des politiques publiques ;
- la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Evaluation.

Au niveau de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local

- le renforcement des capacités techniques des Ministères, Districts Autonomes, Régions et Communes dans le cadre de l'élaboration de leurs documents stratégiques arrimés au PND 2021 – 2025 ;
- l'appropriation et la mise en œuvre de la stratégie de développement harmonieux et équilibré du territoire basées sur les pôles économiques compétitifs par les entités territoriales;
- l'adoption du projet de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire par le Gouvernement ;
- l'achèvement de l'étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- l'accompagnement des collectivités territoriales et districts autonomes dans la mise en place de leur stratégie de développement local ;
- la création et l'opérationnalisation de l'Observatoire National de l'Aménagement du Territoire (ONAT) ;
- la promotion de la viabilité économique des Collectivités Territoriales ;
- l'opérationnalisation du programme pilote de développement des zones rurales.

Au niveau de la coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques :

- l'élaboration d'un document cadre en matière de stratégie et de coordination de la coopération au développement;
- la coordination des cadres de coopération avec les Partenaires au développement ;
- la redynamisation des cadres de concertations existantes avec les Partenaires au développement ;
- la création des nouveaux cadres de concertations avec les Partenaires au développement ;
- la participation aux rencontres régionales et internationales en lien avec la coopération au développement ;

- le renforcement du personnel et des capacités sur les sujets liés à la coopération au développement ;
- la centralisation de l'ensemble des bases de données relatives aux recensements, aux enquêtes nationales et à toutes études ou enquêtes pour le suivi des indicateurs sur la dynamique des populations ;
- l'élaboration d'un Répertoire National de suivi des Indicateurs du Dividende Démographique (ReNIDD) ;
- l'intégration des questions de population et de développement dans les programmes et politiques aux plans sectoriel et local ;
- le renforcement de la communication pour le changement social et comportemental en faveur du dividende démographique ;
- l'amélioration de la production de données statistiques conformément au standard international ;
- le financement des enquêtes d'envergure nationale (EHCVM, EDS, RGEE-CI, ENE) ;
- la disponibilité régulière de l'information statistique ;
- la construction du siège de l'ANStat ;
- la réalisation de la réforme institutionnelle de l'ENSEA ;
- le renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'ENSEA ;
- la construction des résidences universitaires et des nouveaux campus de l'ENSEA ;
- la production des documents de recherche en support aux actions du PND et de la planification.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la prise en compte des questions de genre dans le ministère ;
- la consolidation des liens entre les maillons de la chaîne PPPSE ;
- l'implémentation des outils de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire et du développement régional et local ;
- le renforcement des partenariats stratégiques et la mise en place de mécanismes de coordination et de communication efficace avec tous les acteurs à la coopération au développement ;
- l'amélioration du système de production des statistiques ;
- l'appui à la mobilisation de l'aide au niveau local ;
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien à l'activité économique confrontée aux effets des différentes tensions géopolitiques et géoéconomiques au niveau mondial et régional ;
- la modernisation de l'administration économique ;
- la formulation et le pilotage efficace des politiques économiques ;
- la contribution à l'intégration du marché régional ;
- la promotion de la coopération économique régionale et internationale.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les politiques économiques sont formulées et pilotées efficacement ;
- la contribution à l'intégration du marché régional est assurée ;
- les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie ;

- les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées ;
- les outils de mise en œuvre des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire sont élaborés ;
- la coordination des activités de coopération au développement et le développement de nouveaux partenariats stratégiques sont assurés ;
- les connaissances sur les questions de population et développement et la production statistique sont améliorées.

1.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attribution des Membres du Gouvernement, en son article 5, le Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière Economique, de Planification et de Programmation du Développement.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Economie

- conduite de réflexions sur la politique économique;
- suivi et préservation de l'activité économique ;
- suivi de l'évolution économique nationale et internationale ;
- contribution au suivi de l'exécution des programmes économiques et financiers conclus avec les Institutions Financières internationales sous la supervision du Ministère chargé des Finances et du Budget ;
- gestion et suivi du cadre macroéconomique ainsi que de la libéralisation de l'économie et des politiques de préservation de l'activité économique ;
- suivi et gestion des dimensions économiques de l'intégration régionale et internationale ;
- participation au développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministres concernés.

Au titre de la Planification et de la Programmation du Développement

- élaboration, coordination et suivi de l'exécution des matrices des actions menées par l'Etat et du programme triennal d'investissement public ;
- programmation et suivi de l'application des politiques et stratégies de développement économique, social et culturel à moyen et long termes, et évaluation de leurs résultats ;
- élaboration à moyen et long termes du cadre macro-économique et programmation des études macro-économiques, sectorielles et régionales relatives aux impacts économiques et financiers des projets d'investissement ;
- projections économiques et financières à moyen et long termes, en particulier avec évaluation des charges récurrentes ;
- élaboration et présentation des comptes nationaux ;
- harmonisation des études et des actions de l'Etat de nature économique, financière, sociale et culturelle à moyen et long termes, au regard des programmes de développement ;
- animation des commissions nationales et régionales de développement ;
- maîtrise de la croissance démographique et de l'immigration ;
- production, centralisation, analyse et diffusion de l'information statistique ;
- organisation des recensements nationaux et des enquêtes statistiques ;
- formulation et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de Population ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement en relation avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- planification, programmation, mise en œuvre des actions de l'Aménagement du Territoire et de Régionalisation, à travers les fonds dédiés à l'Aménagement du Territoire, en liaison avec le Ministre chargé de l'Administration du Territoire ;

- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé de la Lutte contre la Pauvreté ;
- coordination administrative de l'évaluation des Politiques publiques.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière.
- Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation.
- Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local.
- Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration générale	Cabinet du Ministre, Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Inspection Générale (IG), Direction des Systèmes d'information et de la Digitalisation (DSID), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (10 D.R.), Cellule Financière, gestionnaire du Patrimoine, Service Courrier		- Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive (PAME/PDSI) ; - Projet de mutualisation des ressources informatiques du MEPD ; - Système de centralisation et de gestion de données statistiques économiques et sectorielles ; - Projet d'appui à la mise en œuvre de l'agenda 2063.	
Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	Direction Générale de l'Economie (DGE), Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE), Direction des Etudes et Recherches Economiques (DERE), Direction des Prévisions et des Politiques Economiques (DPPE), Direction des Actions de Développement Economique (DADE), Direction des Affaires Economiques Régionales (DAFER), Direction des Bases de Données Economiques et Sociales (DBDES), Cellule Financière (CeFi), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Service des Ressources Humaines et de la Formation (SRHF), Service de la Qualité et de la Normalisation (SQN), Service de la Coordination Administrative (SCA).	Les Services de Promotion Economiques Extérieures	- Opérationnalisation des outils de simulation et de projection macroéconomique ; - Mise en place du système d'information de la Direction Générale de l'Economie.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS), Département des Etudes Prospectives (DEP), Département de la Veille Stratégique et de l'Intelligence Economique (DVSIE), Direction Générale du Plan (DGP), Direction de la Planification (DP), Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP), Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation (DCSE), Cellule Financière et du Patrimoine (CFP), Service des Ressources Humaines (SRH), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Cellule Informatique (CI) .		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique (MIVS) ; - Suivi et Evaluation Mise en Œuvre du PND ; - Mise en œuvre et suivi de l'UNDAF ; - Planification sociale suivi évaluation ; - Projet Modernisation du SINAPSE ; - Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements publics ; -Appui à la réalisation des activités de la chaîne PPPSE ; -Réaliser l'étude prospective sur le système éducatif ivoirien ; -Projet d'appui aux projections socio-économiques de planification du Développement ; -Projet d'appui à la mise en œuvre des ODD ; -Appui à l'évaluation des politiques publiques. 	
Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local	-Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local (DGATDRL), Direction de la Planification Spatiale (DPS), Direction de la Promotion du Développement Régional et Local (DPDRL), Direction de la Cartographie et des Systèmes d'Information Géographique (DCSIG), Cellule Financière (CF), Service Communication et de la Documentation (SCD), Service des Ressources Humaines et de la Formation (SRHF).		<ul style="list-style-type: none"> - Programme Pilote de Développement des Zones Rurales (PPDZR) ; - Programme d'Appui à la Planification Territoriale (PAPT) ; - Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). 	
Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques	-Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCOD), Direction de la Coordination et de l'Efficacité de la Coopération au Développement (DCECD), Direction des Partenariat Bilatéraux (DPB), Direction de la Stratégie et des Etudes (DSE), Direction des Statistiques Economiques et Financières (DSEF), Cellule Financière (CF), Service des Ressources Humaines (SRH), Service de la Communication, de la Documentation et de l'Informatique (SCDI).	-Agence Nationale de la Statistique (Anstat), -Office National de la Population (ONP), -Ecole Nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée (ENSEA)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'appui à la coopération CÔTE D'IVOIRE – CANADA ; - Projet de Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire ; - Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest ; - Construction des sièges sociaux du MEPD et de l'Institut National de Statistique (Ansat) ; - Projet d'appui au renforcement des capacités nationales pour la coordination, le suivi et la mise en œuvre du programme de coopération GVT-PNUD ; - Construction d'un Bâtiment d'Innovation mis en œuvre dans le cadre de l'excellence/volet équipement (ENSEA) ; - Projet de Construction du Campus de l'ENSEA ; -Cartographie des études pour le pilotage stratégique du Développement en CI ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques			<ul style="list-style-type: none"> - Planification de développement communautaire et dynamisation des économies locales (PDC/DEL) ; - Réaliser l'enquête harmonisée des conditions de vies des ménages (EHCVM 2025) ; - Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2025 ; - Enquête démographique et de santé. 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de réalisation global des activités du Ministère	Somme des taux de réalisation des activités / Nombre total des taux des activités du Ministère Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Moderniser le pilotage de la politique économique de la Côte d'Ivoire	RS 2.1 : Les politiques économiques sont formulées et pilotées efficacement	IP.2.1.1 : Proportion des documents de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	Nombre de rapports transmis dans les délais/ Nombre de rapports règlementaires Source : Rapport d'activités DGE
	RS 2.2 : La contribution à l'intégration du marché régional est assurée	IP.2.2.2 : Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	Date de transmission – date de fin de trimestre Source : Rapport d'activités DGE
OG 3 : Contribuer à l'orientation et à l'éclairage de l'action publique	RS 3.1 : Les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie	IP 3.1.1 : Taux de conformité du Budget d'investissement au PIP	Nombre des projets du Budget d'Investissement / Nombre des Projets du PIP Source: Rapport d'activités DGP
	RS 3.2: Les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées	IP 3.2.1 : Taux d'exécution des actions et mesures du Plan National de Développement	Nombre d'actions et mesures du PND réalisées / Nombre total des actions et mesures programmées dans le PTA Source: Rapport d'activités DGP
OG4 : Contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire	RS4.1 : Les outils de mise en œuvre des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire sont élaborés	IP 4.1.1 : Pourcentage cumulé d'outils d'aménagement du territoire et de développement régional et local élaborés	Nombre d'outils d'aménagement du territoire et de développement régional et local élaborés / Nombre total d'outils d'aménagement du territoire régional et local prévus. Source: Rapport d'activités DGATDRL
OG 5 : Assurer la coordination de la coopération au développement, de la production statistique et des questions de population et développement	RS 5.1: La coordination des activités de coopération au développement et le développement de nouveaux partenariats stratégiques sont assurés	IP 5.1.1 : Nombre de revues des cadres de coopération organisées	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD
		IP.5.1.2. Nombre de nouveaux partenariats stratégiques développés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 5 : Assurer la coordination de la coopération au développement, de la production statistique et des questions de population et développement	RS 5.2 : Les connaissances sur les questions de population et développement et la production statistique sont améliorées	IP 5.2 .1 : Taux de dissémination des études et recherches sur les questions de population et développement	Nombre de rapports d'études et recherches disséminées / Nombre de rapports d'études et recherches produits sur les questions de population et développement. Source: Rapport d'activités DGCOD

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	29 085 502 907	325 425 241 023	339 261 485 259
1.1 Ressources Intérieures	25 744 774 907	324 525 241 023	338 561 485 259
1.1.1 Budget Etat	25 744 774 907	324 525 241 023	338 561 485 259
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 340 728 000	900 000 000	700 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 340 728 000	900 000 000	700 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	29 085 502 907	325 425 241 023	339 261 485 259
2.1 Personnel	6 912 108 377	7 014 723 375	7 093 037 433
2.1.1 Solde y compris EPN	6 912 108 377	7 014 723 375	7 093 037 433
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 842 874 278	6 790 673 305	6 909 425 886
2.3 Transferts	4 666 957 722	4 682 644 343	5 547 421 940
2.4 Investissement	10 663 562 530	306 937 200 000	319 711 600 000
Trésor	7 322 834 530	306 037 200 000	319 011 600 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 340 728 000	900 000 000	700 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Gestion de l'information et de la communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la coordination, le cadre juridique et institutionnel	Nombre de réunions de coordination (direction, cabinet) organisées	0	8	10	12	Dénombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux des textes juridiques soumis	97,37%	80%	80%	90%	(Nombre de textes juridiques soumis / Nombre de textes prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités DAJC / Cabinet
	Taux de contrôle des services au niveau central, et régional	65%	100%	100%	100%	(Nombre de services au niveau central et régional contrôlés / Nombre de services au niveau central et régional programmés) X 100 Source : Rapport d'activités IG
OS2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de satisfaction en besoins de personnel	100%	99%	99%	100%	Nombre de besoins en personnel satisfaits / Nombre de besoins en personnel exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des besoins en emplois spécifiques	-	82%	83%	84%	Nombre de besoins en emplois spécifiques satisfaits / Nombre de besoins en emplois spécifiques exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	85,51%	99%	97%	97%	(Total budget ordonnancé/ Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de passation des lignes à marchés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de lignes à marchés entièrement passées / Nombre de lignes à marchés notifiées) X 100 Source: Rapport d'activités CPMP

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	41,66%	55%	65%	70%	(Nombre d'activités du schéma directeur informatique réalisées / Nombre d'activités du schéma directeur informatique programmées) X 100 Source: Rapport d'activités DSID
	Taux de consultations des documents publiés sur la plateforme GED-MEPD	56%	70%	80%	90%	(Nombre de consultations des documents publiés sur la plateforme GED-MEPD / Nombre de documents publiés sur la plateforme GED-MEPD) X 100 Source: Rapport d'activités DSID
	Nombre de visites du site Web du ministère	41 500	55 000	56 000	60 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSID
	Taux de satisfaction en E-service des structures du ministère	0%	55%	70%	75%	(Nombre de structures satisfaites du E-service fourni / Nombre total de structures utilisatrices de E-service) X 100 Source : Rapport d'activités DSID
	Nombre de visites de la page Facebook du ministère	11 500	16 564	18 564	20 564	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCRP
	Nombre de publications de bulletins trimestriels	0	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	11 776 762 681	296 724 586 771	310 821 359 779
Dépenses de personnel	5 991 763 607	6 088 967 365	6 161 870 183
Dépenses en biens et services	4 961 397 565	4 579 859 076	4 683 329 266
Transferts	23 601 509	26 160 330	26 160 330
Investissements	800 000 000	286 029 600 000	299 950 000 000
Trésor	800 000 000	285 129 600 000	299 250 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	900 000 000	700 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21054 Administration Générale	11 776 762 681	296 724 586 771	310 821 359 779
2105401 Coordination et animation du ministère	2 741 125 742	287 136 780 173	301 352 382 360
2 Biens et services	2 041 125 742	1 486 780 173	1 402 382 360
11013200006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier/Yamoussoukro	11 790 000	11 306 035	13 673 796
17013200003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêké/Bouaké	10 350 000	16 100 000	18 200 000
23013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Kabadougou/Odienné	10 150 000	15 590 000	37 590 000
25013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro/ Korhogo	10 740 000	16 500 000	17 050 000
31013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra/Daloa	10 310 000	8 700 000	11 850 000
41013200005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Tonkpi/Man	8 900 000	11 100 000	44 600 000
55013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pedro	7 150 000	10 450 000	9 100 000
61013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin/Abengourou	7 950 000	48 700 000	20 050 000
62013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de région du Gontougo/Bondoukou	7 650 000	8 600 000	10 700 000
78013200213 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	28 400 000	30 400 000	32 400 000
78013200216 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	27 000 000	49 000 000	42 000 000
78013200264 Gérer la commande publique du Ministère	20 500 000	26 000 000	28 500 000
78013200267 Prendre en charge les dépenses de fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78013200268 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de planification et de développement	398 035 742	742 974 138	626 458 564
78013200297 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes/Abidjan	7 200 000	16 360 000	15 210 000
78013200321 Organisation des Assemblées annuelles de la BAD	1 000 000 000	0	0
78013200333 Prendre en charge l'assurance maladie des agents du Ministère	96 000 000	96 000 000	96 000 000
78013200357 Provision pour création de nouveaux services du MEPD	375 000 000	375 000 000	375 000 000
4 Investissements	700 000 000	285 650 000 000	299 950 000 000
Trésor	700 000 000	284 750 000 000	299 250 000 000
90013290131 Projet d'appui à la mise en oeuvre de l'Agenda 2023	100 000 000	400 000 000	400 000 000
78013200343 Mise en place d'un système de centralisation et de gestion de données statistiques et sectorielles	300 000 000	600 000 000	600 000 000
78013200339 Provision pour investissement / Planification	0	283 450 000 000	297 950 000 000
78013200217 Projet d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive(PAME/PDSI)	300 000 000	300 000 000	300 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21054 Administration Générale	11 776 762 681	296 724 586 771	310 821 359 779
<i>Financement extérieur</i>	0	900 000 000	700 000 000
78013200217 Projet d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive(PAME/PDSI)	0	900 000 000	700 000 000
2105402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	8 886 971 339	9 139 116 204	9 379 587 024
1 Personnel	5 991 763 607	6 088 967 365	6 161 870 183
78013200220 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	5 991 763 607	6 088 967 365	6 161 870 183
2 Biens et services	2 871 606 223	3 023 988 509	3 191 556 511
78011201846 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	255 811 358	278 964 658	304 414 676
78013200218 Prendre en charge les dépenses liées aux frais de gardiennage, à l'entretien des locaux, des installations électriques et des centraux téléphoniques	46 830 109	47 805 095	58 828 829
78013200219 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	82 000 000	65 425 000	85 327 500
78013200222 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	140 000 000	140 000 000	190 000 000
78013200270 Prendre en charge les dépenses liées aux loyers et charges locatives des services du Ministère	319 752 000	319 752 000	330 000 000
78013200272 Recruter les experts pour assister le cabinet (régie/convention BNETD)	328 044 177	328 044 177	338 044 177
78013200291 Gérer les ressources humaines du Ministère	62 471 000	96 400 000	117 550 000
78013200293 Prendre en charge les primes des agents du Ministère	1 572 577 141	1 572 577 141	1 574 490 891
78013200317 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	42 120 000	142 120 000	150 000 000
78013200338 Faire le suivi et la mise en oeuvre du budget programme	22 000 438	32 900 438	42 900 438
3 Transferts	23 601 509	26 160 330	26 160 330
78013200224 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	23 601 509	26 160 330	26 160 330
2105403 Gestion de l'information et de la communication	148 665 600	448 690 394	89 390 395
2 Biens et services	48 665 600	69 090 394	89 390 395
78013200298 Réaliser les activités de communication, de documentation et de gestion informatique	48 665 600	69 090 394	89 390 395
4 Investissements	100 000 000	379 600 000	0
<i>Trésor</i>	<i>100 000 000</i>	<i>379 600 000</i>	<i>0</i>
90013290121 Projet de mutualisation des ressources informatiques du MPD	100 000 000	379 600 000	0

II.2.2. Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	Action 2.1: Pilotage des politiques économiques et financières
	Action 2.2: Coordination des activités du programme
	Action 2.3: Gestion efficiente des ressources du programme
	Action 2.4: Promotion et coopération économiques régionales et internationales

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Renforcer le dispositif d'élaboration et de pilotage de la politique économique de la Côte d'Ivoire	Proportion de documents de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents transmis dans les délais / Nombre total de documents) x100 Sources : Rapports d'activités DGE / DPPE
	Ecart (en point de %) de prévision sur le taux de croissance du PIB réel	-0.8	[-1;1]	[-1;1]	[-1;1]	Ecart entre l'estimation officielle du PIB réel de l'année (n) effectuée en mars (n+1) et la prévision officielle du PIB de l'année (n) effectuée en septembre de l'année (n-1) Sources : Rapports d'activités DGE / DPPE
	Proportion de modèles opérationnels actualisés	100%	50%	75%	100%	[Nombre de modèles opérationnels actualisés / Nombre de modèles à actualiser] x100. Sources : Rapports d'activités DGE / DPPE
	Proportion de rapports d'études d'impact de politiques économiques transmis dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports d'études d'impact de politiques économiques transmis dans les délais / Nombre de rapports d'études d'impact de politiques économiques produits) x 100 Sources : Rapports d'activités DGE / DESDP

Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS2 : Promouvoir le développement de la coopération économique régionale et internationale	Proportion de missions de prospection d'investisseurs réalisées sur 1 an en Côte d'Ivoire	100%	100%	100%	100%	[Nombre de missions de prospection d'investisseurs réalisées sur 1 an en Côte d'Ivoire / Nombre de missions de prospection d'investisseurs prévues sur 1 an en Côte d'Ivoire] x 100. Sources : Rapports d'activités DGE / DREE
	Taux de propositions de projets d'Accords de Promotion et de Protection des Investissements	100%	100%	100%	100%	(Nombre de projets d'Accords de Promotion et de Protection des Investissements proposés / Nombre de projets d'Accords de Promotion et de Protection des Investissements prévus) x 100 Sources : Rapports d'activités DGE / DREE
	Proportion de rapports de visites du Portail web d'informations et de promotion de l'économie de la Côte d'Ivoire	100%	100%	100%	100%	(Nombre de visites du Portail web d'informations et de promotion de l'économie de la Côte d'Ivoire atteint / Nombre de visites du Portail web d'informations et de promotion de l'économie de la Côte d'Ivoire prévu) x 100. Sources : Rapports d'activités DGE / Cellule Portail
	Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	59 jours	65 jours	65 jours	65 jours	Date de transmission-Date de fin de trimestre Sources : Rapports d'activités DGEC / DAFER

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : GESTION MACROÉCONOMIQUE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	1 599 331 492	2 436 267 908	2 854 440 327
Dépenses de personnel	229 820 000	229 820 000	229 820 000
Dépenses en biens et services	1 069 511 492	1 230 447 908	1 248 620 327
Transferts	0	0	0
Investissements	300 000 000	976 000 000	1 376 000 000
Trésor	300 000 000	976 000 000	1 376 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22033 Gestion macroéconomique et politique économique et financière	1 599 331 492	2 436 267 908	2 854 440 327
2203301 Pilotage des politiques économiques et financières	142 054 713	153 219 260	174 827 380
1 Personnel	117 360 000	117 360 000	117 360 000
78011202418 Prendre en charge les primes et indemnités des membres du Comité Interministériel PSFP/TOFE	117 360 000	117 360 000	117 360 000
2 Biens et services	24 694 713	35 859 260	57 467 380
78011201685 Prendre en charge les dépenses centralisées (DPPSE)	5 000 000	6 000 000	6 000 000
78011201914 Gérer la base de données des statistiques économiques et financières	2 000 000	5 499 975	5 499 975
78011202219 Développer les solutions et faire la maintenance du parc informatique de la DPPSE	1 500 000	6 494 000	8 002 120
78011202319 Coordonner les activités d'Elaboration du cadre macroéconomique (Secteur réel, TOFE, balance des paiements prévisionnels) et de suivi de la conjoncture économique	16 194 713	17 865 285	37 965 285
2203306 Coordination des activités du programme 2	233 138 638	846 098 840	1 301 098 840
2 Biens et services	33 138 638	35 098 840	39 098 840
78011201691 Coordonner les activités du Programme Gestion macroéconomique et politique économique et financière	33 138 638	35 098 840	39 098 840
4 Investissements	200 000 000	811 000 000	1 262 000 000
Trésor	200 000 000	811 000 000	1 262 000 000
78011201922 Mettre en place des systèmes d'Informations Economiques et Financières.	200 000 000	811 000 000	1 262 000 000
2203307 Gestion efficiente des ressources du programme	935 367 141	1 018 576 132	1 037 276 132
2 Biens et services	935 367 141	1 018 576 132	1 037 276 132
78011201659 Implémenter un système de management de la qualité dans tous les services de la DGEC	9 254 319	12 300 000	15 800 000
78011201660 Apporter un appui à la DGEC	8 880 616	10 380 616	10 380 616
78011201662 Gérer l'immeuble ALLIANCE et BELIER	856 885 986	863 385 986	863 385 986
78011201692 Réaliser la politique de communication et d'archivage de la DGEC	10 000 000	14 663 310	22 863 310
78011201693 Gérer les affaires administratives et financières du Programme	5 000 000	50 000 000	50 000 000
78011201924 Gérer le renforcement des capacités du Personnel de la DGEC	8 117 174	9 117 174	16 117 174
78011202289 Prendre en charge les dépenses centralisées - DGEC	12 000 000	30 000 000	30 000 000
78011202340 Gérer le personnel de la DGEC	9 130 100	10 630 100	10 630 100
78011202502 Ordonnancer les dépenses du programme et gérer les moyens généraux	9 098 946	11 098 946	11 098 946
78011202503 Apporter un appui à la gestion administrative des services et assurer l'administration de base de données de gestion du courrier	7 000 000	7 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22033 Gestion macroéconomique et politique économique et financière	1 599 331 492	2 436 267 908	2 854 440 327
2203309 Promotion et coopération économiques régionales et internationales	288 771 000	418 373 676	341 237 975
1 Personnel	112 460 000	112 460 000	112 460 000
78011201688 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Suivi et de Gestion des Données Economiques et Financières/DPPSE	17 460 000	17 460 000	17 460 000
78011202175 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Cellule de Renforcement des Capacités	95 000 000	95 000 000	95 000 000
2 Biens et services	76 311 000	140 913 676	114 777 975
78011201689 Gérer les Projets de renforcement de l'intégration économique régionale	5 186 000	6 000 000	7 500 000
78011201690 Coordonner les activités de renforcement de l'intégration économique régionale	16 910 000	19 609 309	21 651 954
78011202174 Coordonner les activités de Soutien au développement du secteur privé et contribuer à l'orientation des politiques économiques	21 715 000	31 715 000	30 715 000
78011202234 Coordonner les activités de Promotion et coopération économique internationale	20 000 000	21 732 315	21 332 521
78011202407 Coordonner les activités de développement économique et local	12 500 000	61 857 052	33 578 500
4 Investissements	100 000 000	165 000 000	114 000 000
Trésor	100 000 000	165 000 000	114 000 000
78011202456 Opérationnaliser les outils de simulation et de projection macroéconomique	100 000 000	165 000 000	114 000 000

II.2.3. Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Action 3.1: Pérennisation des réflexions prospectives
	Action 3.2: Réalisation de la planification stratégique
	Action 3.3: Programmation des investissements publics
	Action 3.4: Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Conduire les réflexions prospectives et stratégiques de l'Etat	Proportion de structures ayant bénéficié de communication pour le changement de comportement en matière de prospective	75%	80%	85%	90%	(Nombre de structures bénéficiaires de communication pour le changement de comportement en matière de prospective / Nombre de structures ciblées) x100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale)	60%	70%	85%	100%	[Nombre de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale) / Nombre de structures ciblées] X 100 Source: Rapport d'activités BNPVS
	Pourcentage de demandes satisfaites d'appui technique à l'élaboration de documents de planification stratégique sectoriels	100%	100%	100%	100%	(Nombre de demandes satisfaites d'appui technique à l'élaboration de documents de planification stratégique sectoriels / Nombre total de demandes d'appui technique à l'élaboration de documents de planification stratégique sectoriels enregistré) x100 Sources : Rapports d'activités DGP / DP
	Nombre de rapports trimestriels de veille stratégique produits dans les délais requis	4	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de cellules sectorielles de veille produisant de l'information pour la prise de décision	25%	50%	100%	100%	(Nombre de cellules sectorielles de veille produisant des informations pour la prise de décision / Effectif total de cellules sectorielles de veille) X 100 Source: Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de cellules locales de veille produisant de l'information pour la prise de décision	-	100%	100%	100%	(Nombre de cellules locales de veille produisant des informations pour la prise de décision / Effectif total de cellules locales de veille) X 100 Sources : Rapports d'activités BNPVS / DVSIE
	Proportion de ministères sectoriels disposant de PTA	100%	100%	100%	100%	(Nombre de ministères sectoriels disposant de PTA / Nombre total des ministères) X 100 Sources : Rapports d'activités DP / DGP
	OS2 : Veiller à la bonne conduite de l'action publique	Disponibilité du PIP dans les délais requis	1	1	1	1
Nombre de rapports de suivi du PND produits dans les délais prescrits (rapports semestriels et annuels de suivi)		2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : PROSPECTIVE, PLANIFICATION, PROGRAMMATION, SUIVI ET ÉVALUATION	2 402 562 383	4 212 327 276	3 809 035 122
Dépenses de personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
Dépenses en biens et services	530 276 650	645 376 073	645 183 919
Transferts	0	0	0
Investissements	1 824 334 530	3 519 000 000	3 115 900 000
<i>Trésor</i>	1 824 334 530	3 519 000 000	3 115 900 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 402 562 383	4 212 327 276	3 809 035 122
2205501 Pérennisation des réflexions prospectives	372 276 650	313 817 500	80 039 525
2 Biens et services	72 276 650	76 617 500	80 039 525
78013200299 Coordonner les réflexions prospectives et la veille stratégique	25 526 650	28 708 500	29 771 255
78013200316 Réaliser la veille stratégique	20 950 000	20 859 000	21 718 270
78013200326 Réaliser les études prospectives	25 800 000	27 050 000	28 550 000
4 Investissements	300 000 000	237 200 000	0
<i>Trésor</i>	300 000 000	237 200 000	0
90013290116 Réaliser l'étude prospective sur le système éducatif ivoirien	100 000 000	0	0
78013200300 Mise en place du Mécanisme Institutionnel de veille stratégique	200 000 000	237 200 000	0
2205502 Réalisation de la planification stratégique	759 451 203	1 126 551 203	622 951 203
1 Personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
78013200313 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels (Etudes et Programmation)	47 951 203	47 951 203	47 951 203

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 402 562 383	4 212 327 276	3 809 035 122
2 Biens et services	346 500 000	412 800 000	415 000 000
78013200225 Coordonner les activités de planification, de programmation et de suivi-évaluation	26 800 000	26 800 000	26 300 000
78013200226 Elaborer les documents de planification stratégique	31 700 000	56 000 000	58 200 000
78013200302 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des conférences de planification	55 000 000	80 000 000	80 000 000
78013200328 Prendre en charge les primes et indemnités des agents de la Direction Générale du Plan et la Lutte contre la Pauvreté	233 000 000	250 000 000	250 500 000
4 Investissements	365 000 000	665 800 000	160 000 000
<i>Trésor</i>	365 000 000	665 800 000	160 000 000
90013290132 Projet d'appui aux projections socio-économiques de planification de développement	100 000 000	160 000 000	160 000 000
78013200277 Appui à la réalisation activités de la chaine PPPSE	90 000 000	463 100 000	0
78013200228 Mise en oeuvre et Suivi de l'UNDAF	25 000 000	42 700 000	0
78013200227 Planification Sociale Suivi Evaluation	150 000 000	0	0
2205503 Programmation des investissements publics	244 500 000	415 258 573	973 400 000
2 Biens et services	64 500 000	102 258 573	97 500 000
78013200231 Elaborer et suivre le programme des investissements publics	12 500 000	24 500 000	22 500 000
78013200330 Organiser les conférences programmes	52 000 000	77 758 573	75 000 000
4 Investissements	180 000 000	313 000 000	875 900 000
<i>Trésor</i>	180 000 000	313 000 000	875 900 000
90013200006 Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements publics	80 000 000	163 000 000	392 000 000
78013200294 Projet modernisation du SINAPSE	100 000 000	150 000 000	483 900 000
2205504 Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat	1 026 334 530	2 356 700 000	2 132 644 394
2 Biens et services	47 000 000	53 700 000	52 644 394
78013200278 Suivre et évaluer l'exécution des projets et programmes de développement du Gouvernement dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre du PND	47 000 000	53 700 000	52 644 394
4 Investissements	979 334 530	2 303 000 000	2 080 000 000
<i>Trésor</i>	979 334 530	2 303 000 000	2 080 000 000
90013290130 Projet d'appui à l'évaluation des politiques publiques	150 000 000	803 000 000	480 000 000
90013290129 Projet d'appui à la mise en oeuvre des ODD	100 000 000	300 000 000	400 000 000
78013200233 Suivi et Evaluation mise en oeuvre du PND	729 334 530	1 200 000 000	1 200 000 000

II.2.4. Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local	Action 4.1: Mise en place des outils d'aménagement du territoire
	Action 4.2:Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire
	Action 4.3:Soutien a la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Opérationnaliser la politique d'aménagement du territoire	Proportion cumulée des outils d'aménagement du territoire mis en place au niveau national	3/4	4/7	5/7	6/7	(Nombre d'outils élaborés et vulgarisés / Nombre total d'outils prévus à être élaborés et vulgarisés) x 100 Source: Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de Conseils régionaux appuyés pour la réalisation de leur schéma d'aménagement du territoire	-	9/31	12/31	15/31	(Nombre de Conseils régionaux appuyés pour la réalisation de leur schéma d'aménagement du territoire / Nombre total des régions) x 100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de Districts Autonomes appuyés pour la réalisation de leur SATDA	8/14	10/14	12/14	14/14	(Nombre de Districts Autonomes appuyés pour la réalisation de leur SATDA / Nombre total de districts autonomes) x 100 Source : Rapport d'activités DPS
	Nombre de sessions de formation organisées à l'endroit des cadres des collectivités	-	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de cadres des collectivités formés sur les modules d'aménagement du territoire	-	100/150	125/150	150/150	(Nombre de cadres des collectivités formés sur les modules d'aménagement du territoire / Nombre total de cadres des collectivités à former sur les modules d'aménagement du territoire) x 100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Nombre de projets d'aménagement du territoire réalisés dans les espaces transfrontaliers	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGATDRL

Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Assurer un développement régional harmonieux	Proportion cumulée des projets privés et PPP réalisés et en cours de Réalisation dans les chefs lieu de région (PEC)	-	100/393	150/393	200/393	(Nombre des projets privés et PPP réalisés et en cours de réalisation dans les chefs lieu de région (PEC) / Nombre total des projets privés et PPP à réaliser dans les chefs lieu de région (PEC)) x100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des projets PEC inscrits dans le PIP	-	450/1582	600/1582	800/1582	(Nombre de projets PEC inscrits dans le PIP/ Nombre projets PEC prévus) x100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des Plans de Développement Stratégiques (PDS) mis en place au niveau régional avec l'appui du MEPD	-	26/31	28/31	30/31	(Nombre de PDS mis en place au niveau régional / Nombre total de régions Source : Rapport d'activités DPDRD
	Proportion cumulée des Plans de Développement Communaux (PDC) mis en place au niveau des communes avec l'appui du MEPD	5/201	24/201	30/201	36/201	Nombre de PDC mis en place au niveau des communes / Nombre total de PDC de communes à réaliser Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Nombre de mutuelles de développement des villages disposant de compétences en planification	-	25	25	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Nombre cumulé des villages disposant d'un PDL élaboré avec l'appui du MEPD	-	50	75	100	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGATDRL

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	1 568 451 071	875 744 379	175 194 154
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	155 213 571	180 144 379	175 194 154
Transferts	0	0	0
Investissements	1 413 237 500	695 600 000	0
Trésor	800 000 000	695 600 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	613 237 500	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22056 Aménagement du territoire, développement régional et local	1 568 451 071	875 744 379	175 194 154
2205601 Mise en place des outils d'aménagement du territoire	1 513 444 386	799 068 651	126 494 154
2 Biens et services	100 206 886	103 468 651	126 494 154
78013200234 Coordonner les actions en matière de développement et d'aménagement du territoire	73 206 886	65 808 651	52 008 651
78013200303 Mettre en place un système d'information relatif à l'aménagement et au développement du territoire	27 000 000	37 660 000	74 485 503
4 Investissements	1 413 237 500	695 600 000	0
Trésor	800 000 000	695 600 000	0
90013290113 Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	300 000 000	0	0
78013200295 Programme d'appui à la planification territoriale (PAPT)	250 000 000	695 600 000	0
78013200282 Programme Pilote de développement des zones rurales	250 000 000	0	0
Financement extérieur	613 237 500	0	0
78013200282 Programme Pilote de développement des zones rurales	613 237 500	0	0
2205602 Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire	22 000 000	35 800 000	17 200 000
2 Biens et services	22 000 000	35 800 000	17 200 000
78013200309 Mettre en oeuvre la politique d'organisation spatiale du territoire	22 000 000	35 800 000	17 200 000
2205603 Soutien à la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local	33 006 685	40 875 728	31 500 000
2 Biens et services	33 006 685	40 875 728	31 500 000
78013200283 Elaborer les programmes de développement local et suivre les politiques sectorielles de développement régional	33 006 685	40 875 728	31 500 000

II.2.5. Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques	Action 5.1: Gestion de la coopération et du partenariat
	Action 5.2: Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux
	Action 5.3: Gestion des statistiques

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Mettre en œuvre la stratégie de coordination de la coopération et du partenariat au développement	Nombre d'études en lien avec le développement réalisé	-	1	1	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD
	Nombre de profils de partenaires bilatéraux élaborés	-	10	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD
	Nombre d'outils d'analyse de l'efficacité de la coopération au développement élaborés	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD
	Nombre de revues des programmes de coopération organisées	-	1	1	1	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CPD / DGCOD
	Nombre de réunions du comité directeur conjoint du Cadre de Coopération des nations unies pour le Développement Durable organisé	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCOD
OS 2 : Développer des politiques en lien avec les questions de population et développement	Nombre de rapports d'études et de décisions produits	6	8	5	7	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONP
	Nombre de rencontres de plaidoyer et de partage d'expérience ou de connaissances organisées	5	9	10	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONP
	Nombre de sessions de formation sur les défis et enjeux en matière de population et développement organisées	2	10	12	7	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONP
OS 3 : Améliorer la production statistique	Taux d'efficacité interne de l'ENSEA	96,66%	80%	80%	80%	(Nombre d'étudiants admis en classe supérieure / Nombre Total d'étudiants) x100 Source : Rapport d'activités ENSEA
	Taux d'efficacité externe de l'ENSEA	100%	80%	80%	80%	[Nombre d'étudiants diplômés ayant intégré le tissu professionnel + le nombre de diplômés aux études] / Nombre total de diplômés] x100 Source : Rapport d'activités ENSEA

Programme 5 :Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer la production statistique	Nombre d'articles et de rapports d'études publiés par l'ENSEA	10	8	8	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités ENSEA
	Nombre d'activités de renforcement de capacités des services statistiques ministériels	-	2	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSEF
	Nombre de nouvelles méthodes de production statistique vulgarisés	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSEF
	Proportion de statisticiens dans l'effectif de l'ANStat(ex INS)	61,93%	65%	70%	70%	(Nombre de statisticiens / Effectif de l'ANStat) X 100 Source : Rapport d'activités ANStat
	Taux de réalisation des activités techniques du plan d'actions opérationnel de l'ANStat (ex INS)	78%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités techniques réalisées / Nombre d'activités techniques programmées) x100 Source : Rapport d'activités ANStat
	Nombre d'enquêtes et d'études réalisées par l'ANStat (ex INS)	16	12	12	12	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANStat

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : COORDINATION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, POPULATION ET PRODUCTIONS STATISTIQUES	11 738 395 280	21 176 314 689	21 601 455 877
Dépenses de personnel	642 573 567	647 984 807	653 396 047
Dépenses en biens et services	126 475 000	154 845 869	157 098 220
Transferts	4 643 356 213	4 656 484 013	5 521 261 610
Investissements	6 325 990 500	15 717 000 000	15 269 700 000
Trésor	3 598 500 000	15 717 000 000	15 269 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 727 490 500	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22057 Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques	11 738 395 280	21 176 314 689	21 601 455 877
2205701 Gestion de la coopération et du partenariat	707 975 000	961 045 869	1 502 298 220
2 Biens et services	107 975 000	106 045 869	127 098 220
78013200244 Réaliser des études en matière d'aide et de développement	24 000 000	22 000 000	20 500 000
78013200245 Réaliser et suivre les actions de partenariat au développement	15 000 000	12 360 000	12 360 000
78013200284 Suivre et évaluer l'aide au développement	28 900 000	32 100 000	33 500 000
78013200324 Coordonner les interventions de l'Etat en matière de mobilisation des ressources extérieures et de l'aide	40 075 000	39 585 869	60 738 220
4 Investissements	600 000 000	855 000 000	1 375 200 000
Trésor	600 000 000	855 000 000	1 375 200 000
90013290122 Projet d'appui à la coopération Côte d'Ivoire-Canada	100 000 000	150 000 000	150 000 000
90013290119 Projet d'appui au renforcement des capacités nationales pour la coordination, le suivi et la mise en oeuvre du programme de coopération Gouvernement-PNUD	150 000 000	149 000 000	340 600 000
90013290118 Programme de Planification de Développement Communautaire et Dynamisation des Economies Locales(PDC/DEL)	150 000 000	500 000 000	700 000 000
90013200004 Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2025	100 000 000	0	0
90013200003 Cartographie des études pour le pilotage stratégique du développement en Côte d'Ivoire	100 000 000	56 000 000	184 600 000
2205702 Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux	549 219 823	551 140 195	553 060 567
1 Personnel	249 219 823	251 140 195	253 060 567
78013200249 Transférer des crédits de personnel à l'ONP	216 389 000	218 309 372	220 229 744
78013200311 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel du projet FRAR	32 830 823	32 830 823	32 830 823
3 Transferts	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78013200310 Transférer des crédits de biens et services à l'ONP	300 000 000	300 000 000	300 000 000
2205704 Gestion des statistiques	10 481 200 457	19 664 128 625	19 546 097 090
1 Personnel	393 353 744	396 844 612	400 335 480
78013200255 Transférer des crédits de personnel à l'ENSEA	393 353 744	396 844 612	400 335 480
2 Biens et services	18 500 000	48 800 000	30 000 000
78013200250 Contrôler et suivre les activités statistiques sectorielles	18 500 000	48 800 000	30 000 000
3 Transferts	4 343 356 213	4 356 484 013	5 221 261 610
78013200251 Transférer des crédits de biens et services à l'ENSEA	829 692 807	842 820 607	862 820 607
78013200319 Transférer des crédits à l'INS	3 513 663 406	3 513 663 406	4 358 441 003

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22057 Coordination de la coopération au développement, population et productions statistiques	11 738 395 280	21 176 314 689	21 601 455 877
4 Investissements	5 725 990 500	14 862 000 000	13 894 500 000
Trésor	2 998 500 000	14 862 000 000	13 894 500 000
90013200007 Projet de Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire	100 000 000	0	0
90013200002 Réaliser l'enquete harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM)	100 000 000	0	0
90013200001 Réaliser l'enquête démographique de santé en Côte d'Ivoire (EDS)	100 000 000	3 300 000 000	600 000 000
78013200341 Projet de construction du CAMPUS de l'ENSEA	225 000 000	5 000 000	5 000 000
78013200276 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain Formation statistique (ENSEA)/phase 2	225 000 000	0	0
78013200256 Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest	348 500 000	0	0
78013200253 Construction du siège de l'Institut National de Statistique	1 900 000 000	11 557 000 000	13 289 500 000
Financement extérieur	2 727 490 500	0	0
78013200256 Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest	2 727 490 500	0	0

SECTION 330 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

SECTION 330 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'absence de motivation des agents entraînant le départ des agents techniques et administratifs;
- l'insuffisance des ressources humaines administratives et techniques qui oblige à maintenir en activité le personnel technique admis à faire valoir leurs droits à la retraite;
- l'insuffisance du nombre de formations continues ;
- la vétusté des locaux des Directions (régionales et départementales) et de certaines Directions Centrales ;
- le sous-équipement (mobilier de bureau, moyens de mobilité et matériels informatiques) de certains services du ministère ;
- l'absence de base de données statistiques du ministère ;
- l'absence d'un plan directeur informatique du ministère;
- l'insuffisance de textes réglementaires pour la gestion du domaine public de l'État ;
- la complexité et la spécificité de la réglementation du secteur routier ;
- l'aliénation progressive du patrimoine immobilier du ministère.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- le déficit de surveillance et d'inspection sommaire de l'ensemble du réseau sur le territoire national ;
- l'état de vieillissement des routes revêtues ;
- le faible niveau d'extension du réseau routier revêtu ;
- l'accélération de la dégradation des chaussées due à la surcharge à l'essieu au-delà de 15% de tolérance;
- le déficit d'entretien du réseau routier ;
- l'insuffisance de financement du secteur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale :

- la construction et la réhabilitation des locaux DRH (01), DR (05), DD (10),
- la construction d'un bâtiment R+3 à la Direction Générale des Infrastructures Routières,
- la construction et la réhabilitation en cours de 17 bâtiments (DR et DD)
- la contractualisation de dix (10) agents techniques admis à faire valoir leur droit à la retraite ;
- les études en cours pour la mise place de la bases de données statistiques du ministère ;
- le démarrage du recensement physique du patrimoine du ministère ;
- la mise en œuvre du Plan National de Formation (PNF) triennale ;

- la formation des agents à la maîtrise des outils de dématérialisation du processus de passation de marchés ;
- la prise d'un décret et d'arrêtés .

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- la réalisation de 502,5 km de routes interurbaines dont 36 km d'autoroutes;
- la réhabilitation du Pont Félix Houphouët Boigny ;
- le renforcement de 1312 km de routes interurbaines ;
- la construction d'environ 543 km de voiries urbaines ;
- l'achèvement du 11ème ouvrage du programme des onze (11) ouvrages métalliques (RPE);
- l'aménagement du carrefour de l'Indénié ;
- les travaux d'aménagement du carrefour AKWABA- Phase prioritaire ;
- la construction de trois échangeurs sur le boulevard Koffi GADEAU ;
- la construction du 4ème pont d'Abidjan (Yopougon-Plateau) et ses trois échangeurs ;
- la poursuite des travaux de construction de 1 313 km de routes neuves ;
- la poursuite des travaux de renforcement de 846 km de routes ;
- la poursuite des travaux d'aménagement et de bitumage de 106 km d'autoroutes ;
- la poursuite des travaux de réalisation de 33 ouvrages ;
- le reprofilage et le traitement de 19 344 km de routes en terre;
- la pose de 5 771 ouvrages hydrauliques;
- les travaux de points à temps sur plus de 2000 km de routes revêtues.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'instauration d'une source de motivation des agents ;
- la création ou la mise en place d'une base de données de toutes les directions du ministère ;
- la mise en place du plan directeur informatique ;
- la sécurisation physique et juridique du patrimoine immobilier du ministère (foncier, bâtis et non bâtis) ;
- la poursuite de la réhabilitation et de la construction des directions régionales et départementales du ministère ;
- le renforcement des textes réglementaires relatifs aux différents secteurs d'activités du ministère ;
- le renforcement des capacités des agents en charge de la passation des marchés.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- l'entretien, la réhabilitation et le développement des routes ;
- le renforcement du financement du secteur routier et la préservation du patrimoine ;
- la surveillance et l'inspection de l'ensemble du réseau routier ;
- le renforcement des capacités des PME du secteur routier ;

- la poursuite de l'inventaire de l'ensemble du réseau routier ;
- la recherche de la qualité des infrastructures routières et ouvrages d'art ;

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre législatif et réglementaire des services des infrastructures routières ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur des infrastructures routières ;
- l'entretien régulier des infrastructures routières ;
- la réhabilitation des infrastructures routières ;
- la construction des infrastructures routières de qualité.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration du ministère est moderne et performante ;
- le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret N° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 14, le Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Équipement et d'Entretien Routier. Il assure la gestion du domaine public de l'État

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- En matière de Routes et d'Ouvrages d'art

- maîtrise d'ouvrage, suivi de la conception et de la réalisation des infrastructures du réseau routier ainsi que leur entretien et la réglementation de leur gestion.

- En matière d'Infrastructures de transport aérien, ferroviaire, maritime et fluvio-lagunaire.

- suivi de la réalisation par les maîtres d'ouvrage concernés, des infrastructures des aéroports, des ports, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales, en liaison avec le Ministre chargé des Transports.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts.
- Programme 3 : Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> - CABINET - Inspection Générale (IG) - Service de la Documentation et des Archives (SDA) -Service des Affaires Juridiques (SAJ) - Service de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC) - Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP) - Service de la Coopération Internationale (SCI) - Service chargé de la Gestion du Patrimoine et de la mise en œuvre de la Comptabilité des Matières (SGPCM) - Cellule de Passation des Marchés-MEER (CPMP/MEER) - Direction du Domaine Public de l'État (DDPE) - Direction des Ressources Humaines (DRH) - Direction des Affaires Financières (DAF) - Direction de la Planification et de l'Évaluation (DPE) - Directions Régionales de l'Équipement et de l'Entretien Routier (DREER) 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des locaux des directions territoriales 3ème phase (RLDT3) - Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier. - Mise en place d'une base de données statistique du MEER (DPE) 	
PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR) - Direction de la Planification, Signalisation et de la Supervision (DPSS) - Direction de l'Environnement, des Normes, de la Réglementation et de la Veille Technologique (DENRVT) - Direction des Routes Rurales (DRR) - Direction Générale de la l'Innovation Routière et de la Qualité (DGIRQ) ; - Direction de l'Innovation Routière (DIR) - Direction de la Qualité (DQ) - Directions Départementales de l'Équipement et de l'Entretien Routier (DDEER) 	<ul style="list-style-type: none"> § Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) § Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) § Fonds d'Entretien Routier (FER) § Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du Réseau Routier National - Aménagement route Boundiali-Odienné frontière Guinée - Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro – Bouaké, - Programme d'Aménagement des routes et de facilitation de transport au sein du fleuve Mano ; - Indemnisation travaux routiers /AGEROUTE - Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoirio-Japonaise (phase 2) - Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) - Projet de route corridor Bamako – Zantiebougou - Kani –Boundiali San-Pedro (Côte d'Ivoire) (Section Kani – Boundiali) 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'Aménagement et de bitumage de la route Boundiali-Dianra et de la voirie à Boundiali - Travaux de bitumage de route dans la ville de Korhogo ; - Travaux d'aménagement et de bitumage en 2x2 voies de la route Grand-Bassam-carrefour Assouindé (le long du canal) ; -Travaux de construction de la route Céchi Anoumaba - M'Batto ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bouaké-Satama Sokoro-Satama Sokoura ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tiébissou-Sakassou-Béoumi ;

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et bitumage de la route Odienné -frontière du Mali et de la Guinée - Aménagement de la route Bouna-Doropo - frontière Burkina -Bitumage Axe Mankono-Tenningboue - Construction de route de Centre Ouest : Toulepleu – Zouan - Hounien et Séguéla - Mankono - Bitumage axe Agboville – Cechi - Aménagement du Boulevard de Marseille - Aménagement de la route Guitry –Divo - Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC), - Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) - Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA) - Réhabilitation de l'autoroute du nord - Construction du Pont HKB - Travaux de construction de 11 ponts métalliques - Apporter un appui exceptionnel au fond d'entretien routier - Construction et aménagement de Voiries Urbaines - Aménagement en autoroute de la route Abidjan- Grand Bassam - Réhabilitation de la Route Pont Comoé- Abengourou-Agnibilekro - Aménagement route Kokonou-Aproponou/ Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa - Réhabilitation de la route Bouaké-Ferké - Travaux de bitumage de la route de Kabala-Salonkourani - Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: bondoukou-soko-frontière Ghana ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bocanda-Kouassi Kouassikro-M'Baya Yaokro-Allanguouassou ; -Aménagement et bitumage de la route Zuénoula – Daloa ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Zuénoula-Gohitafla-Agbaou-Béoumi ; - Aménagement et bitumage de la route Zuénoula – Vavoua ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bouaflé-Sinfra ; -Travaux d'aménagement et bitumage de la route Didiévi-Kouakou Koffikro-Carrefour N'Gouanlanté ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de l'axe Dabakala – Kong ; - Bitumage de la route N'Golodougou – Kong ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boundiali – Dianra ; - Projet d'aménagement et de bitumage de la route Korhogo - Sirasso – Dianra ; - Travaux de renforcement de de la route Korhogo - Sinématiali – Ferkéssedougou ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Niellé - M'bengué-Kaloa-Kabolo-Toungoli-Kasséré-Kouto ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tiononiaradougou - Guiembé - Dikodougou – Boron ; - Travaux de renforcement de 602 km de routes à l'Ouest et de bitumage de 49 km sur l'axe Touba - Ouaninou - Saoula : Section 1 : Travaux de bitumage de la route Touba - Ouaninou (PK16, 5) - Travaux de renforcement de 602 km de routes à l'Ouest et de bitumage de 49 km sur l'axe Touba - Ouaninou - Saoula :

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo ; - Apporter un appui exceptionnel au Fond d'Entretien Routier. - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Maferé-Kouakro, - Aménagement et bitumage de la route Yakassé-Attobrou- Bettié - Biéby- - Construction de 11 ouvrages métalliques dans le cadre de la réserve pays émergent (RPE)/C2D, -Bitumage axe Odienné –Gbéléban - Travaux d'Aménagement et de bitumage des voiries de Korhogo - Construire des postes à péage/AGERROUTE -Projet de Connectivite du Nord de la Côte d'Ivoire - Projet de Connectivite inclusive et Infrastructure Rurale en côte d'Ivoire (PCR-CI),. Réhabilitation du Ponts FHB - Etude technique Economique d'Impact Environnemental et Social de la route - Travaux de bitumage des voies et parking de l'Académie des Forces Armées de Yamoussoukro/AGERROUTE ; -Projet de construction des routes d'intégration du district des montagnes : Man Kouibly Guiglo –Tai -Aménagement et bitumage de la route N'Golodougou - Kong (66 km) et 01 km de voirie à N'Golodougou ; -Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Dianra (90,57 km) et 8 km de voirie à Boundiali -Travaux de voiries dans la ville de Yamoussoukro ; --Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Séguéla et kong ; 	<p>Section 2 : Travaux de bitumage de la route Ouaninou - Ganhoué - Saoula</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et bitumage de la route Séguéla – Touba ; - Travaux de renforcement de la route Agboville-Grand Morié et travaux de bitumage de la route Grand Morié-Agou ; - Projet d'aménagement et de bitumage de la route Biankouma-Sipilou ; - Aménagement et renforcement de la route de l'Est et construction d'ouvrages d'art sur le territoire national : Construction du pont de Vonkoro ; - Travaux d'aménagement du rond-point d'Abobo ; - Construction de 04 échangeurs à Abidjan et 15 ouvrages d'art à tablier métalliques en Côte d'Ivoire (CMI) ; - Travaux de réhabilitation et d'aménagement de la Voirie de Yamoussoukro (Phase 2) ;

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART</p>			<p>Réhabilitation des voiries dans la ville de Noé dans le département d'Aboisso ; - Aménagement et bitumage de la route Bouaké-Satama Sokoro(61 km), de 9 km de voirie à Satama Sokoro et de 20 km pour la bretelle de Satama Sokoro - Bitumage dans la ville de Korhogo - Aménagement et bitumage de routes dans les villes de Sinématiali (5,215 km), Kouto, Gbon et Kolia (12,15) - Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Boundiali et Tengréla, - Aménagement et bitumage des routes Stade - Aéroport de Karakoro (Korhogo), Ferkessédougou – Nassian et de la bretelle Nassian – Kong en République de Côte d'Ivoire ; - Travaux de bitumage des rues de la ville de Ouangolodougou ; - Projet d'Aménagement et de Bitumage de la route petit Nassian-Kafolo-Tehini en République de Côte d'Ivoire ; - Projet de Désenclavement des Zones Transfrontalières et agricoles-phase II en République de Côte d'Ivoire ; - Projet de renforcement de la route Korhogo-Boundiali en république de Côte d'Ivoire ; - Aménagement et bitumage de la route N'Golodougou - Kong (66 km) et 01 km de voirie à N'Golodougou ; - Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Dianra (90,57 km) et 8 km de voirie à Boundiali ; - Aménagement et bitumage de la route Bouaké-Satama Sokoro(61 km), de 9 km de voirie à Satama Sokoro et de 20 km pour la bretelle de Satama Sokoro ; - Bitumage dans la ville de Korhogo ;</p>	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART			<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et bitumage de routes dans les villes de Sinématiali (5,215 km), Kouto, Gbon et Kolia (12,15) ; - Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Séguéla et Kong ; - Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Boundiali et Tengréla ; - Aménagement et bitumage des routes Stade -Aéroport de Karakoro (Korhogo), Ferkessédougou – Nassian et de la bretelle Nassian – Kong en République de Côte d'Ivoire 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1 : L'administration du ministère est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de textes appliqués	Nombre de textes appliqués / Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés Sources : Rapports d'activités Cabinet / Service des Affaires Juridiques
		IP 1.1.2 : Taux de satisfaction des usagers des services du ministère	Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers bénéficiant des services du ministère Source : Rapport d'activités Service Communication et des Relations Publiques
OG 2 : Assurer un meilleur niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art	RS 2 : Le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré	IP 2.1.1 : Taux de routes revêtues en bon état	Linéaire de routes revêtues en bon état / Linéaire total de routes revêtues Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
OG 3 : Assurer le financement des travaux d'entretien du réseau routier national.	RS 3 : le financement des travaux d'entretien du réseau routier national est assuré	IP 3 2 : Taux de règlement des décomptes des travaux d'entretien du réseau Routier National	(Somme des décomptes payés (AGEROUTE+DGIR) / Somme des décomptes reçus) Sources : AGEROUTE+DGIR

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	703 072 820 347	1 057 044 452 421	1 198 369 563 991
1.1 Ressources Intérieures	364 450 326 989	682 915 410 422	914 185 616 247
1.1.1 Budget Etat	364 450 326 989	682 915 410 422	914 185 616 247
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	338 622 493 358	374 129 041 999	284 183 947 744
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	338 622 493 358	374 129 041 999	284 183 947 744
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	703 072 820 347	1 057 044 452 421	1 198 369 563 991
2.1 Personnel	2 458 197 311	2 512 833 047	2 553 809 849
2.1.1 Solde y compris EPN	2 458 197 311	2 512 833 047	2 553 809 849
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 818 332 288	2 755 409 942	2 848 788 165
2.3 Transferts	279 557 968 823	346 029 968 823	386 815 968 823
2.4 Investissement	418 238 321 925	705 746 240 609	806 150 997 154
Trésor	79 615 828 567	331 617 198 610	521 967 049 410
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	338 622 493 358	374 129 041 999	284 183 947 744

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion du domaine public de l'Etat
	Action 1.5: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures routières et ouvrages d'art	Nombre de textes légaux et réglementaires soumis	2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités Service des affaires juridiques
	Taux de plaintes traitées sur les projets	80%	80%	90%	95%	(Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes reçues des impactés sur les projets) x100 Source : Rapport d'activités Service des affaires juridiques
OS2 : Assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère	Taux d'exécution du plan de formation	110%	90%	90%	95%	(Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget du ministère	60,77%	70%	75%	75%	(Total mandat ordonnancé /total budget actuel) x 100 Sources : SIGOBE/ Rapport d'activités DAF
	Nombre de bâtiments réhabilités	2	7	3	2	Dénombrement Sources : PV de réception / Rapports d'activités DAF
OS3 : Améliorer le système de planification et de suivi évaluation des activités du ministère	Taux d'exécution des activités planifiées	60%	90%	95%	95%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DPE
	Taux de projets suivis et évalués	45%	80%	90%	95%	(Nombre de projets suivis et évalués / Nombre total de projets en cours) X 100 Source : Rapport d'activités DPE
OS4 : Améliorer la gestion du domaine public de l'État	Proportion des dossiers de demande d'occupation de domaines publics traités	123,43%	95%	98%	100%	(Nombre de demandes traitées / Nombre total de demandes prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DDPE
	Délai de traitement des avis techniques d'instruction des dossiers du domaine public	15	11	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DDPE

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS5 : Améliorer le système d'information et de communication du ministère	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	90%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités Service de Communication et des Relations Publiques
	Taux de diffusion des activités du ministère sur son site Web dans un délai de 48 heures.	80%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités publiées sur son site Web dans un délai de 48 heures / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités Service Informatique et des Systèmes d'Information (SISI)

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 490 619 896	6 067 622 482	5 282 421 101
Dépenses de personnel	2 458 197 311	2 512 833 047	2 553 809 849
Dépenses en biens et services	2 360 230 762	2 447 437 935	2 536 611 252
Transferts	0	0	0
Investissements	1 672 191 823	1 107 351 500	192 000 000
Trésor	1 672 191 823	1 107 351 500	192 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21058 Administration Générale	6 490 619 896	6 067 622 482	5 282 421 101
2105801 Coordination et animation du ministère	755 647 229	404 133 970	410 093 189
2 Biens et services	397 647 229	404 133 970	410 093 189
11062000006 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région BELIER (YAMO USSOUKRO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
14062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du N'ZI (DIMBOKRO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
15062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de l'Iffou (DAOUKRO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
17062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du GBEKE (BOUAKE)	3 500 000	3 535 000	3 641 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21058 Administration Générale	6 490 619 896	6 067 622 482	5 282 421 101
22062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du BAFING (TOUBA)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
23062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du KABADOUGOU (ODIENNE)	3 500 000	3 535 000	3 713 150
24062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du TCHOLOGO (FERKE)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
25062000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du PORO (KORHOGO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
31062000011 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Haut Sassandra (Daloa)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
32062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du GOH (GAGNOA)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
35062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de la MARAHOUE (BOUAFLE)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
36062000004 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du WORODOUGOU (SEGUELA)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
41062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du TONPKI (MAN)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
42062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Cavally (GUIGLO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
51062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la Région du LOH-DJIBOUA (DIVO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
55062000009 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de San Pedro (San pedro)	3 500 000	3 535 000	3 711 750
61062000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'INDENIE-DJUABLIN (ABENGOUROU)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
62062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du GONTOUGO (BONDOUKOU)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
71062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé (ABOISSO)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
76062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa (AGBOVILLE)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
77062000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de La ME (ADZOPE)	3 500 000	3 535 000	3 641 050
78062000696 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78062000703 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes	3 500 000	3 535 000	3 641 050
78062000767 Rechercher des opportunités d'investissement pour le financement des infrastructures routières	5 250 000	5 302 500	5 461 575
78062000802 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures routières	69 400 000	75 162 033	77 416 894
78062000831 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	28 797 229	26 557 437	27 114 160
78062000887 Organiser des formations sur les procédures de passation des marchés publics	4 000 000	4 040 000	4 243 600
78062000907 Recruter des experts pour assister le Cabinet (Régie/Convention BNETD)	175 000 000	175 000 000	175 000 000
78062000912 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	8 200 000	10 302 000	10 611 060
4 Investissements	358 000 000	0	0
Trésor	358 000 000	0	0
78062000665 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	358 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21058 Administration Générale	6 490 619 896	6 067 622 482	5 282 421 101
2105802 Gestion des ressources financières, matérielles et humaines	5 509 428 380	5 363 466 186	4 587 779 151
1 Personnel	2 458 197 311	2 512 833 047	2 553 809 849
78062000669 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 458 197 311	2 512 833 047	2 553 809 849
2 Biens et services	1 837 039 246	1 953 081 639	2 033 969 302
78062000666 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP	59 000 000	61 610 000	63 406 800
78062000667 Gérer la commande publique du Ministère	7 500 000	7 575 000	7 726 500
78062000668 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	38 000 000	38 000 000	38 000 000
78062000670 Gérer les ressources humaines du Ministère	32 500 000	22 754 000	23 436 620
78062000671 Organiser des séminaires et conférences sur l'élaboration du RAP	13 500 000	13 635 000	14 044 050
78062000672 Renforcer les capacités des agents du Ministère	10 000 000	12 420 000	12 792 600
78062000772 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	90 000 000	58 055 000	59 796 650
78062000858 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	493 898 901	542 833 891	596 838 148
78062000860 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels du Ministère	800 000 000	816 000 000	834 712 511
78062000888 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des cérémonies de réception des agents du Ministère	19 908 025	20 107 105	20 509 247
78062000920 Prendre en charge les dépenses liées à l'entretien et au maintien des locaux de la DAF	88 000 000	89 821 643	91 618 076
78062000946 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	15 000 000	17 170 000	17 685 100
90062000007 Gérer le Gardiennage des services déconcentrés	162 800 400	243 000 000	243 000 000
90062000010 Implémenter le dispositif de Contrôle Interne Budgétaire au sein du MEER	3 431 920	5 050 000	5 201 500
90062000011 Implémenter le dispositif de Contrôle de Gestion au sein du MEER	3 500 000	5 050 000	5 201 500
4 Investissements	1 214 191 823	897 551 500	0
Trésor	1 214 191 823	897 551 500	0
90062000012 Assurer le contrôle interne sur les projets d'investissements du Ministère	500 000 000	783 156 000	0
78062000810 Réhabilitation des locaux des Directions territoriales-Phase III	714 191 823	114 395 500	0
2105803 Planification, programmation et suivi-évaluation	135 595 157	240 666 709	223 026 031
2 Biens et services	35 595 157	30 866 709	31 026 031
78062000773 Organiser la planification, le suivi et l'évaluation des activités du ministère	35 595 157	30 866 709	31 026 031
4 Investissements	100 000 000	209 800 000	192 000 000
Trésor	100 000 000	209 800 000	192 000 000
78062000674 Mise en place une base de données statistiques du M.E.E.R	100 000 000	209 800 000	192 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21058 Administration Générale	6 490 619 896	6 067 622 482	5 282 421 101
2105804 Gestion du domaine public de l'Etat	58 242 211	33 199 605	34 843 597
2 Biens et services	58 242 211	33 199 605	34 843 597
78062000937 Gérer l'occupation et l'exploitation du Domaine Public de l'Etat	58 242 211	33 199 605	34 843 597
2105805 Information et communication	31 706 919	26 156 012	26 679 133
2 Biens et services	31 706 919	26 156 012	26 679 133
78062000675 Organiser la communication des activités du Ministère	8 200 000	8 342 000	8 508 840
78062000774 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du Ministère	10 668 165	7 846 196	8 003 120
78062000829 Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à l'entretien des infrastructures routières	3 000 000	3 030 000	3 090 600
78062000861 Gérer le parc et le système informatique du Ministère	9 838 754	6 937 816	7 076 573

II.2.2. Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	Action 2.1: Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières
	Action 2.2:Construction de nouvelles routes
	Action 2.3:Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art
	Action 2.4:Construction des ouvrages d'arts

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Assurer une gestion efficace et efficiente du programme	Nombre de réunions trimestrielles de coordination organisées par le RProg avec les RUO	4	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGIR
	Taux moyen de réalisation physique des projets d'investissement	67%	50%	70%	80%	(Somme des taux de réalisation physique des projets / Nombre de projets réalisés) x100 Source : Rapport d'activités DGIR- AGEROUTE
	Taux de satisfaction des usagers sur les routes en terre	45%	47%	49%	51%	(Nombre de personnes satisfaites / Nombre de personnes interrogées) x 100 Source : Rapport d'activités DGIR
	Taux de satisfaction des usagers sur les routes bitumées	70%	71%	72%	72%	(Nombre de personnes satisfaites / Nombre de personnes interrogées) x 100 Source : Rapport d'activités DGIR
OS2 : Assurer un développement et un bon niveau de service du patrimoine routier et autoroutier	Taux de routes neuves bitumées conformément au plan annuel	52%	70%	80%	80%	(Linéaire de routes neuves bitumées / Linéaire de routes neuves prévues) x100 Sources : Rapports d'activités DGIR- AGEROUTE
	Taux d'ouvrages réalisés conformément au plan annuel	75%	50%	70%	80%	(Nombre d'ouvrages construits / Nombre total d'ouvrages prévus) x100 Sources : Rapports d'activités DGIR-AGEROUTE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET OUVRAGES D'ARTS	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	458 101 526	307 972 007	312 176 913
Transferts	13 080 968 823	15 080 968 823	16 080 968 823
Investissements	416 566 130 102	704 638 889 109	805 958 997 154
Trésor	77 943 636 744	330 509 847 110	521 775 049 410
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	338 622 493 358	374 129 041 999	284 183 947 744

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
2205901 Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières	1 118 325 825	988 940 830	1 304 398 436
2 Biens et services	458 101 526	307 972 007	312 176 913
11062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Yamoussoukro)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
11062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tiébissou)	3 000 000	3 030 000	2 931 565
11062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Toumodi)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
14062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bocanda)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
14062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dimbokro)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
15062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Daoukro)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
15062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de M'Bahiakro)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
16062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bongouanou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
17062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaké I)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
17062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Béoumi)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
17062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sakassou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
18062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dabakala)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
18062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Katiola)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
22062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Touba)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
23062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Odiénné)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
24062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Ferké)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
25062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Korhogo)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
26062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Boundiali)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
26062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tengrela)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
28062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouna)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
31062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Daloa)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
31062000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Vavoua)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
31062000012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Issia)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
32062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Gagnoa)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
32062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Oumé)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
35062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Zuénoula)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
35062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sinfra)	3 000 000	3 030 000	3 120 900

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
35062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaflé)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
36062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Séguéla)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
37062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Mankono)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
41062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Man)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
41062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Biankouma)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
41062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Danané)	3 000 000	3 030 000	2 931 565
42062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Toulepleu)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
42062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Guiglo)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
42062000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bloléquin)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
43062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Duekoué)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
43062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bangolo)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
51062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Divo)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
51062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Lakota)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
55062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de San-Pedro)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
55062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tabou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
56062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Soubré)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
57062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sassandra)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
61062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Abengourou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
61062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Agnibilékrou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
62062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tanda)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
62062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bondoukou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
71062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Adiaké)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
71062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Bassam)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
71062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Aboisso)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
76062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Agboville)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
76062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tiassalé)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
77062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Adzopé)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
77062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Alépé)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
78062000012 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme	36 024 595	39 781 564	36 872 426
78062000017 Coordonner les activités du programme des infrastructures routières et ouvrages d'art	14 548 003	7 926 226	8 164 013

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
78062000718 Superviser la réalisation des projets d'investissement dans le domaine routier	1 798 217	1 816 199	1 870 685
78062000719 Mettre en oeuvre la politique d'exploitation et de développement du réseau des routes Rurales	38 300 000	14 039 000	14 460 170
78062000720 Coordonner la mise en oeuvre de la politique et stratégie en matière de recherche et de qualité en matière d'infrastructures routières (DGQIR)	104 100 000	32 401 000	33 313 030
78062000721 Mettre en place le Système de Management de la Qualité	47 700 000	20 372 000	20 490 160
78062000815 Contrôler l'application des lois et règlements en vigueur dans le secteur routier	1 632 524	1 648 849	1 698 315
78062000816 Superviser, suivre et évaluer les travaux routiers et d'ouvrages d'art dans la DTIR. Abidjan II/Entretien Autoroute du Nord	3 000 000	3 030 000	3 120 900
78062000868 Surveiller le réseau routier national	6 523 789	3 012 750	3 103 133
78062000877 Elaborer la stratégie de recherche appliquée au secteur routier	23 000 000	0	0
78062000921 Suivre la mise en oeuvre de la réglementation en vigueur dans le domaine routier	4 474 398	5 174 419	5 329 651
78062000945 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Abidjan II)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
79062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dabou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
79062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Jacqueville)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
79062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Lahou)	3 000 000	3 030 000	3 120 900
3 Transferts	80 968 823	80 968 823	80 968 823
78062000715 Apporter un appui au Programme d'auscultation des Infrastructures géré par le LBTP	80 968 823	80 968 823	80 968 823
4 Investissements	579 255 476	600 000 000	881 500 000
Trésor	579 255 476	600 000 000	911 252 700
78062000714 Inventaire du Réseau Routier National	520 255 476	600 000 000	911 252 700
77062000010 Etudes techniques Economiques d'Impact Environnemental et Social de la route Thomasset-Adzopé	59 000 000	0	0
2205902 Construction de nouvelles routes	318 429 593 817	603 894 933 681	735 643 734 054
4 Investissements	318 429 593 817	603 894 933 681	735 643 734 054
Trésor	64 821 959 559	310 914 191 682	499 058 586 310
90062000009 Aménagement et bitumage de routes dans les villes de Sinématiali (5,215 km), Kouto, Gbon et Kolia (12,15)	100 000 000	200 000 000	281 185 400
90062000006 Projet de Connectivité Inclusive et d'Infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)	1 677 651 296	15 000 000 000	20 581 000 000
90062000005 Provision pour investissements Routes	0	233 977 046 970	427 035 289 202
78062000950 Construction et Aménagement de voiries urbaines	83 844 041	0	0
78062000941 Travaux de bitumage de la route Kabala-Salonkourani	0	4 000 000 000	5 000 000 000
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	900 000 000	0	542 930 518

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	502 535 973	586 032 402	0
78062000873 Construction de la route Odienné-Frontière du Mali et de la Guinée	5 599 791 056	4 000 000 000	4 898 670 500
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguéla Mankono	3 807 911 725	7 832 209 297	7 832 209 298
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route kanawolo-Korhogo	3 675 166 522	1 593 815 610	0
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein de l'Union du fleuve MANO	4 310 000 000	2 548 571 372	3 000 000 000
78062000753 Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)	15 000 000 000	12 006 900 000	0
78062000728 Aménagement route Kokonou Aproponou/Yamoussoukro-Bouafilé-Daloa	6 820 581 385	0	0
78062000726 Projet de route Bouna Doropo frontière BF	0	627 500 000	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	3 500 000 000	0	0
78062000723 Bitumage axe Agboville-Cechi	1 873 460 883	0	0
78062000716 Indemnisation des travaux routiers/AGEROUTE	10 000 000 000	5 154 724 808	5 000 000 000
71062000013 Travaux d'aménagement et de bitumage de la Route Maféré - Kouakro	2 116 142 715	900 000 000	0
51062000009 Aménagement de la Route GUITRY - DIVO	57 523 166	0	0
41062000011 Projet de Construction des routes d'Intégration du District des Montagnes : Man-Kouibli et Guiglo-Tai	1 700 000 000	11 000 000 000	8 587 100 000
36062000006 Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Séguéla et Kong	100 000 000	218 800 000	399 970 320
28062000005 Projet d'Aménagement et de bitumage de la route Petit Nassian-Kafolo-Tehini	300 000 000	3 500 000 000	5 458 000 000
26062000009 Aménagement et bitumage de rues dans les villes de Boundiali et Tengréla	137 350 797	347 000 000	484 350 000
26062000008 Aménagement et bitumage de la route Boundiali Dianra (90,57 km) et 8 km de voirie à Boundiali	150 000 000	1 317 500 000	850 020 000
25062000013 Aménagement et bitumage des routes Stade -Aéroport de Karakoro (Korhogo), Ferkessédougou/Nassian et de la bretelle Nassian/Kong	150 000 000	2 000 000 000	1 500 000 000
25062000012 Bitumage dans la ville de Korhogo	100 000 000	100 000 000	465 579 900
24062000008 Aménagement et bitumage de la route N'Golodougou - Kong (66 km) et 01 km de voirie à N'Golodougou	400 000 000	1 227 300 000	599 950 000
22059020054 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: bkou-soko-frontière Ghana	350 000 000	350 000 000	350 000 000
17062000015 Aménagement et bitumage de la route Bouaké-Satama Sokoro(61 km), de 9 km de voirie à Satama Sokoro et de 20 km pour la bretelle de Satama Sokoro	400 000 000	1 007 500 000	600 000 000
17062000014 Projet de construction de l'autoroute Bouaké Kanawolo/Section Kobo-Kanawolo	260 000 000	2 000 000 000	3 819 000 000
17062000013 Projet de construction de l'autoroute Bouaké-Kanawolo/Section Bouaké-Darakokaha	600 000 000	2 500 000 000	3 735 739 580
11062000012 Voiries dans la ville de Yamoussoukro	150 000 000	2 172 900 000	820 006 400
Financement extérieur	253 607 634 258	292 980 741 999	236 585 147 744
90062000006 Projet de Connectivité Inclusive et d'Infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)	78 100 000 000	50 935 300 000	51 647 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
90062000005 Provision pour investissements Routes	0	152 599 299 491	111 602 247 744
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	22 903 609 815	0	0
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	14 961 191 319	0	0
78062000874 Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Economiques Secondaires (PIDUCAS)	907 260 000	0	0
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguela Mankono	8 697 461 671	1 988 162 508	0
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route kanawolo-Korhogo	13 922 285 674	2 832 480 000	0
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein de l'Union du fleuve MANO	6 535 752 572	0	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	32 978 962 694	0	0
78062000723 Bitumage axe Agboville-Cechi	4 161 000 042	0	0
41062000011 Projet de Construction des routes d'Intégration du District des Montagnes : Man-Kouibli et Guiglo-Tai	40 540 110 471	40 625 500 000	18 335 900 000
28062000005 Projet d'Aménagement et de bitumage de la route Petit Nassian-Kafolo-Tehini	10 600 000 000	20 000 000 000	25 000 000 000
22059020054 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: bkou-soko-frontière Ghana	1 800 000 000	0	0
17062000014 Projet de construction de l'autoroute Bouaké Kanawolo/Section Kobo-Kanawolo	7 500 000 000	12 000 000 000	15 000 000 000
17062000013 Projet de construction de l'autoroute Bouaké-Kanawolo/Section Bouaké-Darakokaha	10 000 000 000	12 000 000 000	15 000 000 000
2205903 Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art	57 969 294 262	105 505 255 428	80 025 010 400
3 Transferts	13 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
78062000824 Prendre en charge le loyer du pont HKB/ SOCOPRIM	13 000 000 000	15 000 000 000	16 000 000 000
4 Investissements	44 969 294 262	90 505 255 428	64 025 010 400
Trésor	5 064 051 427	13 795 655 428	16 426 210 400
78062000955 Projet de Connectivité du Nord de la Côte d'Ivoire	1 308 564 195	7 173 900 000	12 026 200 000
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	2 695 550 000	2 245 255 428	0
71062000015 Réhabilitation des voiries dans la ville de Noé dans le département d'Aboisso	100 000 000	386 500 000	400 010 400
25062000011 Projet de renforcement de la route Korhogo - Boundiali	959 937 232	3 990 000 000	4 000 000 000
Financement extérieur	39 905 242 835	76 709 600 000	47 598 800 000
78062000955 Projet de Connectivité du Nord de la Côte d'Ivoire	17 883 529 350	65 709 600 000	37 598 800 000
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	10 021 713 485	0	0
25062000011 Projet de renforcement de la route Korhogo - Boundiali	12 000 000 000	11 000 000 000	10 000 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	430 105 200 451	720 027 829 939	822 352 142 890
2205904 Construction des ouvrages d'arts	52 587 986 547	9 638 700 000	5 379 000 000
4 Investissements	52 587 986 547	9 638 700 000	5 379 000 000
Trésor	7 478 370 282	5 200 000 000	5 379 000 000
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	0	1 714 700	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan (PTUA)	6 378 370 282	5 200 000 000	5 379 000 000
78062000745 Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoir-Japonais -Phase II	1 100 000 000	0	0
Financement extérieur	45 109 616 265	4 438 700 000	0
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	5 411 180 000	4 438 700 000	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan (PTUA)	39 698 436 265	0	0

II.2.3. Programme 3 : Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)	Action 3.1: Mobilisation des Ressources Financières du FER
	Action 3.2:Financement des Travaux d'entretien du réseau Routier National

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Mobiliser les ressources Financières	Proportion des ressources propres	14%	15%	16,50%	17%	[Ressources propres / Ressources totales (ressources propres + recettes affectées)] x 100 Source : Rapport d'activités FER
	Taux de mobilisation des ressources propres	97%	97%	98%	98%	(Ressources propres mobilisées / Projection de mobilisation) x 100 Source : Rapport d'activités FER
OS 2 : Assurer le financement de l'entretien du réseau routier national	Taux de règlement des décomptes reçus de l'AGEROUTE	99%	90%	90%	90%	(Décomptes AGEROUTE payés / Décomptes AGEROUTE reçus) x 100 Source : Rapport d'activités FER
	Taux de règlement des décomptes reçus de la DGIR	98%	90%	90%	90%	(Décomptes DGIR payés / Décomptes DGIR reçus) x 100 Source : Rapport d'activités FER

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : RECETTES AFFECTÉES AU FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (FER)	266 477 000 000	330 949 000 000	370 735 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	266 477 000 000	330 949 000 000	370 735 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23219 Recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)	266 477 000 000	330 949 000 000	370 735 000 000
2321901 Mobilisation des Ressources Financières du FER	56 594 992 528	70 161 188 000	78 595 820 000
3 Transferts	56 594 992 528	70 161 188 000	78 595 820 000
90062000013 Collecter les recettes du Péage	49 800 000 000	61 887 463 000	69 327 445 000
90062000014 Collecter les Recettes du pesage	6 794 992 528	8 273 725 000	9 268 375 000
2321902 Financement des Travaux d'entretien du réseau Routier National	209 882 007 472	260 787 812 000	292 139 180 000
3 Transferts	209 882 007 472	260 787 812 000	292 139 180 000
90062000015 Prendre en charge les décomptes des travaux réalisés par l'AGERROUTE	179 882 007 472	223 390 575 000	250 246 125 000
90062000016 Prendre en charge les décomptes des travaux réalisés par la DGIR	30 000 000 000	37 397 237 000	41 893 055 000

SECTION 331 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

SECTION 331 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le déficit en personnel enseignant et administratif ;
- l'insuffisance et l'obsolescence des équipements (mobilier de bureau, matériels informatiques, risographes, maquettes pédagogiques) ;
- les retards dans les paiements des baux administratifs (DRENA, DDENA, Antennes pédagogiques, CIO, IEPP) ;
- l'insuffisance de matériels didactiques ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil entraînant la sollicitation des opérateurs privés (paiements des frais d'écolage) ;
- la précarité persistante des conditions de travail des enseignants relevant du secteur privé ;
- le faible niveau de prise en charge des enfants présentant des difficultés d'apprentissage ;
- le décrochage scolaire (arrêt temporaire ou définitif d'études secondaires sans qualification ou avant l'obtention d'un diplôme) ;
- l'insuffisance de cantines scolaires ;
- l'insuffisance des manuels scolaires ;
- la faiblesse des capacités d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire ;
- le taux élevé d'analphabétisme (48,5% RGPH 2021) surtout au niveau des femmes (57% contre 46% pour les hommes) ;
- l'existence d'enfants hors du système éducatif (enfants de plus de 8 ans non scolarisés) ;
- le taux élevé de redoublement;
- le ratio élève par salle de classe largement supérieur à la norme.

I.1.2. Réponses apportées

- la formation de 6504 enseignants dans le Haut Sassandra et le Guémon sur une prévision de 8 543 enseignants du Projet Child Learning and Education Facility (CLEF), soit un taux d'exécution physique de l'activité de 65% ;
- la construction en cours de 30 Collèges de Proximité (CDP) à Bouaké dans la Région de Gbêkê, District Autonome de la Vallée du Bandama, et à San Pedro dans le District Autonome du Bas-Sassandra ;
- l'immatriculation de 50% des élèves sur un effectif de 700 000 prévue dans le cadre du projet d'extension de l'immatriculation des élèves au primaire;
- la construction en cours de six (6) lycées de jeunes filles dans les localités d'Abobo, Dimbokro, Bondoukou, San Pedro, Odienné et Daloa, financée par la Banque Islamique de Développement (BID) et l'OPEP International (OFID) ;
- la construction en cours de trois (3) lycées de jeunes filles à Aboisso, Adzopé et Boundiali, financée par le Fonds Koweïtien ;
- la construction en cours de quatre (4) lycées et d'un collège d'excellence de jeunes filles avec internat dans cinq localités, notamment Abengourou, Divo, Korhogo, Man et Bouna, financée par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

- le renforcement des capacités des acteurs à l'utilisation des équipements permettant d'exploiter les acquis de la phase 1 du projet Education Numérique (e-learning) ;
- l'inauguration des nouveaux locaux de la DTSI devant abriter le Datacenter principal à Grand-Bassam ;
- la réalisation de la mission de sensibilisation des acteurs à l'utilisation des équipements déployés à la faveur de la phase 1 du projet Education Numérique ;
- l'exploitation de la vidéo surveillance dans le cadre des examens à grand tirage ;
- la traduction en 42 réformes des recommandations des États Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) à réaliser dans les dix prochaines années ;
- la définition d'une politique et l'élaboration d'une stratégie nationale de la digitalisation de l'éducation ;
- la mise à disposition de 41 Contrats d'Objectifs et de Performance liant les structures déconcentrées (Directions Régionales) à l'Administration Centrale ;
- la rédaction de 350 contrats devant lier les Directions Régionales et leurs structures sous-tutelles ;
- la création de quatre(4) nouvelles directions conformément au décret n° 2021-451 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accès à l'éducation pour tous, notamment les filles ;
- le développement de l'enseignement préscolaire ;
- l'accroissement de l'offre de l'éducation primaire et secondaire ;
- la prise en charge des enfants à besoins spécifiques ;
- l'amélioration de la qualité des services éducatifs ;
- la réduction des disparités régionales et de genre ;
- l'optimisation de la gestion des ressources ;
- l'amélioration du pilotage du système éducatif ;
- le recrutement d'enseignants qualifiés ;
- l'amélioration de la performance des enseignants ;
- la lutte contre l'analphabétisme ;
- l'apaisement du climat social à l'école ;
- la réussite pour tous.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'actualisation et la vulgarisation de la loi relative à l'enseignement ;
- la poursuite et la mise à échelle du Contrat d'Objectif et de Performance ;
- la mise en place d'un système de gouvernance territorial performant ;
- le renforcement du leadership et des capacités managériales des différents échelons de l'école ;
- l'adaptation du financement de l'école aux exigences de la politique de scolarisation obligatoire à travers une plus grande mobilisation des ressources provenant de financements innovants ;
- la définition d'une politique et d'une stratégie nationale concernant la digitalisation de l'éducation en Côte d'Ivoire ;

- le renforcement de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie concernant la restauration scolaire avec la mobilisation communautaire autour des cantines dans les écoles primaires;
- l'amélioration de la disponibilité des enseignants en recrutant davantage au niveau régional et en assurant une gestion plus rationnelle par l'académisation de l'administration scolaire ;
- la promotion de l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'innovation ;
- la définition d'une politique linguistique éducative fondée sur le multilinguisme et la promotion de la diversité culturelle et des valeurs sociétales ;
- l'instauration d'un fonds pour le développement de l'alphabétisation ;
- l'élargissement et l'encadrement de l'offre d'éducation non formelle : classes passerelles et écoles communautaires ;
- la réforme du premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- le recrutement de professeurs bivalents pour les collèges de proximité ;
- l'extension de l'offre de préscolarisation ;
- la promotion et la généralisation de la politique de la petite enfance ;
- la consolidation des mécanismes de scolarisation des filles ;
- le renforcement de la prise en charge sociale, sanitaire et psychologique des élèves, stagiaires et des enseignants vulnérables.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ;
- le système éducatif est accessible et de qualité ;
- le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en **son article 19**, le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Education nationale et d'Alphabétisation.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Education Nationale :

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement dans les domaines de l'enseignement primaire et secondaire général, notamment le programme Ecole obligatoire de 6 à 16 ans ;
- gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement primaire et secondaire général public et privé ;
- organisation des examens, concours scolaires et pédagogiques ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies en matière d'Enseignement et de Formation, en liaison avec le Ministre en chargé des TIC ;
- conception, élaboration, production et diffusion de documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de l'enseignement privé au niveau du primaire et du secondaire général ;
- définition, élaboration et suivi d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement primaire et secondaire général ;
- assistance aux collectivités territoriales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;

- intégration de l'information et de l'éducation en matière de VIH/ SIDA dès le premier cycle ;
- réhabilitation et reconstruction des infrastructures éducatives ;
- mise à niveau de la scolarité sur l'ensemble du territoire ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale d'orientation des élèves à partir du cycle primaire ;
- tutelle des établissements privés d'enseignement primaire et secondaire général ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;
- élaboration, expérimentation et promotion des programmes d'enseignement en langues nationales ;
- incitation à la scolarisation des filles.

Au titre de l'Alphabétisation :

- alphabétisation des populations et formation permanente des adultes ;
- réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- développement de l'éducation non formelle ;
- mise en place de programmes et mécanismes permettant aux populations cibles d'acquérir des connaissances et des aptitudes de base en matière d'alphabétisation fonctionnelle, nécessaires à leur développement économique, social et culturel ;
- amélioration du niveau d'éducation de la population cible par le biais de programmes adéquats d'alphabétisation ;
- conception, réalisation et coordination des programmes d'alphabétisation ;
- sensibilisation de la population à l'importance de l'alphabétisation ;
- promotion de l'adéquation Alphabétisation/Emploi ;
- appui à la pérennisation et à l'amélioration des connaissances post-alphabétisation ;
- facilitation de l'accès des populations cibles aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle ;
- promotion de l'alphabétisation en langues nationales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire.
- Programme 3 : Enseignement secondaire général.
- Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinet • Secrétariat Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale (SPCCEN) • Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO • Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) • Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRCP) • Service d'Information Documentaire et de l'Informatique (SIDI) • Cellule Passation des Marchés Publics (CPMP) • Service Gestion du Patrimoine (SGP) • Inspection Générale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (IGENA) • Direction des Ressources Humaines (DRH) • Direction des Affaires Financières (DAF) • Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) • Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS) • Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) • Direction des Examens et Concours (DECO) • Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) • Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire (DMOSS) • Direction de la Vie Scolaire (DVS) • Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI) • Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP) • Direction de l'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (DAPS-COGES) • Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP) • Direction de Veille et de Suivi des Programmes (DVSP) • Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG) • TASK-FORCE • Centre Nationale du Matériel Scientifique (CNMS) • Service de Promotion de la Lecture et des Bibliothèques Scolaires (SPLBS) • Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) • Antennes Pédagogiques et de Formation Continue (APFC) • Services Assistant Administratif et Comptable (AAC) 		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education - Construction et équipement d'infrastructures scolaires / SIMDCI - Projet d'appui aux réformes du secteur de l'Education/3ème C2D - Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR - Mécanisme de Financement en faveur de l'Apprentissage et de l'Education des Enfants (CLEF) - Projet de renforcement du dispositif de collecte des données du MENA - Projet de mise en œuvre de la politique genre du Ministère 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Enseignement préscolaire et primaire	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Cantines Scolaires (DCS) • Centre National de Formation et de Production du Matériel Didactique (CNFPMD) • Service de Production et de Documentation Audiovisuel (SPDA) • Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) • Ecoles Préscolaire Primaires Publiques (EPPP) • Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) 	COGES Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIPCS) /PAM-CI - Projet éducation de base / UNICEF - Réhabilitation Établissements d'enseignement primaire - Projet d'équipement du Ministère - Projet de Renforcement du Système Educatif Primaire/PRSEP 	
Programme 3 Enseignement secondaire général	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) • Centres d'Information et d'Orientation (CIO) • Collèges • Lycées d'enseignement général • Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) 	COGES Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de construction de lycées et collèges - Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/ BID - Construction et Equipement de 01 Lycée de jeunes filles avec Internat/OFID - Construction et Equipement de 03 Lycées d'excellence de jeunes filles / FKDEA - Projet d'affectation en ligne des élèves /DOB - Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP - Rénovation des établissements du second degré - Projet de construction et d'équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'Excellence pour filles avec internats-BOAD - Projet DEFI 3 Prêt Souverain AFD – Education - Projet de construction et d'équipements de trois (03) lycées d'excellence mixte avec internat (Bouaké, Daloa, Divo)/Chine Gouvernement 	
Programme 4: Alphabétisation et Education non formelle	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Education Non Formelle (DENF) • Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE) • Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA) • Direction des Matériels Didactiques de l'Alphabétisation (DMDA) 		<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Nationale d'Alphabétisation 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS1 : La gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1 : Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévues Source : Rapport d'activités IGENA
		IP 1.2 : Proportion d'outils de gestion opérationnels	Nombre d'outils de gestion opérationnels / Nombre total d'outils de gestion Source : Rapport d'activités Cabinet
OG2 : Favoriser l'accès à l'éducation et à un enseignement de qualité	RS2 : Le système éducatif est accessible et de qualité	IP 2.1 : Proportion d'élèves inscrits dans le système par rapport à la population scolarisable	Effectif d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire / Population scolarisable de 6 à 18 ans Source : Rapport d'activités DESPS
		IP 2.2 : Taux de réussite aux examens à grand tirage	Nombre de candidats admis / Nombre de candidats présentés Sources : Rapports d'activités DESPS / DECO
OG3 : Réduire le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire	RS3 : Le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit	IP 3.1 : Taux d'accès au programme d'alphabétisation	Nombre de personnes ayant accédé au programme d'alphabétisation / Nombre de personnes analphabètes recensés Sources : Rapports d'activités DESPS / DCSPA
		IP 3.2 : Taux d'achèvement des programmes d'alphabétisation	Nombre de personnes ayant achevé les cours / Nombre de personnes inscrites aux différents programmes Sources : Rapports d'activités DESPS / DCSPA

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	1 439 519 194 349	1 525 416 931 401	1 439 777 249 868
1.1 Ressources Intérieures	1 314 101 380 339	1 358 754 414 430	1 419 178 449 868
1.1.1 Budget Etat	1 314 101 380 339	1 358 754 414 430	1 419 178 449 868
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	125 417 814 010	166 662 516 971	20 598 800 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	125 417 814 010	166 662 516 971	20 598 800 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	1 439 519 194 349	1 525 416 931 401	1 439 777 249 868
2.1 Personnel	1 053 810 696 060	1 084 818 220 264	1 105 804 403 653
2.1.1 Solde y compris EPN	1 053 810 696 060	1 084 818 220 264	1 105 804 403 653
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	37 950 653 583	50 689 576 244	53 237 468 722
2.3 Transferts	154 343 302 220	167 575 735 462	186 933 241 593
2.4 Investissement	193 414 542 486	222 333 399 431	93 802 135 900
<i>Trésor</i>	<i>67 996 728 476</i>	<i>55 670 882 460</i>	<i>73 203 335 900</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>125 417 814 010</i>	<i>166 662 516 971</i>	<i>20 598 800 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer le cadre institutionnel du secteur	Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	0 / 1038	345 / 1038	1038 / 1038	1038 / 1038	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion d'outils de gestion opérationnels	7 / 9	9 / 9	9 / 9	9 / 9	Nombre d'outils de gestion opérationnels / Nombre d'outils prévus (FNE, Carte Scolaire Prospective, SPASS, Progiciel des Projets, Contrôle biométrique des élèves, Progiciel de Gestion / Allocation des ressources, Plateforme d'Affectation et d'Orientation des élèves, CODIPOST, Plateforme des Examens et Concours) Source : Rapport d'activités IGENA
	Taux de vulgarisation des activités réalisées du ministère	75%	77%	78,33%	78,92%	(Nombre d'activités réalisées du ministère vulgarisées / Nombre total d'activités prévues) x100 Source : Rapport d'activités SCRP
OS2 : Améliorer la gestion financière et la gestion des ressources humaines	Taux d'exécution du budget	98,83%	98,89%	99,15%	99,30%	(Mandat ordonnancé / Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre d'heures moyen de cours hebdomadaires dispensées par enseignant du secondaire 1er cycle (Norme : 21h)	19,5h	19,8h	20h	20,2h	Nombre total d'heures de cours hebdomadaires dispensés / Nombre de professeurs de collège tenant de classe Source : Rapport d'activités DPFC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
Dépenses de personnel	2 072 555 000	2 072 555 000	2 072 555 000
Dépenses en biens et services	12 323 237 907	13 661 459 706	14 637 065 939
Transferts	12 093 261 030	12 094 698 587	12 096 427 844
Investissements	61 214 625 015	130 891 004 472	19 521 475 511
Trésor	5 520 049 504	4 465 000 000	10 030 900 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	55 694 575 511	126 426 004 472	9 490 575 511

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
2106001 Coordination et animation du ministère	72 572 029 577	144 041 857 450	24 260 060 555
2 Biens et services	9 229 608 547	10 115 729 902	11 010 932 711
11098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de YAMOUSSOUKRO/APFC	1 119 276	1 282 846	1 311 936
11098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de Yamoussoukro/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 387
14098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DIMBOKRO/APFC	1 000 000	1 146 138	1 172 127
14098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DIMBOKRO/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 386
15098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DAOUKRO/DREN	3 000 000	3 438 420	3 516 388
15098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DAOUKRO/APFC	1 000 000	1 146 141	1 172 127
16098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BONGOUANOU/APFC	1 000 000	1 146 137	1 172 130
16098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BONGOUANOU/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 389
17098000013 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BOUAKE 1/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 386
17098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BOUAKÉ 1/APFC	3 271 935	3 750 093	3 835 130
17098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BOUAKE 2 /APFC	3 708 201	4 250 114	4 346 490
17098000018 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BOUAKE 2/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 387
18098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de KATIOLA/DREN	3 000 000	3 438 420	3 516 388
18098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Katiola/APFC	1 000 000	1 146 138	1 172 128
21060010138 Réaliser les activités liées à la politique et aux stratégies de l'égalité et de l'équité	30 000 000	34 384 177	35 163 876
21060010140 Promouvoir la Lecture et les Bibliothèques en milieu Scolaire	5 000 000	5 730 697	5 860 645
22098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de TOUBA/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 388
22098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de TOUBA/APFC	1 000 000	1 146 138	1 172 129
23098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de ODIENNE/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 387
23098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d' ODIÉNNÉ/APFC	1 000 000	1 146 141	1 172 130
24098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de FERKESSEDOUGOU/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 131
24098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de FERKESSEDOUGOU/DREN	3 105 244	3 559 042	3 639 748
25098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de KORHOGO/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 130
25098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de KORHOGO/DREN	3 000 000	3 438 415	3 516 387
26098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BOUNDIALI/DREN	6 020 615	6 900 462	7 056 938
26098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BOUNDIALI/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 129

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
27098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de MINIGNAN/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 389
27098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de MINIGNAN/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 129
28098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BOUNA/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 386
28098000010 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Bouna/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 129
31098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DALOA/APFC	1 685 900	1 932 275	1 976 090
31098000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du département d'ISSIA	3 000 000	3 438 415	3 516 386
31098000012 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DALOA/DREN	4 461 908	5 113 965	5 229 933
31098000014 Organiser et suivre les activités pédagogiques de la Région de ISSIA / APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
32098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de GAGNOA/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 388
32098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de GAGNOA/APFC	1 175 254	1 347 007	1 377 551
35098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Bouaflé/APFC	1 145 047	1 312 383	1 342 144
35098000015 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BOUAFLE/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 388
35098000017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du département de SINFRA	3 000 000	3 438 419	3 516 386
35098000019 Organiser et suivre les activités pédagogiques au niveau de la Région de SINFRA / APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
36098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de SEGUELA/DREN	3 000 000	3 438 420	3 516 387
36098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Séguéla/APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 129
37098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de MANKONO/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 388
37098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Mankono/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 128
41098000012 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de MAN/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 388
41098000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de DANANE	3 000 000	3 438 417	3 516 387
41098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de MAN/APFC	1 213 256	1 390 559	1 422 092
41098000020 Organiser et suivre les activités pédagogiques au niveau de la Région de DANANE / APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
42098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de GUIGLO/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 388
42098000011 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de GUIGLO/APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
43098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DUEKOUÉ/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 127
43098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DUEKOUÉ/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 386
51098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DIVO/APFC	1 209 451	1 386 198	1 417 633
51098000018 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DIVO/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 387
55098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SAN PEDRO/APFC	3 546 620	4 064 919	4 157 097
55098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de SAN PEDRO/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 388

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
56098000005 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SOUBRE/APFC	1 140 764	1 307 475	1 337 122
56098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de SOUBRE/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 388
57098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de SASSANDRA/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 389
57098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SASSANDRA/APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 127
61098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d' ABENGOUROU/APFC	1 000 000	1 146 138	1 172 131
61098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'ABENGOUROU/DREN	3 000 000	3 438 420	3 516 389
62098000010 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de BONDOUKOU/DREN	3 000 000	3 438 416	3 516 386
62098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BONDOUKOU/APFC	1 107 611	1 269 477	1 298 264
71098000016 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'ABOISSO/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 386
71098000017 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d'ABOISSO/APFC	1 017 866	1 166 618	1 193 070
71098000021 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de GRAND-BASSAM	3 000 000	3 438 417	3 516 390
71098000026 Organiser et suivre les activités pédagogiques au niveau de la Région de GRAND BASSAM /APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
76098000014 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'AGBOVILLE/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 388
76098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d' AGBOVILLE/APFC	1 077 271	1 234 704	1 262 700
76098000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de TIIASSALE	3 000 000	3 438 418	3 516 387
76098000019 Organiser et suivre les activités pédagogiques au niveau de la Région de TIIASSALE /APFC	1 000 000	1 146 140	1 172 130
77098000010 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de ADZOPE/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 387
77098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ADZOPE/APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 129
78098000737 Exécuter les activités de Pilotage de l'Ecole Obligatoire	14 072 294	16 128 808	16 494 546
78098000738 Exécuter les programmes de l'UNESCO en Côte d'Ivoire en matière d'Education, de Sciences, de Culture, de Communication et d'Information	8 804 825	10 091 556	10 320 393
78098000739 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 3/DREN	3 000 000	3 438 419	3 516 391
78098000741 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	8 639 094 484	9 438 918 580	10 318 773 949
78098000758 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d' ABIDJAN 4/DREN	3 000 000	3 438 415	3 516 389
78098000759 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (RÉGIE/Convention BNETD)	46 104 478	52 842 149	54 040 404
78098000760 Réaliser et suivre les activités pédagogiques l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général et technique; organiser la formation continue du personnel enseignant	79 438 607	91 047 700	93 112 310
78098000761 Organiser les activités relatives à la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive DVS	10 313 358	11 820 542	12 088 590
78098000762 Renforcer les capacités des enseignants à l'utilisation des matériels scientifiques	16 765 035	19 215 064	19 650 786

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
78098000903 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 1/DREN	3 000 000	3 438 418	3 516 386
78098000904 Préparer les examens et concours de l'Education Nationale, initier les réformes en matière d'examens et concours, établir et délivrer les diplômes	22 491 667	25 778 583	26 363 140
78098000905 Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'éducation, d'enseignement technique et de formation professionnelle	45 482 725	52 129 533	53 311 630
78098000913 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 2/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 385
78098000914 Promouvoir, Encadrer et suivre la gestion administrative et pédagogique des écoles, des établissements secondaires général et technique et des CAFOP	20 504 538	23 501 053	24 033 968
78098000918 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 584 557	4 688 517
78098000936 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 3/APFC	1 215 616	1 393 265	1 424 858
78098000937 Organiser l'assistance et réaliser des actions sociales et sanitaires au bénéfice des agents du Ministère (DMOSS)	5 861 443	6 718 030	6 870 369
78098001027 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d' ABIDJAN 1 /APFC	1 000 000	1 146 139	1 172 130
78098001028 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 4/APFC	1 003 868	1 150 571	1 176 664
78098001029 Promouvoir l'entrepreneuriat et la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive	28 144 588	32 257 615	32 989 093
78098001090 Réaliser les activités pédagogiques et la formation continue des personnels d'encadrement des structures d'enseignement	9 213 090	10 559 483	10 798 932
78098001117 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 2/APFC	1 034 053	1 185 170	1 212 043
78098001121 Suivre les activités de la Conférence des Ministres d'Education des pays ayant le français en partage au plan national	11 057 659	12 673 616	12 961 007
79098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DABOU/APFC	1 000 000	1 146 141	1 172 127
79098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de DABOU/DREN	3 000 000	3 438 417	3 516 386
90098000004 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les réformes du système éducatif	50 000 000	57 306 959	58 606 459
90098090253 Réaliser les activités relatives à la comptabilité matière du Ministère	5 000 000	5 730 695	5 860 645
3 Transferts	12 093 261 030	12 094 698 587	12 096 427 844
78098000921 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens et Concours de l'Education Nationale	12 063 002 122	12 063 002 122	12 063 002 122
78098001129 Transférer les crédits de biens et services au BNETD (Convention BNETD)	30 258 908	31 696 465	33 425 722
4 Investissements	51 249 160 000	121 231 428 961	552 700 000
Trésor	1 249 160 000	500 000 000	552 700 000
90098090275 FB-Pr/Renforcer les activités pédagogiques/C2D 3	323 160 000	0	0
90098090213 Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR	600 000 000	600 000 000	600 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
78098001189 Mettre en oeuvre la politique genre du MENA	100 000 000	0	0
78098000740 Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education	226 000 000	500 000 000	552 700 000
Financement extérieur	50 000 000 000	120 731 428 961	0
90098090213 Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR	50 000 000 000	120 731 428 961	0
2106002 Planification, programmation et suivi-évaluation	9 705 434 563	9 606 909 751	18 924 083 000
1 Personnel	195 720 000	195 720 000	195 720 000
78098000747 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Bureau d'Exécution des Projets (BEP)	168 720 000	168 720 000	168 720 000
78098000748 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Orientation	23 000 000	23 000 000	23 000 000
78098000926 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Renouvellement des Bourses	4 000 000	4 000 000	4 000 000
2 Biens et services	306 781 452	351 614 240	359 587 489
78098000743 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	15 078 559	17 282 127	17 674 018
78098000744 Superviser, évaluer et promouvoir les activités des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires	24 044 571	27 558 425	28 183 343
78098000745 Contrôler tous les services et structures sous tutelle du Ministère	12 580 137	14 418 588	14 745 544
78098000746 Auditer et contrôler toutes les structures centrales du Ministère	21 937 750	25 143 714	25 713 875
78098000915 Organiser la planification générale des activités, réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	28 119 541	32 228 907	32 959 736
78098000923 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques	3 530 676	4 046 647	4 138 409
78098000924 Suivre et évaluer le Plan Sectoriel de l'Education par la TASK-FORCE	22 947 060	26 300 525	26 896 915
78098000925 Suivre la gestion administrative des structures privés d'enseignement à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner ; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 386 876	6 174 108	6 314 115
78098001031 Mettre en oeuvre le CDMT	90 000 000	103 152 526	105 491 626
78098001032 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les réformes du système éducatif	20 020 415	22 946 183	23 466 516
78098001094 Exécuter, suivre et évaluer les projets du Ministère de l'Education Nationale (MEN) à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	18 433 772	21 127 668	21 606 763
78098001122 Produire l'annuaire statistique de l'Education Nationale du MENET	44 702 095	51 234 822	52 396 629
4 Investissements	9 202 933 111	9 059 575 511	18 368 775 511
Trésor	3 508 357 600	3 365 000 000	8 878 200 000
90098090278 FB-Pr/ Assurer la planification, suivi-évaluation/ C2D 3	36 000 000	0	0
90098090277 FB-Pr/ Carte scolaire/ C2D 3	164 257 600	0	0
90098090276 FB-Pr/ Suivre la réforme du collège/ C2D 3	43 100 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
90098090216 Mécanisme de Financement en faveur de l'Apprentissage et de l'Education des Enfants (CLEF)	3 115 000 000	3 115 000 000	8 545 000 000
78098001140 Renforcement Dispositif collecte des données statistiques	150 000 000	250 000 000	333 200 000
Financement extérieur	5 694 575 511	5 694 575 511	9 490 575 511
90098090216 Mécanisme de Financement en faveur de l'Apprentissage et de l'Education des Enfants (CLEF)	5 694 575 511	5 694 575 511	9 490 575 511
2106003 Information et communication	269 769 589	309 193 495	316 204 805
2 Biens et services	269 769 589	309 193 495	316 204 805
78098000749 Produire un magazine d'information sur l'école ivoirienne	39 778 485	45 591 680	46 625 523
78098000927 Réaliser les activités de communication, de documentation et d'archivage du Ministère	48 892 284	56 037 363	57 308 071
78098000928 Promouvoir le dialogue social et gérer les crises entre les membres de la communauté éducative/CCEN	12 088 021	13 854 554	14 168 724
78098001033 Réaliser, développer et piloter le système intégré d'information global du MENET	32 619 226	37 386 174	38 233 946
78098001080 Organiser le Festival National des Arts et de la Culture en Milieu Scolaire	38 670 580	44 321 866	45 326 916
78098001123 Exécuter les activités préparatoires de la rentrée scolaire (Cabinet/CPNRS)	92 720 993	106 271 163	108 680 980
90098090254 Réaliser les activités de documentation et de l'informatique du Cabinet	5 000 000	5 730 695	5 860 645
2106004 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	5 156 445 223	4 761 757 069	4 827 175 934
1 Personnel	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
78098001081 Transférer les subventions d'équilibre personnel pour les Examens et Concours - Ministère de l'éducation Nationale	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
2 Biens et services	2 517 078 319	2 884 922 069	2 950 340 934
11091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de YAMOOUSSOUKRO	1 464 859	1 678 932	1 717 006
14091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DIMBOKRO	1 152 117	1 320 487	1 350 431
15091200037 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DAOUKRO	1 014 220	1 162 438	1 188 798
16091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BONGOUANOU	1 000 000	1 146 138	1 172 129
17091200074 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUAKE II	1 450 364	1 662 317	1 700 014
17091200109 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUAKE	1 000 000	1 146 139	1 172 130

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
18091200053 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de KATIOLA	1 000 000	1 146 139	1 172 129
22091200011 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de TOUBA	1 000 000	1 146 139	1 172 131
23091200038 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la région d'ODIENNE	1 000 000	1 146 139	1 172 127
24091200028 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de FERKESÉDOUGOU	1 000 000	1 146 139	1 172 127
25091200067 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de KORHOGO	1 257 846	1 441 667	1 474 358
26091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUNDIALI	1 000 000	1 146 138	1 172 129
27091200009 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de MINIGNAN	1 000 000	1 146 141	1 172 128
28091200025 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUNA	1 000 000	1 146 140	1 172 129
31091200130 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DALOA	2 206 431	2 528 876	2 586 224
31098000015 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ISSIA	1 000 000	1 146 140	1 172 130
32091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de GAGNOA	1 538 120	1 762 899	1 802 873
35091200073 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUAFLE	1 498 584	1 717 586	1 756 534
35098000018 Encadrer les Intendants, superviser les acquisitions et veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SINFRA	1 000 000	1 146 140	1 172 130
36091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SEQUELA	1 000 000	1 146 139	1 172 129
37091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de MANKONO	1 000 000	1 146 140	1 172 129
41091200108 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de MAN	1 587 854	1 819 902	1 861 171
41098000019 Encadrer les Intendants, superviser les acquisitions et veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DANANE	1 000 000	1 146 140	1 172 130

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
42091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de GUIGLO	1 037 225	1 188 804	1 215 762
43091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DUÉKOUÉ	1 203 295	1 379 145	1 410 417
51091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DIVO	1 582 875	1 814 195	1 855 335
55091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SAN-PEDRO	1 238 893	1 419 943	1 452 142
56091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SOUBRÉ	1 492 975	1 711 158	1 749 959
57091200031 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SASSANDRA	1 000 000	1 146 137	1 172 128
61091200050 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABENGOUROU	1 202 255	1 377 952	1 409 198
62091200068 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BONDOUKOU	1 449 591	1 661 433	1 699 107
71091200043 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABOISSO	1 332 136	1 526 814	1 561 435
71098000025 Encadrer les Intendants, superviser les acquisitions et veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de GRD BASSAM	1 000 000	1 146 140	1 172 130
76091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de AGBOVILLE	1 409 883	1 615 921	1 652 565
76098000018 Encadrer les Intendants, superviser les acquisitions et veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de TIASSALE	1 000 000	1 146 140	1 172 130
77091200032 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ADZOPE	1 245 837	1 427 903	1 460 280
78091200171 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 1	1 296 664	1 486 156	1 519 859
78091200234 Encadrer les Economes et Intendants, Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 4	1 313 816	1 505 816	1 539 962
78091200267 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 2	1 353 292	1 551 062	1 586 233
78091200273 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 3	1 590 937	1 823 435	1 864 784

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21060 Administration Générale	87 703 678 952	158 719 717 765	48 327 524 294
78098000750 Organiser des cérémonies de décoration des agents du ministère	649 383	744 284	761 161
78098000751 Gérer la commande publique du Ministère	20 492 952	23 487 774	24 020 388
78098000752 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Ressources Humaines	2 748 000	3 149 590	3 221 011
78098000753 Gérer les ressources humaines du Ministère	48 016 491	55 033 580	56 281 530
78098000754 Gérer les ressources financières du ministère	147 176 247	168 684 464	172 509 574
78098000755 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire du MEN	15 000 000	17 192 088	17 581 938
78098000756 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire du MEN	30 000 000	34 384 176	35 163 875
78098000907 Superviser au plan opérationnel la mise en oeuvre de la politique éducative	1 384 273	1 586 569	1 622 546
78098000916 Prendre en charge les dépenses centralisées liées structures centrales du Ministère	2 155 993 141	2 471 068 200	2 527 102 458
78098001034 Organiser les activités de la commission nationale d'affectation et mutation des agents du Ministère de l'Education Nationale	26 449 689	30 315 025	31 002 451
78098001093 Appuyer les structures responsables de la gestion des Ressources Humaines du Ministère	19 150 960	21 949 666	22 447 399
79091200030 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DABOU 1	1 097 114	1 257 444	1 285 961
4 Investissements	762 531 904	0	0
Trésor	762 531 904	0	0
90098090281 FB-Pr/ Renforcer les capacités des Correspondants DAF en régions et des ressources matérielles/ C2D 3	251 171 154	0	0
90098090280 FB-Pr/ Renforcer les capacités des facilitateurs communautaires/C2D 3	21 000 000	0	0
90098090279 FB-Pr/ Renforcer les capacités (Chefs d'établissements, DCIO, éducateurs, etc.)/ C2D 3	490 360 750	0	0

II.2.2. Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire	Action 2.1: Gestion des écoles préscolaires et primaires
	Action 2.2: Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire
	Action 2.3: Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
	Action 2.4: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire et primaire	Ratio élève-maître au primaire public	42	41,7	41,5	40,54	Effectif élève du primaire public / Effectif enseignant tenant de classe Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux de réussite au CEPE	71,23%	85%	86,85%	88,69%	(Nombre d'élèves admis au CEPE / Nombre de candidats présentés) X 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de redoublement au primaire	14,1%	12,90%	12,0%	11,10%	(Nombre de redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t+1 / Nombre des élèves inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement au primaire	78,61%	79,6%	80%	80,5%	(Effectif des nouveaux élèves inscrits au CM2 / Nombre total d'enfants âgés de 11 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et primaire	Taux brut de préscolarisation	11,19%	12,52%	13,44%	14,38%	(Effectif élève dans le préscolaire / Population (âgé de 3 à 5 ans) scolarisable) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux net d'admission au primaire	75,09%	74,97%	75,06%	76,17%	(Effectif des nouveaux élèves de 6 ans inscrits au CP1 / Population scolarisable de 6 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux net de scolarisation au primaire	94,24%	96,25%	97,46%	98,71%	(Effectif élèves de 6 à 11 ans dans le primaire / Population scolarisable de 6 à 11 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
Dépenses de personnel	692 183 139 261	707 186 112 492	716 168 882 652
Dépenses en biens et services	16 377 868 111	17 963 207 727	19 401 614 824
Transferts	27 006 525 314	29 277 758 490	31 573 462 064
Investissements	16 420 087 926	18 900 550 585	14 353 000 000
Trésor	12 420 087 926	11 843 632 460	14 353 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	4 000 000 000	7 056 918 125	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
2206101 Gestion des écoles préscolaires et primaires	725 661 469 484	742 837 792 180	756 539 023 061
1 Personnel	692 103 874 890	707 106 848 121	716 089 618 281
78098001069 Prendre en charge les salaires du personnel du préscolaire et primaire fonctionnaire	692 103 874 890	707 106 848 121	716 089 618 281
2 Biens et services	7 332 436 820	7 729 783 503	8 348 747 227
11091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - MOROFE	2 729 225	3 087 671	3 334 917
11091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro -SINZIBO	2 895 981	3 276 328	3 538 681
11091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de RAVIART	2 120 052	2 398 493	2 590 552
11091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiébissou	2 892 083	3 271 919	3 533 918
11091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Toumodi	2 887 088	3 266 267	3 527 813
11091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Didievi	2 914 668	3 297 470	3 561 516
11091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DJEKANOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
11091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ATTIEGOUAKRO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
11091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kokoumbo	2 829 758	3 201 408	3 457 762
11091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - FONDATION	2 893 115	3 273 086	3 535 180
11091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de LOMOKANKRO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
14091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NOFOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
14091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dimbokro	2 899 755	3 280 599	3 543 293
14091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bocanda	2 923 788	3 307 788	3 572 660

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
14091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de N'ZECREZESSOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
14091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUASSI-KOUASSIKRO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
14091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BENGASSOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
15091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de M'bahiakro	2 828 505	3 199 990	3 456 232
15091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ettrokro	2 120 052	2 398 493	2 590 552
15091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonguera	1 696 043	1 918 797	2 072 443
15091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de PRIKRO	2 829 800	3 201 456	3 457 812
15091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daoukro	2 922 023	3 305 790	3 570 503
15091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouellé	2 922 208	3 306 001	3 570 729
15091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonguera	2 120 052	2 398 493	2 590 552
16091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bongouanou	2 904 602	3 286 083	3 549 215
16091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de M'BATTO	2 890 470	3 270 093	3 531 947
16091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Arrah	2 933 789	3 319 100	3 584 879
16091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiémélékro	2 120 052	2 398 493	2 590 552
16091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Andé	2 832 737	3 204 777	3 461 401
17091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Botro	2 120 052	2 398 493	2 590 552
17091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bodokro	2 831 452	3 203 325	3 459 830

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
17091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sakassou	2 911 953	3 294 398	3 558 197
17091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gonfreville	2 906 855	3 288 630	3 551 969
17091200092 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Brobo	2 832 406	3 204 403	3 460 998
17091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de N'Gattakro	2 895 747	3 276 064	3 538 394
17091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Air France	2 829 421	3 201 026	3 457 349
17091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koko	2 881 026	3 259 409	3 520 406
17091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Béoumi I	2 924 846	3 308 985	3 573 952
17091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Béoumi II	2 831 880	3 203 808	3 460 354
17091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BOUAKE SOKOURA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
17091200110 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Djèbonoua	2 120 052	2 398 493	2 590 552
17091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AYAOU - SRAN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
17091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIABO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
17091200117 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Belleville	2 913 432	3 296 072	3 560 004
18091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de FRONAN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
18091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dabakala	2 906 944	3 288 731	3 552 077
18091200045 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BONIEREDOUGOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
18091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Katiola	2 828 366	3 199 832	3 456 060

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
18091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tafiré	2 832 627	3 204 653	3 461 267
18091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Satamassokoura	2 832 100	3 204 058	3 460 624
18091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Niakara	2 828 920	3 200 460	3 456 737
22091200014 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Touba	2 873 721	3 251 145	3 511 481
22091200016 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KORO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
23091200026 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GBELEBAN	2 120 052	2 398 493	2 590 552
23091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SEGUELON	2 120 052	2 398 493	2 590 552
23091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Odiénné II	2 828 496	3 199 980	3 456 221
23091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Odiénné I	2 829 212	3 200 791	3 457 094
23091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Madinani	2 831 632	3 203 528	3 460 051
24091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ferké-Nord	2 927 380	3 311 852	3 577 047
24091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouangolodougou	2 911 704	3 294 117	3 557 893
24091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KONG	2 120 052	2 398 493	2 590 552
24091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIAWALA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
24091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de FERKESSEDOUGOU SUD	2 500 000	2 828 341	3 054 820
24091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUMBALA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
25091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIKODOUGOU	2 120 052	2 398 493	2 590 552

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
25091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Korhogo SUD	2 885 332	3 264 281	3 525 668
25091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MBENGUE	2 120 052	2 398 493	2 590 552
25091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sirasso	1 696 043	1 918 796	2 072 443
25091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sinématiali	2 931 142	3 316 107	3 581 645
25091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NIOFOIN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
25091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Korhogo NORD	2 672 197	3 023 153	3 265 233
25091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Korhogo EST	2 889 926	3 269 478	3 531 283
25091200072 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NAPIE	2 120 052	2 398 493	2 590 552
25091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KORHOGO CENTRE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
25091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SIRASSO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
25091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KARAKORO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
26091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouto	2 120 052	2 398 493	2 590 552
26091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gbon	2 120 052	2 398 493	2 590 552
26091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Boundiali	2 920 757	3 304 359	3 568 956
26091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KASSERE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
26091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kolia	2 927 424	3 311 901	3 577 102
26091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tengréla	2 830 204	3 201 913	3 458 306

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
27091200011 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KANIASSO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
27091200012 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Minignan	2 829 421	3 201 026	3 457 349
28091200019 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Doropo	2 120 052	2 398 493	2 590 552
28091200020 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouna	2 893 733	3 273 784	3 535 934
28091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TEHINI	2 120 052	2 398 493	2 590 552
28091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Nassian	2 831 561	3 203 448	3 459 964
31091200086 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GONATE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
31091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zoukougbeu	2 900 064	3 280 947	3 543 670
31091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA KENNEDY	2 500 000	2 828 341	3 054 820
31091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bédiala	2 923 576	3 307 546	3 572 400
31091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NAHIO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
31091200094 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daloa - LABIA	2 918 038	3 301 282	3 565 633
31091200103 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Issia II	2 931 686	3 316 722	3 582 309
31091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA DIOULABOUGOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
31091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA SUD	2 500 000	2 828 341	3 054 820
31091200111 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vavoua I	2 945 310	3 332 137	3 598 957
31091200112 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Issia I	2 878 861	3 256 960	3 517 762

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
31091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Saïoua	2 876 613	3 254 416	3 515 015
31091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daloa GBEULIVILLE	2 937 105	3 322 853	3 588 931
31091200116 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Seitifla	2 120 052	2 398 493	2 590 552
31091200119 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Iboguhé	2 832 918	3 204 983	3 461 622
31091200121 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vavoua II	2 869 811	3 246 720	3 506 702
31091200124 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dania	2 120 052	2 398 493	2 590 552
31091200126 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gadouan	2 890 277	3 269 876	3 531 711
31091200128 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Daloa TAZIBOUO	2 887 596	3 266 841	3 528 434
32091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gagnoa DIOULABOUGOU	2 883 273	3 261 952	3 523 152
32091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SERIHIO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
32091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GALEBOUO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
32091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BAYOTA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
32091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gagnoa LONACI	2 852 723	3 227 389	3 485 823
32091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guibéroua	2 907 059	3 288 861	3 552 218
32091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GNAGBODOUGNOA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
32091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Diégonéfla	2 901 259	3 282 300	3 545 130
32091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Oumé	2 941 175	3 327 458	3 593 905

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
32091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouragahio	2 926 828	3 311 226	3 576 374
32091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIGNAGO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
32091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUEPAHIO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
35091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription ZAGUIETA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
35091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gohitafla	2 831 811	3 203 730	3 460 270
35091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUETINFLA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
35091200058 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé NORD	2 933 046	3 318 261	3 583 971
35091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé CENTRE	2 829 690	3 201 331	3 457 677
35091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kanzra	2 120 052	2 398 493	2 590 552
35091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kononfla	2 933 515	3 318 791	3 584 544
35091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sinfra	2 929 819	3 314 610	3 580 029
35091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zuenoula	2 933 431	3 318 696	3 584 442
35091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé SUD	2 915 754	3 298 698	3 562 843
35091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonon	2 903 561	3 284 904	3 547 942
36091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SIFIE	2 120 052	2 398 493	2 590 552
36091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MORONDO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
36091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MASSALA	2 500 000	2 828 341	3 054 820

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
36091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Séguéla	2 875 170	3 252 784	3 513 251
36091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de WOROFLA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
36091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kani	2 931 046	3 315 998	3 581 527
37091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiéningboué	2 874 593	3 252 130	3 512 546
37091200025 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIANRA	2 120 052	2 398 493	2 590 552
37091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Mankono	2 890 544	3 270 176	3 532 038
37091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SARHALA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
37091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUNAHIRI	2 120 052	2 398 493	2 590 552
41091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gbonné	2 834 069	3 206 285	3 463 028
41091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SIFILOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
41091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOYAGOUINE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
41091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUAN - HOULE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
41091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Danané	2 911 814	3 294 241	3 558 027
41091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bin-Houyé	2 832 099	3 204 057	3 460 622
41091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sangouiné	2 831 410	3 203 276	3 459 780
41091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Man KOKO	2 914 578	3 297 368	3 561 406
41091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TEAPLEU	2 500 000	2 828 341	3 054 820

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
41091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Mahapleu	2 829 442	3 201 049	3 457 376
41091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Biankouma	2 897 341	3 277 867	3 540 342
41091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Logoualé	2 830 893	3 202 691	3 459 148
41091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TEAPLEU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
41091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zouan-Hounien	2 931 846	3 316 902	3 582 506
41091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Man - LIBREVILLE	2 898 304	3 278 956	3 541 520
42091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guiglo	2 872 947	3 250 269	3 510 536
42091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUIGLO 2	2 500 000	2 828 341	3 054 820
42091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tai	1 289 876	1 459 283	1 576 137
42091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bloléquin	2 926 133	3 310 441	3 575 525
42091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Toulepleu	2 830 700	3 202 473	3 458 913
42091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tai	2 927 335	3 311 800	3 576 993
43091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guézon	2 875 651	3 253 328	3 513 840
43091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DUEKOUE 2	2 500 000	2 828 341	3 054 820
43091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Duekoué	2 892 760	3 272 684	3 534 745
43091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUEHIEBLY	2 500 000	2 828 341	3 054 820
43091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIEHOUZON	2 838 874	3 211 721	3 468 901
43091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GBAPLEU	2 500 000	2 828 341	3 054 820

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
43091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouibly	2 837 249	3 209 882	3 466 914
43091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bangolo I	2 837 900	3 210 619	3 467 709
43091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SEMIEN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
43091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KAEIN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
43091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouaninou	2 500 000	2 828 341	3 054 820
43091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Facobly	2 829 202	3 200 780	3 457 082
51091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo MUNICIPALITE	2 949 887	3 337 313	3 604 551
51091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo PLATEAU	2 891 635	3 271 411	3 533 370
51091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Lakota-Commerce	2 830 943	3 202 749	3 459 208
51091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de OGOUDOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
51091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guitry	2 882 578	3 261 165	3 522 304
51091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Hiré	2 920 015	3 303 518	3 568 049
51091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Niambezaria	2 120 052	2 398 493	2 590 552
51091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zikisso	2 832 088	3 204 043	3 460 607
51091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo III	2 899 018	3 279 765	3 542 391
51091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Lakota II	2 900 505	3 281 447	3 544 209
55091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tabou	2 934 408	3 319 802	3 585 637

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
55091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gabiagui	2 907 536	3 289 400	3 552 800
55091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SAN PEDRO BARDOT	2 500 000	2 828 341	3 054 820
55091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grabo	2 831 966	3 203 905	3 460 459
55091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de San-Pedro SEWEKE	2 883 433	3 262 132	3 523 348
55091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOGBO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
55091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Béréby	2 887 499	3 266 732	3 528 317
55091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOBA	2 120 052	2 398 493	2 590 552
55091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ZONE INDUSTRIELLE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
56091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grand-Zatry	2 926 372	3 310 711	3 575 817
56091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Méagui	2 930 216	3 315 059	3 580 515
56091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IÉPP de OUPOYO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
56091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Soubré I	2 951 915	3 339 609	3 607 028
56091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de OUPOYO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
56091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Soubré II	2 860 737	3 236 456	3 495 615
56091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guéyo	2 829 454	3 201 063	3 457 389
56091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BUYO 2	2 500 000	2 828 341	3 054 820
56091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MAYO	2 500 000	2 828 341	3 054 820

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
56091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Okrouyo	2 913 225	3 295 837	3 559 752
56091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Buyo	2 888 868	3 268 281	3 529 989
57091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Fresco	2 933 028	3 318 240	3 583 949
57091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SAGO	2 120 052	2 398 493	2 590 552
57091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DAKPADOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
57091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sassandra	2 765 551	3 128 768	3 379 305
57091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de LOBAKUYA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
61091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agnibilekrou	2 878 460	3 256 507	3 517 272
61091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abengourou INDENIE	2 889 845	3 269 388	3 531 184
61091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AMELEKIA	2 500 000	2 828 341	3 054 820
61091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tanguelan	2 120 052	2 398 493	2 590 552
61091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abengourou CENTRE	2 876 042	3 253 771	3 514 316
61091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bété	2 923 224	3 307 149	3 571 969
61091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de iablé	2 120 052	2 398 493	2 590 552
61091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YAKASSE - FEYASSE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
61091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zaranou	2 120 052	2 398 493	2 590 552
62091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Laoudiba	2 120 052	2 398 493	2 590 552

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
62091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tanda	2 903 177	3 284 468	3 547 473
62091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SOROBANGO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
62091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TIEDIO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
62091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Transua	2 831 055	3 202 875	3 459 345
62091200081 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bondoukou I	2 875 375	3 253 016	3 513 502
62091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tankessé	2 829 774	3 201 426	3 457 781
62091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Assuefry	2 833 199	3 205 301	3 461 966
62091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koun-FAO	2 832 357	3 204 349	3 460 937
62091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouassi Datekro	2 832 747	3 204 789	3 461 413
62091200098 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tabagne	2 120 052	2 398 493	2 590 552
62091200102 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sandegué	2 832 943	3 205 011	3 461 653
62091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TAOUDI	2 500 000	2 828 341	3 054 820
62091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bondoukou II	2 699 587	3 054 140	3 298 702
71091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonoua	2 893 486	3 273 505	3 535 633
71091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ayamé	2 829 840	3 201 500	3 457 861
71091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Bassam	2 829 497	3 201 114	3 457 442
71091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Aboisso	2 906 365	3 288 075	3 551 369

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
71091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adiaké	2 933 210	3 318 447	3 584 173
71091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiapoum	2 831 106	3 202 933	3 459 409
71091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Maféré	2 925 232	3 309 421	3 574 424
76091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sikensi	2 933 878	3 319 202	3 584 988
76091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de N'DOUCI	2 500 000	2 828 341	3 054 820
76091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville III	2 904 625	3 286 108	3 549 243
76091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de RUBINO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
76091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GRAND MORIE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
76091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AZAGUIE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
76091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville I	2 904 971	3 286 500	3 549 666
76091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Taabo	2 831 535	3 203 418	3 459 932
76091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiassalé II	2 908 138	3 290 081	3 553 535
76091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiassalé I	2 907 816	3 289 718	3 553 143
76091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville II	2 932 956	3 318 159	3 583 863
77091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yakassé Attobrou	2 829 101	3 200 665	3 456 959
77091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Akoupé	2 879 307	3 257 464	3 518 306
77091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adzopé I	2 884 970	3 263 871	3 525 227

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
77091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AGOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
77091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Alépé	2 886 853	3 266 001	3 527 527
77091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription d'Adzopé II	2 829 239	3 200 821	3 457 128
77091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ABOISSO COMOE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200172 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Port-Bouet	2 910 159	3 292 368	3 556 004
78091200173 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon ANANERAIE	2 930 152	3 314 987	3 580 436
78091200174 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon SIPOREX	2 829 080	3 200 641	3 456 933
78091200175 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Biétry	2 832 804	3 204 853	3 461 484
78091200177 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo Agnissankoi	2 919 190	3 302 586	3 567 041
78091200178 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon - Kouté	2 831 076	3 202 900	3 459 372
78091200180 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koumassi SICOI	2 887 169	3 266 359	3 527 913
78091200188 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adjamé-MUNICIPALITE	2 832 219	3 204 193	3 460 768
78091200189 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ANONKOUA KOUTE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200202 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de COCODY AKOUEDO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200203 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Attecoubé	2 879 019	3 257 138	3 517 955
78091200205 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo AVOCATIER	2 914 399	3 297 165	3 561 186
78091200206 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Anyama I	2 911 919	3 294 360	3 558 156

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
78091200208 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ABOBO BANCO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200209 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon ANDOKOI	2 877 081	3 254 948	3 515 586
78091200214 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON GESCO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200217 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON CENTRE	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200221 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon SELMER	2 914 694	3 297 499	3 561 547
78091200222 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon Maroc	2 832 520	3 204 532	3 461 137
78091200223 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SELMER	1 375 438	1 556 083	1 680 685
78091200225 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vridi	2 830 784	3 202 569	3 459 014
78091200226 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Cocody-BLOCKHAUSS	2 893 307	3 273 303	3 535 414
78091200228 Executer le programme d'installation, d'extension et de suivi des cantines scolaires	6 107 915	6 910 105	7 463 433
78091200231 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koumassi REMBLAIS	2 927 067	3 311 497	3 576 665
78091200237 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo HOUANTOUE	2 830 417	3 202 152	3 458 566
78091200239 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bingerville	2 925 182	3 309 365	3 574 362
78091200241 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Cocody-deux Plateaux	2 900 697	3 281 664	3 544 444
78091200242 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adjame 220 Logements	2 896 117	3 276 481	3 538 846
78091200245 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Songon	2 828 355	3 199 820	3 456 047
78091200246 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon TOIT ROUGE	2 927 898	3 312 437	3 577 680

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
78091200247 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Marcory	2 828 588	3 200 085	3 456 331
78091200250 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Anyama II	2 926 634	3 311 008	3 576 135
78091200252 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo AGBEKOI	2 926 008	3 310 299	3 575 371
78091200253 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon Niangon	2 833 019	3 205 098	3 461 745
78091200257 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription du Plateau	2 836 445	3 208 973	3 465 932
78091200259 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON SIDECI	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200265 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Treichville	2 934 145	3 319 505	3 585 314
78091200268 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOU MASSI PRODOMO	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78091200269 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dokui	2 931 309	3 316 296	3 581 849
78091200275 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription COCODY ATTOBAN	2 500 000	2 828 341	3 054 820
78092100029 Promouvoir l'enseignement des langues maternelles à l'école primaire	21 099 566	23 870 703	25 782 154
78098000773 Acquerir et distribuer les kits scolaires	6 500 000 000	6 788 017 485	7 331 569 209
79091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Lahou	2 898 461	3 279 134	3 541 711
79091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de EBOUNOU	2 500 000	2 828 341	3 054 820
79091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Jacqueville	2 829 299	3 200 888	3 457 201
79091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Lahou	1 485 332	1 680 411	1 814 969
79091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dabou II	2 907 516	3 289 378	3 552 776
79091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dabou I	2 903 160	3 284 451	3 547 453

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
3 Transferts	20 931 525 314	22 707 528 096	24 697 657 553
78091200278 Appuyer le Groupe Scolaire Children Of Africa d'Abobo	120 525 000	120 525 000	120 525 000
78098000976 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Laïc	1 625 000 000	1 771 287 045	2 016 981 700
78098001070 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Confessionnel	7 724 493 000	8 419 873 464	9 587 791 397
90091200003 Appuyer les COGES du Primaire	11 461 507 314	12 395 842 587	12 972 359 456
4 Investissements	5 293 632 460	5 293 632 460	7 403 000 000
Trésor	5 293 632 460	5 293 632 460	7 403 000 000
78091200190 Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires/PAM-CI	5 293 632 460	5 293 632 460	7 403 000 000
2206102 Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire	711 431 783	804 868 482	869 318 566
2 Biens et services	711 431 783	804 868 482	869 318 566
11091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Didievi	1 375 626	1 556 295	1 680 916
11091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DJEKANOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
11091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Raviart	1 696 043	1 918 797	2 072 443
11091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOMOKANKRO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
11091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIEBISSOU	1 528 509	1 729 259	1 867 728
11091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ATTIEGOUAKRO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
11091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro - FONDATION	1 521 528	1 721 360	1 859 198
11091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toumodi	1 562 332	1 767 521	1 909 058
11091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAMOOUSSOUKRO - MOROFE	1 318 163	1 491 285	1 610 701
11091200082 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro -SINZIBO	1 502 127	1 699 411	1 835 492
11091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOKOUMBO	1 167 512	1 320 849	1 426 616
14091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'ZECREZESSOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
14091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NOFOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
14091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bocanda	1 737 336	1 965 512	2 122 899
14091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi-Kouassikro	1 696 043	1 918 797	2 072 443
14091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BENGASSOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
14091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dimbokro	1 476 584	1 670 512	1 804 280
15091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Prikro	1 165 373	1 318 430	1 424 001

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
15091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daoukro	1 325 841	1 499 972	1 620 083
15091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bahiakro	1 232 511	1 394 384	1 506 041
15091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouelle	1 324 586	1 498 553	1 618 548
15091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ettrokro	1 696 043	1 918 797	2 072 443
16091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bongouanou	1 443 784	1 633 404	1 764 202
16091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Batto	1 539 442	1 741 626	1 881 088
16091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Andé	1 012 769	1 145 783	1 237 530
16091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiémélékro	1 696 043	1 918 797	2 072 443
16091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Arrah	1 246 187	1 409 857	1 522 750
17091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Belleville Bouaké	1 384 000	1 565 769	1 691 147
17091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Djebonoua	1 696 043	1 918 797	2 072 443
17091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Brobo	1 030 075	1 165 361	1 258 676
17091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIABO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
17091200085 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sakassou	1 394 003	1 577 085	1 703 370
17091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAKE SOKOURA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
17091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'Gattakro Bouaké	1 503 712	1 701 205	1 837 428
17091200098 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AYAOU-SRAN	1 500 000	1 697 005	1 832 867
17091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Beoumi 2	1 057 433	1 196 313	1 292 107
17091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koko Bouaké	1 866 288	2 111 399	2 280 470
17091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Botro	1 696 043	1 918 797	2 072 443
17091200111 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gonfreville Bouaké	1 790 401	2 025 545	2 187 740
17091200112 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Beoumi 1	1 306 719	1 478 339	1 596 719
17091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bodokro	1 079 487	1 221 263	1 319 055
17091200116 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Air-France Bouake	1 184 961	1 340 589	1 447 938
17098000016 Produire des documents pour les activités pédagogiques des enseignants des IEPP	6 854 330	7 754 551	8 375 499
18091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de FRONAN	1 500 000	1 697 005	1 832 893
18091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niakara	1 210 968	1 370 011	1 479 714
18091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Satama-Sokoura	1 045 895	1 183 259	1 278 009
18091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tafiré	1 018 582	1 152 358	1 244 636
18091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabakala	1 427 919	1 615 456	1 744 817

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
18091200052 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BONIEREDOUGOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
18091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Katiola	1 239 769	1 402 596	1 514 908
22091200012 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Touba	1 652 824	1 869 900	2 019 631
22091200015 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koro	1 696 043	1 918 797	2 072 443
23091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbeleban	1 696 043	1 918 797	2 072 443
23091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odiene 1	1 195 849	1 352 907	1 461 242
23091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Madinani	1 070 227	1 210 787	1 307 741
23091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odiene 2	1 232 976	1 394 911	1 506 608
23091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Seguelon	1 696 043	1 918 797	2 072 443
24091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUMBALA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
24091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIAWALA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
24091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouangolo	1 395 680	1 578 982	1 705 421
24091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kong	1 696 043	1 918 797	2 072 443
24091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de FERKE SUD	1 500 000	1 697 005	1 832 893
24091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ferké NORD	1 730 106	1 957 331	2 114 066
25091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dikodougou	1 696 043	1 918 796	2 072 443
25091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bengué	1 696 043	1 918 797	2 072 443
25091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NIOFOIN	1 500 000	1 697 005	1 832 893
25091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo SUD	1 853 633	2 097 082	2 265 006
25091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo NORD	2 089 568	2 364 004	2 553 302
25091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Napié	1 696 043	1 918 796	2 072 443
25091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo EST	1 543 116	1 745 783	1 885 577
25091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KARAKORO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
25091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KORHOGO CENTRE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
25091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinematiali	1 264 100	1 430 122	1 544 639
26091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbon	1 696 043	1 918 797	2 072 443
26091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Boundiali	1 334 402	1 509 659	1 630 544
26091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouto	1 696 043	1 918 797	2 072 443
26091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tingrela	1 144 345	1 294 640	1 398 307
26091200042 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kolia	1 289 273	1 458 601	1 575 399

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
26091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KASSERE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
27091200013 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Minignan	1 184 961	1 340 589	1 447 938
27091200014 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kaniasso	1 696 043	1 918 797	2 072 443
28091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouna	1 517 342	1 716 623	1 854 084
28091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tehini	1 696 043	1 918 797	2 072 443
28091200023 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Nassian	1 073 949	1 214 996	1 312 288
28091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de doropo	1 696 043	1 918 797	2 072 443
31091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de seitifla	1 696 043	1 918 797	2 072 443
31091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gadouan	1 540 745	1 743 102	1 882 679
31091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Saioua	1 633 238	1 847 740	1 995 699
31091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA KENNEDY	1 500 000	1 697 005	1 832 893
31091200102 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 1	1 677 438	1 897 745	2 049 710
31091200106 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA DIOULABOUGOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
31091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa TAZIBOUO	1 558 889	1 763 628	1 904 851
31091200109 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dania	1 696 043	1 918 797	2 072 443
31091200110 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA SUD	1 500 000	1 697 005	1 832 893
31091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zoukougbeu	1 474 491	1 668 145	1 801 721
31091200117 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GONATE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
31091200118 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NAHIO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
31091200122 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 2	1 260 428	1 425 967	1 540 152
31091200123 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bediala	1 315 326	1 488 077	1 607 234
31091200127 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa GBEULIVILLE	1 701 540	1 925 013	2 079 159
31091200131 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Iboguhe	1 003 459	1 135 251	1 226 156
31091200132 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 1	1 618 025	1 830 528	1 977 109
31091200133 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 2	1 899 228	2 148 666	2 320 721
31091200136 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa - LABIA	1 757 558	1 988 390	2 147 611
32091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guiberoua	1 427 130	1 614 563	1 743 850
32091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BAYOTA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
32091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diegonefla	1 466 396	1 658 987	1 791 831
32091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEPAHIO	1 500 000	1 697 005	1 832 893

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
32091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GALEBOUO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
32091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouragahio	1 731 736	1 959 175	2 116 057
32091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa DIOULABOUGOU	1 588 156	1 796 738	1 940 613
32091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIGNAGO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
32091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GNAGBODOUGNOA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
32091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SERIHIO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
32091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Oumé	1 689 583	1 911 485	2 064 549
32091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa LONACI	1 949 430	2 205 459	2 382 064
35091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kanzra	1 696 043	1 918 797	2 072 443
35091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZAGUIETA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
35091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonon	1 450 812	1 641 355	1 772 789
35091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gohitafla	1 061 013	1 200 361	1 296 481
35091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinfra	1 722 939	1 949 223	2 105 306
35091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé NORD	1 251 215	1 415 545	1 528 896
35091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé SUD	1 368 272	1 547 974	1 671 929
35091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUETINFLA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
35091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zuenoula	1 712 334	1 937 226	2 092 349
35091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kononfla	1 248 050	1 411 964	1 525 028
35091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAFLE CENTRE	1 171 000	1 324 796	1 430 878
36091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Morondo	1 696 043	1 918 797	2 072 443
36091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kani	1 264 754	1 430 861	1 545 438
36091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de WOROFLA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
36091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MASSALA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
36091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sifie	1 696 043	1 918 797	2 072 443
36091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Seguela	1 643 010	1 858 797	2 007 639
37091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SARHALA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
37091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kounahiri	1 696 043	1 918 797	2 072 443
37091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mankono	1 538 929	1 741 048	1 880 459
37091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dianra	1 696 043	1 918 797	2 072 443
37091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tieningboué	1 646 918	1 863 218	2 012 417

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
41091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sangouine	1 081 768	1 223 843	1 321 842
41091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbonné	943 848	1 067 809	1 153 314
41091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Danane	1 775 841	2 009 074	2 169 949
41091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man KOKO	1 376 228	1 556 975	1 681 652
41091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Logoualé	1 108 611	1 254 211	1 354 643
41091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man-Libreville	1 486 402	1 681 621	1 816 276
41091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUAN-HOULE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
41091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mahapleu	1 183 935	1 339 430	1 446 683
41091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAN (DOYAGOUINE)	1 500 000	1 697 005	1 832 893
41091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zouan-Hounien	1 716 985	1 942 487	2 098 031
41091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bin-Houyé	1 042 357	1 179 257	1 273 685
41091200104 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SIFILOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
41091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Biankouma	1 492 917	1 688 990	1 824 236
42091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toulepleu	1 118 616	1 265 533	1 366 870
42091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUIGLO 2	1 500 000	1 697 005	1 832 893
42091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guiglo	1 890 018	2 138 246	2 309 466
42091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Blolequin	1 298 019	1 468 496	1 586 086
43091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KAEIN	1 500 000	1 697 005	1 832 893
43091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guezon	1 639 751	1 855 110	2 003 658
43091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SEMIEN	1 500 000	1 697 005	1 832 893
43091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GBAPLEU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
43091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Duekoué	1 831 811	2 072 393	2 238 342
43091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouibly	778 740	881 016	951 564
43091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diéhouzon	694 248	785 428	848 322
43091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEHIEBLY	1 500 000	1 697 005	1 832 893
43091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DUEKOUÉ 2	1 500 000	1 697 005	1 832 893
43091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Facobly	1 196 405	1 353 537	1 461 922
43091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bangolo 1	1 992 979	2 254 731	2 435 278
43091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouaninou	1 500 000	1 697 005	1 832 893
51091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niambesaria	1 696 043	1 918 797	2 072 443

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
51091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota 2	1 809 063	2 046 661	2 210 544
51091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guitry	1 592 852	1 802 052	1 946 352
51091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Divo 3	1 481 563	1 676 146	1 810 363
51091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zikisso	1 046 639	1 184 101	1 278 918
51091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota - COMMERCE	1 106 006	1 251 264	1 351 460
51091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de OGOUDOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
51091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Hiré	1 339 425	1 515 341	1 636 682
51091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO PLATEAU	1 531 532	1 732 678	1 871 423
51091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO MUNICIPALITE	1 663 992	1 882 535	2 033 277
55091200048 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de San-Pedro SEWEKE	1 859 216	2 103 397	2 271 830
55091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grd-Bereby	1 559 543	1 764 368	1 905 648
55091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gabiadji	1 788 403	2 023 284	2 185 301
55091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DOGBO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
55091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabou	1 242 002	1 405 122	1 517 636
55091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Doba	1 696 043	1 918 797	2 072 443
55091200063 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZONE INDUSTRIELLE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
55091200064 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SAN PEDRO BARDOT	1 500 000	1 697 005	1 832 893
55091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grabo	1 052 919	1 191 204	1 286 591
56091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BUYO 2	1 500 000	1 697 005	1 832 893
56091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubre 1	1 658 039	1 875 800	2 026 004
56091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAYO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
56091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gueyo	1 183 239	1 338 640	1 445 834
56091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubre 2	1 925 888	2 178 827	2 353 295
56091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Meagui	1 721 780	1 947 913	2 103 891
56091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Buyo	1 550 284	1 753 892	1 894 337
56091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Zatry	1 296 389	1 466 652	1 584 093
56091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Okrouyo	1 385 395	1 567 349	1 692 852
57091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sago	1 696 043	1 918 797	2 072 443
57091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Fresco	1 251 349	1 415 695	1 529 058
57091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOBAKUYA	1 500 000	1 697 005	1 832 893

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
57091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DAKPADOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
57091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sassandra	2 162 566	2 446 590	2 642 500
61091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niablé	1 696 043	1 918 797	2 072 443
61091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAKASSE-FEYASSE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
61091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bettie	1 317 700	1 490 761	1 610 134
61091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zaranou (Ebilassokro,Zaranou)	1 696 043	1 918 797	2 072 443
61091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AMELEKIA	1 500 000	1 697 005	1 832 893
61091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abengourou CENTRE	1 637 100	1 852 112	2 000 418
61091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanguelan	1 696 043	1 918 797	2 072 443
61091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abengourou INDENIE	1 543 676	1 746 416	1 886 260
61091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agninibilekrou	1 620 724	1 833 584	1 980 407
62091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koun-Fao	1 032 681	1 168 309	1 261 862
62091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TAOUDI	1 500 000	1 697 005	1 832 893
62091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIEDIO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
62091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de transua	1 100 284	1 244 790	1 344 468
62091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sandegue	1 002 252	1 133 885	1 224 680
62091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Assuefry	988 991	1 118 882	1 208 475
62091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SOROBANGO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
62091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabagne	1 696 043	1 918 797	2 072 443
62091200090 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanda	1 453 416	1 644 302	1 775 970
62091200091 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tankessé	1 166 676	1 319 903	1 425 594
62091200092 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 1	1 641 614	1 857 216	2 005 934
62091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 2	1 852 004	2 095 239	2 263 016
62091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi Datekro	1 012 301	1 145 255	1 236 958
62091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Laoudiba	1 696 043	1 918 797	2 072 443
71091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonoua	1 519 018	1 718 519	1 856 132
71091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Aboisso	1 431 828	1 619 879	1 749 591
71091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiapoum	1 097 538	1 241 684	1 341 113
71091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adiaké	1 250 098	1 414 280	1 527 531
71091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ayamé	1 163 233	1 316 008	1 421 388

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
71091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Maferé	1 304 115	1 475 393	1 593 535
71091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Bassam	1 181 100	1 336 220	1 443 219
76091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassalé	1 419 825	1 606 300	1 734 925
76091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de RUBINO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
76091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GRAND MORIE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
76091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassalé 1	1 422 012	1 608 774	1 737 596
76091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AZAGUIE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
76091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 1	1 441 273	1 630 565	1 761 131
76091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'DOUCI	1 500 000	1 697 005	1 832 893
76091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sikensi	1 245 584	1 409 173	1 522 012
76091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Taabo	1 075 250	1 216 470	1 313 878
76091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 2	1 713 728	1 938 803	2 094 054
76091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 3	1 443 599	1 633 197	1 763 975
77091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AGOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
77091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 2	1 194 406	1 351 275	1 459 478
77091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOISSO COMOE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
77091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Akoupé	1 615 000	1 827 107	1 973 415
77091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yakasse Attobrou	1 201 616	1 359 432	1 468 288
77091200046 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 1	1 576 663	1 783 735	1 926 568
77091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Alépé	1 563 916	1 769 316	1 910 993
78091200183 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Songon	1 240 279	1 403 173	1 515 533
78091200184 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 2	1 294 623	1 464 655	1 581 937
78091200185 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AGBEKOI	1 298 856	1 469 442	1 587 109
78091200186 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Port-Bouet	1 406 144	1 590 822	1 718 207
78091200187 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo plateau dokui	1 262 985	1 428 861	1 543 277
78091200191 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Marcory	1 228 230	1 389 541	1 500 809
78091200192 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo HOUANTOUE	1 133 225	1 282 058	1 384 720
78091200193 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 1	1 394 235	1 577 350	1 703 655
78091200194 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SIPOREX	1 202 687	1 360 643	1 469 597
78091200196 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-BLOCKHAUSS	1 520 228	1 719 889	1 857 609

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
78091200197 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON SIDECI	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200198 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY AKOUEDO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200199 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vridi	1 114 333	1 260 687	1 361 633
78091200200 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-DEUX PLATEAUX	1 470 212	1 663 305	1 796 493
78091200201 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo Agnissankoi	1 345 009	1 521 656	1 643 505
78091200211 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi REMBLAIS	1 291 693	1 461 340	1 578 356
78091200212 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Attécoubé	1 616 953	1 829 316	1 975 799
78091200215 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon TOIT ROUGE	1 286 061	1 454 966	1 571 475
78091200216 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANDOKOI	1 630 075	1 844 163	1 991 836
78091200218 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOBO BANCO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200219 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AVOCATIER	1 377 438	1 558 344	1 683 130
78091200229 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Plateau	820 430	928 184	1 002 506
78091200230 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Treichville	1 243 768	1 407 122	1 519 795
78091200232 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY ATTOBAN	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200233 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON CENTRE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200235 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bietry	1 009 509	1 142 094	1 233 547
78091200243 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUMASSI PRODOMO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200248 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon Kouté	1 099 122	1 243 477	1 343 049
78091200249 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi SICOGI	1 561 777	1 766 895	1 908 378
78091200256 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON-GESCO	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78091200258 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANANERAIE	1 270 801	1 437 702	1 552 827
78091200262 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon - Maroc	1 024 167	1 158 676	1 251 457
78091200263 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adjamé 220 Logements	1 501 199	1 698 360	1 834 357
78091200266 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bingerville	1 304 440	1 475 760	1 593 932
78091200271 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon Niangon	998 387	1 129 512	1 219 957
78091200272 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ADJAME- MUNICIPALITE	1 039 703	1 176 256	1 270 442
78091200274 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ANONKOUA KOUTE	1 500 000	1 697 005	1 832 893
78098000941 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Préscolaire et Primaire	15 552 160	17 594 722	19 003 620
78098001045 Inspecter, suivre et évaluer les activités des COGES installés dans les établissements préscolaires et primaires	4 876 121	5 516 532	5 958 269

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
78098001082 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement préscolaire et primaire	266 072 684	301 017 486	325 121 717
79091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 2	1 424 058	1 611 088	1 740 097
79091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de EBOUNOU	1 500 000	1 697 005	1 832 893
79091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 1	1 453 507	1 644 406	1 776 082
79091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Jacquerville	1 191 336	1 347 802	1 455 727
2206103 Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire	7 357 139 508	8 020 761 306	8 442 486 935
2 Biens et services	1 282 139 508	1 450 530 912	1 566 682 424
11091200068 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de YAMOISSOUKRO	151 308 051	171 180 284	184 887 575
17091200082 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 2 BOUAKE (ENI)	30 579 211	34 595 371	37 365 601
17091200104 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 1 BOUAKE	25 505 735	28 855 564	31 166 177
18091200041 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KATIOLA	17 897 872	20 248 512	21 869 914
23091200027 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ODIENNE	19 135 497	21 648 684	23 382 203
25091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KORHOGO	59 471 584	67 282 358	72 670 008
31091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DALOA	37 354 055	42 259 997	45 643 973
32091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GAGNOA	61 267 577	69 314 232	74 864 579
41091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de MAN	22 977 986	25 995 829	28 077 449
55091200050 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de SAN PEDRO	21 668 241	24 514 066	26 477 034
61091200057 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABENGOUROU	63 241 499	71 547 401	77 276 571
62091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de BONDOUKOU	21 668 241	24 514 066	26 477 034
71091200048 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABOISSO	52 821 731	59 759 140	64 544 362
71091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GRAND BASSAM	180 565 229	204 279 990	220 637 746
78091200195 Produire et actualiser les ouvrages scolaires à travers des activités réalisées par le CNFP	7 516 341	8 503 509	9 184 429
78091200270 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABIDJAN (Cocody)	56 124 349	63 495 511	68 579 926
78098000775 Prendre en charge les dépenses centralisées liées au CAFOP	376 689 623	426 162 625	460 287 675
79091200044 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DABOU	76 346 686	86 373 773	93 290 168
3 Transferts	6 075 000 000	6 570 230 394	6 875 804 511
78098000776 Prendre en charge les pécules des stagiaires des CAFOP	6 075 000 000	6 570 230 394	6 875 804 511
2206104 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire	18 257 579 837	21 664 207 326	15 646 130 978
1 Personnel	79 264 371	79 264 371	79 264 371
78091200244 Assurer les Charges salariales Service-Programme Alimentaire Mondial (PAM)	79 264 371	79 264 371	79 264 371

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22061 Enseignement préscolaire et primaire	751 987 620 612	773 327 629 294	781 496 959 540
2 Biens et services	7 051 860 000	7 978 024 830	8 616 866 607
78098000865 Acquérir et distribuer des Manuels Scolaires aux élèves du primaire public	5 551 860 000	6 281 020 459	6 783 974 305
78098000866 Equiper les Inspections de l'Enseignement Primaire et Préscolaire, et les Ecoles Primaires Publiques en Maquettes Pédagogiques et Matériels Techniques	1 500 000 000	1 697 004 371	1 832 892 302
4 Investissements	11 126 455 466	13 606 918 125	6 950 000 000
Trésor	7 126 455 466	6 550 000 000	6 950 000 000
90091200007 Projet d'équipement du Ministère	1 386 455 466	0	0
90091200006 Projet de Renforcement du Système Educatif Primaire/PRSEP	500 000 000	700 000 000	600 000 000
78098001165 Réhabilitation Etablissements d'Enseignement Primaire	5 200 000 000	5 700 000 000	6 200 000 000
78098001124 Projet éducation de base / UNICEF	40 000 000	150 000 000	150 000 000
Financement extérieur	4 000 000 000	7 056 918 125	0
90091200006 Projet de Renforcement du Système Educatif Primaire/PRSEP	4 000 000 000	7 056 918 125	0

II.2.3. Programme 3 : Enseignement secondaire général

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Enseignement secondaire général	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle
	Action 3.2: Gestion des établissements du secondaire technique
	Action 3.3: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Enseignement secondaire général						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général	Taux de réussite au BEPC	31,47%	35,18%	37,28%	43,25%	(Nombre d'élèves admis au BEPC / Nombre d'élèves candidats présentés au BEPC) X 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de réussite au BAC	32,09%	35,30%	36,81%	41,08%	(Nombre d'élèves admis au BAC / Nombre d'élèves candidats présentés au BAC) X 100 Source : Rapport d'activités DECO

Programme 3 :Enseignement secondaire général						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général	Taux de transition 3ème / 2nde général	37,40%	41,28%	42,82%	46,55%	(Effectif des nouveaux inscrits en 2nde en année N / Effectif des élèves de 3ème en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 1er cycle du secondaire	70,92%	71,75%	72,7%	73,65%	(Effectif des nouveaux inscrits en 3ème / Population scolarisable de 15 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 2nd cycle du secondaire	38,10%	48,92%	52,86%	60,91%	(Effectif des nouveaux inscrits en 1re / Population scolarisable de 18 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'enseignement secondaire général	Taux brut de scolarisation du 1er cycle	66,49%	80,52%	81,96%	83,74%	(Nombre des élèves inscrits au 1er cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 à 15 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut de scolarisation au 2nd cycle	30,71%	47,73%	50,1%	55,06%	(Nombre des élèves inscrits au 2nd cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 16 à 18 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut d'admission dans le 1er cycle	65,26%	58,80%	61,90%	65%	(Effectif des nouveaux inscrits en 6ème quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
Dépenses de personnel	359 555 001 799	375 559 552 772	387 562 966 001
Dépenses en biens et services	9 174 347 565	19 002 769 494	19 135 730 910
Transferts	115 243 515 876	126 203 278 385	143 263 351 685
Investissements	115 134 784 332	70 541 844 374	47 233 060 389
Trésor	49 411 545 833	37 362 250 000	36 124 835 900
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	65 723 238 499	33 179 594 374	11 108 224 489

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
2206201 Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle	493 347 321 440	520 753 796 807	549 950 162 162
1 Personnel	359 555 001 799	375 559 552 772	387 562 966 001
78098000795 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de l'enseignement secondaire	359 555 001 799	375 559 552 772	387 562 966 001
2 Biens et services	9 169 347 565	18 990 965 650	19 123 844 476
11092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Yamoussoukro	8 503 453	20 074 686	20 215 150
11092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Molonoublé	8 750 611	20 658 170	20 802 716
11092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne N'guyakro	2 802 267	6 615 506	6 661 794
11092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Molonou	2 820 883	6 659 453	6 706 049
11092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Yamoussoukro	2 879 192	6 797 107	6 844 667
11092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boli	2 767 336	6 533 040	6 578 750
11092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Soundel Tiédekr	2 788 637	6 583 328	6 629 391
11092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Lomokankro	2 825 850	6 671 178	6 717 857
11092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonikro	2 544 062	6 005 943	6 047 965
11092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kpouèbo	8 750 439	20 657 766	20 802 304
11092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Attigouakro Yamoussoukro	2 770 819	6 541 263	6 587 031
11092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Angoda	2 790 529	6 587 794	6 633 888
11092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Kossou	2 796 834	6 602 680	6 648 878
11092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne JEANNOT AHOUSSOU-KOUADIO de RAVIART	2 767 336	6 533 040	6 578 750
11092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne II Yakro	6 680 461	15 771 025	15 881 374
11092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERN de DUEKRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
11092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE BELLE VILLE DE YAMOUSSOUKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
11092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de DIDA KOUADIOKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
11092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BONIANKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
11092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LABOKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
11092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MORONOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
11092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'GBAN KASSE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
11092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Camille Alliali Toumodi	2 584 526	6 101 471	6 144 158
11092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tiebissou	8 701 887	20 543 146	20 686 883
11092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 2 de Yamoussoukro	2 906 633	6 861 889	6 909 901
11092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mamie Adjoua Yamoussoukro	175 969 456	415 423 221	418 329 917
11092200028 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de YAMOUSSOUKRO dans le choix des filières d'orientation	1 225 035	2 892 024	2 912 259
11092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Didievi	8 724 715	20 597 035	20 741 152
11092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 BAD de Yamoussoukro	8 551 910	20 189 084	20 330 346
11092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Toumodi	15 090 981	35 626 317	35 875 594
11092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abdoulaye Diallo de Djékanou	23 148 153	54 647 441	55 029 805
11092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Scientifique de Yamoussoukro	1 152 190 000	2 363 704 670	2 380 243 391
11092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 1 Yamoussoukro	11 931 722	28 168 039	28 365 128
11092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Kokoumbo	2 848 124	6 723 762	6 770 808
11092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne N'GORAN KOFFI NOËL de DIDIEVI	15 746 667	37 174 241	37 434 349
14092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne N'Zécrézéssou	2 877 726	6 793 646	6 841 182
14092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dimbokro	8 581 489	20 258 912	20 400 662
14092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Diangokro	2 877 727	6 793 648	6 841 184
14092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bengassou	2 826 241	6 672 103	6 718 785
14092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de MEKRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
14092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABIGUI	2 000 000	4 721 538	4 754 575
14092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KATIRE ESSEKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
14092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bocanda	10 975 884	25 911 525	26 092 827
14092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DIMBOKRO dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 771	2 377 286

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
14092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kouassi-kouassikro	11 808 928	27 878 151	28 073 212
14092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Dimbokro	16 286 967	38 449 766	38 718 795
15092100005 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Daoukro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
15092100006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Ettrokro	2 782 172	6 568 067	6 614 020
15092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BONGUERA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
15092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DONGUIKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
15092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PRIKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
15092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de FAMIENKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
15092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de N'GATTAKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
15092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DAOUKRO dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 768	2 377 287
15092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daoukro	2 928 164	6 912 717	6 961 085
15092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Prikro	5 493 976	12 970 009	13 060 756
15092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Daoukro	34 353 031	81 099 568	81 667 017
15092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bahiakro	8 470 931	19 997 910	20 137 836
15092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Adrien Kouassi Tollah de Ouellé	9 954 869	23 501 144	23 665 580
16092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Anoumaba	8 561 788	20 212 404	20 353 828
16092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Kregbe	2 767 336	6 533 040	6 578 750
16092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nguessankro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
16092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Tiemelekro	2 807 227	6 627 213	6 673 582
16092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Andé	2 767 336	6 533 040	6 578 750
16092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Agnia	2 816 861	6 649 959	6 696 488
16092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Assie-koumassi	2 006 388	4 736 618	4 769 760
16092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bouaffoukro	2 006 388	4 736 618	4 769 760
16092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BROU - AKPAOUSSOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
16092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE 2 DE BONGOUANOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
16092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SEREBISSOU	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
16092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ASSAOUFFOUE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
16092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE AHOUNIEN FOUTOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
16092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bongouanou	27 641 333	65 254 800	65 711 384
16092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BONGOUANOU dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 288
16092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Arrah	15 269 429	36 047 595	36 299 818
16092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Batto	18 545 013	43 780 489	44 086 821
16092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANAN SERGES LOUIS EBA d'ABONGOUA	2 799 362	6 608 645	6 654 887
17092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Filles Bke	12 367 217	29 196 145	29 400 425
17092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ayaou sokpa	2 802 267	6 615 506	6 661 794
17092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dar-es-salam	2 766 567	6 531 225	6 576 923
17092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Languibonou	2 802 267	6 615 506	6 661 794
17092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Koko Bke	10 184 116	24 042 345	24 210 568
17092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Djebonoua	2 997 450	7 076 289	7 125 799
17092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bodokro	2 799 438	6 608 826	6 655 067
17092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SRAN-BODOSSOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
17092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ANDO KEKRENOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de DIBRI-ASSIKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de YABLASSOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ALLOKO-DJEKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ASSANDRE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOUAFOUE-DJAHAN	2 000 000	4 721 538	4 754 575
17092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ANDO - BLE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
17092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Belleville Bouaké	2 798 065	6 605 586	6 651 803
17092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Djibo Sounkalo Bouaké	48 270 844	113 956 307	114 753 653

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
17092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles de Bouaké	141 956 995	335 127 659	337 472 531
17092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Martin Luther King Bouaké	2 818 436	6 653 676	6 700 232
17092200037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne et Classique de Bouaké	201 344 624	140 377 683	141 359 896
17092200038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Béoumi	11 516 126	27 186 913	27 377 138
17092200040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II Bouaké	10 907 103	25 749 149	25 929 316
17092200041 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUAKE II dans le choix des filières d'orientation	1 212 908	2 863 395	2 883 430
17092200043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Diabo	8 780 890	20 729 652	20 874 696
17092200044 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUAKE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 767	2 377 286
17092200045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Brobo	8 503 368	20 074 487	20 214 947
17092200046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Bouaké	2 575 762	6 080 778	6 123 326
17092200047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Botro	8 768 209	20 699 717	20 844 550
17092200048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne TSF de Bouaké	8 834 584	20 856 412	21 002 342
17092200049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Nimbo Bouaké	9 343 838	22 058 641	22 212 987
17092200050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Sakassou	15 140 542	35 743 321	35 993 415
18092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de YAOSSEDOUGOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
18092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Satamasokoro	6 712 884	15 847 567	15 958 452
18092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Tortiya	2 808 031	6 629 111	6 675 495
18092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Fronan	2 821 593	6 661 128	6 707 737
18092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bonieredougou	2 765 538	6 528 797	6 574 477
18092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Katiola	8 746 613	20 648 733	20 793 210
18092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de BASSAWA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
18092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KANAWOLO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
18092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TENDENE-BAMBARASSO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
18092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ARIKOKAHA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
18092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIMBE	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
18092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PETIONARA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
18092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KPANAKALO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
18092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KAWOLO SOBARA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
18092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FENESSIGUEDOUGOU	3 000 000	7 082 309	7 131 861
18092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOKALA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
18092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KAFLOUDOUGOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
18092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de M'BORLA DIOULASSO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
18092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Henri Konan-Bédié de Niakaramadougou	2 834 305	6 691 138	6 737 957
18092200009 Informer et Assister les élèves de 3 ^è et de Tle de la Région de KATIOLA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 770	2 377 288
18092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne GASTON OUASSENAN KONE de Katiola	8 646 186	20 411 648	20 554 466
18092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dabakala	2 778 899	6 560 338	6 606 241
18092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Henriette Dagri Diabaté de Tafiré	7 833 026	18 491 964	18 621 351
22062011781 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HKB de Sinfra	13 246 141	31 271 076	31 489 882
22062011840 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de KONGONOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011841 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de YAKPABO-SAKASSOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011842 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE d'ABLI	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011843 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'IRDO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011844 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOUMBOLO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011845 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIEMENE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011846 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOKALA-SOBARA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011847 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PANGALAKAHA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011848 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBOGOLO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011849 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIEMASSOBA	3 201 600	7 558 238	7 611 122

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
22062011850 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DJIBROSSO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011851 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NEBO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011852 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de GAGORE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011853 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de FADIADOUGOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011854 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YOCOBOUE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011855 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de GBINGORO-SAGOURA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011856 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'OUPOYO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011857 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRIHIRI	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011858 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOROTOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011859 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAHANDIANA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011860 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ATTOBROU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011861 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PACOBO	9 221 600	21 770 066	21 922 391
22062011862 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de KAGBOLODOUGOU	8 301 600	19 598 159	19 735 287
22062011863 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de MOAPE-ANANGUIE	14 201 600	33 526 696	33 761 280
22062011864 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOUMOUKORO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011865 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ALLOSSO	14 201 600	33 526 696	33 761 280
22062011866 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOMBORODOUGOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011867 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUREBO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011868 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SEDIAGO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011869 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NEGUEPIE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011870 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KATIALI	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011871 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BUYO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011872 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOLONA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011873 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZEAGLO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011874 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de KOFIPLE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011875 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BADIKAHA	12 561 600	29 655 035	29 862 529

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
22062011876 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LANDIOUGOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011877 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SATAMA SOKOURA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011878 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOBI	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011879 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LAFOKPOKAHA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011880 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de DIALAKORO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011881 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAHOU-SOKOURALA	8 301 600	19 598 159	19 735 287
22062011882 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOUASSIA-NANGUINI	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011883 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BOUDEPE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011884 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAHIBOHIO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011885 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de DIANGOBO-FIASSE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011886 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de TONLA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011887 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIEDIEKAHA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011888 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de DASSIOKO	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011889 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BLANFLA	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011890 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de KROUKRO-MAFELE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011891 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BANNEU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011892 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DAGOBERT BANZIO de KAADE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011895 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOURANE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22062011896 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de YORODOUGOU	3 201 600	7 558 238	7 611 122
22092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ALASSANE OUATTARA de OUANINO	12 091 031	28 544 129	28 743 853
22092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koro	12 038 676	28 420 533	28 619 389
22092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Borotou-koro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
22092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne KOONAN	2 544 062	6 005 943	6 047 965
22092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Booko	2 006 388	4 736 618	4 769 760

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
22092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIOMAN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOUNGBESSO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GUINTEGUELA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de SANTA-TOUBA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOUELO-MANDOUYOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GANHOUSEFINA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de NIOKOSSO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
22092200005 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de TOUBA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 289
22092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Gouverneur Abdoulaye Fadika Touba	13 977 642	32 997 981	33 228 866
23092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOULA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
23092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Feremandougou	2 006 388	4 736 618	4 769 760
23092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dioulatiedougou	2 006 388	4 736 618	4 769 760
23092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gbonkaha	2 006 388	4 736 618	4 769 760
23092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne H. NABINTOU CISSE de GBELEBAN	11 696 043	27 611 655	27 804 852
23092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bako	2 816 230	6 648 468	6 694 986
23092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Samango	9 484 485	22 390 676	22 547 342
23092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bougouso	2 767 335	6 533 038	6 578 748
23092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne KIMBRILA Sud	2 006 429	4 736 715	4 769 857
23092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Odienne	2 877 726	6 793 646	6 841 182
23092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Samatiguila	8 787 413	20 745 053	20 890 204
23092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOKOUN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
23092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de LINGOHO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
23092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de SEYDOUGOU	3 000 000	7 082 309	7 131 861
23092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FENGOLO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
23092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'GOLOBLASSO	2 000 000	4 721 538	4 754 575

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
23092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ODIENNE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 287
23092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée moderne II d'Odienné	8 460 187	19 972 546	20 112 294
23092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Odienné	8 735 631	20 622 807	20 767 100
23092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Madinani	8 791 678	20 755 120	20 900 342
23092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de SEGUELON	8 796 384	20 766 231	20 911 529
23092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiémé	8 775 671	20 717 332	20 862 289
24092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ouamelhoro	6 871 153	16 221 203	16 334 703
24092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nambonkaha	2 767 336	6 533 040	6 578 750
24092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Ferké	2 767 336	6 533 040	6 578 750
24092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Pogo	2 544 062	6 005 943	6 047 965
24092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kaouara	2 544 062	6 005 943	6 047 965
24092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de koumbala	2 767 336	6 533 040	6 578 750
24092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KORONANI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
24092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NAMBENGUE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
24092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de VILLAGE C	3 000 000	7 082 306	7 131 860
24092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOGONIERE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
24092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KONG	2 000 000	4 721 538	4 754 575
24092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 DE FERKESSEDOUGOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
24092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SIKOLO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
24092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de NAFANA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
24092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIEKPE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
24092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIELLE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
24092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIAWALA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
24092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BILIMONO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
24092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NAFOUNGOLO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
24092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ouangolodougou	8 542 995	20 168 037	20 309 153
24092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de NIELLE	2 866 869	6 768 016	6 815 369
24092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diawala	2 831 000	6 683 336	6 730 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
24092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Ferké	18 824 896	44 441 228	44 752 183
24092200015 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de FERKE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 768	2 377 288
24092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dominique Ouattara de Kong	19 953 767	47 106 231	47 435 833
25092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanoroba	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne GBON COULIBALY DE Natio-Kobadara (Korhogo)	2 877 727	6 793 648	6 841 184
25092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boron	7 645 948	18 050 315	18 176 614
25092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Solignougo	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Depoungbe	2 544 062	6 005 943	6 047 965
25092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Korhogo	11 150 378	26 323 465	26 507 649
25092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KANDIA CAMARA de NAFOUN	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne COULIBALY YADE de SINEMATIALI	7 440 537	17 565 387	17 688 294
25092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lavononkaha	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Katogo	2 544 062	6 005 943	6 047 965
25092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Niofoin	2 820 016	6 657 405	6 703 987
25092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lahata	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Karakoro (Korhogo)	2 877 727	6 793 648	6 841 184
25092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bougou	2 544 062	6 005 943	6 047 965
25092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guiembé	2 544 062	6 005 943	6 047 965
25092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne kombolokoura	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Kiemou	2 767 336	6 533 040	6 578 750
25092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de NANGASSEREGUE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de NANGAKAHA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NANGOUNKAHA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LAMEKAHA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE AMADOU GON COULIBALY DE KONI	3 000 000	7 082 306	7 131 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
25092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OUATTARADOUGOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KALOA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de N'GANON	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAHOUAKAHA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100074 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DASSOUNGBOHO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
25092100076 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE JEUNES FILLES DE M'BENGUE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
25092100077 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUGOU	2 500 000	5 901 922	5 943 217
25092100078 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FAPAHA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
25092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Dominique Ouattara de Korhogo	9 370 065	22 120 561	22 275 333
25092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Korhogo	17 274 704	40 781 584	41 066 930
25092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de SINEMATIALI	19 100 157	45 091 057	45 406 557
25092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Houphouët Boigny Korhogo	172 511 640	407 260 116	410 109 695
25092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de KORHOGO dans le choix des filières d'orientation	1 051 912	2 483 322	2 500 697
25092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de DiKodougou	11 241 486	26 538 551	26 724 239
25092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sirasso	8 491 724	20 046 998	20 187 267
25092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tioniaradougou kgo	6 628 537	15 648 441	15 757 936
25092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Soro N'dossoulou de Sohoulou	8 400 048	19 830 572	19 969 326
25092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES VALY TUHO de Napié	2 796 521	6 601 938	6 648 133
25092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bengué	6 560 764	15 488 448	15 596 819
26092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Simpourgo	2 006 388	4 736 618	4 769 760
26092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kebi	2 767 336	6 533 040	6 578 750
26092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Kasseré	15 710 866	37 089 722	37 349 238
26092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tindara	2 767 336	6 533 040	6 578 750
26092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Dembasso	2 006 388	4 736 618	4 769 760
26092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Baya	2 006 388	4 736 618	4 769 760

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
26092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Mahalé	2 006 388	4 736 618	4 769 760
26092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sianhala	2 767 336	6 533 040	6 578 750
26092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Yele	2 006 388	4 736 618	4 769 760
26092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tounvre	2 767 336	6 533 040	6 578 750
26092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ganaoni	2 767 336	6 533 040	6 578 750
26092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanankono	2 006 388	4 736 618	4 769 760
26092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAGUINASSO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE WORA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SAN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de SISSEDOUGOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de BLESSEGUE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'DEOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
26092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de PAPARA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
26092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DEBETE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
26092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUNDIALI	15 250 000	36 001 724	36 253 630
26092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NONDARA	15 250 000	36 001 724	36 253 630
26092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ZIGUITIE de Kouto	12 460 249	29 415 768	29 621 590
26092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUNDIALI dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 288
26092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tingréla	8 515 523	20 103 181	20 243 842
26092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gbon	20 838 710	49 195 379	49 539 597
26092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boundiali	52 099 663	122 995 265	123 855 856
26092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de KOLIA	15 165 744	35 802 815	36 053 329
26092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MARIATOU KONE DE BOUNDIALI	67 000 000	158 171 515	159 278 236
27092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Tienko	6 775 355	15 995 045	16 106 965
27092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Banankoro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
27092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Goulia	6 731 307	15 891 061	16 002 250
27092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de SOKORO	3 000 000	7 082 306	7 131 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
27092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SANANFEREDOUGOU	3 000 000	7 082 309	7 131 861
27092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KIMBIRILA - NORD	3 000 000	7 082 309	7 131 861
27092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MINIGNAN	2 000 000	4 721 538	4 754 575
27092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de KANIASSO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
27092200003 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de MINIGNAN dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 770	2 377 286
27092200004 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Minignan	15 650 884	36 948 122	37 206 644
28092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Téhini	2 877 727	6 793 648	6 841 184
28092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Youndouo	2 006 388	4 736 618	4 769 760
28092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sominasse	2 006 388	4 736 618	4 769 760
28092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Bouna	2 877 727	6 793 648	6 841 184
28092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonvayo	2 767 336	6 533 040	6 578 750
28092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Doropo	2 789 031	6 584 258	6 630 328
28092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kotouba	2 767 336	6 533 040	6 578 750
28092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Torossaguehi	2 767 336	6 533 040	6 578 750
28092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Tougbo	2 006 388	4 736 618	4 769 760
28092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bouko	2 006 388	4 736 618	4 769 760
28092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ONDEFIDOUO	2 006 388	4 736 618	4 769 760
28092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bouna	2 841 133	6 707 255	6 754 189
28092200011 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUNA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 770	2 377 285
28092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Nassian	8 733 215	20 617 103	20 761 359
31092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gboguhé	2 774 840	6 550 757	6 596 592
31092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Iboguhe	2 767 336	6 533 040	6 578 750
31092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 Daloa	2 833 261	6 688 675	6 735 476
31092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Seitifla Vavoua	2 767 336	6 533 040	6 578 750
31092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gonaté	2 767 336	6 533 040	6 578 750
31092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dania	2 006 388	4 736 618	4 769 760

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
31092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Zaibo	2 006 388	4 736 618	4 769 760
31092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boguédia	2 877 726	6 793 646	6 841 182
31092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonoufla	2 802 267	6 615 506	6 661 794
31092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Saïoua	9 841 032	23 232 401	23 394 958
31092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bediala	2 771 611	6 543 134	6 588 915
31092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nahio	2 767 336	6 533 040	6 578 750
31092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gadouan	2 787 937	6 581 674	6 627 727
31092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de GAZEHIO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
31092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAZRA-NATIS	2 000 000	4 721 538	4 754 575
31092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DANANON	2 000 000	4 721 538	4 754 575
31092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MOGERNE DE GREGBEU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
31092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de GUESSABO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
31092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Daloa	12 006 950	28 345 635	28 543 966
31092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 4 de Daloa	2 836 647	6 696 669	6 743 524
31092200024 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DALOA dans le choix des filières d'orientation	1 845 199	4 356 088	4 386 571
31092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Antoine Gauze Daloa	14 012 906	33 081 233	33 312 701
31092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 3 de DALOA	2 679 793	6 326 373	6 370 638
31092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Vavoua	2 968 092	7 006 979	7 056 007
31092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Daloa	2 575 728	6 080 698	6 123 245
31092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne D'Issia	13 092 144	30 907 526	31 123 785
31092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daloa	7 647 507	18 053 996	18 180 321
31092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Issia	2 993 328	7 066 555	7 116 000
31092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KHALIL de Daloa	8 770 552	20 705 246	20 850 118
31092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 5 de Daloa	2 915 973	6 883 937	6 932 105
31092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zoukougbeu	9 287 386	21 925 373	22 078 783
31092200035 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ISSIA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 286
32092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gnanbodoug	2 802 037	6 614 962	6 661 248
32092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dribouo	2 818 751	6 654 419	6 700 979

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
32092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Gagnoa	2 823 170	6 664 851	6 711 487
32092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sériho	2 806 614	6 625 768	6 672 128
32092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bayota	2 814 501	6 644 385	6 690 876
32092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Godiabré	6 945 877	16 397 610	16 512 345
32092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Brihi	2 006 388	4 736 618	4 769 760
32092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dignago	2 817 651	6 651 823	6 698 365
32092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Galebre	2 006 388	4 736 618	4 769 760
32092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OURAGAHIO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
32092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de DJEDJEDIGBEUPA	7 400 000	17 469 689	17 591 925
32092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DAHIEPA-KEHI	2 000 000	4 721 538	4 754 575
32092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'OUUME	2 000 000	4 721 538	4 754 575
32092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BALAYO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
32092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Oumé	14 924 201	35 232 590	35 479 110
32092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Ouragahio	8 795 757	20 764 750	20 910 039
32092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne III de Gagnoa	12 870 941	30 385 317	30 597 921
32092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Guibéroua	10 891 804	25 713 031	25 892 946
32092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Gagnoa	16 116 308	38 046 879	38 313 090
32092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Gagnoa	2 894 906	6 834 203	6 882 024
32092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de GAGNOA dans le choix des filières d'orientation	1 286 302	3 036 663	3 057 907
32092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diégonéfla	2 785 662	6 576 303	6 622 317
35092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Zaguieta	2 544 062	6 005 943	6 047 965
35092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bazré	2 767 336	6 533 040	6 578 750
35092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouatinfla	2 006 388	4 736 618	4 769 760
35092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sucre ivoire de ZUENOULA	2 006 388	4 736 618	4 769 760
35092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne GOHOUNFLA	2 544 062	6 005 943	6 047 965
35092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanzra	2 006 388	4 736 618	4 769 760
35092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Iriéfla	2 802 267	6 615 506	6 661 794

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
35092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Manfla Bfé	2 877 726	6 793 646	6 841 182
35092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAMINIGUI	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PAOUFLA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAGUIETA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de ZANZRA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BLANFLA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'DOUFFOUKANKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
35092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zuénoula	2 955 994	6 978 419	7 027 247
35092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Bouaflé	2 898 557	6 842 823	6 890 701
35092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUAFLE dans le choix des filières d'orientation	1 253 240	2 958 610	2 979 310
35092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Kononfla	8 753 528	20 665 058	20 809 647
35092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonon	2 917 400	6 887 308	6 935 497
35092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Sinfra	10 864 330	25 648 173	25 827 630
35092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne 1 de Bouaflé	11 886 422	28 061 095	28 257 436
35092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Gohitafla	2 554 988	6 031 737	6 073 939
35092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES KOFFI DIBY de Bouaflé	8 336 412	19 680 341	19 818 044
35092200021 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SINFRA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 286
36092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Massala	2 816 067	6 648 083	6 694 600
36092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Diarabana	2 544 062	6 005 943	6 047 965
36092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Worofla	2 544 062	6 005 943	6 047 965
36092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dualla	2 006 388	4 736 618	4 769 760
36092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sifié Seguela	2 796 994	6 603 057	6 649 259
36092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Seguela	2 810 494	6 634 926	6 681 351
36092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Teguela	2 544 062	6 005 943	6 047 965
36092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Morondo	2 806 457	6 625 397	6 671 754
36092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de MANABRI	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
36092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBETOGO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
36092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KAMALO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
36092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOBA - BANANDJE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
36092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SIANA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
36092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Séguéla	8 744 487	20 643 711	20 788 156
36092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SEGUELA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 771	2 377 286
36092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kaunet Moussa de Kani	2 851 545	6 731 839	6 778 940
36092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne jeunes filles de Séguéla	2 767 336	6 533 040	6 578 750
37092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Marandallah	2 767 336	6 533 040	6 578 750
37092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Bouandougou	10 549 540	24 905 025	25 079 285
37092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Sarhala	2 797 861	6 605 103	6 651 320
37092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kongasso	2 767 336	6 533 040	6 578 750
37092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIANRA-VILLAGE	7 860 000	18 555 643	18 685 476
37092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de SAMOROSSO	3 000 000	7 082 306	7 131 860
37092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de FIZANLOUMA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
37092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de KAMORO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE TONHOULE DE MANKONO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de KOROKOPLA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOUATTA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOUKOUROUGBAN	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOMONO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
37092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OUEDALLAH	2 500 000	5 901 922	5 943 217
37092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OUSSOUGOULA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
37092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAMBALOUMA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
37092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOAYAKRO	2 500 000	5 901 922	5 943 217

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
37092200006 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de MANKONO dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 768	2 377 288
37092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée BAD de Tiennigboué	2 876 852	6 791 583	6 839 104
37092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Mankono	12 233 665	28 880 856	29 082 933
37092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Dianra	2 853 870	6 737 327	6 784 470
37092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Kounahiri	2 784 930	6 574 577	6 620 579
41092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gboné	2 806 612	6 625 763	6 672 123
41092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouan-Houlé	2 767 336	6 533 040	6 578 750
41092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Man	2 793 722	6 595 331	6 641 477
41092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Podiagouiné	2 877 726	6 793 646	6 841 182
41092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Mahapleu Danan	2 771 527	6 542 935	6 588 715
41092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kpata	2 767 336	6 533 040	6 578 750
41092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Danané	2 991 653	7 062 601	7 112 019
41092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gouekanguine	2 006 388	4 736 618	4 769 760
41092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Man	2 825 494	6 670 338	6 717 011
41092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Téapleu	2 767 336	6 533 040	6 578 750
41092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne 2 de Man	2 877 727	6 793 648	6 841 184
41092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Santa	2 767 336	6 533 040	6 578 750
41092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gbangbéguiné	2 877 727	6 793 648	6 841 184
41092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Blapleu	2 767 336	6 533 040	6 578 750
41092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Jeunes Filles Man	13 913 398	32 846 317	33 076 141
41092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KIELE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
41092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de BIELE	3 201 600	7 558 238	7 611 122
41092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBANGBEGUINE-YATI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
41092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MANGOUIN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
41092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de ZAGUINEU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
41092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DALEU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
41092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOUTRO	3 000 000	7 082 306	7 131 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
41092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de GOULALEU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
41092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZOUTOUO DARA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
41092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de GOTONGOUINE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
41092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BLOLE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
41092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YELEU	3 000 000	7 082 309	7 131 861
41092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GLAN - HOUYE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
41092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BOGOUINE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DEGBON-HOUYE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de GAN 2	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOKOURALA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BIANKOUMA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOUANE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
41092100073 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIOULE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
41092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de MAN dans le choix des filières d'orientation	1 327 898	3 134 860	3 156 796
41092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Biankouma	2 673 349	6 311 158	6 355 318
41092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Danané	2 834 348	6 691 240	6 738 059
41092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bin-Houyé	2 763 152	6 523 163	6 568 805
41092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zouan-Hounian	2 903 940	6 855 532	6 903 499
41092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Logoualé	2 855 103	6 740 237	6 787 398
41092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Man	15 579 419	36 779 407	37 036 753
41092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Iba Diomandé de Sipilou Danane	2 816 941	6 650 147	6 696 676
41092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Oulai Goué Antoine de Sangouiné	2 767 587	6 533 633	6 579 349
41092200029 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DANANE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 286
42092100001 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
42092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tanry	7 663 590	18 091 965	18 218 555
42092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Zagne	2 810 316	6 634 508	6 680 927

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
42092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Péhé	2 805 429	6 622 970	6 669 312
42092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nézobli	2 802 267	6 615 506	6 661 794
42092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de TIOBLY	3 000 000	7 082 306	7 131 860
42092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TINHOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
42092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BEDY-GOAZON	3 000 000	7 082 306	7 131 860
42092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DES JEUNES FILLE DE YAOUDE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
42092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DIBOKE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
42092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAKOUBLY	2 000 000	4 721 538	4 754 575
42092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE NICLA de GUIGLO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
42092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOARHO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
42092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Goya	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE KEIBLY	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIZAHON	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MEO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DOKE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YOYA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
42092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tai	2 842 241	6 709 876	6 756 822
42092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Guiglo	14 601 776	34 471 419	34 712 612
42092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Touleupleu	2 836 906	6 697 280	6 744 139
42092200010 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de GUIGLO dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 770	2 377 287
42092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Blolequin	2 761 990	6 520 419	6 566 042
43092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Guezon	2 767 336	6 533 040	6 578 750
43092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne TIENY-SIABLY	2 544 062	6 005 943	6 047 965
43092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nanadi	2 544 062	6 005 943	6 047 965
43092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Semien	2 544 062	6 005 943	6 047 965
43092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIESSAN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
43092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOHOUO-ZAGNA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
43092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZEO	3 000 000	7 082 306	7 131 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
43092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BLENIMEOIN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
43092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIOUROUZON	3 000 000	7 082 306	7 131 860
43092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GLOPLOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
43092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de GBAPLEU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAGOHOOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GUEHIEBLY	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de OUYABLY GNONDROU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOUANDROU GBEAN	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DAH	2 000 000	4 721 538	4 754 575
43092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PINHOUN	2 500 000	5 901 922	5 943 217
43092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOTROUDROU	2 500 000	5 901 922	5 943 217
43092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIEOUZON	2 500 000	5 901 922	5 943 217
43092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIBOBY	2 500 000	5 901 922	5 943 217
43092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Kouibly	2 827 055	6 674 023	6 720 720
43092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Facobly	8 581 358	20 258 603	20 400 352
43092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bangolo	2 880 462	6 800 106	6 847 687
43092200012 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DUEKOUÉ dans le choix des filières d'orientation	1 006 231	2 375 479	2 392 101
43092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Duekoué	2 878 011	6 794 318	6 841 857
51092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ogoudou	2 767 336	6 533 040	6 578 750
51092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Niambézaria	2 877 726	6 793 646	6 841 181
51092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DOUAVILLE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
51092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de ZEGO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
51092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GROGOUYA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
51092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE HERMANKONO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
51092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LAUZOUA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
51092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne GUITRY	2 649 571	6 255 025	6 298 793

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
51092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boga Doudou Emile de Lakota	8 961 855	21 156 868	21 304 902
51092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alphonse Assamoi de Divo	2 973 327	7 019 337	7 068 452
51092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Hiré	2 610 096	6 161 833	6 204 948
51092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zikisso	2 824 320	6 667 566	6 714 219
51092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DIVO dans le choix des filières d'orientation	1 323 731	3 125 023	3 146 889
51092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de DIVO	2 653 943	6 265 346	6 309 183
51092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 DIVO	13 718 482	32 386 167	32 612 770
51092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans Lycée Moderne 3 de Divo	2 616 774	6 177 598	6 220 824
51092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental de Lakota (Divo)	2 824 888	6 668 907	6 715 568
55092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Grabo	8 549 308	20 182 941	20 324 157
55092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gabiadji	2 544 062	6 005 943	6 047 965
55092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Copaga Gabiadji	2 792 341	6 592 072	6 638 195
55092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KFW de San pedro	2 782 328	6 568 433	6 614 392
55092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DIGBOUE DE SAN-PEDRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
55092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne INAGOHI de San pedro	8 324 666	19 652 613	19 790 118
55092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Bereby	2 621 315	6 188 317	6 231 618
55092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 San-Pedro	2 659 893	6 279 393	6 323 328
55092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de San-Pedro	2 829 885	6 680 705	6 727 450
55092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de San -Pedro	2 638 807	6 229 613	6 273 200
55092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tabou	2 832 162	6 686 079	6 732 862
55092200021 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SAN PEDRO dans le choix des filières d'orientation	1 036 069	2 445 921	2 463 035
56092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guéyo	2 877 726	6 793 646	6 841 182
56092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Soubre	7 047 948	16 638 575	16 754 996
56092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Grand-zatry	2 768 943	6 536 835	6 582 571
56092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Mayo	2 767 336	6 533 040	6 578 750
56092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TAKOREAGUI	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
56092100015 COLLEGE MODERNE 2 de SOUBRE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
56092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Buyo	9 893 754	23 356 867	23 520 292
56092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Méagui	2 628 042	6 204 198	6 247 612
56092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 Zadi Zahourou de Soubré	2 715 970	6 411 776	6 456 640
56092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KFW de Gueyo	8 799 514	20 773 620	20 918 970
56092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Zadi Zahourou 1 de Soubré	8 812 561	20 804 420	20 949 987
56092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Charles Boza Donwahi de Soubré	2 987 382	7 052 520	7 101 864
56092200017 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SOUBRE dans le choix des filières d'orientation	1 248 548	2 947 532	2 968 157
56092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yacolidabouo	2 813 076	6 641 023	6 687 489
57092100001 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de GBAGBAM	2 000 000	4 721 538	4 754 575
57092100002 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DAKPADOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
57092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de SAGO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
57092100004 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MOGERNE DE LABAKUYA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
57092100005 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DAHIRI	2 500 000	5 901 922	5 943 217
57092100006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PAULY - BROUSSE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
57092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MEDON	2 500 000	5 901 922	5 943 217
57092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Sassandra	2 803 655	6 618 782	6 665 092
57092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Fresco	8 735 631	20 622 807	20 767 100
57092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sassandra	9 113 230	21 514 229	21 664 761
57092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SASSANDRA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 768	2 377 288
61092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Amélékia	8 770 909	20 706 090	20 850 967
61092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Akoboissué	2 767 336	6 533 040	6 578 750
61092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Agnibilékrou	2 877 726	6 793 645	6 841 182
61092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zaranou	8 775 466	20 716 846	20 861 802
61092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dufrebo	2 767 336	6 533 040	6 578 750
61092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Apronpronou	2 770 504	6 540 520	6 586 283

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
61092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sankadiokro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
61092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Diamarakro	2 767 336	6 533 040	6 578 750
61092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Départemental Agnibilékrou	2 796 394	6 601 640	6 647 830
61092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne NANAN BOA KOUASSI III d'Abengourou	2 992 700	7 065 072	7 114 507
61092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Damé	2 767 336	6 533 040	6 578 750
61092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne D'AGNIBILEKROU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
61092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AFFALIKRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
61092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AMORIAKRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
61092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABRADINOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
61092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental d' Abengourou	2 729 999	6 444 897	6 489 990
61092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Nanan Kouakou Kouao de Niablé	2 808 451	6 630 104	6 676 494
61092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Agnibilekrou	13 771 822	32 512 090	32 739 575
61092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abengourou	16 237 796	38 333 684	38 601 900
61092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABENGOUROU dans le choix des filières d'orientation	1 003 836	2 369 825	2 386 407
61092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Nanan Adépra de Bettié	2 885 470	6 811 929	6 859 591
61092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Ebilassokro	8 750 684	20 658 343	20 802 887
61092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yakassé - Feyassé	2 822 809	6 664 000	6 710 628
61092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne d'aniassue	2 997 769	7 077 042	7 126 557
61092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HENRI K. BEDIE DE TANGUELAN	8 737 272	20 626 680	20 771 004
62092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guiendé	2 767 336	6 533 040	6 578 750
62092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tahoudi	2 804 087	6 619 801	6 666 120
62092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kouaasi-N'dawa	2 767 336	6 533 040	6 578 750
62092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gbanhui	2 767 336	6 533 040	6 578 750
62092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Tankessé	2 914 709	6 880 955	6 929 100
62092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kotogouanda	2 767 336	6 533 040	6 578 750
62092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kokomian	2 802 267	6 615 506	6 661 794

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
62092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boroko Bondkou	2 799 674	6 609 383	6 655 629
62092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tienkoikro	2 006 388	4 736 618	4 769 760
62092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lahoudi-Ba	2 803 301	6 617 946	6 664 250
62092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ASSINDI	2 006 388	4 736 618	4 769 760
62092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sapli-sépingo	8 423 265	19 885 382	20 024 518
62092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bondoukou	8 555 355	20 197 215	20 338 536
62092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gouméré	9 557 391	22 562 792	22 720 661
62092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Hiango	2 802 267	6 615 506	6 661 794
62092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne D'Appimandoum	2 815 678	6 647 164	6 693 675
62092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sorobango	2 006 388	4 736 618	4 769 760
62092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Namassi	2 802 267	6 615 506	6 661 794
62092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'AMANVI	2 006 388	4 736 618	4 769 760
62092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Bondo	2 819 383	6 655 911	6 702 484
62092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Pritti 2	2 006 388	4 736 618	4 769 760
62092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tambi	2 767 336	6 533 040	6 578 750
62092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TAGADI	3 000 000	7 082 309	7 131 861
62092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FLAKIEDOUGOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUDOUKOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BANDAKAGNI-SOKOURA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIMANDOUGOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DADIASSE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de NAGAFU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
62092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de BONDOUKOU	2 854 593	6 739 034	6 786 187
62092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tanda	2 978 279	7 031 028	7 080 224
62092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tabagne	8 524 905	20 125 330	20 266 145
62092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Bondoukou	15 404 930	36 367 479	36 621 942
62092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de KOUN-FAO	2 629 389	6 207 380	6 250 811

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
62092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BONDOUKOU dans le choix des filières d'orientation	1 212 267	2 861 882	2 881 907
62092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Assuefry	2 805 439	6 622 991	6 669 333
62092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Sandégué	2 811 973	6 638 419	6 684 867
62092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tanda	8 570 381	20 232 689	20 374 257
62092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Kouassi-Datékro	2 885 332	6 811 602	6 859 263
62092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Transua	9 201 226	21 721 969	21 873 956
62092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yezimala	2 787 297	6 580 165	6 626 205
62092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne de Tiedo	2 806 296	6 625 017	6 671 371
71092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bianouan	2 777 047	6 555 967	6 601 837
71092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ono Aboisso	2 877 726	6 793 646	6 841 182
71092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Grand-Bassam	2 987 135	7 051 935	7 101 276
71092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne EUGENE AKA EHOULE d'Aboisso	16 349 849	38 598 214	38 868 284
71092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Noé	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Yaou bonoua	2 767 337	6 533 043	6 578 754
71092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Krindjabo	2 784 379	6 573 276	6 619 269
71092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Adjouan	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Ahigbé-koffikro	2 814 054	6 643 332	6 689 815
71092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bongo	2 822 935	6 664 300	6 710 928
71092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ketesso	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Assinie-Mafia	11 836 437	27 943 092	28 138 608
71092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouakro Absso	2 877 726	6 793 646	6 841 182
71092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nouamou	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Etueboué	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Yaou	2 767 336	6 533 040	6 578 750
71092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 Aboisso	2 877 726	6 793 646	6 841 182
71092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAFERE	2 000 000	4 721 538	4 754 575

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
71092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ADJOUAN - MOHOUA	2 500 000	5 901 922	5 943 217
71092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ADAOU	2 500 000	5 901 922	5 943 217
71092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonoua	2 641 014	6 234 825	6 278 449
71092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Bonoua	2 910 669	6 871 417	6 919 497
71092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II de Grand-Bassam	2 991 694	7 062 697	7 112 115
71092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Aboisso	14 546 460	34 340 831	34 581 111
71092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Maféré	2 785 467	6 575 845	6 621 856
71092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement au Lycée d'Excellence de Grand-Bassam	1 063 161 970	2 210 017 298	2 225 480 672
71092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adiaké	9 802 053	23 140 382	23 302 294
71092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ayamé	8 712 997	20 569 372	20 713 296
71092200026 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABOISSO dans le choix des filières d'orientation	1 114 043	2 629 998	2 648 401
71092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne I de Grand-Bassam	12 389 253	29 248 164	29 452 811
71092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne FATIM SYLLA de Tiapoum	2 765 144	6 527 865	6 573 541
71092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne JACQUES BATTER D'AFIENOU	7 665 474	18 096 414	18 223 033
71092200031 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de GRAND BASSAM dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 286
76092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Oress-krobou	2 877 726	6 793 646	6 841 182
76092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gomon	2 006 388	4 736 618	4 769 760
76092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KATADJI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
76092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de TABOITIEN	3 000 000	7 082 306	7 131 860
76092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de CECHI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
76092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIASSALE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
76092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de MOROKRO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
76092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BINA0	3 000 000	7 082 309	7 131 861
76092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LOVIGUIE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
76092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABOUDE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
76092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AGBOVILLE	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
76092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ETICOON	2 000 000	4 721 538	4 754 575
76092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de GBOLOUVILLE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
76092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GUESSIGUIE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
76092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIAMOUE	2 000 000	4 721 538	4 754 575
76092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE 2 DE MOROKRO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
76092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE 2 DE TIASSALE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
76092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TAABO - VILLAGE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
76092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Agboville	2 975 269	7 023 923	7 073 068
76092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiassalé	20 704 489	48 878 514	49 220 515
76092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 d'Agboville	13 284 736	31 362 192	31 581 630
76092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Kouamé Koffi Telesphore de Taabo	5 409 815	12 771 324	12 860 684
76092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Rubino	8 370 214	19 760 143	19 898 403
76092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Azaguié	16 098 852	38 005 669	38 271 594
76092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sikensi	10 125 346	23 903 604	24 070 854
76092200023 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de AGBOVILLE dans le choix des filières d'orientation	1 179 057	2 783 482	2 802 958
76092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 3 Agboville	10 997 258	25 961 985	26 143 639
76092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Taabo	2 804 875	6 621 660	6 667 993
76092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD N'douci	37 713 944	89 033 907	89 656 873
76092200027 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de TIASSALE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 769	2 377 286
77092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Assikoi	13 790 137	32 555 327	32 783 113
77092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Assikoun	13 544 062	31 974 401	32 198 123
77092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bieby	13 819 699	32 625 114	32 853 392
77092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de Becedi-brignan	18 645 948	44 018 773	44 326 771
77092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Aboisso-Comoé	13 544 062	31 974 401	32 198 123
77092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ABONGOUA	13 006 388	30 705 076	30 919 918
77092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Bécouefin	13 544 062	31 974 401	32 198 123
77092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Akoupé-Zeudi	2 877 726	6 793 646	6 841 182

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
77092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Oghlwapo	2 801 332	6 613 298	6 659 572
77092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne YAKASSE-ME	13 006 388	30 705 076	30 919 918
77092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dinguira	13 790 845	32 556 997	32 784 798
77092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Grand-Akoudzin	13 767 336	32 501 498	32 728 908
77092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Annépé	13 767 336	32 501 498	32 728 908
77092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIAPE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
77092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de KOSSANDJI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
77092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRAND ALEPE	3 000 000	7 082 309	7 131 861
77092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE d'AGBAOU	3 000 000	7 082 309	7 131 861
77092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE MEMNI	3 000 000	7 082 309	7 131 861
77092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE BIASSO	3 000 000	7 082 309	7 131 861
77092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne de BACON	3 000 000	7 082 309	7 131 861
77092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KONG 2	2 000 000	4 721 538	4 754 575
77092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ANDOU M'BATTO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
77092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DZEUDJI	2 500 000	5 901 922	5 943 217
77092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Yakassé-Attobrou (Adzopé)	2 999 722	7 081 649	7 131 200
77092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akoupé	20 828 122	49 170 383	49 514 425
77092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Affery	19 574 979	46 212 003	46 535 345
77092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Agou	8 637 488	20 391 114	20 533 787
77092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alépé	9 151 787	21 605 255	21 756 425
77092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Adzopé	36 755 475	86 771 182	87 378 315
77092200018 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ADZOPE dans le choix des filières d'orientation	1 041 871	2 459 617	2 476 825
77092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne LE PLANTEUR BARRY CALLEBAUT AKOUPÉ	8 675 609	20 481 108	20 624 414
77092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'ADZOPE	13 857 305	32 713 894	32 942 791
77092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne YAPO AHOUCHE dit PERGAUD DE MONTEZO	2 811 082	6 636 316	6 682 748
77092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE 2 D'AKOUPÉ	3 000 000	7 082 309	7 131 861

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
77092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE DE DANGUIRA	3 000 000	7 082 309	7 131 861
78092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bingerville	13 227 897	31 228 011	31 446 510
78092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Autoroute	2 661 266	6 282 633	6 326 595
78092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne du Plateau	8 992 746	21 229 795	21 378 340
78092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Djorobité	2 877 726	6 793 646	6 841 182
78092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Cité du Port	2 877 726	6 793 646	6 841 182
78092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Abobo	2 837 748	6 699 266	6 746 140
78092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Songon	2 791 713	6 590 590	6 636 704
78092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne M'pouto	2 006 388	4 736 618	4 769 760
78092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne BAD Koumassi	2 765 972	6 529 821	6 575 509
78092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE koumassi - sicogi	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de COCODY CITE DES ARTS	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE COCODY LYCEE TECHNIQUE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Marcory Boulevard du Gabon	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de BIETRI	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE ANDRE LATRILLE de PORT-BOUET	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE PORT-BOUET AEROPORT	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ABOBO SOGEPHIA	3 000 000	7 082 306	7 131 860
78092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne DANHO PAULIN CLAUDE DE LA CITE FAIRMONT	18 440 000	43 532 579	43 837 174
78092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE YOPOUGON SOGEPHIA	3 174 000	7 493 080	7 545 508
78092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE M'BONOJA	2 000 000	4 721 538	4 754 575
78092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABIATE	2 500 000	5 901 922	5 943 217
78092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BROFODOUME	2 500 000	5 901 922	5 943 217
78092200089 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 2 de Yopougon	2 682 308	6 332 309	6 376 614

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
78092200090 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Filles Bingerville	134 835 090	318 314 486	320 541 717
78092200091 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN III dans le choix des filières d'orientation	1 330 474	3 140 941	3 162 920
78092200092 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adjamé Harris	8 833 532	20 853 928	20 999 842
78092200093 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alassane Ouattara d'Anyama	30 865 330	72 865 910	73 375 751
78092200094 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 d'Abobo	33 970 393	80 196 247	80 757 377
78092200095 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de KOUMASSI	2 774 393	6 549 699	6 595 529
78092200096 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Cocody-Angré (La Djibi)	11 255 953	26 572 703	26 758 633
78092200097 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Songon	8 353 740	19 721 250	19 859 239
78092200098 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 2 d'ADJAME	2 857 562	6 746 045	6 793 245
78092200104 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mncipal 2 d'ATTECOUBE	2 920 912	6 895 598	6 943 846
78092200105 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement d'Abidjan	3 983 032	9 403 018	9 468 811
78092200106 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN dans le choix des filières d'orientation	1 084 380	2 559 970	2 577 883
78092200107 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Simone Ehivet Gbagbo de Yopougon Niangon	9 734 371	22 980 599	23 141 394
78092200108 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Sainte Marie de Cocody	121 959 776	287 918 846	289 933 398
78092200111 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Yopougon Andokoi	2 855 876	6 742 065	6 789 236
78092200117 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Djédji Amondji Pierre d'Adjamé 220 Logements	19 244 818	45 432 571	45 750 459
78092200118 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Garçons Gnaléga Mémé Jérémie de Bingerville	62 089 523	146 579 015	147 604 621
78092200119 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Port Bouët	2 865 075	6 763 780	6 811 105
78092200120 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Adjamé	2 971 675	7 015 440	7 064 525
78092200122 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 1 d'ADJAME	2 728 982	6 442 497	6 487 572
78092200125 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles Yopougon	452 257 127	701 515 029	706 423 494
78092200126 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 Attécoubé	2 835 397	6 693 716	6 740 554
78092200127 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koumassi	2 875 125	6 787 506	6 835 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
78092200129 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 1 de Yopougon	2 822 183	6 662 522	6 709 137
78092200130 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Marcory	2 674 765	6 314 502	6 358 684
78092200131 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Treichville	14 554 851	34 360 640	34 601 059
78092200132 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Classique d'Abidjan	27 084 941	63 941 287	64 388 680
78092200133 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Abobo	2 810 952	6 636 008	6 682 441
78092200134 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN II dans le choix des filières d'orientation	1 131 735	2 671 765	2 690 459
78092200137 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Port-Bouët	16 488 590	38 925 753	39 198 112
78092200138 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Anyama	2 713 547	6 406 057	6 450 880
78092200140 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN IV dans le choix des filières d'orientation	1 098 719	2 593 822	2 611 972
78092200141 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 de Koumassi	2 919 640	6 892 594	6 940 822
78092200142 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Abobo	2 820 533	6 658 627	6 705 217
78092200144 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Cocody	9 048 736	21 361 976	21 511 444
78098000797 Organiser les séances de la commission d'attribution et de renouvellement des bourses des élèves de l'enseignement secondaire général et technique	25 433 406	60 042 394	60 462 507
78098000869 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement secondaire général	1 216 086 206	1 572 475 566	1 583 478 375
78098001072 Organiser les séances de la commission d'orientation dans les classes de 2nde et d'affectation en 6è	129 017 373	304 580 203	306 711 335
78098001089 Organiser des missions de contrôle des effectifs des élèves affectés dans le privé	5 470 610	12 914 845	13 005 211
78098001119 Réaliser les activités d'affectation des élèves, d'orientation, d'attribution et de renouvellement des bourses	11 580 311	27 338 439	27 529 724
78098001134 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Secondaire Général et Technique	13 581 065	32 061 755	32 286 090
79092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Loupou	2 544 062	6 005 943	6 047 965
79092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bessio-Dabou	8 711 857	20 566 679	20 710 587
79092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ebonou	2 820 407	6 658 331	6 704 917
79092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Toupah	2 834 534	6 691 680	6 738 499
79092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Ahouanou	2 782 722	6 569 364	6 615 330
79092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne de Bacanda	2 824 271	6 667 450	6 714 102
79092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de ADESSE	3 000 000	7 082 306	7 131 860
79092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'DJEM	3 000 000	7 082 306	7 131 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
79092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AHOUNIANSSOU	3 000 000	7 082 306	7 131 860
79092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 de Toupah	3 000 000	7 082 306	7 131 860
79092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUBOURY	3 000 000	7 082 309	7 131 861
79092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de ATTOUTOU	2 000 000	4 721 538	4 754 575
79092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DJIDJIKRO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
79092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE de AKRADIO	2 000 000	4 721 538	4 754 575
79092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ORBAFF	2 000 000	4 721 538	4 754 575
79092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Tiapani Dominique de Dabou	8 763 191	20 687 869	20 832 620
79092200020 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DABOU dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	2 360 768	2 377 285
79092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Lahou	2 768 123	6 534 899	6 580 622
79092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akpa Gnagne de Dabou	12 049 998	28 447 260	28 646 305
79092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Jacquerville	8 603 115	20 309 964	20 452 073
79092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Leboutou Dabou	29 993 040	70 806 637	71 302 066
3 Transferts	115 243 515 876	126 203 278 385	143 263 351 685
78098000868 Transférer les crédits de bourses en CI des élèves du secondaire général /DOB-MEN	1 240 328 000	1 440 535 406	1 572 936 430
78098000991 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Laïc	101 318 365 000	110 439 327 594	125 758 331 098
78098001071 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Confessionnel	5 727 900 000	6 243 541 578	7 109 581 210
90092200004 Appuyer les COGES du Secondaire/MENA	6 956 922 876	8 079 873 807	8 822 502 947
4 Investissements	9 379 456 200	0	0
Trésor	9 379 456 200	0	0
90098090283 FB-Pr/Doter les collèges en matériel pédagogique/ C2D 3	8 301 756 200	0	0
90098090282 FB-Pr/Assurer la formation continue des enseignants de collège/ C2D 3	77 700 000	0	0
78098001158 Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP	500 000 000	0	0
78098001024 Projet d'affectation en ligne des élèves /DOB	500 000 000	0	0
2206202 Gestion des établissements du secondaire technique	2 500 000	5 901 922	5 943 217
2 Biens et services	2 500 000	5 901 922	5 943 217
76092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRAND - MORIE	2 500 000	5 901 922	5 943 217

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22062 Enseignement secondaire général	599 107 649 572	591 307 445 025	597 195 108 985
2206203 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général	105 757 828 132	70 547 746 296	47 239 003 606
2 Biens et services	2 500 000	5 901 922	5 943 217
76092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRAND YAPO	2 500 000	5 901 922	5 943 217
4 Investissements	105 755 328 132	70 541 844 374	47 233 060 389
Trésor	40 032 089 633	37 362 250 000	36 124 835 900
90098090284 FB-Pr/Construire, équiper et assurer la maintenance des collèges/ C2D 3	7 000 000 000	0	0
90098090256 Projet de construction et d'équipement de Trois (03) Lycées d'Excellence Mixte avec Internats (Bouaké - Daloa - Divo)	500 000 000	627 900 000	1 438 100 000
90092200008 Projet DEFI 3 Prêt Souverain AFD - Education	1 875 000 000	3 468 000 000	0
90092200006 Projet de construction et d'équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'Excellence pour filles avec internats-BOAD	4 000 000 000	5 851 600 000	2 000 000 000
90092200003 Rénovation des établissements du second degré	5 500 000 000	6 500 000 000	8 000 000 000
78098000805 Programme de construction et d'équipement de collèges et lycées	15 500 000 000	16 000 000 000	16 500 000 000
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'Excellence de Jeunes Filles-FKDEA	3 032 867 719	0	0
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	2 000 000 000	2 394 750 000	2 836 735 900
78092200099 Construction et Equipement d'un Lycée de Jeunes Filles avec Internat / OFID	624 221 914	0	0
Financement extérieur	65 723 238 499	33 179 594 374	11 108 224 489
90098090256 Projet de construction et d'équipement de Trois (03) Lycées d'Excellence Mixte avec Internats (Bouaké - Daloa - Divo)	11 518 562 943	15 000 000 000	11 108 224 489
90092200008 Projet DEFI 3 Prêt Souverain AFD - Education	32 321 981 048	13 594 094 713	0
90092200006 Projet de construction et d'équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'Excellence pour filles avec internats-BOAD	16 370 300 000	4 585 499 661	0
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'Excellence de Jeunes Filles-FKDEA	1 766 310 000	0	0
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	3 746 084 508	0	0

II.2.4. Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle	Action 4.1: Gestion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
	Action 4.2: Suivi et évaluation des programmes d'alphabétisation

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Accroître l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle	Proportion de centres d'alphabétisation ouverts	20,84%	27%	29,16%	30,20%	(Nombre de centres d'alphabétisation ouverts / Nombre de centres d'alphabétisation prévu) x 100 Nombre de centres d'alphabétisation prévu à terme = 758 Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportion de classes passerelles ouvertes	6,86%	29,41%	39,21%	46%	(Nombre de classes passerelles ouvertes / Nombre de classes passerelles prévu) x 100 Nombre de classes passerelles prévue à terme (2026) = 204 Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportions de SIE éligibles à l'intégration	17,57%	19,02%	20,01%	21,06%	(Nombre SIE éligibles / Nombre total de SIE prévu à intégrer) x 100 Nombre SIE prévu à intégrer à terme (2026) = 3112 Source : Rapport d'étape DENF
	Proportion d'alphabétiseurs formés	22,27%	25%	29,5%	30,27%	(Nombre d'alphabétiseurs formés / Nombre total d'alphabétiseurs à former) x 100 Nombre d'alphabétiseurs à former à terme (2026) = 962 Source : Rapport d'étape DENF
	Proportion d'apprenants inscrits	17,87%	28,09%	28,58%	29,4%	(Nombre d'apprenants inscrits / Nombre d'apprenants attendus) x 100 Nombre d'apprenants attendus à terme (2026) = 28 860 Source : Rapport d'activités DCSPA
OS2 : Améliorer la qualité des apprentissages	Taux de réussite des apprenants	55%	75%	85%	86,5%	(Nombre d'apprenants ayant obtenu la moyenne requise aux évaluations finales / Nombre total d'apprenants ayant achevé la formation) x 100 Source : Rapport d'activités DCSPA
	Taux d'apprenants ayant achevé la formation	70%	80%	85%	87%	(Nombre d'apprenants ayant achevé la formation / Nombre total d'inscrits) x 100 Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportion de kits distribués	20%	27%	30%	31%	(Nombre de kits distribués / Nombre de kits prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DCSPA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : ALPHABÉTISATION ET EDUCATION NON FORMELLE	720 245 213	2 062 139 317	12 757 657 049
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	75 200 000	62 139 317	63 057 049
Transferts	0	0	0
Investissements	645 045 213	2 000 000 000	12 694 600 000
<i>Trésor</i>	<i>645 045 213</i>	<i>2 000 000 000</i>	<i>12 694 600 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22064 Alphasbétisation et Education non formelle	720 245 213	2 062 139 317	12 757 657 049
2206401 Gestion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	682 645 213	2 031 069 664	12 726 128 526
2 Biens et services	37 600 000	31 069 664	31 528 526
78095000015 Conduire les programmes et suivre la mise en conformité des structures d'éducation non formelle aux normes éducatives nationales	18 800 000	15 534 832	15 764 263
78095000016 Développer des actions de lutte contre l'analphabétisme des Adultes, des Jeunes et des Enfants	18 800 000	15 534 832	15 764 263
4 Investissements	645 045 213	2 000 000 000	12 694 600 000
<i>Trésor</i>	<i>645 045 213</i>	<i>2 000 000 000</i>	<i>12 694 600 000</i>
78095000012 Stratégie Nationale d'Alphasbétisation	645 045 213	2 000 000 000	12 694 600 000
2206402 Suivi et évaluation des programmes d'alphabétisation	37 600 000	31 069 653	31 528 523
2 Biens et services	37 600 000	31 069 653	31 528 523
78095000017 Coordonner, suivre et évaluer les programmes d'alphabétisation	18 800 000	15 534 821	15 764 260
78095000018 Concevoir les matériels didactiques d'alphabétisation	18 800 000	15 534 832	15 764 263

SECTION 333 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECTION 333 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faiblesse du mécanisme de suivi des accords d'aide et de coopération scientifique ;
- l'insuffisance des personnels enseignants-chercheurs, chercheurs, dans certaines disciplines, spécialités et rang ;
- l'insuffisance des personnels administratifs et techniques (PAT) notamment dans le domaine de la maintenance des équipements des laboratoires ;
- l'insuffisance de formation continue pour les PAT ;
- la faible opérationnalisation de la politique de l'assurance qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures académiques et administratives (amphis, salles (TD, TP), Bibliothèque, bureaux des personnels, etc.) ;
- l'insuffisance du matériel pédagogique et didactique ;
- l'absence d'un système d'informations et de gestion intégré ;
- l'absence de textes réglementaires relatifs à la carte universitaire ;
- la faible utilisation des TICE ;
- la faible insertion professionnelle des diplômés ;
- l'insuffisance des infrastructures administratives, sportives, culturelles, sociales et des résidences « étudiants » ;
- l'insuffisance de l'enveloppe allouée aux bourses d'études et secours financiers ;
- l'existence de la violence en milieu universitaire ;
- l'insuffisance des équipements de laboratoires de recherche ;
- la faible valorisation économique et vulgarisation des résultats de la recherche ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche (PNR) ;
- l'insuffisance des sources de financement des activités de recherche ;
- le faible financement des activités de la recherche et de l'innovation pour la mise en place des pôles de compétences, les pôles Scientifiques et d'innovation, moyens communautaires, des technopôles.

I.1.2. Réponses apportées

- l'élaboration de nouveaux textes réglementaires et de nouveaux documents de politique ;
- la conception d'outils d'aide à la décision ;
- la réalisation des travaux d'extensions, de réhabilitation, de construction et d'équipement des universités, des grandes écoles, des CROU, des Centres et Instituts de Recherche ;
- le renforcement du dispositif en matière d'utilisation des TICE ;
- l'amélioration du taux d'encadrement des étudiants par le recrutement de personnels ;
- l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la création d'une agence nationale d'assurance qualité ;
- la mise en place de l'observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ;

- la création de trois (03) centres d'excellence africains dans les domaines : mines et environnement minier et valorisation des déchets en produits à haute valeur ajouté (VALOPRO) (INP-HB) et un (01) centre de valorisation de bioressources ;
- la réforme des Brevets de Technicien Supérieur (BTS);
- le processus de mise en place des écoles doctorales.

I.1.3. Défis et priorités

- l'amélioration de la gouvernance et le financement du Système d'ESRS ;
- la certification et l'accréditation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la mise en place d'un système d'information et de gestion du MESRS ;
- la dématérialisation des actes administratifs ;
- la pacification de l'environnement universitaire ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du département ministériel ;
- l'élaboration du plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur après l'adoption de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur (PNES) ;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur ;
- l'amélioration de l'équité dans l'enseignement supérieur ;
- le développement du numérique éducatif ;
- la mise en place des classes préparatoires d'entrée aux grandes écoles et des écoles spécialisées
- l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- l'amélioration de la gouvernance de la recherche et de l'innovation ;
- le renforcement du financement de la recherche et de l'innovation ;
- la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche ;
- la poursuite de la mise en place des pôles de compétences, des pôles scientifiques et d'innovation, des technopoles et des moyens communautaires de recherche ;
- l'élaboration du Plan Stratégique de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- le développement des compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le développement des infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le renforcement de la gouvernance et du pilotage du dispositif de l'administration centrale et des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- l'amélioration de la qualité et de la pertinence de la formation en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ;
- l'organisation d'une recherche d'excellence et d'innovation au service du développement ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire ;
- la promotion de l'émergence d'une communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement et de la recherche.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés sont améliorées;

- les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées ;
- la recherche scientifique et l'innovation technologique de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 25, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Enseignement supérieur

- mise en œuvre et suivi de la politique d'éducation et de formation dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- tutelle des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- organisation des examens et concours de niveau post-baccalauréat, y compris le Brevet de Technicien Supérieur ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- promotion et contrôle des grandes écoles supérieures publiques et privées ;
- promotion de la formation continue dans l'enseignement supérieur ;
- promotion de la professionnalisation universitaire ;
- gestion des aides et bourses universitaires ivoiriennes ;
- gestion des aides et bourses étrangères, en relation avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères.

En matière de Recherche scientifique

- promotion et orientation de la recherche ;
- valorisation et vulgarisation de la recherche ;
- coordination, mise en œuvre, contrôle et suivi des opérations de recherche ;
- planification et mise en œuvre d'une politique de formation, d'insertion et de promotion des chercheurs de toutes disciplines ;
- gestion des institutions et centres de recherche ;
- diffusion des informations relatives aux progrès scientifiques nationaux et internationaux ;
- conservation et protection du patrimoine scientifique national ;
- mise en œuvre des projets de coopération internationale en matière de recherche scientifique, technologique et technique ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de soutien des initiatives visant à promouvoir les innovations technologiques ;
- détection et promotion des talents en matière de technologie ;
- incitation à l'innovation technologique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement supérieur.
- Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante.
- Programme 4 : Recherche scientifique et innovation.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 :Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (IGESR), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification (DP), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC), Direction des Systèmes d'information de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DSI), (Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publiques (CPMP), Direction Générale de la Qualité et des Evaluations (DGQE), , Direction de l'assurance Qualité et des Normes (DAQN), Direction des Evaluations, Certification et Accreditation (DECA)		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et équipement des locaux de la DP - Suivi de la mise en œuvre de la carte universitaire/PDU MESRS - Réhabilitation et équipement des locaux de l'Inspection Générale/MESRS 	
Programme 2: Enseignement supérieur	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) Direction de l'Enseignement Supérieur (DESUP) Direction de l'Orientatoin, des Examens et des Concours (DEXCO) Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (OIPDES) Cellule de Suivi de Construction des Universités	Université Felix Houphouet Boigny (UFHB), Université Nangui Abrogoua (UNA), Université Alassane Ouattara (UAO), Université Jean Lorougnon Guede (UJLG), Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), Université de Man (UMAN), Université de San Pedro (USP), Université de Bondouhou (UBDK), Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI), Université Internationale de Grand Bassam (UIGB), Institut National Polytechnique Houphouet Boigny (INP-HB), Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en Œuvre du Télé-Enseignement / UVCI - Extension des Infrastructures des UFR/Universités de Cocody - Renforcement et Equipement des Infrastructures UNIV Korhogo - Renforcement et Equipement des Infrastructures Université Daloa - Renforcement et Equipement des Infrastructures Université Bouaké - Construction, réhabilitation et Equipement des Universités / SIMDCI - Extension Université de Daloa - Extension Université de Korhogo - Construction Université de Man - Construction Université de Bondoukou - Construction Université de San-Pedro - Construction Université d'Abengourou - Construction Université de la Ville Universitaire d'Adiaké - Construction Université de d'Odienné - Construction du Campus GPE à Abidjan - Réhabilitation et équipement INPHB Yamoussoukro - Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP-HB - Projet de création du Centre de Valorisation des Bio ressources de Korhogo - Construction des résidences universitaires et du Centre de Formation Continue / INPHB - Appui à la fondation Andrew Young/UIGB - Mise en place d'un laboratoire de traitement et d'analyse des minerais à l'université de man - Cconstruction d'une cloture en fer forge (ENS) 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Oeuvres universitaires et vie estudiantine	Direction des Orientations et des Bourses (DOB), Direction des Œuvres Universitaires, de la Vie Associative et du Genre (DOUVAG)	Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan (CROU A1 et CROU A2), Centre Régional des Œuvres Universitaires Bouake (CROU B), Centre Régional des Œuvres Universitaires Daloa (CROU D), Centre Régional des Œuvres Universitaires Korhogo (CROU K), Centre Régional des Œuvres Universitaires Man (CROU M), Centre Régional des Œuvres Universitaires de San Pedro (CROU SP) ;Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bondoukou (CROU BDK)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU-A2 - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU-A1 - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU Daloa - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU Bouaké 	
Programme 4: Recherche scientifique et innovation	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), Direction de la Recherche (DR), Direction de la Valorisation et de l'Innovation (DVI)	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), Centre de Recherches Oceanologique (CRO), Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social (CIRES - CAPEC), Centre de Recherches Ecologiques (CRE), Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire (CEMV), Centre National Floristique (CNF), LAMTO Géo, Groupe de Recherche en Tradition Orale (GRTO), Programme d'Appui Suisse pour la Recherche Scientifique (PASRES), Fonds National de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (FONSTI), Société Math (SMCI), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation Bâtiment et Equipement CRE / TAÏ - Réhabilitation et équipement STATION LAMTO-GEOPHYSIQUE - Création des Fermes Agro-Pastorales - Réhabilitation et Equipement Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4) - Réhabilitation et Equipement CRO - Réhabilitation et équipement CEMV - Réhabilitation et équipement CNF 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance de l'administration centrale et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Nombre d'usagers satisfaits / nombre total d'usagers interrogés Source: Rapport d'activité / Sondage ou enquête DP
OG 2 : Améliorer la qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés	RS 2.1 : La qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés sont améliorées	IP 2.1.1 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur	Nombre d'étudiants diplômés insérés / Nombre total de diplômés en quête d'emploi pour l'année N-1 Source : Rapport d'enquête OIPDES
OG 3 : Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants	RS 3.1 : Les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées	IP 3.1.1: Taux de satisfaction des étudiants	Nombre d'étudiants satisfaits / Nombre total d'étudiants interrogés Sources: Rapports d'activités DP / DOUVAG
OG 4 : Développer une recherche d'excellence et une innovation au service du développement du pays	RS 4.1 : La recherche scientifique et l'innovation technologique de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent	IP 4.1.1 : Part (%) de la recherche dans la contribution des secteurs clés dans le PIB du Pays	Contributions de la R&D sur le PIB réel Source: Rapports d'activités DR (IPST, INS)

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	328 487 054 349	355 888 314 162	420 726 879 651
1.1 Ressources Intérieures	300 811 205 083	352 888 314 162	398 748 133 562
1.1.1 Budget Etat	300 811 205 083	352 888 314 162	398 748 133 562
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	328 487 054 349	355 888 314 162	420 726 879 651
2.1 Personnel	123 481 738 893	128 030 004 782	131 687 122 833
2.1.1 Solde y compris EPN	123 481 738 893	128 030 004 782	131 687 122 833
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	18 438 433 641	20 634 807 151	22 293 192 670
2.3 Transferts	121 483 501 277	127 248 455 522	134 813 410 492
2.4 Investissement	65 083 380 538	79 975 046 707	131 933 153 656
Trésor	37 407 531 272	76 975 046 707	109 954 407 567
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication
	Action 1.5: Développement de la démarche qualité du système d'esrs

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la Gouvernance et le Pilotage du Système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Taux d'avancement de la mise en place du SIG	20%	50%	60%	70%	Nombre de phases réalisées / Nombre de phases prévues x 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Proportion d'universités et grandes écoles publiques disposant d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité fonctionnelle	75%	85%	90%	95%	Nombre de cellules Internes d'Assurance Qualité fonctionnelles / Nombre d'universités et grandes écoles publiques x100 Source :Rapport d'activités DGQE
	Nombre de décrets d'application de la loi relative à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation	10	18	26	34	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
OS 2 : Assurer une gestion efficiente et efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'encadrement (Ratio Etudiant / Enseignant)	25	25	25	25	Nombre d'étudiants / Nombre d'enseignants Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	96,91%	80%	85%	90%	(Total budgetordonné / Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de passation des marchés publics	100%	90%	90%	90%	(Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus exécutés) x 100 Sources : Rapports d'activités CMPM/MESRS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	24 118 415 698	69 330 303 294	73 631 837 371
Dépenses de personnel	13 917 070 142	17 517 661 502	20 218 105 022
Dépenses en biens et services	9 951 940 767	11 632 064 859	13 124 738 109
Transferts	0	0	0
Investissements	249 404 789	40 180 576 933	40 288 994 240
<i>Trésor</i>	<i>249 404 789</i>	<i>40 180 576 933</i>	<i>40 288 994 240</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21093 Administration Générale	24 118 415 698	69 330 303 294	73 631 837 371
2109301 Coordination et animation	9 106 796 973	50 303 151 429	51 859 871 769
2 Biens et services	9 028 444 507	10 322 448 389	11 776 747 638
78011202184 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, électricité et téléphone des EPN	8 891 444 507	10 152 068 389	11 601 856 238
78096000181 Renforcer la coopération et les relations avec les autres ministères	0	25 750 000	26 522 500
78096000182 Régler les conflits et tenir les rencontres avec les structures et organes du Ministère	7 000 000	12 360 000	12 730 800
78096000183 Inspecter les services du Ministère	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78096000222 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique	80 000 000	86 520 000	89 115 600
78096000244 Renforcer la coopération et les relations avec les autres Ministères (2)	25 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	78 352 466	39 980 703 040	40 083 124 131
<i>Trésor</i>	<i>78 352 466</i>	<i>39 980 703 040</i>	<i>40 083 124 131</i>
90094100003 Provision pour investissement / Enseignement Supérieur	0	39 900 000 000	40 000 000 000
78096000241 Réhabilitation et équipement des locaux de l'inspection Générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	78 352 466	80 703 040	83 124 131

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21093 Administration Générale	24 118 415 698	69 330 303 294	73 631 837 371
2109302 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	14 667 566 402	18 310 217 972	21 033 523 693
1 Personnel	13 917 070 142	17 517 661 502	20 218 105 022
78096000225 Prendre en charge les indemnités de la Commission d'Évaluation des Etablissements Supérieurs Privés	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78096000246 Prendre en charge la masse salariale de la gestion des dépenses centralisées	21 000 000	21 000 000	21 000 000
78096000261 Prendre en charge les salaires de l'administration centrale	13 777 570 142	17 378 161 502	20 078 605 022
78096000267 Prendre en charge les indemnités d'organisation des examens et concours .DESUP	108 500 000	108 500 000	108 500 000
2 Biens et services	750 496 260	792 556 470	815 418 671
78011202038 Prendre en charge les abonnements (Eau, électricité et téléphone) de l'Admin.Centrale du MESRS	120 158 970	130 144 061	141 083 890
78096000184 Renforcer le dialogue intersectoriel éducation/formation (Task Force)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000185 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des structures sous-tutelle	33 510 000	34 515 300	35 550 759
78096000186 Prendre en charge les dépenses centralisées du MESRS	73 816 490	76 030 985	78 311 914
78096000188 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78096000190 Prendre en charge les missions hors-CI du MESRS	115 000 000	115 000 000	115 000 000
78096000216 Mettre en place un système de gestion intégrée des personnels du MESRS	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000221 Gérer la commande publique du MESRS	20 000 000	41 715 000	42 966 450
78096000223 Gérer les ressources humaines du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000224 Organiser les sessions de recrutement des Assistants du supérieur (CNRES)	15 800 000	16 274 000	16 762 220
78096000239 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78096000240 Renforcer les capacités des personnels du MESRS	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000245 Elaborer et suivre l'exécution du DPPD-PAP	37 000 000	38 110 000	39 253 300
78096000257 Organiser les journées du forum social des personnels du MESRS	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000262 Prendre en charge les honoraires des agents sous la convention du BNEDT	131 210 800	135 147 124	139 201 538
2109303 Planification, programmation et suivi-évaluation	201 052 323	270 943 893	279 072 209
2 Biens et services	30 000 000	71 070 000	73 202 100
78096000176 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	30 000 000	71 070 000	73 202 100

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21093 Administration Générale	24 118 415 698	69 330 303 294	73 631 837 371
4 Investissements	171 052 323	199 873 893	205 870 109
<i>Trésor</i>	<i>171 052 323</i>	<i>199 873 893</i>	<i>205 870 109</i>
78096000226 Suivre la mise en oeuvre de la Carte Universitaire (2)	100 000 000	144 200 000	148 526 000
78096000177 Réhabiliter et équiper la Direction de la Planification (DP)	71 052 323	55 673 893	57 344 109
2109304 Gestion des systèmes d'information et de communication	55 000 000	74 160 000	76 384 800
2 Biens et services	55 000 000	74 160 000	76 384 800
78096000227 Gérer les ressources logicielles et informatiques, assurer l'équipement et la maintenance informatique	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78096000238 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de communication du Ministère	25 000 000	43 260 000	44 557 800
2109305 Développement de la démarche qualité du système d'ESRS	88 000 000	371 830 000	382 984 900
2 Biens et services	88 000 000	371 830 000	382 984 900
78096000179 Coordonner la politique d'assurance qualité, de certification et d'accréditation des institutions d'enseignement supérieur	27 000 000	309 000 000	318 270 000
78096000180 Définir et mettre en œuvre la politique d'assurance qualité des établissements d'enseignement supérieur	17 000 000	17 510 000	18 035 300
78096000220 Définir et mettre en oeuvre les critères d'évaluation, de certification et d'accréditation des instituts d'enseignement supérieur	19 000 000	19 570 000	20 157 100
78096000228 Organiser les sessions de la commission d'Etablissements d'Enseignement Supérieur	25 000 000	25 750 000	26 522 500

II.2.2. Programme 2 : Enseignement supérieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Enseignement supérieur	Action 2.1: Gestion des universités et des grandes écoles
	Action 2.2: Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés
	Action 2.3: Construction, extension et équipement des infrastructures, des universités et grandes écoles publiques

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement supérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer les capacités scientifiques et pédagogiques des personnels enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT	Taux d'inscription des enseignants chercheurs et chercheurs sur les listes d'aptitude au CAMES	92,92%	85%	85%	85%	(Nombre d'admis au concours du CAMES / Nombre de candidats ayant postulé au concours) x 100 Sources : Rapports d'activités DGES / DGRI
	Taux de réussite des étudiants dans les universités et grandes écoles publiques	53%	57%	57%	58%	(Nombre d'étudiants ayant réussi l'année académique / Nombre total d'étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DGES
	Taux d'admissibilité à l'examen du BTS	41%	41%	42%	43%	(Nombre de candidats admissibles / Nombre total de candidats inscrits) x 100 Source : Rapport d'activités DEXCO
	Proportion d'UFR ayant terminé l'année universitaire conformément au calendrier académique	95%	95%	95%	95%	(Nombre d'UFR ayant terminé l'année académique précédente au démarrage de l'année académique en cours / Nombre total d'UFR) x 100 Source : Rapport d'activités DGES
OS 2 : Renforcer l'accès à l'Enseignement Supérieur et les équipements scientifiques, pédagogiques et didactiques	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	963	1 050	1050	1050	Nombre d'étudiants x 100 000 / Nombre d'habitants Source : Rapport d'activités DP
	Pourcentage d'étudiants orientés dans les universités et grandes écoles publiques	53%	53%	54%	54%	(Nombre d'étudiants orientés dans les universités et grandes écoles publiques / Nombre total d'étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DGES
	Nombre de salles de TD disponibles dans les universités et grandes écoles publiques	384	400	430	460	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DGES/DP
	Nombre de salles de TP disponibles dans les universités et grandes écoles publiques	498	506	514	522	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGES/DP
	Nombre d'amphithéâtres disponibles	89	89	92	95	Dénombrement. Source : Rapports d'activités DGES/DP
	Proportion d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques	36%	35%	35,5%	36%	(Nombre d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques / Nombre total d'étudiants) X 100 Source : Rapport d'activités DGES
	Proportion de filles inscrites dans les filières scientifiques	36,50%	37%	37,50%	37,50%	(Nombre de filles inscrites dans les filières scientifiques / Nombre total d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques) x 100 Source: Rapport d'activités DGES
OS 3 : Réviser les maquettes pédagogiques en lien avec le monde socioprofessionnel	Proportion de filières professionnalisantes dans les universités publiques	25%	25%	30%	30%	(Nombre de filières professionnalisantes / Nombre total de filières) x100 Source : Rapports d'activités DGES
	Nombre d'étudiants inscrits dans les filières professionnalisantes dans les universités publiques	5000	5100	5200	5300	Dénombrement Source : Rapports d'activités DGES

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	240 772 730 560	220 356 175 357	279 484 220 831
Dépenses de personnel	104 132 839 732	105 032 731 589	105 941 623 445
Dépenses en biens et services	4 520 000 000	4 456 695 000	4 589 795 850
Transferts	68 962 743 480	73 488 540 100	79 902 481 060
Investissements	63 157 147 348	37 378 298 668	89 050 320 496
Trésor	35 481 298 082	34 378 298 668	67 071 574 387
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22094 Enseignement supérieur	240 772 730 560	220 356 175 357	279 484 220 831
2209401 Gestion des universités et des grandes écoles	180 464 398 448	183 112 966 689	190 091 464 355
1 Personnel	104 132 839 732	105 032 731 589	105 941 623 445
11094200020 Transférer les crédits de personnel à l'INPHB	7 948 141 125	8 018 677 918	8 098 214 711
17094200013 Transférer les crédits de personnel à l'UAO	16 644 392 871	16 792 105 661	16 939 818 450
25094200015 Transférer les crédits de personnel à l'UPGC	10 464 533 949	10 557 402 792	10 650 271 634
31094200014 Transférer les crédits de personnel à l'UJLG	7 149 285 029	7 212 732 272	7 276 179 515
41094200008 Transférer les crédits de personnel à UMAN	1 444 739 486	1 457 561 011	1 470 382 536
55094200001 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Université de San Pedro	2 219 279 276	2 238 974 553	2 258 669 831
62094200001 Transférer les crédits de personnel à l'Université de Bondoukou	50 000 000	50 443 731	50 887 463
78094200111 Transférer les crédits de personnel à l'UVCI	1 099 533 459	1 109 291 409	1 119 049 359
78094200130 Transférer les crédits de personnel à l'UNA	8 718 587 651	8 795 961 871	8 873 336 090
78094200141 Transférer les crédits de personnel à l'UFHB	42 138 531 970	42 512 495 752	42 886 459 534
78094200142 Transférer les crédits de personnel à l'ENS	3 523 494 645	3 554 764 348	3 586 034 051
78096000197 Prendre en charge les salaires du service autonome des examens	2 732 320 271	2 732 320 271	2 732 320 271

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22094 Enseignement supérieur	240 772 730 560	220 356 175 357	279 484 220 831
2 Biens et services	4 520 000 000	4 456 695 000	4 589 795 850
78096000191 Coordonner la politique nationale en matière d'enseignement supérieur	40 000 000	67 980 000	70 019 400
78096000192 Améliorer l'organisation des examens, des concours et l'orientation des bacheliers	25 000 000	36 050 000	37 131 500
78096000236 Mettre en oeuvre et suivre la politique nationale en matière d'Enseignement Supérieur et Contrôler l'exécution des activités d'enseignement supérieur, professionnel, technique et académique dans les institutions d'enseignement supérieur	25 000 000	36 565 000	37 661 950
78096000270 Mettre en oeuvre et suivre la politique d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur	25 000 000	21 000 000	21 000 000
78096000272 Organiser les inspections des stagiaires de l'ENS	130 000 000	149 350 000	153 830 500
90096090186 Organiser le salon de l'Enseignement Supérieur (JOB)	25 000 000	25 750 000	26 552 500
90096090188 Gérer les sessions de l'examen du BTS	4 250 000 000	4 120 000 000	4 243 600 000
3 Transferts	68 622 743 480	73 147 340 100	79 560 045 060
11094200014 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	250 000 000	250 000 000	250 000 000
11094200016 Prendre en charge les heures complémentaires l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	300 000 000	300 000 000	300 000 000
11094200019 Transférer les crédits de biens et services à l'INP-HB	2 158 498 430	2 158 498 430	2 158 498 430
11094200021 Prendre en charge les frais de scolarité et de subsistance des étudiants des grandes écoles internationales d'excellence/INP-HB	200 000 000	200 000 000	200 000 000
17094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Alassane Ouattara	300 000 000	300 000 000	300 000 000
17094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Alassane Ouattara	1 507 752 738	1 507 752 738	1 507 752 738
17094200012 Prendre en charge les heures complémentaires l'Université Alassane Ouattara	2 087 445 000	1 912 445 000	1 912 445 000
25094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Péléforo Gon Coulibaly	1 578 970 271	2 822 169 379	2 906 834 461
25094200012 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Péléforo Gon Coulibaly	524 051 000	524 051 000	524 051 000
25094200016 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Péléforo Gon Coulibaly	199 489 000	199 489 000	199 489 000
31094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Lorougnon Guédé	668 688 315	668 688 315	668 688 315
31094200013 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Lorougnon Guédé	990 517 000	990 517 000	990 517 000
31094200015 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Lorougnon Guédé	125 000 000	125 000 000	125 000 000
41094200007 Transférer les crédits de biens et services à l'Université de Man	1 087 000 000	1 087 000 000	1 087 000 000
41094200009 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de Man	270 000 000	150 000 000	150 000 000
41094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de Man	155 000 000	155 000 000	155 000 000
55094200004 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de San Pedro	100 000 000	100 000 000	100 000 000
55094200005 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de San Pedro	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22094 Enseignement supérieur	240 772 730 560	220 356 175 357	279 484 220 831
55096000001 Transférer les crédits de biens et services à l'université de San-Pedro	1 426 000 000	1 437 880 000	1 481 016 400
62094200005 Assurer la formation pédagogique des étudiants à l'Université de Bondoukou	1 323 242 252	1 339 000 000	1 379 170 000
62094200006 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de Bondoukou	100 000 000	100 000 000	100 000 000
62094200007 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de Bondoukou	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78094100005 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Internationale de Grand Bassam	40 027 000	40 027 000	40 027 000
78094200104 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	438 587 948	438 587 948	438 587 948
78094200105 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Nangui Abrogoua	455 410 000	455 410 000	455 410 000
78094200106 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	460 000 000	460 000 000	460 000 000
78094200107 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Nangui Abrogoua	950 490 000	950 490 000	950 490 000
78094200108 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Ecole Normale Supérieure	658 837 820	528 837 820	528 837 820
78094200128 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Félix Houphouët Boigny	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78094200138 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Félix Houphouët Boigny	3 373 659 180	3 347 146 072	3 347 146 072
78094200140 Transférer les crédits de biens et services de l'Ecole d'Application ENS	20 763 407	20 763 407	20 763 407
78094200149 Transférer les crédits de biens et services à l'Ecole Normale Supérieure	680 000 000	680 000 000	680 000 000
78094200150 Appui à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	500 000 000	515 000 000	530 450 000
78094200153 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Félix Houphouët Boigny	2 284 474 119	2 284 474 119	2 284 474 119
78094200157 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Nangui Abrogoua	880 900 000	850 900 000	850 900 000
78094200162 Prendre en charge les pécules des stagiaires de l'ENS en responsabilité de classe	887 940 000	914 578 200	942 015 546
78096000196 Prendre en charge les contributions de la CIV aux Centre, Ecole et institut de formation	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78096000251 Prendre en charge les contributions de la CI à l'Ecole Inter-états d'ingénieurs, d'équipement Rural (EIE)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78096000263 Prendre en charge les frais de scolarité des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur Technique privé laïc	41 000 000 000	44 690 934 672	50 889 999 804
4 Investissements	3 188 815 236	476 200 000	0
Trésor	3 188 815 236	476 200 000	0
78094200231 FB-Pr/RHS-Transférer à l'Université Felix Houphouët Boigny de COCODY /C2D 3	2 062 631 918	0	0
78094200109 Mettre en oeuvre le télé-enseignement (équiper l'université virtuelle)	238 090 600	476 200 000	0
55094200019 FB-Pr/RHS-Transférer à l'Université de SAN PEDRO /C2D 3	65 973 968	0	0
41094200022 Mise en place d'un laboratoire de traitement et d'analyse des minerais à l'Université de Man	82 000 000	0	0
17094200021 FB-Pr/RHS-Transférer à l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké /C2D 3	740 118 750	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22094 Enseignement supérieur	240 772 730 560	220 356 175 357	279 484 220 831
2209402 Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés	40 000 000	41 200 000	42 436 000
3 Transferts	40 000 000	41 200 000	42 436 000
22094020002 Prendre en charge la formation des diplômés au Programme de Gestion de la Politique Economique (GPE)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
2209405 Construction, extension et équipement des infrastructures, des universités et grandes écoles publiques	60 268 332 112	37 202 008 668	89 350 320 476
3 Transferts	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78094200131 Animer la Cellule Suivi Construction Universités	300 000 000	300 000 000	300 000 000
4 Investissements	59 968 332 112	36 902 008 668	89 050 320 476
Trésor	32 292 482 846	33 902 008 668	67 071 574 387
90094200182 Purges et Indemnisation sur la construction des universités	4 000 000 000	4 500 000 000	5 900 000 000
90094200180 Construction de l'Université de DAOUKRO	700 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
90094200179 Construction de l'Université d'Abengourou	1 000 000 000	1 500 000 000	1 800 000 000
79094200001 Construction Université de Dabou	1 364 000 000	1 800 000 000	2 100 000 000
78094200230 Construction d'une clôture en fer forgée (ENS)	180 000 000	177 845 599	100 000 000
78094200161 Construction de l'Université de San-Pedro	15 002 714 429	15 002 714 429	15 002 714 429
78094200159 Extension des infrastructures de l'Université de Cocody	526 700 000	757 200 000	950 000 000
78094200143 Construction de l'Université de Man	2 000 000 000	981 748 640	1 000 000 000
78094200116 Construction de l'Université d'Odienné	4 960 817 514	3 000 000 000	21 978 746 089
78094200115 Construction de la ville universitaire d'Adiaké	500 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78094200114 Extension des infrastructures de l'Université Péléforo Gon Coulibaly/UPGC	500 000 000	1 500 000 000	6 699 100 000
78094200113 Extension des infrastructures de l'Université Lorougnon Guédé/UJLoG	550 000 000	0	0
78094100006 Construction du Campus GPE	130 300 000	1 000 000 000	4 215 213 869
31094200010 Renforcer les équipements des infrastructures de l'UJLoG-DALOA	307 950 903	182 500 000	0
17094200009 Renforcement et équipement des infrastructures de l'UAO-BOUAKE	140 000 000	0	0
11094200018 Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP - HB	150 000 000	0	0
11094200017 Réhabilitation et équipement des infrastructures de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	280 000 000	1 500 000 000	4 325 800 000
Financement extérieur	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089
78094200116 Construction de l'Université d'Odienné	27 675 849 266	3 000 000 000	21 978 746 089

II.2.3. Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Œuvres universitaires et vie estudiantine	Action 3.1: Pacification de l'environnement universitaire
	Action 3.2: Réhabilitation et équipement des infrastructures des œuvres universitaires
	Action 3.3: Gestion des Bourses et Secours Financiers
	Action 3.4: Amélioration des prestations des restaurants universitaires et la qualité du dispositif sanitaire en milieu universitaire
	Action 3.5: Promotion des filles et des personnes à mobilité réduite (PMR) en milieu universitaire

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Œuvres universitaires et vie estudiantine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gestion et l'impact des bourses d'études sur l'efficacité interne des établissements d'enseignement supérieur	Proportion d'étudiants boursiers	14,5%	12%	12%	12%	(Effectif des étudiants boursiers / Effectifs des étudiants) x 100 Sources : Rapport d'activités DOB / DAF
	Taux de satisfaction des demandes de bourses éligibles	93,30%	95%	97%	97%	(Effectif des demandes de bourses satisfaites / Effectifs des demandes de bourses éligibles) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Taux de réussite des étudiants boursiers	63%	70%	70%	70%	(Effectif des étudiants boursiers ayant validé leur année / Effectifs des étudiants boursiers) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
OS2 : Accroître les capacités infrastructurelles des CROU	Proportion d'étudiants logés	5,70%	6,89%	7%	7%	(Effectif total des étudiants logés / Effectif total des étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre de places assises dans les restaurants universitaires	9280	9586	10518	11 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Taux de satisfaction des demandes éligibles à l'hébergement	17%	18%	18%	18%	(Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes formulées) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Proportion des CROU disposant d'un bâtiment administratif	35%	42,86%	42,86%	42,86%	(Nombre de CROU disposant d'un bâtiment administratif / Nombre total de CROU) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG

Programme 3 : Œuvres universitaires et vie estudiantine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Pacifier le milieu universitaire	Nombre d'activités sportives et culturelles organisées	7	7	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Proportion d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels	1%	2%	5%	5%	(Nombre d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels / Nombre Total d'étudiants inscrits) x100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la non-violence.	8	10	10	11	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
OS 4 : Promouvoir l'équité entre les genres en milieu universitaire	Proportion de filles bénéficiant de la bourse d'étude	7,89%	9%	10%	15%	(Nombre de filles bénéficiant de bourse d'études / Nombre total de filles dans l'enseignement supérieur) x 100 Source : Rapport d'activités DOB
	Proportion de filles logées en résidence universitaire	4,42%	5%	7%	7%	(Nombre de filles logées / Nombre total de filles dans l'enseignement supérieur) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre d'agressions sexuelles et de cas d'harcèlement	14	15	13	13	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
OS 5 : Améliorer les prestations des restaurants universitaires	Niveau de satisfaction des étudiants	75%	75%	75%	75%	(Nombre d'étudiants satisfaits / Nombre total d'étudiants interrogés) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / CROU
	Nombre de repas servis par an	22 014 220	22 014 220	22 014 220	22 014 220	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : OEUVRES UNIVERSITAIRES ET VIE ESTUDIANTINE	56 118 177 358	57 461 041 982	58 653 951 598
Dépenses de personnel	2 232 152 160	2 251 538 891	2 270 925 625
Dépenses en biens et services	3 654 600 000	3 717 118 000	3 724 861 540
Transferts	49 429 596 797	50 501 701 838	51 637 760 682
Investissements	801 828 401	990 683 253	1 020 403 751
Trésor	801 828 401	990 683 253	1 020 403 751
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22095 Œuvres universitaires et vie étudiante	56 118 177 358	57 461 041 982	58 653 951 598
2209502 Pacification de l'environnement universitaire	20 000 000	36 050 000	37 131 500
2 Biens et services	20 000 000	36 050 000	37 131 500
78096000259 Organiser des campagnes de sensibilisation à la non-violence	20 000 000	36 050 000	37 131 500
2209503 Réhabilitation et équipement des infrastructures des œuvres universitaires	801 828 401	990 683 253	1 020 403 751
4 Investissements	801 828 401	990 683 253	1 020 403 751
Trésor	801 828 401	990 683 253	1 020 403 751
78096000209 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU-A1	150 000 000	515 000 000	530 450 000
78096000208 Renforcement des infrastructures et équipements du CROU-A2	299 460 096	308 443 899	317 697 216
31096000009 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU D	52 368 305	53 939 354	55 557 535
17096000013 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU B	300 000 000	113 300 000	116 699 000
2209506 Gestion des Bourses et Secours Financiers	41 916 034 945	43 099 216 793	44 286 994 097
1 Personnel	47 640 000	47 640 000	47 640 000
78096000207 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission des Bourses	47 640 000	47 640 000	47 640 000
2 Biens et services	3 599 600 000	3 634 718 000	3 639 989 540
78096000219 Suivre et contrôler l'ensemble des opérations de gestion des bourses et des secours financiers	45 000 000	77 250 000	79 567 500
78096000230 Tenir la commission d'orientation des bacheliers et organiser les missions de contrôle des effectifs des étudiants dans les établissements privés	55 600 000	57 268 000	58 986 040
78096000253 Organiser les travaux d'attribution des bourses aux étudiants/Commission des bourses	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78096000254 Prendre en charge les frais de transport des étudiants boursiers à l'étranger	3 459 000 000	3 459 000 000	3 459 000 000
3 Transferts	38 268 794 945	39 416 858 793	40 599 364 557
78096000204 Prendre en charge les bourses aux étudiants en CIV	24 538 155 170	25 274 299 825	26 032 528 820
78096000205 Prendre en charge les bourses des étudiants ivoiriens hors CIV	12 930 639 775	13 318 558 968	13 718 115 737
78096000229 Prendre en charge les bourses d'excellence des étudiants	800 000 000	824 000 000	848 720 000
2209507 Amélioration des prestations des restaurants universitaires et la qualité du dispositif sanitaire en milieu universitaire	13 345 314 012	13 288 741 936	13 261 681 750
1 Personnel	2 184 512 160	2 203 898 891	2 223 285 625
17096000012 Transférer les crédits de personnel au CROU Bouaké	493 341 304	497 719 524	502 097 745
22095010051 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CROU Man	265 000 613	267 352 395	269 704 177
25096000006 Transférer les crédits de personnel au CROU Korhogo	62 086 461	62 637 455	63 188 449

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22095 Œuvres universitaires et vie étudiante	56 118 177 358	57 461 041 982	58 653 951 598
31096000008 Transférer les crédits de personnel au CROU Daloa	319 421 586	322 256 334	325 091 081
55096000003 Prendre en charge les dépenses de personnel du CROU San Pedro	107 797 805	108 754 470	109 711 136
62095000001 Transférer les crédits de personnel au CROU Bondoukou	50 000 000	50 443 731	50 887 463
78096000206 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 1	603 158 349	608 511 155	613 863 961
78096000255 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 2	283 706 042	286 223 827	288 741 613
3 Transferts	11 160 801 852	11 084 843 045	11 038 396 125
17096000011 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU B	160 120 000	164 923 600	169 871 308
17096000014 Transférer les crédits de biens et services au CROU B	1 625 058 413	1 625 058 413	1 625 058 413
22095010054 Transférer les crédits de biens et services au CROU Man	909 801 111	909 801 111	909 801 111
25096000007 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU K	96 524 777	99 420 520	102 403 136
25096000008 Transférer les crédits de biens et services au CROU K	980 062 441	980 620 441	980 062 441
31096000007 Transférer les crédits de biens et services au CROU D	902 610 038	902 610 038	902 610 038
31096000010 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU D	120 000 000	123 600 000	127 308 000
41096000001 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU M	100 000 000	197 821 800	203 756 454
55096000002 Transférer les crédits de biens et services au CROU de San-Pedro	1 025 835 000	953 610 050	982 218 352
55096000004 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU de San Pedro	60 000 000	61 800 000	63 654 000
62096000001 Assurer la gestion des œuvres universitaires de Bondoukou	1 000 000 000	927 000 000	954 810 000
62096000002 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU de Bondoukou	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78096000201 Transférer les crédits de biens et services au CROU-A1	2 205 519 394	2 145 546 394	2 005 519 394
78096000202 Transférer les crédits de biens et services au CROU A2	1 383 270 678	1 383 270 678	1 383 270 678
78096000203 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A2	134 000 000	138 020 000	142 160 600
78096000243 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A1	398 000 000	409 940 000	422 238 200
2209508 Promotion des filles et des personnes à mobilité réduite (PMR) en milieu universitaire	35 000 000	46 350 000	47 740 500
2 Biens et services	35 000 000	46 350 000	47 740 500
78096000200 Définir et suivre la mise en œuvre de la politique des œuvres universitaires, de la vie associative et du genre	35 000 000	46 350 000	47 740 500

II.2.4. Programme 4 : Recherche scientifique et innovation

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Recherche scientifique et innovation	Action 4.1: Gestion de la recherche et de l'innovation
	Action 4.2: Réhabilitation et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche
	Action 4.3: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures
	Action 4.4: Renforcement du niveau de financement de la recherche et de l'innovation
	Action 4.5: Promotion des résultats de la recherche

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Recherche scientifique et innovation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer une meilleure gestion de la recherche et l'innovation	Nombre de projets de recherche mis en œuvre dans les structures de recherche sous tutelle	55	60	70	75	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRI
	Nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs ayant participé à des activités de formation / renforcement de capacités.	85	95	100	120	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRI
OS 2 : Accroître et diversifier les financements de la recherche et de l'innovation	Part du budget du programme « recherche scientifique et innovation » dans le budget du MESRS	2,7%	4%	5%	6%	(Enveloppe budgétaire consacrée au programme "recherche scientifique et innovation" / Budget du MESRS) x 100 Sources : Rapports d'activités DAF/DGRI
	Nombre de projets de recherche et d'innovation financés par les structures nationales de financement	30	35	40	45	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRI
OS 3 : Accroître les capacités de valorisation des résultats de la recherche	Nombre de résultats de recherche et d'innovation valorisés socio-économiquement	40	50	50	55	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRI
	Nombre de publications scientifiques réalisées par an.	700	750	800	850	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRI
OS 4 : Accroître les capacités infrastructurelles, plateaux techniques du dispositif de recherche et d'innovation	Taux moyen d'exécution physique des projets des centres et instituts de recherche	75,8%	75%	76%	77%	Exécution physique réalisée / (Exécution physique réalisée + Exécution physique restant) x 100 Source : Rapport d'activités DGRI
	Nombre de fermes agropastorales	5	6	7	7	Dénombrement Source: Rapport d'activités DGRI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	7 477 730 733	8 740 793 529	8 956 869 851
Dépenses de personnel	3 199 676 859	3 228 072 800	3 256 468 741
Dépenses en biens et services	311 892 874	828 929 292	853 797 171
Transferts	3 091 161 000	3 258 213 584	3 273 168 750
Investissements	875 000 000	1 425 577 853	1 573 435 189
Trésor	875 000 000	1 425 577 853	1 573 435 189
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22096 Recherche scientifique et innovation	7 477 730 733	8 740 793 529	8 956 869 851
2209601 Gestion de la recherche et de l'innovation	4 677 730 733	5 287 660 676	5 295 053 012
1 Personnel	3 199 676 859	3 228 072 800	3 256 468 741
78097000084 Transférer les crédits de personnel au CRO	994 083 896	1 002 906 020	1 011 728 145
78097000106 Transférer les crédits de personnel à l'IPCI	2 205 592 963	2 225 166 780	2 244 740 596
2 Biens et services	261 892 874	732 624 292	754 603 021
78097000078 Mettre en oeuvre et suivre la politique de recherche dans les instituts et centres de recherche	55 000 000	56 650 000	58 349 500
78097000079 Coordonner la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation (DGRI)	40 000 000	58 710 000	60 471 300
78097000110 Organiser les sessions de la commission des programmes	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78097000115 Assurer les mécanismes de conservation du patrimoine scientifique national	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90097000002 Prendre en charge les frais de fonctionnement du Centre National de Calcul	76 892 874	524 564 292	540 301 221
90097000005 Assurer le fonctionnement du Centre National de Floristique	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90097000006 Prendre en charge les frais de dossiers des chercheurs/évaluation CAMES	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90097090199 Faire l'inventaire du potentiel scientifique et technologique de la recherche	25 000 000	25 750 000	26 522 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22096 Recherche scientifique et innovation	7 477 730 733	8 740 793 529	8 956 869 851
3 Transferts	1 216 161 000	1 326 963 584	1 283 981 250
78097000073 Transférer les crédits de biens et services à la Société Mathématique	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78097000075 Transférer les crédits de biens et services de l'IPCI	365 661 000	365 661 000	365 661 000
78097000076 Transférer les crédits de biens et services au CEMV	84 000 000	123 600 000	127 308 000
78097000077 Transférer les crédits de biens et services au LAMTO Géo	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78097000083 Transférer les crédits de biens et services de la ferme aquacole de Grand-Lahou	20 000 000	20 600 000	20 000 000
78097000085 Prendre en charge les abonnements dans les revues d'informations scientifiques	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000092 Prendre en charge les heures supplémentaires du CRO	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78097000093 Transférer les crédits de biens et services au CRO	344 000 000	402 527 584	344 000 000
78097000095 Transférer les crédits de biens et services au GRTO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000097 Transférer les crédits de biens et services au Comité Bipartie ADRAO/CI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000103 Transférer les crédits de biens et services du CSRS	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78097000104 Transférer les crédits de biens et services au CIRES (Université des nations Unies)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000109 Transférer les crédits de biens et services de l'IRD (Ex Ostrom)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000112 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'IPCI	120 000 000	123 600 000	127 308 000
78097000113 Transférer les crédits de biens et services au CAPEC	7 500 000	7 725 000	7 956 750
2209602 Réhabilitation et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche	0	141 627 853	145 876 689
4 Investissements	0	141 627 853	145 876 689
Trésor	0	141 627 853	145 876 689
78097000124 Réhabilitation et Équipement des Infrastructures de la Station de Recherche en Ecologie de Taï	0	141 627 853	145 876 689
2209604 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures	825 000 000	1 232 450 000	1 374 513 500
4 Investissements	825 000 000	1 232 450 000	1 374 513 500
Trésor	825 000 000	1 232 450 000	1 374 513 500
78097000125 Réhabilitation et équipement du centre de recherches architecturales et urbaines (CRAU) de l'université Félix Houphouët Boigny	50 000 000	360 500 000	371 315 000
78097000107 Réhabilitation et équipement Station géophysique Lamto	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78097000099 Construction et équipement de l'Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4)	100 000 000	0	0
78097000087 Réhabilitation et équipement du CRO	130 000 000	133 900 000	137 917 000
78097000086 Réhabilitation et équipement du CEMV	100 000 000	164 800 000	169 744 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22096 Recherche scientifique et innovation	7 477 730 733	8 740 793 529	8 956 869 851
42097000001 Réhabilitation et Equipement des Infrastructures de la Station de Recherche en Ecologie de Taï	100 000 000	187 000 000	297 700 000
22096020005 Renforcement et équipement du Centre National de Floristique	285 000 000	324 450 000	334 183 500
2209605 Renforcement du niveau de financement de la recherche et de l'innovation	1 875 000 000	1 931 250 000	1 989 187 500
3 Transferts	1 875 000 000	1 931 250 000	1 989 187 500
78097000082 Financer les activités de la recherche (FONSTI)	175 000 000	180 250 000	185 657 500
78097000096 Transférer les crédits de biens et services au PASRES	200 000 000	206 000 000	212 180 000
90097000004 Mettre en oeuvre le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI)	1 500 000 000	1 545 000 000	1 591 350 000
2209606 Promotion des résultats de la recherche	100 000 000	147 805 000	152 239 150
2 Biens et services	50 000 000	96 305 000	99 194 150
78097000108 Mettre en oeuvre et suivre la politique de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation des instituts et centres de recherche	25 000 000	44 805 000	46 149 150
90097090187 Organiser le Salon Ivoirien de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation	25 000 000	51 500 000	53 045 000
4 Investissements	50 000 000	51 500 000	53 045 000
Trésor	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78097000080 Création des Fermes Agro-Pastorale	50 000 000	51 500 000	53 045 000

SECTION 334 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

SECTION 334 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'inégale répartition des structures de formation sur le territoire national ;
- le faible effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs du secondaire ;
- la faible capacité d'accueil du dispositif public de l'EFTP ;
- la faible offre de formation dans les filières agricole et industrielle ;
- la faible présence des filles dans les formations industrielles et agricoles ;
- le manque de diversification des programmes de formation ;
- le faible niveau de financement du sous-secteur EFTP ;
- la faible efficacité externe du dispositif de Formation Professionnelle ;
- le déficit de perfectionnement et de renforcement de capacités du personnel d'enseignement et d'encadrement ;
- le faible suivi des établissements privés de formation professionnelle et technique ;
- l'inégale répartition géographique du personnel ;
- l'insuffisance d'enseignants de spécialités ;
- la faible prise en compte de la pratique dans l'évaluation des formés.

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place d'un programme de construction et d'équipement de nouveaux établissements et de nouvelles Unités Mobiles de Formation (UMF) ;
- la poursuite de la Formation Professionnelle par Apprentissage (FPA) dans tous les établissements d'EFTP et l'insertion d'un grand nombre de formés ;
- la mise en place d'un programme de réhabilitation et d'équipement d'établissements de formation professionnelle, de lycées techniques, d'UMF et d'Ateliers d'Application et de Production (AAP) ;
- la construction de Lycées et Centres de Formation Professionnelle dédiés aux métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- la mise en place en 2022 d'une politique de sensibilisation des filles sur les opportunités qu'offrent les filières industrielles et agricoles à travers la Cellule Genre ;
- l'ouverture de nouvelles filières dans les établissements de formation professionnelle ;
- l'établissement de partenariats avec le secteur productif et les partenaires techniques et financiers de l'éducation ;
- le déploiement du dispositif de suivi des formés ;
- la réforme des examens et concours ;
- la poursuite du processus de révision des programmes en partenariat avec le Secteur Privé ;
- la formation d'encadreurs pédagogiques et d'enseignants à l'écriture des programmes selon l'approche par compétences ;
- la poursuite par le CIDFOR du programme de renforcement des capacités des formateurs par immersion en entreprise ;
- le renforcement du dispositif de suivi et d'encadrement des établissements privés de Formation Professionnelle.

I.1.3. Défis et priorités

- le financement du dispositif de l'EFTP ;

- l'accès à l'EFTP ;
- la qualité des offres de formation ;
- l'accompagnement des apprenants ;
- le genre dans les filières industrielles et agricoles ;
- la gestion rationnelle du personnel enseignant.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du partenariat Ecole-Entreprise ;
- l'appui à l'insertion professionnelle des formés ;
- l'accroissement de l'accès à l'EFTP ;
- l'amélioration de la qualité de l'offre de formation ;
- l'amélioration du pilotage du dispositif.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la formation professionnelle est accessible et de qualité ;
- les besoins en formation des populations sont satisfaits ;
- l'enseignement technique est accessible et de qualité.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 28**, le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

Au titre de l'Enseignement Technique

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement secondaire technique;
- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement technique;
- gestion administrative et pédagogique des établissements d'enseignement technique;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement technique;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques;
- encadrement de l'enseignement technique privé;
- tutelle des écoles d'enseignement technique privées;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des écoles d'enseignement technique privées;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement technique, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique ;
- organisation des examens et des concours dans l'enseignement technique.

Au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes de formation professionnelle;

- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de la formation professionnelle ;
- gestion administrative et pédagogique des établissements de formation professionnelle ;
- développement de chantiers écoles pour la pratique des apprenants ;
- appui à l'installation des jeunes formés, en liaison avec le Ministère en charge de l'Emploi des Jeunes ;
- établissement de partenariats stratégiques pour le développement de la formation professionnelle et l'accès aux débouchés des produits ;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements de formation professionnelle ;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de la formation professionnelle privée ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation professionnelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique;
- promotion de l'apprentissage et de la formation continue.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage.
- Programme 3 : Enseignement secondaire technique.
- Programme 4 : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale (IG) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique (DPSI) ; Direction des Projets, de l'Équipement et de la Maintenance (DPEM) ; Direction de l'Orientat ion, des Bourses et des Mobilités (DOBM) ; Direction des Examens et Concours (DEXC) ; Direction de la Vie Scolaire (DVS) ; Direction des Affaires Juridiques (DAJ) ; Direction de la Communication et de la Production Audiovisuelle (DCPA) ; Direction de la Pédagogie et des Curricula (DPC) ;		- Mise en œuvre de l'Académie des Talents - Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/METFFA	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ; Service de Gestion du Patrimoine (SGP) ; Cellule genre ; Quinze (15) Directions Régionales (DR) ; Dix-huit (18) Directions Départementales (DD).			
Programme 2: Formation professionnelle et apprentissage	Direction Générale de la Formation Initiale (DGFI) ; Direction Générale de l'Apprentissage et de la Formation Continue (DGAFC) ; Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP) ; Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle (DAIP) ; Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV) ; Soixante-quatre (64) Etablissements de Formation Professionnelle (EFP) ; Dix (10) Unités Mobiles de Formation (UMF) ; Trois (03) Ateliers d'Application et de Production (AAP).	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnelle (IPNETP) ; Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC) ; Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) ; Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) ; Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA) ; Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC).	<ul style="list-style-type: none"> - Formation Professionnelle/Purge des droits Coutumiers ; - Projet Dév Système Formation Professionnel Partenariat Flux Inverses/BID ; - Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweitien ; - Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables / ICO Espagne (SERKOBÉ) ; - Mise en place du SIG de la carte scolaire de l'ETFP ; - Construction et équipement de 7 établissements de Formation Professionnelle/AVIC ; - Réhabilitation et équipement de la DPSI ; - Extension et équipement des locaux de la DEXC ; - Mise en œuvre de l'Ecole de Seconde Chance ; - Construction du centre de formation professionnelle de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Bouna en Côte d'Ivoire (CLP-BOUNA) ; - Projet d'établissement d'un lycée de formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques à Zouan-Hounien en Côte d'Ivoire (CFP-ZOU-HOUNIEN) ; - Projet d'extension et d'équipement du LPH de Yamoussoukro et de deux CET à Issia et Bouaflé ; - Projet d'urgence de réhabilitation et équipement de trois (03) établissements de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ; - Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/AGEFOP 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement du Lycée Professionnel Sectoriel de Botro ; - Construction du Centre de Développement et de Gestion des Curricula ; - Travaux de réhabilitation et d'équipement de 2 établissements (EBP de Yamoussoukro et CFP d'Alépé) ; - Réalisation de la première phase des travaux de réhabilitation et d'équipement du CET d'Adzopé et du Lycée Technique de Bouaké ; - Certification de mille (1 000) travailleurs.
Programme 3 :Enseignement secondaire technique	Direction des Etablissements Publics (DEP) ; Lycée Technique d'Abidjan ; Lycée Technique de Bouaké ; Lycée Technique de Yopougon.			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1: Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1: L'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTAB du METFPA	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées Source: Rapport d'activités DPSI
OG 2: Développer l'accès et la qualité de la formation professionnelle et de l'apprentissage	RS 2.1: La formation professionnelle est accessible et de qualité	IP 2.1.1: Ratio apprenants / formateurs	Effectif des apprenants de l'année / Effectif des formateurs de l'année Source: Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.2: Ratio apprenants / postes de travail	Effectif des apprenants de l'année / Nombre de postes de travail de l'année Source: Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.3 : Indice de parité entre les sexes de l'EFTP	Valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin / Valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.4 : Part de la formation professionnelle dans les effectifs du niveau secondaire	Effectif des apprenants dans la FP / Effectif total des apprenants de niveau secondaire Source : Rapport d'activités DPSI
	RS 2.2 : Les besoins en formation des populations sont satisfaits	IP 2.2.1 : Part des effectifs de la formation qualifiante et de l'apprentissage dans les effectifs de l'ETFPA	Effectif des apprenants en formation qualifiante et apprentissage / Effectif total des apprenants du dispositif de l'ETFPA Sources : Rapports d'activités DPSI / DAIP
		IP 2.2.2: Pourcentage de formés par le biais de projets ou programmes de formation qualifiante ou par apprentissage (y compris E2C)	(Effectif des formés dans la FP en formation qualifiante ou par apprentissage / Effectif total des formés de la FP) x 100 Source : Rapport d'activités DPSI
OG 3 : Développer l'accès à un enseignement technique de qualité	RS 3.1: L'enseignement technique est accessible et de qualité	IP 3.1.1 : Part de l'Enseignement Technique dans les effectifs du secondaire 2	Effectif des élèves dans l'ET / Effectif total des élèves de niveau secondaire 2 Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 3.1.2 : Taux de transition des bacheliers du secondaire technique au supérieur	Effectif des nouveaux bacheliers de l'ET en première année du supérieur en année n / Effectif des bacheliers de l'ET en année n-1 Source : Rapport d'activités DPSI

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	162 148 500 550	184 863 982 944	217 766 147 329
1.1 Ressources Intérieures	158 097 200 550	179 863 982 944	202 393 447 329
1.1.1 Budget Etat	158 097 200 550	179 863 982 944	202 393 447 329
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	4 051 300 000	5 000 000 000	15 372 700 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	4 051 300 000	5 000 000 000	15 372 700 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	162 148 500 550	184 863 982 944	217 766 147 329
2.1 Personnel	52 641 539 821	53 948 534 561	54 934 643 052
2.1.1 Solde y compris EPN	52 641 539 821	53 948 534 561	54 934 643 052
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	8 603 964 397	11 140 755 575	11 581 675 081
2.3 Transferts	76 830 844 180	78 023 004 827	90 321 341 215
2.4 Investissement	24 072 152 152	41 751 687 981	60 928 487 981
<i>Trésor</i>	<i>20 020 852 152</i>	<i>36 751 687 981</i>	<i>45 555 787 981</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>4 051 300 000</i>	<i>5 000 000 000</i>	<i>15 372 700 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation et suivie -évaluation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Nombre de textes légaux et réglementaires soumis	6	5	6	6	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJ
	Taux de réalisation des réformes inscrites dans la feuille de route du ministère	80%	80%	85%	86%	(Nombre de réformes réalisées/ Nombre de réformes prévues) x 100 Source: Rapport d'activités DPSI
	Taux de réalisation des projets inscrits dans la feuille de route du ministère	47%	53%	55%	60%	(Nombre de projets de la feuille de route du ministère réalisés / Nombre de projets inscrits dans la feuille de route du ministère) x 100 Source: Rapport d'activités DPSI
OS 2: Assurer la gestion des ressources humaines, financières, matérielles en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle et d'Apprentissage	Taux d'exécution du budget d'investissement du ministère	99,97%	97,85%	97,90%	97,95%	(Montant total du budget d'investissement ordonnancé/ Montant total du budget actuel d'investissement) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Pourcentage d'enseignants du public de l'ETFP en situation de classe, encadrés au cours de l'année	25,73%	12%	13%	15%	(Nombre d'enseignants du public de l'ETFP en situation de classe encadrés / Nombre total d'enseignants de l'ETFP en situation de classe) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / IG
	Pourcentage du personnel administratif et technique du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	25,85%	20%	22%	25%	(Personnel administratif et technique du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Personnel administratif et technique du public) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / IG

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12 984 788 085	13 672 343 083	14 380 522 495
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	4 900 433 104	7 587 988 102	8 000 110 264
Transferts	4 861 367 000	4 861 367 000	5 157 424 250
Investissements	3 222 987 981	1 222 987 981	1 222 987 981
Trésor	3 222 987 981	1 222 987 981	1 222 987 981
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21210 Administration Générale	12 984 788 085	13 672 343 083	14 380 522 495
2121001 Coordination et animation	11 696 893 312	9 918 365 240	10 387 926 505
2 Biens et services	3 612 538 331	3 834 010 259	4 007 514 274
21210010010 Assurer l'orientation des apprenants et la gestion des bourses en Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire	13 200 000	13 200 000	13 200 000
21210010011 Encadrer la Conception et organisation des filières, mettre en oeuvre la politique d'innovation et de qualité	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78098000763 Inspecter les services du Ministère	23 000 000	27 000 000	27 000 000
78098000764 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	50 000 000	110 000 000	110 000 000
78098000912 Coordonner les activités du Ministère	95 640 000	95 640 000	95 640 000
78098000920 Prendre en charge les honoraires des agents de la formation professionnelle sous contrats BNETD (Régie Convention BNETD/Min. Ens. Technique)	95 829 180	95 829 180	95 829 180
78098000930 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78098000931 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78098001020 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098001038 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	1 642 814 079	1 800 286 007	1 973 790 022
78098001115 Elaborer les stratégies relatives à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	7 045 072	7 045 072	7 045 072
78098001120 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78098001172 Assurer la sécurité foncière des sites de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78098001191 Prendre en charge les honoraires des Experts sous contrats BNETD	60 000 000	60 000 000	60 000 000
90095000001 Mettre en oeuvre l'Ecole de la Seconde Chance "E2C"	400 000 000	400 000 000	400 000 000
90098000008 Promouvoir et animer les activités sociales, culturelles, sportives, scientifiques et d'innovation technologique	17 010 000	17 010 000	17 010 000
90098000012 Acquérir les kits d'équipement de protection individuelle	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90098090218 Gérer la formation des référents de parcours	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90098090220 Renforcer les capacités des Maîtres d'Apprentissage	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90098090221 Assurer le suivi des projets formation-insertion pour les jeunes	170 000 000	170 000 000	170 000 000
90098090222 Elaborer le Plan Annuel d'Apprentissage	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90098090223 Elaborer les outils de gestion de l'Apprentissage	50 000 000	50 000 000	50 000 000
90098090224 Renforcer les organisations professionnelles artisanales	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90098090225 Organiser les examens de fin d'apprentissage	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90098090226 Proposer des mesures fiscales en faveur des entreprises et des unités de production	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21210 Administration Générale	12 984 788 085	13 672 343 083	14 380 522 495
90098090227 Réaliser des prestations sociales au profit des apprentis	75 000 000	75 000 000	75 000 000
90098090228 Assurer la communication relative à l'Ecole de la Seconde Chance "E2C"	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90098090229 Assurer le suivi technico-pédagogique des Apprentis en entreprise	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90098090230 Mettre en oeuvre les chantiers-écoles	25 000 000	25 000 000	25 000 000
3 Transferts	4 861 367 000	4 861 367 000	5 157 424 250
78092200145 Apurer les passifs des frais d'écolage METFP	4 861 367 000	4 861 367 000	5 157 424 250
4 Investissements	3 222 987 981	1 222 987 981	1 222 987 981
Trésor	3 222 987 981	1 222 987 981	1 222 987 981
90098090204 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/Volet METFPA	222 987 981	222 987 981	222 987 981
78098001183 Mise en oeuvre de l'Academie des Talents	3 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2121002 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	1 175 857 122	3 631 940 192	3 870 558 339
2 Biens et services	1 175 857 122	3 631 940 192	3 870 558 339
78098000765 Gérer le personnel du Ministère	18 175 000	18 175 000	18 175 000
78098000766 Gerer les dépenses centralisées du Ministère	151 580 000	1 272 663 070	1 511 281 217
78098000767 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à la formation professionnelle	782 782 614	1 677 782 614	1 677 782 614
78098000768 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire de l'ETFP	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098000769 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire de l'ETFP	56 569 763	56 569 763	56 569 763
78098000932 Coordonner la Passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78098000933 Organiser la séance de la commission nationale d'affectation et mutation des agents de la Formation Professionnelle	2 739 745	2 739 745	2 739 745
78098001021 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des Structures sous tutelle	17 010 000	17 010 000	17 010 000
90092200001 Réhabiliter et équiper les infrastructures de sport des établissements de l'ETFPA	50 000 000	20 000 000	20 000 000
90098000007 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	11 000 000	11 000 000	11 000 000
90098090194 Créer des salles multimédias au sein des établissements de l'ETFP	50 000 000	520 000 000	520 000 000
2121003 Information et communication	71 446 453	71 446 453	71 446 453
2 Biens et services	71 446 453	71 446 453	71 446 453
78098000770 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires du ministère	10 480 000	10 480 000	10 480 000
78098000771 Organiser les journées promotionnelles de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle	27 345 921	27 345 921	27 345 921

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21210 Administration Générale	12 984 788 085	13 672 343 083	14 380 522 495
78098000934 Coordonner la Sécurisation des réseaux et des applications informatiques	13 500 000	13 500 000	13 500 000
78098001003 Promouvoir l'accès des filles à l'Enseignement Technique et à la formation professionnelle notamment dans les filières industrielles CELLULE GENRE	4 210 532	4 210 532	4 210 532
78098001153 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	15 910 000	15 910 000	15 910 000
2121004 Planification, programmation et suivie -évaluation	40 591 198	50 591 198	50 591 198
2 Biens et services	40 591 198	50 591 198	50 591 198
78098000772 Auditer et Contrôler les structures de la Formation Professionnelle et Technique	27 051 708	27 051 708	27 051 708
78098000935 Produire l'annuaire statistique formation professionnelle du MENET DPS	13 539 490	23 539 490	23 539 490

II.2.2. Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage	Action 2.1: Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue
	Action 2.2: Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle
	Action 2.3: Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer une formation professionnelle initiale de qualité	Taux d'insertion des diplômés du système de la formation professionnelle initiale	40%	25%	27%	30%	(Nombre de diplômés du système de la formation professionnelle initiale insérés / Nombre de diplômés du système) x 100 Source : Rapport d'activités DAIP
	Taux de réussite aux examens de la formation professionnelle initiale	56,08%	56%	57%	58%	(Nombre d'étudiants déclarés admis aux examens / Nombre d'étudiants ayant participé aux examens) x 100 Source : Rapport d'activités DEXC
	Pourcentage annuel des enseignants de spécialités du public ayant bénéficié d'une mise en immersion	10%	5%	5%	6%	(Nombre d'enseignants de spécialités ayant bénéficié d'une mise en immersion / Nombre d'enseignants de spécialités de la Formation Professionnelle) x 100 Source : Rapport d'activités CIDFOR
	Nombre de curricula révisés de la formation professionnelle initiale	21	10	10	11	Dénombrement Source : Rapport d'activités IG

Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer une formation professionnelle initiale de qualité	Pourcentage d'enseignants de la Formation Professionnelle du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	10,80%	11%	12%	13%	(Nombre d'enseignants de la Formation Professionnelle du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Nombre total d'enseignants de la Formation Professionnelle du public) x 100 Source: Rapport d'activités IG
	Pourcentage des enseignants de la Formation Professionnelle du privé ayant suivi une formation pédagogique	2%	5%	5%	6%	(Nombre d'enseignants de la Formation Professionnelle du privé ayant suivi une formation pédagogique / Nombre total d'enseignants de la Formation Professionnelle du privé) x 100 Sources : Rapports d'activités IG / IPNETP
OS 2 : Accroître l'accès à la formation professionnelle	Taux de croissance des effectifs de la formation professionnelle	10,34%	12%	13%	13%	((Effectif des élèves de la formation professionnelle de l'année n – effectif des élèves de la formation professionnelle de l'année n-1) / Effectif des élèves de la formation professionnelle de l'année n-1) x 100 Source : Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil dans le public de la formation professionnelle	8%	10%	11%	11%	((Capacité d'accueil en élèves du dispositif de la formation professionnelle de l'année n - Capacité d'accueil en élèves du dispositif de la formation professionnelle de l'année n-1) / Capacité d'accueil en élèves du dispositif de la formation professionnelle de l'année n-1) x 100 Sources : Rapports d'activités DPEM / DEP
OS 3 : Déployer l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C)	Nombre de personnes formées par le METFPA dans le cadre de l'E2C	27 164	29 000	31 000	33 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAFC / DAIP
	Proportion de personnes insérées parmi les personnes formées par le METFPA dans le cadre de l'E2C	85%	85%	90%	90%	Nombre de personnes insérées après formation dans le programme de l'E2C / Nombre de personnes formées dans le cadre de l'E2C Sources : Rapports d'activités DGAFC / DAIP
	Nombre de travailleurs certifiés grâce au processus de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).	1 000	1 200	1 500	1 500	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAFC / DAIP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
Dépenses de personnel	52 641 539 821	53 948 534 561	54 934 643 052
Dépenses en biens et services	3 435 105 455	3 151 869 647	3 175 940 074
Transferts	17 411 927 181	17 743 690 445	18 300 899 462

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
Investissements	20 849 164 171	40 528 700 000	59 705 500 000
Trésor	16 797 864 171	35 528 700 000	44 332 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	4 051 300 000	5 000 000 000	15 372 700 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
2206301 Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue	69 418 128 110	70 750 200 558	72 205 388 745
1 Personnel	48 806 202 717	50 089 747 709	51 052 406 452
42098000010 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Méo (Toulepleu)	923 400	923 400	923 400
51098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré 3	428 665	428 665	428 665
51098000015 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré	428 665	428 665	428 665
71098000018 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Tiapoum	770 000	770 000	770 000
71098000019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Maféré	770 000	770 000	770 000
76098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Sikensi	428 665	428 665	428 665
77098000011 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile d'Adzopé	3 740 708	3 740 708	3 740 708
78098000826 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de la formation professionnelle	48 798 712 614	50 082 257 606	51 044 916 349
2 Biens et services	3 109 998 212	2 826 762 404	2 852 082 831
11092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs de l'Ecole de Boulangerie de Yamoussoukro	15 088 797	15 088 797	15 088 797
11092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région de YAMOUSSOUKRO	28 276 547	28 276 547	28 276 547
11098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de YAMOUSSOUKRO	3 333 472	3 333 472	3 333 472
11098000011 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel Hôtelier de Yamoussoukro	103 890 000	71 058 000	71 058 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
11098000016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de YAMOOUSSOUKRO	100 000 000	100 000 000	100 000 000
14098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Dimbokro	4 479 636	4 479 636	4 479 636
15092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers du Bâtiment de Daoukro	17 544 067	17 544 067	17 538 153
15098000010 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de DAOUKRO	2 941 540	2 941 540	2 941 540
16092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bongouanou	10 762 382	10 762 382	10 762 382
16098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bongouanou	3 217 030	3 217 030	3 217 030
17092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Béoumi-Atofobi	99 637 622	99 637 622	99 637 622
17092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du COLLEGE d'Enseignement Technique de Bouaké	114 073 024	114 073 024	114 073 024
17092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Feminin de Bouaké	13 391 498	13 391 498	13 391 498
17092200039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Bouaké	8 306 267	7 056 267	7 056 267
17092200051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel Multisectoriel de DIABO	100 000 000	100 000 000	100 000 000
17098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de Gbêkê (BOUAKE)	17 875 071	17 875 071	17 875 071
17098000019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de Botro	54 250 000	45 258 000	45 258 000
18092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Céramique de Katiola	11 872 406	11 872 406	11 872 406
18092100017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Katiola	10 149 286	10 149 286	10 149 286
18098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Katiola	2 694 082	2 694 082	2 694 082
18098000011 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de DABAKALA	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
22063010129 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du lycée professionnel sectoriel de Yopougon	23 067 183	23 067 183	23 067 183
22063010130 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du collège d'enseignement Technique de Bouaflé	10 970 000	10 970 000	10 970 000
22063010131 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du collège d'enseignement Technique d'Issia	13 850 000	13 850 000	13 850 000
22092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Bafing (TOUBA)	13 459 744	13 459 744	13 459 744
22098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de TOUBA	2 988 123	2 988 123	2 988 123
23092100029 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Denguélé (Odiénné)	10 593 539	10 593 539	10 593 539
23092200012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Relais Yopougon (Lycée d'enseignement professionnel de ODIENNE)	14 917 292	14 917 292	14 917 292
23098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de ODIENNE	4 334 350	4 334 350	4 334 350
23098000010 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de GBELEBAN	100 000 000	100 000 000	100 000 000
24092100018 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou	10 855 470	10 855 470	10 855 470
24092100019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Ferkéssédougou I	101 309 116	101 309 116	101 309 116
24092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ferkéssédougou II	6 354 246	6 354 246	6 354 246
24098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Ferkessedougou	2 610 561	2 610 561	2 610 561
24098000009 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de KONG	175 000 000	100 000 000	100 000 000
25092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Poro (KORHOGO)	9 976 573	9 976 573	9 976 573
25092200020 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel Multisectoriel de KORHOGO	100 000 000	100 000 000	100 000 000
25098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Poro (KORHOGO)	5 659 308	5 659 308	5 659 308
26092100032 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Boundiali	8 333 924	8 333 924	8 333 924

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
26092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kolia	6 762 613	6 762 613	6 762 613
26092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gbon	12 910 470	12 910 470	12 910 470
26092100042 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kouto	7 323 506	7 323 506	7 323 506
26092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Industriel et Commercial de Tengrela	10 368 076	10 368 076	10 368 076
26098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Boundiali	3 064 024	3 064 024	3 064 024
27098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de MINIGNAN	2 610 070	2 610 070	2 610 070
28098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bouna	3 002 140	3 002 140	3 002 140
31092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Daloa	8 022 506	18 014 746	18 014 746
31092100041 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	15 202 844	15 202 844	15 202 844
31092200023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) DALOA	14 770 792	14 770 792	14 770 792
31098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Haut Sassandra (DALOA)	7 245 268	7 245 268	7 245 268
32092100025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gagnoa	13 187 622	13 187 622	13 187 622
32092200016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de GAGNOA	112 197 121	112 197 121	112 197 121
32098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Gôh (GAGNOA)	5 451 702	5 451 702	5 451 702
35098000016 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bouaflé	2 894 465	2 894 465	2 894 465
36098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Worodougou (SEGUELA)	4 571 438	4 571 438	4 571 438
37092100010 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Mankono	104 466 257	104 466 258	104 466 258

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
37098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de MANKONO	3 189 479	3 189 479	3 189 479
41092100049 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Tonkpi (MAN)	12 014 711	12 014 711	12 014 711
41092200021 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de MAN	10 353 492	10 353 492	10 353 492
41098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Tonkpi (MAN)	4 837 998	4 837 998	4 837 998
42092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Guiglo	8 038 582	8 038 582	8 038 582
42098000012 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de GUIGLO	2 967 631	2 967 631	2 967 631
43098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Duékoué	2 613 075	2 613 075	2 613 075
51092100013 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Lôh-Djiboua (DIVO)	11 446 370	11 846 370	11 846 370
51092100015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Lakota	6 194 783	6 194 783	6 194 783
51098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de DIVO	2 768 146	2 768 146	2 768 146
55092100012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du San-Pedro (SAN PEDRO)	11 381 947	11 381 947	11 381 947
55092200019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de la Région de San-Pedro (SAN-PEDRO)	16 641 470	16 641 470	16 641 470
55098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de SAN-PEDRO	5 246 828	5 246 828	5 246 828
55098000009 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle et Technique de Tabou	59 530 000	50 538 000	50 538 000
56098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Soubré	5 135 255	5 135 255	5 135 255
57098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Sassandra	2 677 347	2 677 347	2 677 347
61092100046 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région de l'Indénié-Djuablin (ABENGOUROU)	24 744 625	24 744 625	24 744 625

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
61098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de l'Indénié-Djuablin (ABENGOUROU)	5 242 397	5 242 397	5 242 397
62092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bondoukou	12 706 427	12 706 427	12 706 427
62098000011 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Gontougo (BONDOUKOU)	6 772 396	6 772 396	6 772 396
71092100042 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Grand-Bassam	6 240 000	6 240 000	6 240 000
71098000023 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département d'ABOISSO	2 610 071	2 610 071	2 610 071
76092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Féminin d'Agboville	12 063 417	12 063 417	12 063 417
76098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de AGBOVILLE	2 640 617	2 640 617	2 640 617
77092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle d'Adzopé	19 708 730	19 708 730	19 708 730
77092100050 Réaliser la formation initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle d'Alépé	19 250 000	19 250 000	19 250 000
77098000013 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Adzopé	3 171 623	3 171 623	3 171 623
78092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique Féminin de Port-Bouet	18 990 095	18 990 095	18 990 095
78092200100 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent des Métiers de l'Automobile	6 221 401	6 221 401	6 221 401
78092200101 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collèges d'Enseignement Technique Industriel d'Abidjan	18 017 492	18 017 492	18 017 492
78092200102 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique Horloger d'Abidjan	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78092200103 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Technique Commercial de Treichville	9 729 547	9 729 547	9 729 547
78092200113 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique des Métiers de Brimbresso	14 431 844	14 431 844	14 431 844
78092200114 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers du Bâtiment	11 264 575	11 264 575	11 264 575

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
78092200115 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Electronique et d'Informatique Appliquée	9 122 374	9 122 374	9 122 374
78092200116 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de la Technique et de l'Industrie	9 076 850	9 076 850	9 076 850
78092200121 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de l'Imprimerie	10 704 094	10 704 094	10 704 094
78092200123 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Hotelier d'Abidjan	19 655 628	19 655 628	19 655 628
78092200124 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre Multisectoriel Mohamed VI de Yopougon	161 221 681	161 221 681	161 221 681
78092200128 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers du Bois	10 380 749	10 380 749	10 380 749
78092200135 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de YOPOUGON	15 666 615	15 666 615	15 666 615
78092200136 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Cocody	13 044 277	13 044 277	13 044 277
78092200139 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers de la Mécanique et de l'Electricité	10 248 955	10 248 955	10 248 955
78092200143 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement de Bureautique de Commerce et de Gestion de Treichville	9 828 104	9 828 104	9 828 104
78092200147 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Technique et Professionnel d'EBIMPE	175 000 000	108 640 000	108 640 000
78098000822 Organiser les examens et concours de la Formation professionnelle (DEXC/Examens et concours) DECOFP	12 200 000	12 200 000	12 200 000
78098000823 Concevoir, réaliser et implanter les curricula/développer les programmes (DPDP)	4 989 999	4 989 999	4 989 999
78098000825 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de ABIDJAN SUD	9 790 526	9 790 526	9 790 526
78098000828 Réaliser et suivre la formation professionnelles initiales dans les établissements publics de formation professionnelle	5 049 998	5 049 998	5 049 998
78098000829 Suivre la gestion administrative des structures privés de la formation professionnelle à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 959 378	5 959 378	5 959 378
78098000906 Renforcer les équipements des établissements formant au BTS lors des examens	23 841 312	23 841 312	23 841 312
78098000983 Organiser la séance de la commission nationale d'orientation, d'affectation et d'attribution de bourses aux élèves de la formation professionnelle	11 916 013	11 916 013	11 916 013

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
78098000984 Encadrer et certifier les stagiaires de l'IPNETP sur le terrain; (Dexc/examen et certification) DECO	4 362 218	4 362 218	4 362 218
78098001044 Apporter un Appui au CAMPC pour la formation des cadres du Ministère	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098001056 Coordonner les activités de formation professionnelle Continue dans les établissements publics de formation professionnelle en relation avec le secteur productif (DFCRSP)	4 950 000	4 950 000	4 950 000
78098001085 Organiser des séances de certification des Manuels de la Formation Professionnelle CNAMETFP	1 620 872	1 620 872	1 620 872
78098001168 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de ABIDJAN NORD	12 190 526	12 190 526	12 190 526
79092200017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de JACQUEVILLE	130 761 381	130 761 381	130 761 381
79092200025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers de Pêche de GRAND-LAHOU	107 839 328	107 839 328	107 839 328
79098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région des Grands Ponts (DABOU)	12 141 893	12 141 893	12 141 893
90098000006 Promouvoir l'apprentissage et la formation continue	24 480 000	24 480 000	24 480 000
90098000009 Suivre la bonne exécution des activités de la formation initiale	20 200 000	20 200 000	20 200 000
90098090252 Prendre en charge les frais de transport des élèves boursiers hors CI de la formation professionnelle et de l'enseignement technique	117 400 000	17 197 951	42 524 292
3 Transferts	17 411 927 181	17 743 690 445	18 300 899 462
78098000817 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des affectés de l'Etat dans la formation professionnelle privée	3 685 325 000	4 017 088 264	4 574 297 281
78098000818 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens, des Concours, de l'Orientation et des Bourses	1 818 801 873	1 818 801 873	1 818 801 873
78098000820 Transférer les crédits de Biens et Services à l'AGEFOP	582 052 934	582 052 934	582 052 934
78098000821 Prendre en charge les pecules des stagiaires de l'enseignement professionnel et élèves en fin de formation BT en Côte d'Ivoire, surtout ceux des filières industrielles à l'aide de pecules et indemnités	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78098000824 Transférer les crédits de Biens et Services à l'EIBMA	93 308 649	93 308 649	93 308 649
78098000827 Prendre en charge les bourses des Etudiants stagiaires de l'IPNETP	84 320 000	84 320 000	84 320 000
78098000900 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR	105 041 896	105 041 896	105 041 896
78098000919 Transférer les crédits de Biens et Services à l'IPNETP	928 882 051	928 882 051	928 882 051

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
78098000938 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR (Renforcement des capacités des enseignants)	17 699 111	17 699 111	17 699 111
78098000939 Prendre en charge les heures supplémentaires des Enseignants de l'IPNETP	160 000 000	160 000 000	160 000 000
78098000940 Transférer les crédits de Biens et Services (Confection des diplômes de la formation professionnelle-DAF)	193 942 500	193 942 500	193 942 500
78098001004 Transférer les crédits de Biens et Services au CPNTIC	130 889 630	130 889 630	130 889 630
78098001023 Prendre en charge les pécules de stage pratique aux stagiaires de l'IPNETP en responsabilité de classe	67 230 000	67 230 000	67 230 000
78098001167 Prendre en charge les heures complémentaires des Enseignants de l'IPNETP	150 000 000	150 000 000	150 000 000
90098090250 Prendre en charge les bourses hors CI des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique	7 292 942 698	7 292 942 698	7 292 942 698
90098090251 Prendre en charge les bourses en CI des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique	2 051 490 839	2 051 490 839	2 051 490 839
4 Investissements	90 000 000	90 000 000	0
<i>Trésor</i>	<i>90 000 000</i>	<i>90 000 000</i>	<i>0</i>
78098001025 Mise en Place du SIG de la carte scolaire de l'ETFP	90 000 000	90 000 000	0
2206302 Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle	20 658 056 973	40 349 826 866	59 616 626 866
2 Biens et services	16 126 866	16 126 866	16 126 866
78098001073 Exécuter, suivre et évaluer les projets de la Formation Professionnelle à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	16 126 866	16 126 866	16 126 866
4 Investissements	20 641 930 107	40 333 700 000	59 600 500 000
<i>Trésor</i>	<i>16 590 630 107</i>	<i>35 333 700 000</i>	<i>44 227 800 000</i>
90098090243 Apporter un appui aux structures de formation dans le cadre de la mise en œuvre de l'E2C	405 000 000	0	0
90098090214 Projet d'urgence de réhabilitation et équipement de trois (03) établissements de l'enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	270 000 000	5 381 400 000	6 000 000 000
90098000016 Réhabilitation et équipement de la DPSI	65 000 000	20 100 000	20 000 000
90098000015 Extension et équipement de la DEXC	165 000 000	137 400 000	130 000 000
90098000013 Mise en œuvre de l'Ecole de la Seconde Chance	4 095 000 000	20 000 000 000	30 000 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
78098001143 Construction et Equipement de 07 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	5 263 900 000	6 000 000 000	8 077 800 000
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	150 000 000	0	0
78098001042 Formation Professionnelle/Purge des droits Coutumiers	500 000 000	0	0
78098000943 Projet Développement Système Formation Professionnelle Partenariat Flux Inverses/BID	2 639 864 950	3 425 900 000	0
78098000834 Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweitien	1 522 994 883	0	0
41092200018 CCFP-ZOUHAN-HOUNIEN	1 260 522 071	368 900 000	0
28092200009 CLP-BOUNA	253 348 203	0	0
Financement extérieur	4 051 300 000	5 000 000 000	15 372 700 000
78098001143 Construction et Equipement de 07 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	3 000 000 000	5 000 000 000	15 372 700 000
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	715 100 000	0	0
78098000834 Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweitien	244 900 000	0	0
41092200018 CCFP-ZOUHAN-HOUNIEN	91 300 000	0	0
2206303 Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage	4 261 551 545	4 272 767 229	4 294 966 977
1 Personnel	3 835 337 104	3 858 786 852	3 882 236 600
15098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Ouéllé	843 000	843 000	843 000
23095000005 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Odienné	3 614 239	3 614 239	3 614 239
24092100020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre de formation professionnelle de Ferkessedoudou I	2 340 000	2 340 000	2 340 000
32092200020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Lycée d'enseignement professionnel de GAGNOA	6 741 000	6 741 000	6 741 000
35098000014 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Gohitafla	924 000	924 000	924 000
41098000016 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité Mobile de Man	1 727 920	1 727 920	1 727 920
62098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Kouassi-Datédro	924 000	924 000	924 000
77095000004 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Adzopé	6 287 708	6 287 708	6 287 708

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
78098000854 Transférer les crédits de personnel à l'EIBMA (subvention d'équilibre du personnel)	212 457 387	214 342 867	216 228 347
78098000855 Transférer les crédits de personnel au CIDFOR (subvention d'équilibre du personnel)	26 708 604	26 945 633	27 182 662
78098000856 Assurer les Charges Salariales Commission Nationale d'Agrément Manuels Enseign Techn. & FP.	1 678 292	1 678 292	1 678 292
78098000857 Assurer les Charges salariales DEXC/Organisation Examens & certification de diplômes	24 982 658	24 982 658	24 982 658
78098000964 Transférer les crédits de personnel au CPNTIC (subvention d'équilibre du personnel)	94 408 020	95 245 856	96 083 692
78098000965 Assurer les Charges salariales Direction des Examens et Concours de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	1 066 860 843	1 066 860 843	1 066 860 843
78098001036 Transférer les crédits de personnel au IPNETP (subvention d'équilibre du personnel)	1 468 159 897	1 481 189 269	1 494 218 642
78098001096 Transférer les crédits de personnel à l'AGEFOP (subvention d'équilibre du personnel)	840 602 094	848 062 125	855 522 155
78098001127 Assurer les Charges Salariales de la Commission Nationale d'Orientation, d'Affectation & d'Attribution Bourses	33 590 242	33 590 242	33 590 242
79092200019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre des Métiers de Pêche de GRAND-LAHOUE	42 487 200	42 487 200	42 487 200
2 Biens et services	308 980 377	308 980 377	307 730 377
15098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Ouélé	4 784 297	4 784 297	4 784 297
18098000010 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tafiré	4 878 364	4 878 364	4 878 364
23095000006 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à ODIENNE	4 642 873	4 642 873	4 642 873
26095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à TENGRELA	4 354 291	4 354 291	4 354 291
28098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Nassian	5 107 820	5 107 820	5 107 820
35098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Gohitafla	4 500 199	4 500 199	4 500 199
41098000015 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Man	4 396 447	4 396 447	4 396 447
42098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Méo (Toulepleu)	3 583 137	3 583 137	3 583 137
62098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Kouassi-Datéko	5 059 980	5 059 980	5 059 980

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22063 Formation professionnelle et apprentissage	94 337 736 628	115 372 794 653	136 116 982 588
71098000020 Réaliser la formation qualifiante des jeunes déscolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Maféré	4 962 988	4 962 988	4 962 988
71098000022 Réaliser la formation qualifiante des jeunes déscolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tiapoum	5 524 523	5 524 523	4 274 523
76098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes déscolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Sikensi	5 002 339	5 002 339	5 002 339
77095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à ADZOPE	4 476 187	4 476 187	4 476 187
78095000010 Développer des formations par apprentissage et apporter un appui à l'insertion des formés	14 049 998	14 049 998	14 049 998
78095000011 DAIP/Mettre en place le dispositif de certification des compétences par la valorisation des Acquis de l'expérience (VAE)	119 600 000	119 600 000	119 600 000
78095000014 Suivre l'insertion des formés et déterminer le niveau de satisfaction des entreprises	66 000 000	66 000 000	66 000 000
78098001005 Réaliser, Suivre et évaluer la mise en oeuvre de la réforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	25 266 934	25 266 934	25 266 934
90098000005 Promouvoir, identifier les besoins et accompagner les populations pour répondre aux besoins en compétences	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90098090195 Réaliser les missions d'inspection des structures chargées de l'apprentissage et de la formation continue	12 790 000	12 790 000	12 790 000
4 Investissements	117 234 064	105 000 000	105 000 000
Trésor	117 234 064	105 000 000	105 000 000
90098090206 Projet de construction d'un dispositif de formation agricole et rurale/DEFI 3	62 234 064	50 000 000	50 000 000
90098090203 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/AGEFOP	55 000 000	55 000 000	55 000 000

II.2.3. Programme 3: Enseignement secondaire technique

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3: Enseignement secondaire technique	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire technique

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Enseignement secondaire technique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Accroître l'accès à l'Enseignement Technique	Taux de croissance des effectifs de l'Enseignement Technique (Public et Privé)	16,03%	20%	20%	20%	((Effectif des élèves de l'ET de l'année n – effectif des élèves de l'ET de l'année n-1) / Effectif des élèves de l'ET de l'année n-1)) x 100 Source : Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil de l'Enseignement Technique du public	8,58%	10%	12%	15%	((Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année n - Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année n-1) / Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année n-1)) x 100 Sources : Rapports d'activités DPEM / DEP
OS 2: Assurer un Enseignement Technique de Qualité	Taux de réussite à l'examen du baccalauréat de l'Enseignement Technique (Public et Privé)	32,97%	40%	42%	45%	(Nombre d'élève (public et privé) déclarés admis aux examens) / (Nombre d'élèves (public et privé) ayant participé aux examens) x 100 Source : Rapport d'activités DEXC
	Pourcentage des enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	15,63%	15%	20%	25%	(Nombre d'enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Nombre total des enseignants du technique public) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / IG
	Pourcentage annuel des enseignants permanents de l'Enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique	7,05%	10%	12%	15%	(Nombre d'enseignants permanents de l'Enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique / Nombre total d'enseignants permanents du technique privé) x 100 Sources : Rapports d'activités IPNETP / DEEP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE	10 325 975 838	11 318 845 208	12 768 642 246
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	268 425 838	400 897 826	405 624 743
Transferts	10 057 550 000	10 917 947 382	12 363 017 503
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22219 Enseignement secondaire technique	10 325 975 838	11 318 845 208	12 768 642 246
2221901 Gestion des établissements du secondaire technique	10 325 975 838	11 318 845 208	12 768 642 246
2 Biens et services	268 425 838	400 897 826	405 624 743
17092200042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée technique de de la Région de Gbêké (Bouaké)	169 048 598	201 430 586	206 157 503
78092200109 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée technique de Yopougon	41 529 409	91 529 409	91 529 409
78092200110 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Technique d'Abidjan	44 847 831	94 937 831	94 937 831
78098001130 Superviser, suivre et évaluer les activités des établissements d'enseignement secondaire technique	13 000 000	13 000 000	13 000 000
3 Transferts	10 057 550 000	10 917 947 382	12 363 017 503
78098001169 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire technique privé	9 557 550 000	10 417 947 382	11 863 017 503
90098090197 Prendre en charge les bourses de mobilité de l'enseignement technique	500 000 000	500 000 000	500 000 000

II.2.4. Programme 4 : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle	Action 4.1: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 4.2: Accompagnement des entreprises dans l'élaboration et le financement des projets et des plans de formation de leurs travailleurs

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la gouvernance du FDFP	Taux d'exécution du budget	89%	91%	92%	93%	(Budget ordonnancé / Budgetactuel) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP
	Taux d'exécution du plan de formation du personnel du FDFP	99%	80%	85%	90%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP
	Taux de réalisation des activités prévues dans le Plan Opérationnel Budgétisé (POB)	54%	60%	65%	70%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP
OS 2 : Appuyer le développement des compétences techniques et professionnelles des travailleurs des entreprises	Taux de demandes de financement agréées	99%	99%	100%	100%	(Nombre de demandes de financement agréées / Nombre de demandes de financement recevables) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP
	Taux de projets de formation payés	95%	96%	97%	98%	(Nombre de projets de formation payés / Nombre de projets de formation prévus) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP
	Taux de demandes de remboursement (DDR) payées	98%	98%	99%	99%	(Nombre de demandes de remboursement payées / Nombre de demandes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités FDFP

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	44 499 999 999	44 500 000 000	54 500 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	44 499 999 999	44 500 000 000	54 500 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23220 Fonds de Développement de la Formation Professionnelle	44 499 999 999	44 500 000 000	54 500 000 000
2322001 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	24 032 487 521	24 032 487 522	29 433 046 515
3 Transferts	24 032 487 521	24 032 487 522	29 433 046 515
90098090258 Prendre en charge le salaire et les accessoires du personnel contractuel du FDFP	4 128 838 211	4 128 838 211	4 128 838 211
90098090259 Prendre en charge les charges fiscales et sociales du personnel du FDFP	1 657 287 789	1 657 287 789	1 657 287 789
90098090260 Prendre en charge le fonctionnement du FDFP	14 209 348 651	14 209 348 651	17 402 460 707
90098090261 Contrôler les opérations budgétaires du FDFP	30 342 325	30 342 325	37 160 825
90098090262 Gérer les opérations financières et comptables du FDFP / AC	46 904 177	46 904 177	57 444 442
90098090263 Gérer les partenariats d'aide à une meilleure visibilité de l'institution	402 035 804	402 035 804	492 380 929
90098090264 Gérer les partenariats Etat/Secteur Privé en matière de formation professionnelle	252 852 707	252 852 707	309 673 540
90098090265 Doter le FDFP de sièges autonomes	3 304 877 857	3 304 877 858	5 347 800 072
2322002 Accompagnement des entreprises dans l'élaboration et le financement des projets et des plans de formation de leurs travailleurs	20 467 512 478	20 467 512 478	25 066 953 485
3 Transferts	20 467 512 478	20 467 512 478	25 066 953 485
90098090266 Financer la formation professionnelle continue par financement Direct	7 164 160 032	7 164 160 032	8 774 083 634
90098090267 Financer la formation professionnelle initiale et la formation d'apprentis par des projets d'apprentissage	2 949 948 248	2 949 948 248	3 612 857 967
90098090268 Financer la formation professionnelle initiale et la formation d'apprentis par des études liées aux projets	168 568 471	168 568 471	206 449 027
90098090269 Financer la formation professionnelle Initiale et la formation d'apprentis par des projets d'alternance en direction de l'emploi (projet formation/insertion E2C)	158 849 327	158 849 327	194 545 805
90098090270 Financer la formation professionnelle continue par des études ayant trait à la planification générale de la formation professionnelle continue	168 568 471	168 568 471	206 449 027
90098090271 Financer la formation professionnelle continue par des projets collectifs	2 271 836 719	2 271 836 719	2 782 361 824
90098090272 Financer la formation professionnelle continue par financement complémentaire	7 585 581 210	7 585 581 210	9 290 206 201

SECTION 335 : MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

SECTION 335 : MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- la faible gouvernance aux niveaux central et local ;
- la faible utilisation des données pour la prise de décisions ;
- le financement inefficace du budget du ministère de la santé conformément aux objectifs fixés à Abuja ;
- l'insuffisance de mécanismes de planification aux niveaux central et local.

En matière d'offre, d'utilisation des services et de soins de santé de qualité

- la faiblesse dans l'offre des services de qualité ;
- la faible utilisation des services de santé ;
- la faiblesse dans la prise en charge adéquate des groupes spécifiques ;
- l'insuffisance des mécanismes et instruments de protection sociale.

En matière de lutte contre la maladie :

- l'augmentation des causes de la mortalité et de la morbidité générales et spécifiques ;
- les comportements inadéquats des populations en matière de santé.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- la prise de décrets de mise en œuvre de la loi portant réforme hospitalière ;
- le renforcement de l'autonomie de gestion des Etablissements Publics Hospitaliers (EPH) ;
- l'entame du processus de mise sous contrat de performance de certains Directeurs centraux et certains responsables d'EPH ;
- l'évaluation du système national de financement de la santé .

En matière d'offre, d'utilisation des services et de soins de santé de qualité :

- la formation continue et le perfectionnement des ressources humaines en matière de santé ;
- la construction, la réhabilitation, l'extension et l'équipement des infrastructures sanitaires ;
- la mise en service de nouveaux établissements sanitaires ;
- le renforcement de la mise en œuvre de la politique de santé en faveur de l'enfant ;
- l'amélioration de l'accès et de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique ;
- l'organisation du Ministère à faire face aux urgences de santé publique : la surveillance épidémiologique, la préparation et la riposte aux épidémies et événements de santé publique.

En matière de lutte contre la maladie

- le renforcement de la lutte contre le VIH /sida, le paludisme et la tuberculose ;

- l'amélioration du plateau technique pour la prise en charge des maladies non transmissibles, notamment le cancer, les maladies rénales... ;
- l'achèvement de la cartographie des maladies tropicales négligées ;
- le renforcement du système de santé publique ivoirien pour une meilleure résilience face aux menaces liées à la santé, à l'environnement et aux changements climatiques.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- le renforcement de la gouvernance du système de santé ;
- la mise en application effective des textes législatifs, réglementaires des politiques et directives en matière de santé ;
- le fonctionnement régulier et optimal des mécanismes de coordination intra et intersectorielle ;
- l'amélioration de la disponibilité d'une information sanitaire exhaustive et de qualité ;
- le renforcement du mécanisme de financement de la formation des ressources humaines en matière de recherche et d'innovation du secteur ;
- l'accroissement annuel du budget du ministère de la santé en vue d'atteindre les objectifs fixés à Abuja ;
- l'utilisation efficiente des ressources financières en matière de santé.

En matière d'offre, d'utilisation des services et de soins de santé de qualité

- la réorganisation et le renforcement de l'offre de soins ;
- l'amélioration du parcours de soins par une réorganisation de l'arsenal sanitaire en 10 pôles régionaux ;
- le développement d'un réseau de laboratoires performants et crédibles en vue de répondre aux besoins de diagnostics et de suivi de la prise en charge des patients ;
- le renforcement de la surveillance basée sur les événements sanitaires ;
- l'amélioration de l'utilisation des services de santé maternelle, néonatale et infantile en vue de réduire les barrières pour l'accès aux soins.

En matière de lutte contre la maladie

- la disponibilité des soins et services de qualité dans les centres de santé ;
- la promotion de la qualité des soins infirmiers, maternels, néonatales et infantiles ;
- l'accroissement de la couverture en infrastructures spécialisées en faveur des jeunes et adolescents ;
- le développement de l'approche multisectorielle dans la lutte contre les maladies transmissibles ;
- le renforcement des activités de prévention et de promotion de lutte contre les maladies non transmissibles ;
- le renforcement de la prise en charge de la malnutrition, à travers la création et la redynamisation des unités nutritionnelles (UNTA et UNT) et la mise à disposition des intrants nutritionnels ;
- l'extension de l'offre de service de dépistage et de prise en charge des maladies tropicales négligées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance et le financement du secteur de la santé ;
- le renforcement de l'offre et l'accessibilité des populations aux soins de qualité ;
- le renforcement de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur santé est renforcée ;

- l'offre et la qualité des services de santé sont accrues ;
- la lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 Octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 16**, le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Santé, d'Hygiène Publique et de Couverture Maladie Universelle.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Santé :

- élaboration et suivi de l'application des textes en matière de Santé ;
- protection sanitaire des populations ;
- organisation des soins ;
- formation professionnelle des agents de santé ;
- amélioration et gestion des équipements dans les hôpitaux publics ;
- informatisation du circuit du patient dans les hôpitaux publics ;
- amélioration de la gestion du sang en milieu hospitalier et au Centre National de Transfusion Sanguine ;
- traçabilité de la gestion du médicament dans les hôpitaux publics ;
- gestion moderne et renforcement de capacité du personnel médical ;
- promotion de la recherche médicale, notamment pour les endémies, en liaison avec le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- lutte contre les grandes endémies, notamment le paludisme, la tuberculose, le VIH-SIDA, les infections sexuellement transmissibles, les maladies liées à la lèpre et à l'ulcère de Buruli ;
- prise en charge thérapeutique des malades du VIH-SIDA, prévention thérapeutique de la transmission mère-enfant ;
- lutte contre la toxicomanie, l'alcoolisme, le tabagisme et autres addictions ;
- lutte contre les affections graves ou chroniques, notamment le cancer, l'hypertension artérielle, les maladies cardio-vasculaires, les insuffisances rénales ;
- développement de la médecine du travail, en liaison avec le Ministre chargé du Travail et de l'Emploi ;
- développement de la prévention des maladies et des soins de santé primaires ;
- surveillance épidémiologique et veille sanitaire ;
- mise à disposition des différents secteurs du développement, de données épidémiologiques sur l'infection à VIH-SIDA ;
- renforcement du système de santé ;
- renforcement de la sécurité sanitaire ;
- autorisation de création et contrôle des établissements sanitaires privés ;
- facilitation de l'installation des acteurs de santé dans le secteur privé ;
- développement du système national de gestion de l'information sanitaire ;
- développement d'un réseau national de services d'urgence et de transport de malades ;
- développement d'un réseau de laboratoires de biologie médicale ;
- réglementation et contrôle des médicaments et des services pharmaceutiques ;
- autorisation de création et promotion de l'industrie pharmaceutique, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion du médicament générique, notamment dans le domaine du traitement du SIDA ;

- organisation et promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles ;
- coordination de l'aide humanitaire en matière de Santé ;
- assistance aux collectivités locales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des formations sanitaires publiques ;
- promotion de la prise en charge des coûts et frais de santé par les populations à travers, notamment les mutuelles et les assurances maladies, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- promotion des associations de malades chroniques, notamment celles des malades du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'asthme, de l'épilepsie, de la drépanocytose, du SIDA, et les associations des malades sous dialyse ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes de santé spécifiques aux groupes vulnérables, notamment aux populations carcérales, déplacées, en situation de précarité, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- mise en place et suivi d'un comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ;
- définition et mise en œuvre d'un plan de lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé des Ressources Animales et Halieutiques ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la réglementation sanitaire des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, en liaison avec les Ministres en charge du Commerce et de l'Industrie ;
- lutte contre les maladies transmissibles et les maladies tropicales négligées.

Au titre de l'Hygiène Publique :

- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'Hygiène publique ;
- conception, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière de déchets médicaux, en liaison avec le Ministre chargé de la Salubrité et de l'Environnement ;
- évaluation et suivi de la réglementation des produits alimentaires et médicamenteux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- proposition et mise en œuvre de mesures d'incitation, d'encouragement ou de sanctions pour les populations et les responsables des collectivités locales dans la réalisation des opérations d'hygiène publique ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la réglementation sanitaire des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, en liaison notamment avec les Ministres chargés du Commerce et de l'Industrie.

Au titre de la Couverture Maladie Universelle

- opérationnalisation et de généralisation de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- participation à la gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- développement, rénovation et modernisation des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques ;
- gestion du panier des soins, notamment les consultations, prescriptions, examens, hospitalisations ;
- définition et mise en œuvre de la politique du médicament, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- gestion du personnel de mise en œuvre.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité.
- Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie.
- Programme 4 : Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions.
- Programme 5 : Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de la Santé (IGS) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Prospective ; de la Planification et des Stratégies (DPPS) ; Direction de l'Economie de la Santé (DES) ; Direction de l'Informatique et de la Santé Digitale (DISD) ; Direction de l'Information Sanitaire (DIS) ; Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; Direction de la Formation et de la Recherche en Santé (DFRS) ; Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) ; Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) ; Service de la Coopération Internationale (SCI) ; Service des ONG Nationales et Internationales de santé (SONIS) ; Service de la Police Sanitaire (SPS) ; Cellule de Passation des Marchés (CPM) ; Secrétariat Technique National de l'Achat Stratégique en Santé (STASS) ; Directions Régionales de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (DRSHPCMU)	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), Autorité de Radioprotection de Sûreté et de Sécurité Nucléaire (ARSN).	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de renforcement de la transformation digitale et de la sécurité sanitaire dans les structures de santé (PRTDS), CÔTE D'IVOIRE - Mise en œuvre de l'archivage électronique - Construction et équipement des laboratoires de l'autorité de radioprotection, de sûreté et sécurité nucléaires (ARSN) - Projet d'Appui à la Déconcentration et Renforcement des Centres de Santé Primaires / C2D - Pharmacie de la Santé Publique / C2D - Projet de Renforcement des Capacités des Ressources humaines de Santé / C2D - Renforcer le Système de Santé (Projet de Renforcement du Système de Santé ; (PRSS)/2ème C2D) - Apporter un appui au contrôle des effectifs du MSHPCMU - Appuyer les activités institutionnelles du MSHP 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper les bureaux de la DRH - Projet de déploiement du SIH dans les établissements publics de santé de CI
Programme 2: Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	Direction de la Médecine Hospitalière et de Proximité (DMHP) ; Direction Générale de la Couverture Maladie Universelle (DGCMU) ; Direction de la Politique, du Déploiement et de la Gestion du Panier de Soins de la CMU ; Direction de la Promotion de la CMU et des Relations Extérieures ; Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) ; Direction des Infrastructures ; de l'Équipement et de la Maintenance et du Patrimoine (DIEMP) ; Centre de Santé Rural (CSR), Centre de Santé Urbain (CSU) ; Centre de Santé Urbain Spécialisé (CSUS) ; Formation Sanitaire Urbaine (FSU), Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ; Maternité Urbaine (MU) ; Dispensaire Urbain (DU) ; Dispensaire Rural (DR) ; Maternité Rurale (MR) ; Centre de Diagnostic et de Traitement (CDT) ; Centre Antituberculeux (CAT) ; Centre Hospitalier Régional (CHR) ; Hôpitaux Généraux (HG), Hôpitaux Psychiatrique (HP) ; Directions Départementales/Districts sanitaires ; Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH).	Centre Hospitalier Universitaire (05 CHU) ; Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ; Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) ; Institut Raoul Follereau (IRF) ; Institut National de Santé Publique (INSP) ; Centre National de Transfusion Sanguine de Côte d'Ivoire (CNTS-CI) ; Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) ; Institut National de l'Hygiène Publique (INHP) ; Centre National d'Oncologie et de Radiothérapie Alassane Ouattara ; Centre National de Prévention et de Traitement des Insuffisances Rénales (CNPTIR) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du personnel médical de l'ICA/Chirurgie Cardiaque ; - Réhabilitation, Equipement et entretien de l'ICA ; - Renforcement des capacités opérationnelles du Service d'Aide d'Urgence (SAMU) ; - Réfection et rééquipement de l'IRF ; - Renforcement des capacités des centres de dialyses/CNPTIR, - Réfection et Equipement de l'INFAS ; - Programme de mise à niveau des établissements sanitaires/CMU ; - Réhabilitation et rééquipement de l'INSP ; - Construction et équipement de 03 antennes INHP A BINGERVILLE, ADZOPE ET BOUAFLE ; - Construction et Equipement de structures transfusionnelles (CNTS-CI) ; - Réhabilitation et équipement du LNSP ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de l'Institut de Médecine Nucléaire Abidjan (IMENA)

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP																																										
Programme 2: Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité		Institut de Formation des Agents de Santé (INFAS) ; Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA) ; Centre national de Radiothérapie et d'oncologie médicale (CNROM) ; Nouvelle Pharmacie de Santé Publique de Côte d'Ivoire (NPSPCI).	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et rééquiper les services des hospitalisations du 8è au 12è étage du CHU COCODY; - Construction et équipements du Centre Hospitalier Universitaire d'Abobo ; - Réhabilitation et rééquipement du CHU de BOUAKE ; - Renforcement du plateau technique du CHU d'Angré - Appui Initiative Indépendance Vaccinale (VII) - Construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie de Grand-Bassam (CNROM) - Mettre en œuvre le Programme Hospitalier (PH) - Réhabiliter et Rééquiper l'Hôpital de marcoroy - Projet d'amélioration du continuum des soins de santé maternelle et néonatale (phase Construction d'un Pôle Mère Enfant au CHU Cocody) - Appui à la NPSPCI en médicaments (acquisition de médicaments et intrants CMU/NPSP) - Projet de Construction et d'équipements de l'Hôpital Général de Tafré - Appui aux programmes Cancer et hépatites - Daaf logistique urgences épidémies - Appui au Fonds d'action sanitaire/gratuité ciblée - Programme d'Appui d'Urgence à la réponse à la crise COVID-19 																																											
Programme 3: Renforcement de la lutte contre la maladie	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP), Direction de l'Hygiène publique, de l'Environnement et de la Santé (DHPSE), Direction de la Santé Communautaire et de la Promotion de la Santé (DSCPS), Direction des Soins Infirmiers, Maternels et Infantiles (DSIMI)	Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS)	<table border="0"> <tr> <td>PNLP</td> <td>PNMNT</td> <td>Suivi de</td> </tr> <tr> <td>PNLUB</td> <td>PNLT</td> <td>l'exécution du</td> </tr> <tr> <td>PEV</td> <td>PNSSU-SAJ</td> <td>PSGOUV/MSHP</td> </tr> <tr> <td>PNSI</td> <td>PNEVG_EA</td> <td>Programme</td> </tr> <tr> <td>PNLTA</td> <td>PNPSBD</td> <td>d'approche multi</td> </tr> <tr> <td>PNLCa</td> <td>PNSO</td> <td>phases de Santé,</td> </tr> <tr> <td>PLS-PHV</td> <td>PNETHA</td> <td>Nutrition et</td> </tr> <tr> <td>PNEL</td> <td>PNPMT</td> <td>Développement</td> </tr> <tr> <td>PNLSGHF</td> <td>Projet RSS</td> <td>de la Petite</td> </tr> <tr> <td>PNPCMNT</td> <td>KfW phase II</td> <td>Enfance</td> </tr> <tr> <td>PNSM</td> <td>Projet (PHAM)/Santé</td> <td>(PSNDPE)</td> </tr> <tr> <td>PNLMM</td> <td>Projet PHP</td> <td>Programme de</td> </tr> <tr> <td>PNSR/PF</td> <td>PNLS</td> <td>Coopération CI-</td> </tr> <tr> <td>PNN</td> <td></td> <td>UNICEF</td> </tr> </table>	PNLP	PNMNT	Suivi de	PNLUB	PNLT	l'exécution du	PEV	PNSSU-SAJ	PSGOUV/MSHP	PNSI	PNEVG_EA	Programme	PNLTA	PNPSBD	d'approche multi	PNLCa	PNSO	phases de Santé,	PLS-PHV	PNETHA	Nutrition et	PNEL	PNPMT	Développement	PNLSGHF	Projet RSS	de la Petite	PNPCMNT	KfW phase II	Enfance	PNSM	Projet (PHAM)/Santé	(PSNDPE)	PNLMM	Projet PHP	Programme de	PNSR/PF	PNLS	Coopération CI-	PNN		UNICEF	
PNLP	PNMNT	Suivi de																																												
PNLUB	PNLT	l'exécution du																																												
PEV	PNSSU-SAJ	PSGOUV/MSHP																																												
PNSI	PNEVG_EA	Programme																																												
PNLTA	PNPSBD	d'approche multi																																												
PNLCa	PNSO	phases de Santé,																																												
PLS-PHV	PNETHA	Nutrition et																																												
PNEL	PNPMT	Développement																																												
PNLSGHF	Projet RSS	de la Petite																																												
PNPCMNT	KfW phase II	Enfance																																												
PNSM	Projet (PHAM)/Santé	(PSNDPE)																																												
PNLMM	Projet PHP	Programme de																																												
PNSR/PF	PNLS	Coopération CI-																																												
PNN		UNICEF																																												

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance et le financement du système de santé	RS 1.1 : La gouvernance du secteur santé est renforcée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités de la gouvernance du secteur santé	Nombre d'activités de la gouvernance du secteur santé réalisées / Nombre total d'activités de la gouvernance du secteur santé Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Accroître l'offre, l'accessibilité aux services de santé et la qualité des prestations	RS 2.1 : L'offre et la qualité des services de santé sont accrues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé	Nombre d'activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé réalisées / Nombre total d'activités en matière de l'offre et la qualité des services de santé Source : Rapport d'activités DGSHP
OG 3 : Intensifier la promotion de la santé et la prévention contre les maladies	RS 3.1 : La lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé	Nombre d'activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé réalisées / Nombre total d'activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé Source : Rapport d'activités DHES

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	747 805 708 873	727 910 294 631	881 761 573 822
1.1 Ressources Intérieures	575 611 132 301	637 252 807 764	809 720 286 955
1.1.1 Budget Etat	575 611 132 301	637 252 807 764	809 720 286 955
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	172 194 576 572	90 657 486 867	72 041 286 867
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	172 194 576 572	90 657 486 867	72 041 286 867
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	747 805 708 873	727 910 294 631	881 761 573 822
2.1 Personnel	337 554 814 406	365 445 110 292	386 458 859 113
2.1.1 Solde y compris EPN	337 554 814 406	365 445 110 292	386 458 859 113
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	51 620 444 286	69 158 728 137	102 388 567 403
2.3 Transferts	47 688 530 010	50 573 814 545	53 892 294 145
2.4 Investissement	310 941 920 171	242 732 641 657	339 021 853 161
Trésor	138 747 343 599	152 075 154 790	266 980 566 294
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	172 194 576 572	90 657 486 867	72 041 286 867

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources du ministère
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer le cadre institutionnel du système de santé	Proportion de textes relatifs à la réforme hospitalière validés techniquement	66%	70%	75%	80%	(Nombre de textes relatifs à la réforme hospitalière validés techniquement / Nombre total de textes relatifs à la réforme hospitalière) X100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DMHP
	Nombre d'établissements disposant d'un arrêté d'autorisation d'ouverture et d'exploitation	542	1 514	1 760	2 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPPS
OS 2 : Améliorer le cadre de gestion du système de santé	Nombre d'établissements sanitaires privés contrôlés par la Police Sanitaire	120	500	600	700	Dénombrement Source : Rapport d'activités PS (Police Sanitaire)
	Nombre d'établissements sanitaires pilotes appliquant la comptabilité de gestion	02	6	8	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification, la programmation budgétaire et le suivi - évaluation	Proportion de structures de santé (centrales, déconcentrées) ayant un Plan de Travail Annuel (PTA)	100%	100%	100%	100%	[Nombre de structures de santé (centrales, déconcentrées) ayant un plan de travail annuel / Nombre total des structures de santé (centrales, déconcentrées)] X100 Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion de structures de santé (centrales, déconcentrées) ayant transmis leur bilan d'activités de l'année précédente	100%	100%	100%	100%	Nombre de structures de santé (centrales et déconcentrées) ayant transmis leur bilan d'activités (N-1) / Nombre total des structures de santé (centrales, déconcentrées) (N-1) X 100 Source : Rapports d'activités DGS

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Améliorer la disponibilité de l'information sanitaire	Taux de complétude des formulaires des rapports SIG	99,87%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements sanitaires transmettant les rapports mensuels d'activités SIG / Nombre total d'établissements sanitaires) X 100 Sources : Rapports d'activités DIS / RASS
	Pourcentage des régions sanitaires disposant d'un bulletin trimestriel de retro-information	0%	25%	50%	75%	(Nombre de régions sanitaires disposant d'un bulletin trimestriel de retro-information / Nombre total des régions sanitaires) X100 Sources : Rapports d'activités DIS / RASS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
Dépenses de personnel	292 563 515 384	320 069 703 646	340 699 344 842
Dépenses en biens et services	23 635 353 431	31 322 115 055	45 014 841 239
Transferts	451 093 725	1 482 528 040	1 773 478 216
Investissements	29 965 192 581	45 256 194 990	136 105 037 998
Trésor	2 445 023 542	29 476 194 990	129 871 237 998
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	27 520 169 039	15 780 000 000	6 233 800 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
2106701 Coordination et animation du ministère	6 481 025 753	39 471 416 949	145 285 300 917
1 Personnel	148 976 185	148 976 185	148 976 185
17074000023 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Vallée Bandama	2 160 000	2 160 000	2 160 000
25074000019 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Savanes	2 160 000	2 160 000	2 160 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
32074000025 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Fromager	2 160 000	2 160 000	2 160 000
41074000026 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région des Montagnes	2 160 000	2 160 000	2 160 000
55074000022 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Bas -Sassandra	2 160 000	2 160 000	2 160 000
61074000016 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Moyen-Comoé	1 080 000	1 080 000	1 080 000
62074000034 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Zanzan	2 160 000	2 160 000	2 160 000
71074000020 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Sud- Comoé	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78073300093 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat dans les services de mise en oeuvre de la Carte Sanitaire	3 527 708	3 527 708	3 527 708
78074000477 Prendre en charge les honoraires du personnel des Campagnes de sensibilisation	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78074000478 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Direction des Etablissements et des Professions Sanitaires	7 200 000	7 200 000	7 200 000
78074000568 Prendre en charge les salaires des agents du Secrétariat Technique Coordination Opération	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78074000569 Prendre en charge les dépenses salariales de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) Abj Nord	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78074000632 Prendre en charges les dépenses de salaires liées aux charges centralisées	1 895 903	1 895 903	1 895 903
78074000669 Prendre en charge les dépenses salariales de l'unité de Pilotage du programme hospitalier (UPPH) 2018-2020	112 592 574	112 592 574	112 592 574
2 Biens et services	5 765 208 883	10 919 617 624	21 228 435 108
11074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région des Lacs	3 027 501	6 055 000	12 110 000
11074000028 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	19 232 038	38 464 076	76 928 152
11074000030 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région de N'zi Comoé	3 027 500	6 055 000	12 110 000
14074000014 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région N'zi-Comoé (DIMBOKRO)	16 418 069	32 836 138	65 672 276
15013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région d'Iffou	16 953 403	33 906 806	67 813 612

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
17074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Vallée Bandama	3 027 500	6 055 000	12 110 000
17074000031 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	22 400 000	44 800 000	89 600 000
18074000016 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Hambol	16 830 998	33 661 996	67 323 992
21067010315 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Moronou	17 953 403	35 906 806	71 813 612
21067010334 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Botro	4 022 405	8 044 810	16 089 620
22013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bafing	16 953 403	33 906 806	67 813 612
22074000016 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Bafing	3 027 500	6 055 000	12 110 000
23074000022 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Denguélé(Odiénné)	16 369 107	32 738 214	65 476 428
23074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Denguélé	3 027 500	6 055 000	12 110 000
24013300609 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du TCHOLOGO	14 700 000	29 400 000	58 800 000
25074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Savanes	3 027 500	6 055 000	12 110 000
25074000027 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Savanes (KORHOGO)	20 900 000	41 800 000	83 600 000
26103000003 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la BAGOUE	15 500 000	31 000 000	62 000 000
27013300006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Folon	11 600 000	23 200 000	46 400 000
28103000005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du BOUNKANI	17 700 000	35 400 000	70 800 000
31013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du GBOKLE	16 953 403	33 906 806	67 813 612
31074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Haut Sassandra	3 027 500	6 055 000	12 110 000
31074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	21 300 000	42 600 000	85 200 000
32074000019 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Gôh (Gagnoa)	21 595 822	43 191 644	86 383 288
32074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Fromager	3 027 500	6 055 000	12 110 000
35074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	19 700 000	39 400 000	78 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
35074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Marahoué	3 027 500	6 055 000	12 110 000
36074000009 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Worodougou (SEGUELA)	16 204 663	32 409 326	64 818 652
36074000010 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Worodougou	3 027 500	6 055 000	12 110 000
37013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bere	15 800 000	31 600 000	63 200 000
41074000024 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	17 015 618	34 031 236	68 062 472
41074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région des Montagnes	3 027 500	6 055 000	12 110 000
42074000013 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Moyen-Cavally (Guiglo)	15 900 000	31 800 000	63 600 000
42074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Moyen Cavally	4 884 498	9 768 996	19 537 992
43013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Guemon	19 000 000	38 000 000	76 000 000
51074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Sud Bandama	3 027 500	6 055 000	12 110 000
51074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Sud-Bandama (DIVO)	17 427 025	34 854 050	69 708 100
55074000015 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	16 104 663	32 209 326	64 418 652
55074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Bas-Sassandra	3 027 500	6 055 000	12 110 000
56013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du NAWA	16 977 403	33 954 806	67 909 612
61074000019 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Moyen-Comoé	3 027 500	6 055 000	12 110 000
61074000025 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	17 969 943	35 939 886	71 879 772
62074000039 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Zanzan (BONDOKOU)	23 500 000	47 000 000	94 000 000
62074000041 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Zanzan	3 027 500	6 055 000	12 110 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
71074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Sud-Comoé (ABOISSO)	17 930 998	35 861 996	71 723 992
71074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Sud Comoé	3 027 500	6 055 000	12 110 000
76074000018 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de l'Agnéby (AGBOVILLE)	18 711 442	37 422 884	74 845 768
76074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de l'Agneby	3 027 500	6 055 000	12 110 000
77051000006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la ME	20 000 000	40 000 000	80 000 000
78011100255 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	178 851 100	178 851 100	178 851 100
78011201607 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	65 000 000	65 000 000
78074000448 Elaborer une loi d'orientation en matière de santé publique	51 255 130	102 510 260	205 020 520
78074000451 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000452 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000453 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Communication	3 297 500	6 595 000	13 190 000
78074000454 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Ressources Animales et Halieutiques	1 797 500	3 595 000	7 190 000
78074000455 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste	1 432 500	2 865 000	5 730 000
78074000456 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Transports	1 865 000	3 730 000	7 460 000
78074000457 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Jeunesse et Service Civique	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000458 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min.Mines et Energies	2 162 500	4 325 000	8 650 000
78074000459 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Primature	2 000 000	4 000 000	8 000 000
78074000460 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Eaux et Forêts	1 865 000	3 730 000	7 460 000
78074000462 Organiser la communication des activités du ministère	35 000 000	70 000 000	140 000 000
78074000463 Apporter une assistance au ministère (Organes Consultatifs)	5 237 890	10 475 780	20 951 560
78074000464 Veiller à l'application de la réglementation relative aux professions de santé, à l'exclusion des professions de pharmacie	24 934 430	49 868 860	99 737 720

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
78074000465 Gérer la commande publique	38 594 345	77 188 690	154 377 380
78074000468 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	3 943 949 419	7 887 898 838	15 775 797 676
78074000469 Apporter un appui technique aux structures de l'Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH)	13 756 809	27 513 618	55 027 236
78074000470 Gérer la coopération internationale du ministère	5 387 544	10 775 088	21 550 176
78074000471 Apporter un appui juridique aux ministère	19 066 388	38 132 776	76 265 552
78074000472 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Santé et Hygiène Publique	13 094 724	26 189 448	52 378 896
78074000533 Réaliser l'audit dans les établissements et services relevant du ministère	5 909 091	11 818 182	23 636 364
78074000535 Coordonner et suivre les activités des ONG	12 230 970	24 461 940	48 923 880
78074000538 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Assainissement et la Salubrité	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000540 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Tourisme	2 595 000	5 190 000	10 380 000
78074000543 Réaliser le contrôle en matière de services médicaux dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 354	13 496 708	26 993 416
78074000555 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Construction du Logement et L'Urbanisme	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000556 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/MIN. Education Nationale	1 432 500	2 865 000	5 730 000
78074000557 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	2 297 500	4 595 000	9 190 000
78074000558 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000559 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de la Promotion du Logement	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000560 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Défense	2 662 500	5 325 000	10 650 000
78074000561 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Famille et Affaires Sociales	1 332 100	2 664 200	5 328 400
78074000562 Réaliser le contrôle en matière de services pharmaceutiques dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 258	13 496 516	26 993 032
78074000563 Élaborer la politique de formation et de recherche dans le secteur de la santé	13 000 000	26 000 000	52 000 000
78074000566 Gérer les fonds du CD-PEFAR alloué au ministère de la santé	22 582 700	45 165 400	90 330 800
78074000567 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) à Abj Nord	3 027 500	6 055 000	12 110 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
78074000592 Élaborer et suivre la mise en oeuvre des normes et standard des équipements et des infrastructures sanitaires	49 000 649	98 001 298	196 002 596
78074000593 Élaborer la politique, promouvoir et sensibiliser en matière d'hygiène publique	35 162 199	70 324 398	140 648 796
78074000594 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	8 000 000	16 000 000
78074000596 Apporter un appui technique national à travers le PBF	5 454 546	10 909 092	21 818 184
78074000603 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min du Plan et Développement	2 595 000	5 190 000	10 380 000
78074000604 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Intégration Africaine	4 498 972	8 997 944	17 995 888
78074000606 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Commerce	2 297 500	4 595 000	9 190 000
78074000607 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Industrie Dévpt Secteur privé	2 662 500	5 325 000	10 650 000
78074000608 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Affaires Etrangères	3 595 000	7 190 000	14 380 000
78074000609 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Artisanat et Promotion des PME	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000629 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Economie et Finances	1 297 500	2 595 000	5 190 000
78074000630 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Ens.Tech. et Formation Professionnelle	2 733 600	5 467 200	10 934 400
78074000638 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Justice et droit de l'homme	1 365 000	2 730 000	5 460 000
78074000644 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78074000647 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Sports et Loisirs	4 874 272	9 748 544	19 497 088
78074000648 Suivre et évaluer les indicateurs sanitaires du secteur	4 000 000	8 000 000	16 000 000
78074000649 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Réforme Administrative	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000651 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 2 (Abidjan)	19 500 000	39 000 000	78 000 000
78074000656 Cordonner les activités du Programme PACCI	4 022 405	8 044 810	16 089 620
78074000658 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL)/Abj Sud	3 027 500	6 055 000	12 110 000
78074000663 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / MIN. Culture et Francophonie	2 865 000	5 730 000	11 460 000
78074000668 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 1 (Abidjan)	18 800 000	37 600 000	75 200 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
78074000674 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère chargé des Ex Combattants et des Victimes de Guerre	1 730 000	3 460 000	6 920 000
78074000675 Coordonner les activités du ministère et fournir un appui technique / Secrétariat Technique Coordination Opérationnelle	7 597 146	15 194 292	30 388 584
78074000676 Veiller au respect de la réglementation en matière d'enregistrement des médicaments dans les secteurs publics et privés	18 145 763	36 291 526	72 583 052
78074000677 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Agriculture	4 467 200	8 934 400	17 868 800
78074000679 Réaliser le contrôle en matière de services administratifs et financiers dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 354	13 496 708	26 993 416
78074000680 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	201 949 040	201 949 040	201 949 040
78074000688 Contrôler les services paramédicaux dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 355	13 496 710	26 993 420
78074000709 Animer le contrôle de gestion	64 998 235	129 996 470	259 992 940
79013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région des Grands Ponts	15 413 090	30 826 180	61 652 360
90074090174 Coordonner les activités de la couverture Maladie Universelle	35 000 000	35 000 000	35 000 000
90074090175 Mettre en oeuvre la politique de déploiement et de la gestion du panier de soins de la CMU	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90074090176 Mettre en oeuvre la politique de de promotion de la CMU	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90074090177 Elaborer les Comptes de la Santé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90074090178 Mettre en oeuvre le système global d'information en matière de TIC	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90074090179 cellule de la digitalisation des informations sanitaires	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90074090180 coordonner les activités du secrétariat technique en santé	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	414 565 685	1 446 000 000	1 736 950 176
78074000564 Organiser des campagnes de sensibilisation en matière de santé	0	1 040 000 000	1 040 000 000
78074000650 Contribuer à la mise en oeuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale (AIRP)	200 000 000	600 000 000	544 950 176
90074000014 Évaluer et accréditer des structures (CRESAC)	150 000 000	500 000 000	500 000 000
90075000001 Prendre en charge la contribution de l'Etat au CIRBA -CORRIDOR	64 565 685	346 000 000	692 000 000
4 Investissements	152 275 000	100 700 631 692	180 914 748 000
Trésor	152 275 000	100 700 631 692	180 914 748 000
90076000003 Apporter un appui au contrôle des effectifs du MSHPCMU	10 275 000	20 550 000	61 650 000
90073100003 Provision pour investissement / Santé	0	100 395 715 692	180 000 000 000
78074000481 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	142 000 000	284 366 000	853 098 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
2106702 Planification, programmation et suivi-évaluation	356 875 934	429 385 868	1 000 954 736
2 Biens et services	214 692 934	429 385 868	858 771 736
78073300101 Mettre en oeuvre la Carte Sanitaire	71 475 802	142 951 604	285 903 208
78074000482 Produire annuellement le RASS et l'annuaire statistique	58 584 775	117 169 550	234 339 100
78074000534 Suivre et évaluer le PNDS	84 632 357	169 264 714	338 529 428
4 Investissements	142 183 000	0	142 183 000
Trésor	142 183 000	0	142 183 000
78074000710 Elaborer le PNDS arrimé sur le PND	142 183 000	0	142 183 000
2106703 Gestion des ressources du ministère	310 484 162 624	340 685 654 606	365 862 234 540
1 Personnel	292 414 539 199	319 920 727 461	340 550 368 657
78074000548 Gérer le personnel des programmes	292 414 539 199	319 920 727 461	340 550 368 657
2 Biens et services	17 614 531 203	19 891 270 741	22 763 952 751
78011201608 Direction du Patrimoine/ Prendre en charge les dépenses liées aux patrimoines	11 403 873 269	12 532 008 368	13 776 606 466
78011202060 Direction du Patrimoine/ Gestion Abonnements EPN Santé	5 352 502 632	6 142 951 769	7 054 725 077
78074000483 Gérer les ressources humaines du ministère	72 951 238	145 902 476	291 804 952
78074000484 Réaliser des missions de contrôle	15 292 388	30 584 776	61 169 552
78074000485 Contrôler et auditer le système d'évaluation, du secteur de la santé	63 856 400	127 712 800	255 425 600
78074000486 Actualiser annuellement le CDMT	108 896 175	217 792 350	435 584 700
78074000546 Faire le suivi et l'évaluation des outils de pilotage de la GAR (CDMT/MAB/BUD-PROG/DPPD-PAP/RAP)	51 997 817	103 995 634	207 991 268
78074000570 Mettre en œuvre la gratuité ciblée - Fonds d'action sanitaire	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78074000595 Faire le suivi des financements extérieurs et la Gestion des agréments	18 594 247	37 188 494	74 376 988
78074000634 Elaborer les manuels de procédures de gestion des ressources financières	26 567 037	53 134 074	106 268 148
3 Transferts	36 528 040	36 528 040	36 528 040
78074000602 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	36 528 040	36 528 040	36 528 040
4 Investissements	418 564 182	837 128 364	2 511 385 092
Trésor	418 564 182	837 128 364	2 511 385 092
78074000545 Appuyer les activités institutionnelles du MSHP	418 564 182	837 128 364	2 511 385 092

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21067 Administration Générale	346 615 155 121	398 130 541 731	523 592 702 295
2106704 Information et communication	29 293 090 810	17 544 084 308	11 444 212 102
2 Biens et services	40 920 411	81 840 822	163 681 644
78074000549 Réaliser la Coordination Nationale pour le Développement et l'Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine de la Santé (CNDTIC-SANTE)	40 920 411	81 840 822	163 681 644
4 Investissements	29 252 170 399	17 462 243 486	11 280 530 458
Trésor	1 732 001 360	1 682 243 486	5 046 730 458
90076000005 Projet de Renforcement de la Transformation Digitale et de la Sécurité Sanitaire (PRTDS)	1 690 879 617	1 600 000 000	4 800 000 000
78074000597 Mettre en oeuvre l'archivage électronique	41 121 743	82 243 486	246 730 458
Financement extérieur	27 520 169 039	15 780 000 000	6 233 800 000
90076000005 Projet de Renforcement de la Transformation Digitale et de la Sécurité Sanitaire (PRTDS)	27 520 169 039	15 780 000 000	6 233 800 000

II.2.2. Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	Action 2.1: Réhabilitation, Extension, Rééquipement et Maintenance des infrastructures sanitaires
	Action 2.2: Construction, Equipement et Maintenance des infrastructures sanitaires
	Action 2.3: Amélioration de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique
	Action 2.4: Prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide (de base, du premier niveau de référence et EPN hospitaliers)
	Action 2.5: Formation et renforcement des capacités des agents de santé

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Construire, réhabiliter, étendre et équiper les infrastructures sanitaires	Nombre d'Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) construits	54	10	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DIEMP
	Nombre d'Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) réhabilités	170	40	40	40	Dénombrement Source : Rapport d'activités DIEMP
	Nombre d'Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) équipés	260	50	50	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités DIEMP
OS 2 : Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments, aux vaccins et aux autres intrants stratégiques de qualité	Taux de disponibilité des produits traceurs dans les établissements de premier contact sites clients directs	78,8%	83%	84%	85%	(Nombre d'observations ne notifiant pas de rupture / Nombre total d'observations (nombre de jours de rupture) sur la période pour l'ensemble des produits traceurs) X 100 Source : Rapport d'activités DAP
	Nombre de poches de sang collectées	234 011	280 000	290 000	300 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNTS
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	93,60%	86,4%	87%	87,6%	(Nombre d'accouchements réalisés par un personnel qualifié dans un établissement au cours d'une période / Nombre total d'accouchements dans la même période) x 100 Sources : Rapports d'activités PNSME/RASS 2021
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans malnutris (MASc, MASc) guéris	88,18%	85%	85%	90%	(Nombre d'enfants dépistés malnutris aigus pris en charge et guéris/ Nombre total d'enfants dépistés malnutris aigus) X100 Source : Rapport d'activités PNN
	Proportion de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie sous ARV maintenus dans les soins 12 mois après l'initiation du traitement	95%	93,5%	94%	94,5%	(Nombre de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie et sous ARV 12 mois après l'initiation du traitement / Nombre total de PVVIH adultes et adolescents de la cohorte initiale) X100 Source : Rapport d'activités PNLS
	Nombre de patients pris en charge dans les UPEC du diabète et de l'hypertension artérielle	86 344	90 530	95 630	100 700	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PNLMM/PMNT
	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas et rechutes de tuberculose toutes formes confirmées bactériologiquement et diagnostiquées cliniquement : patients guéris et traitement terminé	88%	88%	89%	90%	(Nombre de nouveaux cas et cas de rechutes de tuberculose bactériologiquement confirmées enregistrés pour un traitement antituberculeux traités jusqu'à terme, qui ont été déclarés « guéris » et « traitement terminé » pendant une période donnée / Nombre total de nouveaux cas et de rechutes de tuberculose bactériologiquement confirmées enregistrés pour un traitement pendant la même période] X 100 Source : Rapport d'activités PNL T

Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Proportion de cas de paludisme simples et graves correctement pris en charge	97%	98%	98%	100%	(Nombre de cas de paludisme simples comme graves traités selon les dispositions réglementaires / Nombre de cas de paludisme simples comme graves identifiés) X100 Source : Rapport d'activités PNLP
	Proportion de nouveaux patients atteints de maladies cardiovasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle effective traités	67,77%	75%	80%	85%	(Nombre de nouveaux patients atteints de maladies cardio- vasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle effectivement traités / Nombre de nouveaux patients atteints de maladies cardio-vasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle durant la période (un délai de 3 mois étant donné pour réaliser le traitement) X 100 Source : Rapport d'activités CA
OS 4 : Renforcer le processus de réponse efficace aux situations d'urgences et la prévention des événements de santé publique	Taux de couverture des régions sanitaires en COUSP fonctionnel	30%	80%	85%	90%	Nombre de régions sanitaires disposant d'un arrêté préfectoral de création du centre régional d'opération d'urgence / Nombre total de régions sanitaires ((33 régions sanitaires) X 100 Source : Rapport d'activités INHP
	Proportion de districts sanitaires dont l'ensemble des points focaux ont été formés sur la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte 3ième édition (SIMR3)	30%	70%	75%	80%	(Nombre de districts sanitaires dont les points focaux des centres de santé ont été formés à la Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte 3ième édition (SIMR3) / Nombre total de districts sanitaires (113 districts sanitaires)) X100 Source : Rapport d'activités INHP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DES POPULATIONS AUX SOINS DE QUALITÉ	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
Dépenses de personnel	44 851 785 118	45 234 654 608	45 617 524 099
Dépenses en biens et services	27 895 749 193	37 657 929 758	57 016 359 516
Transferts	44 198 747 685	45 652 597 905	48 280 674 074
Investissements	154 749 034 948	95 574 878 078	92 596 483 130
Trésor	114 063 008 813	95 574 878 078	92 596 483 130
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	40 686 026 135	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
2206801 Réhabilitation, Extension, Rééquipement et Maintenance des infrastructures sanitaires	22 740 170 494	12 503 459 888	23 770 709 584
2 Biens et services	19 385 040	38 770 080	77 540 160
11074000025 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Equipelement et de la Maintenance de Yamoussoukro	3 365 831	6 731 662	13 463 324
18074000020 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Equipelement et de la Maintenance du Hambol	2 854 500	5 709 000	11 418 000
31074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Daloa	3 191 697	6 383 394	12 766 788
41074000030 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Man	3 365 831	6 731 662	13 463 324
55074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de San-Pedro	3 215 485	6 430 970	12 861 940
61074000027 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Abengourou	1 769 021	3 538 042	7 076 084
62074000042 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Bondoukou	1 622 675	3 245 350	6 490 700
4 Investissements	22 720 785 454	12 464 689 808	23 693 169 424
Trésor	15 407 985 454	12 464 689 808	23 693 169 424
90074090161 Projet de Mise aux normes Hôpitaux de Référence CI-BIDC	500 000 000	1 000 000 000	3 000 000 000
78075000051 Réhabiliter et rééquiper l'INFAS	54 940 046	109 880 092	329 640 276
78075000043 Réhabiliter et rééquiper l'INSP	137 000 000	274 000 000	822 000 000
78074000695 Appui au Fonds d'action sanitaire/gratuité ciblée	450 000 000	1 800 000 000	5 400 000 000
78074000690 Projet d'aménagement du CHU de Cocody pour l'amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan/JICA(CHU - C/JICA)	397 900 000	795 800 000	2 387 400 000
78074000497 Réhabiliter et rééquiper le LNSP	120 001 298	240 002 596	720 007 788
78074000495 Programme de Mise à niveau des Etablissements Sanitaires	10 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78073200173 Réhabiliter et rééquiper les services des hospitalisations du 8ème au 12ème étage du CHU COCODY	343 000 488	236 000 976	708 002 928
78073200147 Réhabiliter et rééquiper le CHU d'Angré	1 500 000 000	1 563 000 000	1 799 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78073200146 Rééquiper et faire la Réfection de l'Institut Raoul Follereau (IRFCI)	244 514 998	228 000 000	684 000 000
78073200134 Réhabiliter et rééquiper le CHU de COCODY	449 309 132	2 000 000 000	1 189 100 000
78073200109 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Bouaké	555 630 914	309 880 092	929 640 276
78073200108 Réhabiliter et rééquiper le CHU de TREICHVILLE	241 274 403	282 548 806	847 646 418
78073200107 Equiper et faire l'Extension de l'Institut de Cardiologie d'ABIDJAN (ICA)	130 000 000	260 000 000	780 000 000
78073100019 Réhabiliter et Rééquiper l'Hôpital de marcory	120 000 000	240 000 000	720 000 000
78072200055 Renforcement des capacités opérationnelles du service d'aide urgente SAMU	62 788 623	125 577 246	376 731 738
78072200040 Réhabiliter et rééquiper le SAMU	101 625 552	0	0
Financement extérieur	7 312 800 000	0	0
90074090161 Projet de Mise aux normes Hôpitaux de Référence CI-BIDC	7 312 800 000	0	0
2206802 Construction, Equipement et Maintenance des infrastructures sanitaires	83 619 875 706	55 870 000 000	38 586 000 000
4 Investissements	83 619 875 706	55 870 000 000	38 586 000 000
Trésor	53 950 000 000	55 870 000 000	38 586 000 000
90074000035 Construction et Equipement des centres régionaux de transfusion sanguine	2 500 000 000	3 509 500 000	3 000 000 000
90074000012 Programme Hospitalier/Maintenance des Infrastructures sanitaires	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'ABOBO	15 000 000 000	15 000 000 000	0
90072290145 Projet de Renforcement des capacités des centres de dialyses/CNPTIR	250 000 000	1 760 500 000	0
78075000063 Construction et équipement de 03 antennes INHP a Bingerville, Adzopé et Bouaflé	200 000 000	100 000 000	300 000 000
78074000514 Mettre en Œuvre le Programma hospitalier (PH)	24 500 000 000	24 500 000 000	24 500 000 000
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	1 500 000 000	10 000 000 000	9 786 000 000
18074000024 Projet de Construction et d'équipements de l'Hôpital Général de Tafiré	9 000 000 000	0	0
Financement extérieur	29 669 875 706	0	0
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'ABOBO	13 734 300 000	0	0
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	15 935 575 706	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
2206803 Amélioration de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique	50 223 685 949	37 850 735 520	37 607 349 720
1 Personnel	996 632 520	996 632 520	996 632 520
78074000605 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AIRP	996 632 520	996 632 520	996 632 520
3 Transferts	11 023 703 000	11 254 103 000	11 010 717 200
78072200046 Réaliser une production efficiente , de qualité de poches de sang et de produit sanguins / Gestion des produits sanguins / CNTS	7 680 000 000	7 910 400 000	7 667 014 200
78072200052 Réaliser une production efficiente , de qualité de poches de sang et de produit sanguins	850 000 000	850 000 000	850 000 000
78074000515 Approvisionner la NPSP en médicament	1 443 353 000	1 443 353 000	1 443 353 000
78074000573 Garantir la qualité des médicaments , vaccins et intrants stratégiques	330 350 000	330 350 000	330 350 000
78075000047 Approvisionner l'Institut d'hygiène publique en Vaccin	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78075000052 Réaliser des missions de prévention sur l'hygiène publique	520 000 000	520 000 000	520 000 000
4 Investissements	38 203 350 429	25 600 000 000	25 600 000 000
Trésor	34 500 000 000	25 600 000 000	25 600 000 000
78074000712 FB-PR/RHS Transférer les crédits à la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique/C2D 3	7 500 000 000	0	0
78074000626 Appuyer la NPSP en médicament	5 000 000 000	3 600 000 000	3 600 000 000
78074000516 Réaliser la couverture de nouveaux de GAVI (appui initiative indépendance vaccinale)	17 000 000 000	17 000 000 000	17 000 000 000
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
Financement extérieur	3 703 350 429	0	0
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	3 703 350 429	0	0
2206804 Prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide (de base, du premier niveau de référence et EPN hospitaliers)	102 188 435 259	107 040 329 198	131 478 920 582
1 Personnel	43 855 152 598	44 238 022 088	44 620 891 579
55073100007 Prendre en charge les Salariales du personnel de l'Hôpital Général de Tabou	1 019 876	1 019 876	1 019 876
78072200039 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au SAMU	1 094 416 950	1 104 129 493	1 113 842 036
78072200050 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNTS	2 504 062 713	2 526 285 337	2 548 507 962
78073200104 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Yopougon	2 154 679 862	2 173 801 843	2 192 923 825

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78073200105 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'IRF	588 803 447	594 028 859	599 254 270
78073200106 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNPTIR	1 418 486 819	1 431 075 361	1 443 663 903
78073200130 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'ICA	2 491 399 177	2 513 509 417	2 535 619 657
78073200133 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Cocody	5 279 684 546	5 326 539 781	5 373 395 015
78073200143 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Bouaké	4 875 507 750	4 918 776 066	4 962 044 382
78073200159 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Angré	5 814 454 348	5 866 055 466	5 917 656 583
78073200160 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNOR	1 837 837 649	1 854 147 774	1 870 457 899
78073200161 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Treichville	6 386 406 062	6 443 083 038	6 499 760 014
78074000492 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au LNSP	522 891 238	527 531 703	532 172 168
78074000704 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à ARSN	712 098 517	712 098 517	712 098 517
78075000041 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSP	1 575 025 404	1 589 003 168	1 602 980 932
78075000042 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFAS	1 764 035 912	1 779 691 073	1 795 346 235
78075000053 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INHP	4 595 218 005	4 635 998 854	4 676 779 703
90072200002 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA)	239 124 323	241 246 462	243 368 602
2 Biens et services	27 821 105 438	37 508 642 248	56 717 784 496
11072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yamoussoukro	8 311 520	13 623 040	27 246 080
11073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiebissou	38 663 761	77 327 522	154 655 044
11073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toumodi	63 203 199	126 406 398	252 812 796
11073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Djékanou	31 184 150	62 368 300	124 736 600
11073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Didiévi	19 440 948	38 881 896	77 763 792
11073100014 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	73 568 756	147 137 512	294 275 024
11073200003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique Saint Vincent de Paul de Yamoussoukro	52 201 993	104 403 986	208 807 972
11073300047 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Toumodi	6 263 323	12 526 646	25 053 292
11073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Raviart	1 926 189	3 852 378	7 704 756
11073300049 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bonikro	5 253 801	10 507 602	21 015 204
11073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonou	3 545 612	7 091 224	14 182 448
11073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yakro II	3 478 885	6 957 770	13 915 540

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
11073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toumodi-Sakassou	1 569 489	3 138 978	6 277 956
11073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'zuessy	6 488 114	12 976 228	25 952 456
11073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Konankokorékro	2 932 553	5 865 106	11 730 212
11073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Toumodi	3 848 438	7 696 876	15 393 752
11073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Tié-N'Diékro	3 982 095	7 964 190	15 928 380
11073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbaine de Kanhankro	1 626 896	3 253 792	6 507 584
11073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kossou	4 653 161	9 306 322	18 612 644
11073300059 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Yamoussoukro	4 000 000	8 000 000	16 000 000
11073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Yamoussoukro	3 566 266	7 132 532	14 265 064
11073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lomokankro	2 990 539	5 981 078	11 962 156
11073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assakra	1 812 213	3 624 426	7 248 852
11073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kokoumbo	8 850 325	17 700 650	35 401 300
11073300064 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Toumodi	3 912 587	7 825 174	15 650 348
11073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakpabo-Sakassou	3 998 785	7 997 570	15 995 140
11073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kpouébo	7 075 968	14 151 936	28 303 872
11073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zata	5 507 159	11 014 318	22 028 636
11073300068 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Morofé	5 864 098	11 728 196	23 456 392
11073300069 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonoubé	3 984 673	7 969 346	15 938 692
11073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Angoda	3 025 932	6 051 864	12 103 728
11073300071 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lolobo	4 946 786	9 893 572	19 787 144
11073300072 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attiégouakro	4 871 448	9 742 896	19 485 792
11073300073 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yaakro	2 190 333	4 380 666	8 761 332
11073300074 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulabougou	4 110 006	8 220 012	16 440 024
11073300075 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BOLI	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11073300076 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kokrénou Mairie Yamoussoukro	2 000 000	1 000 000	1 000 000
11073300077 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Belle-Vue de Yamoussoukro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11073300078 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Affounvassou Château	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
11074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Yamoussoukro	24 314 786	48 629 572	97 259 144
11074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Toumodi	6 978 574	13 957 148	27 914 296
11074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Didiévi	6 791 800	13 583 600	27 167 200
11074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tiebissou	17 459 820	34 919 640	69 839 280
11074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yamoussoukro	6 947 977	13 895 954	27 791 908
11074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternité - Dispensaire Ruraux du District de YAMOOUSSOKRO - DIDIEVI	20 617 951	41 235 902	82 471 804
11074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiébissou	6 703 084	13 406 168	26 812 336
11074000032 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Toumodi	25 246 318	50 492 636	100 985 272
14072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de DIMBOKRO	6 811 520	13 623 040	27 246 080
14073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du N'Zi - Comoé (Dimbokro)	40 092 200	80 184 400	160 368 800
14073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bocanda	15 880 020	31 760 040	63 520 080
14073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouassi-Kouassikro	9 659 566	19 319 132	38 638 264
14073300014 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Dimbokro	7 696 008	15 392 016	30 784 032
14073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouadioblékro	3 523 203	7 046 406	14 092 812
14073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Dimbokro	4 541 759	9 083 518	18 167 036
14073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bengassou	3 598 449	7 196 898	14 393 796
14073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Dimbokro	2 689 152	5 378 304	10 756 608
14073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nzèkrèzessou	3 361 238	6 722 476	13 444 952
14073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Krakro	4 404 000	8 808 000	17 616 000
14073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SOUNGASSOU	4 228 135	8 456 270	16 912 540
14073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Dominique OUATTARA de Dimbokro	2 000 000	1 000 000	1 000 000
14073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Abigui (Dimbokro)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
14073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Djangokro (Dimbokro)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
14073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de KOLIBO (Dimbokro)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
14074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bocanda	5 251 141	10 502 282	21 004 564

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
14074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dimbokro	8 244 242	16 488 484	32 976 968
14074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bocanda	12 113 623	24 227 246	48 454 492
14074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dimbokro	4 872 059	9 744 118	19 488 236
14081000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Kouassi kouassikro	4 022 405	8 044 810	16 089 620
15073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Prikro	15 801 913	31 603 826	63 207 652
15073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Daoukro	90 215 527	180 431 054	360 862 108
15073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de M'bahiakro	15 504 364	31 008 728	62 017 456
15073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Famienkro	3 760 256	7 520 512	15 041 024
15073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ouéllé	4 820 905	9 641 810	19 283 620
15073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koffi Amonkro	3 834 880	7 669 760	15 339 520
15073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ettrokro	2 419 481	4 838 962	9 677 924
15073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de M'Bahiakro	2 927 283	5 854 566	11 709 132
15073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Prépréssou	9 065 420	18 130 840	36 261 680
15073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Ananda	4 323 548	8 647 096	17 294 192
15073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Daoukro	6 100 670	12 201 340	24 402 680
15073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bonguéra	3 242 741	6 485 482	12 970 964
15073300028 Faire la prise en charge curative dans le service de santé Scolaire et universitaire (SSSU) de Daoukro	2 802 669	5 605 338	11 210 676
15073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NAFANA (Prikro)	2 802 668	5 605 336	11 210 672
15073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Daoukro	500 000	500 000	500 000
15074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daoukro	5 061 517	10 123 034	20 246 068
15074000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de M'bahiakro	2 741 293	5 482 586	10 965 172
15074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de M'bahiakro	11 367 061	22 734 122	45 468 244
15074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Prikro	7 626 544	15 253 088	30 506 176
15074000015 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daoukro	11 406 607	22 813 214	45 626 428

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
15074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de PRIKRO	9 458 195	18 916 390	37 832 780
16073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mbatto	9 522 441	19 044 882	38 089 764
16073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bongouanou	17 585 754	35 171 508	70 343 016
16073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Arrah	22 036 647	44 073 294	88 146 588
16073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSAHARA	4 521 735	9 043 470	18 086 940
16073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tiémélékro	3 495 157	6 990 314	13 980 628
16073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Assié Akpéssé	4 347 454	8 694 908	17 389 816
16073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain de KANGANDI	5 206 986	10 413 972	20 827 944
16073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andé	2 979 894	5 959 788	11 919 576
16073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSIE KOUMASSI	6 671 892	13 343 784	26 687 568
16073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'guessan	3 043 216	6 086 432	12 172 864
16073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'ANOUMABA	5 096 446	10 192 892	20 385 784
16073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kregbé	7 018 735	14 037 470	28 074 940
16073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Agoua	5 000 000	10 000 000	20 000 000
16073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de ASSOUMOUKRO	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'AGOUA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16073300027 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de Bongouanou	2 000 000	1 000 000	1 000 000
16073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Bongouanou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain N'GUESSANKRO (Béoumi)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de M'Batto	3 201 147	6 402 294	12 804 588
16074000015 Faire la prise en charge curative dans le CSR d'Arrah	10 465 533	20 931 066	41 862 132
16074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bongouanou	35 434 457	70 868 914	141 737 828
16074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'Batto	4 022 405	8 044 810	16 089 620
16074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bongouanou	5 087 870	10 175 740	20 351 480
16081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Arrah	4 022 405	8 044 810	16 089 620

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
17072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	8 808 004	17 616 008	35 232 016
17073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sakassou	24 193 996	48 387 992	96 775 984
17073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Béoumi	27 213 482	54 426 964	108 853 928
17073100051 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de BOTRO	10 538 987	21 077 974	42 155 948
17073100052 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional de Bouaké	100 000 000	200 000 000	400 000 000
17073200005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de Bouaké	81 023 622	162 047 244	324 094 488
17073300040 Faire la prise en charge curative dans le SSSU NimboBouaké	3 520 586	7 041 172	14 082 344
17073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bodokro	1 668 504	3 337 008	6 674 016
17073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU Quartier Air-France de Bouaké	4 584 798	9 169 596	18 339 192
17073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de N'DJEBONOUA	2 145 717	4 291 434	8 582 868
17073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Sakassou	3 114 702	6 229 404	12 458 808
17073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Languibonou	1 571 705	3 143 410	6 286 820
17073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protection maternelle et Infantile (PMI) de BEOUMI	4 000 000	8 000 000	16 000 000
17073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de DIABO	3 390 467	6 780 934	13 561 868
17073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andékekrenou	1 650 393	3 300 786	6 601 572
17073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de BROBO	4 464 458	8 928 916	17 857 832
17073300050 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de DAR-ES-SALAM	5 517 522	11 035 044	22 070 088
17073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Marabadjassa	1 790 217	3 580 434	7 160 868
17073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dar-Es-Salam Bouaké	5 586 803	11 173 606	22 347 212
17073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dopah	3 043 818	6 087 636	12 175 272
17073300055 Faire la prise en charge curative dans le SSSU Quartier Commerce	2 851 510	5 703 020	11 406 040
17073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bondossou	3 932 037	7 864 074	15 728 148
17073300057 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Broukro	3 786 553	7 573 106	15 146 212
17073300058 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diéoukouamékro	5 140 692	10 281 384	20 562 768
17073300059 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Sokoura (Bouaké)	5 372 450	10 744 900	21 489 800
17073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Béoumi	3 915 872	7 831 744	15 663 488

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
17073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ayaou Sokpa	2 307 665	4 615 330	9 230 660
17073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de AHOUGNANSOU	4 992 597	9 985 194	19 970 388
17073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NIMBO	4 072 667	8 145 334	16 290 668
17073300064 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Belle-Ville	4 459 554	8 919 108	17 838 216
17073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KOKO	9 410 697	18 821 394	37 642 788
17073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'OLIVIA YACE DE N'GOKRO	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17073300067 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de Bouaké Nord-Est	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17073300068 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain LOLOBO (Béoumi)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17073300069 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain ASSANDRE	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17073300073 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Dibri Assirikro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de BEOUMI	3 861 483	7 722 966	15 445 932
17074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Est	12 343 558	24 687 116	49 374 232
17074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Sud	4 329 136	8 658 272	17 316 544
17074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Est	3 768 642	7 537 284	15 074 568
17074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Ouest	4 140 059	8 280 118	16 560 236
17074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Béoumi	4 752 407	9 504 814	19 009 628
17074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Ouest	8 403 579	16 807 158	33 614 316
17074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouaké - SUD	2 198 489	4 396 978	8 793 956
17074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de SAKASSOU	4 239 113	8 478 226	16 956 452
17074000033 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sakassou	11 264 411	22 528 822	45 057 644
18072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Katiola	6 984 222	13 968 444	27 936 888
18073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Katiola	21 611 802	43 223 604	86 447 208
18073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Niakaramandougou	11 189 182	22 378 364	44 756 728
18073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabakala	13 798 188	27 596 376	55 192 752

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
18073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niémené	3 917 687	7 835 374	15 670 748
18073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tafiré	5 920 602	11 841 204	23 682 408
18073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokoura	3 739 960	7 479 920	14 959 840
18073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-Sokoura	9 466 113	18 932 226	37 864 452
18073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-Sokoro	3 827 441	7 654 882	15 309 764
18073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Badikaha	3 233 062	6 466 124	12 932 248
18073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Foubolo	5 138 426	10 276 852	20 553 704
18073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boniééré	3 484 672	6 969 344	13 938 688
18073300037 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Katiola	2 345 674	4 691 348	9 382 696
18073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Timbé	6 067 820	12 135 640	24 271 280
18073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tortiya	7 893 140	15 786 280	31 572 560
18073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Fronan	6 384 846	12 769 692	25 539 384
18073300041 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Katiola	3 099 036	6 198 072	12 396 144
18073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokala Sobara	2 877 478	5 754 956	11 509 912
18073300043 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Dabakala	3 311 840	6 623 680	13 247 360
18073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Niakaramandougou	2 730 467	5 460 934	10 921 868
18073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bassawa	3 922 473	7 844 946	15 689 892
18073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Dimbékaha	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Katiola	7 065 139	14 130 278	28 260 556
18074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé, Maternités, Dispensaires ruraux District Niakara	6 977 724	13 955 448	27 910 896
18074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabakala	7 375 240	14 750 480	29 500 960
18074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabakala	10 294 430	20 588 860	41 177 720
18074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Niankaramadougou	7 253 746	14 507 492	29 014 984
18074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Katiola	8 168 429	16 336 858	32 673 716
21067010163 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo (District Sanitaire Korhogo 2)	7 680 282	15 360 564	30 721 128
21067010331 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tehini	4 022 405	8 044 810	16 089 620

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
21067010332 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tai	4 022 405	8 044 810	16 089 620
21067010335 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Koun fao	4 022 405	8 044 810	16 089 620
21067010352 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'bengué	5 022 405	10 044 810	20 089 620
22068041120 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	8 529 172	17 058 344	34 116 688
22068043248 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanzra	2 581 997	5 163 994	10 327 988
22068043498 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yaou	5 797 758	11 595 516	23 191 032
22068043552 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Ouaninou	10 295 162	20 590 324	41 180 648
22068043553 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouto	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043554 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dianra	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043555 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Doropo	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043556 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 2	11 465 533	22 931 066	45 862 132
22068043557 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tehini	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043558 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tai	11 465 533	22 931 066	45 862 132
22068043559 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kaniasso	11 465 533	22 931 066	45 862 132
22068043560 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Botro	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043568 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouassi kouassikro	9 708 343	19 416 686	38 833 372
22068043569 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dikodougou	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043570 Faire la prise en charge curative dans le CSR de M'bengué	13 465 533	26 931 066	53 862 132
22068043571 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kong	10 052 064	20 104 128	40 208 256
22068043572 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Buyo	11 465 533	22 931 066	45 862 132
22068043573 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Méagui	20 049 549	40 099 098	80 198 196
22068043575 Faire la prise en charge curative dans le Centre Intégré de Touba	6 700 000	13 400 000	26 800 000
22068043576 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Cissé Anyaman	5 500 000	11 000 000	22 000 000
22068043577 Faire la prise en charge curative dans le Centre Urbain Spécialisé -U.S.A.C	10 465 533	20 931 066	41 862 132
22068043578 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional d'Abobo(CHR - ABOBO)	100 000 000	200 000 000	400 000 000
22068043580 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain Anyanou	4 000 000	8 000 000	16 000 000
22068043587 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain CAFOP 2 de Grand Bassam	2 000 000	1 000 000	1 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
22068043588 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'AGOUA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22068043590 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ferentella	2 800 000	5 600 000	11 200 000
22068043592 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ganhoué	2 700 000	5 400 000	10 800 000
22068043594 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22068043595 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de GOUINE	2 700 000	5 400 000	10 800 000
22068043601 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de YORODOUGOU	2 700 000	5 400 000	10 800 000
22068043603 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Elibou	2 000 000	1 000 000	1 000 000
22068043605 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Intégré de Bouna	1 999 820	1 000 000	1 000 000
22068043607 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Kodioussou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22068043612 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain POLOUROUKAHA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22068043618 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire-SAJ (SSSU-SAJ) de Sinematiali	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22068043620 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gbangbo N'dakro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Koro	13 536 233	27 072 466	54 144 932
22073100004 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Bafing (Touba)	43 209 379	54 626 966	109 253 932
22073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouaninou	10 486 722	20 973 444	41 946 888
22073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koonan	3 617 760	7 235 520	14 471 040
22073300016 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Touba	5 472 311	10 944 622	21 889 244
22073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guintéguélé	4 238 306	8 476 612	16 953 224
22073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Booko	4 000 000	8 000 000	16 000 000
22073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Borotou	7 136 624	14 273 248	28 546 496
22073300021 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Touba	2 205 129	4 410 258	8 820 516
22073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Founbesso	3 394 018	6 788 036	13 576 072
22073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Touba	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Koro	6 380 686	12 761 372	25 522 744
22074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Touba	6 958 911	13 917 822	27 835 644
22074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Touba	18 526 664	37 053 328	74 106 656

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
22081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de koro	4 022 405	8 044 810	16 089 620
22081000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouaninou	5 044 810	10 089 620	20 179 240
23072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Odienné	8 411 967	16 823 934	33 647 868
23073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de MADINANI	15 392 132	30 784 264	61 568 528
23073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Samatiguila	9 108 420	18 216 840	36 433 680
23073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Denguélé (Odienné)	46 143 787	92 287 574	184 575 148
23073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Gbéléban	10 807 865	21 615 730	43 231 460
23073100021 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Séguélon	10 790 026	21 580 052	43 160 104
23073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokorodougou	7 413 303	14 826 606	29 653 212
23073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tieme	7 435 132	14 870 264	29 740 528
23073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kahanso	12 267 340	24 534 680	49 069 360
23073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Odienné	3 640 850	7 281 700	14 563 400
23073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bako	8 043 511	16 087 022	32 174 044
23073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seydougou	3 635 514	7 271 028	14 542 056
23073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Odienné	7 437 612	14 875 224	29 750 448
23073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulatiédougou	4 110 006	8 220 012	16 440 024
23073300025 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Yankafissa	2 224 794	4 449 588	8 899 176
23074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Odienné	11 277 747	22 555 494	45 110 988
23074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MADINANI	7 800 971	15 601 942	31 203 884
23074000019 Faire la prise en charge curative dans le ONG Péto Bolini Odienné	3 229 602	6 459 204	12 918 408
23074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Sud	1 844 965	3 689 930	7 379 860
23074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Odienné	30 410 826	60 821 652	121 643 304
23074000023 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Samango	1 915 970	3 831 940	7 663 880
23081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Madinani	4 022 405	8 044 810	16 089 620
24073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouangolodougou	15 768 832	31 537 664	63 075 328
24073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ferkessédougou	26 172 509	52 345 018	104 690 036

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
24073100055 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Kong	8 225 689	16 451 378	32 902 756
24073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BILIMONO	4 228 135	8 456 270	16 912 540
24073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Koumbala	12 211 186	24 422 372	48 844 744
24073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TOGONIERE	4 227 842	8 455 684	16 911 368
24073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NAFANA (Kong)	3 213 709	6 427 418	12 854 836
24073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Nambonkaha	4 697 600	9 395 200	18 790 400
24073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SIKOLO	4 521 735	9 043 470	18 086 940
24073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Ouangolodougou	7 541 194	15 082 388	30 164 776
24073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Niellé	6 046 585	12 093 170	24 186 340
24073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tièkpè	4 110 400	8 220 800	16 441 600
24073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Dominique OUATTARA de Ferkessedougou	1 926 189	3 852 378	7 704 756
24073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Ferkessedougou	3 184 999	6 369 998	12 739 996
24073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire - Santé des Adolescents et des Jeunes (SSSU-SAJ) de Ouangolodougou	1 926 189	3 852 378	7 704 756
24073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Toumoukoro	4 252 819	8 505 638	17 011 276
24073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NABINGUE	3 056 854	6 113 708	12 227 416
24073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Ferkessedougou	3 624 528	7 249 056	14 498 112
24073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Diawala	6 992 156	13 984 312	27 968 624
24073300052 Faire la prise en charge curative dans le PMI de OUANGOLODOUGOU	3 581 266	7 162 532	14 325 064
24073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Kaouara	5 092 346	10 184 692	20 369 384
24073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de LANVIARA	2 000 000	1 000 000	1 000 000
24073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Ferkessedougou	2 000 000	1 000 000	1 000 000
24074000007 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Ouangolodougou	3 637 301	7 274 602	14 549 204
24074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Ferkessedougou	7 081 482	14 162 964	28 325 928
24074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ferkessedougou	6 958 911	13 917 822	27 835 644
24074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouangolodougou	6 830 570	13 661 140	27 322 280

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
24081000008 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kong	4 022 405	8 044 810	16 089 620
25072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Savanes (KORHOGO)	9 064 810	18 129 620	36 259 240
25073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sinematiali	8 838 941	17 677 882	35 355 764
25073100004 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Savanes (KORHOGO)	90 618 509	181 237 018	362 474 036
25073100039 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Dikodougou	10 042 322	20 084 644	40 169 288
25073100046 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mbengué	12 273 063	24 546 126	49 092 252
25073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sirasso	5 509 876	11 019 752	22 039 504
25073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Paternelle et Infantile (PMI) Korhogo	2 755 464	5 510 928	11 021 856
25073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Napiéledougou	10 164 311	20 328 622	40 657 244
25073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Delafosse	11 871 903	23 743 806	47 487 612
25073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niofoin	4 301 120	8 602 240	17 204 480
25073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KATIALI	1 683 824	3 367 648	6 735 296
25073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guiembé	4 410 489	8 820 978	17 641 956
25073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Tiékélezo	4 655 923	9 311 846	18 623 692
25073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SOHOUE	4 226 843	8 453 686	16 907 372
25073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BOUGOU	2 079 257	4 158 514	8 317 028
25073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koko-Ton	8 539 264	17 078 528	34 157 056
25073300051 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Korhogo	8 044 643	16 089 286	32 178 572
25073300052 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Korhogo	3 860 350	7 720 700	15 441 400
25073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de kanorba	4 475 832	8 951 664	17 903 328
25073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Karakoro	3 886 829	7 773 658	15 547 316
25073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tioniaradougou	3 422 967	6 845 934	13 691 868
25073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BORON	2 757 511	5 515 022	11 030 044
25073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de LATAHA	2 000 000	1 000 000	1 000 000
25073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de NGANON	2 000 000	1 000 000	1 000 000
25073300059 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire-SAJ (SSSU-SAJ) de Sirasso	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
25073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire-SAJ (SSSU-SAJ) de Sinematiali	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain POLOUROUKAHA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain KAGBOLODOUGOU	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain KOMBOLOKOURA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25073300064 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire(SSSU_SAJ) de M'BENGUE	2 000 000	1 000 000	1 000 000
25073300065 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire_SAJ de Dikodougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo	8 578 898	17 157 796	34 315 592
25074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Sinématiali	11 895 583	23 791 166	47 582 332
25074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 1	17 459 960	34 919 920	69 839 840
25074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Sinematiali	4 022 405	8 044 810	16 089 620
25074000026 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (M.U) Petit Paris Korhogo	9 607 431	19 214 862	38 429 724
25081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Dikodougou	4 022 405	8 044 810	16 089 620
26073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tengréla	36 752 903	73 505 806	147 011 612
26073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouto	10 273 843	20 547 686	41 095 372
26073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Boundiali	38 562 968	77 125 936	154 251 872
26073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Koulousson	1 321 003	2 642 006	5 284 012
26073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TINDARA	2 790 789	5 581 578	11 163 156
26073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Papara	4 800 862	5 601 724	11 203 448
26073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Tengréla	2 729 296	5 458 592	10 917 184
26073300039 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Siempurgo	3 164 139	6 328 278	12 656 556
26073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU Debété	2 222 736	4 445 472	8 890 944
26073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sanhala	6 015 808	12 031 616	24 063 232
26073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanakono	5 513 210	11 026 420	22 052 840
26073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Blessegué	2 888 322	5 776 644	11 553 288
26073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kasseré	5 238 923	10 477 846	20 955 692
26073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Tengrela	1 926 189	3 852 378	7 704 756

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
26073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kolia	4 142 293	8 284 586	16 569 172
26073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de NEGUEPIE	2 938 332	5 876 664	11 753 328
26073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de LOMARA	3 210 165	6 420 330	12 840 660
26073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbon	5 111 064	10 222 128	20 444 256
26073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Boundiali	4 229 708	8 459 416	16 918 832
26073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de BOLONA	2 039 189	4 078 378	8 156 756
26073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ganaoni	3 181 122	6 362 244	12 724 488
26073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KATOGO	2 418 658	4 837 316	9 674 632
26073300054 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Tingréla	3 402 009	6 804 018	13 608 036
26073300055 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Boundiali	2 797 375	5 594 750	11 189 500
26073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de BOUNDIALI	4 000 000	4 000 000	4 000 000
26074000011 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine de Boundiali	2 688 389	5 376 778	10 753 556
26074000012 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Baya	2 457 410	4 914 820	9 829 640
26074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Boundiali	7 463 888	14 927 776	29 855 552
26074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental deTengréla	9 535 860	19 071 720	38 143 440
26074000015 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tengréla	2 819 051	5 638 102	11 276 204
26074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Boundiali	6 584 780	13 169 560	26 339 120
26081000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kouto	4 022 405	8 044 810	16 089 620
27073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de MINIGNAN	9 940 427	19 880 854	39 761 708
27073100015 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Kaniasso	10 037 394	20 074 788	40 149 576
27073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouban	6 121 363	12 242 726	24 485 452
27073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Nord	1 724 103	3 448 206	6 896 412
27073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Minignan	4 012 803	8 025 606	16 051 212
27073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Mahandiana	3 871 814	7 743 628	15 487 256
27073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienko	4 806 008	9 612 016	19 224 032
27073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Goulia	5 382 963	10 765 926	21 531 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
27073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokoro	3 813 742	7 627 484	15 254 968
27073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Minignan	2 000 000	1 000 000	1 000 000
27073300024 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de Minignan	2 000 000	1 000 000	1 000 000
27074000005 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de MINIGNAN	9 773 019	19 546 038	39 092 076
27074000006 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MINIGNAN	9 946 370	19 892 740	39 785 480
27081000006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kaniasso	4 022 405	8 044 810	16 089 620
28073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Nassian	40 466 016	80 932 032	161 864 064
28073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bouna	16 812 139	33 624 278	67 248 556
28073100034 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Doropo	10 370 621	20 741 242	41 482 484
28073100039 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Téhini	10 895 976	21 791 952	43 583 904
28073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Danoa	6 488 954	12 977 908	25 955 816
28073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koutouba	4 472 780	8 945 560	17 891 120
28073300027 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bouna	4 215 057	8 430 114	16 860 228
28073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Youndouo	4 404 000	8 808 000	17 616 000
28073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bouna	11 559 416	23 118 832	46 237 664
28073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tougbo	3 396 475	6 792 950	13 585 900
28073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gogo	4 404 000	8 808 000	17 616 000
28073300032 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Bouna	3 917 393	7 834 786	15 669 572
28073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouko	4 404 000	8 808 000	17 616 000
28073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ondefidouo	4 110 400	8 220 800	16 441 600
28073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kalamon	4 404 000	8 808 000	17 616 000
28073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niamoin	4 404 000	8 808 000	17 616 000
28073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sominassé	4 110 400	8 220 800	16 441 600
28073300039 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Bouna	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28073300040 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de NASSIAN	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Bouna	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
28074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de NASSIAN	6 958 911	13 917 822	27 835 644
28074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouna	8 958 911	17 917 822	35 835 644
28074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouna	13 606 294	27 212 588	54 425 176
28074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de NASSIAN	6 504 423	13 008 846	26 017 692
28081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Doropo	4 022 405	8 044 810	16 089 620
31072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	8 092 559	16 185 118	32 370 236
31073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zoukougbeu	27 115 508	54 231 016	108 462 032
31073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Vavoua	18 976 145	37 952 290	75 904 580
31073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Issia	36 410 576	72 821 152	145 642 304
31073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Haut-Sassandra (DALOA)	79 767 638	159 535 276	319 070 552
31073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Daloa	5 402 934	10 805 868	21 611 736
31073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seitifla	3 817 549	7 635 098	15 270 196
31073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Issia	9 906 784	19 813 568	39 627 136
31073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boguédia	4 218 962	8 437 924	16 875 848
31073300043 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daloa	2 932 464	5 864 928	11 729 856
31073300044 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Quartier Garage de DALOA	9 618 479	19 236 958	38 473 916
31073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zahia	3 189 834	6 379 668	12 759 336
31073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Saïhoua	7 668 667	15 337 334	30 674 668
31073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gregbeu	1 926 189	3 852 378	7 704 756
31073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Vavoua	1 926 189	3 852 378	7 704 756
31073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gboguhé	3 171 105	6 342 210	12 684 420
31073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gadouan	5 345 662	10 691 324	21 382 648
31073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tapéguia	4 323 866	8 647 732	17 295 464
31073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bédiala	4 249 486	8 498 972	16 997 944
31073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Daloa	4 470 609	8 941 218	17 882 436
31073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gonaté	4 914 581	9 829 162	19 658 324

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
31073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Issia	3 000 000	6 000 000	12 000 000
31073300057 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Vavoua	3 430 526	6 861 052	13 722 104
31073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dania	5 036 681	10 073 362	20 146 724
31073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaïbo	10 843 195	21 686 390	43 372 780
31073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Iboguhé	5 854 410	11 708 820	23 417 640
31073300061 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Issia	6 227 790	12 455 580	24 911 160
31073300062 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Vavoua	3 189 179	6 378 358	12 756 716
31073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guessabo	4 871 898	9 743 796	19 487 592
31073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nahio	4 170 952	8 341 904	16 683 808
31073300065 Faire la prise en charge curative dans le CSU Dassioko	3 324 074	6 648 148	13 296 296
31073300066 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Zeriberi	2 177 933	4 355 866	8 711 732
31073300067 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire Santé Adolescents et Jeunes (SSSU-SAJ) de Daloa 2	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31073300068 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Dominique OUATTARA de Bazia (Issia)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
31073300069 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Namané (Issia)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daloa	7 319 046	14 638 092	29 276 184
31074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daloa	22 657 441	45 314 882	90 629 764
31074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Issia	6 770 311	13 540 622	27 081 244
31074000023 Faire la prise en charge curative dans la Maternité M. de Daloa	7 398 376	14 796 752	29 593 504
31074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Issia	15 728 872	31 457 744	62 915 488
31074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Vavoua	17 195 134	34 390 268	68 780 536
31074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Vavoua	5 510 693	11 021 386	22 042 772
31081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zoukougbeu	4 022 405	8 044 810	16 089 620
31081000016 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Zoukougbeu	7 205 760	14 411 520	28 823 040
32043200006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa 2	6 022 405	12 044 810	24 089 620
32072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de la Région du Fromager (Gagnoa)	7 454 182	14 908 364	29 816 728
32073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Oumé	50 927 889	101 855 778	203 711 556

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
32073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Gagnoa	48 053 513	96 107 026	192 214 052
32073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Fromager (Gagnoa)	65 685 298	131 370 596	262 741 192
32073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Urbain Bayota	3 523 664	7 047 328	14 094 656
32073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guibéroua	7 779 799	15 559 598	31 119 196
32073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gnagbodougnoa	2 830 639	5 661 278	11 322 556
32073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Galebré	3 813 616	7 627 232	15 254 464
32073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Barouhio	8 385 781	16 771 562	33 543 124
32073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guépahouo	8 603 607	17 207 214	34 414 428
32073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Gagnoa	5 181 193	10 362 386	20 724 772
32073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Diégonéfla	6 974 248	13 948 496	27 896 992
32073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sérihio	2 963 778	5 927 556	11 855 112
32073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de YOPOHUE	5 392 764	3 785 528	7 571 056
32073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Tonla	3 062 459	6 124 918	12 249 836
32073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU Olibribouo	2 605 061	5 210 122	10 420 244
32073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Gagnoa	3 352 822	6 705 644	13 411 288
32073300048 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Gagnoa	6 717 050	13 434 100	26 868 200
32073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Oumé	2 636 096	5 272 192	10 544 384
32073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'OUME	2 130 026	4 260 052	8 520 104
32073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dignango	4 216 419	8 432 838	16 865 676
32073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de BROUDOUME	1 347 309	2 694 618	5 389 236
32073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Urbain Ouragahio	4 572 614	9 145 228	18 290 456
32073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Lélébrékoua	2 000 000	2 000 000	2 000 000
32074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Oumé	5 725 008	11 450 016	22 900 032
32074000020 Faire la prise en charge curative dans le Maternité M. Gagnoa	5 434 890	10 869 780	21 739 560
32074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Gagnoa 2	10 465 533	20 931 066	41 862 132
32074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Gagnoa	27 739 287	55 478 574	110 957 148

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
32074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa	6 678 271	13 356 542	26 713 084
32074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Oumé	10 045 670	20 091 340	40 182 680
32074000027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain DELBOH 2	5 000 000	10 000 000	20 000 000
35072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de BOUAFLE	11 279 946	22 559 892	45 119 784
35073100007 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional de la Marahoué (Bouaflé)	55 370 376	110 740 752	221 481 504
35073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zuénoula	21 383 101	42 766 202	85 532 404
35073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sinfra	22 884 293	45 768 586	91 537 172
35073100045 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Bonon	24 297 288	48 594 576	97 189 152
35073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Vouébouffa	1 635 314	3 270 628	6 541 256
35073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Garango	2 538 357	5 076 714	10 153 428
35073300031 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bouaflé	5 379 520	10 759 040	21 518 080
35073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bazré	4 384 975	8 769 950	17 539 900
35073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Pakouabo	2 941 990	5 883 980	11 767 960
35073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouetinfla	4 182 381	8 364 762	16 729 524
35073300035 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de ZUENOULA	2 690 562	5 381 124	10 762 248
35073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Maminigui	1 884 669	3 769 338	7 538 676
35073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaguiéta	3 683 561	7 367 122	14 734 244
35073300038 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Sinfra	3 912 587	7 825 174	15 650 348
35073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Bouaflé	3 848 062	7 696 124	15 392 248
35073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Konoufla	5 534 643	11 069 286	22 138 572
35073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Zuénoula	2 594 947	5 189 894	10 379 788
35073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gohitafla	4 217 563	8 435 126	16 870 252
35073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbegbessou	3 240 210	6 480 420	12 960 840
35074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaflé	7 520 718	15 041 436	30 082 872
35074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sinfra	6 687 085	13 374 170	26 748 340
35074000019 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Bouaflé-Dioulabougou	5 635 204	11 270 408	22 540 816

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
35074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Zuenoula	12 740 241	25 480 482	50 960 964
35074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouaflé	38 471 473	76 942 946	153 885 892
35074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zuénoula	7 082 543	14 165 086	28 330 172
35074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sinfra	6 936 952	13 873 904	27 747 808
35074000026 Faire la prise en charge curative dans le protection Maternelle et infantile (PMI) de Sinfra	2 449 533	4 899 066	9 798 132
36072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Séguéla	8 306 486	16 612 972	33 225 944
36073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kani	12 529 289	25 058 578	50 117 156
36073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Worodougou (Séguéla)	60 322 561	120 645 122	241 290 244
36073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Séguéla	2 067 289	4 134 578	8 269 156
36073300024 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diarrabana	5 131 236	10 262 472	20 524 944
36073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Seguela	6 805 903	13 611 806	27 223 612
36073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bobi	3 114 402	6 228 804	12 457 608
36073300027 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Fadiadougou	3 367 098	6 734 196	13 468 392
36073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KAMALO	2 498 163	4 996 326	9 992 652
36073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Dualla	3 070 853	6 141 706	12 283 412
36073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Sifié	11 966 178	23 932 356	47 864 712
36073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Worofla	4 517 100	9 034 200	18 068 400
36073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Morondo	3 128 037	6 256 074	12 512 148
36073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Djibrosso	3 714 349	7 428 698	14 857 396
36073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de la Maison d'Arrêt et de Correction de Seguela	3 121 819	6 243 638	12 487 276
36073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Massala	4 685 840	9 371 680	18 743 360
36073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Séguéla	6 766 666	13 533 332	27 066 664
36073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbolo (Séguéla)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbémasso	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire-SAJ (SSSU-SAJ) de KANI	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
36074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Séguéla	27 180 569	54 361 138	108 722 276
36074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Kani	3 563 622	7 127 244	14 254 488
36074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Séguéla	12 026 321	24 052 642	48 105 284
36081000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kani	4 022 405	8 044 810	16 089 620
37073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mankono	15 594 577	31 189 154	62 378 308
37073100015 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Dianra	10 396 284	20 792 568	41 585 136
37073300014 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tieningboué	7 328 835	14 657 670	29 315 340
37073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouandougou	6 034 786	12 069 572	24 139 144
37073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sarhala	4 515 807	9 031 614	18 063 228
37073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Mankono	3 067 375	6 134 750	12 269 500
37073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kongasso	4 644 746	9 289 492	18 578 984
37073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Marrandallah	4 360 151	8 720 302	17 440 604
37073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Dianra village	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37073300022 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle Infantile (PMI) Mankono	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle Infantile (PMI) Kounahiri	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Mankono	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37074000001 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Konahiri	5 876 704	11 753 408	23 506 816
37074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé ruraux du District de Kounahiri	5 755 432	11 510 864	23 021 728
37074000009 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Mankono	17 042 389	34 084 778	68 169 556
37074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kounahiri	4 022 405	8 044 810	16 089 620
37074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Mankono	9 948 770	19 897 540	39 795 080
37081000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dianra	4 022 405	8 044 810	16 089 620
41072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Montagnes (MAN)	9 018 407	18 036 814	36 073 628
41073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de BIN HOUYE	16 997 256	33 994 512	67 989 024
41073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zouan-Hounien	16 253 771	32 507 542	65 015 084
41073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Biankouma	20 114 606	40 229 212	80 458 424

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
41073100012 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Montagnes (MAN)	100 000 000	200 000 000	400 000 000
41073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Danané	100 000 000	200 000 000	400 000 000
41073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Teapleu	5 035 008	10 070 016	20 140 032
41073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sipilou	3 106 092	6 212 184	12 424 368
41073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Biankouma	4 110 400	8 220 800	16 441 600
41073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Podiagouiné	3 014 549	6 029 098	12 058 196
41073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de BOGOUINE	2 802 669	5 605 338	11 210 676
41073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Blapleu	3 054 186	6 108 372	12 216 744
41073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouan Houlé	1 591 261	3 182 522	6 365 044
41073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Man	8 282 840	16 565 680	33 131 360
41073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sangouiné	11 717 570	23 435 140	46 870 280
41073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbonné	7 499 868	14 999 736	29 999 472
41073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Banneu	1 674 688	3 349 376	6 698 752
41073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) du Quartier yacouba de Zouan-Hounien	3 964 245	7 928 490	15 856 980
41073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Santa	9 521 096	19 042 192	38 084 384
41073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbanwegouéné	3 043 155	6 086 310	12 172 620
41073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Danané	4 323 440	8 646 880	17 293 760
41073300064 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daleu	3 746 117	7 492 234	14 984 468
41073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de GOULALEU	2 431 543	4 863 086	9 726 172
41073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kpata	4 551 334	9 102 668	18 205 336
41073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Logoualé	11 985 769	23 971 538	47 943 076
41073300068 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de ZOUAN-HOUNIEN	3 964 244	7 928 488	15 856 976
41073300069 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé scolaire et universitaire de Biankouma	4 276 732	8 553 464	17 106 928
41073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbepileu	6 970 513	13 941 026	27 882 052
41073300071 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Danané	4 691 297	9 382 594	18 765 188
41073300072 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Man	9 182 304	18 364 608	36 729 216

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
41073300073 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mahapleu	4 481 458	8 962 916	17 925 832
41073300074 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Man	6 140 524	12 281 048	24 562 096
41074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Danané	6 958 913	13 917 826	27 835 652
41074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Man	34 496 165	68 992 330	137 984 660
41074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané	14 283 664	28 567 328	57 134 656
41074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 2	7 369 403	14 738 806	29 477 612
41074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Biankouma	6 958 911	13 917 822	27 835 644
41074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zouan-Hounien	7 248 356	14 496 712	28 993 424
41074000034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané - ZOUAN- HOUNIEN	32 124 418	64 248 836	128 497 672
41074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Biankouma	13 745 437	27 490 874	54 981 748
41074000036 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 1	7 500 291	15 000 582	30 001 164
42072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de GUIGLO	8 233 661	16 467 322	32 934 644
42073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bolequin	14 800 832	29 601 664	59 203 328
42073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Moyen-Cavally (Guiglo)	49 771 194	99 542 388	199 084 776
42073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toulepleu	29 579 828	59 159 656	118 319 312
42073100029 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Taï	10 047 351	20 094 702	40 189 404
42073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiobli	10 508 508	21 017 016	42 034 032
42073300021 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bledy-Dieya	6 299 531	12 599 062	25 198 124
42073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toulepleu	1 926 189	3 852 378	7 704 756
42073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zagné	8 998 960	17 997 920	35 995 840
42073300024 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Guiglo	5 373 736	10 747 472	21 494 944
42073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de DOKE	7 339 414	14 678 828	29 357 656
42073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Pehe	2 393 896	4 787 792	9 575 584
42073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zéaglo	5 824 833	11 649 666	23 299 332
42073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Guiglo	5 181 195	10 362 390	20 724 780

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
42073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU Méo	3 248 972	6 497 944	12 995 888
42073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bakoubly	1 124 201	2 248 402	4 496 804
42073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Intégré (CSUI) de Tai- Parc	2 000 000	1 000 000	1 000 000
42073300034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Nezobly	2 000 000	1 000 000	1 000 000
42073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Nicla (Guiglo)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
42074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Guiglo	7 847 301	15 694 602	31 389 204
42074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental deToulepleu	5 792 254	11 584 508	23 169 016
42074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Toulepleu	5 915 401	11 830 802	23 661 604
42074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de BLOLEQUIN	20 297 688	40 595 376	81 190 752
42074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de BLOLEQUIN	11 497 620	22 995 240	45 990 480
42074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guiglo	6 702 750	13 405 500	26 811 000
43073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bangolo	17 245 810	34 491 620	68 983 240
43073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouibly	10 310 350	20 620 700	41 241 400
43073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Duékoué	33 645 536	67 291 072	134 582 144
43073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guezon	1 926 189	3 852 378	7 704 756
43073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KOUA	1 926 189	3 852 378	7 704 756
43073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diayé Bernard	2 715 434	5 430 868	10 861 736
43073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Diéouzon	3 569 642	7 139 284	14 278 568
43073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Totodrou	2 211 022	4 422 044	8 844 088
43073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SEMIEN	3 966 828	7 933 656	15 867 312
43073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bangolo Carrefour	1 926 189	3 852 378	7 704 756
43073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Guinglo-Taouaké	2 624 940	5 249 880	10 499 760
43073300034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bagohouo	2 755 936	5 511 872	11 023 744
43073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Duékoué	5 382 278	10 764 556	21 529 112
43073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zou	4 436 486	8 872 972	17 745 944
43073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Tieny-Seably	1 926 189	3 852 378	7 704 756

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
43073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nidrou	6 997 320	13 994 640	27 989 280
43073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zéo	3 953 483	7 906 966	15 813 932
43073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Facobly	4 977 450	9 954 900	19 909 800
43073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guehieby	6 312 928	12 625 856	25 251 712
43073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	6 200 000	12 400 000	24 800 000
43073300043 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Duékoué	3 523 200	7 046 400	14 092 800
43073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guézon	6 905 295	13 810 590	27 621 180
43073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Duekoué	2 000 000	1 000 000	1 000 000
43073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ouyably-Gnondrou (Kouibly)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
43074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Duékoué	7 108 565	14 217 130	28 434 260
43074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bangolo	7 426 931	14 853 862	29 707 724
43074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Duékoué	18 519 093	37 038 186	74 076 372
43074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bangolo	7 376 737	14 753 474	29 506 948
43074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MAN - FACOBLY	6 675 016	13 350 032	26 700 064
51072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Divo	7 386 978	14 773 956	29 547 912
51073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional Sud Bandama (Divo)	64 690 461	129 380 922	258 761 844
51073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Guitry	14 347 955	28 695 910	57 391 820
51073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Lakota	19 707 314	39 414 628	78 829 256
51073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Divo	9 542 926	19 085 852	38 171 704
51073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yocoboué	5 685 467	11 370 934	22 741 868
51073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zikisso	6 360 237	12 720 474	25 440 948
51073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de CHIEPO	4 168 737	8 337 474	16 674 948
51073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de WAGANA	4 226 115	8 452 230	16 904 460
51073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didoko	3 792 464	7 584 928	15 169 856
51073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dandrou	3 394 018	6 788 036	13 576 072
51073300042 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de DIVO	4 865 413	9 730 826	19 461 652

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
51073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koudoullié	8 206 715	16 413 430	32 826 860
51073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Akabreboua	2 344 282	4 688 564	9 377 128
51073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Daro Didizo	8 707 613	17 415 226	34 830 452
51073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TIEGBA	4 950 217	9 900 434	19 800 868
51073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Hiré	10 495 933	20 991 866	41 983 732
51073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lauzoua	5 375 262	10 750 524	21 501 048
51073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niamezaria	5 200 038	10 400 076	20 800 152
51073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Divo	4 149 467	8 298 934	16 597 868
51073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ogoudou	10 230 440	20 460 880	40 921 760
51073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile de Guitry	3 303 353	6 606 706	13 213 412
51073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Goudouko	2 940 777	5 881 554	11 763 108
51073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de GAGORE	2 000 000	2 000 000	1 000 000
51073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zégo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Nebo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51073300059 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU_SAJ) de Lakota	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guitry	8 405 078	16 810 156	33 620 312
51074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Divo	7 705 549	15 411 098	30 822 196
51074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Lakota	25 496 729	50 993 458	101 986 916
51074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux de District de Divo	22 646 500	45 293 000	90 586 000
51074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Lakota	6 801 069	13 602 138	27 204 276
51074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Guitri	11 409 691	22 819 382	45 638 764
55072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Bas-Sassandra (San-Pédro)	11 614 211	23 228 422	46 456 844
55073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	100 000 000	200 000 000	400 000 000
55073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tabou	17 102 400	34 204 800	68 409 600
55073100010 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de San Pédro	31 437 779	71 124 000	142 248 000
55073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Para	3 267 756	6 535 512	13 071 024

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
55073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SAN	3 730 094	7 460 188	14 920 376
55073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Grabo	1 926 189	3 852 378	7 704 756
55073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tabou	8 893 832	17 787 664	35 575 328
55073300030 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain San-Pedro	9 485 244	18 970 488	37 940 976
55073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Gran-Béréby	4 471 754	8 943 508	17 887 016
55073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Olodio	2 861 982	5 723 964	11 447 928
55073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de TOUIH	7 004 616	14 009 232	28 018 464
55073300034 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire San-Pedro	3 762 547	7 525 094	15 050 188
55073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universaire (SSSU) de Tabou	1 511 566	3 023 132	6 046 264
55073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de GRABO	4 199 132	8 398 264	16 796 528
55073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) San-Pédro	4 000 000	8 000 000	16 000 000
55073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gabiagui	5 695 667	11 391 334	22 782 668
55073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Intégré de Tabou	1 926 189	3 852 378	7 704 756
55073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dogbo	4 152 412	8 304 824	16 609 648
55073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Djouroutou	3 513 515	7 027 030	14 054 060
55073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Moussadouougou	2 730 559	5 461 118	10 922 236
55074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de San-Pédro	6 680 448	13 360 896	26 721 792
55074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tabou	10 419 499	20 838 998	41 677 996
55074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tabou	21 090 348	42 180 696	84 361 392
55074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de San Pedro	15 021 222	30 042 444	60 084 888
56072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de SOUBRE	4 945 563	9 891 126	19 782 252
56073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Soubré	42 272 860	84 545 720	169 091 440
56073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Gueyo	10 472 668	20 945 336	41 890 672
56073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Buyo	11 793 298	23 586 596	47 173 192
56073100038 Faire la prise en charge curative dans la formation sanitaire urbaine de Méagui	16 221 521	35 194 240	70 388 480
56073100039 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital Général de Méaguy	100 000 000	200 000 000	400 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
56073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Grand-Zattry	4 719 194	9 438 388	18 876 776
56073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Opouyo	5 063 592	10 127 184	20 254 368
56073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yabayo	4 486 553	8 973 106	17 946 212
56073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dapéoua	3 113 158	6 226 316	12 452 632
56073300030 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Méagui	8 886 418	17 772 836	35 545 672
56073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mayo	3 300 875	6 601 750	13 203 500
56073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Buyo-Plateau	3 510 672	7 021 344	14 042 688
56073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU)de Buyo	1 926 189	3 852 378	7 704 756
56073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gnamangui	2 096 131	4 192 262	8 384 524
56073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yocolidabouo	3 291 140	6 582 280	13 164 560
56073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de Soubré	2 814 160	5 628 320	11 256 640
56073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Okrouyo	3 699 113	7 398 226	14 796 452
56073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dabouyo	4 643 352	9 286 704	18 573 408
56073300040 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de (DU) Sassandra	2 000 000	1 000 000	1 000 000
56073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire Santé Adolescents et Jeunes (SSSU-SAJ) de GUEYO	2 000 000	1 000 000	1 000 000
56073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbakalepka	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Soubré	5 519 576	11 039 152	22 078 304
56074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Soubré	16 610 361	33 220 722	66 441 444
56074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Méagui	5 909 089	11 818 178	23 636 356
56074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Gueyo	4 461 481	8 922 962	17 845 924
56074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gueyo	5 692 237	11 384 474	22 768 948
56074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Buyo	5 909 089	11 818 178	23 636 356
57073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Frèsco	12 875 313	25 750 626	51 501 252
57073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sassandra	26 203 864	52 407 728	104 815 456
57073300014 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Fresco	2 604 212	5 208 424	10 416 848
57073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Okro Modou (Fresco)	1 994 641	3 989 282	7 978 564

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
57073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbagbam	7 784 024	15 568 048	31 136 096
57073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dahiri	2 804 820	5 609 640	11 219 280
57073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dakpadou	2 958 115	5 916 230	11 832 460
57073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de Sassandra	1 899 802	3 799 604	7 599 208
57073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sago	8 716 265	17 432 530	34 865 060
57073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain de Médon	4 000 000	8 000 000	16 000 000
57073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain de Lobakuya	4 000 000	8 000 000	16 000 000
57073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Sassandra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
57073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lobakuya	2 000 000	2 000 000	2 000 000
57074000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sassandra	9 864 057	19 728 114	39 456 228
57074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Fresco	5 910 033	11 820 066	23 640 132
57074000009 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Sassandra	16 883 564	33 767 128	67 534 256
57074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Fresco	7 093 931	14 187 862	28 375 724
61072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	15 274 808	30 549 616	61 099 232
61073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Agnibilekro	36 797 536	73 595 072	147 190 144
61073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bettié	10 471 726	20 943 452	41 886 904
61073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	56 612 281	113 224 562	226 449 124
61073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Aniassué	4 186 099	8 372 198	16 744 396
61073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diamarakro	2 686 180	5 372 360	10 744 720
61073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Apprompronou	3 294 225	6 588 450	13 176 900
61073300045 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bettié	4 451 854	8 903 708	17 807 416
61073300046 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) d'Abengourou	3 198 422	6 396 844	12 793 688
61073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sankadiokro	4 790 730	9 581 460	19 162 920
61073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de ZARANOUE	4 938 445	9 876 890	19 753 780
61073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et universitaire (SSSU) d'Agnibilekro	2 991 028	5 982 056	11 964 112
61073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niablé	4 886 245	9 772 490	19 544 980

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
61073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Abengourou	3 307 481	6 614 962	13 229 924
61073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Agnibilékro	3 307 481	6 614 962	13 229 924
61073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Affalikro	2 000 000	4 000 000	8 000 000
61073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de DAME	3 213 087	6 426 174	12 852 348
61073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Appoisso	4 353 637	8 707 274	17 414 548
61073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de YAKASSE FEYASSE	4 007 041	8 014 082	16 028 164
61073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Akoiboissué	2 735 001	5 470 002	10 940 004
61073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Duffrebo	3 911 876	7 823 752	15 647 504
61073300059 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Dioulakro-Abengourou	6 243 846	12 487 692	24 975 384
61073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Amélékia	2 930 425	5 860 850	11 721 700
61073300061 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Abradinou	3 784 464	7 568 928	15 137 856
61073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de TANGUELA	2 147 209	4 294 418	8 588 836
61073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Abengourou	4 228 318	8 456 636	16 913 272
61073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'EBILASSOKRO	4 334 370	8 668 740	17 337 480
61073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Agnikro nouveau quartier (Abengourou)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abengourou	7 711 857	15 423 714	30 847 428
61074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Abengourou	11 591 037	23 182 074	46 364 148
61074000022 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Kafetou	3 135 853	6 271 706	12 543 412
61074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Bettié	3 424 551	6 849 102	13 698 204
61074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bettié	4 805 037	9 610 074	19 220 148
61074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agnibilékro	5 959 428	11 918 856	23 837 712
61074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Agnibilekro	10 633 394	21 266 788	42 533 576
62072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Bondoukou	8 792 058	17 584 116	35 168 232
62073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Zanzan (BONDOUKOU)	83 162 002	166 324 004	332 648 008
62073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sandegue	36 460 208	72 920 416	145 840 832
62073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tanda	30 185 149	60 370 298	120 740 596

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
62073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Transua	27 253 987	54 507 974	109 015 948
62073100046 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Koun Fao	10 830 825	21 661 650	43 323 300
62073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koboko Goumeré	10 548 511	21 097 022	42 194 044
62073300041 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Bondoukou	19 876 728	39 753 456	79 506 912
62073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bondo	8 611 690	17 223 380	34 446 760
62073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de KOKOMAN	1 926 189	3 852 378	7 704 756
62073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Laoudi-Ba	12 081 455	24 162 910	48 325 820
62073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dimandougou	2 133 936	4 267 872	8 535 744
62073300047 Faire la prise en charge curative dans le PMI Bondoukou	3 523 202	7 046 404	14 092 808
62073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yézimala	10 563 347	21 126 694	42 253 388
62073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sorobango	12 904 681	25 809 362	51 618 724
62073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tabagne	15 406 377	30 812 754	61 625 508
62073300051 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yorobodi	4 266 118	8 532 236	17 064 472
62073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiédo	3 430 021	6 860 042	13 720 084
62073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Taoudi	9 782 280	19 564 560	39 129 120
62073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouassi Datékro	5 644 664	11 289 328	22 578 656
62073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Kossihouen	1 926 189	3 852 378	7 704 756
62073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Goumeré	6 908 802	13 817 604	27 635 208
62073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tankessé	7 094 514	14 189 028	28 378 056
62073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sapli	14 499 670	28 999 340	57 998 680
62073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assuéfry	6 255 339	12 510 678	25 021 356
62073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienkoikro	3 523 201	7 046 402	14 092 804
62073300061 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bondoukou	5 005 318	10 010 636	20 021 272
62073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Amanvi	5 540 277	11 080 554	22 161 108
62073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Soko	4 500 000	9 000 000	18 000 000
62074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bondoukou	10 200 000	20 400 000	40 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
62074000030 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Kokomian	5 054 064	10 108 128	20 216 256
62074000032 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Sandégué	10 465 533	20 931 066	41 862 132
62074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de TANDA	6 958 913	13 917 826	27 835 652
62074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Transua	6 544 485	13 088 970	26 177 940
62074000036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de TANDA - KOUN - FAO	9 448 843	18 897 686	37 795 372
62074000037 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sandégué	4 022 405	8 044 810	16 089 620
62074000038 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tanda	11 757 791	23 515 582	47 031 164
62074000040 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bondoukou	12 958 910	25 917 820	51 835 640
62081000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Transua	9 522 405	19 044 810	38 089 620
71073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adiaké	43 191 033	86 382 066	172 764 132
71073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Sud - Comoé (Aboisso)	82 816 414	165 632 828	331 265 656
71073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Maféré	45 198 475	90 396 950	180 793 900
71073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bonoua	23 557 695	47 115 390	94 230 780
71073100014 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Ayamé	35 503 377	71 006 754	142 013 508
71073100015 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiapoum	25 358 617	50 717 234	101 434 468
71073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand Bassam	41 712 279	83 424 558	166 849 116
71073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affiénou	4 506 691	9 013 382	18 026 764
71073300039 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bonoua	2 076 727	4 153 454	8 306 908
71073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouakro	2 444 323	4 888 646	9 777 292
71073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assinie-Mafia	3 869 086	7 738 172	15 476 344
71073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aby	3 092 139	6 184 278	12 368 556
71073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ketesso	4 659 560	9 319 120	18 638 240
71073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain de BIANNOUAN	4 413 070	8 826 140	17 652 280
71073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Adjouan	2 624 385	5 248 770	10 497 540
71073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bongo	3 241 420	6 482 840	12 965 680
71073300047 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ahigbe Koffikro	4 163 448	8 326 896	16 653 792

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
71073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Krindjabo	4 580 303	9 160 606	18 321 212
71073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Noé	4 567 687	9 135 374	18 270 748
71073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Nouamou	3 495 203	6 990 406	13 980 812
71073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Grand-Bassam	2 439 328	4 878 656	9 757 312
71073300052 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Grand-Bassam	3 763 384	7 526 768	15 053 536
71073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Adaou	2 457 379	4 914 758	9 829 516
71073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d' Ettuéboué	4 500 000	9 000 000	18 000 000
71073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yaou (Bassam)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71073300056 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Aboisso	2 932 654	5 865 308	11 730 616
71073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Grand-Bassam	3 129 253	6 258 506	12 517 012
71073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'ABOISSO	3 947 980	7 895 960	15 791 920
71073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Ebra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain GRIHIRI	2 000 000	1 000 000	1 000 000
71073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Rive Gauche	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain YAOU (Bonoua)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71073300064 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain d'Aboisso	2 000 000	1 000 000	1 000 000
71073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tiapoum	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71073300066 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) d'Adiaké	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de GRAND-BASSAM	6 842 329	13 684 658	27 369 316
71074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Aboisso	6 527 037	13 054 074	26 108 148
71074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Adiaké	16 776 822	33 553 644	67 107 288
71074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Adiaké	6 005 269	12 010 538	24 021 076
71074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Aboisso	23 960 315	47 920 630	95 841 260
71074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Grand -Bassam	17 860 934	35 721 868	71 443 736
71081000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Tiapoum	4 022 405	8 044 810	16 089 620
76072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) d'Agboville	6 984 221	13 968 442	27 936 884

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
76073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiassalé	21 500 770	43 001 540	86 003 080
76073100009 Faire la prise dans le centre Hospitalier régional de l'Agneby (Agboville)	92 844 926	185 689 852	371 379 704
76073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sikensi	25 314 156	50 628 312	101 256 624
76073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Taabo	23 744 773	47 489 546	94 979 092
76073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire d'Agboville	3 666 894	7 333 788	14 667 576
76073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Ananguié	4 815 168	9 630 336	19 260 672
76073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Oreskobrou	3 937 631	7 875 262	15 750 524
76073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Agboville	3 081 101	6 162 202	12 324 404
76073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Zianouan	4 297 292	8 594 584	17 189 168
76073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Grand-Morié	3 692 606	7 385 212	14 770 424
76073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affikro	4 031 154	8 062 308	16 124 616
76073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aboudé	3 190 634	6 381 268	12 762 536
76073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Douci	4 604 699	9 209 398	18 418 796
76073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Cédi	3 747 576	7 495 152	14 990 304
76073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de PACOBO	4 228 135	8 456 270	16 912 540
76073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Rubino (CSU)	3 899 326	7 798 652	15 597 304
76073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lovoguié	3 104 845	6 209 690	12 419 380
76073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Morokro	3 523 202	7 046 404	14 092 808
76073300053 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Tiassalé	4 015 545	8 031 090	16 062 180
76073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guesseguié	3 834 716	7 669 432	15 338 864
76073300055 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Binao (Gbollouville)	3 640 641	7 281 282	14 562 564
76073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gomon (Dabou)	4 047 710	8 095 420	16 190 840
76073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'ATTOBROU	2 802 669	5 605 338	11 210 676
76073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Tiassalé	3 087 552	6 175 104	12 350 208
76073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Azaguié	3 029 809	6 059 618	12 119 236
76073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kouakoukro- Sokoura	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
76073300064 Faire la prise en charge curative dans le Service de Sante Scolaire et Universitaire-Santé Adolescents et Jeunes (SSSU-SAJ) de Sikensi	2 000 000	1 000 000	1 000 000
76073300065 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de SIKENSI	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Elibou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de SIKENSI	6 713 517	13 427 034	26 854 068
76074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiassalé	6 907 494	13 814 988	27 629 976
76074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agboville	6 989 553	13 979 106	27 958 212
76074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Agboville	14 222 725	28 445 450	56 890 900
76074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de SIKENSI	6 036 531	12 073 062	24 146 124
76074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tiassalé	12 165 298	24 330 596	48 661 192
77072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Aobisso	7 376 594	14 753 188	29 506 376
77073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'AKOUBE	30 053 982	60 107 964	120 215 928
77073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Yakasse Attobrou	16 627 743	33 255 486	66 510 972
77073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adzopé	37 395 146	74 790 292	149 580 584
77073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Alépé	19 415 924	38 831 848	77 663 696
77073100012 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional d'Adzopé	100 000 000	200 000 000	400 000 000
77073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abeanou	3 394 018	6 788 036	13 576 072
77073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire d'Adzopé	4 987 379	9 974 758	19 949 516
77073300034 Faire la prise en charge curative dans le SSSU d'Akoupé	3 523 203	7 046 406	14 092 812
77073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abongoua	6 273 910	12 547 820	25 095 640
77073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Adzopé	2 914 791	5 829 582	11 659 164
77073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Annepe	2 092 339	4 184 678	8 369 356
77073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Allosso 2	678 803	1 357 606	2 715 212
77073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bécédi-Brignan	3 711 896	7 423 792	14 847 584
77073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Miadzin	1 270 286	2 540 572	5 081 144

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
77073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Alépé	3 394 019	6 788 038	13 576 076
77073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Danguira	3 858 643	7 717 286	15 434 572
77073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Memni	3 859 559	7 719 118	15 438 236
77073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Aboisso Comoé -Alépé	4 202 007	8 404 014	16 808 028
77073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Oglhwapo	2 988 215	5 976 430	11 952 860
77073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BECOUEFIN	4 110 403	8 220 806	16 441 612
77073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kodrobo	4 988 177	9 976 354	19 952 708
77073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Abongoua	4 758 788	9 517 576	19 035 152
77073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assikoi	3 463 487	6 926 974	13 853 948
77073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Agou	3 675 843	7 351 686	14 703 372
77073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakasseme	3 491 159	6 982 318	13 964 636
77073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Biéby	3 523 203	7 046 406	14 092 812
77073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Montézo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Kodioussou (Alépé)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Motobé	2 000 000	1 000 000	2 000 000
77073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) d'Adzopé	3 034 314	2 000 000	2 000 000
77073300057 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de Yakassé Attobrou	2 000 000	1 000 000	1 000 000
77073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ingrakon (Alépé)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
77074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé	6 958 914	13 917 828	27 835 656
77074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé - Akoupé	6 593 754	13 187 508	26 375 016
77074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Alépé	7 640 379	15 280 758	30 561 516
77074000024 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d' Afféry	13 727 180	27 454 360	54 908 720
77074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Alépé	9 786 325	19 572 650	39 145 300
77074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yakasse Attobrou	4 022 405	8 044 810	16 089 620
77074000027 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Adzopé	9 520 316	19 040 632	38 081 264
77074000028 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Yakassé Attobrou	9 465 533	18 931 066	37 862 132

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
77074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Adzopé - AKOUE	9 200 000	18 400 000	36 800 000
78072200036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Cocody-Bingerville	6 984 222	13 968 444	27 936 888
78072200037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de Abidjan - Nord	11 246 551	22 493 102	44 986 204
78072200038 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux d'Abobo	5 154 998	10 309 996	20 619 992
78072200042 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yopougon	13 668 721	27 337 442	54 674 884
78072200045 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Lagunes (ABIDJAN)	9 394 483	18 788 966	37 577 932
78072200047 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux Koumassi	12 181 527	24 363 054	48 726 108
78073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Anyama	87 544 330	175 088 660	350 177 320
78073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'ADJAME	65 412 586	130 825 172	261 650 344
78073100020 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Treichville	36 692 150	73 384 300	146 768 600
78073100021 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bingerville	51 477 787	102 955 574	205 911 148
78073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Koumassi	63 891 354	127 782 708	255 565 416
78073100023 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Marcory	43 486 640	86 973 280	173 946 560
78073100024 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Yopougon	100 000 000	200 000 000	400 000 000
78073200155 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de BINGERVILLE	122 773 339	245 546 678	491 093 356
78073300074 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gbagba de Bingerville	6 724 940	13 449 880	26 899 760
78073300075 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de KOUMASSI	3 711 274	7 422 548	14 845 096
78073300076 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire du PLATEAU	1 824 345	3 648 690	7 297 380
78073300077 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Songon	5 620 531	11 241 062	22 482 124
78073300079 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de YOPOUGON	3 580 937	7 161 874	14 323 748
78073300080 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attinguié	5 491 006	10 982 012	21 964 024
78073300081 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME - NORD	2 518 438	5 036 876	10 073 752
78073300082 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'AKOUEDO ATTIE	5 021 381	10 042 762	20 085 524
78073300083 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Anyama	3 680 330	7 360 660	14 721 320
78073300084 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Abata	2 802 669	5 605 338	11 210 676
78073300085 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de GENIE 2000	5 395 385	10 790 770	21 581 540

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78073300086 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain spécialisé de la MACA	11 884 331	23 768 662	47 537 324
78073300087 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjin	2 802 669	5 605 338	11 210 676
78073300088 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Allokoï	2 802 669	5 605 338	11 210 676
78073300089 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didia	3 069 727	6 139 454	12 278 908
78073300091 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Hermankono Garo	13 535 149	27 070 298	54 140 596
78073300092 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ABOBO - NORD	3 727 414	7 454 828	14 909 656
78073300094 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) YOPOUGON SANTE	11 602 183	23 204 366	46 408 732
78073300095 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Brofodoumé	7 370 070	10 740 140	21 480 280
78073300096 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME - CENTRE	2 615 389	5 230 778	10 461 556
78073300097 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yop II	3 301 422	6 602 844	13 205 688
78073300098 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de TREICHVILLE	3 658 077	7 316 154	14 632 308
78073300099 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU 3) d'Abobo PK 18	2 356 702	4 713 404	9 426 808
78073300100 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Abobo II	3 006 356	6 012 712	12 025 424
78073300102 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de MARCORY	3 521 693	7 043 386	14 086 772
78073300103 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de la Djibi-Angré	6 535 625	13 071 250	26 142 500
78073300105 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME -EST	1 219 502	2 439 004	4 878 008
78073300106 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Domagbé	2 816 291	5 632 582	11 265 164
78073300107 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Koumassi 2	3 711 273	7 422 546	14 845 092
78073300108 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjamé bingerville	8 001 256	16 002 512	32 005 024
78073300109 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yopougon SONTAI	5 322 015	10 644 030	21 288 060
78073300110 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'AKOUBE-ANYAMA	3 748 134	7 496 268	14 992 536
78073300111 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de PORT - BOUET	3 523 202	7 046 404	14 092 808
78073300112 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bingerville	3 602 161	7 204 322	14 408 644
78073300113 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Akouédo	5 735 290	11 470 580	22 941 160
78073300114 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de QUARTIER COLOMBIE	5 951 270	11 902 540	23 805 080
78073300115 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bingerville	3 339 427	6 678 854	13 357 708
78073300116 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain d'ANYAMA	11 144 494	22 288 988	44 577 976

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78073300117 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de COCODY	2 709 472	5 418 944	10 837 888
78073300119 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Mixte Yopougon Millionnaire Extension	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300120 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU-SAJ) de KOUTE 3	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300121 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine (FSU) de Yopougon MICA0	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300122 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain ATTECOUBE 3	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300123 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Abebroukoua (Anyama)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300124 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Dubaï (Anyama)	2 000 000	11 000 000	1 000 000
78073300125 Faire la prise en charge curative dans le District Sanitaire de Koumassi	2 000 000	2 000 000	1 000 000
78073300126 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ancien Gendarmerie (Anyama)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78073300127 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de UNICAFE (Anyama)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78074000461 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abidjan - Est	7 271 528	14 543 056	29 086 112
78074000473 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Ouest	6 566 868	13 133 736	26 267 472
78074000474 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Port Bouët et Vridi	7 041 524	14 083 048	28 166 096
78074000475 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougon Est	8 514 744	17 029 488	34 058 976
78074000476 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adjamé-Plateau	7 965 345	15 930 690	31 861 380
78074000487 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Treichville	6 985 804	13 971 608	27 943 216
78074000488 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé - Maternités -Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan -Sud 3	10 000 000	20 000 000	40 000 000
78074000489 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune du PLATEAU	64 001 479	128 002 958	256 005 916
78074000490 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'ANYAMA	19 508 433	39 016 866	78 033 732
78074000491 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'ADJAME	25 815 533	51 631 066	103 262 132
78074000493 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Andokoi	4 000 000	8 000 000	16 000 000
78074000505 Mettre en oeuvre la Gratuité Lutte contre le Paludisme / DAF	2 800 000 000	2 800 000 000	2 600 000 000
78074000527 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Césarienne / DAF	1 850 000 000	1 850 000 000	1 850 000 000
78074000528 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Accouchement / DAF	7 850 000 000	7 850 000 000	7 850 000 000
78074000529 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune de PORT-BOUET	63 406 465	126 812 930	253 625 860
78074000541 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Est	7 120 400	14 240 800	28 481 600

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78074000574 Réaliser la prise en charge curative des personnes vivants avec le VIH/SIDA Gestion des Anti Retroviraux (ARV)	5 200 000 000	5 200 000 000	5 200 000 000
78074000583 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan-Est	14 056 691	28 113 382	56 226 764
78074000586 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'ABIDJAN SONGON	4 257 008	8 514 016	17 028 032
78074000587 Faire la prise en charge curative dans le Formation sanitaire Urbaine d'Abobo Doumé/Locodjro	45 221 946	90 443 892	180 887 784
78074000589 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d'Adjamé 220 Logements	21 874 839	43 749 678	87 499 356
78074000610 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougon Ouest-Songon	9 323 455	18 646 910	37 293 820
78074000623 Faire la prise en charge curative dans le Centre Médical Universitaire de COCODY	3 523 203	7 046 406	14 092 812
78074000624 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'ATTECOUBE	34 957 634	69 915 268	139 830 536
78074000637 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune de COCODY	22 169 685	44 339 370	88 678 740
78074000665 Apporter un appui au fonctionnement des CHR et HG	200 000 000	231 791 792	263 583 584
78074000672 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'ANYAMA	6 240 536	12 481 072	24 962 144
78074000700 Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Réforme hospitalière	62 004 244	124 008 488	248 016 976
78074000701 Achever la Réforme Hospitalière	9 727 507	19 455 014	38 910 028
79073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabou	21 988 180	43 976 360	87 952 720
79073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand-Lahou	41 618 719	83 237 438	166 474 876
79073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Jacqueville	21 541 286	43 082 572	86 165 144
79073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ira (Dabou)	2 946 498	5 892 996	11 785 992
79073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Débrimou	2 431 492	4 862 984	9 725 968
79073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Dabou	2 389 024	4 778 048	9 556 096
79073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Ebounou	1 926 189	3 852 378	7 704 756
79073300020 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire Universitaire de Grand Lahou	985 892	1 971 784	3 943 568
79073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toupah (Dabou)	8 515 557	17 031 114	34 062 228
79073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ahouanou	2 685 481	5 370 962	10 741 924
79073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Jacqueville	1 008 841	2 017 682	4 035 364
79073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Lopou	8 900 952	17 801 904	35 603 808

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
79073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Attoutou A	1 376 911	2 753 822	5 507 644
79073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU -Bacanda (Grand-Lahou)	3 818 291	7 636 582	15 273 164
79073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Dabou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79073300028 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Grand Lahou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de WROD (Dabou)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de GRAND-LAHOUE	7 455 384	14 910 768	29 821 536
79074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Jacquenville	9 536 956	19 073 912	38 147 824
79074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabou	5 343 615	10 687 230	21 374 460
79074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Grand - Lahou	5 175 194	10 350 388	20 700 776
79074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Jacquenville	6 258 964	12 517 928	25 035 856
79074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabou	7 071 442	14 142 884	28 285 768
79074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de santé urbain (CSU) d'IROBO	4 009 847	8 019 694	16 039 388
3 Transferts	23 082 655 804	24 306 106 024	27 177 567 993
11074000033 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital Moscati)	200 000 000	1 006 887 512	1 006 887 512
78072200041 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse (SAMU)	600 000 000	600 000 000	600 000 000
78073100027 Faire la prise en charge curative des maladies infectieuses et pathologies associées au niveau du CHU de Treichville/VCERMIPA	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78073200103 Faire la prise en charge des malades au niveau CHU de Cocody / CCTOS	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78073200110 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Angré	2 863 109 465	2 863 109 465	2 863 109 465
78073200111 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Bouaké	1 528 400 000	1 528 400 000	1 528 400 000
78073200112 Réaliser la prise en charge des malades de la lèpre (IRF)	671 595 304	671 595 304	671 595 304
78073200113 Faire la prise en charge des malades du cancer (CNOR)	2 200 000 000	2 200 000 000	2 200 000 000
78073200114 Faire la prise en charge des maladies du coeur (ICA)	950 000 000	950 000 000	950 000 000
78073200135 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse / CNPTIR/Kits de Dialyse	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78073200149 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Cocody	770 000 000	770 000 000	770 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
78073200150 Faire la Prévention et le Traitement de l'Insuffisance Rénale (CNPTIR)	410 000 000	410 000 000	410 000 000
78073200151 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Yopougon	550 000 000	550 000 000	550 000 000
78073200156 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Treichville	770 000 000	770 000 000	770 000 000
78073200175 Assurer les consultations, les soins d'urgence, les examens de diagnostic et les traitements ainsi que l'hospitalisation du pôle de GOP	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78074000517 Réaliser la radioprotection et la sécurité nucléaire	550 000 000	550 000 000	550 000 000
78074000518 Réaliser la prise en charge curative (Croix Bleue)	8 577 938	17 155 876	34 311 752
78074000519 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital confessionnel)	117 517 250	188 022 827	849 440 572
78074000520 Réaliser la prise en charge curative (DON ORIONE)	10 000 000	20 000 000	40 000 000
78074000588 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital protestant)	16 068 333	32 136 666	64 273 332
78074000591 Réaliser la prise en charge curative du Couple Mère-Enfant à l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
78074000655 Réaliser la prise en charge curative (Evacuation Sanitaire)	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000
78074000657 Réaliser la prise en charge curative (AIBEF)	9 861 587	19 723 174	39 446 348
78074000673 Réaliser la prise en charge curative (CROIX ROUGE)	57 525 927	115 051 854	230 103 708
78074000692 Réaliser la prise en charge VIH/SIDA (CIRBA/FMRPS)	100 000 000	194 023 346	800 000 000
90072200001 Faire la prise en charge des malades par la Médecine Nucléaire/IMENA	700 000 000	850 000 000	2 250 000 000
4 Investissements	7 429 521 419	987 558 838	2 962 676 514
Trésor	7 429 521 419	987 558 838	2 962 676 514
90076000007 FB-PR/RHS Transférer les crédits aux autres établissements sanitaires/C2D 3	1 300 000 000	0	0
90073100005 FB-PR/RHS Transférer les crédits aux Hôpitaux Généraux (Primes d'encadrement résidanat)/C2D 3	1 400 000 000	0	0
78074000713 FB-PR/RHS Transférer les crédits au Secrétariat Technique du CTS/Subvention de mise en oeuvre RHS/C2D 3	3 935 742 000	0	0
78074000612 Réaliser la riposte aux épidémies (urgences épidémies)	493 779 419	987 558 838	2 962 676 514
78073200178 FB-PR/RHS Transférer les crédits au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Treichville/C2D 3	100 000 000	0	0
78073200177 FB-PR/RHS Transférer les crédits au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) d'Angré/C2D 3	100 000 000	0	0
78073200176 FB-PR/RHS Transférer les crédits au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Yopougon/C2D 3	100 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	271 695 316 944	224 120 060 349	243 511 040 819
2206805 Formation et renforcement des capacités des agents de santé	12 923 149 536	10 753 910 191	11 966 435 381
2 Biens et services	55 258 715	110 517 430	221 034 860
78074000544 Réaliser la Politique Nationale de Formation Continue	55 258 715	110 517 430	221 034 860
3 Transferts	10 092 388 881	10 092 388 881	10 092 388 881
78010200137 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (INTERNES DES HÔPITAUX)	997 184 712	997 184 712	997 184 712
78074000504 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ETUDIANTS HOSPITALIERS)	1 630 567 568	1 630 567 568	1 630 567 568
78075000045 Renforcer les capacités des ressources humaines de santé et réaliser des recherches en santé publique	357 965 685	357 965 685	357 965 685
78075000046 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ELEVES INFAS)	5 325 600 000	5 325 600 000	5 325 600 000
78075000060 Appuyer la formation des Auxiliaires de santé/INFAS	1 162 559 074	1 162 559 074	1 162 559 074
78075000061 Former les agents de santé	618 511 842	618 511 842	618 511 842
4 Investissements	2 775 501 940	551 003 880	1 653 011 640
Trésor	2 775 501 940	551 003 880	1 653 011 640
90075090160 FB-PR/RHS Transférer les crédits l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS)/C2D 3	2 500 000 000	0	0
90073290155 Renforcer les capacités du personnel médical de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan/Chirurgie cardiaque	275 501 940	551 003 880	1 653 011 640

II.2.3. Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie	Action 3.1: Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et l'hépatite virale
	Action 3.2: Renforcement des interventions de prévention contre les autres maladies transmissibles et non- Transmissibles et les maladies tropicales négligées
	Action 3.3: Amélioration de la prévention de la santé et l'hygiène publique et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles
	Action 3.4: Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Intensifier les interventions de prévention du paludisme, du VIH/sida, de la tuberculose et de l'hépatite virale	Couverture du dépistage pour le VIH chez les femmes enceintes/allaitantes	80%	82%	83%	84%	(Nombre de femmes enceintes/allaitantes dépistées pour le VIH et qui ont reçu le résultat du test / Nombre de grossesses attendues) X 100 Source: Rapport d'activités PNLS
	Couverture ARV chez les femmes enceintes/allaitantes séropositives au VIH	73%	74,5%	75%	74,5%	(Nombre de femmes enceintes/allaitantes séropositives mises sous ARV / Nombre de femmes enceintes séropositives estimées) X 100 Source: Rapport d'activités PNLS
	Nombre de centres de diagnostic et de traitement de la tuberculose (CDT) fonctionnels	367	375	375	375	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PNLT / SNIS
	Proportion de MILDA de routine distribuées aux groupes cibles (enfants de 0 à 5ans vus en PEV et soins curatifs) et femmes enceintes vues en CPN	60%	65%	70%	75%	(Nombre de MILDA distribuées aux enfants de 0 à 5 ans en PEV et soins curatifs + Nombre de MILDA distribuées aux femmes enceintes en CPN) / Nombre total de MILDA distribuées) X 100 Source: Rapport d'activités PNLP
	Proportion de femmes enceintes vues en CPN ayant reçu au moins trois doses de Sulfadoxine- Pyriméthamine (SP3)	51%	53%	55%	60%	(Nombre de femmes enceintes vues en CPN ayant reçu au moins 3 doses de SP dès le début du deuxième trimestre, à partir du début de la 13ème semaine de grossesse / Nombre de femmes enceintes vues en CPN1) X 100 Source: Rapport d'activités PNLP
	Nombre de patients dépistés pour l'hépatite B	8 000	11 000	12 000	13 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLHV
OS 2 : Intensifier les interventions de lutte contre les autres maladies transmissibles, non transmissibles et les maladies tropicales négligées	Proportion de régions sanitaires ayant au moins une UPEC du diabète et de l'hypertension artérielle	66,67%	84,8%	90,9%	100%	(Nombre de régions sanitaires abritant au moins une unité de prise en charge du diabète et de l'hypertension artérielle / Nombre total de régions sanitaires) X100 Sources : Rapports d'activités PNLMM / PMNT
	Proportion d'infirmité de « degré 2 » parmi les nouveaux cas de lèpre dépistés	21,95%	12%	10%	18%	(Nombre de nouveaux cas de lèpre avec infirmité degré 2 dépistés / Nombre de nouveaux cas de lèpre dépistés) X 100 Source : Rapport d'activités PNEL
	Proportion de cas d'Ulcère de Buruli dépistés au stage précoce (catégorie 1 et 2)	65,70%	70%	70%	70%	(Nombre de nouveaux cas d'Ulcère de Buruli dépistés de catégorie 1 et 2 selon la classification de l'OMS / Nombre total de nouveaux cas d'Ulcère de Buruli dépistés) X 100 Source : Rapport d'activités PNLUB
	Proportion de districts sanitaires ayant réussi l'évaluation pour l'arrêt de la transmission de la filariose lymphatique	100%	100%	100%	100%	(Nombre de districts sanitaires ayant réussi l'évaluation pour l'arrêt de la transmission de la filariose lymphatique / Nombre total de districts sanitaires endémiques à la maladie) X 100 Source : Rapport d'activités PNLMTNCP

Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Intensifier les interventions de lutte contre les autres maladies transmissibles, non transmissibles et les maladies tropicales négligées	Proportion d'enfants d'âge scolaire ayant bénéficié de programme d'intervention combinée (sensibilisation, dépistage, prise en charge) de lutte contre les fortes erreurs de réfraction entravant l'apprentissage	29,50%	35%	40%	45%	(Nombre d'enfants d'âge scolaire ayant bénéficié d'un dépistage oculaire et/ou d'une prise en charge gratuite des affections oculaires causées d'handicaps visuels majeur entravant l'apprentissage / Nombre d'enfants d'âge scolaire dans le district sanitaire) X 100 Source : Rapport d'activités PNSO
	Pourcentage de PRES où la stratégie nationale (campagne plus renforcement de l'offre de soins de chirurgie) de réduction du stock d'arriéré de la cataracte est mise en œuvre	18%	42%	45%	47%	(Nombre de régions sanitaires ayant bénéficié de l'offre de soins oculaires à l'issue d'une campagne de cataracte / Nombre total de régions sanitaires) X 100 Source : Rapport d'activités PNSO
OS 3 : Intensifier les interventions d'amélioration de la prévention des maladies et promotion de l'hygiène publique ainsi que des bonnes pratiques nutritionnelles	Taux de couverture en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois en routine	95%	95%	80%	80%	(Nombre d'enfants de 6 à 59 mois ayant reçu au moins une dose de vitamine A / Population cible d'enfants de 6 à 59 mois) X 100 Source : Rapport d'activités PNN
	Proportion de ménages ayant acquis les connaissances sur les Pratiques Familiales Essentielles (PFE)	53,21%	60%	62%	65%	(Nombre de ménages touchés par les sensibilisations lors des VAD / Nombre total de ménages éligibles) X 100 Source : Rapport d'activités PNN
	Taux d'enfants complètement vaccinés avant 12 mois en DTC-HepB-Hib3	97%	95%	95%	95%	(Nombre d'enfants cibles vaccinés avant 12 mois en DTC HepB-Hib3 / Nombre d'enfants cibles attendus pour la même période) X 100 Source : Rapport d'activités PEV
OS 4 : Renforcer la santé de la mère , du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes	Proportion de femmes enceintes ayant effectué la CPN1 au premier trimestre de la grossesse	25,67%	57,40%	62%	66%	(Nombre de femmes enceintes ayant effectué la première consultation prénatale au premier trimestre de la grossesse / Nombre de femmes enceintes attendues) X 100 Source : RASS
	Taux d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole	93%	95%	95%	95%	(Nombre d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole / Nombre total d'enfants âgés de 9 mois à 1 an attendus) X 100 Source : Rapport d'activités PEV

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE	126 795 236 808	102 559 692 551	111 157 830 708
Dépenses de personnel	139 513 904	140 752 038	141 990 172
Dépenses en biens et services	89 341 662	178 683 324	357 366 648
Transferts	338 688 600	338 688 600	338 141 855

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE	126 795 236 808	102 559 692 551	111 157 830 708
Investissements	126 227 692 642	101 901 568 589	110 320 332 033
Trésor	22 239 311 244	27 024 081 722	44 512 845 166
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	103 988 381 398	74 877 486 867	65 807 486 867

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	126 795 236 808	102 559 692 551	111 157 830 708
2206901 Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et l'hépatite virale	59 299 421 804	59 079 734 271	62 526 039 192
1 Personnel	139 513 904	140 752 038	141 990 172
78074000576 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au FNLS	139 513 904	140 752 038	141 990 172
3 Transferts	338 688 600	338 688 600	338 141 855
78074000507 Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'action du FNLS	338 688 600	338 688 600	338 141 855
4 Investissements	58 821 219 300	58 600 293 633	62 045 907 165
Trésor	16 861 403 383	17 722 806 766	21 168 420 298
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	650 000 000	1 300 000 000	3 900 000 000
78074000660 Renforcer la lutte contre le VIH/Sida (PNLS)	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78074000614 Coordonner les activités de la lutte contre le Sida/Tuberculose/Paludisme par le Fonds Mondial	211 403 383	422 806 766	1 268 420 298
78074000575 Renforcer la Lutte contre le Paludisme (PNLP)	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
78074000506 Renforcer la Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
Financement extérieur	41 959 815 917	40 877 486 867	40 877 486 867
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	1 082 329 050	0	0
78074000660 Renforcer la lutte contre le VIH/Sida (PNLS)	16 435 314 433	16 435 314 433	16 435 314 433
78074000575 Renforcer la Lutte contre le Paludisme (PNLP)	24 442 172 434	24 442 172 434	24 442 172 434
2206902 Renforcement des interventions de prévention contre les autres maladies transmissibles et non-Transmissibles et les maladies tropicales négligées	3 351 236 728	4 572 473 456	9 401 590 038
2 Biens et services	57 915 165	115 830 330	231 660 660
78074000699 Animer, coordonner et évaluer les activités des Programmes de santé et de directions Centrales placées sous son autorité	57 915 165	115 830 330	231 660 660

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	126 795 236 808	102 559 692 551	111 157 830 708
4 Investissements	3 293 321 563	4 456 643 126	9 169 929 378
<i>Trésor</i>	3 293 321 563	4 456 643 126	9 169 929 378
78074000664 Renforcer Programme de Promotion de la Médecine Traditionnelle	72 000 000	144 000 000	432 000 000
78074000659 Eradiquer le Ver de Guinée / Eau et Assainissement (PNEV/EA)	35 000 000	70 000 000	210 000 000
78074000654 Renforcer le Programme de Lutte contre la santé oculaire et l'Onchocercose/PNSOLO	34 484 652	68 969 304	206 907 912
78074000616 Renforcer le Programme de Lutte contre l'Ulcère Buruli	154 418 657	308 837 314	926 511 942
78074000599 Renforcer le Programme de Lutte contre la lèpre	50 207 133	100 414 266	301 242 798
78074000580 Renforcer le Programme National de Développement de l'Activités Pharmaceutiques	52 475 201	104 950 402	314 851 206
78074000579 Renforcer le Programme National de Lutte contre la schistosomiase, les Géo helminthiases et la filariose lymphatique	183 036 496	366 072 992	1 098 218 976
78074000578 Renforcer le Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales	137 437 110	274 874 220	824 622 660
78074000577 Renforcer le Programme Elargi de Vaccination	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
78074000539 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Tabagisme	47 773 072	95 546 144	286 638 432
78074000522 Renforcer le Programme National Santé Mentale	165 777 518	301 555 036	904 665 108
78074000513 Renforcer le Programme National de Promotion Santé Bucco-Dentaire (PNPSBD)	102 604 731	205 209 462	615 628 386
78074000512 Renforcer le Programme de Lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine/PNETHA	73 000 000	146 000 000	438 000 000
78074000511 Renforcer le Programme de Lutte contre le Diabète	24 656 354	49 312 708	147 938 124
78074000509 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Cancer	35 862 995	71 725 990	215 177 970
78074000508 Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles (STEPS)	24 587 644	49 175 288	147 525 864
2206903 Amélioration de la prévention de la santé et l'hygiène publique et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles	63 872 041 320	38 362 410 912	37 657 832 736
4 Investissements	63 872 041 320	38 362 410 912	37 657 832 736
<i>Trésor</i>	1 843 475 839	4 362 410 912	12 727 832 736
90074090169 Programme d'approche multiphasés de Santé, Nutrition et Développement de la Petite Enfance (PSNDPE)	1 000 000 000	4 065 759 234	12 197 277 702
78074000636 Renforcer le Programme National de Nutrition	800 000 000	179 700 000	179 700 000
78074000622 Renforcer le Projet de Promotion de l'Hygiène Publique	38 475 839	76 951 678	230 855 034
78074000581 Renforcer le Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM)/Santé	5 000 000	10 000 000	30 000 000
78074000523 Renforcer le Programme de Coopération Côte d'Ivoire/UNICEF:Survie de l'Enfant /Santé Nutrition	0	30 000 000	90 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	126 795 236 808	102 559 692 551	111 157 830 708
<i>Financement extérieur</i>	62 028 565 481	34 000 000 000	24 930 000 000
90074090169 Programme d'approche multiphasés de Santé, Nutrition et Développement de la Petite Enfance (PSNDPE)	62 028 565 481	34 000 000 000	24 930 000 000
2206904 Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes	272 536 956	545 073 912	1 572 368 742
2 Biens et services	31 426 497	62 852 994	125 705 988
78074000702 Superviser la qualité des soins infirmiers et maternels en Côte d'Ivoire	20 179 237	40 358 474	80 716 948
78074000703 Développer la médecine de proximité et de famille	11 247 260	22 494 520	44 989 040
4 Investissements	241 110 459	482 220 918	1 446 662 754
<i>Trésor</i>	241 110 459	482 220 918	1 446 662 754
78074000618 Appuyer la Prévention et la Prise en Charge des Violences Sexuelles	3 924 289	7 848 578	23 545 734
78074000526 Améliorer la santé de la reproduction /Planification Familiale	108 528 820	217 057 640	651 172 920
78074000525 Renforcer le Programme de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU)	39 740 000	79 480 000	238 440 000
78074000524 Renforcer le Programme National de Santé Infantile (PNSI)	88 917 350	177 834 700	533 504 100

II.2.4. Programme 4 : Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions	Action 4.1: Gestion de la lutte contre le Tabagisme, l'alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la prévention du tabagisme, l'alcoolisme et la toxicomanie	Proportion des établissements scolaires secondaires sensibilisés sur les méfaits du tabagisme et l'usage des drogues	15%	20%	25%	30%	(Nombre d'établissements scolaires secondaires sensibilisés sur les méfaits du tabagisme et l'usage des drogues / Nombre d'établissements scolaires secondaires prévus) X 100 Source: Rapport d'activités PNLTA
	Proportion des professionnels des transports en commun sensibilisés sur les dangers de l'alcool au volant à Abidjan	10%	20%	40%	50%	(Nombre de professionnels des transports en commun sensibilisés sur les dangers de l'alcool au volant à Abidjan / Nombre de professionnels des transports en commun d'Abidjan) X 100 Source: Rapport d'activités PNLTA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME, L'ALCOOLISME, LA TOXICOMANIE ET LES AUTRES ADDICTIONS	810 000 000	930 000 000	1 050 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	810 000 000	930 000 000	1 050 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23221 Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions	810 000 000	930 000 000	1 050 000 000
2322101 Gestion de la lutte contre le Tabagisme, l'alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions	810 000 000	930 000 000	1 050 000 000
3 Transferts	810 000 000	930 000 000	1 050 000 000
90074090182 Prendre des textes législatif et réglementaire de la lutte contre les addictions	115 000 000	115 000 000	116 000 000
90074090183 Prendre en charge des sujets addicts (tabagique, alcoolique et usagers de drogue)	391 500 000	174 000 000	200 000 000
90074090184 Disposer des données sur les addictions (tabagisme, alcoolisme et toxicomanie)	19 000 000	190 000 000	200 000 000
90074090185 Organiser des campagnes de sensibilisation de masse, de proximité et digitale sur les addictions	15 000 000	157 000 000	200 000 000
90074090186 Organiser des visites de contrôle, sensibilisation et répression pour l'application des textes réglementaires sur les addictions	12 000 000	50 000 000	60 000 000
90074090187 Renforcer les capacités du personnel pour la lutte contre les addictions	40 000 000	4 000 000	4 000 000
90074090188 Prendre en charge les missions à l'intérieur et hors du pays	7 300 000	7 500 000	7 500 000
90074090189 Prendre en charge le fonctionnement du PNLTA	129 200 000	139 500 000	157 500 000
90074090190 Prendre en charge a mise en oeuvre des activités d'investissement du PNLTA	81 000 000	93 000 000	105 000 000

II.2.5. Programme 5 : Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)	Action 5.1: Financement de la lutte contre le SIDA

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Contribuer à la réduction de l'impact socio-économique du VIH, du sida et des IST sur la population	Proportion d'Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida (OEV) et leurs familles ayant bénéficié de soins et soutien	3.56 %	4.49 %	5.16 %	6 %	(Nombre d'OEV et Familles touchés par les projets communautaires financés par le FNLS / Nombre d'OEV au niveau National) x 100 Sources : Bilans finaux des Plans opérationnels validés par le COGES et rapports finaux des évaluations des projets communautaires

Programme 5 :Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Contribuer à la réduction de l'impact socio-économique du VIH, du sida et des IST sur la population	Proportion des Personnes Vivant avec le VIH/sida (PVVIH) ayant bénéficié de soins et soutien	3.45%	4.35%	5%	6%	(Nombre PVVIH touchées par les projets communautaires financés par le FNLS / Nombre de PVVIH au niveau National) x 100 Sources : Bilans finaux des Plans opérationnels validés par le COGES et rapports finaux des évaluations des projets communautaires

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : FONDS NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (FNLS)	1 890 000 000	2 170 000 000	2 450 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 890 000 000	2 170 000 000	2 450 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23222 Fonds National de Lutte contre le SIDA (FNLS)	1 890 000 000	2 170 000 000	2 450 000 000
2322201 Financement de la lutte contre le SIDA	1 890 000 000	2 170 000 000	2 450 000 000
3 Transferts	1 890 000 000	2 170 000 000	2 450 000 000
90074090191 Prendre en charge le fonctionnement du FNLS	567 010 000	651 011 481	735 012 963
90074090192 Mobiliser des ressources additionnelles au profit des PVVIH pour le financement des projets des ONG	102 143 000	117 275 296	132 407 593
90074090193 Renforcer et évaluer les capacités des PVVIH et ONG	170 847 000	196 157 667	221 468 333
90074090194 Financer les projets sélectionnés des ONG	1 050 000 000	1 205 555 556	1 361 111 111

SECTION 336 : MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECTION 336 : MINISTERE DE LA COMMUNICATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la presse écrite

- le non-respect du code d'éthique et de déontologie par certains journalistes ;
- les insuffisances de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022, portant régime juridique de la presse ;
- l'aridité de l'offre éditoriale ;
- la baisse du chiffre d'affaires des entreprises de presse papier ;
- la mauvaise gouvernance des entreprises de presse ;
- la difficulté dans la distribution des journaux ;
- la non effectivité de la dématérialisation de l'ensemble des procédures d'identification et d'accréditation des journalistes et professionnels de la communication ;
- les difficultés d'adaptation des entreprises de presse aux mutations survenues dans ce secteur ;
- l'insuffisance de la représentativité départementale de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP).

Au niveau de la presse numérique

- l'insuffisance de l'application des textes réglementaires en vigueur ;
- les difficultés dans la régulation de la presse en ligne ;
- les difficultés dans l'application des sanctions prononcées à l'encontre des entreprises de productions d'informations numériques ;
- le manque de professionnalisme de certains acteurs du secteur ;
- la prolifération des fausses informations en ligne (infox) ;
- l'hébergement de la majorité des sites de production d'information numériques en ligne hors de la Côte d'Ivoire ;
- l'absence d'un modèle économique efficient de la presse en ligne.

Au niveau de l'Audiovisuel

- l'absence de données statistiques fiables, notamment en termes de mesure d'audience ;
- l'inexistence d'une tête de réseau secours pour la diffusion de la TNT ;
- l'existence de zones blanches dans le réseau de diffusion de la TNT ;
- l'obsolescence des équipements des radios FM publiques et privées ;
- la mise à mal des chaînes de télévision locales par la concurrence de certaines chaînes étrangères dans le domaine publicitaire ;
- la non adaptation du cadre réglementaire à la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la Communication Audiovisuelle ;
- la non clarification du domaine de compétence des régulateurs des médias dans le secteur du numérique ;
- l'absence de cadre de coopération entre les régulateurs et les plateformes numériques ;

- l'absence de textes d'application du décret n°2019-298 du 03 avril 2019 portant modalités d'homologation des équipements ;
- la quasi impossibilité pour les chaînes de télévision nationales gratuites d'obtenir les droits de diffusion des compétitions sportives dites majeures ;
- l'exploitation illégale de certaines fréquences radiodiffusions sonores.

Au niveau de la Communication Publicitaire

- la non adoption des textes d'application liés au changement de statut du Conseil Supérieur de la Publicité (CSP) ;
- le non-respect des règles et procédures régissant le secteur de communication publicitaire;
- l'inexistence d'un cadre juridique qui régule la communication publicitaire sur Internet ;
- la lenteur dans le processus de la délivrance des agréments ;
- l'insuffisance de moyens de contrôle ;
- l'absence de contrôle des publicités affichées et diffusées ;
- l'absence de textes liés aux sanctions ;
- l'insuffisance de collaboration entre les chaînes éditrices de programmes télévisuels et la Direction de la Communication Publicitaire ;
- le non-respect de la réglementation en vigueur par les professionnels du secteur.

Au niveau de l'accès à l'information publique

- l'inadaptation du cadre juridique ;
- l'absence d'une base de données d'information d'intérêt public ;
- la méconnaissance de la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP) et de ses missions.

Au niveau de la communication gouvernementale et du porte-parolat

- l'insuffisance des ressources humaines et techniques des services gouvernementaux de communication;
- la quasi inexistence d'un statut juridique des responsables de la communication gouvernementale;

Au niveau de la formation dans le secteur des médias

- la faiblesse de la capacité d'accueil et d'hébergement de l'ISTC Polytechnique ;
- l'obsolescence des équipements didactiques de l'ISTC Polytechnique;
- la difficulté à fidéliser les enseignants de l'ISTC Polytechnique.

Au niveau du soutien au développement des médias

- l'insuffisance de la dotation du fonds de garanti ;
- le faible taux de reversement de la TPS à l'ASDM.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la presse écrite

- l'adoption de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse ;
- la création à l'ISTC-Polytechnique d'un Exécutive Master en management des entreprises des médias ;
- l'ouverture par la société EDIPRESSE de 10 kiosques Multimédias ;
- la réhabilitation en cours de l'imprimerie de la Société Nouvelle de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire (SNPECI) ;

- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du secteur par la restructuration de la MS-MEDIA (Assurance santé, caisse de solidarité, rente viagère des seniors) et l'intensification des équipements;
- le maintien de l'exonération fiscale accordée aux imprimeries privées sur l'importation des intrants d'impression du papier journal ;
- le renforcement des capacités des journalistes à travers l'instauration d'une master class ANP-Academy de spécialisation, les sessions mensuelles de l' ANP-Academy ;
- la formation en Journalisme Reporter d'Images (JRI) organisée par ISTC-Polytechnique depuis 2021.

Au niveau de la presse numérique

- la création de rédactions en ligne ;
- le développement de la plateforme de distribution numérique des journaux ;
- l'adoption de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur de la presse;
- l'acquisition d'un data center national.

Au niveau de l'Audiovisuel

- l'adoption et la vulgarisation de la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle ;
- la réalisation par la HACA de la mission d'encadrement de la mesure des audiences et de certification des résultats des études réalisées ;
- l'adoption par la HACA de la Décision n°2023-003/HACA du 04 avril 2023 portant autorisation de suspension, de retrait de programmes audiovisuels ou de déréférencement d'adresses électroniques donnant accès à des services audiovisuels exploités sans autorisation ;
- la signature de la charte des Réseaux Sociaux par les bloggeurs, influenceurs et activistes de Côte d'Ivoire, le 26 octobre 2023 ;
- la signature d'un Protocole d'Engagement volontaire des grandes Plateformes en ligne avec le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) et le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) à la Conférence d'Abidjan organisée par la HACA, le 23 avril 2024 ;
- la signature d'une Déclaration sur le renforcement du dialogue entre les Régulateurs et les grandes Plateformes en ligne sur le continent Africain et dans l'espace Francophone Protocole d'Engagements volontaires des grandes Plateformes en ligne avec le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) et le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) à la Conférence d'Abidjan organisée par la HACA, le 23 avril 2024 ;
- l'adoption par la HACA de la Décision n°2023-09/HACA du 05 septembre 2023 portant protection du marché ivoirien de la publicité télévisuelle en faveur des éditeurs de télévision publique et privée gratuite de Côte d'Ivoire ;
- l'adoption par la HACA de la Décision n°2023-10/HACA du 05 septembre 2023 portant modalités de diffusion des compétitions sportives majeures en Côte d'Ivoire ;
- la construction et la réhabilitation de la quasi-totalité des pylônes et des centres émetteurs ;
- l'extension de la couverture du territoire national en radios et en Télévisions Numériques ;
- la conception et le déploiement de la tête de réseau secours TNT ;
- l'organisation d'un Salon International de Contenus Audiovisuels (SICA) en novembre 2023 ;
- la sensibilisation des populations à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (Projet « En ligne tous responsables»).

Au niveau de la communication publicitaire

- l'adoption de la loi n° 2020-522- du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire ;
- le démantèlement de deux mille trois cent vingt (2320) panneaux publicitaires irréguliers depuis 2019 jusqu'à juin 2023 ;
- la transformation digitale des processus métiers de la Communication Publicitaire ;
- le renforcement de la réglementation de l'affichage publicitaire dans le District Autonome d'Abidjan et la ville de Grand-Bassam ;

- la sensibilisation des acteurs du secteur et de la population sur le respect des règles d'affichage publicitaire ;
- la régulation de la diffusion des informations et de la publicité via le numérique.

Au niveau de l'accès à l'information publique

- l'organisation des ateliers et Campagnes de sensibilisations ;
- la formation des responsables de l'information ;
- la mise en place du monitoring des sites Web des organismes ;
- l'initiation de prix CAIDP au profit des journalistes ;
- l'organisation de caravanes d'accès à l'information ;
- la célébration de la journée internationale de l'accès à l'information d'intérêt public ;
- la formation des archivistes et des documentalistes.

Au niveau de la communication gouvernementale et du porte-parolat

- l'élaboration du projet de décret portant institution d'un responsable de communication et des relations publiques au sein des ministères ;
- la mise en service du Centre d'appels du Gouvernement « Allo 101 » ;
- l'adoption d'une charte graphique unique en Conseil des Ministres ;
- la création et diversification d'espaces d'échanges avec les populations ;
- l'élaboration et l'opérationnalisation du protocole d'accompagnement des Ministères et Institutions pour la couverture des grands événements.

Au niveau de la formation dans le secteur des médias

- la révision des curricula de formation pour les adapter à l'évolution du secteur d'activité ;
- la reconnaissance des diplômes de l'ISTC polytechnique par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Au niveau du soutien au développement des médias

- la création de l'ASDM avec un élargissement de ses missions à tout l'écosystème des médias ;
- la création d'un fonds de garanti pour soutenir l'accès au crédit des professionnels du secteur des médias.

I.1.3. Défis et priorités

- la prise de décrets d'application des lois n° 2020-522- du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire, n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse et n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle ;
- la poursuite des programmes d'éducation et de sensibilisation des populations à l'utilisation responsable des médias sociaux ;
- la poursuite du projet de réhabilitation et de remise aux normes des installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP ;
- l'extension du bâtiment de l'ANP en vue de l'archivage physique et numérique du fonds documentaire de l'ANP (Presse Nationale, les bases de données nationales des entreprises de Presse, des données sur l'économie de la Presse nationale, des indexations) ;
- la finalisation du projet de déploiement de la tête de réseau secours de la TNT ;
- la réhabilitation du réseau de diffusion des radios FM ;
- la couverture des zones blanches du réseau TNT ;

- la prise des décrets d'application de la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la Communication Audiovisuelle ;
- la prise de l'Arrêté interministériel portant détermination des droits d'homologation, de marquage, d'utilisation temporaire des équipements destinés à être connectés à un réseau de communication audiovisuelle et des équipements radioélectriques permettant d'accéder à des services de communication audiovisuelle et des droits d'agrément des installateurs d'équipements de stations de radiodiffusion ;
- le renforcement du monitoring des contenus audiovisuels sur les médias en ligne et les réseaux sociaux par l'acquisition d'une solution technique par la HACA ;
- la modification de la loi n° 2013-867 sur l'accès à l'information d'intérêt public ;
- la digitalisation du processus d'accès à l'information d'intérêt public ;
- le projet d'extension de l'ISTC Polytechnique à Abidjan et à l'intérieur du pays (Bouaké et San-Pedro);
- le projet de construction d'une résidence universitaire à travers un partenariat public privé (ISTC Polytechnique).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la consolidation de la couverture nationale par les médias d'Etat ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de communication;
- l'accroissement des appuis accordés au secteur de la communication;
- le renforcement de la régulation du secteur de la communication ;
- le renforcement de l'accès équitable aux médias d'Etat ;
- l'amélioration de l'accès des populations à de meilleures offres de produits de presse et de documents d'intérêt public sur toute l'étendue du territoire national ;
- la mise en place d'un système d'archivage numérique des archives de la presse, de l'audiovisuel et des affiches ;
- l'intensification de la communication gouvernementale et le porte-parolat ;
- l'optimisation du soutien au développement des médias.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur de la communication est améliorée;
- la production et la diffusion de l'information sont renforcées ;
- le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé ;
- la fourniture de programmes télé et Radio à la population ivoirienne est assurée ;
- le développement des acteurs du secteur des médias est assuré ;
- la gestion des Centres de diffusion des programmes Télé et Radios est assurée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 20, le Ministre de la Communication est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- élaboration des lois et des règlements en matière de communication;
- promotion et la vulgarisation d'une information libre, neutre, favorisant l'éducation de la population, l'unité, la paix et la cohésion nationale ;

- coordination des actions de la communication gouvernementale ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire », en liaison avec les autres départements ministériels ;
- vulgarisation des lois et règlements sur la presse, l'audiovisuel, la communication publicitaire et les nouveaux médias ;
- contrôle, suivi et évaluation du respect de la déontologie dans la diffusion de l'information écrite et audiovisuelle, et dans tout enregistrement sonore et filmé ainsi que dans tout message à caractère publicitaire ;
- renforcement du rôle des Autorités de Régulation ;
- création d'un environnement favorable au développement harmonieux et maîtrise de la communication publicitaire ;
- respect de la neutralité et de l'impartialité dans la diffusion de l'information ;
- contribution à la création des conditions de l'autonomie financière des médias ;
- développement et promotion de la presse écrite et des médias audiovisuels privés ;
- établissement d'un environnement régulé des nouveaux médias ;
- gestion technique des sondages ;
- suivi des relations avec la presse nationale et internationale ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, du Tourisme et de la Culture ;
- création d'un cadre favorable à la libéralisation des médias audiovisuels et à la pluralité de la presse ;
- constitution d'une documentation à caractère promotionnel ;
- modernisation à travers la mise aux normes les plus récentes des infrastructures techniques des médias ;
- prise de parole pour rendre compte des travaux du Conseil des Ministres et mission générale d'information sur les activités du Gouvernement.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Communication et médias.
- Programme 3 : Redevance RTI.
- Programme 4 : Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT).
- Programme 5 : Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> -Cabinet du Ministre, -Inspection Générale (IG), -Direction des Affaires Financières (DAF), -Direction, de la Prospective, de la Planification et des Statistiques (DPPS), -Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), -Direction des Ressources Humaines (DRH), -Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), -Direction des Systèmes d'Information (DSI), -Directions Régionales (DR), -Cellule de Gestion du Patrimoine (CGP), -Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), -Direction de la Documentation et des Archives (DDA). 	Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP)		Réhabiliter et équiper les locaux des directions régionales (Cabinet) Mettre en œuvre le schéma Directeur du MICOM (DSI)
Programme 2: Communication et médias	<ul style="list-style-type: none"> -Direction Générale de la Communication et Médias (DPCM), -Direction du Développement des Nouveaux Médias (DDNM), -Direction du Développement de l'audiovisuel et de la Presse (DDAP), -Brigade de la Communication Publicitaire (BCP), -Direction de la Communication Publicitaire (DCP), -Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CIJP). 	Agence Ivoirienne de Presse (AIP), Agence de Soutien et du Développement des Médias (ASDM), Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI), Radiotélévision Ivoirienne (RTI), Institut des Sciences et Techniques de la Communication Polytechnique (ISTC-P), Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Autorité Nationale de la Presse (ANP), Conseil Supérieur de la Publicité (CSP), Société Ivoirienne de Télé Diffusion (SIDT).	<ul style="list-style-type: none"> -Réhabilitation des infrastructures techniques de l'ISTC Polytechnique (phase I), -Réhabilitation et remise aux normes les installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux à l'AIP - Conception et déploiement d'un système de secours de la tête de réseau TNT et de la station de diffusion d'Abobo. - Couverture des zones blanches des reseau de diffusion de la TNT - Renouvellement des équipements du réseau de diffusion des radios étatiques 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du secteur de la communication	RS 1 : La gouvernance du secteur de la communication est améliorée	IP1.1 : Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Source : Rapport d'activités DPPS
		IP1.2 : Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJCI
OG 2 : Garantir l'accessibilité à une information de qualité pour le bien-être des populations	RS 2 : La production et la diffusion de l'information sont renforcées	IP2.1 : Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	Nombre de centres fonctionnels en radios / Nombre total de centres existants Source : Rapport d'activités IDT
		IP2.2 : Taux de couverture de la population en TNT	Nombre de population couverte dans une région / Nombre total de la population recensée Source : Rapport d'activités IDT
		IP2.3 : Part d'audience du groupe RTI	Nombre de populations suivant le groupe RTI / Nombre de population totale Source : Rapport d'activités RTI
		IP2.4 : Taux annuel d'accroissement de la production	(Total de productions en année N – Total de productions en année N-1) / Total de productions en année N-1 Source : Rapport d'activités AIP
	RS3 : Le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé	IP3.1 : Pourcentage de diplômés délivrés à l'ISTC Polytechnique	Nombre de diplômés / Nombres d'étudiants en fin de cycle Source : Rapport d'activités ISTC Polytechnique
		IP3.2 : Taux de supports régulés	Nombre de supports régulés / Nombre total de supports Source : Rapport d'activités DCP
	RS4 : La fourniture de programmes télé et Radio à la population ivoirienne est assurée	IP4.1 : Taux de progression du Volume horaire de production télé	Volume horaire de production télé réalisé en N - Volume horaire de production télé réalisé en N-1 / Volume horaire de production télé réalisé en N-1 Source : Rapport d'activités RTI
		IP4.2 : Taux de progression du Volume horaire de production radio	Volume horaire de production radio réalisé en N - Volume horaire de production radio réalisé en N-1 / Volume horaire de production radio réalisé en N-1 Source : Rapport d'activités RTI
		IP4.3 : Taux de progression du Volume horaire de programme Télé	Volume horaire de programme télé acquis en N - Volume horaire de programme télé acquis en N-1 / Volume horaire de programme télé acquis en N-1 Source : Rapport d'activités RTI
		IP4.4 : Taux de progression du Nombre d'activités institutionnelles couvertes	Nombre d'activités institutionnelles couvertes en N - Nombre d'activités institutionnelles couvertes N-1 / Nombre d'activités institutionnelles couvertes en N-1 Source : Rapport d'activités RTI
	RS5 : Le développement des acteurs du secteur des médias est assuré	IP5.1 : Taux de projets subventionnés	Nombre de projets subventionnés / Nombre de projets reçus Source : Rapport d'activités ASDM
		IP5.2 : Taux d'acteurs du secteur des médias subventionnés	Ratio nbre d'acteurs subventionnés / nbre d'acteurs ayants sollicité l'agence : Source : Rapport d'activités ASDM

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Garantir l'accessibilité à une information de qualité pour le bien-être des populations	RS6 : La gestion des Centres de diffusion des programmes Télé et Radios est assurée	IP6.1 :Taux d'interruption de la diffusion des programmes télé et radios	Nombre de jour d'interruption/ 365 jrs (l'année) Source : Rapport d'activités SIDT
		IP6.2 :Taux d'exécution du plan de la maintenance préventive (annual)	Nbre d'intervention réalisées / Nbre total d'intervention planifiées Source : Rapport d'activités ASDM

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	39 674 800 232	43 097 874 255	51 854 267 118
1.1 Ressources Intérieures	39 674 800 232	43 097 874 255	51 854 267 118
1.1.1 Budget Etat	39 674 800 232	43 097 874 255	51 854 267 118
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	39 674 800 232	43 097 874 255	51 854 267 118
2.1 Personnel	6 133 142 713	6 239 543 923	6 329 026 237
2.1.1 Solde y compris EPN	6 133 142 713	6 239 543 923	6 329 026 237
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 894 889 983	4 265 316 503	4 332 162 191
2.3 Transferts	28 246 767 536	29 265 613 829	36 799 478 690
2.4 Investissement	1 400 000 000	3 327 400 000	4 393 600 000
Trésor	1 400 000 000	3 327 400 000	4 393 600 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et Animation
	Action 1.2:Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3:Gestion du système d'information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'environnement institutionnel du secteur de la Communication	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis au SGG	29	15	15	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJCI
	Proportion de missions de contrôles effectuées	45%	66%	100%	100%	(Nombre de missions effectuées / Nombre de missions planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux d'exécution du budget	99,23%	100%	100%	100%	(Budget ordonnancé / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 2 : Améliorer le système d'archivage de planification, de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la politique du ministère	Taux d'exécution des missions de suivi des activités	33%	66%	100%	100%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DPCS
	Proportion de métrage linéaire des documents d'archives traitée	0%	20%	40%	60%	(Métrage linéaire des documents d'archives du fonds documentaire traités / Métrage linéaire total des documents d'archives du fonds documentaire) X 100 Source : Rapport d'activités DDA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 609 761 892	5 719 916 034	5 836 357 393
Dépenses de personnel	2 165 136 672	2 236 532 302	2 291 009 038
Dépenses en biens et services	2 871 389 983	3 139 273 910	3 190 915 238
Transferts	631 569 767	344 109 822	354 433 117
Investissements	941 665 470	0	0
Trésor	941 665 470	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21077 Administration Générale	6 609 761 892	5 719 916 034	5 836 357 393
2107701 Coordination et Animation	3 475 320 708	2 754 984 744	2 781 018 769
1 Personnel	419 179 346	422 899 407	426 619 467
78046000403 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CAIDP	419 179 346	422 899 407	426 619 467
2 Biens et services	1 937 141 362	2 110 685 337	2 126 357 302
11046000002 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR YAKRO)	15 000 000	16 695 000	16 811 950
14046000006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DIMBOKRO)	15 000 000	16 695 000	18 514 755
17046000006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR BOUAKE)	15 000 000	16 695 000	16 756 300
23046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ODIENNE)	15 000 000	16 695 000	16 811 950
25046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR KORHOGO)	15 000 000	16 695 000	18 514 755
31046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DALOA)	15 000 000	16 695 000	16 811 560
41046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR MAN)	15 000 000	16 695 000	16 811 950
55046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR SAN-PEDRO)	15 000 000	16 695 000	18 514 755
61046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ABENG)	15 000 000	16 695 000	16 811 950
78046000395 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de communication et de médias	102 500 000	114 082 500	113 775 886
78046000396 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du cabinet	90 000 000	100 170 000	101 171 700
78046000397 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 452 000	4 496 520
78046000398 Prendre en charge les missions hors CI	32 000 000	35 616 000	35 972 160
78046000480 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DAJCI	5 500 000	6 121 500	6 182 715
78046000486 Gérer les contentieux administratifs	4 000 000	4 452 000	4 496 520
78046000495 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'inspection générale	9 000 000	10 017 000	10 117 170
78046000542 Organiser la communication gouvernementale au plan national en coordination avec toutes les entités institutionnelles publiques et structures privées	50 000 000	55 650 000	54 206 500
78046000590 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	8 000 000	8 904 000	9 264 349
78046000606 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	468 390 162	521 318 250	526 531 433
78046000611 Prendre en charge les activités du porte-parole lors des conseils de ministre et de déjeuners de presse	50 000 000	55 650 000	55 706 500
78046000668 Coordonner la coopération internationale dans le secteur de la Communication	19 000 000	21 147 000	21 358 470
78046000693 Organiser les journées citoyennes de la communication	10 000 000	11 130 000	11 241 300
78046000694 Organiser le Salon International du Contenu Audiovisuel d'Abidjan (SICA)	200 000 000	211 130 000	211 241 300
90046000012 Mener des campagnes de formation et de communication à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	400 000 000	411 356 500	411 413 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21077 Administration Générale	6 609 761 892	5 719 916 034	5 836 357 393
90046000014 Organiser la cérémonie de décoration dans l'ordre du mérite de la Communication	20 000 000	22 260 000	22 382 600
90046000018 Organiser des rencontres mensuelles d'information avec les médias nationaux et internationaux	25 000 000	27 825 000	27 903 250
90046000019 Renforcer la gouvernance des Directions, des Services Rattachés au Cabinet et Structures sous-tutelles	8 000 000	8 904 000	8 993 040
90046000021 Elaborer les projets de textes juridiques du secteur de la Communication	11 500 000	12 799 500	12 927 495
90046090135 Organiser des rencontres institutionnelles et renforcer les relations publiques	25 000 000	27 825 000	28 003 250
90046090195 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat/Régie-BNETD	260 251 200	289 620 087	292 612 219
3 Transferts	519 000 000	221 400 000	228 042 000
78046000541 Faciliter l'accès à l'information d'intérêt public	519 000 000	221 400 000	228 042 000
4 Investissements	600 000 000	0	0
Trésor	600 000 000	0	0
78046000695 Réhabiliter et équiper les locaux des Directions Régionales du MICOM	600 000 000	0	0
2107702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	2 647 775 714	2 803 862 314	2 891 520 359
1 Personnel	1 745 957 326	1 813 632 895	1 864 389 571
78046000585 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	1 745 957 326	1 813 632 895	1 864 389 571
2 Biens et services	789 248 621	867 519 597	900 739 671
78011201632 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	168 528 359	176 674 946	185 324 004
78046000407 Gérer la commande publique du ministère	2 000 000	2 226 000	2 248 260
78046000408 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la cellule de passation des marchés publics	12 500 000	13 912 500	14 051 625
78046000409 Gérer les ressources humaines du ministère	10 000 000	11 130 000	12 343 170
78046000410 Gérer les ressources financières du ministère	7 000 000	7 791 000	8 655 801
78046000411 Renforcer les capacités opérationnelles de la direction des affaires financières	25 000 000	27 825 000	28 659 750
78046000419 Prendre en charge les missions hors CI / Section 356 / Section 356	24 500 000	27 268 500	27 541 185
78046000499 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction	7 000 000	7 791 000	8 640 220
78046000500 Prendre en charge les séminaires et conférences en CI	30 000 000	33 390 000	34 391 700
78046000528 Organiser le séminaire d'actualisation, d'élaboration et de validation du DPPD - PAP	50 000 000	55 650 000	57 319 500
78046000529 Organiser les conférences budgétaires internes	5 500 000	6 121 500	6 800 987
78046000543 Prendre en charge les activités liées au renforcement des capacités opérationnelles du ministère	21 000 000	23 356 000	24 074 190
78046000577 Organiser la rentrée budgétaire avec l'ensemble des RPROG, RBOP et RUO	6 500 000	7 234 500	7 957 950

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21077 Administration Générale	6 609 761 892	5 719 916 034	5 836 357 393
78046000582 Prendre en charge les activités liées aux contrats de prestations extérieures de main d'oeuvre, de gardiennage, d'entretien des locaux et téléphone	385 720 262	429 306 651	442 185 851
78046000609 Organiser un séminaire de formation des acteurs budgétaires du ministère aux nouvelles procédures d'élaboration et d'exécution du budget	5 000 000	5 565 000	6 182 716
78046000615 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du Service Gestionnaire	3 000 000	3 339 000	3 372 390
78046000698 Assurer le développement des compétences du personnel du Ministère	6 000 000	6 678 000	7 405 902
90046000024 Suivre l'exécution des marchés du ministère	3 000 000	3 339 000	3 372 390
90046000026 Gérer les activités liées aux actions sociales du ministère	10 000 000	11 130 000	12 343 170
90046000030 Mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère	7 000 000	7 791 000	7 868 910
3 Transferts	112 569 767	122 709 822	126 391 117
78046000488 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	112 569 767	122 709 822	126 391 117
2107703 Gestion du système d'information et communication	486 665 470	161 068 976	163 818 265
2 Biens et services	145 000 000	161 068 976	163 818 265
78011202345 Prendre en charge les contrats de prestations en matière de veille médiatique	20 000 000	22 260 000	22 482 600
78046000415 Organiser la communication des activités du ministère (DCRP)	5 000 000	5 565 000	5 620 650
78046000416 Faire le suivi des activités et projets du ministère	5 000 000	5 565 000	5 620 650
78046000502 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCRP	10 000 000	11 130 000	11 241 300
78046000544 Organiser la planification générale des activités du ministère	5 000 000	5 565 000	5 620 650
78046000587 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction	5 000 000	5 565 000	5 620 650
78046000645 Actualiser le schéma directeur des systèmes d'information du Ministère	5 000 000	5 565 000	5 843 250
78046000647 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DSI	27 000 000	29 734 976	30 032 326
78046000690 Mettre en oeuvre la stratégie de simplification et de transformation digitale du MICOM	3 000 000	3 339 000	3 505 950
78046000692 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DDA	3 000 000	3 339 000	3 709 629
78046000697 Apporter un appui technique à la réalisation des études des projets du Ministère	10 000 000	11 130 000	11 463 900
90046000031 Produire les études statistiques du Ministère	5 000 000	5 565 000	5 620 650
90046000032 Faire le bilan annuel de la politique sectorielle du Ministère	20 000 000	22 260 000	22 482 600
90046090136 Assurer la mise en place et le développement du centre de documentation du ministère	3 000 000	3 339 000	3 372 390
90046090137 Gérer les archives du ministère	10 000 000	11 130 000	11 241 300
90046090138 Editer les documents du ministère	4 000 000	4 452 000	4 496 520
90046090139 Gérer les systèmes d'informations du MICEN	5 000 000	5 565 000	5 843 250

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21077 Administration Générale	6 609 761 892	5 719 916 034	5 836 357 393
4 Investissements	341 665 470	0	0
<i>Trésor</i>	<i>341 665 470</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78046000691 Mettre en oeuvre le schéma directeur du MICOM	341 665 470	0	0

II.2.2. Programme 2 : Communication et médias

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Communication et médias	Action 2.1: Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire
	Action 2.2: Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle
	Action 2.3: Régulation du secteur de la communication et des médias

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Communication et médias						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la production et la diffusion de l'information	Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	80%	95%	95%	95%	(Nombre de centres fonctionnels en radios nationales / Nombre total de centres existants) X 100 Source : Rapport d'activités SIDT
	Taux de couverture de la population en TNT	95%	100%	100%	100%	(Population couverte en TNT / Population totale recensée) X 100 Source : Rapport d'activités SIDT
	Part d'audience TV du groupe RTI	26,5%	24%	17,8%	19 %	(Population suivant la TV du groupe RTI / Population totale) X 100 Source : Rapport d'activités RTI
	Part d'audience radio du groupe RTI	27%	33%	35%	35%	(Population suivant la radio du groupe RTI / Population totale) X 100 Source : Rapport d'activités RTI
	Taux de départements couverts par les postes de collecte de l'AIP	77,06%	65,1%	67%	70%	(Nombre de départements ayant au moins un poste de collecte / Nombre total de départements) X 100 Source: Rapport d'activités AIP
	Taux annuel d'accroissement de la production d'information	3,09%	23%	25%	30%	(Total de production en année N – Total de production en année N-1 / Total de productions en année N-1) X100 Source : Rapport d'activités AIP

Programme 2 : Communication et médias						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Professionnaliser le secteur de la communication et des médias	Proportion de journalistes ayant la carte d'identité professionnelle	40%	66,66%	100%	100%	(Nombre de journalistes demandeurs ayant reçu la carte CIJP / Nombre total de demandeurs de cartes CIJP) X100 Source : Rapport d'activités CIJP
	Pourcentage de diplômés en Licence Professionnelle délivrés	90%	90%	92%	95%	(Nombre de diplômés / Nombres d'étudiants en fin de cycle) X100 Source : Rapport d'activités ISTC-P
	Pourcentage de diplômés en Master Professionnel délivrés	90%	90%	92%	95%	(Nombre de diplômés / Nombres d'étudiants en fin de cycle) X100 Source : Rapport d'activités ISTC-P
	Taux des structures subventionnées	35%	61,36%	100%	100%	(Nombre d'entreprises subventionnées / Nombre d'entreprises requérantes de subventions) X100 Source : Rapport d'activités ASDM
	Pourcentage d'entreprises du secteur dont les emprunts sont garantis	14	21%	22%	24%	(Nombre d'entreprises du secteur dont les emprunts sont garantis / Nombre d'entreprises requérantes de garantie) X100 Source : Rapport d'activités ASDM
OS 3 : Réguler le secteur de la communication et des médias	Nombre de supports de Production imprimée numérique régulés	90	113	85	85	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANP
	Nombre de supports de presse imprimée régulés	74	76	76	76	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANP
	Taux de Panneaux réguliers identifiés	30	50%	70%	80%	(Nombre de panneaux réguliers / Nombre total de panneaux identifiés) X100 Source : Rapport d'activités DCP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : COMMUNICATION ET MÉDIAS	11 965 038 340	15 077 958 221	15 717 909 725
Dépenses de personnel	3 968 006 041	4 003 011 621	4 038 017 199
Dépenses en biens et services	1 023 500 000	1 126 042 593	1 141 246 953
Transferts	6 515 197 769	6 621 504 007	6 145 045 573
Investissements	458 334 530	3 327 400 000	4 393 600 000
Trésor	458 334 530	3 327 400 000	4 393 600 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22078 Communication et médias	11 965 038 340	15 077 958 221	15 717 909 725
2207801 Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire	5 597 638 070	8 724 659 823	9 418 628 284
2 Biens et services	944 000 000	1 037 684 000	1 050 036 940
78046000451 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques DDNM	10 000 000	11 110 000	11 443 300
78046000557 Promouvoir l'utilisation responsable des nouveaux médias	7 000 000	7 777 000	8 010 310
78046000571 Organiser la communication autour des activités gouvernementales à l'extérieur	850 000 000	933 250 000	942 469 920
78046000636 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la communication	18 000 000	19 998 000	20 597 940
78046000637 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	8 000 000	8 888 000	9 154 640
78046000638 Coordonner les activités d'accréditation des journalistes et correspondant de la presse étrangère	6 000 000	6 666 000	6 865 980
78046000639 Organiser les réunions préparatoires de la mise en place de la cellule nationale de Fact-checking	8 000 000	8 888 000	9 154 640
78046000641 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la direction du développement	9 000 000	9 999 000	10 298 970
78046000642 Participer aux activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	4 000 000	4 444 000	4 577 320
78046000643 Veiller au développement des radios privées, commerciales et confessionnelles	3 000 000	3 333 000	3 432 990
78046000644 Promouvoir la collaboration et les relations de partenariats avec les médias nationaux, panafricains et internationaux	4 000 000	4 444 000	4 577 320
78046000696 Gérer l'accréditation des journalistes	4 000 000	4 444 000	4 577 320
78046000699 Coordonner les actions de partenariat avec les médias	5 000 000	5 555 000	5 721 650
90046000017 Promouvoir et développer l'utilisation des nouveaux médias	8 000 000	8 888 000	9 154 640
3 Transferts	4 443 303 540	4 359 575 823	3 974 991 344
78046000701 Assurer la production éditoriale des élections	88 000 000	44 000 000	0
78046000703 Assurer la couverture médiatique des élections générales	500 000 000	250 000 000	0
78083000114 Fonds de garantie	280 000 000	280 000 000	280 000 000
78083000115 Organiser la couverture médiatique quotidienne de l'actualité (AIP)	200 000 000	218 000 000	200 000 000
78083000116 Etendre le réseau de collecte de l'information (AIP/Abonnement fil d'actualité)	199 800 000	217 782 000	199 800 000
78083000139 Organiser la retransmission satellitaire au plan mondial (RTI MONDE)	133 491 340	144 170 647	149 937 473
78083000161 Apporter un appui au fonctionnement de IDT	322 012 200	347 773 176	358 206 371
78083000163 Développer les capacités techniques, matérielles et événementielles de la SNPECI	200 000 000	216 000 000	224 640 000
78083000165 Retransmettre les grands événements internationaux	1 050 000 000	1 054 000 000	1 055 620 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22078 Communication et médias	11 965 038 340	15 077 958 221	15 717 909 725
78083000166 Louer des satellites analogique et numérique	300 000 000	324 000 000	333 720 000
78083000169 Prendre en charge les cotisations sociales de la RTI	25 000 000	27 250 000	28 067 500
78083000170 Apporter un appui au secteur des médias	1 145 000 000	1 236 600 000	1 145 000 000
4 Investissements	210 334 530	3 327 400 000	4 393 600 000
<i>Trésor</i>	<i>210 334 530</i>	<i>3 327 400 000</i>	<i>4 393 600 000</i>
90046000015 Conception et déploiement d'un système de secours de la tête de réseau	50 000 000	1 526 600 000	2 127 700 000
78046000706 Couverture des zones blanches du réseau de diffusion de la TNT	50 000 000	1 800 800 000	2 265 900 000
78046000613 Réhabiliter et remettre aux normes des installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP	110 334 530	0	0
2207802 Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle	2 379 074 753	2 227 603 519	2 153 702 802
1 Personnel	1 175 507 267	1 185 730 459	1 195 953 651
78046000439 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ISTC	1 151 957 267	1 162 180 459	1 172 403 651
78083000155 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission Carte d'Identité Professionnelle des Journalistes	23 550 000	23 550 000	23 550 000
2 Biens et services	14 500 000	16 109 500	16 681 665
78046000700 Promouvoir et valoriser la carte auprès des professionnels et des acteurs institutionnels	3 000 000	3 333 000	3 432 990
78083000140 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la CIJP	7 500 000	8 332 500	8 582 475
78083000148 Produire les cartes et les annuaires des journalistes professionnels et des professionnels de la Communication et des Médias	4 000 000	4 444 000	4 666 200
3 Transferts	941 067 486	1 025 763 560	941 067 486
78046000549 Former aux métiers de l'information de la communication, des médias et du numérique / ISTC-P	941 067 486	1 025 763 560	941 067 486
4 Investissements	248 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>248 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78046000546 Réhabiliter des infrastructures de l'ISTC Polytechnique (Phase 1)	248 000 000	0	0
2207803 Régulation du secteur de la communication et des médias	3 988 325 517	4 125 694 879	4 145 578 639
1 Personnel	2 792 498 774	2 817 281 162	2 842 063 548
78083000142 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ANP	673 864 736	679 845 035	685 825 333
78083000149 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AIP	458 095 895	462 161 326	466 226 756
78083000156 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la HACA	1 276 643 842	1 287 973 581	1 299 303 320
78083000177 Transférer les crédits de personnel à l'ASDM	383 894 301	387 301 220	390 708 139

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22078 Communication et médias	11 965 038 340	15 077 958 221	15 717 909 725
2 Biens et services	65 000 000	72 249 093	74 528 348
22078030015 Assurer la gestion du secteur publicitaire sur l'ensemble du territoire national	5 000 000	5 555 000	5 721 650
22078030016 Promouvoir et développer les activités publicitaires en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 555 000	5 721 650
22078030017 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCP	15 000 000	16 665 000	17 164 950
78046000671 Organiser le séminaire bilan de la gestion annuelle du secteur de la Communication Publicitaire (DCP)	15 000 000	16 665 000	17 164 950
78083000112 Mettre en oeuvre la politique d'assainissement du secteur de la communication publicitaire	11 000 000	12 221 000	12 587 630
78083000147 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la BCP	9 000 000	9 999 000	10 298 970
90046000028 Réguler la publicité dématérialisée incitative et non-choisie	5 000 000	5 589 093	5 868 548
3 Transferts	1 130 826 743	1 236 164 624	1 228 986 743
78083000109 Réguler le secteur de l'audiovisuel	30 000 000	36 421 202	30 000 000
78083000117 Réguler et encadrer les activités de la presse (ANP)	300 826 743	327 743 422	300 826 743
78083000151 Réguler le secteur de la Communication Publicitaire	800 000 000	872 000 000	898 160 000

II.2.3. Programme 3 : Redevance RTI

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3: Redevance RTI	Action 3.1: Gestion de la Redevance RTI

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Redevance RTI						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la fourniture de programmes télé et Radio à la population ivoirienne	Taux de progression du volume horaire de production télé	4 449 h	+ 10% 4 894 h	+5% 5 139 h	+5% 5 396 h	(Volume horaire de production télé réalisé en N - Volume horaire de production télé réalisé en N-1 / Volume horaire de production télé réalisé en N-1) X 100 Source : Rapport d'activités RTI
	Taux de progression du volume horaire de production radio	10 373 h	+ 5% 10 891 h	+5% 11 436 h	+5% 12 007 h	(Volume horaire de production radio réalisé en N – Volume horaire de production radio réalisé en N-1 / Volume horaire de production radio réalisé en N-1) X 100 Source : Rapport d'activités RTI

Programme 3: Redevance RTI						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la fourniture de programmes télé et Radio à la population ivoirienne	Taux de progression du volume horaire de programme Télé	4 495 h	+ 10% 4 894 h	+5% 5 139 h	+5% 5 396 h	(Volume horaire de programme télé acquis en N - Volume horaire de programme télé acquis en N-1/ Volume horaire de programme télé acquis en N-1) X 100 Source : Rapport d'activités RTI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : REDEVANCE RTI	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23223 Redevance RTI	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
2322301 Gestion de la Redevance RTI	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
3 Transferts	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
90046090177 Réaliser des reportages	519 000 000	545 000 000	1 009 000 000
90046090178 Couvrir les activités institutionnelles	816 000 000	856 000 000	1 586 000 000
90046090179 Produire des émissions télé	3 353 000 000	3 522 000 000	6 613 000 000
90046090180 Produire des émissions radio	392 000 000	406 000 000	667 000 000
90046090181 Acquérir des épisodes de programme Télé	2 279 000 000	2 391 000 000	4 431 000 000
90046090182 Construire un bâtiment studio BABIWOOD	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
90046090183 Réhabiliter les installations électriques et locaux de la RTI (sur les sites de Cocody et Plateau)	1 410 168 988	1 505 119 846	1 569 018 722

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23223 Redevance RTI	17 444 000 000	18 334 000 000	25 276 000 000
90046090184 Acquérir du matériel de production et de transmission Radio et TV	4 218 628 132	4 424 176 399	4 562 503 778
90046090185 Acquérir du matériel de Bureau et Informatique	1 770 785 258	1 868 915 690	1 934 954 316
90046090186 Acquérir des véhicules pour renouveler le parc auto	685 417 622	815 788 065	903 523 184

II.2.4. Programme 4 : Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)	Action 4.1: Gestion des Centres de diffusion des programmes Télés et Radios nationales (Chaines TNT et Radios publiques)

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Assurer la gestion des Centres de diffusion des programmes Télés et Radios	Taux d'interruption de la diffusion des programmes télés et radios	<2,7%	<5%	<5%	<5%	Nombre de jours d'interruption / 365 jrs X 100 Source : Rapport d'activités SIDT
	Taux d'exécution du plan de la maintenance préventive (annuel)	83%	95%	95%	95%	(Nombre d'interventions réalisées / Nombre total d'interventions planifiées) X100 Source : Rapport d'activités SIDT

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : REDEVANCE SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TÉLÉDIFFUSION (IDT)	2 156 000 000	2 266 000 000	3 124 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	2 156 000 000	2 266 000 000	3 124 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23224 Redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)	2 156 000 000	2 266 000 000	3 124 000 000
2322401 Gestion des Centres de diffusion des programmes Télé et Radios nationales (Chaines TNT et Radios publiques)	2 156 000 000	2 266 000 000	3 124 000 000
3 Transferts	2 156 000 000	2 266 000 000	3 124 000 000
90046090187 Prendre en charge le paiement des factures d'électricité des 35 centres émetteurs	489 300 116	503 979 119	519 098 493
90046090188 Approvisionner en carburant des groupes électrogènes des 35 centres émetteurs	681 121 435	701 555 078	722 601 730
90046090189 Etablir un plan de maintenance préventive et curative et procéder à son exécution	352 103 874	407 986 991	420 226 601
90046090190 Procéder à l'acquisition des pièces de rechange et garantir l'existence des stocks pour les interventions techniques	257 974 575	265 713 812	273 685 226
90046090191 Réhabiliter les voies d'accès en cas d'intempérie et de dégradation	375 500 000	386 765 000	1 188 387 950

II.2.5. Programme 5 : Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)	Action 5.1: Gestion de la taxe sur la publicité

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le développement des acteurs du secteur des médias	Taux de projets subventionnés	42%	62%	82%	90%	Ratio (Nombre de projets subventionnés / Nombre de projets reçus) X 100 Source : Rapport annuel de gestion ASDM
	Taux d'acteurs du secteur des médias subventionnés	69%	50%	60%	70%	Ratio (Nombre d'acteurs subventionnés / Nombre d'acteurs ayants sollicité l'agence) X 100 Source : Rapport annuel de gestion ASDM

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : TAXE DE PUBLICITÉ À L'AGENCE DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS (ASDM)	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23225 Taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
2322501 Gestion de la taxe sur la publicité	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
3 Transferts	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
90046090192 Développer les médias par l'amélioration de la gouvernance	556 450 000	656 450 000	656 450 000
90046090193 Financer le développement des médias par la transition vers le numérique	300 000 000	200 000 000	300 000 000
90046090194 Promouvoir des financements adaptés au développement des médias	643 550 000	843 550 000	943 550 000

SECTION 340 : MINISTERE DES TRANSPORTS

SECTION 340 : MINISTERE DES TRANSPORTS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- parc automobile de transport ;
- la faiblesse du taux de fréquentation des centres de contrôle technique automobile ;
- l'accroissement des accidents de la route ;
- la dégradation avancée de l'axe ferroviaire existant ;
- l'insuffisance de réseau ferroviaire ;
- le faible niveau de professionnalisation des acteurs du transport routier ;
- l'insuffisance des capacités des agents de la SIPF aux métiers ferroviaires ;
- l'existence d'une fréquence importante d'incidents sur les corridors ;
- la congestion de la circulation routière ;
- l'insuffisance des capacités d'accueil au port de San Pedro ;
- la dégradation des infrastructures portuaires existantes entravant la compétitivité des ports ;
- l'absence d'aires de stationnement des camions de marchandises et de repos aux ports d'Abidjan et de San-Pedro ;
- la difficulté d'accès aux zones exploitables du domaine portuaire de San-Pedro ;
- la saturation du domaine portuaire d'Abidjan ;
- l'insuffisance du financement du programme d'investissements des ports de sorte à entamer leur rayonnement sous régional et international ;
- la coupure intempestive de l'électricité dans les zones portuaires ;
- l'absence de stations de réception et de traitement des déchets liquides et des eaux de ballastes des navires (recommandation de la convention MARPOL) ;
- la faiblesse de la pression d'eau dans le réseau incendie (Bouche d'incendie (BI), Poteau d'incendie (PI)) ;
- la destruction du phare maritime de Grand-Lahou par la mer ;
- l'absence d'un guichet unique pour les services intervenant au Port Autonome d'Abidjan ;
- la lourdeur administrative pour la réalisation de certains projets structurants ;
- la congestion des voies routières due à la mauvaise qualité du boulevard de Vridi.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau du transport aérien

- l'élaboration des projets de modification des textes (loi, décrets et arrêtés) relatifs au nouveau code de l'aviation civile (N° 2022-887 du 23 Novembre 2022 portant code de l'aviation civile) ;
- les subventions accordées au centre SAR aérien ;
- l'allocation des ressources pour la poursuite de la réhabilitation des aéroports de l'intérieur et la construction en cours de deux (02) nouveaux aéroports (Kong et Séguéla) ;

- l'obtention du financement du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique ;
- le renforcement de la flotte de la compagnie AIR Côte d'Ivoire.

Au niveau du transport terrestre

- l'adoption par le parlement de la loi N°2014-812 du 16 décembre 2014 d'orientation du transport intérieur modifiée par l'ordonnance n°2019-99 du 30 janvier 2019 ;
- la mise en place d'un système de gestion intégrée de l'ensemble des activités du transport routier ;
- la poursuite de l'opération de renouvellement du parc automobile ;
- la réduction des barrages routiers dans le cadre de la lutte contre le racket ;
- la concession de la construction et de l'exploitation de la gare routière d'Abidjan ;
- l'acquisition d'autobus pour la SOTRA ;
- le déploiement de la SOTRA à l'intérieur du pays (Grand-Bassam, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et San-Pédro) ;
- la réalisation des études du prolongement des voies ferrées Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;
- le démarrage du projet du train urbain dans la ville d'Abidjan ;
- la construction des postes juxtaposés de Noé, Laleraba, Nigouni, Gbapleu et Prolo ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière 2021-2025 ;
- l'opérationnalisation de la vidéo verbalisation ;
- la professionnalisation des acteurs par le renforcement de leurs capacités (Attestation de Capacité Professionnelle pour les gestionnaires d'entreprises de transport et le Certificat d'Aptitude de Conducteur Routier pour les conducteurs) ;
- la poursuite des activités de la Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR) ;
- la libéralisation du contrôle technique automobile.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accroissement de la compétitivité des aéroports ;
- l'accroissement de la flotte Air Côte d'Ivoire ;
- la classification de la Côte d'Ivoire en catégorie 1 de la FAA ;
- le changement du statut du BEA ;
- la réhabilitation, la modernisation et la mise aux normes OACI de tous les aéroports ;
- la mise en œuvre du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique (VIGICLIMM) ;
- le renforcement des capacités et la mise en œuvre du centre SAR aérien ;
- l'ouverture de nouvelles lignes aériennes, notamment vers l'Amérique ;
- le renforcement de la sécurité et la sûreté dans les espaces portuaires ;
- le maintien et le renforcement du niveau de conformité des normes de sécurité et de sûreté OACI ;
- le développement des ports d'Abidjan et San Pedro (extension et renforcement des capacités) ;
- l'adoption d'une politique nationale de développement du secteur aérien ;
- l'amélioration de la connectivité entre les zones portuaires et les zones industrielles ;
- le maintien et le renforcement du personnel navigant et technique du secteur aérien ;
- le maintien de la certification ISO 9001 version 2015 de la météo ;

- la suppression des entraves à la mobilité des personnes ;
- la facilitation de l'acheminement des produits des zones de production vers des zones de consommation ;
- la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;
- la poursuite du projet du train urbain d'Abidjan ;
- la construction du chemin de fer Man - San-Pedro ;
- la régulation du transport urbain d'Abidjan ;
- la construction des postes juxtaposés de Côte d'Ivoire-Guinée, Côte d'Ivoire-Liberia et de Côte d'Ivoire-Mali ;
- la construction de lignes de BRT à Abidjan ;
- l'extension du Système de Transport Intelligent ;
- l'intensification du renouvellement du parc auto ;
- la poursuite du processus de professionnalisation des transporteurs et conducteurs ;
- le renforcement de l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire ;
- la réforme du cadre institutionnel de la sécurité routière ;
- la poursuite des acquisitions de bus et de bateaux bus pour la SOTRA ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière 2021-2025 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la vidéo verbalisation sur l'ensemble des axes ;
- le renforcement des capacités des agents de la SIPF aux métiers ferroviaires ;
- la décongestion du port d'Abidjan par la construction du port sec de Ferké ;
- le recensement et la vulgarisation des textes réglementaires du secteur des transports ;
- le déploiement de l'ARTI et de l'AMUGA ;
- la mise en place d'une base de données interconnectée permettant la production de données statistiques fiables.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des services de transport ;
- le renforcement de la sécurité et de la sûreté ferroviaire, routière, aérienne, maritime et fluvio-lagunaire ;
- le renforcement de la compétitivité et la facilitation des échanges économiques et commerciaux ;
- l'amélioration de l'accès des populations à des services de transport de qualité.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration des transports est moderne et performante ;
- la compétitivité des services du transport aérien est accrue ;
- les conditions d'accès des populations à des services de transports routiers et ferroviaires sont améliorées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret N° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 12**, le Ministre des Transports est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Transports.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- maîtrise d'ouvrage des infrastructures des aéroports, des ports, des gares routières, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports routiers, ferroviaires, aériens, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports collectifs urbains, inter-urbains et en milieu rural ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle du transport privé ;
- initiation, application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité des transports routiers, aériens, ferroviaires, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- développement de stratégie et de chaînes logistiques ;
- réglementation et contrôle de l'exploitation des infrastructures routières, aéroportuaires, maritimes, fluviales, ferroviaires et météorologiques ;
- réglementation et contrôle des transports aériens, maritimes, fluviaux et des plans d'eau ;
- réalisation des diverses plateformes logistiques et des infrastructures de transit ;
- fluidité du trafic interurbain et international ;
- amélioration de la mobilité en milieu urbain et en milieu rural ;
- lutte efficace contre l'insécurité routière sous toutes ses formes ;
- contribution à la formation de l'ensemble des acteurs des transports ;
- mise en place d'une gouvernance maritime ;
- développement des capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires ;
- développement de la coopération maritime sous régionale et internationale ;
- application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et fluvio-lagunaires ;
- participation à la protection et à la préservation des milieux marin, lagunaire et fluvial ;
- formation des gens de mer ;
- suivi des règles de sûreté maritime et portuaire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Transport aérien.
- Programme 3 : Transport terrestre.
- Programme 4 : Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan.
- Programme 5 : Autorité de Régulation du Transport Intérieur.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale des Transports (IGT) ; Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction de la Planification, des Statistiques, des Projets et de la Prospective (DPSPP) Direction des Systèmes d'Information (DSI) ; Direction du Guichet Unique Automobile ; Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR) ; Direction de la Communication, des Relations Publiques et de la Coopération Internationale ; Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ; Service de Gestion du Patrimoine (GP) ; 21 Directions Régionales; 07 Directions Départementales.			
Programme 2: Transport aérien	Direction Générale du Transport Aérien (DGTA), Direction de la Réglementation et du Suivi des Conventions de Concessions des Services de Transport Aérien (DRSCCSTA), Direction du Développement, de la Modernisation et de la Compétitivité des Plateformes et Services du Transport Aérien (DDMCPSTA), Direction de la Prospective, de la Planification et des Statistiques du Transport Aérien (DPPSTA).	Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM), AIR CÔTE D'IVOIRE, Bureau des Enquêtes et Analyses Accidents (BEA).	-Projet de système de vigilance, d'alerte et service climatique et météorologique pour la fourniture et l'intégration de système d'information météorologique ; -Réhabilitation des aéroports de l'intérieur nouveau ; -Réalisation de l'extension du siège de l'ANAC et acquérir du matériel moderne de sûreté et de sécurité ; -Construction et extension des aéroports de KORHOGO, KONG, SEQUELA et DAOUKRO.	
Programme 3: Transport terrestre	DGTTC (Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation), Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF), Direction de la Circulation Terrestre et de la Sécurité Routière (DCTSR), Direction de la Coordination des Transports Terrestres et des Relations Extérieures (DCTTRE), Direction du Développement Technologique et de la Gestion Intégrée des Opérations des Transports Terrestres (DDTGIOTT), Direction des Entreprises des Transports Terrestres (DETT), Direction des Moyens Généraux (DMG).			

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Transport terrestre		Office de Sécurité Routière (OSER), Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF), Société des Transports Abidjanais (SOTRA), Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR), Autorité de la Mobilité Urbain dans le Grand Abidjan (AMUGA), Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI), Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT) Port Autonome d'Abidjan (PAA), Port Autonome de San Pedro PASP).	-Construction du poste juxtaposé de Laléraba ; -Construction infrastructure du train urbain d'Abidjan -Construction infrastructure du train urbain d'Abidjan (Ligne 1 du métro d'abidjan) - Construction infrastructure du train urbain d'Abidjan (Ligne 1 du métro d'Abidjan C2D) -Construction du poste juxtaposé de Gbapleu ; -Construction du poste juxtaposé de Prolo ; -Construction du poste juxtaposé de Nigouni ; - Construction de 10 centres d'examens de permis de conduire ; - Projet de mobilité urbaine d'Abidjan (projet BRT) ; -Construction du port sec de Ferkessedougou ; -Mettre en œuvre le projet de transport durable ; -Projet Abidjan Inter-modalité ; -Intégration de la mobilité électrique avec des solutions d'énergies renouvelables en Côte d'Ivoire.	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration des transports est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux annuel des textes législatifs et réglementaires soumis au Gouvernement	Nombre de textes soumis / Nombre de textes élaborés Source : Rapport d'activités DAJC
OG 2 : Accroître la compétitivité des services du transport aérien	RS 2.1 : La compétitivité des services de transport aérien est accrue	IP 2.1.1 : Taux de croissance du trafic passagers en Côte d'Ivoire	((Nombre de passagers en année N – Nombre de passagers en année N-1) / Nombre de passagers en année N-1) Sources : Rapports d'activités SODEXAM/ ANAC / AERIA
		IP 2.1.2 : Taux de croissance du trafic fret en Côte d'Ivoire	(Tonnage de l'année N – tonnage de l'année N-1 / tonnage de l'année N-1) Sources : Rapports d'activités SODEXAM / ANAC / AERIA
		IP 2.1.3 : Nombre des compagnies fréquentant les aéroports de Côte d'Ivoire	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANAC/AERIA
OG 3 : Améliorer le niveau de service de transport routier et ferroviaire	RS 3.1 : Les conditions d'accès des populations à des services de transports routier et Ferroviaire sont améliorées	IP 3.1.1 : Taux annuel de satisfaction des usagers du transport terrestre	Enquête de satisfaction Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés Sources : Rapports d'enquête INS / OSEP (Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation)

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	312 008 919 623	328 518 943 013	263 607 078 419
1.1 Ressources Intérieures	231 783 131 240	220 173 243 013	208 613 078 419
1.1.1 Budget Etat	231 783 131 240	220 173 243 013	208 613 078 419
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	80 225 788 383	108 345 700 000	45 994 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	80 225 788 383	108 345 700 000	45 994 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	312 008 919 623	328 518 943 013	263 607 078 419
2.1 Personnel	4 171 226 465	4 257 443 053	4 323 034 641
2.1.1 Solde y compris EPN	4 171 226 465	4 257 443 053	4 323 034 641
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 364 230 469	4 014 628 790	4 101 026 095
2.3 Transferts	15 610 323 887	14 535 391 730	15 408 338 243
2.4 Investissement	288 863 138 802	305 711 479 440	239 774 679 440
Trésor	208 637 350 419	197 365 779 440	184 780 679 440
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	80 225 788 383	108 345 700 000	54 994 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gouvernance du secteur des transports	Taux annuel des textes réglementaires signés par le Ministre	100%	90%	90%	90%	(Nombre de textes réglementaires signés /Nombre de textes réglementaires élaborés) X 100 Source : Rapports d'activités DAJC/CSP
	Taux de contrôle des services au niveau central, régional et départemental	60%	90%	91%	95%	(Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) X 100 Source : Rapport d'activités IGT
OS 2 : Améliorer la gestion des investissements du Ministère	Taux annuel de réalisation des missions de suivi-évaluation des projets.	50%	80%	85%	90%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux de projets soumis à validation au PIP	53,33%	69%	70%	80%	(Nombre de projets soumis à validation/ Nombre total de projets à soumettre) X100 Source : Rapport d'activités DPSP
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux d'exécution du budget du Ministère	86,66%	90%	92%	95%	(Total des ordonnancements / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF / SIGOBE
	Taux de contrôle de présence aux postes dans les Directions Centrales et les Services Extérieurs	50%	70%	75%	80%	(Nombre de contrôles effectués/Nombre contrôles prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures du Ministère	85%	90%	90%	90%	(Nombre d'agents ayant pris service dans les services du Ministère / Nombre d'agents affectés) x100 Source : Rapport d'activités DRH / SIGFAE
OS 4 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère des Transports	Taux de couverture médiatique des activités du secteur des transports	80%	70%	75%	75%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombres d'activités du ministère à couvrir) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP
	Taux de progression de la fréquentation du site web et des plateformes d'informations du Ministère	65%	80%	80%	80%	((Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du ministère en année N – Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du ministère en année N-1) / Nombre de visites enregistrées de l'année N – 1) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	4 170 945 146	4 758 727 843	4 889 553 020
Dépenses de personnel	2 209 959 633	2 292 459 633	2 354 334 633
Dépenses en biens et services	1 923 169 669	2 424 352 459	2 491 015 848
Transferts	37 815 844	41 915 751	44 202 539
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21112 Administration Générale	4 170 945 146	4 758 727 843	4 889 553 020
2111201 Coordination et animation	802 953 820	1 025 186 736	1 049 321 271
2 Biens et services	765 137 976	983 270 985	1 005 118 732
11045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (YAMOOUSSOUKRO)	9 358 500	12 026 513	12 293 735
11045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional	3 000 000	3 855 269	3 940 931
14045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DIMBOKRO)	5 000 000	6 425 449	6 568 219
17045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-GBÊKÊ (BOUAKE)	10 400 000	13 364 934	13 661 895
17045100007 Mettre en Oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional-GBÊKÊ (BOUAKE)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
18045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (KATIOLA)	10 390 000	13 352 083	13 648 759
22045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau déconcentré (DEPARTEMENT TOUBA)	5 000 000	6 425 449	6 568 219
23045100004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-KABADOUGOU (ODIENNE)	13 000 000	16 706 167	17 077 369
23045100006 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Odienné)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
25045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-PORO (KORHOGO)	9 200 000	11 822 826	12 085 523
25045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Korhogo)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
28045100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (BOUNA)	5 000 000	6 425 449	6 568 219
31045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-HAUT-SASSANDRA (DALOA)	8 200 000	10 537 736	10 771 879
31045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Daloa)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
32045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-GÔH (GAGNOA)	11 612 420	14 923 002	15 254 583

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21112 Administration Générale	4 170 945 146	4 758 727 843	4 889 553 020
32045100003 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Gagnoa)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
35045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-MARAHOUÉ (BOUAFLE)	13 045 199	16 764 252	17 136 744
35045100006 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Bouaflé)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
36045100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (SEGUELA)	9 500 000	12 208 353	12 479 616
41045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental-TONKPI (MAN)	6 500 000	8 353 084	8 538 684
51045100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DIVO)	5 000 000	6 425 449	6 568 219
55045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (SAN PEDRO)	9 540 000	12 259 756	12 532 162
55045100007 Mettre en Oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (SAN PEDRO)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
61045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-INDENIE-DJUABLIN (ABENGOUROU)	17 400 000	22 360 562	22 857 402
61045100007 Mettre en Oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional-INDENIE-DJUABLIN (ABENGOUROU)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
62045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-GONTOUGO (BONDOUKOU)	8 200 000	10 537 736	10 771 879
62045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Bondoukou)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
71045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional-SUD-COMOE (ABOISSO)	16 899 800	21 717 760	22 200 317
71045100006 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional	3 000 000	3 855 269	3 940 931
76045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (AGNEGY-TIASSA)	10 900 000	14 007 479	14 318 717
76045100003 Mettre en Oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional-AGNEBY-TIASSA (AGBOVILLE)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
78045100101 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DR ABIDJAN)	13 500 000	17 348 712	17 734 191
78045100159 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (Abidjan)	3 000 000	3 855 269	3 940 931
78045200125 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	100 000 000	128 508 977	131 364 377
78045200145 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	25 701 795	26 272 875
78045200162 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	10 000 000	12 850 898	13 136 438
78049000472 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	5 140 359	5 254 575
78049000473 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	132 792 000	170 649 641	174 441 383
78049000478 Mettre en oeuvre le système de Management de la Qualité et l'Archivage moderne des Documents au sein de la DAF	14 090 000	18 106 915	18 509 241
78049000580 Contrôler les services et les structures sous tutelle du Ministère	18 000 000	23 131 616	23 645 588
78049000584 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de transports	116 610 057	149 854 392	153 184 075
78049000695 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	22 000 000	28 271 975	28 900 163

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21112 Administration Générale	4 170 945 146	4 758 727 843	4 889 553 020
90045100004 Veiller au respect des mesures de sécurité routière au niveau national (PSSR)	91 000 000	116 943 169	119 541 583
3 Transferts	37 815 844	41 915 751	44 202 539
78049000586 Exécuter la convention BNETD	37 815 844	41 915 751	44 202 539
2111202 Planification, programmation et suivi-évaluation	50 000 000	64 254 488	65 682 188
2 Biens et services	50 000 000	64 254 488	65 682 188
78049000677 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du ministère	20 000 000	25 701 795	26 272 875
90045100006 Suivre les projets du Ministère des Transports (DPSPP)	30 000 000	38 552 693	39 409 313
2111203 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	3 264 411 326	3 602 877 579	3 706 855 591
1 Personnel	2 201 379 633	2 283 879 633	2 345 754 633
78049000587 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 201 379 633	2 283 879 633	2 345 754 633
2 Biens et services	1 063 031 693	1 318 997 946	1 361 100 958
78045100157 Assurer l'archivage des documents du Cabinet du Ministre	4 000 000	5 140 362	5 254 578
78049000500 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	515 813 205	662 866 274	677 594 803
78049000501 Gérer les ressources financières du ministère	112 600 000	144 701 108	147 916 288
78049000502 Gérer les ressources humaines du ministère	36 000 000	46 263 232	47 291 176
78049000503 Prendre en charge l'organisation des conférences et missions en côte d'ivoire	20 000 000	25 701 795	26 272 875
78049000579 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP / CDMT	55 000 000	70 679 938	72 250 407
78049000676 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	55 000 000	70 679 938	72 250 407
78049000729 Gérer la commande publique du Ministère	16 000 000	20 561 436	21 018 300
78049000732 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	223 618 488	240 276 618	258 411 029
90045100002 Elaborer et mettre en Oeuvre la politique de coopération internationale du Ministère des Transports	10 000 000	12 850 898	13 136 438
90045100005 Gérer le Patrimoine du Ministère des Transports	15 000 000	19 276 347	19 704 657
2111204 Information et communication	53 580 000	66 409 040	67 693 970
1 Personnel	8 580 000	8 580 000	8 580 000
78049000706 Assurer la masse salariale du Service de la Communication et des Relations Publiques	8 580 000	8 580 000	8 580 000
2 Biens et services	45 000 000	57 829 040	59 113 970
78049000506 Organiser la communication des activités du ministère	18 000 000	23 131 616	23 645 588
78049000693 Réaliser la maintenance du parc informatique	27 000 000	34 697 424	35 468 382

II.2.2. Programme 2 : Transport aérien

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Transport aérien	Action 2.1: Coordination et suivi des activités du transport aérien
	Action 2.2: Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires
	Action 2.3: Renforcement de la sécurité et de la sûreté
	Action 2.4: Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Transport aérien						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination des activités du Transport Aérien	Taux de réalisation des réunions de coordination	100%	100%	100%	100%	(Nombre de réunions de coordination réalisées / Nombre de réunions de coordination prévues) X 100 Source : Rapport d'activités de la Direction Générale du Transport Aérien
	Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de coordination	40%	55%	60%	65%	(Nombre de recommandations des réunions de coordination mises en œuvre / Nombre de recommandations adoptées par les réunions de coordination) X 100 Source : Rapport d'activités de la Direction Générale du Transport Aérien
OS 2 : Développer les infrastructures aéroportuaires.	Nombre d'aéroports exploités	7	9	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités SODEXAM
	Taux de réalisation de la construction de l'aéroport de Kong	60,25%	90%	100%	100%	Pourcentage de réalisation physique de la construction de l'aéroport de Kong Source : Rapports d'activités SODEXAM / DPSPP
	Taux de réalisation de la construction de l'aéroport de Séguéla	98,09%	100%	100%	100%	Pourcentage de réalisation physique de la construction de l'aéroport de Séguéla Source : Rapports d'activités SODEXAM / DPSPP
OS 3 : Obtenir la classification de la Côte d'Ivoire en catégorie 1 de la FAA	Taux de réalisation des exigences FAA	50%	60%	65%	70%	(Nombre d'exigences FAA réalisées / Nombre d'exigences FAA prévues) x 100 Source : Rapport d'activités ANAC

Programme 2 :Transport aérien						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Développer les vols domestiques et internationaux d'AIR CÔTE D'IVOIRE	Taux annuel de croissance des passagers transportés par AIR CÔTE D'IVOIRE	+2%	+15%	+10%	+16%	(Nombre de passagers en année N – Nombre de passagers en année N-1 /Nombre de passagers en année N-1) x 100 Source : Rapports d'activités ANAC / SODEXAM/AERIA/ AIR CÔTE D'IVOIRE
	Taux annuel de croissance des vols effectués par AIR CÔTE D'IVOIRE	1%	+16%	+5%	+10%	(Nombre de vols en année N – Nombre de vols en année N-1 / Nombre de vols en année N-1) x 100 Source : Rapports d'activités ANAC / SODEXAM/AERIA/ AIR CÔTE D'IVOIRE
	Taux annuel de croissance des passagers domestiques	-30%	+4%	+5%	+6%	(Nombre de passagers domestiques en année N – Nombre de passagers domestiques en année N-1 /Nombre de passagers domestiques en année N-1) x 100 Source : Rapports d'activités AIR CÔTE D'IVOIRE/SODEXAM

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : TRANSPORT AÉRIEN	41 825 600 000	45 045 265 915	30 930 865 397
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	254 100 000	254 100 000	254 100 000
Transferts	6 071 500 000	4 529 465 915	4 667 465 397
Investissements	35 500 000 000	40 261 700 000	26 009 300 000
Trésor	35 500 000 000	39 261 700 000	24 878 300 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	1 000 000 000	1 131 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22113 Transport aérien	41 825 600 000	45 045 265 915	30 930 865 397
2211301 Coordination et suivi des activités du transport aérien	216 600 000	208 083 393	211 519 563
2 Biens et services	145 100 000	145 100 000	145 100 000
90045400010 Coordonner et faire appliquer les orientations stratégiques du transport aérien	90 200 000	90 200 000	90 200 000
90045400011 Elaborer et suivre la stratégie de développement du transport aérien	17 300 000	17 300 000	17 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22113 Transport aérien	41 825 600 000	45 045 265 915	30 930 865 397
90045400012 Veiller au développement et à la modernisation des infrastructures et services des plateformes aéroportuaires	17 300 000	17 300 000	17 300 000
90045400013 Veiller à la mise en oeuvre de la réglementation et au suivi des conventions de concession du secteur aérien	20 300 000	20 300 000	20 300 000
3 Transferts	71 500 000	62 983 393	66 419 563
78045400046 Rendre opérationnel le dispositif de recherche et sauvetage <> (SAR)	71 500 000	62 983 393	66 419 563
2211302 Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires	22 500 000 000	31 842 782 522	27 610 345 834
3 Transferts	4 000 000 000	2 466 482 522	2 601 045 834
78045400042 Suivre la réalisation des activités aéroportuaire et météorologique	4 000 000 000	2 466 482 522	2 601 045 834
4 Investissements	18 500 000 000	29 376 300 000	25 009 300 000
Trésor	18 500 000 000	27 014 900 000	22 878 300 000
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	0	1 906 000 000	1 378 300 000
78045400047 Réhabiliter les aéroports de l'intérieur (Bouaké Daloa, Man, Odienné et Yamoussoukro (projet)	3 500 000 000	19 751 400 000	21 500 000 000
78045300009 Construire et faire l'extention des aéroports de Korhogo, Kong, San-Pédro et Séguéla (projet)	15 000 000 000	5 357 500 000	0
Financement extérieur	0	2 361 400 000	2 131 000 000
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	0	1 000 000 000	1 131 000 000
78045200138 Construction du Poste Cérééalier du Port Autonome d'Abidjan	0	1 361 400 000	1 000 000 000
2211303 Renforcement de la sécurité et de la sûreté	109 000 000	3 462 800 000	2 109 000 000
2 Biens et services	109 000 000	109 000 000	109 000 000
78045400044 Réaliser les enquêtes techniques sur les accidents et incidents graves d'aviation	59 000 000	59 000 000	59 000 000
78045400049 Analyser et instruire des incidents aériens -prévention des risques aériens	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	0	3 353 800 000	2 000 000 000
Trésor	0	3 353 800 000	2 000 000 000
78045400057 Etendre le Siège de l'ANAC et l'équiper de matériel moderne de sûreté et de sécurité	0	3 353 800 000	2 000 000 000
2211304 Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs	19 000 000 000	10 893 000 000	2 000 000 000
3 Transferts	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78045400059 Renforcer la flotte Air Côte d'Ivoire	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
4 Investissements	17 000 000 000	8 893 000 000	0
Trésor	17 000 000 000	8 893 000 000	0
90045400014 Augmentation du capital de AIR Côte d'Ivoire	17 000 000 000	8 893 000 000	0

II.2.3. Programme 3 : Transport terrestre

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Transport terrestre	Action 3.1: Coordination et suivi des activités du transport terrestre
	Action 3.2: Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre
	Action 3.3: Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire
	Action 3.4: Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Transport terrestre						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination des activités du Transport Terrestre	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions de coordination des activités du programme transport terrestre et relevant du ministère des transports	50%	100%	100%	100%	(Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre de recommandations issues des réunions de coordination) X 100 Source : Rapport d'activités de la DGTTTC
	Taux annuel de réalisation du projet d'ouverture des centres de gestion intégrée (CGI) sur l'ensemble du territoire national	83%	95,55%	100%	-	(Nombre de bureaux CGI ouverts / Nombre total de bureaux CGI à ouvrir) X 100 Prévision : Nombre total de bureaux à réaliser = 45 Sources : Rapports d'activités DCRE / DGTTTC
OS 2 : Développer les infrastructures de transports terrestres.	Taux de réalisation de la libération des emprises du projet du train urbain (ligne 1 du métro d'Abidjan)	98%	100%	-	-	Pourcentage de réalisation de la libération des emprises du projet de train urbain Source : Rapport d'activités de CE-PAR
	Taux de réalisation de la construction des infrastructures du projet de train urbain (ligne 1 du métro d'Abidjan)	40%	50%	60%	100%	Pourcentage de réalisation physique des infrastructures du train urbain Sources : Rapports d'activités UGP L1MA / DGTTTC
	Taux de réalisation du projet de construction du port sec de Ferké	15,46%	60%	90%	100%	Pourcentage de réalisation physique du port sec de Ferké Source : Rapport d'activités de l'UGP-PSF

Programme 3 : Transport terrestre						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer la sécurité routière et ferroviaire	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité routière réalisées	50	40	45	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSER
	Taux annuel de traitement des incidents ferroviaires	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'incidents ferroviaires traités / Nombre d'incidents ferroviaires recensés) X 100 Source : Rapport d'activités SIPF
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité ferroviaires réalisées	2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités SIPF
OS 4 : Faciliter la mobilité terrestre des personnes et des biens	Nombre moyen de barrages routiers au 100 km	4	3	3	3	Moyenne des barrages au 100 km Source : Rapport d'activités OFT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : TRANSPORT TERRESTRE	262 722 374 477	274 954 949 255	223 506 660 002
Dépenses de personnel	1 961 266 832	1 964 983 420	1 968 700 008
Dépenses en biens et services	1 186 960 800	1 336 176 331	1 355 910 247
Transferts	6 211 008 043	6 204 010 064	6 416 670 307
Investissements	253 363 138 802	265 449 779 440	213 765 379 440
Trésor	173 137 350 419	158 104 079 440	159 902 379 440
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	80 225 788 383	107 345 700 000	53 863 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22114 Transport terrestre	262 722 374 477	274 954 949 255	223 506 660 002
2211401 Coordination et suivi des activités du transport terrestre	186 960 800	210 464 066	213 572 798
2 Biens et services	186 960 800	210 464 066	213 572 798
78045100112 Gérer les permis de conduire	10 000 000	11 257 122	11 423 780
78045100140 Suivre et évaluer les activités des Auto écoles	5 000 000	5 628 561	5 711 689

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22114 Transport terrestre	262 722 374 477	274 954 949 255	223 506 660 002
78045100146 Suivre et Contrôler la réglementation en matière de transport routier et ferroviaire	8 000 000	9 005 698	9 138 703
78045100147 Suivre la mise en oeuvre des procédures de dédouanement et d'immatriculation des véhicules et engins	10 000 000	11 257 123	11 423 378
78045100155 Suivre et coordonner les activités des structures et opérateurs du secteur des transports terrestres	99 000 000	111 445 514	113 091 447
78049000645 Suivre et évaluer les activités des entreprises des Transports Terrestres	10 000 000	11 257 123	11 423 378
78049000731 Suivre et évaluer les services de Transports Terrestres	10 000 000	11 257 123	11 423 378
90045190132 Gérer les moyens généraux	17 500 000	19 699 965	19 990 912
90045190137 Suivre et Coordonner le Développement Technologique des activités du Transport Terrestre	17 460 800	19 655 837	19 946 133
2211402 Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre	187 161 937 502	174 848 680 496	155 974 437 852
1 Personnel	119 143 700	120 201 056	121 258 412
78045100115 Transférer des crédits au FDTR	119 143 700	120 201 056	121 258 412
4 Investissements	187 042 793 802	174 728 479 440	155 853 179 440
Trésor	168 843 925 419	153 367 079 440	153 432 579 440
78045300010 Construction Infrastructures Train Urbain d'Abidjan	154 877 225 419	150 367 079 440	150 367 079 440
78045100145 Construire et équiper dix (10) centres d'examen (code et conduite) du permis de conduire	0	3 000 000 000	3 065 500 000
78011300306 Construire le port sec de Ferké	13 966 700 000	0	0
Financement extérieur	18 198 868 383	21 361 400 000	2 420 600 000
78011300306 Construire le port sec de Ferké	18 198 868 383	20 000 000 000	1 420 600 000
78045200138 Construction du post céréalier du port autonome d'Abidjan	0	1 361 400 000	1 000 000 000
2211403 Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire	2 131 272 395	2 254 776 407	2 280 964 568
1 Personnel	299 644 352	302 303 584	304 962 816
78045100116 Transférer des crédits a l'OSER	299 644 352	302 303 584	304 962 816
2 Biens et services	1 000 000 000	1 125 712 265	1 142 337 449
90045100001 mettre en oeuvre la stratégie de sécurité routière sur le plan national	1 000 000 000	1 125 712 265	1 142 337 449
3 Transferts	831 628 043	826 760 558	833 664 303
78045100130 Renforcer la lutte contre les accidents de la circulation routière dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du Pays	771 628 043	767 111 736	771 628 043
78045100150 Acquérir des panneaux routiers	10 000 000	9 941 470	10 000 000
78045300011 Mettre en oeuvre la politique de sécurité ferroviaire	50 000 000	49 707 352	52 036 260

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22114 Transport terrestre	262 722 374 477	274 954 949 255	223 506 660 002
2211404 Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports	73 242 203 780	97 641 028 286	65 037 684 784
1 Personnel	1 542 478 780	1 542 478 780	1 542 478 780
78045100138 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à ARTI	682 800 000	682 800 000	682 800 000
78049000651 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AMUGA	859 678 780	859 678 780	859 678 780
3 Transferts	5 379 380 000	5 377 249 506	5 583 006 004
78045100102 Garantir les emprunts des acteurs des transports publics	200 000 000	198 829 408	200 000 000
78045100117 Concevoir et mettre en oeuvre les activités pour améliorer la fluidité routière	1 000 000 000	1 000 000 000	1 040 725 201
78045100132 Rendre Opérationnel l'ARTI	2 000 000 000	2 000 000 000	2 081 450 401
78045100136 Renouveler le parc auto	179 380 000	178 330 096	179 380 000
78049000609 Rendre opérationnelle l'AMUGA (Autorité de la Mobilité Urbaine de Grand Abidjan)	2 000 000 000	2 000 090 002	2 081 450 402
4 Investissements	66 320 345 000	90 721 300 000	57 912 200 000
Trésor	4 293 425 000	4 737 000 000	6 469 800 000
90045190138 Mettre en oeuvre le projet de mobilité électrique	85 313 000	100 000 000	200 000 000
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (Projet BRT)	1 402 425 000	0	0
78045100162 Mettre en oeuvre le Projet Abidjan Inter-Modalité	64 687 000	1 000 000 000	2 000 000 000
78045100156 Mettre en oeuvre le Projet de Transport Durable (PTD)	100 000 000	0	0
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	510 000 000	1 000 000 000	1 343 500 000
78045100131 Construction du poste de contrôle de LALERABA	306 000 000	509 000 000	227 400 000
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	1 200 000 000	1 128 000 000	1 156 500 000
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	625 000 000	1 000 000 000	1 542 400 000
Financement extérieur	62 026 920 000	85 984 300 000	51 442 400 000
90045190138 Mettre en oeuvre le projet de mobilité électrique	206 220 000	200 000 000	500 000 000
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (Projet BRT)	60 000 000 000	80 263 600 000	40 542 400 000
78045100162 Mettre en oeuvre le Projet Abidjan Inter-Modalité	1 500 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	320 700 000	0	0
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	0	120 700 000	0
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	0	400 000 000	400 000 000

II.2.4. Programme 4 : Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan	Action 4.1: Coordination des activités liées à la mobilité dans le Grand Abidjan
	Action 4.2: Suivi des activités liées à la mobilité dans le Grand Abidjan

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Améliorer l'offre de service des Transports urbains dans le périmètre du Grand Abidjan	Taux de mise en œuvre de la feuille de route de l'AMUGA	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités mises en œuvre / Nombre d'activités prévues de l'AMUGA) X 100 Source : Rapport d'activités AMUGA
	Taux de mobilisation des recettes fiscales dédiées à l'AMUGA	59%	70%	70%	70%	Montant total perçu / Montant prévu Source : Relevés du compte des recettes de l'AMUGA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : MOBILITÉ URBAINE DANS LE GRAND ABIDJAN	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23226 Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
2322601 Coordination des activités liées à la mobilité dans le Grand Abidjan	900 000 000	1 100 000 000	1 300 000 000
3 Transferts	900 000 000	1 100 000 000	1 300 000 000
90045190140 Améliorer les conditions de circulation dans le Grand Abidjan	300 000 000	350 000 000	400 000 000
90045190141 Professionnaliser le transport artisanal dans le Grand Abidjan	400 000 000	500 000 000	600 000 000
90045190142 Renforcer l'effectif du personnel de l'AMUGA	200 000 000	250 000 000	300 000 000
2322602 Suivi des activités liées à la mobilité dans le Grand Abidjan	745 000 000	780 000 000	840 000 000
3 Transferts	745 000 000	780 000 000	840 000 000
90045190143 Améliorer la circulation urbaine dans le Grand Abidjan	345 000 000	345 000 000	345 000 000
90045190144 Réaliser les infrastructures de transport public (têtes de stationnement, encoches, pôle d'échanges multimodaux, ...)	400 000 000	435 000 000	495 000 000

II.2.5. Programme 5 : Autorité de Régulation du Transport Intérieur

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Autorité de Régulation du Transport Intérieur	Action 5.1: Régulation du transport intérieur

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Autorité de Régulation du Transport Intérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Améliorer les performances opérationnelles de l'ARTI.	Taux de couverture nationale de l'ARTI	-	9%	15%	21%	((Nombre de représentation régionale de l'ARTI acquis / construit réalisés) / (Nombre de représentation régionale de l'ARTI acquis/construit prévue)) x 100 Source : Rapport d'activité ARTI
	Proportion de textes signés dans le cadre de la réglementation et la régulation du transport intérieur	-	8%	16%	24%	(Nombre de projet de texte élaborées / Nombre de texte approuvé) x 100 Source: Rapport d'activités ARTI
	Taux de collecte des données de transport par structure de transport	-	27%	67%	54%	(Nombre de données collectées par structure de transport / Nombre total de données attendus) x 100

Programme 5 : Autorité de Régulation du Transport Intérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Mettre en œuvre la régulation des activités du secteur du transport intérieur confiée par la loi (LOTI)	Proportion de saisines ou d'auto-saisines traitées	-	90%	88%	88%	(Nombre de saisines/ auto-saisines traitées / Nombre de saisines annuelles) x 100 Source: Rapport d'activités ARTI
	Proportion d'audit des conventions de concession	7%	13%	20%	27%	(Nombre d'audits des conventions de concession réalisés / Nombre d'audits des conventions de concession prévus) x 100 Source : Rapport d'activités ARTI
	Proportion des textes réglementaires du secteur des transports publiés	-	3%	13%	39%	(Nombre des textes réglementaires du secteur des transports publiés / Nombre des textes réglementaires du secteur des transports à publier) x 100 Source: Rapport d'activités ARTI
	Proportion des opérations de sensibilisation réalisées sur l'application des textes relatifs au secteur du transport	5%	10%	20%	30%	(Nombre d'opérations de sensibilisation réalisées / Nombre d'opérations de sensibilisation prévues) X 100 Source: Rapport d'activités ARTI
	Taux de satisfaction des usagers du transport Intérieur	-	20%	50%	70%	(Nombre d'usager satisfait / Nombre d'usager enquêté) x 100 Source : Rapport de sondage ARTI

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : AUTORITÉ DE RÉGULATION DU TRANSPORT INTÉRIEUR	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23227 Autorité de Régulation du Transport Intérieur	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
2322701 Régulation du transport intérieur	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
3 Transferts	1 645 000 000	1 880 000 000	2 140 000 000
90045190145 Déployer l'ARTI sur toute l'étendue du Territoire national (opérationnalisation des bureaux régionaux)	1 120 000 000	1 120 000 000	1 120 000 000
90045190146 Identifier et analyser les technologies émergentes dans le secteur des transports, en révisant et proposant des textes réglementaires adaptés aux évolutions su secteur	50 000 000	57 142 857	65 045 593
90045190147 Mettre en place les Systèmes d'information de l'ARTI et collecter des données de transport par structure de transport	116 105 000	156 685 714	210 618 176
90045190148 Mettre en oeuvre la catégorisation, le traitement des saisines et leur diffusion	34 200 000	133 085 714	190 011 185
90045190149 Auditer les conventions de concession entre l'Etat et les entreprises concessionnaires	51 300 000	115 028 572	173 736 779
90045190150 Recenser, identifier, analyser et expliquer les textes réglementaires du secteur des transports dans un langage simplifié aux acteurs du transport (usagers, syndicats, opérateurs, administrations)	127 745 000	120 320 000	159 010 456
90045190151 Participer aux opérations de sensibilisation réalisées sur l'application des textes relatifs au secteur du transport intérieur	70 650 000	99 542 857	113 309 422
90045190152 Réaliser une enquête de satisfaction des usagers du transport intérieur	75 000 000	78 194 286	108 268 389

SECTION 343 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

SECTION 343 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'administration générale :

- la vétusté des bâtiments administratifs;
- l'insuffisance des locaux ;
- l'insuffisance du matériel roulant, du mobilier de bureau et du matériel informatique ;
- l'insuffisance de personnel technique et de la formation continue ;
- l'insuffisance des textes réglementaires ;
- la faible vulgarisation du code de l'environnement et des textes subséquents ;
- la faible application des textes de l'environnement ;
- l'absence de manuel de procédure dans les différents services ;
- l'insuffisance de financement du secteur ;
- le problème de reporting des données environnementales ;
- le manque de financement pour la formulation des projets.

Au niveau de l'environnement et du développement durable

- la perte de la biodiversité liée à la forte pression anthropique (déforestation, braconnage, infiltration dans les parcs et réserves) ;
- la pollution des écosystèmes aquatiques et terrestres ;
- la problématique de la gestion des déchets industriels et des produits chimiques ;
- l'impact du changement climatique ;
- la disparition rapide des écosystèmes côtiers ;
- la diminution des ressources naturelles ;
- le faible engagement des populations, des collectivités, des acteurs sociaux et des entreprises dans une démarche de développement durable.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'administration générale:

- la prise de textes législatifs et réglementaires;
- la réhabilitation, la construction et l'équipement des directions centrales et régionales du ministère ;
- la mise en œuvre du projet du Plan National de Formation (PNF) continue ;
- la mise en œuvre du Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) du ministère ;

- la prise d'initiatives afin d'apporter des solutions aux problèmes épineux de la motivation des agents ;
- le lobbying auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour la mobilisation des financements verts (l'organisation d'une table ronde le 5 juillet 2024 en vue de la mobilisation des financements verts) et la poursuite du processus auprès des PTF;
- l'existence d'un cadre et d'un projet pour l'amélioration du reporting ;
- l'élaboration de l'annuaire statistique de l'environnement.

Au niveau de l'environnement et du développement durable

- l'accréditation en cours de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves au Fonds d'Adaptation Climatique;
- l'adoption en 2023 de la Loi portant code de l'environnement;
- l'adoption de modèle agricole durable ;
- le soutien à la rénovation énergétique des logements ;
- le développement des transports propres ;
- l'élargissement du réseau national d'aires protégées (réserves naturelles de Cavally et Bossematié) ;
- la sensibilisation, l'information et l'éducation à l'environnement et au développement durable;
- la poursuite des actions de conservation des aires protégées;
- la réhabilitation des infrastructures de gestion du secteur de l'environnement;
- la réalisation de bilans de pollution industrielle dans les entreprises;
- le contrôle des navires, des installations classées avec un traitement et une décharge de résidus liquides ;
- le développement de projets de renforcement des capacités des acteurs dans le cadre de la stratégie bas-carbone, de réduction des émissions de gaz à effets de serre, de gestion du littoral et de gestion durable de la biodiversité;
- la préparation de la Côte d'Ivoire à la participation au marché carbone ;
- la mise en place d'un cadre réglementaire sur la gestion des déchets industriels issus des navires (la convention de MARPOL) ;
- la réalisation des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES), des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), des audits environnementaux et du suivi environnemental (AE) ;
- l'actualisation de la stratégie nationale de la biodiversité;
- le renforcement des capacités des acteurs en charge du contrôle des mouvements des déchets;
- la mise en œuvre des dispositions des conventions relatives aux déchets et aux produits chimiques;
- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales (la promotion de l'économie bleue, la promotion et la gestion des réserves naturelles volontaires ainsi que la promotion de l'économie circulaire).

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre législatif et réglementaire ;
- la mobilisation de financements auprès des PTF;
- la création et l'opérationnalisation de la police de l'environnement;
- l'amélioration du cadre de vie et de travail des agents;
- la vulgarisation du Code de l'environnement;
- le renforcement de la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable;

- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique;
- le soutien et le développement de l'urbanisation durable ;
- la promotion de l'énergie renouvelable ;
- le développement de l'économie circulaire ;
- le développement d'une conscience citoyenne en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable;
- l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles y compris la biodiversité;
- l'amélioration de la résilience des populations

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration du cadre de coordination et de fonctionnement des structures;
- l'amélioration du système de planification, suivi-évaluation et de communication;
- la maîtrise des impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales;
- la valorisation du réseau des aires protégées;
- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique, de l'érosion côtière et la contribution à l'amélioration de la résilience des populations.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée;
- la gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée;
- les modes de productions et de consommations durables sont adoptés;
- la lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 21**, le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Environnement, de Développement Durable et de la Transition Ecologique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

I - Au titre de l'Environnement

- planification et contrôle de la politique en matière d'Environnement : évaluation, études et plans ;
- mise en œuvre du Code de l'Environnement et de la législation en matière de Protection de l'environnement, en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- gestion et suivi des projets financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial, en abrégé FEM, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en abrégé PNUÉ ;
- mise en valeur des services environnementaux du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, en liaison avec les Ministres chargés du Tourisme et des Eaux et Forêts;
- protection et mise en valeur des écosystèmes aquatiques, fluviaux, lagunaires, littoraux et des zones humides ;
- gestion des parcs nationaux et réserves naturelles, en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts;

- contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- coordination de la gestion des risques naturels majeurs ;
- information, éducation et sensibilisation dans le domaine de l'environnement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Communication ;
- renforcement des moyens de suivi du contrôle des déchets industriels ;
- participation au contrôle du fonctionnement des réseaux d'assainissement et de drainage, en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement;
- participation à l'élaboration des politiques d'assainissement et de drainage, en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement ;
- supervision et suivi de la gestion des déchets industriels, agricoles, toxiques ou dangereux.

II - Au titre du Développement Durable et de la Transition Ecologique

- élaboration et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Développement Durable ;
- préparation et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion des technologies vertes participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction des rejets toxiques dans l'eau, l'air et le sol ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ;
- promotion d'une gestion durable des ressources rares ;
- participation aux négociations internationales sur le climat ;
- contrôle de l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques conduites par le Gouvernement ainsi que de leur évaluation environnementale ;
- contribution au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement ;
- participation à la mobilisation des financements verts ;
- contribution au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'Environnement ;
- élaboration, animation et coordination de la politique de protection de la biodiversité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Environnement et développement durable.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de l'Environnement et au Développement Durable (IGEDD), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques (DSPS), Direction de l'Informatique et de la Documentation (DID), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction du Contrôle et de la Sécurité Environnementale (DCSE), Direction de la Coopération Internationale et de la Mobilisation des Financements (DCIMF), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Coordination Générale des Programmes et Projets (CGPP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (33 DR).		<ul style="list-style-type: none"> - Système de remontée des incidents environnementaux ; - Projet d'appui à la gestion des eco entreprises par la taxonomie verte ; - Projet de réhabilitation de construction et d'équipement des Directions Régionales 	
Programme 2:Environnement et développement durable	Direction Générale de l'Environnement (DGE), Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC), Direction de la Protection de la Nature (DPN), Direction de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des Risques (DQEPR), Direction des Déchets Industriels et des Substances Chimiques (DDISC), Direction Générale du Développement Durable (DGDD), Direction des Politiques et Stratégies du Développement Durable (DPSDD), Direction de la Promotion du Développement Durable (DPDD), Direction de l'Economie Vertes et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (DEVRSO), Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), Direction de l'Economie Bleue et de l'Environnement Côtier (DEBEC).	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Nationale de l'Environnement (ANDE); - Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL); - Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de réduction des émissions (PRE); - Projet Mobilité Electrique; - Projet « Transition Bas carbone Côte d'Ivoire » (TBC – Côte d'Ivoire); - Projet de conservation du Parc National de la Comoé phase 2; - Projet de conservation biodiversité / complexe Parc National de Tai-forêt de Grébo-Sapo; - Projet gestion des émissions non intentionnelles des polluants organiques persistants et des polybromodiphényléthers (PBDE) des déchets industriels en Côte d'Ivoire (UPOP-CI); - Projet de conservation, de restauration des paysages forestiers et de la biodiversité-SSATMARC-FOLAB; - Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour Réduire les Emissions en CI (PROMIRE); - Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA-RESEP); - Projet de renforcement de capacité des acteurs éducatifs au développement durable et aux gestes écocitoyens; 	Projet Ozone

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Environnement et développement durable			<ul style="list-style-type: none"> - Projet gold+ (opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire) - Projet intégré de renforcement de la résilience au changement climatique et de la valorisation touristique des aires protégées / 3ème C2D - Projet RESIPROC 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Renforcer la gouvernance en matière d'environnement et de développement durable	RS 1.1: La gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée	IP 1.1.1: Nombre de réformes adoptées	Dénombrement Sources: Rapports d'activités CABINET / DAJC / CSP / DEPS
		IP 2.1.1: Taux de traitements des plaintes environnementales	Nombre de plaintes pour motif environnemental traitées / Nombre de plaintes pour motif environnemental reçues Source: Rapport d'activités CIAPOL
OG 2: Préserver l'environnement et promouvoir le développement durable dans tout le corps social	RS 2.1: La gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée	IP 2.1.2: Superficies de nouvelles aires protégées créées	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DPN / OIPR
		IP 2.1.3: Part des Parcs Nationaux et Réserves (PNR) dans la superficie nationale	Superficie des PNR / Superficie Nationale Sources: Rapports d'activités OIPR / DPN
		IP 2.2.1: Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSO	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DGDDTE / DSPDD/ DEPD / DEVRSO
	RS 2.2: les modes de production et de consommation durables sont adoptés	IP 2.2.2 : Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DGDDTE / DSPD / DEPD / DEVRSO
		RS 2.3: La lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée	IP 2.3.1: Température moyenne annuelle
	IP 2.3.2: Taux d'émissions de CO2 par habitant		En tonnes équivalent CO2 / habitant Sources: Rapports d'activités PNCC / DLCCTE / Base de données World Bank Indicator
	IP 2.3.3: Emissions de CO2		En tonnes équivalent CO2 Sources: Rapports d'activités PNCC / DLCCTE / Base de données World Bank Indicator

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	47 683 308 378	37 271 561 170	12 716 154 313
1.1 Ressources Intérieures	13 088 964 319	15 180 951 886	12 716 154 313
1.1.1 Budget Etat	13 088 964 319	15 180 951 886	12 716 154 313
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	34 594 344 059	22 090 609 284	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	34 594 344 059	22 090 609 284	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	47 683 308 378	37 271 561 170	12 716 154 313
2.1 Personnel	6 991 865 827	7 101 420 418	7 194 855 007
2.1.1 Solde y compris EPN	6 991 865 827	7 101 420 418	7 194 855 007
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 323 709 616	2 288 463 172	2 322 234 101
2.3 Transferts	1 242 487 279	1 333 785 113	1 600 771 654
2.4 Investissement	37 125 245 656	26 547 892 467	1 598 293 551
Trésor	2 530 901 597	4 457 283 183	1 598 293 551
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	34 594 344 059	22 090 609 284	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation des activités du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre de coordination et le fonctionnement des structures	Nombre de réunions de cabinet organisées	36	40	46	52	Dénombrement Source: Rapport d'activités Cabinet
	Proportion de textes réglementaires et législatifs (lois, décrets et arrêtés) soumis au SGG	60%	65%	80%	80%	(Nombres de textes soumis au SGG / Nombres de textes à soumettre au SGG) x 100 Sources: Rapports d'activités CABINET / DAJC
OS 2 : Assurer une gestion efficiente de ressources humaines, techniques, matérielles et financières	Taux de traitement des actes administratifs du personnel	100%	90%	95%	95%	(Nombre de demandes d'actes administratifs du personnel traitées / Nombre de demandes d'actes administratifs du personnel reçues) x100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	82,85%	70%	70%	70%	(Total budget ordonnancé / Total budget actuel) x100 Sources: SIGOBE / Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer le système de planification, de suivi - évaluation et de communication	Proportion de documents de suivi évaluation élaborés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation élaborés / Nombre de documents suivi-évaluation programmés) x100 Source: Rapport d'activités DEPS
	Nombre d'émission télé réalisées sur les activités du MINEDDTE	12	18	24	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCRP
	Nombre d'actions de presses réalisées	25	18	24	30	Dénombrement Sources: Rapports d'activités Cabinet /DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5 702 838 265	6 750 560 263	5 013 733 156
Dépenses de personnel	1 912 826 649	1 977 306 659	2 025 666 666
Dépenses en biens et services	2 005 911 616	1 925 348 325	1 954 051 809
Transferts	29 100 000	32 254 955	34 014 681
Investissements	1 755 000 000	2 815 650 324	1 000 000 000
Trésor	355 000 000	1 285 650 324	1 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 400 000 000	1 530 000 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21079 Administration Générale	5 702 838 265	6 750 560 263	5 013 733 156
2107901 Coordination et animation des activités du ministère	1 748 184 443	1 605 459 670	1 626 988 951
2 Biens et services	1 748 184 443	1 605 459 670	1 626 988 951
11056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du BELIER / TOUMODI	8 050 000	8 971 725	9 240 877
11056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du BELIER / YAOUSSOUKRO	7 750 000	8 637 375	8 896 498
14056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du N'ZI / DIMBOKRO	8 600 000	9 584 700	9 872 243
15056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de L'IFFOU / DAOUKRO	5 000 000	7 801 500	8 035 546
16056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du MORONOU/ BONGOUANOU	5 000 000	6 000 000	6 180 000
17056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du GBEKE / BOUAKE	5 000 000	6 000 000	6 180 000
18056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du HAMBOL / KATIOLA	5 000 000	6 000 000	6 240 000
22056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du BAFING / TOUBA	5 000 000	6 000 000	6 180 000
23056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du KABADOUGOU /ODIENNE	8 600 000	10 320 000	10 629 600
24056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du TCHOLOGO / FERKESSEDOUGOU	8 000 000	8 916 000	9 183 482
25056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du PORO / KORHOGO	9 800 000	15 937 350	16 415 473
26056000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la BAGOUE/BOUNDIALI	11 600 000	12 928 200	13 316 048
27056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du FOLON / MINIGNAN	7 700 000	8 581 650	8 839 103
28056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du BOUNKANI /BOUNA	8 900 000	9 919 050	10 216 624
31056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du HAUT-SASSANDRA / DALOA	8 600 000	10 320 000	10 629 600
32056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du GOH / GAGNOA	8 400 000	10 080 000	10 262 448
35056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la MARAHOUÉ / BOUAFLE	8 000 000	8 916 000	9 077 378
36056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du WORODOUGOU / SEQUELA	5 000 000	5 572 500	5 673 361
37056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du BERE / MANKONO	8 600 000	9 584 700	9 758 181
41056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du TONKPI/ MAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du CAVALLY / GUIGLO	8 000 000	8 240 000	8 487 200
43056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du GUEMON / DUEKOUÉ	7 700 000	7 931 000	8 168 930
51056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du LOH-DJIBOUA / DIVO	8 000 000	8 240 000	8 487 221
55056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San Pédro	8 600 000	8 858 000	9 123 740
56056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la NAWA/SOUBRE	8 600 000	8 858 000	9 123 740
57056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du GBOKLE/SASSANDRA	8 600 000	8 858 000	9 123 740
61056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'INDENIE DJUANBLIN/ABENGOUROU	8 000 000	9 600 000	9 773 760

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21079 Administration Générale	5 702 838 265	6 750 560 263	5 013 733 156
62056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du GONTOUGO/ BONDOUKOU	7 200 000	8 640 000	9 086 689
76056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'AGNEBY-TIASSA /AGBOVILLE	5 000 000	5 572 500	5 673 362
77056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du SUD-COMOE /ABOISSO	8 000 000	9 600 000	9 773 760
77056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la ME / ADZOPE	5 000 000	5 572 500	5 860 600
78056000172 Prendre en charges les frais de fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 045 800	4 254 968
78056000173 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	149 910 874	73 211 020	73 211 026
78056000174 Coordonner les activités du ministère au cabinet	56 253 369	61 878 706	62 930 644
78056000175 Gérer les courriers	13 000 000	13 260 000	13 485 420
78056000176 Procéder au contrôle administratif financier des services et Etablissements relevant du Ministère	2 700 000	26 200 128	27 444 896
78056000177 Contrôler l'application de la législation, de la réglementation et des instructions en matière d'environnement et de développement durable	4 300 000	5 916 000	6 476 654
78056000178 Contribuer à l'élaboration des projets de textes règlementaires en matière d'environnement et du développement durable	6 133 000	6 102 078	6 163 098
78056000180 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives de lutte contre les changements climatiques	27 000 000	27 309 150	27 582 243
78056000181 Contribuer à une gestion écologiquement rationnelle des Déchets en Côte d'Ivoire en liaison avec les ministères et les structures concernés	5 860 459	5 927 561	5 986 836
78056000182 Gestion des dépenses centralisées du ministère/DAF	881 954 200	744 123 340	750 304 740
78056000183 Suivre la mise en oeuvre du plan de formation	6 500 000	6 565 000	6 761 950
78056000210 Contribuer à une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles vivantes	5 950 000	6 018 128	6 078 309
78056000211 Coordonner les actions des Programmes, Projets et Conventions	7 000 000	7 070 000	7 140 700
78056000212 Suivre les processus de ratification et d'adhésion et de paiement des contributions dans le cadre des accords internationaux	3 200 000	3 236 640	3 291 663
78056000213 Réaliser la gestion intégrée des produits chimiques conformément aux réglementations internationales en vigueur en Côte d'Ivoire	5 689 541	5 746 436	5 918 830
78056000214 Prendre en charge les conférences et missions en Côte d'Ivoire en matière d'environnement et de Développement Durable	30 000 000	33 000 000	33 561 000
78056000217 Participer aux activités de développement et de renforcement de la coopération internationale	4 800 000	4 854 960	4 903 509
78056000239 Faire le suivi de l'exécution des marchés publics et des conventions de délégations de services publics	1 500 000	1 545 000	1 591 350
78056000240 Gérer la commande publique du ministère	4 633 000	4 686 048	4 765 710
78056000241 Participer aux conférences et séminaires du ministère en matière d'environnement et de développement durable hors Côte d'Ivoire	51 000 000	51 510 000	53 055 300

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21079 Administration Générale	5 702 838 265	6 750 560 263	5 013 733 156
78056000262 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives en matière de gestion du littoral ivoirien	5 500 000	5 562 975	5 850 581
78056000269 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des LAGUNES/ABIDJAN	5 000 000	5 572 500	5 860 599
79056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des GRANDS-PONTS / DABOU	5 000 000	5 572 500	5 667 232
90056000026 Gérer le Patrimoine du MINEDD	16 000 000	16 183 200	16 458 317
90056000027 Contrôler et veiller à la sécurité environnementale	15 000 000	15 171 750	15 429 672
90056000036 Journée de l'Ecologie et des Changements Climatiques (JFAC)	200 000 000	200 000 000	200 000 000
2107902 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	2 309 720 822	3 288 997 017	3 345 686 618
1 Personnel	1 912 826 649	1 977 306 659	2 025 666 666
78056000256 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	1 912 826 649	1 977 306 659	2 025 666 666
2 Biens et services	217 794 173	279 435 403	286 205 271
78056000184 Gérer les ressources humaines	5 841 542	5 899 957	5 958 857
78056000186 Contribuer à la mise en place de la fiscalité environnementale et suivre les recettes	3 000 000	3 030 000	3 084 844
78056000219 Préparer, élaborer et suivre l'exécution du budget du ministère	13 152 128	43 283 649	43 716 486
78056000242 Élaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP)	32 700 503	59 576 469	61 136 680
78056000261 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	127 200 000	129 616 800	133 505 304
78056000270 Contrôler et évaluer les activités techniques et la gestion du personnel	5 700 000	5 820 528	5 848 097
78056000287 Gérer les ressources Financières du MINEDDTE	20 200 000	22 018 000	22 238 180
90056000032 Prendre en charge les opérations liées aux sinistres environnementaux	10 000 000	10 190 000	10 716 823
3 Transferts	29 100 000	32 254 955	34 014 681
78056000273 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	29 100 000	32 254 955	34 014 681
4 Investissements	150 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Trésor	150 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90056000031 Projet de réhabilitation, de construction et d'équipement des Directions Régionales	150 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2107903 Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation	1 533 933 000	1 755 228 456	29 620 376
2 Biens et services	28 933 000	29 327 302	29 620 376
78056000187 Apporter un appui à l'utilisation optimale des outils informatiques	16 933 000	17 126 884	17 298 152
78056000188 Assurer une communication externe dynamique	6 500 000	6 637 443	6 703 817
78056000264 Renforcer la communication interne du ministère	5 500 000	5 562 975	5 618 407

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21079 Administration Générale	5 702 838 265	6 750 560 263	5 013 733 156
4 Investissements	1 505 000 000	1 725 901 154	0
<i>Trésor</i>	<i>105 000 000</i>	<i>195 901 154</i>	<i>0</i>
78056000279 Système de remontée des incidents environnementaux	105 000 000	195 901 154	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 400 000 000</i>	<i>1 530 000 000</i>	<i>0</i>
90056000023 Projet Trajectoire Bas Carbone Côte d'Ivoire	1 400 000 000	1 530 000 000	0
2107905 Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques	111 000 000	100 875 120	11 237 211
2 Biens et services	11 000 000	11 125 950	11 237 211
78056000243 Organiser la planification générale des activités du Ministère	11 000 000	11 125 950	11 237 211
4 Investissements	100 000 000	89 749 170	0
<i>Trésor</i>	<i>100 000 000</i>	<i>89 749 170</i>	<i>0</i>
78056000281 Projet d'appui à la gestion des ECO-ENTREPRISES par la TAXONOMIE VERTE	100 000 000	89 749 170	0

II.2.2. Programme 2 : Environnement et développement durable

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Environnement et développement durable	Action 2.1: Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales
	Action 2.2: Promotion du Développement Durable
	Action 2.3: Gestion durable des Aires Protégées et de la Biodiversité
	Action 2.4: Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations
	Action 2.5: Renforcement de la lutte contre le changement climatique et la résilience des populations

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Environnement et développement durable						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Maitriser les impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales	Taux d'inspections réalisées dans les installations classées	67%	85%	90%	95%	(Nombre d'inspections effectuées dans les installations classées / Nombre d'inspections programmées dans les installations classées) x 100 Source: Rapport d'activités CIAPOL
	Nombre de bilans de pollution industrielle réalisés	10	40	50	55	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIAPOL
OS 2: Encourager les populations à adopter les modes de productions et de consommations durables	Nombre des parties prenantes (population, structures) mobilisées autour des activités institutionnelles (JFAC-QNEDD...)	500	465	480	500	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DGDDTE / DGE
	Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSO	25	25	30	35	Dénombrement Sources: Rapports d'activités CNDD / DGDD
	Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes	517	245	260	270	Dénombrement Source: Rapport d'activités DEVRSO
OS 3: Valoriser le réseau des aires protégées	Pourcentage des aires protégées disposant d'un système de protection efficace	88,89	85%	90%	90%	(Nombre d'aires protégées disposant d'un système de protection efficace / Nombre total d'aires protégées) x 100 Source: Rapport d'activités OIPR
	Superficie de nouvelles réserves naturelles volontaires créées	67 541 ha	200 ha	300 ha	400 ha	Dénombrement Source: Rapport d'activités DPN
	Distance de pistes et de limites des Aires Protégées entretenues	600km	550km	600km	700km	Dénombrement Source: Rapport d'activités OIPR
	Nombre de touristes reçus dans les aires protégées	20 000	25 000	30 000	35 000	Dénombrement Source: Rapport d'activités OIPR
	Superficie de mangroves restaurée et protégée (ha)	15 ha	3 650 ha	3 650ha	3 650 ha	Dénombrement Sources: Rapport d'activités DPN
OS 4: Assurer la veille environnementale	Proportion des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) réalisées	80%	90%	95%	96%	(Nombre d'EES réalisées / Nombre total d'EES prévues) x 100 Source: Rapport d'activités ANDE
	Proportion des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisées	100%	90%	95%	96%	(Nombre d'EIES réalisées / Nombre total d'EIES prévues) x 100 Source: Rapport d'activités ANDE
OS 5: Renforcer la lutte contre les effets du changement climatique et la résilience des populations	Nombre d'acteurs formés sur les thématiques de Changements Climatiques	500	430	450	460	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DLCCTE / PNCC
	Nombre de documents de notification élaborés	3	4	4	4	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DLCCTE / PNCC

Programme 2 : Environnement et développement durable						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 5: Renforcer la lutte contre les effets du changement climatique et la résilience des populations	Nombre de MRV (outils de suivi des activités) en matière de changement climatique élaborés	3	1	1	1	Dénombrement Sources: Rapports d'activités DLCCTE / PNCC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	41 980 470 113	30 521 000 907	7 702 421 157
Dépenses de personnel	5 079 039 178	5 124 113 759	5 169 188 341
Dépenses en biens et services	317 798 000	363 114 847	368 182 292
Transferts	1 213 387 279	1 301 530 158	1 566 756 973
Investissements	35 370 245 656	23 732 242 143	598 293 551
Trésor	2 175 901 597	3 171 632 859	598 293 551
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	33 194 344 059	20 560 609 284	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22080 Environnement et développement durable	41 980 470 113	30 521 000 907	7 702 421 157
2208001 Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales	33 214 091 501	21 702 542 175	2 563 090 430
1 Personnel	1 420 364 882	1 432 970 091	1 445 575 301
78053000021 Transférer des subventions équilibre personnel au CIAPOL	1 420 364 882	1 432 970 091	1 445 575 301
2 Biens et services	213 133 000	242 544 121	245 891 165
78056000191 Mettre en oeuvre et suivre les actions de lutte contre les changement climatiques	8 000 000	9 056 800	9 189 029
78056000192 Organiser des manifestations officielles de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement	70 000 000	79 963 630	80 165 040
78056000193 Assurer la coordination des activités des directions en charge des questions environnementales	27 000 000	30 780 000	31 028 955
78056000194 Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion de l'environnement	2 000 000	2 264 200	2 297 258
78056000195 Renforcer le cadre réglementaire en matière de préservation de la qualité des matrices environnementales	3 665 000	4 155 758	4 205 272
78056000196 Suivre et évaluer les engagements de la Côte d'Ivoire à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Accord de Paris	71 000 000	80 379 100	80 552 635
78056000197 Mettre à jour les bases de prise en compte des initiatives relatives à l'article 6 de l'accord de Paris	1 000 000	1 132 100	1 148 628

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22080 Environnement et développement durable	41 980 470 113	30 521 000 907	7 702 421 157
78056000221 Coordonner les actions des programmes, projets et conventions des zones côtières	1 900 000	2 470 000	2 506 062
78056000222 Contribuer à la mise en place du cadre de gestion des risques et catastrophes	5 468 000	6 190 323	3 098 824
78056000223 Renforcement des capacités nationales sur l'article 6 de l'accord de Paris relatif aux Mécanismes de Marché et de non-marché Carbone sur le climat	7 000 000	7 925 400	8 041 110
78056000244 Sensibiliser, informer et former le comité interministériel et la population de l'environnement côtier	3 100 000	3 509 510	8 729 575
78056000245 Susciter la recherche et promouvoir les technologies appropriées pour la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques auprès des entreprises	8 000 000	9 056 800	9 189 030
78056000246 Suivre, le contrôler et évaluer de la mise en œuvre du processus REDD+	5 000 000	5 660 500	5 739 747
3 Transferts	610 487 963	610 487 963	871 623 963
78053000019 Réaliser les inspections des installations classées en vue de lutter contre la pollution dans les unités industrielles/CIAPOL	110 487 963	110 487 963	110 487 963
78056000227 Participer aux négociations de la conférence des Partis (COP) sur la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques	500 000 000	500 000 000	761 136 000
4 Investissements	30 970 105 656	19 149 300 000	42 436 001
Trésor	1 635 961 597	2 176 400 000	42 436 001
90056000034 Projet de mise en oeuvre du Premier Rapport Biennal sur la Transparence de la Côte d'Ivoire (BTR1)	40 000 000	184 000 000	0
90056000029 Projet de Résilience de la Protection Côtière (RESPROC)	50 560 000	124 440 000	0
90056000003 Projet de Mobilité Electrique	54 416 701	0	0
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï - PRE	282 400 000	369 200 000	1
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation - PROMIRE	210 000 000	1 300 000 000	0
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité - SSATMARC-FOLAB	185 000 000	466 000 000	0
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des Polluants Organiques Persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) - UPOPCI	250 000 000	0	0
78056000199 projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines	563 584 896	0	0
Financement extérieur	29 334 144 059	16 972 900 000	0
90056000034 Projet de mise en oeuvre du Premier Rapport Biennal sur la Transparence de la Côte d'Ivoire (BTR1)	336 000 000	0	0
90056000029 Projet de Résilience de la Protection Côtière (RESPROC)	655 957 000	0	0
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï - PRE	3 500 000 000	15 000 000 000	0
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation - PROMIRE	2 177 000 000	1 300 000 000	0
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité - SSATMARC-FOLAB	600 000 000	672 900 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22080 Environnement et développement durable	41 980 470 113	30 521 000 907	7 702 421 157
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des Polluants Organiques Persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) - UPOPCI	1 840 000 000	0	0
78056000199 projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines	20 225 187 059	0	0
2208002 Promotion du Développement Durable	182 532 000	265 615 596	313 748 862
2 Biens et services	82 532 000	95 615 596	96 848 862
78056000204 Elaborer et mettre en œuvre des guides méthodologiques pour le verdissement des plans de développement durable	11 500 000	13 019 150	13 209 230
78056000205 Réaliser les campagnes d'information d'éducation et de communication pour un changement de comportement en matière de développement durable	7 133 000	8 075 270	8 317 530
78056000207 Susciter la mise en place d'une économie circulaire en Côte d'Ivoire	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78056000208 Faciliter l'intégration du développement durable dans les stratégies, plan et programmes nationaux	2 500 000	2 575 000	2 652 250
78056000230 Coordonner les activités des structures en charge des questions du développement durable	12 800 000	14 520 632	14 702 447
78056000231 Identifier et promouvoir les métiers, les investissements et l'entrepreneuriat verts	5 000 000	6 500 000	6 594 900
78056000233 Inciter la population et les organisations à l'adoption de mode de consommation et de production durable et responsable	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78056000250 Suivre et évaluer la prise en compte des objectifs du Développement Durable (ODD) en Côte d'Ivoire	24 200 000	27 396 820	27 436 819
78056000252 Promouvoir les objectifs de développement durable	3 633 000	4 112 924	4 172 968
78056000259 Mettre en oeuvre, suivre et renforcer les politiques et stratégies de développement durable dans toutes les composantes de la société	5 383 000	6 997 900	7 100 069
78056000265 Identifier les us et coutumes conformes au développement durable et en encourager la promotion	6 383 000	8 297 900	8 419 049
4 Investissements	100 000 000	170 000 000	216 900 000
Trésor	100 000 000	170 000 000	216 900 000
78056000284 Projet de Renforcement de Capacité des Acteurs au Développement Durable et aux Eco-Citoyens	100 000 000	170 000 000	216 900 000
2208003 Gestion durable des Aires Protégées et de la Biodiversité	8 132 424 593	8 005 832 932	4 268 643 561
1 Personnel	3 516 319 467	3 547 525 493	3 578 731 519
78054000054 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OIPR	3 516 319 467	3 547 525 493	3 578 731 519
2 Biens et services	7 133 000	7 973 170	8 212 366
78056000209 Promouvoir et suivre la mise en valeur des sites et des paysages naturels	1 000 000	1 030 000	1 060 900
78056000235 Suivre et évaluer les activités relatives aux parcs nationaux et réserves	2 815 000	3 186 862	3 282 468
78056000236 Suivre la mise en oeuvre des politiques de conservation du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, de la faune sauvage et d'élaborer les stratégies pour leur gestion durable	3 318 000	3 756 308	3 868 998

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22080 Environnement et développement durable	41 980 470 113	30 521 000 907	7 702 421 157
3 Transferts	448 832 126	448 832 126	448 832 126
78054000048 Entretien manuellement les pistes et limites des aires protégées/OIPR-GPR	12 952 126	12 952 126	12 952 126
78054000049 Prendre la couverture sociale du personnel en charge de la gestion des parcs et réserves/OIPR-ASSURANCE	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78054000053 Appuyer le développement des communautés riveraines des aires protégées/OIPR	221 880 000	221 880 000	221 880 000
78054000059 Renforcer la protection des parcs nationaux et réserves naturelles/OIPR	14 000 000	14 000 000	14 000 000
4 Investissements	4 160 140 000	4 001 502 143	232 867 550
Trésor	299 940 000	413 792 859	232 867 550
90056000028 Projet Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire « Projet GOLD+ Côte d'Ivoire »	139 500 000	143 685 000	147 995 550
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	80 440 000	187 707 859	0
Financement extérieur	3 860 200 000	3 587 709 284	0
90056000028 Projet Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire « Projet GOLD+ Côte d'Ivoire »	750 000 000	1 110 731 651	0
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	1 650 000 000	2 476 977 633	0
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	1 460 200 000	0	0
2208004 Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations	296 422 019	385 828 244	391 182 405
1 Personnel	142 354 829	143 618 175	144 881 521
78056000203 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ANDE	142 354 829	143 618 175	144 881 521
3 Transferts	154 067 190	242 210 069	246 300 884
78056000232 Agence Nationale de l'Environnement	154 067 190	242 210 069	246 300 884
2208005 Renforcement de la lutte contre le changement climatique et la résilience des populations	155 000 000	161 181 960	165 755 899
2 Biens et services	15 000 000	16 981 960	17 229 899
78056000288 Gérer l'économie bleue	15 000 000	16 981 960	17 229 899
4 Investissements	140 000 000	144 200 000	148 526 000
Trésor	140 000 000	144 200 000	148 526 000
78056000280 Projet « Transition Bas carbone Côte d'Ivoire » (TBC - Côte d'Ivoire)	140 000 000	144 200 000	148 526 000

SECTION 345 : MINISTERE DES EAUX ET FORETS

SECTION 345 : MINISTERE DES EAUX ET FORETS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'absence de mécanisme de financement pérenne des activités du ministère ;
- l'insuffisance de coordination entre les différents ministères intervenant dans le domaine des forêts, de la faune et des ressources en eau ;
- la clarification insuffisante des régimes fonciers ;
- la déforestation et la dégradation continue du couvert forestier ;
- la persistance des feux de brousse ;
- la réduction des populations de faune ;
- la dégradation des ressources en eau (pollution, érosion des berges, ensablement des cours d'eau, etc.) ;
- l'insuffisance des moyens de sensibilisation des populations à la protection des espèces sauvages.

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place des différents fonds (forestier national, GIRE) ;
- la mise en place d'un cadre de concertation interministériel impliquant le MINEF, le MEMINADERPV et le MINEDDTE ;
- la proposition d'actions visant à attirer l'attention du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement sur l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire.
- l'adoption par le Gouvernement d'une nouvelle politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en 2018 et de sa stratégie de mise en œuvre ;
- la redynamisation en cours du Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte contre les Feux de Brousse ;
- la validation de la politique nationale de protection, de reconstitution et de valorisation de la faune sauvage ;
- l'élaboration du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PLANGIRE) ;

l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation sur la protection de la faune et la lutte contre le braconnage.

I.1.3. Défis et priorités

- l'adhésion des parties prenantes (communautés locales, secteur privé, collectivités territoriales, etc.) dans la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts ;
- la poursuite du renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire des ressources forestières, fauniques et en eau ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures chargées de la gestion des eaux et forêts ;
- l'application effective des textes législatifs et réglementaires de tous les secteurs ;
- la reconstitution des populations des espèces de faune ;
- la mise en œuvre d'une stratégie durable de résolution des conflits homme faune ;
- la réouverture et l'organisation de l'exercice de la chasse ;
- la mise en place d'un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques ;

- la mise en place de mécanismes de financements pérennes des secteurs forestiers, de la faune et des ressources en eau ;
- l'inventaire et la protection des ressources en eau, des ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes d'allocation des ressources en eau entre usagers.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le respect des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire ;
- la préservation de la biodiversité ;
- l'entretien d'un climat favorable au développement des activités socio-écologiques et agricoles ;
- l'amélioration de la conservation de l'habitat de la faune ;
- la protection et la conservation de la faune;
- l'amélioration de l'interaction et de la coexistence entre les hommes et la faune;
- la valorisation de la faune;
- l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de l'eau ;
- le maintien de la sécurité et la gestion durable des ressources en eau.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030 ;
- les sites de biodiversité faunique sont créés et préservés;
- le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé ;
- des activités et projets de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts sont soutenus par le FFN;

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 26**, le Ministre des Eaux et Forêts est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Protection des Eaux et de la Forêt.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Gestion durable des forêts, de la faune et de la flore

- promotion des conditions d'exploitation durable des ressources forestières ;
- définition et mise en œuvre du plan national de reboisement ;
- incitation au développement du domaine forestier par les collectivités publiques et par les opérateurs privés ;
- contrôle de l'exploitation forestière ;
- contrôle de la transformation et de la commercialisation des produits ligneux, en liaison avec les Ministres intéressés ;
- contrôle et recouvrement des taxes forestières, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- gestion des ressources cynégétiques ;

- mise en œuvre des politiques nationales relatives à la gestion durable de la faune sauvage et de son exploitation rationnelle, en liaison avec le Ministre chargé de l'Environnement ;
- mise en œuvre du Code forestier.

En matière de Gestion durable et de Protection des eaux

- mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres chargés de l'Hydraulique, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Agriculture, de la Santé et des Ressources Animales et Halieutiques.

En matière de Protection de la faune et de la flore

- maintien de l'intégrité du domaine forestier de l'Etat ;
- lutte contre les feux de brousse et défense des forêts, en liaison avec les Ministres chargés de la Défense et de l'Agriculture ;
- mise en œuvre des conventions et traités dans le domaine de la protection de la faune et de la flore ;
- protection des sols et des eaux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- aménagement des jardins botaniques et parcs zoologiques, en liaison avec les collectivités territoriales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières.
- Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques.
- Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau.
- Programme 5 : Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générales des Eaux et Forêts (IGEF), Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Directions Régionales des eaux et Forêts (DREF), Direction de l'Informatique, des Statistiques, des archives et de la Documentation (DISAD), Service Communication (SERCOM), Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation (DEPE), Direction de la Police Forestière et de l'Eau (DPFE), Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI), Direction de la Gestion des Carrières des agents techniques (DGCAT)	Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)		

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Gestion durable des ressources forestières	Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF), Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier (DRCF), Direction de la Production et des Industries Forestières (DPIF), Secrétariat National de Défense et de Lutte contre les Feux de Brousse (SNDLFB), Cabinet/APV FLEGT, Cabinet/Initiative Cacao Forêts (ICF), Cabinet/Jardin Botanique de Bingerville (JBB), Cabinet/Jardin d'Etat de Yamoussoukro (JEY), Directions Départementales des Eaux et Forêts (DDEF), Cantonnements des Eaux et Forêts (CEF), Postes des Eaux et Forêts (PEF)	Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du jardin botanique de Bingerville ; - Projet d'Appui à la stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts ; - Projet d'Investissement Forestier Phase 2 (PIF2) ; - Loi de Programmation de Sécurité Intérieure (LPSI) - Sauvegarde du bois de vène dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali - Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du niger (PIDACC) 	
Programme 3: Gestion durable des ressources fauniques	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques (DFRC) ; Zoo National d'Abidjan (ZNA)		<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des éléphants par la technologie satellitaire - Projet d'extension de suivi des éléphants à 10 nouveaux groupes 	
Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau	Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), Direction de l'Evaluation du Patrimoine Hydraulique (DEPH), Direction de l'Aménagement et de la Protection des Ressources en Eau (DPARE)		<ul style="list-style-type: none"> - PIDACC/BN (Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bassin du Niger) - Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)-Côte d'Ivoire - Bassin Versant du Bandama - Surveillance et protection des ressources en eau du Bandama moyen - Gestion durable des ressources en eau des bassins du bandama de la lobo et de la volta 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante.	RS 1.1 : L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfactions des usagers recourant aux services des structures du MINEF	Sondage Source : Rapports d'activités DISAD/SERCOM
OG 2 : Reconstituer et stabiliser le patrimoine forestier	RS 2.1 : Le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030	IP 2.1 .1 : Taux de couverture forestière	Superficie forestière couverte / Superficie du territoire national à couvrir Source : : Rapport d'activités Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier
OG 3 : Reconstituer et préserver la biodiversité faunique	RS 3.1 : Les sites de biodiversité faunique sont créés et préservés	IP 3.1.1 : Nombre de sanctuaires de faune	Dénombrement Source : : Rapport d'activités DFRC
OG 4 : Assurer une gestion rationnelle des ressources en eau pour la satisfaction des besoins des différents usagers	RS 4.1 : Le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé	IP 4.1 .1 : Nombre d'outils de gestion développés	Dénombrement Source : : Rapports d'activités DGRE
OG 5 : Soutenir financièrement les activités et projets de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts	RS 5.1 : Des activités et projets de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts sont soutenus par le FFN	IP 5.1.1. Taux de décaissement sur le fond, au profit des activités et projets de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts	Budget utilisé pour les reboisements / Budget annuel du fonds Source : Rapport d'activités des Services

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	79 187 906 935	83 914 549 977	51 689 888 487
1.1 Ressources Intérieures	46 612 382 595	51 998 649 977	51 689 888 487
1.1.1 Budget Etat	46 612 382 595	51 998 649 977	51 689 888 487
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	32 575 524 340	31 915 900 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	32 575 524 340	31 915 900 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	79 187 906 935	83 914 549 977	51 689 888 487
2.1 Personnel	24 568 092 962	24 818 566 392	25 006 421 464
2.1.1 Solde y compris EPN	24 568 092 962	24 818 566 392	25 006 421 464
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	13 831 224 571	14 182 639 287	14 535 733 736
2.3 Transferts	1 664 248 548	1 965 066 123	2 082 255 112
2.4 Investissement	39 124 340 854	42 948 278 175	10 065 478 175
Trésor	6 548 816 514	11 032 378 175	10 065 478 175
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	32 575 524 340	31 915 900 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation, et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des Eaux et Forêts	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés et transmis au SGG	0	15	15	15	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAJC/MINEF
	Nombre de documents de politique, de stratégies et de plan d'actions adoptés	3	6	7	7	Dénombrement Source : Rapports d'activités cabinet
	Nombre de missions de contrôle et de surveillance effectuées	3 631	700	700	700	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPFE/BSSI/DREF/MINEF
OS 2 : Assurer une gestion moderne et efficace des ressources humaines, matérielles et financières du MINEF	Pourcentage des Agents Techniques formés militairement	100%	80%	100%	100%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents proposés) X100 Source : Rapport d'activités DRHF/DGCAT/MINEF
	Pourcentage d'Agents ayant un poste de travail	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents ayant un poste de travail / Nombre total d'agents du ministère) X100 Source : Rapport d'activités DRHF/MINEF
	Pourcentage d'actions de formation réalisées	40%	60%	80%	80%	(Nombre de formations effectuées / Nombre de formations prévues) X100 Source : Rapport d'activités DRHF / MINEF
	Proportion de projets suivis et évalués	100%	85%	90%	90%	(Nombre de projets suivis et évalués / Nombre de projets du MINEF) X100 Source : Rapport d'activités DEPE / MINEF
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication interne et externe du MINEF	Taux d'opérationnalisation des systèmes d'information collaboratifs	40%	70%	70%	70%	(Nombre d'outils fonctionnels / Nombre d'outils prévus) X100 Source : Rapport d'activités DISAD / MINEF

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication interne et externe du MINEF	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	90%	99%	99%	99%	(Nombre d'activités ayant eu une couverture médiatique / Nombre d'activités organisées par le MINEF) X100 Source : Rapport d'activitésSERCOM / MINEF
	Taux de réponse aux demandes d'informations	99%	99%	99%	99%	(Nombre de réponses aux demandes d'informations/nombre de demandes d'information reçues) X100 Source : Rapport d'activitésSERCOM / MINEF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	35 062 663 343	35 732 483 290	36 218 819 873
Dépenses de personnel	24 535 692 962	24 786 166 392	24 974 021 464
Dépenses en biens et services	9 947 100 259	10 157 787 441	10 451 439 071
Transferts	579 870 122	788 529 457	793 359 338
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21088 Administration Générale	35 062 663 343	35 732 483 290	36 218 819 873
2108801 Coordination et animation	24 810 283 340	25 060 756 770	25 248 611 842
1 Personnel	24 535 692 962	24 786 166 392	24 974 021 464
78042200226 Prendre en charge les salaires des agents du Ministère	24 535 692 962	24 786 166 392	24 974 021 464
2 Biens et services	274 590 378	274 590 378	274 590 378
11042200066 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Belier (Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14042200012 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du N'zi (Dimbokro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15042200023 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17042200075 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gbêkê (Bouaké)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
21088010562 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21088 Administration Générale	35 062 663 343	35 732 483 290	36 218 819 873
22042200044 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bafing (Touba)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23042200040 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28042200050 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bounkani (Bouna)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31042200059 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36042200022 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41042200073 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42042200035 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43042200036 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Guémon (Duékoué)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51042200060 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de Lôh-Djiboua (Divo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55042200063 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de San-Pedro (San-Pedro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56042200062 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la NAWA (Soubré)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62042200081 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71042200074 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76042200046 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Agneby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200146 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78042200147 Organiser la planification générale des activités du Ministère des Eaux et Forêts	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200187 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région des Grands-Ponts (Abidjan)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042200201 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de protection des eaux et Forêts	100 120 000	100 120 000	100 120 000
78042200223 Renforcer le cadre institutionnel en matière de gestion durable des ressources forestières, fauniques et en eau	7 419 314	7 419 314	7 419 314
78042200227 Contrôler le bon fonctionnement et la performance des structures du Ministère	18 051 064	18 051 064	18 051 064
2108802 Planification, programmation, et suivi-évaluation	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200148 Suivre et Evaluer les activités du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21088 Administration Générale	35 062 663 343	35 732 483 290	36 218 819 873
2108803 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	9 368 548 577	9 587 895 094	9 886 376 605
2 Biens et services	9 288 678 455	9 499 365 637	9 793 017 267
78011201654 Prendre en charge les factures des structures centrales du Ministère (Eau, Electricité)	429 084 525	466 591 717	507 764 391
78042200150 Prendre en charge les missions hors CI	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200151 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	51 022 704	51 022 704	51 022 704
78042200152 Gérer et suivre les carrières des agents du Ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200153 Prendre en charge les dépenses liées à la mise en oeuvre du DPPD-PAP	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78042200155 Gérer les baux et les tenues des agents Techniques des Eaux et Forêts	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042200156 Gérer les formations des agents du Ministère des Eaux et Forêts	200 000 000	128 054 790	128 054 790
78042200190 Payer les baux administratifs des logements de fonction	8 170 840 000	8 415 965 200	8 668 444 156
78042200203 Gérer les ressources et le patrimoine du Ministère des Eaux et Forêts	102 093 516	102 093 516	102 093 516
78042200204 Prendre en charge les dépenses liées aux services du Ministère des Eaux et Forêts	203 685 889	203 685 889	203 685 889
78042200205 Gérer les ressources humaines du Ministère des Eaux et Forêts	11 951 821	11 951 821	11 951 821
78042200212 Gérer la commande publique du Ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200218 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	79 870 122	88 529 457	93 359 338
78052000008 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	79 870 122	88 529 457	93 359 338
2108804 Information et communication	85 065 676	85 065 676	85 065 676
2 Biens et services	85 065 676	85 065 676	85 065 676
78042200157 Organiser la communication des activités du Ministère des Eaux et Forêts	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78042200159 Participer à l'organisation du SARA/SITA	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200192 Gérer le parc informatique et la connexion au réseau internet des services	15 065 676	15 065 676	15 065 676
2108805 Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.	788 765 750	988 765 750	988 765 750
2 Biens et services	288 765 750	288 765 750	288 765 750
78042200206 Contrôler et surveiller la gestion des ressources naturelles (Forêt, Faune, Eau)	20 115 750	20 115 750	20 115 750
78042200214 Conduire des interventions pour la protection des ressources naturelles dans les domaines ruraux et classés	268 650 000	268 650 000	268 650 000
3 Transferts	500 000 000	700 000 000	700 000 000
90042200027 Transférer les crédits de Biens et Services à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)	500 000 000	700 000 000	700 000 000

II.2.2. Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières	Action 2.1: Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat
	Action 2.2:Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural
	Action 2.3:Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.
	Action 2.4:Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers
	Action 2.5:Mise en œuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Accroître la couverture forestière	Proportion de forêts du domaine forestier privé de l'État disposant d'un plan d'aménagement (PA)	117/234	72/ 232	95/232	108/232	(Nombre de forêts du domaine privé de l'Etat disposant de plan d'aménagement adopté / nombre total de forêts classées) X100 Source: Rapport d'activités SODEFOR
	Superficie annuelle de parcelles agroforestières mises en place par les acteurs de la cacao culture (ha)	100 000	150 000	150 000	150 000	Levé des superficies reboisées Sources: Rapport d'activités ICF, Projets
	Superficie annuelle reboisée (ha)	42 622	10 000	10 000	10 000	Levé des superficies reboisées Source: Rapports d'activités DREF / DRCF / SODEFOR / ICF / Projets
	Nombre de personnes bénéficiant d'activités alternatives (AGR)	0	20 000	50 000	75 000	Dénombrement Source: Rapports d'activités PIF 2
	Nombre de bénéficiaires de microprojets offrant les moyens de subsistances améliorés dont les femmes	2 200	30 000	50 000	75 000	Dénombrement Source: Rapports d'activités PIF 2
OS 2 : Renforcer le cadre d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	Taux de mise en œuvre des orientations d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	30%	50%	70%	80%	(Nombre d'orientation mise en œuvre / Nombre total d'orientations prévu) X 100 Source: Rapport d'activités DPIF
	Nombre cumulé de manuels du système de vérification de la légalité et de la traçabilité du bois développés	0	1	6	8	Dénombrement Source: Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre de modules du système de vérification de la légalité et de la traçabilité du bois opérationnel	5	9	11	13	Dénombrement Source: Rapport d'activités APV-FLEGT

Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Renforcer le cadre d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	Nombre cumulé d'acteurs informés et sensibilisés sur le code forestier et ses textes d'application	500	1500	2000	2500	Dénombrement Source: Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre de comités villageois de lutte contre les feux de brousse fonctionnels annuellement	551	571	591	611	Dénombrement Source: Rapport annuel SCNDBF / MINEF

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
Dépenses de personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Dépenses en biens et services	3 290 463 081	3 418 474 292	3 468 961 554
Transferts	204 378 426	226 536 666	238 895 774
Investissements	38 403 167 752	41 830 178 175	9 944 278 175
Trésor	5 878 515 912	9 914 278 175	9 944 278 175
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	32 524 651 840	31 915 900 000	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
2208901 Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat	40 118 308 441	43 671 714 841	11 738 173 949
2 Biens et services	2 015 000 000	2 065 000 000	2 065 000 000
78042200182 Dépenses de Biens et Services LPSI-Eaux et Forêts	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78042200208 Préparer, organiser et Superviser la mise en oeuvre des activités inscrites dans le Cadre d'Actions Communes	15 000 000	65 000 000	65 000 000
3 Transferts	204 378 426	226 536 666	238 895 774
78042200175 Transférer les crédits à la SODEFOR	204 378 426	226 536 666	238 895 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
4 Investissements	37 898 930 015	41 380 178 175	9 434 278 175
<i>Trésor</i>	<i>5 374 278 175</i>	<i>9 464 278 175</i>	<i>9 434 278 175</i>
90042200006 Projet d'Investissement Forestier (PIF2) / Eaux et Forêts	1 000 000 000	1 500 000 000	1 600 000 000
78042200233 Projet de réhabilitation des forêts classées / C2D	2 000 000 000	0	0
78042200176 Dépenses d'investissement LPSI - Eaux et Forêts (Projet)	2 314 278 175	7 714 278 175	7 614 278 175
26042200044 Sauvegarder le bois de vène (petrocarpus erinaceus poir) dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali	60 000 000	250 000 000	220 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>32 524 651 840</i>	<i>31 915 900 000</i>	<i>0</i>
90042200006 Projet d'Investissement Forestier (PIF2) / Eaux et Forêts	32 524 651 840	31 915 900 000	0
2208902 Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural	932 394 484	942 167 958	1 052 655 220
1 Personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78042200225 Assurer la masse salariale du Jardin Botanique de Bingerville	2 400 000	2 400 000	2 400 000
2 Biens et services	425 756 747	489 767 958	540 255 220
11042200094 Aménager le jardin d' Etat de Yamoussoukro	20 635 121	20 635 121	20 635 121
78042200177 Aménager le jardin botanique de Bingerville	50 121 626	50 121 626	50 121 626
78042200221 Suivre les activités de reboisement	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200229 Organiser la journée nationale de lutte contre les feux de brousse	45 000 000	74 753 100	75 240 362
78042200231 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de lutttes contre les feux de brousse et incendies de forêts	100 000 000	234 258 111	234 258 111
90042200001 Organiser la journée de l'arbre	200 000 000	100 000 000	150 000 000
90042200002 Mener les activités d'Education Écocitoyenne	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	504 237 737	450 000 000	510 000 000
<i>Trésor</i>	<i>504 237 737</i>	<i>450 000 000</i>	<i>510 000 000</i>
90042200004 Projet d'appui à la mise en oeuvre de la Stratégie de Préservation, Réhabilitation et Extension des Forêts (SPREF)	454 237 737	450 000 000	510 000 000
78042200195 Aménagement du Jardin botanique de Bingerville (Projet)	50 000 000	0	0
2208903 Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.	660 689 165	674 689 165	674 689 165
2 Biens et services	660 689 165	674 689 165	674 689 165
11042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toumodi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yamoussoukro	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
11042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Attiéguakro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Djékanou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de LOLOBO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lomokankro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kokumbo (Toumodi)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tiébissou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11042200082 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Toumodi	3 000 000	3 000 000	3 000 000
11042200083 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Didiévi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Raviart	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakpabo (Sakassou)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kpouebo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200091 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOSSOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
11042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Molonou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
14042200014 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dimbokro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
14042200015 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi Kouassikro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
14042200017 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bocanda	2 000 000	2 000 000	2 000 000
15042200026 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daoukro	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
15042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ettrokro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
15042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Prikro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
15042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bahiakro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
15042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ananda	1 250 000	1 250 000	1 250 000
15042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouellé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANOUMABA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOTOBİ	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'GUESSANKRO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Batto	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiémélékro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bongouanou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Krégbé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Arrah	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANDE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
16042200057 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bongouanou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17042200056 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Béoumi	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bottro	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
17042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ando-Kékrenou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KONDOSSOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KONDROBO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sakassou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brobo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bodokro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Béoumi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djébonoua	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaké	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diabo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
17042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ayaou-Sran	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Katiola	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tortiya (Niakaramadougou)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tafiré	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200066 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Katiola	3 000 000	3 000 000	3 000 000
18042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIMBE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama Sokoura	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama-Sokoro	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niakaramadougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
18042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boniérédougou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bassawa	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FOUMBOLO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
18042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dabakala	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FRONAN	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Ouaninou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOOKO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guintéguéla	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Touba	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOROTOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOONAN	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Fougbesso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030279 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de M'Bahiakro	3 000 000	3 000 000	3 000 000
22089030283 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Doropo	3 000 000	3 000 000	3 000 000
22089030299 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Taabo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22089030303 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouibly	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
22089030329 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tehini	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22089030348 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOUKO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030350 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DANANON	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030351 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DAPEOUA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030378 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de LATAHA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030388 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ONDEFIDOUO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030389 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de PAPARA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030392 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SIKOLO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
22089030398 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tendéné Bambarasso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
23042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Odienné	2 000 000	2 000 000	2 000 000
23042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguélon	2 000 000	2 000 000	2 000 000
23042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Samatiguila	1 250 000	1 250 000	1 250 000
23042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FENGOLO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
23042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djoulatiendougou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
23042200046 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Madinani	3 000 000	3 000 000	3 000 000
23042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gbéleban	2 000 000	2 000 000	2 000 000
23042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Madinani	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
23042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BAKO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
24042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diawala	1 250 000	1 250 000	1 250 000
24042200044 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Ouangolodougou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
24042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niellé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de NAFANA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
24042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOGONIERE	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ferkessédougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOUMOUKORO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
24042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouangolodougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kong	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BILIMONO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanoroba	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BORON	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KARAKORO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de NIOFOIN	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sirasso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinématiali	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
25042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KATOGO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUIEMBE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Napieledougou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
25042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bengué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Korhogo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dikodougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
26042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tengrela	100 000 000	114 000 000	114 000 000
26042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Boundiali	3 000 000	3 000 000	3 000 000
26042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Boundiali	2 000 000	2 000 000	2 000 000
26042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouto	2 000 000	2 000 000	2 000 000
26042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GANAONI	1 250 000	1 250 000	1 250 000
26042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOLIA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
26042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GBONGAHA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
26042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KANAKORO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
27042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Minignan	3 000 000	3 000 000	3 000 000
27042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de de Kaniasso (Odienné)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
27042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Minignan	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
27042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GOULIA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
27042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SOKORO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
27042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIENKO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kalamon	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOUGBO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Koutouba	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niamoin	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Doropo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouna	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danoa	1 250 000	1 250 000	1 250 000
28042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Nassian	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sominace (Bouna)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Issia	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Vaou (Vavoua)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pélézi	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUESSABO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Saïoua	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Vavoua	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
31042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d' Iboguhé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200070 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Vavoua	3 000 000	3 000 000	3 000 000
31042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gadouan	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gonaté	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SETIFLA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bédiala	1 250 000	1 250 000	1 250 000
31042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dania	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daloa	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zoukougbeu	2 000 000	2 000 000	2 000 000
31042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Belle Ville	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gagnoa	2 000 000	2 000 000	2 000 000
32042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gnagbodougnoa	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ouragahio	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guibéroa	2 000 000	2 000 000	2 000 000
32042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diégonéfla	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dignago	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bayota	1 250 000	1 250 000	1 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
32042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Galebré	1 250 000	1 250 000	1 250 000
32042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Oumé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
35042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zuénoula	2 000 000	2 000 000	2 000 000
35042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinfra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
35042200039 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bouaflé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
35042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bonon	1 250 000	1 250 000	1 250 000
35042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanzra	1 250 000	1 250 000	1 250 000
35042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gohitafa	1 250 000	1 250 000	1 250 000
35042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kononfla (Sinfra)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
35042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BAZRA-NATTIS	1 250 000	1 250 000	1 250 000
35042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaflé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36042200023 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SIFIE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
36042200024 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djibrosso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
36042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de MASSALA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
36042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kani	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de MORONDO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
36042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguéla	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37042200026 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Mankono	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
37042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dianra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kongasso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
37042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sarhala	1 250 000	1 250 000	1 250 000
37042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kounahiri	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Mankono	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiéningboué	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Danané	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Biankouma	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Man	2 000 665	2 000 665	2 000 665
41042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sangouiné	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Biankouma	3 000 000	3 000 000	3 000 000
41042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Logoualé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sipilou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouan Houlé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TEAPLEU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Daleu	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200081 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Danané	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
41042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Mahapleu	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BINHOUYE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbonné	1 250 000	1 250 000	1 250 000
41042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zouan-Hounien	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zéaglo (Bloléquin)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
42042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bolequin	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tai	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42042200043 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Toulepleu	3 000 000	3 000 000	3 000 000
42042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DOKE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
42042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zagné	1 250 000	1 250 000	1 250 000
42042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Péhé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
42042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guiglo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toulépleu	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guézon	1 250 000	1 250 000	1 250 000
43042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Duékoué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bangolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbapleu (Duekoue)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
43042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bangolo	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
43042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUEZON 1	1 250 000	1 250 000	1 250 000
43042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Facobly	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sémien	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dairo-Didizo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ogoudou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lozoua	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Hiré	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Divo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zikisso	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yocoboué (Divo)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200058 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Lakota	3 000 000	3 000 000	3 000 000
51042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gnamezaria (Lakota)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
51042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guitry	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Lakota	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GAGORE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
55042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tabou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de San-Pédro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Doba	1 250 000	1 250 000	1 250 000
55042200049 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tabou	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
55042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de GRABO	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DJOUROUTOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
55042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dogbo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
55042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gabiadji	1 250 000	1 250 000	1 250 000
55042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand-Béréby	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de OLODIO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
56042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Méagui	3 000 000	3 000 000	3 000 000
56042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DABOUYO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
56042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gueyo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Méaguy	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de OKROUYO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
56042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Buyo (Dept Soubré)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand-Zatry	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Liliyo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
56042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Oupouyo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
56042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Soubré	2 188 500	2 188 500	2 188 500
56042200065 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Soubré (Buyo)	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
57042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Sassandra	3 000 000	3 000 000	3 000 000
57042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbagbame (Fresco)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
57042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Fresco	2 000 000	2 000 000	2 000 000
57042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dakpadou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
57042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sago	1 250 000	1 250 000	1 250 000
57042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sassandra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abengourou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dufrebo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de EBILASSOKRO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TENGUELAN	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YAKASSE-FEYASSE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agnibilékrou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département d'Agnibilékrou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AKOBOISSUE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANIASSUE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DIAMARAKRO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Amélékia	1 250 000	1 250 000	1 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
61042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zaranou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
61042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bettié	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niablé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200077 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tanda	3 000 000	3 000 000	3 000 000
62042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Appimadoum	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tagadi	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bondoukou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boihia	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tabagne	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Transua	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Laoudi Ba	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sandégué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62042200093 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koun-Fao	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi-Datéko	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tanda	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DIAMBA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200097 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIENKOIKRO	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200098 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SOROBANGO	1 250 000	1 250 000	1 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
62042200099 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YOROBODI	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200100 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TANKESSI	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200102 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d' Assuэффry	1 250 000	1 250 000	1 250 000
62042200103 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gouméré	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Assinie-Mafia	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200071 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de TIAPOUM	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bianouan	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Aboisso	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Adaou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bonoua	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Ayamé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Nouanou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Adiaké	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Maféré	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tiapoum	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ETUEBOUE	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YAOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
71042200091 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Grand Bassam	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bongo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Noé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
71042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Grand Bassam	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pacobo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200051 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tiassalé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
76042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gomon	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sikensi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agboville	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Rubino	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Azaguié	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Séguié	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Orès-Krobou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'DOUCI	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yapo	1 250 000	1 250 000	1 250 000
76042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Tiassalé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Alépé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Adzopé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AFFERY	1 250 000	1 250 000	1 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
77042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Aboisso-Comoé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
77042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danguira	1 250 000	1 250 000	1 250 000
77042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yakassé-Attrobou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Akoupé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AGOU	1 250 000	1 250 000	1 250 000
77042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ABONGOUA	1 250 000	1 250 000	1 250 000
77042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakassé-Mé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
77042200063 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département d'Akoupé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78042200162 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bingerville	1 250 000	1 250 000	1 250 000
78042200163 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Songon	1 250 000	1 250 000	1 250 000
78042200164 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brofodoumé	1 250 000	1 250 000	1 250 000
78042200165 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Anyama	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78042200228 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abidjan	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bakanda	1 250 000	1 250 000	1 250 000
79042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Jacquville	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ahouanou	1 250 000	1 250 000	1 250 000
79042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Grand-Lahou	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22089 Gestion durable des ressources forestières	41 900 409 259	45 477 589 133	13 654 535 503
79042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Dabou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Dabou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
79042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Irobo (Grand-Lahou)	1 250 000	1 250 000	1 250 000
2208904 Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	152 169 130	152 169 130	152 169 130
2 Biens et services	152 169 130	152 169 130	152 169 130
78042200166 Mettre en oeuvre le processus APV-FLEGT	147 169 130	147 169 130	147 169 130
78042200207 Gérer et promouvoir les activités d'exploitation forestière	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2208905 Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières	36 848 039	36 848 039	36 848 039
2 Biens et services	36 848 039	36 848 039	36 848 039
90042200003 Mettre en oeuvre la politique des Forêts	36 848 039	36 848 039	36 848 039

II.2.3. Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques	Action 3.1: Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques
	Action 3.2: Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses
	Action 3.3: Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Restaurer et valoriser la faune sauvage	Nombre d'éléphants équipés de dispositif de protection et de suivi GPS	2	14	16	16	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'agents formés à la gestion de la faune, la lutte anti-traffic et anti-braconnage	102	45	50	55	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC

Programme 3 :Gestion durable des ressources fauniques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1: Restaurer et valoriser la faune sauvage	Nombre de conflits homme-faune résolus	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
OS 2 : Valoriser le Zoo National d'Abidjan	Pourcentage d'animaux du ZNA bénéficiant d'analyses sanitaires	2,87%	30%	40%	50%	Nombre d'animaux du ZNA bénéficiant d'analyses sanitaires / Nombre total d'animaux du ZNA Source : Rapport d'activités ZNA
	Évolution du nombre d'éléments attractifs (animaux, restaurant, jeux virtuels, jeux d'enfants, parcours floral, parcours sportif, boutique souvenir, espace pique-nique, cinéma, internet, etc.)	5	15	17	19	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Évolution du nombre d'espèces animales dans le ZNA	58	58	58	59	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Évolution de l'effectif des animaux du ZNA	740	648	745	750	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre de visiteurs du ZNA	250 000	275 000	280 000	290 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES FAUNIQUES	627 053 731	673 443 436	671 719 070
Dépenses de personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dépenses en biens et services	455 661 231	512 943 436	520 519 070
Transferts	0	0	0
Investissements	141 392 500	130 500 000	121 200 000
Trésor	90 520 000	130 500 000	121 200 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	50 872 500	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22090 Gestion durable des ressources fauniques	627 053 731	673 443 436	671 719 070
2209001 Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques	146 392 500	145 500 000	136 200 000
2 Biens et services	5 000 000	15 000 000	15 000 000
78042200167 Renforcer le dispositif de protection des ressources fauniques	5 000 000	15 000 000	15 000 000
4 Investissements	141 392 500	130 500 000	121 200 000
Trésor	90 520 000	130 500 000	121 200 000
78042200235 Projet d'extension du suivi par GPS des éléphants en conflit avec les hommes à dix (10) nouveaux groupes	40 520 000	0	0
78042200232 Surveiller les éléphants par la technologie satellitaire	50 000 000	130 500 000	121 200 000
Financement extérieur	50 872 500	0	0
78042200235 Projet d'extension du suivi par GPS des éléphants en conflit avec les hommes à dix (10) nouveaux groupes	50 872 500	0	0
2209002 Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses	468 410 188	505 943 436	513 519 070
1 Personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200171 Assurer les charges salariales du Zoo d'Abidjan	30 000 000	30 000 000	30 000 000
2 Biens et services	438 410 188	475 943 436	483 519 070
78042200211 Protéger les espèces animales et promouvoir les activités récréatives	438 410 188	475 943 436	483 519 070
2209003 Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	22 000 000	22 000 000
2 Biens et services	12 251 043	22 000 000	22 000 000
90042200005 Mettre en oeuvre la politique de Gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	22 000 000	22 000 000

II.2.4. Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau	Action 4.1: Instruction de dossiers de demande d'autorisation de prélèvement d'eau
	Action 4.2:Élaboration d'une carte de dégradation des états de surface

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Gestion intégrée des ressources en eau						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Protéger les ressources en eaux	Pourcentage de demandes d'autorisation de prélèvement dans les eaux du domaine public hydraulique traitées	76%	100%	100%	100%	(Nombre de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau traitées / Nombre total de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau reçues) x100 Source : Rapport d'activités DGRE
	Pourcentage d'ouvrages de prélèvements d'eau réalisés	0	50%	60%	75%	(Nombre d'ouvrages de prélèvements d'eau réalisés / Nombre total de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau) x 100 Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre d'ouvrages hydrauliques réhabilités	0	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre de campagnes sur la qualité des eaux	5	4	6	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre de bulletins de la qualité des eaux brutes diffusés	5	4	6	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'information sur la protection des ressources en eau	3	3	4	6	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRE / PIDACC
OS 2 : Mettre en place un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques	Nombre d'agents formés à la gestion durable des ressources en eau	200	140	200	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre d'agences de bassin créées par an	0	1	1	1	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRE / PIDACC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU	717 780 602	1 081 034 118	94 814 041
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	138 000 000	93 434 118	94 814 041
Transferts	0	0	0
Investissements	579 780 602	987 600 000	0
Trésor	579 780 602	987 600 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22091 Gestion intégrée des ressources en eau	717 780 602	1 081 034 118	94 814 041
2209101 Instruction de dossiers de demande d'autorisation de prélèvement d'eau	253 000 000	221 334 118	76 814 041
2 Biens et services	120 000 000	75 434 118	76 814 041
78042200172 Protéger et aménager les Ressources en Eau	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200174 Organiser la semaine nationale de l'eau	75 000 000	50 000 000	50 000 000
78042200198 Organiser la journée mondiale de l'eau	35 000 000	15 434 118	16 814 041
78042200210 Evaluer le patrimoine hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	133 000 000	145 900 000	0
Trésor	133 000 000	145 900 000	0
90042200008 Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)-Côte d'Ivoire - Bassin Versant du Bandama	60 000 000	145 900 000	0
17042200078 Surveiller et protéger les ressources en eau du Bandama moyen	73 000 000	0	0
2209102 Élaboration d'une carte de dégradation des états de surface	464 780 602	859 700 000	18 000 000
2 Biens et services	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78042200199 Mettre en oeuvre la politique de gestion intégrée des ressources en eau	18 000 000	18 000 000	18 000 000
4 Investissements	446 780 602	841 700 000	0
Trésor	446 780 602	841 700 000	0
11042200092 Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC)	446 780 602	841 700 000	0

II.2.5. Programme 5 : Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National

III.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National	Action 5.1: Coordination et gestion des activités du Fonds
	Action 5.2:Développement de l'activité forestière
	Action 5.3:Renforcement des capacités opérationnelles des structures du MINEF

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du fonds	Nombre de réunions du Comité de Gestion	3	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
	Nombre de rapports produits par les organes du Fonds	3	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
	Taux de variation du budget du fonds	9,23%	10%	12%	14%	$[(\text{Volume de crédits de l'année N+1} - \text{Volume de crédits de l'année N}) \times 100] / \text{volume de crédits de l'année N}$ Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
OS 2 : Accroître le taux de réalisation des reboisements	Nombre de plants produits pour le reboisement	342 250	350 000	400 000	450 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
	Taux du budget annuel du fonds utilisé pour les activités de reboisements	0%	30%	30%	50%	$(\text{Budget utilisé pour les reboisements} / \text{Budget annuel du fonds}) \times 100$ Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
OS 3 : Renforcer les capacités financières et matérielles des structures spécialisées du Ministère (DR, UCP CONVENTION ; FPEF ; Régie ...)	Nombre de projets financés par le fonds	2	4	5	6	Dénombrement Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds
	Taux de satisfaction des besoins matériels des structures du Ministère/FFN	0%	20%	35%	50%	$(\text{Nombre de besoins matériels des structures du Ministère satisfaits} / \text{Nombre de besoins matériels des structures du Ministère exprimés}) \times 100$ Source : Rapport d'activités Secrétariat Technique du Fonds

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : TAXE POUR LA PRÉSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER AU FONDS FORESTIER NATIONAL	880 000 000	950 000 000	1 050 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	880 000 000	950 000 000	1 050 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23228 Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National	880 000 000	950 000 000	1 050 000 000
2322801 Coordination et gestion des activités du Fonds	308 000 000	332 500 000	367 500 000
3 Transferts	308 000 000	332 500 000	367 500 000
90042200018 Appui au fonctionnement du Comité de Gestion du FFN	176 000 000	190 000 000	210 000 000
90042200019 Coordination générale de l'ensemble des activités de préservation et de développement forestier	88 000 000	95 000 000	105 000 000
90042200020 Appui au fonctionnement du Cabinet du Ministre chargé des Eaux et Forêts	44 000 000	47 500 000	52 500 000
2322802 Développement de l'activité forestière	440 000 000	475 000 000	525 000 000
3 Transferts	440 000 000	475 000 000	525 000 000
90042200021 Suivi, supervision, réception et contrôle des parcelles reboisées	44 000 000	47 500 000	52 500 000
90042200022 Réalisation des activités de reboisement par les DREF	264 000 000	285 000 000	315 000 000
90042200023 Gestion sylvicole des parcelles reboisées	88 000 000	95 000 000	105 000 000
90042200024 Suivi technique et encadrement des activités d'exploitation, de transformation et de commercialisation durable des produits forestiers	44 000 000	47 500 000	52 500 000
2322803 Renforcement des capacités opérationnelles des structures du MINEF	132 000 000	142 500 000	157 500 000
3 Transferts	132 000 000	142 500 000	157 500 000
90042200025 Contribution au paiement des primes des ATEF	88 000 000	95 000 000	105 000 000
90042200026 Contribution aux cotisations des ATEF pour le Fonds de prévoyance des Eaux et Forêts	44 000 000	47 500 000	52 500 000

SECTION 346 : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

SECTION 346 : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance et de la coopération culturelle

- l'insuffisance du dispositif réglementaire (décrets d'application et arrêtés) ;
- la faible vulgarisation des textes régissant le secteur de la culture et de la francophonie ;
- l'insuffisance d'études et de documents de stratégies sectorielles (industries culturelles et créatives, éducation-formation, patrimoine) ;
- les difficultés de collecte de données statistiques culturelles ;
- le faible renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- l'insuffisance d'équipement des services et la vétusté du cadre de travail des agents du ministère ;
- la faible connaissance des acteurs culturels sur les mécanismes de financement des projets ;
- le piratage et la contrefaçon des œuvres de l'esprit (Musiques, livres, films, pagnes tissés, etc.) ;
- les difficultés d'application des dispositions des accords de coopération culturelle.

Au titre de l'animation culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- l'absence de guichet unique dans le cadre de l'organisation et de la structuration du sous-secteur de l'animation culturelle et des industries culturelles et créatives ;
- l'insuffisance d'espaces et de cadres d'expressions de la diversité culturelle répondant aux normes en la matière ;
- la faible professionnalisation des acteurs du secteur culturel ;
- la faible exploitation des espaces et de cadres d'expressions de la diversité culturelle existants ;
- l'insuffisance de connaissance en matière d'arts et de culture : des journalistes culturels, critiques d'art, scénaristes, correcteurs, curateurs, etc.

Au titre du patrimoine culturel

- l'inadaptation et la vétusté des infrastructures patrimoniales ;
- l'insuffisance des infrastructures patrimoniales ;
- la faible fréquentation des institutions patrimoniales ;
- l'insuffisance du dispositif sécuritaire autour des structures, des biens et éléments du patrimoine culturel national ;
- l'insuffisance d'études et de recherches sur le patrimoine culturel national ;
- la faible promotion des langues nationales ;
- l'insuffisance de matériel roulant pour les missions de terrain des structures du patrimoine ;
- l'inexistence de codification de la transmission du savoir-faire des Trésors Humains Vivants (THV).

Au titre de l'enseignement artistique et culturel

- le faible taux d'accès de la population à l'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance de capacités d'accueil, de salles spécialisées et d'ateliers ;
- l'obsolescence des équipements et des matériels didactiques dans les Etablissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) ;
- la faible connaissance par la population des offres de formations artistiques et culturelles et des métiers des Industries Culturelles et Créatives (ICC) ;
- l'insuffisance de l'encadrement pédagogique des enseignants en art et culture ;
- le faible maillage territorial des infrastructures d'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance d'enseignants du supérieur artistique et culturel et des personnels spécialisés d'encadrement ;
- l'absence de résidences de créations pour les étudiants et apprenants en Art et Culture ;
- l'inadaptation des textes définissant les indemnités des acteurs des examens et concours en art et culture ;
- l'inexistence d'une cartographie des EEAC portés par les promoteurs privés ;
- l'absence d'arrêté portant indemnité de fonction du personnel d'encadrement dans les structures de formation artistique et culturelle ;
- l'inadaptation de la formation au bassin actuel de l'emploi ;
- l'obsolescence des programmes et progressions en vigueur dans les EEAC du secondaire.

Au titre de la Francophonie

- la faible connaissance de la Francophonie et de ses missions de développement par les populations ivoiriennes ;
- la faible captation des offres de la Francophonie par les populations ;
- la faible coordination des programmes financés par l'OIF en Côte d'Ivoire ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux rencontres statutaires de la Francophonie ;
- l'inadaptation du décret N°2012-308 du 11 avril 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CNF au regard de la loi n° 2020-627 du 14 août 2020 fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle

- l'adoption de la loi n°2023-595 du 07 juin 2023 portant protection du patrimoine culturel national ;
- l'élaboration et la transmission au SGG du projet de loi relatif à la promotion et au développement des langues nationales ;
- l'élaboration et la transmission au SGG du projet de décret relatif à la circulation des biens culturels ;
- l'élaboration et la transmission au SGG du projet de décret relatif à la déclaration de l'édition de vidéogramme destiné à l'usage privé ;
- l'élaboration et la transmission au SGG du projet de décret fixant les taux des droits perçus par les auteurs des ouvrages distribués dans les bibliothèques ;
- l'actualisation et la transmission au SGG des décrets portant création des EPN (l'INSAAC, CNAC, l'ONAC-CI, l'OIPC, Palais de la Culture et CNF) ;
- l'élaboration des décrets d'application relatifs à la loi n°2023-595 du 07 juin 2023 portant protection du patrimoine culturel national ;
- la mise en ligne de la plateforme de gestion des données statistiques culturelles ;
- le renforcement des capacités de 180 agents du ministère dans les domaines de la rédaction administrative, du management de l'administration publique, de la gestion électronique des documents administratifs ;
- le renforcement des capacités des acteurs culturels sur le mécanisme de financement des projets ;

- la réalisation des études architecturales et techniques pour la restauration et la gestion de la maison de l'art de la ville historique de Grand-Bassam ;
- la réhabilitation de 07 directions régionales et l'équipement de 12 directions régionales en mobilier de bureau et en matériel informatique.

Au titre de l'Animation Culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- l'ouverture d'un multiplex "PATHE" de 06 salles de cinéma en avril 2024 ;
- le partenariat avec la Corée du Sud pour l'exploitation du Centre Sportif, Culturel et des TIC Ivoirien-Alsacien Alassane Ouattara ;
- l'ouverture du 2ème réseau de 09 Centres de Lecture et d'Action Culturelle (CLAC) dans les villes de OUME, ARRAH, TIASSALE, TAABO, TOUMODI, ZUENOULA, BEOUMI, BOCANDA et TANDA ;
- la signature d'une convention avec le ministère en charge de la Jeunesse à travers l'Agence Emploi Jeune (AEJ) pour la création d'un guichet de financement des acteurs du secteur des Arts et de la Culture ;
- l'appui à l'organisation de 753 festivals et manifestations culturelles sur le territoire national (FEMUA, Fête de la Musique, Art au féminin, ABISSA, POPO-carnaval, etc.) ;
- le renforcement de capacités de 75 professionnels du Livre et du Cinéma ;
- l'appui financier accordé à 07 projets cinématographiques dont 05 aides à la production et 02 aides à l'écriture à travers le partenariat FONSI-CLAP/ACP : Séries "OBATANGA 2", "Buzz", Documentaire "LONAN TCHE", long-métrage "Un reptile par habitant".

Au titre du Patrimoine Culturel

- l'existence d'une bibliothèque nationale, de 02 musées nationaux, d'un musée régional et de 02 musées communautaires ;
- la numérisation des biens et éléments culturels ;
- la réhabilitation, la restauration et l'entretien de 08 mosquées de style soudanais du Nord ivoirien ;
- la promotion des activités des institutions patrimoniales à travers des expositions temporaires et itinérantes ;
- la création de bibliothèques numériques et de sites internet ;
- la réalisation de l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel dans les 32 régions de la Côte d'Ivoire, de 2016 à 2018 ;
- l'inscription de 08 biens et éléments sur les listes du patrimoine mondial ;
- l'existence de textes sur la protection du patrimoine culturel national ;
- l'existence de dispositions portant développement et promotion des langues nationales ;
- l'élaboration en cours d'un projet de décret portant fonctionnement du comité national des Trésors Humains Vivants.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel

- l'équipement de 03 établissements d'enseignement artistique et culturel (LEA, CTAA et CRAMA) en matériels didactiques et pédagogiques, en matériels informatiques et en mobiliers de bureau ;
- la réalisation de missions de sensibilisation des élèves et des acteurs de l'enseignement général sur les offres de l'enseignement artistique et culturel, dans les 04 DRENA d'Abidjan (84 établissements) ;
- la mise en place d'une cellule pédagogique à la DFAC, depuis 2022, pour assurer l'évaluation et l'encadrement des enseignements et des enseignants sur le terrain ;
- le recrutement de 08 Assistants du Supérieur à l'INSAAC ;
- la poursuite des travaux de rénovation et d'équipement de l'INSAAC ;
- la participation à des Festivals et aux Journées carrières organisées chaque année par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) ;
- l'organisation de journées portes ouvertes, d'expositions, de Masters Class dans les établissements ;
- le renforcement des capacités de 100 enseignants du secondaire artistique et culturel en 2023 ;

- la révision des curricula en vue de les adapter au bassin de l'emploi ;
- la proposition d'un projet d'arrêté portant indemnité de fonction du personnel d'encadrement dans les structures de formation artistique et culturelle ;
- la mise en place d'un Comité technique interministériel METFPA/ MCF chargé de préparer l'octroi d'agrément et de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) aux EEAC portés par les promoteurs privés ;
- la proposition d'un projet de "résidence de création" pour les étudiants et les apprenants en Art de l'INSAAC ;
- la mise à niveau des programmes et progressions en vigueur dans les EEAC.

Au titre de la Francophonie

- la réalisation de 04 missions de sensibilisation des populations sur les offres de la Francophonie en 2023 (Grand Bassam, Yamoussoukro, Katiola et Yopougon) ;
- le renforcement de capacités de 38 leaders des associations et organisations féminines du secteur des ICC à l'utilisation du numérique ;
- la traçabilité des financements accordés par l'OIF en Côte d'Ivoire en 2023 à travers l'état de coopération OIF/Côte d'Ivoire 2023 ;
- l'élaboration et la transmission au SGG du projet de décret modificatif (prenant en compte la loi 2020-627 du 14 août 2020 fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics) de la Commission Nationale de la Francophonie ;
- l'organisation des rencontres d'information avec les organisations féminines et de jeunesse sur les appels à manifestation d'intérêts de l'OIF et à la connaissance de la Francophonie en général.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle

- le renforcement du dispositif législatif du secteur de la culture;
- la réalisation des études stratégiques et des statistiques sur le secteur;
- la diffusion et l'appropriation des textes existants dans le domaine de la culture;
- l'achèvement du projet « Mise en place du système informatisé de collecte et de gestion des données statistiques culturelles » ;
- le renforcement des capacités des agents du ministère et des acteurs du secteur culturel;
- la réhabilitation et l'équipement des Directions Régionales du ministère;
- l'équipement des services du ministère et l'amélioration du cadre de travail;
- le renforcement du dispositif de lutte contre le piratage des œuvres de l'esprit.

Au titre de l'Animation Culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- la mise en œuvre des décrets d'application;
- la réhabilitation des espaces d'expressions culturelles existants;
- la contribution à la création de cadres d'expressions culturelles;
- l'activation du mécanisme de remboursement des avances sur recettes consenties aux professionnels du cinéma par le FONSIIC;
- l'amélioration de l'accessibilité de l'offre des services culturels ;
- l'amélioration de la visibilité des productions culturelles ivoiriennes ;
- la promotion de la digitalisation des produits culturels ;
- l'identification et le développement des marchés de niches ;

- le renforcement des capacités des journalistes et critiques d'arts ;
- la sensibilisation des acteurs culturels à la professionnalisation de leurs activités.

Au titre du Patrimoine Culturel

- la réhabilitation et l'adaptation des infrastructures existantes;
- l'inscription du parc national des îles Ehotilés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- la construction de clôtures, l'implantation de signalétiques, l'installation de caméras de surveillance et alarmes à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi qu'aux abords des sites et monuments, des structures patrimoniales ;
- la numérisation du fonds patrimonial et des collections détenues par la BNCI, les Musées et les 13 mosquées de style soudanais du nord ivoirien ;
- l'acquisition d'équipements de grande capacité de numérisation ;
- le renforcement des capacités du personnel des structures patrimoniales par le biais de stages de formation dans les structures étrangères ;
- l'implantation d'infrastructures patrimoniales adaptées par région ;
- l'amélioration de l'état de conservation des 12 mosquées de style soudanais restantes, en vue de leur intégration sur la liste du patrimoine mondial ;
- la communication autour des biens et éléments des structures patrimoniales ;
- l'acquisition de nouveaux biens patrimoniaux ;
- l'inventaire systématique du patrimoine culturel immatériel et matériel (mobilier et immobilier) ;
- l'adoption du projet de loi portant développement et promotion des langues nationales ;
- l'acquisition de matériel roulant pour les missions de terrain des structures du patrimoine ;
- l'adoption d'un acte officiel de reconnaissance de la qualité de THV et la mise en place d'un cadre formel de transmission ;
- la vulgarisation des langues nationales ;
- la vulgarisation des pratiques traditionnelles en vue de renforcer la cohésion sociale ;
- l'inscription de l'Abissa sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO ;
- l'évaluation financière des collections des musées en vue d'assurer le fonds muséal.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel

- le redimensionnement du LEA de Yamoussoukro en un Institut de formation dédié aux métiers des ICC;
- la signature des textes réglementant la création et l'ouverture des établissements d'enseignements artistiques et culturels;
- le renforcement de la promotion des Institutions d'enseignement artistique et culturel et de la chaîne des valeurs des métiers des ICC par une large couverture médiatique à travers des journées carrières, des journées portes ouvertes, des expositions, des Masters Class, des séminaires, des colloques, des projets artistiques communautaires, ;
- l'équipement de la Cellule Pédagogique de la DFAC afin d'assurer un encadrement optimal des formateurs;
- l'augmentation du pourcentage de régions disposant d'établissements d'enseignement artistique et culturel (public ou privé);
- l'augmentation du nombre de postes budgétaires lors des recrutements des assistants à l'INSAAC.

Au titre de la Francophonie

- le renforcement de la représentativité de la Côte d'Ivoire au sein de la Francophonie;
- la promotion de la Francophonie auprès de la population;

- l'amélioration de la coordination des actions et programmes relevant de la Francophonie;
- le positionnement de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF) comme interface privilégié de l'OIF en Côte d'Ivoire ;
- le développement des opportunités de financement des activités en lien avec la Francophonie et l'amélioration de la captation des offres de subventions et de formations ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la promotion de la Francophonie ;
- la production d'une cartographie des associations et institutions partenaires de la Francophonie ;
- l'organisation de la Conférence Ministérielle de la Francophonie à Abidjan ;
- l'augmentation des campagnes de vulgarisation et de promotion des actions de la Francophonie ;
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires des offres de la Francophonie ;
- l'amélioration de la visibilité des actions de la Francophonie.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du dispositif juridique, des cadres d'expression et des infrastructures culturelles;
- l'amélioration de la coopération culturelle internationale et le positionnement de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone;
- la promotion d'une économie de la culture et le développement des Industries Culturelles et Créatives pour la création d'emplois et de richesses;
- la sauvegarde, la protection et la valorisation économique du patrimoine culturel national;
- le renforcement des capacités des apprenants dans les domaines des arts et de la culture pour faciliter leur insertion professionnelle ;
- l'appui à la culture et à la création artistique.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés;
- la rentabilité économique et l'employabilité dans les Industries Culturelles et Créatives sont améliorées;
- la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national sont renforcées;
- l'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un plus grand nombre de la population;
- la politique du Gouvernement en matière de Francophonie est mise en œuvre.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en **son article 31**, le Ministre de la Culture et de la Francophonie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Culture et de Francophonie.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

I- Au titre de la Culture

- promotion de la création littéraire et artistique, des arts et des traditions populaires ;
- formation dans les domaines des arts et activités culturelles ;
- animation, coordination et diffusion des activités culturelles ;
- développement des infrastructures culturelles;

- préservation et valorisation du patrimoine culturel national ;
- protection des œuvres de l'esprit ;
- promotion de l'édition et de la diffusion du livre ;
- promotion des échanges internationaux en matière culturelle ;
- promotion de la production cinématographique ;
- promotion d'une industrie culturelle nationale, des Arts et du Spectacle ;
- promotion d'une économie de la culture ;
- promotion des langues nationales ;
- valorisation des conventions et pratiques traditionnelles de régulation sociale ;
- promotion des artistes nationaux à l'étranger ;
- renforcement de l'unité nationale par l'organisation d'activités culturelles.

II- Au titre de la Francophonie

- représentation de la Côte d'Ivoire dans les organes de la Francophonie ;
- suivi de l'évolution juridique et institutionnelle de la Francophonie ;
- organisation de la participation de la Côte d'Ivoire aux instances des divers sommets de la Francophonie, en liaison avec les ministres concernés ;
- renforcement des relations avec les ambassades et organismes francophones en Côte d'Ivoire ;
- suivi de la mise en œuvre des décisions des sommets de la Francophonie ;
- promotion et vulgarisation de la Francophonie auprès des populations ;
- suivi et évaluation de la coopération entre la Francophonie et la Côte d'Ivoire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives.
- Programme 3 : Patrimoine culturel.
- Programme 4 : Enseignement artistique et culturel.
- Programme 5 : Francophonie.
- Programme 6 : Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA).
- Programme 7 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC).
- Programme 8 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle (DPSEC), Direction du Partenariat et des Relations Extérieures (DPRE), Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie des Œuvres Culturelles (BLFPOC), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (32 DR), Service de Gestion du Patrimoine (SGP)	-	Réhabiliter et équiper des Directions Régionales	-
Programme 2:Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Direction de la Promotion des Arts Plastiques et Visuels (DPAPV), Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture (DILPL), Direction de la Promotion de l'Industrie de la Mode et du Design (DPIMD), Direction de la Promotion de l'Industrie de la Musique, des Festivals et des Arts du Spectacle (DPIMFAS), Direction des Infrastructures et des Equipements Culturels (DIEC), Centre Culturel Jacques AKA de Bouaké (CCJAB), Centre d'Action Culturelle d'ABOBO (CACAB), Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC), Bibliothèque de Korhogo (BK)	- Centre National des Arts et de la Culture (CNAC) ; - Palais de la Culture Bernard B. DADIE (PCBD) ; - Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI) ; - Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan (MASA) ; - Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	Construction d'un Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC)	Bibliothèque de la Renaissance Africaine d'Abidjan (CAAA-BRAA) Source de financement : Projet de Partenariat Public-Privé (PPP)
Programme 3:Patrimoine culturel	Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI), Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire (MCCI), Musée du Costume de Grand Bassam (MCGB), Musée du Costume de Korhogo, Musée de ZARANO, Musée Jean Marie ADIAFFI de BETTIE, Musée Charles et Marguerite BIETH d'Abengourou	Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC)	Sauvegarder et valoriser le Parc National des îles EHOTILE	-
Programme 4:Enseignement artistique et culturel	Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC), Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA), Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville, Lycée d'Enseignement Artistique (LEA)	-Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ; -Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) Lomé-Togo.	-Construire et équiper le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) de Yamoussoukro ; -Rénovation et équipement de l'INSAAC	-
Programme 5:Francophonie	-	Commission Nationale de la Francophonie (CNF)	-	-

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé	RS 1.1 : La gouvernance du ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés	IP 1.1.1 : Nombre de projets de loi élaborés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
		IP 1.1.2 : Nombre d'accords de coopération et de traités mis en œuvre	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
OG 2 : Améliorer la rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives	RS 2.1 : La rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives sont améliorées	IP 2.1.1 : Evolution du montant total du soutien apporté aux acteurs des ICC (Fonds, subventions de l'Etat)	(Montant total du soutien apporté aux acteurs des ICC de l'année N-Montant total du soutien apporté aux acteurs des ICC de l'année N-1)/ Montant total du soutien apporté aux acteurs des ICC de l'année N-1 Sources : Rapports d'activités FONSIK/MASA/DPIMFAS/PCBDA/CNAC/ONAC-CI/SILA/FSCCA/DILPL
		IP 2.1.2 : Taux de couverture nationale en manifestations culturelles	Nombre de régions ayant abrité au moins une (01) manifestation culturelle / Nombre total de régions Sources : Rapport d'Activités DPIMFAS
OG 3 : Renforcer la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national	RS 3.1 : la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national sont renforcées	IP 3.1.1 : Part des ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel dans le financement du programme	Ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel / Financement total du programme Sources : Rapports d'activités OIPC / Musées / BNCI
		IP 3.1.2 : Evolution des visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux	Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux en année N - Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux année N-1/ Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux année N-1 Sources : Rapports d'activités Bibliothèques / Musées nationaux /OIPC
OG 4 : Améliorer l'attractivité et la performance du système éducation-formation artistique et culturelle	RS 4.1 : L'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un grand nombre de la population	IP 4.1.1 : Taux d'admission dans les différents cycles de formation	Nombre d'admis dans les différents cycles de formation / Nombre total d'inscrits dans les différents cycles de formation Source : Rapport d'activités DFAC
OG 5 : Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Francophonie	RS 5.1 : la politique du Gouvernement en matière de Francophonie est mise en œuvre	IP 5.1.1 : Taux de représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone	Nombre de représentations diplomatiques de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone / Nombre total de pays francophones Sources : Rapports d'activités CNF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	29 252 817 725	39 629 902 639	39 443 268 744
1.1 Ressources Intérieures	29 252 817 725	39 629 902 639	39 443 268 744
1.1.1 Budget Etat	29 252 817 725	39 629 902 639	39 443 268 744
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	29 252 817 725	39 629 902 639	39 443 268 744
2.1 Personnel	11 072 990 073	11 525 736 501	11 871 163 803
2.1.1 Solde y compris EPN	11 072 990 073	11 525 736 501	11 871 163 803
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 829 953 364	2 939 045 003	3 020 274 292
2.3 Transferts	13 840 446 948	17 247 185 635	18 228 928 718
2.4 Investissement	1 509 427 340	7 917 935 500	6 322 901 931
Trésor	1 509 427 340	7 917 935 500	6 322 901 931
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination et la visibilité du ministère	Nombre de conventions et d'accords de coopération signés	03	07	08	08	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DAJC / DPRE
	Pourcentage d'activités culturelles en région suivies par les Directeurs Régionaux	60%	80%	90%	92%	(Nombre d'activités culturelles en région suivies par les Directeurs Régionaux) / (Nombre d'activités culturelles organisées en région) x 100 Sources : Rapports d'activités / Directeurs Régionaux / MCF

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de réalisation du plan de formation	66,66%	86,14%	100%	100%	(Nombre de formations réalisées / Nombre total de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de participation des acteurs budgétaires aux conférences internes	62%	75%	80%	85%	(Nombre d'acteurs budgétaires présents aux conférences internes / Nombre d'acteurs attendus) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de participation des acteurs aux réunions dans le cadre du dialogue de gestion	46,48%	65%	70%	75%	(Nombre d'acteurs présents aux réunions organisées / Nombre d'acteurs attendus) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification et le suivi-évaluation des activités	Taux de réalisation des activités de la feuille de route du ministère	50%	80%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités inscrites dans la feuille de route) x 100 Source : Rapport d'activités DPSEC
	Nombre de revues statistiques produites	0	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPSEC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10 459 917 574	10 534 811 315	10 924 241 863
Dépenses de personnel	8 268 883 620	8 698 160 123	9 020 117 501
Dépenses en biens et services	1 770 884 923	1 836 651 192	1 904 124 362
Transferts	0	0	0
Investissements	420 149 031	0	0
Trésor	420 149 031	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21097 Administration Générale	10 459 917 574	10 534 811 315	10 924 241 863
2109705 Coordination et animation du ministère	503 585 640	518 689 758	534 247 005
1 Personnel	115 084	115 084	115 084
31082000005 Prendre en charge les dépenses du personnel de la Direction de la Culture de la Région du Haut - Sassandra (Daloa)	115 084	115 084	115 084

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21097 Administration Générale	10 459 917 574	10 534 811 315	10 924 241 863
2 Biens et services	503 470 556	518 574 674	534 131 921
11082000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lacs (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'ZI (Dimbokro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17082000005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Gbèkè (Bouaké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18082000003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Hambol(Katiola)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
22082000003 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bafing(Touba)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
24082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25082000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
28082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Bounkani (Bouna)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31082000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 150 001	5 304 501
32082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du GÔH (Gagnoa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
37082000003 Coordonner les activités du Ministère dans les Régions de l'Agnéby-Tiassa (Agboville) et du Béré (Mankono)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Cavally Guiglo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guemon (Duékoué)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Lôh- Djiboua (Divo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San Pedro (San Pedro)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
56082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbôklé (Sassandra)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61082000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62082000002 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71082000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21097 Administration Générale	10 459 917 574	10 534 811 315	10 924 241 863
7708200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78082000200 Contrôler les services du Ministère	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78082000203 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78082000253 Lutter contre la fraude des oeuvres de l'esprit	14 000 000	14 420 000	14 852 600
78082000254 Gérer les affaires juridiques et la coopération culturelle	20 000 000	20 600 000	21 218 001
78082000255 Organiser les manifestations culturelles à l'étranger	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78082000312 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de la Culture	69 470 556	71 554 673	73 701 313
79082000003 Coordonner et animer la politique culturelle dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90082090173 Gérer le partenariat et les relations extérieures	20 000 000	20 600 000	21 218 001
2109706 Planification, programmation et suivi-évaluation	13 000 000	13 390 000	13 791 700
2 Biens et services	13 000 000	13 390 000	13 791 700
78082000204 Organiser la planification générale des activités du Ministère	13 000 000	13 390 000	13 791 700
2109707 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	9 910 331 934	9 968 741 557	10 341 193 458
1 Personnel	8 268 768 536	8 698 045 039	9 020 002 417
78082000280 Prendre en charge les dépenses de Personnel	8 268 768 536	8 698 045 039	9 020 002 417
2 Biens et services	1 221 414 367	1 270 696 518	1 321 191 041
78011100258 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	35 000 000	36 050 000	37 131 500
78011202263 Prendre en charge les dépenses d'abonnement	226 848 015	245 263 177	265 420 514
78082000205 Gérer les ressources humaines du Ministère	22 337 835	23 007 969	23 694 894
78082000206 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	91 805 500	94 559 665	97 396 455
78082000207 Elaborer le DPPD-PAP	80 000 000	83 430 000	85 932 900
78082000208 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	70 000 000	72 100 000	73 840 500
78082000256 Organiser les manifestations culturelles	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78082000277 Prendre en charge les séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78082000299 Apporter un appui financier aux activités culturelles privées	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78082000308 Gérer la commande publique du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78082000309 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78082000311 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	596 423 017	614 315 707	632 745 178
90082000002 Gérer le patrimoine du MCIAS	10 000 000	10 300 000	10 609 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21097 Administration Générale	10 459 917 574	10 534 811 315	10 924 241 863
4 Investissements	420 149 031	0	0
<i>Trésor</i>	420 149 031	0	0
90082000006 Réhabiliter et équiper les Directions Régionales	420 149 031	0	0
2109708 Information et communication	33 000 000	33 990 000	35 009 700
2 Biens et services	33 000 000	33 990 000	35 009 700
78082000211 Organiser la communication des activités du Ministère	33 000 000	33 990 000	35 009 700

II.2.2. Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Action 2.1: Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles
	Action 2.2:Promotion du livre et de la lecture publique
	Action 2.3:Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants
	Action 2.4:Aménagement Culturel du territoire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Animation culturelle et industries culturelles et créatives						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la compétitivité des Industries du Cinéma et du Livre	Nombre de projets de films soutenus	7	12	15	18	Dénombrement Sources : Rapports d'activités FONSIK / DPICA / ONAC-CI
	Nombre de journées promotionnelles organisées autour du livre et de la lecture	50	65	70	72	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DILPL / CENATELPAC / Bibliothèques du ministère / CACAB /CCJAB
OS 2 : Promouvoir l'expression des diversités culturelles	Pourcentage des activités du secteur des arts vivants et des arts visuels soutenues	27%	40%	50%	55%	(Nombre d'activités du secteur des arts vivants et des arts visuels soutenues / Nombre total d'activités du secteur des arts vivants et des arts visuels prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités DPIMFAS / CNAC / DPIMD / CCJAB / PCBD / MASA
	Production de la cartographie des événements culturels	Oui	Oui	Oui	Oui	oui / non Source : Rapport d'activités DPIMFAS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : ANIMATION CULTURELLE ET INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES	2 544 843 938	11 726 604 145	8 904 702 863
Dépenses de personnel	709 477 915	714 390 740	719 303 565
Dépenses en biens et services	654 256 957	658 966 486	661 497 289
Transferts	1 181 109 066	2 633 911 419	1 201 000 078
Investissements	0	7 719 335 500	6 322 901 931
Trésor	0	7 719 335 500	6 322 901 931
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	2 544 843 938	11 726 604 145	8 904 702 863
2209801 Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles	1 085 767 921	1 095 755 475	1 113 410 574
1 Personnel	476 594 362	479 440 432	482 286 503
78082000210 Transférer les subventions équilibre personnel au Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA)	100 896 921	100 896 921	100 896 921
78082000215 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ONACCI	320 697 441	323 543 511	326 389 582
78082000257 Transférer les subventions équilibre personnel au Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
3 Transferts	609 173 559	616 315 043	631 124 071
78082000258 Mettre en oeuvre la politique cinématographique nationale	371 124 071	371 124 071	371 124 071
78082000286 Soutenir financièrement la production, la distribution et l'exploitation de films	238 049 488	245 190 972	260 000 000
2209802 Promotion du livre et de la lecture publique	173 838 408	388 225 500	397 082 431
2 Biens et services	68 838 408	71 040 000	71 440 000
22098020009 Gérer la bibliothèque de Korhogo	20 000 000	20 600 000	20 800 000
78082000216 Promouvoir l'industrie du livre et de la lecture publique	15 588 408	16 050 000	16 250 000
78082000300 Contrôler et suivre les centres de lecture publique	18 250 000	18 790 000	18 790 000
90082000003 Promouvoir la politique des arts plastiques et visuels	15 000 000	15 600 000	15 600 000
3 Transferts	105 000 000	97 850 000	102 740 500
78082000217 Organiser le Salon international du livre d'Abidjan	60 000 000	51 500 000	55 000 000
78082000316 Organiser le Salon du Livre pour Enfants et Adolescents (SALEA)	45 000 000	46 350 000	47 740 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	2 544 843 938	11 726 604 145	8 904 702 863
4 Investissements	0	219 335 500	222 901 931
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>219 335 500</i>	<i>222 901 931</i>
78082000259 Construction d'un Centre National Technique de Lecture Publique et de l'Animation Culturelle (CENATELPAC)	0	219 335 500	222 901 931
2209803 Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants	1 268 237 609	2 725 223 170	1 276 259 858
1 Personnel	232 883 553	234 950 308	237 017 062
78082000252 Transférer des subventions équilibre personnel au PCA	146 308 981	147 607 419	148 905 856
78082000290 Transférer des subventions équilibre personnel au CNAC	86 574 572	87 342 889	88 111 206
2 Biens et services	568 418 549	570 526 486	572 107 289
17082000006 Gérer le Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké	19 488 935	20 007 186	20 227 186
78082000219 Promouvoir l'industrie de la musique, des festivals et du spectacle vivant	15 000 000	15 300 000	15 900 000
78082000220 Organiser la semaine nationale des arts et de la culture	500 000 000	500 690 000	500 700 000
78082000260 Promouvoir l'industrie de la mode et du design	15 000 000	15 400 000	15 700 000
78082000261 Gérer le centre culturel d'Abobo - Gare (CACAB)	18 929 614	19 129 300	19 580 103
3 Transferts	466 935 507	1 919 746 376	467 135 507
22098030031 Organiser le Marché des Arts du Spectacle Africain	0	1 452 660 869	0
78082000221 Promouvoir les arts vivants en Côte d'Ivoire et à l'étranger	161 935 507	161 935 507	161 935 507
78082000222 Programmer et diffuser les spectacles et activités culturelles	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78082000249 Apporter un appui financier aux associations à caractère culturel	5 000 000	5 150 000	5 200 000
78082000289 Organiser le Marché des Arts du Spectacle Africain	250 000 000	250 000 000	250 000 000
2209804 Aménagement Culturel du territoire	17 000 000	7 517 400 000	6 117 950 000
2 Biens et services	17 000 000	17 400 000	17 950 000
78082000275 Suivre les travaux des Infrastructures et des Equipements Culturels (DIEC)	17 000 000	17 400 000	17 950 000
4 Investissements	0	7 500 000 000	6 100 000 000
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>7 500 000 000</i>	<i>6 100 000 000</i>
90086000001 Provision pour Investissement / Culture	0	7 500 000 000	6 100 000 000

II.2.3. Programme 3 : Patrimoine culturel

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Patrimoine culturel	Action 3.1: Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national
	Action 3.2: Inventaire et protection du patrimoine culturel national
	Action 3.3: Conservation, promotion et diffusion du patrimoine culturel national

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Patrimoine culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Sauvegarder les biens du patrimoine culturel national	Production du catalogue des biens et éléments	Non	Oui	Oui	Oui	oui / non Sources : Rapports d'activités BNCI / OIPC / Musées
	Nombre cumulé de biens et éléments du patrimoine culturel inscrits sur les listes de l'UNESCO	6	7	7	8	Dénombrement Source : Rapports d'activités OIPC
OS 2 : Exploiter les biens du patrimoine culturel national sauvegardés	Proportion de biens et éléments du patrimoine culturel numérisés mis à la disposition des usagers	2014 / 4491	3014 / 5491	3514 / 5991	4014 / 6491	(Nombre de biens et d'éléments du patrimoine culturel numérisés, mis à la disposition des usagers) / Nombre de biens et d'éléments du patrimoine culturel numérisés) Sources : Rapports d'activités OIPC / Musées / Bibliothèque Nationale
	Nombre d'activités de promotion des biens et éléments du patrimoine culturel réalisées	5	7	8	11	Dénombrement Sources : Rapports d'activités OIPC / Musées / BNCI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : PATRIMOINE CULTUREL	1 394 758 226	1 190 238 169	1 201 997 137
Dépenses de personnel	481 265 326	485 504 428	489 743 530
Dépenses en biens et services	218 811 484	224 122 325	228 768 491
Transferts	477 821 416	480 611 416	483 485 116
Investissements	216 860 000	0	0
Trésor	216 860 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22099 Patrimoine culturel	1 394 758 226	1 190 238 169	1 201 997 137
2209902 Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national	3 600 000	3 600 000	3 600 000
1 Personnel	3 600 000	3 600 000	3 600 000
78082000274 Prendre en charge les dépenses du Centre Technique des Arts Appliqués de BINGERVILLE	3 600 000	3 600 000	3 600 000
2209904 Inventaire et protection du patrimoine culturel national	893 365 224	680 744 326	684 983 428
1 Personnel	477 665 326	481 904 428	486 143 530
78082000232 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OIPC	477 665 326	481 904 428	486 143 530
3 Transferts	198 839 898	198 839 898	198 839 898
78082000264 Mettre en oeuvre la politique du patrimoine culturel national	198 839 898	198 839 898	198 839 898
4 Investissements	216 860 000	0	0
Trésor	216 860 000	0	0
71082000009 Sauvegarder et valoriser le Parc National des Iles Ehotilé	216 860 000	0	0
2209905 Conservation, promotion et diffusion du patrimoine culturel national	497 793 002	505 893 843	513 413 709
2 Biens et services	218 811 484	224 122 325	228 768 491
25082000007 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel au Musée de Korhogo	10 000 000	10 300 000	10 608 999
61082000010 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel au Musée de Zaranou	5 000 000	5 150 000	5 304 499
61082000011 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel du Musée Jean Marie Adiaffi de Bédié	5 000 000	5 150 000	5 304 499
61082000012 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel au Musée Charles et Marguerite Bieth d'Abengourou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71082000005 Conserver les œuvres du patrimoine culturel au Musée National du Costume de Grand- Bassam	29 632 029	30 520 988	31 436 617
78082000226 Conserver les œuvres du patrimoine culturel du Musée des civilisations de Côte d'Ivoire	58 429 455	61 006 337	62 836 527
78082000229 Conserver et diffuser les oeuvres d'esprit (dépôt légal)	105 750 000	106 845 000	107 972 850
3 Transferts	278 981 518	281 771 518	284 645 218
25082000009 Gérer les mosquées de style soudanais du Nord ivoirien	160 507 904	162 847 904	165 258 104
76082000005 Gérer le parc archéologique d'Ahouakro et la route des personnes mises en esclavage	50 000 000	50 450 000	50 913 500
78082000250 Gérer la ville historique de Grand-Bassam	68 473 614	68 473 614	68 473 614

II.2.4. Programme 4 : Enseignement artistique et culturel

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Enseignement artistique et culturel	Action 4.1: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.
	Action 4.2:Coordination de l'enseignement artistique et culturel
	Action 4.3:Développement du système de formation artistique et culturelle

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Enseignement artistique et culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'accessibilité à l'éducation-formation, artistique et culturelle	Nombre de salles de classes disponibles et fonctionnelles	95	97	99	100	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFAC
	Pourcentage de régions disposant d'établissements artistiques et culturels (publics ou privés)	9,37%	12,50%	15,62%	18,75%	(Nombre de régions disposant d'établissements artistiques et culturels (publics ou privés) / Nombre total de régions) X 100 Source : Rapport d'activités DFAC
OS 2 : Améliorer la qualité de la formation artistique et culturelle	Nombre d'enseignants du secondaire ayant fait l'objet d'inspection pédagogique	60	70	80	85	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFAC
	Ratio élèves par enseignant	9,4/1	9,3/1	9,2/1	9,1/1	Nombre total d'apprenants / Nombre total d'enseignants dans les Etablissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) Norme recommandée : 10 Sources : Rapports d'activités DFAC / INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA
	Taux de réussite aux examens dans les établissements d'enseignement artistique et culturel	86,29%	86,70%	87%	88%	(Nombre d'admis aux examens / Nombre total de candidats) X 100 Sources : Rapports d'activités DFAC / INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	3 805 456 886	3 198 299 491	3 040 266 694
Dépenses de personnel	1 384 236 078	1 396 520 658	1 408 805 237
Dépenses en biens et services	186 000 000	219 305 000	225 884 150
Transferts	1 362 802 499	1 383 873 833	1 405 577 307

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	3 805 456 886	3 198 299 491	3 040 266 694
Investissements	872 418 309	198 600 000	0
Trésor	872 418 309	198 600 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22100 Enseignement artistique et culturel	3 805 456 886	3 198 299 491	3 040 266 694
2210001 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.	872 418 309	198 600 000	0
4 Investissements	872 418 309	198 600 000	0
Trésor	872 418 309	198 600 000	0
78082000233 Rénovation et équipement de l'INSAAC	547 128 416	198 600 000	0
11082000005 Construire et équiper le LEA de Yamoussoukro (Poursuivre la construction des bâtiments)	325 289 893	0	0
2210002 Coordination de l'enseignement artistique et culturel	1 761 692 078	1 805 356 658	1 822 152 637
1 Personnel	1 384 236 078	1 396 520 658	1 408 805 237
78082000293 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSAAC	1 384 236 078	1 396 520 658	1 408 805 237
2 Biens et services	119 000 000	150 380 000	154 891 400
78082000281 Evaluer l'enseignement artistique et culturel	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78082000292 Coordonner les activités des établissements artistiques et culturels	16 000 000	44 290 000	45 618 700
78082000306 Organiser les examens et concours artistiques et culturels	83 000 000	85 490 000	88 054 700
3 Transferts	258 456 000	258 456 000	258 456 000
78082000234 Payer les bourses de l'enseignement Artistique et Culturel	233 456 000	233 456 000	233 456 000
78082000302 Développer des partenariats DFAC/ IRES -RDEC Lomé pour le financement des études inter-universitaire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2210003 Développement du système de formation artistique et culturelle	1 171 346 499	1 194 342 833	1 218 114 057
2 Biens et services	67 000 000	68 925 000	70 992 750
61082000008 Dispenser la formation professionnelle artistique	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78082000235 Dispenser la formation professionnelle et technique en arts	32 000 000	32 875 000	33 861 250
78082000266 Dispenser la formation secondaire technique en arts	20 000 000	20 600 000	21 218 000
3 Transferts	1 104 346 499	1 125 417 833	1 147 121 307
78082000267 Dispenser la formation supérieure en arts et culture	1 104 346 499	1 125 417 833	1 147 121 307

II.2.5. Programme 5 : Francophonie

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Francophonie	Action 5.1: Rayonnement de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone
	Action 5.2: Coordination des actions et programmes relevant de la Francophonie

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5: Francophonie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la représentation de la Côte d'Ivoire dans les instances, institutions et opérateurs de la Francophonie	Taux de participation de la Côte d'Ivoire aux rencontres statutaires de la Francophonie	50%	75%	100%	100%	(Nombre de participations de la Côte d'Ivoire aux rencontres statutaires / nombre de rencontres prévues) X 100 Source: Rapport d'activités CNF
	Nombre de rencontres bilatérales organisées en marge des rencontres statutaires de la Francophonie	0	3	4	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNF
OS 2 : Renforcer l'ancrage de la Francophonie au sein de la population	Nombre de personnes sensibilisées dans le cadre des activités de proximité	815	1000	1200	1400	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNF
	Nombre d'associations encadrées dans le cadre des appels à projets de l'OIF	38	45	50	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNF

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : FRANCOPHONIE	447 841 101	449 949 519	452 060 187
Dépenses de personnel	229 127 134	231 160 552	233 193 970
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	218 713 967	218 788 967	218 866 217
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22226 Francophonie	447 841 101	449 949 519	452 060 187
2222601 Rayonnement de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone	445 341 101	447 374 519	449 407 937
1 Personnel	229 127 134	231 160 552	233 193 970
78082000297 Transférer les subventions équilibre personnel à la CNF	229 127 134	231 160 552	233 193 970
3 Transferts	216 213 967	216 213 967	216 213 967
78082000279 Mettre en œuvre la politique de la Francophonie	216 213 967	216 213 967	216 213 967
2222602 Coordination des actions et programmes relevant de la Francophonie	2 500 000	2 575 000	2 652 250
3 Transferts	2 500 000	2 575 000	2 652 250
78082000317 Assurer le suivi des projets et programmes relevant de la francophonie	2 500 000	2 575 000	2 652 250

II.2.6. Programme 6 : Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)	Action 6.1: Gestion du Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique
	Action 6.2: Assistance aux acteurs culturels et établissements sous tutelle

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 :Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer les actions de promotion de la culture	Proportion de secteurs culturels bénéficiaires de subventions	8/8	8/8	8/8	8/8	Nombre de secteurs culturels subventionnés / Nombre total de secteurs culturels Source : Rapport d'activités FSCCA
	Pourcentage des activités culturelles évaluées	10%	20%	30%	40%	(Nombre d'activités culturelles évaluées / Nombre total d'activités culturelles suivies) x100 Sources : Rapports d'activités FSCCA / DR
	Nombre de conventions signées avec les Districts Autonomes pour l'organisation de festivals patrimoniaux	2	3	5	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités FSCCA
OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs culturels	Nombre d'acteurs culturels soutenus	373	466	470	475	Dénombrement Source : Rapport d'activités FSCCA
	Nombre d'établissements d'enseignement secondaire artistique et culturel sous tutelle équipés	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités FSCCA
	Nombre de structures soutenues exerçant dans la formation des acteurs culturels	1	3	5	6	Dénombrement Source : Rapports d'activités FSCCA

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : FONDS DE SOUTIEN À LA CULTURE ET À LA CRÉATION ARTISTIQUE (FSCCA)	10 300 000 000	12 130 000 000	14 420 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	10 300 000 000	12 130 000 000	14 420 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23229 Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)	10 300 000 000	12 130 000 000	14 420 000 000
2322901 Gestion du Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
3 Transferts	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
90082090181 Gérer le Fonds de soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)	2 811 000 000	3 111 000 000	3 445 500 000
90082090182 Prendre en charge le personnel du Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA)	289 000 000	289 000 000	354 500 000
2322902 Assistance aux acteurs culturels et établissements sous tutelle	7 200 000 000	8 730 000 000	10 620 000 000
3 Transferts	7 200 000 000	8 730 000 000	10 620 000 000
90082090183 Apporter un appui financier aux promoteurs culturels	6 900 000 000	8 330 000 000	10 020 000 000
90082090184 Apporter un appui financier aux établissements sous tutelle	300 000 000	400 000 000	600 000 000

II.2.7. Programme 7 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)

II.2.7.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 7 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	Action 7.1: Appui financier aux producteurs, réalisateurs, acteurs et techniciens du secteur du cinéma
	Action 7.2: Promotion des films Ivoiriens au plan national et international

II.2.7.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 7 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Soutenir financièrement la production de films en Côte d'Ivoire	Nombre de films soutenus financièrement	03	04	06	08	Dénombrement Source : Rapport d'activités FONSIC
OS 2 : Soutenir financièrement les festivals de films en Côte d'Ivoire	Nombre de festivals de films soutenus financièrement	03	05	09	12	Dénombrement Source : Rapport d'activités FONSIC

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 7 : TAXE SUR LA DIFFUSION DE VIDÉO À LA DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE (FONSIC)	180 000 000	240 000 000	300 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	180 000 000	240 000 000	300 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23242 Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	180 000 000	240 000 000	300 000 000
2324201 Appui financier aux producteurs, réalisateurs, acteurs et techniciens du secteur du cinéma	140 000 000	190 000 000	240 000 000
3 Transferts	140 000 000	190 000 000	240 000 000
90082090185 Coordonner les activités de production et de coproduction de films	140 000 000	190 000 000	240 000 000
2324202 Promotion des films Ivoiriens au plan national et international	40 000 000	50 000 000	60 000 000
3 Transferts	40 000 000	50 000 000	60 000 000
90082090186 Organiser des ateliers d'informations et de formations au profit des professionnels du secteur du cinéma	40 000 000	50 000 000	60 000 000

II.2.8. Programme 8 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI)

II.2.8.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 8 : Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI)	Action 8.1: Professionnalisation du secteur cinématographique et audiovisuel Ivoirien
	Action 8.2: Conservation et diffusion du patrimoine cinématographique et audiovisuel Ivoirien

II.2.8.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 8 :Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Soutenir l'émergence de champions nationaux du cinéma et de l'audiovisuel	Nombre de champions nationaux soutenus	0	8	10	12	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAC-CI
	Nombre de films soutenus	1	3	5	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAC-CI
OS 2 : Améliorer la conservation et diffusion du patrimoine cinématographique et audiovisuelle	Nombre de matériels techniques cinématographiques inventoriés	25	50	100	150	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAC-CI
	Nombre de films patrimoniaux diffusés	10	20	30	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAC-CI

II.2.8.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 8 : TAXE SUR LA DIFFUSION DE VIDÉO À LA DEMANDE À L'OFFICE NATIONAL DU CINÉMA (ONAC-CI)	120 000 000	160 000 000	200 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	120 000 000	160 000 000	200 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23243 Taxe sur la diffusion de vidéo à la demande à l'Office National du Cinéma (ONAC-CI)	120 000 000	160 000 000	200 000 000
2324301 Professionnalisation du secteur cinématographique et audiovisuel Ivoirien	70 000 000	110 000 000	150 000 000
3 Transferts	70 000 000	110 000 000	150 000 000
90082090187 Organiser des ateliers de formation à l'écriture et à la formation	50 000 000	90 000 000	130 000 000
90082090188 Participer à l'organisation d'évènements de promotion (festivals et salons), de coproduction et de financement	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2324302 Conservation et diffusion du patrimoine cinématographique et audiovisuel Ivoirien	50 000 000	50 000 000	50 000 000
3 Transferts	50 000 000	50 000 000	50 000 000
90082090189 Aménager et équiper le centre de conservation et de diffusion du patrimoine cinématographique	40 000 000	30 000 000	30 000 000
90082090190 Organiser des séances publiques de projection de films patrimoniaux	10 000 000	20 000 000	20 000 000

SECTION 347 : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SECTION 347 : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- l'insuffisance de ressources budgétaires pour la mise en œuvre des projets et réformes majeurs du Ministère ;
- l'insuffisance de locaux pour le Ministère ;
- la faible appropriation des textes juridiques par les acteurs du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ;
- la faiblesse du système de management de qualité ;
- l'insuffisance de la vulgarisation des textes ;
- le faible niveau de sensibilisation et de surveillance des marchés ;
- l'insuffisance de locaux administratifs et de magasins de stockage ;
- l'insuffisance de matériel de mobilité pour la réalisation des activités des Directions Régionales ;
- la faiblesse des systèmes de planification et de suivi-évaluation ;
- la faiblesse de la production des statistiques et études sectorielles ;
- l'inexistence d'une politique sectorielle intégrée ;
- le faible niveau de digitalisation des activités métiers et supports du Ministère ;
- la faible visibilité des activités du Ministère dans les médias ;
- la faiblesse du système d'information du Ministère ;
- l'absence de local adéquat et adapté pour la conservation des archives ;
- la démotivation et le départ important des agents du Ministère vers d'autres Ministères ;
- la non-maitrise des outils de suivi budgétaire par les acteurs ;
- la non-maitrise des procédures de passation de marchés publics et des réformes par certains Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO) ;
- la non-maitrise du nouveau système (SIGOMAP V2) par les acteurs budgétaires.

Au niveau du Commerce Intérieur

- l'insuffisance de textes de lois sur la définition et le régime juridique de certains termes et concepts relatifs au marché ;
- l'absence d'une structure dédiée au contrôle et au développement des marchés ;
- l'absence de stratégie relative à la métrologie en Côte d'Ivoire ;
- l'insuffisance de données statistiques du volume réel des produits vivriers exportés ;
- l'absence d'une base de données et de cartographie des acteurs des activités commerciales ;
- la méconnaissance des activités de la métrologie légale par une grande frange de la population et des opérateurs économiques ;
- l'insuffisance de visibilité sur les structures de prix et les marges des produits de grande consommation ;
- l'absence d'infrastructures adaptées à la conservation des produits vivriers ;

- les difficultés dues à la non-prise en compte des normes sécuritaires modernes dans la construction des infrastructures de mise à marché ;
- la vétusté des infrastructures de mise à marché existantes ;
- l'insuffisance des infrastructures de mise à marché des produits vivriers ;
- l'insuffisance de moyens financiers et de véhicules pour assurer le suivi des activités relevant du commerce intérieur sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'insuffisance de moyens pour le renforcement des capacités des agents de surveillance du marché ;
- la mauvaise organisation des circuits de distribution ;
- le faible niveau de concurrence intérieure ;
- la faiblesse des dispositifs d'analyse qualité et de contrôle des produits ;
- l'insuffisance des capacités des structures en charge de la veille, du contrôle des prix et des instruments de mesure ;
- la présence sur le marché de produits frauduleux, de contrebande et contrefaits ;
- la persistance des pratiques anti-concurrentielles (cartels, monopoles) ;
- l'indisponibilité du financement pour la réalisation des études complémentaires pour la construction ou la réhabilitation des marchés de gros et de détail ;
- l'insuffisance de l'offre parfois due à la saisonnalité des produits vivriers ;
- la prédominance des importations de produits de grande consommation avec les effets négatifs de change ;
- le profil inadapté du personnel technique, en matière de contrôle qualité ;
- le sous-équipement du service de la métrologie légale ;
- l'insuffisance du personnel qualifié pour le contrôle en matière de métrologie ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers pour la surveillance du marché ;
- l'absence d'infrastructures de stockage et de camions de ramassage des produits saisis (prohibés ou périmés) ;
- l'insuffisance du plateau technique des laboratoires nationaux dans la réalisation de certaines analyses de produits mis à marché.

Au niveau du Commerce Extérieur

- l'insuffisance de veille stratégique et d'outils d'intelligence économique ;
- les difficultés dans la production des statistiques harmonisées à temps ;
- la non standardisation des procédures de fonctionnement interne des services ;
- l'insuffisance des infrastructures pour soutenir le commerce extérieur ;
- la faible appropriation des procédures liées aux échanges commerciaux par les opérateurs du secteur privé ;
- les difficultés d'ordre institutionnel, opérationnel et financier dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) et de la Stratégie Nationale AGOA;
- la méconnaissance des marchés porteurs par les opérateurs économiques ;
- l'insuffisance d'exploitation des opportunités offertes par les marchés régionaux (UEMOA, CEDEAO et Afrique) ;
- le faible taux de représentation commerciale dans le monde ;
- le faible niveau de diversification de produits exportés ;
- les difficultés de stockage et de conservation des produits destinés à l'exportation ;
- le manque de visibilité et de compétitivité des produits ivoiriens sur les marchés internationaux ;
- les difficultés liées à l'appropriation nationale des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux signés (AFE, ZLECAf, APEi, TAC, etc.) ;
- l'insuffisance de la vulgarisation des accords commerciaux auprès des acteurs du commerce extérieur ;
- l'insuffisance de stratégies nationales cohérentes pour les négociations commerciales ;

- la mise en œuvre insuffisante des accords sur les produits de base ;
- l'insuffisance d'outils de veille et d'analyse des marchés ;
- la fluctuation des prix des produits de base sur le marché international ;
- l'insuffisance des infrastructures d'import/export et de stockage ;
- l'insuffisance du cadre juridique et réglementaire adapté au commerce électronique ;
- l'absence de mécanisme de suivi et de sécurisation des transactions du commerce électronique ;
- l'absence d'une stratégie nationale de commerce électronique.

Au niveau de l'Industrie

- l'insuffisance de terrains à usage industriel viabilisés ;
- les difficultés d'accès des PMI et TPME aux terrains à usage industriel ;
- l'insuffisance de financement pour l'aménagement de nouvelles zones industrielles et la réhabilitation des zones industrielles existantes ;
- la vétusté et la dégradation des infrastructures dans les zones industrielles existantes ;
- l'insuffisance de ressources pour la gestion des zones industrielles existantes ;
- l'insuffisance de financement pour la sécurisation des réserves industrielles ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- l'absence de politiques sectorielles industrielles (bois, plasturgie, mécanique, automobile, pharmaceutique, chimie et composantes...) ;
- l'insuffisance de données statistiques sur le secteur industriel ;
- l'insuffisance de données sur les opportunités d'investissement dans le secteur industriel (fiches d'opportunité de gouvernement, business model) ;
- la faible prise en compte de la sécurité dans les entreprises industrielles ;
- la faible promotion de la propriété intellectuelle ;
- le faible accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises industrielles ;
- l'insuffisance d'accompagnement des entreprises innovantes et des Start-up ;
- l'insuffisance de textes pour l'encadrement de l'activité industrielle ;
- la part importante des produits contrefaits sur le marché local ;
- l'absence de garantie ou ligne de crédits, au sein du Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau (FREMIN) ;
- l'insuffisance du suivi et du contrôle de l'activité industrielle (insuffisance de moyens) ;
- le faible niveau de qualité des produits industriels par rapport aux normes nationales et internationales ;
- l'insuffisance d'organismes nationaux accrédités pour l'évaluation de la conformité ;
- le manque d'outils d'authentification de certains produits ;
- l'insuffisance d'équipements de contrôle, d'analyse des produits et de métrologie industrielle ;
- l'insuffisance du cadre formel pour une meilleure application de la réglementation en matière de métrologie industrielle ;
- les difficultés d'accès au financement pour les entreprises, notamment les PMI ;
- l'absence de mesures spécifiques pour la promotion des champions nationaux ;
- l'absence de fonds dédiés au financement de l'activité industrielle.

Au niveau de l'Artisanat

- l'insuffisance d'activités de promotion et de commercialisation des produits et services du secteur ;
- la faible qualité des productions artisanales ;
- la non labélisation et codification des produits de l'artisanat ;
- l'insuffisance de promotion des produits artisanaux au niveau national et international ;
- le faible intérêt accordé aux produits artisanaux ivoiriens de la part des nationaux ;
- la faiblesse des mécanismes de financement ;
- l'insuffisance de données statistiques fiables ;
- la non opérationnalisation du Système d'Information Régional de l'Artisanat (SIRA) ;
- le faible niveau de qualification des acteurs ;
- le faible niveau d'instruction de la majeure partie des artisans ;
- la non couverture de l'ensemble des 245 corps métiers lors des formations dispensées dans le secteur ;
- l'inexpérience des dirigeants des entreprises artisanales au plan managérial et comptable ;
- la précarité de l'exercice du métier en dehors des sites prévus par les plans directeurs d'urbanisme ;
- l'insuffisance des infrastructures dédiées aux activités de l'artisanat ;
- la faible organisation des artisans et des entreprises artisanales ;
- la réticence des acteurs du secteur de l'artisanat quant aux systèmes de protection sociale.

Au niveau de la Promotion des PME

- l'environnement des affaires peu favorable aux PME ;
- les difficultés des PME à s'approprier le cadre juridique et réglementaire ;
- l'insuffisance de concertation entre les PME et le secteur Public ;
- la faible coordination des organisations publiques, parapubliques et privées d'encadrement et des initiatives en faveur des PME ;
- l'absence d'une base de données unique et fiable sur les PME ;
- l'insuffisance des budgets alloués pour la promotion des PME ;
- les difficultés d'accès des PME aux zones industrielles ;
- l'insuffisance d'actions de promotion, de traçabilité, de distribution et de commercialisation des produits et services du secteur des PME ;
- la faible adhésion des PME au système de protection sociale ;
- le déficit de capacités techniques et managériales des dirigeants des PME ;
- le manque de formation et de qualification des entrepreneurs ;
- l'insuffisance de culture entrepreneuriale des ivoiriens ;
- la faible politique de développement de l'innovation ;
- l'insuffisance de programmes relatifs à la promotion des initiatives privées ;
- l'inadaptation des mesures fiscales à la spécificité des PME ;
- l'inexploitation des modes de financements alternatifs ;
- la difficulté d'accès aux financements à moyen et long termes ;
- la concurrence déloyale faite aux PME par les grandes entreprises;

- la mauvaise structuration des PME ;
- la méconnaissance des règles en vigueur pour accéder à la commande publique.

Au niveau du Secteur Informel

- l'insuffisance de financement de la stratégie de formalisation des acteurs du secteur ;
- la réticence des acteurs du secteur informel à migrer vers l'économie formelle ;
- l'insuffisance du cadre réglementaire ;
- le défaut d'immatriculation et l'absence de comptabilité des activités des acteurs du secteur informel ;
- la difficulté à recenser les acteurs du secteur informel ;
- l'absence de données fiables sur la taille du secteur informel en Côte d'Ivoire ;
- la précarité des conditions d'exercice des activités des acteurs du secteur informel ;
- le faible niveau d'instruction des acteurs du secteur ;
- l'absence de formations adéquates pour la majorité des acteurs du secteur informel ;
- le déficit managérial, technique et technologique des acteurs du secteur informel ;
- l'insuffisance de programmes relatifs à la promotion des initiatives privées ;
- le sous-équipement des acteurs du secteur informel.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- la faible mobilisation des Investissements Directs Etrangers (IDE) eu égard aux besoins exprimés dans le PND 2021-2025;
- la faiblesse de la politique nationale de l'investissement privé ;
- l'insuffisance de programmes relatifs à la promotion des initiatives et des entreprises privées ;
- l'insuffisance des études permettant de rendre plus attractif le cadre législatif et réglementaire de promotion des partenariats public-privé ;
- la non-actualisation de la stratégie globale de facilitation des investissements ;
- l'insuffisance de coordination des activités de promotion des investissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur en liaison avec les Ministères concernés.

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- la faible contribution du secteur privé national à l'économie ;
- l'absence d'identification des réformes administratives nécessaires au développement du secteur privé ;
- la faiblesse dans la mise en œuvre des réformes administratives nécessaires au développement du secteur privé.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de l'Administration Générale

- la mise en œuvre de la politique du Gouvernement, au niveau des régions ;
- la poursuite des activités depuis 2022 de l'Open Government Partnership qui a permis de renforcer la gouvernance ;
- la réalisation de missions d'audit et de contrôle dans les services du ministère ;
- la mise en œuvre partielle de la feuille de Route 2023 du Gouvernement ;
- l'élaboration des manuels de procédure et l'évaluation des services du ministère;
- le lancement officiel du Recensement Général des Entreprises et Etablissement de Côte d'Ivoire (RGEE-CI) ;

- l'organisation d'un atelier de formation au profit de 20 agents sur les procédures ITIL V4 dans le cadre de l'amélioration du système d'information du ministère;
- la réalisation de la collecte et la centralisation des archives du ministère ;
- la réalisation d'activités de formation et de renforcement des capacités des agents du ministère depuis 2022 ;
- la mise en œuvre de 2013 à 2023, du projet « Equipement du ministère ».

Au titre du Commerce Intérieur

- l'adoption du Cadre Stratégique de Modernisation du Commerce Intérieur ;
- l'adoption de plusieurs textes législatifs et réglementaires organisant le secteur du commerce intérieur ;
- l'inscription du tabac sur la liste des produits et services soumis à la réglementation de la concurrence et des prix ;
- la création de la Mutuelle des Commerçants de Côte d'Ivoire (MUCCI) ;
- la réalisation de 780 émissions radio pour informer les populations sur les prix des produits vivriers ;
- l'identification et la délivrance de la carte de commerçant ;
- l'opérationnalisation de la digitalisation des relevés de prix et des stocks ;
- l'organisation du Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI) du 22 au 26 novembre 2023 ;
- l'identification et la sécurisation des parcelles pour la construction des marchés de gros (Abidjan, Abengourou, Daloa et Korhogo) ;
- la réalisation de l'étude de faisabilité technique, juridique, sociale et environnementale de la construction des marchés de gros (Abidjan, Abengourou, Daloa) dans le cadre du PD2CV ;
- l'achèvement des travaux de réhabilitation du Marché de Gros de Bouaké (MGB) dans le cadre du PIDUCAS ;
- l'inauguration du Parc d'Exposition d'Abidjan, le 17 juillet 2023 ;
- la réalisation de 24 missions de relevés et de suivi de l'évolution des prix ;
- la réalisation de surveillance du respect de la mesure de plafonnement des prix des produits de première nécessité ;
- le suivi des activités des 29 comités locaux de lutte contre la cherté de la vie en collaboration avec les organisations professionnelles des commerçants et consommateurs ;
- la sensibilisation de 600 acteurs intervenant dans le domaine du vivrier à se constituer en Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- la réalisation de 12 enquêtes économiques dans les secteurs du ciment, du fer à béton et des articles scolaires.

Au titre du Commerce Extérieur

- l'implémentation d'une nouvelle version du Portail Web d'Information Commerciale (PWIC) ;
- l'accompagnement en conseil à l'export de 70 entreprises en 2023 ;
- l'appui de 39 entreprises pour la participation aux foires à l'extérieur (18 à l'IATF et 21 à la FIDAK) ;
- l'évaluation de la mise en œuvre du programme de Vérification de la Conformité (VoC);
- l'opérationnalisation du portail du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE);
- la relance du Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC) ;
- la création d'un bulletin trimestriel sur les statistiques du commerce extérieur (PROCOMEX-CI) en 2023 ;
- la création d'un hub import/export (www.hubducommerce.ci) en 2023 ;
- la formation de 226 entreprises lors de la première édition du hub du commerce extérieur en 2023 ;
- la création en 2022 de l'Agence Côte d'Ivoire Export ;
- l'adhésion de la Côte d'Ivoire depuis 2016 à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) ;

- la promotion des produits ivoiriens dans la mise en œuvre d'activités liées à la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE);
- le renforcement des capacités techniques de plus de 127 entreprises sur la SNE en 2023 ;
- la participation de la Côte d'Ivoire à la 20ème édition du Forum AGOA du 02 au 04 novembre 2023 à Johannesburg (Afrique du Sud) ;
- la formation de 21 entreprises, dirigées par des femmes, concernant divers secteurs dans le cadre du programme SheTrade ;
- la sensibilisation des acteurs du secteur privé et public sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf ;
- la sécurisation de 03 sites (Ferkessedougou, Bouaké et Tabou) sur 8 pour la construction de dépôts spécialisés aux frontières terrestres en 2022 ;
- la sensibilisation des acteurs du secteur privé, des femmes et des jeunes sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf ;
- l'élaboration de la stratégie nationale de la facilitation des échanges de l'OMC en 2022 ;
- les négociations sur le commerce des services, le commerce électronique et la consolidation des listes d'engagement des Etats membres dans le cadre de la ZLECAf ;
- la signature de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, le 04 décembre 2023,
- la mise en œuvre des dispositions du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO/UEMOA (SLEC) ;
- la création d'un cadre permanent des partenaires du commerce extérieur en 2023 ;
- l'élaboration de la Cartographie des Accords et des Flux Commerciaux en décembre 2023 ;
- la participation annuelle de la Côte d'Ivoire aux réunions statutaires et réunions extraordinaires (ICCO, OIC, OIAC, CICC) ;

Au niveau de l'Industrie

- l'adoption et la mise en œuvre d'une politique industrielle depuis 2012 ;
- l'adoption par le Gouvernement du livre blanc, document cadre de la stratégie nationale pour la promotion et le développement de l'industrie automobile en Côte d'Ivoire en 2023 ;
- l'adoption en juin 2024 de la politique sectorielle pour le développement de l'industrie textile et habillement en Côte d'Ivoire.
- l'adoption et la mise en œuvre du programme de développement de la transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire;
- la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) ;
- l'adoption et la mise en œuvre des mesures incitatives pour le développement de la transformation de l'anacarde, de l'hévéa et du cacao ;
- l'adoption et la mise en œuvre des mesures fiscales incitatives spécifiques pour le développement de la transformation des céréales et légumineuses depuis 2022 ;
- l'appui au développement de la petite agro-transformation;
- l'adoption d'un cadre stratégique de développement des zones industrielles en 2022 ;
- la construction du centre de secours d'urgence du GSPM de la zone industrielle de Yopougon (niveau de réalisation 75%) ;
- la purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures sur 940 ha suivies de l'aménagement de 62 ha de la zone industrielle de PK 24 en 2020 ;
- la purge des droits coutumiers et la réalisation des études pour l'aménagement des 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro en 2021 ;
- l'aménagement progressif de la nouvelle zone industrielle d'Abidjan située au Km24 sur l'autoroute du Nord, dénommée « Zone Industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24 » d'une superficie de 940 ha ;
- l'aménagement de 4 plateformes agro-industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde à Korhogo (25 ha) 95%, Bondoukou (15 ha) 75%, Séguéla (15 ha) 25% ;
- l'aménagement de nouvelles zones industrielles à l'intérieur du pays pour désengorger celles d'Abidjan notamment Bonoua (329 ha), Yamoussoukro (750 ha), Bouaké (150 ha), San-Pedro (540 ha) ;
- la réhabilitation de la zone industrielle de Yopougon (469 ha) ;
- la réalisation des études techniques pour la réhabilitation des zones industrielles de Vridi et Koumassi ;
- l'opérationnalisation de la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles dénommée SOGEDI en 2023 ;

- la réalisation et la validation des études techniques d'aménagement de la zone industrielle d'Assouba dans le cadre du projet PASI-CI en 2023 ;
- la réalisation et la validation de l'étude de la monographie des zones industrielles existantes de San Pedro dans le cadre du projet PASI-CI en 2023 ;
- l'indemnisation des cultures sur les 40 hectares dans le cadre de la sécurisation de la zone industrielle d'Alépé en 2023 ;
- le démarrage des travaux d'aménagement 2PAI BELIER/ Aménagement de 39 ha à YAMOOUSSOUKRO le 16 octobre 2023.
- la réalisation des études techniques pour la création des Centres d'Appui à la Compétitivité et au Développement Industriel (CACDI) ;
- la création de 4 Centres d'Appui à la Technologie et l'innovation (CATI) à l'Université de Cocody (Institut National Polytechnique) ;
- la réalisation de l'étude relative à la restructuration de l'ADCI en mai 2022 ;
- la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) ;
- la mise en œuvre du projet de promotion de l'industrie 4.0 ;
- l'élaboration et l'adoption du programme Diversification Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE) ;
- l'élaboration du document de la politique nationale de la qualité ;
- l'organisation des journées promotionnelles de la Qualité (JNEC, JMM, JMA, JMQ, JMN, PIQ) ;
- l'organisation du prix d'excellence dans le secteur industriel institué par la Présidence de la République ;
- l'opérationnalisation en 2023 du Label Fruit Qualité Côte d'Ivoire ;
- le renforcement du contrôle qualité des produits industriels ;
- l'appui à 81 entreprises à la démarche qualité en 2022 ;
- la promotion de la marque nationale de conformité (NI) ;
- le renforcement des capacités des organismes d'évaluation de la conformité ;
- le démantèlement des réseaux de contrefacteurs.

Au niveau de l'Artisanat

- l'intégration de zones d'implantation des artisans dans les Plans Directeurs d'Urbanisme ;
- le regroupement et le recasement des artisans occupant illégalement certaines zones de la ville d'Abidjan dans des sites appropriés notamment celui d'Abobo N'Dotré ;
- la prise en 2019 et 2020 des déclarations d'Utilité Publique de 12 parcelles de terrain ;
- la recherche d'espaces dédiés à l'artisanat en collaboration avec les collectivités décentralisées ;
- la réalisation en 2022 d'infrastructures artisanales à Man, Tabou, et Grand Bassam ;
- l'acquisition de 03 terrains d'une superficie de 20 hectares (12 ha à Badikaha, 04 ha à Touba et 04 ha à Bondoukou) dans le cadre du projet de construction et d'équipement de 05 centres d'apprentissage ;
- la poursuite de la construction des centres d'apprentissage de Badikaha, de Bondoukou et de Touba ;
- le recyclage de 704 artisans-mécaniciens à la réparation des véhicules électroniques depuis 2021 dans les Districts autonomes d'Abidjan, de Yamoussoukro, de la Vallée du Bandama, du Bas-Sassandra et des Savanes ;
- l'organisation du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) du 07 au 11 novembre 2023 ;
- le financement de 1 843 artisans dans le cadre de la convention de partenariat pour le financement des artisans et des entreprises artisanales avec l'UNACOOPEC-CI en 2020.

Au niveau de la Promotion des PME

- L'existence d'un programme national de développement des PME depuis 2015 ;
- la création du Guichet Unique de Développement des Entreprises (GUDE-PME) le 26 janvier 2022 ;

- la création de la Direction Générale de la Promotion des PME et de l'Artisanat le 03 août 2022 ;
- la délivrance de 185 attestations d'identification dans le cadre de la structuration des PME en 2023 ;
- la formation d'entreprises candidates à la labellisation sur le contrat de sous-traitance et les méthodes d'interventions en chantiers-écoles de 60 en 2021 et 49 en 2022 ;
- la formation de 130 artisans du BTP de 2022 à 2023 ;
- la mise en place de la base de données de compétences des ressources qualifiées du secteur BTP en 2021 ;
- la construction du Centre de Labélisation des Compétences (en finition) ;
- la mise en place de l'observatoire de la sous-traitance ;
- la création de 04 incubateurs à Abidjan, San-Pedro, Bouaké et Odienné ;
- le programme d'incubation express d'accompagnement de 30 start-up pour l'accès aux opportunités d'affaires aux grands événements 2023/2024 ;
- le renforcement des capacités de 500 jeunes entrepreneurs innovants dans le cadre du Projet de Soutien à l'Innovation Entrepreneuriale des Jeunes en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de capacités de 82 femmes dirigeantes de PME en 2023 ;
- le renforcement de capacités aux techniques managériales et de gestion de 300 dirigeants de PME dans le cadre de la mise en œuvre du programme Pluriannuel de renforcement des capacités des acteurs des PME en 2021 ;
- la formation de 15 porteurs de projets hébergés à l'incubateur de Bouaké en 2021 ;
- le renforcement de capacités techniques et managériales de 1 655 PME en 2022 et 6 094 en 2023 ;
- l'encadrement d'un millier d'entrepreneurs à des modules de formation pour leur structuration et pour améliorer leur productivité par Côte d'Ivoire PME ;
- l'accompagnement technique et financier de 200 PME en janvier 2022, start-up et entreprises innovantes en vue de leur croissance dans le cadre du Programme d'Accélération de Croissance des PME (PAC-PME) ;
- la mise en place du dispositif BCEAO le 09 août 2018 pour faciliter l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- la mise en place d'une fiscalité spécifique pour les Petites et Moyennes Entreprises depuis l'annexe fiscale 2021 ;
- la mise en place d'un fonds de garantie et son opérationnalisation en 2021 ;
- le financement de 13 PME en 2023 dans le cadre de conventions de partenariat entre le ministère et certaines banques de la place ;
- le financement en 2022 de 889 PME dans le cadre du FSPME ;
- la couverture en 2024 de 598 crédits par la SGPME ;
- la mise en place d'une plateforme de formation en ligne (e-learning) , appelée « Campus PME » depuis 2020 ;
- le financement de 210 entrepreneures féminines de 2017 à 2019, à travers le fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre d'une convention de partenariat avec la BACI ;
- l'accompagnement de 7 316 entreprises par CI-PME au cours de l'exercice 2023.

Au niveau du Secteur Informel

- la réalisation des études menées par des institutions étatiques et internationales (INS, BIT, CCESP, AGEPE etc.) et des recherches universitaires ;
- l'existence du Statut de l'Entrepreneur ;
- la création de la plateforme électronique d'enregistrement et la formation du personnel à son utilisation par Côte d'Ivoire PME en 2021 ;
- le démarrage en février 2020, du processus d'identification des acteurs du secteur informel à San Pedro avec 23 236 enregistrés par Côte d'Ivoire PME ;
- la formation de 33 formateurs du MCI et de 1 381 acteurs du secteur informel sur le statut de l'entrepreneur et l'utilisation de la plate-forme d'identification des PME
- l'encadrement et la formation par Côte d'Ivoire PME de 1 000 entrepreneurs à des modules obligatoires et optionnels, de 2021 à 2022 dans le cadre du Projet d'Appui à la Structuration des Entrepreneurs (PASE) ;

- l'accompagnement à la formalisation de 1 000 acteurs du secteur informel en 2023, par Côte d'Ivoire PME, dans le cadre du Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI).

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- le développement de partenariat public-privé à travers 04 projets PPP en cours d'exécution ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires par la révision en 2018 du code des investissements de 2012 et sa mise en œuvre en janvier 2019 ; ;
- l'identification progressive des secteurs économiques repartis sur le territoire ivoirien sur la base des 31 régions et des cultures ou matières premières (agricoles, minerais, etc.) .

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- la délivrance en 2023 de 30 436 Identifiants Uniques d'immatriculation (IDU) aux entreprises en activités dans la ville d'Abidjan ;
- le lancement, en 2023, du Programme d'appui à l'amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'Economie Ivoirienne(PACA-CI) financé par la BAD.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de l'Administration Générale

- la poursuite du suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement en matière de Commerce, d'Industrie, de promotion des PME et d'Artisanat ;
- la couverture de l'ensemble des services du ministère en matière d'inspection et d'audits ;
- la poursuite de l'adoption et de la mise en œuvre des dispositions contenues dans les textes qui régissent le ministère ;
- la vulgarisation des textes qui régissent les activités du ministère ;
- la poursuite de la formation des acteurs sur la nouvelle réglementation en matière de gestion budgétaire ;
- la poursuite des activités de renforcement de capacité des agents du ministère ;
- l'opérationnalisation du logiciel de gestion des ressources humaines ;
- l'obtention d'un local pour l'archivage et la conservation des dossiers du personnel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée de développement des secteurs du ministère ;
- le développement d'une plateforme électronique pour la production des statistiques, la gestion des projets et des activités du ministère ;
- la poursuite de la politique générale d'informatisation du ministère à travers la digitalisation des processus métiers ;
- la poursuite de l'amélioration de la visibilité du ministère à travers la couverture de toutes les activités des programmes ;
- l'acquisition de matériels audiovisuels pour la couverture des activités du ministère ;
- le renforcement des capacités des agents du service communication du ministère à la production digitale et audiovisuelle ;
- l'opérationnalisation de la plateforme de gestion électronique des archives du ministère ;
- la finalisation des manuels de procédures du ministère répondant aux normes en vigueur ;
- la maîtrise des procédures par l'ensemble des acteurs à la commande publique ainsi que la planification efficiente de toutes les lignes à marchés dans le SIGOMAP V2 ;
- la promotion de la célérité dans la correction et la validation des dossiers d'appels d'offres dans le SIGOMAP ;
- la formation des autorités contractantes à la dématérialisation des marchés publics ;
- la formation continue des Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO) sur les procédures de passation de marchés publics et les réformes budgétaires ;
- la poursuite de l'équipement en mobiliers et matériels de bureau des structures et services du ministère ;
- l'acquisition de locaux pour les services du ministère ;

- la poursuite de la mise en œuvre de la comptabilité des matières ;
- le regroupement des services et directions centraux du ministère sur un seul site à Abidjan ;
- la réhabilitation des infrastructures de formation du ministère

Au niveau du Commerce Intérieur

- la modernisation du secteur, à travers : (i) l'adoption du code des marchés des produits agricoles, alimentaires et divers, (ii) le recensement et la sécurisation des parcelles dédiées aux infrastructures commerciales, (iii) la réalisation d'infrastructures commerciales respectant les normes sécuritaires, sanitaires etc, (iv) l'affirmation du caractère social des marchés afin de les prendre en compte dans les investissements sociaux, (v) la formation de nouveaux acteurs et le renforcement de capacité des commerçants en activité, (vi) l'identification et la formalisation des acteurs du secteur du commerce, (vii) l'opérationnalisation de la stratégie de modernisation du commerce intérieur, (viii) la mise en place des instruments de financement et de crédits en vue de la dynamisation du secteur, (ix) l'éradication du para-commercialisme, (x) la poursuite de l'insertion des jeunes nationaux dans le tissu commercial;
- la poursuite de la préservation du pouvoir d'achat des populations ;
- le renforcement de la surveillance du marché.

Au niveau du Commerce Extérieur

- l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale du Commerce Extérieur (PNCE) ;
- la formulation de la Stratégie nationale du Commerce Électronique ;
- la poursuite de l'amélioration des réglementations et procédures de conformité ;
- la création du Hub du Commerce Extérieur avec dépôts spécialisés aux frontières terrestres ;
- la construction de la maison d'exportation ou centre de commerce international ;
- le renforcement de la performance des agences opérationnelles (Côte d'Ivoire-Export, GUCE, CNE) ;
- la poursuite du programme de certification ISO 9001 Version 2015 de la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE) ;
- la poursuite de l'amélioration de la compétitivité des entreprises commerciales ;
- la poursuite de la participation aux négociations commerciales internationales ;
- la poursuite de la mise en œuvre des accords commerciaux (APEi, UKTP, AGOA, ZLECAf) ;
- le développement des stratégies et des outils de suivi-évaluation des accords commerciaux régionaux et internationaux ;
- le développement du cadre institutionnel et opérationnel pour le E-commerce ;
- la promotion et la sécurisation des transactions de commerce électronique ;
- le soutien au financement et à l'intégration des PME et start-ups dans le commerce électronique.

Au niveau de l'industrie

- la poursuite des actions de développement de la transformation des matières premières agricoles, notamment pour les filières anacarde, hévéa, coton, cacao, palmier à huile, fruits et légumes ;
- la poursuite de l'élaboration de la stratégie de développement de la petite transformation suivie de sa mise en œuvre ;
- la poursuite des travaux d'identification et de sécurisation des réserves industrielles d'Abidjan et de l'intérieur ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation et d'aménagement des zones industrielles à Abidjan et à l'intérieur du pays ;
- la poursuite des actions de contrôle de la sécurité dans les entreprises industrielles ;
- la mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau Durable (PNRMN-D) ;

- la poursuite de la mise en œuvre du projet de développement de l'Industrie 4.0 ;
- la mise en œuvre effective du programme DAICE ;
- la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'industrie de l'automobile ;
- la poursuite des actions de promotion de l'efficacité énergétique et de l'économie circulaire dans le secteur industriel ;
- la poursuite des actions de renforcement de la compétitivité de certains secteurs spécifiques (notamment ciment, sucre, fabrication de bouteilles de gaz,..) ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Qualité ;
- la poursuite des actions de contrôle de l'application des normes obligatoires dans les entreprises industrielles ;
- la poursuite les actions de lutte contre la contrefaçon ;
- la poursuite des actions de promotion de l'innovation dans les entreprises industrielles ;
- la poursuite des travaux pour la mise en place et l'opérationnalisation du Fonds de Développement Industriel ;
- la poursuite des travaux de mise en place des clusters industriels dans les filières : Agro-industrie, textile et habillement, matériaux de construction, emballages, chimie et plasturgie, industrie pharmaceutique, montage et assemblage d'automobiles et fabrication de pièces détachées ;
- le développement de nouveaux secteurs industriels (verrerie, sanitaires, montage et assemblage des équipements électroménagers, etc.) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Partenariat Pays (PCP) pour dynamiser le secteur industriel ;
- la poursuite des actions de promotion des champions nationaux dans le secteur industriel.

Au niveau de l'Artisanat

- la poursuite de l'identification de sites dans les agglomérations, les voies structurantes et aux abords des zones industrielles ;
- la poursuite de la réalisation d'infrastructures adaptées aux métiers de l'artisanat ;
- la poursuite de la sécurisation des sites artisanaux identifiés ;
- la poursuite du développement de la commercialisation et de l'exportation des produits artisanaux ivoiriens ;
- la poursuite de la valorisation des métiers de l'artisanat ;
- la poursuite du renforcement des capacités des artisans ;
- la promotion des activités liées à l'art ;
- l'élaboration d'une stratégie de développement et de valorisation de l'artisanat ;
- la mise en place d'instruments de financement adaptés.

Au niveau de la Promotion des PME

- la poursuite de l'amélioration de l'accès aux financements et aux marchés des PME ;
- la poursuite du renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur ;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires pour les PME ;
- la poursuite du développement de la culture entrepreneuriale et de l'innovation ;
- la poursuite de la mobilisation des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- le recensement et la cartographie des PME ;
- la poursuite de l'actualisation et la vulgarisation de la loi d'orientation des PME ;
- la création des zones d'implantation spécifiques aux PME ;
- le développement de la sous-traitance dans les secteurs d'activités par spécialisation.

Au niveau du Secteur Informel

- la poursuite de l'enregistrement des acteurs du secteur informel ;
- le renforcement des capacités managériales et techniques des entrepreneurs ;
- la poursuite de la mise en œuvre du statut de l'entrepreneur par la mise en place du cadre réglementaire spécifiant les avantages.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- l'encadrement des initiatives nationales en matière de réglementation de la promotion, de la facilitation et du suivi des investissements privés ;
- l'intégration du contenu local au cadre législatif et réglementaire des secteurs clés du ministère ;
- la poursuite du renforcement de la mobilisation des Investissements Directs Etrangers (IDE) et de l'incitation des investissements nationaux axés sur les régions ;
- la poursuite de la coordination des activités de promotion des investissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur en liaison avec les ministères concernés ;
- la poursuite de l'amélioration de la compétitivité du climat des affaires.

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- la poursuite de l'augmentation de la contribution du secteur privé à l'économie nationale ;
- la mise en œuvre continue des réformes administratives nécessaires au développement du secteur privé ;
- le renforcement des programmes relatifs à la promotion des initiatives et des entreprises privées ;
- l'attractivité du cadre législatif et réglementaire de promotion des partenariats public-privé.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance, des capacités institutionnelles et organisationnelles des sous-secteurs du ministère ;
- la protection du consommateur et la lutte contre la vie chère ;
- la promotion à l'exportation des produits des secteurs prioritaires ;
- le développement et la promotion du commerce électronique ;
- le développement des grappes industrielles, au regard des atouts compétitifs du pays ;
- la création de nouveaux pôles de développement de l'activité industrielle ;
- la promotion, l'assistance et l'amélioration de la compétitivité des PME ;
- la facilitation de l'accès aux financements et aux marchés des acteurs du secteur des PME ;
- la création, l'aménagement et l'exploitation de zones artisanales ;
- la création d'un Fonds dédié à l'artisanat ;
- la migration des acteurs du secteur informel vers l'économie formelle.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée ;
- le Commerce extérieur est développé ;
- les activités du secteur industriel sont redynamisées ;

- les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 24, le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Commerce, d'Industrie, de Promotion des PME et d'Artisanat,

À ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre du Commerce

En matière de Commerce extérieur :

- définition, mise en œuvre et suivi des stratégies nationales d'exportation ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à l'extérieur ;
- recherche de partenariats pour les produits ivoiriens en vue de l'accès aux marchés extérieurs ;
- initiative et coordination des négociations et suivi des conventions et accords commerciaux bilatéraux, notamment en matière de produits de base à l'exportation ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce ;
- initiation, coordination, promotion et suivi des négociations des conventions et accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux, notamment les accords de l'OMC, la ZLECAf ;
- participation aux négociations relatives aux accords de l'APE ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce et de la commercialisation des produits de base ;
- information périodique du Gouvernement sur la situation des matières premières, produits finis et semi-finis destinés à l'exportation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- amélioration de l'environnement des importations et des exportations ;
- participation à l'animation des activités des attachés et conseillers commerciaux des Ambassades ivoiriennes et suivi des représentations commerciales étrangères en Côte d'Ivoire, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- réglementation portant définition et contrôle du régime du commerce extérieur ;
- gestion des importations et des exportations des produits soumis à réglementation ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique tarifaire et non tarifaire d'entrée et de sortie ;
- élaboration, mise en œuvre et coordination de la stratégie de développement et de promotion du Commerce électronique ou e-commerce, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique.

En matière de Commerce Intérieur :

- promotion, modernisation et organisation de la commercialisation des produits ivoiriens sur le marché national ;
- organisation et promotion des activités commerciales ;
- mise en œuvre d'une réglementation en matière d'implantation commerciale, de marchés d'intérêt national ou régional, de marchés de détail, de marchés spécialisés, de magasins généraux, d'hypermarchés et de supermarchés ;
- gestion des équipements commerciaux nationaux, en liaison avec les Ministères concernés ;
- amélioration des circuits de distribution et d'approvisionnement des centres urbains et ruraux ;

- organisation des consommateurs ;
- promotion, incitation, formation et encadrement des Nationaux à l'exercice des professions commerciales ;
- participation aux mécanismes de distribution et de fixation des prix des produits et services soumis à réglementation ;
- promotion de la transparence et de la loyauté dans les transactions commerciales et protection des consommateurs ;
- définition et mise en œuvre d'une métrologie moderne et contrôle des instruments de mesure dans le secteur du commerce ;
- mise en œuvre de la politique de la concurrence et du suivi des prix ;
- suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- répression de la fraude et de la contrefaçon en matière commerciale ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Urbanisme, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une réglementation en matière d'urbanisme commercial, à la création et à l'animation de la Commission d'Urbanisme Commercial ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de la lutte contre la vie chère ;
- mise en œuvre d'une politique de gestion des équipements commerciaux d'intérêt national ou régional ;
- développement et gestion des zones industrielles, parcs industriels et pôles économiques industriels ;
- sécurisation et gestion des réserves foncières industrielles ;
- mise en œuvre d'un système d'information du commerce intérieur ;
- participation à la promotion et à l'organisation du commerce électronique ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à caractère commercial ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique qualité et à la promotion des normes des biens et services ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- promotion des produits industriels made in Côte d'Ivoire ;
- développement et mise en œuvre de la politique qualité ;
- coordination de la mise en œuvre de l'Open Government Partnership (OGP) en Côte d'Ivoire.

En matière d'Industrie :

- mise en œuvre de la stratégie industrielle ;
- élaboration des lois et règlements en matière d'industrie ;
- gestion des terrains industriels, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la planification des investissements en matière d'infrastructures industrielles, notamment d'aménagements primaires des zones et parcs industriels ;
- développement et gestion des zones industrielles, parcs industriels et pôles économiques industriels ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- conception et mise en œuvre de nouveaux instruments de développement industriel, notamment de zones franches, de centrales d'exportation, de zones et parcs industriels et d'assurances à l'exportation ;
- prospection des opportunités d'implantation d'unités industrielles ;
- promotion de la transformation en produits finis ou semi-finis des matières premières importées ou de produits du cru ;
- mise en œuvre de la politique de transformation des produits agricoles alimentaires et de rente ;

- promotion et développement des industries non-agricoles ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de l'Industrie 4.0 ;
- modernisation de l'industrie du bois ;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche appliquée ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologies ;
- promotion, coordination et suivi des activités industrielles ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle des normes industrielles ;
- gestion de la propriété industrielle et des brevets ;
- sensibilisation, assistance-conseil en matière de démarche qualité ;
- contrôle de la qualité des produits industriels nationaux et internationaux ;
- participation à l'incitation à l'initiative privée des nationaux ;
- participation à la définition d'un cadre incitatif pour le développement du secteur privé ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'une banque de données ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des actions visant l'amélioration de la
- compétitivité des entreprises nationales ;
- promotion du contenu local dans les industries ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'un système d'information sur le secteur industriel.

En matière de Promotion des PME :

- promotion des Petites et Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries, PME/PMI ;
- suivi et coordination des actions de développement des PME/PMI ;
- mise en œuvre et suivi des politiques visant l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI ;
- mise en œuvre, sur une base privée et en association avec les opérateurs économiques financiers nationaux et internationaux, de programmes et ou projets de promotion et de développement des PME ivoiriennes ;
- élaboration et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de création et de financement des PME ;
- encadrement des PME/PMI ;
- mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de création d'entreprises par les Nationaux ;
- développement des actions d'aide à la création d'entreprises par les Nationaux ;
- aménagement, en liaison avec les Collectivités Territoriales de sites dédiés aux PME/PMI et facilitation de l'accès des PME/PMI au foncier ;
- mise en œuvre des actions visant le renforcement des capacités managériales des Nationaux chefs d'entreprises, notamment en matière de gestion d'entreprise.

En matière d'Artisanat

- définition et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif aux activités artisanales ;
- promotion de l'artisanat et des entreprises artisanales ;
- définition et mise en œuvre d'une politique de financement des entreprises artisanales, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- aménagement et exploitation des sites artisanaux d'intérêt national ;
- promotion de l'apprentissage et de la formation continue ;

- organisation et promotion de la commercialisation des produits artisanaux ivoiriens au plan national et au plan international ;
- mise en œuvre d'une politique d'encadrement et de modernisation du secteur informel.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Commerce intérieur.
- Programme 3 : Commerce extérieur.
- Programme 4 : Industrie.
- Programme 5 : PME et Artisanat.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective (DPSP), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé (DPIDSP), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service des Manifestions Promotionnelles (SMP), Service de la Qualité (SQ), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP) et 31 Directions Régionales (DR)	Ecole de Commerce et de Gestion (ECG), Chambre de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	- Informatisation du Min de l'Industrie et des Mines. - Mise en place du système d'informations du Ministère du commerce ;	
Programme 2:Commerce intérieur	Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI), Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes, et du Contrôle Qualité (DMRFCQ), Direction de la Consommation, de la Concurrence et de la Lutte contre la Vie Chère (DCCLVC), Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC)	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), Commission de la Concurrence (CC), Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), Conseil National de la Consommation (CNCO), Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB)	Réhabilitation du Marché de Gros de Bouaké	- Projet de construction et d'équipements des marchés de proximité - Projet d'équipements de 30 000 balances

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Commerce extérieur	Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), Direction de la Coopération Internationale et Régionale (DCIR), Direction de la Promotion du Commerce Extérieur et de l'Assistance à l'Exportation (DPCEAE), Direction de la Régulation des Echanges (DRE), Direction de la Commercialisation et des Organisations des Produits de Base (DCOPB), Direction du Commerce Electronique (DCE)	Agence Côte d'Ivoire Export (ACIE), Conseil National des Exportations (CNE), Société GUCE-CI S.A.		Acquisition, de construction et d'aménagement de dépôts spécialisés aux différents frontières terrestres de la côte d'ivoire
Programme 4: Industrie	Direction Générale de l'Industrie (DGI), Direction de la Production et de la Compétitive Industrielle (DPCI), Direction de l'innovation Technologique et de la Coopération Industrielle (DITCI), Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN), Direction de l'Appui et du Suivi des Investissements Industriels (DASII), Direction des Infrastructures et de la Sécurité Industrielles (DISI)	Laboratoire National d'Essais, de qualité, de Métrologie et d'Analyse (LANEMA) ; Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIFI) ; Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM) ; Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies (CDT) ; Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) ; Comité Ivoirien de Normalisation (CIN) ; Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC) ; Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ; Côte d'Ivoire Engineering1; Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI) ; Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE) ; Société de Gestion et de Développement des Zones Industrielles (SOGEDI)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de Diversification d'Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE) ; - Mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) de l'Industrie en Côte d'Ivoire ; - Projet d'appui à la mise en œuvre des stratégies clusters industriels - Réhabilitation de la zone industrielle de KOUMASSI et VRIDI ; - Aménagement de la zone franche textile de BOUAKE (100ha) ; - Programme National Développement filière anacarde et acajou. 	
Programme 5: PME et Artisanat	-Direction Générale de la Promotion des PME et de l'Artisanat (DGPPMEA) ; -Direction de l'Assistance et du Développement des PME (DAD PME) ; -Direction de l'Innovation Entrepreneuriale et de la Promotion des Start-up (DIEPS) ; -Direction des Infrastructures et des Sites Artisanaux (DISA) ; -Direction de l'Encadrement, de la Promotion de l'Artisanat et de la Mutualité (DEPAM).	-Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire –PME (GUDE-PME) ; -Côte d'Ivoire PME (CIPME) ; -Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) ; -Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) ; -Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI).	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Clonix ; - Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels ; - Projet BSTP/Label de Compétences ; - Construction et Modification de Cinq (5) Centres d'Apprentissage ; - Projet de mise en place d'un cluster de la mécanique auto ; - Projet de Construction du Village Artisanal de Bassam (PCVAB) - Projet d'Appui au Renforcement de la Coordination des Actions et du Suivi des Performances du Secteur des PME et de l'Artisanat (PARCAPPME/ Artisanat) - Projet de recasement des ferrailleurs de la ville d'Abidjan : casse moderne de N'Dotrè ; 	Création des Incubateurs d'Entreprise à Abidjan ;

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers des services du Ministère	Nombre d'usagers satisfaits / Nombre de requêtes formulées) x 100 Source : Rapport annuel du Ministère
		IP.1.1.2 : Taux de dématérialisation des procédures métiers du Ministère	Nombre d'applications-métiers développées et opérationnelles / Nombre d'applications-métiers à développer) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de la DSI
OG2 : Moderniser l'activité commerciale et contribuer à la lutte contre la vie chère	RS 2.1 : L'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée	IP.2.1.1 : Taux de respect de la réglementation commerciale	100% - (Nombre de PV délivrés lors d'un contrôle / Nombre total de structures visitées) x 100 Sources : Rapports d'activités DGCI / DAJC
		IP.2.1.2 : Taux de croissance du coût moyen des denrées du panier de la ménagère	Moyenne ((Coût Moyen n – Coût Moyen n-1) / Coût Moyen n-1) x 100) Avec n= année en cours Source : Rapport d'activités DGCI
		IP.2.1.3 : Taux de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la vie chère	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités CNLVC
OG3 : Développer le Commerce extérieur	RS 3.1 : Le Commerce extérieur est développé	IP.3.1.1 : Taux de couverture	Valeur des exportations / Valeur des importations) x 100 Source : Rapport du CONAHSCE
		IP.3.1.2 : Taux de variation de la Balance Commerciale	[(Balance Commerciale n) - (Balance Commerciale n-1)] / Balance Commerciale n-1) x100 Avec n= année en cours Source : Rapport du CONAHSCE
OG4 : Redynamiser les activités du secteur industriel	RS 4.1 : Les activités du secteur industriel sont redynamisées	IP.4.1.1 : Taux de croissance de la Valeur Ajoutée de la Production Industrielle	(VA de production industrielle n – VA de production industrielle n-1) / VA de production industrielle n-1 x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport de l'INS
		IP.4.1.2 : Taux de croissance des investissements dans le secteur industriel	(Investissements réalisés n – Investissement réalisés n-1) / Investissement réalisés n-1 x 100 Avec n= année en cours Sources : Rapports d'activités DASII / CEPICI
		IP.4.1.3 : Taux d'entreprises restructurées et mises à niveau	(Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveau à l'année n – Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveau à l'année n-1) / Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveau à l'année n-1 x 100 Avec n= année en cours Sources : Rapports d'activités ADCI / DASII

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG5 : Développer les PME et le secteur de l'Artisanat	RS 5.1 : Les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés	IP.5.1.1 : Nombre de PME créées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités GUDE-CI / Côte d'Ivoire PME
		IP.5.1.2 : Nombre d'emplois formels créés dans le secteur des PME	Dénombrement Sources : Rapports d'activités GUDE-CI / Côte d'Ivoire PME
		IP.5.1.3 : Nombre de sites ayant obtenu une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)	Dénombrement Source : Document de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	60 547 657 780	95 731 511 452	110 687 410 917
1.1 Ressources Intérieures	37 502 018 597	74 731 511 452	85 687 410 917
1.1.1 Budget Etat	37 502 018 597	74 731 511 452	85 687 410 917
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	60 547 657 780	95 731 511 452	110 687 410 917
2.1 Personnel	8 530 487 221	8 837 966 413	9 072 364 626
2.1.1 Solde y compris EPN	8 530 487 221	8 837 966 413	9 072 364 626
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 985 513 884	6 606 661 142	6 930 470 677
2.3 Transferts	12 950 981 621	14 010 644 476	14 601 576 616
2.4 Investissement	33 080 675 054	66 276 239 421	80 082 998 998
Trésor	10 035 035 871	45 276 239 421	55 082 998 998
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information du Ministère
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines
	Action 1.5: Gestion des ressources matériels et financières
	Action 1.6: Gestion de la communication et des activités du Ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'efficacité des services du Ministère	Taux de réalisation des missions de contrôle	88,89%	64%	68%	72%	(Nombre de missions réalisées en N / Nombre total de missions prévues en N) x 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de transmission des textes au SGG	70,37%	65%	70%	72%	(Nombre de textes transmis au SGG en N / Nombre de textes planifiés en N) x 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de mise en œuvre des activités planifiées du Ministère	92,31%	86%	87%	88%	(Nombre d'activités planifiées réalisées en N / Nombre d'activités planifiées en N) x 100 Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux d'élaboration de procédures du système de management de qualité	17%	22%	26%	38,46%	(Nombre de procédures élaborées en N / nombre de procédures planifiées en N) x 100 Source : Rapport d'activités Service Qualité
OS 2 : Améliorer les systèmes d'informations et de communication du Ministère	Taux de satisfaction des besoins d'intervention en système d'information	75%	80%	85%	89%	(Nombre d'interventions satisfaites en N / nombre d'interventions sollicitées en N) x 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	74,55%	55%	60%	65%	(Nombre d'activités couvertes en N / nombre total d'activités prévues en N) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP
	Taux de satisfaction des usagers en besoins d'informations documentaires	35%	50%	55%	60%	(Nombre d'usagers satisfaits en N / Nombre d'usagers ayant effectué une demande en N) x 100 Source : Rapport d'activités SDA

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de renforcement de capacités du personnel	6,25%	5%	6%	7%	(Nombre de fonctionnaires et Agents de l'État du Ministère bénéficiaires d'une action de formation ou un stage en N / Nombre total de fonctionnaires et d'agents de l'État du Ministère en N) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution des crédits budgétaires alloués au Ministère	84,70%	90%	91%	92%	(Montant total des crédits ordonnancés en N / Montant total du budget actuel du ministère en N) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de transmission des marchés publics à la DGMP	83,63%	66%	68%	70%	(Nombre de marchés publics transmis à la DGMP en N/ Nombre total de marchés publics en N) X 100 Source : Rapport d'activités CPMP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
Dépenses de personnel	5 981 963 782	6 274 287 695	6 493 530 630
Dépenses en biens et services	3 776 638 089	4 209 409 699	4 321 387 132
Transferts	2 537 342 850	2 801 593 968	2 948 984 204
Investissements	262 211 868	285 770 474	2 185 000 000
Trésor	262 211 868	285 770 474	2 185 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
2110101 Coordination et animation	3 142 846 830	3 517 929 625	3 652 999 521
2 Biens et services	1 044 078 883	1 175 332 403	1 192 690 768
11047100004 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Belier (Yamoussoukro)	13 002 217	14 636 755	14 852 922
11047100005 Secrétariat Fonds Ivoirien de l'Innovation (FII)	6 500 000	7 317 129	7 425 196
14047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional N'zi -Moronou (Dimbokro)	13 505 675	15 203 503	15 428 042

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
15047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Iffou (Daoukro))	18 503 683	20 829 822	21 137 456
17047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gbêkê (Bouaké)	13 361 750	15 041 486	15 263 632
18047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Katiola)	13 525 152	15 225 429	15 450 292
23047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Kabadougou-Folon (Odienné))	13 525 625	15 225 962	15 450 832
24047100002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Ferkessédougou)	13 158 338	14 812 502	15 031 267
25047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Poro (Korhogo))	14 699 890	16 547 847	16 792 240
26047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Boundiali)	13 559 088	15 263 633	15 489 058
28047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gontougo-Bounkani (Bondoukou)	13 802 537	15 537 685	15 767 159
31047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Haut Sassandra (Daloa)	13 553 149	15 256 946	15 482 274
32047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Lôh-Djiboua (Divo))	14 001 536	15 761 701	15 994 482
32047100004 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gôh (Gagnoa))	13 597 079	15 306 398	15 532 455
35047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Marahoué (Bouafé))	13 568 548	15 274 281	15 499 863
36047100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Séguéla)	13 583 662	15 291 295	15 517 130
41047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Tonkpi (Man)	13 339 916	15 016 907	15 238 689
42047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Cavally-Guémon (Guiglo)	14 059 843	15 827 338	16 061 089
43047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Guémon (Duékoué)	13 374 175	15 055 473	15 277 824
55047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional San-Pedro-Gboklé (San-Pedro)	13 574 393	15 280 861	15 506 541
56047100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Soubré)	14 495 155	16 317 373	16 558 362
57047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gboklé (Sassandra)	13 509 938	15 208 302	15 432 911

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
61047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	13 339 722	15 016 688	15 238 467
71047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Sud Comoé (Aboisso)	13 369 647	15 050 375	15 272 651
76047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'AGNEBY(Agboville)	13 972 500	15 729 015	15 961 313
77047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Mé (Adzopé)	13 039 722	14 678 974	14 895 766
78011100309 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 365	20 000 000	22 514 245	22 846 757
78011202351 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 365	26 250 000	29 549 947	29 986 369
78041100070 Promouvoir l'investissement privé dans les 31 régions / Section 361	30 000 000	33 771 368	34 270 135
78047100260 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Nord)	14 025 625	15 788 818	16 022 000
78047100262 Mettre en oeuvre le plan Open Government Partnership (OGP)	53 199 516	59 887 348	60 771 821
78047100263 Apporter un appui juridique aux services du ministère	15 400 000	17 335 969	17 592 004
78047100264 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	20 324 567	22 879 614	23 217 523
78047100314 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre 3)	13 373 750	15 054 994	15 277 338
78047100324 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre)	14 279 256	16 074 333	16 311 733
78047100325 Organiser et suivre les manifestations de promotion commerciales et industrielle du Ministère	11 027 335	12 413 608	12 596 941
78047100357 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Sud	12 021 249	13 532 467	13 732 325
78047100396 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de commerce, de l'industrie et de la promotion des PME	206 000 000	231 896 727	235 321 597
78047100400 Prendre en charge les dépenses liées à la résidence du Ministre	4 000 000	4 502 849	4 569 351
78047100402 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan sud 3)	13 572 250	15 278 449	15 504 093
78047100406 Élaborer et suivre les procédures Qualité	11 122 036	12 520 213	12 705 121
78047100415 Appuyer la réalisation du projet de développement de l'environnement des affaires de l'investissement et du secteur privé	17 000 000	19 137 110	19 419 745
78047100416 Vulgariser les textes du Ministère	14 000 000	15 759 972	15 992 731

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
78047100433 Contribuer à améliorer le climat des affaires et renforcer le contenu local	35 000 000	39 399 930	39 981 824
78049000598 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD / Section 365	78 000 000	87 805 557	89 102 352
79047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Grands Ponts (Dabou)	13 573 750	15 280 136	15 505 806
90041100006 Gérer la déconcentration des créations d'entreprise	52 000 000	58 537 038	59 401 568
90047190171 Coordonner les activités du programme Administration Générale	4 900 000	5 515 990	5 597 456
90047190172 Suivre la mise en oeuvre des recommandations des missions de contrôle	8 000 000	9 005 698	9 138 703
90047190173 Mettre en oeuvre le cadre de gestion des manifestations promotionnelles à caractère commercial	2 284 083	2 571 220	2 609 195
90047190174 Mettre en oeuvre le processus de certification du Ministère à la norme ISO 9001 version 2015	3 202 526	3 605 123	3 658 367
3 Transferts	1 946 556 079	2 157 597 222	2 275 308 753
78041100075 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD / Section 361	21 101 515	23 389 293	24 665 337
78047100276 Transférer les crédits de la Convention BNETD	96 570 213	107 040 134	112 879 898
78047100435 Prendre en charge le contrat d'exploitation du Parc des Expositions d'Abidjan (PEA)	1 564 137 000	1 733 717 144	1 828 303 147
78049000496 Transférer à l'assistante technique du BNETD / Section 365	30 267 351	33 548 868	35 379 186
90011300037 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 361	234 480 000	259 901 783	274 081 185
4 Investissements	152 211 868	185 000 000	185 000 000
Trésor	152 211 868	185 000 000	185 000 000
78047100275 Renforcer les capacités du Ministère dans le cadre de l'OGP	152 211 868	185 000 000	185 000 000
2110102 Planification, programmation et suivi-évaluation	86 251 730	96 717 493	98 101 603
1 Personnel	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78047100359 Assurer la masse salariale de la Direction de la Planification et de la Coopération Min. Ind	3 000 000	3 000 000	3 000 000
2 Biens et services	83 251 730	93 717 493	95 101 603
78011201940 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 361	12 600 000	14 183 975	14 393 457
78047100358 Organiser la planification générale des activités du Ministère	19 712 630	22 190 749	22 518 484
78047100417 Elaborer et suivre le Plan stratégique du Ministère	20 000 000	22 514 245	22 846 757
78047100418 Faire le bilan des activités du Ministère	20 000 000	22 514 245	22 846 757
90047190156 Assurer le suivi des projets du Ministère	10 939 100	12 314 279	12 496 148
2110103 Gestion des systèmes d'information du Ministère	150 770 933	146 666 813	2 046 574 181
2 Biens et services	40 770 933	45 896 339	46 574 181
78047100386 Gérer le système d'information du Ministère	15 270 933	17 190 676	17 444 565

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
78047100409 Renforcer le processus d'opérationnalisation des plates formes digitales du ministère / Section 365	16 500 000	18 574 252	18 848 575
90047190157 Assurer la maintenance préventive des équipements informatiques du Ministère	8 000 000	9 005 699	9 138 703
90047190175 Collecter et centraliser l'ensemble des documents d'archives des services du Ministère	1 000 000	1 125 712	1 142 338
4 Investissements	110 000 000	100 770 474	2 000 000 000
Trésor	110 000 000	100 770 474	2 000 000 000
78047100328 Mise en place du Système d'information du Ministère du Commerce	45 000 000	100 770 474	2 000 000 000
78047100327 Informatisation des Services du Min. Industrie et Mines	65 000 000	0	0
2110104 Gestion des ressources humaines	6 682 015 980	7 037 318 074	7 319 632 919
1 Personnel	5 978 963 782	6 271 287 695	6 490 530 630
78047100270 Prendre en charge les salaires des personnels de l'administration centrale	5 890 963 782	6 183 287 695	6 402 530 630
78047100335 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI)	88 000 000	88 000 000	88 000 000
2 Biens et services	703 052 198	766 030 379	829 102 289
78047100272 Gérer les ressources matérielles du Ministère	14 995 241	16 880 327	17 129 632
78047100274 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	653 056 957	709 750 123	771 990 832
78047100419 Renforcer les capacités des agents du Ministère	35 000 000	39 399 929	39 981 825
2110106 Gestion des ressources matériels et financières	2 465 571 116	2 737 870 463	2 796 523 970
2 Biens et services	1 874 784 345	2 093 873 717	2 122 848 519
78047100269 Gérer les ressources financières du Ministère	45 030 704	50 691 616	51 440 278
78047100271 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	129 000 000	145 216 883	147 361 583
78047100273 Élaborer et mettre en oeuvre le CDMT	50 000 000	56 285 614	57 116 892
78047100330 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du Ministère	967 017 851	1 071 989 837	1 085 872 495
78047100331 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	254 100 000	286 043 487	290 268 047
78047100332 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	60 497 040	68 102 260	69 108 058
78047100360 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (Entrepreneuriat)	219 650 850	247 263 656	250 915 479
78047100367 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 365	70 000 000	78 799 859	79 963 649
78047100397 Gérer la commande publique du Ministère	12 100 000	13 621 119	13 822 288
90047100009 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	20 660 900	23 258 228	23 601 727
90047190158 Assurer le suivi de la performance des activités du Ministère	13 000 000	14 634 260	14 850 393

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21101 Administration Générale	12 558 156 589	13 571 061 836	15 948 901 966
90047190159 Coordonner les activités budgétaires du Ministère	20 000 000	22 514 246	22 846 758
90047190176 Faire l'inventaire du patrimoine du Ministère du Commerce et de l'Industrie	13 727 000	15 452 652	15 680 872
3 Transferts	590 786 771	643 996 746	673 675 451
78047100362 Transférer la dotation à l'Ecole de Commerce et de Gestion	500 000 000	543 367 082	567 555 757
78047100365 Prendre en charge les salaires des Agents de la CCI-CI	90 786 771	100 629 664	106 119 694
2110107 Gestion de la communication et des activités du Ministère	30 700 000	34 559 368	35 069 772
2 Biens et services	30 700 000	34 559 368	35 069 772
78047100266 Organiser la documentation et les archives du Ministère	13 250 000	14 915 688	15 135 976
78047100321 Organiser la communication des activités du Ministère	17 450 000	19 643 680	19 933 796

II.2.2. Programme 2 : Commerce intérieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Commerce intérieur	Action 2.1: Renforcement de la promotion des activités commerciales
	Action 2.2: Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère
	Action 2.3: Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère
	Action 2.4: Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes
	Action 2.5: Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Commerce intérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir les activités commerciales	Nombre d'OPA accompagnées	600	650	675	680	Dénombrement Source : Rapport d'activités OCPV
	Proportion de jeunes nationaux encadrés dans les activités commerciales	-	25%	35%	40%	(Nombre de jeunes nationaux encadrés en N / Nombre total de jeunes nationaux à encadrer en N, N+1 et N+2) x 100 Source : Rapport d'activités DIPAC
	Proportion de missions menées auprès des acteurs pour moderniser leurs activités commerciales	-	25%	30%	45%	(Nombre de missions menées en N / Nombre totale de missions à mener en N, N+1 et N+2) x 100 Source : Rapport d'activités DIPAC
OS 2 : Renforcer la surveillance du marché	Proportion de missions de surveillance du marché effectuées	24,2%	29%	33%	38%	(Nombre de missions de surveillance du marché effectué en N / Nombre total de missions de surveillance du marché à effectuer en N, N+1 et N+2) x 100 Sources : Rapports d'activités DMRFCQ/DCCLVC / DR
	Taux de variation du volume des produits saisis	50%	50%	25%	20%	((Volume des produits saisis en N – Volume des produits saisis en N-1) / Volume des produits saisis en N-1) x 100 Sources : Rapports d'activités DR/ DMCQRF / DGCI
	Proportion d'enquêtes liées aux pratiques anti-concurrentielles menées	36,4%	40,5%	41,8%	42,9%	(Nombre d'enquêtes menées en N / Nombre total d'enquêtes à mener en N, N+1 et N+2) x 100 Source : Rapport d'activités CC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : COMMERCE INTÉRIEUR	4 616 791 116	30 904 937 282	33 224 876 859
Dépenses de personnel	902 107 706	910 113 576	918 119 446
Dépenses en biens et services	923 878 790	1 002 433 718	1 090 864 459
Transferts	1 182 501 954	1 182 501 954	1 182 501 954
Investissements	1 608 302 666	27 809 888 034	30 033 391 000
Trésor	1 608 302 666	27 809 888 034	30 033 391 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22102 Commerce intérieur	4 616 791 116	30 904 937 282	33 224 876 859
2210201 Renforcement de la promotion des activités commerciales	1 406 963 306	28 514 596 163	31 322 412 816
1 Personnel	695 333 306	701 504 130	707 674 954
22102010006 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OCPV	695 333 306	701 504 130	707 674 954
2 Biens et services	211 630 000	213 092 033	214 737 862
78047100368 Promouvoir les Activités Commerciales et l'insertion des jeunes ivoiriens dans le commerce (DIPAC)	11 630 000	13 092 033	14 737 862
78047100413 Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI)	200 000 000	200 000 000	200 000 000
3 Transferts	500 000 000	500 000 000	500 000 000
22102010002 Transférer les crédits à l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV)	500 000 000	500 000 000	500 000 000
4 Investissements	0	27 235 100 000	29 900 000 000
Trésor	0	27 235 100 000	29 900 000 000
90047190197 Provision pour Investissement / Commerce	0	27 235 100 000	29 900 000 000
2210202 Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère	1 470 126 354	1 536 181 509	1 610 309 922
1 Personnel	206 774 400	208 609 446	210 444 492
78047100283 Transférer les subventions d'équilibre personnel à la CCLVC	206 774 400	208 609 446	210 444 492
2 Biens et services	580 850 000	645 070 109	717 363 476
78047100281 Mettre en oeuvre et suivre la stratégie de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC)	468 250 000	518 314 910	574 673 592
78047100369 Élaborer, mettre en oeuvre et suivre la politique de gouvernement en matière de concurrence, de consommation et de lutte contre la Vie Chère	14 300 000	16 097 685	18 121 360
90047100005 Animer le Comité de la Consommation (CNCO)	37 500 000	42 214 209	47 521 054
90047190163 Faire fonctionner la Brigade de Contrôle Rapide (BCR)	60 800 000	68 443 305	77 047 470
3 Transferts	682 501 954	682 501 954	682 501 954
78047100280 Examiner et émettre un avis sur les questions relatives à la concurrence	682 501 954	682 501 954	682 501 954
2210203 Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère	29 200 000	32 870 799	37 003 059
2 Biens et services	29 200 000	32 870 799	37 003 059
78047100282 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Intérieur	19 200 000	21 613 676	24 330 778
90047100003 Mettre en place une plate forme informatique de collecte et de traitement des informations (DIGITALISATION DES PRIX)	10 000 000	11 257 123	12 672 281

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22102 Commerce intérieur	4 616 791 116	30 904 937 282	33 224 876 859
2210204 Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes	55 198 790	62 137 956	69 949 456
2 Biens et services	55 198 790	62 137 956	69 949 456
78047100340 Mettre en oeuvre la métrologie légale, contrôler la qualité des produits et lutter contre la fraude en matière commerciale	21 000 000	23 639 957	26 611 789
78047100379 Organiser les campagnes nationales de vérification des instruments de mesures	14 000 000	15 759 972	17 741 194
78047100383 Réaliser les enquêtes, les missions de contrôle et de surveillance	7 198 790	8 103 767	9 122 508
78047100388 Organiser la campagne nationale de répression des fraudes	13 000 000	14 634 260	16 473 965
2210205 Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes	1 655 302 666	624 050 855	185 201 606
2 Biens et services	47 000 000	49 262 821	51 810 606
78047100411 Mener les activités de sécurisation des parcelles des 11 marchés de gros	47 000 000	49 262 821	51 810 606
4 Investissements	1 608 302 666	574 788 034	133 391 000
Trésor	1 608 302 666	574 788 034	133 391 000
90047100039 Construction et équipement des marchés de proximité sur l'étendue de la Côte d'Ivoire	1 200 000 000	150 000 000	0
78047100421 Réhabiliter le marché de gros de Bouaké	408 302 666	424 788 034	133 391 000

II.2.3. Programme 3 : Commerce extérieur

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Commerce extérieur	Action 3.1: Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges
	Action 3.2:Développement des accords commerciaux et du commerce électronique
	Action 3.3:Développement et promotion des exportations
	Action 3.4:Assistance aux structures d'import/export

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Commerce extérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Faciliter les échanges commerciaux	Taux de conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire	98,86%	98,60%	99%	99,20%	(Nombre de certificats de conformité délivrés / (Nombre de certificats de conformité délivrés + Nombre de Rapports de Non-Conformités délivrés)) x 100 Sources : Rapports d'activités DRE / Service VOC
	Taux de variation des attributions des codes import-export	104%	5%	6%	6,5%	((Nombre de codes import-export délivrés en N - Nombre de codes import-export délivrés en N-1) / Nombre de codes import-export délivrés en N-1)) x 100 Source : Rapport d'activités DRE
	Taux de participation de la Côte d'Ivoire aux sessions des organisations internationales des produits de base	93,75%	55%	60%	65%	(Nombre de participations aux sessions des organisations internationales des produits de base en N / Nombre total de sessions prévues en N) x 100 Source : Rapport d'activités DCOPB
	Proportion de E-commerçants agréées	-	25%	30%	50%	(Nombre d'agrément délivrés en N / Nombre de E-commerçants recensés en N) x 100 Source : Rapport d'activités DCE
OS 2 : Promouvoir le commerce extérieur	Proportion d'entreprises accompagnées à l'Export	125%	51%	52%	53%	(Nombre d'entreprises accompagnées à l'export en N / Nombre total d'entreprises enregistrées en N) x 100 Source : Rapport d'activités DPCEAE / CI Export / CNE
	Taux de réalisation des activités de promotion commerciale à l'extérieur	37,5%	40%	41%	42%	(Nombre d'activités de promotion commerciale réalisées à l'extérieur en N / Nombre total d'activités de promotion commerciale à réaliser à l'extérieur en N) x 100 Sources : Rapports d'activités DPCEAE / FIPME / CCI-CI / CNE / CI-EXPORT
	Taux de croissance des exportations en valeur	8,46%	24%	25%	25,6%	((Valeur des exportations en N - Valeur des exportations N-1) / Valeur des exportations en N-1) x 100 Source : Rapport d'activités DRE
	Taux de participation aux réunions de mise en œuvre des accords commerciaux internationaux	40%	31,46%	33,57%	34,97%	((Nombre de rencontres de mise en œuvre et de suivi des accords commerciaux tenues en N / Nombre total de rencontres prévues à N, N+1, N+2) x 100 Source : Rapport d'activités DCIR

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : COMMERCE EXTÉRIEUR	2 128 839 203	2 308 537 978	2 457 252 019
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	368 150 398	414 431 419	466 530 523
Transferts	1 720 688 805	1 894 106 559	1 990 721 496

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : COMMERCE EXTÉRIEUR	2 128 839 203	2 308 537 978	2 457 252 019
Investissements	40 000 000	0	0
Trésor	40 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22103 Commerce extérieur	2 128 839 203	2 308 537 978	2 457 252 019
2210303 Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges	288 750 398	325 049 862	365 912 616
2 Biens et services	288 750 398	325 049 862	365 912 616
78047100284 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Extérieur	17 350 000	19 531 107	21 986 406
78047100285 Élaborer et harmoniser les statistiques du commerce extérieur	19 444 636	21 889 064	24 640 790
78047100286 Mettre en oeuvre les activités de facilitation des échanges commerciaux	27 000 000	30 394 231	34 215 159
78047100341 Réguler des Echanges commerciaux extérieurs	9 597 578	10 804 111	12 162 319
78047100355 Analyser, préparer et soutenir les négociations commerciales entre la CI et OMC	5 000 000	5 628 561	6 336 140
78047100371 Suivre et évaluer le GUCE	12 000 000	13 508 547	15 206 737
78047100410 Animer le portail Web d'Information Commercial (PWIC)	22 358 184	25 168 882	28 332 918
78047100431 Organiser la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF)	5 000 000	5 628 562	6 336 140
90047100001 Elaborer la cartographie des accords commerciaux	20 000 000	22 514 245	25 344 562
90047100002 Certification ISO 9001 des Service du commerce extérieur	45 000 000	50 657 052	57 025 265
90047100004 Redynamiser et suivre les actions des conseillers commerciaux	71 000 000	79 925 571	89 973 195
90047190164 Elaborer et mettre en oeuvre la PNCE	25 000 000	28 142 807	31 680 703
90047190165 Organiser le forum Import Export	10 000 000	11 257 122	12 672 282
2210304 Développement des accords commerciaux et du commerce électronique	79 400 000	89 381 557	100 617 907
2 Biens et services	79 400 000	89 381 557	100 617 907
78047100287 Mettre en oeuvre et suivre les accords commerciaux	8 800 000	9 906 267	11 151 607
78047100315 Suivre la commercialisation des Produits de base (DOCPB)	13 800 000	15 534 833	17 487 746
78047100404 Mettre en oeuvre les actions de la stratégie nationale d'exportation	14 000 000	15 759 971	17 741 192
78047100428 Mettre en oeuvre la politique de développement du commerce électronique	16 800 000	18 911 967	21 289 432
90047190166 Opérationnaliser la Stratégie Nationale du Commerce Electronique (SNCE)	10 000 000	11 257 123	12 672 281

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22103 Commerce extérieur	2 128 839 203	2 308 537 978	2 457 252 019
90047190177 Animer le Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC)	10 000 000	11 257 123	12 672 281
90047190178 Mobiliser les financements des partenaires extérieurs	1 500 000	1 688 568	1 900 842
90047190179 Organiser la commercialisation des filières non traditionnelles	2 500 000	2 814 280	3 168 070
90047190180 Recenser et identifier les E-commerçants	2 000 000	2 251 425	2 534 456
2210305 Développement et promotion des exportations	1 720 688 805	1 894 106 559	1 990 721 496
3 Transferts	1 720 688 805	1 894 106 559	1 990 721 496
78047100342 Faire le transfert de la dotation du Conseil National des Exportations (CNE)	420 076 118	452 484 429	470 449 123
78047100424 Transférer la dotation à l'agence Côte d'Ivoire Export	1 300 612 687	1 441 622 130	1 520 272 373
2210306 Assistance aux structures d'import/export	40 000 000	0	0
4 Investissements	40 000 000	0	0
Trésor	40 000 000	0	0
78047100288 Construction et Aménagement de dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire	40 000 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Industrie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Industrie	Action 4.1: Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité
	Action 4.2: Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau
	Action 4.3: Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels
	Action 4.4: Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles
	Action 4.5: Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel
	Action 4.6: Développement des infrastructures industrielles
	Action 4.7: Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles
	Action 4.8: Développement des réformes sectorielles
	Action 4.9: Incitation des investissements nationaux dans le secteur industriel
	Action 4.10: Renforcement de la sécurité dans les entreprises industrielles

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Industrie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la production et la compétitivité du secteur industriel	Taux d'entreprises restructurées et mises à niveau	100%	30%	70%	100%	(Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveau au moment de l'évaluation / Nombre total d'entreprises à restructurer et à mettre à niveau sur les 3 ans) x 100 Source : Rapport d'activités ADCI
	Taux de croissance des volumes transformés de Cacao	1,33%	7%	8%	9%	((Volume transformé de cacao en N – Volume transformé de cacao en N-1) / Volume transformé de cacao en N-1) x 100 Source : Rapport d'activités Conseil Café Cacao
	Taux de croissance des volumes transformés de l'anacarde	18,66%	15%	16%	17%	((Volume transformé de l'anacarde en N – Volume transformé de l'anacarde en N-1) / Volume transformé de l'anacarde en N-1) x 100 Source : Rapport d'activités Conseil Coton Anacarde
	Taux de croissance des produits certifiés NI	38,05%	22%	24%	26%	((Nombre de produits certifiés NI en N – Nombre de produits certifiés NI en N-1) / Nombre de produits certifiés NI en N-1) x 100 Source : Rapport d'activités CODINORM
	Taux de croissance des brevets émis par la Côte d'Ivoire	15%	12%	13%	14%	((Nombre de brevets émis en N – Nombre de brevets émis en N-1) / Nombre de brevets émis en N-1) x 100 Source : Rapport d'activités OIPI
OS 2 : Promouvoir les investissements industriels	Taux de croissance du portefeuille des projets d'investissements industriels suivis	-	10%	15%	20%	(Nombre de projets d'investissements industriels suivis en N - Nombre de projets d'investissements industriels suivis en N-1) / Nombre de projets d'investissements industriels suivis en N-1) x 100 Sources : Rapports d'activités DADSII / DPICI
	Taux de croissance des investissements industriels agréés	14,11%	14%	15%	16%	Nombre d'investissements industriels agréés en N – Nombre d'investissements industriels agréés en N-1) / Nombre d'investissements industriels agréés en N-1) X100 Sources : Rapports d'activités DADSII / CEPICI

Programme 4 : Industrie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Développer les infrastructures industrielles	Taux de réalisation des travaux d'entretien de la zone industrielle de PK 24 (120 ha)	0%	50%	75%	100%	(Nombre de travaux d'entretien réalisés de la zone industrielle PK 24 / Nombre total de travaux d'entretien à réaliser dans la zone industrielle de PK 24 sur la période de 2025-2027) X 100 Sources : Rapports d'activités SOGEDI / DISI
	Taux de réalisation des travaux de réhabilitation de la zone industrielle de Yopougou (460 ha)	0%	50%	75%	100%	(Nombre de travaux de réhabilitation réalisés / Nombre total de travaux de réhabilitation prévus dans la zone industrielle de Yopougou sur la période de 2025-2027) x 100 Sources : Rapports d'activités SOGEDI / DISI
	Taux de réalisation des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Yamoussoukro-2PAI-BELIER	2%	50%	75%	100%	(Nombre de travaux d'aménagement de la zone industrielle de Yamoussoukro -2PAI-BELIER réalisés / Nombre de travaux d'aménagement de la zone industrielle de Yamoussoukro -2PAI-BELIER à réaliser sur la période de 2025-2027) x 100 Sources : Rapports d'activités SOGEDI / DISI
	Proportion d'entreprises sensibilisées à la mise en place d'un dispositif de sécurité industrielle	28,7%	32,5%	66%	100%	(Nombre d'entreprises sensibilisées à la mise en place d'un dispositif de sécurité industrielle en N / Nombre total d'entreprises à sensibiliser à la mise en place d'un dispositif de sécurité industrielle en N, N+1 et N+2) X 100 Source : Rapport d'activités DISI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : INDUSTRIE	34 214 568 708	38 600 922 163	43 486 737 861
Dépenses de personnel	1 113 582 958	1 120 732 367	1 127 881 775
Dépenses en biens et services	298 075 863	311 736 614	326 889 532
Transferts	3 148 486 533	3 312 766 850	3 404 396 793
Investissements	29 654 423 354	33 855 686 332	38 627 569 761
Trésor	6 608 784 171	12 855 686 332	13 627 569 761
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22104 Industrie	34 214 568 708	38 600 922 163	43 486 737 861
2210401 Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité	307 982 000	307 982 000	307 982 000
1 Personnel	307 982 000	307 982 000	307 982 000
78011201802 Assurer la masse salariale du Comité National de la lutte contre la contrefaçon	307 982 000	307 982 000	307 982 000
2210402 Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau	24 565 430 379	23 766 690 357	31 500 000 000
4 Investissements	24 565 430 379	23 766 690 357	31 500 000 000
Trésor	1 519 791 196	2 766 690 357	6 500 000 000
90047190183 Projet de Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emplois (DAICE)	1 217 784 171	2 266 690 357	3 000 000 000
78047100344 Restructuration et mise à niveau des industries	302 007 025	500 000 000	3 500 000 000
Financement extérieur	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000
90047190183 Projet de Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emplois (DAICE)	23 045 639 183	21 000 000 000	25 000 000 000
2210403 Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels	1 159 834 858	1 194 378 187	1 218 997 454
1 Personnel	645 346 039	651 073 245	656 800 451
78047100304 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel au LANEMA	645 346 039	651 073 245	656 800 451
2 Biens et services	39 488 819	44 453 047	50 041 337
78047100290 Mettre en oeuvre la politique nationale de Normalisation	7 500 000	8 442 841	9 504 210
78047100299 Promouvoir le prix ivoirien de la qualité	5 000 000	5 628 561	6 336 141
78047100385 Suivre la politique de Normalisation et de la qualité industrielle (DPQN)	10 488 819	11 807 394	13 291 724
78047100429 Réaliser le contrôle et l'inspection des unités industrielles de fabrications de produits alimentaires par le Comité interministériel de contrôle et d'inspection	15 000 000	16 885 683	19 008 420
90047190181 Promouvoir le Label Fruits Qualités Côte d'Ivoire (LFQCI)	1 500 000	1 688 568	1 900 842
3 Transferts	475 000 000	498 851 895	512 155 666
78047100301 Réaliser les analyses, les essais de contrôle qualité et de métrologie (LANEMA)	155 000 000	155 000 000	155 000 000
78047100303 Transférer au LANEMA la dotation du Laboratoire Aéronautique	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78047100323 Transférer les crédits à CODINORM	220 000 000	243 851 895	257 155 666
2210404 Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles	2 803 063 667	2 941 749 500	3 020 398 247
1 Personnel	160 254 919	161 677 122	163 099 324
22104040010 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel à l'OIPI	160 254 919	161 677 122	163 099 324
2 Biens et services	9 322 215	10 494 131	11 813 372
78047100372 Promouvoir l'innovation technologique et la coopération industrielle (DITCI)	9 322 215	10 494 131	11 813 372

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22104 Industrie	34 214 568 708	38 600 922 163	43 486 737 861
3 Transferts	2 633 486 533	2 769 578 247	2 845 485 551
22104010005 Transférer les crédits à l'Association Ivoirienne des Actions Inventives	10 217 989	10 217 989	10 217 989
22104010006 Transférer les crédits au Comité National des Indicateurs Géographiques et Marques Collectives	13 000 000	13 000 000	13 000 000
22104040009 Transférer les crédits à l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle(OIPI)	365 000 000	365 000 000	365 000 000
78047100291 Lutter Contre la Contrefaçon et le piratage	252 280 759	279 632 460	294 888 303
78047100298 Transférer les crédits à l'Autorité de régulation du Système de Récépissé d'entreposage' (ARRE)	360 000 000	399 030 373	420 800 181
78047100347 Réaliser des démonstrations et évaluer la performance des machines	385 972 844	427 819 134	451 159 563
78047100348 Transférer les crédits à Côte d'Ivoire Engineering	490 014 941	490 014 941	490 014 941
78047100375 Transférer les crédits à l'Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)	757 000 000	784 863 350	800 404 574
2210405 Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel	88 992 975	88 995 975	2 504 655 392
4 Investissements	88 992 975	88 995 975	2 504 655 392
<i>Trésor</i>	88 992 975	88 995 975	2 504 655 392
78047100389 Prog. National Dévpt filière anacarde et acajou	88 992 975	88 995 975	2 504 655 392
2210406 Développement des infrastructures industrielles	5 000 000 000	10 000 000 000	4 622 914 369
4 Investissements	5 000 000 000	10 000 000 000	4 622 914 369
<i>Trésor</i>	5 000 000 000	10 000 000 000	4 622 914 369
78047100436 Réhabilitation des zones industrielles de Koumassi et de vridi	5 000 000 000	10 000 000 000	4 622 914 369
2210407 Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles	54 374 780	60 518 575	64 971 700
2 Biens et services	14 374 780	16 181 867	18 216 124
78047100296 Développer les infrastructures et assurer la sécurité Industrielle (DISI)	9 374 780	10 553 305	11 879 984
90047190167 Assurer la sécurisation des reserves industrielles	5 000 000	5 628 562	6 336 140
3 Transferts	40 000 000	44 336 708	46 755 576
78047100427 Opérationnaliser SOGEDI	40 000 000	44 336 708	46 755 576
2210408 Développement des réformes sectorielles	219 187 238	222 930 720	226 919 657
2 Biens et services	219 187 238	222 930 720	226 919 657
78047100294 Promouvoir la transformation des matières premières agricoles (DPCI)	9 010 000	10 142 668	11 417 724
78047100343 Mettre en oeuvre la politique Industrielle (DGI)	16 677 238	18 773 772	21 133 863
78047100437 Réaliser les études dans le cadre de l'appui à la mise en oeuvre des stratégies clusters industriels	150 000 000	150 000 000	150 000 000
90047190184 Prendre en charge les dépenses liées au fonctionnement du siège du SOAC	43 500 000	44 014 280	44 368 070

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22104 Industrie	34 214 568 708	38 600 922 163	43 486 737 861
2210409 Incitation des investissements nationaux dans le secteur industriel	8 702 811	9 796 862	11 028 446
2 Biens et services	8 702 811	9 796 862	11 028 446
78047100295 Appuyer et suivre les investissements industriels (DAS2I)	8 702 811	9 796 862	11 028 446
2210410 Renforcement de la sécurité dans les entreprises industrielles	7 000 000	7 879 987	8 870 596
2 Biens et services	7 000 000	7 879 987	8 870 596
78047100426 Inspecter et contrôler la sécurité dans les unités industrielles / Comité	5 000 000	5 628 562	6 336 140
90047190196 Sensibiliser et suivre la mise en oeuvre des recommandations en matière de sécurité industrielle	2 000 000	2 251 425	2 534 456

II.2.5. Programme 5 : PME et Artisanat

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : PME et Artisanat	Action 5.1: Coordination, encadrement et appui à l'artisanat
	Action 5.2: Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux
	Action 5.3: Assistance, promotion et amélioration de la compétitivité des PME
	Action 5.4: Recensement, enregistrement et appui aux acteurs du secteur informel

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : PME et Artisanat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Moderniser et promouvoir le secteur de l'artisanat	Proportion d'artisans immatriculés	60%	70%	80%	90%	(Nombre d'artisans immatriculés en N / Nombre d'artisans à immatriculer en N) x100 Source : Rapport d'activités CNMCI
	Proportion d'artisans assistés en termes de renforcement de capacités techniques	80%	85%	90%	90%	(Nombre d'artisans assistés en termes de renforcement des capacités techniques en N / Nombre total des artisans à assister en termes de renforcement de capacités techniques en N) x 100 Sources : Rapports d'activités DEPAM / CNMCI

Programme 5 :PME et Artisanat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Promouvoir et rendre compétitives les PME	Proportion de PME assistées en termes de renforcement de capacités techniques et managériales	70%	75%	80%	85%	(Nombre de PME assistées en termes de renforcement de capacités techniques et managériales en N / Nombre de PME à assister en termes de renforcement de capacités techniques et managériales en N) x 100 Source : Rapport d'activités Côte d'Ivoire PME
	Proportion d'acteurs sensibilisés à la culture entrepreneuriale	26,67%	33.33%	40%	45%	Nombre d'acteurs sensibilisés à la culture entrepreneuriale en N / Nombre total d'acteurs à sensibiliser à la culture entrepreneuriale en N x 100 Sources : Rapports d'activités DIEPS / INIE
	Taux de satisfaction des incubés	15,38%	55%	60%	65%	(Nombre d'incubés satisfaits en N / Nombre total d'incubés en N) x 100 Source : Rapport d'activités Côte d'Ivoire PME
	Proportion d'attestations d'identification des PME délivrées	27,78%	85%	87%	90%	(Nombre d'attestations d'identification des PME délivrées en N / Nombre total d'attestations d'identification des PME à délivrer en N) x 100 Source : Rapport d'activités DAD-PME
OS 3 : Formaliser les acteurs de l'informel et encadrer les entrepreneurs	Proportion d'entrepreneurs enregistrés disposant d'une attestation	77%	81%	82%	83%	(Nombre d'entrepreneurs enregistrés disposant d'une attestation en N / Nombre total d'entrepreneurs enregistrés en N) x100 Source : Rapport d'activités Côte d'Ivoire PME
	Proportion des acteurs du secteur informel sensibilisés au statut de l'Entrepreneur	-	75%	80%	85%	(Nombre d'acteurs du secteur informel sensibilisés au statut de l'Entrepreneur en N / Nombre total d'acteurs du secteur informel à sensibiliser au statut de l'Entrepreneur en N) x 100 Sources : Rapports d'activités DAD-PME / Côte d'Ivoire PME
	Taux d'entrepreneurs encadrés	-	3,5%	4%	4,5%	(Nombre d'entrepreneurs encadrés en N / Nombre total d'entrepreneurs à encadrer en N) x100 Source : Rapport d'activités Côte d'Ivoire PME

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : PME ET ARTISANAT	7 029 302 164	10 346 052 193	15 569 642 212
Dépenses de personnel	532 832 775	532 832 775	532 832 775
Dépenses en biens et services	618 770 744	668 649 692	724 799 031
Transferts	4 361 961 479	4 819 675 145	5 074 972 169
Investissements	1 515 737 166	4 324 894 581	9 237 038 237
Trésor	1 515 737 166	4 324 894 581	9 237 038 237
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22233 PME et Artisanat	7 029 302 164	10 481 152 193	15 569 642 212
2223301 Coordination, encadrement et appui à l'artisanat	1 041 132 960	1 032 287 659	1 098 634 141
2 Biens et services	498 400 000	533 146 871	572 261 846
78049000522 Apporter un appui technique et financier aux artisans et aux entreprises artisanales	30 000 000	33 771 368	38 016 843
78049000634 Promouvoir l'artisanat et la commercialisation des produits artisanaux	14 000 000	15 759 972	17 741 192
78049000712 Organiser le marché ivoirien de l'artisanat	400 000 000	422 376 783	447 566 603
78049000722 Effectuer des missions de prospections pour le financement des activités artisanales	7 000 000	7 879 986	8 870 596
78049000741 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du Programme PME-Artisanat	42 500 000	47 842 772	53 857 195
90047190186 Coordonner les activités du programme PME-ARTISANAT	4 900 000	5 515 990	6 209 417
3 Transferts	450 318 310	499 140 788	526 372 295
78049000528 Transférer les crédits à la chambre nationale de métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)	450 318 310	499 140 788	526 372 295
4 Investissements	92 414 650	0	0
<i>Trésor</i>	<i>92 414 650</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78049000701 Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels	92 414 650	0	0
2223303 Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux	193 469 464	2 650 531 689	6 644 742 203
2 Biens et services	17 000 000	19 137 108	21 542 877
78049000685 Rechercher, identifier, aménager et suivre les travaux d'infrastructure de sites artisanaux	10 000 000	11 257 122	12 672 280
90047190160 Sécuriser les zones d'implantations de l'artisanat	7 000 000	7 879 986	8 870 597
4 Investissements	176 469 464	2 631 394 581	6 623 199 326
<i>Trésor</i>	<i>176 469 464</i>	<i>2 631 394 581</i>	<i>6 623 199 326</i>
78049000673 Recasement des ferrailleurs-casse moderne N'dotré	0	0	3 000 000 000
78049000565 Construction et Equipement de cinq(5) centres d'apprentissage	80 000 000	932 864 045	1 441 699 326
71047100001 Projet de construction du village artisanal de Bassam (PCVAB)	96 469 464	1 698 530 536	2 181 500 000
2223313 Assistance, promotion et amélioration de la compétitivité des PME	5 767 328 996	6 632 421 263	7 791 580 893
1 Personnel	532 832 775	532 832 775	532 832 775
78041100067 Transférer des subventions d'équilibre personnel à Institut Ivoirien de l'Entreprise / Section 361	532 832 775	532 832 775	532 832 775
2 Biens et services	76 000 000	85 554 131	96 309 333
78047100307 Assister et promouvoir les PME	12 000 000	13 508 546	15 206 736
78047100377 Organiser la journée mondiale des PME	25 000 000	28 142 807	31 680 703
78047100401 Promouvoir l'entrepreneuriat et l'auto-emploi	13 000 000	14 634 259	16 473 964

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22233 PME et Artisanat	7 029 302 164	10 481 152 193	15 569 642 212
90047190161 Organiser la caravane nationale de l'entrepreneuriat	15 000 000	16 885 684	19 008 422
90047190187 Sensibiliser les acteurs à adhérer à l'attestation d'identification des PME	4 000 000	4 502 849	5 068 912
90047190188 Encadrer les entrepreneurs de l'économie du sport	3 500 000	3 939 993	4 435 298
90047190189 Encadrer les incubateurs existants	3 500 000	3 939 993	4 435 298
3 Transferts	3 911 643 169	4 320 534 357	4 548 599 874
78011201571 Réaliser les transferts pour le compte de la Bourse de Sous -Traitance / Section 365 / Section 365	569 200 000	615 711 170	641 653 509
78041100061 Transférer les crédits à l'INIE	615 158 169	681 852 206	719 051 858
78047100395 Transférer les crédits au comité de suivi du programme Promo MPME dans l'UEMOA	100 000 000	110 841 770	116 888 940
78047100430 Transférer la dotation au GUDE-PME	1 283 000 000	1 422 099 916	1 499 685 090
90047190153 Transférer la dotation à la Société d'Etat CI-PME	1 344 285 000	1 490 029 295	1 571 320 477
4 Investissements	1 246 853 052	1 828 600 000	2 613 838 911
Trésor	1 246 853 052	1 828 600 000	2 613 838 911
90047190185 Projet d'appui au renforcement de la coordination des actions et du suivi des performances du secteur des PME et de l'artisanat (PARCAP-PME/ARTISANAT)	51 076 516	331 500 000	326 475 000
90047190168 Projet de mise en place d'un cluster de la mécanique auto	335 950 000	1 362 000 000	2 287 363 911
78041100079 Projet clonix	474 612 536	0	0
78011202056 Mettre en oeuvre le projet Label de compétence à destination des professionnels du secteur BTP / Section 365	385 214 000	0	0
2223314 Recensement, enregistrement et appui aux acteurs du secteur informel	27 370 744	30 811 582	34 684 975
2 Biens et services	27 370 744	30 811 582	34 684 975
90047190190 Renforcer les capacités techniques et managériales des entrepreneurs	10 620 744	11 955 902	13 458 905
90047400001 Organiser des campagnes de sensibilisation sur la formalisation auprès des acteurs du secteur avec l'appui des collectivités locales	8 750 000	9 849 982	11 088 245
90047400002 Réaliser le recensement des artisans et entreprises artisanales (mécanisme d'enrôlement)	8 000 000	9 005 698	10 137 825

SECTION 348 : MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

SECTION 348 : MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- la faiblesse du suivi-évaluation des projets du ministère ;
- l'inexistence d'un plan de formation continue ;
- le faible niveau de dématérialisation des activités du ministère.

Au niveau du secteur des hydrocarbures

- l'insuffisance et l'inadaptation des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur des hydrocarbures ;
- l'insuffisance des investissements dans la recherche pétrolière et gazière ;
- la faiblesse des capacités de stockage de produits pétroliers ;
- les difficultés d'exploitation des appointements situés le long du canal de Vridi ;
- le non-respect des normes internationales de la teneur en soufre du gasoil produit.

Au niveau du secteur énergie

- le niveau relativement élevé des pertes techniques et non techniques ;
- le niveau moyen du taux de desserte en électricité ;
- le niveau moyen du taux de marge à la pointe ;
- la faible couverture des besoins d'extension du réseau électrique ;
- la très faible part des énergies renouvelables (hors grande hydro) dans la production d'électricité ;
- le fort impact de la biomasse énergie sur les populations ;
- l'insuffisance d'exploitation du gisement d'économie d'énergie ;
- l'absence de législation relative à la bioénergie ;
- l'insuffisance de réglementation sur les infrastructures de recharges de véhicules électriques ;
- la non actualisation du Plan d'Action national des Energies Renouvelables 2016-2030 (PANER).

Au niveau du secteur mines et géologie

- l'insuffisance et les lacunes des textes législatifs et réglementaires au niveau du secteur minier ;
- la problématique de la réhabilitation des sites d'orpaillage illicite déguerpis ;
- la problématique d'identification des sites d'exploitation illégale ;
- la problématique de l'assainissement du secteur de la bijouterie ;
- la problématique de la définition des zones dédiées à l'EMAPE ;

- la difficulté à répertorier tous les équipements sous pression sur le territoire national ;
- La problématique de renforcement des contrôles des bouteilles de gaz ;
- l'insuffisance de données géologiques et minières actualisées pour la promotion du secteur minier.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration générale

- l'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan de suivi-évaluation des projets du ministère ;
- la mise en œuvre du nouveau schéma directeur informatique ;
- l'élaboration et l'opérationnalisation du plan de formation continue.

Au niveau du secteur des hydrocarbures

- l'adoption de la loi sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures et son décret d'application ;
- la mise à jour du Code Pétrolier et le contrat-type de partage de production ;
- la mise à jour des textes de l'aval pétrolier au regard des nouvelles réalités du secteur ;
- l'élaboration des textes sur les lubrifiants ;
- l'accroissement des investissements dans la recherche pétrolière et gazière ;
- l'augmentation des capacités de stockage de gaz butane et de produits pétroliers liquides ;
- la construction de l'apportement SOCOPAO-SDV ;
- la construction d'une nouvelle unité de désulfuration du gasoil.

Au niveau du secteur énergie

- l'intensification de la lutte contre les infractions au Code de l'Electricité ;
- le renforcement et la réhabilitation du réseau électrique ;
- l'amélioration de l'exploitation du réseau ;
- l'amélioration de l'accès et de l'accessibilité des populations à l'électricité ;
- le développement des unités de production d'électricité ;
- l'application de la réglementation relative à l'Efficacité Energétique ;
- la sensibilisation aux économies d'énergie ;
- la mise en œuvre d'un plan d'actions d'électrification hors réseau intégrant les campements ;
- l'élaboration du code de la bioénergie ;
- l'élaboration de la réglementation complémentaire sur les Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques.

Au niveau du secteur mines et géologie

- la révision de la Loi n° 2014-138 portant Code minier ;
- l'Audit de la filière de l'EMAPE ;
- la révision de textes règlementaires pour l'augmentation du portefeuille d'autorisations d'exploitations minières à accorder aux requérants ;
- la prise d'une ordonnance fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code minier ;
- la promotion de la destination minière Côte d'Ivoire ;

- la mutualisation des capacités de l'Administration des mines et le GS-LOI pour une meilleure coordination des opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins ;
- la mise en place du système LANDFOLIO pour la gestion du cadastre minier ;
- la construction du laboratoire d'analyses et d'études géologiques et la réalisation de l'infrastructure géologique ;
- la mise en place de plans de formation financés par le fonds minier.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration générale

- la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- le déploiement du système électronique de gestion des archives.

Au niveau du secteur des hydrocarbures

- le renforcement du cadre législatif et réglementaire du secteur des hydrocarbures ;
- l'amélioration et l'approfondissement de la compréhension de la géologie du bassin sédimentaire ;
- l'accroissement de l'attractivité du bassin ;
- l'exploitation des gisements marginaux ;
- l'augmentation des capacités de stockage de gaz butane et de produits pétroliers liquides.

Au niveau du secteur énergie

- l'amélioration de la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement en électricité ;
- l'amélioration de la viabilité financière du secteur de l'énergie ;
- l'atteinte de l'accès universel à l'électricité ;
- la définition d'une stratégie du marché national de l'énergie en tenant compte du contexte régional ;
- le renforcement des interconnexions électriques ;
- le renforcement des capacités des acteurs publics et privés à travers la formation et le perfectionnement des ingénieurs et techniciens aux métiers de l'électricité ;
- l'amélioration de la maîtrise de la consommation de l'énergie ;
- l'accroissement de la part des énergies renouvelables consommées ;
- l'amélioration de la réglementation du secteur de la Bioénergie.

Au niveau du secteur mines et géologie

- l'adoption d'un nouveau code minier prenant en compte les nouveaux enjeux liés au secteur ;
- la construction d'infrastructures (chemin de fer Man-San Pedro, Terminal minéralier au Port de San Pedro) par la mise en œuvre du Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO) .

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du ministère ;
- le développement de la formation continue ;
- le renforcement de la digitalisation des actes du ministère ;

- l'accroissement de l'implication des nationaux et entreprises ivoiriennes dans le secteur des hydrocarbures ;
- l'accroissement de la recherche et la production pétrolière ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers ;
- la sécurité énergétique ;
- l'accès à l'électricité ;
- le développement du pôle énergétique régional ;
- le respect des normes environnementales ;
- la diversification de l'exploitation de substances de mines et de carrières ;
- l'assainissement du secteur des mines ;
- le développement de la recherche minière.

I.2.2. Résultats stratégiques

- La gouvernance du ministère est renforcée ;
- la formation continue est mise en œuvre ;
- les actes et procédures du ministère sont dématérialisés ;
- les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières ;
- la disponibilité des produits pétroliers est assurée ;
- la recherche et la production pétrolière sont accrues ;
- l'énergie est disponible de façon durable ;
- les populations bénéficient de services énergétiques de qualité ;
- l'exploration, l'exploitation et la transformation minières sont intensifiées et diversifiées ;
- le potentiel géologique est valorisé.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° **2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement en **son article 8**, le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de mines, de pétrole et d'énergie.

A ce titre et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Mines

- élaboration des lois et règlements en matière de mines ;
- sécurité des approvisionnements en substances minérales ;
- utilisation rationnelle et durable des ressources minérales ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités ;
- de recherche, d'extraction et de production des substances minérales ;
- développement de la transformation des substances minérales en produits semi-finis et finis ;
- gestion des normes et spécifications des produits miniers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude ;
- élaboration et application des lois et règlements en matière d'utilisation des substances explosives et des équipements sous pression ;

- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour renforcer la compétitivité et la concurrence, en vue du développement du secteur des mines ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative au secteur des mines ;
- développement des ressources humaines dans le secteur des mines ;
- élaboration et suivi-évaluation des conventions dans le secteur des mines ;
- élaboration, mise en œuvre, contrôle et évaluation de l'application de la politique de développement de la cartographie géologique et géoscientifiques ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités ;
- de collecte des données géologiques pour l'élaboration des cartes géologiques ;
- renforcement de la collecte des données de terrain et toutes autres données d'observations constituant des informations géologiques, géoscientifiques et techniques nécessaires à l'élaboration de l'infrastructure géologique ;
- exécution ou suivi des travaux de recherche géologique et géoscientifiques pour fournir à la collectivité les connaissances relatives à la répartition spatiale des roches, des matériaux meubles, des substances de carrières, des ressources en eaux souterraines et les caractéristiques du sol et du sous-sol du territoire national ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour le développement de la cartographie géologique et Géoscientifique ;
- gestion des normes, des spécifications et de la nomenclature des codes des cartes thématiques géologiques ;
- promotion et valorisation des cartes géologiques, données et autres documents géoscientifiques ;
- promotion du potentiel géologique et valorisation des matériaux de construction ;
- développement des relations de coopération internationale dans le secteur des mines ;
- mise en œuvre d'une politique active de lutte contre l'orpaillage clandestin ;
- mise en œuvre d'un dispositif de veille, de contrôle et d'action contre les risques de pollution par l'exploitation industrielle ou semi-industrielle.

Au titre du Pétrole et d'Énergie

- planification et mise en œuvre des projets en vue d'assurer l'équilibre de l'offre et de la demande en pétrole et en énergie ;
- maintien de l'équilibre financier des secteurs pétrole et électricité ;
- sécurisation des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers et en énergie ;
- contribution à la création des conditions de l'équilibre financier et du développement des capacités d'investissement dans le secteur de l'énergie ;
- utilisation rationnelle et durable des ressources énergétiques ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de recherche, d'extraction et de production, d'exportation et d'importation du pétrole brut, du gaz naturel et des autres hydrocarbures, du charbon, de la tourbe ainsi que de toutes formes d'énergies fossiles ;
- développement de la transformation des hydrocarbures et produits connexes en produits finis et semi-finis ;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés dans les domaines du pétrole et de l'énergie ;
- élaboration et gestion des normes et spécifications des produits pétroliers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude sur lesdits produits ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour renforcer la compétitivité et la concurrence en vue du développement des secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- réglementation et contrôle de la constitution et de la gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative aux secteurs du pétrole et de l'énergie en Côte d'Ivoire et dans le monde ;
- mise en œuvre et suivi d'un programme de couverture totale du territoire national en électricité ;
- intensification des actions de mise en œuvre et de suivi de programmes énergétiques conventionnels ou non en faveur du monde rural, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- réglementation, contrôle et orientation de la production, du transport et de la distribution des énergies conventionnelles ;

- développement des ressources humaines dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- promotion et sensibilisation à l'utilisation du gaz butane et du gaz naturel comme source d'énergie domestique ;
- suivi des programmes de lutte contre la fraude dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- promotion d'une politique d'économie de l'énergie au niveau national et en particulier dans les services publics ;
- mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'économie d'énergie, en liaison notamment avec les Ministres chargés de l'Environnement, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts ;
- promotion de la coopération internationale en matière d'interconnexion de réseaux électriques et des échanges d'expériences ;
- suivi-évaluation des conventions et contrats dans les secteurs du pétrole et de l'énergie.
- préparation, incitation, promotion, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'énergies renouvelables, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Durable, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- orientation, réglementation et contrôle de la production, du transport et de la distribution des énergies nouvelles et renouvelables ;
- maîtrise d'ouvrage, conception et suivi de la réalisation des infrastructures de production, transport et distribution d'énergie de source renouvelable ;
- élaboration des plans et programmes de développement des énergies alternatives propres à procurer à l'économie nationale une réduction substantielle du poids des énergies conventionnelles ;
- veille technologique et valorisation des acquis scientifiques et choix technologiques en adéquation avec les sources d'énergies renouvelables, notamment solaire, hydraulique, éolienne, biomasse ;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés dans les domaines des énergies renouvelables ;
- promotion du développement d'une industrie et de la formation liée aux énergies renouvelables.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Hydrocarbures.
- Programme 3 : Energie.
- Programme 4 : Mines et géologie.
- Programme 5 : Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité.
- Programme 6 : Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage.
- Programme 7 : Taxes ad valorem.
- Programme 8 : Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).
- Programme 9 : Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Affaires Financière et du Patrimoine, Direction de la Planification et des Statistiques, Direction des Ressources Humaines, Direction du Contenu Local, Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, Cellule de Passation des Marchés Publics, Direction des Systèmes d'Information, Service de la Communication et de la Documentation, Service de Gestion du Patrimoine, les Directions Régionales (36), les Directions Départementales (19)		Mise en œuvre du nouveau schéma directeur du MMPE	
Programme 2:Hydrocarbures	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), ses Directions et services rattachés : Direction de l'Exploration et de la Production des Hydrocarbures Direction de l'Approvisionnement, du Raffinage et de la Distribution ; Direction du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures ; Laboratoire des Hydrocarbures ; Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique. Service de l'Administration et du Matériel.	SIR, PETROCI, SMB, GESTOCI, SAEPP	Equipement du Laboratoire d'analyse des produits pétroliers	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de nouveaux appontements en lagune - Projet pipeline multiproduits - Projet de stockage massif d'Abidjan - Installation d'une centrale de cogénération d'électricité et de vapeur - Dégoullottage de la logistique mer / terre - Mise aux normes AFRI 4 des carburants (HDS) - Dégoullottage de l'unité de reforming catalytique U83 - Dégoullottage de la distillation atmosphérique U81
Programme 3:Energie	Direction Générale de l'Energie (DGE), ses Directions et services rattachés : Direction de l'Electrification Rurale ; Direction de la Maîtrise de l'Energie ; Direction des Energies Renouvelables et de la Bioénergie ; Direction du Suivi et de la Réglementation de l'Energie. Direction des Energies Conventionnelles Service de l'Administration et du Matériel Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique	<ul style="list-style-type: none"> - CI-ENERGIES, - ANARE CI 		

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3:Énergie			<ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Gribopoli - Projet de Développement et Réhabilitation du réseau électrique en C.I (PRODERCI) - Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD) - Projet d'accès à l'électricité (PAEPER) - Projet ENERGOS 1 - Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT) - Programme National d'Extension du Réseau Electrique (PRONEX) - Centres de Conduites Régionaux de Transport Abidjan, Bouaké et Man (CCRT) - Promotion de l'Accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS) - Fonds National de la Maîtrise de l'Energie (FONAME), - Projet Régional d'Accès à l'Electricité et aux Technologies de Stockage d'Energie par Batteries (BEST) - Programme d'accès à l'électricité et au numérique dans le Nord de la Côte d'Ivoire (NEDA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Milieu Rural (PAEMIR) - Projet d'électrification rurale et d'extension du réseau dans 19 régions de la Côte d'Ivoire - Projet de renforcement des ouvrages du système électrique et d'accès à l'électricité (PROSER) - -Projet de raccordement des centrales CIPREL 5 et AZITO (RACA) - Projet de renforcement de la file Taabo-Kossou-Bouaké 2 - Projet de Renforcement de la liaison électrique 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké (Phase 2) - Projet d'électrification de 100 campements via systèmes solaires décentralisés
Programme 4:Mines et géologie	<p>Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), Secrétariat Permanent du processus de Kimberly (SPRPK), Direction de la Cartographie et de la Prospection Géologique (DCPG), Direction de la Recherche et de l'Exploitation Minière Industrielle (DREMI), Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC), Direction des Contrôles Techniques (DCT), Direction du Cadastre Minier (DCM), Direction du Suivi et de la Réglementation des Mines et de la Géologie (DSRMG), Brigade de Répression des Infractions au Code Minier (BRICM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SODEMI - CML 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du laboratoire d'analyse géologique - Equipement du Laboratoire d'Analyse Géologique - Construction de l'infrastructure géologique et du système d'information géoscientifique - Poursuivre les opérations de déguerpissement d'exploitants illégaux de substances de mines et de carrières 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la politique minière et son plan d'actions ; - Elaboration de la politique du contenu local - Projet de création d'une usine d'affinage d'or. - Projet de création de chantier école ; - Poursuite de la modernisation et dématérialisation des procédures administratives

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : La gouvernance du ministère est renforcée	IP.1.1 1: Proportion de textes institutionnels, législatifs et réglementaires transmis au Gouvernement	Nombre de textes institutionnels, législatifs et réglementaires élaborés et transmis au Gouvernement / Nombre de textes institutionnels, législatifs et réglementaires prévu Source :Rapport d'activités Cabinet
	RS 1.2 : La formation continue est mise en œuvre	IP.1.2.1 : Taux de déploiement du plan de formation	Nombre de module de formation réalisé / Nombre de module prévus Source : Rapport d'activités DRH
	RS 1.3 : Les actes et procédures du ministère sont dématérialisés	IP.1.. 3.1 : Proportion d'actes et de procédures dématérialisés	Nombre d'actes et de procédures dématérialisés / Nombre d'actes et de procédures identifiés Source : Rapport d'activités Service Informatique
OG 2 : Couvrir les besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers	RS 2.1 : Les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières ;	IP.2.1.1 : nombre d'entreprises ivoiriennes dans le secteur des hydrocarbures ;	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	RS 2.2 : la recherche et la production pétrolière sont accrues	IP.2.2.1 : Nombre de blocs attribués	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	RS 2.3 : la disponibilité des produits pétroliers est assurée	IP.2.3.1 : Taux de couverture nationale en produits pétroliers	(Nombre de jours de l'année n – nombre de jours d'interruption de fourniture de produits pétroliers dans l'année n) / 365 jours Source : Rapport d'activités DGH
OG 3 : Fournir aux populations de l'énergie abondante, de qualité et à moindre coût	RS 3.1 : l'énergie électrique est disponible de façon durable	IP 3 .1.1 : Taux de desserte	Nombre de ménages abonnés / Nombre total de ménages Source : Rapport d'activités DGE
	RS 3.2 : les populations bénéficient de services énergétiques de qualité	IP 3.2.1 : Temps moyen de coupure	(Somme des temps moyens de coupure par mois) /12 Source : Rapport d'activités DGE
OG 4 : Accroître la contribution du secteur des mines à la création de la richesse nationale de façon durable	RS 4.1: L'exploration, l'exploitation et la transformation minières sont intensifiées et diversifiées ;	IP 4.1.1: Taux d'évolution de permis de recherche en cours de validité	(PRn - PRn-1 / PRn-1) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	RS 4.2: Le potentiel géologique est valorisé ;	IP 4.2.1 : Taux d'évolution de permis d'exploitation en cours de validité	(PEN - PEN-1 / PEN-1) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	543 115 630 823	766 982 426 257	945 710 214 921
1.1 Ressources Intérieures	424 160 548 867	524 507 788 954	521 315 302 445
1.1.1 Budget Etat	424 160 548 867	524 507 788 954	521 315 302 445
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	118 955 081 956	242 474 637 303	424 394 912 476
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	118 955 081 956	242 474 637 303	424 394 912 476
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	543 115 630 823	766 982 426 257	945 710 214 921
2.1 Personnel	5 658 845 741	5 723 452 260	5 771 907 149
2.1.1 Solde y compris EPN	5 658 845 741	5 723 452 260	5 771 907 149
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 699 142 901	4 713 190 565	4 831 685 233
2.3 Transferts	397 351 503 116	434 208 666 129	463 715 510 063
2.4 Investissement	137 406 139 065	322 337 117 303	471 391 112 476
Trésor	18 451 057 109	79 862 480 000	46 996 200 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	118 955 081 956	242 474 637 303	424 394 912 476

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du ministère
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	Taux de réalisation du Plan d'actions prioritaires du ministère	82,15%	100%	100%	100%	(Moyenne des taux de réalisations physiques / Moyenne des taux de réalisations prévisionnelles) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation du plan d'actions de l'Inspection Générale	0%	75%	100%	100%	(Nombre d'activités exécutées par IG / Nombre d'activités prévues par IG) x 100 Sources : Rapport d'activités Inspection générale
	Taux de réalisation des missions de vérification et de contrôle des dépôts et établissements pétroliers	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspection de dépôts et d'établissements réalisés/Nombre total de missions d'inspection de dépôts et établissements prévus) x 100 Sources : Rapport d'activités / DD/DR
	Taux de réalisation des missions de contrôle réalisées par les structures déconcentrées en dehors des missions de vérification et de contrôle semestriels des dépôts et établissements pétroliers	102,64%	100%	100%	100%	(Nombre de missions inopinées réalisées / Nombre total de missions inopinées prévues) x 100 Sources : Rapport d'activités / DD/DR
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de satisfaction des besoins en personnel du ministère	-	50%	75%	100%	(Besoins en personnel satisfait / Besoins du personnel exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire	81,91%	70%	70%	70%	(Total ordonnancement / Budget actuel) x100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de lignes budgétaires réaménagées en interne	-	2%	2%	2%	(Total des lignes réaménagées / Nombre Total des lignes) x100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Optimiser le système de planification, d'information et de communication du Ministère	Proportion de documents de planification produits et diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de planification produits et diffusés / Nombre de documents de planification à produire et à diffuser) x100 Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombre d'activités prévues) x100 Source : Rapport d'activités Sercom

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	8 668 287 863	173 417 075 115	373 795 752 727
Dépenses de personnel	5 658 845 741	5 723 452 260	5 771 907 149
Dépenses en biens et services	1 968 239 006	3 844 902 436	3 880 151 995
Transferts	641 403 116	641 403 116	788 181 107
Investissements	399 800 000	163 207 317 303	363 355 512 476
Trésor	399 800 000	180 280 000	1 951 900 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	163 027 037 303	361 403 612 476

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21106 Administration Générale	8 668 287 863	173 417 075 115	373 795 752 727
2110601 Coordination et animation du ministère	2 411 415 656	166 210 110 307	366 515 255 444
2 Biens et services	1 370 212 540	2 361 389 888	2 371 561 861
11043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	14 600 000	144 000 000	144 000 000
11044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	13 014 380	90 000 000	90 000 000
14043200001 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Dimbokro	11 800 000	41 500 000	41 500 000
14044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de N'Zi (Dimbokro)	13 125 860	109 500 000	109 500 000
16044100001 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Bongouanou	11 800 000	37 000 000	37 000 000
17043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbeke (Bouake)	21 300 000	102 000 000	102 000 000
17044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbeke (Bouaké)	14 930 171	113 500 000	113 500 000
18043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Katiola	14 000 000	117 000 000	117 000 000
18044100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Tortya	12 410 957	86 500 000	86 500 000
18044100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau de la Région du Hambol (Katiola)	14 100 000	49 700 000	49 700 000
22043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Touba	12 300 000	99 500 000	99 500 000
22044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bafing (Touba)	12 402 025	112 500 000	112 500 000
23043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odienné)	17 000 000	72 760 741	81 932 714
23044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Kabadougou (Odienné)	13 008 310	13 008 310	13 008 310
24043200001 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Ferkessedougou	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21106 Administration Générale	8 668 287 863	173 417 075 115	373 795 752 727
24044100001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	11 800 000	11 800 000	11 800 000
25043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Korhogo	14 700 000	14 700 000	14 700 000
25044100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou (Séguéla)	12 450 000	12 450 000	12 450 000
25044100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro (Korhogo)	15 300 000	15 300 000	15 300 000
26043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Boundiali	11 800 000	11 800 000	11 800 000
26044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Boundiali	12 084 903	12 084 903	12 084 903
28043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Bouna	13 600 000	13 600 000	13 600 000
28044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Bouna	11 900 000	10 900 000	11 900 000
31043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	54 750 000	54 750 000	54 750 000
31044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut Sassandra (Daloa)	12 912 172	12 912 172	12 912 172
32043200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Gagnoa	13 200 000	13 200 000	13 200 000
32044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Goh (Gagnoa)	14 752 000	14 752 000	14 752 000
35016001421 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Bouaflé	11 800 000	11 800 000	11 800 000
35044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	12 435 510	12 435 510	12 435 510
36043200002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Séguéla	12 300 000	12 300 000	12 300 000
37043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Mankono	12 300 000	12 300 000	12 300 000
37044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Mankono	11 651 500	11 651 500	11 651 500
41043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonpki (Man)	15 600 000	15 600 000	15 600 000
41044100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Danané	11 864 274	11 864 274	11 864 274
41044100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonpki (Man)	12 246 428	12 246 428	12 246 428
42043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Guiglo	12 800 000	12 800 000	12 800 000
42044100002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Guiglo	12 689 355	12 689 355	12 189 355
43043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon (Duékoué)	13 100 000	13 100 000	13 100 000
43044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Guémon (Duekoué)	13 685 139	13 685 139	13 685 139
51043200004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Loh-Djiboua (Divo)	13 100 000	13 100 000	13 100 000
51044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Loh-Djiboua (Divo)	13 246 834	13 246 834	13 246 834
55043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San Pedro	14 250 000	14 250 000	14 250 000
55044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro	13 500 000	13 500 000	13 500 000
56043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Soubre	12 700 000	12 700 000	12 700 000
56044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Soubré	13 154 396	13 154 396	13 154 396

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21106 Administration Générale	8 668 287 863	173 417 075 115	373 795 752 727
61043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	48 935 555	48 935 555	48 935 555
61044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	12 921 338	12 921 338	12 921 338
62043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	13 700 000	13 700 000	13 700 000
62044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gontougo (Bondoukou)	12 755 000	12 755 000	12 755 000
71043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Aboisso	12 500 000	12 500 000	12 500 000
76043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Agboville	12 800 000	12 800 000	12 800 000
76044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	12 120 000	12 120 000	12 120 000
77044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	13 305 000	13 305 000	13 305 000
77044100004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé (Adzopé)	11 800 000	11 800 000	11 800 000
78043200091 Prendre en charge les salaires des contractuels	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78043200110 Réaliser les études, les applications, les réseaux informatiques et la maintenance des équipements informatiques	32 000 000	32 000 000	32 000 000
78044100081 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	29 800 000	29 800 000	29 800 000
78044100082 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78044100083 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD	102 020 633	102 020 633	102 020 633
78044100100 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78044100113 Prendre en charge les frais de transport et les indemnités des missions et conférences hors Côte d'Ivoire	116 664 337	116 664 337	116 664 337
78044100121 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de mine et géologie	161 500 000	161 500 000	161 500 000
78044100124 Prendre en charge les frais de transport et les indemnités des missions et conférences en Côte d'Ivoire	47 426 463	47 426 463	47 426 463
78044100132 Assurer le suivi des marchés, la gestion du Capital Humain, les études et la réglementation du secteur	13 500 000	13 000 000	13 500 000
3 Transferts	641 403 116	641 403 116	788 181 107
78043200080 Réaliser le transfert pour la prise en charge du personnel technique du Cabinet	175 000 000	175 000 000	175 000 000
78044100107 Réaliser le transfert pour la mise en oeuvre des activités du CN-ITIE	350 000 000	350 000 000	496 777 991
90044100001 Prendre en charge les contrats d'experts extérieurs au Ministère pour assister le Cabinet	116 403 116	116 403 116	116 403 116
4 Investissements	399 800 000	163 207 317 303	363 355 512 476
Trésor	399 800 000	180 280 000	1 951 900 000
78043200113 Mise en oeuvre du nouveau Schéma Directeur du Système d'Information du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	399 800 000	180 280 000	1 951 900 000
Financement extérieur	0	163 027 037 303	361 403 612 476
90043200003 Provisions pour investissements / Pétrole, Mines et Energie	0	163 027 037 303	361 403 612 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21106 Administration Générale	8 668 287 863	173 417 075 115	373 795 752 727
2110602 Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du ministère	86 760 000	261 000 000	261 000 000
2 Biens et services	86 760 000	261 000 000	261 000 000
78044100084 Elaborer et vulgariser les documents de la chaîne PPPDSE	32 760 000	155 000 000	155 000 000
78044100101 Mettre en oeuvre le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	54 000 000	106 000 000	106 000 000
2110603 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	6 137 422 207	6 765 464 808	6 838 997 283
1 Personnel	5 658 845 741	5 723 452 260	5 771 907 149
78043200071 Prendre en charge la prime du personnel	335 092 000	335 092 000	335 092 000
78043200084 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	5 195 253 741	5 259 860 260	5 308 315 149
78044100087 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel de la Direction de la Cartographie et de la Prospection Géologique	28 500 000	28 500 000	28 500 000
78044100123 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au Conseil National Initiative Transparence. Industrie. Extractive (CN-ITIE)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
2 Biens et services	478 576 466	1 042 012 548	1 067 090 134
78043200070 Contrôler la mise en oeuvre de la couverture médicale du personnel	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78043200097 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Ministère	179 655 727	195 922 548	213 812 434
78043200104 Prendre en charge les missions hors CI du MPEER	0	65 000 000	65 000 000
78044100085 Gérer les ressources humaines du Ministère des Mines et de la Géologie	29 000 000	29 000 000	29 000 000
78044100105 Gérer la commande publique du Ministère	24 520 739	50 000 000	50 000 000
78044100114 Elaborer et suivre l'exécution du budget du Ministère	89 700 000	234 440 000	240 573 200
78044100115 Prendre en charge les dépenses liées à l'équipement du Ministère	136 500 000	383 650 000	384 704 500
90043200002 Gérer le patrimoine du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	14 200 000	79 000 000	79 000 000
2110604 Information et communication	32 690 000	180 500 000	180 500 000
2 Biens et services	32 690 000	180 500 000	180 500 000
78044100088 Mettre en place un système intégré de gestion des données	7 690 000	87 500 000	87 500 000
78044100089 Produire et diffuser un magazine trimestriel d'information	25 000 000	93 000 000	93 000 000

II.2.2. Programme 2 : Hydrocarbures

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Hydrocarbures	Action 2.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures
	Action 2.2: Sécurisation de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers
	Action 2.3: Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Hydrocarbures						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur des hydrocarbures	Nombre de projets de textes légaux et réglementaires élaborés	3	5	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation d'audit des coûts pétroliers	25%	50%	50%	50%	(Nombre d'audits réalisées / Nombre d'audits prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des inspections des champs pétroliers	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'inspections réalisées / Nombre d'inspections prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des missions de contrôle de la subvention butane	100%	75%	80%	85%	(Nombre de missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de contrôle prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des missions de contrôle de la péréquation transport	-	75%	80%	85%	(Nombre de missions de contrôle de péréquation réalisées / Nombre de missions de contrôle de péréquation prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des missions de collecte de données relative au stock de sécurité	100%	75%	80%	85%	(Nombre de missions de collecte réalisées / Nombre de missions de collecte prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Nombre de tests d'analyses des produits pétroliers réalisés	537	680	780	830	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
OS 2 : Accroître la recherche et la production pétrolière et gazière	Nombre de campagne de promotion du bassin sédimentaire ivoirien	1	2	3	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	Nombre de mission de suivi des opérations pétrolières (sismiques, forages et production)	61	33	35	35	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH

Programme 2 :Hydrocarbures						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Assurer la disponibilité des produits pétroliers	Pourcentage d'autorisations de création et d'exploitation de dépôts d'hydrocarbures et des stations-services accordées	100%	80%	85%	90%	(Nombre d'autorisation de création et d'exploitation de dépôt d'hydrocarbures et des stations-services accordées / Nombre total de demandes d'autorisations de création et d'exploitation de dépôt d'hydrocarbures et des stations-services validé) x 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Nombre de rupture d'approvisionnement	0	0	0	0	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des inspections semestrielles des établissements pétroliers et dépôts d'hydrocarbures	100%	65%	70%	80%	Nombre d'inspections semestrielles réalisées / Nombres d'inspections semestrielles prévues x 100 Source : Rapport d'activités DGH

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : HYDROCABURES	159 944 672	116 122 101	117 837 102
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	116 054 336	116 122 101	117 837 102
Transferts	0	0	0
Investissements	43 890 336	0	0
Trésor	43 890 336	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22036 Hydrocarbures	159 944 672	116 122 101	117 837 102
2203601 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures	126 644 672	79 822 101	83 537 102
2 Biens et services	82 754 336	79 822 101	83 537 102
78043200081 Contrôler la qualité des hydrocarbures	18 000 000	12 500 000	12 500 000
78043200085 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Hydrocarbures	20 200 000	20 200 000	20 200 000
78043200092 Élaborer et suivre la mise en oeuvre de la réglementation en matière d'hydrocarbures	16 000 000	19 000 000	22 282 766
78043200093 Suivre et contrôler les champs pétroliers	8 500 000	8 500 000	8 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22036 Hydrocarbures	159 944 672	116 122 101	117 837 102
78043200094 Elaborer, éditer et diffuser l'annuaire statistique des Hydrocarbures	6 500 000	6 500 000	6 500 000
78043200102 Réaliser le Suivi Economique et des Statistiques des Hydrocarbures	13 554 336	13 122 101	13 554 336
4 Investissements	43 890 336	0	0
Trésor	43 890 336	0	0
78043200086 Equipement du Laboratoire d'analyse des produits pétroliers	43 890 336	0	0
2203602 Sécurisation de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers	17 800 000	17 800 000	15 800 000
2 Biens et services	17 800 000	17 800 000	15 800 000
78043200082 Suivre l'approvisionnement, le raffinage et la distribution des produits pétroliers	17 800 000	17 800 000	15 800 000
2203603 Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier	15 500 000	18 500 000	18 500 000
2 Biens et services	15 500 000	18 500 000	18 500 000
78043200100 Suivre l'exploration et la production des Hydrocarbures	15 500 000	18 500 000	18 500 000

II.2.3. Programme 3 : Energie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Energie	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie
	Action 3.2: Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique
	Action 3.3: Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie
	Action 3.4: Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Energie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur de l'électricité	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	4	6	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE

Programme 3 :Energie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS2 : Assurer la disponibilité de l'énergie	Taux de pertes	11%	11%	11%	10%	(1 - consommation totale) / Energie injectée x 100 <i>Energie injectée : 13 744 GWhs en 2024</i> Source : Rapport d'activités CI-ENERGIES
	Temps moyen de coupure (Heure)	29,40	20	18	16	Energies non Distribuées annuelles / Puissance maximale atteinte (Pointe de puissance) Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de réserve à la pointe	33,8%	31%	30%	35%	100% - [Puissance de pointe/puissance totale installée] x 100 <i>Puissance totale installée : 3 380 en 2024</i> <i>Norme = 25%+/- 10%</i> Source : Rapport d'activités DGE
	Puissance de production installée (MW)	2 907	3 380	3 482	4 008	Somme des puissances des unités de production d'énergie électrique Source : Rapport d'activités DGE
	Contribution des ENR dans le mix énergétique	31,27%	35%	39%	40%	(Puissance de source ENR / Puissance totale installée) x100 <i>Puissance totale installée : 3 049 en 2023</i> Source : Rapport d'activités DGE
OS3: Améliorer l'accès des populations aux services énergétiques de qualité	Taux d'accès à l'électricité	97,2%	100%	100%	100%	(Nombre de personnes vivant dans les localités électrifiées/population totale) x100 <i>Population totale : 22 671 331</i> Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de couverture	88,1%	95%	100%	100%	(Nombre de localités électrifiées/Nombre total de localités à électrifier) x100 Nombre totale de localités à électrifier : 8518 Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de desserte	66,4%	75%	80%	85%	(Nombre de ménages abonnés à l'électricité / Nombre total de ménages) x 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre d'abonnés à l'électricité	4 048 259	4 805 201	5 305 201	5 605 201	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : ENERGIE	206 097 441 175	217 526 092 264	168 553 640 585
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	283 592 446	296 729 251	301 111 629
Transferts	69 924 100 000	60 633 263 013	66 867 328 956
Investissements	135 889 748 729	156 596 100 000	101 385 200 000
<i>Trésor</i>	<i>16 934 666 773</i>	<i>77 148 500 000</i>	<i>38 393 900 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>118 955 081 956</i>	<i>79 447 600 000</i>	<i>62 991 300 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22037 Energie	206 097 441 175	217 526 092 264	168 553 640 585
2203701 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie	69 582 368 692	60 738 102 381	67 028 569 324
2 Biens et services	113 268 692	104 839 368	161 240 368
78043500039 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du Programme Energie	33 659 954	43 099 368	97 599 368
78043500049 Contrôler et suivre la Réglementation en matière d'Energie	59 669 324	54 740 000	56 641 000
78043500050 Elaborer, éditer et diffuser les statistiques du secteur de l'énergie	19 939 414	7 000 000	7 000 000
3 Transferts	69 469 100 000	60 633 263 013	66 867 328 956
78043200106 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	69 100 000	69 100 000	69 100 000
78043500058 Réaliser le transfert de la subvention d'équilibre au secteur électricité	69 400 000 000	60 564 163 013	66 798 228 956
2203702 Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique	98 176 793 926	108 452 800 000	67 208 771 261
2 Biens et services	42 723 754	21 500 000	33 471 261
90043500004 Suivre et développer les énergies conventionnelles	42 723 754	21 500 000	33 471 261
3 Transferts	455 000 000	0	0
90043500008 Formuler le Programme Compact Régional du Millenium Challenge Corporation	455 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22037 Energie	206 097 441 175	217 526 092 264	168 553 640 585
4 Investissements	97 679 070 172	108 431 300 000	67 175 300 000
Trésor	6 573 305 420	37 566 100 000	4 184 000 000
90043500010 Projet National de Numérisation et d'Accès à l'Electricité en Côte d'Ivoire	3 500 000 000	33 000 000 000	0
90043500007 Projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage d'énergie par batteries (BEST)	0	0	4 184 000 000
78043500061 Centre de Conduites Régionales de Transport Abidjan-Bouaké-Man	403 413 555	4 566 100 000	0
78043500056 Projet de Renforcement du Réseau de Transport et Distribution (PRETD)	510 282 296	0	0
78043500040 Projet Développement et Réhabilitation réseau électrique en C.I	2 159 609 569	0	0
Financement extérieur	91 105 764 752	70 865 200 000	62 991 300 000
90043500010 Projet National de Numérisation et d'Accès à l'Electricité en Côte d'Ivoire	25 010 200 000	62 646 400 000	62 991 300 000
90043500007 Projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage d'énergie par batteries (BEST)	16 088 313 052	4 184 000 000	0
78043500061 Centre de Conduites Régionales de Transport Abidjan-Bouaké-Man	5 313 251 700	4 034 800 000	0
78043500042 Aménagement Hydroélectrique de Gribopololi (Projet)	44 694 000 000	0	0
2203703 Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie	24 738 317 204	17 289 669 883	61 780 000
2 Biens et services	69 800 000	124 869 883	61 780 000
78043200098 Développer les énergies renouvelables	15 300 000	19 800 000	19 800 000
78043500043 Réaliser les économies d'énergie dans les bâtiments administratifs	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78043500051 Réaliser la maîtrise de l'énergie	29 500 000	80 069 883	16 980 000
4 Investissements	24 668 517 204	17 164 800 000	0
Trésor	1 019 200 000	8 582 400 000	0
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	375 200 000	8 582 400 000	0
78043500057 Fonds National de Maitrise de l'Energie (FONAME)	200 000 000	0	0
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	444 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22037 Energie	206 097 441 175	217 526 092 264	168 553 640 585
<i>Financement extérieur</i>	23 649 317 204	8 582 400 000	0
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	21 456 000 000	8 582 400 000	0
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	2 193 317 204	0	0
2203704 Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques	13 599 961 353	31 045 520 000	34 254 520 000
2 Biens et services	57 800 000	45 520 000	44 620 000
78043500059 Réaliser l'électrification rurale	57 800 000	45 520 000	44 620 000
4 Investissements	13 542 161 353	31 000 000 000	34 209 900 000
<i>Trésor</i>	9 342 161 353	31 000 000 000	34 209 900 000
90043500001 Programme National d'Extension de Réseaux Electriques (PRONEX)	3 249 861 353	25 000 000 000	28 209 900 000
78043500047 Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000
78043500044 Projet ENERGOS 1	92 300 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	4 200 000 000	0	0
78043500052 Projet d'accès à l'électricité	4 200 000 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Mines et géologie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Mines et géologie	Action 4.1: Contrôle et suivi de l'application de la législation minière
	Action 4.2:Gestion des informations géologiques et minières
	Action 4.3:Assainissement de l'exploitation minière
	Action 4.4:Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des mines et géologie

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Mines et géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur des mines et géologie	Taux de textes juridiques transmis (lois, décrets, arrêtés)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes juridiques transmis / Nombre de textes juridiques à transmettre) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Pourcentage des exigences ITIE satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre de recommandations ITIE satisfaites / Nombre de recommandations ITIE) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Proportion des exigences du Processus de Kimberley satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre de recommandations du Processus de Kimberley satisfaites / Nombre de recommandations du Processus de Kimberley) x 100 Source : Rapport d'activités SPRPK
OS 2 : Renforcer le contrôle et le suivi de l'application de la législation et de la réglementation dans le secteur minier	Taux de réalisation des contrôles des titres miniers	100%	100%	100%	100%	(Nombre de titres miniers contrôlés / Nombre titres miniers à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des CDLM	100%	100%	100%	100%	(Nombre de CDLM contrôlés / Nombre de CDLM à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des autorisations d'exploitation minière semi-industrielle, artisanale et des carrières	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'autorisations d'exploitation minière semi-industrielle, artisanale et des carrières contrôlés / Nombre d'autorisations d'exploitation minière semi-industrielle, artisanale et des carrières à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des équipements sous-pression	53,65%	100%	100%	100%	(Nombre d'équipements sous-pression contrôlés / Nombre d'équipements sous-pression à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des dépôts de substances explosives	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dépôts de substances explosives contrôlés / Nombre de dépôts de substances explosives à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des missions de vérification des périmètres bornés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de périmètres bornés contrôlés / Nombre de périmètres bornés à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
OS 3 : Développer la recherche géologique et minière	Taux de vectorisation des cartes photogéologiques	50%	70%	90%	100%	(Nombre de cartes vectorisées / Nombre de cartes à vectoriser) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation physique du bâtiment du « laboratoire d'analyse géologique »	13%	70%	100%	-	(Etat d'avancement réel / Etat d'avancement planifié) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG

Programme 4 :Mines et géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Créer un environnement propice à l'essor de l'exploitation minière et minière	Taux de réalisation de la cartographie des sites d'orpaillages illicites sur l'étendue du territoire national	-	100%	100%	100%	(Nombre de régions cartographiées / Nombre de régions à cartographier) x 100 Source : Rapport d'activités DGMM
	Nombre de sites illicites d'exploitation de substances de carrières démantelés	20	15	10	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGMM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : MINES ET GÉOLOGIE	1 403 957 113	2 989 136 777	7 182 984 507
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	331 257 113	455 436 777	532 584 507
Transferts	0	0	0
Investissements	1 072 700 000	2 533 700 000	6 650 400 000
<i>Trésor</i>	<i>1 072 700 000</i>	<i>2 533 700 000</i>	<i>6 650 400 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22107 Mines et géologie	1 403 957 113	2 989 136 777	7 182 984 507
2210701 Contrôle et suivi de l'application de la législation minière	64 551 589	62 255 506	72 255 506
2 Biens et services	64 551 589	62 255 506	72 255 506
78044100093 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à la gestion des titres miniers	15 425 056	15 425 056	15 425 056
78044100109 Contrôler l'application de la législation et de la réglementation relatives aux équipements sous pressions, aux métaux et pierres précieuses	14 800 000	20 530 450	21 030 450
78044100117 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à l'exploitation minière semi industrielle, artisanale et des carrières	24 426 533	16 600 000	25 900 000
78044100129 Veiller à l'application de la législation et de la réglementation relative au développement communautaire	9 900 000	9 700 000	9 900 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22107 Mines et géologie	1 403 957 113	2 989 136 777	7 182 984 507
2210702 Gestion des informations géologiques et minières	840 447 073	2 584 131 000	6 703 600 000
2 Biens et services	40 447 073	50 431 000	53 200 000
78044100092 Mettre en oeuvre un système d'information géoscientifique (SIG)	25 749 088	30 821 000	32 900 000
78044100096 Gérer et actualiser le cadastre minier	14 697 985	19 610 000	20 300 000
4 Investissements	800 000 000	2 533 700 000	6 650 400 000
Trésor	800 000 000	2 533 700 000	6 650 400 000
90043500009 Equipement du Laboratoire d'Analyse Géologique	200 000 000	640 000 000	0
78044100111 Construction de l'Infrastructure Géologique et du Système d'Information Géophysique	100 000 000	900 000 000	6 650 400 000
78044100097 Construction du Laboratoire d'Analyse Géologique	500 000 000	993 700 000	0
2210703 Assainissement de l'exploitation minière	286 128 480	17 696 980	18 541 980
2 Biens et services	13 428 480	17 696 980	18 541 980
78044100098 Réprimer les infractions au Code Minier	13 428 480	17 696 980	18 541 980
4 Investissements	272 700 000	0	0
Trésor	272 700 000	0	0
78044100112 Poursuivre les opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins	272 700 000	0	0
2210705 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des mines et géologie	212 829 971	325 053 291	388 587 021
2 Biens et services	212 829 971	325 053 291	388 587 021
78043200112 Contrôler et Suivre l'Application de la Réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des Capitaux	0	70 228 603	70 228 603
78044100090 Suivre le processus de Kimberley	154 656 481	189 500 000	189 500 000
78044100104 Réaliser la promotion, l'orientation, la réglementation, la coordination et le contrôle de la recherche, de l'extraction et de la production dans les secteurs des mines et de la géologie	34 198 490	41 038 188	101 514 959
78044100127 Elaborer et suivre la mise en oeuvre de la réglementation en matière de mines et géologie	23 975 000	24 286 500	27 343 459

II.2.5. Programme 5 : Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité	Action 5.1: Electrification

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer l'accès des populations à l'électricité	Taux de couverture	83%	95%	100%	100%	(Nombre de localités électrifiées / Nombre total de localités à électrifier) x100 Source : Rapport d'activités CI-ENERGIES
	Taux d'accès	95%	99%	100%	100%	Nombre de personnes vivant dans les localités électrifiées/population totale) *100 Source : Rapport d'activités CI-ENERGIES

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AFFECTÉE AU SECTEUR ÉLECTRICITÉ	53 397 000 000	61 698 000 000	71 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	53 397 000 000	61 698 000 000	71 700 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23230 Taxe sur la Valeur Ajoutée affectée au secteur électricité	53 397 000 000	61 698 000 000	71 700 000 000
2323001 Electrification	53 397 000 000	61 698 000 000	71 700 000 000
3 Transferts	53 397 000 000	61 698 000 000	71 700 000 000
90043500011 Projet d'urgence hors programmes bailleurs en extension de réseau et électrification rurale	25 000 000 000	25 000 000 000	25 000 000 000
90043500012 Projet d'urgence hors programmes bailleurs pour la Qualité du Produit	28 397 000 000	36 698 000 000	46 700 000 000

II.2.6. Programme 6 : Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage	Action 6.1: Collecter mensuellement la TSU SIR auprès de chaque marketeur

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 : Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Soutenir l'activité de raffinage de la SIR	Taux de recouvrement de la TSU SIR	100%	100%	100%	100%	(Montant TSU SIR recouvré / Montant TSU SIR dû) X100 Source : Rapport d'activités SIR

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : TAXE SPÉCIFIQUE UNIQUE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE	99 014 000 000	122 121 000 000	133 265 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	99 014 000 000	122 121 000 000	133 265 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23231 Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers à la Société Ivoirienne de Raffinage	99 014 000 000	122 121 000 000	133 265 000 000
2323101 Collecter mensuellement la TSU SIR auprès de chaque marketeur	99 014 000 000	122 121 000 000	133 265 000 000
3 Transferts	99 014 000 000	122 121 000 000	133 265 000 000
90043200006 Soutenir la marge de raffinage SIR	24 753 500 000	30 530 250 000	33 316 250 000
90043200009 Soutenir le développement des activités de raffinage SIR	74 260 500 000	91 590 750 000	99 948 750 000

II.2.7. Programme 7 : Taxes ad valorem

II.2.7.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 7 : Taxes ad valorem	Action 7.1: Gérer les taxes ad valorem conformément aux textes en vigueur

II.2.7.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 7 : Taxes ad valorem						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Gérer les taxes ad valorem au profit de l'Administration minière	Pourcentage de taxes recouvré consacré à l'intéressement du personnel	8%	8%	8%	8%	(Montant total des taxes ad valorem recouvré consacré à l'intéressement du personnel/Montant total des taxes Ad Valorem recouvré) X100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Le taux de taxes recouvré affecté au fonctionnement, à l'équipement, à la compilation des données géologiques, à la formation continue et au fonds spécial pour la promotion minière	6%	6%	6%	6%	(Montant total des taxes Ad Valorem recouvré affecté au fonctionnement, à l'équipement, à la compilation des données géologiques, à la formation continue et au fonds spécial pour la promotion minière / Montant total des taxes Ad Valorem recouvré) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de taxes recouvré affecté à la régie	1%	1%	1%	1%	(Montant total des taxes Ad Valorem recouvré affecté à la régie / Montant total des taxes Ad Valorem recouvré) x 100 Source : Rapport d'activités DGMG

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 7 : TAXES AD VALOREM	12 375 000 000	14 115 000 000	16 095 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	12 375 000 000	14 115 000 000	16 095 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23232 Taxes ad valorem	12 375 000 000	14 115 000 000	16 095 000 000
2323201 Gérer les taxes ad valorem conformément aux textes en vigueur	12 375 000 000	14 115 000 000	16 095 000 000
3 Transferts	12 375 000 000	14 115 000 000	16 095 000 000
90044100002 Assurer la motivation du personnel de l'Administration des Mines à titre de primes	6 600 000 000	5 646 000 000	6 438 000 000
90044100003 Assurer le fonctionnement , l'équipement, la compilation des données géologiques, la formation continue et le Fond Spécial pour la Promotion Minières	4 950 000 000	7 528 000 000	8 584 000 000
90044100004 Assurer le fonctionnement Régie	825 000 000	941 000 000	1 073 000 000

II.2.8. Programme 8 : Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

II.2.8.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 8 : Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Action 8.1: Régler les subventions de gaz butane ordonnancées au titre des ventes mensuelles

II.2.8.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 8 :Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Subventionner le gaz butane destiné aux ménages	Taux de Collecte de la péréquation produit sur les ventes de produits pétroliers	100%	100%	100%	100%	(Montant dû /Montant collecté) X100 Source : Rapport d'activités SIR
	Taux de capacité de règlements des subventions	52%	52%	52%	52%	(Montant subventions collectées /Montant subvention due) X100 Source : Rapport d'activités SIR

II.2.8.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 8 : PÉRÉQUATION PRODUIT À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23233 Péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000
2323301 Régler les subventions de gaz butane ordonnancées au titre des ventes mensuelles	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000
3 Transferts	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000
90043200007 Transférer la subvention du gaz butane à la SIR	97 200 000 000	105 000 000 000	105 000 000 000

II.2.9. Programme 9 : Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)

II.2.9.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 9 : Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)	Action 9.1: Régler mensuellement les transports dus aux distribution (Marketeurs)

II.2.9.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 9 :Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Uniformiser les prix du super carburant, du pétrole lampant, du gasoil à la pompe et le gaz butane destiné aux ménages sur l'ensemble du territoire national	Taux de règlement de frais de transport dû aux marketeurs	100%	100%	100%	100%	(Frais de transport dû / frais de transport réglé) X 100 Source : Rapport d'activités SEGH

II.2.9.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 9 : PÉRÉQUATION TRANSPORT À LA SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE GESTION EN HYDROCARBURES (SEGH)	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23234 Péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
2323401 Régler mensuellement les transports dus aux distribution (Marketeurs)	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
3 Transferts	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
90043200008 Transférer à la SEGH les transports supportés par les distributeurs	64 800 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000

SECTION 350 : MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

SECTION 350 : MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la Gouvernance :

- la faiblesse en quantité et en qualité des ressources humaines du ministère ;
- l'insuffisance de missions de contrôle des services du ministère ;
- la démotivation et le départ des agents du ministère vers d'autres ministères plus attrayants ;
- la précarité des emplois dans le secteur ;
- l'insuffisance d'études et de données statistiques relatives au secteur ;
- le faible niveau d'encadrement des opérateurs du secteur ;
- le faible niveau de digitalisation du secteur ;
- l'inexistence d'un système d'archivage électronique ;
- l'insuffisance de moyens matériels et de locaux pour le ministère ;
- la non-maîtrise des procédures de passation de marchés publics et des réformes par certains Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO) ;
- la non-maîtrise du nouveau système (SIGOMAP V2) par les acteurs budgétaires ;
- l'absence de mesures incitatives fortes favorisant les investissements privés nationaux et étrangers ;
- l'absence d'un mécanisme de coordination des investissements touchant le secteur touristique ;
- la faiblesse du cadre légal et réglementaire propre au loisir ;
- l'inexistence d'une stratégie de suivi-évaluation des projets d'investissement dans le secteur.

Au titre du tourisme :

- les difficultés d'accès à certains sites touristiques ;
- le faible niveau d'aménagement des sites ;
- l'absence de réceptifs à proximité de certains sites touristiques ;
- la faible qualité des prestations des opérateurs ;
- la faible organisation et structuration des professionnels du secteur ;
- l'insuffisance organisationnelle des populations des différentes localités ;
- la faible durée moyenne de séjour des touristes en Côte d'Ivoire ;
- l'insuffisance de contrôle des établissements de tourisme ;
- l'insuffisance de réserves foncières d'utilité touristique ;
- l'insuffisance en qualité et en quantité de l'offre d'hébergement ;
- la menace sanitaire et terroriste ;

- la faible visibilité des produits touristiques ivoiriens sur les marchés des pays émetteurs de touristes ;
- l'absence d'une culture de la pratique du tourisme par les nationaux ;
- l'insuffisance de la politique de promotion du tourisme interne ;
- l'insuffisance de stratégie de communication et de marketing touristique ;
- l'absence de la destination Côte d'Ivoire des Agendas des Tours Operators et agences de voyages ;
- la faible participation aux salons et foires internationaux ;
- la faiblesse de l'appui apporté aux manifestations à caractère touristique ;
- la faiblesse de digitalisation de la promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- l'inadéquation du statut juridique du Fonds de Développement Touristique (FDT) avec la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique 2018-2025 « Sublime Côte d'Ivoire ».

Au titre des Loisirs

- l'insuffisance de politique de programmation et de maintenance des infrastructures et autres sites ;
- le désintérêt des élus locaux ;
- l'inexistence de mesures incitatives à l'investissement destinées au loisir ;
- l'inexistence d'infrastructures publiques destinées à la pratique des loisirs ;
- le faible niveau de coopération entre le public et le privé ;
- l'insuffisance d'espaces privés aménagés pour la pratique des loisirs ;
- la dégradation et la vétusté des infrastructures utilisées à des fins de loisirs ;
- la méconnaissance des valeurs des loisirs par les populations ;
- l'insuffisance des moyens matériels et financiers alloués au secteur du Loisir ;
- l'insuffisance de la promotion de la pratique des activités de loisirs en milieu rural ;
- l'absence d'un profil type pour les animateurs des loisirs en Côte d'Ivoire ;
- la faiblesse du système de collecte des jeux traditionnels du pays ;
- l'insalubrité et l'insécurité sur les sites destinés aux loisirs ;
- la faiblesse de la digitalisation des jeux traditionnels ;
- l'inaccessibilité des infrastructures modernes par certaines couches sociales due aux coûts élevés des prestations et à l'éloignement de leur emplacement.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la Gouvernance :

- l'organisation et le renforcement du secteur par la Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme ;
- l'assainissement de l'environnement fiscal et financier des entreprises touristiques par des mesures d'allègement fiscal et parafiscal à travers l'ordonnance portant Code des investissements en Côte d'Ivoire ;
- l'adoption de décrets régissant le secteur ;
- l'élaboration du document de Politique Générale du Tourisme ;
- l'adoption de la stratégie de développement touristique 2018-2025 « Sublime CI » ;
- la création d'une Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière ;

- la prise d'arrêté portant allègement des procédures de délivrance des actes administratifs d'exercice dans le secteur du Tourisme ;
- la mise en place d'un Système d'Information Touristique Digitalisé (SITD) ;
- la mise en place d'une cellule de passation de marchés publics ;
- la relocalisation des services du ministère (DGL, DGITH, FDT) sur d'autres sites à Abidjan ;
- la collecte de données et la production des statistiques du secteur.

Au titre du Tourisme :

- la réhabilitation du patrimoine hôtelier de l'Etat (Hôtel Président, Hôtel des Parlementaires, RAN Hôtel, Sofitel Hôtel Ivoire) ;
- l'aménagement et la réhabilitation de sites touristiques ;
- la construction de nouveaux réceptifs hôteliers de haut standing ;
- la mise en service de nouveaux réceptifs hôteliers ;
- le renforcement des capacités des acteurs ;
- la création d'un Centre d'Application aux Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie ;
- la mise en place d'un Comité de Coordination de la Plateforme de Suivi de la Professionnalisation (CCSP) ;
- la mise en œuvre d'un Programme National d'Amélioration de la Qualité dans les Etablissements du Tourisme et des Loisirs (PNAQETL) ;
- la reprise du classement des établissements de tourisme ;
- l'entrée de la Côte d'Ivoire dans les instances dirigeantes de l'ONU TOURISME (ex OMT) ;
- la restauration de l'image de la destination Côte d'Ivoire par la participation aux foires, salons touristiques internationaux et l'organisation de manifestations touristiques (Salon International de Tourisme d'Abidjan (SITA)) ;
- l'organisation de manifestations à caractère touristique (Quinzaine Touristique ; Festival Gastronomique d'Abidjan, Forum des investissements touristiques Festival de la Cuisine Ivoirienne, Salon International du Tourisme et des Loisirs d'Abidjan (SITLA)) ;
- la prise d'un arrêté portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité national d'organisation de la 11ème édition du salon international du tourisme et des loisirs d'Abidjan ;
- l'élaboration d'un projet de décret portant création et fonctionnement d'une agence d'exécution dénommée Agence d'Investissement et de Développement Touristique (AIDT) en remplacement du Fonds de Développement Touristique (FDT).

Au titre des Loisirs :

- l'élaboration d'une Politique Nationale des Loisirs (PNL) ;
- l'appui matériel au fonctionnement de certains centres de loisirs ;
- la création d'une Direction Générale des Loisirs (DGL) ;
- l'adoption du décret N° 2023-24 du 18 janvier 2023, portant réglementation des activités de Loisirs ;
- l'identification des établissements et espaces de loisirs ;
- la réalisation d'études socio-anthropologiques sur les jeux traditionnels dans plusieurs régions du pays ;
- l'institutionnalisation et l'organisation de la Journée Nationale des Loisirs (JNL) ;
- l'organisation d'un Festival des Jeux Traditionnels ;
- le renforcement des capacités des responsables des services socioculturels des mairies, des promoteurs privés de centres de loisirs et des responsables d'associations de personnes âgées ;

- la réalisation d'études monographiques sur les loisirs (jeux traditionnels y compris) ;
- l'organisation des colonies et centres aérés d'Etat ;
- l'organisation des sorties-détente ou journées de loisirs pour les personnes âgées, les femmes vivant en milieu rural et les jeunes, etc.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de Tourisme

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Aérien Ciblé pour le Tourisme ;
- l'accès aux soins sur les zones phares touristiques;
- l'accès au foncier pour les zones phares touristiques;
- la sécurisation des zones phares touristiques et des infrastructures touristiques prioritaires ;
- la refonte du dispositif de promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- la mise en place d'une filière nationale de formation touristique de haut niveau ;
- la remise à niveau des compétences du ministère ;
- l'actualisation du cadre institutionnel et la modernisation de l'administration du secteur du tourisme ;
- le renforcement des capacités de gestion du tourisme ;
- la promotion de l'investissement privé en milieu touristique ;
- la restructuration du Fonds de Développement Touristique (FDT) ;
- la redynamisation du système de production des statistiques du tourisme ;
- le positionnement de la destination Côte d'Ivoire sur les marchés émetteurs.

En matière de Loisirs

- le financement des loisirs ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Loisirs ;
- l'identification et la mise aux normes des infrastructures de loisirs existantes ;
- la construction d'infrastructures de loisirs ;
- la promotion des jeux traditionnels.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que Co-leaders africains du tourisme d'affaires ;
- le développement du tourisme de divertissement domestique de la sous-région ;
- la captation d'un tourisme international avide de dépaysement authentique ;
- le développement de l'entrepreneuriat touristique social et territorial ivoirien.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la compétitivité de la destination Côte d'Ivoire est améliorée ;
- la pratique des loisirs est promue.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 23, le Ministre du Tourisme et des Loisirs est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion du Tourisme et des Loisirs.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre du Tourisme

- développement et promotion des produits, services et activités touristiques ;
- réglementation et contrôle des équipements et des établissements touristiques et hôteliers ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire » en matière de tourisme ;
- promotion de la qualité dans les établissements touristiques et hôteliers ;
- participation à l'aménagement et à l'exploitation à des fins touristiques des parcs nationaux, des réserves, des jardins botaniques, et autres aires protégées ainsi que du littoral, des berges lagunaires et lacustres, en liaison avec les Ministres concernés ;
- protection, aménagement et gestion des zones de développement et d'expansion touristiques en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des centres, zones et circuits touristiques ;
- réhabilitation du patrimoine hôtelier de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé de la Construction ;
- recensement, aménagement et exploitation des sites et monuments d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- promotion et formation des personnels des métiers du tourisme et de l'hôtellerie ;
- évaluation de l'activité touristique et de l'impact du Tourisme sur l'économie ;
- promotion du tourisme au plan national, régional et international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- développement de la coopération et promotion des investissements touristiques ;
- gestion et développement du patrimoine touristique ;
- promotion des manifestations traditionnelles d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- participation à la promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères et de la Communication ;
- définition d'un cadre incitatif pour le développement touristique.

Au titre des Loisirs

- élaboration du cadre juridique et institutionnel du développement des loisirs ;
- sensibilisation de la population à la pratique des loisirs ;
- mise en œuvre d'un plaidoyer et promotion des loisirs auprès des populations, des entreprises, des groupements sociaux et des structures administratives et politiques ;
- promotion et valorisation des jeux traditionnels et des danses en tant que loisirs, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Tourisme.
- Programme 3 : Loisir.
- Programme 4 : Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique.
- Programme 5 : Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction de la Communication et la Documentation (DCD), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, des Statistiques et des Projets (DPSP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de l'Informatique, de la Digitalisation et Développement des Startups (DIDDS), Direction de la Sécurité Touristique et des Loisirs (DSTL), Direction du Guichet Unique (DGU), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Gestionnaire du Patrimoine (GP).	Conseil National du Tourisme (CNT)		
Programme 2:Tourisme	Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière (DGITH), Direction des Activités Touristiques (DAT), Direction de la Coopération et de la Professionnalisation (DCP), Direction des Services Extérieurs (DSE), Directions Régionales (DR : 13), Directions Départementales (DD : 20), Bureau du Tourisme à l'Etranger (BTE : 15).		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et Aménagement des principaux sites touristiques de la Région du Poro ; - Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des Régions du Haut Sassandra, de la Marahoué, du Worodougou, Tchologo, et du Bélier ; - Aménagement et valorisation du site du Pont de lianes de Lieupleu ; - Équipement du Centre d'Application aux Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie de Daoukro ; - Projet de construction d'un hangar, d'un magasin de stockage et un four de cuisson de poterie de Kangrassou-aluibo ; - Projet d'aménagement et de valorisation des sites touristiques des villages d'Ahouakro et de Dey-Oboguié ; -Projet d'aménagement écotouristique autour des chutes de la Nawa ; - Projet de réhabilitation et d'aménagement du site touristique Lac Savané d'Odienné. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Loisir	Direction Générale des Loisirs (DGL), Direction des Parcs de Loisirs, d'Attractions et des Jeux Numériques (DPLAJN), Direction de la Valorisation, de la Formation et de la Promotion des Jeux Traditionnels (DVFPJT).			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une Administration moderne et performante	RS 1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1. Taux de réalisation des activités planifiées	(Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités planifiées) x 100 Source : RAP programme 1
		IP 1.2 Taux d'exécution du budget	(Mandat ordonnancé / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OG 2 : Améliorer la compétitivité de la destination Côte d'Ivoire	RS 2 : La compétitivité de la destination Côte d'Ivoire est améliorée	IP 2.1. Taux de croissance des actes délivrés	[Nombre d'actes délivrés en N – Nombre d'actes délivrés en N-1) x 100] / Nombre d'actes délivrés en N-1 Source : Rapport activités DGU
		IP 2.2. Taux de croissance des flux de touristes	[[Flux de touristes internationaux en N – flux de touristes internationaux N-1) x 100] / Flux de touristes internationaux N-1 Source : Bulletin statistique Tourisme
		IP 2.3. Taux de croissance des flux visiteurs résidents	[Flux visiteurs résidents en N– flux visiteurs résidents N-1) x 100] / Flux visiteurs résidents N-1 Source : Bulletin statistique Tourisme
OG 3 : Promouvoir la pratique des loisirs	RS 3 : La pratique des loisirs est promue	IP 3.1. Nombre de jeux traditionnels collectés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGL
		IP 3.2. Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	((Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N – Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N-1) / Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N-1) x 100 Source : Rapport activités DGL

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	17 275 902 214	19 637 307 072	17 471 339 774
1.1 Ressources Intérieures	17 275 902 214	19 637 307 072	17 471 339 774
1.1.1 Budget Etat	17 275 902 214	19 637 307 072	17 471 339 774
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	17 275 902 214	19 637 307 072	17 471 339 774
2.1 Personnel	2 404 528 881	2 467 848 412	2 516 908 757
2.1.1 Solde y compris EPN	2 404 528 881	2 467 848 412	2 516 908 757
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 749 515 753	5 293 989 703	5 347 573 437
2.3 Transferts	8 096 857 580	8 606 857 580	9 606 857 580
2.4 Investissement	1 025 000 000	3 268 611 377	0
Trésor	1 025 000 000	3 268 611 377	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources du ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur du Tourisme et des loisirs	Proportion de missions d'inspection effectuées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspection effectuées / Nombre de missions d'inspection programmées) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de croissance des actes délivrés (agréments, licences)	12%	15%	20%	25%	(Nombre d'actes délivrés en année n – Nombre d'actes délivrés en année n-1) / Nombre d'actes délivrés en année n-1) x 100 Source : Rapport d'activités DGU
	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis (SGG et Ministre)	90%	90%	90%	90%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés / Nombre de textes législatifs et réglementaires prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de réalisation des missions de contrôle de sécurité des établissements de Tourisme et des Loisirs	-	80%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle de sécurité des établissements de Tourisme et des Loisirs programmé réalisées / Nombre de missions de contrôle de sécurité des établissements de Tourisme et des Loisirs prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DSTL
	Proportion de notes de conjoncture élaborées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de notes de conjoncture élaborées / Nombre de notes de conjoncture programmées) x100 Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux de réalisation des activités planifiés	82.61%	85%	85%	85%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x100 Source : Rapport d'activités DPSP
OS 2 : Améliorer les actions de communication et de documentation du ministère	Taux de couverture médiatique des activités planifiées	90%	75%	80%	85%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités planifiées) x 100 Sources : Rapports d'activités DIDDS / DCD
	Taux des processus fonctionnels dématérialisés (digitalisés)	10%	40%	60%	80%	(Nombre total de processus fonctionnels dématérialisés en année N / Nombre total de processus opérationnels du ministère à dématérialiser) x100 Source : Rapport d'activités DIDDS
	Taux de fréquentation des réseaux sociaux	80%	85%	90%	95%	(Temps moyen passé sur les plateformes / Nombre d'abonnés) X100 Source : Rapport d'activités DCD

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du ministère	Taux d'exécution des activités budgétaires	80%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités budgétaires exécutées / Nombre d'activités budgétaires prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de séances de travail tenues avec les acteurs dans le cadre du dialogue de gestion (RFFIM, RPROG, RUO)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de séances de travail organisées avec les acteurs dans le cadre du dialogue de gestion / Nombre de séances de travail prévues avec les acteurs dans le cadre du dialogue de gestion) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de marchés approuvés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de marchés approuvés / Nombre de marchés attribués) x 100 Source : Rapport d'activités CPMP
	Taux de réalisation des missions de contrôle du patrimoine du ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de contrôle prévues) x 100 Source : Rapport d'activités GP
	Proportion d'agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacités conformément au plan de formation	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents programmés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5 301 270 918	4 973 284 197	5 067 849 936
Dépenses de personnel	1 696 579 192	1 753 615 933	1 796 393 488
Dépenses en biens et services	3 604 691 726	3 219 668 264	3 271 456 448
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21108 Administration Générale	5 301 270 918	4 973 284 197	5 067 849 936
2110801 Coordination et animation	800 848 726	824 395 379	850 795 642
2 Biens et services	800 848 726	824 395 379	850 795 642
78047300097 Coordonner les activités du ministère	190 000 000	191 000 000	191 000 000
78047300098 Élaborer les textes de lois et réglementaires du secteur	35 100 265	37 583 299	40 389 128
78047300111 Gérer les activités d'abonnement du ministère	139 734 313	151 149 012	163 647 805
78047300118 Rendre opérationnel la police touristique en vue de la sécurisation des sites et établissements de tourisme et des loisirs	52 400 000	52 400 000	52 400 000
78047300126 Assister les opérateurs du secteur dans leurs différentes démarches administratives	50 985 148	51 985 148	52 485 148
78047300131 Inspecter les services du ministère	37 159 000	42 500 000	42 500 000
78047300135 Organiser des concertations sur les orientations et la stratégie pour le développement du tourisme (CNT)	295 470 000	297 777 920	308 373 561
2110802 Information et communication	600 000 000	437 288 900	439 276 457
2 Biens et services	600 000 000	437 288 900	439 276 457
78047300090 Organiser la communication des activités du Ministère	300 000 000	320 500 000	320 500 000
90047300003 Concevoir des solutions logicielles et matérielles pour la modernisation des outils de gestion	300 000 000	116 788 900	118 776 457
2110803 Planification, programmation et suivi évaluation	65 825 045	75 825 000	88 825 000
2 Biens et services	65 825 045	75 825 000	88 825 000
78047300120 Organiser la planification générale, suivre et évaluer les activités du ministère	27 825 045	31 825 000	33 825 000
78047300148 Assurer le Suivi-évaluation des projets et faire le Bilan des activités du Ministère	20 000 000	20 000 000	26 000 000
90047390143 Collecter les données, produire et diffuser les statistiques du tourisme	18 000 000	24 000 000	29 000 000
2110804 Gestion des ressources du ministère	3 834 597 147	3 635 774 918	3 688 952 837
1 Personnel	1 696 579 192	1 753 615 933	1 796 393 488
78047300091 Prendre en charge les salaires des personnels en centrale	1 696 579 192	1 753 615 933	1 796 393 488
2 Biens et services	2 138 017 955	1 882 158 985	1 892 559 349
78047300092 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78047300094 Prendre en charge les frais de déplacement des agents du bureaux du tourisme à l'étranger	19 090 757	19 090 757	19 090 757
78047300095 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	573 560 000	573 560 000	573 560 000
78047300096 Gérer les ressources humaines du ministère	61 084 844	69 025 874	77 999 238
78047300108 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du ministère	501 600 000	151 600 000	151 600 000
78047300109 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21108 Administration Générale	5 301 270 918	4 973 284 197	5 067 849 936
78047300110 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78047300112 Élaborer et exécuter le budget du ministère	100 435 267	100 435 267	100 435 267
78047300122 Gérer la commande publique du ministère	31 000 000	36 300 000	36 800 000
78047300123 Prendre en charge des loyers et charges locatives des locaux du ministère	224 176 800	304 176 800	304 176 800
78047300132 Prendre en charge la location de main d'oeuvre occasionnelle	133 570 287	133 570 287	133 570 287
78047300133 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78047300134 Prendre en charge des frais de gardiennage des locaux du ministère	29 500 000	29 500 000	29 500 000
78047300151 Gérer les charges exceptionnelles des agents	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78086000008 Gérer le patrimoine du Ministère	30 000 000	30 900 000	31 827 000

II.2.2. Programme 2 : Tourisme

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Tourisme	Action 2.1: Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur
	Action 2.2: Suivi des Services Extérieurs du Ministère du Tourisme et des Loisirs
	Action 2.3: Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur
	Action 2.4: Incitation des résidents à la consommation touristique
	Action 2.5: Renforcement des capacités des acteurs du secteur et signature des partenariats de coopération
	Action 2.6: Amélioration de la visibilité de la destination Côte d'Ivoire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Tourisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'environnement du secteur du tourisme	Taux de croissance des établissements de tourisme évalués	-	15%	20%	25%	[Nombre d'établissements évalués (N) - Nombre d'établissements évalués (N-1) / Nombre d'établissements évalués (N-1)] x100 Source : Rapport d'activités DAT
	Taux de croissance d'établissements de tourisme classés	-	15%	20%	25%	[Nombre d'établissements classés (N) - Nombre d'établissements classés (N-1) / Nombre d'établissements classés (N-1)] x100 Source : Rapport d'activités DAT

Programme 2 : Tourisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'environnement du secteur du tourisme	Taux de suivi-encadrement des Directions Centrales	100%	100%	100%	100%	(Nombre des Directions Centrales suivies et encadrées / Nombre total des Directions Centrales) x100 Source : Rapport d'activités DGITH
	Taux de suivi-encadrement des Services Extérieurs	50%	70%	100%	100%	(Nombre de Services Extérieurs suivis et encadrés / Nombre total de Services Extérieurs) x 100 Source : Rapport d'activités DSE
	Taux de réalisation des objectifs de performance des Services Extérieurs	-	60%	100%	100%	(Nombre d'objectifs de performance des Services Extérieurs atteints / Nombre total d'objectifs de performance des Services Extérieurs planifiés) x100 Source : Rapport d'activités DSE
OS 2 : Améliorer l'offre de services du tourisme	Taux de réalisation des projets d'infrastructures	-	70%	80%	80%	(Nombre de projets d'infrastructures de tourisme réalisés / Nombre de projets d'infrastructures de tourisme programmés) x100 Source : Rapport d'activités DGITH
	Nombre de partenariats signés	2	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCP
	Nombre d'acteurs du secteur dont les capacités professionnelles ont été renforcées	60	100	200	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : TOURISME	5 363 748 162	7 211 904 741	3 949 976 154
Dépenses de personnel	707 949 689	714 232 479	720 515 269
Dépenses en biens et services	1 293 940 893	1 222 203 305	1 222 603 305
Transferts	2 336 857 580	2 006 857 580	2 006 857 580
Investissements	1 025 000 000	3 268 611 377	0
Trésor	1 025 000 000	3 268 611 377	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22109 Tourisme	5 363 748 162	7 211 904 741	3 949 976 154
2210901 Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur	492 383 666	407 383 666	407 383 666
2 Biens et services	492 383 666	407 383 666	407 383 666
78047300149 Evaluer les établissements touristiques	33 700 000	33 700 000	33 700 000
78047300150 Classer les Etablissements de tourisme	6 300 000	6 300 000	6 300 000
90047300004 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales	452 383 666	367 383 666	367 383 666
2210902 Suivi des Services Extérieurs du Ministère du Tourisme et des Loisirs	756 057 227	769 319 639	769 719 639
2 Biens et services	756 057 227	769 319 639	769 719 639
11047300011 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Yamoussoukro)	26 272 417	26 272 417	26 272 417
14047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Dimbokro)	29 729 897	32 229 897	32 229 897
15047300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Daoukro)	13 780 031	13 780 062	13 780 062
17047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de Gbêké (Bouaké)	28 110 500	28 110 500	28 110 500
18047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Katiola)	22 872 114	22 872 114	22 872 114
22047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Touba)	15 600 503	15 600 503	15 600 503
23047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Kabadougou (Odienné)	20 854 476	20 854 476	20 854 476
24047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (ferkessédougou)	15 478 329	13 978 329	13 978 329
25047300005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Poro (Korhogo)	35 289 988	35 289 988	35 289 988
26047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Boundiali)	22 938 109	22 938 109	22 938 109
28047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Bouana)	20 103 707	20 103 707	20 103 707
31047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Haut Sassandra (Daloa)	24 046 831	24 046 831	24 046 831
32047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Gagnoa)	17 544 317	17 544 317	17 544 317
35047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Bouaflé)	15 055 613	15 055 613	15 055 613
36047300002 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Worodougou (Seguela)	20 299 323	20 499 323	20 499 323
37047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Mankono)	13 591 957	13 591 957	13 591 957
41047300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Danané)	15 921 962	15 921 962	15 921 962
41047300011 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	26 475 821	26 475 821	26 475 821
42047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Guiglo)	13 869 860	14 119 860	14 119 860
51047300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Divo)	14 840 688	13 840 688	13 840 688
55047300004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région San-Pedro (San-Pedro)	31 612 602	31 612 602	31 612 602

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22109 Tourisme	5 363 748 162	7 211 904 741	3 949 976 154
56047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Soubré)	15 202 648	15 802 648	15 802 648
57047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Sassandra)	14 289 499	14 289 499	14 289 499
61047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin	29 322 031	29 322 031	29 322 031
62047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Gontougo (Boundoukou)	22 176 495	22 176 495	22 176 495
71047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Sud Comoé (Grand Bassam)	34 595 000	34 595 000	34 595 000
76047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Agboville)	16 825 361	16 825 361	16 825 361
77047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Adzope)	24 747 314	24 747 314	24 747 314
78047300088 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Abidjan Sud)	14 237 800	14 237 800	14 237 800
78047300115 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Abidjan Nord)	14 872 730	14 872 730	14 872 730
78047300127 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes (Abidjan Sud)	31 038 130	31 038 130	31 038 130
78047300140 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes (Abidjan Nord)	33 619 304	33 619 304	33 619 304
79047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Dabou)	20 841 870	33 054 251	33 454 251
90047300002 Coordonner et évaluer les activités des services extérieurs	40 000 000	40 000 000	40 000 000
2210903 Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur	1 025 000 000	3 268 611 377	0
4 Investissements	1 025 000 000	3 268 611 377	0
Trésor	1 025 000 000	3 268 611 377	0
78047300130 Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des régions du haut Sassandra, de la Marahoué, du Tchologo, du Worodougou et du Bélier	137 620 940	159 211 377	0
76047300004 Aménagement et valorisation touristique du site archéologique de Ahouakro (Agboville)	96 204 530	0	0
41047300009 Aménagement et valorisation du site du pont de liane de Lieupleu	150 037 195	0	0
25047300004 Réhabilitation et aménagement des principaux sites touristiques de la région du Poro	100 000 000	147 500 000	0
15047300008 Equipement du Centre d'Application aux métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie de Daoukro	524 962 805	2 961 900 000	0
14047300004 Construction d'un hangar, d'un magasin de stockage et d'un four de cuisson de poteries de kangrassou-alluibo (Dimbokro)	16 174 530	0	0
2210904 Incitation des résidents à la consommation touristique	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
3 Transferts	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78047300113 Apporter un appui aux activités et manifestations socio-culturelles à caractère touristique	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2210905 Renforcement des capacités des acteurs du secteur et signature des partenariats de coopération	662 005 153	332 005 153	332 005 153
2 Biens et services	45 500 000	45 500 000	45 500 000
78047300099 Renforcer les capacités des acteurs du secteur et nouer des partenariats de coopération	45 500 000	45 500 000	45 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22109 Tourisme	5 363 748 162	7 211 904 741	3 949 976 154
3 Transferts	616 505 153	286 505 153	286 505 153
78047300102 Transférer la subvention au FDT pour faciliter l'accès au financement des opérateurs	616 505 153	286 505 153	286 505 153
2210906 Amélioration de la visibilité de la destination Côte d'Ivoire	1 428 302 116	1 434 584 906	1 440 867 696
1 Personnel	707 949 689	714 232 479	720 515 269
78047300106 Transférer les subventions équilibre personnel au CIT	707 949 689	714 232 479	720 515 269
3 Transferts	720 352 427	720 352 427	720 352 427
78047300104 Réaliser les activités de promotion de la destination Côte d'Ivoire et le tourisme interne	720 352 427	720 352 427	720 352 427

II.2.3. Programme 3 : Loisirs

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Loisirs	Action 3.1: Construction et mise à niveau d'infrastructures de loisirs
	Action 3.2:Promotion des jeux traditionnels
	Action 3.3:Vulgarisation de la pratique des loisirs

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Loisirs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'offre de loisirs	Taux d'infrastructures mises aux normes (%)	35%	50%	55%	60%	Nombre d'infrastructures de loisirs mises aux normes /Nombre total d'infrastructures identifiés) X 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Proportion d'acteurs dont les capacités ont été renforcées	-	10%	15%	25%	(Nombre d'acteurs dont les capacités ont été renforcées / Nombre d'acteurs programmés pour le renforcement des capacités) X 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
OS 2 : Promouvoir les jeux traditionnels	Nombre de jeux traditionnels collectés	270	320	360	400	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Nombre d'établissements scolaires abritant un club de jeux traditionnels	15	35	45	55	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT

Programme 3 :Loisirs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Promouvoir la pratique des loisirs sains	Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	266.74%	30%	45%	60%	[(Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N - Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N-1) / Nombre de personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs en année N-1] x 100 Source : Rapport d'activités DGL
	Taux de fréquentation des espaces de loisirs agréés	20%	20%	25%	30%	(Nombre de personnes fréquentant les espaces de loisirs agréés / Population cible) x 100 Source : Rapport d'activités DGL

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : LOISIRS	850 883 134	852 118 134	853 513 684
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	850 883 134	852 118 134	853 513 684
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22111 Loisirs	850 883 134	852 118 134	853 513 684
2211102 Construction et mise à niveau d'infrastructures de loisirs	108 844 415	109 039 415	109 259 765
2 Biens et services	108 844 415	109 039 415	109 259 765
90047300006 Mettre en conformité et aux normes les espaces, infrastructures et équipements techniques et professionnelles des loisirs	108 844 415	109 039 415	109 259 765
2211103 Promotion des jeux traditionnels	60 000 000	60 000 000	60 000 000
2 Biens et services	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78086000005 Renforcer les capacités des acteurs du secteur des loisirs	29 500 000	29 500 000	29 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22111 Loisirs	850 883 134	852 118 134	853 513 684
7808600006 Mettre en oeuvre et suivre les activités des centres de loisirs	15 950 000	15 950 000	15 950 000
7808600007 Sensibiliser les populations à la pratique des activités de loisirs	14 550 000	14 550 000	14 550 000
2211104 Vulgarisation de la pratique des loisirs	682 038 719	683 078 719	684 253 919
2 Biens et services	682 038 719	683 078 719	684 253 919
90047300005 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales de la DGL	682 038 719	683 078 719	684 253 919

II.2.4. Programme 4 : Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique	Action 4.1: Appui à la formation et à l'offre touristique
	Action 4.2: Appui au développement du secteur touristique

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la gouvernance du FDT	Taux de mise en œuvre des diligences du Comité de Gestion	-	90%	90%	90%	(Nombre de diligences mises en œuvre / Nombre total de diligences) x 100 Source: Rapport d'activités FDT
	Taux de réalisation d'activités d'appuis planifiées	-	50%	60%	70%	(Nombre d'activités d'appuis réalisées / Nombre d'activités d'appuis planifiées) x100 Source: Rapport d'activités FDT
OS 2 : Renforcer l'appui au développement du secteur	Taux de projets identifiés ayant obtenu un financement	-	40%	40%	40%	(Nombre de projets identifiés financés / Nombre total de projets identifiés) x100 Source: Rapport d'activités FDT
	Taux d'opérateurs ayant obtenu des prêts garantis	-	50%	60%	70%	(Nombre d'opérateurs ayant obtenu des prêts garantis / Nombre total de demandeurs) X 100 Source: Rapport d'activités FDT
	Taux du personnel de tourisme ayant bénéficié du renforcement de capacités	-	90%	90%	90%	(Nombre de personnel de tourisme formés / Nombre total personnel de tourisme programmé) x100 Source: Rapport d'activités FDT

Programme 4 : Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Renforcer l'appui au développement du secteur	Taux d'activités de communication et de promotion ayant bénéficié d'appui	-	50%	60%	100%	(Nombre d'activités de communication et de promotion ayant bénéficié d'un appui du FDT / Nombre d'activités de communication et de promotion planifiées) X 100 Source: Rapport d'activités FDT

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : TAXE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	2 160 000 000	2 400 000 000	2 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	2 160 000 000	2 400 000 000	2 700 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23235 Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique	2 160 000 000	2 400 000 000	2 700 000 000
2323501 Appui à la formation et à l'offre touristique	760 000 000	850 000 000	930 000 000
3 Transferts	760 000 000	850 000 000	930 000 000
78047300165 Renforcer les capacités du personnel des établissements de tourisme et des organisations professionnelles	305 000 000	350 000 000	380 000 000
78047300166 Former et perfectionner des agents du secteur public	265 000 000	300 000 000	350 000 000
78047300167 Appuyer l'opération d'inspection et de contrôle des établissements du tourisme	95 000 000	95 000 000	95 000 000
78047300168 Appuyer l'opération de classement, de reclassement, de l'immatriculation et confectionner des panonceaux pour les établissements du tourisme	95 000 000	105 000 000	105 000 000
2323502 Appui au développement du secteur touristique	1 400 000 000	1 550 000 000	1 770 000 000
3 Transferts	1 400 000 000	1 550 000 000	1 770 000 000
78047300169 Appuyer des projets d'investissements à caractère touristique et hôtelier	490 000 000	520 000 000	650 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23235 Taxe pour le développement du tourisme au Fonds de Développement Touristique	2 160 000 000	2 400 000 000	2 700 000 000
90047390144 Appuyer la recherche de financements au profit des établissements de tourisme	160 000 000	180 000 000	200 000 000
90047390145 Appuyer des activités de communication et de promotion (Cérémonies : les Sublimes du Tourisme, JMT, salons, foires, lancements de projets, etc.)	500 000 000	600 000 000	650 000 000
90047390146 Financer des études de projets	250 000 000	250 000 000	270 000 000

II.2.5. Programme 5 : Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire	Action 5.1: Développement de l'industrie touristique par la promotion et la valorisation des richesses touristiques nationales
	Action 5.2: Organisation et coordination de la participation de la Côte d'Ivoire aux foires et salons professionnels majeurs au niveau international

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir le tourisme interne	Nombre d'évènements à caractère touristique organisé par Côte d'Ivoire Tourisme	0	1	1	1	Dénombrement Source: Rapport d'activités Côte d'Ivoire Tourisme
	Nombre de manifestations à caractère touristique ayant bénéficié d'un appui de Côte d'Ivoire Tourisme	156	160	160	160	Dénombrement Source: Rapport d'activités Côte d'Ivoire Tourisme
	Taux de croissance du nombre de vues des pages/sites en ligne et réseaux sociaux	60%	70%	75%	80%	$[(\text{Nombre de vues en année N} - \text{Nombre de vues en année N-1}) / \text{Nombre de vues en année N-1}] \times 100$ Source : Rapport d'activités Côte d'Ivoire Tourisme
	Nombre d'insertion et campagnes publicitaires promotionnelles	90	95	100	105	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIT
	Nombre de supports de promotion produit (guides voyages, beaux-livre, carte touristique, Plan guide, etc.)	70 152	71 000	72 000	73 000	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIT

Programme 5 :Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir le tourisme interne	Nombre d'éducteurs organisés	0	1	1	2	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIT
OS 2 : Promouvoir le tourisme international récepteur	Nombre de participations aux foires et salons	1	1	1	2	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIT
	Nombre d'évènements promotionnels organisés à l'international	0	1	1	1	Dénombrement Source: Rapport d'activités CIT
	Taux de couverture des Bureaux du Tourisme et des Ambassades à l'étranger en supports de promotion	28%	40%	52%	62%	(Nombre de bureaux de tourisme et d'Ambassades à l'étranger couverts / Nombre total de bureaux de tourisme et d'Ambassades à l'étranger) x 100. Source: Rapport d'activités Côte d'Ivoire Tourisme

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : TAXE D'EMBARQUEMENT SUR LES TITRES DE TRANSPORTS AÉRIEN POUR LA PROMOTION DU TOURISME EN CÔTE D'IVOIRE	3 600 000 000	4 200 000 000	4 900 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	3 600 000 000	4 200 000 000	4 900 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23236 Taxe d'embarquement sur les titres de transports aérien pour la promotion du tourisme en Côte d'Ivoire	3 600 000 000	4 200 000 000	4 900 000 000
2323601 Développement de l'industrie touristique par la promotion et la valorisation des richesses touristiques nationales	3 134 050 000	3 673 700 000	4 267 000 000
3 Transferts	3 134 050 000	3 673 700 000	4 267 000 000
78044100136 Prendre en Charge les dépenses de fonctionnement du programme	1 510 304 751	1 710 200 000	1 998 000 000
78047300152 Organiser les foires et salons	610 560 536	664 000 000	778 000 000
78047300153 Participer aux foires et salons professionnel au plan national	60 000 000	70 200 000	85 000 000
78047300155 Produire les supports de promotion	190 000 000	222 300 000	260 000 000
78047300158 Organiser et coordonner les voyages de familiarisation (Eductours)	100 000 000	117 000 000	136 000 000
78047300159 Appuyer le Fonds de Développement Touristique (FDT)	80 000 000	210 000 000	215 000 000
90047390147 Communiquer sur l'offre touristique au plan national	583 184 713	680 000 000	795 000 000
2323606 Organisation et coordination de la participation de la Côte d'Ivoire aux foires et salons professionnels majeurs au niveau international	465 950 000	526 300 000	633 000 000
3 Transferts	465 950 000	526 300 000	633 000 000
78047300160 Participer aux foires et salons professionnel majeurs au niveau international	100 000 000	120 600 000	180 000 000
78047300161 Organiser des campagnes promotionnelles au niveau international	80 000 000	90 000 000	100 000 000
78047300162 Communiquer sur l'offre touristique au plan international	175 000 000	204 750 000	242 050 000
78047300163 Réaliser les transferts aux régies d'avances, près des Bureaux du Tourisme à l'étranger	99 000 000	99 000 000	99 000 000
78047300164 Prendre en charge l'Affiliation à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)	11 950 000	11 950 000	11 950 000

SECTION 351 : MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECTION 351 : MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance :

- l'insuffisance du renforcement des capacités de l'administration centrale et déconcentrée ;
- l'inadaptation de la formation initiale par rapport aux besoins du secteur ;
- le faible niveau de formation et d'organisation des opérateurs du secteur ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets et programmes de développement du secteur ;
- l'insuffisance des ressources humaines et matérielles ;
- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'absence de données statistiques fiables ;

Au niveau du sous-secteur des ressources animales :

- la destruction des infrastructures de production, d'encadrement et de transformation implantées dans le Centre, Nord et Ouest;
- la priorité limitée accordée au sous-secteur;
- la persistance des conflits agriculteurs/éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural;
- la résurgence des maladies animales et la menace des épizooties ;
- la présence de glossines dans les principales zones d'élevage ;
- l'installation anarchique des élevages en zone urbaine et périurbaine ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les aménagements pastoraux, les marchés à bétail, les postes de contrôle sanitaire aux frontières et les abattoirs ;
- la faible structuration de la filière (production et approvisionnement en intrants) ;
- la faible performance du matériel génétique ;
- la faible compétitivité des productions locales vis-à-vis des produits importés ;
- la faible valorisation des produits et sous-produits animaux.

Au niveau des sous-secteurs pêche et aquaculture :

- l'insuffisance de la surveillance des pêches liée à l'absence d'un système de suivi contrôle des pêcheries en Côte d'Ivoire ;
- l'existence de la pêche illicite Non Déclarée et Non Règlementée (Pêche INN) ;
- la faible disponibilité des alevins et aliments de qualité ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les débarcadères ;

- le taux élevé des pertes post-captures dans la pêche artisanale ;
- le faible niveau de transformation des produits de pêche artisanale.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la gouvernance :

- la mise en œuvre du projet de construction et de réhabilitation des services du ministère ;
- la mise à disposition du personnel et du matériel nécessaires à la réalisation des activités ;
- la formation des agents à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et au nouveau cadre de gestion budgétaire ;
- la formation des agents à l'inspection des établissements manipulant les Denrées Animales et d'Origine Animale (DAOA) ;
- l'élaboration des annuaires des statistiques des ressources animales et halieutiques ;
- l'élaboration et l'adoption par le gouvernement de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) ;
- la mise en place d'un comité sectoriel de Partenariat Public Privé (PPP) ;
- la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Système d'Informations dans le secteur des Ressources Animales et Halieutiques.

Au niveau du sous-secteur des ressources animales :

- la création des Centres d'Application et de Spécialisation (CAS) en élevage (bovins, ovins, caprins, porcs, volailles, élevages en développement) et en alimentation animale;
- l'adoption et la promulgation de la loi n° 2016-413 du 15 juin 2016 relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ;
- la signature de trois décrets d'application de la loi relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ;
- la sensibilisation des agriculteurs et éleveurs pour une cohabitation pacifique ;
- la sensibilisation des acteurs au concept de biosécurité dans les fermes et sur les marchés ;
- la formation des éleveurs et auxiliaires d'élevage dans le cadre de la lutte contre les tiques, vecteurs de graves maladies du bétail (cowdriose, etc.) ;
- l'organisation de campagnes de vaccinations obligatoires contre la PPCB, la PPR, la Rage canine, la maladie de New Castel, le charbon bactérien ;
- la collecte d'informations géo sanitaires sur la surveillance de la grippe aviaire et de leurs transferts dans la base de données WAHIS de l'OMSA ;
- l'installation des Groupement de Défense Sanitaire (GDS) dans la filière porcine ;
- le renforcement des contrôles sanitaires aux frontières ;
- la réalisation régulière des inspections zoo sanitaires des Etablissements du secteur manipulant les DAOA ;
- la contribution de l'Etat à l'installation de dix-sept (17) vétérinaires privés bénéficiaires de mandats sanitaires pour la prophylaxie du cheptel ;
- la construction d'un centre d'amélioration génétique du porc ;
- la création et l'entretien de pâturages artificiels ;
- l'installation de promoteurs d'élevage de bovins (naisseurs et laitiers), d'ovins, de volailles (chair, poules, et traditionnelles), de porcs, de lapins, d'abeille, d'aulacode, etc.
- la réhabilitation de germoplasm (banque de gènes fourragères);
- l'appui à la structuration des filières en interprofession ;
- la réhabilitation et l'opérationnalisation de l'abattoir de Port-Bouët.

Au niveau des sous-secteurs pêche et aquaculture :

- la délivrance de licences de pêche ;
- la formation des agents des pêches sur le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) et sur la Pêche Illícite Non déclarée et Non réglementée (PINN);
- la mise en place du Centre de Surveillance des Pêches (CSP) pour renforcer le dispositif de surveillance des pêches ;
- l'adoption et la promulgation de la loi n° 2016-554 du 26 Juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture ;
- la construction de points de débarquement de la pêche artisanale ;
- la création d'un Centre d'Application et de Spécialisation (CAS) en aquaculture basé à Jacquville et disposant de six (06) antennes (opoyem, Abengourou, Aboisso, Bouaké, Bonguanou et Dompleu);
- la réhabilitation des stations piscicoles de Dompleu (Man), Natiokobadara (Korhogo) et de Loka (Bouaké) ;
- la production d'alevins performants destinés aux pisciculteurs ;
- l'installation de four amélioré pour la transformation du poisson.

I.1.3. Défis et priorités

- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en matière de protéine animales et halieutiques;
- la professionnalisation et la structuration des acteurs du secteur;
- la création d'un cadre réglementaire et institutionnel adapté ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires spécifiques au secteur des ressources animales et halieutiques;
- la production de statistiques de qualité;
- l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animale ;
- la modernisation des systèmes de production;
- l'amélioration du niveau d'intégration des jeunes et des femmes dans le secteur des ressources animales et halieutiques ;
- la sécurisation foncière des espaces destinés aux activités de productions animales et halieutiques ;
- la mise en place de mécanismes de financement adaptés aux secteurs des productions animales et halieutiques.
- le maintien et l'amélioration continue de la part du marché international des produits halieutiques transformés, notamment le thon.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la promotion du développement rural du secteur;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions animales et halieutiques ;
- l'approvisionnement du marché national en protéines animales et halieutiques de qualité ;
- le renforcement de la coopération internationale dans le domaine agricole.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'Administration est moderne et performante ;
- la production des ressources animales est accrue ;
- l'espace pastoral est mieux géré ;
- les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées ;
- la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attribution des Membres du Gouvernement, en son article 18, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de ressources animales et halieutiques.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'Initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- planification, promotion et développement des ressources animales, de l'aquaculture et de la pêche ;
- réglementation et contrôle de la qualité des aliments du bétail, volaille et poisson ;
- amélioration contrôle de la santé animale et de la veille sanitaires ;
- amélioration de la productivité en matière de production animale et halieutique ;
- développement d'une grande capacité de stockage ;
- réglementation, promotion et contrôle des médicaments, produits et matériels vétérinaires, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé
- promotion et contrôle des établissements animaliers ;
- Identification et suivi de la mise en œuvre des aménagements pastoraux et de l'exploitation de l'espace rural y afférent, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Rural, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation à la promotion des infrastructures de transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques en liaison avec les Ministres chargés de l'industrie et du Commerce ;
- aménagement et gestion des infrastructures d'élevage, de pêche et d'aquaculture ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la pêche maritime, fluvio-lagunaire et continentale ;
- participation au contrôle et à la surveillance de la zone économique exclusive ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la transformation et de la commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ;
- participation aux formations professionnelles initiales et continues dans le secteur des ressources animales et halieutiques, en liaison avec les Ministres concernés ;
- formation et encadrement des acteurs du secteur des ressources Animales et halieutiques avec, notamment la mise à la disposition des éleveurs, pêcheurs et aquaculteurs de conseils en matière technique et de gestion ;
- promotion des organisations professionnelles d'élevage, d'aquaculture et de pêche ;
- appui à la modernisation et à la création des exploitations et des structures de production animale et d'aquaculture ;
- élaboration et participation au suivi des programmes de développement du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'hygiène publique vétérinaire et de qualité, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- contrôle et suivi de la sécurité alimentaire des denrées animales et d'origine animale au niveau de la production, de la transformation et de la distribution, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et contrôle des normes zootechniques ;
- négociations et suivi des conventions et accords internationaux dans les domaines des ressources animales et halieutiques, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- inspection et contrôle sanitaire vétérinaire sur le territoire national ainsi qu'aux frontières, des animaux, des denrées animales et d'origine animale ainsi que des produits halieutiques et aliments pour animaux et espèces halieutiques ;
- participation à la lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;

- promotion et développement de la pêche sportive, en liaison avec le Ministère en charge du Tourisme et des Loisirs ;
- promotion de la gestion durable des ressources animales et halieutiques ;
- contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux continentales et lagunaires ;
- participation à la recherche scientifique en matière d'aquaculture et de pêche, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Développement des productions animales.
- Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques.
- Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet du Ministre ;Directions et Services Rattachés ;Inspection Générale (IG) ; Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) ;Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) ;Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJUCI)Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ;Service Informatique (SI) ; Service de la Documentation et des Archives (SDA) ;Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ; Service Gestion du Patrimoine (SGP) ;Service d'Inspection et de Contrôle Sanitaires en frontière (SICOSAV) ;Centre de Surveillance des Pêches (CSP) ;11Centre d'Application et de Spécialisation aux métiers des Ressources Animales et Halieutiques (CAS) ; Directions Centrales :Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP) ;Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) ;Directions Régionales (DR) : 33 ;Directions Départementales (DD) : 78 ;Postes d'Elevage des Ressources Halieutiques(PERH) :263 ; Postes d'entrée : 25	Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production Aquacole de Jacqueville (CAPPAJ) ;Représentation technique du MIRAH auprès des organisations chargées de la pêche au sein de l'Union Européenne à Bruxelles en Belgique ;Représentation Technique du MIRAH auprès de la FAO, le FIDA et le PAM à Rome en Italie Représentation Technique du MIRAH à Tokyo au Japon ;Représentation Technique du MIRAH à Brasilia au Brésil ;	- Projet de construction, de réhabilitation et d'équipements des services du MIRAH (PRO-INFRASTRUCTURES) ; - Projet de renforcement des systèmes d'informations dans le secteur des Ressources Animales et Halieutiques (PRO-INFORMATIONS) ; - Projet de construction d'abattoirs et de marchés à bétail (PRO-ABATTOIRS) ; - Projet de suivi-évaluation de la PONADEPA(PRO-EVALUATION-PONADEPA) ; - Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement phase 2 (PA-PSGOUV 2).	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Développement des productions animales	Direction des Productions Animales (DPA) ; Direction de la Nutrition Animale, de la Gestion de l'Espace Pastoral (DNAGEP)	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) ; Ranch de la Marahoué.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui à la gestion de l'espace rural et pastoral (PRO-PASTORAL) ; - Projet de développement de la filière porcine (PRO-PORC) ; - Projet renforcement de la filière avicole (PRO-AVICOLE) ; - Projet d'appui aux élevages en développement (PRO-EL DEVELOPPEMENT) ; - Projet de préservation des races locales (PRO-RACE) ; - Projet de production bouchère bovine (PRO-BOVINE) ; - Projet d'amélioration de l'alimentation du bétail (PRO-ALIMENTS) ; - Projet national intégré de développement des productions animales (PRO-INTEGRE) ; - Projet de développement de l'élevage des petits ruminants (PRO-OVINS) ; - Projet de développement et de promotion de la production laitière (PRO-LAIT) ; 	
Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques	Direction de l'Aquaculture (DA) ; Direction des Pêches (DP)	- Opération régime franc*	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques (PAGDRH) ; - Projet de Développement des Chaines de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les Pays ACP (ACP-FISH4) ; - Projet de Relance de la Pisciculture Continentale En Côte D'ivoire (PREPICO II) ; - Projet de redynamisation des points de débarquements aménagés (PRO-DEBARQUEMENT) ; - Projet de conservation de la biodiversité halieutique (PRO-BIODIVERSITE) ; - Projet d'amélioration du suivi contrôle et surveillance des pêches (PRO-SURVEILLANCE PECHE) ; - Projet de développement des techniques de valorisation des produits halieutiques (PRO-VALORISATION) ; - Projet d'amélioration de la production d'intrants et de produits piscicoles performants (PRO-AQUACOLE) ; - Projet de diversification de la production aquacole (PRO-DIVERSIFICATION) ; - Projet PPF Economie Bleue. 	
Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire	Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal (DSV), conformément au Décret n° 2023-966 du 6 décembre 2023		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'amélioration du bien-être animal en côte d'ivoire (PRO-BIEN ETRE) ; - Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animales (PRO-SECURITE DAOA) ; - Projet de contrôle des maladies enzootiques (PRO-MALADIES) ; - Projet de renforcement de la surveillance épidémiologique des dangers sanitaires vétérinaires (PRO-SURVEILLANCE). 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Développer une Administration moderne et performante sur l'ensemble du territoire national	RS 1.1 : L'Administration est moderne et performante	IP.1.1 : Taux de réalisation des activités	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues) x 100 Rapport d'activités Cabinet
OG2 : Améliorer la productivité des élevages en Côte d'Ivoire	RS 2.1 : La production des ressources animales est accrue	IP 2.1.1. Taux de couverture des besoins en viande et abats	(Quantité produite année N - Quantité produite année N-1) / quantité produite année N-1) x 100 Rapport d'activités Direction des Productions Animales (DPA)
	RS 2.2 : L'espace pastoral est mieux géré	IP 2.2.1. Taux d'accroissement de la production fourragère	(Quantité de fourrage produite année N – Quantité de fourrage produite année N-1) / quantité de fourrage produite année N-1) x 100 Rapport d'activités Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastoral (DNAGEPPA)
OG 3 : Assurer une gestion durable des ressources halieutiques	RS 3.1 : Les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées	IP 3.1.1 Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	((Production année N) / (Consommation année N)) x 100 Rapport d'activités Direction des Pêches (DP) Rapport d'activités Direction de l'Aquaculture (DA)
		IP 3.2.1. Proportion de navires contrôlés en infraction	((Nombre de navires contrôlés en situation d'infraction) / (Nombre total de navires contrôlés)) x 100 Rapport d'activités Direction des Pêches (DP)
OG 4 : Mettre aux normes l'environnement sanitaire des animaux et garantir la sécurité sanitaire des denrées animales d'origine animale en Côte d'Ivoire	RS 4.1 : La sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie	IP 4.1.1: Taux d'élimination des épizooties	(Nombre de foyers d'épizooties éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés) x 100 Rapport d'activités DSV
		IP 4.2.1: Taux d'accroissement des contrôles et inspections vétérinaires (abattoirs, restaurants, marchés, établissements des DAOAs et postes d'inspection en frontières)	(Nombre d'inspections et de contrôles réalisés / Nombre total d'inspections et de contrôle à réaliser (N-1) Rapport d'activités DSV

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	21 944 538 284	26 526 767 896	28 852 231 582
1.1 Ressources Intérieures	18 160 047 241	25 834 756 396	27 852 231 582
1.1.1 Budget Etat	18 160 047 241	25 834 756 396	27 852 231 582
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 784 491 043	692 011 500	1 000 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 784 491 043	692 011 500	1 000 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	21 944 538 284	26 526 767 896	28 852 231 582
2.1 Personnel	7 088 364 724	7 200 241 502	7 284 149 086
2.1.1 Solde y compris EPN	7 088 364 724	7 200 241 502	7 284 149 086
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 337 855 166	3 883 587 596	4 011 370 480
2.3 Transferts	1 698 524 458	1 808 077 878	1 889 262 596
2.4 Investissement	9 819 793 936	13 634 860 920	15 667 449 420
Trésor	6 035 302 893	12 942 849 420	14 667 449 420
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 784 491 043	692 011 500	1 000 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Appui à la valorisation et à la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.5: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur	Taux de réalisation des contrôles des structures	100%	100%	100%	100%	(Nombre de structures contrôlées / Nombre total de structures à contrôler) x 100 Source : Rapport d'activités IG
	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis / Nombre de textes législatifs et réglementaires prévus) x100 Source : Rapport d'activités DAJUCI
	Pourcentage de conférences, séminaires et salons internationaux suivis	100%	100%	100%	100%	(Nombre de conférences, séminaires et salons internationaux suivis / Nombre total de conférences, séminaires et salons internationaux prévus) x100 Source : Rapport d'activités DAJUCI
	Proportion d'organisations professionnelles fonctionnelles	35%	60%	65%	70%	(Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles / Nombre d'organisations professionnelles existantes) x 100 Source : Rapport d'activités DOPAF
	Taux annuel de transformation des produits animaux et halieutiques	55%	56%	60%	65%	[(Tonnage des produits transformés / tonnage de la production totale (excepté le thon entièrement exporté et les produits en développement en quantité négligeable)] x100 Source : Rapport d'activités DF2VP
	Taux annuel des investissements privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques	1%	10%	11%	12%	(Montant des investissements privés dans le secteur des ressources Animales et Halieutiques / montant global des investissements générés par le CEPICI) x 100 Source : Rapport d'activités DF2VP
	Proportion d'acteurs formés à la commercialisation	49%	65%	70%	75%	(Nombre d'acteurs formés à la commercialisation / Nombre total d'acteurs à former à la commercialisation) x100 Source : Rapport d'activités DF2VP
	Nombre d'abattoirs réhabilités	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DF2VP
	Proportion de structures du ministère formés aux outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données	26,35%	50%	60%	70%	(Nombre de structures ayant bénéficié d'une formation sur les outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données / Nombre total de structures) x100 Source : Rapport d'activités DPSP
Taux de couverture médiatique des activités du MIRAH	100%	80%	85%	85%	(Nombre d'activités organisées par le Ministère ayant bénéficié d'une couverture médiatique / Nombre total d'activités organisées) x100 Source : Rapport d'activités DRCP	

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de formation annuelle des agents du MIRAH	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'agent formés au cours de l'année / Nombre d'agents ciblés) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution annuelle du budget	94%	95%	96%	97%	(Montant total des dépenses ordonnancées / montant total du budget actuel du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de construction des services	13,79%	5%	45%	45%	(Nombre de services construits / Nombre total de services à construire) x100 Source : Rapport d'activités PRO INFRASTRUCTURES
	Taux de réhabilitation des services	26,92%	6%	42%	40%	(Nombre de services réhabilités / Nombre total de services à réhabiliter) x100 Source : Rapport d'activités PRO INFRASTRUCTURES

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
Dépenses de personnel	6 896 227 321	7 008 104 099	7 092 011 683
Dépenses en biens et services	2 719 845 166	3 199 102 266	3 305 726 289
Transferts	250 000 000	277 104 426	292 222 348
Investissements	1 189 828 775	2 050 000 000	2 452 000 000
Trésor	1 189 828 775	2 050 000 000	2 452 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
2113201 Coordination et animation	1 976 244 834	2 151 782 890	2 177 652 267
2 Biens et services	1 581 244 834	1 874 678 464	1 885 429 919
11042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Toumodi	10 000 000	16 000 000	29 000 000
11042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Yamoussoukro)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
11042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tiebissou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
11042300011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Didiévi	4 500 000	8 400 000	9 200 000
11042300012 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/ATTEGOUAKRO	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
11042300013 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/DJEKANOU	4 500 000	15 450 000	15 450 000
14042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental de Bocanda	4 500 000	4 500 000	4 500 000
14042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Dimbokro	10 000 000	12 000 000	12 150 000
14042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/KOUASSI-KOUASSIKRO	4 500 000	5 250 000	5 350 000
15042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ M'Bahiakro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
15042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Prikro	4 500 000	19 900 000	24 200 000
15042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DAOUKRO	10 000 000	10 000 000	10 000 000
15042300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /OUELLE	4 500 000	10 250 000	12 400 000
16042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BONGOUANOU	10 000 000	12 150 000	13 150 000
16042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/ARRAH	4 500 000	6 960 000	5 710 000
16042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/M'BATTO	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Sakassou	4 500 000	7 450 000	7 450 000
17042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Vallée du Bandaman	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Béoumi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17042300011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Botro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
18042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dabakala	4 500 000	7 800 000	7 800 000
18042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Niakaramadougou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
18042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/KATIOLA	10 000 000	10 000 000	10 000 000
21132010048 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Ouangolodougou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
22042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/Touba	10 000 000	10 000 000	10 000 000
22042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Ouaninou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
22042300009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Koro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Madinani	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/Odienné	10 000 000	15 500 000	13 250 000
23042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/GBELEBAN	4 500 000	8 100 000	8 100 000
23042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/SEGUELON	4 500 000	6 050 000	6 550 000
23042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /SAMATIGUILA	4 500 000	4 500 000	4 500 000
24042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Kong	4 500 000	4 500 000	4 500 000
24042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/FERKESSEDOUGOU	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dikodougou	4 500 000	4 900 000	4 900 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
25042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Korhogo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/MBENGUE	4 500 000	5 000 000	5 000 000
25042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/SINEMATIALI	4 500 000	5 000 000	5 000 000
26042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tengrela	4 500 000	10 450 000	10 650 000
26042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BOUNDIALI	10 000 000	10 000 000	10 000 000
26042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/KOUTO	4 500 000	7 300 000	7 400 000
27042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/MINIGNAN	10 000 000	12 000 000	12 000 000
27042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /KANIASSO	4 500 000	5 000 000	5 000 000
28042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Nassian	4 500 000	4 500 000	4 500 000
28042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Téhini	4 500 000	5 250 000	5 250 000
28042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BOUNA	10 000 000	10 000 000	10 000 000
28042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/DOROPO	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Vavoua	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Issia	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Daloa	10 000 000	15 750 000	15 950 000
31042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/ZOUKOUGBEU	4 500 000	7 050 000	6 650 000
32042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Gagnoa	10 000 000	13 000 000	14 500 000
32042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Oumé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Bouaflé	10 000 000	10 000 000	10 000 000
35042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Zuenoula	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/BONON	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /GOHITAFILA	4 500 010	11 900 000	12 400 000
36042300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Séguéla	10 000 000	16 000 000	17 000 000
36042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/KANI	4 500 000	4 500 000	4 500 000
37042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Konahiri	4 500 000	5 600 000	5 600 000
37042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dianra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
37042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/MANKONO	10 000 000	13 150 000	13 150 000
41042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Danané)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Biankouma	4 500 000	6 500 000	5 850 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
41042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Man	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/SIPILOU	4 500 000	4 500 000	5 000 000
41042300011 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/ZOUAN-HOUNIEN	4 500 000	4 500 000	4 500 000
42042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Guiglo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Toulepleu	4 500 000	4 500 000	4 500 000
42042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/BLOLEQUIN	4 500 000	8 000 000	8 500 000
42042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/TAI	4 500 000	5 500 000	5 500 000
43042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Bangolo	4 500 000	5 380 000	5 890 000
43042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DUEKOUÉ	10 000 000	12 850 000	12 850 000
43042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/KOUIBLY	4 500 000	4 500 000	4 500 000
43042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /FACOBLY	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Lakota	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Divo	10 000 000	13 200 000	13 200 000
51042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Guitry	4 500 000	4 500 000	4 500 000
55042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ SAN Pedro	10 000 000	10 500 000	10 500 000
55042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
56042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/SOUBRE	10 000 000	14 800 000	14 800 000
56042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/MEAGUI	4 500 000	7 500 000	7 500 000
56042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /BUYO	4 500 000	4 500 000	4 500 000
56042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /GUEYO	4 500 000	4 500 000	4 500 000
57042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/SASSANDRA	10 000 000	10 000 000	10 000 000
57042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /FRESCO	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Abengourou)	10 000 000	16 905 000	16 905 000
61042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Agnibilékro	4 500 000	5 000 000	5 000 000
61042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Bettié	4 500 000	6 900 000	6 900 000
62042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Kounfao	4 500 000	35 450 000	11 550 000
62042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tanda	4 500 000	4 500 000	4 500 000
62042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Bondoukou	10 000 000	11 500 000	12 000 000
62042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/SANDEGUE	4 500 000	6 138 235	6 138 235
62042300011 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/TRANSUA	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
71042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Adiaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Aboisso	10 000 000	21 000 000	22 000 000
71042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Grand-Bassam	4 500 000	9 950 000	10 000 000
71042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/TIAPOUM	4 500 000	13 450 000	13 450 000
76042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Agboville	10 000 000	10 000 000	10 000 000
76042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Taabo	4 500 000	4 900 000	4 900 000
76042300009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Tiassalé	4 500 000	6 000 000	6 000 000
76042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/SIKENSI	4 500 000	7 475 050	7 595 050
77042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Alépé	4 500 000	11 050 000	11 250 000
77042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ADZOPE	10 000 000	12 000 000	12 000 000
77042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau départemental/AKOUPE	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /YAKASSE-ATTOBROU	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78042300090 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78042300091 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Abidjan)	14 500 000	14 500 000	14 500 000
78042300114 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de ressources animales et halieutiques	111 000 000	111 000 000	111 000 000
78042300119 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère des ressources animales et halieutiques	30 000 000	81 100 000	53 600 000
78042300126 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	346 774 218	381 049 573	418 871 028
78042300128 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNEDT	203 970 606	203 970 606	203 970 606
78042300143 DAF - Prendre en charge les opérations urgentes du Ministère des ressources animales et halieutiques	200 000 000	195 000 000	195 000 000
79042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental Jacqueville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
79042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Grand-Lahou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
79042300011 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DABOU	10 000 000	10 000 000	10 000 000
3 Transferts	250 000 000	277 104 426	292 222 348
78042300092 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78042300093 Transférer les crédits en vue de participer au Salon International de l'Agriculture (SIA)	100 000 000	127 104 426	142 222 348
4 Investissements	145 000 000	0	0
Trésor	145 000 000	0	0
78042300113 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	145 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
2113202 Appui a la valorisation et a la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques	430 000 000	849 300 000	988 500 000
2 Biens et services	55 000 000	149 300 000	188 500 000
78042300094 Promouvoir et suivre le mouvement coopératif et associatif des filières animales et halieutiques	25 000 000	93 800 000	104 500 000
78042300116 Promouvoir, réglementer et contrôler la transformation et la commercialisation des produits animaux et halieutiques	30 000 000	55 500 000	84 000 000
4 Investissements	375 000 000	700 000 000	800 000 000
Trésor	375 000 000	700 000 000	800 000 000
17042300012 Projet de Construction d'Abattoirs et de Marchés à Bétail (PRO-ABATTOIRS)	375 000 000	700 000 000	800 000 000
2113203 Planification, programmation et suivi-évaluation	230 350 000	202 850 000	309 850 000
2 Biens et services	100 350 000	102 850 000	122 850 000
78042300096 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère des ressources animales et halieutiques	50 350 000	50 800 000	60 800 000
78042300142 Collecter les données et produire l'annuaire statistique du ministère des ressources animales et halieutiques	50 000 000	52 050 000	62 050 000
4 Investissements	130 000 000	100 000 000	187 000 000
Trésor	130 000 000	100 000 000	187 000 000
78042300155 Projet de suivi-évaluation de la PONADEPA (PRO-EVALUATION-PONADEPA)	130 000 000	100 000 000	187 000 000
2113204 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	8 219 306 428	8 706 677 901	8 873 958 053
1 Personnel	6 896 227 321	7 008 104 099	7 092 011 683
78042300118 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	6 896 227 321	7 008 104 099	7 092 011 683
2 Biens et services	933 250 332	948 573 802	981 946 370
78042300098 Gérer les ressources humaines des ressources animales et halieutiques	50 000 000	81 000 000	84 000 000
78042300099 Elaborer et suivre l'exécution du budget	183 791 726	201 939 726	232 312 294
78042300100 Élaborer et suivre le DPPD- PAP	56 000 000	56 000 000	56 000 000
78042300115 Réaliser la formation professionnelle des agents du secteur	30 000 000	45 300 000	45 300 000
78042300117 Gérer la commande publique du ministère	56 810 606	98 750 000	98 750 000
78042300127 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78042300139 Gérer les ressources matérielles du ministère	469 648 000	355 584 076	355 584 076
78042300140 Prendre en charge les missions Hors Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78042300150 Gérer le patrimoine du Ministère des ressources animales et halieutiques	10 000 000	33 000 000	33 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21132 Administration Générale	11 055 901 262	12 534 310 791	13 141 960 320
4 Investissements	389 828 775	750 000 000	800 000 000
<i>Trésor</i>	<i>389 828 775</i>	<i>750 000 000</i>	<i>800 000 000</i>
78042300152 Projet de Construction et de Réhabilitation des Services du MIRAH (PRO-INFRASTRUCTURES)	389 828 775	750 000 000	800 000 000
2113205 Information et communication	200 000 000	623 700 000	792 000 000
2 Biens et services	50 000 000	123 700 000	127 000 000
78042300120 Apporter un appui juridique et organiser la communication des services du ministère	25 000 000	42 500 000	43 500 000
78042300145 Gérer le parc et le système informatique du ministère des ressources animales et halieutiques	5 000 000	19 300 000	21 600 000
78042300146 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du ministère des ressources animales et halieutiques	5 000 000	25 400 000	25 400 000
78042300147 Réaliser les activités de communication du ministère des ressources animales et halieutiques	15 000 000	36 500 000	36 500 000
4 Investissements	150 000 000	500 000 000	665 000 000
<i>Trésor</i>	<i>150 000 000</i>	<i>500 000 000</i>	<i>665 000 000</i>
78042300153 Projet de Renforcement des Système d'Informations dans le Secteur des Ressources Animales et Halieutiques(PRO-INFORMATIONS)	150 000 000	500 000 000	665 000 000

II.2.2. Programme 2 : Développement des productions animales

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Développement des productions animales	Action 2.1: Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance
	Action 2.2: Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Développement des productions animales						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Accroître la production des ressources animales	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats	8%	6%	8%	9%	(Quantité produite année N- quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande de volailles modernes	15%	8%	12%	13%	(Quantité produite année N -quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats de bovins	3%	1,1%	1,5%	2%	(Quantité produite année N - quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats de petits ruminants	8,5%	8,5%	9%	9,2%	(Quantité produite année N - quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats de porcs	3,8%	1,5%	1,5%	2%	(Quantité produite année N- quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de lait	3%	3,2%	3,3%	3,4%	(Quantité produite année N - quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales des œufs de consommation	14%	5%	7%	8%	(Quantité produite année N - quantité produite année N-1) / Quantité produite année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Productions Animales
	OS 2 : Améliorer la gestion de l'espace pastorale	Taux d'accroissement des superficies de pâturages artificielles	10%	3%	4%	4,5%
Taux de réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs		0%	60%	70%	80%	(Conflits enregistrés année (n-1)- Conflits enregistrés année n) / Conflits enregistrés n-1) x 100 Source : Rapport d'activités DNAGEPPA

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES	2 401 567 433	7 800 015 630	8 702 343 212
Dépenses de personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
Dépenses en biens et services	140 000 000	157 599 717	159 927 299
Transferts	356 000 000	320 000 000	320 000 000
Investissements	1 733 151 520	7 150 000 000	8 050 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 733 151 520</i>	<i>7 150 000 000</i>	<i>8 050 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22133 Développement des productions animales	2 401 567 433	7 800 015 630	8 702 343 212
2213301 Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance	495 636 233	533 965 630	586 293 212
1 Personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
78042300132 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du ranch de la Marahoué	172 415 913	172 415 913	172 415 913
2 Biens et services	105 000 000	111 549 717	113 877 299
78042300131 Animer le Ranch de la Marahoué	80 000 000	83 300 000	86 300 000
78042300134 Promouvoir la qualité des denrées destinées à l'alimentation animale et gérer les plans d'aménagement pastoraux et les parcours	25 000 000	28 249 717	27 577 299
4 Investissements	218 220 320	250 000 000	300 000 000
Trésor	218 220 320	250 000 000	300 000 000
90042300001 Projet d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural et Pastoral	218 220 320	250 000 000	300 000 000
2213303 Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage	1 905 931 200	7 266 050 000	8 116 050 000
2 Biens et services	35 000 000	46 050 000	46 050 000
78042300121 Suivre la mise en oeuvre des politiques de développement de l'élevage et l'approvisionnement des marchés en produits de qualité	35 000 000	46 050 000	46 050 000
3 Transferts	356 000 000	320 000 000	320 000 000
78010200240 Transférer les crédits à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)	331 000 000	295 000 000	295 000 000
78042300102 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Sub-humide (CIRDES)	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22133 Développement des productions animales	2 401 567 433	7 800 015 630	8 702 343 212
4 Investissements	1 514 931 200	6 900 000 000	7 750 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 514 931 200</i>	<i>6 900 000 000</i>	<i>7 750 000 000</i>
76042300011 Projet de développement de la filière porcine (PRO-PORC)	334 590 000	500 000 000	600 000 000
41042300012 Projet de Préservation des races locales (PRO-RACE)	169 848 000	700 000 000	1 000 000 000
36042300005 Projet national intégré de développement des productions animales (PRO-INTEGRE)	90 708 000	800 000 000	900 000 000
26042300009 Projet de production bouchère bovine (PRO-BOVINE)	222 680 000	800 000 000	800 000 000
24042300007 Projet de développement et de promotion de la production laitière (PRO-LAIT)	139 160 800	700 000 000	800 000 000
18042300010 Projet d'amélioration de l'alimentation du bétail (PRO-ALIMENTS)	136 168 400	700 000 000	800 000 000
17042300014 Projet de développement de l'élevage des petits ruminants (PRO-OVINS)	109 696 000	700 000 000	750 000 000
17042300013 Projet de Renforcement de la filière avicole (PRO-AVICOLE)	67 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
11042300014 Projet d'appui aux élevages en développement (PRO-ELDEVELOPEMENT)	245 080 000	500 000 000	600 000 000

II.2.3. Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques	Action 3.1: Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques
	Action 3.2:Préservation et gestion des ressources halieutiques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Gestion durable des ressources halieutiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Accroître la production halieutique	Taux d'accroissement des productions aquacoles nationales	20%	75%	100%	155%	$((\text{Production année N}) - (\text{Production année N0})) / (\text{Production année N0}) \times 100$ Avec N0 = 2022 Source : Rapport d'activités de la Direction de l'Aquaculture (DA)
	Taux d'accroissement des productions nationales des pêches	5%	13%	20%	25%	$((\text{Production année N}) - (\text{Production année N0})) / (\text{Production année N0}) \times 100$ Avec N0 = 2022 Source : Rapport d'activités de la Direction des Pêches (DP)

Programme 3 :Gestion durable des ressources halieutiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Accroître la production halieutique	Taux d'accroissement des productions halieutiques nationales	7%	18%	26%	35%	$((\text{Production année N}) - (\text{Production année N0}) / (\text{Production année N0})) \times 100$ Avec N0 = 2022 Source : Rapports d'activités de la Direction de l'Aquaculture et de la Direction des Pêches
	Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	13%	20%	22%	23%	$((\text{Productions halieutiques année N}) / (\text{Consommation nationale de produits halieutiques année N})) \times 100$ Source : Rapports d'activités de la Direction de l'Aquaculture et de la Direction des Pêches
	Proportion de navires en situation d'infractions	5%	6%	5%	3%	$((\text{Nombre de cas d'infractions constatées de l'année N}) / (\text{Nombre d'opérations de contrôles ou de patrouilles réalisées de l'année N})) \times 100$ Source : Rapport d'activités de la Direction des Pêches

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	7 351 476 679	4 583 850 180	5 143 198 940
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	50 000 000	56 285 613	57 116 892
Transferts	1 065 440 458	1 180 953 067	1 245 382 048
Investissements	6 236 036 221	3 346 611 500	3 840 700 000
Trésor	2 451 545 178	2 654 600 000	2 840 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 784 491 043	692 011 500	1 000 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22134 Gestion durable des ressources halieutiques	7 351 476 679	4 583 850 180	5 143 198 940
2213401 Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques	5 233 108 151	4 383 850 180	4 893 198 940
2 Biens et services	50 000 000	56 285 613	57 116 892
78042300135 Mettre en œuvre la politique de développement et de l'approvisionnement des marchés en produits halieutiques de qualité	25 000 000	28 500 000	28 500 000
78042300148 Mettre en œuvre la politique de développement et de promotion de l'aquaculture du Ministère des ressources animales et halieutiques	25 000 000	27 785 613	28 616 892
3 Transferts	1 065 440 458	1 180 953 067	1 245 382 048
78042300105 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)	60 440 458	75 953 067	111 382 048
78042300123 Apurer les passifs de l'Etat vis-à-vis des entreprises franches	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78042300151 Transférer les crédits à INFOPECHE	5 000 000	105 000 000	134 000 000
4 Investissements	4 117 667 693	3 146 611 500	3 590 700 000
Trésor	1 617 667 693	2 454 600 000	2 590 700 000
90042300011 Projet PPF Economie Bleue	142 000 000	0	0
90042300006 Projet de Diversification de la Production Aquacole (PRO-DIVERSIFICATION)	120 000 000	250 000 000	300 000 000
90042300005 Projet d'Amélioration de la Production d'Intrants Piscicoles Performants (PRO-AQUACOLE)	500 000 000	942 000 000	1 644 200 000
90042300004 Projet de Développement des Techniques de Valorisation des Produits Halieutiques (PRO-VALORISATION)	123 967 200	662 600 000	0
90042300002 Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale (PREPICO 2)	250 000 000	0	0
78042300157 Projet d'Amélioration du Suivi Contrôle et Surveillance des Pêches (PRO-SURVEILLANCE PECHE)	157 884 000	300 000 000	368 300 000
78042300156 Projet de Redynamisation des Points de Débarquements Aménagés (PRO-DEBARQUEMENT)	323 816 493	300 000 000	278 200 000
Financement extérieur	2 500 000 000	692 011 500	1 000 000 000
90042300005 Projet d'Amélioration de la Production d'Intrants Piscicoles Performants (PRO-AQUACOLE)	1 000 000 000	692 011 500	1 000 000 000
90042300002 Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale (PREPICO 2)	1 500 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22134 Gestion durable des ressources halieutiques	7 351 476 679	4 583 850 180	5 143 198 940
2213402 Préservation et gestion des ressources halieutiques	2 118 368 528	200 000 000	250 000 000
4 Investissements	2 118 368 528	200 000 000	250 000 000
Trésor	833 877 485	200 000 000	250 000 000
78042300141 Projet de Développement Durable des Chaînes de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les pays ACP (Fish4ACP)	302 565 485	0	0
78042300107 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	400 000 000	0	0
56042300009 Projet de Conservation de la Biodiversité Halieutique (PRO-BIODIVERSITE)	131 312 000	200 000 000	250 000 000
Financement extérieur	1 284 491 043	0	0
78042300138 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	1 284 491 043	0	0

II.2.4. Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire	Action 4.1: Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties
	Action 4.2: Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Renforcement de la santé publique vétérinaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la Santé animale	Taux de contrôle et d'élimination des épizooties	100%	100%	100%	100%	(Nombre de foyers d'épizooties éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPCB	36%	45%	50%	55%	(Nombre de bovins vaccinés / Effectif national de bovins) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPR	22%	35%	40%	45%	(Nombre d'ovins et de caprins vaccinés / Effectif national de petits ruminants) x 100 Source : Rapport de campagne de vaccination de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal
	Taux de couverture vaccinale par an pour la maladie hémorragique virale du lapin	25%	45%	50%	55%	(Nombre de lapins reproducteurs vaccinés / Effectif national de lapins reproducteurs) x 100 Rapport de campagne de vaccination de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal
OS 2 : Renforcer l'hygiène publique et la qualité sanitaire des denrées animales et d'origine animale	Taux de couverture vaccinale par an pour la rage	4%	10%	11%	12%	(Nombre d'animaux de compagnie vaccinés / Effectif national de la population canine) x 100 Source : Rapport de campagne de vaccination
	Taux de délivrance des agréments sanitaires par an	87%	100%	100%	100%	(Nombre d'agréments sanitaire délivrés / Nombre de demandes d'agréments enregistrées) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal
	Taux de réalisation des contrôles et inspections vétérinaires	100%	80%	85%	90%	(Nombre d'inspections vétérinaires et de contrôle réalisés / Nombre d'inspections vétérinaires et de contrôle à réaliser) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Vétérinaires et du Bien Être Animal

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : RENFORCEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE	1 135 592 910	1 608 591 295	1 864 729 110
Dépenses de personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
Dépenses en biens et services	428 010 000	470 600 000	488 600 000
Transferts	27 084 000	30 020 385	31 658 200
Investissements	660 777 420	1 088 249 420	1 324 749 420
Trésor	660 777 420	1 088 249 420	1 324 749 420
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22135 Renforcement de la santé publique vétérinaire	1 135 592 910	1 608 591 295	1 864 729 110
2213501 Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties	722 582 910	1 152 991 295	1 391 129 110
1 Personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
78042300136 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de la Direction des services vétérinaires	19 721 490	19 721 490	19 721 490
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042300108 Lutter contre les pathologies animales d'origine vectorielle	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	27 084 000	30 020 385	31 658 200
78042300130 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE)	27 084 000	30 020 385	31 658 200
4 Investissements	660 777 420	1 088 249 420	1 324 749 420
Trésor	660 777 420	1 088 249 420	1 324 749 420
90042300010 Projet de renforcement de la surveillance épidémiologique des dangers sanitaires vétérinaires (PRO-DANGERS SANITAIRES)	218 249 420	193 249 420	194 749 420
90042300009 Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animale (PRO-SECURITE DAOA)	109 000 000	305 000 000	400 000 000
90042300008 Projet d'amélioration du bien-être animal en Côte d'Ivoire	117 028 000	340 000 000	430 000 000
90042300007 Projet de contrôle des maladies enzootiques en Côte d'Ivoire (PRO-MALADIES)	216 500 000	250 000 000	300 000 000
2213502 Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments	413 010 000	455 600 000	473 600 000
2 Biens et services	413 010 000	455 600 000	473 600 000
78042300111 Promouvoir la santé, le bien-être animal et l'hygiène publique vétérinaire	413 010 000	455 600 000	473 600 000

SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance

- la faiblesse du cadre réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité des services de base ;
- l'insuffisante opérationnalisation du système de gestion et de collecte de données sur les thématiques du ministère.

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- la méconnaissance des textes de lois, conventions et instruments internationaux favorisant l'adoption de l'approche genre ;
- le poids des normes sociales ;
- la faible appropriation et institutionnalisation de l'approche Genre dans les structures étatiques et privées ;
- l'insuffisante opérationnalisation des dispositifs de promotion du genre et d'autonomisation de la femme ;
- la faible application des engagements et recommandations internationaux en matière de genre, d'équité et d'autonomisation de la femme;
- la faiblesse des mécanismes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- le faible taux d'alphabétisation des femmes ;
- la faiblesse du cadre juridique, institutionnel et pédagogique des IFEF ;
- l'insuffisance de l'offre de service et de la qualité de formations dans les IFEF ;
- la faiblesse des partenariats stratégiques pour une meilleure insertion professionnelle des diplômées des IFEF ;
- le faible accès des femmes aux opportunités de financement de leurs activités et aux biens de production ;
- l'insuffisance de formation au développement personnel et le manque de leadership des femmes ;
- la difficile transition vers l'emploi formel des femmes.

Au titre de la famille

- le faible niveau d'accompagnement des couples en difficulté ;
- l'insuffisante application des dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- l'insuffisante vulgarisation des instruments de protection ;
- la démission des parents en matière d'éducation ;
- la faible capacité socio-économique des familles ;
- la faible capacité des familles en compétences de vie familiale ;
- la faible connaissance des droits et devoirs des membres de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- la faiblesse des mécanismes nationaux de lutte contre les violences, les abus, les exploitations et les maltraitements des enfants ;
- l'existence de problèmes éducationnels dans les familles ;
- la faible coordination interne et externe en matière de protection des enfants et adolescents vulnérables ;
- le non-respect des droits et obligations des enfants dans la famille et dans les communautés ;
- la mise en œuvre fragmentaire et à petite échelle des projets et actions du fait de la multitude de structures en charge de l'enfant ;
- la persistance des barrières communautaires dans les initiatives des communautés, en matière de protection de l'enfant ;
- la faible opérationnalisation du cadre institutionnel de protection et de prise en charge des enfants y compris les enfants addicts à la drogue.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance

- la prise de textes réglementaires en matière de promotion de la femme, de la famille et de la protection des enfants ;
- la production des données statistiques sur les VBG, la protection de l'enfant, les OEV, les EAV et les autres thématiques du ministère ;
- la réalisation de missions trimestrielles de coordination, de supervision, de contrôle et d'appui conseil dans les structures du ministère ;
- la mise en place de cadres de concertation conjoints ;
- le renforcement des capacités de chefs de service et autres personnels du ministère ;
- le recrutement de personnel spécialisé dans la prise en charge des enfants et adolescents vulnérables ;
- la mise en place et l'opérationnalisation d'applications web ;
- la création et la mise à niveau de structures socio-éducatives (centres d'accueil et de transit pour enfants en situation de rue, IFEF, CPPE, CACE, CSE) ;
- la création d'un comité sectoriel de dialogue social entre les agents du MFFE.

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- l'organisation de séances de sensibilisation sur les questions de genre, droits des femmes et les VBG ;
- la formation des femmes candidates aux législatives, régionales et municipales ;
- l'installation de cellules Genre y compris la formation des points focaux dans les ministères techniques et institutions ;
- l'élaboration de la cartographie et des niches d'expertises des ONG actives en matière d'approche genre et d'équité ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires, chefs religieux et autres acteurs clés sur l'approche genre, la prévention, la référence et la prise en charge des VBG ;
- l'installation de nouvelles plateformes de lutte contre les VBG ;
- la prise en charge psychologique, médicale, psychosociale et judiciaire des victimes de VBG ;
- la formation et l'encadrement de femmes dans les IFEF et les communautés ;
- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'octroi de prêts aux femmes par le biais du fonds « Femmes et Développement » dédié à l'autonomisation de la femme ;
- la création d'usines et l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins à travers les projets USIFEM et « Autonomisation de la Femme rurale » ;
- la sensibilisation des femmes sur leurs droits / devoirs et sur la santé de la reproduction ;
- la formation de femmes en entrepreneuriat, gestion d'AGR, gestion coopérative, AVEC, compétences de vie sociale, leadership et Management.

Au titre de la famille

- l'adoption de dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- la formation de couples à la gestion des ressources familiales ;
- la sensibilisation des familles à la promotion des valeurs morales et familiales ;
- la formation de couples candidats au mariage ;
- l'appui en vivres et non vivres à des ménages vulnérables ;
- l'écoute et l'orientation de couples en difficulté ;
- la mise en place de comités régionaux et communaux des organes de la CNFA et la désignation des représentants.

Au titre de la protection de l'Enfant

- la mise en œuvre du projet « Strong families » pour la formation et la médiation entre enfants en situation de vulnérabilité ;
- la mise en œuvre de projets contribuant à l'amélioration de la prévention et de l'offre de service aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV et leurs familles ;
- la formation des intervenants sociaux et acteurs de protection de l'enfant (travailleurs sociaux, ONG) sur les procédures de prise en charge de qualité des OEV et autres enfants / adolescents vulnérables ;
- l'appui en vivres, non vivres et assistance médicale à des enfants en rupture sociale ;
- l'organisation de maraudes d'identification et de prise en charge des enfants en situation de rue dans le district d'Abidjan et autres régions de la Côte d'Ivoire ;
- le recrutement de personnels spécialisés dans la prise en charge des enfants addicts aux psychotropes ;
- la prise en charge d'OEV par le programme de soutien aux enfants et à leurs familles affectées par le VIH sida, dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ (Assurance Qualité) ;
- l'octroi de subventions à des ONG qui assurent l'offre de services de qualité aux EAV et OEV suivant les standards ;
- l'organisation de missions d'évaluation du respect des normes dans les EPR, les structures préscolaires publiques et privées;
- la formation des familles d'accueil sur les normes et standards de prise en charge des pupilles;
- le retrait et la prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation;
- la réunification familiale des enfants à l'issue des opérations de recherches parentales fructueuses.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la gouvernance

- le renforcement du cadre réglementaire régissant le secteur ;
- le renforcement et la mise en œuvre des cadres stratégiques et réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la réalisation d'une étude sur les déterminants du secteur ;
- la mise en place d'un système intégré de collecte de données statistiques ;
- l'institution d'une prime d'intéressement;

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- le renforcement du statut et de la position sociale de la femme au sein de la famille et de la communauté ;
- le renforcement de l'accès et du positionnement des femmes au niveau des sphères de décision ;
- l'intégration de l'approche genre dans les mesures et les interventions de développement ;

- le renforcement du cadre juridique et institutionnel des IFEF ;
- le développement de partenariats stratégiques pour une meilleure insertion des diplômées des IFEF ;
- le renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre ;
- la création d'un environnement propice à l'autonomisation de la femme ;
- le développement de la culture entrepreneuriale et la promotion du leadership chez les femmes ;
- l'implication du secteur privé (emplois et opportunités d'affaires) et des organisations de la société civile (véritables acteurs de développement ou de changement social) ;
- la mise à disposition de données et d'informations stratégiques, en vue de l'autonomisation de la femme ;
- l'accès des femmes au financement ;
- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme.

Au titre de la famille

- la prise et l'application des dispositions réglementaires et institutionnelles de promotion de la famille;
- l'autonomisation socioéconomique des familles ;
- la consolidation des valeurs fondamentales au sein des familles et des communautés ;
- le développement de la responsabilité et de la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- le renforcement du cadre de gouvernance, de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de protection de l'enfant ;
- l'offre de service de qualité aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV ;
- le renforcement des capacités des plateformes de protection de l'enfant.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du ministère ;
- la mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
- la promotion de l'inclusion des femmes au processus de développement et leur accès de façon équitable aux fruits de la richesse ;
- la mise en œuvre d'un cadre de protection, de promotion et de renforcement de l'institution familiale ;
- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ; l'égalité des sexes, la justice sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles sont promues ;
- l'institution familiale est protégée, promue et renforcée ;
- les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 29**, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la Femme, de la Famille et de protection de l'Enfant.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de promotion de la Femme et de la Famille :

- promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- promotion du Genre;
- lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits et l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la femme ;
- assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les Ministres concernés ;
- gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille ;
- promotion des valeurs sociales et morales dans la famille ;
- développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille ;
- sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En matière de Protection de l'enfant :

- élaboration et suivi des lois et règlements en matière de Protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice ;
- lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de l'enfant ;
- mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux enfants mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;
- coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales ;
- sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH /SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.
- Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille.
- Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières et du Patrimoine, Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation, Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale, Direction des Systèmes d'Information, Direction de la Qualité, Service de Communication et des Relations Publiques, Direction de la Coordination Etablissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs, Directions Régionales (32), Cellule de Passation des Marchés Publics, Service de Gestion du Patrimoine			Renforcement du Système de Collecte et de gestion des Données Statistiques
Programme 2:Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Direction du Genre et de l'Equité, Direction de la Formation, Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme, Projet de Gestion Novatrice du Fonds Femme et Développement, Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre, Centre PAVVIOS, Institutions de Formation et d'Education Féminine (130).	- Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme ; - Chaire Unesco		- Appui à la promotion du genre, femme et famille ; - Appui au renforcement de la capacité nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ; - Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes ; - Projet de promotion et d'autonomisation de la femme rurale ; - Projet de construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM- CÔTE D'IVOIRE) - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF de Dabou ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'Adiopodoumé ; - Réhabilitation, construction et équipement de l'IFEF d'Adiaké ; - Construction de la clôture et réhabilitation de l'IFEF de Songon ; - Construction et équipement de l'IFEF d'Odiénné

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3:Promotion et consolidation de la Famille	Direction de la Promotion de la Famille, Complexes Socio-éducatifs (48), Cellule médico-sociale.	- Commission Nationale de la Famille ; - Comité de placement familial		- Construction et équipement des Complexes Socio-Educatifs (CSE) ; - Réhabilitation, extension et équipement du complexe socio-éducatif de Treichville Avenue 1 ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif de Ferkessedougou ; -Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif d'Akoupé ;
Programme 4:Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Direction de la Protection de l'Enfant (DPE), Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables (PPEAV), Comité National de Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants, Centres de Protection de la Petite Enfance (127), Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (02), orphelinats (02), pouponnières publiques (04), Centre d'accueil (03),	-Pouponnière privée (01) ; - Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI)		- Programme National de prise en charge des OEV (PNOEV)-VIH/Sida ; - Réhabilitation, Extension et équipement du Centre éducatif Zone 4 C ; - Programme de coopération CI-UNICEF de protection enfants et adolescents ; - Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables ; - Réhabilitation, extension et équipement du centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue ; - Construction et équipement d'un centre socio-éducatif de réinsertion des enfants en situations de vulnérabilité à MAN

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : la gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTA du ministère	Nombre d'activités du PTA réalisées / Nombre total d'activités du PTA Source : Rapport d'activités DPED
OG 2 : Promouvoir l'égalité des sexes, la justice sociale, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	RS 2.1 : L'égalité des sexes, la justice sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles sont promues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la femme	Nombre d'activités réalisées de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la femme / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la Femme Sources : Rapports d'activités DGE/ DAEF/PGNFNF
OG 3 : Protéger, promouvoir et renforcer l'institution familiale	RS 3 : L'institution familiale est protégée, promue, et renforcée	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille	Nombre d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille Source : Rapport d'activités DPF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Renforcer les mécanismes de protection des enfants	RS 4.1 : Les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés	IP 4.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant	Nombre d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant Source : Rapport d'activités DPE

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	29 449 633 835	32 187 682 107	46 181 299 540
1.1 Ressources Intérieures	25 763 156 391	29 170 982 080	45 408 299 540
1.1.1 Budget Etat	25 763 156 391	29 170 982 080	45 408 299 540
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	29 449 633 835	32 187 682 107	46 181 299 540
2.1 Personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2.1.1 Solde y compris EPN	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 605 056 183	7 090 182 867	7 239 195 930
2.3 Transferts	523 035 794	579 832 135	611 370 991
2.4 Investissement	8 304 415 241	10 410 870 895	24 156 684 214
Trésor	4 617 937 797	7 394 170 868	23 383 684 214
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du ministère	Taux de réalisation du plan d'actions prioritaires du ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du plan d'actions prioritaires réalisées / Nombre total d'activités inscrites dans le plan d'actions prioritaires) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DPED
	Taux de réalisation du plan d'actions de l'Inspection Générale	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du PTA de l'IG réalisées / Nombre total d'activités inscrites dans le PTA de l'IG) x 100 Source : rapport d'activités IG
	Proportion de structures socio-éducatives évaluées	42%	100%	100%	100%	(Nombre de structures socio-éducatives évaluées / nombre total de structures socio-éducatives planifiées par an) x 100 Source : Rapport d'activités DCSSEB
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du personnel	100%	100%	100%	100%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	85,11%	92%	92%	92%	(Montant total des dépenses ordonnancées / montant total du budget actuel du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture des besoins en matériels	100%	100%	100%	100%	(Besoins en matériels satisfaits / Besoin total exprimé) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'informations et de communication du ministère	Existence de l'annuaire statistique de l'année N-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui/Non Source : Rapport d'activités DPED
	Proportion d'applications web développées	100%	80%	85%	100%	(Nombre d'applications web développées / Nombre d'applications prévues) x 100 Source : Rapport d'activités: DSI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
Dépenses de personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
Dépenses en biens et services	1 837 478 203	1 901 914 442	1 974 657 187
Transferts	0	0	0
Investissements	45 000 000	60 000 000	64 024 990
Trésor	45 000 000	60 000 000	64 024 990
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
2111801 Coordination et animation du ministère	956 823 203	1 000 274 792	1 050 888 347
2 Biens et services	956 823 203	1 000 274 792	1 050 888 347
11104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lacs (Yamoussoukro)	8 600 000	8 343 000	8 593 290
14104000028 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'ZI Comoé (Dimbokro)	8 180 000	8 425 400	8 678 162
15104000032 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	9 880 000	10 176 400	10 481 692
16104000027 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou (Bongouanou)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bandama (Bouaké)	8 530 000	8 785 900	9 049 477
18104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	7 480 000	7 704 400	7 935 532
22104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	9 480 000	9 764 400	10 057 332
23104000016 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Demguélé (Odiénné)	10 280 000	10 558 400	10 845 152
24104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkéssedougou)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
25104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	11 630 000	11 978 900	12 338 267
26104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
27104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
28104000015 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Boukani (Bouna)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
31104000045 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	9 280 000	9 558 400	9 845 152

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
32104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Fromager (Gagnoa)	8 280 000	8 219 400	8 465 982
35104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoue (Bouaflé)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
36104000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	9 880 000	10 176 400	10 481 692
37104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré (Mankono)	8 480 000	8 734 400	8 996 432
41104000022 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	10 680 000	11 000 400	11 330 412
42104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally (Guiglo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
43104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guemon (Duekoue)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
51104000029 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Loh Djiboua (Divo)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
55104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bas Sassandra (San pedro)	11 180 000	11 515 400	11 860 862
56104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	9 280 000	9 558 400	9 845 152
57104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gloklé (Sassandra)	8 880 000	9 146 400	9 420 792
61104000050 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moyen Comoe (Abengourou)	10 880 000	8 631 400	8 890 342
62104000051 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Zanzan (Bondoukou)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
71104000092 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	13 500 000	13 905 000	14 322 150
76104000038 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agneby (Agboville)	9 130 000	9 403 900	9 686 017
77104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzope)	10 300 000	10 609 000	10 927 270
78011201655 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	303 783 203	331 587 592	362 170 531
78104000339 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	12 580 000	12 957 400	13 346 122
78104000340 Suivre la Mise en oeuvre du système qualité dans les services du Ministère	14 000 000	14 420 000	14 852 600
78104000341 Coordonner les structures socio-éducatives de base	19 900 000	20 497 000	21 111 910
78104000342 Recruter les experts pour assister le Cabinet du Ministère / Convention BNETD	138 450 000	142 603 500	146 881 605
78104000417 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000421 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	23 000 000	23 690 000	24 400 700
78104000428 Coordonner les activités du Ministère	125 000 000	128 750 000	132 612 500
78104000478 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	9 480 000	9 764 400	10 057 332
79104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	9 400 000	9 167 000	9 442 010
90104000009 Acquérir des Kits Pédagogiques pour les centres de protection de la petite enfance	9 000 000	9 270 000	9 548 100
2111802 Planification, programmation et suivi évaluation	59 400 000	74 832 000	79 301 950
2 Biens et services	14 400 000	14 832 000	15 276 960
78104000479 Organiser la planification générale des activités du Ministère, les suivre et les évaluer	14 400 000	14 832 000	15 276 960

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
4 Investissements	45 000 000	60 000 000	64 024 990
<i>Trésor</i>	<i>45 000 000</i>	<i>60 000 000</i>	<i>64 024 990</i>
78104000424 Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques	45 000 000	60 000 000	64 024 990
2111803 Information et communication	34 000 000	35 020 000	36 070 600
2 Biens et services	34 000 000	35 020 000	36 070 600
78104000343 Connecter le Ministère au réseau internet	26 500 000	27 295 000	28 113 850
78104000344 Organiser la communication des activités du ministère (couverture médiatique, interview, conception de	7 500 000	7 725 000	7 956 750
2111804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	14 849 381 617	14 958 583 860	15 046 469 685
1 Personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
78104000349 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2 Biens et services	832 255 000	851 787 650	872 421 280
78104000345 Gérer les ressources humaines du ministère	29 000 000	29 355 000	30 235 650
78104000346 Prendre en charge les missions hors CI	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78104000347 Prendre en charge les missions en CI	86 700 000	89 301 000	91 980 030
78104000414 Organiser des Campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du ministère	23 300 000	23 999 000	24 718 970
78104000425 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD/-PAP/CDMT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78104000426 Gérer la commande publique du Ministère	5 700 000	5 871 000	6 047 130
78104000467 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	97 355 000	100 275 650	103 283 920
78104000476 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	48 500 000	49 955 000	51 453 650
78104000499 Prendre en charge les dépenses centralisées du MFFE	413 700 000	421 191 000	428 906 730
78104000530 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200

II.2.2. Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Action 2.1: Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre
	Action 2.2:Développement des approches de lutte contre les VBG
	Action 2.3:Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural
	Action 2.4:Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles entrepreneures

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique en matière de promotion du genre et de justice sociale	Proportion d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre	76,50 %	78,37%	90%	100%	(Nombre d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre / Nombre d'acteur(e)s clé(e)s planifié(e)s) x100 Base cible : 3900 soit 150 acteurs clés X 26 structures Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre de femmes disposant de capacités en leadership politique	105	200	200	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
OS 2 : Améliorer les stratégies d'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Nombre de femmes et de jeunes filles ayant bénéficié d'un programme d'alphabétisation, de renforcement de capacités en leadership et management	-	2500	2600	2700	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DAEF/ DF
	Proportion d'auditrices ayant terminé leur formation	93,66%	95%	95%	95%	(Nombre d'auditrices admises à l'examen de fin de formation / nombre d'auditrices en fin de formation) x 100 Source : Rapport d'activités DF
	Proportion de femmes et jeunes filles entrepreneures ayant bénéficié d'un appui financier et matériel	-	32,25%	33%	35%	(Nombre de femmes et jeunes filles entrepreneures ayant bénéficié d'un appui financier et matériel satisfaites / Nombre total de femmes et jeunes filles entrepreneures demandeuses d'un appui financier et matériel) x100 Sources : Rapport d'activités DAEF/ PGNFNFD
OS 3 : Renforcer les mécanismes de protection contre les VBG	Nombre de plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PF-VBG) installées	88	96	100	104	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLVBG
	Pourcentage de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72 Heures	-	65%	70%	75%	(Nombre de femmes victimes de viol déclaré ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72H / Nombre total de femmes victimes de viol déclaré) x 100 Sources : Rapports d'activités du PAVVIOS / PNLVBG

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : PROMOTION DE L'APPROCHE GENRE, DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	1 226 620 000	1 275 496 190	1 293 978 983
Transferts	361 105 000	400 345 175	422 091 804
Investissements	5 320 797 867	4 040 050 032	17 246 199 995
<i>Trésor</i>	2 634 320 423	2 477 600 005	17 246 199 995
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	2 686 477 444	1 562 450 027	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
2211901 Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre	3 106 217 444	2 307 139 852	4 808 076 885
2 Biens et services	196 060 000	193 369 422	180 057 874
78104000357 Promouvoir le genre	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000358 Organiser la Journée internationale de la Femme	150 000 000	145 927 622	131 192 820
78104000484 Coordonner les projets et activités de promotion du genre	38 000 000	39 140 000	40 314 200
3 Transferts	64 680 000	66 620 400	68 619 012
78104000449 Apporter un appui au Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)	6 680 000	6 880 400	7 086 812
78104000462 Assister les femmes en détresses	58 000 000	59 740 000	61 532 200
4 Investissements	2 845 477 444	2 047 150 030	4 559 399 999
Trésor	159 000 000	484 700 003	4 559 399 999
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	100 000 000	284 700 000	0
78104000485 Appui promotion du genre femme et famille	59 000 000	200 000 003	4 559 399 999
Financement extérieur	2 686 477 444	1 562 450 027	0
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	2 686 477 444	1 562 450 027	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
2211902 Développement des approches de lutte contre les VBG	360 850 000	1 119 325 502	1 471 705 261
2 Biens et services	115 850 000	119 325 500	122 905 265
78104000362 Prendre en charge des victimes de VBG	18 000 000	18 540 000	19 096 200
78104000450 Coordonner les projets et activités de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	17 850 000	18 385 500	18 937 065
90104000002 Organiser la Journée les 16 jours d'activismes	50 000 000	51 500 000	53 045 000
90104000004 Organiser la journée de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
4 Investissements	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
Trésor	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
78104000361 Appui Renforcement capacité Nationale lutte contre les Violences Basées sur le Genre	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
2211903 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural	1 080 331 215	912 788 768	852 815 969
2 Biens et services	775 960 000	819 888 768	843 815 969
11104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIDIEVI	4 990 000	5 189 668	5 293 861
11104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tiébissou	4 990 000	5 139 700	5 293 891
11104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Toumodi	5 760 000	5 932 800	6 110 784
11104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAMOOUSSOUKRO	7 060 000	7 271 800	7 489 954
14104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOCANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIMBOKRO	4 980 000	5 129 400	5 283 283
15104000029 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Priko	4 995 000	5 144 850	5 299 196
15104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BAHIAKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
15104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daoukro	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000022 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BATTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ARRAH	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bongouanou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Botro	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Bouaké-Air France	7 320 000	7 539 600	7 765 788
17104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KAHANKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000055 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaké Koko	7 160 000	7 374 800	7 596 044
17104000056 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIABO	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
17104000057 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YBLASSOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRONAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KATIOLA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
18104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Satama-Sokoro	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABAKALA	6 240 000	6 427 200	6 620 016
18104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TAFIRE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FOUMBOLO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
23104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Odiénné	4 990 000	5 139 700	5 293 891
24104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KONG	4 990 000	5 139 700	5 293 891
24104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Ferkéssédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOGONIERE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KORHOGO	7 260 000	7 477 800	7 702 134
25104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF NIOFOIN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BENGUE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINEMATIALI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guiembé	4 990 000	5 139 700	5 293 891
26104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNDIALI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tingrela	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GBON	4 995 000	5 144 850	5 299 196
27104000008 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de formation polyvalent de Kaniasso	4 990 000	5 139 700	5 293 891
28104000016 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
28104000018 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bonoua	4 995 000	5 144 850	5 299 196
28104000020 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF NASSIAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF VAVOUA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000047 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ZOUKOUGBEU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000048 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de Formation Nazareth couture et arts ménagers de Daloa, IFEF	7 110 000	7 323 300	7 542 999
31104000053 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ISSIA	6 860 000	7 065 800	7 277 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
31104000058 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa 2ème Bataillon	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa Commune	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OURAGAHIO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Oumé	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guibéroua	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gagnoa	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Princesse Grâce de Monaco de Zébizekou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIEGONEFLA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Zuénoula	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaflé	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINFRA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOGOUALE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BIN HOUYE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MAN	6 560 000	6 756 800	6 959 504
42104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAI	4 990 000	5 139 700	5 293 891
42104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guiglo	4 990 000	5 139 700	5 293 891
42104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOULEPLEU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
42104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bloléquin	4 995 000	5 144 850	5 299 196
43104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DUEKOUÉ	4 995 000	5 144 850	5 299 196
51104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Divo	6 460 000	6 653 800	6 853 414
51104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUITRY	6 410 000	6 602 300	6 800 369
51104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF HIRE	7 060 000	7 271 800	7 489 954
51104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Zikisso	8 260 000	8 507 800	8 763 034
51104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LAKOTA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
55104000017 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TABOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
55104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SAN PEDRO	6 960 000	7 168 800	7 383 864
56104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SOUBRE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
57104000011 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SASSANDRA	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
57104000015 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRESCO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
61104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TANGUELAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
61104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABENGOUROU	7 060 000	7 271 800	7 489 954
61104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Agnibilékro	4 990 000	5 139 700	5 293 891
61104000046 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAKASSE-FEYASSE	7 470 000	7 694 100	7 924 923
62104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIEDO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ASSUEFRY	6 360 000	6 550 800	6 747 324
62104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI-DATEKRO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000052 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Transua	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000060 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BONDOUKOU	6 960 000	7 168 800	7 383 864
71104000102 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Aboisso	6 990 000	7 199 700	7 415 691
71104000103 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GRAND BASSAM	4 990 000	5 139 700	5 293 891
71104000104 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MOOSSOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
71104000118 Coordonner les activités d'autonomisation de la Femme, IFEF d'ADIAKE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
76104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Agboville	7 060 000	7 271 800	7 489 954
76104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAABO	7 360 000	7 580 800	7 808 224
76104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIASSALE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
76104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, CENTRE KIMOU N'GUESSAN FAUSTIN	6 210 000	6 396 300	6 588 189
77104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Affery	7 260 000	7 477 800	7 702 134
77104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MONTEZO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
77104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ADZOPE	6 960 000	7 168 800	7 383 864
77104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Yakassé-Attobrou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000368 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus-Cocody	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000369 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TREICHVILLE	7 710 000	7 941 300	8 179 539
78104000370 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre d'Alphabétisation Père Antonino Celona-Port Bouet, IFEF	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000371 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANOUMABO ESPOIR	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
78104000372 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF CAMP GALLIENI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000373 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BINGERVILLE	6 710 000	6 911 300	7 118 639
78104000374 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-DOUME	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000375 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Songon	7 010 000	7 220 300	7 436 909
78104000377 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Money Gram UWW Adiopodoumé	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000378 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE EUGENIE COCODY ANGRE	20 600 000	20 600 000	20 600 000
78104000411 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE-THÉRÈSE H.B.	0	21 218 000	21 854 540
78104000419 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AGBAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000452 Organiser les examens de fin de formation des IFEF	43 500 000	44 805 000	46 149 150
78104000454 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARCORY	8 460 000	8 713 800	8 975 214
78104000455 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUMASSI	4 300 000	4 429 000	4 561 870
78104000456 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANYAMA	7 800 000	8 034 000	8 275 020
78104000457 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON MAIRIE	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000458 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AKOUEDO	5 810 000	5 984 300	6 163 829
78104000459 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF PORT-BOUET	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000461 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF RIVIERA STE FAMILLE	10 160 000	10 464 800	10 778 744
78104000482 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-SOGEFIHA	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000483 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Notre Dame de l'incarnation Cocody	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000486 Coordonner et promouvoir les activités des IFEF	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78104000490 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON SOLIC III	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000513 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ATTECOUBE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000036 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Grand Lahou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000040 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF JACQUEVILLE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOPOU 2	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000051 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOUPAH	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
4 Investissements	304 371 215	92 900 000	9 000 000
<i>Trésor</i>	<i>304 371 215</i>	<i>92 900 000</i>	<i>9 000 000</i>
7910400044 Construire et équiper IFEF de Dabou	28 000 000	33 400 000	0
78104000531 Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'ADIOPODOUME	40 000 000	59 500 000	9 000 000
71104000074 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Adiaké	36 371 215	0	0
23104000024 Construction et équipement de l'IFEF d'Odienné	200 000 000	0	0
2211904 Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles entrepreneures	2 361 124 208	1 376 637 275	11 829 672 667
2 Biens et services	138 750 000	142 912 500	147 199 875
78104000382 Piloter le conseil national de femme	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000447 Apporter un appui financier aux femmes pour la création d'AGR	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78104000472 Organiser la Journée internationale de l'entrepreneuriat féminin	27 000 000	27 810 000	28 644 300
78104000473 Former et sensibiliser les femmes et groupements féminins en entrepreneuriat	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78104000496 Organiser la Journée mondiale de la femme rurale	27 500 000	28 325 000	29 174 750
90104000008 Coordonner les activités d'autonomisation économique de la femme	35 250 000	36 307 500	37 396 725
3 Transferts	296 425 000	333 724 775	353 472 792
78104000366 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des auditrices	46 425 000	47 817 750	49 252 283
78104000504 Fond d'amitié et de coopération Ivoir-Burkinabé pour la promotion de la femme (FACIBF)	250 000 000	285 907 025	304 220 509
4 Investissements	1 925 949 208	900 000 000	11 329 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 925 949 208</i>	<i>900 000 000</i>	<i>11 329 000 000</i>
90104000005 Projet de Construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire "USIFEM-CÔTE D'IVOIRE"	1 825 949 208	400 000 000	0
78104000451 Projet Autonomisation de la Femme rurale	100 000 000	500 000 000	11 329 000 000

II.2.3. Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille	Action 3.1: Promotion des conditions de bien-être familial
	Action 3.2: Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Promotion et consolidation de la Famille						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Consolider les valeurs familiales fondamentales	Nombre de familles vulnérables soutenues	2 620	3 500	4 000	4 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de réunifications familiales réalisées	610	700	750	800	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de familles formées en compétence de vie familiale	-	3 000	3 500	4 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
OS 2 : Renforcer le système de protection de la famille	Proportion de commissions locales de la famille fonctionnelles	-	34%	68%	100%	(Nombre de commissions locales fonctionnelles / Nombre total de commissions locales installées) X 100 Effectif total : 44 commissions locales installées Source : Rapport d'activités DPF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : PROMOTION ET CONSOLIDATION DE LA FAMILLE	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	603 873 000	644 188 844	653 702 835
Transferts	140 500 000	155 732 688	164 228 959
Investissements	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Trésor	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
2212001 Promotion des conditions de bien-être familial	969 535 410	1 516 828 788	1 790 895 086
2 Biens et services	543 650 000	557 096 100	563 997 308
11104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de Yamoussoukro	12 180 000	12 545 400	12 921 762

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
14104000031 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DIMBOKRO	9 180 000	9 455 400	9 739 062
15104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Daoukro	9 780 000	7 210 000	7 426 300
16104000026 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONGOUANOU	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de BOUAKE	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de BEOUMI	8 780 000	9 043 400	9 314 702
18104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe socio-éducatif de Boniérédougou (Dabakala)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
18104000044 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de DABAKALA	8 460 000	8 713 800	8 975 214
22104060036 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Touba	7 000 000	7 210 000	7 426 300
23104000018 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de ODIENNE	9 330 000	9 609 900	9 898 197
23104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Madinani	7 000 000	7 210 000	7 426 300
25104000021 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de SIRASSO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
25104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de KORHOGO	9 680 000	9 970 400	10 269 512
28104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BOUNA	7 630 000	7 858 900	8 094 667
31104000042 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'ISSIA	7 930 000	8 167 900	8 412 937
31104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DALOA	8 180 000	8 425 400	8 678 162
31104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Vavoua	7 000 000	7 210 000	7 426 300
31104000065 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zoukougbeu	7 000 000	7 210 000	7 426 300
32104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Oumé	7 030 000	7 240 900	7 458 127
32104000045 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Diégonefla	7 000 000	7 210 000	7 426 300
32104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Gagnoa	7 000 000	7 210 000	7 426 300
35104000032 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Bouaflé	7 200 000	7 416 000	7 638 480

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
41104000027 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de MAN	8 800 000	9 064 000	9 335 920
41104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Logoualé	8 000 000	8 240 000	8 487 200
41104000038 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Mahapleu (Danané)	7 200 000	7 416 000	7 638 480
41104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zouan-Hounien	7 000 000	7 210 000	7 426 300
42104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de GUIGLO	8 000 000	8 240 000	8 487 200
42104000033 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Taï	7 000 000	7 210 000	7 426 300
43104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Duékoué	8 760 000	9 022 800	9 293 484
43104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de Grand Gbapleu (EX CACE)	8 790 000	9 053 700	9 325 311
51104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de DIVO	8 080 000	8 322 400	8 572 072
55104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socia de TABOUI	7 630 000	7 858 900	8 094 667
55104000019 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de GRAND BEREBY	8 230 000	8 476 900	8 731 207
56104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Soubré	7 530 000	7 755 900	7 988 577
61104000054 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	7 000 000	7 210 000	7 426 300
62104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONDOUKOU	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Tanda	7 000 000	7 210 000	7 426 300
76104000058 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Agboville	7 000 000	7 210 000	7 426 300
76104000059 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de TIASSALE	7 000 000	7 210 000	7 426 300
77104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d' ADZOPE	9 980 000	10 279 400	10 587 782
77104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Yakasse Attobrou	7 000 000	7 210 000	7 426 300

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
7710400052 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	9 000 000	9 270 000	9 548 100
7710400053 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Alépé	7 000 000	7 210 000	7 426 300
78104000380 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social AVENUE 1 TREICHVILLE	8 500 000	8 755 000	9 017 650
78104000384 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif PORT-BOUET	8 230 000	8 476 900	8 731 207
78104000386 Apporter un soutien aux populations en difficulté	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78104000436 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social KOUMASSI CENTRE	8 980 000	9 249 400	9 526 882
78104000437 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social COCODY NORD	8 960 000	9 228 800	9 505 664
78104000438 Coordonner et animer les activités d'opérationnalisation de la commission de la famille	24 000 000	24 720 000	15 649 925
78104000487 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social ADJAME 220 LOGEMENTS	10 280 000	10 588 400	10 906 052
78104000491 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADJAME SANTE	8 980 000	9 249 400	9 526 882
78104000518 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Yopougon Port Bouët II	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000525 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ABOBO GARE	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000536 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abadjinkouté (Songon)	7 000 000	7 210 000	7 426 300
90104000003 Organiser la Journée Internationale de la Famille	33 000 000	33 990 000	35 009 700
3 Transferts	140 500 000	155 732 688	164 228 959
78104000427 Soutenir les ménages vulnérables	140 500 000	155 732 688	164 228 959
4 Investissements	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Trésor	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
78104000415 Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	180 000 000	276 000 000	367 000 000
78104000385 Construire des bâtiments au CSE Treichville Avenue 1	42 093 087	0	0
77104000047 Construire et équiper le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	29 292 323	100 000 000	207 591 817
25104000032 Construire et équiper 4 complexes socio-éducatifs dans la Région du PORO (Korhogo, Sinématiali, M'bengué et Dikodougou)	0	328 000 000	328 000 000
24104000031 Construire et équiper le complexe socio-éducatif de Ferkessédougou	34 000 000	100 000 000	160 077 002

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
2212002 Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles	60 223 000	87 092 744	89 705 527
2 Biens et services	60 223 000	87 092 744	89 705 527
78104000439 Prendre en charge les enfants privés de cellule familiale	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000526 Coordonner les activités de Promotion et de Consolidation de la Famille	27 800 000	28 634 000	29 493 020
90104000010 Coordonner les activités de prise en charge des urgences médicales	26 423 000	52 278 744	53 847 107

II.2.4. Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Action 4.1: Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables
	Action 4.2: Renforcement de la lutte contre la traite, l'exploitation et les violences faites aux enfants

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité	Nombre d'OEV et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an	171 478	125 000	145 000	165 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNOEV
	Proportion d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an	78,44%	75%	80%	85%	(Nombre d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an / Nombre total d'enfants en situation de rue identifiés par an) x 100 Prévision : 10 000 enfants en situation de rue Source : Rapport d'activités PPEAV
	Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)	19 122	21 000	23 000	25 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
	Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)	841	750	800	870	Dénombrement - Source : Rapport d'activités DPE
OS 2 : Améliorer les pratiques communautaires en matière de protection de l'enfant	Nombre de localités disposant de mécanismes communautaires de protection des enfants	2 901	2 951	3 001	3 051	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
	Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge	5 465	5 375	5 487	5 629	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : PROTECTION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS VULNÉRABLES	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	2 937 084 980	3 268 583 391	3 316 856 925
Transferts	21 430 794	23 754 272	25 050 228
Investissements	2 653 231 964	5 506 820 863	5 783 790 410
Trésor	1 653 231 964	4 052 570 863	5 010 790 410
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
2212101 Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	2 953 788 168	5 873 145 196	6 214 103 831
2 Biens et services	368 140 000	442 570 061	447 263 193
31104000062 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Tazibouo (Daloa)	13 000 000	13 390 000	13 791 700
71104000077 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE de Biléoulékro	8 040 000	8 281 200	8 529 636
76104000060 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Azaguié Gare	6 650 000	6 849 500	7 054 985
78104000389 Mettre en oeuvre et coordonner la Politique Nationale de Protection de l'Enfant	34 600 000	59 023 861	52 210 607
78104000420 Apporter un soutien social aux pensionnaires Centre d'éducatif zone IV C	218 350 000	224 900 500	231 647 515
78104000506 Organiser des séances de sensibilisation de masse et de proximité sur la traite des enfants	12 500 000	32 875 000	33 861 250
78104000529 Réaliser une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions relatives à l'adoption (ACACI)	60 000 000	81 800 000	84 254 000
90104000001 Organiser la journée de l'enfant en situation de rue	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	21 430 794	23 754 272	25 050 228
78104000390 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnières privées	16 430 794	18 604 272	19 745 728
78104000477 Prendre en charge les hospitalisations et obsèques des enfants poupons	5 000 000	5 150 000	5 304 500
4 Investissements	2 564 217 374	5 406 820 863	5 741 790 410
Trésor	1 564 217 374	3 952 570 863	4 968 790 410
90104000015 Programme de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables - phase II	210 000 000	963 566 123	1 075 561 555

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
9010400014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	164 604 631	1 207 392 001	1 716 095 368
78104000534 Réhabiliter, construire et équiper un Bâtiment R+1 à la pouponnière de Yopougon Attié	29 000 000	100 000 000	303 146 063
78104000463 Réhabiliter et équiper le centre éducatif zone 4c	29 000 000	70 000 000	70 001 430
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	911 612 743	911 612 739	911 612 739
78104000440 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents	100 000 000	0	0
41104000034 Construire et équiper le Centre de Réinsertion Socio-Educatif de Man	120 000 000	700 000 000	892 373 255
Financement extérieur	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000
2212102 Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants	2 657 959 570	2 926 013 330	2 911 593 732
2 Biens et services	2 568 944 980	2 826 013 330	2 869 593 732
11104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE SOPIM (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de BONZI (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000026 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE DE ZANZANSOU	4 990 000	5 139 700	5 293 891
15104000038 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Zanzansou (Ouélé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000018 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE D'ASSE-ASSASSO (BONGOUANOU)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
17104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Bouaké	256 376 760	264 068 063	271 990 105
17104000058 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de DJEBONOUA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000040 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FOUMBOLO	8 760 000	9 022 800	9 293 484
18104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CACE de Bokala Niampondougou (Dabakala)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
23104000022 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Odiénné	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000029 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Ferkéssédougou (CAEDF)	214 800 000	241 244 000	248 481 320
24104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Ferkéssédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE COMPLEXE 2 (Korhogo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26104000020 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de KOUTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE QUARTIER BAOULE (Daloa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000044 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de GOTA BAOULE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36104000012 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Gbemazo (worofla)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36104000013 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Sagoura (Kamalo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000031 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de ZOUAN HOUNIEN	5 640 000	5 809 200	5 983 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
41104000036 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Bin-Houyè	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51104000046 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Divo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56104000024 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Soubré (CAEDS)	89 000 000	111 670 000	115 020 100
56104000025 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE MAMAN ZADIKANY de Soubré	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE Yakassé-Feyassé (Abengourou)	6 290 000	6 478 700	6 673 061
61104000037 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Niablé	8 000 000	8 240 000	8 487 200
61104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE L'INDENIE DJUABLIN	6 360 000	6 550 800	6 747 324
61104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE ZINZENO (ABENGOUROU)	6 000 000	6 180 000	6 365 400
61104000053 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE les Etoiles du Djuablin Agnibilékro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62104000053 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance N'dakro (Koun-Fao)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000062 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de TIEDIO	6 040 000	6 221 200	6 407 836
62104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'AMANVI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71104000078 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE REVE D'ENFANTS de Moossou	8 140 000	8 384 200	8 635 726
71104000079 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de TIAPOUM	18 960 000	19 528 800	20 114 664
71104000080 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE POL AMEWE D'ABIATY (ABOISSO)	7 640 000	7 869 200	8 105 276
71104000081 Apporter un soutien social aux pensionnaires CPPE DE NOE (ABOISSO)	6 240 000	6 427 200	6 620 016
71104000082 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE LES PAPILLONS D'ADIAKE (ABOISSO)	9 540 000	9 826 200	10 120 986
71104000083 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE LES MOINEAUX D'AYAME (ABOISSO)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
71104000084 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FRAMBO (ABOISSO)	12 603 813	12 981 927	13 371 385
71104000086 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'aboisso	6 640 000	6 839 200	7 044 376
71104000087 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Affiénou	6 660 000	6 859 800	7 065 594
71104000088 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Samo	6 260 000	6 447 800	6 641 234
71104000089 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE SAYKRO (ABOISSO)	6 660 000	6 859 800	7 065 594
71104000093 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE ROSA D'ABOISSO	7 560 000	7 786 800	8 020 404
71104000094 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la petite enfance de Grand-Bassam	7 000 000	7 210 000	7 426 300
71104000095 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance Eboinda (Tiapoum)	7 060 000	7 271 800	7 489 954
71104000096 Animer le CPPE de N'guiémé (TIAPOUM)	7 180 000	7 395 400	7 617 262

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
71104000101 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE KOTOAGNUAN (ABOISSO)	6 860 000	7 065 800	7 277 774
71104000105 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans la garderie GARDERIE D'ENFANTS DE TOUMANGUIE-VILLAGE	6 160 000	6 344 800	6 535 144
71104000106 Apporter un soutien social aux activités de l'Orphelinat de Grand-Bassam	261 418 381	289 260 933	297 938 760
71104000108 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE EJAMBO (ABOISSO)	12 085 462	12 448 026	12 821 467
71104000110 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Adaou	5 860 000	6 035 800	6 216 874
71104000111 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Aka Aoulé d'Aboisso	6 010 000	6 190 300	6 376 009
71104000112 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE PÈRE OSCAR DE MAFERE (ABOISSO)	5 600 000	5 768 000	5 941 040
76104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance Tiassalé	6 630 000	6 828 900	7 033 767
76104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'douci	6 060 000	6 241 800	6 429 054
76104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grand Moucho (Agboville)	19 055 468	19 627 132	20 215 946
76104000048 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Agboville	7 660 000	7 889 800	8 126 494
76104000050 Apporter un soutien aux enfants du Centre de Transit pour Enfants d'Agboville (CTEA)	32 482 050	53 456 512	55 060 207
76104000054 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE GAN EDEN (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000055 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE MESANGES (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000056 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de N'ZIANOUAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000057 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE Aboude KOUASSIKRO (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de Memni (Alépé)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000039 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grâce d'Ahoutoué (Alépé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000041 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE D'ANANGUIE (ADZOPE)	7 260 000	7 477 800	7 702 134
77104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de OGHLWAPO	5 860 000	6 035 800	6 216 874
77104000049 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Adzopé 2	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000050 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de YAKASSE ATTOBROU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000391 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance de Koumassi Nord Est Mamie Adjoua	6 010 000	6 190 300	6 376 009
78104000395 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance COCODY SUD	6 860 000	7 065 800	7 277 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
78104000396 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance YOPOUGON ATTIE	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000397 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Yopougon	269 000 456	297 070 470	305 982 584
78104000398 Organiser la Journée de l'Enfant Africain	20 600 000	21 218 000	21 854 540
78104000399 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance d'Anono	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000400 Apporter un appui au fonctionnement du Parlement des enfants	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000412 Gérer les activités de la Pouponnière MTHB	255 957 338	283 636 058	292 145 140
78104000430 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) les hammeaux de la Palmeraie	7 260 000	7 477 800	7 702 134
78104000443 Coordonner les interventions en matière de protection de l'enfant	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78104000489 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (C P P E) Mamie ADJOUA	5 960 000	6 138 800	6 322 964
78104000497 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJAKO DJOMAN D'AZITO	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000516 Apporter un soutien social aux pensionnaires de l'Orphelinat de BINGERVILLE	370 891 908	402 018 665	414 079 225
78104000537 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'ABOUABOU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000538 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE AKW-DJEMIN BINGERVILLE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000539 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de MAMIE ADJOUA YOPOUGON	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000540 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJOROGOBITE CITE SIR	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000541 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la garderie du DEBARCADERE LOCODJORO (Yopougon)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000542 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE MTHB (Adjamé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79104000034 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Dabou	299 923 344	348 921 044	318 188 676
79104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la GARDERIE D'ENFANTS DE VIEIL AKLOJ (DABOU)	4 500 000	4 635 000	4 774 050
4 Investissements	89 014 590	100 000 000	42 000 000
Trésor	89 014 590	100 000 000	42 000 000
76104000051 Réhabiliter, Etendre et Equiper le Centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue	31 014 590	0	0
71104000117 Réhabiliter, construire et équiper le CPPE d'Eboinda	29 000 000	50 000 000	21 000 000
71104000116 Réhabiliter, construire et équiper le CPPE d'Abiaty	29 000 000	50 000 000	21 000 000

SECTION 356 : MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION

SECTION 356 : MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Economie Numérique

- l'inadaptation du cadre juridique actuel aux technologies dites de la 4ème Révolution industrielle (5G, Internet des Objets, Cloud, etc.) ;
- l'absence d'harmonisation et d'actualisation du cadre juridique et institutionnel de la cybersécurité ;
- le faible niveau de sécurisation du cyberspace ;
- la persistance de la cybercriminalité ;
- le faible niveau de pénétration de l'internet fixe haut débit ;
- l'offre de contenus locaux numériques quasi marginale ;
- l'insuffisance des ressources humaines en TIC ;
- la mauvaise qualité et le coût élevé des services offerts à la population ;
- l'accessibilité limitée des populations aux services et outils de l'économie numérique ;
- la difficulté pour la population à accéder aux équipements terminaux TIC ;
- le faible taux de couverture en connectivité internet des Universités et Grandes Ecoles ;
- la faible pénétration des services numériques dans l'administration publique ;
- le faible niveau de la digitalisation de l'administration et de la gouvernance électronique ;
- le faible niveau de digitalisation dans les secteurs prioritaires de développement de l'économie nationale ;
- le faible niveau de pénétration du réseau large bande ;
- le faible taux de couverture des réseaux mobiles en 3G/4G ;
- l'absence de connectivité dans certaines zones rurales ;
- le faible niveau d'accompagnement des startups et des initiatives d'innovation;
- l'inadaptation de la loi 2004 – 429 du 30 août 2004 relative à la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication (ZBTIC) VITIB;
- la nature du sol devant abriter les infrastructures de la ZBTIC/ VITIB ;
- la vétusté des infrastructures (bâtiments, réseaux d'eau et d'électricité) du site A du VITIB;
- la faible capacité d'accueil de l'ESATIC ;
- le faible niveau d'équipements techniques et pédagogiques de l'ESATIC ;
- la difficulté à recruter et à retenir les enseignants en TIC à l'ESATIC;
- la difficulté à récupérer le patrimoine foncier de l'ESATIC.

Au niveau du secteur Postal

- la faible couverture du réseau postal ;
- la faible pénétration des services postaux ;

- la faible diversification des offres de services postaux ;
- l'inadaptation du cadre juridique actuel ;
- l'inapplication de la loi n°2013-702 du 10/10/2013 portant Code des Postes ;
- la non effectivité de la mise en œuvre du service postal universel ;
- le déficit d'exploitation de la Poste CI ;
- la difficulté à récupérer une partie du patrimoine foncier de la Poste CI au plan national ;
- l'inadaptation des infrastructures et des équipements actuels de l'EMSP ;
- la difficulté à récupérer le patrimoine foncier de l'EMSP ;
- l'inadaptation des programmes de formation de l'EMSP.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Economie Numérique

- l'adoption des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- l'adoption de plusieurs décrets portant sur le numérique le 22 décembre 2021 notamment :
 - décret n°21-918 du 22 décembre 2021 instituant un département en charge des systèmes d'information au sein des ministères ;
 - décret n°21-914 du 22 décembre 2021 fixant les règles pour la conception, la réalisation et la gouvernance des projets publics d'infrastructures, des équipements et de plateformes de services numériques ;
 - décret n°21-917 du 22 décembre 2021 définissant les procédures d'audit, de contrôle et de certifications des systèmes d'information ;
 - décret n°21-915 du 22 décembre 2021 portant adoption de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'administration publique.
- la loi sur la promotion des startups numériques promulguée le 23 novembre 2023 ;
- la loi sur les communications électroniques en attente de promulgation par le Chef de l'Etat ;
- la loi n°2013-546 du 30 juillet 2013 portant sur les transactions électroniques ;
- le décret n°2017-383 du 7 juin 2017 portant déclaration d'utilité publique du périmètre de la concession du site sis au km4 abritant l'ESATIC ;
- l'octroi de trois licences pour la fourniture de la téléphonie 4G ;
- la mise en œuvre du programme de gouvernance électronique E-gouv ;
- le contrôle de la qualité de service des opérateurs de téléphonie mobile ;
- la mutualisation des infrastructures TIC par les opérateurs ;
- la mise en place du projet de couverture en internet wifi des universités et grandes écoles publiques ;
- l'identification des abonnés à la téléphonie mobile ;
- le déploiement de centres multimédias spécialisés au profit des personnes en situation de handicap ;
- la mise en place du programme d'accessibilité aux outils TIC ;
- la mise en œuvre du projet de Réseau National du Haut débit (RNHD) : maillage du pays en fibre optique ;
- la desserte en connectivité internationale par cinq câbles sous-marins ;
- l'existence d'un point d'échange Internet, dénommé « CIVIX » ;
- l'élaboration de la feuille de route de la gouvernance numérique ;
- la création du Comité National de Digitalisation (CNDigit) ;

- la restructuration et l'élaboration du plan d'actions stratégiques 2022-2025 de la Fondation Jeunesse Numérique.

Au niveau du secteur Postal

- l'existence d'une structure de régulation postale dont la gestion est confiée à l'ARTCI ;
- l'élaboration et la transmission du plan de redressement de la Poste Côte d'Ivoire au Gouvernement ;
- l'octroi d'une partie de la subvention d'équilibre des comptes de la société la Poste Côte d'Ivoire ;
- le lancement de nouveaux produits et services à l'attention des populations ;
- la réhabilitation de 57 bureaux de poste sur les 66 bureaux de poste dans la zone ex-CNO ;
- la création de nouveaux parcours de formation à l'EMSP.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Economie Numérique

- la mise en œuvre des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- la création de l'Agence Nationale de la Cybersécurité ;
- l'opérationnalisation des décrets pris le 22 décembre 2021 ;
- le déploiement d'une infrastructure numérique de très haut débit sur le territoire national ;
- la mise en place d'une administration connectée ;
- la diffusion des services numériques inclusifs dans les secteurs économiques prioritaires ;
- l'accroissement de la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique ;
- le développement des compétences numériques par la formation du capital humain nécessaire à la croissance de l'économie numérique ;
- la vulgarisation des outils numériques auprès des populations ;
- la création d'un environnement des affaires propice à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans l'économie numérique ;
- le renforcement des initiatives d'innovation pour améliorer notre 15ème place au classement à l'indice Global Innovation Index (GII) pour se retrouver dans le top 5 en Afrique ;
- le renforcement des initiatives de Cybersécurité pour améliorer notre 11ème place au classement à l'indice Global de cybersécurité (GCI) en Afrique ;
- le renforcement des initiatives dans le cadre des TIC en vue d'améliorer le classement de la Côte d'Ivoire à l'indice de développement des TIC ;
- la promotion d'une industrie du numérique propice à l'innovation et à la création de valeur ;
- le renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique dans le cyberspace ivoirien ;
- l'aménagement et le développement de la zone franche de Grand-Bassam (UEP-ZBTIC)/VITIB ;
- l'opérationnalisation du BCCA (VITIB-SA) ;
- la réhabilitation des infrastructures du VITIB ;
- la mise à jour de la loi 2004 – 429 du 30 août 2004 instituant le régime de la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication en Côte d'Ivoire.

Au niveau du secteur Postal

- l'actualisation du Code Postal ;
- la mise en application effective des textes de régulation du secteur Postal décret n°2013-702 du 10/10/2013 portant Code des Postes ;
- la mise en œuvre effective du service postal universel ;

- le positionnement de la poste en un tiers de confiance ;
- la récupération du patrimoine du site de la zone 3 du km4/boulevard de Marseille ;
- l'élaboration et l'adoption de la lettre de politique sectorielle pour le développement des activités postales ;
- la formation d'une expertise nationale en matière de services postaux ;
- la réhabilitation, le développement et la modernisation de l'infrastructure Postale ;
- la poursuite de la réforme de la Société "LA POSTE-CI" ;
- l'accompagnement de la société "LA POSTE-CI" dans sa migration d'une administration postale vers une entreprise de logistique, de services financiers et de services digitaux (/ administration électronique)
- l'amélioration de l'indice intégré de développement postal (2IDP) ;
- la construction et réhabilitation d'infrastructures adaptées à l'activité de l'EMSP ;
- l'équipement de l'EMSP ;
- le renforcement de nouveaux parcours de formation.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de l'économie numérique ;
- l'accroissement des appuis accordés aux secteurs de l'économie numérique ;
- le développement des infrastructures numériques ;
- le développement des services du numérique ;
- l'amélioration des services financiers numériques ;
- le renforcement des compétences numériques ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur de l'Economie numérique ;
- le développement de l'innovation dans le secteur du numérique ;
- le renforcement de la Cybersécurité ;
- le développement et l'innovation du secteur postal.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est renforcée
- le développement de l'économie numérique est assuré
- le développement du secteur postal est assuré
- le financement des programmes de services Universel télécommunication/TIC est assuré

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son **article 22**,

le Ministre de la de la Transition Numérique et de la Digitalisation, est chargé de la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de Transition Numérique et de Digitalisation.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de Transition numérique et de Digitalisation ;
- mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour le développement d'un environnement numérique ;
- développement de l'accès au réseau numérique ;
- contrôle de la programmation et de la réalisation des infrastructures et des équipements du secteur des télécommunications ainsi que leur maintenance ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de télécommunication ;
- suivi des concessions dans les différents secteurs d'infrastructures de télécommunication ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur du développement et de la diffusion des usages du numérique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'informatisation de l'Administration et évaluation de son impact sur la modernisation de l'Administration et la qualité des Services Publics, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement de la formation, de l'emploi, de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur numérique ;
- restructuration et modernisation de la Poste ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de Poste ;
- mise en place et suivi du plan de sécurité numérique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Economie numérique et poste.
- Programme 3 : Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT).
- Programme 4 : Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale (IG) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) ; Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; Direction des Systèmes d'Information (DSI) ; Direction de la Prospective, de la Planification et des Statistiques (DPPS) ; Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ; Service Gestion du Patrimoine (SGP) ; Service de la Documentation et de l'archivage (SDA)			

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Economie numérique et poste	<p>Direction Générale de la Transformation Numérique et de la Digitalisation (DGTND), Direction du Développement des Infrastructures Numériques et des Postes (DDINP). Direction de l'Innovation, des Startups et du Secteur Privé (DISSP) Direction de la Cybersécurité et de la Confiance Numérique (DCCN), Direction de la Transformation Digitale de l'Administration (DTDA), Bureau de la Veille, du Développement et de l'Inclusion Sociale Numérique (BVDISN)</p>	<p>Village des Technologies de L'Information et de la Biotechnologie (VITIB), COMITE DE PILOTAGE DTI, École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC). Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), La POSTE CI, Ecole Multinationale Supérieure des Postes d'Abidjan (EMSP), PROJET SOLUTION NUMERIQUE École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC). Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), La POSTE CI, Ecole Multinationale Supérieures des Postes d'Abidjan (EMSP), PROJET SOLUTION NUMERIQUE, Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT).</p>	<p>- Intégrer le digital dans le secteur agricole ; - Projet d'aménagement de la Zone Franche de Grand Bassam (ZBTIC) ; - Aménagement et réhabilitation de l'ESATIC ; - Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE) ; - Système intégré d'information de gestion des statistiques</p>	<p>- Mise en place d'un Réseau National Haut Débit Fibre Optique (RNHD), - Interconnexion des Universités et Grandes écoles publiques et privés (Projet E-éducation) piloté par l'ANSUT, - Poursuivre la mise en œuvre du projet de gouvernance électronique (E-GOUV) piloté par l'ANSUT et la SNDI, - Acquérir les outils de prédiction pour la coordination et le contrôle des fréquences et des implantations, - Planter 15 stations de contrôle des fréquences sur le territoire national et assurer la mise à niveau de la station d'Abidjan piloté par (AIGF), - Restaurer le système de gestion et de contrôle automatisés du spectre piloté par (AIGF), - Appui au Développement du Numérique</p>

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1 : la gouvernance du ministère est renforcée	IP1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	Dénombrement Source : rapport d'activité DAJCI
		IP1.2 : Proportion de missions de contrôles effectuées	Nombre de missions de contrôle effectuées / Nombre de missions de contrôle prévues Source : rapport d'activités IG
OG 2 : Accélérer la transformation digitale de l'Economie Nationale par le développement du secteur	RS 2 : le développement de l'économie numérique est assuré	IP 2.1 : Taux de pénétration internet haut débit fixe – FTTX	(Nombre d'abonnés à internet haut débit par fibre optique / Population globale) x 100 Population : 29.389.15006 Habitants source RGPH Source : Rapport d'activités ARTCI
		IP2.2 : Pourcentage de la population couverte par le mobile 4G	(Population couverte par 4G/Population totale) x 100 Population : 29.389.15006 Habitants source RGPH Sources : Rapports d'activités ARTCI / AIGF
		IP2.3 : Taux de femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire	(Nombre de femmes formées / Nombre total de femmes à former) X 100 Prévision : 90 femmes Source : Rapport d'activités DTSP
		IP2.4: Nombre de diplômés (Licences et Master) en TIC à l'ESATIC	Dénombrement Source : Rapport d'activités ESATIC
		IP2.5 : Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand – Bassam	(Décompte / marché initial) x100 Source : Rapport d'activités UEP ZBTIC
		IP2.6 : Nombre d'entreprises installées au VITIB	Dénombrement Prévision : 28 entreprises Source : Rapport d'activités VITIB SA
		IP2.7 : Classement Afrique au Global Innovation Index (G2I) (objectif : Top 5 au niveau africain)	Classement de l'UIT Source : Rapports d'activités DCNC/ARTCI / Publication de l'UIT
		IP2.8 : Classement Afrique au Global Cyber Security Index	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCS/ARTCI / Publication de l'UIT
		IP2.9 : Classement Global Cyber Security Index (GCI)	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCNC/ARTCI / Publication de l'UIT

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Accélérer la transformation digitale de l'Economie Nationale par le développement du secteur	RS3 : Le développement du secteur postal est assuré	IP3.1 : Nombre de diplômés aux métiers de la Poste	Dénombrement Prévision : 75 diplômés Source : Rapport d'activités EMSP
OG 3 : Assurer le financement des programmes de services Universel des télécommunication/TIC	RS4 : le financement des programmes de services Universel télécommunication/TIC est assuré	IP4.1 : Nombre de cabinets ministériels utilisant la plateforme e-cabinet	Dénombrement Source : ANSUT

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	60 780 440 826	91 943 101 633	101 836 935 440
1.1 Ressources Intérieures	58 320 403 326	76 362 901 633	83 140 735 440
1.1.1 Budget Etat	58 320 403 326	76 362 901 633	83 140 735 440
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	60 780 440 826	91 943 101 633	101 836 935 440
2.1 Personnel	5 685 525 265	5 746 082 226	5 794 332 889
2.1.1 Solde y compris EPN	5 685 525 265	5 746 082 226	5 794 332 889
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 578 108 527	1 501 630 258	1 524 578 658
2.3 Transferts	45 381 769 534	49 992 094 329	55 060 604 073
2.4 Investissement	8 135 037 500	34 703 294 820	39 457 419 820
Trésor	5 675 000 000	19 123 094 820	20 761 219 820
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financière et matérielles
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Système d'information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'environnement institutionnel des secteurs de l'économie numérique	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	29	15	15	15	Dénombrement Source : Rapport d'activité DAJCI
	Proportion de missions de contrôles effectuées	45%	66%	100%	100%	(Nombre de missions effectuées / nombre de missions planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Renforcer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles	Proportion d'agents ayant leurs capacités renforcées	38%	67%	75%	75%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100 Source : Rapport d'activité DRH
	Taux d'exécution du budget	99,23%	100%	100%	100%	(Total liquidation / Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion de biens mobiliers acquis	40%	66%	100%	100%	(Nombre de biens mobiliers acquis / Nombre de biens prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système d'information et de communication	Taux d'intervention préventive réalisée sur les systèmes d'information	-	50%	60%	70%	Nombre d'interventions préventives réalisées sur les systèmes d'information / nombre d'interventions préventives prévues sur les systèmes d'information) x 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Taux de réalisation des activités du plan de communication	33%	70%	75%	100%	(nombre activités du plan de communication réalisées/nombre activités du plan de communication prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DCRE

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Améliorer le système d'archivage de planification, de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la politique du ministère	Taux de réalisation des activités planifiées	33%	66%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités DPPS
	Taux de documents numérisés	45%	10%	25%	25%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents à numériser) x 100 Source : Rapport d'activités DDA
	Taux d'exécution des missions de suivi des activités	33%	33%	66%	100%	(Nombre de missions de suivi des activités effectuées / Nombre total de missions de suivi des activités planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités DPPS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 856 760 967	1 827 050 978	1 884 006 327
Dépenses de personnel	608 652 440	657 877 630	694 796 522
Dépenses en biens et services	1 248 108 527	1 169 173 348	1 189 209 805
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21235 Administration Générale	1 856 760 967	1 827 050 978	1 884 006 327
2123501 Coordination et animation du Ministère	625 608 527	649 158 348	662 794 255
2 Biens et services	625 608 527	649 158 348	662 794 255
78046000688 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD/ MTND	260 251 200	260 251 200	260 251 200
90046000052 Coordonner et superviser les activités du ministère	174 000 000	178 830 000	183 804 900
90046000053 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
90046000054 Apporter un appui juridique aux services du ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200
90046000062 Inspecter et contrôler les services du ministère	16 500 000	27 810 000	28 644 300
90046090146 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	92 857 327	97 807 148	103 100 055

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21235 Administration Générale	1 856 760 967	1 827 050 978	1 884 006 327
90046090151 Préparer les conférences budgétaires du Ministère	50 000 000	51 500 000	53 045 000
90046090152 Elaborer le DPPD-PAP du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
90046090153 Organiser le dialogue de gestion horizontale et verticale du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
2123502 Gestion des ressources humaines, financière et matérielles	1 130 152 440	1 076 412 630	1 120 268 572
1 Personnel	608 652 440	657 877 630	694 796 522
78046000687 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	608 652 440	657 877 630	694 796 522
2 Biens et services	521 500 000	418 535 000	425 472 050
90046000057 Gérer les ressources humaines du ministère	10 500 000	10 815 000	11 139 450
90046000058 Gérer les dépenses centralisées du ministère	395 000 000	290 550 000	295 957 500
90046000060 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90046090145 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
90046090156 Coordonner et suivre l'exécution de la passation des marchés publics du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200
90046090157 Gérer les ressources financières du Ministère	40 000 000	40 840 000	41 705 200
90046090159 Gérer le Patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère	3 000 000	3 090 000	3 182 700
2123503 Planification, programmation et suivi-évaluation	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2 Biens et services	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90046090158 Réaliser l'archivage électronique et physique des documents du Ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90046090162 Organiser la planification générale des activités du Ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2123504 Système d'information et communication	81 000 000	81 480 000	80 943 500
2 Biens et services	81 000 000	81 480 000	80 943 500
90046000061 Organiser la communication des activités du ministère	16 000 000	16 480 000	16 943 500
90046090160 Superviser et Administrer les Systèmes d'Information du Ministère	15 000 000	15 000 000	14 000 000
90046090161 Organiser des campagnes de sensibilisation dans le domaine du numérique et de la digitalisation	50 000 000	50 000 000	50 000 000

II.2.2. Programme 2 : Economie numérique et poste

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Economie numérique et poste	Action 2.1: Développement du secteur Economie Numérique
	Action 2.2: Modernisation et développement du secteur Postal

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Economie numérique et poste						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Développer le secteur de l'économie numérique	Taux de pénétration du haut débit fixe	5%	10%	15%	20%	(Nombre d'abonnement HDF/Pop totale) x100 Source : Rapport d'activités ARTCI
	Taux de la population couverte par le mobile 4G	91,12%	75%	80%	90%	(Pop couverte par 4G/Pop totale) x100 Sources : Rapport d'activités ARTCI, AIGF
	Nombre de cabinets ministériels utilisant la plateforme e-cabinet	12%	31	32	32	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANSUT ;
	Nombre de diplômés (Licences et Master) en TIC à l'ESATIC	235	265	300	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités ESATIC (800 diplômés sur période)
	Taux de femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire	23%	25%	30%	30%	Le nombre femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire/le nombre femmes prévues dans le numérique en Côte d'Ivoire source : Rapport d'activités DGTND
	Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand -Bassam	100%	70%	100%	100%	(Décompte/marché initial) x100 Source : Rapport d'activités UEP ZBTIC
	Nombre d'entreprises installées au VITIB	80	100	150	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités VITIB SA (28 entreprises installées sur la période)
	Classement Afrique au Global Cyber Security Index	11/54	3/54	1/54	1/54	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCNC/ARTCI / Publication de l'UIT
	Classement Global Cyber Security Index (GCI)	75/104	70/175	70/175	70/175	Classement de l'UIT Source Rapport d'activités DTSP
OS 2 Assurer un service postal inclusif et universel	Nombre de diplômés aux métiers de la Poste	22	20	126	130	Dénombrement Source : Rapport d'activités EMSP (75 diplômés sur période)
	Nombre de bureaux de postes opérationnels	180	198	200	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités Poste CI (200 bureaux de postes)
	Taux de mise en œuvre du Service Postal Universel	82%	60%	100%	100%	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCS/ARTCI / Publication de l'UIT

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : ECONOMIE NUMÉRIQUE ET POSTE	19 033 679 859	45 666 050 655	50 477 929 113
Dépenses de personnel	5 076 872 825	5 088 204 596	5 099 536 367
Dépenses en biens et services	330 000 000	332 456 910	335 368 853
Transferts	5 491 769 534	5 542 094 329	5 585 604 073
Investissements	8 135 037 500	34 703 294 820	39 457 419 820
Trésor	5 675 000 000	19 123 094 820	20 761 219 820
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22126 Economie numérique et poste	19 033 679 859	45 666 050 655	50 477 929 113
2212601 Développement du secteur Economie Numérique	15 940 210 983	42 571 981 779	47 383 242 237
1 Personnel	5 076 872 825	5 088 204 596	5 099 536 367
78046000424 Assurer la masse salariale de la poste de Côte d'Ivoire	3 800 000 000	3 800 000 000	3 800 000 000
78046000567 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ESATIC	1 276 872 825	1 288 204 596	1 299 536 367
2 Biens et services	310 000 000	311 856 910	314 150 853
78046000617 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la Transformation Numérique et de la Digitalisation	13 000 000	13 390 000	13 791 700
78046000619 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78046000625 Développer et mettre en oeuvre un programme national d'inclusion social numérique	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78046000630 Coordonner la modernisation, la promotion et la rentabilité des secteur du digital, du numérique, de la poste et des télécommunications	3 500 000	3 605 000	3 713 150
78046000660 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la Transformation Digitale	12 000 000	12 360 000	12 730 800
78046000661 Définir et mettre en oeuvre le plan national de digitalisation des services publics	2 500 000	2 575 000	2 652 250
78046000662 Promouvoir l'accès à l'internet et l'inclusion des populations vulnérables	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78046000663 Développer l'expertise nationale et régionale dans le secteur des TIC	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78046000665 Mettre en place un cadre permanent d'échanges et de travail sur la protection des infrastructures critiques	2 500 000	2 575 000	2 652 250
78046000666 Assurer la promotion et l'appropriation de la stratégie nationale de cybersécurité	4 000 000	4 120 000	4 243 600

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22126 Economie numérique et poste	19 033 679 859	45 666 050 655	50 477 929 113
78046000667 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la DCNC	6 000 000	6 180 000	6 364 850
78046000672 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du bureau de veille, du développement et de l'inclusion sociale numérique	13 000 000	11 946 910	12 262 250
78046000673 Réaliser des études dans le domaine de veille et de l'inclusion sociale numérique	6 500 000	6 695 000	6 895 850
78046000675 Faire les études techniques des avants projets sectoriels/DCPP	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78046000710 Organiser le forum IVOIRTECH	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78046000711 Coordonner et animer les activités de la DISSP	15 000 000	15 450 000	15 913 500
90046090166 Organiser des ateliers trimestriels avec des acteurs nationaux publics et privés sur la cybersécurité et la lutte contre la cyber criminalité	7 500 000	7 725 000	6 938 603
3 Transferts	2 418 300 658	2 468 625 453	2 512 135 197
22126020018 Attirer en Zone franche des entreprises TIC et Biotechnologique	500 000 000	515 000 000	530 450 000
71046000007 Suivre l'exécution technique et financière et l'évaluation des projets sur le site de la zone franche	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78046000455 Former des spécialistes dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication	968 300 658	968 300 658	968 300 658
78046000561 Renforcer les capacités des agents de l'Etat à l'utilisation des outils informatiques	700 000 000	729 324 795	751 204 539
90046090171 Transférer des crédits à la Fondation Jeunesse Numérique	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	8 135 037 500	34 703 294 820	35 657 419 820
Trésor	5 675 000 000	19 123 094 820	16 961 219 820
90046090196 Provision pour Investissement / Digitalisation numérique et Poste	0	9 600 000 000	10 300 000 000
90046090174 Elaborer un support d'Exploitation des Services de l'Intranet Gouvernemental	100 000 000	535 593 000	635 593 000
90046090148 Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE)	1 374 594 823	2 632 200 000	3 158 600 000
90046000066 Mise en oeuvre du programme d'extension et de résilience du réseau Intranet de l'Administration	250 000 000	750 000 000	1 000 000 000
90046000065 Mise en place d'un réseau de communication IP de l'Administration Publique	500 000 000	1 700 000 000	0
90046000064 Mise en place de la plateforme d'interopérabilité	500 000 000	500 000 000	800 000 000
90046000002 Système intégré d'information de gestion des statiques	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78046000704 Elaborer et mettre en oeuvre le schéma directeur du Ministère	225 000 000	231 750 000	238 702 500
78046000686 Aménager et réhabiliter l'ESATIC	200 000 000	601 801 820	601 801 820
78046000616 Appui au développement du numérique	1 500 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
71046000008 Aménager la zone franche de Grand Bassam	1 000 405 177	546 000 000	0
Financement extérieur	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000
90046090148 Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE)	2 460 037 500	15 580 200 000	18 696 200 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22126 Economie numérique et poste	19 033 679 859	45 666 050 655	50 477 929 113
2212602 Modernisation et développement du secteur Postal	3 093 468 876	3 094 068 876	3 094 686 876
2 Biens et services	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78046000631 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction des Infrastructures Numériques et des Postes	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78046000658 Assurer la promotion, la vulgarisation et le développement de l'Economie Numérique et Postal sur le territoire national	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78046000659 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des télécommunications et du secteur postal	5 000 000	5 150 000	5 304 500
3 Transferts	3 073 468 876	3 073 468 876	3 073 468 876
78046000461 Réaliser le service postal au niveau national et international	2 725 468 876	2 725 468 876	2 725 468 876
78046000462 Former des spécialistes dans le domaine de la Poste	348 000 000	348 000 000	348 000 000

II.2.3. Programme 3 : Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)	Action 3.1: Mettre en oeuvre des programmes de services Universel des Télécommunication/TIC

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le déploiement du backbone National	Linéaire de fibre optique posé et réceptionné	3210	4650	5750	6000	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANSUT
	Linéaire de fibre optique allumée	80	400	1500	3500	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANSUT
OS 2 : Assurer la mise en œuvre des programmes de service Universel des télécommunication/TIC pour le compte de l'Etat	Nombre de projet de connectivité réalisé pour les universités	6	9	12	15	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANSUT
	Nombre d'établissements équipés et aménagés en salle multimédia	21	25	28	32	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANSUT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : TAXE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES EN ZONES RURALES (ANSUT)	35 300 000 000	39 300 000 000	43 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	35 300 000 000	39 300 000 000	43 700 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23237 Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)	35 300 000 000	39 300 000 000	43 700 000 000
2323701 Mettre en oeuvre des programmes de services Universel des Télécommunication/TIC	35 300 000 000	39 300 000 000	43 700 000 000
3 Transferts	35 300 000 000	39 300 000 000	43 700 000 000
90046000067 Poursuivre le Projet d'implantation du Réseau National Haut Débit (Backbone) de fibre optique (7000 km)	26 300 000 000	29 300 000 000	33 700 000 000
90046000068 Réaliser l'extension du RNHD jusqu'aux sous-préfectures en fibre optique	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
90046000069 Etendre le projet de numérisation du traitement des courriers à tous les ministères	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90046000070 Poursuivre le projet de déploiement des infrastructures numériques (dont le Wifi) au sein des universités et grandes écoles publiques	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90046000071 Créer des salles informatiques connectées équipées pour la pratique de l'informatique dans 200 établissements secondaires public	1 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
90046000072 Mettre en oeuvre les infrastructures numériques pour la digitalisation des activités du système de santé	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
90046000073 Réaliser le projet de création de points d'accès internet dans 1500 localités	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000

II.2.4. Programme 4 : Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications	Action 4.1: Appui aux activités de régulation du secteur des télécommunications

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la régulation du secteur des télécommunications	Taux de mobilisation des recettes affectées à la régulation du secteur des télécommunications	-	95%	100%	100%	(Recettes affectées reçues / Recettes affectées prévues dans la Loi de Finances) x 100 Sources : Rapports d'activités ARTCI
	Taux d'exécution des activités de l'ARTCI	-	70%	85%	95%	(Nombre d'activités exécutées par l'ARTCI / Nombre total d'activités prévues dans le plan d'actions) x 100 Source : Rapport d'activités ARTCI
	Volume de saisines annuelles	-	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités ARTCI
	Proportion des saisines traitées	-	100%	100%	100%	(Nombre de saisines traitées / Volume total de saisines) x 100 Source : Rapport d'activités ARTCI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : SOUTENIR L'ACTIVITÉ DE RÉGULATION DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	4 590 000 000	5 150 000 000	5 775 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	4 590 000 000	5 150 000 000	5 775 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23238 Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications	4 590 000 000	5 150 000 000	5 775 000 000
2323801 Appui aux activités de régulation du secteur des télécommunications	4 590 000 000	5 150 000 000	5 775 000 000
3 Transferts	4 590 000 000	5 150 000 000	5 775 000 000
90046000074 Sensibiliser et rendre opérationnel le dispositif de contrôle	120 000 000	123 600 000	127 308 000
90046000075 Suivre et renforcer les Relations publiques	32 000 000	32 960 000	33 948 800
90046000076 Actualiser et animer le site Internet du CNCF	3 100 000	3 193 000	3 288 790
90046000077 Assurer le fonctionnement du CNCF	1 094 700 000	1 549 841 000	2 066 836 230
90046000078 Coordonner et animer les actions de mobilisation des redevances dans le domaine des TIC	600 000 000	618 000 000	636 540 000
90046000079 Poursuivre l'exploitation du dispositif du mobail money	1 640 200 000	1 689 406 000	1 740 088 180
90046000080 Conduire les opérations d'audit de dispositif de contrôle	400 000 000	412 000 000	424 360 000
90046000081 Construire le siège du CNCF	700 000 000	721 000 000	742 630 000

SECTION 357 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

SECTION 357 : MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance :

- la faiblesse du cadre législatif et réglementaire en matière de promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes, du civisme et de l'engagement citoyen des jeunes ;
- l'inexistence d'un plan stratégique regroupant l'ensemble des secteurs d'activités du ministère ;
- la faible connaissance des textes par les acteurs du secteur jeunesse ;
- la faiblesse du cadre réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources.

Au niveau de la promotion de la jeunesse :

- le faible niveau d'implication des jeunes dans le processus de planification du développement ;
- l'exposition des jeunes aux fléaux sociaux (VIH/IST, drogue, tabac, alcool, violences, grossesses/mariage précoces, migration irrégulière, etc...) ;
- le faible accès des jeunes aux services sociaux de base de qualité répondant à leurs besoins.

Au niveau de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes :

- le chômage des jeunes ;
- la précarité des emplois occupés par les jeunes ;
- l'inadéquation formation-emploi (profils de formation et de compétence incompatibles avec les besoins du marché du travail) ;
- la faible capacité en matière d'auto-emploi ;
- l'insuffisance de l'offre d'emplois décents des secteurs privé et public ;
- la forte inégalité de genre avec des opportunités d'emplois ne tenant pas suffisamment compte de la situation des groupes spécifiques.

Au niveau de la culture civique et de l'engagement citoyen des jeunes :

- la destruction des Symboles de la République et l'atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes qui les incarnent ;
- la prolifération des nouvelles formes de violence ;
- la non implication des populations dans les actions communautaires ;
- le non-respect des valeurs démocratiques.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance :

- la prise de la loi n° 2023-428 du 22 mai 2023 modifiant la loi n°2019-872 du 14 octobre 2019 instituant le Service Civique et ses textes subséquents;
- la prise de la loi n°2023-898 du 23 novembre 2023 d'Orientation relative à la jeunesse et ses textes subséquents;
- la prise de l'arrêté n°0061/PM/CAB du 23 janvier 2023 portant création, attribution, organisation, du Comité Interministériel des Politiques de Jeunesse, de Formation, d'Insertion Professionnelle et de Service Civique, dénommé « CI-Jeunesse »
- l'élaboration du document de Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) 2021-2025 ;
- l'élaboration du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGOUV) 2023-2025.

Au titre de la promotion de la jeunesse :

- l'encadrement et l'initiation des jeunes à la vie associative ;
- l'instauration d'un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les associations et mouvements de jeunesse ;
- le renforcement des capacités des jeunes sur les thématiques diverses dont la promotion des valeurs d'humilité, de résilience et de persévérance , les enjeux du leadership associatif des jeunes filles , l'environnement , la gestion des conflits, etc ;
- l'allocation de subventions au Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJ-CI) ainsi qu'aux Fédérations d'associations affiliées ;
- l'organisation de Campagnes thématiques pour le Changement de Comportement (CCC), à l'endroit des jeunes ;
- la mise en place d'une plate-forme technologique d'échanges entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et les spécialistes dans divers domaines d'intérêt dénommée « U-Report » ;
- l'élaboration du projet de construction, de réhabilitation et d'équipement d'Institutions Socio-Educatives de jeunesse dénommé «Projet ISE 2021-2025».

Au titre de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes :

- la mise en place de programmes d'aide à l'insertion professionnelle (stage, entrepreneuriat) ;
- l'élaboration de programmes de développement des compétences (Formation de Reconversion et de Requalification, Apprentissage Chantier -Ecole, Permis de conduire) ;
- le financement de projets portés par les jeunes (Activités Génératrices de Revenu (AGR), Micro-Petite Entreprise (MPE) et Projets structurants, Association Village d'Epargne et de Crédit (AVEC) ;
- la mise en place de projets de promotion et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- la définition d'un quota d'au moins 40% de femmes et jeunes filles bénéficiaires des programmes d'insertion professionnelle ;
- le déploiement du dispositif des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) sur toute l'étendue du territoire.

Au titre de la culture civique et de l'engagement citoyen des jeunes :

- l'organisation d'activités d'information, de formations et de sensibilisation sur les symboles identitaires de la République ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les nouvelles formes de violence ;
- la sensibilisation à la pratique du volontariat, du bénévolat et des valeurs démocratiques ;
- l'organisation d'actions communautaires en vue d'accroître les opportunités d'engagement citoyen des jeunes ;
- l'élaboration du projet de construction et d'équipement de 14 centres de service civique.

I.1.3. Défis et priorités

- la réaffirmation d'un engagement politique en faveur de la promotion des jeunes ;
- la promotion de l'esprit de responsabilité chez le jeune ;
- la création d'opportunités d'apprentissage et de formation des jeunes en vue d'améliorer leur employabilité et leur garantir un emploi stable, décent et durable ;
- la mise en place de mécanismes de renforcement de la participation des jeunes dans la lutte contre les anti-valeurs.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la participation collective et/ou individuelle des jeunes aux processus de prise de décision pour le développement communautaire, local et/ou national ;
- la sensibilisation des jeunes à l'adoption de comportements adéquats leur permettant d'accéder à des services sociaux de base adaptés à leurs besoins ;
- la facilitation de l'accès des jeunes à des emplois décents et durables ;
- la réduction de l'incivisme et la lutte contre les antivaleurs.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur jeunesse est améliorée ;
- l'encadrement des jeunes est renforcé ;
- l'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré ;
- les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret N°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 15, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et de Service Civique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Promotion de la Jeunesse :

- mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur des jeunes ;
- élaboration des projets de lois et de règlements en matière de promotion de la jeunesse ;
- éducation, formation permanente et promotion des jeunes non scolarisés et déscolarisés ;
- préparation des jeunes à l'autonomie individuelle ;
- organisation, réglementation, tutelle, contrôle et évaluation des organisations et mouvements de jeunesse ;
- formation du personnel enseignant en éducation permanente ;
- développement de la coopération internationale en matière de jeunesse.

Au titre de l'Insertion Professionnelle et d'Emploi des Jeunes :

- élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, en liaison avec le Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage ;
- définition et orientation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- préparation, mise en œuvre et évaluation, conjointement avec le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage des jeunes ;
- élaboration des projets de loi et de règlements en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- élaboration, en relation avec les Ministres concernés, des stratégies et des programmes en faveur de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi des Jeunes ;
- contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- identification de mesures visant la création d'emplois en faveur des jeunes, y compris celles d'ordre réglementaire et fiscal ;
- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi, conjointement avec les Ministres concernés ;
- développement du plaidoyer pour la promotion de l'emploi des Jeunes ;
- conception des plans, programmes, instruments et autres mesures visant l'amélioration de l'employabilité et la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes ;
- assistance aux collectivités décentralisées dans le suivi et le contrôle de l'implantation de structures d'insertion professionnelle sur le territoire national ;
- assistance et appui au retour à l'emploi des chômeurs et handicapés du travail, conjointement avec les Ministres concernés ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle des stratégies et programmes, des normes, lois et règlements en matière d'emploi et du travail, conjointement avec le Ministre chargé de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Au titre du Service civique :

- élaboration des projets de loi et de règlements en matière de service civique, de volontariat et de bénévolat ;
- définition et organisation du service civique ;
- promotion du développement de l'esprit civique des jeunes ;
- réglementation du service civique ;
- mise en œuvre de stratégies et d'actions de formation au civisme ;
- mise en œuvre d'actions éducatives en vue du renforcement des valeurs d'autonomie et de responsabilité, de l'esprit et du comportement civique ;
- éducation à la vie démocratique et à l'exercice de la démocratie ;
- promotion de la coopération sous régionale et internationale en matière de service civique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2 : Promotion de la jeunesse.
- Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes.
- Programme 4: Service civique.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC), Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Service Informatique (SI), Cellule Genre (CG), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine (SGP) ; Cellule d'Analyse d'Impact Jeunesse (CAIJ), Directions Régionales (33 DR) ; Directions Départementales (73 DD).		- PA-PSGOUV (Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes -Projet de mise en place du schéma directeur du système d'information du MPJIPSC	
Programme 2 : Promotion de la jeunesse	Direction de la Vie Associative et du Renforcement des Capacités des Jeunes (DVARCJ), Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ), Direction des Institutions Socio-Educatives (DISE).	- Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJ-CI). -Associations et Fédérations de Jeunesse	-Projet de réhabilitation et d'équipement des Institutions Socio-Educatives (ISE)	
Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes	Direction de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Insertion Professionnelle (DAJIP).	-Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (AEJ) ; - Bureau de Coordination des Programmes-Emploi (BCP-Emploi)	- Appui Projets Jeunes-AEJ/Phase 2 ; - Projet de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (PEJEDEC)/Phase 3 ; - Projet de Soutien à l'Innovation Entrepreneuriale des Jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Service civique	Direction du Civisme et de l'Engagement Citoyen (DCEC)	-Office du Service Civique National (OSCN) ; -Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED)	-Projet de construction, de réhabilitation et d'équipement des Centres de Service Civique (CSC) / 3ème C2D	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2: Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du secteur jeunesse	RS 1 : La gouvernance du secteur jeunesse est améliorée	IP1.1 : Proportion de textes législatifs et réglementaires transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	(Nombre de textes transmis au SGG par an / Nombre de textes soumis pour validation par an) x 100 Source : Rapports d'activités Cabinet / DAJC
OG 2 : Assurer un meilleur encadrement de la jeunesse	RS 2 : L'encadrement des jeunes est renforcé	IP2.1 : Proportion de jeunes formés sur diverses thématiques en liens avec leur centre d'intérêts	(Nombre de jeunes formés par an / Nombre de jeunes à former) x 100 Source : Rapports d'activités DVARCJ / DPJ / DISE
OG 3 : Améliorer l'accès des jeunes à des emplois décents et durables	RS 3 : L'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré	IP 3.1 : Proportion de jeunes bénéficiaires des programmes de développement des compétences (FRR, Apprentissage Chantier - Ecole, Permis de conduire, Travaux à haute Intensité de Main d'œuvre)	(Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes de développement des compétences / Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme technologique de l'AEJ pour le programme Développement des compétences) x 100. Source : Rapports d'activités AEJ / BCP-Emploi
		IP 3.2 : Proportion de jeunes bénéficiaires des programmes entrepreneuriat (Activités Génératrices de Revenus, Moyenne et Petite Entreprise et Projets structurants, Association Villageoises d'Epargne et de Crédits)	(Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes entrepreneuriat / Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme technologique de l'AEJ pour le programme entrepreneuriat) x 100 Source : Rapports d'activités AEJ / BCP-Emploi
		IP 3.3 : Proportion de jeunes bénéficiaires des programmes de stage (Stages de Qualification, Stages Ecoles)	(Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes de stages / Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme technologique de l'AEJ pour le programme de stage) x 100 Source : Rapports d'activités AEJ / BCP-Emploi
OG 4 : Inculquer les valeurs civiques et citoyennes aux jeunes	RS 4 : les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées	IP 4.1 : Proportion de jeunes bénéficiaires des dispositifs du Service Civique	(Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes du dispositif du service civique / Nombre de jeunes inscrits) x 100 Source: Rapports d'activités OSCN
		IP 4.2 : Proportion d'actions communautaires réalisées	(Nombre d'actions communautaires réalisées par an / Nombre d'actions communautaires prévues) x 100 Source : Rapports d'activités OSCN/ DCEC

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	97 938 939 798	124 475 970 581	111 780 130 614
1.1 Ressources Intérieures	54 742 689 798	106 110 977 893	104 980 130 614
1.1.1 Budget Etat	54 742 689 798	106 110 977 893	104 980 130 614
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	43 196 250 000	18 364 992 688	6 800 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	43 196 250 000	18 364 992 688	6 800 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	97 938 939 798	124 475 970 581	111 780 130 614
2.1 Personnel	7 896 813 821	8 038 041 746	8 154 853 313
2.1.1 Solde y compris EPN	7 896 813 821	8 038 041 746	8 154 853 313
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 080 180 172	3 477 193 782	3 544 317 315
2.3 Transferts	3 253 416 517	3 347 130 451	3 322 835 986
2.4 Investissement	83 708 529 288	109 613 604 602	96 756 124 000
<i>Trésor</i>	<i>40 512 279 288</i>	<i>91 248 611 914</i>	<i>89 958 124 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>43 196 250 000</i>	<i>18 364 992 688</i>	<i>6 800 000 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination de la politique du secteur jeunesse
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur jeunesse	Proportion de textes législatifs et réglementaires élaborés et validés	-	29%	64%	100%	(Nombre de textes validés sur la période donnée / Nombre de textes élaborés sur la période 2025-2027) x 100 Dénominateur : 92 Prévisions : (2025 :27) ; (2026 :32) ; (2027 :33) Source : Rapports d'activités DAJC
	Proportion d'accords et de conventions signés	-	28%	62%	100%	(Nombre d'accords et de conventions signés sur la période donnée / Nombre d'accords et de conventions soumis sur la période 2025-2027) x 100 Dénominateur : 105 Prévisions : (2025 :30) ; (2026 :35) ; (2027 :40) Source : Rapports d'activités DAJC
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion d'agents du ministère ayant bénéficié d'une formation	-	30%	63%	100%	(Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation sur la période donnée / Nombre d'agents à former) x 100 Prévisions : (2025 :500) ; (2026 :550) ; (2027 :600) Source : Rapports d'activités DRH
	Taux d'exécution du Plan de Passation de Marchés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de marchés attribués par an / Nombre de marchés prévus dans le Plan de Passation annuel des marchés Publics du Ministère) x 100 Source: Rapports d'activités CPMP
	Proportion d'unités administratives ayant fait l'objet d'inventaire de leurs biens corporels et incorporels	-	100%	100%	100%	(Nombre d'unités administratives ayant fait l'objet d'inventaire / nombre d'unités administratives dont l'inventaire est prévu) x 100 Prévisions : (2025 : 7) ; (2026 : 9) ; (2027 : 11) Source : Rapports d'activités SGP
OS 3 : Accroître la visibilité des actions du Ministère	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités couvertes par an / Nombre d'activités programmées par an) x 100 Prévisions : (2025 : 40) ; (2026 : 45) ; (2027 : 50) Source : Rapports d'activités DCRP
	Nombre de rendez-vous médiatique organisés	-	5	8	10	Dénombrement Prévisions : (2025 : 5) ; (2026 : 8) ; (2027 : 10) Source : Rapports d'activités DCRP

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Améliorer le dispositif de planification, programmation et de suivi-évaluation	Taux de réalisation des missions de contrôle	-	100%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle réalisé par an / Nombre de missions de contrôle prévu par an) x 100 Prévisions : (2025 : 100) ; (2026 : 110) ; (2027 : 120) Source : Rapports d'activités / IG
	Proportion de rapports de suivi-évaluation produits	60%	80%	100%	100%	(Nombre de rapports de suivi-évaluation produits sur la période concernée / Nombre de rapports de suivi-évaluation prévus) x 100 Dénominateur : 20 Source : Rapports d'activités DPSD

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
Dépenses de personnel	2 988 158 098	3 085 823 531	3 159 072 606
Dépenses en biens et services	2 570 623 169	2 911 459 200	2 970 227 429
Transferts	0	0	0
Investissements	250 600 000	1 699 600 000	958 500 000
Trésor	250 600 000	1 699 600 000	958 500 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
2112701 Coordination de la politique du secteur jeunesse	1 570 137 964	1 505 410 656	1 542 007 413
2 Biens et services	1 319 537 964	1 505 410 656	1 542 007 413
11041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Djékanou	4 500 000	5 163 451	5 257 466
11041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Didiévi	4 500 000	5 163 452	5 257 466

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
11041200016 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	5 000 000	5 737 166	5 841 630
11041200018 Coordonner les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Belier (Toumodi)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
11041200019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiebissou	4 500 000	5 163 450	5 257 465
14041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
14041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouassikouassikro	4 500 000	5 163 453	5 257 467
14041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bocanda	4 500 000	5 163 452	5 257 467
15041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'bahiakro	4 500 000	5 163 452	5 257 466
15041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Ifou (Daoukro)	5 000 000	5 737 168	5 841 630
15041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Prikro	4 500 000	5 163 451	5 257 467
16041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Arrah	4 500 000	5 163 453	5 257 466
16041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'batto	4 500 000	5 163 452	5 047 166
16041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 737 169	5 841 630
17041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gbêkè (Bouaké)	5 000 000	5 737 169	5 841 627
17041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sakassou	4 500 000	5 163 452	5 257 466
17041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bottro	4 500 000	5 163 450	5 257 466
17041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Béoumi	4 500 000	5 163 451	5 257 465
18041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dabakala	4 500 000	5 163 451	5 257 466

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
18041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Niakaramadougou	4 500 000	5 163 452	5 257 466
18041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Hambol Katiola	5 000 000	5 737 169	5 841 628
21127010117 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 1	3 780 000	4 337 299	4 416 270
21127010118 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 2	3 780 000	4 337 299	4 416 271
21127010119 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 3	3 780 000	4 337 299	4 416 272
21127010120 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 4	3 780 000	4 337 298	4 416 272
21127010121 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kaniasso	4 500 000	5 163 450	5 257 467
22041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouaninou	4 500 000	5 163 452	5 257 466
22041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koro	4 500 000	5 163 451	5 257 467
22041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du BAFING (TOUBA)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
23041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Samatiguila	4 500 000	5 163 451	5 257 466
23041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Denguélé (Odiénné)	5 000 000	5 737 170	5 841 629
23041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Gbéléban	4 500 000	5 163 451	5 257 467
23041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Madinani	4 500 000	5 163 451	5 257 469
24041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Tchogolo (Ferké)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
24041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouangolo	4 500 000	5 163 451	5 257 466
24041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kong	4 500 000	5 163 452	5 257 466

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
25041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinématiali	4 500 000	5 163 451	5 257 466
25041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 737 169	5 841 630
25041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'bengué	4 500 000	5 163 452	5 257 467
26041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouto	4 500 000	5 163 452	5 257 467
26041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 737 168	5 841 631
26041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tengrela	4 500 000	5 163 451	5 257 466
27041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
28041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Boukani (Bouna)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
28041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Nassian	4 500 000	5 163 452	5 257 466
31041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Vavoua	4 500 000	5 163 452	5 257 466
31041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Issia	4 500 000	5 163 451	5 257 466
31041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	5 000 000	5 737 169	5 841 628
31041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoukougbeu	4 500 000	5 163 453	5 257 466
32041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Oumé	4 500 000	5 163 453	5 257 466
32041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gôh (GAGNOA)	5 000 000	5 737 167	5 841 629
35041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinfra	4 500 000	5 163 451	5 257 465
35041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zuénoula	4 500 000	5 163 453	5 257 466

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
35041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 737 168	5 841 628
36041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Worodougou (SEGUELA)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
36041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kani	4 500 000	5 163 449	5 257 466
37041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dianra	4 500 000	5 163 451	5 257 466
37041200007 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Bere (Mankono)	5 000 000	5 737 167	5 841 632
37041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kounahiri	4 500 000	5 163 452	5 257 466
41041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoun Hounien	4 500 000	5 163 451	5 257 480
41041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Montagnes (MAN)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
41041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Danané	4 500 000	5 163 450	5 257 466
41041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Biankouma	4 500 000	5 163 452	5 257 466
42041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bolequin	4 500 000	5 163 452	5 257 466
42041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 737 168	5 841 630
42041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Toulepleu	4 500 000	5 163 451	5 257 466
42041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tai	4 500 000	5 163 451	5 257 467
43041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouibly	4 500 000	5 163 453	5 257 466
43041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Guemon (Duekoué)	5 000 000	5 737 168	5 841 628
43041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bangolo	4 500 000	5 163 452	5 257 466

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
43041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Facobly	4 500 000	5 163 451	5 257 466
51041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Loh-Djiboua (DIVO)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
51041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Guitry	4 500 000	5 163 452	5 257 466
51041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Lakota	4 500 000	5 163 453	5 257 466
55041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de San-Pedro (SAN PEDRO)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
55041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de TABOU	4 500 000	5 163 452	5 257 466
56041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Buyo	4 500 000	5 163 452	5 257 466
56041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Nawa (Soubré)	5 000 000	5 737 168	5 841 628
56041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Méagui	4 500 000	5 163 450	5 257 468
56041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Gueyo	4 500 000	5 163 452	5 257 466
57041200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Fresco	4 500 000	5 163 452	5 257 465
57041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gbôkle (Sassandra)	5 000 000	5 737 168	5 841 629
61041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Agnibilekro	4 500 000	5 163 452	5 257 465
61041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de l'Indénié Djuablin (ABENGOUROU)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
61041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bettié	4 500 000	5 163 452	5 257 465
62041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koun-Fao	4 500 000	5 163 452	5 257 465
62041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gontougou (BONDOUKOU)	5 000 000	5 737 169	5 841 628

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
62041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sandégué	4 500 000	5 163 451	5 257 468
62041200016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tanda	4 500 000	5 163 452	5 257 466
71041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Bassam	4 500 000	5 163 452	5 257 465
71041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Adiaké	4 500 000	5 163 451	5 257 467
71041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiapoum	4 500 000	5 163 452	5 257 465
71041200018 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Sud Comoé (ABOISSO)	5 000 000	5 737 169	5 841 629
76041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Taabo	4 500 000	5 163 452	5 257 466
76041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sikensi	4 500 000	5 163 541	5 257 468
76041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiassalé	4 500 000	5 163 451	5 257 466
76041200014 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de l'Agnéby Tiassa (AGBOVILLE)	5 000 000	5 738 168	5 841 630
77041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Akoupé	4 500 000	5 164 171	5 257 465
77041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Alépé	4 500 000	5 163 452	5 257 466
77041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 737 167	5 841 629
77041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Yakassé Attobrou	4 500 000	5 163 451	5 257 465
78041200165 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan	3 780 000	4 337 299	4 416 272
78041200167 Apporter un appui juridique aux services du ministère	23 000 000	26 390 972	26 871 490
78041200168 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	133 357 964	144 346 061	156 373 100
78041200212 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Lagunes (ABIDJAN)	4 280 000	4 911 016	5 000 434

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
78041200230 Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	340 000 000	390 127 406	397 230 722
78041200232 Contrôler les services et structures sous-tutelle du ministère	30 000 000	34 423 006	35 049 769
78041200252 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 589 734	4 673 303
78041200256 Organiser des rencontres d'échanges avec les jeunes des régions de Côte d'Ivoire	250 000 000	286 858 386	292 081 413
78041200257 Promouvoir le genre dans le ministère	10 000 000	11 474 337	11 683 258
79041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Lahou	4 500 000	5 163 450	5 257 466
79041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Grands Ponts (DABOU)	5 000 000	5 737 170	5 841 629
79041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de JACQUEVILLE	4 500 000	5 163 452	5 257 466
90041200001 Gérer le patrimoine du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	30 000 000	34 423 007	35 049 770
90084000002 Assurer la coordination de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives à impact jeunesse	10 000 000	11 474 335	11 683 256
4 Investissements	250 600 000	0	0
Trésor	250 600 000	0	0
78041200213 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	250 600 000	0	0
2112702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	3 921 243 303	4 156 474 912	4 249 430 191
1 Personnel	2 988 158 098	3 085 823 531	3 159 072 606
78041200215 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire du Ministère	2 988 158 098	3 085 823 531	3 159 072 606
2 Biens et services	933 085 205	1 070 651 381	1 090 357 585
78041200169 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	158 628 282	182 015 411	185 329 491
78041200171 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	447 199 158	513 129 428	522 684 448
78041200173 Gérer la commande publique du ministère	28 000 000	32 128 142	32 713 120
78041200174 Gérer les ressources humaines du ministère	25 000 000	28 685 840	29 208 143
78041200211 Actualiser le DPPD-PAP/CDMT	30 000 000	34 423 006	35 049 770
78041200214 Gérer les ressources financières du ministère	64 257 765	73 731 516	75 073 996
78041200249 Gérer les conférences et missions hors CI	60 000 000	68 846 013	70 099 539
78041200261 Prendre en charge les séminaires, conférences et missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	22 948 671	23 366 513
78084000056 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	100 000 000	114 743 354	116 832 565

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21127 Administration Générale	5 809 381 267	7 696 882 731	7 087 800 035
2112703 Information et communication	278 000 000	1 989 099 818	1 249 629 403
2 Biens et services	278 000 000	289 499 818	291 129 403
78041200177 Organiser la communication des activités du ministère	38 000 000	43 602 477	44 396 377
78041200243 Réaliser le développement informatique et apporter un appui aux structures du ministère	10 000 000	11 474 335	11 683 256
90041200002 Mettre en œuvre la stratégie de communication du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	30 000 000	34 423 006	35 049 770
90041290154 Mettre en œuvre la stratégie de communication du PJ-GOUV	200 000 000	200 000 000	200 000 000
4 Investissements	0	1 699 600 000	958 500 000
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>1 699 600 000</i>	<i>958 500 000</i>
90041290153 Projet de mise en place du schéma directeur du Système d'Information	0	1 699 600 000	958 500 000
2112704 Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation	40 000 000	45 897 345	46 733 028
2 Biens et services	40 000 000	45 897 345	46 733 028
78041200178 Gérer la documentation du ministère	15 000 000	17 211 504	17 524 885
78041200205 Organiser la planification générale des activités du ministère	25 000 000	28 685 841	29 208 143

II.2.2. Programme 2 : Promotion de la jeunesse

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Promotion de la jeunesse	Action 2.1: Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes
	Action 2.2: Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes
	Action 2.3: Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Promotion de la jeunesse						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la participation des jeunes au processus de prise de décision pour le développement communautaire, local et national	Proportion de jeunes ayant eu leurs capacités renforcées sur des thématiques en lien avec leurs centres d'intérêts	70%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes ayant eu leurs capacités renforcées en lien avec leurs centres d'intérêts / Nombre de jeunes à former) x 100 Prévisions 2025 : (2025 : 4000) ; (2026 : 4500) ; (2027 : 5000) Source : Rapports d'activités DVARCJ
	Proportion de fédérations de jeunesse ayant bénéficié de l'appui du Ministère	0%	100%	100%	100%	(Nombre de faïtières de jeunesse ayant bénéficié de l'appui du Ministère par an / Nombre de faïtières de jeunesse programmé) x 100 Source: Rapports d'activités DVARCJ
	Proportion de rencontres d'échanges organisées avec les jeunes	-	100%	100%	100%	(Nombre de rencontres d'échanges organisées par an / Nombre de rencontres d'échanges avec les jeunes prévues) x 100 Prévisions : (2025 : 10) ; (2026 : 12) ; (2027 : 15) Source : Rapports d'activités DVARCJ
OS 2 : Favoriser l'adoption par les jeunes de comportements adéquats face aux fléaux sociaux	Proportion de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement en année N / Nombre de jeunes à sensibiliser prévu en année N) x 100 Prévision 2025 : (4 000 000) ; (2026 : 4 200 000) ; (2027 : 4 500 000) Source : Rapports d'activités DPJ
	Proportion de communautés U-Report ayant bénéficié d'un appui technique du Ministère	-	100%	100%	100%	(Nombre de communautés U-Report ayant bénéficié d'un appui technique / Nombre de communautés U-Report prévues) x 100 Prévisions : (2025 : 55) ; (2026 : 60) ; (2027 : 70) Source : Rapports d'activités DPJ
OS 3 : Faciliter l'accès des jeunes aux services sociaux de base adaptés à leurs besoins	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives de Jeunesse (ISE) réhabilitées et équipées	7,04%	18%	25%	32%	((Nombres d'ISE réhabilitées et équipées à la période donnée/ Nombre d'ISE à réhabiliter et à équiper (71)) x 100 Prévisions : (2025 : 13) ; (2026 : 18) ; (2027 : 23) Source : Rapports d'activités DISE
	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives fonctionnelles	-	80%	85%	90%	(Nombre d'Institutions Socio-Éducatives fonctionnelles / Nombre d'ISE réhabilitées et équipées) x 100 Dénominateur : (2025 : 8) ; (2026 : 13) ; (2027 : 18) Source : Rapports d'activités DISE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : PROMOTION DE LA JEUNESSE	868 757 003	765 460 672	380 518 571
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	280 757 003	308 171 616	312 722 986
Transferts	88 000 000	64 288 227	67 795 585
Investissements	500 000 000	393 000 829	0
Trésor	500 000 000	393 000 829	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22128 Promotion de la jeunesse	868 757 003	765 460 672	380 518 571
2212801 Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes	301 625 653	298 773 431	305 743 887
2 Biens et services	213 625 653	234 485 204	237 948 302
78041200195 Encadrer les associations et renforcer les capacités des jeunes	33 000 000	36 222 299	36 757 263
78041200196 Apporter un appui au CNJCI	100 000 000	109 764 534	111 385 639
78041200206 Organiser les Centres de Vacances	23 743 335	26 061 761	26 446 666
78041200220 Gérer la plateforme technologie U-report	20 000 000	21 952 906	22 277 128
78041200229 Organiser les journées statutaires de jeunesse	36 882 318	40 483 704	41 081 606
3 Transferts	88 000 000	64 288 227	67 795 585
78041200221 Apporter un appui aux fédérations et organisations de jeunesse	80 000 000	55 420 885	58 444 470
78041200248 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès de la CONFJES	8 000 000	8 867 342	9 351 115
2212802 Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes	37 131 350	40 757 053	41 358 993
2 Biens et services	37 131 350	40 757 053	41 358 993
78041200237 Mettre en œuvre le programme de promotion de la santé sexuelle et de la reproduction	14 131 350	15 511 211	15 740 295
78041200244 Élaborer et mettre en œuvre les programmes spécifiques en matière de protection de la jeunesse	23 000 000	25 245 842	25 618 698
2212803 Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes	530 000 000	425 930 188	33 415 691
2 Biens et services	30 000 000	32 929 359	33 415 691
78041200197 Gérer les institutions socio-éducatives du ministère	30 000 000	32 929 359	33 415 691

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22128 Promotion de la jeunesse	868 757 003	765 460 672	380 518 571
4 Investissements	500 000 000	393 000 829	0
<i>Trésor</i>	<i>500 000 000</i>	<i>393 000 829</i>	<i>0</i>
90041200003 Construire, réhabiliter et équiper des institutions socio-éducatives	500 000 000	393 000 829	0

II.2.3. Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes	Action 3.1: Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune
	Action 3.2: Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la représentativité de l'AEJ sur l'étendue du territoire national	Proportion d'agences régionales ouvertes	-	79%	88%	100%	((Nombre d'agences régionales ouvertes par an / Nombre d'agences régionales à ouvrir par an)) x 100 Prévisions : (2025 : 26) ; (2026 : 29) ; (2027 : 33) Dénominateur : 33 Source : Rapports d'activités DESS / AEJ
	Proportion de Guichets Emploi ouverts dans les Universités Publiques	-	88%	100%	-	(Nombre de guichets Emplois ouverts dans les Universités Publiques / Nombre de Guichets Emplois à ouvrir dans les Universités Publiques) x100 Prévisions : (2025 : 7) ; (2026 : 8) Source : Rapports d'activités DESS / AEJ
OS 2 : Améliorer les compétences des jeunes à travers des programmes de formation et de stages correspondant aux besoins du marché du travail	Proportion de jeunes ayant leurs Certificats / Attestations d'Aptitudes à l'issue de la Formation de Reconversion et Requalification (FRR) disponibles	-	70%	75%	80%	((Nombre de jeunes sélectionnés pour la formation de Reconversion et de Requalification en année (N-1) ayant leurs attestations / certificats en année N-1 ou N disponibles) / (Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 2 629 Source : Rapports d'activités DESS / AEJ

Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Améliorer les compétences des jeunes à travers des programmes de formation et de stages correspondant aux besoins du marché du travail	Proportion de jeunes ayant leurs Certificats / Attestations d'Aptitudes à l'issue de la formation par Apprentissage et Chantiers Écoles disponibles	-	70%	75%	80%	((Nombre de jeunes sélectionnés pour la formation par Apprentissage et Chantiers Écoles en année (N-1) ayant leurs attestations/certificats en année N-1 ou N disponibles) / (Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 12 690 Source : Rapports d'activités DESS / AEJ / BCP-Emploi
	Proportion de jeunes ayant leurs attestations de fin de Stage de qualification disponibles	-	75%	80%	80%	((Nombre de jeunes bénéficiaires de Stage de qualification en année (N-1) ayant leurs attestations/certificats en année N-1 ou N disponibles) / (Nombre de jeunes bénéficiaires de Stage de qualification en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 12 698 Source : Rapports d'activités DESS / AEJ / BCP-Emploi
	Proportion de jeunes ayant leurs attestations de fin de Stage École disponibles	-	75%	80%	80%	((Nombre de jeunes bénéficiaires de Stage Ecole en année (N-1) ayant leurs attestations/certificats en année N-1 ou N disponibles) / (Nombre de jeunes bénéficiaires de Stage Ecole en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 12 000 Sources : Rapports d'activités DESS / AEJ / BCP-Emploi
	Proportion des bénéficiaires du programme « Activités Génératrices de Revenus » (AGR) ayant reçu leur financement au regard des jeunes à financer	-	65%	70%	75%	((Nombre de jeunes sélectionnés à l'issue du Comité de crédit en année (N-1) ayant reçu le financement de leurs « Activités Génératrices de Revenus » en année N-1 ou N) / (Nombre de jeunes sélectionnés à l'issue du Comité de crédit en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 16 990 Sources : Rapports d'activités / DESS / AEJ / BCP-Emploi
	Proportion des bénéficiaires du programme « Micro et Petites Entreprises (MPE) / Projets structurants » ayant reçu le financement de leurs projets au regard des jeunes à financer	-	60%	60%	65%	(Nombre de jeunes sélectionnés à l'issue du Comité de crédit en année (N-1) ayant reçu le financement de leurs « Micro et Petites Entreprises (MPE) / Projets structurants » en année N-1 ou N) / Nombre de jeunes sélectionnés à l'issue du Comité de crédit en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 5 928 Sources : Rapports d'activités DESS / AEJ / BCP-Emploi
	Proportion de jeunes ayant leurs attestations de fin d'activités de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) disponibles	-	70%	75%	75%	(Nombre de jeunes bénéficiaires des THIMO en année (N-1) ayant leurs attestations de fin d'activités en année N-1 ou N disponibles) / (Nombre de jeunes bénéficiaires des THIMO en année (N-1)) x 100 Dénominateur : 12 806 Sources : Rapports d'activités DESS / AEJ / BCP-Emploi

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI DES JEUNES	75 682 353 588	105 439 097 413	93 768 355 292
Dépenses de personnel	4 022 075 028	4 057 769 446	4 093 463 865
Dépenses en biens et services	23 000 000	25 891 382	26 273 771
Transferts	559 369 772	634 432 812	648 993 656
Investissements	71 077 908 788	100 721 003 773	88 999 624 000
<i>Trésor</i>	<i>35 881 658 788</i>	<i>89 156 011 085</i>	<i>88 999 624 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>35 196 250 000</i>	<i>11 564 992 688</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22129 Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes	75 682 353 588	105 439 097 413	93 768 355 292
2212901 Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune	29 936 862 160	76 381 034 969	89 648 617 656
3 Transferts	559 369 772	634 432 812	648 993 656
78041200199 Effectuer le règlement des allocations chômage	136 126 887	154 394 048	157 937 540
78041200238 Effectuer le transfert de l'Agence Emploi Jeune	423 242 885	480 038 764	491 056 116
4 Investissements	29 377 492 388	75 746 602 157	88 999 624 000
<i>Trésor</i>	<i>29 377 492 388</i>	<i>75 746 602 157</i>	<i>88 999 624 000</i>
90041290151 Mettre en œuvre le Programme Emploi Jeunes BCP-E/3ème C2D	4 377 492 388	0	0
90041290134 Apporter un appui aux projets jeunes/Phase II	25 000 000 000	75 746 602 157	88 999 624 000
2212902 Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes	45 745 491 428	29 058 062 444	4 119 737 636
1 Personnel	4 022 075 028	4 057 769 446	4 093 463 865
78041200204 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AEJ	4 022 075 028	4 057 769 446	4 093 463 865
2 Biens et services	23 000 000	25 891 382	26 273 771
78041200203 Définir et veiller à la mise en œuvre de politique générale et de stratégie de promotion de l'emploi des jeunes	23 000 000	25 891 382	26 273 771
4 Investissements	41 700 416 400	24 974 401 616	0
<i>Trésor</i>	<i>6 504 166 400</i>	<i>13 409 408 928</i>	<i>0</i>
90041290146 Employabilité des jeunes FB-PR / 3ème C2D	5 510 897 250	0	0
78041200274 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC	429 000 000	3 870 942 688	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22129 Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes	75 682 353 588	105 439 097 413	93 768 355 292
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	564 269 150	9 538 466 240	0
Financement extérieur	35 196 250 000	11 564 992 688	0
78041200274 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC	3 200 000 000	2 717 192 688	0
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	31 996 250 000	8 847 800 000	0

II.2.4. Programme 4: Service civique

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Service civique	Action 4.1: Promotion de la culture civique, citoyenne et du volontariat des jeunes
	Action 4.2: Construction, réhabilitation et opérationnalisation des Centres de Service Civique (CSC)

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Service civique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la culture civique, citoyenne et promouvoir le volontariat des jeunes	Proportion de jeunes ayant bénéficié du programme Service National Jeunes (SNJ)	148,08%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes ayant bénéficié du programme SNJ / Nombre de jeunes prévus) x 100 Prévisions : (2025 : 1 500) ; (2026 : 1600) ; (2027 : 1700) Source : Rapports d'activités / OSCN
	Proportion de jeunes formés au volontariat et au bénévolat	100%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes formés au volontariat et au bénévolat sur la période / Nombre de jeunes prévus) X100 Prévision 2025 : 850 Source : Rapports d'activités / OSCN
	Proportion de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat et du bénévolat	100%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat / Nombre de jeunes formés au volontariat) x 100 Prévision 2025 : 850 Source : Rapports d'activités / OSCN

Programme 4: Service civique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Construire, réhabiliter et rendre opérationnels les Centres de Service civique	Proportion de Centres de Service civique (CSC) construits et équipés	25%	60%	70%	80%	((Nombre de Centres de Service Civique (CSC) construits et équipés / Nombre de Centres de Service Civique (CSC) à construire et à équiper)) x 100 Source: Rapports d'activités / OSCN
	Proportion de jeunes marginalisés formés à travers le dispositif de Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD)	145,20%	100%	100%	100%	((Nombre de jeunes marginalisés formés par an / Nombre de jeunes marginalisés à former)) x 100 Prévisions : (2025 : 2000) ; (2026 : 4000) ; (2027 : 4000) Source : Rapports d'activités OSCN
	Proportion de jeunes marginalisés formés, accompagnés à l'insertion auprès de structures compétentes	100%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes marginalisés formés, accompagnés à l'insertion auprès des structures compétentes / Nombre de jeunes marginalisés formés) x 100 Prévisions : (2025 : 2000) ; (2026 : 3000) ; (2027 : 4000) Source : Rapports d'activités OSCN

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4: SERVICE CIVIQUE	15 578 447 940	10 574 529 765	10 543 456 716
Dépenses de personnel	886 580 695	894 448 769	902 316 842
Dépenses en biens et services	205 800 000	231 671 584	235 093 129
Transferts	2 606 046 745	2 648 409 412	2 606 046 745
Investissements	11 880 020 500	6 800 000 000	6 800 000 000
Trésor	3 880 020 500	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	8 000 000 000	6 800 000 000	6 800 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22139 Service civique	15 578 447 940	10 574 529 765	10 543 456 716
2213901 Promotion de la culture civique, citoyenne et du volontariat des jeunes	2 248 820 500	231 671 584	235 093 129
2 Biens et services	205 800 000	231 671 584	235 093 129
78084000063 Organiser la semaine nationale du civisme	30 000 000	33 771 368	34 000 135
78084000065 Organiser des actions de volontariat, de bénévolat et initier des programmes communautaires	45 800 000	51 557 628	52 333 491
78084000073 Organiser des missions de sensibilisation des populations sur le civisme et la citoyenneté	130 000 000	146 342 588	148 759 503
4 Investissements	2 043 020 500	0	0
Trésor	2 043 020 500	0	0
90041290152 Mettre en œuvre le Programme de Volontariat et de Service Civique/3ème C2D	2 043 020 500	0	0
2213902 Construction, réhabilitation et opérationnalisation des Centres de Service Civique (CSC)	13 329 627 440	10 342 858 181	10 308 363 587
1 Personnel	886 580 695	894 448 769	902 316 842
78084000064 Transférer des subventions équilibre personnel à l'OSCN	886 580 695	894 448 769	902 316 842
3 Transferts	2 606 046 745	2 648 409 412	2 606 046 745
78084000062 Opérationnaliser l'Office du Service Civique National (SCAD et jeunes en voie de radicalisation)	606 046 745	648 409 412	606 046 745
90041200007 Assurer le fonctionnement des nouveaux Centres de Service Civique	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
4 Investissements	9 837 000 000	6 800 000 000	6 800 000 000
Trésor	1 837 000 000	0	0
90041290150 Construire, réhabiliter et équiper les centres de service civique (Phase 2)	1 837 000 000	0	0
Financement extérieur	8 000 000 000	6 800 000 000	6 800 000 000
90041290150 Construire, réhabiliter et équiper les centres de service civique (Phase 2)	8 000 000 000	6 800 000 000	6 800 000 000

SECTION 358 : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

SECTION 358 : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance

- le déficit en personnel technique et spécialisé ;
- l'insuffisance en renforcement de capacités techniques ;
- l'insuffisance d'équipements techniques dans les services centraux et déconcentrés ;
- l'insuffisance de communication sur les activités et les réformes initiées par le ministère.

En matière de Foncier et d'Urbanisme

- l'absence de document d'orientation de la politique publique urbaine ;
- l'insuffisance des équipements socio-collectifs de base dans les quartiers ;
- la prolifération des lotissements irréguliers ;
- la prolifération des quartiers spontanés et précaires ;
- le non-respect des règles d'urbanisme ;
- l'insuffisance de règlement particulier d'urbanisme ;
- la dégradation des anciens noyaux des villes ;
- l'insuffisance d'adressage dans nos villes ;
- la récurrence des litiges et conflits fonciers ;
- les lourdeurs administratives dans le traitement des actes du foncier ;
- l'insuffisance d'un cadre de développement urbain harmonisé dans les villes.

En matière de Construction, de Maintenance et d'Architecture

- la méconnaissance de la réglementation du secteur ;
- l'incivisme des maîtres d'ouvrage (publics et privés) et professionnels qualifiés du cadre bâti (architectes, ingénieurs en bâtiment, constructeurs, etc.) ;
- l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée ;
- l'absence de programme de réhabilitation des bâtiments publics ;
- le non-respect des règles de construction ;
- la présence sur le marché de matériaux de construction de mauvaise qualité ;
- l'insuffisance d'harmonie dans l'architecture des villes ;
- l'insuffisance de la sécurité des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance de valorisation du patrimoine immobilier.

En matière de Logement et de cadre de vie

- le déficit de logements ;
- l'insuffisance de financement du secteur du logement due au faible niveau de financement des acquéreurs et des promoteurs ;
- le coût élevé des matériaux de construction ;
- l'insuffisance de suivi et de contrôle des constructions de logements ;
- la faible mobilisation du foncier pour les logements sociaux ;
- l'insuffisance de financement des VRD primaires sur les sites des logements sociaux ;
- la faible utilisation des matériaux et des techniques de construction rapide ;
- l'insuffisance de capacités technique et financière des promoteurs locaux ;
- la faible industrialisation de la production de logements ;
- la faible capacité technique des promoteurs locaux ;
- l'absence de garantie de rachat de l'Etat pour attirer les investisseurs internationaux à forte capacité ;
- l'insuffisance des logements locatifs ;
- l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires de la copropriété ;
- les difficultés d'obtention des titres de propriété dans les copropriétés ;
- l'absence de plans types pour les logements sociaux.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de Gouvernance

- le renforcement de capacités techniques;
- le renforcement du financement du projet de réhabilitation et équipement des structures déconcentrées ;
- l'amélioration de la communication au niveau interne et externe ;
- le renforcement en personnel et en moyens de locomotion (véhicules, motos, engins de démolition).

En matière de Foncier et d'Urbanisme

- l'élaboration d'outils de planification urbaine ;
- la mise en œuvre de la stratégie de simplification et de transformation digitale ;
- la mise en œuvre d'un identifiant unique des parcelles et d'un référentiel géodésique unique ;
- la constitution de réserves foncières pour les grands projets de l'État ;
- l'aménagement des parcelles ;
- la régularisation des lotissements irréguliers dans le district d'Abidjan et les villes de l'intérieur ;
- la restructuration des quartiers précaires et la rénovation urbaine ;
- l'adressage des villes de Côte d'Ivoire ;
- le démarrage du projet d'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine ;
- la délimitation des territoires de 189 villages dans le District d'Abidjan ;
- le renforcement du cadre législatif, réglementaire en matière de Foncier et d'Urbanisme ;

- la mise en exploitation du Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU) ;
- la restructuration en cours de l'AGEF.

En matière de Construction et de Maintenance

- la vulgarisation des textes réglementaires et la sensibilisation des usagers ;
- le renforcement du cadre réglementaire du secteur de la construction ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- l'opérationnalisation de la Plateforme Collaborative de Contrôle des Constructions (PCCC) dans le périmètre urbain ;
- la délivrance préalable du certificat de conformité avant tout raccordement aux circuits de distribution de l'eau et de l'électricité ;
- l'instruction en ligne du permis de construire ;
- le renforcement des capacités de la brigade et l'intensification du contrôle ;
- l'appui du MCLU à la création des centres de formation ;
- l'appui à la mise en place d'un programme de certification des compétences des ouvriers du BTP.

En matière de Logement et de Cadre de Vie

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'habitat ;
- la constitution des réserves foncières pour le logement ;
- l'accélération de la production de logements sociaux ;
- la mise en œuvre du programme d'urgence de construction de 25 000 logements ;
- le suivi et le contrôle des programmes immobiliers ;
- le renforcement de la capacité technique et financière des promoteurs locaux ;
- l'amélioration des conditions de contrat de location ;
- l'amélioration des plans types dans le cadre de l'habitat rural ;
- la proposition d'un Code spécifique à la Copropriété ;
- la poursuite de la vulgarisation et la sensibilisation du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) ;
- l'accélération de la procédure de délivrance des titres fonciers dans les anciennes copropriétés.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance

- le renforcement de capacités des agents et des structures (en personnel technique et en matériel) du Ministère ;
- la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière de construction, logement et urbanisme (CCH, CUDFU) ;
- l'accélération de la prise des textes d'applications des codes (CCH, CUDFU) ;
- le renforcement des capacités et la déconcentration du Service de la Brigade d'Investigation et de Contrôle Urbain ;
- la simplification et l'informatisation des procédures de traitement des actes du foncier urbain tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays ;
- l'intensification de la communication interne et externe du Ministère.

En matière de Foncier et d'urbanisme

- la maîtrise du développement urbain ;
- la constitution de réserves foncières ;
- l'aménagement et la viabilisation des parcelles ;
- l'adressage des villes ;
- l'assainissement du secteur du foncier urbain afin de mettre à la disposition des populations des terrains sécurisés ;
- la réduction du délai d'obtention des actes ;
- l'identification et l'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine ;
- la mise en place d'un Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain ;
- la rénovation des anciens noyaux urbains ;
- la promotion des villes inclusives, productives et vertes ;
- le renforcement de la résilience des villes dans la gestion des catastrophes naturelles et des risques climatiques.

En matière de construction, de maintenance et d'architecture :

- la construction de nouveaux bâtiments administratifs ;
- la réhabilitation et la maintenance des bâtiments administratifs ;
- la promotion du civisme pour la bonne utilisation des bâtiments administratifs ;
- la maîtrise d'ouvrage délégué des projets de construction de l'Etat ;
- la surveillance de l'harmonie architecturale des villes ;
- le contrôle administratif des constructions dans le périmètre urbain ;
- la réduction du délai de délivrance du permis de construire ;
- le suivi du respect de la réglementation en matière de construction ;
- la sécurisation des bâtiments administratifs.

En matière de logement et de cadre de vie :

- la promotion de l'aménagement foncier pour la production de logements ;
- la promotion des constructions en hauteur ;
- la facilitation de l'accès au logement tant en milieu urbain que rural ;
- la diversification de l'offre de logement (location simple, location- vente et vente directe) ;
- la promotion de l'acquisition directe de logements par l'État ;
- la réglementation efficiente de la copropriété ;
- la vulgarisation des règles de la copropriété ;
- la promotion de la production locale des matériaux dans la construction immobilière ;
- la promotion de l'utilisation des techniques rapides et modernes de construction ;
- le renforcement du processus de suivi et de contrôle des programmes immobiliers ;
- la garantie d'un financement suffisant et pérenne ;
- le renforcement de capacités des acteurs du logement (les transferts de technologies, augmentation de la main d'œuvre qualifiée...).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'élaboration des outils de planification urbaine ;
- l'amélioration du fonctionnement de l'administration publique en matière de traitement des demandes d'actes ;
- la production de terrains accessibles à tous ;
- le développement d'une politique de rénovation urbaine et d'adressage ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- l'opérationnalisation du permis de construire ;
- la production de logements ;
- l'application des nouvelles règles de copropriété.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ;
- la gestion du domaine foncier urbain est assainie et l'urbanisation est maîtrisée ;
- la politique en matière de construction et de maintenance est mise en œuvre ;
- la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie est appliquée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2023-820 du 25 Octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 11, le Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de construction, de logement et d'urbanisme.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Construction

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques, de la législation et de la réglementation en matière de construction ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, du Patrimoine, des Finances et du Budget ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière de Construction ;
- prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les normes de construction immobilière ;
- reconstruction et réhabilitation des bâtiments publics détruits ou endommagés ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité architecturale ;
- maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de la construction et de l'architecture, en liaison avec les Ministres concernés ;
- délivrance des documents liés à la construction, notamment le permis de construire et le certificat de conformité.

Au titre du Logement

- définition de la stratégie de l'Etat en matière de logement et d'habitat ;
- promotion de l'aménagement foncier ;
- promotion de l'accession à la propriété immobilière ;
- élaboration, mise en place d'un cadre institutionnel, réglementaire et financier permettant l'émergence d'un véritable marché du logement ;
- facilitation de l'accession au logement en milieu urbain et en milieu rural ;
- encadrement des promoteurs immobiliers;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques et de la législation en matière d'Habitat ;
- promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction immobilière ;
- définition et mise en œuvre des programmes de relogement de populations déguerpies et appui technique à la réinstallation de populations déplacées, en liaison avec les autres départements ministériels intéressés ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'habitat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur des quartiers défavorisés ;
- lutte contre la précarité de l'habitat et des exclusions dans les villes.

Au titre de l'Urbanisme

- élaboration et contrôle de la mise en œuvre des politiques, de la législation et de la réglementation en matière d'urbanisme, domaniale et foncière urbaine ;
- sécurisation du foncier urbain;
- gestion du domaine urbain;
- gestion technique du foncier urbain ;
- participation à la gestion des terrains industriels, touristiques et artisanaux respectivement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'adressage ;
- élaboration, approbation et promotion des outils de planification urbaine, notamment des schémas directeurs d'urbanisme ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme, notamment en matière foncière, de rénovation et de restructuration des quartiers urbains ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'urbanisme et du foncier ;
- modernisation de la gestion foncière des communautés villageoises ;
- promotion de l'accession à la propriété foncière ;
- purge des droits coutumiers;
- constitution et gestion des réserves foncières pour le compte de l'Etat ;
- participation à la gestion du domaine public, en liaison avec les autres départements ministériels concernés.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Foncier et urbanisme.
- Programme 3: Construction et maintenance.
- Programme 4 : Logement et cadre de vie.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DPES), Direction de la Coopération Internationale et du Développement Durable (DCIDUD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction de la Modernisation, de l'informatique, de la Simplification et de la Sécurisation des Actes (DMISSA), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service du Contrôle et de la Production des Actes (SCPA), Service de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain (SBICU), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP), Antennes (21), Directions Régionales (33), Directions Départementales (75), Secteurs (9).		<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Simplification et de Transformation Digitale du MCLU ; - Réhabilitation et équipement des structures déconcentrées du MCLU ; - Projet de renforcement de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Foncier et urbanisme	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier (DGUF), Direction de l'Urbanisme et du Développement Urbain (DUDU), Direction du Domaine Urbain (DDU), Direction de la Topographie et de la Cartographie (DTC), Guichet Unique du Foncier (GUF), Direction de l'Adressage, de la Rénovation et de la Restructuration Urbaine (DARRU), Service d'Appui aux Lotisseurs et Aménageurs (SALA).	Agence de Gestion Foncière (AGEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Redressement des lotissements irréguliers à Abidjan ; - Projet de délimitation des territoires des Villages du grand Abidjan ; - Constitution des réserves foncières – AGEF ; - Purges/indemnités d'éviction ; - Déconcentration du Guichet Unique du Foncier et de l'habitat ; - Projet de régularisation des lotissements appliqués et non approuvés dans les villes de la Côte d'Ivoire ; - Projet d'Aménagement des Quartiers et Rues d'Abidjan (PAQRA) ; - Projet d'élaboration des plans d'urbanisme directeurs de 75 chefs-lieux de département ; - Projet d'Adressage du District d'Abidjan (PADA) - Projet de développement urbain des villes secondaires. - Projet d'Adressage des villes de l'intérieur du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Aménagement des Quartiers Restructurés d'Abidjan (PAQRA) ; - Etudes pour l'Elaboration des plans d'urbanisme de détails des 10 Unités urbaines du Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Abidjan ; - Etudes pour l'Elaboration d'une politique publique urbaine ; - Etudes de Restructuration des quartiers précaires ; - Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles ; - AQABA - Projet de développement des villes secondaires.
Programme 3: Construction et maintenance	Direction Générale de la Construction, de la Maintenance et de l'Architecture (DGCMA), Direction des Etudes, des Matériaux et de l'Architecture (DEMA), Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM), Guichet Unique du Permis de Construire (GUPC).		<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de la Cité administrative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'hôtel SEBROKO et de la Tour C ; - Construction de la tour F.
Programme 4 : Logement et cadre de vie	Direction Générale du Logement et du Cadre de Vie (DGLCV), Direction de l'Implémentation et du Contrôle de l'Aménagement Foncier (DICAF), Direction de la Copropriété et du Cadre de Vie (DCCV), Direction du Logement et des Grands Programmes Immobiliers (DLGPI).	Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Fonds de Garantie du Logement Social (FGLS)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Elargi de Logement et d'Aménagement Foncier (PELAF) ; - Projet de réalisation des VRD pour logements Sociaux (nouveau site) ; - Projet de réalisation des VRD pour logements Sociaux (ancien site) ; - Programme d'Urgence de construction de 25 000 logements sociaux et économiques ; - Projet de réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM). 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du ministère	RS 1.1: la gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers du Ministère	(Nombre d'usagers du ministère satisfaits / Nombre total d'usagers enquêtés) x100 Source : Rapport d'activités DPES
OG 2 : Assainir le secteur du foncier et maîtriser l'urbanisation	RS 2.1 : le secteur du foncier est assaini et l'urbanisation est maîtrisée	IP 2.1.1 : Taux de couverture des chefs-lieux de Région en lotissements approuvés	(Superficie couverte par les lotissements approuvés / Superficie du domaine urbain des chefs-lieux de Région) x100 Source: Rapport d'activités DTC
OG 3 : Mettre en œuvre la politique en matière de construction et de maintenance	RS 3.1 : la politique en matière de construction et de maintenance est mise œuvre	IP 3.1.1 : Proportion de chantiers de construction avec permis de construire	Nombre de PC délivrés / Nombre de chantiers contrôlés Source: Rapport d'activités DGCAM
OG 4 : Faire appliquer la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie	RS 4.1 : la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie est appliquée	IP 4.1.1 : Proportion de la population vivant dans un logement décent	Enquête Sources : Rapports d'activités DGLCV / INS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	76 801 661 802	86 182 757 043	110 122 214 961
1.1 Ressources Intérieures	76 801 661 802	86 182 757 043	110 122 214 961
1.1.1 Budget Etat	76 801 661 802	86 182 757 043	110 122 214 961
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	76 801 661 802	86 182 757 043	110 122 214 961
2.1 Personnel	5 696 562 142	5 830 410 811	5 930 797 313
2.1.1 Solde y compris EPN	5 696 562 142	5 830 410 811	5 930 797 313
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	11 294 471 410	11 686 231 957	12 110 083 298
2.3 Transferts	5 691 733 930	5 700 914 275	5 710 370 030
2.4 Investissement	54 118 894 320	62 965 200 000	86 370 964 320
Trésor	54 118 894 320	62 965 200 000	86 370 964 320
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la performance des structures	Taux de réalisation globale des activités du ministère	81,07%	82%	83%	85%	(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités planifiées) x100 Source: Rapports d'activités DPES
	Taux de satisfaction des usagers du MCLU	62,5%	61%	62%	63%	Enquête de satisfaction Source : Rapports d'enquête et de satisfaction DPES
	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	86,98%	87%	88%	90%	(Nombre d'activités réalisées couvertes par un média / le nombre total d'activités réalisées) x100 Source: Rapport d'activités DCRP
OS2 : Assurer la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières du ministère	Taux de couverture des besoins en personnel technique des services du ministère	28,19%	30%	32%	34%	(Nombre de personnel technique affecté au ministère/ le besoin en personnels techniques exprimé) x100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution des crédits alloués au ministère	96,88%	97%	98%	98%	Budget ordonnancé/ Budget actuel du MCLU Source: Rapport DAF
	Taux de satisfaction du personnel du MCLU	72%	60%	65%	70%	Enquête de satisfaction Source : Rapport d'enquête DPES

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
Dépenses de personnel	5 610 262 142	5 744 110 811	5 844 497 313
Dépenses en biens et services	7 581 438 394	7 973 198 941	8 397 050 282
Transferts	306 011 492	315 191 837	324 647 592
Investissements	2 276 000 000	3 038 700 000	1 862 864 320
Trésor	2 276 000 000	3 038 700 000	1 862 864 320
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
2105001 Coordination et animation	5 222 934 114	5 550 603 530	5 065 930 010
2 Biens et services	4 387 934 114	4 711 903 530	5 065 930 010
11044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TIEBISSOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DJEKANOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bélier (DR TOUMODI)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300018 Coordonner les activités du MCLU au niveau du District de Yamoussoukro (DR YAMOUSSOUKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
11044300019 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ATTIEGOUAKRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
11044300020 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIDIEVI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300021 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Kossou)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300022 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Kokumbo)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
14044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUASSI-KOUASSIKRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
14044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BOCANDA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
14044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du N'zi (DR DIMBOKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BAHIKRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
15044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD PRIKRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
15044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de l'Iffou (DR DAOUKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
15044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Ouellé)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
16044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ARRAH)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
16044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Moronou (DR BONGOUANOU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BATTO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
17044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BOTRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
17044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Gbéké (DR BOUAKE)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SAKASSOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
17044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BEOUMI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
17044300011 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré » (SECTEUR Djebonoua)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
17044300012 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Brobo)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
18044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Hambol (DR KATIOLA)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
18044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD NIAKARAMADOUGOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
18044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DABAKALA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
18044300009 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Tafire)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
21050010141 Investiguer et contrôler les constructions nouvelles	76 460 880	78 754 706	81 117 348
21050010142 Contrôler et produire les actes administratifs	82 400 000	84 872 000	87 418 160
21050010144 Archiver les documents du MCLU	95 202 633	98 058 712	101 000 473
21050010145 Gérer le patrimoine et mettre en œuvre la comptabilité de matière du MCLU	34 000 000	35 020 000	36 070 600
22044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD OUANINO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
22044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KORO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
22044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bafing (DR TOUBA)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
23044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du kabadougou (DR ODIENNE)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD MADINANI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SEGUELON)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GBELEBAN)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SAMATIGUILA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
24044300006 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR OUANGOLODOUGOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
24044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Tchologo (DR FERKESSEDOUGOU)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
24044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KONG)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
25044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BENGUE)	4 800 000	4 944 000	5 092 318

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
25044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SINEMATIALI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
25044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Poro (DR KORHOGO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIKODOUGOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
26044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUN-FAO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
26044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Bagoué (DR BOUNDIALI)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TENGRELA)	4 800 000	4 944 001	5 092 319
26044300007 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Kasséré)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
27044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Folon (DR MINIGNAN)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KANIASSO)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
28044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bounkani (DR BOUNA)	5 000 000	5 150 000	5 304 501
28044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD NASSIAN)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
28044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TEHINI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
28044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DOROPO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
31044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ISSIA)	4 800 000	4 944 001	5 092 318
31044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Haut-Sassadra (DR DALOA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD VAVOUA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
31044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZOUKOUGBEU)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
31044300013 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Saioua)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
31044300014 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Bediala)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
32044300003 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Gôh (DR GAGNOA)	5 000 000	5 150 000	5 304 499
32044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD OUME)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
32044300005 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré » (SECTEUR Ouragahio)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
32044300006 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Guiberoua)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
32044300007 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Diegonefla)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
35044300009 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BONON)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
35044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Marahoué (DR BOUAFLE)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SINFRA)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
35044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZUENOULA)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
35044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Gohitafla)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
35044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Bonon)	4 800 000	4 944 000	5 092 320

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
35044300015 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Kononfla)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
36044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KANI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
36044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Worodougou (DR SEGUELA)	5 000 000	5 150 000	5 304 499
37044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Béré (DR MANKONO)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
37044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIANRA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
37044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUNAHIRI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
41044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BIANKOUA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
41044300012 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Tonkpi (DR MAN)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZOUAN-HOUNIEN)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
41044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SIPILOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
41044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DANANE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BLOLEQUIN)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Cavally (DR GUIGLO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TOULEPLEU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300010 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Tai)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43044300008 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR FACOBLI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Guémon (DR DUEKOUÉ)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BANGOLO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUIBLY)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43044300012 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Gbapleu)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43044300013 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Zou)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
51044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD LAKOTA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
51044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DIVO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GUITRY)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
51044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Hiré)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
55044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TABOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
55044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bas-Sassandra (DR SAN PEDRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55044300007 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré » (SECTEUR Grabo)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
55044300008 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Grand-Béréby)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
55044300009 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Gabiadji)	4 800 000	4 944 000	5 092 320

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
56044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD MEAGUI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
56044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BUYO)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
56044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Nawa (DR SOUBRE)	5 000 000	5 150 000	5 304 502
56044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GUEYO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
56044300013 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Grand-Zatry)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
57044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Gbôklè (DR SASSANDRA)	6 200 000	6 386 000	6 577 579
57044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD FRESCO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
61044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BETIE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
61044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD AGNIBILEKRO)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
61044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (DR ABENGOUROU)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
61044300012 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR NIABLE)	4 712 726	4 854 108	4 999 733
62044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Gontougo (DR BONDOUKOU)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
62044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SANDEGUE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TANDA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUTO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TRANSUA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62044300014 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Tabagne)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62044300015 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Kouassi Datekro)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ASSINIE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300014 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BONOUA)	4 737 456	4 879 580	5 025 968
71044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ADIAKE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Sud Comoé (DR ABOISSO)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
71044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GRAND BASSAM)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300018 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TIAPOUM)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300019 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR MAFERE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71044300020 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Ayame)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71061000001 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE GRAND-BASSAM)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
76044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de l'Agnéby Tiassa (DR AGBOVILLE)	5 000 000	5 150 000	5 304 499
76044300011 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR AZAGUIE)	4 721 850	4 863 506	5 009 411
76044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TIASSALE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
76044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TAABO)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
76044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SIKENSI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
76044300016 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Rubino)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
77044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD YAKASSE-ATTOBROU)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
77044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ALEPE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
77044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Mé (DR ADZOPE)	5 000 000	5 150 000	5 304 499
77044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau du département (DD AKOUBE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78044300164 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région des Lagunes (DR ABIDJAN LAGUNES)	18 525 000	19 080 751	19 653 174
78044300165 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR ANYAMA)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78044300166 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BINGERVILLE)	4 042 875	4 164 161	4 289 087
78044300167 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ATTECOUBE)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300169 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON OUEST)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300170 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ABOBO 2)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300171 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ADJAME)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300172 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78044300205 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ABOBO 1)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300211 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE TREICHVILLE-PLATEAU)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300212 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE PORT BOUET-VRIDI)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300216 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau de SONGON	4 800 000	4 943 999	5 092 319
78044300217 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	79 000 000	81 370 000	83 811 100
78044300226 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE MARCORY)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300227 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	59 513 295	61 298 694	63 137 655
78044300228 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE KOUMASSI)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300229 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON EST)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300237 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BROFODOUME)	4 621 726	4 760 378	4 903 189
78044300238 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY SUD)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300249 Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Construction, de Logement et d'Urbanisme	195 214 166	201 070 590	207 102 710
78044300260 Mettre en œuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne d'Anyama)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300261 Mettre en œuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Nord)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78044300262 Mettre en œuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Sud)	3 000 000	3 090 000	3 182 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
78044300270 Assurer la gestion et le suivi de la coopération entre le Ministère et les partenaires internationaux	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78061000051 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	267 875 000	275 911 250	284 188 588
78061000056 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	2 675 106 507	2 947 691 099	3 248 791 203
78061000065 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE SONGON)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78061000066 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON Sud-Ouest)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78061000067 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ANCIEN COCODY)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78061000068 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY NORD 2)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78061000070 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78061000071 Mettre en œuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY NORD 1)	3 000 000	3 090 000	3 182 700
79044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GRAND LAHOU)	4 800 000	4 944 000	5 092 321
79044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région des Grands Ponts (DR DABOU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD JACQUEVILLE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
4 Investissements	835 000 000	838 700 000	0
Trésor	835 000 000	838 700 000	0
90044300002 Projet de renforcement de la Brigade d'investigation et du contrôle urbain	835 000 000	838 700 000	0
2105002 Planification, programmation et suivi-évaluation	80 550 951	82 967 480	85 456 505
2 Biens et services	80 550 951	82 967 480	85 456 505
78044300206 Planifier, programmer, suivre, évaluer les projets et produire les statistiques du MCLU	80 550 951	82 967 480	85 456 505
2105003 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	9 504 033 239	9 702 291 042	9 385 983 270
1 Personnel	5 610 262 142	5 744 110 811	5 844 497 313
78044300176 Prendre en charge les salaires du personnel	4 612 126 142	4 745 974 811	4 846 361 313
78044300180 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats	998 136 000	998 136 000	998 136 000
2 Biens et services	2 587 759 605	2 642 988 394	2 699 874 045
78044300174 Elaborer, suivre et évaluer le DPPD-PAP/CDMT	88 710 889	91 372 216	94 113 383
78044300175 Gérer la commande Publique du MCLU	135 377 335	137 134 655	138 944 695
78044300177 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire (Logement)	25 000 000	25 750 000	26 522 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21050 Administration Générale	15 773 712 028	17 071 201 589	16 429 059 507
78044300178 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire (MCU)	75 000 000	77 250 000	79 567 500
78044300203 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (Logement)	85 993 042	88 572 833	91 230 018
78044300207 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire (Logement)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78044300213 Prendre en charge les dépenses communes du MCLU	1 322 817 366	1 342 401 887	1 362 573 944
78044300214 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (MCLU)	222 024 788	228 685 532	235 546 098
78044300230 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire (MCU)	13 950 000	14 368 500	14 799 555
78044300241 Gérer les ressources financières du MCLU	285 082 776	293 635 259	302 444 317
78044300244 Gérer les ressources humaines du MCLU	31 803 409	32 757 512	33 740 235
78061000072 Renforcer les capacités des agents du MCLU	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78066000103 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	152 000 000	156 560 000	161 256 800
78066000112 Prendre en charge les missions en CI	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78066000113 Prendre en charge des missions hors CI	40 000 000	41 200 000	42 436 000
3 Transferts	306 011 492	315 191 837	324 647 592
78044300231 Exécuter la convention BNETD (MCLU)	306 011 492	315 191 837	324 647 592
4 Investissements	1 000 000 000	1 000 000 000	516 964 320
<i>Trésor</i>	1 000 000 000	1 000 000 000	516 964 320
78044300173 Réhabilitation et Equipement Structures Déconcentrées du MCU	1 000 000 000	1 000 000 000	516 964 320
2105004 Information et communication	966 193 724	1 735 339 537	1 891 689 722
2 Biens et services	525 193 724	535 339 537	545 789 722
21050040007 Moderniser, informatiser et sécuriser les actes administratifs	29 327 876	30 207 713	31 113 943
78044300181 Entretien des installations informatiques	7 762 936	7 995 824	8 235 699
78044300182 Organiser la communication des activités du MCLU	432 885 912	440 262 490	447 860 364
78044300252 Mettre en œuvre l'informatisation des services	55 217 000	56 873 510	58 579 716
4 Investissements	441 000 000	1 200 000 000	1 345 900 000
<i>Trésor</i>	441 000 000	1 200 000 000	1 345 900 000
78044300208 Projet de Simplification et de transformation digitale du MCLU	441 000 000	1 200 000 000	1 345 900 000

II.2.2. Programme 2 : Foncier et urbanisme

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Foncier et urbanisme	Action 2.1: Conception et suivi des politiques de planification urbaine
	Action 2.2: Gestion du Foncier
	Action 2.3: Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2: Foncier et urbanisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Développer des villes durables	Taux de régularisation des lotissements irréguliers dans le district d'Abidjan	63,08%	38,85%	47,36%	50,41%	La mise en œuvre du projet est composée de trois (3) phases auxquelles s'appliquent les éléments suivants : Ø Phase d'activités de redressement : Poids (a) et Nombre de plan redressé (Nbpr) ; Ø Phase d'activités de validation de la Commission : Poids (b) et Nombre de plan validé en Commission (Nbpv) ; Ø Phase d'activités d'approbation : Poids (c) et Nombre de plan approuvé (Nbpa). Taux régularisation de lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan = $(a \times Nbpr + b \times Nbpv + c \times Nbpa) / Nbplan$ Poids a: 7/12 Poids b: 1/4 Poids c: 1/6 Nbplan : 370 représente le nombre total de plans de lotissements irréguliers collectés dans le District d'Abidjan dans le cadre du projet. Source: Rapport d'activités DTC
	Taux de réalisation des études des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD)	60%	100%	-	-	(Nombre de Plans d'Urbanisme Directeurs réalisés / Nombre de Plans d'Urbanisme Directeurs à réaliser) x100. Source: Rapport d'activités DU

Programme 2: Foncier et urbanisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Développer des villes durables	Taux de régularisation des lotissements appliqués, habités et non-approuvés dans les villes de Côte d'Ivoire	25,24%	31,01%	37,89%	44,76%	<p>La mise en œuvre du projet est composée de trois (3) phases auxquelles s'appliquent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ø Phase d'activités de redressement : Poids (a) et Nombre de plan redressé (Nbpr) ; Ø Phase d'activités de validation de la Commission : Poids (b) et Nombre de plan validé en Commission (Nbpv) ; Ø Phase d'activités d'approbation : Poids (c) et Nombre de plan approuvé (Nbpa). <p>Taux régularisation de lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan $= (a \times Nbpr + b \times Nbpv + c \times Nbpa) / Nbplan$ Poids a : 7/12 Poids b: 1/4 Poids c: 1/6 Nbplan :2000 représentant le nombre total de plans de lotissements appliqués, habités et non-approuvés dans les villes de la Côte d'Ivoire Source: Rapport d'activités DTC</p>
	Taux de réalisation de l'adressage des voies et unités d'occupations dans le District d'Abidjan	52%	100%	-	-	<p>% du budget alloué aux enquêtes et pochage des unités d'occupation % du budget alloué à la fourniture et à la pose des plaques de rue UUO0=250 000 ; quantité projetée d'unités d'occupation UPL0=70 000 quantité projetée des plaques de rues UUO1= 20 443= Unité d'occupation effectivement pochées UPL1= 0= Nbre de plaques de rue effectivement posées $I = (0,75 \times UUO1) / UUO0 + (0,25 \times UPL1) / UPL0$</p> <p>Source : Rapport d'activités DARRU</p>

Programme 2: Foncier et urbanisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Faciliter l'accès à la propriété foncière	Nombre d'ACD signés (Guichet Central)	83 089	100 000	110 000	120 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUF
	Nombre d'ACD signés (Guichets déconcentrés)	108 085	100 000	110 000	120 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUF
	Taux de délimitation des territoires des villages du grand Abidjan (DTC)	88,38%	94,3%	100%	-	La mise en œuvre du projet est composée de cinq (5) phases auxquelles s'appliquent les éléments suivants : Ø Phase1A : Enquêtes historiques et socio-économiques de poids (0,05) et nombre de villages traité (Nb1a) ; Ø Phase1B : Enquêtes foncières et géographiques de poids (0,09) et nombre de villages traité (Nb1b) ; Ø Phase 2 : Levés topographiques et contrôles techniques de poids (0,68) et nombre de villages levé (Nb2) ; Ø Phase 3A : Constatation des tronçons des limites des territoires de poids (0,13) et nombre de villages constaté (Nb3a) ; Ø Phase 3B : Enquêtes publiques et Commissions mixtes de validation des résultats de poids (0,05) et nombre de villages validé (Nb3b) ; Taux de délimitation des territoires des villages du grand Abidjan = $(0,05 \times Nb1a + 0,09 \times Nb1b + 0,68 \times Nb2 + 0,13 \times Nb3a + 0,05 \times Nb3b) / Nb\text{village}$ Nbvillage : Nombre de territoires de villages à délimiter (189) Source: Rapport d'activités DTC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2: FONCIER ET URBANISME	7 924 873 280	11 399 599 540	18 676 499 540
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	616 499 540	616 499 540	616 499 540
Transferts	0	0	0
Investissements	7 308 373 740	10 783 100 000	18 060 000 000
Trésor	7 308 373 740	10 783 100 000	18 060 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22051 Foncier et urbanisme	7 924 873 280	11 399 599 540	18 676 499 540
2205101 Conception et suivi des politiques de planification urbaine	6 008 970 686	5 933 540 686	7 986 340 686
2 Biens et services	326 540 686	326 540 686	326 540 686
78044300184 Mettre en œuvre les politiques de planification urbaine	42 319 470	42 319 470	42 319 470
78044300185 Elaborer les études topographiques	100 112 640	100 112 640	100 112 640
78044300218 Coordonner la mise en œuvre de la stratégie du programme foncier et urbanisme	40 518 130	40 518 130	40 518 130
78044300233 Gérer le foncier urbain	55 204 414	55 204 414	55 204 414
78044300242 Restructurer les villes	59 222 750	59 222 750	59 222 750
78066000106 Mettre en oeuvre la politique d'assistance et de conseil aux villes en matière de planification urbaine	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78066000123 Promouvoir de nouveaux outils de planification urbaine et les documents de référence	18 163 282	18 163 282	18 163 282
4 Investissements	5 682 430 000	5 607 000 000	7 659 800 000
Trésor	5 682 430 000	5 607 000 000	7 659 800 000
90044390152 Projet d'adressage des villes de l'intérieur du pays	300 000 000	0	0
90044390136 Projet de régularisation des lotissements appliqués et non approuvés dans les villes de la Côte d'Ivoire	500 000 000	1 775 000 000	4 625 000 000
90044300003 Projet d'élaboration des études des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD)	3 000 000 000	2 000 000 000	2 289 600 000
78044300263 Projet d'adressage du District d'Abidjan	1 782 430 000	1 332 000 000	0
78044300183 Redressement des Lotissements irréguliers à Abidjan	100 000 000	500 000 000	745 200 000
2205102 Gestion du Foncier	1 725 597 658	5 275 753 918	10 499 853 918
2 Biens et services	99 653 918	99 653 918	99 653 918
78044300186 Gérer le Guichet Unique du Foncier	25 911 000	25 911 000	25 911 000
78044300187 Contrôler et vérifier les actes du foncier	30 952 218	30 952 218	30 952 218
78044300220 Constituer les réserves foncières pour les Grands Projets de l'Etat	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78044300251 Aménager les espaces urbains	22 790 700	22 790 700	22 790 700
4 Investissements	1 625 943 740	5 176 100 000	10 400 200 000
Trésor	1 625 943 740	5 176 100 000	10 400 200 000
78044300232 Délimitation des territoires villageois dans le district d'Abidjan	563 778 728	0	0
78044300204 Constituer les réserves foncières/AGEF	250 000 000	968 900 000	2 700 200 000
78044300189 Purgés/ Indemnités d'éviction - Phase II	608 208 099	4 207 200 000	7 700 000 000
78044300188 Déconcentration du Guichet Unique du Foncier de l'Habitat	203 956 913	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22051 Foncier et urbanisme	7 924 873 280	11 399 599 540	18 676 499 540
2205105 Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain	190 304 936	190 304 936	190 304 936
2 Biens et services	190 304 936	190 304 936	190 304 936
78066000124 Promouvoir l'ODD11, installer et rendre fonctionnel le Comité de Développement Durable	28 000 000	28 000 000	28 000 000
78066000125 Organiser la semaine nationale de la ville	58 000 000	58 000 000	58 000 000
78066000131 Promouvoir le Développement Urbain Durable	38 500 000	38 500 000	38 500 000
78066000136 Suivre et évaluer les comités locaux pour les villes durables	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78066000142 Promouvoir l'ODD 11 et installer les comités locaux pour les villes durables	35 804 936	35 804 936	35 804 936

II.2.3. Programme 3 : Construction et maintenance

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Construction et maintenance	Action 3.1: Construction, maintenance et entretien des bâtiments administratifs
	Action 3.2: Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs
	Action 3.3: Réglementation et mise en œuvre des réformes en matière de permis de construire
	Action 3.4: Instruction et Délivrance du Permis de Construire

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Construction et maintenance						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer le suivi des projets de construction, de maintenance et de réhabilitation des édifices publics	Nombre d'études architecturales contrôlées	20	25	30	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEMA
	Nombre de chantiers de constructions et de réhabilitation suivis	210	150	160	170	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCM
	Nombre de chantiers d'entretien et de maintenance suivis	29	20	20	20	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGCMA

Programme 3: Construction et maintenance						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Faire respecter la Réglementation en matière de construction	Taux de dossier de permis de construire ayant respecté le délai de délivrance de 21 jours	60%	65%	70%	75%	(Nombre de dossiers ayant respecté les 21 jours/ Nombre de dossiers signés) x100 Source: Rapport d'activités GUPC
	Nombre de constructions contrôlées	18 129	20 000	21 000	22 000	Dénombrement Source : Rapport d'Activité Brigade/GUPC
	Nombre de permis de construire délivrés	2 308	2 500	2 600	2 800	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUPC

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3: CONSTRUCTION ET MAINTENANCE	2 965 783 043	3 405 783 043	3 577 183 043
Dépenses de personnel	86 300 000	86 300 000	86 300 000
Dépenses en biens et services	2 819 483 043	2 819 483 043	2 819 483 043
Transferts	0	0	0
Investissements	60 000 000	500 000 000	671 400 000
Trésor	60 000 000	500 000 000	671 400 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22052 Construction et maintenance	2 965 783 043	3 405 783 043	3 577 183 043
2205201 Construction, maintenance et entretien des bâtiments administratifs	406 223 738	846 223 738	1 017 623 738
2 Biens et services	346 223 738	346 223 738	346 223 738
78044300192 Coordonner la mise en œuvre de la stratégie du programme construction et maintenance	79 689 166	79 689 166	79 689 166
78044300193 Faire la maîtrise d'œuvre et le suivi des chantiers de construction et de réhabilitation des bâtiments	84 290 301	84 290 301	84 290 301
78044300202 Faire respecter les normes architecturales	63 700 000	63 700 000	63 700 000
78044300247 Faire le suivi des chantiers de construction	72 544 271	72 544 271	72 544 271
78044300259 Renforcer la stratégie de contrôle des matériaux de construction et promouvoir les matériaux durables	46 000 000	46 000 000	46 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22052 Construction et maintenance	2 965 783 043	3 405 783 043	3 577 183 043
4 Investissements	60 000 000	500 000 000	671 400 000
<i>Trésor</i>	<i>60 000 000</i>	<i>500 000 000</i>	<i>671 400 000</i>
78044300256 Projet de Sécurisation de la Cité Administrative	60 000 000	500 000 000	671 400 000
2205202 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs	2 002 268 750	2 002 268 750	2 002 268 750
2 Biens et services	2 002 268 750	2 002 268 750	2 002 268 750
78044300194 Entretien des bâtiments administratifs	2 002 268 750	2 002 268 750	2 002 268 750
2205203 Réglementation et mise en oeuvre des réformes en matière de permis de construire	470 990 555	470 990 555	470 990 555
2 Biens et services	470 990 555	470 990 555	470 990 555
78044300224 Traiter les demandes de permis de construire	470 990 555	470 990 555	470 990 555
2205204 Instruction et Délivrance du Permis de Construire	86 300 000	86 300 000	86 300 000
1 Personnel	86 300 000	86 300 000	86 300 000
78044300234 Prendre en Charge les salaires du personnel du Guichet Unique du Permis de Construire (GUPC)	86 300 000	86 300 000	86 300 000

II.2.4. Programme 4 : Logement et cadre de vie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Logement et cadre de vie	Action 4.1: Production et accès au logement abordable
	Action 4.2: Amélioration du cadre de vie

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Logement et cadre de vie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Faciliter l'accès au logement abordable et à la propriété immobilière	Nombre de logements implantés	36 351	40 000	45 000	50 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de logements livrés	17 906	23 000	28 000	35 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV

Programme 4 : Logement et cadre de vie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Faciliter l'accès au logement abordable et à la propriété immobilière	Taux de réalisation de voiries et réseaux divers primaires sur les 4 principaux sites	97%	98%	99%	100%	(Somme (marché x Taux d'avancement) / somme marchés) x 100 Source : Rapport d'activités DLAF NB : L'indicateur est lié au projet de « La réalisation des VRD pour la construction de 60 000 logements »
	Superficie de foncier acquis	938 ha	1 500 ha	1 550 ha	1 600 ha	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLAF
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des populations	Nombre de Syndicats créés et mis en place	107	375	475	575	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de syndic professionnels formés	46	110	130	150	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : LOGEMENT ET CADRE DE VIE	50 137 293 451	54 306 172 871	71 439 472 871
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	277 050 433	277 050 433	277 050 433
Transferts	5 385 722 438	5 385 722 438	5 385 722 438
Investissements	44 474 520 580	48 643 400 000	65 776 700 000
Trésor	44 474 520 580	48 643 400 000	65 776 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22053 Logement et cadre de vie	50 137 293 451	54 306 172 871	71 439 472 871
2205301 Production et accès au logement abordable	35 072 997 677	36 897 277 097	53 375 177 097
2 Biens et services	212 754 659	212 754 659	212 754 659
22052030008 Suivre la réalisation des Grands Programmes Immobiliers	63 568 367	63 568 367	63 568 367
22220010008 Rechercher les fonds de financement et suivre les investissements de l'Etat	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22053 Logement et cadre de vie	50 137 293 451	54 306 172 871	71 439 472 871
78044300240 Initier, étudier, suivre et contrôler les projets immobiliers et d'aménagement foncier pour la production des logements	43 076 017	43 076 017	43 076 017
78061000050 Coordonner la mise en œuvre de la stratégie du programme Logement et cadre de vie	45 610 275	45 610 275	45 610 275
78061000058 Contrôler et suivre la réalisation du programme immobilier et l'aménagement du foncier pour le logement social	30 500 000	30 500 000	30 500 000
3 Transferts	5 385 722 438	5 385 722 438	5 385 722 438
22220010003 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à SHELTER AFRIQUE	265 722 438	265 722 438	265 722 438
78061000047 Opérationnaliser l'ANAH	120 000 000	120 000 000	120 000 000
90061000002 Transférer les crédits de biens et services au Fonds de Garantie du Logement Social	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
4 Investissements	29 474 520 580	31 298 800 000	47 776 700 000
Trésor	29 474 520 580	31 298 800 000	47 776 700 000
90061000001 Projet de construction de 25 000 logements sociaux	13 200 000 000	0	0
78061000064 Programme élargi de Logement et d'Aménagement Foncier	574 520 580	3 600 000 000	3 776 700 000
78061000060 Projet de réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM)	200 000 000	10 354 200 000	26 000 000 000
78061000049 Réalisation des VRD pour 60 000 logements Sociaux (anciens sites)	15 500 000 000	17 344 600 000	18 000 000 000
2205302 Amélioration du cadre de vie	15 064 295 774	17 408 895 774	18 064 295 774
2 Biens et services	64 295 774	64 295 774	64 295 774
78044300236 Vulgariser les règles de copropriété tant en milieu urbain que rural	64 295 774	64 295 774	64 295 774
4 Investissements	15 000 000 000	17 344 600 000	18 000 000 000
Trésor	15 000 000 000	17 344 600 000	18 000 000 000
90061000003 Réalisation des VRD pour 60 000 logements Sociaux (Ahoue, Yahou et Jacquville)	15 000 000 000	17 344 600 000	18 000 000 000

SECTION 362 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECTION 362 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- la faiblesse du cadre juridique et réglementaire (lois, décrets, arrêtés...) en matière d'Emploi, Travail et Protection Sociale ;
- l'exode d'agents expérimentés du ministère vers d'autres secteurs d'activités ;
- la vétusté des locaux de certains services du ministère ;
- l'insuffisance des ressources matérielles (équipements et matériels roulants) dans les services du Ministère ;
- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du travail et les services sociaux que sont les Centres Sociaux et les institutions spécialisées dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap ;
- l'insuffisance des ressources humaines techniques (Inspecteurs du travail et Travailleurs Sociaux) ;
- l'insuffisance de ressources financières pour le suivi des recommandations des missions d'inspection ;
- l'inexistence au sein du Ministère d'une culture de planification, de suivi-évaluation ;
- l'inexistence d'un schéma directeur informatique du Ministère ;
- l'inexistence d'un système d'archivage moderne des dossiers au sein du MEPS ;
- l'inexistence d'un dispositif de production systématique d'informations statistiques sur les secteurs du Travail et la Protection Sociale.

Au niveau de l'Emploi :

- la méconnaissance ou la non-application des mesures d'incitation à l'embauche des personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées et les femmes ;
- la non-attractivité, selon certaines entreprises, du dispositif fiscal spécifique, en faveur de l'emploi ;
- la prédominance d'emplois informels, dont une majorité est précaire ;
- la faible capacité d'absorption du secteur moderne ;
- la difficulté d'accès au financement pour les porteurs de projets ;
- l'insuffisance d'informations sur le marché du travail ;
- la faible culture entrepreneuriale des couches vulnérables ;
- la faible employabilité des demandeurs d'emplois de 40 ans et plus.

Au niveau du Travail :

- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du Travail et de santé et sécurité au travail ;
- la difficulté d'accès des usagers à certains services du Travail ;
- le non-respect des dispositions légales par les employeurs et les travailleurs ;
- l'inexistence d'une base de données sur le Travail ;

- le non-respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité sur les lieux de travail ;
- la recrudescence du travail dissimulé ;
- le faible intérêt des travailleurs de l'économie informelle (ceux des Unités de Production Informelles et les travailleurs indépendants) pour l'enrôlement aux systèmes de sécurité sociale ;
- la persistance du travail des enfants de moins de 14 ans et des pires formes de travail des enfants ;
- la récurrence des mouvements de grève dans le secteur privé et le secteur public ;
- l'insuffisance du recours au dialogue Social ;
- le non-respect par des employeurs de l'économie informelle du paiement du SMIG fixé à 75 000 FCFA.

Au niveau de la Protection Sociale :

- la méconnaissance ou la non-application des textes liés à la promotion des couches vulnérables, notamment ceux des personnes vivant avec un handicap ;
- l'inadaptation de la formation initiale des travailleurs sociaux aux problématiques sociales émergentes ;
- la difficulté des personnes vulnérables (les plus pauvres, les personnes à besoins spécifiques, les travailleurs à faibles revenus) à surmonter les chocs sociaux ;
- la difficulté d'insertion éducative, socio-professionnelle et culturelle des personnes vivant avec un handicap ;
- la faible couverture de la population pour ce qui concerne la maladie (34,53% en 2023 selon la CNAM) ;
- la faible adhésion des travailleurs de l'économie informelle à la sécurité sociale (CNPS et CMU) ;
- le non-respect de la législation communautaire en matière de mutualité sociale ;
- l'inexistence d'une approche nationale de soutien, d'assistance et de prise en charge des personnes âgées ;
- le faible niveau de fréquentation des services sociaux de base du fait de la méconnaissance de leur utilité par certaines couches vulnérables.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Emploi :

- l'opérationnalisation du Fonds d'Insertion des Personnes en Situation de Handicap (FIPSH) créé par le décret N°2023-88 du 15 février 2023 ;
- l'organisation de quatre (4) sessions du comité Emploi avec l'ensemble des acteurs des ministères techniques ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la phase pilote de la Stratégie Nationale Intégrée de Transition vers l'Économie Formelle (SNIT-EF) ;
- l'actualisation du répertoire des mesures de création et de maintien de l'emploi et du répertoire des dispositifs d'insertion ;
- la réforme du Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) ;
- l'organisation d'une session du comité Emploi avec l'ensemble des acteurs des ministères techniques sur la Présentation du Rapport Provisoire de la Stratégie Nationale Intégrée de Promotion des Emplois Numériques (SNIPEN) ;
- la signature par les ministères (MEPS, MPJIPSC, METFPA, MESRS, MBPE, MEF) de la CCM et plan d'actions opérationnelles de la PNE 2023-2025 ;
- l'actualisation du répertoire des mesures de création et de maintien de l'emploi avec l'intégration des dispositifs suivants : les plateformes dédiées aux start-up du Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique, le Programme start-up du MPJISC, le FIPPSH (un Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap) et le programme PEPITE (Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises) lancé par la Primature.
- la création par décret n° 2021-354 du 07 juillet 2021 d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- la sélection de 400 personnes dans les régions du Kabadougou, Tchologo et Bounkani pour bénéficier du financement d'AGR dans le cadre du projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV) ;

- la sélection de 31 projets dans les régions du Kabadougou, du Tchologo, du Bounkani, du Gbêkè et de San Pedro pour bénéficier de la création d'emplois décents ;
- le financement de six (06) projets via la PFS avec un impact emploi de 114 bénéficiaires ;
- l'octroi d'une subvention financière à 263 bénéficiaires ;
- le financement de 15 projets dans la Région du Kabadougou pour un impact de 1084 emplois ;
- le renforcement des capacités de 150 bénéficiaires issus des régions du Kabadougou, du Bounkani et du Tchologo en technique de gestion des AGR et comptabilité simplifiée ;
- l'insertion en 2023 de 263 personnes vulnérables à revenus faibles sur un objectif de 200 prévus (les femmes, les personnes en situation de handicap et les hommes âgés de plus de 40 ans) ;
- l'insertion en 2023 de 1261 personnes vulnérables sur 1000 prévus, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, dans les régions du Tchologo, du Kabadougou, et du Bounkani ;
- l'insertion en 2023 de 2 836 bénéficiaires (groupements de personnes vulnérables : femmes, personnes en situation de handicap, hommes de plus de 40 ans) sur 1500 prévus dans des filières porteuses (TIC, Environnement, pêche, agro-industrie) des régions du Gbêkè, de San-Pedro, Tchologo, Bounkani et Kabadougou ;
- l'élaboration d'un guide pratique dans le but de faciliter l'insertion socio professionnelle des personnes en situation de handicap (PSH) ;
- la tenue de la réunion Ministérielle de l'UEMOA pour l'adoption d'un plan d'actions régional de création d'emplois dans les secteurs sanitaire et social ;
- l'opérationnalisation du compendium des compétences des seniors ;
- la réalisation d'études de faisabilité techniques et financières de projets de créations d'emploi dans divers secteurs d'activités porteurs (agro-industrie, pêche, technologie de l'information et de la communication, restauration...) ;
- la mise en place du Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) ;
- la publication d'un Tableau de Bord Emploi (TBE) sur toute l'année ;
- la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel en 2016 et 2017 (ENSESI), l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) sur la période 2017-2018 et l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2019 (ENE 2019) ;
- la production d'une note sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'emploi ;
- l'adoption du rapport de l'étude diagnostique sur le Système d'Information sur le Marché du Travail et de son Plan Stratégique de Développement (SIMT-PSD) 2017-2020 ;
- l'organisation d'un atelier régional réunissant l'ensemble des pays de l'UEMOA participants au Programme Statistique Régional en vue de la finalisation de l'apurement des Bases de données nationales et la production des indicateurs ;
- la réalisation de la Carte Emploi ;
- la réalisation de l'étude sur la situation de l'emploi des personnes handicapées, et l'étude sur les emplois et métiers d'aujourd'hui et ceux de demain ;
- la restitution des résultats de l'étude sur l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- la réalisation de la cartographie des initiatives d'emplois sur l'ensemble du territoire.

Au niveau du Travail :

- la prise de décrets relatifs à la création de l'organe de Dialogue Social en matière de Sécurité et de Santé au Travail, la révision du décret relatif aux modalités d'application des dispositions relatives au licenciement pour motifs économiques, aux modalités de mise en œuvre du télétravail pour les travailleurs, à la protection de la femme enceinte au travail ; d'ordonnance portant révision du Code du Travail et d'arrêtés relatifs à l'application des salaires minima catégoriels conventionnels, au contrôle des installations électriques, des machines dangereuses et de leurs dispositifs de protection en milieu de travail et de promotions (05) dans l'Ordre du Mérite du travail et la supervision de 15 cérémonies de décorations à l'endroit de trente-un (31) valeureux travailleurs ;
- la disponibilité d'un Document sur le plan d'intervention de l'inspection du travail pour la conformité en Côte d'Ivoire ;
- la soumission du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD3) 2023-2027 au mécanisme de l'assurance qualité du BIT ;

- la production de deux manuels : Guide de contrôle de l'Inspecteur du Travail et Guide de gestion des conflits de l'Inspecteur du Travail ;
- la création d'un Comité Consultatif Tripartite sur les Normes Internationales du Travail (CCTNIT) ;
- la poursuite de la réforme du système statistique des services en charge du travail ;
- la formation des Inspecteurs du travail et des médecins-Inspecteurs du travail sur des thématiques liées à l'extension de leur champ d'actions ;
- la contribution à l'instauration d'un dialogue social effectif entre les partenaires sociaux à travers un rôle de facilitateur soit en tant que médiateur soit en tant qu'arbitre en cas de sollicitation dans le règlement des conflits collectifs majeurs de travail ;
- la réalisation de contrôles des lieux de travail, l'installation et le suivi du fonctionnement des comités de santé et sécurité au travail et l'agrément pour le contrôle des installations électriques, des machines dangereuses et de leurs dispositifs de protection en milieu de travail ;
- la formulation et la validation, par les mandants tripartites, de la politique nationale de sécurité et de santé au travail ainsi que le programme national y afférent ;
- la sensibilisation sur les nouvelles dispositions réglementaires en matière de lutte contre le travail des enfants ; et sur la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail à l'endroit des entreprises ainsi que sur les dangers liés au travail des enfants au profit de 500 personnes à Guéyo ;
- l'ouverture d'Antennes Régionales en Santé et Sécurité au Travail à Bouaké, Daloa et San-pédro ;
- la réalisation dans la Région de la Nawa de la phase pilote de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'Inspection du Travail dans la cacaoculture à travers des contrôles et des sensibilisations dans des exploitations cacaoyères ;
- la conduite d'une opération pilote de l'intervention de l'Inspection du Travail dans l'économie informelle dans 3 communes d'Abidjan ;
- la réalisation d'une mission de mobilisation communautaire et de lancement de la phase pilote de mise en œuvre de l'interopérabilité du SOSTECI à Guiglo, Bloléquin, Toulepleu et Taï, avec la Fondation ICI et la GIZ en vue d'implémenter, chacun en ce qui le concerne, un modèle intégré de lutte contre le travail des enfants ;
- la réalisation de quatre (04) missions conjointes CIM, CNS, CCC, PTF et trois (03) réunions dans le cadre de la coordination et le suivi évaluation des activités de lutte contre le travail des enfants ;
- la mise à jour et maintenance du Système Intégré de Gestion de l'Information sur le Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SIGITE-CI) ;
- l'information des participants sur le volet « travail des enfants » et la Stratégie Nationale pour une Cacaoculture Durable (SNCD) ;
- l'organisation d'une rencontre des parties prenantes sur une stratégie appropriée pour l'opérationnalisation du SOSTECI dans le district autonome d'Abidjan ;
- la réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés rendue possible grâce à la mise en place du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS) et ses partenaires d'AGR d'un montant de 12 milliards de F CFA à 200 000 femmes bénéficiaires de microcrédits ;
- le renforcement des capacités matérielles de l'unité Opérationnelle Centrale, des unités opérationnelles locales et des comités du SOSTECI ;
- l'organisation de rencontres d'échanges et de suivi des activités du SOSTECI avec le Corps Préfectoral, les élus locaux, les Directeurs Régionaux du travail, de la protection sociale et de la famille, la chefferie villageoise, les associations, les guides religieux, les ONG et les plateformes de protection de l'enfant en vue de la redynamisation des comités départementaux et sous préfectoraux ;

Au niveau de la Protection Sociale :

- l'élaboration et l'institution du document conceptuel, cadre de référence consensuel de collecte et de gestion de l'information en matière de protection sociale ;
- l'élaboration et la transmission, au Cabinet du Premier Ministre, de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2024-2028 ;
- la ratification et adoption de la convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées ;
- la prise de décrets portant octroi des secours sociaux ; revalorisation des rentes à hauteur de 8%, des allocations spéciales et des frais non médicaux dus aux victimes d'accidents du Travail/Maladies Professionnelles (ATMP) ; d'arrêtés de création en 2024 de 4 Directions Régionales (Moronou, Bafing, Folon et Gbôklé) et 15 centres Sociaux (Tengrela, Raviart, Assengoupri, Téhini, Bouaké, Gokra, Niakaramadougou, Tafiré, Arrah, Assié-Koumassi, Nafana, Boron, Ouangolodougou, Sipilou et Zouan-Hounien) et en

2023 de 8 Centres Sociaux (Man, Adjamé-Gbeba, Kossihouen, Odienné, Minignan, Doropo, Agou et Ouellé) ; sur les modalités d'application du décret n° 2020-528 du 24 juin 2020 portant création de régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat ;

- le démarrage des travaux de construction des Centres Sociaux d'Odienné, Doropo et Minignan ;
- l'organisation de la « Ronde du Social » ;
- l'octroi d'aide aux personnes démunies pour la réalisation d'AGR, des soutiens scolaires et médicaux ;
- la prise en charge des enfants en situation de handicap ;
- le suivi des bénéficiaires des secours sociaux en liaison avec les centres Sociaux ;
- la mise en œuvre du Projet National d'Assistance aux Personnes Âgées (PNAPA) à travers des appuis en vivres et non vivres, organisation de campagnes de dépistage des maladies métaboliques, la prise en charge psychosociale, le soutien juridique, administratif et l'appui financier aux personnes âgées ;
- la remise de matériels orthopédiques aux Organisations de Personnes Handicapées et Centres Médico-Psychopédagogiques (CMPP) ;
- le recrutement dérogatoire de personnes handicapées en âge de travailler à la Fonction publique, de 1394 agents d'accueil CMU
- la disponibilité du rapport final de l'étude nationale sur les conditions de vie des personnes ;
- la tenue de sessions de plaidoyer pour le renforcement de la prise en charge des personnes âgées dans les politiques de développement local et l'organisation de Panels sur les bonnes pratiques en matière de vieillissement ;
- l'assistance à plus de 8 000 victimes d'inondations et de catastrophes ;
- la lutte contre les violences, les abus, et toutes les formes d'exploitation et de discrimination à l'encontre des personnes vulnérables, en faisant connaître et respecter leurs droits ;
- la prise en charge holistique des personnes vulnérables, des femmes et des enfants dans les Centres Sociaux et les structures spécialisées pour personnes handicapées ;
- l'ouverture de 15 nouveaux centres de production et de délivrance « in situ » des cartes, lors de l'enrôlement des usagers à l'échelle nationale (Bingerville, Adjamé, Cocody, Marcory, Yopougon, Daloa, Tafiré, Ferkessédougou, Adzopé, Odienné, Bouaké et Korhogo et 4 bureaux mobiles) ;
- l'enrôlement au 30 juin 2024 de 13 388 044 personnes à la CMU et de 563 745 travailleurs indépendants au RSTI ;
- la délivrance de 2 565 526 actes à 453 818 assurés ;
- l'élargissement du panier de soins de la CMU, à travers la prise en charge totale ou partielle de maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension ;
- la réhabilitation et l'équipement de centres de santé ;
- la réalisation d'enquêtes sur les indigents qui a permis d'identifier 33 559 ménages indigents dans 14 districts sanitaires, sur la faisabilité du régime d'assurance chômage pour tous les travailleurs, la faisabilité de la retraite-logement aux profits de tous les travailleurs publics, privés et indépendants et sur la révision des textes régissant la sécurité sociale dans le secteur privé pour l'amélioration du niveau de prestations pour les branches AT/MP, Maternité et Allocations familiales ;
- la mise à niveau des hôpitaux de référence ;
- l'inscription, dans le registre de l'AIRMS, de mutuelles sociales agréées et immatriculées ;
- l'organisation par l'AIRMS de sessions de formations à l'endroit des responsables des mutuelles sociales sur la thématique du Plan Comptable de la Mutualité Sociale (PCMS) ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures, l'acquisition d'un Système Intégré de Gestion de l'AIRMS et du logiciel d'archivage électronique des supports administratifs de l'AIRMS et des mutuelles sociales ;
- l'instruction des demandes d'agrément et d'immatriculation au bénéfice des mutuelles d'entreprise, des agents de certains départements ministériels, des retraités et des Personnes Handicapées ;
- la disponibilité d'un document relatif au projet de prospection en vue de l'identification des mutuelles sociales existantes ;
- la mise en place d'un Comité de Gestion de la MUGEFICI, pour l'adapter aux directives communautaires de l'UEMOA en matière de mutualité sociale (élection des délégués régionaux et mise en place du nouveau Conseil d'Administration) ;

- la construction des Centres Sociaux d'Ayamé, Abobodoumé, Anono, Sorobango et Ferkéssédougou, Odienné, Minignan, Doropo et d'un bâtiment technique pour renforcer le Centre Social de N'guiémé ;
- l'élaboration et transmission au SGG pour validation du projet de loi relatif à la création de la branche des risques professionnels en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat et du projet de décret relatif à la création du régime complémentaire par capitalisation au profit des travailleurs du secteur privé ;
- la signature d'une convention entre la Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) et l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (UC-PMUA).

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'optimisation des missions de contrôles, de supervision et d'assistance au profit des services et population cibles du ministère ;
- l'actualisation du dispositif centralisé de production de données qualitatives et quantitatives ;
- la mise en place d'un mécanisme de certification des services offerts par le Ministère ;
- l'instauration d'un mécanisme de formation continue du personnel ;
- la satisfaction des besoins des services du ministère en personnel spécifique.

Au niveau de l'Emploi :

- la vulgarisation et la promotion des textes d'incitation à l'embauche, et particulièrement l'embauche des couches vulnérables ;
- la production annuelle des données statistiques sur l'emploi ;
- l'amélioration de la qualité de l'emploi ;
- le financement de tous les demandeurs d'emplois ayant des projets viables ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et la promotion de l'emploi des jeunes en situation de handicap ;
- le renforcement des conditions favorables pour l'accès à un emploi décent et durable ;
- le développement de l'entrepreneuriat jeunes.

Au niveau du travail :

- le respect des dispositions légales en matière de travail dans le secteur formel et dans l'économie informelle, ainsi que chez les travailleurs indépendants ;
- la vulgarisation des textes relatifs au secteur du travail à tous les acteurs;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur du travail ;
- la signature des décrets d'application du Code du Travail ;
- le respect des conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail ;
- la création des Comités de Sécurité et Santé dans toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs ;
- le respect, par les employeurs, du paiement du SMIG fixé à 75 000 FCFA;
- l'enrôlement des travailleurs des unités de production informelles et les travailleurs indépendants dans le dispositif de sécurité social;
- le respect des dispositions légales du travail par les employeurs et les travailleurs;
- l'éradication des pires formes de travail des enfants ;
- l'obtention et le maintien de la paix sociale dans le milieu socioprofessionnel, à travers le dialogue social.

Au niveau de la protection sociale :

- le respect des dispositions légales visant la promotion des personnes vivant avec un handicap ;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur social ;
- la couverture du territoire national en service social et structures spécialisées dans la prise en charge des déficients sensoriels ;
- la mise en place d'une stratégie de prise en charge des personnes âgées ;
- l'enrôlement de toute la population à la Couverture Maladie Universelle ;
- l'enrôlement de tous les travailleurs indépendants au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI);
- l'identification et l'immatriculation de toutes les mutuelles sociales.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la lutte contre le chômage des couches vulnérables par la création d'emplois ;
- la promotion du travail décent ;
- la protection des populations vulnérables et le respect des droits humains.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante
- les couches vulnérables de la population, en âge de travailler, ont accès à un emploi décent ;
- les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent;
- les populations ont accès à la protection sociale.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 27, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Emploi et de Protection sociale.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Emploi et de travail

- observation du marché du travail ;
- application, contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'emploi;
- élaboration de projets de loi et de règlement en matière d'emploi ;
- Identification des mesures visant la création d'emplois, en particulier pour les populations défavorisées, notamment les femmes, les handicapées et les personnes de plus de 40 ans, en liaison avec le Ministre chargé de l'Emploi des Jeunes ;
- élaboration de stratégies et programmes en faveur de l'emploi des populations défavorisées ;
- développement du plaidoyer pour l'emploi des populations défavorisées ;
- tenue de statistiques sur l'emploi ;

- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi ;
- assistance aux chômeurs et handicapés du travail ;
- contrôle de l'application des normes, des lois et règlements en matière de travail ;
- prévention et gestion des conflits collectifs de travail ;
- élaboration, suivi et contrôle de l'application des normes, lois et règlements en matière de travail des enfants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination, identification et mise en œuvre des mesures dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants ;
- renforcement de la protection des travailleurs, notamment de ceux atteints de l'infection à VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- élaboration, suivi et contrôle de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- renforcement de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion du dialogue social.

Au titre de la Protection Sociale

- promotion, mise en œuvre et suivi de la politique de sécurité sociale ;
- renforcement et harmonisation du cadre institutionnel et de la prévoyance sociale ;
- participation à la promotion des actions d'assistance et de soutien aux orphelins, en particulier à ceux du SIDA ;
- participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- coordination et supervision de la politique des affaires sociales ;
- formation professionnelle des travailleurs sociaux ;
- mise en œuvre d'une politique cohérente d'encadrement et de formation des handicapés ainsi que de leur insertion dans le tissu social, notamment dans le monde du travail ;
- mise en œuvre et renforcement du plaidoyer en faveur de la prévention des handicaps résultant des accidents de travail et de la voie publique, auprès des populations et des institutions ;
- gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé :
- sensibilisation de la population ;
- accélération du processus de mise en œuvre de l'enrôlement ;
- recouvrement des cotisations ;
- gestion des fonds collectés ;
- définition des services de prestations afférentes aux différents régimes ;
- gestion des personnes économiquement faibles ou démunies ;
- maintien de l'équilibre du régime.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Emploi.
- Programme 3: Travail.
- Programme 4: Protection sociale.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, de la Coordination, du Suivi des Projets et des Statistiques (DPCSPS), Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Documentation, de la Communication et des Archives (DDCA), Direction de l'Innovation et de la Qualité (DIQ), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Cellule de Passation des marchés Publics (CPMP).		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'exécution du PSGOUV / Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale - Projet de mise en place d'un système d'information géographique de gestion des projets et de suivi-évaluation en matière d'emploi, de travail et de protection sociale- Mettre en place un système d'identification de base/WURI 	
Programme 2: Emploi	Direction Générale de l'Emploi (DGE), Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi (DSPE), Direction du Suivi et de l'Évaluation de la Politique de l'Emploi (DSEPE), Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers (DOEM)	Observatoire de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Promotion Emploi couches vulnérables ; - Projet de Promotion de l'Emploi Dément (PPED) ; - Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV). 	
Programme 3: Travail	Direction Générale du Travail (DGT), Direction de la Réglementation du Travail (DRT), Direction de l'inspection du Travail (DIT), Direction de la Santé et Sécurité au Travail (DSST), Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE), Secrétariat de la Médaille d'Honneur du Travail (SMHT), Conseil National du Dialogue Social (CNDS), Directions Régionales du Travail (33 DRT), Direction Départementale du Travail (1 DDT), Inspection du Travail (13 IT), Antenne Régionale de Santé et Sécurité au Travail (3 ARSST)		<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et équipement des services du travail ; - Projet d'appui à l'opérationnalisation et à l'extension du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 2023-2025 (PAOE-SOSTECI 2023-2025). 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Protection sociale	Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS), Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH), Direction de l'Action Sociale (DAS), Direction de la Sécurité Sociale et de la Mutualité (DSSM), Direction Régionale de la Protection Sociale (33 DRPS), Centre Social (136)	Institut National Supérieur de Formation Sociale (INSFS), Agence Ivoirienne de Régulation de la Mutualité Sociale (AIRMS), Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM), Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraites des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE), Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS), Mutuelle Générale des Fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (MUGEFCI), École Ivoirienne pour les Sourds (ECIS), Institut National pour la Promotion des Aveugles (INIPA)	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture Maladie Universelle - CMU/Soutien aux indigents - Projet National d'Assistance aux Personnes Agées (PNAPA) - Construction et Equipement des Centres Sociaux 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2: Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 L'administration est moderne et performante	IP 1.1 : Pourcentage des services du MEPS respectant les règles de gestion administrative	Nombre des services du MEPS respectant les règles de gestion administrative / Total des services du MEPS Source: Rapport d'activités IG
OG 2 : Améliorer l'accessibilité des populations vulnérables, en âge de travailler, à un emploi décent	RS 2.1. Les couches vulnérables de la population, en âge de travailler, ont accès à un emploi décent	IP 2.1.1: Taux de chômage	Nombre de chômeurs / Effectif des personnes en âge de travailler Source : Rapport d'activités Cabinet / Enquête emploi
		IP 2.1.2: Taux d'emplois formels	Nombre d'emplois formels / Effectif des travailleurs Source : rapport d'activités Cabinet / Enquête emploi

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Garantir l'accessibilité des populations en âge de travailler à un travail décent	RS 3.1 : Les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent	IP 3.1.1 : Pourcentage des entreprises observant les conditions d'un emploi décent	Nombre d'entreprises du secteur privé formel impliquées observant effectivement les conditions d'un emploi décent / Nombre d'entreprises du secteur privé formel contrôlées Sources : Rapports d'activités DSST / DIT
		IP 3.1.2 : Proportion d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés	Nombre d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés / effectif des enfants de 5 à 13 ans Source: Rapport d'enquête emploi
OG 4 : Garantir aux populations l'accessibilité à la protection sociale	RS 4.1 : Les populations ont accès à la protection sociale	IP 4.1.1 : Taux de couverture de la population à la protection sociale	Population bénéficiant de la protection sociale / Population totale Source: Rapport d'activités DGPS
		IP 4.1.2 Taux de couverture des populations à la sécurité sociale	Nombre de personnes couvertes par les mesures de sécurité sociale / Population ivoirienne Source: Rapport d'activités AIRMS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	69 103 595 918	66 801 628 489	67 896 110 259
1.1 Ressources Intérieures	66 064 895 918	66 801 628 489	67 896 110 259
1.1.1 Budget Etat	66 064 895 918	66 801 628 489	67 896 110 259
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 038 700 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 038 700 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	69 103 595 918	66 801 628 489	67 896 110 259
2.1 Personnel	22 198 920 952	22 942 915 709	23 503 516 844
2.1.1 Solde y compris EPN	22 198 920 952	22 942 915 709	23 503 516 844
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	12 983 638 578	13 327 214 516	13 408 961 508
2.3 Transferts	8 461 472 157	9 068 870 175	9 271 203 818
2.4 Investissement	25 459 564 231	21 462 628 089	21 712 428 089
Trésor	22 420 864 231	21 462 628 089	21 712 428 089
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 038 700 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi - évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines matérielles et financières
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination générale en matière d'Emploi, de Travail et de Protection Sociale	Proportion des structures du ministère inspectées	80%	70%	75%	80%	(Nombre d'entités fonctionnelles inspectées / Nombre d'entités fonctionnelles) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels de l'Inspection Générale
	Proportion des diligences des réunions du cabinet accomplies dans le délai	80%	90%	92%	94%	(Nombre de diligences accomplies dans le délai / Nombre de diligences inscrites aux relevées des diligences des réunions de cabinet) X 100 Source : Matrice de suivi des diligences des réunions du Cabinet
	Taux d'exécution des activités du calendrier des conférences et missions	87%	92%	94%	96%	(Nombre d'activités du calendrier des conférences et des missions réalisées / Nombre d'activités inscrites au calendrier des conférences et des missions) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités du Cabinet
	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	92%	95,5%	97%	98,5%	(Nombre d'activités du département ministériel couvertes par les médias / Nombre d'activités réalisées par le département ministériel) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la Direction de la Documentation, de la Communication et des Archives (DDCA)

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Assurer la planification, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et activités	Taux de réalisation des activités du ministère	65%	70%	74%	78%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées dans le PTA, PTG, Feuille de route du gouvernement, et matrice PIP) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités du ministère
	Proportion des projets du ministère suivis et évalués dans le cadre du programme d'investissement Public	100%	100%	100%	100%	(Nombre des projets d'investissement public suivis et évalués / Nombre des projets d'investissement du ministère en cours) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la DPCSPS
OS 3 : Améliorer le système de gestion des ressources du ministère	Taux de mise en œuvre du plan de formation du Ministère	87,5%	89%	91%	93%	(Nombre d'agents formés au cours d'une année / Nombre d'agents programmés) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la DRH
	Taux d'implémentation des fiches de postes	35,04%	65%	85%	100%	(Nombre de services ayant élaboré les fiches de poste de leurs agents / Nombre Total de services du Ministère) X 100 Source : Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GÉNÉRALE	30 835 415 451	27 023 481 117	27 696 367 106
Dépenses de personnel	20 961 956 839	21 695 531 326	22 245 712 192
Dépenses en biens et services	4 108 259 800	4 350 693 811	4 420 083 007
Transferts	881 667 602	977 255 980	1 030 571 907
Investissements	4 883 531 210	0	0
Trésor	1 844 831 210	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 038 700 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21150 Administration Générale	30 835 415 451	27 023 481 117	27 696 367 106
2115001 Coordination et animation	7 606 370 604	3 580 263 706	3 743 146 820
2 Biens et services	2 463 521 914	2 603 007 726	2 712 574 913
78041200179 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère	40 000 000	41 200 000	41 236 000
78041200250 Elaborer les projets de texte réglementaires et gérer les contentieux	20 000 000	20 600 000	20 618 000
78109000092 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et les Indigents	1 850 000 000	1 960 000 000	2 060 000 000
78109000100 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats BNETD	227 050 000	227 050 000	227 050 000
78109000111 Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	95 000 000	112 000 000	112 000 000
78109000113 Prendre en charge les frais d'abonnement en eau, électricité et téléphone	167 471 914	176 357 726	185 816 913
78109000124 Prendre en charge le fonctionnement de la Résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
90109000002 Fonctionnement des COTOREP	20 000 000	20 600 000	20 618 000
90109090195 Suivre les activités d'innovation et de qualité du Ministère	40 000 000	41 200 000	41 236 000
3 Transferts	881 667 602	977 255 980	1 030 571 907
78109000081 Apporter un appui institutionnel aux centrales syndicales	800 000 000	880 000 000	930 571 907
78109000102 Prendre en charge les honoraires des agents sous la Convention du BNETD	81 667 602	97 255 980	100 000 000
4 Investissements	4 261 181 088	0	0
Trésor	1 222 481 088	0	0
78109000112 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	222 481 088	0	0
78016001647 Mettre en place un système d'identification de base/WURI	1 000 000 000	0	0
Financement extérieur	3 038 700 000	0	0
78016001647 Mettre en place un système d'identification de base/WURI	3 038 700 000	0	0
2115002 Planification, programmation et suivi - évaluation	647 350 122	26 300 000	26 300 000
2 Biens et services	25 000 000	26 300 000	26 300 000
78109000149 Planifier, programmer, suivre, évaluer les activités et projets et produire les données statistiques du Ministère	25 000 000	26 300 000	26 300 000
4 Investissements	622 350 122	0	0
Trésor	622 350 122	0	0
90109090196 Projet de mise en place d'un système d'information géographique de gestion des projets et de suivi-évaluation en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	622 350 122	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21150 Administration Générale	30 835 415 451	27 023 481 117	27 696 367 106
2115003 Gestion des ressources humaines matérielles et financières	22 531 705 850	23 371 417 411	23 876 420 286
1 Personnel	20 961 956 839	21 695 531 326	22 245 712 192
78109000086 Prendre en charges les salaires du personnel fonctionnaire	20 961 956 839	21 695 531 326	22 245 712 192
2 Biens et services	1 569 749 011	1 675 886 085	1 630 708 094
78109000084 Gérer les ressources humaines du Ministère	20 000 000	22 000 000	22 000 000
78109000085 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	178 749 011	180 000 000	180 000 000
78109000087 Prendre en charge les dépenses liées aux contrats et aux équipements centralisés	485 000 000	560 000 000	515 000 000
78109000088 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	280 000 000	280 000 000	280 000 000
78109000099 Gérer les ressources financières du Ministère	122 000 000	142 386 085	140 208 094
78109000105 Gérer la commande publique du Ministère	15 000 000	17 500 000	19 500 000
78109000118 Organiser la fête du travail le 1er Mai	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78109000122 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP du Ministère	59 000 000	64 000 000	64 000 000
78109000151 Faire l'inventaire permanent du patrimoine	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2115004 Gestion des systèmes d'information et de communication	49 988 875	45 500 000	50 500 000
2 Biens et services	49 988 875	45 500 000	50 500 000
78041200208 Organiser la communication des activités du Ministère	29 988 875	30 500 000	30 500 000
78109000150 Gérer le système informatique du Ministère	20 000 000	15 000 000	20 000 000

II.2.2. Programme 2: Emploi

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Emploi	Action 2.1: Conception et suivi de la Politique d'Emploi
	Action 2.2: Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi
	Action 2.3: Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2: Emploi						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination nationale et la promotion de l'Emploi décent	Taux de réalisation des activités du programme Emploi	110,47%	93%	95%	97%	(Somme des taux de réalisation des activités programmées / Nombre total des activités programmées) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE
	Taux de réalisation des sessions du Comité Emploi	100%	100%	100%	100%	(Nombre total de sessions du Comité Emploi réalisées / Nombre total de sessions programmées) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE
	Taux de personnes vulnérables insérées	148,86%	100%	100%	100%	(Nombre total de personnes vulnérables insérées / Nombre Total des personnes vulnérables prévues pour une année) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE
OS 2 : Assurer la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi	Taux de réalisation des missions de suivi-évaluation des Projets et Programmes en matière d'emplois	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation des Projets et Programmes ayant un impact sur l'emploi réalisées / Nombre total de missions de suivi prévues par année) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE.
	Taux de sessions d'information et sensibilisation à la formalisation des emplois	100%	100%	100%	100%	(Nombre de sessions d'information et sensibilisation à la formalisation des emplois du secteur vers l'économie formelle / Nombre total de sessions prévues par année) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE,
	Taux d'actualisation du Répertoire des dispositifs d'insertion et du Répertoire des mesures incitatives à la création et au maintien des Emplois	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dispositifs et de mesures enregistrés / Nombre total de dispositifs et de mesures prises et disponibles) X 100 Source : Rapports d'activités de la DGE,

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : EMPLOI	2 438 014 379	1 771 486 564	1 826 541 145
Dépenses de personnel	79 872 308	80 581 145	81 289 982
Dépenses en biens et services	287 000 000	337 953 708	342 708 625
Transferts	1 241 142 071	1 352 951 711	1 402 542 538
Investissements	830 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>830 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22151 Emploi	2 438 014 379	1 771 486 564	1 826 541 145
2215101 Conception et suivi de la Politique d'Emploi	1 736 014 379	994 986 564	1 042 041 145
1 Personnel	79 872 308	80 581 145	81 289 982
90041290142 Transférer les crédits de personnel à ONEF	79 872 308	80 581 145	81 289 982
2 Biens et services	235 000 000	271 453 708	278 208 625
78041200183 Suivre la mise en œuvre de la politique de l'emploi	5 000 000	6 000 000	7 000 000
78041200233 Coordonner les projets et les activités des structures de l'Emploi	30 000 000	47 453 708	50 208 625
78041200262 Mettre en œuvre la Stratégie Nationale Intégrée de Transition de l'Economie Informelle vers l'Economie Formelle (SNIT-EF)	200 000 000	218 000 000	221 000 000
3 Transferts	591 142 071	642 951 711	682 542 538
90041200006 Mettre en place l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation	591 142 071	642 951 711	682 542 538
4 Investissements	830 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>830 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90041200005 Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV)	350 000 000	0	0
90041200004 Projet de Promotion de l'Emploi Dégagé (PPED)	350 000 000	0	0
78041200184 Projet de promotion emploi des couches vulnérables	130 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22151 Emploi	2 438 014 379	1 771 486 564	1 826 541 145
2215102 Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi	52 000 000	66 500 000	64 500 000
2 Biens et services	52 000 000	66 500 000	64 500 000
78041200185 Suivre et évaluer les projets et programmes d'emploi	18 000 000	24 000 000	22 000 000
78041200186 Élaborer les stratégies et les programmes d'emploi	18 000 000	26 500 000	26 500 000
78041200207 Faire de l'observation de l'Emploi	16 000 000	16 000 000	16 000 000
2215103 Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables	650 000 000	710 000 000	720 000 000
3 Transferts	650 000 000	710 000 000	720 000 000
78109000114 Former et insérer les jeunes selon les réalités socio-économiques du territoire	550 000 000	580 000 000	585 000 000
90109090199 Transférer les crédits du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (FIPPSH)	100 000 000	130 000 000	135 000 000

II.2.3. Programme 3: Travail

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Travail	Action 3.1: Conception et suivi de la politique générale du Travail
	Action 3.2: Elaboration et suivi de la réglementation du travail
	Action 3.3: Dialogue social
	Action 3.4: Lutte contre le travail des enfants

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Travail						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Assurer la coordination des initiatives du secteur Travail	Taux de réalisation des activités du programme	78,02%	82%	86%	90%	(Nombre d'activités du programme Travail réalisés / nombre d'activités programmées pour une année) x 100 Source: Rapport d'activités DGT
	Taux de réalisation du PPTD 2023-2027	5%	50%	75%	100%	Nombre d'activités du PPTD 2023-2027 réalisées / Nombre activités programmées dans le PPTD 2023-2027) X 100 Source : Rapports d'activités DGT

Programme 3: Travail						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS2 : Renforcer le respect des normes en matière de travail	Pourcentage des entreprises inspectées	96,13%	37%	39%	41%	(Nombre d'entreprises privées inspectées / nombre d'entreprises privées à inspecter) X 100 Source : Rapports d'activités de la DIT
	Taux de grèves évitées (conflits collectifs)	79%	82%	84%	86%	(Nombre de grèves conciliées / Nombre de grèves enregistrées) X 100 Source : Rapports d'activités de la DIT
	Proportion de dossiers de consultation de santé et de sécurité au travail (SST) traités	80%	85%	90%	100%	(Nombre total de dossiers de consultation SST traités / Nombre total de dossiers enregistrés) X 100 Source : Rapports d'activités de la DSST
	Proportion des entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un Comité de Sécurité et de Santé au Travail (CSST)	70%	80%	85%	90%	(Nombre d'entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un comité de SST/Nombre d'entreprises inspectées devant en disposer) X 100 Source : Rapports d'activités de la DSST
OS3 : Promouvoir le dialogue social	Proportion des conflits collectifs majeurs réglés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de conflits collectifs majeurs réglés / Nombre de conflits collectifs majeurs enregistrés) x100 Source : Rapports d'activités du CNDS
	Taux d'avis rendus par le CNDS sur les licenciements collectifs pour motif économique	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dossiers de licenciements collectifs pour motif économique pour lesquels le CNDS a rendu un avis dans le délai / Nombre de dossiers de licenciements collectifs pour motif économique dont le CNDS a été saisi) x100 Source : Rapports d'activités du CNDS
OS4 : Renforcer le cadre institutionnel et la lutte contre le travail des enfants	Proportion de comités départementaux de suivi du travail des enfants équipés en Matériels roulants et informatiques	0%	88,28%	100%	100%	(Nombre de comités départementaux équipés *100) / Nombre total de comités départementaux de suivi du Travail des enfants Source : Rapports d'activités de la DLTE
	Proportion des comités sous préfectoraux créés et opérationnels (formés et équipés en matériels roulants et informatiques)	0%	11,76%	16,27%	18,23%	(Nombre de comités sous préfectoraux de suivi du travail des enfants créés et opérationnels (formés et équipés en matériels roulants et informatiques) *100) / Nombre total de comités sous préfectoraux de suivi du travail des enfants Source : Rapports d'activités de la DLTE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3: TRAVAIL	1 428 214 100	2 763 125 769	3 020 528 648
Dépenses de personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
Dépenses en biens et services	464 600 000	514 788 219	522 391 098
Transferts	0	0	0
Investissements	900 814 100	2 185 537 550	2 435 337 550
Trésor	900 814 100	2 185 537 550	2 435 337 550
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22152 Travail	1 428 214 100	2 763 125 769	3 020 528 648
2215201 Conception et suivi de la politique générale du Travail	504 524 900	734 337 550	736 628 648
1 Personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
7810900089 Prendre en charge les indemnités du Conseil National du Dialogue Social (CNDS)	62 800 000	62 800 000	62 800 000
2 Biens et services	261 000 000	286 000 000	288 291 098
11041200017 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Bélier (Toumodi)	5 000 000	5 400 000	5 400 000
11041200020 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans le District Autonome de Yamoussoukro	5 000 000	5 300 000	5 300 000
14041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	5 300 000	5 300 000
15041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 300 000	5 300 000
16041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 300 000	5 300 000
17041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gbêké (Bouaké)	5 000 000	5 300 000	5 300 000
18041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Hambol (Katiola)	5 000 000	5 400 000	5 400 000
22041200013 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Bafing (Touba)	5 000 000	5 400 000	5 400 000
22152010036 Organiser la décoration dans l'ordre du mérite du travail	16 000 000	22 500 000	22 500 000
23041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Kabadougou (Odiénne)	5 000 000	5 400 000	5 400 000
24041200011 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	5 000 000	5 400 000	5 400 000
25041200011 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26041200007 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22152 Travail	1 428 214 100	2 763 125 769	3 020 528 648
27041200007 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28041200008 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Bounkani (Bouna)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31041200010 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32041200009 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35041200010 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36041200010 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
37041200009 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Béré (Mankono)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Guémon (Duékoué)	5 000 000	5 000 000	5 100 000
51041200011 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55041200007 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de San-Pedro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56041200014 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de la Nawa (Soubré)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57041200006 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gboklé (Sassandra)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61041200008 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Indenié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62041200015 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71041200016 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71041200017 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans le Département de Grand-Bassam	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76041200012 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Agneby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77041200015 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200217 Apporter un appui technique en matière de travail aux entités fonctionnelles	10 000 000	12 000 000	12 500 000
78041200234 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail du District Autonome d'Abidjan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200254 Elaborer un système statistique des services en charge du travail	10 000 000	13 000 000	14 000 000
78041200258 Coordonner la mise en œuvre de la stratégie du programme Travail	35 000 000	45 000 000	45 691 098
78041200275 Suivre la mise en œuvre du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD 2023-2027)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200276 Assurer le fonctionnement de la Commission Consultative du Travail	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200277 Apporter un appui aux préparatifs des activités institutionnelles du travail	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22152 Travail	1 428 214 100	2 763 125 769	3 020 528 648
78041200278 Assurer le fonctionnement du Comité Technique Consultatif intéressant les questions de Sécurité et Santé au Travail	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79041200011 Coordonner la mise en œuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région des Grands-Ponts (Dabou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	180 724 900	385 537 550	385 537 550
<i>Trésor</i>	180 724 900	385 537 550	385 537 550
78041200279 Rénovation et équipement des services du travail	180 724 900	385 537 550	385 537 550
2215202 Elaboration et suivi de la réglementation du travail	133 500 000	142 500 000	148 500 000
2 Biens et services	133 500 000	142 500 000	148 500 000
17041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55041200009 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de San-Pedro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200188 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection de travail du Plateau	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78041200189 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Treichville	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78041200190 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Yopougon	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200191 Coordonner les activités des Inspections du Travail	25 000 000	29 000 000	30 000 000
78041200218 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection de travail de Marcory	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78041200219 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection de travail de Vridi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200235 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Koumassi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200236 Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires en matière du Travail	13 500 000	15 500 000	17 500 000
78041200245 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection de travail de Cocody	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78041200259 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection de travail de d'Adjamé-Attécoubé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78041200263 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Cocody II	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200267 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Yopougon II	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200271 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail d'Abobo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200272 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Marcory II	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78041200273 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Port Bouet	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78101100003 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels	16 000 000	19 000 000	22 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22152 Travail	1 428 214 100	2 763 125 769	3 020 528 648
2215203 Dialogue social	19 100 000	25 100 000	25 100 000
2 Biens et services	19 100 000	25 100 000	25 100 000
78109000091 Organiser des rencontres avec les secteurs privé et public	17 100 000	22 100 000	22 100 000
78109000121 Coordonner les activités de dialogue social	2 000 000	3 000 000	3 000 000
2215204 Lutte contre le travail des enfants	771 089 200	1 861 188 219	2 110 300 000
2 Biens et services	51 000 000	61 188 219	60 500 000
78041200266 Suivre et évaluer les programmes et projets de lutte contre le travail des enfants	20 000 000	24 688 219	23 000 000
78041200268 Faire la surveillance du Travail des Enfants sur l'étendue du territoire national	20 000 000	24 000 000	24 000 000
78104000355 Lutter contre le travail des enfants	11 000 000	12 500 000	13 500 000
4 Investissements	720 089 200	1 800 000 000	2 049 800 000
Trésor	720 089 200	1 800 000 000	2 049 800 000
78041200270 Projet d'Appui à l'Opérationnalisation et à l'Extension du système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 202-2025(PAOE-SOSTECI)	720 089 200	1 800 000 000	2 049 800 000

II.2.4. Programme 4 : Protection sociale

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Protection sociale	Action 4.1: Assistance des groupes vulnérables
	Action 4.2: Mise en œuvre de la sécurité sociale et mutualité
	Action 4.3: Formation des travailleurs sociaux
	Action 4.4: Conception et suivi de la politique générale de protection sociale
	Action 4.5: Protection des groupes vulnérables

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Protection sociale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de la Protection Sociale	Taux de couverture des régimes de protection sociale	34,53%	50%	60%	70%	(Nombre de personnes enrôlées au régime de protection sociale sur la population totale) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DGPS
	Taux de réalisation des activités du programme	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du programme Protection Sociale réalisés / nombre d'activités du Programme Protection Sociale programmées pour une année) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DGPS
OS 2 : Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière d'action sociale et de promotion des personnes handicapées	Taux de fréquentation des Centres sociaux	20%	40%	50%	60%	(Nombre de personnes vulnérables ayant fréquenté les Centres Sociaux / Nombre de personnes vulnérables sur la base du taux de pauvreté) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DAS
	Proportion des personnes indigentes bénéficiaires de prise en charge	25%	50%	60%	70%	(Nombre de personnes indigentes prises en charge / nombre de personnes indigentes qui ont sollicité une prise en charge) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DAS
	Proportion des personnes âgées prises en charge	15%	30%	45%	50%	(Nombre de personnes âgées prises en charge / Effectif des personnes âgées) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DAS
	Proportion des personnes handicapées prises en charge	2,38%	30%	40%	50%	(Nombre de personnes handicapées prises en charge / Effectif des personnes handicapées) x 100 Source : Rapport annuel d'activités DAS
OS 3 : Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière de sécurité sociale et de mutualité sociale	Taux d'enrôlement des populations à la CMU	34,53%	80%	100%	100%	(Nombre de personnes enrôlées à la CMU / Population ivoirienne) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de la CNAM
	Taux d'enrôlement des personnes indigentes au RAM de la CMU	27%	100%	100%	100%	(Nombre de personnes indigentes enrôlées au RAM de la CMU / Effectif des personnes indigentes) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de la CNAM
	Taux d'enrôlement des travailleurs indépendants au RSTI	6,42%	40%	60%	80%	(Nombre de travailleurs indépendants enrôlés au RSTI / Effectif total des travailleurs des unités de production informelles et des travailleurs indépendants) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de l'IPS-CNPS
	Taux d'immatriculation des mutuelles sociales à l'AIRMS	20%	30%	40%	50%	(Nombre de mutuelles sociales immatriculées au cours de l'année / Total des mutuelles sociales à immatriculer) Source : Rapport annuel d'activités de l'AIRMS

Programme 4: Protection sociale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 4 : Assurer la formation des étudiants de l'Institut National Supérieur de Formation Sociale.	Taux de réussite aux examens de fin d'année des étudiants	99,29%	99,20%	99,30%	99,35%	(Nombre d'étudiants de l'INSFS admis aux examens de fin d'année / Effectif des étudiants de l'INSFS) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de l'INSFS
	Taux d'exécution des missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants	99,29%	99,20%	99,30%	99,35%	(Nombre de missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants de l'INSFS réalisées / Nombre de missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants de l'INSFS programmées) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de l'INSFS

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4: PROTECTION SOCIALE	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
Dépenses de personnel	1 094 291 805	1 104 003 238	1 113 714 670
Dépenses en biens et services	8 123 778 778	8 123 778 778	8 123 778 778
Transferts	6 338 662 484	6 738 662 484	6 838 089 373
Investissements	18 845 218 921	19 277 090 539	19 277 090 539
Trésor	18 845 218 921	19 277 090 539	19 277 090 539
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
2215301 Assistance des groupes vulnérables	1 805 906 778	1 805 906 778	1 805 906 778
2 Biens et services	1 805 906 778	1 805 906 778	1 805 906 778
78101200017 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients auditifs	957 166 778	957 166 778	957 166 778
78101200022 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients visuels	848 740 000	848 740 000	848 740 000
2215302 Mise en œuvre de la sécurité sociale et mutualité	29 783 579 424	29 912 260 630	29 929 441 835
1 Personnel	414 801 124	418 482 330	422 163 535
78108000027 Prendre en charge le salaire du personnel de l'AIRMS	414 801 124	418 482 330	422 163 535

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
2 Biens et services	5 317 000 000	5 317 000 000	5 317 000 000
78074000641 Prendre en charge les primes des agents d'accueil/CMU	5 300 000 000	5 300 000 000	5 300 000 000
78109000097 Coordonner les activités en matière de sécurité sociale	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78109000106 Formuler les orientations sur les questions relatives à la Sécurité Sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
3 Transferts	5 451 778 300	5 576 778 300	5 590 278 300
78011202155 Prise en charge des cotisations / MUGEF-CI	5 100 000 000	5 225 000 000	5 238 500 000
78108000022 Coordonner les activités de mutualité sociale	351 778 300	351 778 300	351 778 300
4 Investissements	18 600 000 000	18 600 000 000	18 600 000 000
Trésor	18 600 000 000	18 600 000 000	18 600 000 000
78109000123 CMU/Soutien aux Indigents	13 200 000 000	13 200 000 000	13 200 000 000
78109000095 Couverture Maladie Universelle	5 400 000 000	5 400 000 000	5 400 000 000
2215303 Formation des travailleurs sociaux	1 541 374 865	1 772 405 092	1 877 862 208
1 Personnel	679 490 681	685 520 908	691 551 135
78108000029 Prendre en charge le salaire du personnel de l'INSFS	679 490 681	685 520 908	691 551 135
3 Transferts	861 884 184	1 086 884 184	1 186 311 073
78108000023 Prendre en charge les Bourses des étudiants de l'Institut National Supérieur de Formation Sociale	636 634 184	861 634 184	961 061 073
78108000024 Organiser la formation initiale et continue des étudiants dans le domaine social	225 250 000	225 250 000	225 250 000
2215304 Conception et suivi de la politique générale de protection sociale	221 580 000	221 580 000	221 580 000
2 Biens et services	221 580 000	221 580 000	221 580 000
11104000039 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14104000023 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15104000036 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Ifou (Daoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16104000030 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Moronou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17104000046 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Gbékê (Bouaké)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18104000042 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Hambol (Katiola)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22104060037 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Bafing	10 000 000	10 000 000	10 000 000
23104000013 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Kabadougou (Odienné)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24104000019 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25104000022 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26104000018 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
27104000010 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Folon	10 000 000	10 000 000	10 000 000
28104000017 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Bounkani (Bouna)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32104000042 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35104000022 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36104000008 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
37104000015 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Béré (Mankono)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41104000032 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42104000023 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43104000018 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Guémon (Duekoué)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51104000030 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55104000014 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Nawa (San-Pedro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56104000015 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Nawa (Soubré)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57104000014 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57104000016 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Gboklé	10 000 000	10 000 000	10 000 000
61104000049 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de l'Indenié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62104000039 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71104000107 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	9 580 000	9 580 000	9 580 000
76104000042 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de l'Agneby-Tiassa (Abgville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77104000030 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000528 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Grands-Ponts (Abidjan)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78109000108 Organiser les rencontres de la plateforme nationale de protection sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78109000109 Coordonner la politique générale en matière de protection sociale	30 000 000	30 000 000	30 000 000
79104000045 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Grands-Ponts (Dabou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79109000003 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Lagunes I (Abidjan)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2215305 Protection des groupes vulnérables	1 049 510 921	1 531 382 539	1 517 882 539
2 Biens et services	779 292 000	779 292 000	779 292 000
11104000027 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Didiévi	4 800 000	4 800 000	4 800 000
11104000028 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toumodi	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
11104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yamoussoukro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
11104000043 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Raviart	5 000 000	5 000 000	5 000 000
11109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiébissou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
14104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bocanda	4 800 000	4 800 000	4 800 000
14104000026 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouadioblékro / Bocanda	4 800 000	4 800 000	4 800 000
14104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de l'Aby	4 800 000	4 800 000	4 800 000
14104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Zécrèzèssou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ettrokro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Daoukro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15104000034 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Prikro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15104000035 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Bahiakro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ouélé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16104000017 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guessankro / Bongouanou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
16104000025 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Batto	4 800 000	4 800 000	4 800 000
16104000028 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Arrah	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16104000029 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Assiè-Koumassi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Assahara	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Djébonoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
17104000038 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Brobo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sakassou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Botro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000050 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bodokro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000052 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de la Zone Industrielle de Bouaké	4 800 000	4 800 000	4 800 000
17104000059 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Assengoupri	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17104000060 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diabo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
18104000036 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Satama Sokoro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
18104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Katiola	4 800 000	4 800 000	4 800 000
18104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boniérédougou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
18104000052 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tafiré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18104000053 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Niakaramadougou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22104000005 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toubia	4 800 000	4 800 000	4 800 000
23104000014 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Samatiguila	4 800 000	4 800 000	4 800 000
23104000015 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguélon	4 800 000	4 800 000	4 800 000
23104000021 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du Centre social d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
24104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ferkessédougou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
24104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kong	4 800 000	4 800 000	4 800 000
24104000032 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Nafana	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24104000033 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du Centre Social de Ouangolodougou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diawala	4 800 000	4 800 000	4 800 000
25104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Korhogo II	4 800 000	4 800 000	4 800 000
25104000019 Assister et prendre en charge les personnes vulnérables de Napiélodougou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
25104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boron	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boundiali	4 800 000	4 800 000	4 800 000
26104000029 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du Centre Social de Tengréla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouto	4 800 000	4 800 000	4 800 000
27104000009 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Minignan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du Centre social de Doropo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28104000025 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Téhini	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31104000039 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Garage Daloa	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Vavoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31104000050 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Saïoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
31104000051 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gboguhé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31104000052 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zoukougbeu	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31104000066 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gokra	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bédiala	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gadouan	4 800 000	4 800 000	4 800 000
32104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ouragahio	4 800 000	4 800 000	4 800 000
32104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gagnoa	4 800 000	4 800 000	4 800 000
35104000023 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bouaffé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
35104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sinfra	4 800 000	4 800 000	4 800 000
35104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zuénoula	4 800 000	4 800 000	4 800 000
36104000009 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kani	4 800 000	4 800 000	4 800 000
36104000011 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguéla	4 800 000	4 800 000	4 800 000
37104000011 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Mankono	4 800 000	4 800 000	4 800 000
37104000012 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kounahiri	4 800 000	4 800 000	4 800 000
37104000014 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tieningboué	4 800 000	4 800 000	4 800 000
41104000025 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Danané	4 800 000	4 800 000	4 800 000
41104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Biankouma	4 800 000	4 800 000	4 800 000
41104000035 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du Centre social de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
41104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du Centre Social de Sipilou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41104000042 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zouan-Hounien	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sangouiné	4 800 000	4 800 000	4 800 000
42104000026 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bloléquin	4 800 000	4 800 000	4 800 000
42104000028 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toulepleu	4 800 000	4 800 000	4 800 000
43104000021 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bangolo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
43104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bléniméouin	4 800 000	4 800 000	4 800 000
51104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lakota	4 800 000	4 800 000	4 800 000
51109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Guitry	4 800 000	4 800 000	4 800 000
55104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de San Pedro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
56104000017 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand-Zattry	4 800 000	4 800 000	4 800 000
56104000019 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Buyo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
56104000020 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Okrouyo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
56104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Méagui	4 800 000	4 800 000	4 800 000
56109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Guéyo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
57104000012 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sassandra	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61104000034 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abengourou	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
61104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agnibilékrou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aniassué	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zaranou	7 392 000	7 392 000	7 392 000
61109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yakassé-Féyassé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bettié	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000043 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gouméré	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000044 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tabagne	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sapli Sépingo	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Taoudi	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000054 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sorobango	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000058 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tanda	4 800 000	4 800 000	4 800 000
62104000061 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sandegué	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000069 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guiémé / Tiapoum	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000070 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiapoum	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000071 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bonoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000076 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Adiaké	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000090 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Noé	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
71104000097 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Ayamé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000098 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aboisso	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000099 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maféré	4 800 000	4 800 000	4 800 000
71104000109 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Bassam	4 800 000	4 800 000	4 800 000
76104000040 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiassalé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
76104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agboville	4 800 000	4 800 000	4 800 000
76109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Azaguié	4 800 000	4 800 000	4 800 000
76109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Rubino	4 800 000	4 800 000	4 800 000
77104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé Anyama	4 800 000	4 800 000	4 800 000
77104000042 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abongoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000
77104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du Centre social d'Agou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
77109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Alépé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
77109000003 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78101200018 Mettre à la disposition des personnes handicapées la documentation adaptée à leurs besoins	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78101200020 Coordonner les activités des Institutions Spécialisées et les interventions en faveur des personnes Handicapées	16 000 000	16 000 000	16 000 000
78101200021 Organiser l'insertion socio-économique des personnes vivant avec un handicap	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78101200023 Apporter un appui institutionnel aux associations des Personnes en situation de handicap	75 500 000	75 500 000	75 500 000
78101200024 Formuler des recommandations sur les questions relatives à la promotion des personnes handicapées	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78104000359 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maca Yopougon	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
78104000435 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Niangon Sud	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000465 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Anono	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000492 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Oumé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000493 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Attécoubé	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000503 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jean Folly Port Bouet	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000510 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Anyama	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000521 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Treichville Habitat	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000523 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Pouto	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78104000532 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du Centre social de Adjamé-Gbéba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000533 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kossihouen	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78109000094 Formuler des recommandations sur les questions relatives à l'action sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78109000115 Mettre en œuvre et suivre les activités de protection et de promotion sociales	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78109000148 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Songon	4 800 000	4 800 000	4 800 000
79104000032 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toupah / Dabou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
79104000039 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand-Lahou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
79104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jacquille	4 800 000	4 800 000	4 800 000
79104000042 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lopou / Dabou	4 800 000	4 800 000	4 800 000
79104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Dabou	4 800 000	4 800 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22153 Protection sociale	34 401 951 988	35 243 535 039	35 352 673 360
3 Transferts	25 000 000	75 000 000	61 500 000
11101200006 Apporter un appui institutionnel aux associations des personnes en situation de handicap	15 000 000	40 000 000	40 000 000
11101200007 Organiser la formation professionnelle des personnes vivant avec un handicap visuel	5 000 000	15 000 000	1 500 000
78109000098 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et les Indigents	5 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	245 218 921	677 090 539	677 090 539
Trésor	245 218 921	677 090 539	677 090 539
78109000120 Construction et équipement des centres sociaux	145 200 000	396 300 000	396 300 000
78109000110 Projet National d'Assistance aux Personnes Âgées	100 018 921	280 790 539	280 790 539

SECTION 366 : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE

SECTION 366 : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau institutionnel, juridique et structurel

- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires (lois, codes, décrets);
- les contraintes techniques liées à l'élaboration des études stratégiques dans le secteur ;
- les difficultés d'application des dispositions de certains textes ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines qualifiées ;
- l'insuffisance des ressources matérielles et technologiques ;
- l'insuffisance et la vétusté des locaux pour abriter les directions régionales et certaines directions centrales;
- les difficultés d'obtention d'exonérations de taxes et droits de douane des projets cofinancés;
- l'absence de motivation des agents techniques et administratifs;
- l'absence de bases de données fiables du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité;
- l'insuffisance de renforcement de capacités dans le domaine technique.

Au niveau de l'hydraulique

- la vétusté et l'insuffisance des installations de production et de distribution d'eau potable ;
- l'insuffisance de sécurisation et de moyens de mobilisation des ressources en eau ;
- l'insuffisance dans la gestion des ouvrages en milieu rural ;
- les difficultés d'appropriation des ouvrages par les populations bénéficiaires ;
- le déséquilibre financier de la tarification dans le secteur de l'eau potable ;
- l'inadéquation entre l'urbanisation galopante des villes et la planification d'extension des réseaux d'eau potable dans les nouveaux lotissements et les quartiers non lotis;
- la non desserte de nombreuses localités éligibles aux systèmes d'Hydraulique Urbaine (HUu) et d'Hydraulique Rurale (HR) ;
- l'inégale répartition des ressources en eau sur l'ensemble du territoire national ;
- la pollution des ressources superficielles et souterraines du fait de l'occupation illicite et de l'orpaillage clandestin;
- la surexploitation de la nappe phréatique d'Abidjan.

Au niveau de l'assainissement

- la pollution des milieux récepteurs (les eaux de surface et sols) résultant des rejets d'effluents domestiques, industriels, hospitaliers et mortuaires sans traitement préalable ;
- l'insuffisance d'ouvrages de drainage;
- l'insuffisance de l'entretien des systèmes d'assainissement collectif et des réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- l'insuffisance des installations de traitement et de valorisation de boues de vidange dans la plupart des régions du pays ;

- l'insuffisance des installations d'assainissement amélioré tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec de fortes disparités au niveau régional ;
- l'insuffisance d'installations d'assainissement amélioré dans les lieux recevant du public (marchés, gares routières, écoles, centres de santé, ...) ;
- la forte proportion des installations d'assainissement individuel hors norme tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- le raccordement illicite des conduites d'eaux usées sur les réseaux d'eaux pluviales ;
- l'insuffisance de promotion des installations d'assainissement autonome appropriées ;
- l'obstruction et l'encombrement des ouvrages d'assainissement et de drainage par les déchets solides du fait de l'incivisme des populations ;
- l'inexistence de schémas directeurs d'assainissement et de drainage dans certaines localités ;
- le manque de dispositifs de métrologie pour le suivi du fonctionnement des ouvrages ;
- les difficultés d'acquisition de sites devant abriter les installations d'assainissement et de drainage ;
- l'inexistence de plans de recollement de réseaux privés d'assainissement (opérations immobilières) ;
- l'insuffisance d'ouvrages de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées ;
- le manque de synergie d'actions entre les différents acteurs interministériels.

Au niveau de la salubrité

- l'absence de données de caractérisation des déchets solides ;
- l'occupation anarchique des voies, des espaces publics et des emprises des ouvrages ;
- l'affichage publicitaire informel et anarchique dans la ville ;
- l'incivisme des populations ;
- la production de nuisances (sonores, olfactives et visuelles) et les installations anarchiques aussi bien dans les quartiers commerciaux que dans les cités dortoirs ;
- la prolifération des sachets plastiques ;
- l'insuffisance de ressources pour le financement du secteur ;
- les difficultés d'acquisition de sites devant abriter les installations de gestion des déchets solides ;
- l'insuffisance d'infrastructures modernes de gestion des déchets dans les villes de l'intérieur ;
- les difficultés de sécurisation des sites acquis pour la réalisation d'infrastructures de salubrité.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau institutionnel, juridique et structurel

- l'adoption du Code de l'hygiène et de la salubrité ;
- l'élaboration des décrets d'application du Code de l'hygiène et de la salubrité ;
- la validation en cours du Code de l'Assainissement et du Drainage ;
- l'élaboration de textes réglementant les emprises des ouvrages d'eau potable, d'assainissement des réseaux électriques et des infrastructures de déchets ;
- l'adoption du Code de l'Eau pour la prise en compte de la question de fraude et du gaspillage de l'eau potable ;
- la mise en œuvre effective des arrêtés d'application du décret n° 2016-791 du 12 octobre 2016 portant réglementation des émissions de bruits de voisinage (DOSLN et BHAS) ;
- la validation en cours de la politique nationale de la salubrité ;
- la validation en cours du programme national de gestion des déchets solides ;
- la mobilisation de financements pour la réalisation des études stratégiques ;

- le renforcement de capacités en matériel et ressources humaines de la Brigade de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (BHAS) ;
- le renforcement des ressources humaines, techniques, matérielles et financières du ministère;
- le recrutement via la fonction publique, des ingénieurs et techniciens du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la salubrité ;
- l'élaboration d'un plan stratégique sectoriel ;
- l'initiation à la recherche de locaux sous bail de l'Etat pour abriter les directions centrales et les directions régionales du ministère ;
- la réhabilitation et l'extension des locaux du ministère;
- la mise en place d'un mécanisme pour l'exonération de taxes et droits de douane des projets cofinancés;
- la mise en place d'une base de données intégrées du secteur.

Au niveau de l'hydraulique

- la réhabilitation des infrastructures d'Hydraulique Humaine ;
- le renforcement des capacités des artisans réparateurs en milieu rural ;
- la réalisation de la troisième phase d'adduction d'eau potable à partir de la nappe phréatique de Bonoua pour une production de 160 000 m³/j ;
- l'achèvement du projet structurant à partir des sources d'eau de surface de la lagune Aghien ;
- la mise en œuvre de la dispersion des projets structurants de l'AEP de Bouaké, Aghien et La Mé ;
- la poursuite des actions de projets structurants à partir des sources d'eau de surface notamment l'eau des fleuves Bandama, Bia (AEP Aboisso phase 2), Comoé (AEP Eiffage/Iffou) et des retenues Buyo, Soubré, Timbé ;
- la réalisation d'environ 7000 nouveaux points d'eau ;
- la reconversion de 4000 pompes à motricité humaine en pompes à motricité solaire et mixte ;
- la poursuite de la transformation de 250 systèmes d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) en systèmes d'Hydraulique Urbaine (HU) ;
- la poursuite de la réalisation et la mise en œuvre des études de sécurisation des sites (périmètre de protection, reboisement signalétique, clôture...);
- le financement des études et la réalisation des ouvrages des ressources en eau ;
- le renforcement de la mobilisation sociale des populations autour des projets d'hydraulique ;
- l'ajustement du tarif de l'eau potable en milieu urbain et la tarification institutionnelle en milieu rural ;
- la gestion des risques des pénuries d'eau par des solutions alternatives (par camion-citerne) ;
- la sécurisation du patrimoine hydraulique.

Au niveau de l'assainissement

- la mise en œuvre du programme de travaux prioritaires d'urgence pour l'extension de réseaux d'eaux usées, la construction, la réhabilitation de stations de pompage et de branchements sociaux dans le District d'Abidjan ;
- la construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage dans le District d'Abidjan et à l'intérieur du pays ;
- la réalisation et la livraison de travaux d'assainissement des eaux usées et de drainage des eaux pluviales, d'appui à la gestion des déchets, d'aménagement, d'éclairage et de pavage des digues ;
- l'entretien des ouvrages primaires de drainage des eaux pluviales du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur ;
- la mise en œuvre d'un programme de construction de station de traitement de boues de vidange dans le District d'Abidjan et les chefs-lieux de région ;
- la mise en œuvre du programme de latrinsation en milieu rural ;
- la mise en œuvre du programme de construction de toilettes publiques dans les lieux recevant du public ;

- la mise en œuvre de campagnes d'information, de communication et d'éducation aux normes d'assainissement (ICE) ;
- la mise en œuvre des Schémas Directeurs d'assainissement et de drainage déjà réalisés;
- la réalisation de Schémas Directeurs des localités non pourvues ;
- l'amélioration de la résilience aux risques d'inondation et des services de gestion des déchets solides ;
- la gestion efficiente des eaux usées et des eaux pluviales par la mise en œuvre de projets et programmes d'assainissement et de drainage.

Au niveau de la salubrité

- la réalisation d'une étude nationale de caractérisation des déchets solides urbains ;
- la réalisation d'une étude de valorisation des déchets d'activités économiques dans le District Autonome d'Abidjan et dans les localités de l'intérieur du pays ;
- les opérations de déguerpissement de sites d'occupations anarchiques des emprises des ouvrages du domaine public ;
- la sécurisation et l'embellissement des sites déguerpis ;
- le développement de plusieurs initiatives dans le cadre de l'éducation au changement de comportement (conception de spots et de capsules et leur diffusion par les médias, l'opération grand ménage, la semaine nationale de la propreté) ;
- la sensibilisation des populations, l'information et la vulgarisation du Code de l'hygiène et de la salubrité, et du décret réglementant les bruits de voisinage ;
- la création et l'installation au plan national des Comités Locaux d'Assainissement, de Salubrité et d'Hygiène (CLASH);
- la construction de décharges contrôlées dans les villes de Bondoukou, Gagnoa et Abengourou ;
- la modernisation des décharges sauvages de l'intercommunalité du centre et du nord ;
- la construction de décharges contrôlées dans les localités dépourvues ;
- la recherche de partenariats en appui au secteur.

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- la définition d'un cadre de planification du ministère;
- le renforcement des ressources humaines, techniques et financières des acteurs du secteur ;
- l'élaboration du plan stratégique du MINHAS ;
- la mobilisation et la pérennisation des ressources financières conséquentes ;
- le développement d'une politique de communication renforcée à l'endroit des populations ;
- la promotion de l'économie circulaire au niveau de l'assainissement et de la salubrité ;
- la réduction significative des inondations et les effets collatéraux ;
- la mise en œuvre de programmes structurants de développement des infrastructures d'eau potable ;
- la réhabilitation et la maintenance des infrastructures d'eau potable ;
- le renforcement de la mobilisation des ressources en eau sur le territoire national ;
- la sécurisation des infrastructures d'hydraulique humaine et la prévention de la fraude sur le réseau de distribution ;
- la préservation de la qualité des eaux brutes ;
- la maîtrise des coûts élevés des réseaux de distribution du fait de l'urbanisation extensive ;
- le renforcement de la capacité de production et de distribution d'eau potable ;
- la diversification des sources de production en eau potable en vue de préserver les ressources naturelles ;

- l'extension du service public de distribution d'eau potable à toutes les localités de plus de 4 000 habitants et à tous les chefs-lieux de sous-préfecture ;
- la création de points d'eau villageois pour les localités de 100 à 2 000 habitants ;
- la promotion des innovations technologiques dans le domaine de la production d'eau potable ;
- la maîtrise et le suivi des ressources en eau ;
- l'extension à d'autres localités du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets;
- le renforcement du financement du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité ;
- l'entretien du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets ;
- l'extension de l'assainissement amélioré à l'ensemble du territoire national en vue de mettre fin à la défécation à l'air libre ;
- la prévention et la lutte contre les nuisances, les pollutions et le désordre urbain ;
- la professionnalisation de la filière des déchets liquides et solides ;
- la réalisation d'études en vue de la création de filières des autres types de déchets en liaison avec les ministères concernés (les déchets industriels, les déchets issus des hôpitaux, les huiles usagées,...) ;
- la promotion au plan national des Comités Locaux d'Assainissement, de Salubrité et d'Hygiène (CLASH) .

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité ;
- la poursuite des actions de sensibilisation des populations en matière d'hydraulique, d'assainissement, de salubrité et de nuisance ;
- la réalisation d'un programme de développement des infrastructures de l'hydraulique, de l'assainissement et de drainage ;
- la conduite d'une gestion écologique et rationnelle des différentes catégories de déchets solides ;
- le renforcement de la lutte contre l'insalubrité et les nuisances ;
- la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et d'un cadre approprié pour le Partenariat Public-Privé (PPP) ;
- la sécurisation des ressources mobilisables pour l'alimentation en eau potable ;
- la réhabilitation des infrastructures de l'hydraulique humaine ;
- la construction des infrastructures d'hydraulique humaine de qualité ;
- la promotion des innovations technologiques dans le secteur de l'hydraulique humaine ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée;
- l'accès à l'eau potable des populations est accru ;
- le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage est amélioré ;
- le cadre de vie des populations en termes de salubrité est amélioré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 17, le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Hydraulique, d'Assainissement et de Salubrité.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Hydraulique

- participation au suivi et à la protection des ressources en eau ;
- élaboration, gestion et suivi de la politique d'accès à l'eau potable ;
- gestion des infrastructures du secteur de l'eau potable ;
- maintien de l'équilibre financier du secteur de l'eau ;
- développement des infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'études, de réalisation et d'exploitation des ouvrages d'hydraulique humaine.

Au titre de l'Assainissement

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application de la politique nationale, de la législation et de la réglementation en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations et projets d'assainissement, de drainage, d'entretien et de maintenance ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de l'Urbanisme ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'assainissement et du drainage ;
- contrôle du bon fonctionnement des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- élaboration, approbation et promotion des schémas directeurs d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Urbanisme et de l'Administration du Territoire .

Au titre de la Salubrité

- élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes en matière de salubrité et de gestion des déchets solides et de tous types de déchets, hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres concernés ;
- élaboration des lois et règlements en matière de Salubrité ;
- maîtrise d'ouvrage, approbation et suivi de la réalisation des infrastructures de gestion des déchets solides ménagers et assimilés, en liaison avec les Ministres concernés ;
- supervision et suivi de la gestion de tous types de déchets, hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement ;
- réglementation et contrôle de la salubrité, notamment en matière de prévention des risques liés aux déchets ménagers ;
- élaboration de la réglementation en matière de propreté, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice et de l'Administration du Territoire ;
- prévention et alertes en matière de pollutions, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Environnement, de l'Industrie et des Mines ;
- lutte contre les nuisances et pollutions, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Environnement et des Mines ;
- promotion de la propreté et de l'esprit civique en matière de salubrité et de confort de vie, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et du Service Civique ;
- encadrement des acteurs économiques du secteur de la salubrité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine.
- Programme 3 : Assainissement et drainage.
- Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances.
- Programme 5 : Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED.
- Programme 6 : Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet Inspection Générale (IG) Direction des Ressources Humaines (DRH) Direction des Affaires Financières (DAF) Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statiques et du Suivi Evaluation (DSPSSE) Direction de la Communication (DIRCOM) Direction de la coordination des Projets (DCP) Service de la Coopération Internationale (SCI) Service de l'Organisation et de la Qualité (SOQ) Service Informatique (SI) Cellule de Passation de Marchés Publics (CPMP) Directions Régionales (DR) Brigade de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (BHAS) Secrétariat Permanent des Observatoires Nationaux de la Salubrité et de la Lutte contre les Nuisances (SPONSLN) Service de Gestion du Patrimoine (SGP) 31 Directions Régionales (DR hydraulique) 11 Directions Régionales (DR assainissement salubrité).		- Suivre l'exécution du PSGouv/MH - Réhabilitation et extension des locaux des DR de l'Hydraulique - Mise en place d'un système de gestion de base de données pour le Ministère de l'hydraulique	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine	Direction Générale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DGHA) Direction de l'Hydrologie (DH) Direction de l'Alimentation en Eau Potable (DAEP) Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Office National de l'Eau Potable (ONEP) Cellule de coordination du PASEA	<ul style="list-style-type: none"> - Immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable (ONEP) - Indemnisation des travaux hydrauliques (ONEP) - Appui au Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP) - Alimentation Eau Potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur - Réhabilitation des digues et seuils de retenues d'eau - Programme de Renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan (BEI) - AEP de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé - Renforcement AEP de la ville d'Aboisso et des localités environnantes - Programme d'Alimentation en eau potable de la ville de Guéyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan - Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine - Alimentation en eau Potable de la ville d'Adzopé et des localités environnantes (Fonds Koweitien) - Adduction Eau potable Gagnoa et Sinfra (Travaux complémentaires) - Renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 villes - Construction de châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS - Programme National Hydraulique - Alimentation en eau potable de Niakoblognoa et des localités environnantes - Renforcement AEP de la ville de Tafiré et des localités environnantes - Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA) - Réhabilitation et entretien des Pompes à Motricité Humaine - Installation rurale de 1 000 unités solaires de pompages et traitement d'eau clé en main ; - Projet de gestion de 360.000 branchements subventionnés et 200 bornes fontaines ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine			<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA) ; - Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et un système de gestion centralisée des données et 21 systèmes de pompage en milieu rural. 	
Programme 3: Assainissement et drainage	<p>Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage (DAUD), Direction de l'Assainissement en milieu Rural (DAR).</p>	Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)	<ul style="list-style-type: none"> - projet de construction de latrines en milieu rural (PS-GOUV) ; - programme d'amélioration Durable de la situation de l'assainissement et du drainage de la ville d'Abidjan (PADSAD) ; - projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans 11 chefs-lieux de régions ; - Projets d'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain PASAAU dans 6 communes Yamoussoukro, Korhogo, Bouaké, San-Pedro Anyama, Katiola) ; - Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU) ; - Programme d'Aménagement et de Gestion Intégré du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG) ; - Projet d'assainissement de la commune de Yopougon (PACY/1ere phase); - Projet de Développement Durable et Inclusif des Villes Secondaires (PDDIVS) ; - Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du District d'Abidjan (PAACA). 	
Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances	<p>Direction Générale de la Salubrité (DGS), Direction des Infrastructures de la Salubrité et de la Valorisation des Déchets (DISVD), Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances (DOSLN), Direction de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène (DPASCSSH), Brigade de L'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (BHAS).</p>	Agence Nationale de Gestion des Dechets (ANAGED)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre de valorisation simplifié des déchets à Bouaké ; - Mise en place d'une unité de compostage à Yamoussoukro ; - Ouverture décharge d'ordures ménagères ; - Centre d'Enfouissement Technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des acteurs de la précollecte dans 13 villes de l'intérieur du pays. (Hors PIP)

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2: Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1 : La gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
OG 2 : Accroître l'accessibilité à l'eau potable	RS 2 : L'accès à l'eau potable des populations est accru	IP 2 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	Population ayant accès à une source d'eau potable / Population totale Sources : Rapports d'activités DAEP / DCP / ONEP
OG 3 : Améliorer le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage	RS 3 : Le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage est amélioré	IP 3 : Proportion d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré	Nombre d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré / Population totale Sources : Rapports d'activités DAUD / DAR / ONAD
OG 4 : Améliorer le cadre de vie des populations en termes de salubrité	RS 4 : Le cadre de vie des populations en termes de salubrité est amélioré	IP 4 : Proportion de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Région et Districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité	Nombre de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Région et districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité / Nombre total de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Région et Districts) Sources : Rapports d'activités DGS / ANAGED

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	427 542 138 239	646 685 931 223	811 850 153 526
1.1 Ressources Intérieures	261 058 842 342	370 017 093 270	340 635 891 925
1.1.1 Budget Etat	261 058 842 342	370 017 093 270	340 635 891 925
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	166 483 295 897	276 668 837 953	471 214 261 601
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	166 483 295 897	276 668 837 953	471 214 261 601
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	427 542 138 239	646 685 931 223	811 850 153 526
2.1 Personnel	4 495 976 362	4 604 207 661	4 689 576 537
2.1.1 Solde y compris EPN	4 495 976 362	4 604 207 661	4 689 576 537
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 413 731 029	5 467 175 509	5 588 005 296
2.3 Transferts	162 152 110 092	196 082 110 092	238 412 110 092
2.4 Investissement	256 480 320 756	440 532 437 961	563 160 461 601
Trésor	89 997 024 859	163 863 600 008	91 946 200 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	166 483 295 897	276 668 837 953	471 214 261 601

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination, animation et coopération
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	Taux d'inspections réalisées	25%	60%	70%	70%	(Nombre de services du MINHAS inspectés / Nombre total de services du MINHAS) x 100 Source: Rapport d'activités IG
	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	4	2	5	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de réalisation des besoins en formation	75%	70%	75%	75%	(Nombre de formations effectuées / Nombre de formations programmées) x 100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire des activités	80,60%	70%	70%	70%	(Budget ordonnancé / budget actuel) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en matériel roulants des entités administratives	84%	55%	80%	80%	(Nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives satisfaits / nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives exprimés) x 100 Source: Rapport d'activités SP
OS2 : Assurer une planification et un suivi efficace des actions du MINHAS	Taux de mise en œuvre des outils de planification	75%	75%	80%	80%	(Nombre d'outils de planification mis en œuvre / Nombre d'outils de planification prévus) x 100 Source: Rapport d'activités DSPTS
	Taux d'exécution physique des activités	85%	90%	90%	90%	(Nombre total des activités réalisées / Nombre total des activités programmées) x 100 Source: Rapport d'activités DSPTS

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS3 : Assurer la gestion des systèmes d'information et de communication	Taux des demandes en assistance informatique traitées	86%	85%	90%	90%	(Nombre de besoins en assistance informatique satisfaits / Nombre de besoins en assistance informatique exprimés) x100 Source: Rapport d'activités SI
	Taux de couverture médiatique des activités du MINHAS	79,5%	80%	85%	85%	(Nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique / Nombre d'activités du MINHAS) x 100 Source: Rapport d'activités SCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
Dépenses de personnel	2 605 012 138	2 696 461 834	2 765 049 106
Dépenses en biens et services	2 787 531 029	3 598 268 006	3 691 495 999
Transferts	533 760 791	533 760 791	533 760 791
Investissements	889 887 508	1 995 700 008	298 000 000
Trésor	889 887 508	1 995 700 008	298 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21147 Administration Générale	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
2114701 Coordination, animation et coopération	1 077 825 000	2 502 879 632	907 979 632
2 Biens et services	777 825 000	907 979 632	907 979 632
11051000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau du District de Yamoussoukro / Assainissement et Salubrité	15 500 000	15 500 000	15 500 000
11063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Bélier / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de N'Zi / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Iffou / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Moronou / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêké (Bouaké) / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21147 Administration Générale	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
17063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de Gbêké / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de Hambol / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22063000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Bafing / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Kabadougou / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tchologo (Ferkessédougou) / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Tchologo / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro (Korhogo) / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
25063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Poro / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de la Bagoué / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Bounkani / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du haut Sassandra (Daloa) /Assainissement et Salubrité	16 000 000	16 000 000	16 000 000
31063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Haut- Sassandra / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32063000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Gôh / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de la Marahoué / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou (Séguéla) / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
36063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Worodougou / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
37063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Béré / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man) / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Tonkpi / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Cavally (Guiglo) / Assainissement et Salubrité	40 000 000	15 000 000	15 000 000
42063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Cavally / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Guémon / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Lôh- Djiboua / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pedro / Assainissement et Salubrité	16 500 000	16 500 000	16 500 000
55063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de San-Pedro / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de la Nawa / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Gbôklé /Hydraulique	30 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21147 Administration Générale	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
61063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de l'Indénié- Djuablin / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Gontougo / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'Aboisso / Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71063000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région du Sud- Comoé / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76063000004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77051000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé (Adzopé) / Assainissement et Salubrité	16 000 000	16 000 000	16 000 000
77063000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région de la Mé / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78051000150 Promouvoir les textes législatifs et réglementaires du ministère	26 900 000	37 122 000	37 122 000
78051000151 Concevoir, et mettre en oeuvre le système de management intégré	30 000 000	41 400 000	41 400 000
78051000152 Gérer la commande publique du ministère	22 500 000	31 050 000	31 050 000
78051000153 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	46 500 000	29 670 000	29 670 000
78051000187 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78051000188 Mettre en place et assurer à l'échelle nationale le suivi du dispositif d'observation de la Salubrité, de l'Assainissement et des nuisances	36 225 000	62 793 632	62 793 632
78051000210 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	35 000 000	47 300 000	47 300 000
78051000215 Réaliser les activités de développement, de renforcement de la coopération internationale et de mobilisation des financements extérieurs	18 000 000	24 480 000	24 480 000
78051000230 Mettre en oeuvre la politique du ministère en matière d'hydraulique, d'assainissement et de salubrité	168 700 000	290 164 000	290 164 000
78063000111 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région des Lagunes / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79063000005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la Région des Grands Ponts / Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90051090146 Organiser les activités de Grand Ménage et la Semaine Nationale de la Propreté	16 000 000	16 000 000	16 000 000
4 Investissements	300 000 000	1 594 900 000	0
<i>Trésor</i>	<i>300 000 000</i>	<i>1 594 900 000</i>	<i>0</i>
78063000154 Suivre l'exécution du PSGOUV / Hydraulique	300 000 000	1 594 900 000	0
2114702 Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines	5 100 366 466	5 794 991 007	5 854 006 264
1 Personnel	2 605 012 138	2 696 461 834	2 765 049 106
78051000156 Prendre en charge les salaires du personnel en central	2 605 012 138	2 696 461 834	2 765 049 106
2 Biens et services	1 591 706 029	2 163 968 374	2 257 196 367
78051000154 Coordonner les ressources financières et matérielles du ministère	66 700 000	92 046 000	92 046 000
78051000157 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	101 463 486	101 463 486	101 463 486

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21147 Administration Générale	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
78051000190 Élaborer, éditer et suivre la mise en œuvre du DPPD-PAP du ministère	80 000 000	110 400 000	110 400 000
78051000207 Gérer les ressources humaines du Ministère	65 400 000	55 752 000	55 752 000
78051000216 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	263 900 000	263 900 000	263 900 000
78051000224 Prendre en charge les dépenses centralisées du ministère	694 228 459	1 103 698 086	1 175 694 706
78051000231 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	209 414 084	228 708 802	249 940 175
78051000235 Organiser l'archivage de la Direction des Affaires Financières	5 600 000	35 000 000	35 000 000
78051000236 Coordonner la mise en œuvre du contrôle de gestion et du contrôle interne budgétaire au sein du MINHAS	7 000 000	49 000 000	49 000 000
78051000237 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires / RFFIM MINHAS	4 000 000	28 000 000	28 000 000
78051000238 Coordonner le dialogue de gestion au sein du Ministère	5 000 000	35 000 000	35 000 000
78063000156 Prendre en charge la participation aux conférences et missions hors Côte d'Ivoire / Hydraulique	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90051000013 Gérer le patrimoine du ministère	59 000 000	31 000 000	31 000 000
3 Transferts	533 760 791	533 760 791	533 760 791
78051000205 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD / Assainissement et Salubrité	39 380 014	39 380 014	39 380 014
78063000164 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD / Section 377 / Section 377	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90063000004 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 377 / Section 377	162 325 793	162 325 793	162 325 793
90063000032 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Hydraulique	232 054 984	232 054 984	232 054 984
4 Investissements	369 887 508	400 800 008	298 000 000
<i>Trésor</i>	369 887 508	400 800 008	298 000 000
90063000003 Réhabilitation et extension des locaux des Directions Régionales de l'Hydraulique	369 887 508	400 800 008	298 000 000
2114703 Planification, programmation et suivi évaluation	440 000 000	231 000 000	231 000 000
2 Biens et services	220 000 000	231 000 000	231 000 000
78011100281 Prendre en charge les missions hors CI-MEDD	71 000 000	71 000 000	71 000 000
78011201657 Prendre en charge les missions hors CI-MSUA	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78051000158 Organiser la planification générale des activités du Ministère	29 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000159 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MINASS	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000185 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MEDD	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78051000220 Produire les statistiques et suivre les dossiers d'études	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	220 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	220 000 000	0	0
90063000026 Mise en place d'un système de gestion de base de données pour le MINHAS	220 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21147 Administration Générale	6 816 191 466	8 824 190 639	7 288 305 896
2114704 Gestion des systèmes d'information et de communication	198 000 000	295 320 000	295 320 000
2 Biens et services	198 000 000	295 320 000	295 320 000
78051000160 Gérer le parc informatique	38 000 000	52 440 000	52 440 000
78051000161 Apporter un appui technique aux agents en TIC	25 000 000	34 500 000	34 500 000
78051000181 Organiser la communication des activités du Ministère	130 000 000	201 480 000	201 480 000
78063000165 Gérer la documentation et les archives du Ministère / Hydraulique	5 000 000	6 900 000	6 900 000

II.2.2. Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine	Action 2.1: Sécurisation des ressources en eau
	Action 2.2: Système d'hydraulique urbaine
	Action 2.3: Système d'hydraulique villageoise
	Action 2.4: Système d'hydraulique villageoise améliorée

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer l'opérationnalité du secteur de l'eau potable	Taux moyen d'exécution physique des projets	87%	100%	100%	100%	(Somme des taux d'exécution physique des projets / Nombre total de projets) x 100 Sources : Rapports d'activités DCP / ONEP
	Taux moyen d'exécution financière des projets	79,53%	85%	90%	90%	(Somme des taux d'exécution financière des projets / Nombre total de projets) x 100 Sources : Rapports d'activités DAF / DCP / ONEP
OS 2 : Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	75%	80%	82%	82%	((Nombre d'abonnés actifs en milieu urbain x Taille moyenne de ménage) / Nombre total de population urbaine) x 100 Sources : Rapports d'activités DCP / DAEP / ONEP
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	60%	77%	80%	80%	(Effectif de la population utilisant les systèmes HV et HVA en milieu rural / Nombre total de la population rurale) x 100 Sources : Rapports d'activités DCP / DAEP / DHR / ONEP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : INFRASTRUCTURES DE L'HYDRAULIQUE HUMAINE	123 158 792 082	322 263 091 474	463 936 108 960
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	170 000 000	168 856 840	171 350 677
Transferts	1 320 796 682	1 320 796 682	1 320 796 682
Investissements	121 667 995 400	320 773 437 952	462 443 961 601
<i>Trésor</i>	<i>52 443 997 946</i>	<i>123 998 100 000</i>	<i>84 568 200 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>69 223 997 454</i>	<i>196 775 337 952</i>	<i>377 875 761 601</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	123 158 792 082	322 263 091 474	463 936 108 960
2213101 Sécurisation des ressources en eau	5 458 305 342	134 442 243 305	352 171 166 942
2 Biens et services	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78063000171 Réaliser les activités hydrologiques	30 000 000	30 000 000	30 000 000
3 Transferts	198 305 342	198 305 342	198 305 342
78063000167 Transférer les crédits à l'ONEP	198 305 342	198 305 342	198 305 342
4 Investissements	5 230 000 000	134 213 937 963	351 942 861 600
<i>Trésor</i>	<i>5 150 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78063000124 Appui au Laboratoire de Contrôle Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP)	150 000 000	0	0
78063000123 Indemnisation Travaux hydrauliques / ONEP	5 000 000 000	0	0
Financement extérieur	80 000 000	134 213 937 963	351 942 861 600
90063000015 Provisions pour investissements / Eau potable	0	134 133 937 963	351 942 861 600
78063000124 Appui au Laboratoire de Contrôle Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP)	80 000 000	80 000 000	0
2213102 Système d'hydraulique urbaine	106 412 284 175	178 797 956 829	103 607 450 678
2 Biens et services	105 000 000	104 856 840	106 350 677
78063000133 Suivre la mise en œuvre des projets du Ministère	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78063000140 Elaborer et mettre en œuvre la politique d'approvisionnement en Eau Potable des populations	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90063000021 Coordonner et suivre la mise en œuvre des activités en matière d'hydraulique	45 000 000	44 856 840	46 350 677

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	123 158 792 082	322 263 091 474	463 936 108 960
3 Transferts	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
90063000007 Exploiter les camions citernes / ONEP	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
4 Investissements	105 207 284 175	177 593 099 989	102 401 100 001
Trésor	38 431 510 454	114 951 700 000	76 468 200 000
90063000031 Programme d'Amélioration du Potentiel Hydraulique des Localités de Côte d'Ivoire	100 000 000	0	0
90063000028 Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA)	1 000 000 000	2 500 000 000	4 114 300 000
90063000022 Projet de gestion de 360 000 branchements subventionnés et 200 bornes fontaines	100 000 000	0	0
90063000009 Alimentation en eau potable de diverses localités/ONEP	500 000 000	0	0
78063000188 Programme d'Amélioration des Performances Techniques et Financières du Secteur de l'Eau Potable (APTF)	184 420 000	0	0
78063000179 Projet de Construction de Châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	2 000 000 000	1 484 500 000	0
78063000178 Réhabilitation et reconversion de 1000 points d'eau avec pompes hybrides	480 000 000	1 405 900 000	3 166 100 000
78063000177 Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 Villes	300 000 000	1 500 000 000	2 881 600 000
78063000175 Travaux complémentaire AEP Gagnoa et Sinfra	843 000 000	0	0
78063000169 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)	426 620 000	0	0
78063000157 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	930 627 273	953 800 000	0
78063000151 Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine	3 807 953 333	0	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	500 000 000	1 000 000 000	8 204 000 000
78063000144 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	88 716 216	0	0
78063000143 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités environnantes	1 127 782 104	0	0
78063000142 Projet d'Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	1 500 000 000	2 120 000 000	3 559 000 000
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	1 000 000 000	2 200 000 000	2 839 900 000
78063000131 Réhabilitation des Digués et Seuls des retenues d'Eau d'AEP	350 000 000	844 200 000	0
78063000127 Projet d'Alimentation en eau potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur	100 000 000	572 200 000	0
78063000126 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	509 215 369	371 100 000	0
78063000125 Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA)	22 583 176 159	100 000 000 000	51 703 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	123 158 792 082	322 263 091 474	463 936 108 960
Financement extérieur	66 775 773 721	62 641 399 989	25 932 900 001
90063000028 Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA)	40 000 000 000	49 998 299 989	25 932 900 001
78063000179 Projet de Construction de Châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	3 245 000 000	2 085 700 000	0
78063000157 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	4 787 199 993	0	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	5 000 000 000	9 782 000 000	0
78063000144 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	4 985 800 000	0	0
78063000143 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités environnantes	1 559 742 388	0	0
78063000142 Projet d'Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	3 138 800 000	775 400 000	0
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	1 030 500 000	0	0
78063000126 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	3 028 731 340	0	0
2213103 Système d'hydraulique villageoise	11 047 715 073	9 022 891 340	8 157 491 340
2 Biens et services	35 000 000	34 000 000	35 000 000
90063000014 Coordonner les activités de mise en œuvre du programme d'hydraulique villageoise	35 000 000	34 000 000	35 000 000
3 Transferts	22 491 340	22 491 340	22 491 340
78063000137 Sensibiliser et Encadrer les Comités villageois de gestion des Pompes à Motricité Humaine	22 491 340	22 491 340	22 491 340
4 Investissements	10 990 223 733	8 966 400 000	8 100 000 000
Trésor	8 622 000 000	8 966 400 000	8 100 000 000
90063000029 Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et 21 systèmes de pompage en milieu rural	200 000 000	424 300 000	0
78063000152 Programme National Hydraulique	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78063000148 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Hydraulique Rurale)	322 000 000	0	0
78063000136 Réhabilitation et Entretien des Pompes à Motricité Humaine	7 100 000 000	7 100 000 000	7 100 000 000
Financement extérieur	2 368 223 733	0	0
90063000029 Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et 21 systèmes de pompage en milieu rural	442 228 945	0	0
78063000148 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Hydraulique Rurale)	1 925 994 788	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	123 158 792 082	322 263 091 474	463 936 108 960
2213104 Système d'hydraulique villageoise améliorée	240 487 492	0	0
4 Investissements	240 487 492	0	0
Trésor	240 487 492	0	0
78063000149 Renforcement AEP Tafiré et localités environnantes (BIDC et BOAD)	190 487 492	0	0
51063000007 Alimentation en eau potable de Niakoblognoa et des localités environnantes	50 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3: Assainissement et drainage

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Assainissement et drainage	Action 3.1: Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural
	Action 3.2: Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3: Assainissement et drainage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage tant en milieu urbain que rural	Taux de réalisation des ouvrages de drainage	99,91%	100%	100%	100%	(Linéaire de canaux de drainage réalisé / linéaire de canaux de drainage prévu) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD/ DAUD / PARU / PACIBVG
	Taux de réalisation des réseaux d'assainissement collectifs	99,91%	100%	100%	100%	(Linéaire de conduites d'eaux usées réalisé / linéaire des conduites d'eaux usées prévu) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD/ DAUD / PARU / PACIBVG
	Taux de réalisation des infrastructures d'assainissement autonomes	-	100%	100%	100%	(Nombre de stations de boues de vidange réalisé / Nombre de stations de boues de vidange prévu) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD/ DAUD / PARU / PACIBVG
OS 2 Assurer la gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage	Taux d'entretien des ouvrages de drainage	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'ouvrages de drainage entretenus / nombre d'ouvrages de drainage) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD / DAUD / PARU / PACIBVG
	Taux d'entretien des réseaux d'assainissement collectif	93,07%	100%	100%	100%	(Linéaire de conduites d'eaux usées entretenu / linéaire de conduites d'eaux usées prévu) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD/ DAUD / PARU / PACIBVG
	Taux de traitement des boues de vidange en milieu urbain	15%	35%	50%	60%	(Volume de boues de vidange traité en milieu urbain / volume de boues de vidange en milieu urbain) x 100 Sources : Rapports d'activités ONAD / DAUD / PARU / PACIBVG

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE	126 112 437 848	116 334 904 709	99 907 384 249
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	490 000 000	560 604 708	568 884 249
Transferts	0	0	0
Investissements	125 622 437 848	115 774 300 001	99 338 500 000
<i>Trésor</i>	<i>28 363 139 405</i>	<i>35 960 800 000</i>	<i>6 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>97 259 298 443</i>	<i>79 813 500 001</i>	<i>93 338 500 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22148 Assainissement et drainage	126 112 437 848	116 334 904 709	99 907 384 249
2214801 Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural	119 111 127 384	112 858 300 001	97 856 779 541
2 Biens et services	450 000 000	510 000 000	518 279 541
78051000162 Prévenir et réaliser les travaux d'urgence en matière d'assainissement et de drainage en saison de pluie	400 000 000	450 000 000	458 279 541
78051000218 Mettre en œuvre le cadre institutionnel, réglementaire et d'assurer le suivi des travaux en matière d'assainissement et de drainage en milieu urbain	50 000 000	60 000 000	60 000 000
4 Investissements	118 661 127 384	112 348 300 001	97 338 500 000
Trésor	26 650 140 000	32 534 800 000	4 000 000 000
90052000001 Indemnisation pour les travaux d'assainissement et de drainage	4 000 000 000	4 000 000 000	0
90051090144 Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires-PDDIVS	2 000 000 000	3 695 300 000	4 000 000 000
78052000017 Travaux d'Urgence Assainissement	10 000 000 000	10 000 000 000	0
78052000016 Projet d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY) 1ère tranche	1 000 000 000	7 931 100 000	0
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	1 500 000 000	2 620 400 000	0
78052000006 Projet de Promotion de l'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain - PASAAU	29 740 000	0	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	4 250 000 000	4 288 000 000	0
78051000163 Projet de construction de latrines en milieu rural	3 870 400 000	0	0
Financement extérieur	92 010 987 384	79 813 500 001	93 338 500 000
90051090144 Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires-PDDIVS	30 000 000 000	45 566 100 000	93 338 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22148 Assainissement et drainage	126 112 437 848	116 334 904 709	99 907 384 249
78052000016 Projet d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY) 1ère tranche	29 000 000 000	27 274 400 000	0
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	3 179 700 000	6 973 000 001	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	29 831 287 384	0	0
2214802 Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage	7 001 310 464	3 476 604 708	2 050 604 708
2 Biens et services	40 000 000	50 604 708	50 604 708
78051000198 Veiller à la conformité des réalisations des travaux et promouvoir l'assainissement et le drainage en milieu rural	40 000 000	50 604 708	50 604 708
4 Investissements	6 961 310 464	3 426 000 000	2 000 000 000
Trésor	1 712 999 405	3 426 000 000	2 000 000 000
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire	712 999 405	1 426 000 000	0
78051000204 Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des eaux pluviales de la ville d'Abidjan(PADSAD)	1 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur	5 248 311 059	0	0
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire	1 487 495 895	0	0
78051000204 Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des eaux pluviales de la ville d'Abidjan(PADSAD)	3 760 815 164	0	0

II.2.4. Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances	Action 4.1: Réduction des nuisances
	Action 4.2: Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir des infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	Nombre de sites acquis pour la construction d'infrastructures de gestion et de valorisation des déchets	02	09	09	05	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGS / ANAGED
	Proportion de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Régions et Districts) bénéficiant de décharges contrôlées	0%	35%	35%	40%	(Nombre de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Régions et Districts)-bénéficiant de décharges contrôlées / Nombre total de collectivités territoriales (Chefs-lieux de Régions et Districts)) x 100 Sources : Rapports d'activités DGS / ANAGED
OS 2 : Réduire les nuisances (sonores, olfactives, visuelles, auditives, installations anarchiques)	Taux de réclamations clients traitées	99,7%	98%	98%	98%	(Nombre de réclamations clients traitées / Nombre de réclamations clients enregistrées) x 100 Sources : Rapports d'activités BHAS /SOQ /DR
	Nombre de saisies en matière de nuisances	544	650	650	670	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGS / DOSLN / BHAS / SOQ / ANAGED / ONAD / DR
	Nombre d'installations anarchiques démantelées	1 598	145	150	160	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGS / DOSLN / BHAS / SOQ / ANAGED / ONAD/DR
	Nombre de comités locaux d'assainissement de salubrité et d'hygiène installés	02	45	50	50	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGS / DPASCH / ANAGED / C-GM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : SALUBRITÉ ET LUTTE CONTRE LES NUISANCES	11 330 716 843	5 209 744 401	4 334 354 421
Dépenses de personnel	1 890 964 224	1 907 745 827	1 924 527 431
Dépenses en biens et services	966 200 000	1 139 445 955	1 156 274 371
Transferts	173 552 619	173 552 619	173 552 619
Investissements	8 300 000 000	1 989 000 000	1 080 000 000
Trésor	8 300 000 000	1 989 000 000	1 080 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22149 Salubrité et lutte contre les nuisances	11 330 716 843	5 209 744 401	4 334 354 421
2214901 Reduction des nuisances	1 114 752 619	1 237 998 574	1 254 826 990
2 Biens et services	941 200 000	1 064 445 955	1 081 274 371
78051000166 Coordonner la mise en œuvre des activités de propretés sur le territoire national	74 300 000	130 000 000	129 999 990
78051000167 Promouvoir les stratégies de lutte contre les nuisances et les occupations anarchiques	30 000 000	95 000 000	95 000 000
78051000170 Promouvoir la qualité du cadre de vie	40 000 000	90 000 000	90 000 000
78051000186 Coordonner et suivre les activités des comités de salubrité et d'hygiène	16 000 000	90 000 000	90 000 000
78051000200 Promouvoir le respect des règles et normes de salubrité	710 900 000	565 445 955	582 274 381
90051090145 Réaliser les travaux d'urgence en matière de salubrité et de lutte contre les nuisances	70 000 000	94 000 000	94 000 000
3 Transferts	173 552 619	173 552 619	173 552 619
78051000199 Assurer une assistance technique dans la lutte contre l'insalubrité et les nuisances	173 552 619	173 552 619	173 552 619
2214902 Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	10 215 964 224	3 971 745 827	3 079 527 431
1 Personnel	1 890 964 224	1 907 745 827	1 924 527 431
78051000201 Transférer les crédits de subventions d'équilibre personnel à l'ANAGED	1 890 964 224	1 907 745 827	1 924 527 431
2 Biens et services	25 000 000	75 000 000	75 000 000
78051000221 Contrôler la construction des ouvrages de gestion des déchets sur le territoire national	25 000 000	75 000 000	75 000 000
4 Investissements	8 300 000 000	1 989 000 000	1 080 000 000
Trésor	8 300 000 000	1 989 000 000	1 080 000 000
78052000007 Mise en place Unité de compostage à Yamoussoukro	200 000 000	454 800 000	830 000 000
78051000225 Ouverture décharge d'ordures ménagères	8 000 000 000	1 300 000 000	0
17051000004 Construction d'un Centre de Valorisation Simplifiée des déchets de Bouaké	100 000 000	234 200 000	250 000 000

II.2.5. Programme 5 : Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED	Action 5.1: Amélioration de la gestion des déchets solides en Côte d'Ivoire

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS.1 : Doter huit (08) régions administratives en infrastructures modernes de gestion des déchets solides	Proportion de régions disposant d'infrastructures modernes de gestion de déchets solides	-	50%	75%	100%	(Nombre de régions disposant d'infrastructures modernes de gestion de déchets solides / Nombre de régions programmées) x 100 Source: Rapport d'activités ANAGED
OS.2 : Assurer la collecte, le transport et le traitement écologique des déchets solides dans 15 régions administratives et 2 Districts Autonomes	Proportion d'entités administratives disposant d'au moins un contrat de concession de service public de propriété	41%	58%	58%	100%	(Nombre d'entités administratives disposant d'au moins un contrat de concession de service public de propriété / Nombre d'entités administratives programmées) x 100 Source: Rapport d'activités ANAGED
	Proportion d'entités administratives ayant bénéficié d'au moins une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets	41%	58%	58%	100%	(Nombre d'entités administratives ayant bénéficié d'au moins une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets / Nombre d'entités administratives programmées) x 100 Source: Rapport d'activités ANAGED

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 5 : RECETTES AFFECTÉES AU FINANCEMENT DE LA SALUBRITÉ URBAINE/ANAGED	135 324 000 000	163 854 000 000	199 784 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	135 324 000 000	163 854 000 000	199 784 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23239 Recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED	135 324 000 000	163 854 000 000	199 784 000 000
2323901 Amélioration de la gestion des déchets solides en Côte d'Ivoire	135 324 000 000	163 854 000 000	199 784 000 000
3 Transferts	135 324 000 000	163 854 000 000	199 784 000 000
90051090147 Construire le nouveau siège de l'ANAGED	2 320 221 848	2 200 000 000	2 200 000 000
90051090148 Equiper les services en matériels et mobiliers	1 142 958 109	1 542 958 109	1 642 958 109
90051090149 Assurer le fonctionnement des services	3 076 564 613	3 376 564 613	3 576 564 613
90051090150 Organiser les séminaires d'orientation à l'endroit des Maires et des Conseillers Régionaux	75 060 000	85 060 000	95 060 000
90051090151 Réaliser les campagnes d'affichage sur la gestion des déchets	811 000 000	850 000 000	870 000 000
90051090152 Diffuser des messages dans les médias	298 840 000	320 840 000	360 840 000
90051090153 Organiser une campagne pilote de sensibilisation en milieu scolaire sur les éco gestes	236 500 000	250 500 000	260 500 000
90051090154 Organiser des campagnes de sensibilisation dans les gares routières, marchés et plages	553 660 000	570 660 000	580 660 000
90051090155 Prendre en charge les prestations de collecte et de mise en décharge des déchets dans le District d'Abidjan et à l'intérieur du pays	112 267 371 618	133 400 917 278	171 258 417 278
90051090156 Prendre en charge les prestations de supervision, suivi et contrôle externe des opérations de salubrité dans le District d'Abidjan et à l'intérieur du pays	1 600 000 000	1 800 000 000	2 000 000 000
90051090157 Renforcer les capacités techniques des collectivités à la gestion des déchets	184 899 400	194 000 000	194 000 000
90051090158 Doter les collectivités en matériels de salubrité	8 500 000 000	9 000 000 000	9 500 000 000
90051090159 Réaliser des études techniques (APS, APD, EIES, DAO) pour la construction des décharges contrôlées à Séguéla, Dimbokro et Vavoua	450 000 000	600 000 000	450 000 000
90051090160 Réaliser des études relatives à la construction de CVET dans le cadre d'une gestion intercommunale des déchets solides dans les localités de Daloa, Gonaté, Bouafé et Bonon	400 000 000	400 000 000	400 000 000
90051090161 Acquérir trois (3) sites pour la construction des décharges contrôlées à Vavoua, Grand Béréby et Oumé	750 000 000	3 812 500 000	3 125 000 000
90051090162 Construire des décharges contrôlées dans les villes de Bondoukou et Gagnoa	2 656 924 412	3 000 000 000	3 000 000 000
90051090163 Digitaliser le processus de gestion des déchets	0	2 450 000 000	270 000 000

II.2.6. Programme 6 : Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage	Action 6.1: Planification et réglementation du développement de l'assainissement et du drainage
	Action 6.2: Réhabilitation et développement des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage
	Action 6.3: Renforcement de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage
	Action 6.4: Amélioration de la gestion de l'assainissement autonome

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 : Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Planifier et programmer les interventions d'assainissement et de drainage	Nombre de schémas directeurs d'assainissement et de drainage réalisés	3	2	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
OS2 : Réhabiliter et développer les infrastructures d'assainissement collectif et de drainage	Linéaire en km de réseau d'eaux pluviales construit	7	5	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Linéaire en km de réseaux d'eaux usées construit	28	5	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
OS3 : Renforcer l'entretien et l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage	Linéaire en km de réseaux d'eaux usées entretenu	430	450	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Linéaire en m de réseaux de drainage entretenu	50 764	60 000	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Volume en m3 de produits de curage évacués	907 820	800 000	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
OS4 : Améliorer la gestion de l'assainissement autonome	Nombre de stations de traitement des boues de vidange réalisées	5	10	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Volume en m3 de boue de vidange dépotée	620 984	634 800	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Volume en m3 de boue de vidange traitée	188 360	200 000	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 6 : RECETTES AFFECTÉES POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET LE DRAINAGE	24 800 000 000	30 200 000 000	36 600 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	24 800 000 000	30 200 000 000	36 600 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23240 Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage	24 800 000 000	30 200 000 000	36 600 000 000
2324005 Planification et réglementation du développement de l'assainissement et du drainage	424 941 811	2 450 000 000	270 000 000
3 Transferts	424 941 811	2 450 000 000	270 000 000
90052000005 Réaliser les études APD d'assainissement et drainage	424 941 811	2 450 000 000	270 000 000
2324006 Réhabilitation et développement des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage	16 371 289 180	18 024 572 670	24 549 327 895
3 Transferts	16 371 289 180	18 024 572 670	24 549 327 895
90052000004 Réaliser les schémas Directeurs d'assainissement et du Drainage des villes d'Adzopé et d'Aboisso	84 998 362	103 493 893	125 426 373
90052000006 Achever les travaux d'aménagement de l'exutoire du canal YP2 à Yopougon Béago	361 200 539	439 849 044	533 062 086
90052000007 Achever les travaux d'aménagement du drain principal Cocody Ambassade secteur Banque Mondiale et 1ere Dame	764 895 260	931 445 034	1 128 837 359
90052000008 Achever les travaux d'aménagement du canal d'amenée de la cuvette de Palmeraie Rosier cité Programme 5, Cocody	1 317 319 614	1 604 155 336	1 944 108 785
90052000011 Réaliser les travaux de réhabilitation et construction d'ouvrages de drainage dans le district d'Abidjan	424 941 811	517 469 463	627 131 866
90052000014 Réaliser les travaux de réhabilitation et construction d'ouvrages de drainage à l'intérieur du pays (Boundiali et Tengréla)	339 953 449	413 975 571	501 705 493
90052000015 Prendre en charge les engagements antérieurs	8 000 000 000	7 830 514 959	12 194 940 074
90052000018 Contrôler et superviser les travaux d'assainissement et de drainage	404 608 345	492 708 550	597 123 607
90052000020 Prendre en charge les dépenses de fonctionnement de l'ONAD	4 450 000 000	5 418 951 613	6 567 338 709

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23240 Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage	24 800 000 000	30 200 000 000	36 600 000 000
90052000022 Transférer les charges de fonctionnement du FNAD	200 000 000	243 548 387	295 161 290
90052000024 Présenter les nouveaux ouvrages aux autorités et à la population	23 371 800	28 460 820	34 492 253
2324007 Renforcement de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage	7 818 929 321	9 521 438 126	11 539 226 336
3 Transferts	7 818 929 321	9 521 438 126	11 539 226 336
90052000009 Réaliser les travaux de curage, d'entretien, d'aménagement et de réhabilitation des ouvrages primaires de drainage de l'Indenié (CIE, Fraternité Matin, Lycée technique et Banco)	1 062 354 530	1 293 673 658	1 567 829 666
90052000010 Réaliser les travaux de curage de la cuvette de Bonoumin, du canal et des dalots du Golf, des canaux et dalots de Bingerville CME et autres exutoires dans le District d'Abidjan	212 470 905	258 734 732	313 565 933
90052000012 Achever les travaux de curage et d'entretien des barrages écreteurs de Dokoui-Ouest, Paillet-Est et Agban	594 918 535	724 457 249	877 984 612
90052000013 Réaliser les travaux de curage des canaux et dalots d'Allabra, rue Ministre et des points critiques de la commune de Cocody	127 482 543	155 240 839	188 139 560
90052000017 Achever les travaux de curage du Canal d'Anoumabo	233 717 996	284 608 205	344 922 526
90052000021 Réaliser les travaux d'urgence de curage du Canal d'Anoumabo	2 252 191 598	2 742 588 156	3 323 798 891
90052000023 Indemniser les personnes affectées par le projet d'aménagement du canal d'Anoumabo	1 487 296 338	1 811 143 122	2 194 961 531
90052000025 Réaliser les travaux de curage de la cuvette du barrage écreteur Danga	318 706 358	388 102 097	470 348 899
90052000026 Réaliser les travaux de curage des ouvrages de drainage dans la ville de Grand-Bassam	84 988 362	103 493 893	125 426 373
90052000027 Réaliser les travaux de curage des ouvrages de drainage dans la ville de Bouaké	212 470 905	258 734 732	313 565 933
90052000028 Réaliser les travaux de curage des ouvrages de drainage dans la ville de san Pedro	212 470 905	258 734 732	313 565 933
90052000029 Réaliser les travaux du Programme d'urgence lié aux aléas climatiques	849 883 622	1 034 938 927	1 254 263 733
90052000031 Prendre en charge la maintenance du système de vidéo surveillance des ouvrages primaires d'assainissement et de drainage	8 498 836	10 349 389	12 542 637
90052000032 Réaliser les travaux de libération des emprises des réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales/District d'Abidjan	42 494 181	51 746 946	62 713 187
90052000034 Réaliser les travaux d'assainissement et de drainage dans le cadre de l'opérations Grand-Ménage	55 000 000	66 975 806	81 169 355
90052000035 Sensibiliser la population à Abidjan et à l'intérieur du pays	63 983 707	77 915 643	94 427 567
2324008 Amélioration de la gestion de l'assainissement autonome	184 839 688	203 989 204	241 445 769
3 Transferts	184 839 688	203 989 204	241 445 769
90052000030 Réaliser les travaux de maintenance des équipements électromécaniques, électriques, informatiques et sanitaires des STBV	23 371 800	28 460 820	34 492 253
90052000033 Acquérir et installer les groupes électrogènes, les motopompes et les balances pour le pesage des boues séchées des STBV de Bouaké, Anyama, SAN- Pedro, Koumassi Digue	16 997 672	20 698 779	25 085 275

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23240 Recettes affectées pour le financement de l'assainissement et le drainage	24 800 000 000	30 200 000 000	36 600 000 000
90052000036 Réaliser l'analyse physico-chimique des eaux et des boues séchées des STBV, Fourniture de flocculants de l'unité compact de traitement des boues de vidange	21 247 091	21 247 091	21 247 091
90052000037 Réaliser les travaux de réhabilitation et d'amélioration des conditions d'exploitation des STBV de Korhogo, Bouaké, Katiola et San Pédro	44 608 890	47 737 414	44 601 755
90052000038 Réaliser les travaux d'installation et d'entretien de système de barrières levantes sur les STBV	46 743 599	47 034 890	68 984 505
90052000039 Réaliser les travaux de curage des bassins, bâches, et ouvrages annexes sur les STBV et postes de dépotage	31 870 636	38 810 210	47 034 890

SECTION 369 : MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

SECTION 369 : MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration Générale

- l'insuffisance de renforcement de capacité technique du personnel du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières ;
- l'insuffisance de locaux à usage de bureaux administratifs ;
- l'insuffisance de la représentativité du ministère en région ;
- l'insuffisance d'une base de données statistique ;
- l'inexistence d'un système d'information formalisé et numérisé au niveau central ;
- l'insuffisance de spécialistes dans des domaines d'expertise spécifique.

En matière de Solidarité et Action Humanitaire

- l'insuffisance de ressources pour l'assistance apportée aux populations vulnérables, sinistrées et victimes de catastrophes ;
- la faible assistance aux personnes victimes de traite et du trafic illicite de migrants ;
- l'absence d'un plan national de contingence humanitaire multirisque ;
- l'insuffisance de coordination des interventions des acteurs en matière de solidarité ;
- l'absence de structure de l'OSCS en région ;
- la faible implication des communautés dans la mise en œuvre du mécanisme national de veille et d'alerte précoce ;
- l'absence d'un système de réponses aux chocs covariants bien coordonnées et planifiées.

En matière de Lutte contre la Pauvreté

- la persistance de l'extrême pauvreté dont le taux s'élève à 05,60% en 2022 (rapport d'analyse de l'extrême pauvreté 2022, INS, DGLP, PNUD) ;
- la valeur élevée de l'indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) qui se situe à 0,229 (INS, EHCVN 2018) est supérieure à la norme 0,1 ;
- le faible financement d'infrastructures sociocommunitaires au profit d'agglomérations dépourvues du minimum d'infrastructures de base ;
- le faible niveau de développement humain (0,526) inférieur à la valeur moyenne des pays en développement (0,686).

En matière de Cohésion Nationale

- l'effritement de la confiance des populations à l'égard des Institutions de la République;
- l'insuffisance de ressources financières dédiées aux questions de prévention et de gestion des conflits ;
- la persistance de la culture de la violence, de l'intolérance et de la violation de certains droits humains ;
- la récurrence des conflits fonciers, transfrontaliers, de chefferie, transhumance (éleveurs et agriculteurs), intra et intercommunautaires ;

- l'insuffisance d'infrastructures sociocommunautaires ;
- la persistance des discours de haine, propagation de la rumeur et des messages violents;
- l'apparition des nouveaux risques de fragilités, conflits et violences.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration Générale

- le renforcement des capacités des agents du ministère ;
- le redéploiement de 170 sur un effectif de 257 fonctionnaires provenant de l'ex ministère de la cohésion et de la réconciliation nationale ;
- le redéploiement de 128 nouveaux fonctionnaires affectés sur un effectif de 168 fonctionnaires;
- l'aménagement du cabinet et de certaines directions et certains services du ministère dans les nouveaux locaux de la tour A (paliers 7 et 8) ;
- le transfert de la Direction Générale de la solidarité et de l'action humanitaire dans les locaux de l'ex direction générale de la réconciliation nationale .

En matière de Solidarité et de l'Action humanitaire

- l'assistance apportée à 20 937 ménages (vulnérables, sinistrés, indigents) sur 26 911 ménages identifiés;
- la prise en charge de 1 653 victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants sur 2479 victimes ;
- l'élaboration et la validation du Plan National de Contingence Humanitaire Multirisque ;
- l'installation de 33 commissions régionale de l'OSCS dans les 31 régions et 2 districts autonomes ;
- le renforcement des capacités de 1415 acteurs sur les thématiques liées à la Solidarité et l'Action humanitaire ;
- la sensibilisation de 1 685 034 personnes sur la promotion de la solidarité, la cohésion sociale, l'alerte précoce et la prévention des conflits ;
- la validation du manuel de procédure du mécanisme en réponse aux chocs covariants.

En matière de Lutte contre la Pauvreté

- l'allocation de transfert monétaire trimestriel à 200 000 ménages pauvres et vulnérables (36 000 / trimestre) ;
- la validation du rapport de l'étude sur l'identification des programmes potentiels utilisateurs du Registre Social Unique en Côte d'Ivoire ;
- la disponibilité du SIG-RSU ;
- le développement et la validation des modules (fonctions) fondamentaux du SIG-RSU ;
- l'identification de 12 323 AVEC dont 4 569 nouvelles mises en place en 2023 au profit des populations vulnérables ;
- l'élaboration du portail cartographique ou Géoportail de répartition de l'extrême pauvreté par région et par sous-préfecture;
- le reprofilage de 490 km de pistes rurales de déserte prioritaire dans le district des montagnes (PRPC-DC) ;
- le renforcement des capacités de 124 943 jeunes filles scolarisées en compétence de vie en milieu scolaire ;
- l'appui alimentaire apporté à 3000 jeunes filles vulnérables scolarisées ;
- le renforcement des capacités de 13 209 jeunes filles et femmes sur la santé sexuelle et de la reproduction.

En matière de Cohésion nationale

- l'organisation des journées nationale et internationale de la Paix 2023;
- la sensibilisation de 900 acteurs sociaux sur les thématiques liées à la cohésion nationale ;
- le renforcement des capacités de 1210 acteurs sur les thématiques liées à la cohésion nationale ;
- la diffusion de 5 000 exemplaires de bulletin sur l'état de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale et de 1 500 manuels sur le dialogue intercommunautaire.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en place d'un système d'information formalisé et numérisé au niveau central ;
- la mise en place d'un mécanisme de réponse aux chocs socio-économiques , de sinistres, de catastrophes naturelles et de crises sanitaires ;
- le renforcement du dispositif national d'inclusion sociale ;
- la mise en synergie des interventions en matière de solidarité et de développement communautaire ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement du système de suivi-évaluation ;
- la création d'une base de données statistiques du ministère ;
- la mise à échelle nationale des AVEC et du Projet SWEDD ;
- la vulgarisation de mécanismes et d'outils de promotion des valeurs nationales et internationales pour la cohésion nationale, la prévention et la gestion pacifique des conflits ;
- l'actualisation de la cartographie des conflits.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance liée au fonctionnement et à la qualité des services du Ministère ;
- l'amélioration du système de planification, de programmation et de suivi-évaluation des programmes et projets ;
- le renforcement des mécanismes d'assistance des populations, notamment les plus vulnérables, défavorisées et sinistrées pour un accès aux services d'assistance humaine, sociale et de la solidarité communautaire ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement des capacités fonctionnelles du mécanisme national de veille et du suivi de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- la réalisation des infrastructures communautaires de base en faveur des communautés rurales vulnérables ;
- le renforcement des capacités des femmes et des adolescentes en compétences de vie, et en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle ;
- le renforcement des capacités des communautés pour la réalisation d'infrastructures communautaires de base et la gestion du développement local ;
- la mise à l'échelle nationale de l'offre des filets sociaux productifs aux ménages / populations pauvres et vulnérables ;
- la mise à l'échelle des AVEC ;
- l'extension du programme des transferts monétaires productifs aux ménages/populations pauvres et vulnérables ;
- la dotation du pays d'un Registre Social Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables (système d'information sociale intégré) ;
- le renforcement des actions de développement communautaire ;
- le renforcement de la culture démocratique ;
- la prévention et la résolution pacifique des conflits.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée ;
- l'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée ;
- le climat de Cohésion Nationale est préservé.

I.3 Missions du ministère

Conformément au Décret N° 2023-820 du 25 Octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 30, le Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière de cohésion nationale, de solidarité et de la lutte contre la pauvreté.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Cohésion Nationale

- mise en œuvre de la politique de renforcement et de promotion de l'unité nationale ;
- promotion et mise en œuvre des actions de cohésion nationale ;
- maintien et renforcement de la cohésion entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;
- évaluation des stratégies et actions de cohésion nationale ;
- renforcement du cadre juridique de la promotion de la cohésion nationale ;
- contribution à la réduction des conflits, des tensions et des violences ;
- définition et mise en œuvre des mesures du Gouvernement visant à lutter contre les injustices, les inégalités de toutes natures, l'exclusion ainsi que la haine sous toutes ses formes ;
- promotion de l'éducation à la culture de la paix, au dialogue et à la coexistence pacifique.

Au titre de la Solidarité

- promotion et mise en œuvre des actions de solidarité ;
- maintien et renforcement de la solidarité entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;
- mise en œuvre des actions en faveur des communautés en détresse ;
- mise en œuvre, suivi et coordination des activités des associations et organisations nationales et internationales à but humanitaire ;
- évaluation des stratégies et actions de solidarité ;
- développement et renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation auprès des populations en faveur des victimes de crises, de catastrophes naturelles, de sinistres et de traites des personnes ;
- prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- mise en œuvre la politique d'assistance aux pupilles de la Nation et aux pupilles de l'Etat ;
- prévention du phénomène de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- protection et prise en charge des victimes de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination et coopération dans la lutte contre la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- recensement et évaluation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- proposition et mise en œuvre de mesures de réparation des préjudices des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- proposition de mesures et de modalités de mise en œuvre des réparations des préjudices ;
- réparation et indemnisation des préjudices subis par les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ;
- mobilisation de ressources financières et des moyens pour la prise en charge et la réparation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles.

Au titre de la Lutte contre la Pauvreté

- suivi et évaluation la politique nationale de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- appui ou renforcement des initiatives locales de lutte contre la pauvreté ;
- coordination des initiatives de lutte contre la pauvreté.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire.
- Programme 3 : Lutte contre la pauvreté.
- Programme 4: Cohésion Nationale.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale (IG) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPTS) ; Direction des Affaires Juridiques de la Coopération et du Contentieux (DAJCC) ; 33 Directions Régionales ; Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; Direction des Systèmes d'Information des Archives et de la Documentation (DSIAD) ; Direction de la Qualité et du Genre (DQG) ; Service du Gestionnaire du Patrimoine (SGP) ; Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)	Cellule Solidarité et Action humanitaire ; Cellule de lutte contre la Pauvreté		

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire	Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (DGSAH) ; Direction de la Solidarité (DS) ; Direction de l'Action Humanitaire (DAH) ; Direction de la Lutte contre la Traite des Personnes (DLTP) ; Direction de l'Assistance aux Pupilles de l'Etat et aux Pupilles de la Nation (DAPEPN).	- Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ; - Fonds National de Solidarité (FNS). - Fonds d'indemnisation des victimes des crises survenues en côte d'ivoire.		
Programme 3 : Lutte contre la pauvreté	Direction Générale de Lutte contre la Pauvreté (DGLP) ; Direction des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ; Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR) ; Direction de l'Evaluation et de la Cartographie (DEC) ; Direction des Filets Sociaux (DFS).		- Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS) ; - Programme Régional pour l'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).	
Programme 4: Cohésion Nationale	Direction Générale de la Cohésion Nationale (DGCN) ; Direction de la Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale (DCPUN) ; Direction de la Prévention et de la Gestion des Conflits (DPGC) ; Direction de la Cohésion Sociale (DCS) ; Direction de l'Encadrement, du Suivi et de l'Evaluation des Acteurs Sociaux (DESEAS).		-Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) ; -Projet d'Appui au Renforcement de la Cohésion Nationale et de la Réconciliation (PARCNR) Phase 2	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2: Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Nombre de textes de lois, de règlements et de conventions de partenariat élaborés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
		IP.1.1.2 : Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés	Dénombrement Source: Rapport d'activités DRH
OG 2 : Renforcer la gouvernance en matière de solidarité et des actions humanitaires	RS 2.1 : la résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée	IP2.1.1 : Proportion de ménages en détresse identifiés et assistés	Nombre de ménages en détresse identifiés et assistés / Nombre total de ménages en détresse identifiés Sources : Rapports d'activités / OSCS et la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
		IP2.1 : Proportion de ménages assistés ayant pu surmonter le choc	Nombre de ménages assistés ayant pu surmonter le choc / Nombre total de ménages assistés Source : Rapports d'activités / OSCS et la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Réduire l'extrême pauvreté à l'échelle nationale	RS 3.1 : L'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée	IP 3.1.1 : proportion des ménages vulnérables et extrêmement pauvres bénéficiaires du PTMP	Nombre de ménages vulnérables et extrêmement pauvres bénéficiaires du PTMP / Nombres total de ménages extrêmement pauvres identifiés Source : Rapports d'activités/ DGLP, PAFS
		IP 3.1.2 : Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiées par le RSU et encadrées par les programmes sociaux	Nombre de bénéficiaires des programmes sociaux / Nombre total de personnes enregistrées au RSU Source : Rapports d'activités /DGLP, PAFS et la Direction des Filets Sociaux
OG 4 : garantir un climat de cohésion nationale	RS 4.1 le climat de Cohésion Nationale est préservé	IP 4.1.1: Taux de résolution des conflits identifiés	Nombre de conflits identifiés résolus / Nombre de conflits identifiés X 100 Source: Rapport d'activités DGCN
		IP 4.1.2 : Proportion d'acteurs sociaux formés dans le cadre de la thématique de la cohésion nationale et de la consolidation de la paix	Nombre d'acteurs sociaux formés / Nombre d'acteurs sociaux identifiés X100 Source : Rapports d'activités / DGCN/ PNCS / PARCNR

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	64 473 379 117	72 008 922 953	189 558 654 724
1.1 Ressources Intérieures	30 487 741 917	31 259 122 953	51 176 154 724
1.1.1 Budget Etat	30 487 741 917	31 259 122 953	51 176 154 724
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	33 985 637 200	40 749 800 000	138 382 500 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	33 985 637 200	40 749 800 000	138 382 500 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	64 473 379 117	72 008 922 953	189 558 654 724
2.1 Personnel	2 602 150 717	2 693 483 449	2 762 004 298
2.1.1 Solde y compris EPN	2 602 150 717	2 693 483 449	2 762 004 298
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 987 366 346	3 506 494 158	3 643 793 140
2.3 Transferts	1 864 425 986	1 904 845 346	1 946 477 286
2.4 Investissement	57 019 436 068	63 904 100 000	181 206 380 000
Trésor	23 033 798 868	23 154 300 000	42 823 880 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	33 985 637 200	40 749 800 000	138 382 500 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Renforcement de la coordination et de l'animation des activités du Ministère
	Action 1.2: Amélioration de la planification, de la programmation, des statistiques et du suivi-évaluation
	Action 1.3: Développement du système informatique et de communication
	Action 1.4: Renforcement de la gestion des ressources du ministère
	Action 1.5: Amélioration des systèmes de contrôle, de gestion juridique, de gestion de la qualité et du genre

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination, le contrôle et le cadre institutionnel et réglementaire	Taux de réalisation des réunions de coordination des programmes	70%	80%	90%	90%	(Nombres de réunions de coordination des programmes tenues / Nombres de réunions de coordination des programmes prévus) X100 Source : Rapports d'activités / Cabinet
	Nombre de structures du Ministère inspectées	05	08	08	08	Dénombrement Source : Rapport d'activités de l'Inspection Générale
	Taux d'élaboration de textes législatifs et réglementaires (lois et décrets)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires (lois et décrets) élaborés / Nombre de textes législatifs et réglementaires (lois et décrets) inscrits dans la matrice des textes) X100 Source : Rapport d'activités / DAJC
OS 2 Renforcer le système d'information et de suivi-évaluation	Proportion de rapports de suivi de la mise en œuvre du PTA, de la Feuille de Route et du PND	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports de suivi prévu / Nombre de rapport de suivi réalisé) X100 Source : rapports d'activités/ PTG ; PND ; PTA / DESPS/ RAP 2023
	Taux de réalisations des projets inscrits dans la feuille de route	70%	80%	85%	90%	(Nombre de projets du Ministère inscrits dans la feuille de route réalisés / Nombre de projets du Ministère inscrits dans la feuille de route) X 100 Source : Rapport d'activités / DESPS
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre de couvertures médiatiques des activités du Ministère réalisées / Nombre de couvertures médiatiques des activités du Ministère programmées) X 100 Sources : Rapports d'activités / SCRP / RAP 2023

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 3 : Assurer une gestion efficiente des Ressources du Ministère	Nombre de fonctionnaires et agents du Ministère bénéficiaires de renforcement des capacités techniques	300	275	300	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités/ DRH
	Taux d'exécution du budget du ministère	95%	95%	96%	97%	(Total mandat Ordonné/ Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités / DAF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	4 220 545 679	4 833 219 316	5 024 041 030
Dépenses de personnel	2 592 550 717	2 683 798 253	2 752 233 905
Dépenses en biens et services	1 627 994 962	2 149 421 063	2 271 807 125
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21122 Administration Générale	4 220 545 679	4 833 219 316	5 024 041 030
2112201 Renforcement de la coordination et de l'animation des activités du Ministère	3 035 836 641	3 222 503 124	3 302 210 030
1 Personnel	2 592 550 717	2 683 798 253	2 752 233 905
78103000100 Gérer les ressources humaines du Ministère	2 592 550 717	2 683 798 253	2 752 233 905
2 Biens et services	443 285 924	538 704 871	549 976 125
11103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de la Solidarité de Yamoussoukro	5 000 000	6 575 000	6 772 250
11103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béliér	5 000 000	6 860 000	7 065 300
14103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi	5 000 000	7 545 000	7 771 350
15103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Iffou	5 000 000	6 745 000	6 947 350
16103000001 Coordonner les activités du ministère dans la Région de MORONOU	5 000 000	6 760 000	6 962 800
17103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du GBEKE	5 000 000	6 760 000	6 962 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21122 Administration Générale	4 220 545 679	4 833 219 316	5 024 041 030
18103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol	5 000 000	6 790 000	6 993 700
22103020013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing	5 000 000	6 760 000	6 962 800
23103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du KABADOUGOU	5 000 000	6 930 000	7 137 900
23103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon	5 000 000	6 960 000	7 168 800
24103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo	5 000 000	6 760 000	6 962 800
25103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du PORO	5 000 000	6 960 000	7 168 800
26103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la BAGOUE	5 000 000	6 760 000	6 962 800
28103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du BOUNKANI	5 000 000	6 760 000	6 962 800
31103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du HAUT SASSANDRA	5 000 000	6 960 000	7 168 800
32103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du GÔH	5 000 000	6 760 000	6 962 800
35103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué	5 000 000	6 850 000	7 055 500
36103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du WORODOUGOU	5 000 000	7 060 000	7 271 800
37103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré	5 000 000	6 960 000	7 168 800
41103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du TONKPI	5 000 000	6 760 000	6 962 800
42103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du CAVALLY	5 000 000	6 960 000	7 168 800
43103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon	5 000 000	6 760 000	6 962 800
51103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du LOH-DJIBOUA	5 000 000	6 760 000	6 962 800
55103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de SAN-PEDRO	5 000 000	6 960 000	7 168 800
56103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la NAWA	5 000 000	6 760 000	6 962 800
57103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gboklé	5 000 000	6 760 000	6 962 800
61103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-djuablin	5 000 000	6 760 000	6 962 800
62103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo	5 000 000	6 760 000	6 962 800
71103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé	5 000 000	6 960 000	7 168 800
76103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'AGNEBY-TIASSA	5 000 000	6 960 000	7 168 800
77103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la ME	5 000 000	6 760 000	6 962 800
78103000099 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	141 813 087	141 813 087	141 813 087
78103000121 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78103000122 Coordonner les activités du Ministère	119 472 837	133 596 784	137 604 688
78103000149 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du DISTRICT D'ABIDJAN	5 000 000	6 120 000	6 303 600
78103000153 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	23 950 000	24 668 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21122 Administration Générale	4 220 545 679	4 833 219 316	5 024 041 030
79103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands Ponts	5 000 000	6 790 000	6 478 700
90103000010 Coordonner les activités du programme Administration Générale	5 000 000	10 000 000	10 300 000
2112202 Amélioration de la planification, de la programmation, des statistiques et du suivi-évaluation	16 068 000	48 509 540	58 217 608
2 Biens et services	16 068 000	48 509 540	58 217 608
78103000123 Faire la planification stratégique et opérationnelle, réaliser les études et produire les statistiques du Ministère	10 068 000	33 509 540	42 767 608
90103000002 Réaliser le suivi-évaluation des activités du Ministère	6 000 000	15 000 000	15 450 000
2112203 Développement du système informatique et de communication	31 309 196	66 630 500	69 452 202
2 Biens et services	31 309 196	66 630 500	69 452 202
78103000101 Assurer la mise en oeuvre des actions de communication du Ministère	16 150 546	30 630 500	32 372 202
78103000102 Organiser les archives, la documentation et le parc informatique du Ministère	15 158 650	36 000 000	37 080 000
2112204 Renforcement de la gestion des ressources du ministère	1 086 972 810	1 416 395 152	1 506 342 296
2 Biens et services	1 086 972 810	1 416 395 152	1 506 342 296
78103000103 Gérer la commande publique du Ministère	7 900 000	22 605 000	23 283 150
78103000104 Elaborer le DPPD-PAP et le budget du Ministère	25 000 000	45 000 000	46 350 000
78103000105 Prendre en charge les missions hors CI	49 031 120	49 031 120	49 031 120
78103000106 Gérer les ressources financières du Ministère	40 000 000	65 000 000	71 650 000
78103000107 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	51 905 909	51 905 909	51 905 909
78103000108 Prendre en charge les abonnements et consommation	471 750 883	519 100 902	571 382 399
78103000124 Gérer les ressources humaines du Ministère	19 959 170	53 545 000	59 410 000
78103000136 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	421 425 728	610 207 221	633 329 718
2112205 Amélioration des systèmes de contrôle, de gestion juridique, de gestion de la qualité et du genre	50 359 032	79 181 000	87 818 894
2 Biens et services	50 359 032	79 181 000	87 818 894
78103000097 Promouvoir le genre et la démarche qualité au sein du Ministère	16 000 000	18 435 000	25 237 825
78103000098 Assurer la gestion juridique et réglementaire du Ministère	12 421 000	25 137 000	25 891 110
78103000138 Assurer l'inspection des structures du Ministère	16 919 032	27 609 000	28 449 959
78103000139 Développer le partenariat et les projets de coopération	5 019 000	8 000 000	8 240 000

II.2.2. Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire	Action 2.1: Coordination et suivi des actions d'assistance aux ménages en détresse et sinistrés
	Action 2.2: Assistance aux ménages en détresse et sinistrés
	Action 2.3: Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale
	Action 2.4: Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants
	Action 2.5: Mise en place du cadre organique pour la mobilisation des acteurs en faveur de la solidarité

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer le dispositif d'identification et de suivi des ménages sinistrés, vulnérables, victimes de catastrophes naturelles et de crises	Nombre de Rapports sur l'état de la solidarité et de la cohésion sociale produits	52	53	53	53	Dénombrement (52 rapports hebdomadaires et un rapport annuel) Source : Rapport d'activités OSCS
	Proportion de villages couverts par les moniteurs du mécanisme d'alerte précoce	67%	97%	100%	100%	Nombre de villages couverts par les moniteurs du mécanisme d'alerte précoce / Nombre total de villages en Côte d'Ivoire) X 100 Source : Rapport d'activités / OSCS
	Nombre de ménages vulnérables, sinistrés victimes de catastrophes naturelles et de crises identifiés	49 748	23 000	25 000	30 000	Dénombrement Source : Rapports d'activités / DGSAH / OSCS
OS 2 : Renforcer l'assistance apportée aux ménages vulnérables, en détresse et sinistrés	Proportion de ménages vulnérables, sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et de crises assistés	77,79%	59%	60%	62%	(Nombre de ménages sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et crises assistés / Nombre de ménages sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et crises identifiés) X 100 Source : Rapports d'activités DGSAH ; OSCS / RAP 2023
	Proportion de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistées	67%	75%	80%	85%	(Nombre de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistés / Nombre de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants identifiées) X 100 Sources : Rapport d'activités DLTP RAP 2023

Programme 2 :Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS3 : Renforcer les mécanismes de financement de la solidarité et de l'action humanitaire	Nombre d'acteurs mobilisés en faveur de la solidarité dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire	5	15	20	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités/ DGSAH
	Nombre de conventions signées pour l'appui des actions de solidarité	2	3	5	7	Dénombrement Source : Rapport d'activités /DGSAH

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : SOLIDARITÉ ET ACTION HUMANITAIRE	2 331 474 212	2 387 018 848	2 434 692 465
Dépenses de personnel	9 600 000	9 685 196	9 770 393
Dépenses en biens et services	457 448 226	472 488 306	478 444 786
Transferts	1 864 425 986	1 904 845 346	1 946 477 286
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 331 474 212	2 387 018 848	2 434 692 465
2212301 Coordination et suivi des actions d'assistance aux ménages en détresse et sinistrés	194 730 926	199 170 050	203 739 793
1 Personnel	9 600 000	9 685 196	9 770 393
78103000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OSCS	9 600 000	9 685 196	9 770 393
2 Biens et services	185 130 926	189 484 854	193 969 400
78103000109 Coordonner les actions de solidarité et de l'action humanitaire	34 821 050	35 865 682	36 941 652
78103000110 Cordonner le renforcement des ressorts de la solidarité	14 346 367	14 776 758	15 220 061
78103000115 Coordonner les activités de la Direction des Pupilles	12 786 346	13 169 936	13 565 035
78103000127 Organiser la journée nationale de la solidarité	60 000 000	61 800 000	63 654 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 331 474 212	2 387 018 848	2 434 692 465
78103000154 Assurer la coordination et le suivi de l'action humanitaire	13 177 163	13 572 478	13 979 652
78109000154 Renforcer les mécanismes de coordination et de suivi des activités de la réponse aux chocs	25 000 000	25 150 000	25 304 500
78109000155 Assurer la coordination du plan de contingence humanitaire multirisque	25 000 000	25 150 000	25 304 500
2212302 Assistance aux ménages en détresse et sinistrés	1 443 452 123	1 486 755 687	1 531 358 357
2 Biens et services	96 140 137	99 024 341	101 995 071
78103000116 Gérer l'unité médico-sociale	6 140 137	6 324 341	6 514 071
78103000130 Apporter une assistance aux victimes de catastrophes naturelles	90 000 000	92 700 000	95 481 000
3 Transferts	1 347 311 986	1 387 731 346	1 429 363 286
78103000114 Prendre en charge les pupilles de l'Etat et les pupilles de la Nation	177 900 000	183 237 000	188 734 110
78103000142 Prendre en charge les victimes des crises intercommunautaires	169 411 986	174 494 346	179 729 176
78103000150 Gérer le Fonds National de Solidarité (FNS)	1 000 000 000	1 030 000 000	1 060 900 000
2212303 Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale	517 114 000	517 114 000	517 114 000
3 Transferts	517 114 000	517 114 000	517 114 000
78103000113 Prendre en charge le fonctionnement de l'OSCS	517 114 000	517 114 000	517 114 000
2212304 Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants	146 177 163	153 079 111	150 653 315
2 Biens et services	146 177 163	153 079 111	150 653 315
78103000152 Apporter une assistance aux personnes victimes de la traite des personnes et de trafic illicite des migrants	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78103000155 Coordonner les actions de lutte contre la traite des personnes	32 177 163	33 142 478	34 136 752
78103000158 Célébrer la Journée Internationale des Migrants	40 000 000	40 000 000	40 000 000
90103000003 Célébrer la Journée Mondiale de Lutte contre la Traite des Personnes	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90103000004 Créer un système Intégré du cycle de vie des Données des Personnes Victimes de la Traite et de Trafic illicite de Migrants (ISC-TIP)	4 000 000	9 936 633	6 516 563
2212305 Mise en place du cadre organique pour la mobilisation des acteurs en faveur de la solidarité	30 000 000	30 900 000	31 827 000
2 Biens et services	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78103000159 Accompagner le processus de formalisation des entreprises sociales sur la base des principes de l'ESS	30 000 000	30 900 000	31 827 000

II.2.3. Programme 3 : Lutte contre la pauvreté

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Lutte contre la pauvreté	Action 3.1: Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales
	Action 3.2: Renforcement de l'accès aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire
	Action 3.3: Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Lutte contre la pauvreté						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer l'inclusion sociale	Proportion de personnes extrêmement pauvres bénéficiaires ou participant à au moins un programme social (PTMP, SWEDD...)	75 %	96,60 %	100 %	100 %	(Nombre de personnes extrêmement pauvres ayant bénéficié d'au moins un programme social / Nombre total de personnes extrêmement pauvres) X 100 Sources : Rapports d'activités DGLP ; DEC et base de données statistiques (PTMP ; SWEDD) /
	Nombre de ménages ciblés bénéficiaires du Programme de Transferts Monétaires Productifs (PTMP)	200 000	300 000	150 000	150 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGLP et base de données statistiques - PTMP (BCP-FS)
	Proportion de ménages inscrits dans le système d'information inter opérable du Registre social unique (RSU)	54,50 %	100%	100 %	100 %	(Nombre de ménages inscrits dans le SIG du RSU / Nombre total de ménages ciblés prévus) x 100 Sources : Rapports d'activités DGLP et base de données statistiques (DFS/RSU PAFS DGLP-CNAM)
OS 2 : Renforcer le capital humain et les actions communautaires	Proportion de jeunes filles et d'adolescentes scolarisées ciblées de la 6e à la 3e bénéficiaires d'un appui alimentaire (SWEDD)	100%	90%	100%	100%	(Nombre de jeunes filles et d'adolescentes scolarisées ciblées de la 6e à la 3e bénéficiaires qui ont bénéficié d'un appui alimentaire / Nombre total de bénéficiaires prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités DGLP et base de données statistiques (SWEDD/DGLP)
	Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiées et encadrées par les ONG ; OSC de mise en œuvre	90%	90%	100%	100 %	Nombre de personnes vulnérables, pauvres identifiées et encadrées par les ONG ; OSC de mise en œuvre / Nombre total de personnes vulnérables, pauvres des localités) X 100 Sources : Rapports d'activités DGLP/DMSR et base de données statistiques (, PAFS, SWEDD)

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	51 761 896 378	61 027 947 510	178 424 047 510
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	278 097 510	278 147 510	278 147 510
Transferts	0	0	0
Investissements	51 483 798 868	60 749 800 000	178 145 900 000
<i>Trésor</i>	<i>21 483 798 868</i>	<i>20 000 000 000</i>	<i>39 763 400 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>30 000 000 000</i>	<i>40 749 800 000</i>	<i>138 382 500 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22124 Lutte contre la pauvreté	51 761 896 378	61 027 947 510	178 424 047 510
2212401 Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales	51 611 899 734	60 877 950 866	178 274 050 866
2 Biens et services	128 100 866	128 150 866	128 150 866
78103000119 Coordonner et apporter un appui aux mécanismes nationaux, régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté	42 850 000	42 900 000	42 900 000
78103000126 Coordonner les activités du programme	48 350 866	48 350 866	48 350 866
78103000131 Elaborer et mettre à jour une cartographie de la pauvreté à l'échelle nationale	23 200 000	23 200 000	23 200 000
78103000144 Assurer la coordination et le suivi des projets et programmes en lien avec les filets sociaux	13 700 000	13 700 000	13 700 000
4 Investissements	51 483 798 868	60 749 800 000	178 145 900 000
Trésor	21 483 798 868	20 000 000 000	39 763 400 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	20 000 000 000	20 000 000 000	39 763 400 000
78103000132 Mettre en œuvre le Programme Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel	1 483 798 868	0	0
Financement extérieur	30 000 000 000	40 749 800 000	138 382 500 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	30 000 000 000	40 749 800 000	138 382 500 000
2212402 Renforcement de l'accès aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire	13 700 000	13 700 000	13 700 000
2 Biens et services	13 700 000	13 700 000	13 700 000
78103000143 Mobiliser les ressources et moyens en vue de la réduction de la pauvreté	13 700 000	13 700 000	13 700 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22124 Lutte contre la pauvreté	51 761 896 378	61 027 947 510	178 424 047 510
2212403 Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)	136 296 644	136 296 644	136 296 644
2 Biens et services	136 296 644	136 296 644	136 296 644
90103000005 Développer un système d'information sociale intégré (RSU) assurant un meilleur ciblage dans la mise en oeuvre	134 296 644	134 296 644	134 296 644
90103000006 Constituer une base de données unique sécurisée sur les conditions socio-économiques des ménages ciblant ainsi les ménages et les individus pauvres et vulnérables	2 000 000	2 000 000	2 000 000

II.2.4. Programme 4 : Cohésion Nationale

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Cohésion Nationale	Action 4.1: Prévention, gestion des conflits et encadrement des acteurs sociaux
	Action 4.2: Consolidation de la paix, Promotion de l'Unité nationale et renforcement de la cohésion sociale

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Cohésion Nationale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le dispositif de prévention, de gestion des conflits et d'encadrement des acteurs sociaux	Taux de traitement dans les conflits signalés	25%	30%	40%	50%	(Nombre de missions d'interventions / Nombre de conflits identifiés) x 100 Source : Rapport d'activités /DPGC
	Proportion d'acteurs sociaux encadrés et suivis dans les zones répertoriées	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'acteurs sociaux encadrés suivis/ Nombre d'acteurs sociaux identifiés) x 100 Source : Rapport d'activités / DESEAS
OS 2 :Renforcer la cohésion sociale et promouvoir l'unité nationale	Proportion d'acteurs sociaux formés dans le cadre de la thématique de cohésion nationale et de consolidation de la paix	80%	100%	100%	100%	Nombre d'acteurs sociaux formés/Nombre d'acteurs sociaux identifiés) x 100 Sources : Rapport d'activités /DGCN / PNCS / PARCNR
	Nombre d'infrastructures socio communautaires construites et équipées dans le cadre de la cohésion nationale	3	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités /PNCS
	Proportion de localités touchées par les activités de cohésion et de consolidation de la paix	85,71%	90%	95%	100%	(Nombre total de localités touchées par les activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix/ Nombre total de localités répertoriées) x100 Sources : Rapport d'activités /DGCN ; OSCS ; PNCS ; PARCNR.

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : COHÉSION NATIONALE	6 159 462 848	3 760 737 279	3 675 873 719
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	623 825 648	606 437 279	615 393 719
Transferts	0	0	0
Investissements	5 535 637 200	3 154 300 000	3 060 480 000
<i>Trésor</i>	<i>1 550 000 000</i>	<i>3 154 300 000</i>	<i>3 060 480 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>3 985 637 200</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22227 Cohésion Nationale	6 159 462 848	3 760 737 279	3 675 873 719
2222701 Prévention, gestion des conflits et encadrement des acteurs sociaux	203 000 000	210 830 000	215 804 900
2 Biens et services	203 000 000	210 830 000	215 804 900
78011100351 Prévenir et gérer les conflits	72 000 000	75 900 000	76 827 000
78011100352 Collecter, traiter et diffuser les informations sur la cohésion nationale	105 000 000	108 150 000	111 394 500
78103000160 Assurer l'encadrement, le suivi et l'évaluation des acteurs sociaux	26 000 000	26 780 000	27 583 400
2222705 Consolidation de la paix, Promotion de l'Unité nationale et renforcement de la cohésion sociale	5 956 462 848	3 549 907 279	3 460 068 819
2 Biens et services	420 825 648	395 607 279	399 588 819
78011100350 Piloter les activités du programme Cohésion Nationale	130 325 648	103 102 279	109 877 054
78011100353 Promouvoir la Cohésion Sociale	58 500 000	40 995 000	38 016 365
78011100354 Promouvoir l'unité nationale	17 000 000	17 510 000	17 695 400
78103000147 Organiser la journée nationale de la paix	200 000 000	200 000 000	200 000 000
90011100003 Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de prévention et gestion pacifique des conflits	15 000 000	34 000 000	34 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22227 Cohésion Nationale	6 159 462 848	3 760 737 279	3 675 873 719
4 Investissements	5 535 637 200	3 154 300 000	3 060 480 000
Trésor	1 550 000 000	3 154 300 000	3 060 480 000
90016090125 Appui au renforcement de la Cohésion Nationale et de la Réconciliation	500 000 000	306 000 000	212 180 000
78103000129 Renforcer la mise en oeuvre du PNCS	1 050 000 000	2 848 300 000	2 848 300 000
Financement extérieur	3 985 637 200	0	0
90016090125 Appui au renforcement de la Cohésion Nationale et de la Réconciliation	3 985 637 200	0	0

SECTION 376 : MINISTERE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

SECTION 376 : MINISTERE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'administration générale et de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

- l'absence d'un plan stratégique du ministère ;
- la non-opérationnalisation de certaines structures prévues par le décret organisant le ministère ;
- la faible connaissance de certaines procédures administratives en matière de gestion des ressources humaines ;
- l'insuffisance de construction, de réhabilitation et de maintenance des bâtiments publics pour abriter les services de l'Etat ;
- la non-exhaustivité du recensement du patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger ;
- l'absence de sécurisation du patrimoine immobilier répertorié ;
- l'évaluation incomplète du patrimoine immobilier de l'Etat déjà identifié ;
- l'insuffisance de ressources financières pour prendre en charge les baux administratifs ;
- l'insuffisance de valorisation du patrimoine immobilier.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat

- la faible connaissance du nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat par l'ensemble des acteurs ;
- l'insuffisance du dispositif de coordination des tutelles techniques et financières ;
- la faiblesse du dispositif d'évaluation des dirigeants sociaux des entreprises publiques ;
- l'insuffisance de clarification des procédures de suivi et de gestion des participations indirectes de l'Etat ;
- la connaissance limitée des rôles et missions de certains dirigeants des entreprises publiques ;
- la faiblesse de la performance réalisée par certaines entreprises publiques ;
- l'absence d'une plateforme de dématérialisation des échanges entre la DGPE et les entreprises publiques.

En matière de gestion des Établissements Publics Nationaux

- l'insuffisance des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- la connaissance limitée des acteurs en matière de planification stratégique et de suivi-évaluation ;
- l'absence d'un système formel de suivi de la performance des Etablissements Publics Nationaux ;
- l'absence de contrat de performance entre les responsables d'Etablissements Publics Nationaux et les ministères de tutelle ;
- la mobilisation insuffisante de ressources propres au niveau des EPIC ;
- le dysfonctionnement de certains Conseils de Gestion.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'administration générale et de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

- la finalisation des termes de référence pour l'élaboration du plan d'actions stratégique du ministère ;
- l'opérationnalisation des structures du ministère ;
- l'élaboration et la vulgarisation du manuel de procédures d'établissement des actes administratifs au titre de la gestion des ressources humaines ;
- l'élaboration et l'exécution de programmes de construction, de réhabilitation et de maintenance des bâtiments publics ;
- la poursuite du recensement de l'ensemble du patrimoine immobilier ;
- le démarrage de la sécurisation administrative du patrimoine immobilier ;
- la poursuite de l'évaluation des biens immobiliers identifiés ;
- la saisine du Ministère en charge du budget en vue de renforcer les crédits destinés à la prise en charge des baux administratifs et des passifs ;
- l'initiation d'actions de valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat

- la vulgarisation des nouveaux textes et la sensibilisation des acteurs sur les innovations du nouveau cadre juridique de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- le renforcement du dispositif de coordination des tutelles ;
- la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation et de gestion des dirigeants des entreprises publiques ;
- la définition et la clarification des procédures de suivi et de contrôle des participations indirectes de l'Etat ;
- la poursuite du programme de formation des Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjointes des entreprises Publiques sur leurs *rôles et missions* ;
- la poursuite du programme de certification des Administrateurs des entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- le renforcement des contrôles thématiques et missions d'audit afin d'améliorer la gestion des entreprises publiques ;
- le renforcement du dispositif de gestion des risques budgétaires émanant des entreprises publiques ;
- la limitation de l'impact des dépenses de restructuration et d'investissement dans le portefeuille de l'Etat ;
- la poursuite de la promotion de la culture de performance et de la bonne gouvernance au sein des entreprises publiques à travers l'organisation annuelle du Prix d'Excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques ;
- l'opérationnalisation d'une plateforme de dématérialisation des échanges entre la DGPE et les entreprises publiques.

En matière de gestion des Etablissements Publics Nationaux

La création de la Direction Générale des Etablissements Publics Nationaux en décembre 2023 (décret n°2023-963 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques).

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'administration générale et de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

- l'élaboration d'un plan stratégique du ministère ;
- l'opérationnalisation de l'ensemble des structures prévues par le décret portant organisation du ministère ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et humaines des services ;

- l'intensification de l'opération de réhabilitation et de maintenance des bâtiments administratifs gérés par la SONAPIE ;
- la réduction des baux courants ;
- l'intensification de l'opération de recensement, d'évaluation et de sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- l'évaluation des besoins des Services de l'Etat en bureaux ;
- la sensibilisation des usagers à la bonne utilisation des bâtiments administratifs ;
- la digitalisation des processus de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat

- la finalisation de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- l'amélioration du dispositif de suivi de la performance des entreprises publiques ;
- l'optimisation du système d'information du portefeuille de l'Etat et des entreprises publiques.

En matière de gestion des Etablissements Publics Nationaux

- l'élaboration et la diffusion d'instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- la mise en place d'un système de suivi de la performance des Etablissements Publics Nationaux ;
- l'élaboration de contrats de performance entre les responsables d' Etablissements Publics Nationaux et les ministères de tutelle ;
- le renforcement du dispositif réglementaire des Conseils de Gestion ;
- le renforcement des capacités des acteurs des Etablissements Publics Nationaux.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du ministère ;
- l'amélioration de la Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat ;
- l'optimisation de la Gestion du Portefeuille de l'Etat ;
- l'amélioration de la Gestion des Etablissements Publics Nationaux.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est renforcée ;
- la gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat est améliorée ;
- la gestion du Portefeuille de l'Etat est optimisée ;
- la gestion des Etablissements Publics Nationaux est améliorée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 13, le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de gestion du Patrimoine, de gestion du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Gestion du Patrimoine

- gestion, la maintenance, entretien et la valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, des Finances et du Budget et de la Construction ;
- gestion de la liquidation des biens immobiliers de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé des Finances ;
- gestion financière du patrimoine immobilier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- conception et mise en œuvre de véhicules pour la poursuite de l'investissement public dans les infrastructures.

En matière de Gestion du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques

- définition et mise en œuvre de la politique de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- exercice de la tutelle financière sur les Sociétés d'Etat, les Sociétés à participation financière publique, les Agences d'Exécution, les personnes morales de type particulier et les personnes morales de droit privé bénéficiant de concours financier et de la garantie de l'Etat ;
- suivi et contrôle du portefeuille de l'Etat ;
- représentation de l'Etat dans les Assemblées constitutives et les Assemblées générales des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'Administration des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, les Conseils de Surveillance des Agences d'Exécution et les organes d'administration des personnes morales de type particulier, en liaison avec les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- suivi et gestion de l'endettement des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- suivi des opérations de privatisation et de post privatisation des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget et les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- gestion du passif et des actifs des Etablissements Publics Nationaux, des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- gestion de toute opération susceptible d'avoir un impact sur le portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques, en particulier la création, la transformation, la restructuration et la fusion d'entreprises ou la prise de participation ;
- suivi des stratégies de financement pour le développement d'entités publiques, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement, en liaison avec les Ministres chargés des Finances et du Budget ainsi que du Plan ;
- suivi des actions d'amélioration de la gouvernance des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Portefeuille de l'Etat.
- Programme 3 : Gestion des Etablissements Publics Nationaux.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet du Ministre ; - Direction des Affaires Financières (DAF) ; - Direction des Ressources Humaines (DRH) ; - Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques ; - Cellule de Passation des Marchés Publics ; - Cellule Genre ; - Services Rattachés (Service informatique, Service de la Documentation, des Archives et de la Publication, Service Communication et Service Courrier)	- Société Nationale de gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIE)	- Faire les audits et études du MPPEEP - Réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan - Plateau ; - Réhabilitation Palais des Hôtes ; - Projet de recensement et de sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger.	
Programme 2:Portefeuille de l'Etat	Direction Générale du Portefeuille de l'État ; - Direction du Portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire ; - Direction du Portefeuille du Secteur Tertiaire ; - Direction de la Stratégie et de l'Expertise ; - Direction des Affaires Juridiques ; - Direction des Ressources Humaines et de la Communication ; - Services Rattachés (Service de Gestion des Projets, de la Transformation, du Suivi et Evaluation ; Service des Moyens Généraux ; Service Système d'Information ; Cellule de Gestion et d'Attribution des Marchés.).		- Construction Siège DGPE	
Programme 3:Gestion des Etablissements Publics Nationaux	Direction Générale des Etablissements Publics Nationaux ; <ul style="list-style-type: none"> • Direction du Développement ; • Direction du Suivi des Opérations Financières et de la Performance des EPN ; • Direction des Systèmes d'Information ; • Direction des Ressources Humaines, de la Communication et de la Qualité ; Services rattachés (Service Financier et des Moyens Généraux et Service Courrier).			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1 : la gouvernance du Ministère est renforcée	IP 1: Taux de réalisation du plan d'actions stratégiques du Ministère	Nombre d'actions réalisées /Nombre d'actions prévues Source : Rapport d'activités Rprog 1
	RS 2 : la gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat est améliorée	IP 2: Taux de réalisation du programme de sécurisation des biens immobiliers	Nombre de dossier d'immatriculation de biens immobiliers établi dans le cadre de la sécurisation / Nombre de dossier d'immatriculation de biens immobiliers programmé dans le cadre de la sécurisation Source : Rapport d'activités Rprog 1
OG 2 : Améliorer la gestion du Portefeuille de l'Etat	RS 3 : la gestion du Portefeuille de l'Etat est optimisée	IP 3: Taux de réalisation du plan de contrôle des entreprises publiques	Nombre d'entreprises publiques contrôlées /Nombre d'entreprises publiques sélectionnées dans le plan de contrôle annuel des entreprises publiques Source : Rapport d'activités Rprog 2
OG 3 : Améliorer la gestion des Etablissements Publics Nationaux (EPN)	RS 4 : la gestion des Etablissements Publics Nationaux est améliorée	IP 4: Taux de réalisation du plan de formation des membres des Conseils de Gestion des Etablissements Publics Nationaux	Nombre de sessions de formations organisées / Nombre de sessions de formations prévues Source : Rapport d'activités Rprog 3

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	44 319 673 672	36 571 804 112	37 899 400 419
1.1 Ressources Intérieures	44 319 673 672	36 571 804 112	37 899 400 419
1.1.1 Budget Etat	44 319 673 672	36 571 804 112	37 899 400 419
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	44 319 673 672	36 571 804 112	37 899 400 419
2.1 Personnel	7 716 012 259	7 787 661 280	7 841 398 045
2.1.1 Solde y compris EPN	7 716 012 259	7 787 661 280	7 841 398 045
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	9 725 797 742	12 902 569 899	13 391 817 322
2.3 Transferts	18 503 812 350	14 381 572 933	15 166 185 052
2.4 Investissement	8 374 051 321	1 500 000 000	1 500 000 000
Trésor	8 374 051 321	1 500 000 000	1 500 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel du Ministère	Taux de réalisation du PAS du programme Administration Générale	-	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS du programme réalisées/ nombre total d'activités du PAS du programme prévues) x 100 Sources : Rapports Cabinet/DAAF
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère	Taux de couverture des besoins en personnel	100%	83%	85%	90%	(Nombre d'agents affectés / nombre d'agents sollicités) x 100 Source : Rapport d'activités DAAF
	Taux d'exécution du budget d'investissements du programme Administration Générale	90,64%	92%	94%	95%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet /DAAF
OS 3 : Assurer un meilleur suivi de la maintenance et des réhabilitations du patrimoine immobilier de l'Etat	Taux de réalisation du programme de réhabilitation des bâtiments publics	-	70%	75%	80%	(Nombre de bâtiments publics réhabilités / Nombre de bâtiments publics programmés) x 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE
	Taux de réalisation du programme d'entretien et de maintenance des équipements techniques des bâtiments publics	-	95%	96%	97%	(Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'entretien et de maintenance / Nombre de bâtiments programmés) x 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE
OS 4 : Assurer une meilleure gestion du patrimoine immobilier de l'Etat	Taux de réalisation du programme de sécurisation des biens immobiliers	-	70%	75%	80%	(Nombre de dossiers d'immatriculation de biens immobiliers établis dans le cadre de la sécurisation / Nombre de dossiers d'immatriculation de biens immobiliers programmés dans le cadre de la sécurisation) x 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE
	Taux de réalisation du plan de recensement des biens immobiliers	-	70%	95%	-	(Nombre de biens immobiliers recensés / Nombre de biens immobiliers programmés) x 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	35 043 858 520	31 271 473 208	32 545 627 627
Dépenses de personnel	7 684 212 259	7 755 861 280	7 809 598 045
Dépenses en biens et services	5 481 782 590	7 634 038 995	8 069 844 530
Transferts	18 503 812 350	14 381 572 933	15 166 185 052
Investissements	3 374 051 321	1 500 000 000	1 500 000 000
Trésor	3 374 051 321	1 500 000 000	1 500 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21236 Administration Générale	35 043 858 520	31 271 473 208	32 545 627 627
2123601 Coordination et animation du ministère	26 405 421 805	21 724 552 714	22 820 837 220
1 Personnel	819 106 247	819 106 247	819 106 247
90047390141 Prendre en charge les salaires du personnel de la SONAPIE	819 106 247	819 106 247	819 106 247
2 Biens et services	3 708 451 887	5 023 873 534	5 335 545 921
78011201617 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	5 887 600	6 167 600
78011201621 Gérer la commande publique du MBPE	26 500 000	39 005 350	40 860 350
78011202257 Renforcer les capacités opérationnelles du Cabinet	414 226 503	609 699 989	638 695 844
78011202258 Coordonner les activités des structures du Ministère	421 000 000	1 061 355 364	1 111 876 930
78011202539 Coordonner les activités de passation des marchés publics du MPPEEP	78 000 000	114 808 200	120 268 200
78011202557 Suivre la gestion du Patrimoine immobilier de l'Etat	50 000 000	73 595 000	77 095 000
78011202558 Suivre la mise en oeuvre du PAS du MPPEEP	100 000 000	147 190 000	154 190 000
78011202559 Organiser des rencontres sectorielles avec les structures sous tutelle	100 000 000	147 190 000	154 190 000
90011290151 Mettre en oeuvre la politique sectorielle Genre du Ministère	50 000 000	73 595 000	77 095 000
90011290153 Apporter un appui juridique au Ministère	30 000 000	44 157 000	46 257 000
90011290155 Prendre en charge les missions du Ministère en Côte d'Ivoire	80 000 000	117 752 000	123 352 000
90011290159 Coordonner les activités de planification et de statistique	65 000 000	95 673 500	100 223 500
90011290161 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	2 218 445 384	2 389 047 499	2 575 367 865

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21236 Administration Générale	35 043 858 520	31 271 473 208	32 545 627 627
90011290162 Gérer la régie convention BNETD	71 280 000	104 917 032	109 906 632
3 Transferts	18 503 812 350	14 381 572 933	15 166 185 052
78011201622 Gérer la Convention BNETD / MBPE	371 113 536	288 437 662	304 173 888
78011201868 Prendre en charge la convention d'assistance technique MBPE/SNDI	300 000 000	233 166 646	245 887 465
78044300264 Prendre en charge le loyer des bureaux du Postel 2001/SONAPIE	3 565 710 000	2 771 348 814	2 922 544 645
90044390142 Gérer les baux administratifs/SONAPIE	12 934 290 000	10 052 816 768	10 601 265 946
90044390143 Gérer les bâtiments administratifs/SONAPIE	71 499 359	55 570 885	58 602 653
90044390144 Gérer le patrimoine immobilier de l'Etat/SONAPIE	719 405 772	559 138 104	589 642 871
90044390145 Sécuriser les bâtiments administratifs/SONAPIE	541 793 683	421 094 054	444 067 584
4 Investissements	3 374 051 321	1 500 000 000	1 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>3 374 051 321</i>	<i>1 500 000 000</i>	<i>1 500 000 000</i>
90011290164 Projet de recensement et de sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger	1 478 365 904	0	0
78044300266 Projet de réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan Plateau/SONAPIE	191 281 480	0	0
78044300265 Projet de réhabilitation du palais des hôtes/SONAPIE	204 403 937	0	0
78011201880 Faire les audits et études du MBPE	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
2123602 Information et communication	165 000 000	242 863 500	254 413 500
2 Biens et services	165 000 000	242 863 500	254 413 500
78011201623 Organiser la communication des activités du Ministère	115 000 000	169 268 500	177 318 500
90011290154 Suivre et coordonner les activités informatiques des structures du ministère	50 000 000	73 595 000	77 095 000
2123603 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	8 473 436 715	9 304 056 994	9 470 376 907
1 Personnel	6 865 106 012	6 936 755 033	6 990 491 798
78011202187 Assurer les charges salariales de la Direction des Affaires Financières - MPPEEP	22 918 000	22 918 000	22 918 000
78011202528 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	6 842 188 012	6 913 837 033	6 967 573 798
2 Biens et services	1 608 330 703	2 367 301 961	2 479 885 109
78011201624 Equiper la DAAF	160 000 000	235 504 000	246 704 000
78011201628 Mener des actions sociales en faveur du personnel	35 000 000	51 516 500	53 966 500
78011202013 Direction Solde / Gérer les Conférences et Missions hors CI-MBPE	301 705 278	444 079 998	465 199 367
78011202102 Gérer les ressources humaines du Ministère	100 625 425	148 110 563	155 154 342
78011202226 Assurer le fonctionnement de la Fonction Financière du Ministère	92 500 000	136 150 750	142 625 750
78011202380 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques et des RAP du Ministère	55 000 000	80 954 500	84 804 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21236 Administration Générale	35 043 858 520	31 271 473 208	32 545 627 627
78011202382 Organiser le séminaire bilan de la DAF	45 000 000	66 235 500	69 385 500
78011202383 Identifier l'ensemble des postes de travail des structures du Ministère	50 000 000	73 595 000	77 095 000
78011202530 Suivre l'exécution du budget et centraliser les informations financières et administratives du Ministère / MPPEEP	40 000 000	58 876 000	61 676 000
78011202531 Gérer le Catalogue des Mesures Nouvelles / MPPEEP	29 000 000	42 685 100	44 715 100
78011202532 Mettre en oeuvre le dialogue de gestion entre les acteurs de la chaîne programmatique / MPPEEP	30 000 000	44 157 000	46 257 000
78011202533 Assurer le suivi de la performance des programmes / MPPEEP	36 000 000	52 988 400	55 508 400
78011202534 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires / MPPEEP	32 000 000	47 100 800	49 340 800
78011202535 Direction Solde / Gérer les conférences et missions hors CI-MPPEEP	100 000 000	147 190 000	154 190 000
78011202560 Coordonner la participation des acteurs à la présentation du Budget du MPPEEP devant les chambres du Parlement	42 000 000	61 819 800	64 759 800
78011202561 Organiser les conférences budgétaires Internes du Ministère	75 000 000	110 392 500	115 642 500
78011202562 Elaborer et suivre les lettres d'engagement sur la performance du Ministère	25 000 000	36 797 500	38 547 500
90011200058 Coordonner les activités préparatoires des conférences de performance	21 500 000	31 645 850	33 150 850
90011290152 DAF/Gestion des dépenses centralisées	200 000 000	294 380 000	308 380 000
90011290157 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP	30 000 000	44 157 000	46 257 000
90011290158 Elaborer le manuel de procédure de gestion des ressources humaines	30 000 000	44 157 000	46 257 000
90011290160 Suivre la comptabilité des matières	78 000 000	114 808 200	120 268 200

II.2.2. Programme 2 : Portefeuille de l'Etat

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Portefeuille de l'Etat	Action 2.1: Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE
	Action 2.2: Gestion active du portefeuille de l'Etat
	Action 2.3: Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Portefeuille de l'Etat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination de l'administration du Portefeuille de l'Etat	Taux d'exécution du PAS du programme Portefeuille de l'Etat	89%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS du programme Portefeuille de l'Etat réalisées / Nombre d'activités du programme Portefeuille de l'Etat inscrites dans le PAS) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DGPE
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme Portefeuille de l'Etat	100%	97,5%	98%	99%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) du programme Portefeuille de l'Etat / Montant budget d'investissement du programme Portefeuille de l'Etat) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE
OS 2 : Améliorer la gouvernance des Entreprises Publiques	Nombre de contrats de performance élaborés par la DGPE	14	5	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
	Nombre d'Entreprises Publiques ayant procédé à la signature d'une lettre de mission entre le Conseil d'Administration et le Directeur Général	26	30	35	37	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
OS 3 : Améliorer le contrôle des Entreprises Publiques	Taux de réalisation du plan d'audits des entreprises publiques	100%	82%	85%	87%	(Nombre de missions d'audits des entreprises publiques réalisées / Nombre de missions d'audits des entreprises publiques prévues dans le plan annuel d'audit) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE
	Taux de réalisation du plan de contrôles opérationnels des entreprises publiques	100%	85%	90%	92%	(Nombre de contrôles opérationnels des entreprises publiques réalisées au cours de l'année / Nombre de contrôles opérationnels des entreprises publiques prévues au cours de l'année) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : PORTEFEUILLE DE L'ETAT	8 775 815 152	4 800 330 904	4 853 772 792
Dépenses de personnel	31 800 000	31 800 000	31 800 000
Dépenses en biens et services	3 744 015 152	4 768 530 904	4 821 972 792
Transferts	0	0	0
Investissements	5 000 000 000	0	0
Trésor	5 000 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22087 Portefeuille de l'Etat	8 775 815 152	4 800 330 904	4 853 772 792
2208701 Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE	6 692 454 684	2 231 911 240	2 261 450 772
1 Personnel	31 800 000	31 800 000	31 800 000
78011202098 Prendre en charge la masse salariale du personnel sous contrat de la DGPE	31 800 000	31 800 000	31 800 000
2 Biens et services	1 660 654 684	2 200 111 240	2 229 650 772
78011201842 Prendre en charge les loyers des bureaux de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	422 578 222	603 434 574	612 346 667
78011202008 Prendre en charge les honoraires des agents sur Convention BNETD	34 015 152	48 573 063	49 290 436
78011202091 Préparer le budget et assurer le suivi de l'exécution budgétaire de la DGPE	25 000 000	35 699 575	36 226 819
78011202092 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de communication de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	208 231 264	211 671 741	214 797 909
78011202141 Mettre en oeuvre le cadre de performance et le contrôle interne budgétaire du Programme Portefeuille de l'Etat	37 248 085	53 189 633	53 975 187
78011202142 Suivre la mise en oeuvre du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD), du Rapport Annuel de Performance (RAP) et des lettres d'engagement	24 497 200	34 981 586	35 498 226
78011202143 Optimiser le Système d'Information du Portefeuille de l'Etat DGPE	129 000 000	184 209 820	186 930 405
78011202200 Assurer la mise en oeuvre du Plan d'Actions Stratégiques (PAS) de la DGPE	480 084 761	685 552 935	695 677 829
78011202563 Organiser le prix d'Excellence de la Gouvernance des Entreprises Publiques	200 000 000	200 000 000	200 000 000
90011290114 Mettre en oeuvre la seconde édition du Graduate Program	100 000 000	142 798 313	144 907 294

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22087 Portefeuille de l'Etat	8 775 815 152	4 800 330 904	4 853 772 792
4 Investissements	5 000 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>5 000 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011201801 Construction Siège de la DGPE	5 000 000 000	0	0
2208702 Gestion active du portefeuille de l'Etat	456 997 244	652 584 335	662 222 313
2 Biens et services	456 997 244	652 584 335	662 222 313
78011201799 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille de l'Etat	51 388 504	73 381 915	74 465 689
78011202009 Piloter la performance des entreprises publiques	24 400 000	34 842 787	35 357 378
78011202084 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Primaire et Secondaire	35 000 000	49 979 409	50 717 551
78011202085 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Tertiaire	64 183 071	91 652 341	93 005 949
78011202086 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille du Secteur Tertiaire	12 500 000	17 849 787	18 113 410
78011202195 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille des secteurs Primaire et Secondaire	34 525 669	49 302 071	50 030 209
90011200022 Renforcer les capacités des agents de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	115 000 000	164 218 058	166 643 386
90011200052 Examiner et traiter les questions juridiques relatives au portefeuille de l'Etat	60 000 000	85 678 985	86 944 371
90011200054 Gérer les ressources humaines de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	60 000 000	85 678 982	86 944 370
2208703 Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	1 626 363 224	1 915 835 329	1 930 099 707
2 Biens et services	1 626 363 224	1 915 835 329	1 930 099 707
78011202083 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire	18 100 000	25 846 493	26 228 217
78011202089 Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'audit annuel et un plan de contrôle des Entreprises publiques	1 444 363 224	1 655 942 408	1 666 368 446
78011202090 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	12 900 000	18 420 980	18 693 038
78011202311 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille du Secteur Tertiaire	21 000 000	29 987 643	30 430 527
90011200050 Elaborer et mettre en oeuvre le plan annuel de contrôle opérationnel des entreprises publiques	55 000 000	78 539 072	79 699 011
90011200051 Prendre en charge le fonctionnement des COP (Comité de Suivi de Contrat de Performance)	75 000 000	107 098 733	108 680 468

II.2.3. Programme 3 : Gestion des Etablissements Publics Nationaux

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion des Etablissements Publics Nationaux	Action 3.1: Coordination des activités de la Direction Générale Etablissements Publics Nationaux (EPN)
	Action 3.2: Gouvernance des EPN

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Gestion des Etablissements Publics Nationaux						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Assurer la coordination de l'administration du programme Etablissements Publics Nationaux	Taux d'exécution du PAS du Programme Etablissements Publics Nationaux	-	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS du Programme Etablissements Publics Nationaux réalisées / Nombre d'activités du Programme Etablissements Publics Nationaux inscrites dans le PAS) x 100 Source : Rapport d'activités DGEPN
OS 2 : Améliorer la gouvernance des Etablissements Publics Nationaux	Taux de réalisation du plan de formation des membres des Conseils de Gestion des Etablissements Publics Nationaux	-	80%	83%	85%	(Nombre de sessions de formations des membres des Conseils de Gestion des Etablissements Publics Nationaux organisées / Nombre de sessions de formations des membres des Conseils de Gestion des Etablissements Publics Nationaux prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DGEPN

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : GESTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22239 Gestion des Etablissements Publics Nationaux	500 000 000	500 000 000	500 000 000
2223901 Coordination des activités de la Direction Générale Etablissements Publics Nationaux (EPN)	450 000 000	450 000 000	450 000 000
2 Biens et services	450 000 000	450 000 000	450 000 000
90011200084 Coordonner les activités de la DG-EPN	300 000 000	300 000 000	300 000 000
90011200085 Elaborer et mettre en oeuvre le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) de la Direction Générale des EPN	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90011200086 Gérer les ressources humaines de la Direction Générale des EPN	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90011200087 Améliorer le Système d'Information de la DGEPN	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2223902 Gouvernance des EPN	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2 Biens et services	50 000 000	50 000 000	50 000 000
90011200088 Définir et mettre en oeuvre la stratégie de développement des EPN	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90011200089 Coordonner l'élaboration des rapports semestriels et annuels sur la gestion et le fonctionnement des EPN	25 000 000	25 000 000	25 000 000

**SECTION 439 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES
IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR**

SECTION 439 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- le chevauchement des attributions du Ministère délégué avec d'autres Ministères (Economie, Commerce...);
- l'insuffisance de locaux d'où la disparité des services du Ministère sur le territoire de la ville d'Abidjan ;
- l'insuffisance des équipements du personnel du ministère ;
- la faiblesse dans l'accompagnement des entreprises privées sur le marché régional et sous régional ;
- l'insuffisance de formation du personnel ;
- l'absence de stratégie de communication ;
- l'insuffisance de personnel ;
- l'absence de centralisation des données de l'intégration et des Ivoiriens de l'extérieur.

Au niveau de la Politique d'Intégration

- l'existence d'entraves à la libre circulation des personnes, des marchandises et la méconnaissance du schéma de libéralisation des échanges ;
- la non application effective et la non transposition de certains actes communautaires ;
- l'absence d'évaluation de l'impact des projets communautaires sur les populations ;
- la menace de perturbation du commerce communautaire face à l'existence de plusieurs régimes d'exportation au sein de la CEDEAO ;
- la faiblesse de communication interministérielle sur les actions de développement communautaire ;
- le faible développement des zones transfrontalières ;
- le faible niveau d'appropriation des textes communautaires ;
- la faible prise en compte des risques transfrontaliers du changement climatique et de la désertification.

Au niveau des Ivoiriens de l'extérieur

- la méconnaissance du profil et des compétences des Ivoiriens de l'extérieur ;
- l'absence de stratégie nationale dédiée à la réintégration des migrants ;
- la difficulté de coordination au niveau de la gestion de la migration ;
- l'absence de stratégie de gouvernance de la diaspora ;
- l'absence d'un instrument économique et juridique pour attirer les investissements de la diaspora;
- l'absence de structuration et de représentation des Ivoiriens de l'extérieur ;
- la propension des Ivoiriens à la migration irrégulière ;

- la difficulté de réintégration des migrants ivoiriens de retour ;
- l'absence de leviers d'accompagnement des REPATS (repatriation) ;
- la difficulté d'accès des Ivoiriens de l'extérieur à l'emploi et à l'insertion en Côte d'Ivoire ;
- le manque de civisme de certains Ivoiriens de l'Extérieur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale

- l'amélioration de la coopération et le dialogue avec les autres Ministères dont les attributions se chevauchent ;
- l'acquisition de nouveaux locaux ;
- le déploiement progressif du personnel ;
- l'équipement progressif du personnel.

Au niveau des Politiques d'Intégration

- la délivrance de trente (30) agréments d'entreprises au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO ;
- l'assistance des opérateurs économiques dans la conquête des marchés continental et régional ;
- l'organisation de séminaires et la réalisation de prestations relatives aux commerces ;
- la mise en œuvre du système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) ;
- la tenue d'actions de sensibilisation des décideurs politiques et des acteurs ;
- l'élaboration de l'étude de faisabilité portant sur la zone SKBO ;
- l'organisation d'une conférence avec les parties prenantes sur l'état d'avancement de l'Intégration Africaine ;
- l'organisation des journées des communautés, des cafés d'intégration et de la journée des partenaires ;
- le renforcement des capacités des acteurs nationaux sur les dispositions communautaires en matière de transport.

Au niveau des Ivoiriens de l'Extérieur

- la réalisation à hauteur de 45% de l'outil digital de gestion de la diaspora ;
- l'élaboration de la stratégie sur le retour et la réintégration des migrants ainsi que celle sur la gestion de la diaspora qui sera adopté en atelier et soumise à l'autorité ;
- la création d'un comité interministériel de mobilisation des compétences ;
- la création d'un comité interministériel d'aide au retour et à la réintégration ;
- la signature de la convention avec la société de garantie ;
- la création de quinze (15) comités régionaux de luttés contre la migration irrégulière ;
- l'adoption du Programme national de réintégration durable des migrants ;
- l'actualisation et la vulgarisation de la cartographie des Ivoiriens de l'Extérieur ;
- la lutte contre la migration irrégulière ;
- la mise en œuvre et le suivi des actions de réintégration des Ivoiriens de l'Extérieur ;
- la prospection, l'évaluation et le recensement des Ivoiriens de l'Extérieur possédant des compétences ;
- la mise en place de l'outil de mobilisation et de valorisation des compétences des Ivoiriens de l'Extérieur.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale

- la dotation du ministère de locaux suffisants ;
- l'équipement progressif du personnel du Ministère
- la redynamisation de la Commission Nationale « Accord de Partenariat Economique » ;
- la mise en place de l'Agence Ivoirienne de Coopération et d'Intégration Régionale ;
- le renforcement de la capacité du personnel du ministère sur diverses thématiques ;
- l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de communication ;
- le renforcement du ministère en personnel adéquat ;
- la mise en place d'une base de données socio-économiques.

Au niveau des Politiques d'Intégration

- la sensibilisation et la formation des acteurs en vue d'un meilleur fonctionnement de la libre circulation des personnes, des biens et des marchandises ;
- la mise en place d'un cadre de coordination et de suivi des textes communautaires ;
- la promotion du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO ;
- l'étude de l'impact du SLE et des APE sur l'économie Ivoirienne ;
- la poursuite des actions de sensibilisation allant vers l'harmonisation des régimes d'exportation au sein de la CEDEAO ;
- la mise en place d'un comité interministériel d'analyse et de mise en cohérence des politiques et des programmes communautaires et nationaux ;
- la réalisation de l'étude de faisabilité sur la zone SKBO ;
- la mise en œuvre du projet d'appui à la coopération en matière de résilience climatique, de lutte contre la désertification et la sécheresse dans les zones frontalières.

Au niveau des Ivoiriens de l'Extérieur

- la poursuite de la mise en place d'un outil digital de gestion de la diaspora Ivoirienne ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale d'assistance au retour et à la réintégration des migrants ;
- la mise en place du cadre national de concertation et de coordination sur la migration Ivoirienne ;
- la mise en place de la stratégie nationale de gestion de la diaspora ;
- l'opérationnalisation du mécanisme (fonds) d'appui à l'investissement de la diaspora ;
- la création du Conseil de la Diaspora Ivoirienne ;
- la poursuite de la sensibilisation contre la migration irrégulière ;
- la mutation des comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière en comités de gestion ;
- la mise en œuvre des actions de réintégration durable ;
- la création d'un cadre d'accompagnement des «REPATS» (repatriation).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance de l'intégration régionale ;
- la facilitation de l'accès aux marchés et aux investissements sous-régionaux ;

- le développement de la coopération transfrontalière.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional est promue ;
- l'ivoirien de la diaspora dans le pays d'accueil est mieux intégré et est partenaire du développement économique et social de son pays d'origine.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en ses articles 10 et 32, le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur exerce par délégation du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, les attributions de celui-ci relatives à l'Intégration Africaine et aux Ivoiriens de l'Extérieur.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Intégration Africaine

- participation, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget, au suivi et à l'harmonisation des instruments techniques et économiques d'intégration sous-régionale et africaine, notamment le Conseil de l'Entente, la Mano River Union, l'Autorité du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin de la Volta, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union Africaine et l'Accord de Partenariat Economique ;
- coordination et promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration africaine, en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales ;
- coordination, promotion, suivi et appui à la coopération africaine ;
- participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration africaine, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé des Finances et du Budget, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires relatifs aux politiques sectorielles cohérentes, en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres, notamment dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- suivi de la mise en œuvre de la politique d'intégration des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- suivi des initiatives de développement au niveau régional et continental.

Au titre des Ivoiriens de l'Extérieur

- assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- coordination des initiatives visant le regroupement des Ivoiriens de l'extérieur et soutien à ces initiatives ;
- aide à la réinsertion économique, sociale et culturelle des Ivoiriens de l'extérieur lors de leur retour en Côte d'Ivoire ;
- facilitation et coordination de la participation des Ivoiriens de l'extérieur au processus de développement de la Côte d'Ivoire, en termes de mise à disposition d'expertises avérées dans des domaines spécifiques ;
- facilitation de l'accès des Ivoiriens de l'extérieur au logement en Côte d'Ivoire ;
- soutien à la réalisation des projets d'investissement des Ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire ;

- coordination des questions de migration des Ivoiriens vers l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Politiques d'Intégration.
- Programme 3 : Ivoiriens de l'extérieur.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet Direction des Ressources Humaines (DRH) Direction des Affaires Financières (DAF) Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) Service de la Planification et du Suivi-évaluation (SPSE) Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP) Service des Conférences et Voyages (SCV) Service de l'Informatique, de la Documentation et des Archives (SIDA) Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) Service de Gestion du Patrimoine (SGP)		Conception de la base de données socio économique et technique de l'intégration	
Programme 2: Politiques d'Intégration	Direction Générale des Politiques d'Intégration (DGPI) Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières (DPCMEF) Direction des Politiques Communautaires du Commerce, de la Libre Circulation et de la Coopération Transfrontalière (DPCCLCCT) Direction des Politiques Communautaires de la Promotion Humaine et du Développement Durable (DPCPHDD)	Bureau National CEDEAO (BNC) Bureau Ivoirien de la Promotion de l'Intégration Africaine (BIPIA)	Redynamisation de la bibliothèque régionale de l'intégration	
Programme 3: Ivoiriens de l'extérieur	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) Direction de l'Accueil, de l'Orientation et du Suivi des Actions de Réinsertion (DAOSAR) Direction de la Mobilisation des Compétences et des Ressources des Ivoiriens de l'Extérieur (DMCRIE) Direction de l'Action Sociale (DAS)			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : l' administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Nombre de réformes entreprises	Dénombrement Source : Rapport d'activités SPSE
		IP 1.1.2: Taux de dématérialisation des actes administratifs	Nombre d'actes administratifs dématérialisés / Nombre total d'actes administratifs à dématérialiser Source : Rapport d'activités SIDA
OG 2 : Promouvoir une meilleure intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional	RS 2.1 : l' intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional est promue	IP 2.1.1 : Indice d'intégration Régionale en Afrique (IIRA) – Statistiques de la RCI	Cet indicateur composite (compris entre 0 et 1) qui prend en compte l'intégration commerciale, productive, macroéconomique, des infrastructures et de la libre circulation des personnes et des biens Sources : Rapports d'activités CEA / BAD
OG 3 : Faire de l'ivoirien de la diaspora un citoyen mieux intégré dans le pays d'accueil et partenaire du développement économique et social de son pays d'origine	RS 3.1 : l'ivoirien de la diaspora dans le pays d'accueil est mieux intégré et est partenaire du développement économique et social de son pays d'origine	IP 3.1.1 : Nombre d'ivoiriens de la diaspora recensés dans les ambassades et consultats	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGIE / SPSE
		IP 3.1.2 : Nombre d'entreprises créées en Côte d'Ivoire par la diaspora	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGIE / Ambassades

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	4 775 943 705	3 652 169 366	3 455 626 888
1.1 Ressources Intérieures	4 775 943 705	3 652 169 366	3 455 626 888
1.1.1 Budget Etat	4 775 943 705	3 652 169 366	3 455 626 888
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	4 775 943 705	3 652 169 366	3 455 626 888
2.1 Personnel	2 262 087 122	1 748 830 780	1 825 624 437
2.1.1 Solde y compris EPN	2 262 087 122	1 748 830 780	1 825 624 437
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 035 675 970	1 294 308 973	1 316 331 838
2.3 Transferts	313 670 613	313 670 613	313 670 613
2.4 Investissement	164 510 000	295 359 000	0
Trésor	164 510 000	295 359 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la coordination et l'animation du Ministère	Taux de réalisation des réunions de Cabinet	-	100%	100%	100%	Nombre de réunions de Cabinet tenues x 100 / Nombre de réunions de cabinet programmées Source : Rapport d'activités SPSE
	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	-	80%	85%	90%	Nombre d'activités réalisées x100 / Nombre d'activités planifiées inscrites au PTA Source : Rapports d'activités SPSE

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Renforcer la coordination et l'animation du Ministère	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis au Gouvernement	-	2	2	3	Dénombrement Source : Rapports d'activités DAJI
	Pourcentage des services rédigeant des rapports d'activités trimestrielles	-	85%	85%	95%	Nombre de Services rédigeant des rapports trimestriels x 100 / Nombre de Services centraux et organismes sous tutelle du ministère Source : Rapport d'activités SPSE
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	-	15%	25%	35%	Nombre d'activités médiatisées x 100/ Nombre total d'activités réalisées. Source : Rapport d'activités SCRIP
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de réalisation des activités prévues au budget	-	90%	95%	95%	Nombre d'activités réalisées x 100 / Nombre total d'activités prévues Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en personnel des Services du ministère	-	66%	75%	99%	Nombre de besoins en ressources humaines satisfaits x 100 / Nombre total de besoins en ressources humaines exprimés par les Services du ministère Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de couverture en matériel de mobilité des Services du Ministère	-	18%	35%	65%	Nombre de Directions et Services équipés en matériels de mobilité x100 / Nombre total de Directions et Services à équiper Sources : Rapports d'activités SGP/ DAF
	Proportion des agents ayant bénéficié d'au moins une formation	-	33%	66%	99%	Nombre d'agents formés par an x 100 / Effectif total du Ministère Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 507 948 631	2 532 098 743	2 527 648 435
Dépenses de personnel	2 088 146 584	1 573 346 584	1 648 596 584
Dépenses en biens et services	1 324 802 047	863 393 159	879 051 851
Transferts	0	0	0
Investissements	95 000 000	95 359 000	0
Trésor	95 000 000	95 359 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21234 Administration Générale	3 507 948 631	2 532 098 743	2 527 648 435
2123401 Coordination et animation du ministère	483 362 047	278 473 159	285 604 052
2 Biens et services	483 362 047	278 473 159	285 604 052
78011300416 Prendre en charge les conférences et missions hors Côte d'Ivoire - MDMAECAIE	300 000 000	132 412 810	133 000 000
78011300421 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie des Affaires juridiques et institutionnelles	12 000 000	9 000 000	9 270 000
78011300422 Organiser la planification générale des activités du Ministère	11 000 000	8 000 000	8 240 000
78011300423 Organiser la communication des activités du Ministère	10 000 000	8 000 000	8 240 000
78011300424 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	7 000 000	7 000 000	7 210 000
78011300425 Apporter un appui en matière de TIC aux services du ministère	6 000 000	6 000 000	6 180 000
78011300427 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	35 862 047	39 060 349	42 574 052
90011300028 Coordonner et superviser les activités du Ministère	92 500 000	60 000 000	61 800 000
90011300029 Prendre en charge le fonctionnement de la Résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
90011390121 Coordonner les activités des organes spécialisés et consulaires du ministère	1 000 000	1 000 000	1 030 000
90011390122 Organiser le forum de la Diaspora 2025	2 000 000	2 000 000	2 000 000
90011390123 Digitaliser les processus métiers du ministère	2 000 000	2 000 000	2 060 000
2123402 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	3 024 586 584	2 253 625 584	2 242 044 383
1 Personnel	2 088 146 584	1 573 346 584	1 648 596 584
78011300417 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 088 146 584	1 573 346 584	1 648 596 584
2 Biens et services	841 440 000	584 920 000	593 447 799
78011300418 Gérer les Ressources Humaines du ministère	12 500 000	10 500 000	10 815 000
78011300419 Gérer le budget du ministère	9 500 000	8 000 000	8 240 000
78011300420 Gérer les ressources matérielles du ministère	10 000 000	7 000 000	7 210 000
78011300426 Prendre en charge les salaires des agents sous contrats BNETD/Régie	189 420 000	189 420 000	189 420 000
90011300032 Mettre en oeuvre le CDMT	20 000 000	15 000 000	15 450 000
90011300034 Gérer le budget et le patrimoine du Ministère	28 000 000	23 000 000	23 690 000
90011390112 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	475 020 000	240 000 000	247 200 000
90011390113 Gérer la commande publique du Ministère	22 000 000	22 000 000	22 660 000
90011390114 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	25 000 000	20 000 000	17 262 799
90011390117 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Ministre Délégué à Abidjan	50 000 000	50 000 000	51 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21234 Administration Générale	3 507 948 631	2 532 098 743	2 527 648 435
4 Investissements	95 000 000	95 359 000	0
Trésor	95 000 000	95 359 000	0
78011300432 Conception de la base de données socio-économiques et techniques de l'intégration	95 000 000	95 359 000	0

II.2.2. Programme 2 : Politiques d'Intégration

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 2 : Politiques d'Intégration	Action 2.1: Coordination des politiques d'intégration africaine
	Action 2.2: Promotion des projets/programmes économiques et humains d'intégration africaine

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Politiques d'Intégration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Optimiser la gouvernance en matière d'intégration africaine	Nombre d'instruments organiques de gouvernance d'intégration fonctionnels	01	03	04	05	Dénombrement Source : Rapports d'activités DGPI
	Nombre d'instruments de gouvernance d'intégration évalués	02	03	04	05	Dénombrement Source : Rapports d'activités DGPI
OS 2 : Renforcer la contribution de l'intégration africaine au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire	Taux de mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Intégration Régionale 2021-2025	17,23%	42%	-	-	(Activités réalisées/activités programmées au PSI) x 100 Source : Rapport d'activités DGPI
	Nombre d'agrément au SLE CEDEAO délivrés aux entreprises	30	30	55	60	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNA
	Taux de mise en œuvre de la stratégie des Accords de Partenariat Économique Intérimaires (APE)	48%	65%	70%	75%	(Activités réalisées/activités programmées issues de la stratégie nationale APE) x 100. Source : Rapport d'activités DGPI
	Taux de mise en œuvre du projet d'appui à la coopération en matière de résilience climatique des populations des zones frontalières/CILS	0%	10%	25%	35%	(Nombre d'activités réalisées/ Nombre total d'activités planifiées et programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DGPI
	Taux d'acteurs formés à l'outil HEA/ECOAGRIS (Analyse de l'économie des Ménages)	0%	25 %	35 %	40 %	(Nombre d'acteurs formés /nombre total d'acteurs à former) x 100 Source : Rapport d'activités DGPI

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : POLITIQUES D'INTÉGRATION	955 615 074	845 757 058	649 613 566
Dépenses de personnel	173 940 538	175 484 196	177 027 853
Dépenses en biens et services	398 493 923	156 602 249	158 915 100
Transferts	313 670 613	313 670 613	313 670 613
Investissements	69 510 000	200 000 000	0
Trésor	69 510 000	200 000 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22145 Politiques d'Intégration	955 615 074	845 757 058	649 613 566
2214501 Coordination des politiques d'intégration africaine	233 580 000	102 602 249	103 385 100
2 Biens et services	233 580 000	102 602 249	103 385 100
78011300360 Suivre la mise en oeuvre des APEI CI/ UE et CI/ RU, de leurs programmes d'appui APE et les négociations d'un APEI globale	71 380 000	24 000 000	24 720 000
78011300361 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires économiques et financières	52 700 000	34 602 249	33 915 316
78011300372 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires de la Libre Circulation et de la Coopération Transfrontalière	66 000 000	30 000 000	30 329 784
90011390120 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires de la Promotion Humaines et du Développement Durable	43 500 000	14 000 000	14 420 000
2214503 Promotion des projets/programmes économiques et humains d'intégration africaine	722 035 074	743 154 809	546 228 466
1 Personnel	173 940 538	175 484 196	177 027 853
78011300308 Transférer les subventions équilibre Personnel au BIPIA	173 940 538	175 484 196	177 027 853
2 Biens et services	164 913 923	54 000 000	55 530 000
78011300348 Mettre en oeuvre les activités du Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CONACILSS) en Côte d'Ivoire	35 000 000	8 000 000	8 240 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22145 Politiques d'Intégration	955 615 074	845 757 058	649 613 566
78011300349 Organiser une conférence avec les parties prenantes sur l'état d'avancement de l'Intégration Africaine	17 000 000	10 000 000	10 300 000
78011300374 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Intégration Africaine	112 913 923	36 000 000	36 990 000
3 Transferts	313 670 613	313 670 613	313 670 613
78011300350 Transférer les crédits de la promotion de l'intégration régionale au BIPIA	313 670 613	313 670 613	313 670 613
4 Investissements	69 510 000	200 000 000	0
Trésor	69 510 000	200 000 000	0
78011300431 Redynamisation de la bibliothèque de l'Intégration Régionale	69 510 000	200 000 000	0

II.2.3. Programme 3 : Ivoiriens de l'extérieur

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Ivoiriens de l'extérieur	Action 3.1: Renforcement de la lutte contre la migration irrégulière
	Action 3.2: Contribution de la diaspora au développement économique
	Action 3.3: Assistance aux ivoiriens de la diaspora

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Ivoiriens de l'extérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Lutter contre la migration irrégulière	Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre la migration irrégulière	7000	4500	7000	9000	Dénombrement Source : Rapport d'activités de la DGIE
	Taux de comités régionaux de gestion de la migration ivoirienne installée	54,84%	74,19%	80,65%	85%	Nombre de comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière installés x 100 / Nombre total de comités régionaux à installer Source : Rapport d'activités DAOSAR
	Nombre de migrants de retour réinsérés	100	150	300	400	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAOSAR

Programme 3 :Ivoiriens de l'extérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 : Assurer une meilleure assistance sociale aux Ivoiriens de la Diaspora	Taux de mise en œuvre des recommandations de la Diaspora (sur les deux années après le Forum)	62%	70%	80%	85%	Nombre de recommandations mises en œuvre x 100 / Nombre total de recommandations de la Diaspora Source : Rapport d'activités DGIE
	Proportion d'Ivoiriens de la diaspora assistés	100%	40%	45%	50%	Nombre de demandes d'assistance satisfaites x 100 / Nombre total de demandes Sources : Rapports d'activités DGIE/ DGAJCEC
OS 3 : Promouvoir la contribution de la diaspora au Développement économique de la Côte d'Ivoire	Montant des transferts de la diaspora	521	750	775	800	Dénombrement (Milliards en FCFA) Sources : Rapports d'activités DGIE/ MFB/BCEAO
	Nombre de projets de la diaspora suivis	40	75	80	90	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGIE/DMCRD/ DAOSAR
	Taux d'Ivoiriens de la Diaspora ayant des compétences mobilisées et valorisées	55%	78%	80%	85%	Nombre de compétences de la diaspora valorisées x 100 / Nombre total de compétences recensées Source : Rapport d'activités DMCRD

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : IVOIRIENS DE L'EXTÉRIEUR	312 380 000	274 313 565	278 364 887
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	312 380 000	274 313 565	278 364 887
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22146 Ivoiriens de l'extérieur	312 380 000	274 313 565	278 364 887
2214601 Renforcement de la lutte contre la migration irrégulière	84 650 000	59 457 165	60 408 487
2 Biens et services	84 650 000	59 457 165	60 408 487
78011300314 Lutter contre la migration irrégulière	4 000 000	6 120 000	6 303 600
78011300392 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Ivoiriens de l'Extérieur	80 650 000	53 337 165	54 104 887
2214602 Contribution de la diaspora au développement économique	87 500 000	72 255 000	72 855 000
2 Biens et services	87 500 000	72 255 000	72 855 000
78011300316 Mobiliser les Compétences et les Ressources de la Diaspora	87 500 000	72 255 000	72 855 000
2214605 Assistance aux ivoiriens de la diaspora	140 230 000	142 601 400	145 101 400
2 Biens et services	140 230 000	142 601 400	145 101 400
78011300383 Mettre en oeuvre et suivre les actions de réintégration des ivoiriens de l'extérieur	64 930 000	57 591 400	58 391 400
78011300403 Coordonner les activités de la Direction de l'Action Sociale et de l'Information	75 300 000	85 010 000	86 710 000

SECTION 440 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGE DES AFFAIRES MARITIMES

SECTION 440 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGE DES AFFAIRES MARITIMES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'exploitation et l'occupation anarchique du domaine public maritime et fluvio-lagunaire ;
- l'insuffisance du cadre juridique, réglementaire et opérationnel ;
- l'arrêt du Projet de Développement Intégré du Système Fluvio-lagunaire Ivoirien ;
- l'existence du phénomène de piraterie, des actes illicites et de risques avérés de pollution dans les eaux sous juridiction ivoirienne ;
- la faiblesse des stratégies de renforcement de capacité et de promotion de l'employabilité des gens de mer ;
- l'insuffisance des équipements de sécurité et de sûreté du transport maritime et fluvio-lagunaire ;
- l'inexistence de compagnies maritimes nationales;
- la non opérationnalité des Préfectures maritimes.

I.1.2. Réponses apportées

- l'adoption du Code Maritime ;
- la prise de quatre (4) décrets et onze (11) arrêtés d'application du Code Maritime ;
- l'adoption du règlement portant gestion de la redevance due par les armateurs communautaires et étrangers exploitant un service de transport maritime international ;
- l'acquisition de cinq (05) vedettes de mer pour la surveillance et le sauvetage en mer ;
- l'adoption d'un plan de déploiement et d'équipement de l'Administration maritime ;
- la réalisation en cours des travaux de construction d'arrondissements et d'antennes maritimes ;
- la réalisation d'un réseau de radiocommunication (HF/VHF) et de télésurveillance maritimes (Radars et AIS : Système d'identification Automatique des navires) pour les services opérationnels de la DGAM ;
- l'équipement du Centre Médical des Gens de Mer de Vridi ;
- le renouvellement des équipements pédagogiques de l'ARSTM dans le cadre d'un don du Gouvernement japonais ;
- la consolidation des cursus de formation à l'ARSTM par l'instauration du système LMD ;
- la diversification des offres de formation de l'ISMI avec l'appui de la Coopération française et de l'Union Européenne ;
- l'accroissement des capacités d'accueil de l'ARSTM et de l'ISMI par la construction en cours d'infrastructures pédagogiques (amphithéâtre, salles de classe, et de bâtiments administratifs, campus de la formation continue).

I.1.3. Défis et priorités

- la création d'une flotte nationale de transport maritime ;
- la mise en œuvre du registre international d'immatriculation des navires ;
- le renforcement du cadre institutionnel, juridique et opérationnel ;

- la navigabilité (dragage et balisage) des voies d'eau intérieures ;
- le renforcement de la sécurité et la sûreté dans les espaces maritimes, portuaires et fluvio-lagunaires;
- la poursuite de la construction des arrondissements maritimes ;
- la poursuite de l'équipement des unités opérationnelles en charge de la sécurité et de la sûreté maritimes ;
- le balisage des côtes maritimes et des plans d'eau fluvio-lagunaires ;
- la formation et le renforcement de capacité des personnels du secteur maritime et lagunaire ;
- la construction du siège et des bases opérationnelles des Affaires Maritimes ;
- l'élaboration d'une cartographie du domaine public maritime ;
- la lutte contre le remblayage anarchique.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des affaires maritimes ;
- le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritime et fluvio-lagunaire.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration des affaires maritimes est moderne et performante ;
- la sécurité et la sûreté des voies d'eau maritime, fluvio-lagunaires et portuaires sont renforcées.

I.3 Missions du ministère

Conformément aux décrets **N° 2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 12 et **2024-274 du 08 mai 2024** portant organisation du Ministère Délégué Auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes, le Ministre Délégué Auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière des Affaires Maritimes.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- mise en place d'une gouvernance maritime ;
- développement des capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires ;
- développement de la coopération maritime sous régionale et internationale ;
- application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et fluvio-lagunaires ;
- participation à la protection et à la préservation des milieux marin, lagunaire et fluvial ;
- formation des Gens de mer ;
- suivi des règles de sûreté maritime et portuaire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale.
- Programme 2 : Transport maritime et fluvio-lagunaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration générale	Cabinet ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH); Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) ; Direction de la Planification, des Statistiques, de la Prospective et des Projets (DPSPP) ; Bureau des Enquêtes de Sécurité et de Prévention des Evènements de Mer (BESPEM) ; Service de l'Informatique, de la Documentation et des Archives (SIDA) ; Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP) ; Cellule de Passation des Marches Publics (CPMP) ; Service de Gestion du Patrimoine (SGP).			
Programme 2:Transport maritime et fluvio-lagunaire	Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM) ; Inspection Générale des Services des Affaires Maritimes (IGSAM) ; Direction de la Gestion des Carrières et des Affaires Militaires (DGCAM) ; Direction de l'Intendance et de la Facturation (DIF) ; Direction de l'Administration des Gens de Mer (DAGM) ; Direction des Trafics Maritimes, des Voies d'Eau Intérieure et de la Plaisance (DTMVEIP) ; Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN); Direction de la Santé des Gens de Mer et de l'Action Sociale (DSGMAS) ; Direction des Registres d'Immatriculation des Navires (DRIN) ; Direction de la Police Maritime et de la Logistique Navale (DPMLN) ; Direction de la Sécurité Maritime et de l'Environnement Marin (DSMEM) ; Direction de la Sûreté et du Domaine (DSD) ; Inspection Technique des Navires (ITN) ; Service Informatique (SI) ; Service Investigations et Répressions des Fraudes (SIRF) ; Service de Renseignement (SR); Service de la Réglementation et des Relations Extérieures (SRRE); Service de Suivi du Budget (SSB); Centre Principal de Coordination de Sauvetage Maritime (MRCC).	Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) ; Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI)	- Dépenses d'investissement LPSI Affaires Maritimes et Portuaires ; - Construction et équipement d'une base maritime et fluviale - Construction et équipement de l'institut de sécurité maritime inter-régionale (ISMI) - Opérationnalisation de l'immatriculation internationale des navires en Côte d'Ivoire	Construction des arrondissements maritimes de Sassandra, Fresco et des antennes maritimes de Grand Béréby, Assinie.

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une Administration moderne et performante	RS 1 : L'Administration des affaires maritimes est moderne et performante	IP 1.1 : Taux annuel des textes législatifs et réglementaires soumis au Gouvernement	Nombre de textes soumis / Nombre de textes élaborés Source : Rapport d'activités DAJC
OG 2 : Améliorer le niveau de service de transport par voie d'eau	RS 2 : La sécurité et la sûreté des voies d'eau maritime, fluvio-lagunaires et portuaires sont renforcées	IP 2.1 Taux d'accroissement du nombre d'utilisateurs du transport lagunaire en Côte d'Ivoire	(Nombre de passagers de l'année N - nombre de passagers de l'année N-1) / Nombre de passagers de l'année N-1 Sources : Rapports d'activités DPSPP / DGAMP / SOTRA / SITTRANS / STL / Pinassiers

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	11 886 873 652	12 120 123 957	12 455 812 414
1.1 Ressources Intérieures	11 886 873 652	12 120 123 957	12 455 812 414
1.1.1 Budget Etat	11 886 873 652	12 120 123 957	12 455 812 414
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	11 886 873 652	12 120 123 957	12 455 812 414
2.1 Personnel	6 614 138 899	6 969 138 899	7 235 388 899
2.1.1 Solde y compris EPN	6 614 138 899	6 969 138 899	7 235 388 899
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 174 543 915	2 553 794 220	2 591 511 068
2.3 Transferts	587 669 013	587 669 013	619 390 622
2.4 Investissement	2 510 521 825	2 009 521 825	2 009 521 825
Trésor	2 510 521 825	2 009 521 825	2 009 521 825
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Information et Communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Améliorer la gouvernance du secteur des transports maritimes et fluvio-lagunaires	Taux annuel des textes réglementaires transmis au Secrétariat Général du Gouvernement	-	50%	55%	60%	(Nombre de textes transmis / Nombre de textes prévus) x 100 Prévision : 20 Source : Rapport d'activités DAJCI
	Taux de réalisation des activités du plan stratégique 2025-2027 du ministère	-	50%	75%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100 Source : Rapport d'activités Cabinet
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère délégué	Taux du personnel formé	-	75%	80%	90%	(Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues pour être formées) x 100 Source : Rapport d'activités de la DRH
	Taux d'exécution du budget du Ministère délégué	-	80%	82%	84%	(Budget ordonnancé / budget actuel) x100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification, la programmation et le suivi-évaluation des investissements	Taux annuel de réalisation des missions de suivi-évaluation des projets	-	80%	85%	90%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DPSPP
	Taux de projets validés au PIP	-	83%	90%	100%	(Nombre de projets validés / Nombre de projets soumis) x100 Source : Rapport d'activités DPSPP
OS 4 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère délégué	Taux de couverture médiatique des activités	-	70%	75%	80%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombre d'activités programmées) x 100 Source : Rapport d'activités SCRPP
	Taux de fréquentation du site web du Ministère délégué	-	50%	55%	65%	((Nombre de visites enregistrées sur le site web du Ministère en année N - Nombre de visites enregistrées sur le site web du ministère en année N-1) / Nombre de visites enregistrées de l'année N-1)) X100 Source : Rapport d'activités SCRPP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 574 902 795	8 426 868 418	8 714 795 236
Dépenses de personnel	6 604 138 899	6 959 138 899	7 225 388 899
Dépenses en biens et services	970 763 896	1 467 729 519	1 489 406 337
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21237 Administration générale	7 574 902 795	8 426 868 418	8 714 795 236
2123701 Coordination et animation du ministère	340 071 056	482 055 987	535 097 195
2 Biens et services	340 071 056	482 055 987	535 097 195
78045200127 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78045200173 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78045200174 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78045200175 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78045200176 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires du ministère	25 000 000	42 000 000	48 100 000
78045200177 Coordonner les activités du Ministère	94 200 000	180 000 000	206 600 000
78045200178 Réaliser les enquêtes de sécurité et suivre les recommandations pour la prévention des événements de mer	30 000 000	55 000 000	66 000 000
78045200187 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	21 371 056	23 055 987	24 897 195
78045200188 Gérer le patrimoine du Ministère	20 500 000	33 000 000	40 500 000
2123702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	7 162 681 739	7 844 512 431	8 064 998 041
1 Personnel	6 604 138 899	6 959 138 899	7 225 388 899
78011202336 Prendre en Charge les rémunérations des fonctionnaires du Ministère Délégué auprès du Ministère des Transports, chargé des Affaires Maritimes	6 604 138 899	6 959 138 899	7 225 388 899
2 Biens et services	558 542 840	885 373 532	839 609 142
78045200180 Gérer le personnel du Ministère	30 000 000	70 000 000	80 600 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21237 Administration générale	7 574 902 795	8 426 868 418	8 714 795 236
78045200181 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	403 542 840	602 144 013	479 005 005
78045200182 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère	32 000 000	55 000 000	59 000 000
78045200183 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des Structures sous tutelle	75 000 000	138 959 519	200 706 037
78045200184 Coordonner la passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	18 000 000	19 270 000	20 298 100
2123703 Planification, programmation et suivi évaluation	22 150 000	28 000 000	30 800 000
2 Biens et services	22 150 000	28 000 000	30 800 000
78045200179 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du ministère	22 150 000	28 000 000	30 800 000
2123704 Information et Communication	50 000 000	72 300 000	83 900 000
2 Biens et services	50 000 000	72 300 000	83 900 000
78045200185 Coordonner la Sécurisation des réseaux et des applications informatiques	25 000 000	33 100 000	36 700 000
78045200186 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	25 000 000	39 200 000	47 200 000

II.2.2. Programme 2 : Transport maritime et fluvio-lagunaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Transport maritime et fluvio-lagunaire	Action 2.1: Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes
	Action 2.2: Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime
	Action 2.3: Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Transport maritime et fluvio-lagunaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Accroître la mobilité des personnes et des marchandises par voie d'eau	Taux d'accroissement annuel du nombre d'usagers du transport lagunaire à Abidjan	38,80%	40,8%	43,5%	46,2%	$\frac{(\text{Nombre de passagers de l'année N} - \text{Nombre de passagers de l'année N-1})}{\text{Nombre de passagers de l'année N-1}} \times 100$ Sources : Rapports d'activités DTMVEIP/ DPMLN/ DPSPP
	Taux d'accroissement annuel du tonnage des marchandises transportées par les tines à Abidjan	0%	8%	11%	14%	$\frac{(\text{Tonnage de marchandises transportées par les tines en année N} - \text{Tonnage de marchandises transportées par les tines en année N-1})}{(\text{Tonnage de marchandises transportées par les tines en année N-1})} \times 100$ Sources : Rapports d'activités DTMVEIP/ DPMLN/ DPSPP

Programme 2 : Transport maritime et fluvio-lagunaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 2 Renforcer la sécurité et la sûreté maritimes	Taux de navires aux normes de sécurité	98,59%	91%	95%	95%	(Nombre de navires aux normes / Nombre de navires contrôlés) x 100 Source : Rapports d'activités ITN/DPSPP
	Taux d'alertes traitées (accidents et incidents)	91%	90%	92%	92%	(Nombre d'alertes traitées / Nombre total d'alertes enregistrées) x100 Source : Rapports d'activités MRCC
	Taux d'embarcations répondant aux normes de sécurité	96,93%	77%	83%	83%	(Nombre d'embarcations aux normes / Nombre d'embarcations inspectées) x 100 Sources : Rapports d'activités ITN/DPSPP
OS 3 : Accroître la formation des personnels de transport, de navigation, de sécurité et de sûreté maritimes	Nombre de personnel en sécurité et sûreté maritime formé	620	575	625	750	Dénombrement Source : Rapports d'activités ISMI
	Nombre de personnel en transport et de navigation formé	1 423	1 597	1 625	1 654	Dénombrement Source : Rapport d'activités ARSTM

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : TRANSPORT MARITIME ET FLUVIO-LAGUNAIRE	4 311 970 857	3 693 255 539	3 741 017 178
Dépenses de personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Dépenses en biens et services	1 203 780 019	1 086 064 701	1 102 104 731
Transferts	587 669 013	587 669 013	619 390 622
Investissements	2 510 521 825	2 009 521 825	2 009 521 825
Trésor	2 510 521 825	2 009 521 825	2 009 521 825
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	4 311 970 857	3 693 255 539	3 741 017 178
2211501 Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes	1 382 090 068	1 264 374 750	1 280 414 780
1 Personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200135 Assurer la masse salariale des Affaires Maritimes et Portuaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	1 203 780 019	1 086 064 701	1 102 104 731
55045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (TABOU)	19 000 000	19 000 000	19 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	4 311 970 857	3 693 255 539	3 741 017 178
55045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (SAN PEDRO)	22 000 000	22 000 000	22 000 000
57045200001 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (FRESCO)	22 000 000	16 000 000	16 000 000
71045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(Adiake)	23 280 019	23 280 019	23 280 019
71045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(GRAND BASSAM)	22 000 000	22 000 000	22 000 000
78045200117 Contrôler et vérifier la conformité des navires, installations portuaires et plates formes offshores ivoiriens aux normes de sureté du code ISPS	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78045200118 Contrôler les engins nautiques dans le cadre de la sécurité de la Navigation	16 500 000	16 500 000	16 500 000
78045200120 Contrôler les activités des auxiliaires du transport maritime	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78045200132 Acquérir les moyens nécessaires à la prise en charge adéquate des marins	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78045200134 LPSI -Animer les structures opérationnelles de la DGAMP (centre SAR; points de contact ISPS; Unités de plongée; Police balnéaire; Inspection technique des navires; Police Maritime; Arrondissements Maritimes)	553 500 000	553 500 000	553 500 000
78045200140 Gérer la carrière du personnel paramilitaire des Affaires Maritimes	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78045200143 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la Région Maritime Ouest	10 000 000	10 000 000	11 000 000
78045200148 Mettre en oeuvre et suivre la politique sectorielle en matière de promotion et de protection de l'économie bleue (dans le périmètre maritime sous juridiction ivoirienne et voies d'eau intérieure)	43 000 000	43 000 000	45 000 000
78045200149 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(ABIDJAN)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78045200154 Gérer le fonds des produits divers et le stock de matériels techniques militaires des Affaires Maritimes	23 000 000	23 000 000	23 000 000
78045200155 Coordonner les activités de sauvetage maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire et dans la zone UEMOA	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78045200156 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la Région Maritime Est	10 000 000	10 000 000	11 000 000
78045200157 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (SASSANDRA)	16 000 000	16 000 000	16 000 000
78045200160 Gérer les registres d'immatriculation des navires	9 000 000	9 000 000	11 000 000
78045200161 Rechercher et prévenir les actes illicites contre les navires marchands, le pillage des ressources maritimes, l'immigration clandestine et la pollution marine	17 000 000	17 000 000	18 000 000
78045200189 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	30 000 000	17 000 000	18 000 000
78045200190 Suivre la qualité et la normalisation des services et structures sous tutelle du Ministère	30 000 000	14 000 000	15 000 000
78045200191 Suivre la santé des gens de mer	30 000 000	14 000 000	14 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	4 311 970 857	3 693 255 539	3 741 017 178
78045200192 Suivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'informatisation du système des Affaires Maritimes	25 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200193 Suivre l'exécution du budget des services et structures de la Direction Générale des Affaires Maritimes	30 000 000	12 284 682	14 324 712
78045200194 Assurer les activités d'investigation et de répression de la fraude	25 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200195 Coordonner les opérations de renseignement	25 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200196 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (BINGERVILLE)	22 000 000	18 000 000	19 000 000
79045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (JACQUEVILLE)	19 500 000	19 500 000	19 500 000
79045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (GRAND LAHOU)	26 000 000	26 000 000	26 000 000
90045200003 Suivre la coopération maritime régionale et internationale	10 000 000	10 000 000	12 000 000
90045200004 Coordonner les activités liées à l'inspection des navires	10 000 000	10 000 000	12 000 000
3 Transferts	168 310 049	168 310 049	168 310 049
78045200119 Mettre en oeuvre la politique de renforcement des capacités en matière de sécurité maritime Interrégional	168 310 049	168 310 049	168 310 049
2211502 Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime	1 794 521 825	1 794 521 825	1 794 521 825
4 Investissements	1 794 521 825	1 794 521 825	1 794 521 825
<i>Trésor</i>	1 794 521 825	1 794 521 825	1 794 521 825
90045200005 Construction et équipement d'une base navale d'intervention maritime et fluviale	185 000 000	185 000 000	185 000 000
78045200150 Dépenses d'investissement IPSI - affaires maritimes et portuaire	1 609 521 825	1 609 521 825	1 609 521 825
2211503 Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime	1 135 358 964	634 358 964	666 080 573
3 Transferts	419 358 964	419 358 964	451 080 573
78045200168 Former les acteurs et artisans du transport maritime et Fluvio lagunaire	419 358 964	419 358 964	451 080 573
4 Investissements	716 000 000	215 000 000	215 000 000
<i>Trésor</i>	716 000 000	215 000 000	215 000 000
78045200167 Construction de classes polyvalentes à l'ARSTM	215 000 000	215 000 000	215 000 000
78045200122 Construction et équipement de l'institut de sécurité maritime interrégionale (ISMI)	501 000 000	0	0

**SECTION 444 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE
DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE**

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'insuffisance d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- le sport professionnel peu développé ;
- le faible taux de pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- l'insuffisance des ressources pour le financement du sport ;
- l'industrie du sport peu développée ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux événements sportifs internationaux en matière de sports scolaires et universitaires.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel par la prise de textes ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Sports (PNS) ;
- la restructuration de :
 - l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) ;
 - l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
 - l'Office National du Sport (ONS).
- la mise en place d'un programme de préparation des athlètes de haut niveau ;
- l'octroi de bourses aux athlètes de haut-niveau ;
- l'appui administratif, technique et financier aux fédérations sportives ;
- la mise en place des programmes de sensibilisation à la pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- la recherche de Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour le financement des projets d'infrastructures sportives ;
- la construction d'infrastructures sportives et d'hébergement pour l'organisation de la CAN 2023 notamment, 06 stades de compétition à Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San-Pedro et Korhogo, 24 terrains d'entraînement, 03 cités CAN (Bouaké, Korhogo et San-Pedro) et 01 hôtel 03 étoiles de 50 lits à Korhogo ;
- la mise en œuvre du programme de réhabilitation, d'équipement et de construction des infrastructures sportives « PRECIS SPECIAL » ;
- la mise en œuvre du projet « AGORA » ;
- la construction du Centre Sportif, Culturel et des TIC Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara (CSCTICAO) ;
- la mise en œuvre du « Programme d'urgence équipement et réhabilitation d'infrastructures sportives / Phase 1 et 2 » ;
- la mise en œuvre du projet « Aisance nautique phase 1 » ;
- le renforcement de la formation aux emplois et métiers du sport.

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- l'entretien et la maintenance des infrastructures sportives de la CAN ;
- la poursuite de la professionnalisation du Sport en Côte d'Ivoire ;
- la poursuite de l'animation sportive citoyenne ;
- la couverture de l'ensemble du territoire par les compétitions OISSU ;
- la création de pôles de développement du sport ;
- le développement de stratégies de financement du sport ;
- la participation aux compétitions sportives scolaires et universitaires au plan international ;
- la poursuite de la formation aux emplois et métiers du sport.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre réglementaire du sport ;
- le développement de l'offre des infrastructures sportives ;
- la promotion de la pratique du sport ;
- la promotion de l'industrie du sport ;
- le financement du sport ;
- le développement de l'offre de formation.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'offre d'infrastructures sportives est développée ;
- les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2023-820 du 25 Octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en ses articles 1 et 33, le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, chargé des Sports et du Cadre de Vie, exerce par délégation du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, les attributions de celui-ci relatives aux Sports et au Cadre de Vie.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Sports

- promotion de la pratique du sport d'élite et du sport de masse ;
- réglementation des sports civils et scolaires ;

- organisation, réglementation, contrôle et évaluation de l'enseignement de l'éducation physique et du sport à l'école, des fédérations et associations sportives ;
- appui à la formation du personnel enseignant en éducation physique et sportive ;
- promotion de la professionnalisation de la vie sportive ;
- promotion du Genre dans le domaine du sport ;
- gestion du patrimoine des infrastructures sportives ;
- promotion, contrôle et suivi des infrastructures sportives publiques et privées ;
- contribution à la promotion de la culture de la paix à travers des manifestations sportives ;
- organisation et dynamisation des équipes nationales pour les compétitions internationales ;
- coordination de l'organisation de toute activité sportive internationale abritée par la Côte d'Ivoire, en liaison avec les fédérations sportives ;
- participation à la recherche et à la mise en place de nouveaux systèmes de financement du sport.

Au titre du Cadre de Vie

- identification, orientation et impulsion des actions visant la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sport.
- Programme 3 : Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives).

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG) ; Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective (DPSP), Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération (DAJCC), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Direction de la Communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives (DCRPDA), Direction des Projets, de l'Equipement et de la Maintenance (DPEM), Direction des Systèmes d'Information (DSI), 34 Directions Régionales (DR), 76 Directions départementales (DD)	Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) Conseil National du Sport (CNAS)	Projet d'extension de l'INJS	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Sport	Direction Générale des Sports et de la Vie Fédérale (DGSVF), Direction de la Vie Fédérale et des Sports de Haut Niveau (DVFSHN), Direction des Sports de Masse et du Genre (DSMG), Direction de la Professionnalisation et de l'économie Sportive (DPES),	Office Nationale des Sports (ONS), Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU), Comité National de Lutte Anti-Dopage (CNLAD), Centre Sportif, Culturel et des TIC Ivoirien-Coréen Alassane OUATTARA(CSCTICAO)	- Programme d'urgence équipement et réhabilitation des infrastructures sportives / Phase 2 - Construction de 10 AGORA - Construire et équiper 4 piscines olympique et Centre de remise en forme en CI	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante sur l'ensemble du territoire national répondant aux besoins du sport	RS 1.1: L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction du mouvement sportif	Enquête Source : Rapport d'activités IG
OG 2 : Améliorer la pratique du sport en Côte d'Ivoire	RS 2.1 : L'offre d'infrastructures sportives est développée	IP 2.1.1 : Taux de couverture nationale d'infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures sportives réalisées / Nombre total de localités Source : Rapports d'activités ONS
	RS 2.2 : Les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus	IP 2.2.1 : Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU	Nombre d'établissements scolaires et universitaires participant aux compétitions OISSU / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts Source : Rapports d'activités OISSU
		IP 2.2.2 : Taux de pratique du sport de masse et pour tous	Enquête Source : Rapports d'activités DGS
		IP 2.2.3 : Taux de participation aux compétitions sportives internationales statutaires	Nombre de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles organisées Source : Rapports d'activités DGS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	58 686 962 981	44 461 393 452	46 353 419 859
1.1 Ressources Intérieures	58 686 962 981	44 461 393 452	46 353 419 859
1.1.1 Budget Etat	58 686 962 981	44 461 393 452	46 353 419 859
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	58 686 962 981	44 461 393 452	46 353 419 859
2.1 Personnel	13 021 467 660	14 000 971 445	14 742 309 510
2.1.1 Solde y compris EPN	13 021 467 660	14 000 971 445	14 742 309 510
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 045 529 037	2 452 324 415	2 537 780 687
2.3 Transferts	24 152 557 154	24 782 497 592	26 055 929 662
2.4 Investissement	19 467 409 130	3 225 600 000	3 017 400 000
Trésor	19 467 409 130	3 225 600 000	3 017 400 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination de la politique du sport
	Action 1.2: Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques
	Action 1.3: Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines
	Action 1.4: Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS1 : Assurer la coordination générale en matière de sport	Proportion de textes réglementaires élaborés et transmis au SGG	66%	75%	80%	85%	(Nombre de textes élaborés et transmis / Nombre de textes à élaborer) x 100 Prévision : 32 textes à élaborer Source : Rapport d'activités DAJCCI
	Proportion de missions d'inspections réalisées	-	80%	100%	-	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x100 Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Améliorer la planification et le système de suivi- évaluation des programmes et projets	Proportion de missions de suivi-évaluation réalisées	-	80%	100%	-	(Nombre de missions de suivi-évaluation réalisées / Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) x 100 Prévision : 15 missions programmées Source : Rapport d'activités DPPS
	Proportion de documents de suivi-évaluation produits et diffusés	-	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation produits et diffusés / Nombre de documents de suivi-évaluation à élaborer) x 100 Source : Rapport d'activités DPPS
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de satisfaction des demandes en personnel émises par les unités administratives	100%	56%	60%	65%	(Nombre d'agents mis à la disposition des services du Ministère / Nombre total de demandes formulées) x 100 Source : Base de données du personnel DRH/Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire	94,53%	94%	94,5%	95%	(Budget ordonnancé / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Développer l'offre de formation adaptée aux métiers du sport	Proportion de jeunes formés aux emplois du sport	72%	100%	-	-	(Nombre de jeunes formés aux emplois du sport / Nombre total de jeunes dans le cycle de formations diplômantes) x 100 Prévision : 10 880 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS
	Proportion de jeunes formés aux métiers du sport	100%	100%	-	-	(Nombre de jeunes formés aux métiers du sport / Nombre de jeunes auditeurs) x 100 Prévision : 500 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
Dépenses de personnel	10 996 875 043	11 961 606 188	12 688 171 614
Dépenses en biens et services	1 502 555 711	1 841 092 682	1 917 521 706
Transferts	2 509 980 907	2 079 014 594	2 212 446 664
Investissements	500 000 000	1 217 100 000	1 217 100 000
Trésor	500 000 000	1 217 100 000	1 217 100 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
2108101 Coordination de la politique du sport	5 509 742 316	6 151 747 083	6 432 392 249
1 Personnel	1 359 862 253	1 371 930 524	1 383 998 795
78081000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INJS	1 359 862 253	1 371 930 524	1 383 998 795
2 Biens et services	1 139 899 156	1 483 701 965	1 618 846 790
11081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département TIEBISSOU	3 740 000	4 310 200	4 682 506
11081000016 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bélier (TOUMODI)	5 940 000	6 411 200	6 936 036
11081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Didiévi	5 540 000	6 061 200	6 486 036
11081000018 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Djékanou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
11081000019 Coordonner les activités du ministère dans la Région des Lacs (YAMOOUSSOKRO)	4 140 000	4 707 200	5 276 416
14081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Bocanda	3 740 000	4 207 200	4 576 416
14081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouassi-Kouassikro	5 540 000	6 061 200	6 486 036
14081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région de N'Zi (Dimbokro)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
15081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de m'bayakro	3 740 000	4 207 200	4 576 416
15081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région Iffou (DAOUKRO)	4 140 000	4 657 200	5 126 416
15081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Pri kro	5 240 000	5 752 200	6 167 766
15081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Ouellé	5 540 000	6 205 200	6 723 856
16081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Arrah	3 740 000	4 207 200	4 576 416

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
16081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Moronou (BONGOUANOU)	4 140 000	4 413 200	4 788 596
16081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de M'batto	3 740 000	4 207 200	4 576 416
17081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Botro	3 740 000	4 207 200	4 576 416
17081000011 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Gbèkè (BOUAKE)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
17081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département Bouake	3 740 000	4 207 200	4 576 416
17081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Béoumi	3 740 000	4 207 200	4 576 416
17081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sakassou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
18081000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de dabakala	3 740 000	4 310 200	4 682 506
18081000007 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /KATIOLA	4 140 000	4 701 200	5 264 236
18081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Niakaramandougou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
22081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de OUANINO	5 540 000	6 164 200	6 592 126
22081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de KORO	3 740 000	4 207 200	4 576 416
22081000019 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Bafing (Touba)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
23081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Gbéléban	4 580 000	5 072 400	5 467 572
23081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Odiénné	4 140 000	4 557 200	5 026 416
23081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de MADINANI	3 740 000	4 310 200	4 682 506
23081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Samatiguila	4 640 000	5 134 200	5 531 226
23081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Séguélon	3 740 000	4 207 200	4 576 416
24081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Ouangolodougou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
24081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Tchologo (FERKESSEDOUGOU)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
24081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kong	3 740 000	4 207 200	4 576 416
25081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de M'bengué	3 740 000	4 207 200	4 576 416
25081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Dikodougou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
25081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sinématiali	3 740 000	4 207 200	4 576 416
25081000014 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	4 140 000	4 499 200	4 911 677
26081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région Bagoué (BOUNDIALY)	4 140 000	4 516 200	4 894 686
26081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouto	3 740 000	4 207 200	4 576 416
26081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tengrela	3 740 000	4 207 200	4 576 416
27081000005 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Folon (MINIGNAN)	4 140 000	4 557 200	5 026 416

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
27081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de kaniasso	4 940 000	5 443 200	5 849 496
28081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Doropo	3 740 000	3 852 200	3 967 766
28081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Téhini	3 740 000	4 207 200	4 576 416
28081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Nassian	3 740 000	4 207 200	4 576 416
28081000017 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /BOUNA	4 140 000	4 557 200	5 026 416
31081000013 Coordonner les activités du ministère dans la Région Haut Sassandra (DALOA)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
31081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de vavoua	5 540 000	6 061 200	6 486 036
31081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zougougbeu	3 740 000	4 207 200	4 576 416
31081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Issia	3 740 000	4 207 200	4 576 416
32081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de OUME	3 740 000	4 310 200	4 682 506
32081000008 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Gôh (GAGNOA)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
35081000006 Coordonner les activités du ministère dans la Région de la Marahoué (BOUAFLE)	4 140 000	4 651 200	5 314 236
35081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de SINFRA	5 540 000	6 370 200	6 804 306
35081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zuenoula	3 740 000	4 207 200	4 576 416
36081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de kani	3 740 000	4 207 200	4 576 416
36081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Worodougou (Séguéla)	4 140 000	4 557 200	5 026 417
37081000011 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional/Mankono	4 140 000	4 557 200	5 026 416
37081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Dianra	4 580 000	5 072 400	5 467 572
37081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de KOUNAHIRI	3 740 000	4 310 200	4 682 506
41081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zouan-Hounien	3 740 000	4 207 200	4 576 416
41081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Danané	3 740 000	4 207 200	4 576 416
41081000010 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional / MAN	4 140 000	4 557 200	5 026 416
41081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Biankouma	3 740 000	4 207 200	4 576 416
42081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de TOULEPLEU	3 740 000	4 310 200	4 682 506
42081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de TAÏ	3 740 000	4 207 200	4 576 416
42081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Cavally Guiglo)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
42081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BLOLEQUIN	3 740 000	4 310 200	4 682 506

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
43081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouibli	3 740 000	4 207 200	4 576 416
43081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BANGOLO	5 540 000	6 061 200	6 486 037
43081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région Guémon (DUEKOUÉ)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
43081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Facobly	3 740 000	4 207 200	4 576 416
51081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de LAKOTA	3 740 000	4 207 200	4 576 416
51081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de guitry	3 740 000	4 310 200	4 682 506
51081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région Lôh-Djiboua (DIVO)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
55081000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tabou	4 740 000	5 237 200	5 637 316
55081000004 Coordonner les activités du ministère dans la Région de SAN PEDRO	4 140 000	4 516 200	4 894 686
56081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Méagui	3 740 000	4 207 200	4 576 416
56081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région Nawoua (SOUBRE)	6 140 000	6 473 200	6 910 396
56081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Buyo	3 740 000	4 207 200	4 576 416
56081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Gueyo	3 740 000	4 310 200	4 682 506
57081000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Fresco	3 740 000	4 207 200	4 576 416
57081000006 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Gbôklé (SASSANDRA)	4 140 000	4 413 200	4 788 596
61081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BETIE	3 740 000	4 310 200	4 682 506
61081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de AGNIBILEKRO	3 740 000	4 310 200	4 682 506
61081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région Indenier Djuablin (ABENGOUROU)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
62081000011 Coordonner les activités du ministère dans la Région de Zanzan (Bondoukou)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
62081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sandégué	3 740 000	4 207 200	4 576 416
62081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Transua	3 740 000	4 207 200	4 576 416
62081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tanda	3 740 000	4 207 200	4 576 416
62081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Koun-fao	3 740 000	4 207 200	4 576 416
71081000010 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Sud Comoé (ABOISSO)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
71081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'adiaké	3 740 000	4 310 200	4 682 506
71081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de grand bassam	3 740 000	4 310 200	4 682 506
71081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tiapoum	5 300 000	5 814 000	6 231 420
76081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tiassale	3 740 000	4 207 200	4 576 416
76081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sikensi	3 740 000	4 207 200	4 576 416
76081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Taabo	4 940 000	5 443 200	5 849 496

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
76081000011 Coordonner les activités du ministère dans la Région Agneby Tiassa (Agboville)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
77081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de yakassé-attobrou	3 740 000	4 310 200	4 682 506
77081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Alepe	3 740 000	4 207 200	4 576 416
77081000009 Coordonner les activités du ministère dans la Région de la Mé (ADZOPE)	4 140 000	4 516 200	4 894 686
77081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Akoupé	3 740 000	4 207 200	4 576 416
78011201613 Coordonner les activités du ministère dans la Région des Lagunes (ABIDJAN NORD)	4 140 000	4 557 200	5 026 416
78081000120 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière des sports	100 000 000	150 720 000	153 461 600
78081000121 Assister le ministre sur les questions relatives aux sports	33 000 000	42 180 000	54 365 400
78081000122 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	8 000 000	10 000 000
78081000123 Organiser la communication des activités du ministère	11 101 120	16 263 704	20 929 563
78081000124 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Abidjan	3 740 000	4 207 200	4 576 416
78081000130 Coordonner les activités du ministère dans la Région des Lagunes (ABIDJAN SUD)	4 140 000	4 413 200	4 788 596
78081000151 Encadrer les procédures de passation des marchés publics du ministère des Sports	12 420 850	36 448 476	20 476 930
78081000152 Contrôler les services et structures sous-tutelle du ministère des Sports	19 000 000	45 459 821	21 788 616
78081000153 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	328 204 232	358 607 582	392 067 517
78081000167 Apporter un appui juridique aux services du ministère et promouvoir les accords de coopération	10 056 545	15 314 182	22 428 609
78081000170 Prendre en charge le salaire du personnel sous-contrat	111 676 409	200 000 000	300 000 000
78081000188 Renforcer les capacités et assurer la mobilité des structures déconcentrées	10 000 000	10 300 000	12 000 000
78081000201 Renforcer les capacités opérationnelles et assurer la mobilité des structures déconcentrées	10 000 000	12 150 000	14 504 500
78081000209 Gérer le système Informatique du Ministère	20 000 000	43 390 000	25 165 806
78081000210 Appuyer la mise en oeuvre des Projets de l'Equipement et de la Maintenance	20 000 000	42 830 000	25 669 900
79081000006 Coordonner les activités du ministère dans la Région du Grand Pont (DABOU)	4 140 000	4 516 200	4 894 686
79081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Grand-Lahou	3 740 000	4 207 200	4 576 416
79081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Jacqueline	3 740 000	4 310 200	4 682 506
3 Transferts	2 509 980 907	2 079 014 594	2 212 446 664
78081000169 Effectuer le transfert de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)	1 661 146 407	1 799 014 594	1 876 893 328
90081000003 Assurer la formation des jeunes joueurs de l'Académie de Football BENFICA CAMPUS CÔTE D'IVOIRE créée dans le cadre du contrat CNP-PPP entre l'Etat de Côte d'Ivoire et SPORTIFY CAPITAL	848 834 500	280 000 000	335 553 336

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21081 Administration Générale	15 509 411 661	17 098 813 464	18 035 239 984
4 Investissements	500 000 000	1 217 100 000	1 217 100 000
<i>Trésor</i>	<i>500 000 000</i>	<i>1 217 100 000</i>	<i>1 217 100 000</i>
78081000207 Projet d'extension de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports - IN JS	500 000 000	1 217 100 000	1 217 100 000
2108102 Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques	34 081 550	35 508 997	15 608 316
2 Biens et services	34 081 550	35 508 997	15 608 316
78081000175 Organiser la planification générale des activités du ministère des Sports	34 081 550	35 508 997	15 608 316
2108103 Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines	62 624 655	69 898 972	75 590 206
2 Biens et services	62 624 655	69 898 972	75 590 206
78081000126 Gérer les ressources humaines des Sports	12 998 367	13 886 318	13 886 413
78081000127 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	34 620 000	38 385 800
78081000165 Prendre en charge les séminaires et conférence en Côte d'Ivoire	19 626 288	21 392 654	23 317 993
2108104 Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine	9 902 963 140	10 841 658 412	11 511 649 213
1 Personnel	9 637 012 790	10 589 675 664	11 304 172 819
78081000129 Gérer les ressources humaines du ministère des Sports	9 637 012 790	10 589 675 664	11 304 172 819
2 Biens et services	265 950 350	251 982 748	207 476 394
78081000128 Prendre en charge les dépenses centralisées	200 000 000	127 051 316	114 115 600
78081000150 Gérer les ressources financières du ministère	28 805 818	75 146 432	37 569 094
78081000171 Elaborer le budget de l'année N+1	24 144 532	35 000 000	42 000 000
90081000002 Mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère des Sports	13 000 000	14 785 000	13 791 700

II.2.2. Programme 2 : Sport

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sport	Action 2.1: Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives
	Action 2.2: Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous
	Action 2.3: Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Sport						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Développer l'offre d'infrastructures adaptées aux activités sportives	Taux de réalisation d'infrastructures sportives civiles de proximité programmées	26,25%	40%	45%	50%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité réalisées / Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité programmées) x 100 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux de réalisation d'infrastructures sportives scolaires et universitaires programmées	68,42%	50%	75%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives scolaires et universitaires réalisées / Nombre total d'infrastructures sportives scolaires et universitaires programmées) x 100 Source : Rapport d'activités ONS
OS 2 : Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures sportives	Proportion d'infrastructures sportives civiles sous contrat d'entretien	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles sous contrat d'entretien et de maintenance / Nombre d'infrastructures sportives civiles existants dans le patrimoine du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux d'infrastructures sportives civiles en bon état	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles en bonne état / Nombre d'infrastructures sportives civiles du patrimoine du Ministère des Sports) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
OS 3 : Promouvoir les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau	Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU par an	44,2%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements scolaires et universitaires participants / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts en CI) x 100 Source : Rapport d'activités OISSU (3000 établissements affiliés)
	Proportion de personnes pratiquant régulièrement le sport	46%	50%	55%	60%	(Nombre de personnes ayant une pratique régulière des activités physiques et sportives / Nombre total de la population active en CI) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Taux de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales statutaires par an	100%	100%	100%	100%	(Nombre de participation des fédérations sportives aux compétitions internationales statutaires / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion des médailles remportées lors des participations aux compétitions internationales statutaires	58,82%	44%	45%	50%	(Nombre de médailles remportées / Nombre total de médailles à remporter) x 100 Source : Rapport d'activités DGS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : SPORT	36 077 551 320	19 262 579 988	19 118 179 875
Dépenses de personnel	2 024 592 617	2 039 365 257	2 054 137 896
Dépenses en biens et services	542 973 326	611 231 733	620 258 981
Transferts	14 542 576 247	14 603 482 998	14 643 482 998
Investissements	18 967 409 130	2 008 500 000	1 800 300 000
Trésor	18 967 409 130	2 008 500 000	1 800 300 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22082 Sport	36 077 551 320	19 262 579 988	19 118 179 875
2208201 Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives	20 399 109 734	3 446 798 212	3 245 195 819
1 Personnel	743 423 604	750 021 212	756 618 819
78081000160 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONS	743 423 604	750 021 212	756 618 819
3 Transferts	688 277 000	688 277 000	688 277 000
78081000136 Entretien des installations sportives	284 260 000	284 260 000	284 260 000
78081000137 Effectuer le transfert de l'Office National des Sports (ONS)	404 017 000	404 017 000	404 017 000
4 Investissements	18 967 409 130	2 008 500 000	1 800 300 000
Trésor	18 967 409 130	2 008 500 000	1 800 300 000
90081000024 Maintenance des infrastructures sportives de la CAN - ONS	14 117 409 130	0	0
90081000007 Construire et équiper 4 piscines olympiques et centres de remise en forme en Côte d'Ivoire	4 250 000 000	1 550 000 000	1 341 800 000
78081000132 Equiper et réhabiliter les infrastructures sportives de l'OISSU	600 000 000	458 500 000	458 500 000
2208202 Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous	2 094 203 013	2 113 913 045	2 124 696 507
1 Personnel	921 169 013	929 344 045	937 519 077
78081000168 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OISSU	921 169 013	929 344 045	937 519 077
2 Biens et services	18 746 000	30 281 000	32 889 430
78081000139 Promouvoir le sport de masse	18 746 000	30 281 000	32 889 430

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22082 Sport	36 077 551 320	19 262 579 988	19 118 179 875
3 Transferts	1 154 288 000	1 154 288 000	1 154 288 000
78081000140 Effectuer le transfert de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires	291 155 000	291 155 000	291 155 000
78081000154 Exécuter le programme des compétitions sportives scolaires et universitaires	863 133 000	863 133 000	863 133 000
2208203 Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau	13 584 238 573	13 701 868 731	13 748 287 549
1 Personnel	360 000 000	360 000 000	360 000 000
90081000004 Prendre en charge les dépenses de personnel du Centre Ivoirien-Coréen Alassane OUATTARA (CICAO)	360 000 000	360 000 000	360 000 000
2 Biens et services	524 227 326	580 950 733	587 369 551
78081000141 Promouvoir et développer les activités des fédérations sportives	8 334 750	8 584 792	8 848 717
78081000142 Mettre en oeuvre la Professionnalisation du Sport	7 900 000	11 915 000	12 272 450
78081000146 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Sports	43 400 000	52 045 033	56 248 384
78081000172 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	464 592 576	508 405 908	510 000 000
3 Transferts	12 700 011 247	12 760 917 998	12 800 917 998
78081000143 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	2 125 747 424	2 125 747 424	2 145 747 424
78081000144 Soutenir les équipes nationales pendant les compétitions	15 000 000	45 000 000	50 000 000
78081000145 Lutter contre Anti-Dopage	8 736 000	9 736 000	10 736 000
78081000147 Prendre en charge l'animation sportive	30 527 823	60 434 574	74 434 574
78081000155 Apporter un appui à la formation des athlètes de haut niveau par l'octroi de bourses	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78081000156 Prendre en charge la participation des clubs qualifiés aux compétitions internationales	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
78081000157 Préparer les athlètes de haut niveau en vue des grands événements sportifs	240 000 000	240 000 000	240 000 000
78081000179 Prendre en charge la participation de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations et Coupe du Monde	8 500 000 000	8 500 000 000	8 500 000 000
90081000006 Promouvoir et développer la pratique du Taekwondo en Côte d'Ivoire, contribuer au développement de la culture et des Tic (Centre Sportif Culturel et des TIC Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara)	500 000 000	500 000 000	500 000 000

II.2.3. Programme 3 : Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)	Action 3.1: Développement des activités fédérales
	Action 3.2: Promotion sociale et sanitaire du secteur sport
	Action 3.3: Construction, réhabilitation et équipement d'infrastructure socio-sportive

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Promouvoir et développer les activités fédérales	Proportion de projets sportifs mise en œuvre par les fédérations	-	30%	40%	50%	(Nombre de projets sportifs mis en œuvre / Nombre total de projets sportifs issus des conventions d'objectifs) X 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion de missions de suivi-évaluation réalisées	-	33%	66%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation réalisées / Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) x100 Total missions programmées : 12 Source : Rapport d'activités DGS
OS 2 : Améliorer les conditions Socio-sanitaires des acteurs impliqués dans le développement du secteur sport	Nombre d'athlètes autres que les footballeurs bénéficiaires d'une prise en charge sociale et sanitaire financée par la taxe sur le tabac pour le développement du sport	-	20	30	40	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGS
	Nombre d'athlètes autres que les footballeurs bénéficiaires d'aide sociale et sanitaire financée par la taxe sur le tabac pour le développement du sport	-	25	35	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion de personnel impliqué dans le développement du sport bénéficiaire d'aide sociale et sanitaire financé par la taxe sur le tabac pour le développement du sport	-	10%	15%	20%	(Nombre de personnel impliqué dans le développement du sport bénéficiaire d'appui financé par les CST / Nombre total de personnel impliqué dans le développement du sport bénéficiaire d'appui financé par les CST) x 100 Total programmé : 2304 Source : Rapport d'activités du Cabinet/DRH
OS 3 : Développer l'offre d'infrastructures socio-sportives	Taux de réalisation des infrastructures socio-sportives	-	20%	40%	60%	(Nombre d'infrastructures socio-sportives réalisées / Nombre d'infrastructures socio-sportives programmées) x 100 Total infrastructures programmées : 15 Source : Rapport d'activités Cellule-Projets
	Proportion d'infrastructures socio-sportives fonctionnelles	-	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures socio-sportives fonctionnelles / Nombre d'infrastructures socio-sportives réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités Cellule-Projets

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : TAXE SUR LE TABAC POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT (FÉDÉRATIONS SPORTIVES)	7 100 000 000	8 100 000 000	9 200 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	7 100 000 000	8 100 000 000	9 200 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
23241 Taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)	7 100 000 000	8 100 000 000	9 200 000 000
2324101 Développement des activités fédérales	2 584 400 000	3 005 100 000	3 413 200 000
3 Transferts	2 584 400 000	3 005 100 000	3 413 200 000
90081090197 Apporter un appui financier au développement des activités fédérales	2 485 000 000	2 891 700 000	3 284 400 000
90081090198 Gérer les opérations financières et comptables de la régie	99 400 000	113 400 000	128 800 000
2324102 Promotion sociale et sanitaire du secteur sport	2 385 600 000	2 664 900 000	3 026 800 000
3 Transferts	2 385 600 000	2 664 900 000	3 026 800 000
90081090199 Apporter un appui financier aux actions sociales et sanitaires du secteur sport	49 700 000	49 700 000	49 700 000
90081090200 Prendre en charge les besoins socio-sanitaires du secteur sport au niveau des DR	1 167 950 000	1 282 750 000	1 463 700 000
90081090201 Prendre en charge les besoins socio-sanitaires du secteur sport au niveau des DD	1 167 950 000	1 332 450 000	1 513 400 000
2324103 Construction, réhabilitation et équipement d'infrastructure socio-sportive	2 130 000 000	2 430 000 000	2 760 000 000
3 Transferts	2 130 000 000	2 430 000 000	2 760 000 000
90081090202 Construire/réhabiliter et équiper les infrastructures socio-sportives	1 065 000 000	1 215 000 000	1 380 000 000
90081090203 Assurer le fonctionnement de la cellule projet	1 065 000 000	1 215 000 000	1 380 000 000

DEUXIEME PARTIE : DOTATIONS DES INSTITUTIONS ET MINISTERES

RECAPITULATIF DES DOTATIONS

TABLEAU RECAPITULATIF DES DOTATIONS

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	REPRESENTATION NATIONALE	42 429 570 314
	Dotation 1 : Assemblée Nationale	42 429 570 314
	SENAT	13 990 266 156
	Dotation 2 : Assemblée Représentative	13 990 266 156
	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	161 660 306 104
	Dotation 3 : Autorité Exécutive Suprême	56 125 395 646
	Dotation 4 : Inspection et Audit	8 138 259 575
	Dotation 5 : Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172
	Dotation 6 : Autorité Administrative de Sécurité	58 642 688 980
	Dotation 7 : Autorité Normative de Régulation	200 000 000
	Dotation 8 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	34 095 570 731
	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	8 064 512 683
	Dotation 9 : Autorité Consultative	8 064 512 683
	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	3 858 006 876
	Dotation 10 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	3 858 006 876
	GRANDE CHANCELLERIE	3 256 970 408
	Dotation 11 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	3 256 970 408
	PRIMATURE	70 020 900 578
	Dotation 12 : Autorité Exécutive et de Coordination	27 185 635 191
Dotation 13 : Coordination Action Gouvernementale	1 826 348 911	
Dotation 14 : Structures sous-tutelles de la Primature	41 008 916 476	
MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	8 422 469 307	
Dotation 15 : Médiation et Gestion des Conflits	8 422 469 307	
COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	96 674 435 964	
Dotation 16 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	6 116 435 964	
Dotation 17 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	9 000 000 000	
Dotation 18 : Révision de la liste électorale	27 558 000 000	
Dotation 19 : Organisation des scrutins	54 000 000 000	

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	5 478 443 421
	Dotation 20 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	5 478 443 421
	COUR DE CASSATION	7 762 180 353
	Dotation 21 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	7 762 180 353
	COUR DES COMPTES	7 646 675 633
	Dotation 22 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 646 675 633
	PARQUET GENERAL	1 777 771 032
	Dotation 23 : Parquet Général	1 777 771 032
Administration Générale et Développement Economique	PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	1 721 037 469
	Dotation 24 : Ministère Public près la Cour des Comptes	1 721 037 469
	CONSEIL D'ETAT	5 101 163 193
	Dotation 25 : Juridiction de l'Ordre administratif	5 101 163 193
Santé et Actions Sociales	CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE	2 411 928 233
	Dotation 26 : Conseil Supérieur de la Magistrature	2 411 928 233
TOTAL GENERAL		7 394 904 569 425

SECTION 101 : REPRESENTATION NATIONALE

SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, l'Assemblée Nationale :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Assemblée Nationale

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	42 429 570 314	42 451 992 076	42 963 940 610
1.1 Ressources Intérieures	42 429 570 314	42 451 992 076	42 963 940 610
1.1.1 Budget Etat	42 429 570 314	42 451 992 076	42 963 940 610
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	42 429 570 314	42 451 992 076	42 963 940 610
2.1 Personnel	24 636 394 362	24 636 394 362	24 636 394 362
2.1.1 Solde y compris EPN	24 636 394 362	24 636 394 362	24 636 394 362
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	241 642 992	264 064 754	288 747 421
2.3 Transferts	16 051 532 960	16 051 532 960	16 538 798 827
2.4 Investissement	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Trésor	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Assemblée Nationale

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13001 Assemblée Nationale	42 429 570 314	42 451 992 076	42 963 940 610
1 Personnel	24 636 394 362	24 636 394 362	24 636 394 362
78011100323 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Assemblée Nationale	17 593 087 473	24 636 394 362	24 636 394 362
90011100042 Prendre en charge la revalorisation des indemnités et autres avantages	2 315 515 098	0	0
90011100043 Prendre en charge les indemnités compensatoires pour mandat écourté	4 727 791 791	0	0
2 Biens et services	241 642 992	264 064 754	288 747 421
78011100297 Gérer les dépenses d'Abonnement	241 642 992	264 064 754	288 747 421
3 Transferts	16 051 532 960	16 051 532 960	16 538 798 827
78011100240 Faire le transfert à l'Assemblée Nationale / Allocation viagère Anciens Députés	8 001 081 564	8 001 081 564	8 488 347 431
78011100298 Faire le transfert à l'Assemblée Nationale	8 050 451 396	8 050 451 396	8 050 451 396
4 Investissements	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Trésor	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78011100361 Mettre en oeuvre le projet E-Parlement	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011100287 Réaliser la réhabilitation et l'équipement de l'assemblée Nationale	500 000 000	500 000 000	500 000 000

SECTION 102 : SENAT

SECTION 102 : SENAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi n°2020-348 du 19 mars 2020** modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Senat :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques ;
- assure la représentation des collectivités territoriales et des ivoiriens établis.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Assemblée Représentative

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	13 990 266 156	14 375 082 189	15 153 938 420
1.1 Ressources Intérieures	13 990 266 156	14 375 082 189	15 153 938 420
1.1.1 Budget Etat	13 990 266 156	14 375 082 189	15 153 938 420
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	13 990 266 156	14 375 082 189	15 153 938 420
2.1 Personnel	9 694 103 094	10 066 694 500	10 085 153 958
2.1.1 Solde y compris EPN	9 694 103 094	10 066 694 500	10 085 153 958
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	142 163 062	154 387 689	167 803 712
2.3 Transferts	4 154 000 000	4 154 000 000	4 900 980 750
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Assemblée Représentative

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13030 Assemblée Représentative	13 990 266 156	14 375 082 189	15 153 938 420
1 Personnel	9 694 103 094	10 066 694 500	10 085 153 958
11011100015 Assurer les charges salariales du Sénat	8 452 819 339	9 675 643 636	9 694 103 094
11011100019 Faire le transfert au Sénat / Allocation viagère anciens Sénateurs	391 050 864	391 050 864	391 050 864
90011100044 Prendre en charge le recrutement du personnel d'appui	850 232 891	0	0
2 Biens et services	142 163 062	154 387 689	167 803 712
11011100013 Gérer les abonnements du Sénat	142 163 062	154 387 689	167 803 712
3 Transferts	4 154 000 000	4 154 000 000	4 900 980 750
11011100012 Faire le transfert au Sénat	4 154 000 000	4 154 000 000	4 900 980 750

SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi n°2020-348 du 19 mars 2020** modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Président de la République est le Chef de l'État. A ce titre :

- il incarne l'unité nationale ;
- il veille au respect de la Constitution ;
- il assure la continuité de l'État ;
- il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des engagements internationaux ;
- il définit la politique économique et sociale ;
- il est détenteur du pouvoir réglementaire ;
- il nomme aux emplois civils et militaires en sa qualité de chef de l'Administration.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême
- Dotation 2 : Inspection et Audit
- Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle
- Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité
- Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation
- Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	161 660 306 104	169 321 838 851	160 838 488 978
1.1 Ressources Intérieures	152 660 306 104	163 327 338 851	160 838 488 978
1.1.1 Budget Etat	152 660 306 104	163 327 338 851	160 838 488 978
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	9 000 000 000	5 994 500 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	9 000 000 000	5 994 500 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	161 660 306 104	169 321 838 851	160 838 488 978
2.1 Personnel	20 165 027 179	20 235 608 076	20 292 431 756
2.1.1 Solde y compris EPN	20 165 027 179	20 235 608 076	20 292 431 756
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 028 905 210	5 498 857 060	6 016 283 507
2.3 Transferts	104 759 473 715	104 759 473 715	104 759 473 715
2.4 Investissement	31 706 900 000	38 827 900 000	29 770 300 000
<i>Trésor</i>	22 706 900 000	32 833 400 000	29 770 300 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	9 000 000 000	5 994 500 000	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13002 Autorité Exécutive Suprême	56 125 395 646	56 650 376 367	57 209 074 468
1 Personnel	14 172 811 575	14 227 840 446	14 269 112 100
78011100222 Prendre en charge les salaires du personnel de la Présidence de la République	12 600 000 000	12 600 000 000	12 600 000 000
78011100301 Prendre en charge les salaires, les dépenses de personnels fonctionnaires	1 572 811 575	1 627 840 446	1 669 112 100
2 Biens et services	5 028 905 210	5 498 857 060	6 016 283 507
78011100220 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	5 028 905 210	5 498 857 060	6 016 283 507
3 Transferts	36 923 678 861	36 923 678 861	36 923 678 861
78011100288 Fonds spéciaux - Transferts aux Institutions - Présidence de la République	31 954 954 392	31 954 954 392	31 954 954 392
78011100296 Prendre en charge les honoraires des Agents sous Convention BNETD	19 977 498	19 977 498	19 977 498
78011100300 Prendre en charge les visites d'Etat	3 787 551 463	3 787 551 463	3 787 551 463
78011100360 Prendre en charge le contrat d'entretien et de maintenance des installations techniques du bâtiment Esplanade	1 161 195 508	1 161 195 508	1 161 195 508

II.2. Dotation 2 : Inspection et Audit

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13003 Inspection et Audit	8 138 259 575	7 999 459 575	8 556 359 575
1 Personnel	3 133 351 144	3 133 351 144	3 133 351 144
78011100321 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)	3 133 351 144	3 133 351 144	3 133 351 144
3 Transferts	4 448 008 431	4 448 008 431	4 448 008 431
78011100223 Inspecter et auditer les services de l'Etat concernés	4 348 008 431	4 348 008 431	4 348 008 431
78011100272 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/IGE	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	556 900 000	418 100 000	975 000 000
<i>Trésor</i>	<i>556 900 000</i>	<i>418 100 000</i>	<i>975 000 000</i>
78011100362 Construire les bâtiments annexes et réhabiliter le siège de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)	556 900 000	418 100 000	975 000 000

II.3. Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13004 Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172	5 458 391 172	7 458 391 172
3 Transferts	4 458 391 172	4 458 391 172	4 458 391 172
78011100330 Mettre en oeuvre la politique de l'Haute Autorité de la bonne gouvernance en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.	3 110 319 727	3 110 319 727	3 110 319 727
90011100005 Mettre en oeuvre les activités de lutte contre la corruption / MCC	1 348 071 445	1 348 071 445	1 348 071 445
4 Investissements	0	1 000 000 000	3 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>3 000 000 000</i>
78011100289 Transférer les crédits pour la construction et l'équipement du siège de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)	0	1 000 000 000	3 000 000 000

II.4. Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13005 Autorité Administrative de Sécurité	58 642 688 980	58 642 688 980	58 642 688 980
3 Transferts	43 642 688 980	43 642 688 980	43 642 688 980
78011100225 Subventionner ANSI / Coordination et comités (CNS)	82 073 017	82 073 017	82 073 017
78011100226 Veiller à la Sécurisation des Elections	12 750 000 000	12 750 000 000	12 750 000 000
78011100228 Mettre en œuvre la politique de la Présidence en matière de Sécurité Nationale	28 681 134 718	28 681 134 718	28 681 134 718
78011100273 Détecter et entraver à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national, les activités de terrorisme, de subversion, de criminalité et d'espionnage dirigées contre les intérêts ivoiriens	1 255 041 245	1 255 041 245	1 255 041 245
90011100001 Prendre en charge les opérations du Groupement Spécial de Répression de l'Orpaillage Illégal (GS-ROI)	874 440 000	874 440 000	874 440 000
4 Investissements	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Trésor	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
78011100304 Faire le transfert d'Equipement des structures de défense et de sécurité / CNS	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000

II.5. Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation

II.5.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13006 Autorité Normative de Régulation	200 000 000	200 000 000	200 000 000
3 Transferts	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78011100316 Mettre en œuvre la politique de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics en matière de marchés publics et de délégations de service public	200 000 000	200 000 000	200 000 000

II.6. Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République

II.6.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13007 Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	34 095 570 731	90 370 922 757	78 771 974 783
1 Personnel	2 858 864 460	2 874 416 486	2 889 968 512
78011100271 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel à la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	306 450 000	306 450 000	306 450 000
78013100007 Prendre en charge le personnel de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas africaines (ASCAD)	800 000 000	800 000 000	800 000 000
78041100065 Transférer les subventions équilibre personnel au CEPICI	1 752 414 460	1 767 966 486	1 783 518 512
3 Transferts	15 086 706 271	15 086 706 271	15 086 706 271
11011100014 Transférer les crédits de la Fondation HOUPHOUET BOIGNY à Yamoussoukro	806 000 000	806 000 000	806 000 000
13007010018 Organiser la communication et la diffusion des messages de paix et de cohésion nationale (RADIO de la PAIX)	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
78011100230 Transférer les crédits de MCC/TRESHOLD	328 403 802	328 403 802	328 403 802
78011100231 Coordonner l'Unité de Suivi des indicateurs MCC-Côte d'Ivoire	253 380 943	253 380 943	253 380 943
78011100232 Transférer les crédits de l'Académie des Sciences et de la culture	559 976 706	559 976 706	559 976 706
78011100274 Mettre en œuvre la stratégie du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) en matière d'étude, la conception et la maîtrise des projets de l'Etat.	1 702 799 623	1 702 799 623	1 702 799 623
78011100276 Transférer les crédits au Comité de Pilotage des Partenariats Public-Privé (CNPPP)	2 174 400 340	2 174 400 340	2 174 400 340
78011100305 Appuyer le développement économique	80 100 000	80 100 000	80 100 000
78011100331 Transférer les crédits de la Commission National du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	663 605 200	663 605 200	663 605 200
78018000005 Transférer les crédits au Centre d'Excellence Régional Contre la Faim et la Malnutrition de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CERFAM)	900 000 000	900 000 000	900 000 000
78018000006 Transférer les Crédits au Conseil National de Politique Economique (CNPE)	148 000 000	148 000 000	148 000 000
78041100062 Transférer les crédits relatifs à la promotion de l'Investissement	734 242 219	734 242 219	734 242 219
78041100072 Transférer les crédits au CEPICI	687 797 438	687 797 438	687 797 438
90011100032 Transférer les crédits de fonctionnement au Haut Représentant du Président de la République	2 200 000 000	2 200 000 000	2 200 000 000
90011100036 Mettre en oeuvre les activités de la Grande Chancelière Honoraire	1 400 000 000	1 400 000 000	1 400 000 000
90011100037 Gérer les relations avec les Institutions de la République/HRPR	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000
90011100040 Prendre en charge les agents sur Régie Convention BNETD/HRPR	48 000 000	48 000 000	48 000 000

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13007 Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	34 095 570 731	90 370 922 757	78 771 974 783
4 Investissements	16 150 000 000	22 409 800 000	10 795 300 000
<i>Trésor</i>	<i>7 150 000 000</i>	<i>16 415 300 000</i>	<i>10 795 300 000</i>
90013390149 Projet Intégré de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PINUT-DPE)	1 000 000 000	3 000 000 000	0
90013390148 Programme d'amélioration du climat des affaires	1 650 000 000	8 915 300 000	6 295 300 000
90013390142 Mettre en oeuvre le Projet Abidjan Legacy Program	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78074000662 Programme National Multisectoriel de Nutrition / Secteur Gouvernance Primature	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78074000436 Projet d'appui multi sectoriel de nutrition et de développement de la petite enfance	600 000 000	600 000 000	600 000 000
78011100234 Programme de Valorisation des Compétences Féminines	900 000 000	900 000 000	900 000 000
Financement extérieur	9 000 000 000	5 994 500 000	0
90013390149 Projet Intégré de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PINUT-DPE)	9 000 000 000	5 994 500 000	0

SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de l'article 163 de la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel :

- donne son avis sur les projets de lois, d'ordonnances ou de décrets ainsi que les propositions de lois qui lui sont soumis ;
- donne son avis sur les projets de lois de programme à caractère économique, Social, Environnemental et Culturel qui lui sont soumis ;
- conseille le Président de la République, à sa demande, sur tout problème à caractère économique, social, environnemental et culturel.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Consultative

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	8 064 512 683	8 072 165 991	8 515 967 554
1.1 Ressources Intérieures	8 064 512 683	8 072 165 991	8 515 967 554
1.1.1 Budget Etat	8 064 512 683	8 072 165 991	8 515 967 554
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	8 064 512 683	8 072 165 991	8 515 967 554
2.1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.1 Solde y compris EPN	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	102 382 329	110 035 637	118 382 200
2.3 Transferts	2 639 295 300	2 639 295 300	3 074 750 300
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Consultative

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13008 Autorité Consultative	8 064 512 683	8 072 165 991	8 515 967 554
1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
78011100322 Prendre en charge les salaires du personnel du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2 Biens et services	102 382 329	110 035 637	118 382 200
78011100277 Prendre en charge les dépenses liées aux activités d'abonnement	102 382 329	110 035 637	118 382 200
3 Transferts	2 639 295 300	2 639 295 300	3 074 750 300
78011100307 Mener des études et émettre des avis sur la politique Economique Sociale Environnementale et Culturelle du Gouvernement	2 639 295 300	2 639 295 300	3 074 750 300

SECTION 106 : CONSEIL CONSTITUTIONNEL

SECTION 106 : CONSEIL CONSTITUTIONNEL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi n°2020-348 du 19 mars 2020** modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Constitutionnel est une juridiction constitutionnelle. Il est indépendant et impartial. Il est juge de la constitutionnalité des lois. Il est l'organe régulateur du fonctionnement des pouvoirs publics. Le Conseil Constitutionnel contrôle la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats. Il est juge du contrôle de l'élection présidentielle et des élections parlementaires.

A ce titre :

- il statue sur l'éligibilité des candidats aux élections présidentielle et législative ;
- il statue sur les contestations relatives à l'élection du Président de la République, des Députés et des Sénateurs ;
- il proclame les résultats définitifs des élections présidentielles ;
- il statue sur la déchéance des Députés et des Sénateurs.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements

1.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	3 858 006 876	3 861 635 394	3 865 603 649
1.1 Ressources Intérieures	3 858 006 876	3 861 635 394	3 865 603 649
1.1.1 Budget Etat	3 858 006 876	3 861 635 394	3 865 603 649
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	3 858 006 876	3 861 635 394	3 865 603 649
2.1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.1 Solde y compris EPN	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	45 571 212	49 199 730	53 167 985
2.3 Transferts	2 312 335 664	2 312 335 664	2 312 335 664
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13014 Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	3 858 006 876	3 861 635 394	3 865 603 649
1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
78036000149 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire et des contractuels du Conseil Constitutionnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2 Biens et services	45 571 212	49 199 730	53 167 985
78036000110 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	45 571 212	49 199 730	53 167 985
3 Transferts	2 312 335 664	2 312 335 664	2 312 335 664
78033000133 Mettre en œuvre la politique du conseil constitutionnel en matière de régulation du fonctionnement des pouvoirs publics	2 312 335 664	2 312 335 664	2 312 335 664

SECTION 107 : GRANDE CHANCELLERIE

SECTION 107 : GRANDE CHANCELLERIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°60-403 du 10 décembre 1960, modifiée par la loi n°61-207 du 12 juin 1961 qui organise l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire, le Grand Chancelier :

- préside le conseil de l'Ordre;
- prépare les rapports, projets de décrets, règlements et décisions relatifs à l'Ordre et les soumet directement au Président de la République;
- vise tous les décrets et règlements relatifs à l'Ordre ;
- présente au Président de la République les candidats proposés par les ministres, par d'autres personnes ou par lui-même pour les nominations ou promotions;
- réunit le conseil de l'Ordre chaque fois qu'il le juge nécessaire et au moins deux fois par an à l'approche des époques de nominations et promotions.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	3 256 970 408	3 263 387 955	3 268 934 039
1.1 Ressources Intérieures	3 256 970 408	3 263 387 955	3 268 934 039
1.1.1 Budget Etat	3 256 970 408	3 263 387 955	3 268 934 039
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	3 256 970 408	3 263 387 955	3 268 934 039
2.1 Personnel	1 507 050 497	1 511 365 639	1 514 601 996
2.1.1 Solde y compris EPN	1 507 050 497	1 511 365 639	1 514 601 996
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	23 756 883	25 859 288	28 169 015
2.3 Transferts	1 726 163 028	1 726 163 028	1 726 163 028
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13009 Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	3 256 970 408	3 263 387 955	3 268 934 039
1 Personnel	1 507 050 497	1 511 365 639	1 514 601 996
78011100285 Gérer les dépenses de personnel	205 349 617	209 664 759	212 901 116
78011100328 Prendre en charge les salaires du personnel	1 301 700 880	1 301 700 880	1 301 700 880
2 Biens et services	23 756 883	25 859 288	28 169 015
78011100238 Gérer les activités d'abonnement	23 756 883	25 859 288	28 169 015
3 Transferts	1 726 163 028	1 726 163 028	1 726 163 028
78011100237 Assurer le fonctionnement de la Grande Chancellerie	1 600 163 028	1 600 163 028	1 600 163 028
78011100278 Acquérir des médailles de distinction	126 000 000	126 000 000	126 000 000

SECTION 108 : PRIMATURE

SECTION 108 : PRIMATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes du **décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie est chargé de mettre en œuvre la politique de la Nation, telle que définie par le Président de la République :

- il anime et coordonne l'activité gouvernementale ;
- il préside le Conseil de Gouvernement, réunion préparatoire du Conseil des Ministres, qui réunit l'ensemble des Membres du Gouvernement ;
- il exerce son autorité sur les Membres du Gouvernement et procède à leur évaluation périodique.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Premier Ministre reçoit, par délégation, une partie des prérogatives du Président de la République.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Exécutive et de Coordination
- Dotation 2 : Coordination Action Gouvernementale
- Dotation 3 : Structures sous-tutelles de la Primature

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	70 020 900 578	64 809 212 065	61 589 395 578
1.1 Ressources Intérieures	50 207 373 833	45 276 312 065	45 561 695 578
1.1.1 Budget Etat	50 207 373 833	45 276 312 065	45 561 695 578
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	19 813 526 745	19 532 900 000	16 027 700 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	19 813 526 745	19 532 900 000	16 027 700 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	70 020 900 578	64 809 212 065	61 589 395 578
2.1 Personnel	11 527 901 873	11 557 876 794	11 581 562 568
2.1.1 Solde y compris EPN	11 527 901 873	11 557 876 794	11 581 562 568
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 053 043 833	1 125 178 374	1 203 681 187
2.3 Transferts	19 547 665 079	19 494 903 266	20 291 218 245
2.4 Investissement	37 892 289 793	32 631 253 631	28 512 933 578
<i>Trésor</i>	<i>18 078 763 048</i>	<i>13 098 353 631</i>	<i>12 485 233 578</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>19 813 526 745</i>	<i>19 532 900 000</i>	<i>16 027 700 000</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Exécutive et de Coordination

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13010 Autorité Exécutive et de Coordination	27 185 635 191	21 640 551 804	21 980 656 969
1 Personnel	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
78013300428 Prendre en charge les salaires du personnel de la Primature	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
2 Biens et services	341 576 451	351 823 745	362 378 457
78013300584 Coordonner et animer les activités de la Primature	341 576 451	351 823 745	362 378 457
3 Transferts	10 819 268 947	10 531 974 428	11 084 644 934
78013300424 Transférer au Prix d'Excellence	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78013300426 Direction de la Solde/Gestion des conférences et missions	77 000 000	77 000 000	77 000 000
78013300427 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78013300613 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	159 402 718	159 402 718	159 402 718
78013300645 Transférer au Programme de Renforcement des capacités PRIMATURE	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78013300648 Mettre en oeuvre la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.	8 845 866 229	8 558 571 710	9 111 242 216
90098000003 Assurer le fonctionnement du Comité Interministériel pour la Formation des Enseignants (CIFE)	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13010 Autorité Exécutive et de Coordination	27 185 635 191	21 640 551 804	21 980 656 969
4 Investissements	7 682 389 793	2 414 353 631	2 191 233 578
<i>Trésor</i>	7 401 763 048	2 414 353 631	2 191 233 578
90013390141 Fonds d'études et pilotage/3ème C2D	5 000 000 000	0	0
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	525 000 000	540 353 631	569 833 578
78013300420 Equiper la Primature	580 000 000	638 000 000	701 800 000
78013300419 Réhabiliter extension annexe Primature	1 296 763 048	1 236 000 000	919 600 000
<i>Financement extérieur</i>	280 626 745	0	0
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	280 626 745	0	0

II.2. Dotation 2 : Coordination Action Gouvernementale

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13011 Coordination Action Gouvernementale	1 826 348 911	1 826 348 911	2 069 993 384
1 Personnel	383 721 454	383 721 454	383 721 454
78013300533 Prendre en charge les salaires du personnel du Secrétariat Général du Gouvernement	383 721 454	383 721 454	383 721 454
3 Transferts	1 442 627 457	1 442 627 457	1 686 271 930
78013300430 Transférer les crédits au SGG-BGVA	126 096 880	126 096 880	126 096 880
78013300431 Transférer les crédits au SGG-JO	65 256 583	65 256 583	65 256 583
78013300518 Coordonner l'action gouvernementale	1 251 273 994	1 251 273 994	1 494 918 467

II.3. Dotation 3 : Structures sous-tutelles de la Primature

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13013 Structures sous-tutelles de la Primature	41 008 916 476	41 342 311 350	37 538 745 225
1 Personnel	2 801 780 419	2 831 755 340	2 855 441 114
78011100221 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel au Centre National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG)	838 674 772	838 674 772	838 674 772
78013300437 Prendre en charge les salaires du personnel des structures sous-tutelles	954 133 764	979 450 348	998 437 786
78013300558 Prendre en charge le salaire du personnel à l'INCI	527 158 614	531 836 951	536 515 287
78013300617 Transférer les crédits de prise en charge du salaire du personnel du Comité de privatisation	348 268 269	348 268 269	348 268 269
78046000504 Transférer les crédits de subventions équilibre personnel au Centre d'Information & Communication Gouvernementale (CICG)	133 545 000	133 525 000	133 545 000
2 Biens et services	711 467 382	773 354 629	841 302 730
78013300438 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone des Structures sous-tutelles de la Primature	711 467 382	773 354 629	841 302 730
3 Transferts	7 285 768 675	7 520 301 381	7 520 301 381
13013010049 Transférer les crédits à la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI)	1 237 340 000	1 237 340 000	1 237 340 000
78011100282 Transférer les crédits au Comité National de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf)	228 500 000	303 500 000	303 500 000
78011100306 Mettre en œuvre la politique du Centre National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG) en matière de Géo-information et de Télédétection appliquée	442 443 616	442 443 616	442 443 616
78013300527 Transférer les crédits au Comité de Privatisation	555 000 000	514 715 000	514 715 000
78013300585 Transférer les crédits à l'Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire	1 410 686 383	1 410 686 383	1 410 686 383
78013300624 Transférer les crédits à l'ONEG	198 423 431	248 423 431	248 423 431
78013300652 Transférer les crédits au Secrétariat Permanent du Comité Interministériel Action de L'Etat en Mer	425 355 829	475 355 829	475 355 829
78032000030 Transférer les crédits à la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes	256 790 000	306 790 000	306 790 000
78046000388 Assister le gouvernement dans sa communication gouvernementale	805 000 000	854 817 706	854 817 706
78047400004 Transférer les Crédits à la Coordination pour la mise en œuvre du Plan d'Urgence pour la Commune D'Abobo (CPUCA)	150 947 185	150 947 185	150 947 185
90013300024 Fonds Communs de Matérialisation des Frontières	615 000 000	615 000 000	615 000 000
90013390154 Transférer les crédits à la Cellule de Coordination du Partenariat Stratégique Côte d'Ivoire- Union Européenne	960 282 231	960 282 231	960 282 231
4 Investissements	30 209 900 000	30 216 900 000	26 321 700 000
Trésor	10 677 000 000	10 684 000 000	10 294 000 000
90011100006 Coordonner, suivre et évaluer le PSGOUV/Primature	1 200 000 000	1 507 000 000	1 527 000 000
78047400003 Projet d'urgence infrastructure Abobo	8 267 000 000	8 267 000 000	8 267 000 000
78032000032 Transférer les crédits de la réalisation de la Cartographie Nationale des Risques de catastrophes d'origine naturelle en Côte d'Ivoire	410 000 000	410 000 000	0
78011100243 Suivre l'exécution du PA-PSGOUV/Primature et Services Rattachés	800 000 000	500 000 000	500 000 000
Financement extérieur	19 532 900 000	19 532 900 000	16 027 700 000
90013390136 Projet de Cohésion Sociale des régions du Golfe de Guinée (COSO)	19 532 900 000	19 532 900 000	16 027 700 000

SECTION 109 : MEDiateur DE LA REPUBLIQUE

SECTION 109 : MEDiateur DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi organique n°2022-220 du 25 mars 2022** fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Organe de médiation dénommé «le Médiateur de la République », le Médiateur de la République a pour rôle de régler par la médiation, sans préjudice des compétences reconnues par les lois et les règlements aux autres Institutions et Structures de l'État, les différends de toute nature :

- opposant l'Administration publique aux administrés;
- opposant les Collectivités territoriales, les Établissements Publics et tout autre organe investi d'une mission de service public aux administrés;
- impliquant les communautés urbaines, villageoises ou toute autre entité communautaire.

Le Médiateur de la République est également chargé de contribuer au renforcement de la cohésion sociale.

Le Médiateur de la République peut à la requête du Président de la République, du Président de l'Assemblée Nationale ou du Président du Sénat, contribuer à toute action de conciliation entre l'Administration Publique et les Organisations sociales et professionnelles.

Le Médiateur de la République peut être sollicité pour des missions relatives aux questions de réconciliation et de paix au niveau national, régional ou international.

Le Médiateur de la République a également compétence pour connaître des litiges opposant des personnes privées, physiques ou morales, à des communautés urbaines ou villageoises.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Médiation et Gestion des Conflits

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	8 422 469 307	8 428 958 687	8 436 104 730
1.1 Ressources Intérieures	8 422 469 307	8 428 958 687	8 436 104 730
1.1.1 Budget Etat	8 422 469 307	8 428 958 687	8 436 104 730
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	8 422 469 307	8 428 958 687	8 436 104 730
2.1 Personnel	6 137 055 758	6 137 055 758	6 137 055 758
2.1.1 Solde y compris EPN	6 137 055 758	6 137 055 758	6 137 055 758
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	68 608 549	75 097 929	82 243 972
2.3 Transferts	2 216 805 000	2 216 805 000	2 216 805 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Médiation et Gestion des Conflits

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13933 Médiation et Gestion des Conflits	8 422 469 307	8 428 958 687	8 436 104 730
1 Personnel	6 137 055 758	6 137 055 758	6 137 055 758
78011100284 Prendre en charge les salaires du personnel des fonctionnaires et contractuels de la Médiature	6 137 055 758	6 137 055 758	6 137 055 758
2 Biens et services	68 608 549	75 097 929	82 243 972
78011100268 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	68 608 549	75 097 929	82 243 972
3 Transferts	2 216 805 000	2 216 805 000	2 216 805 000
78011100294 Conduire la médiation entre l'administration et les administrés	2 216 805 000	2 216 805 000	2 216 805 000

SECTION 110 : COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

SECTION 110 : COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Instituée par la Constitution du **1er août 2000 en son article 32 alinéa 4**, la Commission Électorale Indépendante a été créée par la **loi 2001-634 du 9 octobre 2001** portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante, **modifiée par la loi 2004- 542 du 14 décembre 2004** et les Décisions subséquentes n° **2005-06 /PR du 15 juillet 2005** et n° **2005-11/PR du 29 août 2005**. Cette loi a subi trois autres modifications par la **loi 2014-335 du 18 juin 2014**, la **loi 2014-664 du 03 novembre 2014** et la **loi 2019-708 du 5 août 2019**.

La Commission Électorale Indépendante est chargée de l'organisation, de la supervision et du contrôle du déroulement de toutes les opérations électorales et référendaires dans le respect des lois et règlements en vigueur.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections
- Dotation 2 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales
- Dotation 3 : Révision de la liste électorale
- Dotation 4 : Organisation des scrutins

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	96 674 435 964	56 563 768 638	30 428 350 364
1.1 Ressources Intérieures	96 674 435 964	56 563 768 638	30 428 350 364
1.1.1 Budget Etat	96 674 435 964	56 563 768 638	30 428 350 364
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	96 674 435 964	56 563 768 638	30 428 350 364
2.1 Personnel	3 088 421 947	3 115 830 541	3 143 239 136
2.1.1 Solde y compris EPN	3 088 421 947	3 115 830 541	3 143 239 136
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	91 173 279 926	51 035 204 006	24 872 377 137
2.3 Transferts	2 412 734 091	2 412 734 091	2 412 734 091
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13017 Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	6 116 435 964	6 190 768 638	6 269 350 364
1 Personnel	3 088 421 947	3 115 830 541	3 143 239 136
78016001373 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CEI	3 088 421 947	3 115 830 541	3 143 239 136
2 Biens et services	615 279 926	662 204 006	713 377 137
13017010007 Gérer les activités d'abonnement	615 279 926	662 204 006	713 377 137
3 Transferts	2 412 734 091	2 412 734 091	2 412 734 091
78010200102 Assurer le fonctionnement courant des services centraux de la CEI	2 412 734 091	2 412 734 091	2 412 734 091

II.2. Dotation 2 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13932 Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
2 Biens et services	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
13932010001 Assurer le fonctionnement des Commissions Electorales Locales de la CEI	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000

II.3. Dotation 3 : Révision de la liste électorale.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13971 Révision de la liste électorale	27 558 000 000	16 246 000 000	15 159 000 000
2 Biens et services	27 558 000 000	16 246 000 000	15 159 000 000
13971010001 Réviser la liste électorale	27 558 000 000	16 246 000 000	15 159 000 000

II.4. Dotation 4 : Organisation des scrutins

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13972 Organisation des scrutins	54 000 000 000	25 127 000 000	0
2 Biens et services	54 000 000 000	25 127 000 000	0
13972010002 Organiser l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale	0	25 127 000 000	0
90011100039 Organiser l'élection du Président de la république	54 000 000 000	0	0

SECTION 111 : CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

SECTION 111 : CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

La chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, conformément à la **loi organique n° 2020-942 du 25 novembre 2020** portant composition, attributions et fonctionnement de la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, est chargée de :

Au titre de la gestion des Rois et Chefs traditionnels:

- dresser le répertoire des Rois et Chefs traditionnels ;
- dresser le répertoire des us et coutumes ;
- favoriser les échanges interculturels;
- veiller au respect du statut des Rois et Chefs traditionnels ;
- contribuer à régler les litiges relatifs à la désignation des autorités traditionnelles conformément aux us et coutumes ;
- organiser des séances de formation à l'endroit des autorités traditionnelles ;
- organiser l'assistance aux autorités traditionnelles et leur prise en charge sociale.

Au titre des questions d'ordre national, elle a pour mission de :

- promouvoir le civisme;
- initier des missions de médiation pour la prévention et la gestion des crises et conflits ;
- émettre un avis consultatif sur des questions d'intérêt national ;
- contribuer à la mobilisation des populations pour les activités de développement ;
- veiller à la préservation du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire en relation avec les Institutions étatiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	5 478 443 421	5 493 946 076	6 051 874 515
1.1 Ressources Intérieures	5 478 443 421	5 493 946 076	6 051 874 515
1.1.1 Budget Etat	5 478 443 421	5 493 946 076	6 051 874 515
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	5 478 443 421	5 493 946 076	6 051 874 515
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	153 243 421	168 746 076	185 867 915
2.3 Transferts	5 325 200 000	5 325 200 000	5 866 006 600
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13020 Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	5 478 443 421	5 493 946 076	6 051 874 515
2 Biens et services	153 243 421	168 746 076	185 867 915
11011100017 Gérer les abonnements de la chambre des Rois	153 243 421	168 746 076	185 867 915
3 Transferts	5 325 200 000	5 325 200 000	5 866 006 600
11011100016 Assurer le fonctionnement de la chambre des rois et des chefs traditionnels	5 325 200 000	5 325 200 000	5 866 006 600

SECTION 114 : COUR DE CASSATION

Section 114 : COUR DE CASSATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi organique n°2020-967 du 17 décembre 2020** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour de Cassation, en son article 14: « (...) la Cour de Cassation statue souverainement sur les pouvoirs en cassation dirigés contre les arrêts et jugements rendus en dernier ressort, par les juridictions statuant en matière civile, commerciale, sociale et pénale.

Elle connaît en outre : des demandes en révision, des demandes de renvoi d'une juridiction à une autre, des prises à partie, des récusations, des inscriptions de faux, des règlements de juges, des demandes en annulation des actes par lesquels les juges de l'ordre judiciaire excèdent leurs pouvoirs, des recours contre ses arrêts, des demandes en interprétation et en rectification, de la tierce opposition ».

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	7 762 180 353	7 717 701 603	7 766 484 667
1.1 Ressources Intérieures	7 762 180 353	7 717 701 603	7 766 484 667
1.1.1 Budget Etat	7 762 180 353	7 717 701 603	7 766 484 667
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	7 762 180 353	7 717 701 603	7 766 484 667
2.1 Personnel	4 240 154 018	4 291 582 282	4 330 153 481
2.1.1 Solde y compris EPN	4 240 154 018	4 291 582 282	4 330 153 481
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2.2 Biens et services	102 988 581	112 276 455	122 488 320
2.3 Transferts	3 169 037 754	3 187 842 866	3 187 842 866
2.4 Investissement	250 000 000	126 000 000	126 000 000
<i>Trésor</i>	250 000 000	126 000 000	126 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13028 Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	7 762 180 353	7 717 701 603	7 766 484 667
1 Personnel	4 240 154 018	4 291 582 282	4 330 153 481
78011100302 Prendre en charge les salaires du personnel de la cour de cassation	1 070 050 218	1 070 050 218	1 070 050 218
78011100312 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour de Cassation	3 170 103 800	3 221 532 064	3 260 103 263
2 Biens et services	102 988 581	112 276 455	122 488 320
78011100317 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	102 988 581	112 276 455	122 488 320
3 Transferts	3 169 037 754	3 187 842 866	3 187 842 866
78011100269 Examiner les requêtes, les pouvoirs, les enrôlements, les sursis à exécution et autres dossiers	1 150 912 949	1 150 912 949	1 150 912 949
78011100286 Examiner les décisions rendues par les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire	929 534 379	948 339 491	948 339 491
78036000180 Prendre en charge diverses autres dépenses de la Cour de Cassation (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments)	1 088 590 426	1 088 590 426	1 088 590 426
4 Investissements	250 000 000	126 000 000	126 000 000
<i>Trésor</i>	<i>250 000 000</i>	<i>126 000 000</i>	<i>126 000 000</i>
78033000151 Construire le siège de la Cour de Cassation	126 000 000	126 000 000	126 000 000
78033000123 Réhabiliter les locaux de la Cour de Cassation	124 000 000	0	0

SECTION 115 : COUR DES COMPTES

SECTION 115 : COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi organique n°2018-979 du 27 décembre 2018** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes, elle est une juridiction suprême qui a des attributions juridictionnelles, de contrôle et de consultation.

A ce titre, la Cour des comptes :

- connaît en premier et dernier ressort des litiges non dévolus aux Chambres régionales des comptes installées dans les différents ressorts territoriaux ;
- connaît en cassation des pouvoirs dirigés contre ses arrêts définitifs dans les conditions prévus par les articles 53 in fine, 111 et 112 de la présente loi organique ;
- connaît en appel des jugements rendus par les Chambres régionales des comptes ;
- juge les comptes des comptables publics, les comptes des comptables de fait et les fautes de gestion ;
- dispose d'un pouvoir de contrôle de la gestion des services de l'État, des établissements publics nationaux et des collectivités territoriales. Elle s'assure de l'effectivité du recouvrement des ressources publiques, du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les agents de l'État et par les autres personnes morales de droit public ;
- assure la vérification des comptes et le contrôle de la gestion :
 - des sociétés, groupements ou organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les Collectivités Territoriales, les personnes ou établissements publics nationaux, les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes détiennent directement, séparément ou ensemble, plus de la moitié du capital ou des voix dans les organes délibérants ;
 - des personnes morales dans lesquelles l'État ou les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes, détiennent directement, séparément ou ensemble, une participation au capital permettant d'exercer un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion ;
 - des services publics concédés;
- contrôle les organismes de sécurité et de prévoyance sociale, y compris les organismes de droit privé qui assurent, en tout ou partie, la gestion d'un régime de prévoyance obligatoire ;
- contrôle la gestion de tout organisme ou association qui bénéficie d'un concours financier de l'État ou d'une autre personne morale de droit public, ainsi que de tout organisme bénéficiant du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales ;
- contrôle la conformité de l'emploi des ressources collectées auprès du public avec les objectifs énoncés lors de l'appel à la générosité publique ;
- procède à la vérification, dans le respect de leur autonomie financière, des comptes d'emploi des crédits alloués aux pouvoirs publics constitutionnels dotés d'un comptable public ou d'un agent comptable tenant lieu de comptable public sont adressés, après la clôture de chaque exercice ;
- assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et dans les domaines relevant de sa compétence ;
- adresse au Président de la République et présente au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, au plus tard à la fin de l'année suivant la clôture de l'exercice, un rapport public annuel dans lequel elle expose ses observations et en tire les enseignements ;
- peut adresser au Président de la République et présenter au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, des rapports de synthèse sur des sujets particuliers ;
- peut être consultée par le Gouvernement, le Parlement et le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, sur toute question relative à la gestion des services de l'État et des collectivités publiques ;
- reçoit la déclaration authentique de patrimoine du Président de la République et du Vice-président lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci, conformément à la législation en vigueur ;
- reçoit la déclaration de patrimoine du Président et des membres de la Haute Autorité pour la bonne Gouvernance lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	7 646 675 633	6 705 649 776	6 826 679 448
1.1 Ressources Intérieures	7 646 675 633	6 705 649 776	6 826 679 448
1.1.1 Budget Etat	7 646 675 633	6 705 649 776	6 826 679 448
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	7 646 675 633	6 705 649 776	6 826 679 448
2.1 Personnel	4 063 332 863	4 117 218 131	4 157 632 083
2.1.1 Solde y compris EPN	4 063 332 863	4 117 218 131	4 157 632 083
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	145 493 642	159 982 517	175 975 618
2.3 Transferts	2 428 449 128	2 428 449 128	2 493 071 747
2.4 Investissement	1 009 400 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 009 400 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13935 Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 646 675 633	6 705 649 776	6 826 679 448
1 Personnel	4 063 332 863	4 117 218 131	4 157 632 083
78011100251 Prendre en charge les salaires du personnel de la Cour des Comptes	741 776 203	741 776 203	741 776 203
78011100319 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour des Comptes	3 321 556 660	3 375 441 928	3 415 855 880
2 Biens et services	145 493 642	159 982 517	175 975 618
78011100250 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone de la Cour des Comptes	145 493 642	159 982 517	175 975 618
3 Transferts	2 428 449 128	2 428 449 128	2 493 071 747
78033000140 Mettre en œuvre la politique de la Cour des Comptes en matière de Jugement des comptes publics, de contrôle de gestion des services de l'Etat et d'assistance au Parlement et au Gouvernement.	2 428 449 128	2 428 449 128	2 493 071 747
4 Investissements	1 009 400 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 009 400 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011100252 Construire et équiper le siège de la Cour des Comptes	1 009 400 000	0	0

SECTION 116 : PARQUET GENERAL

SECTION 116 : PARQUET GENERAL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi n° 2020-883 du 21 octobre 2020** détermine la composition et le fonctionnement du Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État, le Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État assure les fonctions du ministère public auprès de la Cour de Cassation et du Conseil d'État.

Le Procureur Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État requiert, en toutes matières, l'application de la loi devant la Cour de Cassation et le Conseil d'État. Il veille à la bonne application des lois et règlements par la Cour de Cassation et par le Conseil d'État. Il exerce les fonctions du ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites. Toutefois, il peut faire des observations orales complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles de la Cour de cassation et du Conseil d'État.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Parquet Général

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	1 777 771 032	1 784 197 082	1 794 321 442
1.1 Ressources Intérieures	1 777 771 032	1 784 197 082	1 794 321 442
1.1.1 Budget Etat	1 777 771 032	1 784 197 082	1 794 321 442
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	1 777 771 032	1 784 197 082	1 794 321 442
2.1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.1 Solde y compris EPN	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	67 312 386	73 738 436	80 819 146
2.3 Transferts	1 294 854 646	1 294 854 646	1 297 898 296
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Parquet Général

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13029 Parquet Général	1 777 771 032	1 784 197 082	1 794 321 442
1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
78011100303 Prendre en charge les salaires du personnel du Parquet Général	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2 Biens et services	67 312 386	73 738 436	80 819 146
78011100283 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Parquet Général	67 312 386	73 738 436	80 819 146
3 Transferts	1 294 854 646	1 294 854 646	1 297 898 296
78033000139 Mettre en œuvre la politique du Parquet Général en matière de veille de la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour suprême, la Cour de cassation et du Conseil d'Etat.	1 294 854 646	1 294 854 646	1 297 898 296

SECTION 117 : PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

SECTION 117 : PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi organique n°2018-979 du 27 décembre 2018** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes, le Procureur général assure les fonctions du Ministère public près la Cour des comptes.

A ce titre, le Procureur Général près la Cour des comptes :

- assure l'administration et la discipline du Parquet général ;
- peut requérir l'application de la loi devant toutes les chambres de la Cour des comptes et en toutes matières ;
- bénéficie en tant que de besoin des services administratifs de la Cour des comptes ;
- est présent ou représenté dans les formations consultatives de la Cour quand il n'en est pas membre ;
- veille à la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour ;
- exerce les fonctions du Ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites et peut faire des observations orales, complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles ;
- reçoit obligatoirement communication pour avis des rapports et arrêts définitifs sur les gestions patentes, les saisines pour gestion de fait ou faute de gestion et les recours en révision ou pourvois en cassation ;
- communique directement avec les autorités administratives ou judiciaires par note du Ministère public ;
- tient l'état des ordonnateurs et des comptables publics ainsi que celui des services de l'État, des collectivités locales et des entreprises ou organismes assujettis au contrôle de la Cour des comptes. A cette fin, il lui est adressé, sur instructions du Ministre chargé des Finances publiques au début de chaque année, la liste des postes comptables, celle des comptables publics assignataires et l'arrêté portant liste des entreprises publiques. Il est de même destinataire du procès-verbal relatif à la réception des comptes des comptables publics par le greffe de la Cour ;
- est informé par le greffier en chef des retards dans la production de comptes et des pièces justificatives ;
- est consulté par le Président de la Cour des comptes avant toute décision de destruction des liasses ;
- défère à la Cour des comptes les opérations présumées constitutives de gestion de fait. Il requiert l'application des amendes prévues ;
- suit, en relation avec les services habilités du Ministère en charge des Finances publiques, l'exécution des arrêts définitifs et décisions de la Cour des comptes ;
- exerce un contrôle sur les activités des parquets près les chambres régionales des comptes.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Ministère Public près la Cour des Comptes

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	1 721 037 469	1 756 833 939	1 793 758 366
1.1 Ressources Intérieures	1 721 037 469	1 756 833 939	1 793 758 366
1.1.1 Budget Etat	1 721 037 469	1 756 833 939	1 793 758 366
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 721 037 469	1 756 833 939	1 793 758 366
2.1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.1 Solde y compris EPN	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	10 490 401	11 336 871	12 262 798
2.3 Transferts	1 165 000 000	1 199 950 000	1 235 948 500
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Ministère Public près la Cour des Comptes.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13934 Ministère Public près la Cour des Comptes	1 721 037 469	1 756 833 939	1 793 758 366
1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
78011100267 Prendre en charge les salaires du personnel du PGPCC	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2 Biens et services	10 490 401	11 336 871	12 262 798
78011100324 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	10 490 401	11 336 871	12 262 798
3 Transferts	1 165 000 000	1 199 950 000	1 235 948 500
78033000146 Mettre en œuvre la politique du Parquet Général près de la Cour des Comptes en matière de bonne application des lois et règlements au sein de la Cour des Comptes	1 165 000 000	1 199 950 000	1 235 948 500

SECTION 118 : CONSEIL D'ETAT

SECTION 118 : CONSEIL D'ETAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

La révision constitutionnelle, opérée par **la loi organique n° 2020-348 du 19 mars 2020**, qui a consacré la disparition de la Cour Suprême, a érigé le Conseil d'État en Institution. Il exerce les attributions qui lui sont dévolues par les lois en vigueur. La loi de référence, à savoir **la loi organique n°2020-968 du 17 décembre 2020** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'État lui confère :

- des attributions contentieuses notamment le recours pour excès de pouvoir contre les décisions administratives en 1er et dernier ressort, les pourvois en cassation dirigés contre toutes les décisions où une personne morale de droit public est partie et le contentieux électoral administratif en 1er et dernier ressort ;
- des attributions consultatives notamment des avis émis sur tout projet de texte qui lui est soumis par le Président de la République et les membres du Gouvernement.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Juridiction de l'Ordre administratif

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	5 101 163 193	5 240 024 856	5 774 451 317
1.1 Ressources Intérieures	5 101 163 193	5 240 024 856	5 774 451 317
1.1.1 Budget Etat	5 101 163 193	5 240 024 856	5 774 451 317
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	5 101 163 193	5 240 024 856	5 774 451 317
2.1 Personnel	2 047 193 772	2 091 528 994	2 124 780 410
2.1.1 Solde y compris EPN	2 047 193 772	2 091 528 994	2 124 780 410
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	52 354 287	57 215 233	62 566 415
2.3 Transferts	3 001 615 134	3 091 280 629	3 587 104 492
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Juridiction de l'Ordre administratif.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13025 Juridiction de l'Ordre administratif	5 101 163 193	5 240 024 856	5 774 451 317
1 Personnel	2 047 193 772	2 091 528 994	2 124 780 410
78011100246 Prendre en charge les salaires du personnel	223 933 309	223 933 309	223 933 309
78011100313 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires du Conseil d'Etat	1 823 260 463	1 867 595 685	1 900 847 101
2 Biens et services	52 354 287	57 215 233	62 566 415
78011100311 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	52 354 287	57 215 233	62 566 415
3 Transferts	3 001 615 134	3 091 280 629	3 587 104 492
78011100245 Mettre en œuvre la politique du Conseil d'Etat en matière contentieuse et consultative	2 035 882 722	2 035 882 722	2 432 998 146
78036000181 Prendre en charge diverses autres dépenses du Conseil d'Etat (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments du Président)	965 732 412	1 055 397 907	1 154 106 346

SECTION 120 : CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

SECTION 120 : CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

La Constitution du 8 novembre 2016, modifiée par la loi constitutionnelle n°2020-348 du 19 mars 2020, institue un Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ayant notamment pour attributions d'examiner toutes les questions relatives à l'indépendance de la magistrature et à la déontologie du magistrat.

Le Conseil supérieur de la Magistrature :

- examine toutes les question relatives à l'indépendance de la Magistrature et à la déontologie des magistrats ;
- fait des propositions pour les nominations des magistrats de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes, des premiers Présidents des Cours d'appel et des Présidents des tribunaux de première instance ;
- donne son avis conforme à la nomination, à la mutation et à la promotion des magistrats du siège ;
- statue en formation disciplinaire des magistrats du siège et du Parquet.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Conseil Supérieur de la Magistrature

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	2 411 928 233	2 484 895 710	2 561 817 072
1.1 Ressources Intérieures	2 411 928 233	2 484 895 710	2 561 817 072
1.1.1 Budget Etat	2 411 928 233	2 484 895 710	2 561 817 072
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
2. CHARGES	2 411 928 233	2 484 895 710	2 561 817 072
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	43 919 367	47 391 577	51 187 815
2.3 Transferts	2 368 008 866	2 437 504 133	2 510 629 257
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Conseil Supérieur de la Magistrature.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
13032 Conseil Supérieur de la Magistrature	2 411 928 233	2 484 895 710	2 561 817 072
2 Biens et services	43 919 367	47 391 577	51 187 815
90011100035 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	43 919 367	47 391 577	51 187 815
3 Transferts	2 368 008 866	2 437 504 133	2 510 629 257
90011100034 Transférer les crédits de fonctionnement au Conseil Supérieur de la Magistrature	2 368 008 866	2 437 504 133	2 510 629 257

SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECTION 322 : MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : Dettes Intérieures
- Dotation 2 : Dettes Extérieures
- Dotation 3 : Dépenses Communes
- Dotation 4 : Divers et imprévus

I.2 Financement global des dotations

Tableau 1 : Financement global des dotations

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	6 937 720 754 927	7 231 219 348 899	6 665 076 230 644
1.1 Ressources Intérieures	6 937 720 754 927	7 230 919 348 899	6 664 754 592 549
1.1.1 Budget Etat	6 937 720 754 927	7 230 919 348 899	6 664 754 592 549
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	6 937 720 754 927	7 231 219 348 899	6 665 076 230 644
2.1 Personnel	5 056 081 041	5 506 722 491	5 948 323 941
2.1.1 Solde y compris EPN	5 056 081 041	5 506 722 491	5 948 323 941
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 845 595 424 140	1 807 734 277 961	1 800 201 995 518
2.3 Transferts	4 126 543 028 727	4 774 464 360 609	3 579 861 786 013
2.4 Investissement	960 526 221 019	643 513 987 838	1 279 064 125 172
<i>Trésor</i>	<i>960 526 221 019</i>	<i>643 513 987 838</i>	<i>1 279 064 125 172</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Dettes Intérieures

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
11018 Dettes Intérieures	3 340 558 574 023	4 052 981 431 108	2 833 256 969 437
2 Biens et services	627 090 174 369	652 769 312 802	672 642 329 819
78011201502 Payer les intérêts des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	306 949 038 007	303 604 134 821	350 247 385 374
78011201503 Payer les intérêts des Bons du Trésor	23 431 053 971	0	0
78011201506 Payer les frais et commissions sur titres publics	49 000 000 000	77 282 400 000	77 282 400 000
78011202048 Payer les intérêts des dettes titrisée-Passifs audités	61 946 009	51 621 674	41 297 339
78011202150 Payer les intérêts des Divers financements structurés	96 039 851 215	86 307 615 505	71 878 812 649
78011202314 Payer les intérêts des Obligations du Trésor	142 772 186 226	175 722 274 345	165 950 287 798
78011202320 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Remboursement allocation DTS	247 494 612	247 494 613	247 494 613
78011202476 Payer les intérêts de la dette auprès de la CGRAE-Dette titrisée	2 121 875 000	909 375 000	0
90011290173 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Restructuration de dette	6 466 729 329	6 329 569 680	6 188 264 380
90011290174 Payer les intérêts de la dette auprès de NSIA Banque- Dette titrisée	0	2 314 827 164	806 387 666
3 Transferts	2 713 468 399 654	3 400 212 118 306	2 160 614 639 618
78011201509 Rembourser le capital de la dette auprès de Atlantique Telecom Titre DTF	1 743 155 371	0	0
78011201510 Rembourser le capital des dettes titrisées-Passifs audités	1 955 511 302	863 511 302	863 511 302
78011201511 Rembourser le capital de la dette auprès de la BNI	0	1 743 155 371	1 743 155 371
78011201512 Rembourser le capital des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	806 451 737 342	921 941 925 759	807 655 806 054
78011201513 Rembourser le capital des Bons du Trésor	743 180 000 000	891 816 000 000	0
78011201516 Rembourser le capital de la dette auprès de NSIA Banque-titrisation de 3,754 mrd 0% 2017	0	4 444 444 444	6 111 111 111
78011201893 Rembourser le capital de la dette auprès de la BACI-titrisation arriérés de créances (18,48 mrd)	375 714 286	375 714 286	150 000 000
78011202246 Rembourser le capital des Obligations du Trésor	726 523 096 000	1 083 147 140 000	873 713 690 000
78011202267 Rembourser le capital des Divers financements structurés	342 077 717 744	406 891 978 757	420 431 650 685
78011202478 Rembourser le capital de la dette auprès de la CGRAE-Dette titrisée	31 300 000 000	31 300 000 000	6 300 000 000
78011202480 Rembourser le capital de la dette auprès du Conseil Café Cacao-Dette titrisée	23 024 583 333	23 024 583 333	12 691 250 000
78011202482 Rembourser le capital de la dette auprès de Ivoire Facility Management (IFM)-Dette titrisée	4 754 412 102	2 630 412 102	0
78011202485 Rembourser le capital de la dette auprès de la BGF Bank-Dette titrisée	211 428 571	211 428 571	68 571 429
78011202487 Rembourser le capital de la dette auprès de la BICICI-Dette titrisée	92 857 143	92 857 143	37 142 857
78011202489 Rembourser le capital de la dette auprès de Ecobank-Dette titrisée	7 441 932 599	7 255 553 727	6 512 031 999
78011202491 Rembourser le capital de la dette auprès de la SIB-Dette titrisée	28 571 429	28 571 429	28 571 429
90011290175 Rembourser le capital de la dette auprès de la BCEAO - Restructuration de dette	12 490 878 260	12 628 037 910	12 769 343 209
90011290176 Rembourser le capital de la dette auprès de la MANSAN BANK-Dette titrisée	5 591 250 000	5 591 250 000	5 591 250 000
90011290177 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque D'Abidjan (BDA)-Dette titrisée	296 420 172	296 420 172	18 420 172
90011290178 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) -Dette titrisée	5 929 134 000	5 929 134 000	5 929 134 000

II.2. Dotation 2 : Dettes Extérieures

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
12019 Dettes Extérieures	2 295 094 643 582	2 300 810 069 766	2 353 378 984 345
2 Biens et services	887 561 214 509	932 099 027 463	939 673 037 950
78011201519 Payer les intérêts de la dette auprès de la BOAD	15 437 600 021	14 995 271 980	13 462 382 855
78011201520 Payer les intérêts de la dette auprès du FIDA	446 588 844	435 078 272	420 394 626
78011201521 Payer les intérêts de la dette au Fonds Kowétien	1 055 319 436	1 452 823 799	1 130 260 592
78011201522 Payer les intérêts de la dette auprès du Club de PARIS	35 910 113 987	32 373 526 386	30 751 815 837
78011201523 Payer les intérêts de la dette auprès de la BADEA - PAL	1 934 796 976	2 294 105 275	2 565 104 432
78011201525 Payer les intérêts de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	20 640 037 122	18 111 689 475	15 722 357 903
78011201845 Payer les frais financiers, commissions et honoraires aux autres organismes	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
78011201943 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Monétaire International (FMI)	27 311 663 798	24 645 778 610	22 287 903 939
78011201944 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	12 991 397 669	14 785 227 494	15 311 547 950
78011201945 Payer les intérêts de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment bank (SGCIB)	20 368 723 539	18 095 362 213	15 735 752 577
78011201946 Payer les intérêts de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	15 129 865 661	17 762 858 765	16 548 812 119
78011202029 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	44 643 369 359	103 862 141 319	109 112 398 441
78011202051 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	19 754 666 814	59 833 588 689	59 376 691 399
78011202052 Payer les intérêts de la dette auprès de la BIDC - CEDEAO	7 972 547 131	7 722 900 101	6 892 249 940
78011202053 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	20 786 786 720	18 457 856 095	16 128 925 463
78011202129 Payer les intérêts de la dette auprès du MUFG Bank	28 568 608 889	21 881 856 443	16 109 559 711
78011202131 Payer les intérêts de la dette auprès de KBC Bank	1 971 633 320	1 539 296 653	1 192 836 276
78011202132 Payer les intérêts de la dette auprès d'autres banques extérieures	137 578 481 458	116 700 344 804	106 467 146 292
78011202149 Payer les intérêts de la dette auprès des autres Créanciers à l'Extérieur	41 333 518 935	38 396 837 516	34 516 827 204
78011202191 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Commerciale tchèque (XSOB)	1 497 632 501	1 182 204 997	866 777 487
78011202197 Payer les intérêts de la dette auprès de l'Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	8 910 327 857	7 892 695 786	6 713 566 480
78011202215 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	1 770 435 355	1 641 214 949	1 511 943 108
78011202217 Payer les intérêts des titres Eurobonds	394 812 554 629	380 899 352 919	419 837 477 034
78011202247 Payer les intérêts de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	834 323 306	339 511 739	67 448 018
78011202271 Payer les intérêts de la dette auprès des Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	2 188 238 632	2 346 828 835	2 302 323 615
78011202338 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Saoudien	867 121 961	821 084 411	765 150 568
78011202492 Payer les intérêts de la dette auprès de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB)	2 844 860 589	3 629 589 938	3 875 384 084

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
12019 Dettes Extérieures	2 295 094 643 582	2 300 810 069 766	2 353 378 984 345
3 Transferts	1 407 533 429 073	1 368 711 042 303	1 413 705 946 395
78011201527 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	24 986 378 535	25 752 236 855	35 849 966 483
78011201528 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	47 036 392 960	68 698 184 373	78 308 106 410
78011201529 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	7 270 648 038	7 276 104 008	7 234 012 985
78011201530 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Kowétien	2 981 940 850	3 383 132 111	4 254 760 833
78011201531 Rembourser le capital de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	9 254 015 313	2 981 652 544	1 490 563 889
78011201532 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Commerciale Tchèque (XSOB)	5 017 848 025	5 017 848 025	5 017 848 025
78011201534 Rembourser le capital de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	56 406 557 378	55 306 609 047	54 206 660 638
78011201858 Rembourser le capital de la dette auprès de la BADEA-PAL	1 417 866 624	2 291 240 933	4 573 479 006
78011201926 Rembourser le capital de la dette auprès des autres créanciers à l'étranger	142 347 664 157	177 581 414 025	207 079 225 100
78011201947 Rembourser le capital de la dette auprès du FIDA	1 045 781 801	1 350 297 709	1 865 859 913
78011201948 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Saoudien	3 191 579 905	3 195 204 294	3 200 019 996
78011201949 Rembourser le capital de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment Bank (SGCIB)	47 572 110 096	51 301 385 747	36 942 512 415
78011202054 Rembourser le capital de la dette auprès de la BOAD	40 927 518 426	43 293 101 759	45 860 494 616
78011202055 Rembourser le capital des titres EUROBONDS	29 403 334 531	175 951 086 863	178 563 053 452
78011202099 Rembourser le capital de la dette auprès de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	3 237 629 502	3 241 306 185	4 306 648 601
78011202130 Rembourser le capital de la dette auprès d'autres banques extérieures	274 892 090 978	229 417 097 645	251 971 850 644
78011202133 Rembourser le capital de la dette auprès du MUFG Bank	112 760 967 211	99 045 502 658	85 330 038 119
78011202134 Rembourser le capital de la dette auprès de Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	25 850 838 552	25 850 838 552	22 782 360 221
78011202135 Rembourser le capital de la dette auprès de KBC Bank	8 459 115 259	7 354 951 992	6 250 788 724
78011202189 Rembourser le capital de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	21 717 975 006	40 310 071 402	40 310 071 402
78011202248 Rembourser le capital de la dette auprès du Club de Paris	211 107 054 162	78 325 264 413	94 209 098 999
78011202315 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	30 421 809 940	30 421 809 940	30 421 809 940
78011202324 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	49 763 470 673	51 229 767 005	51 293 561 604
78011202326 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Monétaire International	228 766 797 081	157 242 384 751	137 793 224 530
78011202350 Rembourser le capital de la dette auprès de la BIDC-CEDEAO	21 696 044 070	22 892 549 467	23 981 857 711
90011290179 Rembourser le capital de la dette auprès de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB)	0	0	608 072 139

II.3. Dotation 3 : Dépenses Communes

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
14970 Dépenses Communes	897 516 020 600	353 546 214 220	363 526 760 217
1 Personnel	1 050 785 338	1 350 785 338	1 650 785 338
7801120222 Assurer les charges salariales des personnels contractuels	500 785 338	800 785 338	1 100 785 338
78011202292 Assurer les charges salariales des consultants	550 000 000	550 000 000	550 000 000
2 Biens et services	180 944 035 262	161 654 228 882	161 334 774 879
78011201535 DGBF/Gestion des Fonds communs	45 995 385 270	29 245 900 059	29 373 871 456
78011201540 SOTRA/Transport des fonctionnaires (part patronale)	2 271 936 155	2 719 361 555	2 271 936 155
78011201543 Fonds de Réserves Café-Cacao	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011201544 DGBF - Gestion des Dépenses Ciblées	17 663 127 636	17 663 127 636	17 663 127 636
78011201908 Direction de la Solde - Gestion Transport des Etudiants et Elèves (SOTRA)	10 400 671 750	10 400 671 750	10 400 671 750
78011201927 Subvention d'Equilibre SOTRA	13 000 000 000	13 000 000 000	13 000 000 000
78011202309 Provisions pour aval et garantie	11 425 167 882	11 425 167 882	11 425 167 882
78011202321 Gérer le Personnel / Direction de la Solde	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000
90011200075 Gérer les dépenses sur autres recettes de service	73 500 000 000	73 500 000 000	73 500 000 000
90011200077 Provision pour autres dépenses de fonctionnement	2 987 746 569	0	0
90011290139 Prendre en charge les frais de transit du personnel diplomatique	1 400 000 000	1 400 000 000	1 400 000 000
3 Transferts	5 541 200 000	5 541 200 000	5 541 200 000
90011200076 Provision pour fonctionnement des nouveaux services de contrôle et de gestion comptable et financière	1 541 200 000	1 541 200 000	1 541 200 000
90047100040 Provision pour soutien aux activités météorologiques	4 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
4 Investissements	709 980 000 000	185 000 000 000	195 000 000 000
Trésor	709 980 000 000	185 000 000 000	195 000 000 000
90049000002 Autres investissements spéciaux	211 000 000 000	0	0
90011290136 Souscription à l'augmentation du capital d'autres Institutions	10 000 000 000	0	0
90011290125 Souscrire à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	6 150 000 000	0	0
90011290123 Prendre en charge la TVA et les droits de douane sur projets	104 100 000 000	0	0
90011200090 Provision pour dépense d'investissement à réaffecter	500 000 000	0	0
78011202604 Provision pour dépenses de sécurité	220 000 000 000	135 000 000 000	145 000 000 000
78011202603 Provision pour Dépenses Urgentes d'Investissement	100 000 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000
78011202593 Provision Nutrition (PNMN) à réaffecter	2 300 000 000	0	0
78011201910 Souscription a l'augmentation du Capital de la BAD	15 430 000 000	0	0
78011201605 Opérations de compensation / Investissement	20 000 000 000	0	0
78011201599 Opérations de purge des droits coutumiers	500 000 000	0	0
78011201598 Opération d'Apurement passifs audités IGF/DGBF	20 000 000 000	0	0

II.4. Dotation 4 : Divers et imprévus

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
15022 Divers et imprévus	404 551 516 722	523 881 633 805	1 114 913 516 645
1 Personnel	4 005 295 703	4 155 937 153	4 297 538 603
78011201551 Provision pour ajustement de la rémunération du personnel des EPN	4 005 295 703	4 155 937 153	4 297 538 603
2 Biens et services	150 000 000 000	61 211 708 814	26 551 852 870
78011201550 Provision Dépenses Communes	48 593 118 541	22 750 626 128	5 080 109 373
78011201552 Provision Divers Imprévus	67 731 761 122	19 574 420 136	7 945 010 611
78011201553 Provision pour Dépenses Exceptionnelles	21 600 000 000	8 198 516 680	5 090 589 884
78011201554 Provisions Appui aux EPN	1 103 821 656	976 993 173	771 172 218
78011201906 Autres Provisions pour dépenses de fonctionnement	101 111 038	89 943 437	70 640 056
78011201916 Provision spéciale pour la création de nouveaux services	4 624 871 756	4 093 476 611	3 231 113 099
78011201918 Provision Spéciale pour Dépenses des Institutions	339 886 068	300 833 371	237 457 466
78011202337 Provision Apurement Mandats Annulés	5 905 429 819	5 226 899 278	4 125 760 163
4 Investissements	250 546 221 019	458 513 987 838	1 084 064 125 172
Trésor	250 546 221 019	458 513 987 838	1 084 064 125 172
78011202429 Provision pour autres dépenses d'investissement	2 682 970 652	10 000 000 000	10 000 000 000
78011202427 Provision spéciale pour diverses dépenses d'investissement	0	183 041 775 437	527 990 571 127
78011202173 Provision pour Dépenses d'Investissement à Réaffecter	0	40 877 967 151	292 957 670 697
78011202079 Provision C2D à réaffecter	67 863 250 367	0	0
78011201859 Provisions pour investissements prioritaires	30 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000
78011201556 Provision pour dépenses d'investissement	150 000 000 000	194 594 245 250	223 115 883 348

**SECTION 335 : MINSTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE
PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE**

Section 335 : MINSTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : Plan de riposte sanitaire contre le covid-19

1.2 Financement global des dotations

Tableau 1 : Financement global des dotations

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	16 907 176 774	0	0
1.1 Ressources Intérieures	0	0	0
1.1.1 Budget Etat	0	0	0
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	16 907 176 774	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	16 907 176 774	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	16 907 176 774	0	0
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	0	0	0
2.3 Transferts	0	0	0
2.4 Investissement	16 907 176 774	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	16 907 176 774	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Plan de riposte sanitaire contre le covid-19

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2 : Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2025	2026	2027
14979 Plan de riposte sanitaire contre le covid-19	16 907 176 774	0	0
4 Investissements	16 907 176 774	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>16 907 176 774</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90074000013 Projet Stratégique de Préparation et de Riposte à la Covid-19/AIIB-BM	16 907 176 774	0	0